Canada. Parliament.

J House of Commons.

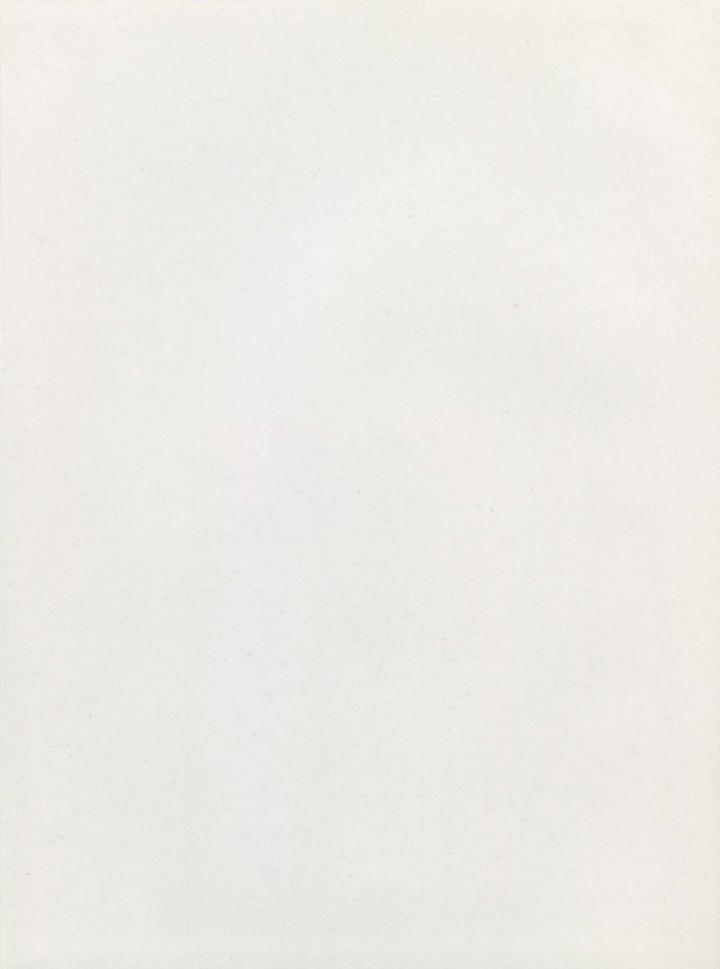
103 Sub-Committee on DREE

H7 Programmes (Quebec).

1980/83 Minutes of proceedings.

D74 DATE NAME - NOM

J 103 H7 1980/83 D74 A1



HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Thursday, June 18, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le jeudi 18 juin 1981

Président: M. Irénée Pelletier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee on

Procès-verbaux et témoignages du sous-comité des

DREE Programmes (Quebec)

of the Standing Committee on Regional Development

Programmes du MEER (Québec)

du Comité permanent de l'expansion économique régionale

RESPECTING:

Order of Reference relating to the study of Policies and Programmes of DREE in Quebec:

SEVENTH REPORT of the Sub-committee on Agenda and Procedure

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'étude des politiques et des programmes du MEER au Québec:

Le SEPTIÈME RAPPORT du Sous-comité du programme et de la procédure

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81 Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981

SUB-COMMITTEE ON DREE PROGRAMMES (QUEBEC)

Chairman: Mr. Irénée Pelletier Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Messrs.

Bachand Crouse
Beauchamp-Niquet (Mrs.) Cyr
Côté (Mrs.) Darling

SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES DU MEER (QUÉBEC)

Président: M. Irénée Pelletier Vice-président: M. Brian Tobin

Messieurs

Gass Hargrave MacLellan

Murphy Riis—(13)

(Quorum 7)

Le greffier du Sous-comité
Richard Dupuis
Clerk of the Sub-committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

ORDERS OF REFERENCE

Thursday, May 28, 1981

ORDERED,—That the Sub-committee of the Standing Committee on Regional Development be empowered to adjourn from place to place in the province of Quebec, for a period of about a week, in order to study the impact of policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion, such travel period to be done during the following adjournment of the House and not later than the recall of Parliament during the First Session of the 32nd Parliament and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.

ATTEST:

ORDRES DE RENVOI

Le jeudi 28 mai 1981

IL EST ORDONNÉ,—Que la Chambre permette à un Sous-comité du Comité permanent de l'expansion économique régionale, de se déplacer dans la province de Québec, pour une période d'environ une semaine, afin d'y étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, ces déplacements se faisant durant le prochain ajournement de la Chambre et prenant fin avant la nouvelle convocation des Chambres au cours de la première session de la 32º législature et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité.

ATTESTÉ:

Le Greffier de la Chambre des communes

C. B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

Thursday, May 28, 1981

ORDERED,—That after the Committee has received the permission to adjourn from place to place in the Province of Ouebec:

(a)—That the Sub-committee to be constituted be named "The Sub-committee on DREE Programmes" (Quebec);

(b)—That a Sub-committee be appointed, consisting of the Chairman, Vice-Chairman and 11 other members, to be appointed by the Chairman after the usual consultation with the Whips of the different parties.

(c)—That the Sub-committee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during period when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, to adjourn from place to place in Quebec, and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.

(d)—That a research officer from the Library of Parliament be attached to the Sub-committee.

Le jeudi 28 mai 1981

IL EST ORDONNÉ,—Que, lorsque le Comité aura reçu la permission d'ajourner d'un endroit à l'autre dans la province de Québec:

a)—Que le Sous-comité qui sera constitué soit nommé «Sous-comité sur les programmes du MEER» (Québec);

b)—Qu'un Sous-comité soit constitué comprenant le président, le vice-président et 11 autres membres nommés par le président après consultations habituelles avec les whips des différents partis;

c)—Que le Sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à demander la production de documents, à siéger lorsque la Chambre siège, ou au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression, à ajourner d'un endroit à l'autre au Québec et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité;

d)—Qu'un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement soit désigné auprès du Sous-comité.

Le greffier du Comité
Richard Dupuis
Clerk of the Committee

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 18, 1981 (1)

[Text]

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 9:45 o'clock a.m., this day, the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Sub-committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, Pelletier and Murphy.

The Sub-committee proceeded to consider its Order of Reference from its Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981, which is as follows:

ORDERED,—That after the Committee has received the permission to adjourn from place to place in the Province of Quebec:

- (a)—That the Sub-committee to be constituted be named "The Sub-committee on DREE Programmes" (Quebec);
- (b)—That a Sub-committee be appointed, consisting of the Chairman, Vice-Chairman and 11 other members, to be appointed by the Chairman after the usual consultation with the Whips of the different parties.
- (c)—That the Sub-committee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting, to sit during period when the House stands adjourned, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, to adjourn from place to place in Quebec, and that the necessary staff do accompany the Sub-committee.
- (d)—That a research officer from the Library of Parliament be attached to the Sub-committee.

The Sub-committee discussed the SEVENTH REPORT of the Sub-committee on Agenda and Procedure which is as follows:

SEVENTH REPORT

Your Sub-committee met on Tuesday, June 2, 1981 to consider the future business of the Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) in relation to its Order of Reference dated Thursday, May 28, 1981 regarding the trip to Quebec.

Your Sub-committee has agreed to recommend the following recommendations:

- 1. That the regions to be chosen be decided at the next meeting of the Sub-committee on DREE Programmes (Quebec);
- 2. That the trip be held between September 27/28 and October 2/3, 1981;
- 3. That the Sub-committee on DREE Programmes be constituted of seven (7) members of the Liberal Party, including the Chairman and the Vice-Chairman of the Committee, of four (4) members of the Progressive Con-

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 18 JUIN 1981

[Traduction]

Le Sous-comité des Programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9 h 45 sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: M. Bachand, M^{me} Beauchamp-Niquet, M^{me} Côté, MM. Cyr, Gass, Pelletier et Murphy.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981 qui se lit comme suit:

- IL EST ORDONNÉ,—Lorsque le Comité aura reçu la permission d'ajourner d'un endroit à l'autre dans la province de Québec:
 - a)—Que le Sous-comité qui sera constitué soit nommé «Sous-comité sur les programmes du MEER» (Québec);
 - b)—Qu'un Sous-comité soit constitué comprenant le président, le vice-président et 11 autres membres nommés par le président après consultations habituelles avec les whips des différents partis;
 - c)—Que le Sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à demander la production de documents, à siéger lorsque la Chambre siège, ou au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances, en l'absence de quorum, pour recevoir des témoignages et en autoriser l'impression, à ajourner d'un endroit à l'autre au Québec et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité;
 - d)—Qu'un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement soit désigné auprès du Sous-comité.

Le Sous-comité étudie le SEPTIÈME RAPPORT du Souscomité du programme et de la procédure que voici:

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Sous-comité s'est réuni le mardi 2 juin 1981 pour considérer les travaux du Sous-comité des programmes du MEER (Québec) conformément à l'ordre de renvoi, daté le jeudi 28 mai 1981, concernant le voyage au Québec.

Votre Sous-comité a convenu de faire les recommandations suivantes:

- 1. Que les régions qui seront définitivement choisies soient décidées lors de la prochaine réunion du Sous-comité des programmes du MEER (Québec);
- 2. Que le voyage ait lieu entre le 27/28 septembre et le 2/3 octobre 1981;
- 3. Que le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) soit constitué de sept (7) membres du parti libéral, incluant le président et le vice-président du Comité, de quatre (4) membres du parti progressiste conservateur et de deux (2) membres du Nouveau parti démocratique;

servative Party and of two (2) members of the New Democratic Party;

- 4. That the Clerk of the Committee be authorized to advertise in the major daily and weekly newspapers in Quebec, including official language minority newspapers, immediately and a week before the Sub-committee's arrival in the province of Quebec, inviting interested citizens and groups to submit briefs to the Sub-committee and giving the purpose of the Committee's visit and the dates, times and places of meetings;
- 5. That all briefs to be submitted to the Sub-committee be post-marked no later than Saturday, August 29, 1981, in order to process and translate them and establish a schedule for formal presentation of these briefs by their respective authors, to the Sub-committee (in places to be determined);
- 6. That a round of letters be sent, through the Chairman of the Committee, to the Premier of the province of Quebec, to all members of the Quebec National Assembly, to the mayors of Quebec municipalities and to heads of agencies, associations and commercial concerns after consultation with the various parties, appraising them of the Committee's intentions in the province of Quebec and inviting them to submit a brief to the Sub-committee;
- 7. That the meetings to be held (in places to be determined) be formal public meetings, with recording and interpretation, including printed issues of the evidence;
- 8. That the Chairman be authorized to amend the itinerary and arrange other details, as the need arises because of logistical difficulties, for the Sub-committee's trip to the province of Quebec, in consultation with representatives of various parties.

On motion of Mrs. Côté, seconded by Mr. Cyr, after debate, it was agreed: That the regions chosen to be visited be Sherbrooke and Gaspésie (Percé).

It was agreed,—That the Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) will adjourn to Sherbrooke on Monday and Tuesday, September 28 and 29, 1981 and will adjourn to Percé in Gaspésie on Thursday and Friday, October 1st and 2nd, 1981.

It was agreed,—That the Schedule of meetings will be as follows:

- (a) From 9:00 a.m. to 12:00 p.m. and From 3:00 p.m. to 6:00 p.m.
- (b) From 9:00 a.m. to 12:00 p.m. and From 8:00 p.m. to 10:00 p.m.

At 10:30 o'clock a.m., the Sub-committee adjourned to the call of the Chair.

- 4. Que le greffier du Comité soit autorisé à mettre des annonces dans les journaux quotidiens et hebdomadaires, y compris dans les journaux des minorités de langue officielle, ceci immédiatement et aussi une semaine avant l'arrivée du Sous-comité, invitant les citoyens et les groupes intéressés à soumettre un mémoire, et donnant le but de la visite du Sous-comité ainsi que les dates, heures et lieux des réunions;
- 5. Que tout mémoire soumis au Sous-comité soit reçu au plus tard le samedi 29 août 1981, le cachet de la poste en faisant foi, de sorte qu'ils soient traduits et que l'on établisse un horaire pour la présentation de ces mémoires au Sous-comité par les auteurs respectifs (à des endroits à être déterminés);
- 6. Qu'une lettre soit expédiée, par l'entremise du président, au premier ministre du Québec, à tous les membres de l'Assemblée nationale, aux maires des municipalités de la province de Québec et aux directeurs d'agences, d'associations et d'entreprises commerciales, après consultation avec les divers partis, leur apprenant les intentions du Souscomité et les invitant à soumettre un mémoire;
- 7. Que les réunions tenues (à des endroits à être déterminés) soient officielles et publiques, avec enregistrement et interprétation, y compris les fascicules imprimés;
- 8. Que le président soit autorisé à modifier l'itinéraire et à voir à d'autres détails au besoin, dû aux difficultés de logistique, ayant trait au déplacement du Sous-comité dans la province de Québec, en consultation avec les représentants des divers partis.

Sur motion de M^{me} Côté, appuyé par M. Cyr, il est convenu après débat: Que les endroits visités seront à Sherbrooke et la Gaspésie (Percé).

Il est convenu,—Que le Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) se rendra à Sherbrooke les lundi et mardi 28 et 29 septembre 1981 et à Percé (Gaspésie) les jeudi et vendredi 1er et 2 octobre 1981.

Il est convenu,—Que le calendrier des séances sera le suivant:

a) de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures

ou

b) de 9 heures à 12 heures et de 20 heures à 22 heures.

A 10 h 30, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Sous-comité Richard Dupuis Clerk of the Sub-committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)
Thursday, June 18, 1981

• 095

[Text]

Le président: A l'ordre. Est-ce qu'on peut commencer la réunion, s'il vous plaît? Nous avons une décision à prendre concernant l'endroit, au Québec que nous visiterons en septembre prochain.

• 0955

Alors, on s'est déjà entendu sur Sherbrooke ... oui, le Comité directeur l'a accepté. Il n'y a pas de problème! Il n'y a pas de secret d'État . . . Nous avons reçu une offre de la part du député de Gaspé, M. Cyr, qui nous suggère de visiter sa région . . . C'est-à-dire qu'en plus de la région de l'Estrie, nous visiterions la Gaspésie. Est-ce que vous avez des commentaires à formuler quant à cette région? Je pense que M. De Bané nous a, à plusieurs reprises, suggéré d'éviter les grands centres, le plus possible. D'ailleurs, l'année dernière, lorsque nous sommes allés à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick . . . on a évité les captiales parce que les capitales ont normalement des relations directes avec le ministère ici; par conséquent c'est beaucoup plus facile pour les gouvernements provinciaux, de même que pour les organismes dans les capitales de se faire entendre au niveau fédéral. Nous étions allés à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, et à Cornerbrook. Il avait été entendu à la dernière réunion que nous allions en Estrie et dans une autre région au Québec qui restait à être déterminée. M. Cyr nous a proposé la Gaspésie, une région, probablement de toutes les régions du Québec et peut-être du Canada qui a bénéficié, enfin, d'après ce qu'on nous en a dit, très largement des politiques du MEER. Madame Beauchamp-Niquet, vous aviez un mot à dire?

Mme Beauchamp-Niquet: Monsieur le président, je dois vous dire que je suis complètement d'accord pour aller en Estrie et en Gaspésie. Je pense que c'est vraiment une région à visiter, une région très intéressante et qui économiquement parlant, a vraiment besoin de sommes d'argent et de l'action du MEER. Cependant, vous allez penser que je vais proposer qu'on vienne dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean; c'est une très belle région et à l'occasion je me chargerai de vous inviter, monsieur le président, ainsi que tout le Comité. Mais aujourd'hui je voulais tout simplement apporter cette suggestion sur la table, à savoir, est-ce qu'il n'y aurait pas possibilité également de passer un peu plus loin peut-être vers la côte Nord? Sept-îles ou Baie Comeau, Hauterive? Parce que, personnellement, il me semble que ces trois présences du MEER, en Estrie, en Gaspésie et sur la côte Nord, viendraient vraiment compléter un itinéraire et un réseau de visites qui me sembleraient des plus valables. Je demande s'il est possible d'aller un peu plus loin vers la côte Nord, même pour un bref séjour, soit dans Sept-Îles, Hauterive ou Baie Comeau? Et vous comprendrez que je n'ai personnellement aucun intérêt à faire cette proposition; c'est tout simplement que je pense que ce serait extrêmement valable.

Le président: Oui, madame Beauchamp-Niquet, je pense que la suggestion est extrêmement intéressante. Cependant,

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique) Le jeudi 18 juin 1981

[Translation]

The Chairman: Order, please. Could we please begin the meeting now? We must decide on the place which we would like to visit in Quebec next September.

We have already agreed on Sherbrooke. The Management Committee has accepted that suggestion, so there is no problem there! There are no state secrets involved here; we did receive an offer from the member of Parliament for Gaspé, Mr. Cyr, who has suggested we visit his area—in other words, in addition to the l'Estrie area-the Eastern Townships-we would also visit the Gaspé peninsula. Do you have any comments with respect to this possibility? I believe that Mr. De Bané suggested to us several times that we should avoid large urban centres as much as possible. Last year, in fact, when we went to Newfoundland and New Brunswick, we stayed away from the larger cities as they normally have direct relations with the department here; consequently, it is much easier for provincial governments and for organizations in the centers to be heard at the federal level. We visited Campbellton in New Brunswick and Cornerbrook. It was mentioned at the last meeting that we would be going to the Estrie area and to another area of Quebec which had yet to be determined. Mr. Cyr has proposed Gaspé, a region which, of all other areas in Quebec and perhaps of Canada, has probably benefited tremendously-at least, according to what we have been toldfrom DREE policies. Did you wish to say something, Madam Beauchamp-Niquet?

Mrs. Beauchamp-Niquet: Mr. Chairman, I wish to say that I am totally in favour of going to the Eastern Townships and to the Gaspé region. I think it is a very interesting area to visit and which, economically speaking, is really in need of DREE funds and program action. However, you may think I am going to suggest that we visit the Saguenay-Lac-Saint-Jean area; indeed, it is a very beautiful area of Quebec and, some time I may take the opportunity to invite both you, Mr. Chairman, and the Committee. Today, however, I would simply like to make suggestion; would it not also be possible to go a bit further, perhaps towards the North Shore, to Sept-Îles, Baie Comeau or Hauterive? Personally, I feel that the presence of DREE in these three areas, Estrie, Gaspé and also on the North Shore would serve to complete what I believe to be a most worthwhile itinerary and series of visits. I am wondering, then, whether it would be possible to go a bit further towards the North Coast, say, Sept-Îles, Hauterive or Baie Comeau, even for just a brief stay? I am sure you understand that I have no personal interest in making this suggestion; I only feel that it would be extremely worthwhile.

The Chairman: Yes, Madam Beauchamp-Niquet, your suggestion is a very interesting one. However, we must comply

nous devons nous conformer à ce qui a été décidé par la Chambre. Nous avons soumis le troisième et le quatrième rapport qui ont été acceptés par la Chambre, à l'unanimité. Et dans le quatrième rapport, il était spécifié que nous demandions à la Chambre la permission de visiter certaines régions du Quebec, et cela ne dépassant pas une semaine. Par conséquent, nous avons cinq jours de travail et à cause des distances, visiter une troisième ou même une quatrième région, ça nous aménerait à rester peut-être une journée à chaque endroit, et il serait vraiment très difficile de travailler dans ces conditions. Même l'année dernière, lorsque nous sommes allés à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick . . . Enfin, la réponse qui a été donnée par la suite, et vous étiez tous là ... on a dit, franchement, on n'est pas resté suffisamment longtemps à Terre-Neuve pour pouvoir apprécier d'abord tout ce qu'on a vu là-bas, de même qu'au Nouveau-Brunswick. Alors, puisque la Chambre nous ordonne d'effectuer ce voyage en l'espace de 5 jours, même si j'étais d'accord avec votre suggestion, il y a plusieurs autres belles régions du Québec qu'il vaudrait la peine de visiter, y inclus la vôtre, pour l'avoir visitée déjà, je ne crois pas que nous puissions accepter à ce moment-ci autre chose que ce qui nous a été ordonné par la Chambre.

• 1000

Mme Beauchamp-Niquet: D'accord, monsieur le président. Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Monsieur le président, si j'ai suggéré le coin de la Gaspésie, et tout particulièrement Percé, c'est afin que les membres du comité qui viennent de l'Île du Prince-Édouard où est mon alma mater, parce que je suis allé au collège, à l'université de St. Dunstan, . . . that is where, my dear Mel, I learned a little bit of English. I hope that during your séjour in Gaspé you will be able to learn a little bit of French.

Je voudrais que les membres du comité puissent constater sur les lieux ce que le ministère de l'Expansion économique régionale a réalisé dans le domaine touristique, en collaboration avec le Québec, tel que l'achat de l'île de Bonaventure, les terrains de stationnement pour les roulottes, la construction des routes, les promenades, la promenade le long du rivage, qui est en ciment, c'est très bien fait. Maintenant, que l'on vienne de Rimouski, de Matane, de Carleton ou du Saguenay, les gens aiment revenir à Percé, surtout dans cette saison morte un peu du tourisme qui est le début d'octobre. Cela va donner de l'activité dans le coin et, aussi, cela va permettre à tous les députés de pouvoir faire une quarantaine de milles en autobus, de l'aéroport, permettant de voir tout le littoral et, peut-être, si l'occasion le permet, de visiter le Parc Forillon, qui a été aussi aménagé grâce à l'entente Canada-Québec.

Mme Beauchamp-Niquet: Je pense qu'il faudrait le voir.

M. Cyr: Il faut voir le Parc Forillon. Je trouve que ces détails pourront être . . .

Le président: D'accord. Pour l'instant, ce qu'il nous faut accepter, c'est d'abord que le deuxième endroit à visiter au Québec soit Percé. Si le comité est prêt à accepter cela, monsieur Cyr, puisque c'est dans votre région, vous aurez à organiser probablement l'affaire, les accommodations, chambres etc. etc.

Mr. Cyr: The lobster. We will have to call the lobster from Prince Edward Island at that time in the fall because there is

[Traduction]

with what has been decided in the House. We have already submitted the third and fourth reports, which were unanimously accepted by the House. In the fourth report, it was specified that we were requesting the permission of the House to visit certain areas of Quebec for a period not exceeding one week. As a result, we have only five days of work and because of distances, visiting a third or even a fourth area would only allow us to spend a day in each place, and it would really be very difficult to work under such conditions. Even last year, when we went to Newfoundland and New Brunswick . . . well, the reply given afterwards—and you were all there—was that we had not really stayed long enough in Newfoundland to have a chance to assess all that we saw there, and the same was true in New Brunswick. since the House specified that we were to visit Ouebec for a period not exceeding five days, even if I were to agree with your suggestion, there are several other beautiful areas in Quebec which would be worth visiting, including your area; I know what I am talking about, I have been there. I do not think that we may accept at this stage anything else than what was ordered by the House.

Mrs. Beauchamp-Niquet: All right, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, if I suggested the Gaspé area, and particularly the Percé area, it is so that the members of the committee from Prince Edward Island where my alma mater is—I went to St. Dunstan University—c'est là, mon cher Mel, que j'ai appris un peu d'anglais. J'espère que durant votre stay en Gaspésie vous pourez apprendre un petit peu de français.

I would like the members of the committee to see firsthand what the Department of Regional Economic Expansion has been doing for tourism in co-operation with the Province of Quebec, things like the purchase of Bonaventure Island, the trailer parks, road developments, hiking trails, the shore line promenade, in solid concrete, a real treat. Now people from Rimouski, Matane, Carleton or from the Saguenay area, always like to come back to Percé, and given the fact that the beginning of October is the beginning of the low season for tourism, it will create some activity in the area and it will enable all the MPs to have a bus ride of some 40-odd miles from the airport all along the shoreline. And maybe if we can manage, we can visit Forillon Park which has also been developed through an agreement between Canada and Quebec.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I think it is a must.

Mr. Cyr: The visit of the Forillon Park is a must. All the details will be . . .

The Chairman: All right. For the time being, we have to agree upon Percé as the second place to be visited in Quebec. If it is agreed, Mr. Cyr, since it is in your area, you will probably be in charge of the organization, accommodation, visits and so on and so forth.

M. Cyr: Le homard. Il faudra faire venir le homard de l'Île du Prince-Édouard car il n'y a pas de saison d'automne, il n'y

no fall season; there is only a spring season. I will manage to have the P.E.I. lobster on the Gaspé table.

Le président: Est-ce que nous pourrions avoir une proposition que Gaspé soit le deuxième endroit que nous visitions, que Percé soit le deuxième endroit?

Mme Beauchamp-Niquet: La Gaspésie, et plus précisément Percé.

Le président: La Gaspésie, d'accord.

So is it the pleasure of the committee to adopt this motion?

Mr. Gass: Pardon me, Mr. Chairman. What is the first place we are going to visit?

The Chairman: Sherbrooke. The Eastern Townships of Quebec. We are talking of two regions here: the eastern townships, but we will be sitting in Sherbrooke. The Gaspé Peninsula, but we will be sitting in Percé.

Mr. Gass: Yes.

Le président: Il y a d'autres motions, ici, qu'il nous faut adopter avant. Est-ce que vous avez tous reçu le rapport?

Mme Beauchamp-Niquet: Oui.

An hon. Member: The first report.

The Chairman: Yes. You have read it? All right. Could we have a proposition that the report be accepted.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I move that the First Report of the Subcommittee on Agenda and Procedure be adopted.

Motion agreed to.

(See Minutes of Proceedings and Evidence.)

Le président: Oui, monsieur Bachand.

M. Bachand: Oui, monsieur le président. De toute façon, juste deux mots concernant les choix. De toute façon, l'Estrie, c'est dans ma région, disons que je suis bien satisfait de cela. La Gaspésie, je ne l'ai pas visitée depuis que j'ai fait cela sur le pouce quand j'étais étudiant mais, par contre . . . Est-ce qu'on a un mandat, ou on se donne un mandat semblable à celui de l'an dernier, dans une région différente? Est-ce qu'on vise à aller chercher de l'information? Dans quel sens va-t-on travailler? Est-ce qu'on a un mandat différent, élargi? En fin de compte, est-ce la même chose que l'an dernier, mais dans une région différente?

Le président: C'est essentiellenent la même chose que l'an dernier. Suite à cette visite au Québec, comme vous le savez, le ministre a déjà indiqué qu'il avait l'intention de proposer des changements à la loi régissant le ministère de l'Expansion économique régionale, cet automne. Suite au rapport présenté l'année dernière et à certaines recommandations qui ont été acceptées par le ministère, M. De Bané semblait vouloir connaître également les vues du Québec. Il y a des membres, bien sûr, qui siègent sur ce Comité qui viennent des autres régions du pays que nous aurons probablement l'occasion de visiter. Par exemple, en passant, il est possible que l'année prochaine nous allions dans l'Ouest canadien.

Alors, au cours de quatre ou cinq ans, on aura visité les grandes régions du pays. C'est avec ces recommandations-là,

[Translation]

a qu'une saison de printemps. J'arriverai enfin à faire apparaître du homard de l'Île-du-Prince-Édouard sur les tables de Gaspésie.

The Chairman: Could somebody move that Gaspé be the second place we visit, that Percé be the second place.

Mrs. Beauchamp-Niquet: The Gaspé area and more particularly Percé.

The Chairman: The Gaspé area, fine.

Êtes-vous donc d'accord pour adopter cette motion?

M. Gass: Je m'excuse monsieur le président, mais quel est le premier endroit que nous devrvons visiter?

Le président: Sherbrooke. Les Cantons de l'Est. Il y a deux régions: les Cantons de l'Est et nous siégerons à Sherbrooke et la Péninsule de Gaspésie et nous siégerons à Percé.

M. Gass: Oui.

The Chairman: There are other motions that have to be passed before. Did you all receive the report?

Mrs. Beauchamp-Niquet: Yes.

Une voix: Le premier rapport.

Le président: Oui. Vous l'avez tous lu? Très bien. Quelqu'un veut-il proposer l'adoption de ce rapport?

Mme Beauchamp-Niquet: Je propose que le premier rapport du sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure soit adopté.

La motion est adopté.

(Voir Procès-verbal et compte rendu.)

The Chairman: Yes, Mr. Bachand.

Mr. Bachand: Yes, Mr. Chairman. Just a word or two about the selected areas. At any rate, the Eastern Townships being my area I would say that I am satisfied. I have not gone back to the Gaspé area since I hitchhiked through when I was a student. But, on the other hand... Do we have an order of reference, or do we have something similar to what we had last year in a different area? Are we going after information? What is our purpose? Do we have a different or larger mandate? In the final analysis, is it the same exercise as last year but in a different area?

The Chairman: It is basically the same thing as last year. Following our visit to Quebec, as you know, the minister has already indicated that he intended to move amendments to the DREE act in the fall. Following the report tabled last year and following some recommendations that have been accepted by the department, Mr. De Bané also wanted to know the views of Quebec. Of course, some members sitting on this committee are coming from other areas of the country, areas that we will probably have the opportunity to visit. For instance, next year we might go to western Canada.

In four or five years we will have visited all the main areas of the country. And it is on the basis of the recommendations

qui nous viennent bien sûr de ces visites à travers le pays, que M. De Bané a l'intention d'amender la loi, de la rendre plus souple. Il faut se demander, après 12 ans: est-ce que la loi actuelle correspond toujours à la réalité des régions, et comment peut-on améliorer l'action de ce ministère dans les diverses régions du pays?

Alors, le mandant n'est pas tellement différent de celui que nous avions l'année dernière. Parce que nous ne voulons pas, en allant dans les régions, indiquer aux gens de l'endroit ce qu'on veut faire, nous au MEER. C'est à eux de nous dire ce qu'ils pensent du MEER, de nos politiques, de porter des critiques et de faire des suggestions, et de féliciter s'il y a lieu aussi. Alors, c'est essentiellement la même chose que l'année dernière.

M. Bachand: Juste une suggestion, en passant, je ne sais pas si elle est valable... mais on siège à Sherbrooke. Il y a là une université que vous connaissez bien, je pense que vous y avez enseigné. Est-ce qu'à ce moment là on ne pourrait pas envoyer des invitations ou de l'information, peut-être à la Faculté d'administration? En fin de compte, eux autres auraient peut-être quelque chose à venir nous dire, ce qu'ils pensent dans l'Estrie de l'expansion économique?

Le président: Très certainement, parce que dans le rapport que vous avez devant vous, une lettre va être envoyée au premier ministre du Québec, à tous les députés du Québec, aux municipalités. Il va y avoir des associations, des entreprises, des individus qui pourront soumettre des mémoires. Ce que nous demandons, par exemple, cette fois-ci, c'est que les mémoires parviennent à chaque député au moins 30 jours à l'avance... contrairement à ce qui s'est passé l'année dernière où on a entendu, par exemple, quelqu'un nous lire 40 pages; c'est beaucoup trop.

Ce que nous souhaitons cette année, c'est que chaque député siégeant sur le Comité reçoive au moins un mois d'avance les mémoires de sorte que, lorsque la personne qui a préparé le mémoire se présente devant le Comité, elle n'ait pas à relire le mémoire mais qu'elle nous en donne les grandes lignes. Après cela, on pourra lui poser des questions. Ceci nous permettra d'entendre beaucoup plus de témoins d'une part. D'autre part, cela nous donnera la possibilité de visiter des usines ou des chose qui ont été faites par le MEER. Parce que cela a manqué beaucoup l'année dernière. Il va aussi y avoir des résumés des mémoires qui seront faits.

Mr. Gass.

Mr. Gass: I think Mr. Cyr and I are on the same wavelength now. The dates are a little confusing because September 27 is a Sunday.

The Chairman: I am talking of the western members, for example, who would have to leave probably on September 27.

Mr. Gass: Yes. But our meeting dates will be . . .

The Chairman: On Monday, September 28.

Mr. Gass: . . . September 28 and 29 in Sherbrooke?

The Chairman: Yes. September 30 is for travel.

Mr. Gass: To move, yes.

[Traduction]

that will come out of our visits through the country, that Mr. De Bané intends to amend the act to make it more flexible. After 12 years, the question is: is the present act still attuned to the reality of the regions, and how can we improve the influence of the department in the various regions of the country?

So our mandate is not very different from the one we had last year. We do not want to dictate our will—DREE's will—to the people in the region. It is up to them to tell us what they thin of DREE, of our policies, to criticize and to make suggestions or to congratulate us in some cases. So, basically, it is the same thing as last year.

Mr. Bachand: By the by, just a suggestion, I do not know whether it is valid... But we are sitting in Sherbrooke. There is a university that is well known to you, I think you taught there. Could we not entend invitations or send background material to the business faculty people? They might have something to tell us, tell us how they visualize economic development for the Eastern Townships?

The Chairman: Certainly, because as you can see in the report that was handed to you, a letter is going to be sent to the Premier of Quebec, to all the MLAs, to the municipalities. Associations, businesses and individuals will be invited to submit briefs. But, this time around, we are asking that the briefs by received by each and every MP 30 days ahead... Contrary to what happened last year where for instance somebody read to us some 40 pages; that is far too much.

This time, we want each MP sitting on the committee to receive the briefs at least one month ahead so that when the author of the brief testifies before the committee, he does not have to read it and can just gives us the highlights. And then, we can ask questions. On the one hand, it will enable us to hear many more witnesses, and on the other, we will the opportunity to visit factories or projects developed by DREE. That was a serious shortcoming last year. Briefs will also be summarized.

Monsieur Gass.

M. Gass: Je crois que M. Cyr et moi-même sommes maintenant sur la même longueur d'onde. J'avais un peu de mal avec les dates car le 27 septembre est un dimanche.

Le président: C'est pour les députés de l'Ouest, par exemple, qui devront probablement partir le 27 septembre.

M. Gass: Oui. Mais les dates de réunions . . .

Le président: Le lundi 26 septembre.

M. Gass: ... sont fixées au 28 et au 29 septembre à Sherbrooke?

Le président: Oui. Le 30 septembre est réservé au déplacement.

M. Gass: Oui.

The Chairman: And then October 1 and 2 will be in the Gaspé.

Mr. Gass: And the whole thing will wind up Friday night, and then we will just travel . . .

The Chairman: It will wind up Friday in the afternoon.

Mr. Gass: . . . on Saturday to our homes or wherever we are going to.

The Chairman: On Friday we will be travelling back. Some will go back to Montreal. You will go back to Prince Edward Island. We are not all going in the same direction.

Mr. Gass: Right.

The Chairman: The sitting dates are from Monday to Friday. I know that last year, for example, Mr. Dantzer from B.C. had to leave a day in advance to get the connection from Montreal to go to Newfoundland.

• 1010

Mr. Cyr: Yes, but Mr. Chairman, you mentioned October 2 and 3, and October 3 is a Saturday.

The Chairman: No, it is September 28, 29 and 30, and October 1 and 2.

Mr. Cyr: But not on this paper here.

The Chairman: You see, he put down September 27 and 28. But, as I said, some people will have to leave their constituencies for Quebec probably on the 27th, because we are starting the sitting at nine o'clock. Using Mr. Riis's riding in B.C., as an example, that means he cannot leave on the 28th because on the 28th we start sitting, so, he will have to leave on September 27.

Now, he put down also October 2 and 3. Well, on the 3rd some will still be travelling home because leaving on October 2 from the Gaspé means they will not be home the same day.

M. Cyr: Très bien. Je vois, monsieur le président, que c'est entre ces dates.

Le président: C'est cela.

M. Cyr: Ceci dit, est-ce qu'on peut savoir la date exacte des audiences à Percé?

Le président: C'est le 1er et le 2.

Mme Côté: Il faut une journée pour voyager entre Sherbrooke et Percé.

Le président: C'est cela.

M. Cyr: Le 1^{er} et 2 octobre, nous serons à Percé pour deux jours d'audiences.

Le président: Moi, ce que je suggérerais, c'est que le lundi et le mardi, on soit à Sherbrooke, que le mercredi matin tôt, on aille à Gaspé et qu'on visite peut-être ce jour-là le parc Forillon. Là, on revient à Percé pour le lendemain. Je pense, moi, que si on a un avion du ministère de la Défense comme l'année dernière, en deux heures au maximum, on se rend à Percé. Donc, on a le reste de la journée pour visiter le parc Forillon et si c'est une belle journée, ce serait superbe. D'accord?

M. Cyr: Bien.

[Translation]

Le président: Le 1^{er} octobre et le 2 octobre nous serons en Gaspésie.

M. Gass: Tout sera terminé le vendredi soir, et nous retournerons...

Le président: Tout sera terminé le vendredi après-midi.

M. Gass: . . . le samedi chez nous ou ailleurs.

Le président: Le retour aura lieu vendredi. Certains reviendront à Montréal. Vous retournerez à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous n'allons pas tous dans la même direction.

M. Gass: C'est exact.

Le président: Les réunions auront lieu entre lundi et vendredi. Par exemple, l'année dernière, M. Dantzer qui venait de Colombie-Britannique a dû partir un jour d'avance pour avoir à Montréal sa correspondance pour Terre-Neuve.

M. Cyr: Oui, mais monsieur le président, vous avez cité le 2 et le 3 octobre, le 3 octobre est un samedi.

Le président: Non, j'a dit le 28, le 29 et le 30 septembre, et le 1er et le 2 octobre.

M. Cyr: Pas sur ce papier ici.

Le président: Il s'agit du 27 et du 28 septembre. Cependant, comme je l'ai déjà dit, certains devront probablement quitter leur circonscription le 27 car nous commençons à siéger à 09 h 00. Si nous prenons comme exemple M. Riis dont la circonscription est en Colombie-Britannique, il ne pourra partir le 28 car le 28 nous commençons à siéger. Il faudra donc qu'il parte le 27.

Il est question du 2 et du 3 octobre. Le 3 certains ne seront pas encore rentrés chez eux car en partant le 2 octobre de Gaspésie ils ne pourront être chez eux le même jour.

Mr. Cyr: All right. I can see, Mr. Chairman, that it is between those dates.

The Chairman: Exactly.

Mr. Cyr: That being the case, can we we told the precise dates for the hearings in Percé?

The Chairman: On the first and the second.

Mrs. Côté: We need a day of travel to go from Sherbrooke to Percé.

The Chairman: That is right.

Mr. Cyr: On the 1st and 2nd of October, we will be in Percé for 2 days of hearings.

The Chairman: Personally, I would suggest that we stay in Sherbrooke on Monday and Tuesday and that early Wednesday morning we leave for Gaspé and that we visit perhaps the same day Forillon Park. Then we would come back to Percé the next day. I think that if we have a DND plane like last year, in two hours we can fly to Percé. We would therefore have the remainder of the day to visit Forillon Park and if the day is nice it would be superb, agreed?

Mr. Cyr: Fine.

The Chairman: Is there any other business that you would like to bring up at this time? Mr. Riis.

Mr. Riis: Mr. Chairman, during our visits and travels, will we have an opportunity to visit some industries that reflect the areas' economic bases and so on?

The Chairman: In Sherbrooke I plan to organize a visit to the industrial park, for one thing, and possibly to another industry. Last year we visited none. Now, in Gaspé, Mr. Cyr tells us that he can arrange for something in the Forillon Park and maybe another industry. It is not possible to visit three or four places because, besides making visits to these industries, we want to hear what people have to say. So, I think by visiting one or two industries maximum, plus the industrial park and Parc Forillon and what not, that will be much more than what we had last year. We did not visit anything last year, really.

Mme Beauchamp-Niquet: Cela va être assez rapide. C'est pour dire que l'an dernier, on a visité une industrie, Abitibi-Price. Vous vous rappelez, le moulin qui avait été transformé?

Le président: Ah, oui, oui!

Mme Beauchamp-Niquet: C'est une usine qui a été transformée.

Je voudrais que vous vous reportiez ici au rapport, au numéro 4. On dit:

4) Que le greffier du Comité soit autorisé à mettre les annonces dans les journaux . . .

et ainsi de suite, et on dit:

... invitant les citoyens et les groupes intéressés à soumettre un mémoire, et donnant le but de la visite du souscomité ainsi que les dates, heures et lieux des réunions;

Monsieur le président, je voudrais tout simplement vous entendre confirmer ce que je pense. C'est que je suppose que dans cette lettre-là, on dira aux groupes qui seront invités à soumettre des mémoires que ce que le Comité veut, c'est avoir, comme vous venez de le dire, monsieur le président, leur opinion sur l'action du MEER dans leurs régions respectives. Il faut que ce soit bien clair au départ pour qu'il ne nous arrive pas, comme l'an dernier, de recevoir des mémoires qui ne nous donnaient pas vraiment ce qu'on aurait aimé, qui déblatéraient sur toutes sortes de choses, sauf sur ce que l'on aurait aimé entendre. Alors, j'aimerais que ce soit bien clair, monsieur le président, dans la lettre.

• 1015

Le président: Le greffier m'indique que cela va être beaucoup plus précis que l'année dernière. Je suis d'accord avec vous, à part M. Stagg, mais on peut dire que l'année dernière, nous avons eu d'excellents mémoires. La plupart se sont conformés à ce qui avait été dit dans les journaux; on les invitait à nous soumettre des suggestions pour améliorer les politiques du ministère.

Mme Beauchamp-Niquet: Je suis d'accord, monsieur le président, que les mémoires étaient excellents dans l'ensemble,

[Traduction]

Le président: Y a-t-il d'autres questions dont vous aimeriez parler? Monsieur Riis.

M. Riis: Monsieur le président, au cours de nos visites et de nos déplacements aurons-nous la possibilité de visiter certaines industries caractéristiques de la structure économique des régions?

Le président: A Sherbrooke, j'ai l'intention d'organiser une visite du Parc industriel, d'une part, et peut-être une usine ailleurs. L'année dernière nous n'avons rien visité. En Gaspésie, M. Cyr nous dit qu'il peut arranger une visite du Parc Forillon et peut-être dans un autre secteur de l'industrie. Il n'est pas possible de visiter trois ou quatre endroits car en plus de ces visites, nous voulons entendre ce que les gens ont à dire. Je crois donc qu'en visitant une ou deux usines au maximum, plus le parc industriel et le Parc Forillon, sera déjà beaucoup plus que l'année dernière. Nous n'avons en réalité rien visité du tout l'année dernière.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Just briefly. Last year, we visited one industry, we visited Abitibi-Price. You will remember the mill that had been converted?

The Chairman: Oh yes, yes!

Mrs. Beauchamp-Niquet: It is a plant that has been converted.

I would like to refer you to the report, to item 4, it says:

4) That the clerk of the committee be authorized to place ads in the newspapers . . .

and so on and so forth, and further on:

... inviting the interested individuals and groups to submit a brief, and indicating the purpose of the visit of the subcommittee as well as the dates, hours and places of hearings;

Mr. Chairman, I just would like you to confirm what I think. I suppose that in the ads, we will tell people that the committee wants, as you just said, Mr. Chairman, their views on the action of DREE in their respective regions. It has to be very clear from the start. We don't want, as we did last year, to end up with briefs on all sorts of things, some of them quite besides the point. So, Mr. Chairman, I would like the ads to be very clear.

The Chairman: The Clerk advises me that it will be much more precise than last year. I agree with you, but apart from Mr. Stagg, we can say that last year we had some excellent briefs. Most of them were within the subject and made suggestions concerning the policies of the department, as we had requested.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I do agree, Mr. Chairman, that on the whole the briefs were excellent, but I just wanted to make

mais je voulais tout simplement m'assurer que ce serait bien clair, net et précis que le Comité ne s'attend pas à ne recevoir seulement des fleurs, bien entendu, mais qu'il s'attend à ce qu'on donne les deux côtés de la médaille.

Le président: C'est cela.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci.

Le président: Alors, ce sera plus précis cette année.

Mme Côté: Pourrais-je faire une suggestion, monsieur le président? Je suggère qu'on fasse parvenir aussi l'invitation à l'Université du Québec à Rimouski qui, de toute façon, organise des cours dans tout le territoire. Il y a même une section de développement régional qui est très forte à Rimouski.

Le président: Je pense que c'est impossible. Enfin, si on le fait, il faudra faire très attention, parce que ce pourrait être un précédent pour les prochaines années. Nous indiquons sur les journaux, sur les hebdos, sur les quotidiens, notre intention de visiter telle région, mais nous n'invitons pas une municipalité, par exemple. Si nous invitons une municipalité, il faut inviter toutes les municipalités susceptibles de présenter des mémoires. Si on invite une institution comme celle que vous mentionnez, il faudra inviter peut-être un CEGEP. Dans ma région, j'en ai plusieurs, et s'il fallait partir de Granby et jusqu'à Mégantic et inviter les institutions susceptibles de signifier leurs vues sur le MEER... Je pense que là, on s'embarque... Alors, ils pourront le faire. S'ils lisent les journaux, ils s'apercevront que tout le monde est invité et ils pourront le faire. Mais envoyer une lettre précise, une lettre à eux, les invitant personnellement, je ne crois pas qu'on puisse faire cela.

Mme Côté: Ma suggestion fait suite, monsieur le président, à la réponse que vous avez donnée à M. Bachand concernant la possibilité de considérer que vous aviez l'Université de Sherbrooke. Alors, je me dis, moi, j'ai l'Université du Québec à Rimouski qui donne, de toute façon, de la formation, des cours aux adultes et à tout le monde sur tout le territoire territoire du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, qui a des spécialistes en développement régional ont des suggestions extrêmement importantes à faire. Personnellement, on m'en a fait et on en a fait au ministre aussi. Remarquez que j'informerai l'Université du Québec, de toute façon, mais je pense qu'ils ne devraient pas se sentir exclus dans l'invitation que vous ferez. Vous parlez des maires des municipalités. J'attire votre attention aussi sur ce que vous avez dit tout à l'heure: tout le monde sera informé de la tenue d'audiences, y compris tous les maires de toutes les municipalités.

Le président: C'est-à-dire par les journaux.

Mme Côté: Par les journaux. Il ne faudrait pas, non plus, exclure les maisons d'enseignement. Les CEGEP, je ne pense pas qu'ils aient des choses à nous dire, mais les universités, il ne faudrait pas les oublier.

Le président: Non, on n'inclut et on n'exclut personne.

C'est leur initiative personnelle. Si vous vous rappelez bien, l'année dernière, l'Université Memorial a présenté un mémoire; il y a même l'ensemble des universités des Maritimes, Father McKinnon qui venait de St. Françis Xavier. Je pense qu'elles vont sûrement nous présenter des mémoires.

[Translation]

sure that it will be clearly understood that the committee is not there only to get flowers, but that we are expecting to hear both sides of the stories.

The Chairman: That is right.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you.

The Chairman: It will be more precise this year.

Mrs. Côté: Could I make a suggestion, Mr. Chairman? I would suggest that we also extend an invitation to the University of Quebec in Rimouski which, anyway, organizes courses all over the territory. There is even a very strong regional development department in Rimouski.

The Chairman: I think it is impossible. Well, if we do it, we will have to be very careful because it could create a precedent for the following years. We state in the daily and weekly newspapers that we intend to visit such and such region, but we do not extend an invitation to a particular municipality, for instance; if we extended an invitation to a municipality, we would have to extend it to all the municipalities that are likely to submit a brief. If we invite an institution such as the one you mentioned, we will perhaps have to invite a CEGEP. In my area, I have a few of them, and starting from Granby up to Mégantic, if we were to invite all the institutions that are likely to submit their views on DREE . . . I think we would be launching . . . They will have the opportunity. If they read the newspapers, they will see that everybody is invited and they will be able to come. But to send a letter inviting them personally, I do not think we can do that.

Mrs. Côté: Mr. Chairman, I was just alluding to the answer you gave Mr. Bachand regarding the University of Sherbrooke in your area. I have the University of Quebec in Rimouski which provides training courses, courses to adults and to everybody in the Lower St. Lawrence and Gaspé area; it has experts in regional development and they have very important suggestions to make. They have made suggestions personally to me and also to the minister. Mind you, I will inform the University of Quebec, anyway but I think they should not feel excluded from your invitation. You refer to the mayors of the municipalities. I refer you also to what you said earlier: everybody will be advised as to the hearings, including all the mayors of all the municipalities.

The Chairman: Through the newspapers.

Mrs. Côté: Through the newspapers. Anyhow, we should not exclude the teaching institutions. I do not think that the CEGEP have got anything to tell us but we should not forget the universities.

The Chairman: We do not exclude or include anybody.

It is up to them. You will recall that last year, Memorial submitted a brief and Father McKinnon from St. Francis Xavier, on behalf of the Maritime universities, submitted a brief too. They will certainly submit briefs. To tell them

C'est une bonne idée que de les informer vous-même. Mr. Riis, you had a question?

Mr. Riis: Mr. Chairman, perhaps a compromise would be that while through your office it will be advertised in a formal way, members who might want to encourage certain institutions or municipalities because of some special reason can approach them personnally and encourage them to submit briefs.

The Chairman: Yes. That will be done. Il n'y a rien d'autre à part cela? Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter? Monsieur Cyr, voulez-vous dire un mot?

M. Cyr: Je voulais répondre à M^{mc} Côté, lui dire que c'est la responsabilité du député local de faire l'invitation.

Le président: C'est exact.

M. Cyr: Elle a dit qu'elle allait le faire.

• 1020

Le président: Bon, maintenant, il y a une chose dont j'aimerais vous faire part...Le greffier va envoyer ces lettres-là très prochainement; on va inviter les gens à nous soumettre des mémoires, et le 1^{er} septembre, à minuit, c'est la limite, les mémoires doivent être à Ottawa pour que certains puissent être traduits, parce que la majorité des mémoires vont être soumis en français et nous avons de nos collègues qui sont anglophones. Si les mémoires ne sont pas traduits, cela devient plus difficile pour eux de travailler. C'est pour cela que nous exigeons que 27 jours avant les réunions du Comité les mémoires soient traduits, et nos collègues en arrivant là-bas, auront une connaissance des mémoires qui vont être présentés.

M. Cyr: En terminant, monsieur le président . . .

Le président: Oui.

M. Cyr: ... j'aurais une suggestion à faire, à la suite d'un débat que nous avons eu à ce Comité avant notre départ pour Terre-Neuve et Campbellton. Que l'on laisse au président l'entière responsabilité de permettre aux conjoints des députés de voyager dans les avions qui seront loués pour transporter l'équipement, le personnel et les députés vers Sherbrooke et Percé. Compte tenu des places, les conjoints des députés pourront voyager, sans frais, quoiqu'ils devront payer leurs dépenses à Sherbrooke et à Percé. à l'hôtel.

Le président: Selon la politique établie par la Chambre, vous avez la possibilité lors d'une occasion comme celle-là, d'avoir votre épouse ou une personne désignée. Je pense que cela nous a été signifié récemment par un bulletin qui nous a été envoyé par Madame le président. Je ne vois pas de problème! Si vous voulez amener votre épouse, dans votre cas ça va être facile, elle va être déjà sur place; mais je pense qu'il n'y a pas de problème si vous voulez voyager avec votre conjoint.

Madame Beauchamp.

Mme Beauchamp-Niquet: En terminant, moinsier le président, je voudrais faire une remarque au sujet de l'emploi du temps et des ordres du jour des rencontres. Quand nous avons voyagé, l'an dernier, je pense que les rencontres étaient très

[Traduction]

yourself is a good idea. Monsieur Riis, vous vouliez poser une question?

M. Riis: Monsieur le président, votre bureau se chargeant de la publicité officielle, les députés pourraient peut-être encourager certains établissements ou certaines municipalités qui ont des raisons spéciales de présenter des mémoires.

Le président: Oui. Ce sera fait. Any further questions? Do you have something to add? Mr. Cyr, do you want to say something?

Mr. Cyr: I wanted to tell Mrs. Côté that it is up to the local MP to extend the invitations.

The Chairman: That is right.

Mr. Cyr: She said she was going to do it.

The Chairman: Now, there is one thing I would like to bring up with you. The Clerk is going to send out letters very soon inviting people to submit briefs which will have to be received at the latest by midnight on September 1. The briefs must be in Ottawa by that time in order that some of them may be translated, as the majority will be submitted in French and some of our colleagues are Anglophone. If these briefs are not translated, it is obviously much more difficult for them to work. That is why we want the briefs to be translated 27 days before committee meetings begin; that way, when they get there our colleagues will have some knowledge of the briefs.

Mr. Cyr: Before I close, Mr. Chairman . . .

The Chairman: Yes.

Mr. Cyr: ... I would like to make a suggestion regarding a debate which we had in this committee before departure for Newfoundland and Campbellton, namely, that the chairmen have sole responsibility for allowing the spouses of M.P.s to travel in the planes which will be rented to transport equipment, personnel and the M.P.s to Sherbrooke and Percé. Considering the number of places, the spouses of M.P.s will be able to travel with them, at no cost, although they will have to pay for their accommodation expenses in Sherbrooke and Percé.

The Chairman: According to the policy established by the House, on an occasion such as this, you are entitled to be accompanied by either a spouse or another designated person. I believe we were recently informed of this in a news bulletin sent out by Madam Chairman. So, there is no problem there! If you wish to take your spouse along, in your case, it will be quite simple, as she will already be there; but, as far as I know, there should be no difficulty if you wish to travel with your spouse.

Madam Beauchamp.

Mrs. Beauchamp-Niquet: In closing, Mr. Chairman, I would like to make a comment regarding the use of meeting time and agenda. On our trip last year, the meetings were, in my opinion, very well planned. We did not have any major

bien planifiées. On n'a pas eu de retard important, ni de ... en tout cas! Mais j'ai voyagé pour le compte de d'autres comités, et on a eu à déplorer malheureusement des emplois du temps trop chargés, des horaires trop serrés et où il fallait courir d'un endroit à l'autre, on arrivait toujours en retard! C'est tout simplement pour vous faire remarqer que même si le Comité n'a pas beaucoup de temps pour voyager, je pense qu'il y aurait peut-être lieu de prévoir un emploi du temps réaliste. De toute façon on ne sauve pas de temps à être toujours quand même à la dernière minute, et puis toujours en retard et à courir.

Le président: C'est ça!

Mme Beauchamp-Niquet: C'est tout simplement un appel que je veux faire à votre gros bon sens, monsieur le président...

Le président: D'accord.

Mme Beauchamp-Niquet: . . . et à celui du greffier.

Le président: Je pensais par exemple, à siéger de 9 h 00 à midi et de 15 h 00 à 18 h 00, les soirées étant libres.

Mme Beauchamp-Niquet: Oh, ce serait . . . !

Le président: Ou, si par exemple nous devons visiter une usine ou voir ce qui a été fait par le MEER, que l'après-midi soit pris pour ces visites-là et que l'on siège par exemple de 20 h 00 à 22 h 00 . . . mais pas tous les soirs! Je veux dire, un soir qui peut correspondre le mieux . . . Mais que l'on n'ait pas plus de 5 heures de réunion par jour.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci monsieur le président.

Le président: Parce que l'année dernière, il y a des jours où on a diégé de 9 h 00 à midi, de 14 h 00 à 18 h 00 et de 20 h 00 à 23 h 30. Franchement, ça c'est . . . beaucoup trop.

Alors, vous serez tous avisés et j'espère que vous allez planifier vos voyages. Il n'y a pas de problème en ce qui touche le voyage, du moins jusqu'à Sherbrooke, c'est-à-dire du départ de Sherbrooke pour la Gaspésie. Nous allons faire parvenir une lettre, qui est déjà écrite, au ministre de la Défense lui demandant de libèrer un avion à ce moment-là. Nous aimerions connaître, dans les meilleurs délais, vos intentions, si vous avez l'intention de voyager avec votre conjoint, et si c'est un avion de 10 passagers ou de 12 passagers et que l'on est 22, je pense qu'il faudra nous signifier dans les meilleurs délais si vous avez l'intention de voyager avec votre conjoint ou non.

• 1025

Une chose que je dois vous dire aussi, le greffier du Comité sera le même que l'année dernière, M. Robert Vaive, who was there last year. Malheureusement, notre greffier ne sera pas là. Et souhaitons que cette année on n'ait pas au beau milieu des audiences une grève des traducteurs. L'année dernière on avait eu une grève des traducteurs. Mr. Gass.

Mr. Gass: One question: Will we leave from Ottawa, or will it be left up to the members?

[Translation]

delays, nor.... Well, anyway! But I have travelled with other committees where, unfortunately, one could only deplore the fact that daily programs were much too full, time tables were too tight and we had to run from one place to the next, only to arrive consistently late! I simply wish to point out to you that even if the committee does not have much time for travel, I think it might be useful to plan timetables and schedules realistically. In any case, no time is saved by always arriving at the last moment, or being late or having to run constantly.

The Chairman: Yes, you are right.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I only with to appeal to your common sense, Mr. Chairman...

The Chairman: All right.

Mrs. Beauchamp-Niquet: . . . and to the Clerk's as well.

The Chairman: For instance, I thought the could sit from 9.00 a.m. till 12.00 p.m. and from 3.00 p.m. to 6.00 p.m., with evenings free.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Oh, that would be

The Chairman: Or, if we had to visit a factory or see what has been done by DREE, and the afternoon were taken up by these visits, we could, for instance, sit from 8.00 p.m. to 10.00 p.m., but not every night! In other words, one evening, the most appropriate one for such a meeting. But every attempt should be made not to schedule more than five hours of meetings per day.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. chairman.

The Chairman: Last year, there were days where we sat from 9.00 a.m. till 12.00 p.m. and from 2.00 p.m. till 6.00 p.m. and, again, from 8.00 p.m. till 11.30 p.m. That really is too much.

Accordingly, you will all be informed of arrangements and I hope that you will plan your trips. With respect to the trip, there is no problem at least as far as Sherbrooke, in other words, the departure from Sherbrooke for th Gaspé. A letter which has already been drafted is to be sent to the Minister of Defence asking him to provide an airplane at that point. Accordingly, we would like to find out as soon as possible whether you intend to travel with your spouse. If the plane only holds 10 or 12 passengers and there are 22 of us, we will certainly have to know as soon as possible whether or not you are intending to travel with your spouse.

Another thing which I must tell you is that the committee clerk will be Mr. Robert Vaive, the same one as last year. Unfortunately, our clerk will not be there. And let us hope that this year, the translators will not decide to strike right in the middle of our hearings. Last year, the translators went on strike. Monsieur Gass.

M. Gass: J'ai une question à vous poser: Devons-nous partir d'Ottawa ou cette décision est-t-elle à la discrétion des membres?

The Chairman: I believe the best thing to do would be to indicate to us as soon as possible when you will be leaving Charlottetown, we can complete arrangements. You do not have to go to Montreal, I believe? Oh yes, it is shorter from Montreal to Sherbrooke.

Mr. Gass: Right.

The Chairman: And from Montreal you have to take a bus to Sherbrooke. Now if you tell me the time of your arrival, there will be somebody there to pick you up. That is why we want to be sure of the arrival of everybody. To come to Sherbrooke, I think everybody will travel from Montreal.

Mr. Gass: How far is Sherbrooke from Montreal?

The Chairman: It is 80 miles. It is autoroute all the way.

Cela est une autre chose. Si vous voulez tous vous réunir à Montréal... partir de Montréal pour venir à Sherbrooke par autobus, il n'y a pas de problème.

M. Bachand: C'est ça le problème, parce que si on part de Sherbrooke à ce moment-là et que l'on s'en va à Gaspé, on revient où? Parce que si on part tous de Montréal, on peut tous revenir à Montréal peut-être.

M. Cyr: On peut laisser nos automobiles là.

M. Bachand: Laisser nos automobiles là ... Parce que si on s'en va en autobus à Sherbrooke, on prend l'avion militaire à Gaspé, puis de Gaspé on revient à Ottawa ... je ne sais pas, là.

Le président: Je pense que peut-être la meilleure façon serait que tous les membres du Comité arrivent à Montréal, disons, dimanche soir à 18 h 00. On prend l'autobus, et je pourrai m'organiser pour qu'il y ait quelque chose à Sherbrooke ce soir-là, quelque chose de léger, et le lendemain, on commence nos travaux.

Mais on pourrait tous se rencontrer à Montréal, puis on fera vérifier les heures d'arrivée des avions de l'Ouest et des Maritimes pour que disons à 18 h 00, 18 h 30 on soit tous à Montréal, et on partira de Montréal pour Sherbrooke. D'accord? Parfait!

We will see you in the fall in one of the most beautiful regions of Canada—we think. The meeting is adjourned.

[Traduction]

Le président: Je crois que la meilleure chose à faire serait de nous indiquer dès que possible la date de votre départ de Charlottetown afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires. Vous n'êtes pas obligé d'aller jusqu'à Montréal, je crois? Ah! oui, c'est plus court de Montréal à Sherbrooke.

M. Gass: C'est exact.

Le président: Et de Montréal, vous devez prendre l'autobus pour Sherbrooke. Alors, si vous me dites l'heure de votre arrivée, nous ferons en sorte que quelqu'un soit là pour vous rencontrer. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous voulons connaître à tout prix l'arrivée de tout le monde. Pour se rendre à Sherbrooke, je pense que tout le monde devra passer par Montréal.

M. Gass: Sherbrooke est à quelle distance de Montréal?

Le président: A 80 milles, mais c'est une autoroute.

That is another thing. If you all wish to meet in Montreal, that is, leave from Montreal and travel to Sherbrooke by bus together, this could be arranged.

Mr. Bachand: That is precisely the problem, because if we leave from Sherbrooke and then go to Gaspé, where will we be returning to? If we are all leaving from Montreal, then we can perhaps all go back to Montreal together.

Mr. Cyr: We could leave our cars there.

Mr. Bachand: Leave our cars there . . . You see, if we go to Sherbrooke by bus, then take a military plane to Gaspé, and then from Gaspé, go back to Ottawa . . . Well, I am not sure how it would work.

The Chairman: I think that perhaps the best way would be for all committee members to arrive in Montreal, say, Sunday night at 6.00 p.m. Then we could take the bus, and I could make plans for something in Sherbrooke that evening—something light—and the following day, we could begin our work.

We could all meet in Montreal, and of course we would check the arrival times of planes from the west and the Maritimes to ensure that it would be possible for everyone to be in Montreal by, say, 6.00 or 6.30 p.m. Then we could all leave for Sherbrooke together from Montreal. Does that sound acceptable? Perfect!

Alors, nous nous verrons cet automne dans l'une des plus belles régions du Canada à notre avis. La séance est levée.



Postes Canada Port payé

Third Troisième class classe

K1A 0S7

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Monday, October 5, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le lundi 5 octobre 1981

Président: M. Irénée Pelletier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee on

Procès-verbaux et témoignages du sous-comité des

DREE Programmes (Quebec)

of the Standing Committee on Regional Development

Programmes du MEER (Québec)

du Comité permanent de l'expansion économique régionale

RESPECTING:

Order of Reference relating to the study of Policies and Programmes of DREE in Quebec

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'étude des politiques et des programmes du MEER au Québec

WITNESSES

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81 Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981

SUB-COMMITTEE ON DREE PROGRAMMES (QUEBEC)

Chairman: Mr. Irénée Pelletier Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Messrs:

Bachand Beauchamp-Niquet (Mrs./M^{me}) Côté (Mrs./Mme)

Cyr Darling SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES DU MEER (QUÉBEC)

Président: M. Irénée Pelletier
Vice-président: M. Brian Tobin

Messieurs:

Gass Hargrave MacLellan McCuish Murphy Riis—(13)

(Quorum 7)

Le greffier du Sous-comité
Robert Vaive
Clerk of the Sub-committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 5 OCTOBRE 1981 (2)

[Texte]

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9 h 15 à SHERBROOKE (Québec), sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: MM. Bachand, Cyr, Darling, Gass, McCuish et Pelletier.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier. Du Ministère de l'Expansion économique régionale: M. Pierre Trottier. Du Cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale: M. Adéodat Murray.

Témoins: Du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est: Mme Estelle Gobeil, présidente, et MM. Roch Fortin, directeur général, et Miroslaw Sméreka, économiste. De l'Association des préfets de comtés de l'Estrie: M. Wells Coates, président, et Mme Johanne Trudel-Emanuelli, directeur. De l'Association touristique de l'Estrie: MM. Paul Labrecque, président, et Réjean Beaudoin, directeur général. De la Maison régionale de l'industrie: MM. Jacques Gauvin, vice-président, et Robert Dion, directeur général. De Fer de Lance: MM. Gérard Tousignant, président, Comité directeur, et Robert Routhier, président, Comité exécutif.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule nº 1).

Du consentement unanime, il est convenu,—Que M. Alexandre Cyr soit le vice-président intérimaire du Souscomité lors de ses audiences à Sherbrooke et Percé durant l'absence du vice-président, M. Tobin.

Les témoins font une présentation et répondent aux questions.

Le président autorise que le document intitulé «Recommandation supplémentaire», présenté par le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, soit imprimé en appendice aux procès-verbal et témoignages de ce jour. (Voir l'Appendice «QUEB-1»).

A 12 h 18, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI (3)

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 14 h 12 à SHERBROOKE (Québec), sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: MM. Bachand, Cyr, Darling, Gass, McCuish et Pelletier.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier. Du Ministère de l'Expansion économique régionale: M. Pierre Trottier. Du

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, OCTOBER 5, 1981
(2)

[Translation]

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 9:15 o'clock a.m., this day, in SHERBROOKE (Quebec), the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Sub-committee present: Messrs. Bachand, Cyr, Darling, Gass, McCuish and Pelletier.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Pierre Trottier. From the Office of the Minister of Regional Economic Expansion: Mr. Adéodat Murray.

Witnesses: From the Conseil régional de développement des Cantons de l'Est: Mrs. Estelle Gobeil, President, and Messrs. Roch Fortin, Director General and Miroslaw Sméreka, Economist. From the Association des préfets de comtés de l'Estrie: Mr. Wells Coates, President, and Mrs. Johanne Trudel-Emanuelli, Director. From the Association touristique de l'Estrie: Messrs. Paul Labrecque, President, and Réjean Beaudoin, Director General. From the Maison régionale de l'industrie: Messrs. Jacques Gauvin, Vice-President, and Robert Dion, Director General. From Fer de Lance: Messrs. Gérard Tousignant, Chairman, Steering Committee and Robert Routhier, Chairman, Executive Committee.

The Sub-committee resumed consideration of its Order of Reference from its Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings, Thursday, June 18, 1981, Issue No. 1).

By unanimous consent, it was agreed—That Mr. Alexandre Cyr preside as acting Vice-Chairman of the Sub-committee for its hearings in Sherbrooke and Percé during the absence of the Vice-Chairman, Mr. Tobin.

The witnesses made a statement and answered questions.

The Chairman authorized that the brief entitled "Additional Recommendation", submitted by the Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See appendix "QUEB-1").

At 12:18 o'clock p.m., the Sub-committee adjourned to 2:00 o'clock p.m.

AFTERNOON SITTING

(3)

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 2:12 o'clock p.m., this day, in SHERBROOKE (Quebec), the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Sub-committee present: Messrs. Bachand, Cyr, Darling, Gass, McCuish and Pelletier.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Pierre Trottier. From the Cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale: M. Adéodat Murray.

Témoins: De la Ville de Granby: MM. Paul-O. Trépanier, maire, Horace Boivin, commissaire industriel, et Bernard Beaudry, commissaire industriel adjoint. De la Commission industrielle de la Ville d'Asbestos: M. Serge Charland, commissaire industriel. De l'Association des commissaires industriels du Nord et la Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or: M. Pierre Ouellet, commissaire industriel. De l'Union des producteurs agricoles: MM. Marcel Mailloux, président intérimaire, et Yves Fréchette, directeur du développement. De la Fédération des producteurs de bois du Québec: M. Jacques Veilleux, vice-président. Du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue: MM. Hervé Roy, directeur général adjoint, et Roméo Julien, délégué du président. De la Ville de Lac-Mégantic, le Comité inter-municipal de promotion industrielle de la région de Lac-Mégantic, et la Chambre de commerce de Lac-Mégantic: MM. Michel Lafontaine, commissaire industriel, et Réal Gosselin, directeur général de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic. M. Jean-Jacques Dragon.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule nº 1).

Les témoins font une présentation et répondent aux questions.

A 18 h 50, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Office of the Minister of Regional Economic Expansion: Mr. Adéodat Murray.

Witnesses: From the City of Granby: Messrs. Paul-O. Trépanier, Mayor, Horace Boivin, Industrial Adviser, and Bernard Beaudry, Assistant Industrial Adviser. From the Commission industrielle de la Ville d'Asbestos: Mr. Serge Charland, Industrial Adviser. From the Association des commissaires industriels du Nord and the Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or: Mr. Pierre Ouellet, Industrial Adviser. From the Union des producteurs agricoles: Messrs. Marcel Mailloux, Acting President, and Yves Fréchette, Director for Development. From the Fédération des producteurs de bois du Québec: Mr. Jacques Veilleux, Vice-President. From the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue: Messrs. Hervé Roy, Assistant General Director, and Roméo Julien, representing the President. From the City of Lac-Mégantic, the Comité inter-municipal de promotion industrielle de la région de Lac-Mégantic, and the Chambre de commerce de Lac-Mégantic: Messrs. Michel Lafontaine, Industrial Adviser, and Réal Gosselin, Director General of the Chambre de commerce de Lac-Mégantic. Mr. Jean-Jacques Dragon.

The Sub-committee resumed consideration of its Order of Reference from its Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings, Thursday, June 18, 1981, Issue No. 1).

The witnesses made a statement and answered questions.

At 6:50 o'clock p.m., the Sub-committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Sous-comité

Robert Vaive

The substance of the Su

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique) Le lundi 5 octobre 1981

• 0910

Programmes du MEER (Québec)

[Texte]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames, messieurs, bonjour et bienvenue aux audiences publiques du Sous-comité sur les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale à Sherbrooke.

Permettez-moi, avant de présenter les premiers témoins de ce matin, de vous lire l'ordre de renvoi que nous avons reçu de la Chambre des communes, en date du 28 mai 1981.

Il est ordonné que lorsque le Comité aura reçu la permission d'ajourner d'un endroit à l'autre dans la province de Québec, premièrement, que le sous-comité qui sera constitué soit nommé Sous-comité sur les programmes du MEER, Québec; deuxièmement, qu'un sous-comité soit constitué comprenant le président, le vice-président et onze membres nommés par le président, après consultation habituelle avec les whips des différents partis; troisièmement, que le sous-comité soit autorisé à convoquer des personnes et à demander la production de documents, à siéger lorsque la Chambre siège et au cours de l'intersession, à faire imprimer de jour en jour les documents et témoignages lorsqu'il y a lieu et à autoriser le président à tenir des séances en l'absence de quorum, pour recevoir les témoignages et en autoriser l'impression, à ajourner d'un endroit à l'autre au Québec et que le personnel nécessaire accompagne le sous-comité et, dernièrement, qu'un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement soit désigné auprès du sous-comité.

C'est l'ordre de renvoi que nous avons reçu de la Chambre des communes le 28 mai. Il a été adopté à l'unanimité par la Chambre.

J'aimerais rappeler, non pas aux membres du Comité, puisqu'ils sont très au courant, mais à ceux qui viennent devant le Comité, c'est-à-dire les témoins, de même qu'à ceux qui sont dans la salle que les règlements qui régissent le sous-comité sont les mêmes que ceux qui régissent nos assemblées à Ottawa. C'est-à-dire que vous pouvez utiliser soit le français, soit l'anglais, pour vous adresser aux membres du sous-comité et que les membres du sous-comité peuvent également s'adresser aux témoins soit en français, soit en anglais.

Permettez-moi de vous présenter les membres du souscomité. A mon extrême droite se trouve le député de Missisquoi, M. André Bachand, qui est libéral; à sa gauche se trouve M. Stan Darling, qui est député de Parry Sound-Muskoka en Ontario; à mon extrême droite, se trouve M. Mel Gass, qui est député conservateur de Malpèque dans l'Île-du-Prince-Édouard; à sa droite, c'est M. Alexandre Cyr, député de Gaspé et, à la droite de M. Cyr, M. Lorne McCuish, député de Prince George-Bulkley Valley, en Colombie-Britannique.

Alors, nous avons le plaisir d'accueillir, comme premier témoin ce matin, le Conseil régional de développement des Cantons de l'est dont la présidente est M^{me} Estelle Gobeil. Elle est accompagnée du directeur général, M. Roch Fortin, et de

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus) Monday, October 5, 1981

[Traduction]

The Chairman: Order, please.

Good morning, ladies and gentlemen, and welcome to the public hearings of the Subcommittee on the Programs of the Department of Regional Economic Expansion in Sherbrooke.

Before introducing our first witnesses this morning, I will read you the order of reference we received from the House of Commons on May 28, 1981.

Ordered that after the Committee has received the permission to adjourn from place to place, the subcommittee to be constituted be named the Subcommittee on DREE Programs, Quebec; second, that a subcommittee be set up consisting of the Chairman, the Vice-Chairman, and eleven other members, to be appointed by the Chairman after the usual consultation with the whips of the various parties; third, that the subcommittee be empowered to send for persons and records, to sit while the House is sitting and during the intersession, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it and to authorize the Chairman to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, to adjourn from place to place in Ouebec, and that the necessary staff to accompany the subcommittee and finally that a research officer from the Library of Parliament be assigned to the subcommittee.

This is the order of reference that we received from the House of Commons on May 28. It was unanimously passed by the House.

For the benefit of those appearing before the Committee, and not for the members of the Committee as such, because they are familiar with our procedures, I would like to point out that the same regulations apply to the subcommittee meetings as apply to our meetings in Ottawa. In other words, you may use either French or English in speaking to the members of this Committee and they may speak to the witnesses in either French or English as well.

I would now like to introduce the members of the subcommittee. On my extreme right is the Liberal member for Missisquoi, Mr. André Bachand; on his left is Mr. Stan Darling, the member for Parry Sound-Muskoka in Ontario; on my extreme left is Mr. Mel Gass, the Conservative M.P. for Malpeque, Prince Edward Island; on his right is Mr. Alexandre Cyr, the member for Gaspé, and on Mr. Cyr's right is Mr. Lorne McCuish, M.P. for Prince George-Bulkley Valley in British Columbia.

We are pleased to welcome as our first witness this morning the Eastern Townships Regional Development Council. We have with us the Chairwoman, Mrs. Estelle Gobeil, and the Director General, Mr. Roch Fortin, and the council's economist, Mr. Miroslaw Smereka.

l'économiste du Conseil régional de développement, M. Miroslaw Smereka.

• 091:

Madame Gobeil, avant de vous donner la parole... We would like to remind the members of the committee that Mr. Brian Tobin, who is the vice-chairman of the committee, is not present, will not be able to attend, and consequently we do need a proposition to have a vice-chairman for the audiences here in Sherbrooke.

Mr. Bachand.

M. Bachand: Monsieur le président, je proposerais M. Alexandre Cyr comme vice-président.

Le président: Alors, M. Bachand, appuyé par M. Gass, que M. Cyr soit vice-président suppléant du comité.

La motion est adoptée.

Le président: Madame Gobeil, vous avez la parole.

Mme Estelle Gobeil (présidente, Conseil régional de développement des Cantons de l'Est): Monsieur le président et messieurs les membres du sous-comité sur les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, nous vous remercions d'avoir choisi de tenir des audiences publiques dans notre région qui, d'ailleurs, et vous l'avez constaté, est une région magnifique aux coloris féériques.

Ces audiences, dont le but est d'étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale au Québec, permettront de voir l'importance du rôle de la concertation régionale dans l'élaboration de la politique nationale.

Nous vous remercions de nous permettre d'y apporter notre contribution réfléchie.

Notre mémoire s'intitule *Le relèvement économique de l'Estrie:* relevons le défi! et, messieurs, je vous prie de croire que nous allons le relever. Nous souhaitons que les membres du sous-comité se penchent avec intérêt sur l'étude de son contenu.

Le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, en accord avec sa mission de développement socio-économique, est heureux d'apporter sa contribution aux audiences publiques du sous-comité sur les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale (Québec) dont le but est d'étudier l'impact des politiques et des programmes du MEER au Québec en vue de les améliorer.

A notre avis, les audiences sont d'un grand intérêt car elles permettront de saisir la complexité du ministère de l'Expansion économique régionale, facilitant en cela l'accessibilité des industriels et du milieu socio-économique en général à ses divers programmes et bénéfices. De plus, ces audiences nous offrent l'occasion de présenter aux membres du sous-comité ainsi qu'aux nombreux intervenants du milieu régional et du monde des affaires la problématique du développement économique en Estrie.

Nous nous proposons donc dans ce discours sur l'état de la région de dresser le portrait socio-économique de l'Estrie et d'offrir une synthèse des interventions du MEER dans notre région. Nous ferons suivre cet exposé d'une critique globale du

[Translation]

Before giving you the floor, Mrs. Gobeil... Je voudrais rappeler aux membres du Comité que M. Brian Tobin, vice-président du Comité, n'est pas parmi nous, ne pourra pas assister à nos réunions, et que, par conséquent, il nous faut proposer un vice-président pour les audiences ici, à Sherbrooke.

Monsieur Bachand.

Mr. Bachand: Mr. Chairman, I move that Mr. Alexandre Cyr be the Vice-Chairman.

The Chairman: Moved by Mr. Bachand, seconded by Mr. Gass, that Mr. Cyr be the Acting Vice-Chairman of the Committee.

The motion is carried.

The Chairman: Mrs. Gobeil, you have the floor.

Mrs. Estelle Gobeil (President, Eastern Townships Regional Development Council): Mr. Chairman and members of the Subcommittee on DREE Programs, we would like to thank you for deciding to hold public hearings in our region, which, as you have seen, is particularly beautiful at this time of year.

The purpose of these hearings is to study the impact of the policies and programs of the Department of Regional Economic Expansion in Quebec and they will allow us to see the importance of regional involvement in the preparation of national policy.

We thank you for giving us this opportunity to make a considered contribution.

Our brief is entitled Economic Recovery in the Eastern Townships: Let's Pick up the Challenge! Gentlemen, please rest assured that we will take up this challenge. We hope that the members of the subcommittee will read our brief carefully.

The Eastern Townships Regional Development Council, in accordance with its socio-economic development role, is pleased to appear at the public hearings of the Subcommittee on DREE Programs (Quebec) the purpose of which is to study the impact of DREE policies and programs in Quebec in order to improve them.

In our opinion, the hearings are particularly interesting because they will allow us to appreciate the complexity of the Department of Regional Economic Expansion, and this will facilitate the access of businessmen and the socio-economic community in general, to the various programs and benefits offered by the department. These hearings are also an opportunity for us and for many regional groups and representatives from the business community to present to the members of the subcommittee the problems inherent in the economic development of the Eastern Townships.

In our presentation, we will therefore be sketching a socioeconomic picture of the Eastern Townships and summarizing DREE's activities in our region. We will then make some constructive criticism of the department and some general

ministère et nous le ferons d'une façon positive. Nous formulerons également certaines recommandations d'ordre général, laissant à la responsabilité des différents secteurs l'analyse et les revendications qui leur sont propres.

Voici donc le portrait socio-économique de l'Estrie. La connaissance du portrait socio-économique d'une région est très importante lorsque vient le temps de bâtir les stratégies de son développement et d'analyser les diverses demandes des industriels sous les divers angles de la formation de la maind'œuvre, de la répartition sectorielle, des infrastructures et autres.

Parlons d'abord de la démographie. Durant la période s'échelonnant de 1961 à 1976, l'Estrie connaissait, avec un taux de 8.5 p. 100, une croissance démographique inférieure à celle de la province, laquelle s'établissait à 15.6 p. 100. Ainsi, la population de l'Estrie passa de 210,000 personnes en 1961 à 229,600 en 1976. La population de l'Estrie, qui comptait 4 p. 100 de la population québécoise en 1961, n'en représentait plus que 3.7 p. 100 en 1976. Cette baisse relative de notre population s'explique par un bilan migratoire estrien négatif, lequel est particulièrement caractérisé par le départ des jeunes, affectant ainsi dangereusement la structure d'âge de notre population. En effet, l'âge de notre population est passé entre les années 1961 et 1971 de 26.9 à 29.4 ans. Ce phénomène de vieillissement, lié à une forte baisse de la natalité accompagnée d'un bilan migratoire négatif, marque notre région de façon certaine.

• 0920

D'autre part, il est important de noter que 80 p. 100 de notre population se localise dans les comtés de Sherbrooke, Richmond et Stanstead, soit l'ouest de notre région, ce qui laisse voir les importants problèmes de développement des sous-régions.

Pour ce qui est du travail et de la main-d'œuvre, en 1980, la population active de l'Estrie s'établissait à 106,000, soit 3.6 p. 100 de la population active du Québec. Toutefois, pendant ce temps, le nombre de chômeurs s'accrût et, en 1980, on dénombrait dans notre région plus de 11,000 chômeurs et chômeuses.

Durant les années 1975 et 1980, le revenu personnel disponible *per capita* progressa, passant de \$3,273 à \$6,149. Malgré cette faible progression, l'Estrie demeurait toutefois l'un des enfants pauvres du Québec, car elle était au 9° rang des 10 régions administratives du Québec. Au chapitre du revenu, notons que le salaire hebdomadaire moyen pour l'ensemble des industries s'établissait, en novembre 1980, à \$264.64, soit 81.2 p. 100 du salaire provincial.

J'aborde maintenant la répartition sectorielle. L'économie diversifiée de la région fait nécessairement appel à une maind'œuvre expérimentée et, en Estrie, en 1979, la proportion des travailleurs œuvrant dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire s'établissait respectivement à 8.9 p. 100, 30 p. 100 et 61.1 p. 100.

Les travailleurs du secteur primaire sont particulièrement concentrés dans les mines (surtout l'amiante), la forêt et l'agriculture.

[Traduction]

recommendations, and leave it up to the various sectors to go into more detail on their specific demands.

I will now proceed with the socio-economic picture of the Eastern Townships. Knowledge of the socio-economic situation of a region is very important in establishing development strategies and analyzing requests from businessmen for such things as manpower training, sectoral distribution, infrastructures and so on.

Let us begin by examining the population of the region. From 1961 to 1976, the population growth of the Eastern Townships was only 8.5 per cent, as compared to the provincial figure of 15.6 per cent for the same period. Consequently, the population of the Eastern Townships went from 210,000 in 1961 to only 229,600 in 1976. In 1961, the population of the Eastern Townships accounted for 4 per cent of the Quebec population, whereas in 1976 it accounted for only 3.7 per cent of the total. This relative drop in our population is explained by the fact that there are more people leaving the region than there are coming in. This is particularly true of young people and have a dangerous effect on the age structure of our population. In fact, the average age of our population went from 26.9 in 1961 to 29.4 in 1971, the aging of the population, linked with a sharp drop in the birth rate and with the outflow of the population, is having a distinct impact on our region.

It is also important to note that 80 per cent of our population is located in the counties of Sherbrooke, Richmond and Stanstead, which are located in the western part of the region. This means that there are serious development problems in certain sub-regions.

As regards labour and manpower, in 1980, the Eastern Townships had a labour force of 106,000, or 3.6 per cent of the Quebec labour force. However, the number of unemployed was increasing, and in 1980, there were more than 11,000 people unemployed in our region.

Between 1975 and 1980, the personal disposable income per capita went from \$3,273 to \$6,149. Despite this slight increase, the Eastern Townships nevertheless remained one of the poor relatives of Quebec, placing ninth among the 10 administrative regions in the province. It should also be pointed out that the average weekly wage for all industries in November 1980 was \$264.64, which was only 81.2 per cent of the provincial figure.

I come now to the topic of distribution by sector. The diversified economy of the region necessarily calls for an experienced labour force, and in 1979, the Eastern Townships, 8.9 per cent of the labour force worked in the primary sector, 30 per cent in the secondary sector and 61.1 per cent in the tertiary sector.

Jobs in the primary sector are concentrated mainly in the mines (particularly asbestos), forests and agriculture.

Entre les années 1971 et 1979, le secteur secondaire a connu un déclin relatif, n'occupant plus que 30 p. 100 de l'emploi comparativement à 35. p. 100. Les secteurs traditionnels, toutefois, demeurent très importants: sur un total de 18,985 emplois manufacturiers en 1977, 38.3 p. 100 se retrouvent dans les secteurs aliments et boissons, textile et habillement et 11 p. 100 dans le secteur papier. De plus, en 1977, la valeur des livraisons manufacturières totalisait 966.9 millions de dollars, dont 40.2 p. 100 provenaient des secteurs aliments et boissons, textile et vêtement et 15.9 p. 100 du secteur papier. Enfin, en termes de valeur ajoutée, l'Estrie fournit 438.3 milions de dollars, dont 34 p. 100 proviennent des trois premiers secteur mentionnés ci-haut et 14.4 p. 100 du secteur papier. En 1978, la valeur ajoutée totalisait 493 millions de dollars, soit 3.56 p. 100 de la valeur québécoise. Néanmoins, en Estrie, c'est le secteur tertiaire qui domine en termes d'emplois avec un chiffre de 58,656, soit 61.1 p. 100 de l'emploi en 1979. Ce secteur peut se diviser en quatre sous-secteurs: le sous-secteur transports, communications et utilités publiques fournit 9.1 p. 100 (en 1979) des emplois du secteur tertiaire; le sous-secteur commerce, finances, assurances en fournit 31.4 p. 100, les services 52.7 p. 100 et l'administration publique 6.9 p. 100.

• 0925

Parlons maintenant du ministère de l'Expansion économique régionale au Québec et en Estrie. Au cours de l'année financière 1979-1980, les dépenses du ministère au Québec se sont élevées à 179.1 millions de dollars, dont environ 118.6 millions furent consacrés aux activités reliées aux ententes auxiliaires et 53.4 millions aux subventions à l'industrie.

Plus d'une douzaine d'ententes auxiliaires entre le Québec et le Canada ont été signées depuis 1974.

Les subventions à l'industrie sont versées dans le cadre d'un programme fédéral composé de quatre éléments: la Loi sur les subventions au développement régional, la zone spéciale de Montréal, la zone spéciale des Îles-de-la-Madeleine et le programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement. En Estrie, les engagements du ministère (dépensés et non dépensés) s'élevaient au 31 juillet 1981 à 80 millions de dollars; cette somme se ventilait dans sept programmes.

Dans l'état actuel des choses, le seul programme du ministère qui pourrait connaître une croissance en Estrie serait celui administré en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional.

Au sujet de ce dernier programme, 295 dossiers couvrent l'intervention du ministère effectuée entre 1967 et 1981. Il faut noter qu'entre le 1er janvier 1976 et le 31 juillet 1981, le ministère administra 191 de ces dossiers, entraînant des investissements totaux de \$104,335,000, dont des subventions du MEER s'élevant à \$22,819,000. Ces 191 dossiers devraient avoir favorisé la création de 4,090 emplois directs.

La critique: le ministère offre aux provinces et aux Canadiens un grand nombre de programmes, mais on a pu constater, selon cette analyse, que sept programmes seulement sont administrés en Estrie. De ce nombre, seule la composante L.S.D.R., c'est-à-dire la Loi sur la subvention au développe-

[Translation]

Between 1971 and 1979, there was a relative decline in the secondary sector which fell from 35 per cent to 30 per cent. However, the traditional sectors remained very important. Of a total of 18,985 manufacturing jobs in 1977, 38.3 per cent were in the food and beverage, textile and clothing sectors, and 11 per cent in the paper sector. Moreover, in 1977, the total value of manufactured goods delivered was \$966.9 million, 40.2 per cent of which came from the food and beverage, textile and clothing sectors, and 15.9 per cent of which came from the paper sector. Finally, in terms of value added, the Eastern Townships account for \$438.3 million, 34 per cent of which is provided by the first three sectors mentioned above and 14.4 per cent of which is provided by the paper sector. In 1978, the value added totalled \$493 million or 3.56 per cent of the Quebec figure. Nevertheless, most jobs in the Eastern Townships are in the tertiary sector. In 1969, the figure was 58,656, or 61.1 per cent of all jobs. The tertiary sector can be broken down into four subsectors: the transportation, communication and public utilities subsector accounted for 9.1 per cent of the jobs in 1979; the commerce, finance and insurance subsector accounted for 31.4 per cent; the services subsector 52.7 per cent and the public administration subsector 6.9 per cent.

Let us now turn to the question of DREE in Quebec land in the Eastern Townships. During the 1979-80 fiscal year, the department's expenditure in Quebec totalled \$179.1 million, \$118.6 million of which were spent on activities related to the subsidiary agreements and \$53.4 million on industrial incentives.

More than a dozen subsidiary agreements between Quebec and Canada have been signed since 1974.

The industrial incentives come under a federal program composed of four parts: the Regional Development Incentives Act, the Montreal special area, the Magdalen Islands special area land and the special investment tax credit program. In the Eastern Townships, the department had committed a total of \$80 million (spent and not spent), as of July 31, 1981. This amount was distributed among seven programs.

In the present context, the only DREE program that could be expanded in the Eastern Townships is the one administered under the Regional Development Incentives Act.

Between 1967 and 1981, there were 295 projects under this program. Between January 1, 1976 and July 31, 1981, the department administered 191 of these projects and this involved a total investment of \$104,335,000, \$22,819,000 of which were in the form of DREE grants. These 191 projects were to have promoted the creation of 4,090 direct jobs.

I come now to our criticism. The department offers the provinces and Canadians generally a number of programs, but as we have pointed out in our presentation, only seven of the programs are administered in the Eastern Townships. Of these, only the RDIA program seems to be growing. However,

ment régional, semble conserver, comme on l'a vu, une certaine croissance. Toutefois, l'entente auxiliaire sur le développement touristique ne nous apporte pas les résultats anticipés en ce qui regarde la modernisation du musée de Sherbrooke et il faudrait réaliser, dans le cadre de la même entente, le projet de la station touristique internationale dans la région Magog-Orford, telle que prônée par l'Association touristique de l'Estrie.

En ce qui a trait à l'entente auxiliaire sur le développement agricole, celle-ci est beaucoup trop restreinte en ce qui regarde notre région; elle ne porte que sur le réaménagement foncier, et la définition de cet ensemble que l'on retrouve dans les documents du MEER est à ce point vague qu'on a peine à saisir la réalité d'une telle mesure.

D'autre part, et cela est également soulevé dans le mémoire du Bureau des préfets de comtés, l'entente-cadre Québec-Canada qui se trouve à la base de l'intervention du MEER n'accorde pas la place importante qui leur revient aux Corporations municipales.

En ce qui concerne la Loi sur les subventions au développement régional, plusieurs lacunes importantes existent.

• 0930

D'abord, la loi, en favorisant la diversification industrielle par l'action des montants maxima accordés aux agrandissements d'établissements en vue de la fabrication de nouveaux produits comparativement aux agrandissements sans nouveaux produits, ne tient pas compte des problèmes que la diversification impose aux petites et moyennes entreprises et au recyclage de la main-d'œuvre régionale. En effet, d'un côté, la diversification d'une petite et moyenne entreprise crée des problèmes au niveau des flux d'achats et des ventes en multipliant les branches d'activités de l'établissement. D'un autre côté, l'apparition d'un nouveau produit nécessite le recyclage de la main-d'œuvre régionale en vue de la restructuration industrielle essentielle au dynanisme de la région. Et malheureusement, la compasante à la Loi sur les subventions au développement régional ne comporte aucun mécanisme visant à favoriser une concertation avec les organismes provinciaux et fédéral d'aide à l'emploi et au perfectionnement de la main-d'œuvre.

La composante de la Loi sur les subventions au développement régional vise à favoriser les possibilités d'emploi productif. Or, des subventions versées pour la modernisation et l'agrandissement d'un établissement, parce qu'elles sont calculées en rapport avec le coût d'immobilisation approuvé seulement, ne font qu'abaisser le prix relatif du capital rendant ainsi la main-d'œuvre plus dispendieuse et moins en demande. Cela est contraire à l'objectif de relèvement social contenu dans la loi.

En terminant le point, je dois signaler que nous rejoignons dans nos commentaires sur la composante de la Loi sur les subventions au développement régional ceux mis de l'avant par la Maison régionale de l'industrie.

Voici la partie sûrement très importante des recommandations,

[Traduction]

the subsidiary agreement on tourism development has not produced the expected results regarding the modernization of the Sherbrooke Museum. Moreover, this agreement should be applied to the international tourist centre project in the Magog-Orford region, as advocated by the Eastern Townships Tourism Association.

As regards the subsidiary agreement on agricultural development, it is much too restricted for our region. It relates only to land-use adjustment, and DREE's definition of this concept is so vague that it is difficult to understand what is meant by such a measure.

In addition, and this point is also made in the brief presented by the Bureau des préfets de comté, the Quebec-Canada general development agreement on which DREE's activities are based does not give enough importance to municipal corporations.

A number of serious problems exist regarding the Regional Development Incentives Act.

First of all, by encouraging industrial diversification through maximum amounts granted for the enlargement of firms for the manufacture of new products within comparison to the enlargement of firms without new products, the Act does not take into consideration the problems that diversification poses for small and medium-sized firms and for regional manpower retraining. In fact, on the one hand, diversification in a small or medium-size firm creates problems in the flow of purchases and sales by multiplying the firms areas of activity. Also, the appearance of a new product requires regional manpower retraining in keeping with the industrial restructuring which is essential to the vitality of the region. Unfortunately, the relevant portion of Regional Development Incentives Act does not include any mechanism to encourage co-ordination between the provincial and federal organizations involved in employment assistance and manpower training.

This portion of the Regional Development Incentives Act aims to promote opportunities for productive employment. However, since grants for modernizing and enlarging a firm are calculated in relation to the approved capitalization cost alone they only lower the relative cost of the capital, thus making the manpower more expensive and less in demand. This is contrary to the goal of social assistance contained in the Act.

In conclusion, I would like to point out that we concur in the comments put forward by the Maison régionale de l'industrie with respect to the Regional Development Incentives Act.

The following are certainly the most important part of its recommendations.

On a vu que le programme général de subvention au développement régional et qui comporte quatre volets dépassait le cadre restreint de sa composante, c'est-à-dire la Loi sur les subventions au développement régional. D'autres composantes importantes, comme le programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement et celui portant sur les zones spéciales, ne reçoivent aucune application en Estrie.

Messieurs les membres du sous-comité, j'aimerais que vous souligniez cette phrase importante. Le programme de crédit d'impôt favorise l'essor industriel dans les régions les plus sérieusement touchées par les disparitions régionales; or, l'Estrie figure actuellement au neuvième rang des régions administratives du Québec en ce qui regarde le revenu personnel disponible per capita et elle n'est pas désignée pour les fins de l'administration de ce programme.

Le portrait socio-économique, dévoilé au début de notre exposé montre bien le dynamisme potentiel de l'Estrie, mais il confirme aussi la nécessité de l'intervention incitative du ministère.

Il nous faut aussi ajouter que le ministère a créé des programmes régionaux spéciaux; nous parlons des zones spéciales, desquelles l'Estrie est exclue. Actuellement, les zones spéciales administrées sont Montréal et les Îles-de-la-Madeleine. L'application d'un semblable programme de zone spéciale en Estrie permettrait à notre population de s'engager résolument sur la voie du développement régional intégré.

Nous recommandons donc pour l'Estrie l'application d'un programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement. Et nous recommandons également l'application d'un programme de zone spéciale.

En plus de favoriser l'expansion économique de la région et notre relèvement social, l'application de ces mesures permettrait de façon plus spécifique de voir à l'amélioration de notre infrastructure en matière de recherche et de développement.

• 0935

De plus, l'application de ces mesures, parce qu'elles visent le renforcement de notre potentiel économique et touristique, devrait contribuer de manière incitative à la modernisation et à la rationalisation de notre réseau ferroviaire. Cela aussi c'est à souligner, monsieur le président!

Conclusion: Longtemps, les gouvernements et les organisations se sont privés de véritables stratégies industrielles, mais aujourd'hui, il nous faut éviter la guerre des stratégies et favoriser plutôt la concertation des secteurs industriels et exiger une meilleure coordination et une simplification des nombreux programmes offerts par les gouvernements provincial et fédéral. Naturellement, cette révision ne pourra se faire qu'en accentuant la décentralisation des instances décisionnelles relatives à l'investissement industriel ainsi qu'à l'aménagement du territoire et des ressources, et elle ne saurait être faite sans la collaboration institutionnelle des organismes régionaux para-publics voués au développement. Cette dernière collaboration permettra de préciser l'importance de l'activité économique du gouvernement fédéral dans les régions et elle pourra orienter une meilleure répartition des actifs et des ressources

[Translation]

We have seen that the general regional development incentives program, which contains four different aspects, already exceeds the restrictive framework of its founding Act, the Regional Development Incentives Act. Other important components, such as the special tax credit program for investment and the creation of special zones will not be applied in the Eastern Townships.

Gentlemen of the subcommittee, I would like you to underline this important sentence. The tax credit program encourages industrial development in those regions which have been most seriously affected by regional decline; the Eastern Townships is currently ninth on the list of Quebec administrative regions with respect to available per capita income and it has not been mentioned in the administration of this program.

The socio-economic picture which was sketched at the beginning of this presentation clearly illustrates the potential vitality of the Eastern Townships but it also underlines the need of incentives from the department.

We should also add that the department has created special regional programs; that is, special zones, from which the Eastern Townships has been excluded. At the present time, the special zones being administered are Montreal and the Magdalen Islands. A similar special zone program in the Eastern Townships would enable our population to become solidly involved in integrated regional development.

We therefore recommend that the Eastern Townships have a special tax credit program for investment. We also recommend that a special zone program be implemented.

Besides fostering regional economic expansion and social recovery, these measures would also enable us to improve our infrastructure for research and development in a more concrete manner.

Moreover, since these measures aim to reinforce our economic and tourism potential, their application should provide incentives for the modernization and careful planning of our railway network. This must also be emphasized, Mr. Chairman.

Conclusion: For a long time governments and organizations have not had true industrial strategies. We must now avoid conflicting strategies and encourage agreement throughout the industrial sector. We must require better co-ordination and simplification of the many programs offered through the provincial and federal governments. Clearly, this change can only be accomplished by emphasizing the decentralization of decision-making authority with respect both to industrial investment and territorial and resource development. This cannot be done without the co-operation of regional parapublic development agencies. Their co-operation will enable us to highlight the importance of federal government economic activity in the regions and it may pave the way for a better distribution of national assets and resources and assist in combatting regional disparities.

de l'État entrepreneur aux fins de combattre les disparités régionales.

Il est important de veiller à une décentralisation des interventions du MEER dans les nouveaux programmes qui font suite aux investissements infrastructurels concernant, maintenant, l'expansion des entreprises, leur modernisation, ainsi que l'aide à l'exportation. Ces programmes devront prendre en compte les configurations régionales.

Plus particulièrement, en ce qui concerne l'Estrie, on peut s'attendre à des investissements massifs dans le textile et le vêtement de la part du ministère de l'Expansion économique régionale et du ministère de l'Industrie et du Commerce par le biais de la nouvelle agence spéciale sur le textile et le vêtement. Cette agence qui doit répondre au défi de l'adaptation aura un rôle régional à la mesure de l'importance de l'industrie textile en région. Formé de dirigeants du monde des affaires, ce nouveau service central pour la modernisation, la restructuration, le phasing out de cette industrie, disposera d'un budget national de 250 millions de dollars réparti sur 5 ans. Cette agence devra travailler en étroite collaboration avec les dirigeants patronaux, syndicaux, régionaux et municipaux de notre région.

Par ailleurs, le dynamisme de l'industrie textile et du vêtement ne devrait pas entraîner une diminution de la représentation décentralisée du MEER en région car beaucoup d'autres volets du développement économique restent encore à faire. C'est d'ailleurs pourquoi nous demandons que la région de l'Estrie soit désignée comme zone spéciale et qu'elle soit sujette aux bénéfices du programme de crédit d'impôt, car les investissements privilégeront le recherche et le développement et l'innovation sous toutes ses formes. A notre avis, cet effort renferme l'énergie de la relance économique en Estrie.

Nous devons stimuler le synamisme régional et doter la région de mécanismes utiles à sa cohésion économique, et nous voulons prévoir l'importance d'une certaine décentralisation et de la connaissance préalable des stratégies industrielles du gouvernement fédéral.

• 0940

Monsieur le président, messieurs les membres du Souscomité, nous avons essayé de résumer deux documents que vous avez actuellement entre les mains: le mémoire de base et les notes complémentaires, qui sont très révélateurs de l'image de notre belle et grande région. Nous avons voulu surtout attirer votre attention sur une critique positive que nous faisons sur les recommandations. J'ai l'assurance, monsieur le président, et messieurs les membres du Sous-comité, parce que je suis une femme d'espérance, j'ai la conviction, dis-je que vous prendrez bonne note de nos recommandations et je vous dis merci au nom des Estriens.

Le président: Merci, madame Gobeil pour cet excellent mémoire. J'ai sur ma liste deux députés qui désireraient poser des questions. D'abord, monsieur Bachand.

M. Bachand: Merci, monsieur le président. Je dois dire d'abord que je me sens presque chez moi à Sherbrooke parce que j'y ai vécu quatre ans, lors de mes études de droit à

[Traduction]

It is important to ensure decentralization of DREE interventions in new programs which arise from infrastructure investment for the expansion and modernization of these firms as well as exporting assistance. These programs must take regional particularities into consideration.

With respect more specifically to the Eastern Townships, we can expect large investments in the clothing and textile industry by the Department of Regional Economic Expansion and the Department of Industry, Trade and Commerce through the new special clothing and textile agency. This agency will play a role in the region in proportion to the size of the textile industry in that region and it must be adaptable. This new central service to modernize, restructure and phase out the industry is composed of leaders from the business world and will have a national budget of \$250 million spread over 5 years. The agency must work in close co-operation with leaders in management, the unions, the regions and the municipalities in our region.

Moreover, these changes in the textile and clothing industry should not bring about a decrease in the decentralized representation by DREE into the regions because there are many other facets of economic development to be carried out. This is why we are asking that the Eastern Townships be designated as a special zone and that it benefit from the tax credit program since these investments encourage research, development and innovation of all kinds. In our opinion, this will give the economy in the Eastern Townships a new impetus.

We must stimulate regional vitality and provide the region with the mechanisms necessary for its economic cohesiveness. We wish to emphasize the importance of some decentralization and a prior knowledge of the federal government's industrial strategy.

Mr. Chairman, members of the subcommittee, we have attempted to summarize two documents which you now have in hand—the basic brief and the supplementary notes—which are very indicative of the image of our large and beautiful region. We especially wished to draw your attention to the positive comments that we made on the recommendations. I am certain, Mr. Chairman, and members of the subcommittee, since I am a woman who thinks positively, as I was saying, I am convinced that you will take careful note of our recommendations and I would like to thank you in the name of people from the Eastern Townships.

The Chairman: Thank you, Mrs. Gobeil, for your excellent brief. There are two MPs on my list who wish to ask questions. First of all, Mr. Bachand.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman. First of all I would like to say that I feel almost at home in Sherbrooke because I lived here for four years when I was studying law at

l'Université de Sherbrooke; de plus, mon comté finit à Magog et Omerville qui sont dans l'Estrie. Disons que M^{me} Gobeil nous a fait un intéressant portrait socio-économique de la région; on pourrait en sortir plusieurs éléments mais il y en a un en particulier qui me touche parce qu'il concerne aussi mon comté qui est à côté. J'ai toujours envie de dire qu'Orford est dans mon comté même s'il est de l'autre côté de l'autoroute; la région d'Orford, c'est le développement touristique. A la page 9, vous dites que l'entente auxiliaire, sur le développement touristique ne nous apporte pas les résultats anticipés en ce qui concerne la modernisation du Musée du Séminaire de Sherbrooke; il faudrait réaliser dans l'accord de la même entente le projet de station touristique internationale dans la région Magog-Orford.

D'après vous, pourquoi les ententes auxiliaires sur le tourisme n'ont-elles pas donné les résultats escomptés?

Le président: Madame Gobeil.

Mme Gobeil: Merci, monsieur le président. Je suis allée trop vite, mais je suis habituée à aller vite. Et je m'en excuse, monsieur le président.

Je voudrais dire à M. le député que sur ce point précis, vu que le CRD est un organisme de concertation et que dans les organismes membres qui le constituent, il y a l'Association touristique de l'Estrie, je préférerais que cette question soit reportée à plus tard, non pas parce que je ne suis pas capable de répondre, (étant donné que je suis la première vice-présidente de l'Association touristique de l'Estrie), mais je préférerais que ce soit l'Association touristique de l'Estrie qui y réponde lorsqu'elle présentera son mémoire.

Le président: L'Association touristique de l'Estrie, monsieur Bachand, doit présenter . . . Il est le troisième sur la liste de ce matin, alors, peut-être pouvez-vous réserver cette question-là pour plus tard. Avez-vous une autre question à poser?

M. Bachand: Dans un autre genre d'idées, vous recommandez à un certain moment pour l'Estrie l'application du programme de crédit d'impôt spécial à l'investissement.

Dans cet ordre d'idées-là, ne croyez-vous pas que le crédit d'impôt à l'investissement que vous proposez devrait tenir compte aussi du nombre d'emplois créés à ce moment-là, parce qu'autrement, il pourrait y avoir une réduction du facteur main-d'œuvre?

Mme Gobeil: Monsieur le président, étant donné que je me suis fait accompagner de deux charmants collègues, je veux leur donner la chance de parler; je vous demanderai donc la permission de céder la parole à mon directeur général.

Le président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: Je vous remercie, monsieur le président. Le programme des crédits d'impôt spécial est très important parce qu'il permet d'abord aux industriels qui investissent dans la fabrication ou la transformation, de déduire 50 p. 100 de leurs coûts d'investissement et de le déduire de leur impôt fédéral à payer, ce qui est de fait très considérable. Cependant, il faut se rappeler que l'objectif de la Loi sur le développement régional, c'est précisément de prévoir la création d'emplois productifs, et en ce sens-là, votre question est très pertinente; mais si nous voulons envisager le problème dans son sens large, nous devons

[Translation]

the University of Sherbrooke. Moreover, my riding ends at Magog and Omerville which are in the Eastern Townships. Mrs. Gobeil has given us an interesting socio-economic picture of the region; I might mention several factors but there was one in particular which affects me because it concerns my riding which is next door. I always have a desire to say that Orford is in my riding even if it is on the other side of the autoroute. The Orford region is concerned with tourism development. On page 9 you say that the subsidiary agreement on tourism development does not furnish the anticipated results with respect to modernizing the Musée du Séminaire de Sherbrooke, that we mut include, in the same agreement, the proposed international tourist centre in the Magog-Orford region.

Why, in your opinion, have the subsidiary agreements on tourism not given the hoped-for results?

The Chairman: Mrs. Gobeil.

Mrs. Gobeil: Thank you, Mr. Chairman. I went too quickly but I am used to going quickly, so please excuse me, Mr. Chairman.

On this specific point I want to say to the member that since the RDC is an umbrella agency and one of its members is the Association touristique de l'Estrie, I would prefer that this question be dealt with later; not because I do not feel capable of answering (since I am the first Vice-Chairman of the Association touristique de l'Estrie), but I would prefer that the Association touristique de l'Estrie answer this question when it presents its brief.

The Chairman: Mr. Bachand, the Association touristique de l'Estrie is to present . . . It is the third on the list this morning, so perhaps you could reserve this question for later. Do you have another question to ask?

Mr. Bachand: On a different topic, you recommend at one point in your brief that the Eastern Townships benefit from the special tax credit program for investment.

Along this line, do you not think that the tax investment credit that you propose should also take into consideration the number of jobs created at that time, otherwise there might be a reduction in the manpower factor?

Mrs. Gobeil: Mr. Chairman, since two charming colleagues have accompanied me I would like to give them the opportunity to speak; I am therefore asking permission to turn the question over to my director-general.

The Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: Thank you, Mr. Chairman. The special tax credit program is very important because it permits manufacturers who invest in manufacturing or processing to deduct 50 per cent of their investment costs from their payable federal tax, which is certainly very considerable. However, it must be remembered that the objective of the Regional Development Incentives Act is to create productive employment and in that respect your question is very pertinent; however, if we wish to look at the problem from its larger perspective, we must bear in mind the diversification of sectors, in the Eastern Townships

prendre en ligne de compte, en Estrie particulièrement, la diversification des secteurs. On sait que 8.9 p. 100 de la population se situe dans le secteur primaire; 30 p. 100 de la population active, dans le secteur secondaire, et plus de 60 p. 100 dans le secteur tertiaire. C'est donc dire que si l'on veut augmenter la valeur ajoutée qui est créée en Estrie, il va absolument falloir accentuer notre secteur secondaire, qui est de fait le plus créateur d'argent. Donc, c'est un point très important.

D'autre part, quand nous regardons la Loi sur les subventions au développement régional, dans le cadre de sa composante LSDR, qui permet aux entreprises de recevoir des subventions, il y a deux cas qui avaient été distingués. Dans le cas de la création d'un nouveau produit, par exemple, qui est le cas le plus fréquent, pour ce qui est des subventions de votre ministère, on prend en compte à la fois l'investissement en capital et le nombre d'emplois directs créés. Donc, à ce moment-là il n'y a aucun problème. Dans le cas où il n'y a pas de création de nouveaux produits, mais où il y a agrandissement d'entreprise on ne tient pas compte justement des emplois créés dans l'attribution des montants maxima de subvention. Et si aujourd'hui nous demandons qu'il y ait un crédit d'impôt spécial pour la région de l'Estrie, c'est que ceci permettrait à l'Estrie de renforcer sa structure industrielle de transformation ou de fabrication. Nous ne sommes pas allés en détail dans notre recommandation, mais nous pensons que dans les cas où l'entreprise est réellement en difficulté on ne devrait pas tenir compte du nombre d'emplois créés; mais si nous demandons un programme de crédit d'emploi, il doit être aussi accompagné d'un programme de zone spéciale qui elle assure le renouveau industriel grâce à la recherche ou au développement qui peuvent être fortement financés par le programme de zone spéciale. Et c'est dans ce sens que les bénéfices tirés du programme de zone spéciale vont compenser l'aide à l'entreprise de fabrication ou de transformation qui elle n'aurait pas d'encouragement à créer immédiatement l'emploi, mais le renouveau créé par l'autre investissement va générer un emploi dans le renouveau et nous conserverons et augmenterons même l'accélération du nombre de création d'emplois.

• 0945

C'est pourquoi notre recommandation doit être saisie dans son sens global, soit la nécessité du crédit d'impôt pour l'Estrie qui permet d'obtenir 50 p. 100 de réduction sur notre impôt payable; et d'autre part, désignation d'une zone spéciale qui permet de mettre à profit les ressources de recherche à l'université. Et éventuellement, grâce à l'établissement de l'agence spéciale sur le textile et le vêtement peut-être d'acheter des brevets d'invention de l'université et les mettre actuellement en fabrication et en production dans l'Estrie de manière à contribuer à la création d'emplois nouveaux et d'emplois modernes. Dans ce sens, nous pensons que notre recommandation favorise le véritable essor de l'Estrie, mais pas uniquement dans un secteur spécifique. Je vous remercie.

Le président: Monsieur Cyr, suivi de M. Gass.

[Traduction]

in particular. We know that 8.9 per cent of the population falls in the primary sector; 30 per cent of the active population in the secondary sector, and more than 60 per cent in the tertiary sector. This means that if we wish to increase the added value which is created in the Eastern Townships, we will absolutely have to emphasize our secondary sector which in fact generates the most money. Therefore, this is a very important point.

On the other hand, when we look at the Regional Development Incentives Act from the RDIA viewpoint, which permits firms to receive grants, two cases have been set out. In the case of creation of a new product, for example, which is the most frequent one for receiving grants from your department, both capital investment and the number of direct jobs created are taken into consideration. Therefore, at that point there is no problem. In cases where new products have not been created but the firm has been enlarged, the number of jobs created is not taken into consideration, in setting the maximum amount of the grant. And if we are asking today that there be a special tax credit for the Eastern Townships it is because this would enable the Eastern Townships to reinforce its manufacturing and processing industries. We did not go into detail in our recommendation, but we believe that in cases where a firm is truly in difficulty, the number of jobs created should not be taken into consideration. While we are asking for a job credit program, it must also be accompanied by a special zone program which would ensure industrial renewal through research or development which could be heavily financed by the special zone program. It is in this way that the benefits derived from the special zone program will compensate for assistance to manufacturing or processing firms. This is not an immediate encouragement to create jobs, but the renewal occasioned by the other investment will generate work in the renewal and we will keep and even increase the number of jobs created.

This is why our recommendation must be viewed from a global perspective, that is the need for a tax credit for the Eastern Townships which will enable us to obtain 50 per cent reduction on our payable tax as well as the designation of a special zone which will allow us to profit from the University research resources, and possibly, through the establishment of a special clothing and textile agency, to buy patents from the University and use them in manufacturing and production in the Eastern Townships, so as to contribute to the creation of new and modern jobs. From this viewpoint, we believe that our recommendation encourages the true development of the Eastern Townships but not only in one specific sector. Thank you.

The Chairman: Mr. Cyr, followed by Mr. Gass.

M. Cyr: Merci, monsieur le président. Je voudrais dire à Mme Gobeil et à M. Fortin de même qu'au recherchiste que leur mémoire est «pesant», comme on dit. Et j'aurais quelques questions à poser.

Premièrement, au sujet du tourisme, mon collègue, M. Bachand, a parlé de la lenteur dans l'application de cette entente auxiliaire qui fait partie de l'entente-cadre. Je dois vous dire qu'en 1979 5 millions de dollars ont été prévus pour le parc de la Gaspésie et ils n'ont dépensé que \$200,000. Donc, cela veut dire que le gouvernement provincial n'a pas son 40 p. 100 à investir et je ne crois pas qu'il l'aura au cours des prochaines années non plus. En ce qui concerne cette entente touristique, comme il n'y avait pas de ministre responsable pour aller de l'avant avec les projets mentionnés dans l'entente, pour ce qui est de notre région on est resté les derniers sur la liste et je doute que ce soit réalisé. On pourra peut-être en reparler avec l'Association touristique qui doit venir témoigner ce matin.

A la page 9, madame Gobeil, vous mentionnez:

D'autre part, et cela est également soulevé dans le mémoire du Bureau des préfets de comté, l'entente-cadre Québec-Canada qui se trouve à la base de l'intervention du MEER, n'accorde pas la place importante qui leur revient aux corporations municipales.

Vous savez qu'il y a une loi au Québec, je pense qu'il s'agit du Bill 60 qui a été adopté il y a quelques années sous l'administration Bourassa, à savoir que le gouvernement fédéral ne peut négocier avec les municipalités sans avoir obtenu la permission préalable de la province. Comment prévoyez-vous que, dans la réforme de ses programmes, le ministère de l'Expansion économique régionale puisse dialoguer directement avec les corporations municipales pour aider au développement local? Il peut dialoguer sur le plan moral mais non financier. Où trouvez-vous une solution à ce dilemme?

Le président: Madame Gobeil.

Mme Gobeil: D'abord, monsieur le président, le Conseil régional de développement va certainement vous donner une réponse. Je vais le répéter peut-être à quelques reprises, vous allez voir que le Conseil régional de développement joue vraiment un rôle de concertation.

• 0950

Un autre de nos organismes membres, c'est l'Association des préfets. Ils vont, eux aussi, vous donner leur point de vue. Mais nous avons une réponse et j'invite le directeur général à la donner.

Le président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: Monsieur le président, monsieur Cyr, pour ce qui est des municipalités, on traite dans notre document du peu d'importance qui est accordée aux municipalités au niveau de la consultation. Naturellement, comme vous l'indiquez parfaitement bien, cela relève de champs de juridiction différents et cela relève également d'une intention gouvernementale de la part du Québec de ne pas permettre aux municipalités de transiger directerment avec le gouvernement fédéral. Cependant, dans le cadre de ces audiences publiques du sous-comité

[Translation]

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. I would like to say to Mrs. Gobeil and Mr. Fortin as well as to their researcher that their brief is a weighty one. I have a few questions to ask.

First of all, on the subject of tourism, my colleague, Mr. Bachand, spoke about the slowness in applying the subsidiary agreement which is part of the general agreement. I should tell you that in 1979, \$5 million were set aside for the Gaspé Park whereas they only spent \$200,000. This means, therefore, that the provincial government does not have its 40 per cent to invest and I do not believe that it will have it in the course of the coming years either. With respect to the tourism agreement, as no minister has been designated responsible for going ahead with the projects mentioned in the agreement, our region has been left last on the list and I doubt that these projects will be realized. Perhaps we can talk about this again with the Association touristique, which will be appearing before us this morning.

On page 9, Mrs. Gobeil, you mentioned:

On the other hand, and this was also raised in the brief of the Bureau des préfets de comté, the Quebec-Canada general development agreement which is the basis of the DREE intervention does not allocate to the municipal corporations the major place which is their due.

You are aware that there is an Act in Quebec, I believe it is Bill 60, which was passed a few years ago under the Bourassa administration, to the effect that the federal government may no longer negotiate with the municipalities without having received prior permission from the province. In changing these programs, how do you anticipate that the Department of Regional Economic Expansion will carry out direct dialogue with the municipal corporations to assist in local development? They may talk in general terms but not in financial terms. How do you propose to resolve this dilemma?

The Chairman: Mrs. Gobeil.

Mrs. Gobeil: First of all, Mr. Chairman, the Regional Development Council will certainly give you an answer. Perhaps I will be repeating this several times but you will see that the Regional Development Council truly plays a co-ordinating role.

Another of our member organizations is the Association des préfets (Association of Reeves). They will also give you their point of view. But we also have a reply and I would ask the director-general to give it to you.

The Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: Mr. Chairman, Mr. Cyr, as far as the municipalities are concerned, our document does deal with the minor importance attached to municipalities at the consultation level. Naturally, as you have pointed out quite correctly, this does fall within different jurisdictions and it also resides in the intention of the Quebec government not to permit the municipalities to deal directly with the federal government. However, within the framework of these public hearings of the Subcommittee on DREE programs which aim at improving these

sur les programmes du MEER qui visent à améliorer ces programmes, nous acheminons une recommandation au MEER afin qu'éventuellement, dans la renégociation des ententes-cadres qui donnent vie aux ententes auxiliaires, cette question-là soit touchée, à cause même de l'esprit de décentralisation relative qui doit dorénavant s'instaurer dans le développement des régions et dans le développement de l'économie canadienne tout entière. C'est à ce moment-là qu'on demande à votre sous-comité d'informer à la fois le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de cette difficulté dans la prise en charge des municipalités de leur développement économique.

Si l'on tient compte de l'avènement très éventuel des municipalités régionales des comtés, il faudrait bien que cellesci aient un pouvoir au niveau de leur développement économique. C'est pourquoi, puisque vous êtes les membres du sous-comité et les représentants d'un ministère excessivement important pour le développement économique, nous vous recommandons d'acheminer précisément cette suggestion aux différents paliers de gouvernement concernés par ce développement, mais sur la base même de la décentralisation nécessaire à une prise en charge véritable.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Dans ce mémoire, on a parlé de zones spéciales, des Iles-de-la-Madeleine, de Montréal. Vous savez que le programme de développement économique qui est entré en vigueur aux Îles-de-la-Madeleine le 1er avril 1981 était de l'ordre de 13.5 millions de dollars et portait sur les secteurs des pêches, des transports et du développement industriel.

Je dois vous dire qu'on ne peut pas attendre de miracles de ces 13 millions de dollars aux Îles-de-la-Madeleine. Je crois que la population est de 11,000. Ce transfert d'argent aux Transports et à Pêches et Océans avait pour but d'amorcer une période de rattrapage, car Pêches et Océans, vu ses budgets limités au cours des dernières années, n'avait pas pu mettre en place ou réparer des structures marines.

Le ministère des Transports n'a pas pu, non plus, mettre en place un aéroport avec une piste d'atterrissage adéquate, un aérogare, et même le ministère des Transports qui est en charge des quais commerciaux... Donc, on ne pouvait pas aller dans un champ d'action provincial et, maintenant, on se demande si on va pouvoir les dépenser là-bas, les 13 millions de dollars. Parce qu'une fois l'aéroport terminé, une fois les quais terminés... On ne peut pas construire plus de quais qu'il n'y a de bateaux! Donc, c'est limité. Vous parlez d'ententes spéciales comme celle des Îles-de-la-Madeleine. Est-ce que vous voyez des infrastructures exclusivement fédérales qui n'ont pas été mises en place dans cette région parce que l'enveloppe du ministère concerné n'était pas assez élevée.

Nous, on s'en va siéger à Percé mercredi. Avec l'avion du gouvernement qu'on a, parce qu'on n'a pas de piste de plus de 4,000 pieds dans la région, on doit débarquer à Matane et faire 200 milles en autobus pour se rendre à Percé. Est-ce qu'il vous manque de ces infrastructures que les ministères ont négligé de mettre en place au cours des dernières années et qui pourraient entrer dans une entente-cadre spéciale comme celle dont vous parlez? Vous avez mentionné les Îles-de-la-Madeleine. J'aime-

[Traduction]

programs, we are making a recommendation to the DREE so that this matter may perhaps be dealt with in the renegotiation of the general agreements which give rise to the subsidiary agreements; we do this because of the spirit of relative decentralization which should in future be introduced into the development of the regions and of the entire Canadian economy. We would therefore ask your subcommittee to inform both the federal government and the provincial government of this difficulty met by the municipalities in taking charge of their economic development.

If one takes account of the very possible advent of the regional county municipalities, those municipalities must have some power over their economic development. That is why, since you are members of the subcommittee and the representatives of a department which is extremely important for economic development, we are recommending that this suggestion be passed on to the various levels of government in this development, but on the basis of the decentralization needed for municipalities to be truly in charge.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: In this submission, mention has been made of special areas, the Magdalen Islands, Montreal. You know that the economic development program which came into force in the Magdalen Islands on April 1, 1981, had a funding of some \$13.5 million and covered the sectors of fisheries, transport and industrial development.

I must say that one cannot expect miracles from this \$13 million in the Magdalen Islands. I think there is a population of some 11,000. The goal of this transfer of funds to Transports and to Fisheries and Oceans was to launch a catching-up period, since Fisheries and Oceans, considering the limited budgets it has had over the past few years, was not able to set up or to repair the marine structures.

Nor was the Department of Transport able to establish an airport with an adequate runway, an airport building, and the Department of Transport is even in charge of commercial docks. So, one could not act in a provincial jurisdiction and, now, one wonders if it will be possible to spend these \$13 million there. Because, once the airport is finished, once the docks are finished... One cannot build more docks than there are boats to land at them. So, it is limited. You speak of special agreements such as that for the Magdalen Islands. Do you see exclusively federal infrastructures which were not established in this region because the part-budget of the department concerned was not sufficiently high?

We are going to meet in Percé on Wednesday. With the government plane that we have, we must deplane at Matane and do 200 miles by coach to get to Percé, because no runway in the region is longer than 4000 feet. Are you lacking in these infrastructures which the departments have neglected to establish over the past years, and which could be included in a special general agreement as you have mentioned? You mentioned the Magdalen Islands. I should like to explain a little

rais donner un peu d'explications là-dessus. Je ne suis pas député des Îles-de-la-Madeleine mais j'ai été mêlé à ces négociations.

Le président: Madame Gobeil.

Mme Gobeil: Monsieur le président, vous allez avoir une bonne réponse. Je passe la parole au directeur général.

Le président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: Monsieur le président, monsieur Cyr, messieurs les membres du sous-comité, si nous demandons justement que la région de l'Estrie soit désignée comme zone spéciale, c'est précisément parce que nous considérons que les investissements infrastructurels ont atteint leur limite en Estrie comme ils l'ont atteinte dans la plupart des régions du Canada. Et je parle au plan des infrastructures, par exemple, aux tiers et autres semblables. Cependant, nous avons noté une lacune au niveau de l'entente auxiliaire sur le développement touristique et les représentants de l'APE tout à l'heure, vont élaborer naturellement sur ce sujet. D'autre part, si nous voulons la zone spéciale... nous avons cité comme un exemple les deux cas qui existent au Québec, à savoir celui des Îles-de-la-Madeleine et celui de Montréal . . . Mais celui de Montréal est beaucoup plus pertinent dans notre cas car c'est celui qui démontre l'importance de l'innovation industrielle. Et dans une région comme la nôtre, où la valeur ajoutée provient quasi exclusivement du secteur industriel et manufacturier qui emploje 30 p. 100 de la main-d'œuvre de la population active, nous sommes en zone de concentration industrielle traditionnelle. C'est pourquoi la zone spéciale permettrait l'innovation industrielle en ce sens qu'elle assurerait le développement de la haute technologie, en ce sens qu'elle assurerait la mise en fabrication et en production des brevets d'invention qui sortent de nos universités ou de d'autres endroits, et cela nous assurerait notre renouveau industriel. C'est dans ce sens-là que nous demandons d'être désigné «zone spéciale». Ce n'est pas vraiment pour avoir des infrastructures de base, mais pour pouvoir faire face au défi de l'innovation industrielle, et faire en sorte que l'Estrie soit au même niveau que Montréal et les autres régions importantes au Canada. C'est en quelque sorte une critique de la stratégie industrielle du MEER qui vise à créer des pôles de croissance, en considérant que la création d'un pôle, par exemple, par l'admissibilité de Montréal comme zone spéciale, va entraîner des retombées économiques sur la région de Sherbrooke, et que la considération d'un pôle entraînerait des retombées également dans les municipalités de notre région.

• 0955

Nous voulons nous assurer une meilleure maîtrise de la situation. C'est pourquoi nous demandons l'établissement d'une zone spéciale de manière à mettre à profit les connaissances scientifiques qui sont présentes dans nos universités, et de façon aussi à les réaliser concrètement en terme de production, cela grâce à des investissements massifs dans le cadre de la recherche et du développement au plan de leur mise en fabrication.

On sait qu'aux États-Unis et dans les pays comme le Japon, nous investissons de 25 à 40 p. 100... souvent des profits,

[Translation]

bit about those islands. I am not the member of Parliament for the Magdalen Islands, but I was involved in those negotiations.

The Chairman: Mrs. Gobeil.

Mrs. Gobeil: Mr. Chairman, you are going to get a good answer. I give the floor to the director-general.

The Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: Mr. Chairman, Mr. Cyr, members of the subcommittee, we are asking that the Eastern Townships be designated as a special area specifically because we feel that the infrastructure investment has reached its limit in the townships as in most of the regions of Canada. And, with respect to infrastructure, I am speaking, for example, of the services sector. However, we have noted a shortcoming in the subsidiary agreement on tourist development and the representatives of the APE will, of course, speak at greater lengths on this topic in a moment. On the other hand, if we want special area designation . . . we mentioned as an example the two cases existing in Quebec, that of the Magdalen Islands and that of Montreal... but the example of Montreal is much more pertinent in our case since it shows the importance of industrial innovation. In a region like ours, where value added comes almost exclusively from the industrial and manufacturing sector which employs 30 per cent of the active population, we are in a zone of traditional industrial concentration. That is why the special area would enable industrial innovation in that it would ensure the development of high technology, in that it would ensure the development and production of patents coming from our universities or elsewhere and that would ensure industrial renewal. And it is in that framework that we are asking to be designated as a "special area". It is not really to have basic infrastructure, but in order to face the challenge of industrial innovation and to ensure that the Eastern Townships are on an equal footing with Montreal and the other large regions of Canada. This is, if you like, a criticism of the industrial strategy of the DREE which aims at creating centres of growth, taking into account that the creation of a centre, for example, by accepting Montreal as a special area, will have an economic impact on the Sherbrooke area, and will also have an impact on the municipalities of our region.

We should like to ensure that we have better control of the situation. That is why we are asking that a special area be set up in order to profit from the scientific knowledge which exists in our universities, and also to put that knowledge to work on the production line, thanks to massive investment in research, development and production.

It is well known that in the United States and in countries like Japan, 25 to 40 per cent, often profits, is invested in

dans la recherche et le développement. Et nous savons très bien que dans le cadre d'infrastructures industrielles traditionnelles, il est impossible de concevoir de tels investissements, ce qui entraînerait à long terme un recul de l'économie régionale. C'est pourquoi la désignation d'une zone spéciale permettrait d'investir massivement dans l'innovation industrielle et nous «re-situer» sur la carte du changement et du développement intégral.

Le président: Dernière question, monsieur . . .

M. Cyr: J'aimerais bien revenir plus tard, car c'est très important.

Le président: D'accord. Très bien.

Monsieur Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. My questions will be related to the tourism sector. One simple question: How many of the visitors who come to your area use the rail system?

Le président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: Comme certains membres du Sous-comité doivent le savoir, monsieur le président, nous avons ici un problème de rail-passagers très important. Nous avons évalué dans un mémoire que nous avons déposé lors d'une audience populaire ainsi que dans un mémoire que nous avons envoyé à VIA Rail au Québec, qu'il y aurait, si le réseau ferroviaire était amélioré, près de 90,000 personnes qui prendraient le train annuellement, et cela contribuerait à «viabiliser» le transport ferroviaire des passagers en Estrie.

Cependant, dans l'état actuel des choses, à cause de la mauvaise qualité des infrastructures routières ainsi qu'à cause de la mauvaise qualité des transporteurs eux-mêmes, nous n'obtenons pas notre dû en Estrie. Nous savons particulièrement que VIA Rail, en plus d'être un transporteur passager est également un promoteur touristique.

L'an passé, VIA Rail a administré plus de 33 forfaits touristiques à travers le Canada. L'Estrie est considérée comme une région touristique par excellence et certains des forfaits touristiques administrés par VIA Rail devaient emprunter, justement, le réseau atlantique, c'est-à-dire devaient absolument passer par Sherbrooke pour se rendre en Gaspésie et dans l'Atlantique. Cependant, aucun de ces forfaits n'autorisaient les touristes du Québec ou d'ailleurs à s'arrêter en Estrie, d'où pour nous une perte considérable. Et c'est pour cela que l'on demandait à VIA Rail et au gouvernement fédéral de faire les pressions nécessaires, de manière à ce que notre vocation touristique soit assurée. Or, dans l'état actuel des choses, peu de touristes utilisent le train, car il est quasi inutilisable actuellement. C'est pourquoi nous demandons l'amélioration du réseau ferroviaire. Si nous considérons par exemple, Sherbrooke comme une éventuelle ville de congrès, si nous considérons, grâce à l'entente auxiliaire sur le développement touristique, le développement intégré de . . .

Le président: Pourriez-vous ralentir un peu votre débit, parce qu'il est très difficile pour les traducteurs de vous suivre?

• 1000

M. Fortin: Très bien . . . Si nous considérons la volonté de la ville de Sherbrooke de devenir une ville de congrès, cette ville

[Traduction]

research and development. And we know very well that in the framework of traditional industrial infrastructure, such investment is inconceivable, and, in the long term, this means a set back in the regional economy. Thus, designation as a special zone would enable massive investment in industrial innovation and would put us back on the map of change and integral development.

The Chairman: Last question, Mr....

Mr. Cyr: I should like to come back later on, because it is very important.

The Chairman: All right. Very well.

Mr. Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président. Mes questions portent sur le secteur du tourisme. Une question simple: combien de visiteurs dans votre région utilisent le système ferroviaire?

The Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: As some members of the sub-committee should know, Mr. Chairman, we have a considerable problem with rail passengers here. In a submission made to a public hearing and in a submission sent to VIA Rail in Quebec, we estimated that, if the rail system were improved, almost 90,000 people would take the train each year, and that would contribute to making passenger rail service viable in the Eastern Townships.

However, in the current state of affairs, because of the poor quality of road infrastructures and the poor quality of the transporters themselves, we do not get our due in the Eastern Townships. We know in particular that VIA Rail, in addition to being a passenger carrier, is also a tourism promoter.

Last year, VIA Rail administered more than 33 tours throughout Canada. The Eastern Townships are considered as a touristics region par excellence and some of the tours administered by VIA Rail were supposed to use the Atlantic network, that is, they were supposed to pass through Sherbrooke in order to go to the Gaspé and the Atlantic seaboard. However, none of these tours allowed the tourists from Quebec or elsewhere to stop in the Eastern Townships, which meant a considerable loss for us. And that is why we asked VIA Rail and the federal government to bring the necessary pressures to bear to ensure that we can play our role in tourism. But, as things stand now, few tourists use the train, because it is almost unusable at present. This is why we are asking for the improvement of the railway system. For example, if Sherbrooke is to become a convention city, if we consider, thanks to the subsidiary agreement on touristic development, the integrated development of . . .

The Chairman: Could you please talk a little less rapidly because it is very difficult for the interpreters to follow you?

Mr. Fortin: Very well. If the City of Sherbrooke wants to become a convention centre, this city could accommodate, for

pourrait accueillir, par exemple, des congressistes internationaux qui pourraient tenir leurs congrès à Montréal ou dans d'autres régions du Québec et s'acheminer vers Sherbrooke pour faire des études spécifiques et pour faire des visites touristiques spécifiques. Et à ce moment-là, un transport ferroviaire pour passagers, adéquat, permettrait d'augmenter de beaucoup l'intention des touristes de se rendre en Estrie; car on sait que beaucoup de personnes se rendent à Montréal, et de là, se dispersent dans diverses régions. Le rapprochement de Sherbrooke, de Montréal, est très important à considérer à ce niveau-là. C'est précisément là que nous pouvons tenir positivement compte de la retombée de Montréal comme pôle de croissance touristique.

Mais nous avons absolument besoin d'un VIA Rail amélioré pour que cela se fasse sentir de manière sensible.

Le président: Monsieur Gass.

Mr. Gass: When you say modernization, are you talking about improvements to the cars that the people travel in or the rail bed system? What are you referring to when you speak of modernization?

M. Fortin: Naturellement, dépendant des structures budgétaires et dépendant des restrictions budgétaires qui ont cours actuellement, nous demandons d'abord l'amélioration des voitures, et aussi l'amélioration du rail.

Cependant, nous savons que le Québec est un producteur important d'électricité, et nous avons démontré que l'électrification, par exemple, du réseau ferroviaire au Québec permettrait d'économiser plus de 250 millions de dollars par an. Alors, à ce moment-là, ça serait contribuer à la construction d'une infrastructure créatrice d'emplois, et à long terme, à une économie d'énergie considérable, compte tenu de la conjoncture énergétique actuelle. Et à ce moment-là, ce serait un investissement à long terme, mais qui aurait des résultats positifs à très court terme.

Et c'est pourquoi nous voulons que la modernisation du rail se fasse de manière globale.

Le président: Merci, monsieur Fortin. M. Darling.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I presume to Mr. Fortin, following what Mr. Gass said—and I am not too familiar with the rail, sir—is Sherbrooke on the main line where the Atlantic...? Of course, you would not be jumping for joy, then, that that particular train is going to be phased out, because that will cut it down even more. Is that correct?

Mr. Fortin: Yes, that train is supposed to be phased out next November. Then it is very important that recommendations should be made on that very topic. That is what the CRD asked of the politicians and the VIA Rail managers, so that we could take into consideration the remodernization of this rail traffic.

• 1005

Mr. Darling: The trouble is that it seems Mr. Pepin has issued an ultimatum that, come hell or high water, those trains have had it. We hear this across the country and in our own areas too. Let us hope that the politicians will be able to do some arm twisting to see that this does not take place, even

[Translation]

example, international congressmen whose convention could be held in Montreal and in other areas of Quebec and then go to Sherbrooke to undertake specific studies and to visit the area. And then, an adequate passenger railroad could allow more and more tourists to go to Estrie; because we all know that a lot of people go to Montreal and from there, scatter to the other regions. Thus, it is very important to consider the bringing together of Sherbrooke and Montreal at this level. This is precisely where we can positively take into account the attraction of Montreal as a touristic region.

But we most definitely need an improved VIA system so that the impact will be greater.

The Chairman: Mr. Gass.

M. Gass: Lorsque vous parlez de modernisation, faites-vous allusion aux améliorations à apporter aux wagons de voyageurs ou à l'infrastructure même? A quoi faites-vous allusion lorsque vous parlez de modernisation?

Mr. Fortin: Of course, depending on the budgetary structures and constraints, we would like first of all that the passenger cars be improved but also the railbed system.

However we know that Quebec is an important producer of electricity and we have proved for example that the electrification of the railroad system in Quebec would allow us to save more than \$250 million per year. Thus we would be contributing to the construction of a basic equipment which would allow us to create jobs and in the long term to save a considerable amount of energy given the present energy situation. It would thus be a long term investment but which would have positive results in the very short term.

And this is why we would like that the modernization of the railway system be made on a global scale.

The Chairman: Thank you, Mr. Fortin. Mr. Darling.

M. Darling: Monsieur le président, d'après ce que M. Gass a dit, et je ne connais pas très bien le système ferroviaire, Sherbrooke se trouve-t-elle sur la voie principale où l'Atlantique...? Bien entendu, cela ne vous réjouit pas tellement que cette ligne soit supprimée parce que le service sera encore plus réduit. Est-ce exact?

M. Fortin: Oui, cette ligne doit être supprimée en novembre prochain. Il est donc très important que des recommandations soient faites à ce sujet. C'est ce que le CRD a demandé aux hommes politiques et aux directeurs de VIA Rail pour que nous puissions tenir compte de la remodernisation du trafic ferroviaire.

M. Darling: L'ennui, c'est que M. Pepin semble avoir lancé un ultimatum et que ces trains ne circuleront plus quoi qu'il arrive. Nous entendons les mêmes observations dans tout le pays et dans nos propres régions également. Espérons que les hommes politiques pourront se débrouiller pour que cette

though it looks very serious at the present time. I am quite sure that you are going to get a lot of support from the members. Certainly the members I see here on the government side are going to be yelling their heads off; if they do not, they should get a kick in the pants, but I am quite sure that they will.

Mr. Fortin, you also mentioned the idea of decentralization, which would help the Sherbrooke area. As I recall, some years ago the City of Montreal was the only area eligible for DREE grants and, therefore, that would certainly help the rest of the province. Well, now if you had your "druthers", would you not think it would help the parts of Quebec which need it most, if Montreal was made no longer eligible for DREE grants? When an industry is going to locate in a certain area, they are going to count the costs, they are going to count the grants, and if they can get a location within 10 miles of Montreal and 2 million plus people, they are not going to break down the doors to come to Sherbrooke.

I would like to have your comments as to what you feel. Is not Montreal taking a great deal of the industry because they are getting everything that you can provide and industry is getting the same grant?

Le président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: Si vous me le permettez, monsieur le président ... Nous ne sommes pas du tout contre les avantages que peut tirer Montréal du MEER. Absolument pas! Il est évident que nous en retirons certains bénéfices au plan des retombées économiques, même s'il est préférable de considérer notre développement à partir de notre zone elle-même, c'est-à-dire celle de l'Estrie.

Cependant, la région de Montréal dessert une population de plus de 2 millions d'habitants et doit être considérée comme un pôle industriel très internationalisé, ce que l'Estrie n'a pas la capacité d'assumer à l'heure actuelle, et à ce niveau-là, elle peut tirer des bénéfices des retombées découlant des investissements du MEER à Montréal. Toutefois il est très important que ces investissements ne soient pas consacrés uniquement à la région métropolitaine, car en Estrie nous sommes à proximité de la population américaine, et si nous réussissons à développer des innovations industrielles d'importance, et bénéfiques, au bien-être des populations, nous sommes sûrs de pouvoir desservir cette clientèle et améliorer ainsi notre bienêtre économique et social. Mais nous ne contestons pas du tout que Montréal reçoive des subventions du MEER, mais ces subventions ne doivent pas être données au bénéfice exclusif de Montréal, dans la zone spéciale, ou encore au bénéfice exclusif des Îles-de-la-Madeleine, région qui a un tout autre ordre de problèmes.

Le président: Merci. Monsieur Darling . . . Last question.

Mr. Darling: The only thing is that as long as Montreal gets the same grants as you, and I think the same way about the great City of Toronto which is south of my riding, there will be problems. I tell you that, regardless of grants or otherwise, Toronto continues to grow, as people in Quebec know to their sorrow, and grow dramatically.

[Traduction]

suppression de lignes n'ait pas lieu bien que cela semble être le cas à l'heure actuelle. Je suis absolument certain que les députés vous appuyeront. Il est à peu près sûr que les députés de la majorité vont rouspéter et s'ils ne le font pas, ils devraient être punis, mais je suis sûr qu'ils le feront.

Monsieur Fortin, vous avez également parlé de décentralisation, ce qui aiderait la région de Sherbrooke. Il y a quelques années, si je me souviens bien, la ville de Montréal était la seule région qui pouvait bénéficier de subventions du MEER. Cela, par conséquent, permettrait certainement d'aider le reste de la province. Si vous aviez le choix, ne penseriez-vous pas que, si Montréal ne pouvait plus bénéficier de subventions du MEER, cela aiderait les régions du Québec qui en ont le plus besoin? Avant d'implanter une industrie dans une certaine région, les responsables calculent les coûts, calculent les subventions et s'ils peuvent implanter l'industrie à environ 10 milles de Montréal où la population est environ de 2 millions et plus, ils ne vont pas insister pour aller à Sherbrooke.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Montréal n'absorbe-t-elle pas une grande partie de l'industrie parce qu'elle bénéficie de tout ce que vous pouvez leur offrir et qu'elle obtient les mêmes subventions?

The Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: Let me say, Mr. Chairman... we are not all opposed to the benefits that Montreal can gather from DREE. That is absolutely not the case! It is obvious that we gather from it certain benefits as far as the economic impact is concerned even if it is preferable to consider our development from our own zone, that is the Estrie area.

However, the region of Montreal has a population of more than 2 million inhabitants and should be considered as an international industrial centre which is not the case for the Estrie area. And at this level, this area can take advantage from the fallouts due to the DREE investments in Montreal. Nevertheless, these grants should not be invested only in the metropolitan region because in the Estrie area we are near the American population and if we succeed in developing important industrial technology that will benefit to the wellbeing of the populations concerned, we know that we can supply this clientele and thus improve our economic and social wellbeing. But we are not opposed to Montreal having grants from DREE, but these grants should not be given exclusively to Montreal, in the special zone or to the exclusive benefit of the Magdalen Islands which is a region which is experiencing problems of another sort.

The Chairman: Thank you. Mr. Darling... Dernière question.

M. Darling: Tant que Montréal obtiendra les mêmes subventions que vous et la même chose s'applique pour la ville de Toronto qui est au sud de ma circonscription, des problèmes ne cesseront de se poser. D'ailleurs, indépendamment des subventions, Toronto continue à croître comme le savent les Québé-

• 1010

Now, Montreal is growing on the same basis. It is all very well and good for you to say that Montreal should be given these grants, but you are the industrial commissioner for this great area here, and therefore you are beating your head against a brick wall at times because you are competing against Montreal and Montreal is able to offer just as much. That is the reason I feel there should be a special incentive to have industry attacted to Sherbrooke and other rural areas. That is the point I am trying to get across.

I have one other short question. Your industrial group, which to me is very important for the area, is interested in attracting new industry but, in my view, Sherbrooke and its area are also very interested in holding the industry that it does have. There are three members of the opposition here today. We were approached last night by a firm that is a substantial firm and yet they are worried they may be going down the drain, and that is the Dominion Glove Company, because the Department of Industry, Trade and Commerce seems to ... I have to be gentle with my remarks here, and that is unusual for me, but in plain English, or it can be translated into plain French, there is a quota in effect in Canada to protect the glove industry up to, I think, 1.6 million pair; but the government is not doing it, and this firm is in serious trouble insofar as their market because there are over 2.7 million pairs of gloves coming into Canada from Hong Kong and these oriental countries whom we know are not paying the great wages that are available in Canada. Now, your group, I would imagine, could be a pressure group that could tell Mr. Herb Gray and company to smarten up and protect that very important industry. I would like your comments on that.

Le président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: Si vous me le permettez, je serai très bref, car je sais que d'autres personnes doivent intervenir; mais vos deux interventions sont très très importantes.

D'abord pour Montréal, nous disons que nous ne sommes pas contre ces investissements à Montréal, c'est évident. Cependant, dans la mesure où la stratégie du MEER consiste à favoriser les retombées dans d'autres régions lorsque nous investissons dans un pôle, nous voulons nous assurer justement que ces retombées sont vraiment mesurées, ce qui n'a pas du tout été démontré. Et l'on ne sait pas encore dans l'ordre de l'établissement des stratégies du MEER quelles sont les retombées dans les régions proches de Montréal. Nous demandons au MEER de voir à l'élaborer de manière à ce que notre industrie puisse s'y adapter d'une part, et si ce travail-là n'est pas fait, c'est simplement une mauvaise orientation de l'intervention du MEER et à ce moment-là, cela va entraîner une polarité importante et des conflits importants entre les régions secondaires et la région importante qu'est Montréal. On doit absolument éviter cela en faisant connaître dès la décision d'investir du MEER dans une zone très importante, quelles

[Translation]

cois pour leur plus grand malheur et même à croître de façon importante.

Montréal croît de la même manière. Vous pouvez parfaitement dire que Montréal devrait bénéficier de ces subventions, mais vous êtes le commissaire responsable de l'industrie dans cette zone et, par conséquent, vous vous heurtez la tête contre un mur parfois, car vous faites concurrence à Montréal et Montréal peut faire des offres tout aussi alléchantes. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il devrait y avoir un stimulant spécial pour permettre à l'industrie de s'implanter à Sherbrooke et dans d'autres régions rurales. C'est ce que j'essaie de vous dire.

J'ai une question très brève à poser. Votre groupe industriel qui me semble très important pour la région, cherche à attirer de nouvelles industries, mais, à mon avis, Sherbrooke et sa région essaient de conserver à tout prix les industries qu'elles possèdent déjà. Trois députés de l'opposition siègent ici aujourd'hui. Les responsables d'une entreprise très importante se sont mis en rapport avec nous hier soir et ils craignent de devoir plier bagage, il s'agit de la Dominion Glove Company, car le ministère de l'Industrie et du Commerce semble . . . Il faut que je fasse attention à ce que je dis et ce n'est pas dans mes habitudes . . . Mais en termes simples, un quota a été fixé au Canada pour protéger l'industrie de gant et ce quota est fixé, je crois, à 1,6 million de paires; mais le gouvernement n'impose pas ce quota et cette entreprise éprouve de sérieuses difficultés à conserver sa part du marché car environ 2,7 millions de paires de gants sont importées de Hong Kong et nous savons tous que ces pays de l'Asie ne versent pas les mêmes salaires qu'au Canada. Votre groupe pourrait, je suppose, exercer des pressions et demander à M. Herb Gray et sa suite de redresser la situation et de protéger cette industrie très importante. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

The Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: I will be very brief because I know that other people want to talk but what you have said is very very important.

First of all, as far as Montreal. However, insofar as the strategy of the Department of Regional Economic Expansion is to promote repercussions in other regions when we invest in one centre, we want to ensure that these repercussions are real, which has not been proved at all. And we do not know yet, as far as the development of the strategies of DREE is concerned, what are the repercussions in the regions that are close to Montreal. We are asking DREE to develop it so as our industry can adjust to it on the one hand and if this is not done, it is just because the strategy of DREE is not a good one. It would thus lead to an important polarity as well as substantive conflicts of interest between the secondary regions and the great region of Montreal. We must absolutely avoid this by saying, as soon as DREE has decided to invest in a very important region, what will be the fallouts in the other regions so that we can adapt to it.

seront les retombées dans les autres régions, de manière à ce qu'on puisse s'y adapter.

Concernant l'industrie du gant, qui est le sujet de votre deuxième intervention, elle est très importante. Je sais que le directeur de Dominion Gloves vous a rencontrés hier soir ainsi que les autre membres du sous-comité pour faire part justement de sa préoccupation concernant les quotas d'importation de gants qui viennent des autres régions. Je dois vous dire là-dessus que le CRD travaille en étroite collaboration avec ces personnes-là et que c'est même le CRD qui a préparé le document de travail qui a servi lors de la rencontre de ce M. Garneau, qui est le directeur, avec le ministre H. Gray, la semaine dernière . . . D'une part.

D'autre part, et nous en parlons dans ce mémoire que nous vous déposons ce matin, nous parlons de l'agence spéciale sur le textile et le vêtement qui a été annoncée officiellement lors du caucus libéral provincial de la semaine dernière par M. De Bané. Nous pensons justement que cet investissement global de 250 millions de dollars à travers le pays permettra de remoderniser cette industrie du gant et nous voulons absolument avoir notre mot à dire dans la régionalisation de l'administration de ces subventions de façon à nous assurer que nous ne perdrons pas nos emplois, car nous avons une industrie textile très importante. Et entre autres, une industrie comme celle de la Dominion Gloves qui est déjà très spécialisée tout comme celle de Dominion Textile qui a pu réussir, grâce à l'établissement de quotas durant les trois dernières années, à se reconstituer, à se remoderniser et à faire façe maintenant à la compétition internationale de façon rigoureuse et énergique.

• 1015

C'est pourquoi nous demandons que la nouvelle agence spéciale puisse puiser une partie de son *membership* à l'intérieur des régions potentiellement fortes en termes de textile et de vêtement. Nous avons l'intention de sensibiliser tant les ministres que la députation fédérale globale sur les questions du textile et des contingentements. Mais, soyez assurés qu'il s'agit d'une préoccupation fondamentale et que nous continuerons de harceler la députation quant à ces matières.

Le président: Merci, monsieur Fortin. Merci, Monsieur Darling.

Mr. McCuish, one short question.

Mr. McCuish: It is short, Mr. Chairman. It has always concerned me that DREE, because it has precluded regional representatives from its deliberations, has often been instrumental in causing an existing industry to go under. I wonder in these Eastern Townships, Madam, whether there have been any recent incidents in which DREE has enabled a new firm to come into the area in opposition to an existing firm, resulting in the possible failure of the existing firm plus the new one.

Le président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: Je réponderai très brièvement. A ce point-ci, nous avons une opinion favorable, je dois die, des investissements du MEER en Estrie. Il y a actuellement en Estrie 105 municipalités; 44 de ces municipalités composent 187,000

[Traduction]

As far as the glove industry is concerned, which is your second point, we must say that it is very important. I know that the director of Dominion Globes met with you last night as well as with the other members of the subcommittee to express his concern about the import quotas of gloves which come from other regions. On this topic, I must say that the CRD is working in close co-operation with those persons and that it is the CRD itself which has prepared the working document when Mr. Garneau who is the director of that firm met with Minister Gray last week . . .

On the other hand, and we speak about it in this brief that we are tabling this morning, we are talking about the special office on textile and clothing whose creation has been officially announced by Mr. De Bané when the Liberal provincial caucus met last week. We think that this global investment of \$250 million across the country will allow us to remodernize the glove industry and we certainly want to participate in the decentralization of the management of these grants so as to ensure that we will not lose our jobs, because our textile industry is very important. And among others, an industry like Dominion Gloves which is already very specialized just like Dominion Textile, which, thanks to the setting of quotas over the past three years, has managed to reorganize, modernize, and compete rigorously and energetically on the international market.

That is why we are asking that the new special agency be able to draw some of its membership from the regions which are potentially strong in clothing and textiles. We intend to make both the ministers and all federal members of Parliament aware of the matters of the textile industry and quotas. But you can rest assured that this is a basic concern and that we will continue to press these matters with the members of Parliament.

The Chairman: Thank you, Mr. Fortin. Thank you, Mr. Darling.

Monsieur McCuish, une brève question.

M. McCuish: Elle le sera, monsieur le président. J'ai toujours été préoccupé par le fait que le MEER, en excluant les représentants régionaux de ses délibérations, a souvent joué un rôle fondamental dans l'effondrement de l'industrie existante. Y a-t-il eu dans l'Estrie, madame, des cas récents où le MEER a permis à une nouvelle entreprise de s'implanter dans la région pour faire concurrence à une entreprise déjà établie, entraînant l'échec éventuel et de l'entreprise déjà établie et de la nouvelle entreprise?

The Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: I will reply very briefly. I must say that at present, we have a favourable opinion of DREE investment in the Eastern Townships. There are currently 105 municipalities in the Eastern Townships; 187,000 people that is 82 per cent of

personnes, c'est-à-dire 82 p. 100 de notre population. Et dans ces 44 municipalités il y a eu des investissements du MEER. Des investissements qui ont servi à la remodernisation entre autres de l'industrie textile; et 40 p. 100 des subventions du MEER en Estrie sont allées à la ville de Sherbrooke, mais la ville de Sherbrooke représente 40 p. 100 de la population de toutes les municipalités qui ont reçu des subventions. Alors, en ce qui a trait aux subventions du MEER, sur leur échelle de productivité, de fabrication et de transformation nous avons obtenu une certaine équité au niveau de son administration.

Maintenant, c'est au niveau de la définition des nouveaux pôles de croissance, au niveau de la définition de la remodernisation que nous devons faire appel non pas uniquement à la composante LSDR, mais au programme de zone spéciale et au programme du crédit d'impôt. Comme on vous l'a indiqué tout à l'heure, c'est ce qui va assurer l'innovation industrielle mettant ainsi à profit nos structures universitaires et de recherches et aidant en cela l'entreprise à la fois régionale, mais sûrement aussi l'entreprise nationale et même internationale. Car, on sait que nos universités sont les plus avancées ici dans l'Estrie en termes de la haute technologie.

Le président: Merci, monsieur Fortin. Merci, monsieur McCuish. Madame Gobeil, monsieur Fortin, monsieur Smereka, merci beaucoup pour . . .

M. Cyr: Monsieur le président . . .

Le président: Oui.

M. Cyr: J'ai deux courtes questions à poser. Je sais que le temps est limité, mais je crois que vous pourriez me donner de courtes réponses.

Le président: D'accord, monsieur Cyr.

M. Cyr: Vous avez parlé de VIA. Je voudrais poser une question aux trois témoins. Combien de fois avez-vous pris le train de VIA entre Sherbrooke et Montréal au cours des deux dernières années?

Mme Gobeil: Pour ma part, je l'ai pris huit fois. Je suis partie à 05 h 00 du matin, monsieur le député, de chez nous.

M. Cyr: Maintenant, selon la déclaration faite par M. Fortin tout à l'heure relativement à la contribution du MEER dans les infrastructures telles que routes, chemins de pénétration en forêt ou autres, vous avez semblé dire que cela est assez et qu'il va falloir que le MEER s'oriente vers une autre direction. Est-ce que l'on devrait continuer à subventionner le provincial pour la mise en place d'infrastructures telles que les routes?

M. Fortin: Ce que nous avons dit c'est qu'en ce qui concerne les investissements pour la construction des infrastructures, l'Estrie n'est pas une région sous-développée en termes d'infrastructures grâce précisément aux investissements du MEER ainsi qu'aux investissements du gouvernement fédéral et des gouvernements municipaux. Cependant, il y a certaines faiblesses qui doivent continuer de bénéficier des subventions en termes d'infrastructure. Il est évident que nous avons investi près de 250 millions de dollars, je pense, dans les 10 dernières années pour les infrastructures en Estrie et maintenant nous avons une région assez fortement constituée en termes d'infrastructures... Et si nous voulons développer cela maintenant, il

[Translation]

our population, live in 44 of these municipalities and DREE has made investments in these 44 municipalities. Investments for the modernization of the textile industry among others; 40 per cent of DREE subsidies in Eastern Townships went to the city of Sherbrooke, but the city of Sherbrooke represents 40 per cent of the population of all municipalities which received subsidies. So, we have received a certain equity in the administration of the DREE subsidies, in terms of productivity, production and processing.

Now, for the definition of modernization and of the new poles of growth we must turn not only to the RDIA, but also to the special area program and the Credit Program as was mentioned a moment ago, that is what will ensure the industrial renewal which will put to most profitable use our university and research structures and will help not only regional industry but also national and even international industry. Since it is known that our universities here in the Eastern Townships are most advanced in high technology.

The Chairman: Thank you, Mr. Fortin. Thank you, Mr. McCuish. Thank you very much, Mrs. Gobeil, Mr. Fortin, Mr. Smereka for . . .

Mr. Cyr: Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. Cyr: I have two brief questions to put. I know that time is limited, but I think that you can give me some brief replies.

The Chairman: Very well, Mr. Cyr.

Mr. Cyr: You spoke of the VIA. I should like to put a question to our three witnesses. How many times have you used the VIA service between Sherbrooke and Montreal over the past two years?

Mrs. Gobeil: I have used it eight times. I left home at 5 a.m. this morning, Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Now according to the statement Mr. Fortin made a moment ago on the DREE contribution to infrastructures such as highways, forest access roads, etc., you seem to be saying that the contribution was sufficient and that the DREE should be moving in another direction. Should one continue to subsidize provincial governments for the establishment of infrastructures such as highways?

Mr. Fortin: We said that, with respect to investment for the establishment of infrastructures, the Eastern Townships are not an underdeveloped region quite precisely because of the DREE investment and the investments made by the federal government and the municipal government. However, there are some shortcomings which still need infrastructure subsidies. Clearly, we have invested almost \$250 million, I think, on infrastructures in the Eastern Townships over the past 10 years, and we now have a region which is fairly strong in terms of infrastructure. If we want to develop that now, we will have to benefit from other DREE programs. As has been pointed out, we have thus far benefited only from seven DREE pro-

va falloir profiter et bénéficier des autres programmes du MEER. Comme on l'a indiqué, nous n'avons profité, jusqu'à aujourd'hui, que de 7 programmes du MEER. C'est pourquoi nous demandons d'aller beaucoup plus loin et nous faisons des recommandations précises sur l'implantation d'un crédit d'impôt spécial et sur le développement d'une zone désignée.

• 1020

Le président: Madame, messieurs, merci beaucoup pour l'excellente présentation que vous venez de faire. Nous faisons appel maintenant à l'Association des préfets de comté de l'Estrie et pendant que nos témoins prennent place, j'aimerais rappeler aux membres du comité que si nous accumulons les délais, nous nous retrouverons jeudi soir encore à Sherbrooke et vous savez que nous avons un programme très chargé monsieur Cyr dans votre comté. Il va falloir être plus court dans les questions et plus court aussi dans les réponses.

Comme deuxième témoin nous accueillons maintenant l'Association des préfets de comté de l'Estrie. Nous avons d'abord le président M. Wells Coates et le directeur de cette association Mme Johanne Trudel-Emmanuelli. Alors Mr. Coates, you have the floor.

M. Wells Coates (président, Association des préfets de comtés de l'Estrie): Monsieur le président, je veux remercier le sous-comité et les membres de nous avoir choisis pour présenter notre mémoire ici ce matin. Les audiences publiques du sous-comité des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale du Québec représentent une occasion privilégiée pour les corporations municipales de faire entendre leurs revendications quant au développement régional. C'est avec l'intention de traduire le plus fidèlement possible la pensée des municipalités rurales de l'Estrie que nous soumettons respectueusement ce mémoire. Les gouvernements municipaux sont directement touchés par les politiques du MEER et en particulier par les ententes de développement fédéral-provincial. Dans ce mémoire nous avons l'intention d'aborder d'une part les programmes auxiliaires du MEER et d'autre part, le contenu des programmes directement reliés à la Loi sur les subventions au développement régional.

L'Association des préfets de comtés de l'Estrie. L'association précitée et incorporée en vertu de la troisième partie de la loi québécoise sur les compagnies est un regroupement volontaire des comtés municipaux de Compton, Frontenac, Richmond, Shefford, Stanstead et Wolfe. Il va sans dire que ces comtés regroupés représentent un bassin de population imposant. On peut dénombrer environ 120 municipalités qui sont desservies par l'association. Depuis le début de sa formation le 6 mai 1978, l'Association des préfets a su maintenir ses buts et ses objectifs. De facon plus précise, l'association se veut pour permettre aux administrateurs municipaux d'échanger et de mettre en commun leurs expériences. L'étude et la vulgarisation des lois et projets de loi constituent également une préoccupation constante. La fonction d'édile municipal requérant une mise à jour constante de ses connaissances, l'association est désireuse de faciliter cet apprentissage permanent.

[Traduction]

grams. That is why we are asking that this be taken much further and we are making specific recommendations on a special tax credit and on the development of a designated area.

The Chairman: Madam, gentlemen, thank you very much for the excellent submission you have just made. We shall now call upon the Association des préfets de comtés de l'Estrie (Association of County Reeves of the Eastern Townships); while our witnesses are taking their places, I should like to remind the members of the committee that if we continue accumulating delays, we will still be in Sherbrooke on Thursday evening, and you know that we have a very heavy agenda in your county, Mr. Cyr. Both the questions and the answers will have to be shorter.

We welcome as our second witness the Association des préfets de comtés de l'Estrie. First of all, we have the president, Mr. Wells Coates, and the director of the Association, Mrs. Johanne Trudel-Emmanuelli. Mr. Coates, you have the floor.

Mr. Wells Coates (President, l'Association des préfets de comtés de l'Estrie): Mr. Chairman, I should like to thank the subcommittee and its members for having chosen us to make our submission here this morning. The public hearings of the Programs Sub-Committee of the Department of Regional Economic Expansion in Quebec are a unique opportunity for the municipal corporations to have their demands concerning regional development heard. We respectfully submit this brief with the intention of expressing as accurately as possible the views of the rural municipalities of the Eastern Townships. Municipal governments are directly affected by DREE's policies and particularly by federal-provincial development agreements. In this brief, we will be discussing, on the one hand. DREE's subsidiary programs and, on the other, the content of programs directly connected with the Regional Development Incentives Act.

The Association des préfets de comtés de l'Estrie, incorporated under Part III of the Loi québécoise sur les compagnies is a voluntary association of the following municipal counties: Compton, Frontenac, Richmond, Shefford, Stanstead and Wolfe. Clearly, this grouping of counties represents an imposing population. The Association serves approximately 120 municipalities. Since its founding on May 6, 1978, the Association has managed to maintain its aims and objectives. More specifically, the Association's purpose is to enable the municipal administrators to exchange and pool their experience. Another constant concern is the study and popularizing of laws and bills. A municipal councillor's job requires constant updading of his knowledge and the Association would like to make this on-going learning process easier.

• 1025

Enfin, l'Association veut garantir aux municipalités de l'Estrie une représentativité régionale auprès des autorités gouvernementales des deux paliers.

C'est d'ailleurs en vertu de ce dernier objectif que l'Association des préfets présente aujourd'hui ce mémoire en espérant que les recommandations y contenues seront entendues par ce sous-comité.

Les corporations municipales: agents socio-économiques.

Dans sa brochure publicitaire intitulée «Possibilités de développement pour le commerce et l'industrie au Canada», le ministère de l'Expansion économique régionale réitère sa volonté première d'«inciter les régions à faible croissance du Canada à mettre en valeur leur potentiel».

A cette fin, le ministère compte sur l'octroi de subventions pour amener les entreprises industrielles et commerciales à investir dans les zones choisies et à créer ainsi des possibilités d'emploi productif.

Il est étonnant de remarquer que le ministère s'approprie exclusivement le pouvoir d'incitation auprès des entreprises industrielles et commerciales. Nous croyons fermement que ce principe va à l'encontre de la décentralisation massive que nous vivons présentement. Le ministère ne peut prendre à lui seul la responsabilité du développement économique d'une région. Dans sa codification administrative, le ministère semble oublier qu'il existe un palier gouvernemental très près du citoyen, c'est-à-dire de l'individu que l'on veut inciter à investir et que dans cette mesure cette instance politique devrait avoir un rôle à jouer.

Les quelques lignes qui suivent nous permettront d'expliciter davantage notre pensée. Nous remarquons que le programme du ministère s'adresse à toute personne ou entreprise canadienne ou étrangère. La «personne morale» telle que définie en page 5 de la brochure précitée exclut explicitement les institutions municipales à qui les lois reconnaissent généralement le statut de personne morale.

Les corporations municipales, nous le répétons, représentent le palier politique le plus près de la population industrielle et commerciale et certainement le plus apte, croyons-nous, à percevoir les réalités économiques d'une région.

En effet, les corporations municipales en tant qu'agents socio-économiques sont en mesure d'encourager ou de réprimer l'apparition de nouvelles industries simplement par leur pouvoir de réglementation en vertu des diverses lois qui les régissent.

Sans même penser aux certificats municipaux municipal bonds tels qu'on les connaît aux États-Unis, il n'est pas rare de voir une corporation municipale qui pour inciter l'implantation d'une nouvelle industrie ou d'un nouveau commerce chez elle accorde au nouveau investisseur un emprunt à taux préférentiel pour lui permettre d'alléger son fardeau financier quant aux taxes et frais afférents aux services de l'entrée d'eau, aux égouts sanitaires ou à l'électricité.

[Translation]

Finally, the Association wants to secure the municipalities of the Eastern Townships regional representation to authorities at both levels of government.

It is this last objective which prompted the Association des préfets to present this brief today, in the hope that the recommendations it contains will be heard by this subcommittee.

Municipal corporations: socio-economic agents.

In its promotional brochure entitled "Opportunities for Industry and Business in Canada" the Department of Regional Economic Expansion reiterates its primary objective which is to "encourage slow-growth regions of Canada to realize their potential".

To this end, the Department provides incentives to industry and business to invest in the areas selected and thus create productive job opportunities.

It is surprising to see that the Department directs its incentives only towards business and industrial concerns. We firmly believe this principle runs counter to the massive decentralization we are currently experiencing. The department cannot take on the economic development of an area alone. In its regulations, the department seems to have forgotten that there does exist a level of government that is very close to the citizen, i.e., close to the individual whose investment it is seeking; this political authority should therefore have a role to play.

We will explain our views more fully in the next few lines. We have observed that the department's program is intended for any type of Canadian or foreign legal entity. The definition of "legal entity" on page 5 of the previously mentioned brochure explicitly excludes municipal institutions to which our laws usually grant legal entity status.

To reiterate, municipal corporations are the level of government which is closest to the industrial and business population and certainly the most capable, we can be sure, of perceiving the economic realities of a given region.

In fact, as socio-economic agents, municipal corporations are in a position to encourage or check the appearance of new industries simply through their regulating power by virtue of the various laws governing them.

Even without taking into account municipal bonds, as they are known in the United States, we often see municipal corporations which, to provide an incentive for the setting up of a new industry or business in their area, lend the new investor money at a special rate to lighten his financial burden as regards taxes and the costs involved in hooking up to water, sewer and electrical services.

• 1030

Il n'est pas rare non plus de voir une corporation municipale qui accepte volontiers de modifier ses divers règlements relatifs au zonage et à la construction afin de permettre l'instauration d'un édifice commercial ou industriel. On remarquera même que dans ces cas la population à qui un droit de regard par voie de référendum est échu sur ces questions encourage positivement les démarches de l'investisseur éventuel.

Certes, les corporations municipales sont touchées par les ententes fédérales-provinciales de développement du MEER. On note, entre autres, des ententes sur des sujets tels les axes routiers, le développement forestier, les infrastructures industrielles, les équipements publics et le développement touristique.

Cependant, cet appui financier aux municipalités ne vise que des postes définis et ce classement amème malheureusement plus d'exclusion que d'inclusion.

C'est ainsi que les programmes relatifs aux infrastructures industrielles s'attachent à l'aménagement de parcs industriels situés dans les grands centres urbains. La répartition de la croissance parmi les différentes régions est un principe dont la philosophie se défend sans contredit. Cependant, nous croyons que l'équilibre régional doit être assuré en répartissant également la croissance entre les pôles urbains et le milieu rural.

Le monde rural ne peut compter se développer que sur les retombées économiques des centres urbains. Le milieu rural se dépeuple à une vitesse effroyable. Prenons en exemple le cas de la ville de Scotstown située dans la région du Mont Mégantic. Pendant la période qui s'est écoulée entre les deux derniers recensements, la population est passée de 1,000 à 780 habitants. De plus, le vieillissement de cette population est devenu un sujet encore plus inquiétant puisque la moyenne d'âge se situe entre 58 et 60 ans.

La décision de développer les centres urbains au profit du milieu rural est lourde de conséquences. En effet, les jeunes travailleurs ne pouvant supporter la dépense d'énergie et les coût d'une deuxième voiture qui les amène de la maison au centre industriel, ils préfèrent se relocaliser près du centre urbain. Pour sa part, l'industriel préfère s'installer là où se trouve la main-d'œuvre spécialisée et le cercle se referme ainsi sans issue.

L'aménagement du territoire

La Loi 125 sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme (L.Q. 1979, c. 5-1) redéfinit de façon plus précise les pouvoirs des corporations municipales en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Dorénavant, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme nivelle les différences apparentes entre les municipalités du régime dit rural et celles du régime dit urbain en les faisant participer à un même système.

En effet, les municipalités des deux régimes constituent ensemble, par leurs représentants élus un niveau d'administration supra-municipal pour adopter un schéma d'aménagement.

[Traduction]

We also often see municipal corporations willingly agreeing to amend their various by-laws regarding zoning and construction so that a commercial or industrial building can be built. It should also be noted that, in these cases, the people, when it has a say via referendum on these questions, positively encourages the steps to be taken by the investors.

Of course, municipal corporations are affected by DREE's federal-provincial development agreements, among others, agreements concerning major highways, forestry, industrial infrastructures, public systems and tourism.

This financial support to the municipalities, however, is aimed only at achieving specific objectives and, unfortunately, this manner of classifying items excludes more than it includes.

Hence, programs concerning industrial infrastructures stick to the development of industrial parks located in large urban centres. The distribution of growth amongst the various regions is a principle whose underlying philosophy cannot be challenged; we believe that a regional balance must be provided by sharing the growth equally between the urban and rural areas.

Rural areas do not want to depend on economic fallout from the urban centers for their development. People are moving out of these areas with frightening speed. Take the case of Scotstown in the Mount-Megantic region. Its population dropped from 1,000 to 780 inhabitants between the last two censuses. Furthermore, their ageing is a subject of even greater concern, as the average age in the town is between 58 and 60.

The decision to develop urban centers in favour of rual areas is fraught with consequences. Indeed, young workers, who cannot afford to expend the energy and the expense of a second car to bring them to and from work, prefer to move to an urban center. As far as indistrialists are concerned, they prefer to set up shop where the skilled labour is located and, hence, the situation becomes a vicious circle

Rural Development

Bill 125 regarding rural development and town planning (Q.L. 1979, c. 5-1) redefines more precisely the powers of municipal corporations with regard to development and urban planning.

The Loi sur l'aménagement et l'urbanisme now evens up the obvious differences between the municipalities of the form of government called rural and the ones of the form of government called urban by including them both in a single system.

Indeed, the municipalities of the two forms of government constitute together, through their elected representatives, a supramunicipal level of administration to adopt a development scheme.

Toutefois, comme le souligne un auteur québécois, «cette opération ne se limite pas à la confection d'un plan élégant, selon les règles de l'art ou des usages de sol complémentaires sont harmonieusement répartis sur le territoire sans juxtaposition conflictuelle». C'est aussi faire un choix en fonction de l'avenir économique de la région et du respect de la qualité de vie des citoyens.

• 1035

L'un des objectifs gouvernementaux de cette loi est de remettre en cause les frontières des comtés municipaux tels qu'ils sont connus pour trouver la «région d'appartenance» qui servira de pierre angulaire aux pouvoirs à décentraliser un jour. Outre l'aménagement, on peut songer à l'éducation, la culture, le loisir, le tourisme, le développement économique, la santé. l'aide sociale.

Un tel effort de travail concerté devrait être encouragé par le MEER plutôt que tempéré par des subventions accordées presque uniquement aux centres urbains.

Nouvelles responsabilités

Les municipalités du Québec jouissent d'un éventail de domaines de plus en plus large dans lesquels elles peuvent s'impliquer. Les nouvelles fonctions que rempliront sous peu les corporations municipales permettront à celles-ci d'offrir à la population un cadre de vie agréable et intégré. En plus des fonctions d'aménagement, d'évaluation, d'accueil pour les besoins sociaux et communautaires de première nécessité, l'éducation, la voirie et la culture, les corporations municipales se verront attribuer des fonctions telles le transport, l'habitation et le développement économique et touristique.

Il va sans dire que le développement économique sera à la mesure du développement technique et social d'un territoire donné. Les corporations municipales du milieu rural ne pourront soutenir seules l'effort fiscal exigé par une telle expansion.

Conclusions et recommandations

Bref, l'Association des préfets de comtés de l'Estrie estime que la participation du MEER aux ententes fédérales-provinciales de développement ne suffit pas à accorder aux municipalités rurales le rôle primordial qu'elles doivent jouer dans le développement économique d'une zone donnée.

A ces fins, nous formulons les deux recommandations suivantes:

1. D'une part, que la codification administrative du ministère reconnaisse l'admissibilité des corporations municipales aux subventions de développement.

D'autre part, que le MEER reconnaisse l'implication municipale au niveau du développement économique régional en acceptant comme facteur de subvention l'incitation à l'établissement d'industries et de commerces.

Les corporations municipales sont en mesure d'instaurer un programme de développement économique régional. Les pouvoirs dévolus aux municipalités sont de plus en plus importants et multiples et celles-là à qui l'on accorde des capacités de développement accrues ont certainement droit aux subsides

[Translation]

As pointed out by a Quebec author, however, "this operation is not limited to simply producing an academically elegant plan in which complementary uses of land are harmoniously distributed over the territory without conflicting overlapping". It is also making choices in terms of the region's economic future and of respect for the quality of life of the population.

One of the government objectives in this law is to call into question again the boundaries of the municipal Counties, as recognized, to determine the "région d'appartenance" which will serve as a cornerstone for the powers to be decentralized one day. Apart from development, we can also consider the areas of education, culture, recreation, tourism, economic development, health and welfare.

This type of concerted effort should be encouraged by DREE rather than tempered by incentives almost solely given to urban centers.

New Responsibilities

Quebec municipalities enjoy an ever-broadening range of areas in which they can get involved. The new duties which the municipal corporations will soon be carrying out will enable them to provide their population with a pleasant and integrated context in which to live. In addition to their responsibilities concerning development, evaluation, reception for essential social and community needs, education, roads and culture, the municipal corporations will see themselves assigned responsibilities such as transportation, housing, economic development and tourism.

It goes without saying that the economic development will be in line with the technical and social development of a given area. Rural municipal corporations will not be able to shoulder alone the tax burden which this expansion entails.

Conclusions and Recommendations

In short, the Association des préfets de comtés de l'Estrie considers DREE's participation in federal-provincial development agreements insufficient, as it does not give rural municipalities the very important role that they should play in the economic development of a given area.

To this end, we have formulated the following two recommendations:

Firstly, that the Department's regulations recognize the municipal corporation's eligibility for development incentives;

Secondly, that DREE recognizes municipal involvement in regional economic development by accepting the encouraging of the establishing of industry and businesses as an incentive factor.

Municipal corporations are in a position to set up a regional economic development program. The powers devolved to municipalities are becoming increasingly important and many-sided and those municipalities to whom increased development

attribués pour les efforts de développement économique dans une région.

Le processus d'expansion économique commence avant tout au sein des corporations municipales. Leur collaboration est requise pour permettre de passer à la seconde étape du processus, celle où le commerçant ou l'industriel en région s'adresse au ministère.

C'est pourquoi, monsieur le président du Sous-comité des programmes du MEER, nous déplorons l'absence de reconnaissance du monde municipal au niveau de la codification administrative du ministère et de ses programmes.

Le vice-président suppléant (M. Cyr): Merci, monsieur Coates, pour votre présentation.

M. Bachand sera le premier député à poser quelques questions.

• 1040

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

Dans vos conclusions et recommandations, vous dites:

A ces fins, nous formulons les deux recommandations suivantes:

Je vais m'attacher particulièrement à la première qui dit:

... que la codification administrative du ministère reconnaisse l'admissibilité des corporations municipales aux subventions de développement;

A ce moment-là, comment pourrait-on donner suite à votre recommandation sur le plan administratif en ce qui à trait à l'admission aux subventions des dépenses municipales pour la promotion économique? Parce qu'à l'heure actuelle, tout se fait entre le fédéral et le provincial et la municipalité vient juste par ricochet de toute façon.

Est-ce que vous suggérez que le fédéral négocie directement avec les municipalités?

M. Coates: Monsieur le président, c'est une très bonne question. Avec votre permission, je vais demander à M^{me} Emmanuelli d'y répondre.

Le président: Madame.

Mme Johanne Trudel-Emanuelli (directeur, Association des préfets de comtés de l'Estrie): Monsieur le président, monsieur le député, pour répondre à votre question, il est évident qu'on ne peut pas aller au-delà de la situation constitutionnelle qui fait de telle sorte que le fédéral ne puisse négocier directement avec les corporations municipales.

Prenant cette hypothèse pour acquis au départ, ce que nous suggérons c'est qu'au niveau des programmes vous avez dans votre loi un texte d'admissibilité où l'on ne retrouve pas les corporations municipales et nous pensons qu'à la base, si ce texte était élargi de façon à rendre les corporations municipales admissibles il serait d'autant plus facile par la suite de conclure des ententes fédérales-provinciales élargies avec un éventail plus grand de sujets, permettant et aux municipalités rurales et aux centres urbains qui sont quand même des services techniques et industriels plus développés d'en profiter.

[Traduction]

capabilities are given are certainly entitled to incentives granted for economic development efforts in a given region.

The economic expansion process first of all starts within municipal corporations. Their co-operation is required to go on to the second phase of the process, when the businessman or industrialist in the region turns to the Department.

This is why, Mr. Chairman of the DREE Programs Sub-Committee, we deplore the lack of recognition granted to municipalities in the Department's regulations and programs.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Cyr): Thank you for your presentation, Mr. Coates.

Mr. Bachand will be the first member to ask questions.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

In your conclusions and recommendations you say:

To this end, we have formulated the following two recommendations:

I will deal particularly with the first which advocates:

... that the Department's regulations recognize the municipal corporation's eligibility for development incentives;

If such were to be the case, how would you propose to put this recommendation into effect at the administrative level, that is the possibility of subsidizing municipal expenditures for economic development? At the present time, the only participants are the federal and provincial levels with municipalities having only a secondary role.

Are you suggesting that the federal government negotiate directly with the municipalities?

Mr. Coates: Mr. Chairman, it is a very good question. With your permission, I would like to ask Mrs. Emmanuelli to answer.

The Chairman: Mrs. Emmanuelli.

Mrs. Johanne Trudel-Emanuelli (Director, Association des préfets de comtés de l'Estrie): Mr. Chairman, in answer to the member's question, I must acknowledge that we cannot go beyond the present constitutional framework which does not allow for the federal government to deal directly with municipal corporations.

Working on this assumption, we are suggesting that as far as programs are concerned, the legislation be amended to recognize the eligibility of municipal corporation. This would make it much easier to conclude a far wider range of federal-provincial agreements which could better serve the interests of both rural municipalities and urban centres with their more developed technical and industrial services.

C'est dans ce sens-là que nous voyons l'implication du monde municipal à travers la loi principale du MEER.

M. Cyr: Vous avez aussi parlé de l'aide, des nouvelles responsabilités des municipalités. Croyez-vous que la Société canadienne d'hypothèques et de logement, malgré toute l'aide qu'elle accorde au développement d'une municipalité ou d'une ville, soit les infrastructures: aqueduc, égout et même l'achat des terrains, avec les organismes à but non lucratif, tels que les Chevaliers de Colomb ou d'autres associations qui construisent des logis à prix modiques, est-ce que cette aide-là est appréciée par les municipalités?

Le président: Madame Emmanuelli.

Mme Emanuelli: Si vous me permettez de répondre à votre question, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de nouveau étant un organisme fédéral, ses fonds passent par la Société d'habitation du Québec. Je ne vous l'apprends pas. Il est évident que cette aide est appréciée par le milieu puisque les gens qui en bénéficient en ont un besoin réel.

Cependant, cette aide est très limitée. Elle s'arrête au niveau de la construction de maisons, point, à la ligne normalement. Et dans les programmes du MEER, nous visions particulièrement l'expansion économique ou industrielle dans notre mémoire. Il est beau d'avoir des maisons, mais ça prend quelque chose de plus pour attirer les gens si vous voulez qu'ils viennent s'installer chez vous. Et le cas cité dans le mémoire de la ville de Scotstown en est un exemple. Cette ville a des logis et peut bénéficier d'aide au niveau de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Société d'habitation du Québec pour se construire, mais elle n'a pas d'industrie pour garder ses gens chez elle. Alors, elle a des logis qui sont vides et des gens qui viennent s'installer près de Sherbrooke sachant qu'ici ils trouveront un emploi beaucoup plus facilement, leur permettant de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

M. Cyr: J'aurais une autre question au sujet du développement économique des régions limitrophes, comme celle de Sherbrooke.

Maintenant, je crois que toutes les municipalités désirent avoir de l'aide, soit pour l'établissement d'un parc industriel, pour amener des industries qui contribueront à construire les routes d'accès vers ce parc, l'aqueduc, les égouts, l'éclairage et tout. Mais pourquoi le MEER devrait-il participer à de tels programmes? Comme on a pu le voir autour de la ville de Québec et ailleurs, il ne s'agit plus de parcs industriels vous y voyez un entrepôt qui s'y installe, une autre petite boutique qui était déjà située sur la cinquième rue et qui va déménager dans le parc. Tout cela ne crée pas de nouveaux emplois en réalité. J'aimerais poser une question..., je ne sais pas si vous pourrez m'y répondre, vous ou peut-être quelqu'un d'autre . . . Est-ce qu'il n'y a pas un danger à aider un peu trop de petites municipalités dans un rayon parfois de 50 milles pour en faire vraiment un point d'attraction industrielle, lorsqu'il y a une autre municipalité qui possède déjà toutes les infrastructures et possède un parc industriel à moitié rempli? Ne trouvez-vous pas que l'on éparpille un peu les possibilités de développement [Translation]

This is the way we envisage municipal involvement within the DREE legislation.

Mr. Cyr: You also refer to new responsibilities for municipalities. The Canadian Mortgage and Housing Corporation does provide assistance to municipal development through the provision of infrastructures such as water and sewer service and even at times land assembly. Do the municipalities also appreciate the help provided by non profit organizations such as the Knights of Columbus and their efforts in building low cost housing?

The Chairman: Mrs. Emmanuelli.

Mrs. Emanuelli: Let me mention that the Canadian Mortgage and Housing Corporation is once again a federal agency and the money it provides goes through the Quebec Housing Authority. You are quite aware of that fact. Obviously such assistance is appreciated since those benefitting from it are in real need.

However, this aid is very limited. It normally consists solely of housing construction. In our brief, we were more concerned about economic or industrial development incentives offered by DREE. Housing of course is a necessity but you need more than that to attract people to a given area. The example we gave in our brief of Scotstown is a good illustration. This town does have housing and is able to obtain assistance from CMHC and the Quebec Housing Authority, but it has no industry able to retain its population. Therefore there are lots of unoccupied houses with people coming to settle near Sherbrooke knowing that jobs are more easily found.

Mr. Cyr: I have another question relating to the economic development of border areas such as Sherbrooke.

I realize that all municipalities are anxious to obtain grants either to set up an industrial park and attract industries or to improve the road infrastructure serving such a park, the water and sewage service, lighting and so forth. But why should DREE be expected to take part in such activities? As we were able to see in Quebec City and elsewhere, these so-called industrial parks contain nothing more than a warehouse here and there, a shop which may have moved from a previous location and so forth. This is not the sort of thing that brings about new jobs. I do not know whether you will be able to answer my question. Isn't there some danger in assisting too many small municipalities within a radius of, say, 50 miles, in their efforts to attract industry when there is already a municipality in the area with all the infrastructure necessary and a half-filled industrial park? Do you not think that this results in a dispersal of regional development possibilities? I realize that everyone wants to have a share of the cake.

régional? Je sais que tout le monde veut avoir une partie de son gâteau! . . .

• 1045

Mme Emanuelli: J'ai la joie de me voir attribuer cette question, et je dois donc vous donner une bonne réponse. Au plan d'un parc industriel, je comprends très bien votre souci en ce qui concerne la division de l'effort économique quand on essaie d'aider des municipalités dans un rayon de 50 milles. J'écoutais tout à l'heure l'intervention du CRD quant aux retombées économiques de la ville de Montréal au plan touristique, ou autre ... ou industriel. Je pense que l'expérience a démontré au niveau des municipalités rurales qu'on ne peut quand même pas compter sur les retombées économiques des centres urbains pour se développer.

Vous donniez tout à l'heure l'exemple de la ville de Montréal. C'est un cas qui a été étudié de très près au niveau de la fiscalité avec l'Union des conseils de comtés du Québec, et on s'est rendu compte qu'il y avait des gens à Gaspé qui payaient pour le métro à Montréal tout en ne l'ayant jamais pris. Alors les retombées économiques, j'y crois, mais jusqu'à un certain point.

Pour ce qui est de la division économique, parce que les industries se localisent dans de petits centres, je pense qu'il n'est pas question de vider les parcs industriels pour tout ramener en régions; mais d'un autre côté, plusieurs petites municipalités ont déjà des industries qui fonctionnent plus ou moins bien à cause de difficultés financières, et ces industries sont déjà implantées dans le milieu. Vous parliez tout à l'heure du déménagement justement de la petite boutique de la cinquième avenue que l'on ramène au parc industriel . . . Je pense que l'un des buts à conserver, c'est de ne pas provoquer le déménagement, justement, des petits industries vers le parc. Plusieurs municipalités rurales ont déjà une implantation industrielle, mais elles ont quand même besoin d'un coup de pouce pour partir ou redémarrer ou moderniser l'équipement; et je pense que c'est dans le cadre de programmes comme les vôtres qu'elles pourraient retrouver cette aide, sans vouloir faire des centres ruraux un centre urbain avec un parc industriel.

Pour ce qui est de la pertinence de peupler ou non les parcs industriels, je pense que vous recevrez tout à l'heure comme témoins ceux qui sont là pour défendre les intérêts des industriels. Alors je pense que je pourrai leur référer la deuxième partie de la question.

Le président: Merci, madame. Merci, monsieur Cyr.

Monsieur Coates, et madame Emmanuelli, merci énormément pour la présentation de ce mémoire.

Nous accueillons comme troisième organisme ce matin l'Association touristique de l'Estrie. Nous aurons le président, M. Paul Labrecque, et le directeur général, M. Réjean Beaudoin.

Messieurs, les membres du Sous-comité, j'aimerais vous rappeler encore une fois que nous sommes environ de 3 p. 100 à 38 minutes en retard sur notre programme. J'espère que vous poserez des questions assez brèves. Je demanderais maintenant

[Traduction]

Mrs. Trudel-Emanuelli: I will have the pleasure of tackling that question and I can give you a good answer. I can understand your concern relating to industrial parks and the dispersal effect in providing assistance to municipalities within a 50-mile radius. In its brief, the CRD referred to the economic spinoffs from Montreal either in industry or tourism. I think that the experience has demonstrated that rural municipalities cannot count on such economic spinoffs from urban centres for their own development.

You referred to the example of Montreal. This is a case which was very closely studied with reference to taxation by the Union des conseils de comtés du Québec and we realized that there were people in Gaspé paying for the Montreal subway without ever having ridden in it. I do believe in economic spinoffs, but to some extent only.

As far as economic division is concerned, the fact that industries may locate in small centres does not mean that industrial parks must be emptied. Several small municipalities already do have local industries experiencing financial difficulties to a greater or lesser degree. You talked about moving a small shop from downtown to an industrial park . . . I think we must attempt to avoid provoking such relocations of small businesses or industries towards industrial parks. There are a number of municipalities with existing industry but they still require assistance in order to be put on a better footing or modernize equipment. Programs such as yours could offer this assistance without there being any attempt to transform rural centres into urban ones with an industrial park.

As for the effectiveness of industrial parks, I believe that you will be hearing witnesses representing the interests of industry and you can ask them the second part of your question.

The Chairman: Thank you, madam. Thank you, Mr. Cyr.

We would like to thank you for your brief, Mr. Coates, Mrs. Emmanuelli.

Our third witness this morning will be the Eastern Townships Tourist Association. Appearing are the president, Mr. Paul Labrecque and the general manager, Mr. Réjean Beaudoin.

Gentlemen, members of the subcommittee, I would like to remind you that we are about 38 minutes behind schedule. I hope you will be brief in your questions. I now invite the

au président de l'Association touristique de l'Estrie de bien vouloir nous livrer les résultats de leurs réflexions. Messieurs, vous avez la parole.

M. Paul Labrecque (président, Association touristique de l'Estrie): Monsieur le président, et messieurs les membres du Sous-comité. Encore une fois nous vous souhaitons la plus cordiale des bienvenues, et nous souhaitons que votre séjour en Estrie soit l'un des plus rentables et profitables.

A la suite de votre aimable invitation, il nous est très agréable de vous soumettre, dans le cadre des présentes audiences publiques du Sous-comité des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale un mémoire ayant trait à l'industrie touristique de l'Estrie.

L'Association touristique de l'Estrie se réjouit profondément de cette occasion particulière qui lui permettrait d'étaler brièvement la situation de l'industrie touristique estrienne, et de solliciter votre meilleure collaboration afin de doter notre région d'un projet touristique d'importance, dont les répercussions socio-économiques seraient plus que positives pour l'ensemble de l'Estrie, du Québec, et même du Canada. En vous remerciant, monsieur le président, de cette sensibilisation à notre mémoire.

L'Association touristique de l'Estrie fut fondée le 4 mars 1978

• 1050

Détenteur de lettres patentes en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies (Québec), notre groupement est un organisme sans but lucratif dont le rôle est de développer et promouvoir l'industrie touristique à l'échelle de l'Estrie. A ce titre, notre association est reconnue officiellement comme l'interlocuteur privilégié entre le gouvernement du Québec et la région de l'Estrie en matière de tourisme.

Actuellement, l'assemblée générale de l'ATE est formée de plus de 50 municipalités et de 11 organismes à caractère régional représentant près de 300,000 personnes.

Le conseil d'administration, pour sa part, est constitué de 21 membres à partir d'une représentativité géographique et sectorielle régionale équitable soit: 14 délégués originant des municipalités, soit 2 par zone, et 7 représentants désignés par les organismes régionaux sectoriels, soit l'hébergement, la restauration, l'hébergement à la ferme et j'en passe... De cette façon, l'ensemble de la région participe aux diverses prises de décision ainsi que les principaux secteurs concernés par l'industrie touristique estrienne.

Depuis sa fondation, notre association s'est impliquée dans de nombreux projets de développement et de promotion touristique. A titre d'exemples nous pouvons citer: l'aménagement de la gorge de la rivière Coaticook, l'agrandissement du parc du Mont Orford, la création du Carnaval de la Pâtisserie de Disraëlie, la mise en valeur de la côte magnétique de Chartierville, la création du Festival du lait de Coaticook, l'aménagement de la Baie-des-Sables du Lac Mégantic, la réalisation de campagnes de publicité dans la région de Montréal, la publication d'un guide touristique, la publication d'une carte de

[Translation]

president of the Eastern Townships Tourist Association to speak on behalf of his group.

Mr. Paul Labrecque (President, Eastern Townships Tourist Association): Mr. Chairman and members of the subcommittee, we would like to extend a very cordial welcome to you and express the hope that your stay in the Eastern Townships will be most illuminating.

In response to your kind invitation to appear at these public hearings of the Subcommittee on the Programs of the Department of Regional Economic Expansion, it is our pleasure to submit to you a brief dealing with the tourist industry in the Eastern Townships.

The Tourist Association of the Eastern Townships is grateful for this opportunity to give you a brief overview of the situation of the tourist industry in our area and appeal for your collaboration in endowing this region with an important tourist project which would have very positive social and economic repercussions for the entire Eastern Townships as well as the Province of Quebec and even Canada. We would like to express to you once again our appreciation for this invitation.

The Tourist Association of the Eastern Townships was established on March 4, 1978.

Holder of letters patent in accordance with part three of the Companies Act, (Quebec), our association is a non-profit organization whose role is to develop and promote the tourist industry in the Eastern Townships. Our association is the officially recognized intermediary between the Quebec Government and the Eastern Townships for tourism.

The ETTA is presently composed of more than fifty municipalities and eleven regional organizations representing close to 300,000 people.

The board of directors is made up of twenty-one members, according to the following fair system of geographic and sectorial representation: fourteen delegates from the municipalities (2 per zone) and seven representatives designated by the regional sectorial organizations offering lodging, meals, lodging on farms, etc... In this way, the entire region as well as the principal sectors involved in the tourist industry participate in the decision-making process.

Since its foundation, our association has worked on various tourism development and promotion projects. A few examples are: the Coaticook River gorge development project, the enlargement of Mont Orford park, the Pâtisserie de Disraeli Carnival, the development of the Chartierville magnetic hill, the Coaticook Festival du Lait, the development of Lake Mégantic's Baie-des-Sables, advertising campaigns in the Montreal area, the publication of a tourist guidebook, the publication of a map for tourists and outdoor enthusiasts, the Eastern Townships winter tourism council, etc...

tourisme et de plein air, la création du Conseil du tourisme hivernal de l'Estrie, et j'en passe . . .

LE TOURISME DANS L'ESTRIE.

Globalement, on peut affirmer que le potentiel touristique de l'Estrie se divise en deux grandes catégories: les activités de plein air, et les activités à caractère socio-économico-touristique. Dans le domaine du plein air, la région est généreusement garnie de lacs, de cours d'eau, de montagnes, de forêts. Fortement choyés par la nature, cette abondance d'espace permet aux innombrables adeptes de la vie au grand air de pratiquer une vaste gamme d'activités des plus agréables: baignade, voile, randonnée pédestre, golf, le ski alpin, le ski de fond, la raquette et le reste...

Dans le domaine socio-économico-touristique, l'Estrie possède également un ensemble d'attraits favorisant la venue des visiteurs: les sites marquant l'implantation des Loyalistes américains, les musées et les centres miniers, les théâtres d'été, plusieurs festivals très typiques dans notre région, les zones urbaines, les autres rurales et le reste . . .

En plus d'avoir le privilège d'offrir à ces visiteurs un éventail très varié d'attraits et d'activités pouvant les satisfaire raisonnablement, la région est nantie d'un réseau routier la reliant aux axes majeurs de circulation touristique ainsi que d'un équipement révélant une certaine tradition dans ce domaine: hébergement, restauration, résidences secondaires et organismes touristiques.

En fonction de son potentiel et de sa situation géographique, l'Estrie est une destination touristique quasi à l'année longue.

LE MARCHÉ

Sur le plan géographique, la région de l'Estrie a le privilège d'être située parmi trois intéressants marchés de consommation touristique: l'axe Montréal-Ottawa, la région de la ville de Québec, et la région de la Nouvelle-Angleterre.

Généreusement encerclée, on peut dire que dans un rayon de 500 kilomètres, soit à peu près à 300 milles de l'Estrie, il y réside une population avide de tourisme et de loisirs de plus de 23 millions d'habitants, alors que dans un rayon de 800 kilomètres, soit 500 milles, le marché représente près de 72 millions d'individus.

LA FRÉQUENTATION

Malgré un potentiel de base attrayant et un localisation géographique particulière, la région de l'Estrie ne fait pas encore partie des principaux flux touristiques du Québec et du Canada.

Au cours des dernières années, de tous les touristes non résidents, américains et canadiens, qui ont visité le Québec, seulement 3 p. 100 sont venus dans l'Estrie.

En 1976, selon l'Office de planification et de développement du Québec, les recettes touristiques du milieu estrien s'établissaient à 39 millions de dollars. En regard du potentiel de la région et de sa proximité à d'importants marchés, normalement les revenus touristiques de l'Estrie devraient se situer entre 250 millions et 300 millions de dollars par année.

[Traduction]

TOURISM IN THE EASTERN TOWNSHIPS.

On the whole, the tourist industry in the Eastern Townships can be divided into two major categories: outdoor activities and socio-economic tourism activities. As far as outdoor activities are concerned, the region is well endowed with lakes, streams, mountains, and forests. Thanks to nature's generosity, outdoor enthusiasts can partake in many pleasurable activities, including swimming, sailing, hiking, golf, downhill and cross-country skiing, snowshoeing, and more.

In the area of socio-economic tourism, the Eastern Townships also feature many historical sites and tourist attractions, such as: the first settlements of American Loyalists, museums, asbestos mines, summer theatres, several local festivals typical of the region, urban areas, rural areas, etc...

Not only does the region offer visitors a vast selection of activities and attractions, it also boasts a highway system linking it to major tourist centers. Furthermore, the Eastern Townships are very hospitable: food, lodging, cottages, and helpful tourism organizations are all available.

Potentially and geographically, the Eastern Townships are practically a year-round tourist center.

THE MARKET

The Eastern Township are fortunate in that they are geographically located near three attractive tourist areas: the Montreal-Ottawa corridor, Quebec City, and area, and New England.

Close to 23 million people live within a 500 km (300 mile) radius of the Eastern Township and almost 72 million people live within an 800 km (500 mile) radius.

NUMBER OF VISITORS

Despite promising potential and an excellent geographic situation, the Eastern Townships have not yet become one of the main tourist centers of Quebec and Canada.

Over the past few years, only 3 per cent of all Amerian and Canadian non-resident tourists visiting Quebec came to the Eastern Townships.

In 1976, according to the Office de planification et de développement du Québec, the Eastern Townships' tourism revenue was \$39 million. Considering the region's potential and proximity to major markets, that revenue should normally be between \$250 million and \$300 million annually.

• 1055

Pour diverses raisons, dont celle de l'absence d'un produit touristique mieux articulé qualitativement et quantitativement, le milieu estrien est totalement hors des principaux courants touristiques québécois et canadiens.

Alors, dans le but d'améliorer cette douleureuse situation, nous croyons que l'Estrie a un urgent et immense besoin d'investissements moteurs, (en exemple, de par les divers gouvernements), afin de susciter d'autres investissements (soit l'entreprise privée), qui s'intégreraient dans le sillon des investissements gouvernementaux.

UN PROJET TOURISTIQUE D'IMPORTANCE POUR L'ESTRIE

Dans le cadre des présentes audiences publiques, l'Association touristique de l'Estrie n'a pas voulu soumettre aux membres du Sous-comité des programmes du MEER (Québec), une série de projets qui auraient été, sans aucun doute, monsieur le président, des plus justifiables.

Plutôt que d'emprunter cette voie, le monde touristique estrien a préféré se rallier autour d'un seul projet, mais dont l'importance serait sans équivoque pour l'ensemble de l'industrie du tourisme de l'Estrie, du Québec et même du Canada.

Le projet retenu est celui de la mise en valeur récréo-touristique de la station touristique internationale Magog-Orford.

LA STATION TOURISTIQUE INTERNATIONALE MAGOG-ORFORD

La Loi sur l'aide au développement touristique du Gouvernement du Québec, sanctionnée le 22 juin 1979, a désigné la région de Magog-Orford de «station touristique internationale» soit la plus haute classification dévolue à un lieu touristique sis au Québec.

Englobant le parc du mont Orford et les divers espaces localisés entre ce dernier et la rive nord du lac Memphrémagog, la station touristique internationale Magog-Orford renferme tout le potentiel nécessaire et possède la situation géographique requise, même en pleine crise énergétique, pour devenir un site touristique fréquenté à l'année par les Québécois, les Canadiens et les étrangers.

Afin de donner à la région de Magog-Orford une vocation touristique de classe internationale, de concert avec les municipalités concernées et le Gouvernement du Québec, dans le cadre d'un plan directeur approprié, la mise en valeur du parc du Mont Orford et la rive nord du lac Memphrémagog s'avère fondamentale:

LE PARC DU MONT ORFORD

—Intégrer au territoire actuel du parc du Mont Orford tous les espaces limitrophes encore récupérables, afin que ce parc soit assez vaste pour permettre la récréation, tout en favorisant la conservation dans certains de ses secteurs et ce, dans le but de mieux satisfaire un équilibre récréation/conservation à l'intérieur du parc et mieux satisfaire les besoins actuels et futurs de ses usagers.

[Translation]

For many reasons, including the region's lack of a clearlydefined tourist product, the Eastern Townships are left completely outside of Quebec and Canadian tourism trends.

If this unfortunate situation is to be improved, we believe that the Eastern Townships have an enormous, urgent need for pilot investors (i.e. from various government sources) in order to attract other investors (i.e. private firms) who would be integrated into the mainstream of government investments.

A SUBSTANTIAL TOURISM PROJECT FOR THE EASTERN TOWNSHIPS

Mr. Chairman, although many projects are surely worthy of consideration, it was not the intention of the ETTA to present a series of projects to the members of the Subcommittee on DREE Programs (Quebec).

People working in the tourist industry in the Eastern Townships preferred to support one single project, a project that would benefit the entire tourist industry in the Eastern Townships, in Quebec and in Canada.

The project we decided to support involves the recreational and touristic development of the Magog-Orford international tourist center.

THE MAGOG-ORFORD INTERNATIONAL TOURIST CENTER

On June 22, 1979, the Quebec Government passed a law supporting the development of tourism; in it, the Magog-Orford region was designated an "international tourist center", the highest possible status for a tourist site in Quebec.

The Magog-Orford international tourist center encompasses Mont Orford Park and the various sites between the park and the north shore of Lake Memphrémagog. It has the necessary potential and geographical setting, even in times of energy shortages, to become a year-round tourist site for Quebeckers, Canadians and foreigners.

If the Magog-Orford region is to become a tourist centre of international status, the Mont Orford park and the north shore of Lake Memphrémagog must be improved. The municipalities involved and the Quebec government must follow an appropriate master plan in order to make the following improvements:

MONT ORFORD PARK

—Integrate into the park all recoverable peripheral land to make the park large enough for recreational purposes, at the same time conserving the areas in question. This step is meant to ensure a better balance between recreation and conservation within the park and to meet the present and future needs of parkgoers.

—Compléter l'aménagement du territoire actuel du parc du Mont Orford ainsi que des espaces qui seraient éventuellement annexés.

LA RIVE NORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG

—A titre d'expérience pilote, créer le long de la rive nord du lac Memphrémagog un «parc touristico-industriel régional».

—En regard d'un tel concept, certaines politiques de développement similaires aux parcs industriels pourraient être mises en application dans le domaine du tourisme:

- a) acquisition des terrains nécessaires;
- b) les planifier;
- c) installation des infrastructures requises;
- d) promotion adéquate pour attirer les investisseurs;
- e) et l'implantation des entreprises.

Au lieu de connaître des implantations industrielles, ce territoire vivrait des implantations à caractère touristique. Une telle orientation serait, sans aucun doute, une forme d'encouragement privilégié afin de stimuler les investissements touristiques dans la région de Magog-Orford.

Une importante partie des terrains concernés sont déjà des propriétés municipales.

RECOMMANDATION AU SOUS-COMITÉ DES PRO-GRAMMES DU MEER (QUÉBEC)

Monsieur le président, à la suite de cette brève analyse de la situation touristique dans l'Estrie et des possibilités de développement de notre région dans ce secteur, l'Association touristique de l'Estrie recommande:

«Que le ministère de l'Expansion économique régionale du gouvernement du Canada collabore et contribue financièrement, afin que la région de Magog-Orford devienne une station touristique internationale de classe, dont les répercussions socio-économiques s'étendraient sur l'ensemble des territoires de l'Estrie, du Québec et du Canada».

Je vous remercie!

Le président: Merci, monsieur Labrecque.

Monsieur Bachand, suivi de M. Gass et de M. Cyr.

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

Je suis heureux de ce mémoire parce que la région Magog-Orford me touche particulièrement . . . J'ai toujours l'habitude de dire que mon comté, c'est le plus beau comté au Canada pour les touristes. A une extrémité, se trouve le lac Champlain, à l'autre, le lac Memphrémagog; au sud, la frontière américaine et de l'autre côté, l'autoroute.

Quand je parle de mon comté, je parle des lacs mais je parle aussi des centres de ski. J'ai Sutton, Bromont, Mont Sutton, Owls Head. A ces centres, j'ajoute toujours Orford, même s'il est de l'autre côté de l'autoroute. Je le récupère quand je parle de mon comté.

Comme je le disais plus tôt, quand on parle de Magog-Orford, je me sens particulièrement concerné. Pour ce qui est de l'industrie du tourisme, dans mon comté (qui s'étend également de la Baie Missisquoi au lac Champlain) j'aimerais

[Traduction]

—Complete improvements to the present area of Mont Orford Park as well as to areas eventually to be annexed to the park.

THE NORTH SHORE OF LAKE MEMPHRÉMAGOG

—As a pilot project, set up a "regional tourist-industrial park" along the north shore of Lake Memphrémogog.

—In the context of the above, certain development policies used for industrial parks could be applied to tourism, such as:

- a) purchase of necessary land;
- b)planning for the above;
- c) installation of the required infrastructures;
- d) adequate advertising to attract investors;
- e) establishment of companies.

Rather than being based on the industrial sector, the infrastructures of this area would be mainly tourism-oriented. Such an orientation would undoubtedly be a type of privileged incentive meant to stimulate tourist investment in the Mont Orford region.

A substantial segment of the land concerned is already municipally-owned.

RECOMMENDATION TO THE SUBCOMMITTEE ON DREE PROGRAMS (QUEBEC)

Mr. Chairman, in the light of this brief analysis of the tourism situation in the Eastern Townships and of the development possibilities of this sector in our region, the Eastern Townships Tourism Association recommends:

"That the Department of Regional Economic Expansion cooperate with and make a financial contribution to the project of making the Magog-Orford region a first-class international tourist center, the socio-economic benefits of which would be felt throughout the eastern townships, Quebec and Canada".

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Labrecque.

Mr. Bachand, followed by Mr. Gass and Mr. Cyr.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

I was very pleased to hear this brief, since the Magog-Orford region is of particular interest to me... I always say that for tourists, my riding is the most beautiful riding in Canada. Lac Champlain is at one end, Lake Memphremagog at the other; to the south, the American border, and on the other side, the highway.

When I talk about my riding, I mention the lakes, and the ski centres as well. My riding includes Sutton, Bromont, Mont Sutton, and Owls Head. I always add Orford to these centres, even though it is on the other side of the highway. I "repossess" it when I talk about my riding.

As I said earlier, whenever Magog-Orford is mentioned, I feel a particular interest. As far as the tourism industry is concerned, in my riding, which runs from Missisquoi Bay to Kake Champlain, I would like to refer back to the general

rappeler les ententes-cadres qui ont été signées avec le MEER, en 1977. Ces ententes-cadres touristiques finissent en 1983. Or, il y en avait une qui prévoyait des dépenses de 4 millions pour les parcs touristiques. Cependant il n'y a encore rien de fait et l'entente va prendre fin en 1983. Du train où vont les choses, il n'y aura encore rien de fait à ce moment-là.

• 1100

Comme vous le savez, c'est le provincial qui a la responsabilité de l'administration de ces projets. Alors, pourriez-vous me dire pourquoi jusqu'à ce jour, ces ententes n'ont pas donné les résultats escomptés?

Le président: Monsieur Labrecque.

- M. Labrecque: Monsieur le président, j'inviterais le directeur général, M. Réjean Beaudoin à prendre la parole. M. Beaudoin a travaillé à ce dossier pendant plusieurs mois, devrais-je dire même, pendant plusieurs années et je pense qu'il serait fort en mesure de répondre à vos questions.
- M. Réjean Beaudoin (directeur général, Association touristique de l'Estrie): Monsieur le président, monsieur le député, est-ce que vous parlez plus spécifiquement de la Baie Missisquoi?
- M. Bachand: Il se trouve qu'il y a beaucoup d'autres projets (je ne les ai pas tous ici ce matin) qui étaient inclus dans cette entente-cadre-là. Ces projets étaient à 60 p. 100 payables par le fédéral, et à 40 p. 100, payables par le provincial. Mentionnons que la décision, l'administration, tout cela revient au gouvernement du Québec. Or, à date, les argents qui sont là, au fédéral, pour être dépensés ne le sont pas encore.

Il y a la Baie Missisquoi et il y a d'autres projets aussi.

Le président: Monsieur Beaudoin.

M. Beaudoin: Merci monsieur le président. Vous comprendrez, monsieur le député, que nous ne sommes pas dans les secrets de nos administrateurs à Québec. Il y a eu effectivement une entente-cadre en 1977 qui englobait Missisquoi, le parc Frontenac, le musée du Séminaire de Sherbrooke.

Quant à nous, nous suivons de près le dossier du parc Frontenac. Il faut bien spécifier qu'en ce qui concerne la division des régions touristiques, la Baie Missisquoi ne se trouve pas dans notre région. Elle fait partie de la région touristique de Richelieu-Rive Sud. Comme je le mentionnais tout à l'heure, nous suivons de près le dossier du parc Frontenac et nous constatons qu'il y a eu là, à date, des investissements d'environ \$700,000 sur un budget total de 4.8 millions. Alors, il y a certains endroits où l'entente semble respectée, soit totalement, ou partiellement.

Maintenant, est-ce que le gouvernement du Québec n'a pas assez d'argent pour réaliser les objectifs? Est-ce que cela dépend d'autres raisons? Vraiment, nous l'ignorons.

M. Bachand: Dans certains cas, iriez-vous jusqu'à dire qu'il serait souhaitable que le gouvernement fédéral se charge directement de la réalisation de certains projets comme Magog-Orford?

[Translation]

agreements signed with DREE in 1977. These general tourism agreements run out in 1983. One of the agreements forecast expenditures of \$4 million for tourist parks. So far, however, nothing has been done, and the agreement runs out in 1983. The way things are going now, nothing will be done at that time.

As you know, the provincial government is responsible for the administration of these projects. Could you tell me why these agreements have not yet led to the intended results?

The Chairman: Mr. Labrecque.

M. Labrecque: Mr. Chairman, I would like to ask Mr. Réjean Beaudoin, our general manager, to take the floor. Mr. Beaudoin has been working on this file for several months, in fact for several years, and I think that he would be in a very good position to answer your questions.

Mr. Réjean Beaudoin (General Manager, Eastern Townships Tourism Association): Mr. Chairman, Mr. Bachand, are you referring specifically to Missisquoi Bay?

Mr. Bachand: Several other projects, which I do not have with me this morning, were included in that general agreement. The projects were to be financed on a 60-40 basis by the federal and provincial governments. I should point out that the decision-making process and the administration of these projects was the responsibility of the Quebec government. So far, the federal funds set aside for these projects have not been spent.

There are other projects as well as the Missisquoi Bay project.

The Chairman: Mr. Beaudoin.

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman. You will understand, Mr. Bachand, that we are not in the confidence of our administrators in Quebec City. There is in fact a 1977 general agreement encompassing Missisquoi Bay, Frontenac Park, and the Seminary Museum in Sherbrooke.

On our side, we are keepig a close watch on the Frontenac Park file. It should be pointed out that as far as the division of tourist regions is concerned, Missisquoi Bay does not fall within our region. It falls within the Richelieu-Rive Sud tourist region. As I was saying earlier, we are keeping a close watch on the Frontenac Park file, and we know that so far, out of a total budget of \$4.8 million, there have been investments amounting to about \$700,000. So it would seem that in certain areas the agreement is being respected, either completely or partly.

Could it be that the Government of Quebec does not have enough money to reach its goals? Are there other reasons? Quite simply, we do not know.

Mr. Bachand: In certain cases, would you go so far as to say that it would be desirable for the federal government to handle certain projects such as Magog-Orford directly?

M. Beaudoin: Là, monsieur le député, on entre dans les juridictions fédérales-provinciales. En 1977, lorsque la dernière entente auxiliaire relative au tourisme a été signée, la province de Québec n'avait pas de plan directeur touristique. Il en existe un depuis le 22 juin 1979 qui est la Loi 37: la Loi d'aide sur le développement touristique. En avant un plan directeur provincial, je pense que le gouvernement du Québec sait beaucoup mieux, aujourd'hui, où va son développement touristique. Il y a une certaine philosophie de base où l'on favorise la concentration d'investissements. Il est sûr qu'il ne faut pas penser développer le tourisme au Ouébec et en régions avec de petits projets à faible effervescence. Il faut y aller avec de gros projets pour garder les Québécois chez nous, d'une part, et attirer les Canadiens des autres provinces et les Américains. Ces gros projets sont de première importance parce qu'actuellement, le produit touristique canadien, québécois et estrien n'est pas du tout dans un état compétitif avec les États-Unis. Ceux-ci sont beaucoup mieux organisés, beaucoup mieux structurés et ont une bien meilleure mise en marché que la nôtre.

Avec la nouvelle loi, il est sûr que l'on sait maintenant à Québec où l'on va. Dès lors, c'est peut-être dans ce sens que la collaboration du gouvernement fédéral avec le gouvernement du Québec et la région devra s'effectuer. Ceci favorisera des investissements touristiques concentrés à fort pouvoir d'attraction. Leur apport économique sera considérablement plus grand que ce que nous avons actuellement.

Le président: Monsieur Bachand, dernière question.

M. Bachand: J'aimerais relever un point: il serait peut-être bon, comme vous le dites, que le gouvernement fédéral collabore, mais il ne faut pas oublier que dans plusieurs projets, il y a des millions qui sont là, qui ne sont pas dépensés parce que le gouvernement du Québec ne bouge pas. La collaboration est là, mais si le gouvernement du Québec n'est pas prêt à débourser certains montants d'argent, selon les ententes, cela peut aller loin, mais sans jamais qu'il y ait de réalisations.

• 1105

C'était ce que je voulais relever. C'est tout.

M. Beaudoin: D'accord. Écoutez, je pense qu'il appartient à ce moment-là au milieu de faire bouger le gouvernement du Québec, mais si on analyse l'ensemble des choses, lorsqu'on parle de projets touristiques, cela implique quelquefois un long cheminement. On parle de la station touristique internationale Magog-Orford. Pour en arriver à ce que nous sommes aujourd'hui, il a fallu un cheminement de treize ans: il a fallu convaincre le monde municipal, les citoyens. Par la suite, nous sommes montés au palier québécois pour faire inscrire cela dans une loi, pour classifier cela comme station touristique internationale. Là, maintenant le milieu de Magog-Orford et le gouvernement du Québec semblent aptes à accepter un intéressant investissement dans la région de Magog-Orford. Mais il y a trois ans, deux ans, cinq ans, ce n'était pas encore un projet accepté.

Le président: Merci, monsieur Beaudoin. Merci, monsieur Bachand.

[Traduction]

Mr. Beaudoin: Well, Mr. Chairman, there you are getting into the issue of federal or provincial jurisdiction. In 1977, when the last subsidiary agreement on tourism was signed, Ouebec did not have a master plan for tourism. Since June 22. 1979, we have had such a plan in Bill 37: the Tourism Development Assistance Act. With this provincial master plan, I think that the Quebec Government has a much better idea today of the direction their tourism development is taking. There is a certain basic philosophy promoting the concentration of investments. It is obvious that we cannot expect to develop tourism in Quebec and in the regions through small, low-impact projects. We need major projects to keep Quebecers at home, on the one hand, and on the other hand, to attract Canadians from the other provinces as well as Americans. These major projects are particularly important given the fact that right now, the Canadian, Quebec and Eastern Township tourist product is not at all competitive with the American product. American tourism is much better organized, much better structured, and much better marketed than ours.

With the new Act I mentioned above, we in Quebec definitely know where we are headed. From now on, it is perhaps in this way that the federal government should co-operate with the Quebec and regional governments. Thus, it would be possible to promote extremely attractive concentrations of tourist investment. The economic contribution of these investments would be much greater than what we have today.

The Chairman: Mr. Bachand, this is your last question.

Mr. Bachand: I would like to underline one thing: perhaps, as you say, it would be a good idea for the federal government to co-operate; but we must not forget that for many projects, millions of dollars are just waiting, unspent, because the Quebec government has not acted. The co-operation is there, but if the Quebec government is not prepared to spend certain amounts of money, according to the agreements, things could go a long way but without anything being accomplished.

That is what I wanted to underline. That is all.

Mr. Beaudoin: Fine. Given those facts, I think it is up to the industry to make the Quebec government act; but in the area of tourism projects, if we look at everything, we realize that a long process is often involved. We have discussed the Magog-Orford international tourist centre. To get where we are today it took 13 years; first it was necessary to convince the municipality, the citizens. Then we moved up to the level of the Quebec government to have the classification of the area as an international tourist centre included in the act. Today the Magog-Orford community and the Quebec government seem to be ready to accept an interesting level of investment in the Magog-Orford region. But three, two, or five years ago the project had not yet been accepted.

The Chairman: Thank you, Mr. Beaudoin. Thank you, Mr. Bachand.

Monsieur Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I am particularly interested in the Eastern Townships tourism brief because I am in tourism in Prince Edward Island. As you know, we are very active in promoting tourism on the island. There are several areas on the island that have formed associations and they compete, if you like, for the tourist dollar that comes to the island. They promote their own areas by brochures which are paid for by the membership of the people from that area. Each motel operator or restaurant operator—and other attractions such as museums and so on—pays dues to the association, and from those funds brochures are made up of the total area and mailed out to other parts of Canada.

Do members who make up your association of the Eastern Townships—motel operators, restaurants, attractions and so on—pay dues to the association as such, and does the association print its own advertising material and distribute it to other parts of the province and the country? To what extent do the Eastern Townships promote themselves?

Le président: Monsieur Beaudoin.

M. Beaudoin: Merci beaucoup, monsieur le président. Voyez-vous, dans la liste des membres, nous sommes peut-être la seule association touristique à être structurée de cette façon au Canada. C'est-à-dire que l'Association touristique est dirigée par le pouvoir municipal et, avant de travailler avec un hôtelier, un restaurateur, il faut que la municipalité soit membre de l'Association. C'est-à-dire que les municipalités, en devenant membres, paient une cotisation et cette cotisation-là sert à l'administration de l'Association.

• 1110

Par la suite, nous travaillons avec les hôteliers et les restaurateurs sur le plan de la promotion. On s'aperçoit du moins dans cette région-ci, que les hôteliers et les restaurateurs pensent beaucoup plus en termes de promotion que de planification et de développement. C'est la raison pour laquelle nous avons des campagnes de publicité, à Montréal et, au niveau du ski, à Toronto, Boston. Cela se fait en collaboration avec les hôteliers et les restaurateurs, et les municipalités n'investissent pas dans ces promotions parce que, assez souvent, si vous allez voir un hôtelier et qu'il vous donne \$150 de cotisation, il exigera beaucoup au niveau du résultat promotionnel. En ne lui demandant aucune cotisation, il investira beaucoup plus d'argent dans la promotion au Québec et à l'extérieur.

C'est, en résumé le système que nous avons établi. Nous aurons, éventuellement, au Québec, ce qu'on appelle les «municipalités régionales de comtés» qui seront responsables du développement et de la promotion économiques et, éventuellement, du tourisme. De plus en plus sensibilisés au tourisme, lorsque ces municipalités régionales de comtés seront créées nous serons vraiment bien préparés à penser tourisme en termes d'aménagement du territoire et de moyen intéressant de développement économique.

[Translation]

Mr. Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le présidentt. Je m'intéresse tout particulièrement au mémoire présenté par l'Association touristique de l'Estrie parce que je m'occupe de tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard. Comme vous le savez, nous faisons une promotion très active du tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard. Plusieurs régions chez nous ont formé des associations qui se font concurrence, si vous voulez, pour obtenir les dollars touristiques venant dans l'Île. Les associations font la promotion de leur propre région par l'entremise de brochures payées par les membres dans la région. Chaque exploitant de motel ou de restaurant, ainsi que les musées et ainsi de suite, paient des cotisations à l'Association; ces fonds sont utilisés pour faire préparer des brochures décrivant toute la région qui sont ensuite expédiées par la poste au reste du Canada.

Est-ce que les membres de votre Association touristique de l'Estrie, les exploitants de motels, de restaurants, d'attractions et ainsi de suite, paient des cotisations à l'Association comme telle, et est-ce que l'Association imprime son propre matériel de publicité pour le distribuer ensuite dans les autres régions de la province et du pays? Dans quelle mesure l'Estrie fait-elle sa propre promotion?

The Chairman: Mr. Beaudoin.

Mr. Beaudoin: Thank you very much, Mr. Chairman. Our list of members may show a different structure from every other tourism association in Canada. What I mean to say is that our tourism association is directed by the municipal authorities; before we can work with a hotel or restaurant operator, the municipality in which he is located must be a member of the association. In other words, when the municipalities become members, they pay dues which are used in the administration of the association.

Then we work in co-operation with hotel and restaurant operators in promoting the region. Here at least, we see the hotel and restaurant operators think more in terms of promotion than planning and development. So we have advertising campaigns in Montreal and for skiing, as far as Toronto and Boston. This is done strictly in co-operation with hotel and restaurant operators. Municipalities do not assist in such promotion efforts. If you require a \$150 subscription from an hotel operator, you will have a tendency to expect a lot in terms of promotion. If he does not have to pay a subscription to start with, he will be inclined to assist more in promotional campaigns inside and outside Quebec.

So this is the system we work with. Possibly in Quebec, we will have what we call "County Regional Municipalities" which will look after economic development and promotion along with tourism. When these County Regional Municipalities will come on-stream, we will already have been made aware of the importance of tourism and we will be well prepared to look at land use as an interesting means of economic development in terms of tourism.

Le président: Merci, monsieur Beaudoin.

Mr. Gass: Yes. On the island, we are waiting for the federal government to sign a third phase of a 15-year development plan, and we have been waiting now for a year, but I am hopeful it will be signed within this month. Part of that 15-year plan includes tourism.

Now, the provincial government, in consultation with the tourist association of the island, has decided that so much DREE money will be going into tourism, and the tourist operators have decided in what areas they wanted to see their money spent, be it establishment of new facilities, new accommodations, new restaurants or upgrading of present facilities, or building on to existing facilities. I am wondering in what areas you would like to see DREE money spent in the tourist development of your area. Would you like it spent, for example in some of your recommendations, as development of museums or loyalist settlement areas, or would you rather see it spent in the accommodations and new or improved restaurants and menus and so on? In what area would you like to see more money spent?

Le président: Monsieur Beaudoin.

M. Beaudoin: Merci monsieur le président.

Monsieur le député, à l'échelle de la région on a besoin d'hébergement et de restauration. Nous en avons beaucoup plus besoin à des endroits très précis à haut potentiel comme dans la région de Magog-Orford. Mais il y a le problème du coût très élevé des terrains. Vous savez comme moi, monsieur le député, que l'hébergement et la restauration sont de la petite entreprise, et que le Québécois est un petit investisseur. Donc s'il a déjà un projet et que le coût des terrains est très élevé, eh bien, les gens n'investissent pas. C'est pour cette raison que nous proposons, dans notre mémoire une expérience pilote, soit la création, dans la région de Magog-Orford, d'un parc touristico-industriel régional où l'on pourrait appliquer des principes qui régissent les parcs industriels du secteur secondaire. A ce moment-là, si nous avons un parc touristico-industriel régional dans la région de Magog-Orford et qu'une personne veut investir, eh bien, au lieu de verser un montant astronomique pour le coût des terrains, à ce moment-là, cette personne pourrait, soit louer le terrain pour un certain nombre d'années, soit en faire l'acquisition à un prix vraiment avantageux pour l'inciter à investir. C'est le problème des zones à haut potentiel, surtout celui de la zone Magog-Orford.

• 1115

Si l'on parle de zones comme celles de Sutton, Ascot et Frontenac, dans la région de l'amiante, c'est certainement moins flagrant. Mais présentement les investisseurs sont beaucoup plus intéressés à la région de Magog-Orford à cause de son haut potentiel, mais le coût des terrains est vraiment très élevé. J'entends celui des terrains intéressants, qui est très élevé pour le petit investisseur... A moins que nous n'acceptions que les terrains disponibles soient acquis par de grandes entreprises ou des gens de chez-nous qui seront peut-être, à ce moment-là, des cadres de second ordre. Alors nous aimerions que l'industrie touristique, chez-nous, permette aux gens de chez-nous de se lancer en affaires. C'est surtout de ce principe

[Traduction]

The Chairman: Thank you, Mr. Beaudoin.

M. Gass: Dans l'Île, nous attendons déjà depuis un an que le gouvernement fédéral ratifie une entente portant sur la troisième phase d'un plan de développement de 15 ans. On espère que ce sera ce mois-ci. Le tourisme est inclus dans ce plan de 15 ans.

En consultation avec l'association touristique de l'Île, le gouvernement provincial a décidé que tant d'argent du MEER devait être consacré au tourisme et ce sont les exploitants d'entreprises touristiques qui ont déterminé où devaient être dépensés ces fonds, qu'il s'agisse de la construction de nouvelles installations, hôtels ou restaurants, ou de l'amélioration des installations existantes. Je voudrais savoir à quel niveau exactement vous voudriez que les fonds du MEER soient utilisés pour développer l'industrie touristique dans votre région. Voudriez-vous que ces fonds servent, par exemple, comme le mentionnent certaines de vos recommandations, à la création de musées ou à la construction d'établissements de loyalistes, ou encore souhaiteriez-vous qu'ils servent à la construction de nouveaux hôtels et restaurants?

The Chairman: Mr. Beaudoin.

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman.

We certainly need more accommodations and restaurants in the region. This is especially true in places which have high potential such as Magog-Orford. But we have to take into account the high cost of land. You know as well as I do, sir, that the accommodation and restaurant industry is made up of small businesses and that the Quebecer typically is a small investor. So if there is something already in place and the cost of land is very high, people will not invest. This is why in our brief we call for an experimental project which would be the creation in the Magog-Orford region of the regional industrial park oriented towards the tourist industry and operated in this same way as other industrial parks. Such an industrial park reserved for the tourist industry was created in the Magog-Orford region, it would be possible for someone to rent land for a number of years or acquire land at a reasonable price. One would not have to spend an astronomical amount of money on the purchase of land. This is a problem in highpotential regions such as Magog-Orford.

In regions such as Sutton, Ascot and Frontenac the asbestos region, the problem is not as apparent. Right now, investors are much more interested in the Magog-Orford region because of its high potential, but the cost of land is prohibitive. Land which can be of some use is out of reach for the small investor. The other possibility that we accept is that this land go to large companies where our people would be expected to play a secondary role. We would like the tourist industry to be a means for our people to go into business. This is the underlying principle in our idea of a tourist industrial park. Besides, the idea is not so new; it has already been used in Porto-Rico, in

de base, de parcs touristico-industriels, dont on parle. D'ailleurs l'idée n'est pas nouvelle; elle a été appliquée à Porto-Rico et même en Tunisie, dans plusieurs pays méditerranéens afin de créer un lieu incitatif à l'investissement, qui ne soit pas un poids lourd pour les petits investisseurs.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Une courte question, monsieur le président, concernant le développement.

Vous avez mentionné, à la page 10, le fameux parc international. Vous parlez ensuite de l'équilibre entre la récréation et la conservation à l'intérieur du parc Magog et dans toute la région. Je voudrais poser une question qui ne concerne pas tellement le MEER ni les gouvernements provinciaux, mais plutôt l'initiative locale. Est-ce que ce territoire a été déclaré zone touristique ou de récréation et de conservation? Et si la municipalité ne l'a pas réparti en zones, avez-vous l'intention de faire des démarches auprès de cette nouvelle municipalité régionale afin que le territoire que vous voulez vraiment préserver pour le développement touristique le soit?

Le président: Monsieur Beaudoin.

M. Beaudoin: Merci monsieur le président.

Monsieur le député, c'est là que vous allez voir l'avantage d'avoir des municipalités dans une association touristique. En effet, les territoires encore disponibles, et je dis bien encore disponibles, dans la région de Magog-Orford, sont présentement protégés par un plan d'urbanisme qui englobe trois municipalités: Le canton d'Orford où vous étiez probablement la semaine dernière, le canton de Magog et une partie de la ville de Magog... Pour l'instant ils sont protégés. Mais bien qu'il soient protégés, pendant combien de temps le seront-ils si aucune action vigoureuse n'est entreprise? Est-ce que ce sera éternellement protégé? Je ne le sais pas. Mais pour l'instant c'est le cas.

Il existe dans certains pays qui possèdent des lieux à haut potentiel, des lois, soit provinciales soit fédérales, qui «gèlent» le territoire. D'ailleurs cela s'est fait en France qu'ils ont développé le Languedoc-Roussillon, où tout le territoire destiné à ces projets-là, a été gelé par le gouvernement français. Le gouvernement français a créé une société d'aménagement qui s'est occupée du développement touristique de cette zone de la Méditerranée.

Ici, quand vous pensez à un projet touristique vous devez en parler à ceux du municipal, sensibiliser les citoyens, en parler à Québec, en discuter avec le fédéral. Alors, quelqu'un qui est clairvoyant un peu a seulement à suivre de près tout cela; les prix des terrains montent et c'est ce qui nuit le plus actuellement au développement. Mais pour l'instant, c'est protégé par règlement de zonage.

• 1120

Le président: Monsieur Darling.

Mr. Darling: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Chairman, I want to commend the brief of this very important association. With all due respect to my colleague to the right, Mr. Bachand, who extolls the virtue of his riding as a tourist paradise, I happen to represent the riding of Parry Sound-

[Translation]

Tunisia and other Mediterranean countries as a means to encourage investment by small entrepreneurs.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: I have only a short question on development, Mr. Chairman.

On page 10 of your brief, you mention the renowned international park. Then you speak of a certain balance between recreation and conservation within the park and in all the Magog region. My question would not really be related to the efforts of DREE or the provincial government but to local initiative. Was this sector declared a tourist, recreation or conservation sector? If it has not been so declared by the municipality, do you plan to pressure the new regional municipality so that this sector will be really kept for tourist development?

The Chairman: Mr. Beaudoin.

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman.

This is where you will see, sir, the advantage of having the municipalities in the tourist association. It is true to say that the land still available, and I repeat "still available", in the Magog-Orford region is protected right now by a zoning plan covering three municipalities: the Orford township, where you probably were last week, the Magog township and part of the Town of Magog. So this land is protected for the moment. But how long will it stay that way if no real action is taken? Nobody knows if it will be forever.

In certain countries which have high potential areas, there is legislation, either provincial or federal, "freezing" some land. It is the case in France where the Languedoc-Rousillon region was developed and where the land was reserved by the French government for certain projects. Furthermore, the French government has created a development corporation to develop tourism in that region of the Mediterranean sea.

Here, if you have a project in tourism, you must go first to the municipal government, make the citizens aware of the project, then speak to the Quebec and the federal government. Anyone with some flair can follow the project step by step. Then the price of land goes up. This is the largest single obstacle to development right now. But there is a zoning bylaw which applies.

The Chairman: Mr. Darling.

M. Darling: Merci, monsieur le président. Je désire féliciter l'Association pour son mémoire. Avec tout le respect que je dois à mon collègue de droite, M. Bachand, qui ne cesse pas de vanter sa circonscription comme paradis du tourisme, je tiens à dire que je représente moi aussi une circonscription, celle de

Muskoka, which is known reasonably far and wide as a great tourist industry, and if I might interject a bit of sombre worry or even gloom on the tourist industry, I am wondering if your association has taken into consideration the seriousness of the pollution that is taking place in Canada. There was no mention made of fishing in your various streams and waters here.

I happen to be a member of the Subcommittee on Acid Rain, which will be bringing down its report and making it public at 9.30 on Thursday, and Mr. Chairman, as you are aware, that is one of the reasons I have to leave the committee in Quebec Wednesday in order to head to Calgary to speak.

I am just wondering what your feeling is on acid rain, because a great many of us are worried. Maybe the first group who presented a brief here and your group could be at crossed purposes, because they are doing their best to bring the industries into the area—and more power to them—and you are, I would assume, trying to push the tourist industry, and do not want anything to happen that will hinder it. Therefore, this is the reason I am wondering just how serious you feel this acid rain problem is.

Furthermore—and this has not been mentioned; I am delighted my colleague Mr. Gass is here, as he is the new spokesman for the tourist industry—there are a great many people in the area and in Canada who are not aware that the tourist industry is the second biggest producer of dollars of any industry in the country. The travel and tourist industry, if my figures are right, generates \$11 billion, and that is a hell of a lot of money in English and French both.

That is the reason we should be protecting this particular industry, and that is the reason a good many of us should have a great deal of concern about just what this acid rain could do if the government—and I am talking now about the government at the provincial level as well as the federal government, and of course the most important of all are our neighbours, to the south, which is 20 miles from here, who are the great polluters and are the great exporters of it to Canada . . . Could I have your comments on that?

Le président: Monsieur Beaudoin.

M. Beaudoin: Merci, monsieur le président.

Monsieur le député, concernant les pluies acides, je crois que même si nous n'étions pas dans l'industrie touristique, il faudrait nous y intéresser parce que cela n'affecte pas seulement l'industrie touristique, mais aussi l'industrie agricole, l'industrie forestière, etc. Alors, je crois qu'en tant que secteur, nous sommes sensibles à ce problème-là, pas parce qu'on s'occupe de tourisme, mais parce que cela touche l'ensemble de l'environnement, de la collectivité. Donc, c'est vraiment fondamental.

Lorsque vous parlez de l'importance de l'industrie touristique au Canada, vous avez raison. C'est une industrie qui produit 11 milliards de dollars par année, monsieur le député. Toutefois, le Canada pourrait énormément améliorer sa position. Vous avez 230 millions d'Américains aux États-Unis, 24 millions de Canadiens et vous savez comme moi que les

[Traduction]

Parry Sound-Muskoka, jouissant d'une certaine réputation pour ce qui est de son industrie du tourisme. A ce sujet, si vous me permettez d'être quelque peu pessimiste, je voudrais savoir si votre association voit le danger que pose la pollution actuellement au Canada. Vous n'avez pas parlé de la pêche sportive dans vos cours d'eau ici dans la région.

Il se trouve que je suis membre du Sous-comité sur les pluies acides qui attend de rendre public son rapport à 9 h 30 jeudi. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles je dois quitter le présent Comité mercredi à Québec. Je suis attendu plus tard à Calgary pour y présenter un exposé.

Donc, je me demande ce que vous pensez du problème des pluies acides qui ne laisse pas d'inquiéter un grand nombre d'entre nous. Il se peut que le premier groupe qui a présenté un mémoire et votre groupe ayez des objectifs contraires, en ce sens qu'il désire, lui, attirer des industries dans la région, et c'est certainement fort louable, alors que vous essayez de favoriser l'industrie touristique. Il ne faudrait certainement pas que quelque chose lui arrive. C'est dans ce contexte que je vous demande à quel point les pluies acides représentent un problème pour vous.

Je voudrais aussi aborder un point qui n'a pas été mentionné. Je suis heureux de voir que mon collègue, M. Gass, est ici; il est le nouveau porte-parole de l'industrie touristique. Je suis sûr qu'il y a un grand nombre de personnes dans la région et ailleurs au Canada qui ne savent pas que l'industrie touristique est la deuxième plus importante industrie qui rapporte des dollars au pays. Les voyages et le tourisme, si mes chiffres sont exacts, rapportent quelque 11 milliards de dollars au pays. En anglais ou en français, c'est beaucoup d'argent.

Nous devrions donc essayer de protéger cette industrie. C'est la raison pour laquelle bon nombre d'entre nous s'inquiètent fort de ce qui pourrait arriver si les gouvernements . . . je parle ici du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral et du gouvernement du plus important de nos voisins au Sud, à quelque 20 milles d'ici, ce sont ceux qui polluent le plus qui exportent le plus de pollution au Canada . . . que pensez-vous de ce problème?

The Chairman: Mr. Beaudoin.

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman.

I think sir that the problem of acid rain does not affect only the tourist industry but also the farm industry, the forest industry, etcetera, and that we should all be concerned. So we are aware of the problem because it affects not only tourism but also the environment and the community as a whole. It is a fundamental problem.

You are right when you speak about the importance of the tourist industry in Canada. It produces \$11 billion per year as you said. We could however improve on that. There are 230 million people in the United States, 24 million in Canada. And as you know, Canadians spend more in the United States than Americans in Canada. We are now experiencing a deficit of

Canadiens dépensent plus aux États-Unis que les Américains ne dépensent au Canada. Nous sommes en plein déficit de 2.5 milliards de dollars, habituellement. Il est sûr et certain qu'il faut prendre conscience, à l'échelle du Canada, je dirais, de l'importance du tourisme. Il faut aussi développer un tourisme équilibré, c'est-à-dire ne pas développer le tourisme à n'importe quel prix, mais le développer d'une façon harmonieuse, de manière à créer des emplois, parce que nous en avons de besoin, tout en protégeant l'environnement. Nous en sommes très conscients.

Je reviens au fait que le monde municipal est très impliqué dans notre association et c'est ce qui nous permet de mieux planifier le produit touristique. Car souvent, au Canada et au Québec, lorsqu'on pense tourisme, on pense toujours promotion, publicité, alors qu'il faut penser développement, avoir un bon produit à offrir qualitativement et quantitativement. Et c'est pour cela que le défi est quand même très grand mais nous, du moins dans l'Estrie, nous sommes très conscients que le produit touristique est plus important que la promotion, actuellement.

• 1125

The Chairman: Mr. Darling, one last question.

Mr. Darling: Thank you very much. This happens to be a very important subject now, Mr. Chairman, the tourist industry, and, as I say, very close to my heart. As the speaker has mentioned, we have to try and do something. You also pointed out rightly this tourist dollar deficit, which is shocking when you figure 24 million people are the ones responsible for that compared to our 223 million before. Have you any suggestions that can be presented to the committee? Of course, we would be forwarding them on to the Canadian Government Office of Tourism. Certainly, I feel the federal government should be in there spending additional dollars to attract tourists to Canada. I do not mean they should be channelled specifically to Sherbrooke and Burks Falls, which is my home town, but to Canada; then it is up to us to attract them to our areas, and it is difficult.

I have suggested that we should be tapping the very lucrative market in Europe and Germany and in Japan because these are the tourists that have the bucks. There is no question about it. I am delighted that your association is financed and sponsored by municipalities, that the municipalities are aware of it. But I am surprised that, as Mr. Gass pointed out, the particular tourist lodges and so on do not pay fees to derive the benefits other than through their taxes. Is that correct?

Le président: Monsieur Beaudoin.

M. Beaudoin: Merci, monsieur le président.

Concernant les hôteliers et les restaurateurs, ils ne donnent pas de cotisation comme telle, à notre association, mais ils contribuent très dynamiquement à toutes nos campagnes de promotion que nous faisons à Toronto, New York, Boston, Cleveland, etc... Ceci pour éviter, comme je le soulignais à M. le député tout à l'heure, que lorsque l'on demande une cotisation à un restaurateur, il croit que cela comporte toute la

[Translation]

\$2.5 billion. Certainly the importance of tourism for Canada has to be stressed. Tourism must be balanced however. The idea of tourism at any cost is unacceptable. It has to be well orchestrated. It has to create employment; we want to have it while at the same time protecting the environment. We are all very conscious of this fact.

I come back to the role played by the municipal levels of government in our association. This is how we can better plan our tourist activity. We have a tendency in Canada and in Quebec to associate tourism with promotion and advertising when we should be thinking development, when we should be thinking in terms of a better product in quality and quantity. The challenge facing us is considerable, but as for us in the Eastern Townships region, we are concious of the fact that tourism requires more than promotion.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Darling.

M. Darling: Merci. C'est un sujet très important qui, comme vous le savez, monsieur le président, me tient beaucoup à cœur. Comme vous l'avez dit, il nous faut faire quelque chose. Vous avez parlé avec raison du déficit touristique; il est d'autant plus scandaleux que nous ne sommes que 24 millions de personnes et que nous ne dépensions auparavant que 223 millions de dollars. Avez-vous des suggestions à faire au Comité à cet égard? Nous pourrions les transmettre à l'Office du tourisme du gouvernement canadien. Le gouvernement fédéral devrait certainement faire sa part pour attirer plus de touristes au Canada. Je ne dis pas qu'il devrait dépenser de l'argent précisément à Sherbrooke et à Burks Falls, la ville où j'habite, mais au Canada de façon générale. Il nous resterait à développer nos propres régions, ce qui n'est pas facile soit dit en passant.

J'ai déjà proposé que nous nous attaquions au marché très lucratif de l'Europe, de l'Allemagne et du Japon; c'est de ces régions que viennent les touristes les mieux nantis. Par ailleurs, je suis heureux de constater que votre Association est financée et parrainée par les municipalités, que les municipalités la connaissent très bien. En revanche, je suis surpris, comme M. Gass l'a souligné, que les hôtels et les autres établissements du genre ne versent pas de cotisation sauf par la voie de l'impôt.

The Chairman: Mr. Beaudoin.

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman.

Regarding the hotel and restaurant operators, they do not pay a fee as such to our association but they contribute to a large extent to all our advertising campaigns in Toronto, New York, Boston, Cleveland, et cetera. We do not require a fee, as I was saying in answer to a question earlier, because we do not want the operators to expect that their fee covers all the promotional activity in a year. So we have that system that

promotion qu'on peut lui offrir annuellement. Alors, c'est pour cela que nous avons établi ce système-là en fonction de la mentalité régionale, si vous voulez. On a dû construire notre association de cette façon-là, mais les résultats sont très bons. Tout le monde est très satisfait avec cette façon de procéder. Et je crois bien qu'il nous faut continuer ainsi.

J'aimerais faire remarquer à monsieur le député que lorsque vous dites que le tourisme est très près de votre cœur, je vous crois parce que vous semblez être très bien informé sur les différents aspects de l'industrie touristique canadienne. Et lorsque vous demandiez, tout à l'heure ce que le Canada devrait faire . . . Il est certain que le Canada doit faire beaucoup plus d'efforts pour améliorer le produit touristique canadien en terme de développement d'attraits, d'hébergement, de restauration, et cela fort probablement de concert avec les provinces d'une part. D'autre part, je crois que l'Office de tourisme du Canada devrait collaborer beaucoup plus sur le plan régional en ce sens que . . . On voit annoncé à Boston, par exemple, «Visitez le Canada» mais, pour le Bostonais le Canada veut dire le Saint-Jean à Terre-Neuve jusqu'à Victoria en Colombie-Britannique! Il n'y en a pas beaucoup qui ont les moyens de se payer des voyages semblables. Alors que s'il existait une étroite collaboration fédérale-provinciale avec les régions comme nous on pourrait ensembles établir une stratégie en fonction des marchés que l'on veut atteindre . . . Exemple: Nous, l'Estrie, la région de Boston est très importante; c'est là, qu'à ce moment-là, le gouvernement fédéral devrait aider par le biais du Gouvernement du Québec, des actions de publicité avec notre région et d'autres régions qui nous sont limitrophes dans le marché de Boston ou des marchés comme la région d'Albany, N.Y., etc. C'est beau de vendre l'image du Canada avec notre Police montée! Par contre, je crois que l'on devrait travailler beaucoup plus en étroite collaboration et ainsi monsieur le député, notre déficit qui est d'environ de 2.5 milliards de dollars, ce qui à mon avis est un déficit injustifiable pour le Canada... Et même le Québec qui lui aussi a un déficit de quasi 300 millions de dollars . . . Eh bien, s'il y avait une meilleure concertation, fort probablement que l'on serait en mesure d'avoir une bien meilleure performance à l'échelle du Canada, du Québec et des régions.

• 1130

Le président: Merci monsieur Beaudoin.

Mr. Darling: Mr. Chairman, one brief question?

The Chairman: Very short, Mr. Darling. We are running late.

Mr. Darling: You mention the deficit again and what we are going to do about it. I assume your group is part of an over-all Quebec association. Would you suggest using some stringent measures to try and keep Canadian tourists home? It would seem that the Province of Quebec is one of the guilty ones as a great many French-Canadians own almost half of Florida. They are tremendous down there with tourist establishments, the same as in our own province.

[Traduction]

takes into account the regional mentality. This is the line followed by our association and the results are excellent. Everybody seems to be satisfied with what we do. We intend to continue.

I would like to mention to the member that when he says that tourism is very close to his heart I believe his fully because he seems to be very well informed on the different aspects of the tourist industry in Canada. As to your question a moment ago as to what Canada should do, certainly Canada must strive to improve the product in the country in terms of attractions, accommodations, restaurants, probably with the co-operation of the provinces. The Canadian Government Office of Tourism should try to have better rapport with the different regions. In Boston you see ads let us say "Visit Canada" for example, but to the Bostoner that means from St. John's Newfoundland to Victoria, B.C. Not too many have the means to undertake such trips. If the federal and provincial governments co-operate with regions such as ours we would be able together to establish a strategy according to the markets we want to reach. For example, for us in the Eastern Townships, the Boston region is very important. The federal government, possibly through the Ouebec government, should help in advertising our region and our neighbour regions on the Boston market or on the markets such as Albany, New York. It is okay to sell an image of Canada with the Mounted Police and so on . . . But I think we should work in closer co-operation and so we could reduce our deficit which is actually about 2.5 billion which is in my view not acceptable. In Quebec also, we have a deficit of nearly \$300 million and if we were collaborating more we would most probably have a better performance in Quebec, in the regions and in Canada as a whole.

The Chairman: Thank you, Mr. Beaudoin.

M. Darling: Monsieur le président, je voudrais poser une courte question.

Le président: Très courte, monsieur Darling, car il se fait tard.

M. Darling: Vous avez parlé à nouveau du déficit. Et vous demandez ce que nous allons faire à ce sujet. Je suppose que votre groupe fait partie d'une association qui s'occupe de tout le Québec. Est-ce que vous proposez que nous prenions des mesures rigoureuses pour essayer de conserver les touristes canadiens chez nous? Il me semble que la province de Québec est un des grands coupables puisque la moitié de la Floride presque appartient à un grand nombre de Canadiens-français. Comme dans notre province, il y a une grande réduction du tourisme chez vous.

Do you feel that we should try to do something to put the squeeze on the tourists, that they—our Canadian tourists—should only spend X number of dollars in order to try and cut down that astronomical deficit?

Le président: Merci. Monsieur Beaudoin.

M. Beaudoin: Merci monsieur le président.

Monsieur le député, je crois que dans le mémoire que nous avons lu tout à l'heure, nous, à titre de région, avons déterminé nos marchés cibles qui sont quand même assez clairs. L'axe Montréal-Ottawa, la région de Boston, la région de Québec, en d'autres termes, un rayon de 300 milles autour de notre région, où il y a 23 millions d'habitants. Et si nous élargissons ce rayon à 500 milles, nous avons 72 millions d'habitants. Nous nous sommes convaincus que lorsque nous serons connus dans un rayon de 300 milles de l'Estrie, où il y a 23 millions d'habitants, on en aura des touristes!

Mais lorsque notre association a été créée, la région, ici, n'était à peu près pas connue à Montréal sauf dans le domaine du ski alpin. Alors, nous faisons la conquête de nos marchés, étape par étape. Nous avons commencé énormément à Montréal pour le tourisme estival, et pour le ski alpin qui est une autre forme de mise en marché. Nous avons maintenu des formes de promotion à Toronto, Boston, Cleveland, New York, Philadelphie, Détroit, etc. Mais il est sûr et certain, monsieur le député..., il est fondamental que les canadiens, que les Québécois, connaissent leur pays. Cela a peut-être été une importante lacune de toujours penser qu'un touriste, il fallait qu'il soit américain, alors qu'un Canadien qui vient chez nous, et qu'un Québécois qui voyage à l'intérieur du Québec est vraiment aussi une personne qui a un impact économique. Parce que si un Québécois a décidé d'aller dépenser \$500 aux États-Unis, ou un Canadien . . . , et que par notre publicité et que par le produit que l'on offre il décide de demeurer au Canada ou au Québec, eh bien! . . . C'est une diminution de notre déficit!

Monsieur le député, j'ose souhaiter que vous aurez beaucoup de collègues à la Chambre des communes qui penseront comme vous en matière de tourisme.

Le président: Merci monsieur Beaudoin. Merci bien M. Labrecque et M. Beaudoin pour l'excellent mémoire que vous venez de nous soumettre.

Nous accueillons maintenant la Maison régionale de l'industrie et avant d'accueillir M. Gauvin et M. Dion, qui vont faire la présentation de leur mémoire, j'aimerais rappeller à la presse électronique qu'il est interdit de prendre des photos durant les séances. Je le dis, et je regrette de le dire, parce que nous suivons les mêmes règlements que la Chambre des communes, et à la Chambre des communes, vous pouvez prendre des photos au début des auditions ou après les auditions.

Alors ce sont les règlements, je m'excuse . . . Je dois faire en sorte que les règlements soient respectés.

... Sur la Constitution, cette fois-là les conservateurs étaient d'accord, et c'est pour cela que cela a eu lieu!...

[Translation]

Est-ce que vous pensez que nous devrions faire quelque chose pour réduire les sommes d'argent dépensées par les touristes canadiens à l'étranger et réduire notre déficit astronomique?

The Chairman: Thank you, Mr. Beaudoin.

Mr. Beaudoin: Thank you, Mr. Chairman.

Honourable members, I think that in the submission which we have read before we have pointed out our target markets and it is rather clear. We have the Montreal-Ottawa axle, the Boston region, the Quebec region, so this is a 300-mile radius around our region and it comprises 23 million inhabitants. If we increase this radius to 500 miles, you can count 72 million inhabitants. We are convinced that once we will be known in a radius of 300 miles from the Eastern Townships where there are 23 million inhabitants, we will receive many tourists...

But, when our association was founded, the region here was about unknown in Montreal except for the Alpine skiing. So we endeavour to conquer our markets step by step. We have made a lot of work in Montreal for summer tourism and for the Alpine skiing which is another field of marketing. We have made some kind of promotion in Toronto, Boston, Cleveland, New York, Philadelphia, Detroit, and so on. But there is no doubt, sir, that it is essential that the Canadians, that Quebeckers know their country. This might have been an important deficiency that a tourist had to be American and that a Canadian visiting our region was not important when the reverse is true in the economy. For, if a Quebecker has made up his mind to spend some \$500 in the States, and that having seen our promotion, he changes his mind and stays in Canada, or comes to Quebec as a tourist, then in this way we reduce our deficit.

Sir, I hope you will have many colleagues in the House of Commons who will adopt your way of thinking about tourism.

The Chairman: Thank you, Mr. Beaudoin. Thank you, Mr. Labrecque and Mr. Beaudoin for the excellent submission which you just gave us.

We will receive now as witnesses, the Regional House for Industry and before greeting Mr. Gauvin and Mr. Dion, who will present their submission, I would like to remind the electronic press that it is not allowed to take photographs during the sittings of the committee. I am sorry to have to insist on this, but our rules are the same as those of the House of Commons and in the House of Commons, you can take photographs at the beginning of a sitting and after.

These are the rules and I have to abide by them.

Of course in the case of the constitution it was not the same because the Conservative members agreed that we could take photos...

Alors nous accueillons maintenant M. Jacques Gauvin et M. Robert Dion. M. Dion est directeur général et M. Gauvin est vice-président de la Maison régionale de l'industrie.

Messieurs, vous avez la parole.

• 1135

M. Jacques Gauvin (vice-président, Maison régionale de l'industrie): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, nous vous souhaitons la bienvenue en Estrie, comme les autres groupes l'ont fait au départ. Nous allons nous efforcer de vous donner une vision très industrielle de notre région. Nous attendons beaucoup de fruits de vos consultations pour notre région.

Nous représentons la Maison régionale de l'industrie. Disons d'abord qu'il s'agit d'un regroupement d'industriels œuvrant en Estrie. C'est aussi une corporation sans but lucratif. C'est une association qui offre des activités et des services de promotion, d'animation et d'information pour les quelque six cents industriels de notre région.

Les principaux objectifs de la Maison régionale sont de regrouper les industriels et surtout de favoriser entre eux des échanges par des rencontres sur des sujets informels. Le point central, c'est de faire discuter d'expériences vécues des industriels de la région, de faire des échanges et d'améliorer à ce moment-là chacun des industriels. Nous voulons aussi mettre en commun des ressources techniques, administratives, financières et académiques pour aider l'ensemble des industriels de la section de l'Estrie.

Nous sommes aussi un organisme qui sert de point central ou de point de ralliement pour donner de l'information à nos industriels. On appelle cela faire du dispatching, si on veut.

Son conseil d'administration est formé de 21 industriels et de deux représentants gouvernementaux. C'est la Maison régionale de l'industrie.

Pour ce qui est de l'Estrie, c'est, selon notre mémoire, une des petites régions administratives du Québec. Elle est cependant l'une des plus vieilles régions industrialisées du Québec. Je crois que le C.R.D. et les autres organismes ont fait état maintes fois de ce qu'était l'Estrie. Donc, on va passer aux autres sujets.

Pour la Maison régionale de l'industrie et pour ses industriels, nous avons voulu vous faire des recommandations très précises, et c'est au directeur général, Robert Dion, que je demanderais de vous les formuler, s'il vous plaît.

Le président: Monsieur Dion.

M. Robert Dion (directeur général, Maison régionale de l'industrie): Monsieur le président, messieurs les membres du sous-comité, pour la clarté de notre exposé, nous vous informons que toutes nos recommandations ne portent que sur la Loi sur les subventions au développement régional, ce qui touche de plus près le domaine industriel.

La première recommandation que nous formulons est la suivante: que le bureau régional du MEER dans la région soit

[Traduction]

We are now welcoming Mr. Jacques Gauvin and Mr. Robert Dion. Mr. Dion is the General Manager and Mr. Gauvin the Vice-Chairman of the Maison régionale de l'industrie.

Sirs, you have the floor.

Mr. Jacques Gauvin (Vice-Chairman, Maison régionale de l'industrie): Thank you, Mr. Chairman.

Allow me at the outset, like the other groups, to welcome you in the Eastern Townships. I will try to give you a very industrial overview of our region. We are expecting a lot of "fallout" from your coming here.

We are the spokesmen for the Maison régionale de l'industrie. I must first tell you it is a grouping of industrialists working in Estrie; it is a non profit corporation. It is an association which offers services of promotion, animation and information for the benefit of about 600 industrialists in our region.

The main aims of this regional house are to regroup industrialists and especially to promote exchange between them through meetings on informal subjects. The main target is to have the industrialists discuss experiences they had in the region and to have exchanges benefiting each and every industrialist. We also want to share our technical, administrative, financial and academic resources so as to help the manufacturers in l'Estrie.

We are also the central information centre for businessmen and industries. You could call this work "dispatching", if you like.

The board of our association comprises 21 industrialists and two government representatives. That is the description of la Maison regionale de l'industrie.

As for as l'Estrie is concerned, we consider it in our submission as a small administrative region in Quebec, but it is one of the oldest industrialized regions in Quebec and I think that the RDC and the other organizations have many times described what are the Eastern Townships. Let us then move to the other topics.

On behalf of la Maison regionale de l'industrie and of its industrialists, we want to present some very precise recommendations and I will ask Mr. Robert Dion, General Manager, to state them.

The Chairman: Mr. Dion.

Mr. Robert Dion (General Manager, Maison régionale de l'industrie): Mr. Chairman, and members of the subcommittee, so as to be clear in my submission, I must tell you that all our recommendations relate only to the Regional Development Incentive Act, which is our main concern in the industrial area.

First we recommend that the regional office of the DREE in the region be sufficiently autonomous to process all the investment projects of less than \$500,000.

suffisamment autonome pour pouvoir traiter seul tous les dossiers d'investissement inférieur à \$500,000.

Deuxièmement, nous recommandons que les conditions d'admissibilité soient tellement bien définies et diffusées qu'au plus tard cinq jours après avoir contacté le représentant du MEER, tout promoteur industriel puisse savoir s'il doit continuer à investir du temps et de l'argent dans la préparation d'une demande de subvention ou s'il doit tout arrêter.

Troisièmement, nous recommandons que les actifs admissibles comprennent dorénavant, outre les bâtisses et l'équipement, les terrains et le fonds de roulement estimés nécessaires.

Quatrièmement, nous recommandons que le calcul de la subvention soit complètement modifié, de façon à ne plus tenir compte de la masse salariale et que le pourcentage du coût d'immobilisation approuvé qui sert à déterminer le montant de la subvention soit haussé à 30 p. 100.

• 1140

En cinquième lieu, nous recommandons que le pourcentage de la mise de fonds des promoteurs ou des industriels soit haussé à 25 p. 100 du capital total versé à l'entreprise.

En sixième lieu, nous recommandons que le mode actuel de versement des subventions soit complètement changé et qu'il adopte la cédule suivante:

- 1. 50 p. 100 de la subvention quand 50 p. 100 des travaux sont terminés et que la totalité de la mise de fonds du promoteur est versée;
- 2. 40 p. 100 dans les 60 jours qui suivent le début des opérations;
- 3. 10 p. 100 au plus tard 24 mois après le début des opérations.

Setièmement, nous recommandons que le ministère instaure un mécanisme permettant d'obtenir un feedback concernant les lettres d'offre refuées par le requérant et les projets retirés par le requérant.

Cette analyse devrait, par souci d'objectivité, être effectuée par des personnes indépendantes du bureau régional du MEER.

Huitièmement, nous recommandons que les programmes de subventions du MEER soient regroupés de façons différentes selon deux volets soit, en premier lieu, le programme de subventions pour l'implantation ou l'expansion des entreprises (et il faudrait que ce soit une expansion pour introduire un nouveau produit ou pour accroître un volume) et, en second lieu, le programme de subventions concernant la modernisation des entreprises.

Nous avons voulu dans ce mémoire vous présenter des recommandations qui touchent le système actuel. Nous ne pouvons cependant passer sous silence certaines opinions, d'ordre beaucoup plus global, que partagent de nombreux industriels.

[Translation]

Second, we recommend that the conditions for admissibility be so well defined and publicized that not any later than five days after having contacted the representative of the DREE, any industrialist who wants to promote some business will know if he can carry on investing time and money in the preparation of the grant application or if he must give up the project.

In third place, we recommend that the admissible assets include from now on not only the buildings and the equipment, but also the land and the working capital which are deemed necessary for the project.

Fourth, we recommend that the way the grant is calculated be entirely modified so as not to take any more into account the wages and so as to increase by 30 per cent the percentage of the approved capital cost which is used to establish the amount of the grant.

Fifth, we recommend that the percentage of the investment made by the developers of industries be increased to reach 25 per cent of the totality of the capital given to the concern.

Sixth, we recommend that we change entirely the way in which grants are given and that we adopt the following schedule:

- 1. That 50 per cent of the grant be given when 50 per cent of the work is finished and when the developer has put the totality of the investment;
- 2. That 40 per cent of the grant be given in the 60 days that follow the beginning of the operations.
- 3. That 10 per cent of the grant be given at the latest 24 months after the beginning of the operations.

Seventh, we recommend that the department establish a mechanism which will enable the department to get a feedback concerning the letters of offer which have been rejected by the applicant and concerning the projects which have been drawn back by the applicant.

This analysis should, to be objective, be done by people who are not connected with the DREE regional office.

Eighth, we recommend that the grants programs of the DREE be regrouped in two different ways, that is, first in a grant program for the implementation and development of business (it should be a development to present a new product or to increase the amount) and in a program related to the modernization of firms.

In this submission, we endeavour to present recommendations based on the actual system. We cannot, however, ignore some much more global views which are shared by numerous industrialists.

En effet, la notion même d'octroi de subventions est souvent remise en cause au profit, par exemple, de mesures fiscales. Il est évidemment hors du propos de ce mémoire de traiter de telles questions. Néanmoins, nous croyons que cette question fondamentale pourrait être analysée avec intérêt dans la perspective des interventions et des politiques globales du gouvernement du Canada.

Nous ne saurions terminer ce mémoire sans vous remercier à l'avance pour l'attention que vous accorderez à toutes nos recommandations ainsi qu'à toutes celles qui vous seront faites au cours de vos nombreuses audiences publiques. Nous croyons sincèrement que les efforts conjugués du milieu et de nos dirigeants permettront d'améliorer les structures en place et ce, pour le mieux être des industries et de l'économie en général.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci monsieur Dion, monsieur Gauvin.

Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Premièrement, je dois féliciter la Maison régionale de l'industrie pour son mémoire. Franchement, ce sont des recommandations précises, des recommandations qui, vraiment, rencontrent les soucis et les inquiétudes de certains industriels au Québec.

Vous recommandez que lorsqu'un dossier est acheminé vers le fonctionnaire du MEER, le promoteur n'ait pas à attendre d'abord trois mois, peut-être, avant d'avoir la visite d'un fonctionnaire du ministère, et ensuite 8 mois, 10 mois ou un an avant d'avoir la lettre lui offrant une subvention. J'aimerais que vous élaboriez davantage sur votre expérience de délais dans le passé. La machine est assez lourde, parce que le ministère de l'Expansion économique régionale doit consulter si c'est dans le domaine des pêches comme chez nous, trois ou quatre autres ministères. C'est la roue qui est très lente quand il faut aller voir les autres ministères pour avoir des avis. Et même, le ministère doit aller vers les ministères provinciaux pour avoir certains avis aussi.

Auriez-vous l'amabilité de nous dire en quelques mots l'expérience qu'ont pu vivre certains industriels de la lenteur administrative du gouvernement et de ce ministère.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Monsieur Dion.

M. Dion: Dans cette recommandation, on parle des conditions d'admissibilité et on précise que les conditions devraient être mieux diffusées et mieux définies. Ce n'est pas nécessairement en fonction des délais pouvant être occasionnés par l'intervention de divers ministères dans un projet. Cette recommandation ne vise nullement cela. Tout ce que l'on voudrait, c'est que lorsqu'un industriel se présente chez le délégué du MEER, il puisse lui dire rapidement si sa demande est admissible ou non, pour qu'il évite de préparer un dossier si le délégué régional du MEER lui dit: «Tu as de bonnes chances de recevoir une subvention». Il me semble que les critères pourraient être beaucoup mieux définis. S'il a une bonne chance, il va monter un dossier, le préparer, engager une firme spécialisée et investir du temps et de l'argent pour ce faire.

[Traduction]

The concept itself of the giving of a grant is very often questioned and some would prefer for instance that they would be replaced by fiscal measures. Of course, these questions are not in the ambit of this submission. However, we believe that this basic question could be analyzed with profit in the framework of the interventions and the global politics of the Canadian government.

We do not want to end up this presentation without thanking you in advance for the attention you will kindly give to our recommendations and to all those that will be made during your numerous public sittings. We sincerely believe that the joint efforts of our representatives and our leaders will result in an improvement of the structures which we now have and this will benefit to the industries and the economy as a whole.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Dion and Mr. Gauvin.

Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

First, I would like to congratulate the Maison régionale de l'industrie for its submission. Frankly, you have given us some precise recommendations which really translate the worries of some industrialists in Quebec.

You recommend that when a file is brought to the attention of a DREE officer, the developer should not be waiting for three months maybe before receiving the visit of the officer of the department, and then eight or ten months or a year before receiving a letter offering a grant. I would like you to give us more details about your experience with delays in the past. Of course, the mechanism is rather slow because DREE must do some consultation, if it is in the field of fisheries as in our case, with three or four relevant departments. So the wheels are moving very slowly when you have to consult these departments to get their advice, and moreover, the department must consult the provincial departments to get some advice...

Could you tell us what has been the experience of some of your industrialists in this case of administrative delays attributable to the government and DREE?

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Mr. Dion.

Mr. Dion: In this recommendation, we are dealing with eligibility conditions and we state that these conditions should be better publicized and better defined. This recommendation does not relate to the delays which result from the intervention of various departments in a project. What we would like is that when an industry comes to visit the representative of the DREE that he could be quickly told whether his application is receivable or not. He could prepare a file if the regional delegate tells him that he is likely to receive a grant. It seems to be that the criteria could be much better defined. If his case is good, he can prepare a file and appoint a specialized firm and invest time and funds.

Ce qu'on déplore souvent c'est qu'il y a de tels dossiers qui ont été montés par des industriels et après l'étude du MEER. on leur dit qu'ils ne sont pas admissibles uniquement au niveau des conditions d'admissibilité et de la diffusion de ces conditions d'admissibilité.

Le président: Si je vous comprends bien, monsieur Dion. vous voudriez que l'industriel soit averti si oui ou non il doit préparer son dossier, s'il a ou non une chance.

M. Dion: C'est exact, monsieur le président.

Le président: Très bien.

Monsieur Cyr, est-ce que vous avez une question?

M. Cyr: L'industriel devra au moins présenter les grandes lignes de son projet. Mais vous ne voulez pas qu'il s'engage dans des dépenses de \$40,000 à \$60,000, qu'il arrive au MEER et qu'on lui dise: «Mais non, on ne peut pas parce que le marché est impossible avant 10 ans peut-être», ou «L'industrie que vous voulez implanter à Sherbrooke va en faire fermer une à Chambly». Il devient un conseiller de l'industrie. Il est aussi fonctionnaire. Vous ne voudriez pas que le fonctionnaire, par sa décision ou sa suggestion, dise: «Non, tu ne peux pas», et vous apercevoir, deux ans après, que la même industrie ait pu s'implanter à Rivière-du-Loup. Vous direz: «Mais ce fonctionnaire a induit un industriel sherbrookois en erreur». Jusqu'à quel point ce fonctionnaire peut-il vraiment donner un conseil au promoteur?

Le président: Monsieur Dion.

M. Dion: En moins d'une semaine, dans la mesure où les conditions d'admissibilité ou d'impact, négatif ou positif, de l'implantation d'une entreprise sont bien définies. Il est évident qu'un fonctionnaire peut dire, en étudiant un projet sommaire d'implantation ou d'expansion: «Oui, tu continues, tu montes ton dossier. Il est admissible, il est recevable. Il n'y a pas d'impact négatif, ton voisin ne fait pas la même chose dans l'autre région, il n'y a pas d'entreprise majeure. Tu devrais être en mesure de recevoir une subvention en fonction du projet que tu viens de m'élaborer rapidement». Ensuite, l'industriel engage des dépenses pour monter un dossier plus technique, plus spécialisé, qui rencontre les exigences du MEER quant à l'élaboration de ces dossiers. On voudrait, au départ, une espèce de filtrage.

Le président: Monsieur Cyr, avez-vous d'autres questions? Yes, Mr. Gass.

Mr. Gass: Just a supplement to Mr. Cyr's line of questioning. Are you suggesting, sir, that possibly there should be a preliminary application with sketchy details forwarded to DREE and that they could then determine whether or not the project was eligible, and that after eligibility was determined, come in with a more detailed application?

Le président: C'est exact.

M. Cyr: Je reviendrai tout à l'heure, monsieur le président.

[Translation]

What we very often regret is that there are some such files that have been prepared by industrialists and that they have been rejected after study by DREE and the reason was really at the level of the eligibility conditions and the publicity of these conditions.

The Chairman: If I understand what you say, Mr. Dion, you would like the industries to be warned if he should or should not prepare a file.

Mr. Dion: Yes, Mr. Chairman.

The Chairman: Very well.

Mr. Cyr, have you a question to put?

Mr. Cyr: Yes, the industry should at least present an overview of his project. But you would not like him to commit himself for expenses going from \$40,000 to \$60,000 just to end up at the DREE where he will be told that he could not be eligible because maybe the market would only allow a project like his in 10 years or so ... to be told that the project you want to implement in Sherbrooke would result in closing another firm in Chambly . . . So the officer of DREE would really be an adviser for the industry, but then this officer is a civil servant and he would not like him either to say no to a project of an industrialist when two years later this industrialist would see that such a project has been implemented in Rivière-du-Loup. So if this happened you would accuse this civil servant of having led astray the industrialist. So, to what extent can a civil servant give advice to a developer?

The Chairman: Mr. Dion.

Mr. Dion: We would like that, in less than a week, the industrialist be aware of the eligibility conditions or of the negative or positive impact of the implementation of a project. We would like these conditions to be quickly defined. It is obvious that a civil servant cannot, after having quickly examined a project to implement or expand, commit himself and say to the industry: "Yes, you can carry on and prepare a file. Your project is eligible; there are no negative impacts; your neighbour is not working on the same project in another region; there are no major firms . . . You should receive a grant related to the project which you just quickly explained to me." When the conditions are well defined, then the industrialist can commit himself into expenses to prepare a more technical, specialized file which would meet the requirements of the DREE. So, this would be a kind of initial screening.

The Chairman: Mr. Cyr, have you other questions to put? Oui, monsieur Gass, vous avez la parole.

M. Gass: Pour ajouter quelque chose aux questions que vient de poser M. Cyr, je dirais que vous proposez peut-être que l'on envoie au MEER une demande préliminaire indiquant en résumé ce dont il s'agit et que le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait alors établir si oui ou non, ce projet est admissible et ensuite un industriel pourrait alors préparer une demande plus détaillée?

The Chairman: Yes.

Mr. Cyr: I will come back later on to this subject, Mr. Chairman. The the transit of the same to be risseved to obeilai

Le président: Allez-y.

M. Cyr: Oui, d'accord.

Le CRD nous a présenté un mémoire et nous avons parlé des crédits d'impôt à l'investissement. Je n'ai pas eu le temps de poser ma question à ces savants témoins tout à l'heure; j'aimerais maintenant vous la poser.

Le crédit d'impôt du ministère du Revenu pour l'investissement en capital doit, à la longue, aider certaines régions. Est-ce qu'il faut généraliser? Selon votre mémoire, vous avez des revenus de l'ordre de \$6,000 par personne. Mais il est de \$3,800 en Gaspésie, si on exclut le bas Saint-Laurent, c'est-à-dire Rivière-du-Loup. Prenons les débats que nous avons à l'heure actuelle sur le plan national. L'Alberta a des revenus qui dépassent la moyenne des revenus des provinces. Toutes les autres provinces ont des déficits et l'Alberta a des surplus.

• 1150

Donc, la politique du gouvernement du Canada est de répartir les richesses canadiennes. On doit aider les régions économiquement faibles. Vous devez savoir que la province de Ouébec profite beaucoup de ces paiements qui viennent du gouvernement du Canada de même que bien d'autres provinces; l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve en ont beaucoup profité. Nous sommes pour cela, au point de vue provincial, que les provinces riches paient pour les provinces pauvres. Revenons maintenant dans un cercle un peu plus fermé. La Gaspésie profite des crédits à l'investissement et c'est une région qui est beaucoup plus faible, économiquement, que la région de Sherbrooke. Là, vous voulez que cela s'applique aussi à la région de Sherbrooke. La région de Gaspé va dire: «Eh bien, écoutez, on est maintenant sur un pied d'égalité avec Sherbrooke et là, entre Montréal, entre St-Hubert et Sherbrooke, il y a trois aéroports avec des pistes d'atterrissage de 6,000 pieds alors que nous, on n'en a pas en Gaspésie.»

Maintenant, vous avez tous les avantages parce que vous êtes près des grands centres. Est-ce que ce serait de la justice sociale, vraiment, que d'attribuer à la région de Sherbrooke les mêmes avantages qu'on donne à l'Île-du-Prince-Édouard, qu'on donne à Terre-Neuve, à la Gaspésie, que d'appliquer les mêmes crédits d'impôt à Sherbrooke? Vraiment, est-ce qu'on peut équilibrer cela et accorder la justice sociale à toutes les régions dont certaines ont beaucoup plus besoin de développement régional que la région de Sherbrooke?

Le président: Merci, monsieur Cyr

Monsieur Dion.

M. Dion: Monsieur le député, je tiens à vous rappeler que cette recommandation du C.R.D. n'est pas notre recommandation. Elle ne figure nulle part parmi nos recommandations pour la simple et bonne raison que nous croyons que ces crédits d'impôt spéciaux favorisent grandement les grandes entreprises qui, elles, font des profits. Lorsqu'on parle d'un crédit d'impôt spécial, c'est un impôt corporatif. Je pense que le C.R.D. voulait mentionner les impôts que les entreprises paient.

Nous trouvons que cette recommandation favorise la grande entreprise qui paie des impôts et qui pourrait, après cinq ans, aller chercher dans un fonds spécial les impôts pour réinvestir. [Traduction]

The Chairman: Go ahead . . .

Mr. Cvr: Yes.

The Regional Development Council has presented a submission and we have discussed tax credits for investment. I have not had time to put my questions to these learned witnesses at that time, and I would like now to present that question to you.

The tax credit of the Revenue Department which relates to capital investments must, in the long run, help the regions. Must we generalize these measures? By what is in your submission, your revenue per capita is about \$6,000. But it is \$3,800 in the Gaspe excluding the lower St. Lawrence, namely Rivière-du-Loup. For instance, in the current debates on the national scene, Alberta has revenues that exceed the provincial average. All the other provinces have deficits, but Alberta has a surplus.

So the policy of the Government of Canada is to distribute the Canadian wealth, to help economically weak regions. You probably know that the Province of Quebec like many other provinces like Prince Edward Island and Newfoundland receives large such payments from the Government of Canada. So the rich provinces pay for the poor provinces. Now, let us get back to the Gaspe. This area is provided with investment credits and is economically much weaker than the Sherbrooke area. But you want this to apply as well to the Sherbrooke area. Then the Gaspe area will say: "Now, listen, we are treated equally with Sherbrooke, and between Montreal, St-Hubert and Sherbrooke there are three airports with 6,000 feet long airstrips when we do not have any in the Gaspe."

So you have all the benefits because you are close to the major centres. Would it really be social justice to give the region of Sherbrooke the same benefits that are given to Prince Edward Island, Newfoundland or the Gaspe, to give Sherbrooke the same tax credits? Can we really balance this and provide social justice to all regions when some require a lot more regional development than the region of Sherbrooke?

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Mr. Dion.

Mr. Dion: Sir, I want to remind you that this recommendation of the RDC is not ours. You will find it nowhere in our recommendations for the simple reason that we believe that these special tax credits benefit enormously the big business which make profits. When you talk about a special tax credit, it is corporate tax. I think that the RDC meant that taxes paid by business.

We believe that this recommendation benefits big business which pays taxes and which, after five years, could reinvest this special tax fund.

Dans le cas des P.M.E. ce n'est pas la même chose. Il faut voir qu'une grande majorité des P.M.E. ne paie pas d'impôt sur une base de cinq ans. Elles peuvent en payer durant un an, ou deux ou trois et avoir des années plus difficiles. Nous trouvons que cette recommandation-là, pour nous et pour en avoir discuté avec les industriels, s'appliquerait difficilement dans notre région, compte tenu du fait que les 600 entreprises que nous avons, il y en a 400 qui emploient moins de 20 personnes et qui, par conséquent, font rarement d'énormes profits qui leur permettraient de réinvestir, même s'ils avaient placé 50 p. 100 de leur impôt, cela même sur une période de cinq ans.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Aucune?

Alors, monsieur Gauvin et monsieur Dion, merci beaucoup pour cet excellent mémoire.

Nous avons maintenant comme dernier témoin de la matinée un organisme qui s'appelle Fer de Lance. Le président du comité directeur, M. Gérard Tousignant, et le président du comité exécutif, M. Robert Routhier, vont nous faire la lecture ou la présentation de leur mémoire.

Monsieur Tousignant et monsieur Routhier, bienvenue. Nous vous cédons immédiatement la parole.

• 1155

M. Gérard Tousignant (président du comité directeur, Fer de Lance): Monsieur le président, nous voulons préciser en premier lieu que nous n'avons pas déposé de mémoire comme tel puisque nous sommes associés au Conseil régional de développement.

Ce matin nous venons, dans un premier temps, vous présenter Fer de Lance. Depuis 1972, des institutions publiques d'éducation de l'Estrie réalisent ensemble, dans le cadre d'un mécanisme de concertation appelé Fer de Lance, des projets reliés à l'éducation des adultes et au développement régional.

Les institutions membres de Fer de Lance sont représentées par leur instance décisionnelle supérieure, le recteur et les directeurs généraux et par leur responsable de l'éducation des adultes. Cinq institutions composent Fer de Lance: l'Université de Sherbrooke, le Collège de Sherbrooke, le Collège Champlain, la Commission scolaire régionale de l'Estrie et Eastern Townships Regional School Board; l'Université Bishop collabore à une table de travail interinstitutionnelle.

Les institutions membres de Fer de Lance ont convenu de poursuivre ensemble les objectifs suivants: procéder à des réalisations communes à caractère éducatif devant satisfaire des besoins de populations habituellement non rejointes par le système d'éducation, tout en favorisant un accroissement de l'accessibilité aux activités et ressources des institutions et en s'inscrivant en complémentarité avec les organismes ressources existants; mettre en commun des ressources afin qu'ensemble les institutions fassent plus et mieux que chacune ne le ferait seule, en vue d'assumer les responsabilités qui leur sont respectivement dévolues à l'égard de l'éducation des adultes; déterminer de façon concertée les priorités et les stratégies d'action,

[Translation]

With regards to small and medium sized business, it is a different thing. You must realize that a great majority of these medium and small business do not pay taxes on a five year basis. They can pay taxes for a year, or two or three and then run into more difficult times. We believe that this recommendation would hardly apply in this region, and we have discussed this with people from the industry, because out of 600 businesses, 400 have less than 20 people on their staff and therefore seldom make huge profits that would allow them to reinvest even if they had invested 50 per cent of their taxes on a period of five years.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Are there any other questions? None?

So, Mr. Gauvin and Mr. Dion, thank you very much for this excellent brief.

We now have as our last witness for this morning an organization called Fer de Lance. The Chairman of the steering committee, Mr. Gérard Tousignant, and the Chairman of the Executive Committee, Mr. Robert Routhier, are going to read or present their brief.

Welcome Mr. Tousignant and Mr. Routhier. You have the floor.

Mr. Tousignant (President of the Executive Committee, Fer de Lance): Mr. Chairman, first of all we should like to point out that we did not submit a brief as such since we are associated with the Regional Development Council.

This morning, we should first like to introduce you to Fer de Lance. Since 1972, public education institutes in the Eastern Townships have within the framework of a consultation mechanism known as Fer de Lance, been carrying out, on a joint basis, projects linked to adult education and regional development.

The institutes members of Fer de Lance are represented by their highest decision-making body, the Rector and directorsgeneral, and by the person responsible for adult education. Five institutes are represented in Fer de Lance: the university of Sherbrooke, the college of Sherbrooke, the Collège Champlain, the Commission scolaire régionale de l'Estrie and the Eastern Townships Regional School Board; Bishop university co-operates in an interinstitutional workshop.

The institutes members of Fer de Lance have agreed jointly to pursue the following objectives: to implement joint projects of an educational nature which aim at satisfying the needs of the populations which are traditionally not reached by the educational system, whilst at the same time working towards increased accessibility to the activities and resources of the institutions and acting as a complement to the existing resources and bodies; to pool resources in order that the institutes together act to a greater extent and in a better way than each institute could do individually, with a view to assuming the responsibilities which they have with respect to adult education; jointly to determine the priorities and strategies for

afin que les programmes d'activités convenues se réalisent en adéquation avec une vision appropriée de l'apport du système d'éducation régional au développement de la région de l'Estrie et du Québec.

Sans faire état de toutes les réalisations de Fer de Lance et de chacune des institutions participantes, nous désirons attirer votre attention sur deux dimensions importantes de nos interventions: la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et l'éducation au développement régional.

En Estrie, la formation professionnelle des adultes canalise une somme considérable d'énergies humaines et financières, grâce à la collaboration entre les représentants régionaux du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, du Centre d'emploi et d'immigration du Canada, de la Commission de formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec et des institutions d'éducation de la région par le biais de Fer de Lance. Ensemble, nous tentons de former une main-d'œuvre qualifiée qui réponde aux besoins régionaux identifiés.

Il est bien évident que plus les orientations et les projets de développement économique régional se préciseront et se concrétiseront, plus les intervenants en matière de formation professionnelle pourront former une main-d'œuvre qualifiée et capable de s'insérer dans les secteurs d'activités privilégiés.

C'est à cause de ce lien entre la formation de la main-d'œuvre et le développement économique régional, et pour être à l'affût des nouveaux besoins, que Fer de Lance s'associe aux organismes du milieu soucieux de faire de l'Estrie une région économiquement dynamique et prospère.

• 1200

C'est en fonction de leur mission éducative que les institutions membres de Fer de Lance ont décidé, il y a quelques années, de contribuer au développement de l'Estrie, particulièrement au niveau économique. Deux objectifs principaux caractérisent les interventions de Fer de Lance en matière d'éducation au développement: sensibiliser la population aux réalités économiques régionales et à l'importance de sa participation à son propre développement et à celui de son milieu, et supporter les dynamismes régionaux dans leurs efforts de développement économique régional.

Deux réalisations principales visent à concrétiser l'objectif de sensibilisation de la population: TÉLÉCO, par une formule "Quizz" présentée aux téléspectateurs de CHLT-TÉLÉ 7 Sherbrooke et réalisée en collaboration avec des entreprises et des intervenants du milieu, vise à sensibiliser les étudiants et la population en général aux multiples aspects du monde des affaires estrien à travers différents secteurs industriels, et à montrer l'importance du rôle que jouent l'entrepreneur et le travailleur dans la création, le développement et l'expansion des entreprises de la région; PROMESTRIE, une campagne d'information et de sensibilisation conduite en collaboration avec les media d'information de l'Estrie, vise à favoriser l'éveil et l'émergence d'une conscience régionale, à susciter chez la population un sentiment d'appartenance et de fierté régionales et à encourager l'entrepreneurship.

[Traduction]

action, such that the activity programs agreed upon can be carried on adequately with appropriate consideration being given to the contribution of the regional educational system to the development of the Eastern Townships region and of Quebec.

Without wishing to list all of the achievements of the Fer de Lance and each of the participating institutes, we should like to draw your attention to two important dimensions of our action; training of skilled labour and education for regional development.

In the Eastern Townships, vocational training of adults receives a considerable amount of human and financial input, thanks to the co-operation between the regional representatives of the Ministry of Labour and employment of Quebec, the Employment and Immigration Centre of Canada, the Vocational Training Commission of the Ministry of Education of Quebec and the educational institutes of the region working through Fer de Lance. Together, we endeavour to train a skilled labour force which will meet regional needs which have been identified.

Clearly, as guidelines become more clearly defined and as regional economic development projects take on a more specific form, those responsible for vocational training can do more to train a skilled labour force which is able to move into privileged sectors of activity.

It is because of this link between the training of the labour force and regional economic development, and in order to keep abreast of new needs, that Fer deLance has become associated with those bodies which endeavour to make the Eastern Townships an economically dynamic and prosperous region.

It was because of their educational calling members that the institutes members of Fer de Lance decided some years ago to contribute to the development of the Eastern Townships, especially on the economic level. Two main goals characterize the activities of Fer de Lance in education for development: To make the people aware of the regional economic realities and of the importance of participating in their own development and the development of their surroundings, and to support the regional dynamic forces in their efforts towards regional economic development.

Two main actions are used to achieve the goal of public awareness: TELECO, using a "quiz" format presented on television by CHLT-TELE 7 Sherbrooke and produced in co-operation with the companies and bodies concerned, aims at making students and the population at large aware of the many aspects of the Eastern Townships business world by looking at different industrial sectors; it also endeavours to show the importance of the role played by the entrepreneur and the worker in the creation, development and expansion of regional companies; PROMESTRIE, an information and awareness campaign, run in co-operation with the Eastern Township's information media, aims at promoting the awakening and emergence of a regional conscience, at evoking in the population a feeling of belonging and of pride in their region and also to encourage entrepreneurship.

Les institutions membres de Fer de Lance ont aussi décidé de supporter les dynamismes régionaux, dans la limite de la mission éducative qui leur est confiée.

L'apport spécifique aux entrepreneurs, en complémentarité avec les intervenants socio-économiques du milieu se concrétise dans des projets comportant de la recherche, de la formation et des expertises diverses; l'Université de Sherbrooke, par son Centre d'entreprises, et le Collège de Sherbrooke, par son programme de formation "Gestion P.M.E.", sont des exemples de réalisations importantes pour le milieu économique estrien.

Fer de Lance veut aussi accompagner des groupes de travailleurs dans leur démarche de prise en charge et de concrétisation de modèles alternatifs de développement. C'est ainsi que Fer de Lance collabore avec les responsables du Fonds de prévoyance et d'investissement de Windsor (F.P.I.W.) dans une perspective d'identification et de réponse aux besoins de formation reliés aux nouveaux apprentissages que doivent faire les participants.

Enfin, Fer de Lance met au point un mécanisme d'encadrement et de support pédagogiques dont pourront bénéficier les citoyens désireux de réaliser des projets qui contribueront au développement économique de l'Estrie.

Fer de Lance entend consolider ses liens avec les autres intervenants socio-économiques de l'Estrie pour faire en sorte que les changements de mentalité et les apprentissages de nouveaux comportements accompagnent et supportent les projets et les réalisations en matière de développement économique régional.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Tousignant.

Monsieur Gass.

• 1200

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Tousignant, I am interested in your comments regarding training of manpower. As we are all aware, from recent notices in the paper and so on, we are heading into a crisis situation in Canada with the coming of fewer people into the skilled trades than the coming of fewer people into the skilled trades than industry is going to require and the economic factor that we cannot entice or induce, as we used to, skilled workers from Europe to come here. It therefore becomes essential that we train skilled workers to man our industries. There was some comment some weeks ago from Ottawa that possibly the universities should be doing more to train people for specific jobs, such as mill workers, and so on.

• 1205

I would like to hear your comments on that. Do you think universities should be doing more to train people for specific jobs, rather than just broadening their education and intelligence?

Le président: Monsieur Tousignant.

[Translation]

The institutes members of Fer de Lance have also decided to support regional dynamic forces, within the framework of the educational task entrusted to them.

The specific contribution to the entrepreneurs as a complement to the actions of the socio-economic participants, takes specific form in projects dealing with research, training and various types of expertise; the University of Sherbrooke, through its business centre, and the College of Sherbrooke, through its training program on management in small and medium-sized enterprises, are examples of important achievements for the Eastern Townships' economic milieu.

Fer de Lance also wishes to accompany workers' groups in their endeavours to assume responsibility for and take over implementation of alternative development models. Thus, Fer de Lance co-operates with those responsible for the Fonds de prévoyance et d'investissement de Windsor (F.P.I.W.) with a view to identifying and meeting the training needs linked to the new knowledge which the participants must acquire.

Finally, Fer de Lance is developing a system of learning environment and support mechanisms which could be of benefit to citizens who wish to implement projects which would contribute to the economic development of the Eastern Townships.

Fer de Lance intends to consolidate its links with the other socio-economic bodies of the Eastern Townships to ensure that the changes in thinking and the learning of new behaviour will accompany and support the projects and achievements in regional economic development.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Tousignant.

Mr. Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Monsieur Tousignant, je suis très intéressé par vos commentaires en ce qui concerne la formation de la main-d'œuvre. Comme nous le savons tous, par des articles de journaux etc., le Canada va vers une crise: en effet, le nombre de personnes qui entrent dans les métiers spécialisés ne sera pas suffisant pour couvrir les besoins de l'industrie, et nous ne pouvons pas attirer ni séduire les ouvriers qualifiés d'Europe comme nous le faisions par le passé. Il est donc essentiel que nous formions des ouvriers spécialisés pour nos industries. Le gouvernement fédéral a laissé entendre il y a quelques semaines que les universités devraient peut-être faire davantage pour former les gens pour des tâches spécifiques, comme ouvrier de filature, etc.

Pouvez-vous faire un commentaire à cet égard? Croyez-vous que les universités devraient davantage former les gens à des tâches spécifiques, au lieu de tout simplement élargir leur culture et leur intelligence?

The Chairman: Mr. Tousignant.

M. Tousignant: Votre question me semble avoir deux aspects. En premier lieu, vous posez des questions par rapport aux objectifs de l'éducation. Est-ce qu'on doit avoir une formation davantage dirigée en fonction des besoins du monde du travail ou du pays en général ou est-ce qu'on ne doit pas plutôt centrer la formation sur les goûts, les aptitudes de chaque individu, donner la chance à chaque individu de développer son potentiel en tenant pour acquis que les individus vont euxmêmes lire la conjoncture économique et choisir des professions où les perspectives d'emplois sont plus intéressantes?

En premier lieu, j'aimerais signaler que nous pensons que les organismes d'éducation, sans limiter ou trahir même leur mission éducative, doivent aussi s'associer au monde économique pour s'assurer qu'il soit tenu compte des besoins économiques, des besoins de l'industrie en général. Par rapport à cela, nous pensons, très contrètement, que s'il y avait au niveau d'une région une meilleure concertation entre les représentants des différents ministères, il serait possible de conduire des campagnes d'information, etc. pour influencer le choix des différents étudiants ou adultes qui envisagent actuellement de choisir un métier.

Maintenant, parce que nous n'en avons pas discuté, je ne pourrais pas parler au nom de chacune des institutions en disant qu'il vaudrait mieux privilégier une formation très centrée sur l'emploi plutôt qu'une formation plus générale qui viserait à préparer un individu à devenir plus mobile face au monde en changement, face au monde du travail en changement, laissant peut-être à ce moment-là, aux entreprises une formation plus immédiate par rapport aux fonctions de travail.

The Chairman: Was that your last question? Merci. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Monsieur le président, je constate que Fer de Lance est en quelque sorte une association parapluie qui regroupe différents organismes en vue de la formation professionnelle.

C'est la première fois que je constate qu'un organisme ou une association de la sorte existe. Est-ce que vous êtes la seule au Québec ou s'il y a d'autres associations comme la vôtre?

Le président: Monsieur Tousignant.

M. Tousignant: Monsieur le président, il faut préciser qu'effectivement Fer de Lance est un mécanisme de concertation qui, jusqu'à maintenant, est un peu original en ce sens qu'il n'y a pas de formule semblable dans d'autres régions.

M. Cyr: Merci. Ma dernière question serait celle-ci: votre organisme représente les hommes d'affaires, les différents industriels de la région. Est-ce qu'il a été porté à votre connaissance que vous ou vos associés aient présenté des programmes ou des projets de formation professionnelle aux différents ministères que vous avez mentionnés à la page 3, et que ces programmes aient été rejetés ou simplement reportés à plus tard?

• 1210

Le président: Monsieur Tousignant.

M. Tousignant: Monsieur le président, je voudrais tout d'abord apporter une précision: c'est que Fer de Lance est un mécanisme qui regroupe des institutions d'éducation, univer-

[Traduction]

Mr. Tousignant: There seems to be two aspects to your question. First of all, you are asking questions on the the goals of education. Should one have a training program based more on the needs of the working world or the country in general, or should one not rather focus training on the tastes and aptitudes of each individual, to give each individual the chance of developing his or her potential while assuming that each individual will look at the economic situation and choose a profession where the job outlook is most interesting?

First of all, I should like to point out that we feel that educational bodies, without limiting or even betraying their educational task, should also be associated with the economic world to ensure that they are up-to-date on economic needs and the needs of industry in general. More specifically, we feel that if there were a better co-operation between the representatives of the various departments at the regional level, it would be possible to carry out information campaigns, et cetera, to influence the choice of the various students or adults who are at present in the process of choosing a trade.

Now, since we haven't discussed this, I cannot speak on behalf of each of the institutes in saying that it would be better to give preference to a training more centered on employment over a more general training which would aim at preparing the individual to become more mobile in a world of change, in a working world of change, perhaps leaving it to the companies to give the more specific training needed for a given job.

Le président: Était-ce votre dernière question? Thank you, Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, I note that Fer de Lance is a type of umbrella association which groups various bodies working in vocational training.

This is the first time that I have seen a body or an association of this type. Are you the only one in Quebec or are there other associations like yours?

The Chairman: Mr. Tousignant.

Mr. Tousignant: Mr. Chairman, I must point out that Fer de Lance is in fact a consultation mechanism which, thus far, is somewhat original in that there is no similar body in other regions.

Mr. Cyr: Thank you. My last question: Your body represents businessmen and the various industries of the region. To your knowledge, have you or your associates submitted programs for vocational training projects to the various ministries and departments you mentioned on page 3, which have been rejected or simply deferred?

The Chairman: Mr. Tousignant.

Mr. Tousignant: Mr. Chairman, I should first of all like to clarify one point: Fer de Lance is a body which groups educational institutes, universities, colleges and school boards.

sités, collèges et commissions scolaires. Nous avons, particulièrement depuis le printemps dernier, amorcé une démarche de concertation auprès du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, d'Emploi et Immigration Canada et de la Commission de formation professionnelle, et cette concertation-là est en train de s'articuler.

Il n'y a pas, au moment où on se parle, de projet conjoint de déposé par tous ces organismes, puisque nous sommes justement en train d'établir le mécanisme de concertation. Cependant, je dois vous dire que dans nos débats internes, ceux que nous avons eus jusqu'à maintenant, nous envisageons, si tout se concrétise, de présenter des projets communs, ce qui nous semble être une priorité au plan de la région.

Je vais m'expliquer par un exemple. Si à la suite de l'analyse faite par le Centre d'emploi et d'immigration ou bien par Travail et Main-d'œuvre du Québec, il semblait qu'il y a une pénurie d'outilleurs spécialisés, par exemple, dans la région de l'Estrie et que des entreprises, par le biais de la Maison de l'industrie, nous faisaient savoir qu'il y a vraiment un besoin de main-d'œuvre, nous essaierions de conduire en concertation un projet qui pourrait, avec une mobilisation de toutes les ressources, permettre au bout de deux ou de trois ans, par exemple, de garantir, tant aux entrepreneurs qu'aux instances gouvernementales, une présence de main-d'œuvre qualifiée pour du développement. Pour nous, la condition essentielle, c'est la concertation des intervenants, au plan de la région bien sûr, mais aussi, dans un deuxième temps, aux autres paliers, à savoir au niveau provincial et au niveau du Canada.

M. Cyr: Merci, monsieur. C'est ma dernière question, monsieur le président. Je voudrais savoir comment vos actions sont perçues par les différents ministères fédéraux et provinciaux à ce jour.

M. Tousignant: Monsieur le président, je pourrais vous dire que les premières démarches que nous avons eues sont plutôt favorables. Nous avons aussi reçu, après avoir écrit à des répondants aux niveaux provincial et fédéral, des lettres encourageantes d'ouverture par rapport à cela. Ce que nous envisageons de faire dans les mois qui viennent, c'est de concrétiser ces ouvertures et ces intentions dans des projets très concrets pour la région de l'Estrie, toujours, je le répète, en support aux organismes socio-économiques déjà existants et aux entrepreneurs qui nous auraient identifié des besoins.

Le président: Monsieur Routhier.

M. Robert Routhier (président du Comité exécutif, Fer de Lance): Si vous permettez, pour compléter, il me semble qu'il est important pour les membres du sous-comité de percevoir d'une part que le MEER et plusieurs ministères visent, sous forme de subvention ou autrement, à faire en sorte que se développent des entreprises en vue de créer des emplois et d'autre part que vous avez des gens comme nous qui bénéficient de plusieurs millions par année pour former des jeunes ou des adultes en vue d'emplois dont l'existence n'est pas du tout assurée.

[Translation]

Since last spring, we have begun consultations with the Department of Labour and Manpower of Quebec, with Employment and Immigration Canada and with the Vocational Training Commission, and this consultation is now taking more specific form.

At the present time, no joint project has been submitted by all of the bodies, since we are just now setting up the consultation mechanism. However, I must say that in the internal discussions we have had thus far, we do intend to submit joint programs if all goes well, and this seems to us to be a priority in the region.

I will illustrate this by means of an example. If, as a result of the analysis carried out by the Employment and Immigration Centre or the Department of Labour and Manpower of Quebec, there seems to be a lack of skilled tool-makers in the Eastern Townships area, and if the companies, through the Chamber of Industry, informed us that there was a real need for manpower, we would endeavour to consult on a project which, by mobilizing all resources, would enable us to insure both entrepreneurs and government that, within two or three years, the skilled manpower needed for development would be there. For us, the basic condition is that there be consultation at the regional level, of course, but also, in a second stage, at other levels, that is, the provincial and the national level.

Mr. Cyr: Thank you, sir. One last question, Mr. Chairman. I should like to know how your actions have thus far been perceived by the various federal and provincial departments.

Mr. Tousignant: Mr. Chairman, might I say that the first contacts we have had have been rather favourable. We have also received encouraging letters in reply to letters we have sent to both the federal and provincial levels. In the coming months, we intend to give specific form to the openings and the intentions that we have received by setting up very specific programs for the Eastern Townships region, and I repeat that these projects would act as a support for socio-economic bodies already existent and for entrepreneurs who have identified needs for us.

The Chairman: Mr. Routhier.

Mr. Robert Routhier (President of the Executive Committee, Fer de Lance): If I might, I should like to add to that. I think it is important that the members of the subcommittee realize that on the one hand, the goal of the DREE and various departments is to ensure, by using subsidies or other instruments, that companies be developed with a view to creating jobs, and, on the other hand, that there are groups like ours which receive millions of dollars each year to train young people or adults for jobs which do not necessarily exist.

• 1215

Alors, il y a une espèce d'écart et il faut s'assurer qu'il sera comblé. Il nous apparaît, comme M. Tousignant le signalait, que cela se fera justement par une meilleure coordination entre ceux qui veulent favoriser le développement et l'entreprise de toutes sortes de façons et ceux qui ont à préparer la maind'œuvre en vue de satisfaire les besoins de cette entreprise-là.

Alors, il y a plusieurs mécanismes possibles et vraisemblablement, comme le suggérait la première question, il y a de nouvelles formes de collaboration à trouver entre les entreprises elles-mêmes et le milieu de l'éducation, et cela, à travers tous les ministères que vous évoquez. C'était probablement un peu trop cloisonné dans les dernières années et on ne peut pas manquer l'occasion de vous signaler, à vous autres aussi, que ce cloisonnement-là nous est probablement suggéré en partie par les instances centralisées des ministères comme le MEER, ou le MIC, soit du Québec ou d'Ottawa, qui favorisent justement un certain cloisonnement qu'on retrouve sur le terrain entre les acteurs des divers ministères. Nous avons à effectuer à notre niveau, dans les régions, une concertation qui n'est pas toujours évidente en haut lieu.

Alors, que ce soit par des politiques comme celles sur lesquelles vous vous attardez, que ce soit par le MEER ou le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre ou le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, nous, à notre niveau, nous ne pouvons faire autrement que de souhaiter une plus grande concertation à votre niveau pour que nous puissions en bénéficier dans les régions.

Comme on vous le signalait dans notre mémoire, pour une bonne part, il n'est probablement pas suffisant que le MEER ou d'autres ministères favorisent par des subventions ou par des infrastructures le développement de l'entreprise, en ce sens qu'ici, dans le milieu, on est bien conscient, et cela a été très bien diagnostiqué, tant par des fonctionnaires que par la population en général, qu'il y a tout un climat qui est nécessaire, au-delà de la conjoncture difficile actuelle, pour que des entrepreneurs décident de se lancer en entreprises, pour qu'ils aient l'appui des travailleurs, regroupés en syndicats ou pas. C'est de cette tâche-là que les institutions d'éducation, avec les autres organismes du milieu, se sont occupées dans les dernières années. Elles visent aussi, dans les deux ou trois prochaines années, à accélérer cette compréhension du public de l'importance de la création d'emplois par les entrepreneurs, et cela, dans les meilleures conditions possibles, comme le suggérait M. Dion tout à l'heure.

Le président: Merci. Dernière question.

M. Cyr: On a entendu tout à l'heure des témoins de la Maison régionale de l'industrie et maintenant, c'est Fer de Lance. Je crois que ce sont deux initiatives uniques au Québec. Personnellement, je voudrais féliciter les initiatives des gens de la région de l'Estrie qui vont vraiment de l'avant. Comme vous le voyez, lorsqu'on se met ensemble, on peut penser à bien des projets pour aider la communauté.

[Traduction]

So, there is a gap and we must ensure that it is filled. It seems to us, as Mr. Tousignant pointed out, that this could be done by having a better coordination between those who want to promote development and the company in various ways and those who want to prepare the labour force with a view to meeting the needs of the company.

So, there are various mechanisms available and probably, as was suggested in the first question, one must seek new ways of co-operation between the companies themselves and the educational milieu, and this must be done through all of the departments you have mentioned. Things have probably been a little too compartmentalized in the past few years, and I would not like to miss this chance to point out to you as well that this compartmentalization has probably been suggested to us, at least in part, by the centralized bodies of departments such as DREE, or the Department of Industry, Trade and Commerce, either in Quebec or in Ottawa, which are in fact in favour of some compartmentalization in the field between the actors of the various departments. At our level, in the region, we must ensure that there is a consultation which is not always that obvious higher up.

So, at our level, we can but hope for greater consultation at your level, be it through policies such as those you are studying, or through the DREE or the Ministry of Labour and Manpower or the Department of Employment and Immigration, to ensure that we can benefit from that consultation at the regional level.

As we pointed out in our submission, it is probably not enough that DREE or other departments promote the development of the company by means of subsidies for infrastructure, in that here, one is well aware of the facts—and this has been well diagnosed both by civil servants and by the public at large—that, beyond the current difficult economic situation, an entire atmosphere is necessary to ensure that entrepreneurs will decide to launch new companies, to ensure that they have the support of the workers, whether the workers be organized into trade unions or not. That is the task that educational institutes, along with other bodies, have dealt with over the past few years. In the coming two or three years, they also hope to accelerate the public's understanding of the importance of job creation by the entrepreneur, and we would hope that this takes place in the best conditions possible, as Mr. Dion suggested a moment ago.

The Chairman: Thank you. Last question.

Mr. Cyr: A moment ago, we heard witnesses from the regional chamber of industry and now, we have heard from Fer de Lance. I believe these two initiatives are unique to Quebec. Personally, I should like to welcome the initiatives of the people of the eastern townships who are truly moving forward. As you can see, when we get together, we can think of many projects which can help the community.

• 1220

Le président: Merci, monsieur Cyr. Mr. McCuish, you have a question?

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman.

In this particular area where, I believe, there is a heavy reliance on the forest industry, an industry in which vast improvements could be made, do you have forestry faculties within your universities or institutes of technology? Do you feel that the limited federal involvement in the biggest industry in Canada is a detriment to you, and is there a critical shortfall in students in that discipline in Quebec as there is in Western Canada?

Le président: Monsieur Tousignant ou monsieur . . .

M. McCuish demande d'abord s'il y a des facultés de foresterie dans la région. Il y en a seulement une à l'Université Laval, à ma connaissance. A part cela, c'est essentiellement sur la main-d'œuvre. Selon les dires de M. McCuish, l'industrie la plus importante au Canada est l'industrie du bois et du papier; c'est celle qui emploie le plus d'individus.

For your information, Mr. McCuish, as far as the forestry faculty is concerned, there is only one in Quebec and it is at Laval in Quebec City. That is the only one we have in the province. They are thinking about the second part of your question now.

Monsieur Tousignant.

M. Tousignant: Il faudrait préciser que les programmes universitaires ou les programmes de niveau collégial et même de niveau secondaire font d'abord l'objet d'une planification au niveau de la province, ce qui fait que nous avons ici dans la région, à Lac-Mégantic, une option foresterie pour des ouvriers spécialisés. A ma connaissance, il n'y a pas d'option au collège; il n'y en a pas à Sherbrooke. Si mes informations sont bonnes, je pense qu'il y en a une entre autres, à Trois-Rivières; il y a une option reliée aux pâtes et papier. Il y en a peut-être une aussi à Montmagny, mais je n'en suis pas certain. Au plan universitaire, c'est à l'université Laval. Je ne pense pas qu'il y en ait ailleurs dans d'autres universités.

The Chairman: Do you have any other questions, Mr. McCuish?

Mr. McCuish: No.

Le président: Alors, il n'y a pas d'autres questions?

Alors, je tiens à vous remercier, monsieur Tousignant et monsieur Routhier, pour l'excellent mémoire que vous nous avez présenté. Ceci termine les audiences de ce matin. Nous reprendrons cet après-midi à 14 h 00.

La séance est levée.

AFTERNOON SITTING

• 1400

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames, messieurs, nous reprenons cet après-midi nos audiences publiques et les témoins que nous entendrons cet après-midi seront, dans l'ordre, la Ville de Granby, la Commission industrielle d'Asbestos, l'Association des commissaires industriels du Nord, c'est-à-dire de Val d'Or, l'Union des

[Translation]

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Monsieur McCuish, avez-vous une question?

M. McCuish: Merci, monsieur le président.

Dans cette région où il y a, je crois, une forte dépendance de l'industrie forestière—industrie dans laquelle d'énormes améliorations sont possibles—existe-t-il des facultés de sciences forestières dans vos universités ou dans vos instituts de technologie? Estimez-vous que votre région est desservie par la participation limitée du fédéral dans la plus grande industrie du Canada? Le nombre d'étudiants est-il aussi terriblement bas dans ce secteur au Québec que dans l'Ouest du Canada?

The Chairman: Mr. Tousignant or Mr....

Mr. McCuish is asking first of all if there are forestry faculties in the region. As far as I know, there is only one at the University of Laval. According to Mr. McCuish the most important industry in Canada is the forestry and paper industry; it is the largest employer.

Eh bien, monsieur McCuish, il n'y a qu'une faculté de sciences forestières au Québec, et elle se trouve à l'Université Laval, à Québec. C'est la seule que nous ayons dans la province. Les témoins réfléchissent maintenant sur la deuxième partie de votre question.

Mr. Tousignant.

Mr. Tousignant: I must point out that the university programs or the programs at community colleges and even in secondary schools are planned at provincial level, which means that in our region, at Lac-Megantic, there is a forestry option for skilled workers. As far as I know, there is no option at the college level; there is no option at Sherbrooke. If my information is correct, I think there is one at Trois-Rivières; there is an option linked to pulp and paper. There may also be an option at Montmagny, but I am not sure of that. At university level, it is the University of Laval. I do not think that the option exists in other universities.

Le président: Avez-vous d'autres questions, monsieur McCuish?

M. McCuish: Non.

The Chairman: So, are there no further questions?

I should like to thank you, then, Mr. Tousignant and Mr. Routhier, for the excellent submission you have made. This ends the hearing for this morning. We will resume this afternoon at 1400 hours.

The meeting is adjourned.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

The Chairman: Order, please.

Ladies and gentlemen, we are resuming our hearings and this afternoon we will be hearing witnesses from the City of Granby, the Industrial Commission of Asbestos, the Association of Northern Industrial Commissioners, from Val d'Or, the Union des producteurs agricoles of Montreal region, the Abiti-

producteurs agricoles de la région de Montréal, le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, la Commission industrielle montérégienne et la Ville de Lac-Mégantic.

Alors, il nous fait plaisir d'accueillir comme premier témoin cet après-midi la Ville de Granby représentée par M. Paul-O. Trépanier, maire de la ville, M. Horace Boivin, commissaire industriel, et M. Bernard Beaudry, commissaire industriel adjoint.

Monsieur le maire, messieurs les commissaires industriels, bienvenue à Sherbrooke et bienvenue surtout devant ce souscomité. Monsieur le maire ou monsieur le commissaire industriel, nous vous cédons la parole.

M. Paul-O. Trépanier (maire, Ville de Granby): Merci, monsieur le président.

Bonjour, messieurs. Je m'appelle Paul Trépanier et je suis maire de Granby. A ma gauche, vous reconnaissez Pierre-Horace Boivin qui est notre commissaire industriel et, à ma droite, M. Bernard Beaudry qui est le commissaire industriel adjoint.

Messieurs les membres du sous-comité, c'est un honneur pour nous de vous rencontrer dans notre région. Permettez-moi de prendre en entier les dix minutes qui nous sont allouées pour faire un résumé de notre mémoire.

En premier lieu, nous reconnaissons le caractère fédéraliste du Canada et l'importance pour le gouvernement fédéral d'avoir une politique d'incitation à l'implantation industrielle en zone dite défavorisée. Notre vaste pays, historiquement, n'a été possible que grâce à une intervention très importante, une grande volonté politique du gouvernement fédéral de donner un sens est-ouest aux relations industrielles et de contrer par des décisions politiques, en particulier au début du siècle alors qu'on cherchait à établir un moyen de communication est-ouest, de contrer, dis-je, les tendances naturelles de plusieurs axes nord-sud, étant donné la proximité des États-Unis.

Dans notre mémoire, nous avons essayé de comprendre un peu, à l'échelle mondiale, des phénomènes de développement régional dans le domaine de l'industrie et aussi dans le domaine de la qualité de la vie sous tous ses aspects, par exemple, la création de l'emploi et la préservation de l'environnement. Dans ces études, nous avons constaté que les pôles de croissance forts ont toujours été ceux qui, naturellement, se développent et que les intervenants, les gouvernements, ont toujours beaucoup de difficulté à contrer ces phénomènes naturels de développement. Or, si on applique ces principes de développement au Canada, on est obligé de constater que la zone la plus favorisée jusqu'ici, (maintenant, l'Alberta, à cause de la découverte d'importantes réserves de pétrole, prend une importance qui va durer peut-être une cinquantaine d'années) la zone la plus favorisée jusqu'à aujourd'hui a toujours été la péninsule qui pénètre vers les États-Unis, qui entre vers les États-Unis, c'est-à-dire l'Ontario. C'est l'Ontario qui a toujours été favorisé par cette proximité géographique avec la grande section industrielle du nord-est des États-Unis. C'est aussi à cause de l'affinité de langue; on y parle l'anglais comme on parle l'anglais aux États-Unis.

[Traduction]

bi-Temiscamingue Regional Development Council, the Monteregienne Industrial Commission and the Town of Lac-Megantic.

We are pleased to welcome the first witness this afternoon, the City of Granby, represented by Mr. Paul-O. Trepanier, the Mayor, Mr. Horace Boivin, the industrial commissioner, and Mr. Bernard Beaudry, the assistant industrial commissioner.

Welcome to Sherbrooke, gentlemen, and welcome particularly to this hearing of the subcommittee. You now have the floor, gentlemen.

Mr. Paul-O. Trépanier (Mayor, City of Granby): Thank you, Mr. Chairman.

Good afternoon, gentlemen. I am Paul Trepanier and I am the Mayor of Granby. On my left is Pierre-Horace Boivin, who is our industrial commissioner, and on my right is Mr. Bernard Beaudry, who is the assistant industrial commissioner.

Members of the subcommittee, it is an honour to meet with you in our region. With your permission, I will use the full 10 minutes we have to summarize our brief.

In the first place we recognize the federalist nature of Canada and how important it is for the federal government to have a policy to encourage industry in so-called disadvantaged regions. History shows that our vast country exists because of the federal governments' efforts to give an east-west focus to industrial relations and to make political decisions, particularly at the beginning of the century when attempts were being made to set up an east-west system of communications designed to offset the natural tendencies to establish north-south links, because of the proximity of the United States.

In our brief, we have tried to examine the impact, at the world level, of the phenomena of regional development as regards industry and as regards quality of life, from points of view such as job creation and environmental protection. In our research, we have found that natural development pulls are the strongest ones, and that governments always find it very difficult to offset natural development phenomena. If these development principles are applied to Canada, we can only conclude that the most favoured region so far has always been the peninsula that projects into the United States, in other words, Ontario. (With the discovery of large oil reserves, Alberta is assuming a role of importance that may last some 50 years.) Ontario has always benefitted by the fact that it is located close to the industrial north-eastern United States. The fact that English is the language of both Ontario and the United States has also helped.

Alors, selon la théorie de développement, c'était tout à fait naturel pour l'Ontario de se développer de cette façon au détriment, si je peux m'exprimer ainsi, des autres parties du Canada, ce qui a nécessité, nécessite toujours et va nécessiter dans l'avenir une intervention très importante de l'État pour essayer de redistribuer les richesses qui se concentrent en Ontario.

• 1405

Le pacte de l'automobile, par exemple, a eu pour effet direct de créer en Ontario 200 nouvelles industries reliées à la production de l'automobile. On constate, par exemple, que dans le cas de Volkswagen, les efforts que le Québec fait présentement pour avoir chez lui cette très importante installation industrielle semblent s'avérer nuls. Encore une fois, il semble bien que l'attrait naturel de l'Ontario va inciter la compagnie Volkswagen à s'installer à Barrie où elle veut aller, ou peut-être même à Windsor où certains hauts fonctionnaires et députés canadiens voudraient la voir aller.

Cela veut donc dire que dans les zones comme la nôtre, dans l'Estrie, dans les Cantons de l'Est, eh bien, on est obligé de profiter d'une péréquation. Quand on parle de péréquation, on ne parle pas seulement d'une redistribution des richesses qui vont naturellement vers l'Ontario. Je mentionne quelque part dans mon mémoire que les jérémiades d'un certain ministre de l'Ontario au sujet de Volkswagen me laissent absolument froid. Si l'Ontario paie 40 p. 100 des impôts canadiens comme l'a dit ce ministre, ils sont bien chanceux, mais ils paient cela avec notre argent, c'est-à-dire avec l'argent de tous les Canadiens. Quand on achète une automobile et beaucoup d'autres objets manufacturés, eh bien, on renforce l'Ontario, on enrichit l'Ontario. Dans ce sens-là, le gouvernement fédéral a nécessairement le devoir, si l'on veut avoir un véritable fédéralisme bien compris, d'avoir une politique de péréquation.

J'arrive donc immédiatement à certaines recommandations que nous faisons au MEER à partir de la page 8 de notre mémoire.

La première recommandation est la suivante: le MEER doit modifier les critères d'intervention dans la zone spéciale de Montréal, laquelle inclut les régions des sept capitales régionales.

Voici notre conception, monsieur le président, messieurs les membres du sous-comité. Nous savons que le MEER a maintenant accepté le concept fondamental de retrouver trois zones d'intervention. Vous avez la zone de Montréal où, si on parle de chiffres, vous avez le fameux \$200,000 de capital investi. Si on parle de la zone périphérique, de la région dans laquelle nous sommes, eh bien, là, on parle de \$100,000 de capital investi. Pour le reste du Québec, eh bien, on parle de \$25,000 de capital investi, pour justifier une intervention du ministère. Alors, nous demandons aujourd'hui au ministère d'essayer de renforcer la position de la zone numéro 2. Nous sommes d'accord quant au principe des trois zones, la zone de Montréal, la zone n° 2, qui est la zone périphérique, et enfin le reste du Québec. Alors, nous demandons une amélioration sensible des avantages qui sont consentis à la zone numéro 2.

[Translation]

According to development theory, it was completely natural that Ontario would develop in this way at the expense, if I may use that word, of the rest of Canada. For this reason, the government has always had to and will always have to intervene to try to redistribute the wealth concentrated in Ontario.

The automobile pact, for example, created 200 new industries in Ontario related to automobile production. In the case of Volkswagen, it seems that the efforts being made by Quebec at the present time to attract this very large industry are not proving successful. Once again, it appears that the natural attraction of Ontario will encourage Volkswagen to build its plant in Barrie, its preferred site, or perhaps even in Windsor, where some senior officials and Canadian M.P.s would like to see it.

The result is that regions such as ours, the eastern townships, have no choice but to turn to equalization payments. when I refer to equalization payments, I am referring not only to a redistribution of the wealth which naturally gravitates toward Ontario. Somewhere in my brief I make the point that the moaning of a certain Ontario minister about Volkswagen leaves me completely cold. If Ontario pays 40 per cent of Canadian income taxes as the minister claims, it is very lucky, but it is paying with the money of all Canadians. Whenever we buy a car or many other manufactured goods, we are strengthening Ontario and making it richer. That is why, if we are to have a real federal state, the federal government must have an equalization policy.

I come now to some of the recommendations we make to DREE beginning on page 11 of the English version of our brief.

Our first recommendation is that DREE modify its criteria for intervention in the Montreal special region, which includes seven regional capital areas.

I will now explain what I mean, Mr. Chairman and members of the subcommittee. We realize that DREE has now agreed to the basic concept of three regions in which it intervenes. There is the Montreal area, with its famous figure of \$200,000 in invested capital, the peripheral region, which includes our region, has a figure of \$100,000 in invested capital. For the rest of Quebec, there must be \$25,000 in invested capital in order for the department to intervene. We are asking today that the department try to bolster the position of region number two. We agree with the principle of three regions, the Montreal region, region number two, which is the peripheral area, and finally the rest of Quebec. What we would like is a considerable improvement in the benefits offered to region number two.

Notre deuxième recommendation est la suivante: le MEER doit entreprendre une campagne intensive de sensibilisation des travailleurs industriels à l'importance d'accroître leur productivité afin de faire face à la concurrence étrangère. Nous croyons que la productivité du travailleur canadien doit être accrue. D'ailleurs, aujourd'hui à 16 h 00dans notre ville, nous recevons M. Gauthier qui est responsable de la mise sur pied d'un programme de haute productivité au Québec et nous en faisons une partie de notre politique d'intervention industrielle.

Dans la recommendation no 3, nous demandons, et c'est ce dont j'ai parlé tout à l'heure, nous demandons que dans la zone périphérique de Montréal, la zone 2, le MEER admette les projets de \$25,000 et plus, incluant machineries et bâtiments, ainsi que l'allocation pour chaque emploi créé.

La quatrième recommendation: le MEER doit mettre sur pied un programme d'analyse et d'acceptation des projets de reconversion des usines de textile afin de sauvegarder les emplois des travailleurs concernés ainsi que l'infrastructure industrielle et urbaine de ces entreprises reconverties. Ce qu'on veut dire ici, c'est que le programme qui a été mis sur pied dernièrement par le gouvernement canadien a beaucoup de similitude avec le programme japonais. Il est malheureux que ce programme-là n'ait pas été mis sur pied il y a dix ans, par exemple, comme on a fait au Japon.

Prenons le cas du textile. Vous avez dans notre région, ici à Sherbrooke, à Magog, à Granby, des usines de textile. Il y en a qui ont fermé au cours des quelques dernières années, il y en a d'autres, sans doute, qui vont se reconvertir. Vous aviez à ces endroits-là une infrastructure administrative, d'abord, vous aviez des édifices et vous aviez des ouvriers. Il y avait une tradition d'une entreprise, d'une personne morale, si vous voulez, qui datait de dix ans, de vingt ans et, dans certains cas, d'une centaine d'années et subitement, parce qu'il n'y avait pas ce programme de reconversion du gouvernement canadien, eh bien, on cessait de faire les affaires; soit qu'on cessait d'opérer, soit qu'on faisait faillite face à la concurrence internationale dans le domaine du textile et face à certaines grandes politiques canadiennes au niveau des importations et des exportations.

• 1410

Aujourd'hui, cette politique est sur pied. Nous demandons donc au MEER de veiller à ce que toutes les villes canadiennes, et en particulier les nôtres, puissent avoir accès à ce programme pour permettre de préserver ces entreprises dans le domaine du textile qui, à l'avenir, pourront fabriquer autre chose, pourront avoir un phase out rationnel au lieu d'abandonner complètement la production.

Dans la recommandation numéro 5, nous disons que le MEER doit reconnaître l'admissibilité aux subventions pour les entreprises qui se déplacent des centres des 6 villes vers les parcs industriels, dans un espace locatif.

A ce titre-là, nous aimerions que l'intervention du ministère soit plus importante pour permettre ces modifications. Vous avez beaucoup d'entreprises qui sont dans de vieilles usines, dans le centre-ville, dans la ville elle-même, et qui aimeraient s'installer à l'intérieur d'un parc industriel bien organisé où il

[Traduction]

Our second recommendation is the DREE conduct an intensive campaign to make industrial workers more aware of the importance of increasing their productivity in order to compete successfully with foreign operations. We believe that the productivity of Canadian workers must be increased. Along these lines, at 4 p.m. today the officials of the City of Granby will be meeting with Mr. Gauthier, who is in charge of setting up a program of increased productivity in Quebec. This forms part of our industrial intervention policy.

Our third recommendation, to which I referred earlier, is that in the region around Montreal, region number two, DREE accept projects of \$25,000 or more, including plant and equipment, and the allowance for each job created.

Our fourth recommendation is that DREE establish a program to analyze and approve textile plant conversion projects in order to protect the jobs of the workers involved and the industrial and urban infrastructure of these converted businesses. Here we are referring to the fact that the program recently set up by the Canadian government is very similar to the Japanese program. It is unfortunate that the Canadian program was not set up 10 years ago, as was done in Japan.

Let us take the example of the textile industry. There are textile plants in our region, in Sherbrooke, Magog and Granby. Some have closed down in recent years, and others will doubtless be converting. In these locations there was an administrative infrastructure, buildings and workers. There was a company tradition which dated back 10, 20 or even 100 years, and all of a sudden, because there was no conversion program offered by the Canadian government, the business stopped operations. Either the business closed down or declared bankruptcy because of international competition in textiles and because of some major Canadian policies on imports and exports.

Such a policy now exists. We therefore ask that DREE ensure that all Canadian towns, particularly those in our region, be given access to this program in order to maintain these textile companies, which in the future, could manufacture something else, or could have their products phased out in rational way rather than stopping production completely.

In recommendation five, we say that DREE must allow companies moving from a downtown location to rented space in industrial parks to qualify for grants.

In this regard, we would like the department to intervene more in order to make these changes possible. Many companies are located in old plants downtown, and would like to set up operations in a well organized industrial park where things would be easier for them because they would be located in a

serait plus facile pour elles de produire, où elles seraient dans un édifice moderne d'un seul étage au lieu d'être dans un vieil édifice en briques à plusieurs étages. Là, il y a une rtionalité de la production qui fait que l'entreprise demeure sur le marché concurrentiel à l'échelle mondiale.

A la recommandation numéro 7, nous disons que le MEER doit accepter de reconnaître les commissions de développement économique comme agents de développement de projets spéciaux de recherche mis de l'avant par des entreprises locales, ainsi que pour les projets de reconversion industrielle.

Pour notre région, c'est très important. A Sherbrooke, par exemple, vous avez une université; à Granby, nous avons une infrastructure au niveau de l'enseignement et nous pouvons recevoir, en décentralisation, des projets spéciux de recherche. Encore là, il y a des projets de recherche qui pourraient être mis sur pied et poursuivis par des entreprises locales dans certains domaines.

A la recommandation numéro 8, nous disons que le MEER doit admettre dans son programme de subventions des ateliers de fabrication pour les travailleurs handicapés.

Évidemment, c'est l'année des personnes handicapées. Alors, il nous semble que ce type d'entreprises ou d'ateliers pour les personnes handicapées pourrait très bien entrer dans le programme du MEER.

Je termine ici, je crois, la présentation. Nous concluons ici que le gouvernement fédéral ne peut laisser l'Ontario et l'Alberta devenir le centre et continuer à être le centre du commerce et de l'industrie et laissant évidemment le Québec de côté. Nous faisons nôtre un commentaire de l'éditeur de La Presse de l'époque, Roger Lemelin:

Encore plus que la baisse des taux d'intérêt, que l'arrêt de l'inflation, la naissance d'une motivation collective de production créatrice est essentielle dans les années qui viennent, où nos jeunes, actuellement désemparés, espèrent se mériter une place au soleil dans le continent nord-américain.

Merci, messieurs. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur le maire.

Est-ce qu'il y a des membres du sous-comité . . .

Monsieur Cyr.

M. Cyr: Monsieur le président, j'ai écouté avec intérêt l'exposé. J'avais déjà lu le mémoire.

Je voudrais d'abord faire une mise au point, parce que je crois que cela a été préparé tout récemment. On parle de l'usine de Volkswagen en Ontario, de l'opposition Québec-Ontario.

Je crois que vous avez été pris à un piège, parce que vous n'aviez pas toutes les informations. Je dois vous dire que cela va sortir cette semaine; le cabinet et le ministre responsable, je ne sais pas si je peux dire cela, ne pouvaient pas vraiment mettre les cartes sur table et donner toute l'information, étant donné qu'il y a un autre projet qui se rattache à cela, qui n'est pas encore signé avec les entreprises européennes.

[Translation]

modern, one-storey building, rather than in an old brick building several storeys high. If this occurs, the company's production is rationalized and it can compete on the world market.

In recommendation number 7, we say that DREE should recognize the economic development commissions as development agents for special research projects and industrial conversion projects proposed by local businesses.

This is very important for our region. In Sherbrooke, for example, there is a university; Granby has an educational infrastructure, and we can handle these decentralized special research projects. Here again there are research projects that could be set up and carried out by local companies in certain fields.

In recommendation number eight, we say that DREE should include workshops for the handicapped in its grant program.

As you know, this is the year of the disabled and handicapped. We therefore think that this type of business or workshop for the handicapped could fit into the DREE program very well.

I will conclude my presentation here by saying that the federal government cannot allow Ontario and Alberta to become and continue to be the centre of industry and commerce, and simply disregard Quebec. We would like to quote the following comment made by the former editor of *La Presse*, Roger Lemelin:

Even more important than lowering interest rates and curbing inflation in the coming years is the birth of a collective will for creative production. Our young people, who are now at a loss, can then hope to have their place in the sun on the North American continent.

Thank you, gentlemen. We are ready to answer any questions you may have.

The Chairman: Thank you, Your Worship.

Does anyone ... Data and the least succession and the bound of the

Mr. Cyr.

Mr. Cyr: I listened to the presentation with interest, Mr. Chairman. I had already read this brief.

First of all I would like to clarify one point, because I think the presentation was prepared very recently. There is a reference to the competition between Quebec and Ontario for the Volkswagen plant.

I think you were caught in a trap, because you do not have all the information. I should tell you that the announcement will be made this week. I do not know whether I should be saying this, but the Cabinet and the minister in question could not really lay all the cards on the table and provide all the information, because there was another related project which has not yet been signed with the European companies.

M. Trépanier: Si vous le permettez, nous allons demeurer dans le piège pour l'instant. On pourra faire d'autres commentaires quand on aura d'autres informations.

• 1415

M. Cyr: Monsieur le président, je pense que l'information n'a pas été donnée à la presse à l'heure actuelle. Donc, je crois que toutes les choses vont être mises en place, et les Québécois, comme tous les Canadiens, vont avoir l'information à ce sujet.

Le président: De toute façon, monsieur Cyr... le ministre va le rendre public cette semaine... Il y a les exigences de la compagnie. Et la première exigence de la compagnie, quoi que la recommandation du gouvernement fédéral était Montréal, sans plus... mais l'exigence de la compagnie c'était «à moins de 200 milles des endroits où l'industrie automobile se fait à l'heure actuelle au Canada», c'est-à-dire tout ce qui est autour de Détroit; et aux États-Unis, l'industrie automobile est concentrée dans cinq états... Ce n'est pas en Californie ou en Floride, ou au Texas; c'est esentiellement dans les états proches de l'Illinois. Alors, ils ont exigé d'être à moins de 200 milles de cet endroit-là. Mais, de toute façon, toute l'histoire va sortir cette semaine, jeudi probablement.

M. Trépanier: Évidemment, ce n'est pas notre propos pour cet après-midi. I beg to defer, pourrait-on dire en anglais. On n'est pas ici pour faire un débat au sujet de Volkswagen.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Je voudrais aller à la recommandation numéro 7 à savoir que le MEER doit accepter de reconnaître les Commissions de développement économique comment agent de développement de projets spéciaux de recherches . . .

Pensez-vous que le MEER devrait subventionner certains organismes? Vous avez un programme que vous appelez FIER, et dans lequel on fait des recherches avant de présenter aux autorités un dossier. On tente de l'étoffer le plus possible, et les fonctionnaires, que ce soit ceux des ministères de l'Industrie et du Commerce à Québec, à Ottawa ceux du ministère de l'Expansion économique régionale, peuvent avoir un éventail assez complet du projet mis de l'avant. Votre suggestion est-elle que le ministère de l'Expansion économique régionale subventionne directement ces organismes, lesquels, par exemple, devront avoir vraiment des bases, c'est-à-dire être solides . . . et non pas subventionner des petits projets pour lancer une garderie? . . . En fonction de l'industrie, quelles sont vos idées dans ce champ d'action?

Le président: Monsieur Trépanier.

M. Trépanier: Évidemment, j'ai beaucoup de théories ici avec moi, et j'ai lu pas mal de grands théoriciens universitaires, et autres, dans le domaine de l'aménagement régional. Il y a un concept sur la question et j'ai deux volumes qui s'en viennent. Il y a un concept auquel on veut s'attacher de plus en plus, c'est la qualité due au travail de l'ouvrier d'abord à l'intérieur même de son usine, qui est un nouveau concept qui se détache maintenant quand on parle du travail industriel . . . L'usine est un lieu de travail, mais en plus de cela, c'est un lieu de qualité de vie. Alors, on étudie cette idée du «lieu de qualité de la vie de l'ouvrier à son travail», et de plus en plus, au point

[Traduction]

Mr. Trépanier: We will have to stay in the trap for the time being. We will be in a position to make further comment when we have further information.

Mr. Cyr: I do not believe the information has been released to the press as yet, Mr. Chairman. I think that everything will work out, and that Quebecers and all Canadians will be informed about this.

The Chairman: In any case, Mr. Cyr, the minister will be making an announcement this week. The company imposed certain conditions. The first, despite the fact that the federal government recommended Montreal, was that the plant be located not more than 200 miles from the present locations of the automobile industry in Canada, in other words the area around Detroit. In the United States, the car industry is concentrated in five states. It is not located in California, Florida or Texas, it is mainly centred in the states around Illinois. The company demanded that the plant be not more than 200 miles from this area. In any case the full announcement will be made this week, probably on Thursday.

Mr. Trépanier: That is not what we are here to talk about this afternoon. I beg to differ, as you would say in English. We are not here to discuss Volkswagen today.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: I would like to refer to recommendation number 7, which states that DREE must agree to recognize the economic development commissions as development agents for special research projects...

Do you think that DREE should provide grants to certain organizations? There is a program called FIER, which applies to the research done before a project is submitted. Detailed research is done for the Quebec officials of the Department of Industry and Commerce, or the federal officials of the Department of Regional Economic Expansion. Are you suggesting that DREE provide grants directly to these organizations, which would have to be very sound, rather than subsidizing little projects for a daycare centre, for example? From the point of view of industry, what is your view on this?

The Chairman: Mr. Trepanier.

Mr. Trépanier: I have referred to many theories here today, and I have read quite a few of the major academic and other theories on regional development. I will be publishing two books on this issue in the near future. An increasingly popular concept is that of the quality of working life, first with the worker in the plant. This is a new concept which is coming to the fore now with reference to work in industry... The plant is a workplace, but it is also a quality of life place. People are studying this idea of the quality of working life of workers and increasing attention is being paid to the extraordinary Japanese model with respect to motivation. The situation in France

de vue de la motivation, on étudie l'exemple japonais qui est si extraordinaire; l'exemple de la France aussi est pas mal intéressant depuis ces dernières années. On se rend compte de plus en plus que l'ouvrier doit percevoir son lieu de travail comme un autre chez soi, et avoir une motivation envers ce lieu de travail. Donc, on parle ici de la qualité de l'homme, de la qualité sociale, de la vie au travail; et à partir de cette idée-là, pour répondre à votre question au niveau de la recherche, ce qui n'est pas tout à fait en dehors de la question, c'est que dans nos milieux ici, dans les milieux ruraux de notre région, de cette grande région de l'Estrie, nous croyons que nous avons un très grande qualité de la vie, une très grande qualité de la vie de famille, une grande qualité de la vie de l'homme, et du jeune ... Du jeune qui est l'avenir en fait. Et là, malheureusement, dans nos conceptions de la mobilité de la main-d'œuvre, de la mobilité de l'industrie dans le grand tout canadien . . . Actuellement, le grand aimant c'est devenu Calgary et Edmonton! C'est le grand aimant canadien qui attire, tout le monde non seulement à partir du Québec, mais aussi à partir de l'Ontario maintenant. On voit que l'Ontario perd un peu de vitesse vis-à-vis cette activité extraordinaire que l'on retrouve en Alberta.

• 1420

Alors, c'est ici que je veux amener cette idée de la qualité de la vie dans le lieu de votre naissance. Vous êtes né dans un lieu donné. Comme disait Joachim Du Bellay «Heureux celui qui revient vivre le reste de son âge dans son pays». Ceci, pour moi, est extrêmement important: le jeune qui est né dans un milieu donné veut y trouver son travail.

Alors quand on parle de projet de recherche, pourquoi toujours essayer de retrouver cela dans les grandes universités canadiennes qui sont, presque toujours, sauf exception, situées dans les grandes villes? Pourquoi, (et c'est ici que j'arrive à mon point), à travers l'entreprise privée, et à partir de la qualité de la vie du milieu où vous demeurez, n'essayez-vous pas de créer de l'emploi, même avec de l'aide globale si vous voulez . . . l'aide de tous les Canadiens?

On parle d'aide globale, de notre richesse collective qui est très très grande. Pourquoi ne pas se donner des moyens de partager cette richesse? C'est du rôle du MEER qu'il s'agit quand on parle de rétribution, de péréquation, de redistribution de cette richesse collective. Alors, pourquoi ne pas le trouver, comme on l'a demandé, dans le domaine du tourisme par exemple, et aussi dans le domaine de la recherche? Moi, je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas le cas. Là, je vous réponds directement à partir de cette théorie, de ce concept dont on a parlé plus tôt.

Pourquoi le gouvernement canadien, par le truchement du MEER, ne pourrait-il pas subventionner de la recherche qui se ferait par une entreprise? Prenons Bombardier, par exemple, à Valcourt. On sait très bien que Bombardier est une entreprise qui peut faire de la recherche. Alors, pourquoi est-ce que Bombardier ne pourrait pas recevoir un projet de recherche qui se ferait à Valcourt dans le domaine des transports, par exemple? C'est cela qu'on veut dire. C'est cela qui est notre point de vue à Granby. Par exemple, nous avons chez nous une

[Translation]

has become quite interesting as well in recent years. We are realizing more and more that workers must see their workplace as another home, and must be motivated toward the workplace. We are talking here about the quality of the person, social quality, the quality of working life. To answer your question regarding research, which is not entirely beside the point, in the rural parts of the eastern townships, we think we have a very high quality of life, a very high quality of family life, a high quality of personal life and of life for young people. Because after all young people are our future. Here, unfortunately, our ideas about manpower mobility, industrial mobility across our huge country . . . Calgary and Edmonton have become the major drawing cards lately. They are attracting people not only from Quebec, but from Ontario as well. In that respect if you compare Ontario with Alberta you would see Ontario is getting in a worse position.

And that is where I would like to talk about the quality of life, talking about your place of birth. Here I would like to quote Joachim Du Bellay saying "heureux celui qui revient vivre le reste de son âge dans son pays". This is for me extremely important: somebody who is born in a place would like to find some work in the same area.

So, talking now about research projects, why always try to find them in the big Canadian universities mostly established in large cities? So I am exactly coming back to my point, talking about private enterprise addressing the problem of quality of life within the environment, why do you not try to create jobs, using if necessary global assistance... in a way assistance from all Canadians?

One speaks about global assistance, about our collective wealth which is immense. Why should we not give ourselves the means to share that wealth? That would be exactly within the jurisdiction of DREE, when we talk about redistribution, transfer payments and so on. So, why should it not apply to the area of tourism and research as well? I do not see why not. I am elaborating here on that concept we have been using before.

Why should not the Canadian government, through DREE, subsidize research within the private sector? Let us take the example of Bombardier in Valcourt. We know that Bombardier is able to do some research, and we do not see why it should not be responsible for a research project which would be seated in Valcourt, addressing the area of transports for example. That is what we mean, that is our point of view in Granby, where there is for instance one of the two Canadian plants

des deux entreprises canadiennes qui fait de la recherche dans le domaine du caoutchouc. Pourquoi cette entreprise ne pourrait-elle pas être subventionnée?

Si une politique de cette sorte existait, monsieur le président, voici quelle serait notre proposition: les commissariats industriels, appelés aujourd'hui les commissions de développement économique régional, pourraient suggérer au MEER des projets de recherche par des entreprises spécifiques dans leur ville. C'est cela qu'on veut dire. Si vous le permettez, M. Boivin va peut-être ajouter des commentaires là-dessus.

Le président: Monsieur Boivin.

M. Horace Boivin (commissaire industriel, ville de Granby): Merci.

Après ce que M. le maire Trépanier vient de dire, nous croyons que la qualité de la vie joue un rôle excessivement important. En d'autres endroits, c'est peut-être les ressources naturelles qui priment mais, dans notre cas, c'est la qualité de la vie. Sur ce point-là, j'avais une suggestion à faire. Je ne sais pas si M. Trépanier en a déjà parlé: nous avons de vieilles usines qui ont cessé leurs activités. Je peux en nommer deux chez nous: Thor Mills et Mantroze Worsted Mills, qui employaient chacune 300 ouvriers dans le textile. Eh bien, ces industriels-là auraient réussi à continuer les opérations s'ils avaient pu se moderniser, en s'établissant dans un parc industriel. Même s'ils n'avaient pas les moyens d'acheter une usine, ils auraient pu, peut-être, en louer une dans le parc industriel. Ceci crée un esprit de vie extraordinaire et incite à la productivité.

A ce propos, il me semble que le MEER pourrait jouer un rôle important: par exemple, le MEER pourrait permettre à une usine qui a de la vieille machinerie de 100 ans, 60 ans, 75 ans, de se rétablir dans un parc industriel, en en subventionnant les frais de location pour une période de cinq ans. Ceci donnerait l'occasion à l'industrie de se remoderniser, de revitaliser ses activités à l'intérieur d'un parc industriel.

Cela signifie un octroi, qui pourrait être un octroi absorbé, couvrant une partie du coût de location dans le parc industriel, en plus de la machinerie. A ce moment-là, il n'y aurait aucune obligation à construire une nouvelle usine, et ce serait un grand avantage. Je crois que c'est là où le MEER pourrait jouer un rôle excessivement important, et de ce fait, rendrait non seulement service à cette région-ci, mais à toute la province de Québec.

Le président: Merci, monsieur Boivin. Mr. Gass, you have a question for our witnesses?

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Trépanier, in your recommendation No. 6, you are saying that DREE's incentives program should apply to the tourist related and hotel accommodations projects in accordance with the national tourism plan. Now, if DREE were to agree to put money into tourism in the area, in your opinion should it go first to people who are already in the business to upgrade their hotel rooms or their restaurant facilities, or should it go to new establishments, new hotels coming into the area and establishing for the first time? In your opinion, sir, where should it be placed? Would you suggest with the

[Traduction]

doing some research in the rubber sector. Why should not that plant be subsidized for that research?

So, Mr. Chairman, if some policy of that kind existed, we would advocate that the regional economic development commissions suggest to the DREE some research projects on behalf of some specific industries of their city. That is what we mean. With your permission, Mr. Boivin might elaborate on that.

The Chairman: Mr. Boivin.

Mr. Horace Boivin (Industrial Commissioner, City of Granby): Thank you, Mr. Chairman.

Commenting on what Mr. Trépanier just said, I would like to point at the fact that quality of life has for us an essential role to play. In other areas it might be natural resources. In our case it is quality of life. On that point I had a suggestion. I do not know if Mr. Trépanier already mentioned it: some old plants in our city ceased all activity. I could mention two of them: Thor Mills and Mantroze Worsted Mills, which used to give work to 300 people each for textile. Those two industries could have gone on working if they could have modernized, by establishing themselves for instance in an industrial park. So, if they did not have the means to buy a new production unit, they could have rented one the industrial park. That kind of decision gives a lot of new blood, and is an incentive to more productivity.

In that respect I think that DREE could play an essential role: in subsidizing, for instance, a plant with old machinery—100 years, 60 years or 75 years—so that it could establish itself in an industrial park, the rent being subsidized for a period of five years. This would give to the industry the possibility to modernize and to find a new life within its activity in the industrial park.

That means of course a grant, which could be an absorbed grant, covering part of the rent in the industrial park in addition to the machinery. Under those conditions there would be no obligation to build a new plant, which would be of considerable advantage. That is exactly where I see the role of DREE, which would help out not only this region, but also the whole province of Quebec.

The Chairman: Thank you, Mr. Boivin. Monsieur Gass vous avez une question à poser à nos témoins?

M. Gass: Merci, monsieur le président.

M. Trépanier, dans la sixième de vos recommandations vous dites que le MEER devrait distribuer des subventions aux projets hôtelier et touristique en conformité avec le plan national pour le tourisme. Je voudrais savoir si à votre avis ces subsides qui seraient consacrés au développement du tourisme dans la région, devraient être réservés aux personnes déjà établies dans la profession pour améliorer leurs installations, ou s'ils devraient permettre l'implantation de nouveaux établissements et de nouveaux hôtels? Comment donc devraient être utilisées ces subventions? Aimeriez-vous qu'elles soient utili-

existing establishments for upgrading and expansion, or for new establishments in the area?

• 1425

M. Trépanier: Voilà, monsieur le président, nous sommes maintenant reconnus. Ce ne sont plus des commissariats industriels, cela est maintenant disparu au Québec. Comme je le disais tout à l'heure, pour nous autres à Granby, cela s'appelle CODEG, la Commission de développement économique de Granby, et quand on parle de développement économique on parle de l'ensemble. Je crois sincèrement, du moins selon les études que j'ai faites, que l'outil que représente le ministère de l'Expansion économique régionale au Canada est un outil dont le gouvernement canadien se sert pour promouvoir d'une façon globale un développement économique. On constate qu'historiquement cela ne date pas de beaucoup de décades, le MEER a été fondé en 1969 et on a commencé un peu avant soit en 1962 ou 1963 timidement dans le domaine de la péréquation. Si on fait l'historique complet, c'est arrivé après la guerre alors qu'on avait tellement d'argent à Ottawa qu'on a décidé d'essayer d'implanter une nouvelle conception des choses, soit des systèmes de péréquation, avec l'argent que l'on avait. Mais petit à petit, historiquement, le MEER est vraiment devenu un outil. C'est un outil pratique pour le gouvernement. Je pense qu'à partir de cette façon d'envisager les choses d'une facon globale. Par exemple au Ouébec, notre plus grande industrie ce sont les pâtes et papier; le numéro 2, c'est le tourisme. Or, le tourisme au Québec actuellement, c'est vraiment la deuxième industrie en importance, créatrice d'emplois, génératrice de mouvements de capitaux, de récupération de capitaux de l'étranger, en particulier des États-Unis et aussi d'une certaine façon, grâce à la facilité des transports aujourd-'hui, européens.

Alors, dans ce sens-là nous croyons que le MEER devrait se retrouver chapeauté ou du moins se retrouver mandataire de la part du gouvernement canadien à l'intérieur d'une politique globale, d'une politique d'incitation à la modernisation de l'industrie de l'infrastructure touristique. Alors, dans votre question vous me demandez ceci: est-ce que le MEER devrait aller vers l'industrie touristique et les installations existantes ou susciter de nouvelles installations? Pour ma part, je crois que si le MEER se trouvait mandater d'agir dans le sens du développement industriel, à ce moment-là quelles sont les personnes habilitées à travailler avec le MEER? Bien, selon moi, au Québec ce seraient les commissions de développement économique. Nous avons des hommes remarquables dans toutes nos villes maintenant qui sont des spécialistes du développement économique. On ne parle pas seulement de développement industriel maintenant au Québec, on parle de développement économique. Alors, ce concept ou cette notion d'envisager les choses de facon globale doit s'appliquer à tous les domaines du développement économique.

Alors, si je parle de développement économique, nécessairemment je parle de tourisme. Et selon notre conception des choses à Granby, nous croyons que notre commission de développement économique peut travailler encore une fois en décentralisation, en déconcentration à partir du gouvernement [Translation]

sées pour l'amélioration des infrastructures déjà existantes, ou au contraire pour l'implantation de nouveaux établissements?

Mr. Trépanier: So, Mr. Chairman, we have now been recognized. We are not talking about the "commissariats industriels" anymore, which disappeared from the province of Quebec, we are dealing now in the Granby area with the CODEG, Commission of Economic Development of Granby (Commission de développement économique de Granby). And when we talk about economic development we speak about the whole of it. According to the studies and surveys which I conducted, the DREE is a tool in the hands of the Canadian government for the promotion of a global economic development approach. Historically this is not very old, DREE was founded in 1969, and the whole issue of redistribution and transfer payments was first examined around 1962 or 1963. This all started after the war, when Ottawa had so much money, that they decided to implement a new concept, the concept of transfer payments. But bit by bit, DREE really became a useful tool for the government. So if we look at the whole problem from a global point of view I would say that in Quebec our first industry would be our pulp and paper mill industries, tourism coming right after. So tourism is really number two in Quebec right now, it is a very important sector, which generates job creation, capital flows, and inflow from foreign capital as well, in particular from the United States and in some ways from Europe, because of the better transportation facilities.

In that sense, we believe that DREE should be mandated by the Canadian government within a global policy, which would be an incentive policy for the modernization of the infrastructure in the tourism industry. So your question is: should DREE support already existing industries in tourism, or should the moneys be channeled towards the establishing of new facilities and touristic infrastructures. As far as I am concerned I think that DREE, should it be mandated to take action within industrial development, would have to work closely with the economic development commissions in Quebec, which employ remarkable experts in all our cities. We do not talk anymore exclusively about industrial development in Quebec, we just talk about economic development. So this concept or that notion of a global approach should apply to all areas of economic development. In that case I also have to address the tourism industry.

And we, in Granby, believe that our economic development commission can work in a decentralized way, going from DREE to regional economic development commissions, through the provincial authorities, in Quebec as well as in the other provinces. As soon as you are mandated you can work at

canadien au MEER, aux commissions de développement économique régional, en passant par les provinces, le Québec et les autres provinces. Vous avez donc un mandat délégué et à ce moment-là vous travaillez chez-vous sur les deux. Pour ma part, je n'ai pas d'opinion à savoir si vous devez axer votre action sur les organismes et installations de tourisme existants ou si vous devez susciter de nouvelles installations. Je crois que vous devez faire les deux. Je ne suis pas prêt à répondre qu'on devrait plutôt aider ce qui existe déjà. Je crois qu'on doit agir des deux côtés, mais avoir vraiment ce mandat d'agir officiellement. C'est là le point sur lequel nous voulons insister. Je ne sais pas si je suis assez clair.

Le président: Merci, monsieur le maire. Mr. Gass, do you have any other questions?

Mr. Gass: Only some comments. The tourist industry on the island, the P.E.I. Tourist Association, is separate and is the private enterprise side of the tourism industry, like the Department of Tourism, Industry and Energy is the government agency. The P.E.I. Tourist Association, which consists of hotel owners, restaurant owners, attractions such as museums and other attractions, has come up with a plan. When the third phase of the development plan is signed, DREE will be assisting the tourism industry on the island, and they have determined, in order to be fair to the existing establishments, and so as not to have government-funded companies coming in and competing with private enterprise which is there now and funded from private sources, that the DREE money that comes into the tourism industry should go, first of all, to upgrading existing facilities; next, for the expansion of existing facilities and, if there is any money left, to new establishments. Has your tourism industry in this area thought along those lines and has it come to any conclusions?

• 1430

M. Trépanier: Monsieur le président, je ne prends pas la théorie que j'ai expliquée... Je comprends très bien la préoccupation en l'Île-du-Prince-Édouard; mais cela, comme je l'ai dit plus tôt, doit s'intégrer dans une politique d'ensemble... Et cela peut différer. On sait que le Canada est un pays, comme je l'ai déjà dit, sans bon sens, c'est-à-dire qui n'existe que par le fait d'un consensus. Et on ne doit pas s'attaquer au consensus! Je ne veux pas m'aventurer sur des terrains très dangereux ces jours-ci, mais on ne doit pas attaquer le consensus canadien de façon frontale, trop forte, parce que les conséquences sont énormes.

Donc, dans le domaine du tourisme, je crois qu'on doit travailler, on doit avoir une politique assez flexible pour nous permettre de nous adapter à toutes les conditions que nous retrouvons localement. Alors, au Québec, nous avons le gouvernement du Québec qui a une politique touristique; le gouvernement canadien peut avoir une politique touristique, il en a une d'ailleurs. Et à tout cela vous adaptez votre intervention aux conditions locales. Quand je parle de décentralisation et de déconcentration, ce sont vos agents de développement économique locaux que sont les commissariats industriels, avec leur nouveau chapeau Québec, qui adaptent le tout à la condition locale. C'est tout!

[Traduction]

both levels. Coming back to your question, I would say that you should channel the moneys to existing facilities and industries as well as to new ones. I think actions should be taken from both ends. But for that, there should be an official mandate. That is exactly what we would like to stress. Am I clear?

The Chairman: Mr. Mayor, I thank you. Monsieur Gass avez-vous d'autres questions à poser?

M. Gass: J'ai quelques remarques à ajouter. Sur l'Île-du-Prince-Édouard l'Association touristique représente les intérêts privés de l'industrie du tourisme, exactement comme le ministère du Tourisme de l'Industrie et de l'Énergie est un organisme gouvernemental. L'Association touristique de l'Île-du-Prince-Édouard qui regroupe des propriétaires d'hôtel, de restaurant, des centres d'intérêt comme les musés et autres, a mis sur pied un plan. Lorsque la troisième phase du plan de développement aura été ratifiée, le MEER aidera l'industrie du tourisme de l'île et le ministère a décidé, en vue de ne pas léser les établissements existants et de ne pas implanter des sociétés subventionnées par le gouvernement et qui feraient concurrence à l'industrie privée qui s'y trouve déjà et qui est financée par des avoirs privés, que les crédits du MEER qui seront investis dans l'industrie du tourisme devront avant tout servir à améliorer les installations existantes, puis à les élargir et enfin, s'il reste de l'argent, à en construire de nouvelles. L'industrie touristique de votre région a-t-elle pensé à tout cela et est-elle arrivée à des conclusions?

Mr. Trépanier: Mr. Chairman, I will not explain again the theory . . . I understand the concern which is expressed for P.E.I. but as I have said earlier, all this should be integrated in a global policy . . . and this can be different. We all know that Canada is a country, as I have already said, which exists only because of a consensus. And this consensus should not be touched . . . I do not want to go on slippery grounds, but we must not attack directly the Canadian consensus because the consequences will be terrible.

As far as the tourism industry is concerned, I think that we must have a sufficiently flexible policy so as to allow us to adapt to all the local conditions. In Quebec, the Government of Quebec has a tourism policy. The Canadian government may also have one and it has one. And on top of that, you have to adapt what you want to do to the local conditions. When I talk about decentralization and deconcentration, it is your local economic development officers, the industrial commissioners, who are now headed by Quebec, who adapt the whole thing to the local conditions. That is all . . .

Le président: Merci, Est-ce qu'il y a d'autres questions? Il n'y a pas d'autres questions.

Alors, monsieur le Maire, monsieur Boivin, monsieur Beaudry, merci énormément pour cette excellente présentation.

Comme deuxième témoin, cet après-midi, nous avons la Commission industrielle d'Asbestos. Monsieur Charland, bienvenu. Vous êtes, je crois, le commissaire industriel de la ville d'Asbestos. Vous avez la parole.

M. Serge Charland (commissaire industriel de la ville d'Asbestos): Au tout début, je voudrais dire que l'exposé est assez bref, et se veut direct.

Le présent exposé sera divisé en 2 volets. Premièrement, les interventions actuelles du ministère de l'Expansion économique régionale dans les différentes régions du Canada et, deuxièmement, quelques recommandations afin d'apporter des améliorations dans les politiques d'intervention du MEER.

Le MEER ne ménage pas les efforts afin de s'assurer une présence dans les régions, et cela depuis quelques années. Conscient de son rôle de chef de ligne dans le développement du marché canadien, il a su améliorer son écoute des besoins régionaux. Le but de la création du MEER était de diminuer les inégalités qui existaient entre les régions très industrialisées et celles peu industrialisées. Le MEER s'occupe de différents programmes incitatifs, comme les ententes fédérales-provinciales, l'aide aux industries et entreprises commerciales, l'aménagement rural et le développement agricole, le fonds de développement économique rural et l'administration du rétablissement agricole des prairies. Tous ces programmes ont rendu d'immenses services à la population. Et malgré les quelques lacunes rencontrées dans ces programmes nous pouvons affirmer que ce fut des mesures qui ont su répondre au besoin du temps.

• 1435

Améliorations et modifications à être apportées aux différents programmes du MEER.

- a) Que l'administrateur délégué en région possède les pouvoirs nécessaires pour mettre de l'avant certains programmes quand le taux de chômage dépasse les 15 p. 100;
- b) Qu'une enveloppe monétaire soit allouée aux administrateurs en région afin que ceux-ci puissent intervenir d'une façon rapide dans l'octroi de montants à être donné aux personnes admissibles aux programmes;
- c) Que lorsque le gouvernement met en vigueur un nouveau programme tel que Programme 350 millions, qu'un formulaire énumérant les régions, les normes de qualification, les informations nécessaires pour que les agents de développement économique et la population en général puissent savoir si le programme s'applique à leur région;
- d) Qu'un programme d'aide aux industries soit mis de l'avant par le MEER en ce qui a trait au prêt à être accordé à une nouvelle implantation d'industries, tel que prêt à un intérêt de 10 p. 100 pour un montant maximum de \$100,000;

[Translation]

The Chairman: Thank you. Are there any other questions? Apparently not.

So, Mr. Mayor, Mr. Boivin, Mr. Beaudry, thank you for this excellent presentation.

Our second witness this afternoon is the Industrial Commission of Asbestos. We welcome Mr. Charland. I think you are the industrial commissioner of the City of Asbestos. You have the floor.

Mr. Serge Charland (Industrial Commissioner of the City of Asbestos): To begin, I would like to say that my presentation is very short and is direct.

This brief will be divided in two separate parts. First of all, I would like to talk about the present interventions of the Department of Regional Economic Expansion in the different regions of Canada and secondly I would like to make some recommendations for improving the intervention policies of DREE.

DREE does all it can to ensure its presence in the regions and this has been going on for several years. Aware of its leadership role in the development of the Canadian market, it has succeeded in improving its awareness of regional needs. DREE was created to lessen the disparities that existed between the very industrialized regions and those which were less industrialized. DREE deals with several incentive programs like the federal-provincial agreements, assistance to industries and commercial concerns, rural development and agricultural development, the rural economic development fund and the administration of the agricultural rehabilitation of the Prairies. All these programs have greatly benefited the population in general. And despite the gaps in certain of these programs, we can say that these measures have succeeded in meeting the needs of that time.

Improvements and changes to be made to the different DREE programs.

- (a) That the appointed regional administrator be given the necessary powers to institute certain programs when the unemployment rate exceeds 15 per cent;
- (b) That a budget be allocated to regional administrators enabling them to proceed rapidly with the granting of money to persons eligible for programs;
- (c) That when the government implements a new program such as the "350 million program", a form listing the regions, the qualification standards and the necessary information be prepared so that economic development officers and the general public can know whether the program applies to their region;
- (d) That an industrial assistance program respecting loans to be awarded for establishing new industries (for example, a loan at 10 per cent interest for a maximum amount of \$100,000) be set up by DREE:

e) Que les régions défavorisées industriellement bénéficient d'un pourcentage de subvention supérieur à celui accordé présentement lorsqu'une industrie désire s'implanter dans une telle région;

f) Que dans chaque bureau régional du MEER, que chaque bureau régional du MEER possède un groupe conseil en gestion, administration et marketing finance pour aider les industries déjà en place et celles désirant s'implanter.

Nous croyons que ces quelques recommandations résument bien l'attente des gens impliqués dans le développement régional.

Nous aurions pu présenter un volumineux mémoire avec statistiques, comparaisons et études de toutes sortes, mais notre intervention se veut discrète tout en étant la plus directe possible. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Charland. Est-ce qu'il y a des membres du Comité qui souhaiteraient poser des questions à notre témoin? Monsieur Cyr.

M. Cyr: En ce qui concerne l'information sur les programmes du MEER et des autres programmes se rattachant au développement économique et régional, voulez-vous parler seulement du MEER ou de tous les autres programmes du gouvernement fédéral qui peuvent s'appliquer au développement économique d'une région?

M. Charland: Bon, c'est cela justement. Il ne s'agit peut-être pas seulement de ce qui touche le ministère de l'Expansion économique régionale, mais de tous les programmes du gouvernement fédéral qui sont administrés en région par l'administrateur.

M. Cyr: Comme commissaire industriel, monsieur Charland, est-ce que vous constatez que le pauvre industriel, celui qui doit prendre l'initiative de fabriquer un nouveau produit ou d'améliorer son industrie et qui doit s'adresser aux gouvernements, que ce soit aux ministères provinciaux ou aux ministères fédéraux, doit frapper à trop de portes? Il y a une énorme complexité. Par vos remarques, est-ce que vous voulez dire que le ministère de l'Expansion économique régionale devrait être un super-ministère et qu'il serait possible pour vous, commissaire industriel ou pour les gens pour qui vous travaillez dans le développement de votre région immédiate d'arriver là puis dire: Écoutez un peu, vous nous donnez l'information, quelles sont toutes ces exigences? Laissons de côté la mise en marché des produits, mais ce serait surtout pour essayer de bénéficier de tous les programmes qui peuvent exister du côté fédéral aussi bien que provincial. A cause de la bureaucratie, de la paperasserie, c'est trop complexe tous ces programmes. Est-ce cela que vous voulez dire?

M. Charland: Bon, écoutez. Je suis d'accord pour dire que la loi anti-paperasse a été mise de l'avant justement pour réduire les innombrables questionnaires, formulaires que chaque industriel ou agent de développement économique doit compléter pour savoir si les programmes s'appliquent. Il y a une autre chose aussi. Je pense qu'à cause des centaines de programmes qui existent autant du côté provincial que fédéral, il manque certainement une structure administrative actuellement. Alors, que ce soit le bureau régional du MEER qui

[Traduction]

(e) that industrial disadvantaged regions benefit from a higher grant percentage than that currently awarded when an industry wants to set up operations in such a region;

(f) That each DREE regional office have a management, administration and financial market consulting group to help existing industries and those wanting to settle in the region.

We feel that these recommendations summarize quite well the expectations of the people involved in regional development.

We could have submitted a voluminous brief with statistics, comparisons and studies of all kinds, but we wanted our statement to be discrete and as direct as possible. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Charland. Do any of the members of the committee have questions for our witness? Mr. Cyr.

Mr. Cyr: When you refer to information on DREE programs and other regional economic development programs, are you referring only to DREE programs or to other federal government regional economic development programs as well?

Mr. Charland: I am not just referring to DREE programs, but to all federal government programs that are regionally administrated.

Mr. Cyr: As an Industrial Commissioner, Mr. Charland, do you feel that the poor businessman, the person who has to take the initiative to manufacture a new product or improve his industry and who has to deal with federal and provincial government departments, has to knock on too many doors? It is extremely complicated. Are you saying that the Department of Regional Economic Expansion should be an umbrella department and that you, as an industrial commissioner, or the people you work for in developing your particular region should be able to go to the department and ask for information and ask what the requirements are? I am not thinking in terms of marketing, but in terms of taking advantage of existing provincial and federal programs. Because of the bureaucracy and paper work, all of these programs are too complicated. Is that what you are saying?

Mr. Charland: I realize that the anti-paper burden legislation was enacted to reduce the numbers of forms and question-naires that a businessman or economic development officer has to fill in to see whether the programs apply. But there is more to it than that. I think that because there are hundreds of programs at the provincial and federal levels, some form of administrative mechanism is needed. We would like the DREE regional office to act as an umbrella for all of the programs, or provide information out of one location or through one organi-

chapeaute tous les programmes ou qui donne l'information dans une même bâtisse ou par l'entremise du même organisme, je crois que c'est ce à quoi nous nous attendons. Alors, beaucoup d'industriels, d'agents économiques se perdent dans les dédales de programmes et ne sont pas en mesure de répondre rapidement à des questions qui leur sont posées et aussi à déboucher rapidement les dossiers qui sont acheminés à nos bureaux.

• 1440

M. Cyr: Dans votre recommandation b), vous dites:

Qu'une enveloppe monétaire soit allouée aux administrateurs en région afin que ceux-ci puissent intervenir d'une façon rapide dans l'octroi de montants à être donné aux personnes admissibles au programme.

C'est une suggestion qui peut aller loin, c'est-à-dire qu'on ne sait pas où cela peut s'arrêter. Parce qu'il ne s'agit pas d'un petit programme de déplacement de la main-d'œuvre, de formation professionnelle. Le fonctionnaire qui est au centre de l'emploi peut dire à une personne qui veut avoir un emploi en Alberta: Voici \$800 et tu t'en vas. C'est une somme minime. Mais, lorsque vous arrivez pour une subvention à l'industrie c'est assez chatouilleux. Je doute qu'un ministre ou qu'un gouvernement donne tout la latitude voulue à un ministère pour donner tout de suite une subvention pour la mise en place d'une industrie dans une région et quelle que soit la région.

Mais par contre, des témoins qui ont comparu devant nous ce matin ont soulevé les même problèmes et ont fait des suggestions venant des provinces Maritimes, à savoir que si le processus était beaucoup moins lent, soit que le fonctionnaire prend cinq, six jours ou une semaine pour examiner le dossier et dit ensuite: vas-y, mon gars, prépare-toi vite, ton affaire a du sens. Et un mois plus tard il arrive avec un dossier assez bien étoffé. Cela peut peut-être prendre deux mois avant qu'il reçoive une lettre ou une offre du ministère de l'Expansion économique régionale lui disant: Monsieur, vous vous qualifiez, vous avez droit à une subvention de tel montant. N'êtes-vous pas en faveur d'une procédure moins lente afin qu'une décision soit rendue le plus tôt possible?

M. Charland: Bon. J'ai eu à travailler avec différents ministère de l'Expansion économique régionale. Les personnes que vous engagez comme délégués régionaux possèdent tout le potentiel intellectuel nécessaire et en plus ce sont des gens très dévoués à la tâche. J'ai eu à travailler avec les représentants de Montréal et tout dernièrement avec les représentants de Sherbrooke. Alors, ces personnes rencontrent tous les critères. Mais, la recommandation b) s'applique surtout dans une région où le chômage serait de 15 p. 100 et plus. L'enveloppe dont on parle ici ce n'est peut-être pas pour une accélération des dossiers, c'est plutôt un programme qui pourrait être mis de l'avant. Je pense que le rôle du MEER c'est de s'impliquer en région, chose qu'il a faite.

Deuxièmement, c'est d'essayer de trouver des solutions à des problèmes de chômage qui pourraient affecter une région donnée, soit sur une courte période où à un moment donné pour une période permanente. Alors, une enveloppe globale pourrait être remise et les critères pourraient être fixés par le [Translation]

zation. Many businessmen and economic officers are confused by the programs and are thus not able to provide quick answers to questions or deal quickly with case studies that are sent to our offices.

Mr. Cyr: In recommendation (b), you suggest:

That a budget allocated to regional administrators enabling them to proceed rapidly with the granting of money to persons eligible for the program.

This could have broad implications; there is no way of knowing how far it might go. This is not a small training or manpower relocation program. An official who works at the employment centre can give \$800 to a person who wants to work in Alberta and send him on his way. It is a minimal amount. But grants to industry are somewhat more delicate issues. I doubt whether a minister or the government would give a department the authority to grant a subsidy for the implantation of an industry in a given region.

On the other hand, witnesses who appeared before us this morning raised the same problems and made suggestions that originated in the Maritimes. In order to speed up the process, the officials should spend five or six days reviewing an application and then tell the applicant whether his project is feasible or not. If it is, the applicant could come back a month later with fairly complete information supporting his application. It may take two months before he gets a letter from the Department of Regional Economic Expansion telling him that he qualifies for a grant, for such and such an amount. Do you not think that the process should be speeded up so that a decision may be made as quickly as possible?

Mr. Charland: I have dealt with various DREE officials. The people you hire as regional representatives have the required intellectual potential and are also very devoted to their jobs. I have worked with representatives from Montreal and I recently worked with the Sherbrooke representatives. These people are fully qualified. Recommendation (b) would apply mainly in an area where unemployment is 15 per cent or more. The envelope concept is not really a way to speed up processing; it is a program that could be implemented. I think that DREE's role is to be involved in the regions, which it has been in the past.

We must also try to find solutions to unemployment problems which may affect a given region on a short or long-term basis. An envelope could be handed over to the region and the requirement could be set by the Department of Regional Economic Expansion in Ottawa. For example, the envelope

ministère de l'Expansion économique régionale au gouvernement d'Ottawa. Par exemple, elle pourrait être d'environ \$300,000 par région. Si le fonds n'est pas utilisé, il n'y a rien là, mais si le besoin se fait sentir et l'administrateur sent que dans sa région on doit développer un programme rapidement pour contrer les effets néfastes du chômage, à ce moment-là, il serait en mesure avec d'autres agents de développement économique de mettre sur pied certains programmes ou certaines formes d'aide. Il pourrait peut-être développer l'industrie touristique, accentuer certains aménagements, etc., tout ce que l'on rencontre au point de vue touristique.

Alors, c'est surtout de cette enveloppe-là que l'on parle. Parce que la rapidité avec laquelle les demandes sont traitées, je pense qu'il n'y a pas un agent de développement économique qui peut traiter ces demandes-là aussi vite que le représentant de la région actuellement.

Le président: Dans le fond, si je comprends bien vous souhaiteriez que s'il y a une enveloppe budgétaire d'allouée aux représentants du MEER dans la région, que dans les endroits où il y a plus de 15 p. 100, que cela soit laissé à sa discrétion et qu'il n'ait pas à se référer aux hautes instances à Montréal ou au ministère?

• 1445

M. Charland: Bon ce n'est peut-être pas à sa discrétion uniquement, il y aurait plutôt des critères d'élaborés en haut lieu et lui, devant administrer convenablement ces sommes d'argent-là, verrait les programmes qui pourraient être appliqués ou verrait à quel organisme pourraient être versés certains montants d'argent au lieu de se référer continuellement au bureau chef ou même à Ottawa quand il s'agit de programmes, je dirais, peut-être semi-politiques.

Le président: Selon les expériences que vous avez vécues ici, en région à ce jour, est-ce que vous êtes satisfait des services offerts par le MEER et êtes-vous satisfait et du personnel et des critères par lesquels leurs actions sont gouvernées?

M. Charland: Très satisfait. Disons qu'actuellement, j'ai eu à travailler à deux ou trois dossiers avec M. Goulet et il a rempli sa tâche d'une façon plus qu'efficace. Alors, cela a été traité rapidement. Dans un délai de 3 à 4 semaines les confirmations étaient sur le bureau. Il y a eu confirmation verbale, ensuite par lettre. C'est tout à fait normal. Cela a été traité très vite.

Le président: Est-ce qu'il y a d'autres . . . ? Monsieur Cyr, une dernière question.

M. Cyr: Savez-vous que le programme que vous suggérez au ministère de l'Expansion économique régionale existe au ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Il y a des programmes de dépannage en cas de désastre, si une usine ferme ou si une usine est détruite par un incendie et que cela crée du chômage. Je comprends que ce n'est pas pour subventionner une nouvelle industrie, mais c'est pour la création d'emplois temporairement.

M. Charland: Je suis au courant parce que je viens d'Asbestos et vous êtes certainement au courant des mises à pied qu'on a dû subir depuis à peu près un an qui sont d'environ 700

[Traduction]

could amount to \$300,000 per region. If the funds were not used, it would not matter, but if the need arises and the administrator feels that his region should develop a program to offset the negative effects of unemployment, he would be in a position to set up programs or provide aid in co-operation with other economic development officers. He could perhaps develop the tourism industry, promote certain projects, et cetera.

This is what I mean when I refer to envelopes. In so far as the processing rate for applications is concerned, I do not think that anyone could process applications as quickly as our regional representative now does.

The Chairman: You are saying, then, that in regions where unemployment is about 15 per cent, a budgetary envelope should be given to the DREE representative in the region and that he not have to refer back to officials in Montreal or at the department?

Mr. Charland: Maybe it should not be left entirely up to him. Requirements would be set by department officials and the regional representative, who would be in charge of administering the fund, would determine what programs could be implemented or what organization could receive grants, instead of continually referring to head office or even to Ottawa in the case of semi political programs.

The Chairman: Are you satisfied with the services DREE provides in your region and are you satisfied with the staff and the requirements that govern their actions?

Mr. Charland: Very satisfied. I have worked with Mr. Goulet on two or three cases and he has been very efficient. Things were processed quickly. Within three or four weeks, letters of confirmation were on the desks of those involved. First there was a verbal confirmation, then a letter, which is usually the case. The whole thing was dealt with very quickly.

The Chairman: Does anyone else . . . ? Mr. Cyr, one last question.

Mr. Cyr: Did you know that the program you are suggesting to the department of Regional Economic Expansion exists within the Department of Employment and Immigration? There are emergency programs that can be implemented if a factory closes or is destroyed by fire and unemployment results. I realize that this is not designed to subsidize a new industry, but it does create jobs on a temporary basis.

Mr. Charland: I am aware of this because I come from Asbestos. As you no doubt know, approximately 700 workers have been laid off over the past year. I am aware that the

travailleurs actuellement. Alors, quant à ces comités de reclassement, ces formations de programmes de l'Emploi et de l'Immigration je suis conscient que le comité d'étude étudie des solutions à être apportées, mais actuellement on n'a eu aucun effet tangible soit du ministère de l'emploi et de l'Immigration ou de tous les ministères concernés. Tout ce qu'on a reçu ce sont les accusés de réception comme quoi ils comprenaient bien notre problème. Alors, on est conscient qu'il y a peut-être quelque chose à améliorer et que le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait, à mon avis, faire un grand effort en ce sens.

Le président: Pour votre information, monsieur Charland, le comité de reclassement doit justement présenter un mémoire demain après-midi. Alors, peut-être que plusieurs éclaircissements pourront être apportés aux membres du Comité.

M. Charland: Je dois informer les membres du Comité que le porte-parole du comité de reclassement ne pourra pas venir ici pour expliquer. Alors, c'est bien dommage.

Le président: D'accord. Est-ce qu'il y a d'autres questions de la part des membres du Comité?

- M. Cyr: Juste une explication, monsieur le président. Je crois, monsieur Charland que les suggestions que vous faites sont à la suite de situations vécues à l'heure actuelle.
- M. Charland: C'est à la suite de situations vécues et aussi ce sont des recommandations d'amélioration. Il y a certaines situations qu'on a vécues dans les recommandations, mais il y a aussi certaines modifications qu'on voudrait voir apporter au fonctionnement interne du ministère de l'Expansion économique régionale.
- M. Cyr: J'aurais une dernière question qui est peut-être en dehors des débats d'aujourd'hui. Est-ce que les commissaires industriels ont une association régionale ou un regroupement où ils peuvent discuter des problèmes régionaux?
- M. Charland: Non, à ma connaissance on ne possède pas d'organisme régional ou d'association de commissaires industriels, sauf qu'il existe l'Association des commissaires industriels du Québec, l'ACIQ, qui regroupe tous les commissaires de la province de Québec. Nous nous rencontrons une fois par année à l'occasion d'un colloque pour discuter.
 - M. Cyr: Les sous-régions.
- M. Charland: Pour les sous-régions, on n'en a pas. On a déjà discuté de mettre sur pied un organisme pour étudier des problèmes régionaux... Actuellement il y a la Maison régionale de l'industrie qui vient d'ouvrir ses portes à Sherbrooke. Tout à l'heure, lorsqu'on parlait de superstructures ou de structures du ministère de l'Expansion économique régionale, je voyais son rôle... Je pense qu'il s'agirait d'établir une table de concertation afin de discuter des problèmes propres d'une région. Alors, lorsque le délégué d'une région sera au courant des problèmes d'une région ou d'un secteur donné d'une région il pourrait être en mesure de juger du programme à être appliqué dans cette région-là.

Ce que je veux dire c'est qu'en étant au courant des problèmes qui nous guettent ou qu'on peut rencontrer sur notre territoire, il serait plus en mesure de répondre d'une façon rapide et adéquate à nos attentes. [Translation]

Department of Employment and Immigration reclassification committee is looking at possible solutions, but to date nothing concrete has been done either by the Department of Employment and Immigration or by any other department. All we have received are letters telling us that they understand the problem. We realize that there may be room for improvement and that the Department of Regional Economic Expansion could, in my opinion, be doing a great deal in this direction.

The Chairman: For your information, Mr. Charland, the reclassification committee should be presenting a brief tomorrow afternoon. Members of the Committee may get certain clarification at that time.

Mr. Charland: Unfortunately, the spokesman for reclassification committee will not be able to appear.

The Chairman: I see. Do any other members of the Committee have questions?

Mr. Cyr: I would like the witness to explain something, Mr. Chairman. I believe, Mr. Charland, that the suggestions you are making are based on your experience.

Mr. Charland: Yes, but some of them are recommendations for improvement. Some of the suggestions are based on our experience, and some of them are changes we would like to see made in the internal workings of the Department of Regional Economic Expansion.

Mr. Cyr: I have one last question, which may be out of order. Do the industrial commissioners have a regional association or group at which they can discuss regional problems?

Mr. Charland: In so far as I know, we do not have a regional organization or association of industrial commissioners, but there is l'Association des commissaires industriels du Quebec, the ACIQ, which includes all industrial commissioners in the Province of Quebec. We meet once a year for discussions.

Mr. Cyr: The sub-regions.

Mr. Charland: There is nothing for the sub-regions. We have discussed the possibility of setting up an organization to study regional problems... The Maison régionale de l'industrie has just opened in Sherbrooke. Earlier, when we were talking about DREE's structures or superstructures, I saw its role... I think there should be some sort of round table where we could discuss regional problems. If a regional representative were aware of problems facing a given region or sector, he would be in a better position to determine what sort of program should be implemented.

What I mean is that if he were more aware of the problems threatening us or the problems that may come up in the region, he would be in a better position to respond quickly and satisfactorily to our expectations.

Le président: Même s'il n'y a pas d'organisme qui regroupe tous les commissaires industriels, j'imagine que dans le cadre de l'Association québécoise des commissaires industriels, vous devez sûrement, au niveau régional, avoir des consultations informelles?

M. Charland: Ah, oui. Des consultations informelles, oui. Mais, ce ne sont jamais des consultations qui débouchent sur des prises de position pour apporter certains correctifs. C'est toujours informel. Il n'y a rien qui en ressort. Ces contacts à un moment donné peuvent aider un de tes comparses, mais cela demeure strictement informel.

Le président: Vous êtes au courant que dans d'autres régions du Québec ils ont des associations régionales des commissaires industriels.

M. Charland: Oui, certaines régions possèdent ce genre d'aide.

Le président: Est-ce qu'il y a d'autres questions? Sinon, monsieur Charland, nous vous remercions énormément pour la présentation de votre mémoire.

Notre troisième témoin cet après-midi sera justement l'Association des commissaires industriels du Nord. C'est un organisme de Val d'Or. Alors, en plus de l'Association des commissaires industriels du Nord, nous aurons également en même temps la Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or.

Bonjour, vous êtes M. Pierre Ouellet. Vous êtes commissaire industriel à Val d'Or.

M. Pierre Ouellet (commissaire industriel, Association des commissaires industriels du Nord et Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or): C'est cela.

Le président: Bon. Monsieur Ouellet, vous avez la parole.

M. Ouellet: Merci, monsieur le président, messieurs les membres du comité. Dans un premier temps, puis je pense que cela se prête bien, je vais donner un peu le fondement de notre association.

L'Association des commissaires industriels du Nord est un organisme à but non lucratif formé en 1974. Il regroupe tous les commissaires industriels des comtés qui forment la région administrative du Nord-Ouest ou de l'Abitibi-Témiscamingue.

Notre organisme a comme objectif de promouvoir le développement industriel de notre région par son expansion, sa consolidation et sa rationalisation.

• 1450

Il vise également à sensibiliser différents ministères et organismes para-gouvernementaux aux possibilités de développement économique de notre région et de leur présenter une image concertée de nos exigences régionales face à notre développement économique.

En plus de poursuivre ces buts et plusieurs autres reliés au développement économique de notre secteur, l'Association des commissaires industriels du Nord est aussi une association de services pour les membres qui la composent.

[Traduction]

The Chairman: Even if there is no organization that includes all industrial commissioners, I imagine that there is informal consultation at the regional level within the framework of l'Association québécoise des commissaires industriels.

Mr. Charland: Yes. There is informal consultation. But it never leads to anything concrete. It remains informal. Nothing comes of it. The contacts may prove useful, but it is strictly informal.

The Chairman: You are aware that in other regions in Quebec, there are regional associations of industrial commissioners.

Mr. Charland: Yes, some regions have this type of thing.

The Chairman: Are there any other questions? If not, Mr. Charland, we thank you very much for your presentation.

Our third witness this afternoon is l'Association des commissaires industriels du Nord, an organization from Val d'Or. The Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or will be appearing at the same time as l'Association des commissaires industriels du Nord.

You are Mr. Pierre Ouellet, Industrial Commissioner for Val d'Or.

Mr. Pierre Ouellet (Industrial Commissioner, l'Association des commissaires industriels du Nord et Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or): Yes.

The Chairman: Good. You have the floor.

Mr. Ouellet: Thank you, Mr. Chairman and members of the committee. I will begin by giving you some background information on our association.

L'Association des commissaires industriels du Nord is a non-profit organization which was founded in 1974. It includes all industrial commissioners of the counties forming the northwest or Abititi-Témiscamingue administrative region.

The aim of our organization is to promote the industrial development of our region through its expansion, consolidation and rationalization.

It is also to make various ministries and para-governmental bodies aware of the economic development potential of our region and to give them a composite picture of our regional requirements with regard to our economic development.

In addition to pursuing these objectives and many others connected with our sector's economic development, the Association des Commissaires Industriels du Nord provides services to its members.

Depuis sa création en 1969, le ministère de l'Expansion économique régionale a déployé de nombreux efforts afin de rencontrer son principal objectif, soit celui d'aider les régions à plus faible croissance au Canada à mettre en valeur leur potentiel économique.

L'Abitibi-Témiscamingue, entre autres, a largement bénéficié des efforts du ministère de l'Expansion économique régionale qui a appuyé financièrement un grand nombre de projets industriels moteurs dans notre secteur, 144 en tout.

Les entreprises de notre région ont été soutenues dans leurs projets d'expansion et le dynamisme industriel que l'Abitibi-Témiscamingue connaît depuis quelques années est une démonstration claire que le développement des régions peut se faire par les hommes d'affaires de cette même région lorsque ceux-ci sont soutenus dans leurs initiatives.

De plus, la participation financière du ministère de l'Expansion économique régionale dans le cadre d'ententes auxiliaires a permis de mettre en place des infrastructures majeures nécessaires au développement économique régional.

La présence du ministère de l'Expansion économique régionale dans notre région est donc une nécessité et cet outil gouvernemental devrait se perpétuer.

Cependant, ce constat de réussite et ce désir de continuité de la présence du ministère de l'Expansion économique régionale ne devrait pas nous faire oublier que rien n'est parfait et que partout, il y a place à l'amélioration.

C'est dans ce contexte que l'Association des commissaires industriels du Nord désire vous faire part de certaines remarques concernant deux types d'intervention du ministère de l'Expansion économique régionale: la loi sur les subventions au développement régional et les ententes auxiliaires auxquelles le ministère de l'Expansion économique régionale participe avec le gouvernement du Québec.

Traitons dans un premier temps de la loi sur les subventions au développement régional.

Malgré que la loi sur les subventions au développement régional soit présentement considérée comme un très bon programme d'aide à l'entreprise, nous croyons que des correctifs pourraient être apportés à trois niveaux: élargir l'admissibilité aux subventions, corriger des carences administratives du programme et viser une véritable régionalisation des services du Ministère.

Dans un premier temps, au niveau d'élargir l'admissibilité aux subventions

1. La loi sur les subventions au développement régional ne devrait pas tenir compte de la capacité financière d'une entreprise, dans la réalisation de son projet, lors de l'octroi de la subvention. Le principe d'universalité devrait s'appliquer dès qu'une entreprise rencontre les critères d'acceptation.

• 1500

2. La loi sur les subventions au développement régional ne devrait pas s'appliquer aux seules entreprises manufacturières.

[Translation]

Since its creation in 1969, the Department of Regional Economic Expansion has expended a great deal of effort to achieve its main objective, i.e. to help the regions in Canada with the slowest growth to realize their economic potential.

Abitibi-Témiscamingue has benefited greatly from the endeavours of the Department of Regional Economic Expansion, which has funded a large number of mainspring industrial projects in our sector (144 in all).

Businesses in our region were supported in their expansion projects, and the industrial dynamism that Abitibi-Témiscamingue has experienced over the past few years clearly shows that regions can be developed by local businessmen if they are supported in their ventures.

Moreover, the Department of Regional Economic Expansion's financial participation under subsidiary agreements made it possible to set up major infrastructures indispensable to regional economic development.

The Department of Regional Economic Expansion's presence in our region is therefore a necessity and should continue.

This success of an desire for the continuing presence of the Department of Regional Economic Expansion should not, however, make us forget that nothing is perfect and that there is always room for improvement.

With the foregoing in mind, the Association des Commissaires Industriels du Nord would like to make a few observations concerning two types of Department of Regional Economic Expansion activities: the Regional Development Incentives Act and the subsidiary agreements signed by the Department of Regional Economic Expansion and the Government of Quebec.

We will first deal with the Regional Development Incentives Act.

Although the Regional Development Incentives Act is currently considered to be a very good business aid program, we believe that improvements could be made in three ways: by extending eligibility for the incentives, by correcting administrative short comings in the program, and by aiming for true regionalization of the Department's services.

A. Extending Eligibility for Incentives

1. When granting an incentive, the Regional Development Incentives Act should not take into consideration a business' financial ability to carry out its project. The principle of universality should apply, provided a business meets the eligibility criteria.

2. The Regional Development Incentives Act should not apply solely to manufacturing businesses.

Plusieurs autres types d'activités devraient être admissibles parce qu'elles se situent en amont de la transformation et qu'elles sont essentielles à celle-ci.

A titre d'exemples: l'exploitation minière, l'exploitation de tourbières, l'exploitation de carrières, les parcs d'engraissement, la culture en serres, les opérations forestières, le transport de la matière première, etc.

3. La loi sur les subventions au développement régional devrait aussi porter une attention particulière et fournir l'aide nécessaire aux projets à haute technologie et à des projets du secteur tertiaire moteur.

A titre d'exemple, prenons un centre d'informatique et un centre de traitement de données.

- 4. La loi sur les subventions au développement régional devrait autant viser la consolidation des entreprises existantes que la création de nouvelles et à cette fin permettre qu'une entreprise puisse bénéficier plusieurs fois de l'aide du ministère de l'Expansion économique régional afin de pouvoir s'adapter à l'évolution des modes de production et aux changements d'attitude des marchés.
- 5. La loi sur les subventions au développement régional devrait permettre un encouragement particulier aux entreprises pilotant des projets innovateurs, avoir plus de flexibilité pour ces projets et accepter que le risque soit plus élevé puisqu'il n'existe souvent aucune référence pour ces projets.

B. Corriger certaines carences administratives du programme

- 1. Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait s'attaquer à réduire la lenteur et la lourdeur administrative dans l'application de ses programmes en rendant des décisions plus rapidement, en évitant qu'un dossier change d'analyste à plusieurs reprises, en établissant clairement des critères d'éligibilité aux subventions et en éviant de faire préparer des demandes de subvention à des projets qui au départ sont considérés comme inadmissibles, en renseignant adéquatement les promoteurs sur la teneur exacte du programme empêchant ainsi de créer illusions et désillusions.
- 2. Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait reviser sa formule de mode de paiement. Il devrait y avoir possibilité de présenter des demandes de versements lors de la construction (empêchant ainsi un financement très dispendieux); la tranche finale attribuable aux immobilisations devrait être versée à la mise en opération, tandis que les sommes attribuables aux opérations pourraient être déboursées en plusieurs versements avec un délai maximum de 24 mois.
- 3. Le ministre de l'Expansion économique régionale devrait considérer comme admissible dans les coûts du projet les frais de recherche et de préparation de dossier et permettre que des dépenses soient encourues par le promoteur dès le dépôt de la demande de subvention.
- 4. Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait reviser ses critères d'établissement du montant de subvention en l'axant principalement sur les immobilisations et en élargissant les immobilisations approuvées à des équipements nécessaires situés en amont ou en aval de la transformation.

[Traduction]

Many other types of activity should be eligible, since they are more closely related to processing and are essential to it.

Examples of these types of activity are: mining, peat bog development, operation of quarries, feed lots, greenhouse agriculture, forestry operations, transportation of raw materials, etc.

3. The Regional Development Incentives Act should also pay special attention and provide the aid necessary to high technology projects and projects in the mainspring tertiary sector.

Examples of these are: computer and data processing centers, robotics, etc.

- 4. The Regional Development Incentives Act should aim to both consolidate existing business enterprises and create new ones. To this end, it should make it possible for a business to benefit more than once from Department of Regional Economic Expansion aid so that it can adapt to changes in production methods and markets behaviour.
- 5. The Regional Development Incentives Act should provide special encouragement to businesses with pilot projects, be more flexible with these projects, and allow the risk to be higher, since these projects are often unique.
- B. Correcting Certain Administrative Weaknesses in the Program
- 1. The Department of Regional Economic Expansion should undertake to cut down on the bureaucracy involved in the implementation of its programs by making decisions more quickly, by preventing cases from being shuffled from one analyst to another by clearly establishing the eligibility criteria for incentives, by not requiring that incentive applications be prepared for projects which are considered ineligible right from the start, and by properly informing promoters on the exact content of the program, thereby avoiding the creation of false hopes, disappointment and backlog.
- 2. The Department of Regional Economic Expansion should revise its payment formula. It should be possible to appels for payment in instalments, during construction (thereby avoiding very costly financing); the last payment for capital expenditures should be used for start up operations, while the amounts earmarked for operating costs could be paid out in instalments over a maximum period of 24 months.
- 3. The Department of Regional Economic Expansion should consider research and submission preparation expenses as part of the project costs and allow the promoter to incur expenses from the moment the application for incentives is filed.
- 4. The Department of Regional Economic Expansion should revise its criteria for establishing the amount of the incentive by basing this sum mainly on capital expenditures and by extending the authorized capital expenditures to include essential equipment not directly related to processing.

Quant au montant admissible par emploi créé, celui-ci devrait être réajusté régulièrement et ce montant ne devrait pas limiter le montant de la subvention tel que déterminé par le calcul attribuable aux immobilisations.

- 5. Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait expliquer clairement aux promoteurs les causes de refus de leurs projets et élargir son champ de vision sur les projets «non significatifs pour la communauté».
- 6. Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait tenir compte de l'impact fiscal et des subventions sur l'impôt des corporations.

Dans un troisième temps . . .

- C. Viser une véritable régionalisation des services du ministère.
- 1. Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait créer des bureaux régionaux dans les secteurs où ils sont inexistants et réorienter les bureaux actuels afin qu'ils ne soient pas qu'une boîte aux lettres pour les transferts de documents.
- 2. Les bureaux régionaux devraient comprendre un service d'analyste qui pourrait avoir autonomie d'analyse et de versement de subventions sur les projets de \$500,000 et moins.

L'analyste régional devrait aussi être associé à toute prise de décision concernant les autres projets de son secteur. Il pourrait également aider les promoteurs de la région dans leurs demandes de subvention et dans leurs études préalables (financement, marché, autres subventions, etc.)

L'analyste régional pourrait de plus bien mieux connaître les entreprises de son secteur, le contexte régional et l'impact réel des projets sur le milieu.

Les ententes auxiliaires régionales

Tout comme le ministère de l' Expansion économique régionale participe à certaines ententes auxiliaires spécifiques dans certains secteurs d'activités, le ministère devrait également mettre sur pied des ententes auxiliaires spécifiques à certaines régions.

Ces ententes auxiliaires, dont le montant pourrait varier, selon les régions, permettraient ainsi de mettre sur place des infrastructures majeures pour lesquelles les ministères fédéraux et provinciaux rattachés au développement économique ne possèdent pas de crédits dans leurs programmes respectifs.

Cette entente auxiliaire pourrait être administrée par une commission régionale nommée à cet effet.

Dans notre région, cette entente auxiliaire pourrait permettre, entre autres choses, d'aider au développement de parcs industriels municipaux, les aéroports municipaux et à toute autre infrastructure reliée au développement économique pour laquelle il est actuellement impossible d'obtenir de l'aide.

Par sa participation aux ententes sur les infrastructures industrielles (Volet 1, Volet 3), le ministère de l'Expansion économique régionale devrait apporter une attention particulière afin que les versements dans une région au niveau des infrastructures ne soient pas tous concentrés au même endroit,

[Translation]

The amount permissible per job created should be adjusted regularly and should not limit the amount of the grant as determined by the capital expenditures assessment.

- 5. The Department of Regional Economic Expansion should clearly explain to the promoters why their projects have been turned down and be more receptive to projects that are "not important to the community".
- 6. The Department of Regional Economic Expansion should consider the effect its incentives have on the amount of taxes a corporation pays.

In the third place . . .

- C. Towards True Regionalization of the Department's
- 1. The Department of Regional Economic Expansion should create regional offices in areas where they do not exist and reorient the existing offices so that they will be more than just a transfer point for mail.
- 2. Regional offices should include an analysis branc which could be authorized to analyse and grant funding for projects of \$500,000 or less.

The regional analyst should also be involved in any decisions concerning other projects in his area. He could also assist promoters in the region in applying for incentives and help them with their preliminary studies (financing, market, other grants, etc.)

The regional analyst could also be much more familiar with the businesses in his area, the regional context and the real impact of the projects on the region.

Regional Subsidiary Agreements

Just as the Department of Regional Economic Expansion participates in specific subsidiary agreements in certain sectors, it should sign subsidiary agreements that deal specifically with certain regions.

These subsidiary agreements, the value of which could vary according to the region, would make it possible to build the type of major infrastructures for which no funding is provided in the budgets of federal and provincial departments involved in economic development.

These subsidiary agreements could be administered by a regional board set up for this purpose.

In our region, a subsidiary agreement could, among other things, help develop municipal industrial parks, municipal airports, and any other infrastructures that are related to economic development but for which no funding is currently available.

By means of its participation in the industrial infrastructure agreements (Part 1, Part 3), the Department of Regional Economic Expansion should seek to ensure that grants for infrastructures in a given region are not all concentrated in the same location and that these infrastructures are concentrated in sectors requiring development.

et que ces infrastructures soient orientées dans les secteurs où le développement l'exige.

Dans sa participation à l'entente auxiliaire sur l'accès à la ressource, le ministère de l'Expansion économique régionale devrait veiller à ce que les subventions accordées ne tiennent pas seulement compte de la construction mais également de l'entretien des voies d'accès à la ressource.

Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait aussi par une entente auxiliaire spéciale accroître les efforts financiers qu'il consacre au reboisement.

En conclusion, l'Association des commissaires industriels du Nord se déclare donc satisfaite des efforts du ministère de l'Expansion économique régionale pour le développement des régions, et elle considère que les programmes d'aide mis en place doivent être reconduits, élargis et améliorés.

C'est dans ce contexte que nous vous avons fait part des recommandations qui précèdent.

Nous espérons qu'elles seront prises en considération et qu'elles nous aideront réciproquement à favoriser un meilleur développement économique de notre région, de notre province et de notre pays.

Le président: Merci monsieur Ouellet. Avant de passer la parole à M. Cyr, j'aimerais vous demander: au no. 2, page 8, vous dites:

Les bureaux régionaux devraient comprendre un service d'analyste qui pourrait avoir autonomie d'analyse et de versement de subventions sur les projets de \$500,000 et moins

Cinq cent mille dollars . . . Vous parlez de la subvention du ministère ou de l'investissement du projet?

M. Ouellet: . . . De l'investissement de projet.

Le président: D'accord!.. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci. Je crois, monsieur le président que c'est un mémoire très précis, avec des recommandations . . . Je vais essayer de le suivre pour poser des questions assez courtes.

Vous dites à la page 5 de votre rapport:

La Loi sur les subventions au développement régional devrait autant viser la consolidation des entreprises existantes que la création de nouvelles . . .

Vous dites plus loin qu'elles doivent bénéficier même plus d'une fois de l'aide du ministère.

Voulez-vous donner un peu plus de détails sur cette suggestion? A combien d'années d'intervalle le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait subventionner la même entreprise?

M. Ouellet: Lorsqu'on parle de projet d'expansion d'entreprises, si l'on se met d'accord sur un délai de temps, il est certain que dans divers genres d'entreprises, divers types d'entreprises, on est obligé de parler de délais différents. C'est pour cela qu'on ne fait pas mention de délais. Par contre, une entreprise qui vit à un rythme de progression très rapide devrait pouvoir bénéficier d'une subvention lui permettant d'accroître sa production aussi rapidement que si les marchés l'exigeaient. [Traduction]

As a party to the access-to-resources subsidiary agreement, the Department of Regional Economic Expansion should see that the incentives granted cover the maintenance of resource-access routes, as well as the actual construction.

The Department of Regional Economic Expansion should also increase its outlays for reforestation through a special subsidiary agreement.

In conclusion, the Association des Commissaires Industriels du Nord is satisfied with the Department of Regional Economic Expansion's efforts to develop the regions and feels that the existing incentive programs should be renewed, extended and improved.

It is in this context that we have submitted the preceding recommendations.

We hope they will be taken into consideration and that they will help all of us to promote greater economic development in our region.

The Chairman: Thank you, Mr. Ouellet. Before turning the floor over to Mr. Cyr, I have a question for you. At number 2 on page 8, you say that:

Regional offices should include an analysis branch which could be authorized to analyze and grant funding for projects of \$500,000 or less.

Is \$500,000 the amount of the DREE grant or the total investment in the project?

Mr. Ouellet: Total investment in the project.

The Chairman: Thank you. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you. This is a very detailed brief, which includes recommendations. I will try to use it as a basis for my questions, which will be brief.

On page 5 of your brief, you say that . . .

The Regional Development Incentives Act should aim to both consolidate existing business enterprises and create new ones.

You say further on that businesses should be able to benefit more than once from DREE aid.

Could you be more specific? How often should DREE be able to give a grant to the same business?

Mr. Ouellet: Obviously, not all businesses expand at the same rate which is why I did not suggest a specific time frame. However, a business with a rapid growth rate should be eligible for a grant that would allow it to increase production as quickly as the market demands.

• 1510

M. Cyr: Je sais que vous êtes le troisième témoin depuis ce matin qui suggère que les bureaux régionaux ou que les agents en place puissent avoir beaucoup de latitude et avoir les responsabilités de pouvoir donner des subsides à une entreprise; et vous, vous allez jusqu'à des projets de l'ordre de 500,000 dollars et moins. vous avez fixé 500,000 dollars, d'autres ont fixé 150,000 dollars ce matin, je crois. Pourquoi suggérez-vous un chiffre plus haut que ceux qui ont témoigné ce matin? D'où vient cette idée de laisser aux fonctionnaires, aux analystes ou aux fonctionnaires régionaux le soin de pouvoir donner eux-mêmes les subventions sans passer, comme on dit au Québec, par la maison-mère?

M. Ouellet: Lorsqu'on a discuté de cela au sein de l'association régionale, on a finalement dit qu'une subvention de l'ordre de 100,000 dollars et moins, \$125,000 dans certains cas... lorsqu'on parle d'une subvention de cet ordre-là, pour accélérer les réponses, et l'on ne parle quand même pas d'une subvention qui est extrêmement forte... à ce moment-là ne peut-elle pas être analysée strictement dans la région, avec du personnel compétent, dans les bureaux régionaux? C'est pour cela que c'est rattaché aux analystes financiers dans les bureaux régionaux afin que les réponses puissent être données rapidement, par le truchement de gens qui connaissent la région. Parce que si on parle généralement de petits projets de 200,000 dollars, 300,000 ou 400,000 dollars, souvent cela vise strictement des marchés régionaux afin d'écouler la production.

Généralement, lorsqu'on parle de projets plus considérables on parle de marchés beaucoup plus grands, de marchés beaucoup plus approfondis. A ce stade, un montant de 500,000 dollars nous semblait logique; c'est un montant qui a été pris de façon très arbitraire et qui pourrait être différent.

M. Cyr: Monsieur le président, j'aimerais aller plus loin. J'ai hâte de voir les exposés des commissaires industriels du Bas Saint-Laurent.... Cette idée vient-elle des industriels euxmêmes ou bien cela est-il sorti de consultations à la suite de rencontres avec les commissaires industriels?

M. Ouellet: L'idée d'avoir un montant d'argent versé rapidement provient de l'industriel. Les industriels nous disent qu'il y a des dossiers qui sont passés dans leurs bureaux et sur lesquels ils ont travaillé, et finalement les réponses sont venues très rapidement. Il y a d'autres dossiers par contre où les réponses ont pris beaucoup plus de temps. A ce moment-là, les industriels en question demandent s'il serait possible d'avoir une réponse au bout de 2 semaines ou de 3 semaines sur tel ou tel dossier, car le problème dans certains cas provient du fait que certains des analystes financiers à Montréal ou à Québec ne sont jamais venus dans la région. Donc la composante régionale devient un aspect très important, surtout pour des petits projets.

M. Cyr: Une dernière question, monsieur le président?

Le président: Monseiur Cyr.

M. Cyr: Vous avez mentionné à la page 10, troisième suggestion, des ententes auxiliaires régionales signées avec le Québec dans le cadre de l'entente-cadre. C'est la première fois

[Translation]

Mr. Cyr: I do know that you are the third person this morning to suggest that we should give field officers in regional offices more latitude and the added responsibility of allocating subsidies. You are willing to go as far as \$500,000 and less. Other witnesses suggested \$150,000, I believe, but you are willing to go as far as \$500,000. Why are you suggesting more than our other witnesses? Why do you want to allow regional public servants enough power to give away the grants without interference from the head office?

Mr. Ouellet: We have discussed the matter at the regional association and we came to the conclusion that a grant of the order of \$100,000 and less, \$125,000 in certain cases... It is still a very large grant and it could step up the process quite a bit. Why not stay within the region, within regional offices, as long as the staff is efficient? That is why there are financial analysts in the regional offices; the process is faster and the answers are given by people who know the region. You know, the smaller projects, \$200,000, \$300,000 or \$400,000, are often limited to regional distribution markets.

When the projects are larger, the markets are also larger, they reach farther. Based on all this, we decided that \$500,000 was a logical figure. But the decision was still arbitrary and it could be changed.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, I would like to go on. I am very much interested in the presentation of the industrial commissioners for the lower St. Lawrence.... I would like to know if this idea originated with the industrials themselves or were there consultations in meetings with the industrial commissioners?

Mr. Ouellet: This idea of a fixed amount available readily originated with the industrial sector. They said that they worked on projects, that in some cases they have studied projects and that the answers were very forthcoming. In other cases, the delays were much longer. This being the case, the businessmen are saying that in some cases the answer should be ready in two to three weeks since very often the problem is caused by the fact that financial analysts in Montreal or Quebec have never been in the region. The regional element is therefore very important, all the more so in the case of smaller projects.

Mr. Cyr: One last question, Mr. Chairman?

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: On page 10, third suggestion, you mentioned subsidiary agreements signed with Quebec within the framework of the general development agreement. It is the first time

qu'une telle suggestion nous est venue d'en-dehors de la Gaspésie pour des ententes régionales. Je dois vous dire qu'en 1968, en Gaspésie, nous avons signé une entente régionale qui englobait presque tous les ministères fédéraux et provinciaux. Avec la venue du nouveau gouvernement à Québec en 1976, on ne veut plus d'entente régionale. Je vois que, chez-vous, vous voulez revenir aux ententes régionales. Est-ce que vous avez entendu parler de cette entente régionale de la Gaspésie en 1968, et est-ce qu'elle porte beaucoup plus d'effets sur le développement économique d'une région que les ententes auxiliaires?

M. Ouellet: Disons que les discussions qui avaient été faites au sujet d'un fonds de développement régional, ont eu lieu après certaines discussions qu'il y avait eues lors de rencontres avec le ministre M. De Bané. On avait donc discuté de la disponibilité d'un fonds de développement régional.

• 1515

A ce moment-là, dans une région comme l'Abitibi-Témiscamingue, où il y a certaines distances entre les pôles régionaux, distances qui sont bien grandes, le coût de développement d'infrastructures de base, ou le coût du développement d'infrastructures dans les projets miniers... lorsqu'on parle de ces coûts-là, on parle toujours de coûts qui sont généralement plus élevés que dans d'autres régions, étant donné la grandeur du territoire et une population qui est quand même moindre.

Un fonds de développement régional semblait être une alternative pour administrer par le truchement d'un comité régional, des décisions prises dans la région, par des gens de la région, par les régionaux, en fonction du développement à suivre.

M. Cyr: Merci monsieur le président.

Le président: Merci monsieur Cyr. Mr. McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. Well, this is fun; this is the first time I have ever heard myself in French.

Your last recommendation, No. 3:

The Department of Regional Economic Expansion should also increase its outlays for reforestation through a special auxiliary agreement.

For my edification, sir, are most of the forest lands Crown provincial lands which are logged by industry, or are they privately owned lands?

M. Ouellet: Dans certains cas, dans notre région, il y a différentes particularités au niveau des terrains. À Val d'Or, les terrains appartiennent en propre à la Corporation de développement industriel, tandis que dans d'autres régions, dans d'autres municipalités, c'est conjointement, propriété de la municipalité et du gouvernement du Québec.

Mr. McCuish: That leads to my basic question, Mr. Chairman. I think that then puts the matter of the forest industry, in the same role as the farmer. Why should not DREE finance the farmer in putting in his new crops or his seed? For the same reason why should it be financing the municipality? The

[Traduction]

we share such a suggestion outside of the Gaspé region. I can tell you that in 1968 we signed a regional agreement for the Gaspé region and it encompassed almost all the federal and provincial departments. When the new Quebec government came to power in 1976, regional agreements ceased to be desireable. Now I see that you are willing to go back to regional agreements. Did you know about this agreement concerning Gaspé in 1968 and do you see it as a much more effective tool of economic development than subsidiary agreements?

Mr. Ouellet: Let us just say that after a meeting with the minister, Mr. De Bané, there were some discussions concerning a regional development fund. At that time there were discussions concerning a regional development fund.

When you take a region like the Abitibi-Témiscamingue you can see that the distances are being considerable between the different regional centres, the basic infrastructure for development, in the case of mining projects... The basic infrastructure is going to be all the more costly. The area is larger and the population is smaller.

It seemed that the idea of the regional development fund was a viable management alternative. It could operate through a regional committee and thus, the decision would remain within the region, would be the responsibility of regional people and based on the region's own development.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. Cela, c'est très amusant, c'est la première fois que je m'entends parler français.

Dans votre recommandation numéro 3, la dernière, vous dites:

Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait consacrer des fonds plus importants à la reforestation grâce à des ententes auxiliaires.

Je serais curieux de savoir si, dans l'ensemble, la majeure partie des forêts exploitées se trouve sur des terres appartenant à la Couronne provinciale ou s'il s'agit de terres privées?

Mr. Ouellet: In our region, we have lands with several different status. In Val d'Or, the land belongs to the industrial development corporation whereas in other regions, other townships, it is owned jointly by the township and the Government of Quebec.

M. McCuish: J'en arrive maintenant au cœur de mon sujet, monsieur le président. Je pense que dans ce cas, on peut mettre sur le même plan l'industrie forestière et l'agriculture. Pourquoi le MEER ne financerait-il pas l'agriculteur pour les semailles ou les récoltes quand il accepte de financer les

farther we spread the benefits available through DREE, the less industry is going to be advantaged by it. So it would be my thought that where there is a real need and where the industry is in a critical state, that is where the money should go. You just deplete the funding if you put it in a lucrative area such as in the forest industry.

Did you put that in there just because you thought it was a good idea, or was it well conceived?

M. Ouellet: Non, au plan d'un fonds de développement, il s'agit, plutôt que de s'associer uniquement, lorsqu'un projet est majeur, de remettre dans les mains des régionaux le pouvoir de s'administrer eux-mêmes. N'est-ce pas là le fondement du développement, la base du développement que de dire que les gens prennent leurs affaires en main, pour qu'ils aient le goût de réaliser certaines choses, avec les moyens de les réaliser, plutôt que de faire l'inverse et dire qu'il y a des gens qui doivent faire des choses pour aller en convaincre d'autres que leur idée est bonne? Pourquoi, à la base, ne peut-on pas dire que l'on va se donner les outils pour développer . . . Et avec ces outils-là on le sait qu'on ne travaille pas dans le vent et qu'on a les ressources pour arriver à ce à quoi on veut en arriver!

The Chairman: Mr. Darling, you had a question, I believe.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I believe the speaker mentioned peat bogs in discussing various programs, and I am curious as to whether there has been any serious development of the peat industry in Quebec. I know there has been talk about it as an alternate energy, and I am just wondering if you could elaborate on that al all.

• 1520

Le président: Monsieur Ouellet.

M. Ouellet: Quand vous mentionnez peat bog... quelle en est la signification?

Le président: C'est tourbière!

M. Ouellet: En terme de tourbière, on s'est attaché à mentionner certaines entreprises qui fonctionnent, et qui ne sont pas admissibles aux subventions du ministère de l'Expansion économique régionale. Quand on parle des tourbières, on veut parler du drainage qu'il y a à faire, on va parler de tout le travail dans le secteur agro-alimentaire, et ce qu'il faut faire justement avant d'arriver à l'usine. Cette partie-là est non subventionnable.

On parle de toute la partie primaire pour arriver dans une usine qui a peut-être l'million de dollars à dépenser sur la tourbière pour une usine de \$100,000... Parce qu'il s'agit strictement de l'emballage de la tourbe. Alors tout l'argent qu'il y a à dépenser est à dépenser sur la tourbière. L'usine c'est une affaire de rien, mais dans le fond il n'y a que l'usine qui est subventionnable. Tandis que dans le secteur agroalimentaire, tout ce qui concerne les travaux de drainage, travaux sur le sol, c'est non subventionnable.

The Chairman: Mr. Darling, do you have a comment?

[Translation]

municipalités pour des activités tout à fait comparables? Plus nous disperserons les fonds du MEER, moins ils seront utiles à l'industrie. Par conséquent, je pense que l'argent doit être consacré en priorité aux secteurs de l'industrie qui en ont le plus urgent besoin. Vous épuisez inutilement les fonds disponibles en les consacrant à un secteur lucratif comme celui de l'industrie forestière.

Est-ce une proposition que vous faites en passant ou bien y avez-vous vraiment réfléchi?

Mr. Ouellet: No; concerning a development fund, we think cooperation is needed only in the case of major projects; in other cases, regional authorities should be able to manage by themselves. Do you not think the very foundation of development is the fact that people are able to hold their affairs in their own hands? Is it not the best way to encourage local ideas and their realization instead of having to convince third parties of the soundness of their ideas? Why not start with the basic tools for development... Only then will they know that they have a goal as well as the necessary funds in order to reach it.

Le président: Monsieur Darling, je pense que vous aviez une question à poser.

M. Darling: Monsieur le président, lorsqu'il parlait des différents programmes tout à l'heure, notre témoin a parlé des tourbières; j'aimerais savoir si l'exploitation de la tourbe est une industrie importante au Québec. Je sais qu'il a été question de s'en servir comme source d'énergie; que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

The Chairman: Mr. Ouellet.

Mr. Ouellet: What do you mean by «peat bog» . . . ?

The Chairman: In French it is «Tourbière».

Mr. Ouellet: Some industries are extracting peat but they are not admissible to regional economic development funds. When you talk about peat bogs, you have to talk about drainage; there is quite an agricultural-food cycle before peat reaches the plant. This part is not eligible for funding.

The preliminary process before peat reaches the plant can be of the order of \$1 million for \$100,000 plant. Then there is the packaging of the peat. It is the peat bog which is fund consuming; the plant itself is no great problem, but then it is the only element eligible for funding. All the rest of it, the agricultural and food production process, the drainage work, preparation of the soil, all this is not elegible for funding.

Le président: Monsieur Darling, vous avez une observation?

Mr. Darling: Mr. Chairman, the witness is saying that this peat bog was for drainage to improve and provide more agricultural land. Is that correct?

M. Ouellet: Oui, c'est parfait.

Mr. Darling: But as far as peat bog being developed as a fuel, that has not been done in Quebec at all. Is that correct; there has been no movement in that way?

M. Ouellet: C'est strictement pour ceux qui sont dans notre région; ce n'est pas pour produire de l'énergie. C'est strictement de la tourbe qui est emballée et revendue.

Le président: Merci Mr. Darling. Monsieur Cyr, une très courte question.

M. Cyr: Une très courte question. A la page 7, vous dites que:

Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait considérer comme admissibles dans les coûts du projet les frais de recherche et de préparation du dossier.

Jusqu'à quel pourcentage évaluez-vous la recherche de la préparation d'un dossier pour l'ensemble d'un projet? Est-ce que cela représente 5 p. 100, ou 2 p. 100 ou quoi?

M. Ouellet: Cela dépend des projets. Le coût de la recherche dans certains projets peut-être très onéreux en comparaison de sa réalisation lorsque le projet est approuvé. Dans certains cas le coût du dossier peut être minime en rapport à l'envergure de la subvention en fonction de l'usine à être construite.

De la façon dont c'était rédigé, il s'agissait de comprendre ces coûts dans l'ensemble, étant donné qu'il faut quand même rester logique avec soi-même, et dire qu'à un moment donné le coût de la recherche pourrait être admissible jusqu'à un moment de x . . . A ce moment-là il y aurait certaines délimitations à faire, parce que dans divers projets le coût de la recherche est bien différent. Chez nous, on a fixé à 15 p. 100 le maximum des coûts pour la recherche. Mais, dans un autre ordre d'idée, il y aurait un pourcentage à déterminer. Et les gens qui en feraient une analyse plus approfondie pourraient sûrement déterminer de façon plus logique ce que cela pourrait être.

M. Cyr: Merci.

Le président: Merci, monsieur Ouellet.

Est-ce qu'il y a d'autres questions de la part des députés. Sinon, monsieur Ouellet, nous vous remercions énormément pour votre mémoire.

• 1525

M. Ouellet: Excusez-moi, monsieur le président . . .

Le président: Monsieur Ouellet?

M. Ouellet: Au plan de la Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or, qui est la deuxième partie, j'aurais peut-être deux petits points très simples à soulever et qui n'ont pas été touchés dans le premier . . J'aimerais le faire maintenant. Il s'agit d'élargir le programme au secteur primaire.

[Traduction]

M. Darling: Monsieur le président, notre témoin nous dit qu'on utilise la tourbe pour les travaux de drainage qui servent à améliorer et à étendre les terres agricoles; c'est bien cela?

Mr. Ouellet: Exactly.

M. Darling: Quant à la possibilité d'utiliser la tourbe comme carburant, rien n'a été fait à ce sujet au Québec. Je ne me trompe pas, il n'en a pas été question?

Mr. Ouellet: Our industry is strictly regional. We are not producing energy. We merely package peat moss and then we sell it.

The Chairman: Thank you. Mr. Darling. Mr. Cyr, a very short question.

Mr. Cyr: Very short. On page 7 you say that:

The Department of Regional Economic Expansion should decide that the cost of research, the cost of preparing the application are eligible and can be added to the cost of the project.

To your mind, what should be the percentage of such costs, compared to the whole project? Do you think it should be 5 per cent, 2 per cent, what?

Mr. Ouellet: It all depends. In some cases research can be very expensive compared to realization costs once the project is approved. In some cases preparing an application can cost very little compared to the total funding, to the cost of building the plant.

What we meant was that such costs should be added to the whole. You know one must be reasonable and in some cases research could be admissible up to a point but then when do you draw the line? The cost of research can be very different. For our part, we have decided that research could reach the maximum of 15 per cent of the whole project. But there could be a fixed percentage. Anyone wishing a more detailed analysis could reach their conclusions in a more logical way.

Mr. Cyr: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Ouellet.

Are there any other questions? In that case, Mr. Ouellet, we wish to thank you for your brief.

Mr. Ouellet: Excuse me, Mr. Chairman . . .

The Chairman: Mr. Ouellet?

Mr. Ouellet: The second part of our brief concerns the industrial and commercial development corporation of the Val d'Or region and on this subject there are a couple of points I would like to make. The idea is to give a greater scope to the primary sector program.

Le président: Est-ce que je peux vous demander . . . Cela ferait partie du témoignage de demain sur la Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or.

M. Ouellet: Demain, je serai absent, et étant donné qu'il n'y a strictement que deux petits points, à soulever si vous êtes d'accord . . .

Le président: Il n'y a pas de problème, vous pouvez le faire tout de suite.

M. Ouellet: Pour le secteur minier . . . Dans notre région, le développement minier a une grande importance. Le développement industriel s'est fait strictement de façon accélérée à partir de 1972. Aujourd'hui, si on parle de petits projets miniers, il y aurait possibilité pour le ministère de l'Expansion économique régionale de rendre accessibles les projets miniers sur la même base que les projets manufacturiers. Et pour qu'un projet soit admissible, il faudrait que les promoteurs soumettent une étude de faisabilité préparée par une firme reconnue. Si on parle d'un petit projet minier, à mon sens, c'est un projet où toute l'exploration est terminée, et on a une étude de faisabilité et de rentabilité..., on arrive au stade du développement... Un petit projet minier peut être un projet de quatre millions de dollars, ce qui créerait de 30 à 40 emplois. Si on parle de 30 à 40 emplois, selon la base actuelle, cela donnerait une possibilité de subvention de \$900,000. Quand on pense que le retour sur investissement, dans les projets miniers, se fait à un rythme très, très accéléré, je pense qu'il y aurait place pour une participation du ministère de l'Expansion économique régionale au développement du secteur minier pour des régions comme la nôtre, et pour d'autres régions qui bénéficient d'un sol riche en toutes sortes de minerai.

C'est la seule intervention qui n'est pas faite dans l'autre mémoire. Je vous remercie, car le secteur minier, chez nous, a une importance considérable, quand on pense que dans un rayon de 20 milles autour de Val d'Or, il y a 2 ,000 personnes qui travaillent dans les mines.

Le président: Merci. Cela représente environ quel pourcentage de votre main-d'œuvre régionale?

M. Ouellet: Dans le secteur minier, dans les huit mines en opération, on ne parle pas d'exploration, ni de développement... mais en opération..., dans la région de Val d'Or, il y a 1,600 travailleurs dans les huit mines en opération. En terme de travail de géologie, géophysique, de relevés sur des projets, puis des mines qui sont au stade de développement à l'heure actuelle, on peut parler d'un nombre d'à peu près 2,000 travailleurs en plus.

Si on parle d'une ville ou d'une région avec un bassin de population dans un rayon de 20 kilomètres, on arrive à 3,500 emplois directs et indirects dans le secteur minier. Dans le secteur manufacturier, dans le parc industriel on en a 1,600. Le secteur industriel fait peut-être 60 p. 100, et le secteur minier 40 p. 100. C'est donc très, très important.

The Chairman: Mr. Darling, do you have a question?

Mr. Darling: I can see that the witness, coming from that area where mining is so important... What is the DREE

[Translation]

Mr. Chairman: Excuse me, but is this not part of tomorrow's agenda when we come to the Industrial and Commercial Development Corporation for the Val d'Or region?

Mr. Ouellet: I will not be here tomorrow and since there are only a couple of points, if you agree . . .

Mr. Chairman: There is no problem; go ahead.

Mr. Ouellet: I am talking about the mining industry. In our region, mining is an important activity. It is only in 1972 that industrial development started to pick up. Today, strictly speaking, there is no reason why DREE could not fund mining projects the way it funds manufacturing projects. In order to qualify, developers could produce a feasibility study prepared by a well-known firm. To my mind, a small mining project is one for which exploration has been completed, for which you have a feasibility study, a cost benefit study... and then you reach the development stage. A small mining project can be a \$4 million project and create 30 to 40 jobs. In today's terms, 30 to 40 jobs can generate funding or \$900,000. Seeing that in the mining sector return on investment start to flow very early, I see a very definite role for DREE in a region such as ours as well as others where the soil is rich in minerals.

This is the only representation you will not find in the other brief. Thank you very much. The mining sector is very important to us; in a radius of 20 miles from Val d'Or 2,000 people have a mining job.

Mr. Chairman: Thank you. What percentage is that compared to your regional work force?

Mr. Ouellet: There are eight mines in operation and excluding exploration and development... I am just talking about mines in operation, around Val d'Or we have 1,600 people working in the mines. And then there is some geological and geophysical activity; there are some mines being developed which are not yet operational; all this represents about 2,000 workers.

If you consider the town, or rather the region within a radius of 20 kilometers, you find that there are 3,500 direct or indirect jobs in the mining industry. In the manufacturing, the industrial sector, we have 1,600 jobs. Therefore, the industrial sector employs about 60 per cent while the mining sector employs 40 per cent of the population. You can see that it is very important.

Le président: Monsieur Darling, vous avez une question?

M. Darling: On voit que notre témoin représente une région à vocation fortement minière. Pour quelles raisons le MEER

rationale for not making mining eligible? I would probably answer the question myself on the basis that in the exploratory work, where they go out and search for ore, once they have the ore they are sure going to do something to get it out of the ground. DREE says, well, we will put our money some place else. Then of course there are a lot of suckers around the world, and that includes me too, who pay money into these holes in the ground with the eternal hope that we are going to get rich. Very few of us ever do, and there is money there for searching for the mineral. So I guess DREE probably is not going to be looking too sympathetically to providing specific grants. Is that correct?

• 1530

M. Ouellet: Dans le sens où vous le dites vous avez bien raison! Il y a eu peut-être plusieurs requins qui sont allés ramasser leur affaire en fonction de l'exploration... On dit qu'il y a eu des stades d'exploration mais on parle de développement ... quand d'une étude démontre qu'il y aurait possibilité de faire quelque chose et si on a besoin de x millions de dollars pour passer à la production, à ce moment-là, qu'estce qu'on fait? Est-ce qu'on accepte que nos gens ne fassent que retirer des royautés de ces propriété-là, ou alors on dit «des gens de chez nous pourraient, avec une aide du même type que dans le secteur manufacturier, demeurer propriétaires de ces biens-là plutôt que ce soit vendu à d'autres corporations qui sont des filiales de corporations de l'étranger, comme Alerta Investment Corporation ou ce genre d'entreprises? . . . Doit-on conserver cela aux gens de la région pour qu'il fassent euxmêmes le développement? Je pense que c'est avec la mêne philosophie que le ministère de l'Expansion économique régionale a accepté de donner des subventions aux régionaux, justement.

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: Well, you have a very good argument there. Just present that to Mr. De Bané then, and company . . .

Le président: Merci, monsieur Darling.

Monsieur Ouellet, est-ce que je peux vous demander . . . Si ma mémoire m'est fidèle il y a eu une entente dans le cadre de l'entente-cadre avec le Québec. Il y a eu une partie de cet argent-là qui a été mise de côté pour la prospection, comme vous le disiez. Quel est le pourcentage de ce qui a été mis de côté et qui est allé à votre région? Est-ce que vous avez ces chiffres-là?

M. Ouellet: Je n'ai pas ces chiffres-là.

Le président: Est-ce qu'il y a d'autres questions pour notre témoin? Sinon, monsieur Ouellet, merci beaucoup pour la présentation de ces deux mémoires. Je sais que vous êtes venu d'une région qui est passablement éloignée de la nôtre. Il est intéressant que vous considériez les interventions du MEER dans votre région extrêmement importantes pour que cela justifie votre déplacement sur une si longue distance. Merci énormément.

M. Ouellet: Merci.

Le président: Le quatrième témoin, cest après-midi, c'est l'Union des producteurs agricoles de la région de Montréal.

[Traduction]

a-t-il décidé de ne pas subventionner l'industrie minière? Je crois pouvoir répondre moi-même à cette question; étant donné que les travaux préparatoires, la prospection minière, ne sont qu'un premier stade, puisque lorsque l'on a trouvé le minerai, il faut forcément l'extraire, le MEER se dit qu'il vaut mieux consacrer ces fonds à d'autres entreprises. D'un autre côté, il y a tous ces innocents dont je fais partie, qui déversent leur argent dans ces trous dans le sol avec l'espoir toujours renouvelé de devenir riches. Il n'y a pas souvent de miracles, mais, en attendant, cela fait de l'argent pour la prospection. Ce sont probablement les raisons pour lesquelles le MEER ne tient pas tellement à accorder des subventions pour la prospection. Est-ce que je me trompe?

Mr. Ouellet: You are quite right. Some people may have been trying to make a lot of money through exploring . . . They may claim that the prospecting has already been done and that development is about to begin . . . When a study has demonstrated that there is something to be extracted and that X million dollars would be required to start production, what do we do then? Do we decide that we will be allowed only to obtain the royalties from such properties or that the local population, through assistance similar to that offered the manufacturing sector, be enabled to retain ownership of this property rather than have it sold to subsidiaries of foreign corporations such as the Alberta Investment Corporation? Should responsibility for development opportunities be left with the people living in the area? I believe it was this type of philosophy which motivated the Department of Regional Economic Expansion's decision to subsidize regional development.

Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: Vous avez un argument fort valable. Je vous propose de le présenter à M. De Bané...

The Chairman: Thank you, Mr. Darling.

Mr. Ouellet, if my memory serves me right, there was an agreement included in the general development agreement with Quebec. Some of the money was set aside for exploration, as you mentioned. How much of this amount was directed to your region, do you have the figure?

Mr. Ouellet: No, I do not.

The Chairman: Are there any other questions for our witness? I would like to thank you, Mr. Ouellet, for the two briefs you presented. I realize that you have travelled a long distance to come here. I note that you consider DREE's activities in your region to be extremely important and thus justify such a long trip. Thank you once again.

Mr. Ouellet: Thank you.

The Chairman: As our fourth witness this afternoon we shall be hearing from the l'Union des producteurs agricoles from the

Nous avons le plaisir d'accueillir un monsieur que je connais bien depuis longtemps, M. Marcel Mailloux. Il y a également M. Yves Fréchette et M. Jacques Veilleux. M. Mailloux est président intérimaire de l'UPA; M. Fréchette est directeur du développement et M. Veilleux est vice-président de la Fédération des producteurs de bois du Québec.

Messieurs, bienvenue aux audiences publiques du MEER à Sherbrooke et nous vous cédons immédiatement la parole. M. Mailloux, je crois.

M. Marcel Mailloux (président intérimaire, Union des producteurs agricoles, Montréal, Québec): Merci beaucoup, monsieur le président, messieurs les commissaires.

D'après la cédule, je dois dire que l'on apprécie énormément le fait d'être en avance parce qu'on allait vous demander justement d'avoir une petite prolongation en ce qui concerne le temps qui nous est alloué. Mes premières remarques sont pour vous dire que si l'on était peut-être en retard avec notre documentation, à cause du service postal, en ce qui concerne le temps que l'on vous demandait de nous allouer en plus c'est à cause de l'une de nos fédérations affiliées, la Fédération des producteurs de bois qui eux, ont voulu aussi, porter à votre attention un mémoire et faire connaître ici, leurs intentions. Il s'agit, conjointement de la part de l'Union et de la Fédération des producteurs de bois d'entreprendre ce témoignage pour le temps qui nous est alloué. Si cela prend quelques minutes de plus, vous permettrez s'il vous plaît que l'on puisse continuer.

Merci, monsieur le président.

• 1535

Le président: Monsieur Mailloux, j'ai quelque chose à vous demander. Est-ce que l'Association qui est avec vous cet après-midi, ce n'est pas l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec?

M. Mailloux: C'est la structure affiliée à l'Union des producteurs agricoles qui comprend la Fédération des producteurs de bois de la province de Ouébec.

Le président: Ah, d'accord! Il y a un autre organisme qui doit présenter un mémoire demain, je pensais que c'était peut-être celui-là.

M. Mailloux: Monsieur le président, ce que je veux dire c'est que le temps qui nous était alloué, nous devons le partager avec la Fédération. Alors, je demanderais, en réalité, votre coopération pour cette présentation.

L'Union des producteurs agricoles a deux documents. Si vous le permettez, nous allons les parcourir, nous allons les lire, et il me semble que cela va nous faire entrer dans le vif du sujet. Et s'il y a lieu nous répondrons à vos questions.

L'Union des producteurs agricoles est heureuse de profiter de l'occasion qui lui est fournie par ces audiences publiques pour exprimer son point de vue au Sous-comité des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale sur les politiques et programmes de ce ministère.

Aux membres du Sous-comité des programmes du MEER:

[Translation]

Montreal area. It is our pleasure to welcome an acquaintance of mine Mr. Marcel Mailloux, accompanied by Mr. Yves Fréchette and Mr. Jacques Veilleux. Mr. Mailloux is acting president of the UPA, Mr. Fréchette director of development and Mr. Veilleux vice-president of the Quebec Federation of Wood Producers.

Gentlemen, let me welcome you to the public hearings of DREE in Sherbrooke and give you the floor. Mr. Mailloux.

Mr. Marcel Mailloux (Acting President, Union des producteurs agricoles, Montreal, Quebec): Thank you, Mr. Chairman and Committee members.

We very much appreciate the chance to begin before the time shown on the schedule since we were going to ask for a short extension of the time allowed to us. Unfortunately our documentation may have been late in arriving because of the postal service. The extension of time we are requesting is to allow one of our affiliated organizations, the Quebec Wood Producers Association, to present a brief to you and make its views known. We will be making a joint presentation and if this requires us to go a few minutes overtime, I hope you will not object.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Mailloux, is not the association you are representing this afternoon the l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (The Quebec Lumber Association)?

Mr. Mailloux: Our association, l'Union des producteurs agricoles, does include la Fédération des producteurs de bois de la province de Québec (The Quebec Wood Producers Federation).

The Chairman: I see. We are to be hearing a brief from another organization this afternoon and I thought you might be speaking on its behalf.

Mr. Mailloux: Mr. Chairman, what I meant to say was that we would be sharing the time allotted for this presentation with the federation. I would like to ask for your co-operation.

The Union of Agricultural Producers has two statements. We would like to read them into the record and I think that they will get to the heart of the matter. If you have any questions, we will be ready to answer them.

The Union des producteurs agricoles is pleased to take the opportunity offered by these public hearings to express its views to the Sub-Committee on DREE Programs with respect to the policies and programs of this department.

To the members of the Sub-Committee on DREE Programs,

1. Importance de l'agriculture

Comme vous le savez sans doute, l'Union des producteurs agricoles regroupe tous les producteurs du Québec. Vous savez sans doute aussi que l'agriculture contribue largement au développement des régions du Québec.

Le Québec, à l'instar de nombreux pays industrialisés, veut atteindre le maximum d'auto-approvisionnement en produits alimentaires et cherche, depuis quelques années, à redonner à l'agriculture la place importante qu'elle doit occuper dans son économie.

La bilan de l'agriculture québécoise s'est en effet beaucoup amélioré au cours des dernières années.

Alors que de 1970 à 1976, la part du Québec dans le produit agricole brut canadien n'avait cessé de diminuer d'année en année, n'atteignant plus que 10.3 p. 100 en 1976, elle a remonté progressivement jusqu'à 13.6 p. 100 en 1979.

Au Québec même, la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut n'était plus que de 1.3 p. 100 en 1975; en 1980, la production agricole atteignait 2 p. 100 de la valeur réelle de la production totale du Québec.

La valeur brute de la production au Québec s'est en effet considérablement accrue depuis 1977, soit de 18.2 p. 100 en 1978, de 17.7 p. 100 en 1979 et de 5.8 p. 100 en 1980. Cette croissance en 1980, bien qu'inférieure à celles des années précédentes, plaçait l'agriculture au deuxième rang de tous les secteurs de l'économie québécoise.

L'agriculture québécoise a amorcé une étape nouvelle de son développment avec le dynamisme qui n'est plus à démontrer. Néanmoisns, beaucoup reste à faire dans les domaines de la rationalisation de la production et de la distribution des produits agricoles. Il faut, en outre, rentabiliser les sols, diversifier les productions agricoles, accroître le degré d'auto-approvisionnement en denrées alimentaires et diminuer les problèmes de disparités régionales, et élaborer des stratégies de développement régional axées sur les besoins des régions.

2. Les programmes et politiques du ministère de l'Expansion économique régionale au Québec: son apport.

D'après le rapport annuel du ministère de l'Expansion économique régionale, les ententes-cadres semblant constituer maintenant le principal instrument de la politique du MEER en matière de développement régional.

En 1976, les gouvernement provincial et fédéral apportèrent leur collaboration par la signature d'une entente-cadre fédérale-provinciale sur le développement agricole qui se terminera le 31 mars 1982.

L'entente-cadre était de 100 millions de dollars avec la participation du gouvernement fédéral de 60 millions de dollars et celle du gouvernement provincial de 40 millions de dollars.

En ce qui concerne la répartition des sommes pour le gouvernement fédéral, elle était de 15 millions de dollars pour le réaménagement foncier et de 45 millions de dollars pour l'assainissement des terres agricoles.

[Traduction]

1. The Importance of Agriculture

As you are no doubt aware, the Union des producteurs agricoles represents the interest of all Quebec farmers. You also probably realize that agriculture contributes significantly to regional development in Quebec.

Quebec, like many industrialized nations, wishes to attain the highest degree of self-sufficiency in food production, and has for several years been trying to give agriculture once again the important position it should occupy in the economy.

The record of Quebec-based agriculture has in fact greatly improved in recent years.

From 1970 to 1976, Quebec's share of overall Canadian agricultural production decreased steadily to a low of only 10.3% in 1976, but gradually increased to 13.6% by 1979.

In Quebec, agriculture's contribution to the gross domestic product was only 1.3% in 1975; in 1980, agricultural production accounts for 2% of real total production in Quebec.

Since 1977, gross production has increased considerably: by 18.2% in 1978, 17.7% in 1979 and 5.8% in 1980. Although the growth in 1980 did not match that of previous years, it nonetheless gave agriculture second place among all sectors of the Quebec economy.

Quebec agriculture has clearly entered a new stage of dynamic development. However, much still needs to be done to rationalize the production and distribution of agricultural products. We must make the land profitable; diversify agricultural production, increase self-sufficiency in food production, reduce the problems or regional disparities, and formulate regional development strategies based on regional needs.

2. Contribution of DREE Programs and Policies in Quebec

According to the annual report of the Department of Regional Economic Expansion, general development agreements now constitute the main thrust of DREE regional development policy.

In 1976, the provincial and federal governments jointly signed a federal-provincial general development agreement on agricultural development, which will expire on March 31, 1982.

The general development agreement totalled \$100 million, with the federal government contributing \$60 million and the Quebec government \$40 million.

Of the federal funds, \$15 million were provided for land-use adjustment and \$45 million for land reclamation.

Cette entente a eu pour objet de réaliser une programmation intégrée d'assainissement des terres agricoles de la plaine de Montréal et de poursuivre des programmes de réaménagement foncier et d'aménagement de cours d'eaux municipaux dans les régions de l'Est du Québec, Saguenay/Lac St-Jean, Abitibi-Témiscamingue et de l'appliquer aux autres régions du Québec.

• 1440

De plus, avant la signature de cette entente-cadre en 1976, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, Est du Québec et Saguenay/Lac St-Jean avaient bénéficié de programmes régionaux de développement agricole dans le cadre des ententes «Arda» et «Foder», qui ont permis de consolider l'agriculture de ces régions et de permettre à des producteurs agricoles d'améliorer leur situation.

Les producteurs agricoles sont conscients de l'apport économique des programmes et politiques de ce ministère. Ceux-ci ont permis d'accélérer les efforts entrepris par la province de Québec dans la poursuite d'une meilleure gestion de la ressource sol afin d'augmenter la production agricole.

L'évaluation des divers programmes est assez difficile à dresser car nous ne disposons pas de données quantitatives qui justifieraient de façon exacte les retombées économiques de ceux-ci

Cependant, nous croyons que le programme de réaménagement foncier n'a pu résoudre les problèmes de disparités régionales. Celui-ci n'a pas permis de consolider et d'augmenter de façon satisfaisante la production agricole des régions économiquement faibles.

Quant à la plaine de Montréal, le programme d'assainissement des sols a permis une plus grande productivité des terres à haut potentiel, et de plus la protection du territoire agricole a permis une plus grande sécurité de production agricole pour les agriculteurs.

3. La problématique du développement régional

Àu cours des vingt dernières années, le développement de l'agriculture québécoise s'est fait de façon très inégale entre les régions, entraînant des disparités dans la répartition de la production et le partage des revenus.

Géographiquement, la production agricole tend à se localiser dans la plaine de Montréal. Cependant, même si on a pu observer un certain rattrapage de la part des régions économiques faibles, malgré tout, elles se vident encore de leur population agricole et forestière et ne parviennent pas à rattraper le niveau de revenu des autres régions.

Plusieurs de ces régions ont bénéficié de programmes régionaux qui n'ont peut-être pas assez revalorisé le milieu agricole et forestier de ces territoires et de plus, on peut se demander s'il y a eu l'encadrement et l'aide technique nécessaires.

Néanmoins, on prévoit que de sérieux problèmes de disparités régionales continueront d'exister au cours des années 1980. En effet, dans certaines régions, sans intervention directe de l'État, les perspectives resteront très limitées. Par contre,

[Translation]

The purpose of this agreement was to implement an integrated land reclamation program on the Montreal Plain, to pursue the land-use adjustment and the municipal watercourse engineering programs in Eastern Quebec, Saguenay/Lac-Saint-Jean, and Abitibi-Témiscamingue and to apply them to the other regions of Quebec.

Before this general development agreement was signed in 1976, the Abitibi-Témiskamingue, Eastern Quebec and Saguenay/Lac-Saint-Jean regions benefitted from regional agricultural development programs forming part of the ARDA and FRED agreements, which helped consolidate agriculture in these regions and enabled farmers to improve their situation.

Agricultural producers are aware of the economic impact of the Department's programs and policies, which have helped accelerate the efforts of the Province of Quebec to pursue better management of its land resources in order to increase agricultural production.

Since we do not possess the quantitative and qualitative data to determine accurately their economic repercussions, it is quite difficult to evaluate the various programs.

We do believe, however, that the land-use adjustment program has failed to resolve the problems of regional disparities. It did not sufficiently consolidate and increase agricultural production in economically depressed regions.

The land reclamation program on the Montreal Plain increased the productivity of high-potential land. In addition, by protecting farmland, it gave farmers greater agricultural production security.

3. The Regional Development Issue

Over the past twenty years, agriculture has developed very unevenly throughout the regions of Quebec, a fact that has resulted in production and revenue-sharing disparities.

Geographically speaking, agricultural production tends to be concentrated on the Montreal Plain. However, although the economically depressed regions have clearly managed to make some progress, they are still losing their farming and forestry population, and are unable to match the income level of the other regions.

A number of these regions have benefitted from regional programs that have perhaps not sufficiently emphasized the importance of farmland and forests. It is questionable whether such programs provided the necessary framework and technical assistance.

However, serious regional disparities will continue to exist in the 1980s. In fact, in some regions, prospects will remain very limited without direct government intervention. On the other

d'autres régions présentent actuellement un potentiel de croissance et de développement qu'il faut consolider.

Les multiples possibilités qui s'offrent à certaines régions et les contraintes au développement pour d'autres indiquent la nécessité d'élaborer des stratégies de développement régional adaptées aux régions.

Certaines mesures qui s'appliquent à une région peuvent être d'une grande utilité alors que dans d'autres, ils ne conviennent pas aux objectifs particuliers de celle-ci. Exemple: le réaménagement foncier qui était une mesure consacrée à l'ensemble des régions économiquement faibles.

De telles constatations démontrent l'inadmissibilité d'une stratégie de développement qui ne tiendrait pas compte des particularités régionales.

Cependant, ces régions vivent des problèmes similaires. Dans ceux-ci, s'accumulant les handicaps naturels ou économiques, joints à l'insuffisante capacité financière et technique des agriculteurs n'a pas permis à ces dernières de s'adapter et de mettre en œuvre des moyens modernes de production. Aussi, les gains dans le revenu net des agriculteurs qui ont pu être enregistrés résultent davantage de la diminution de la population agricole et d'un accroissement de la productivité.

• 1545

La plus grande crainte des programmes de développement régional, ce sont les phénomènes de l'entretien et du saupoudrage, c'est-à-dire, que tout ce que l'on fait ce n'est même pas du développement mais de l'entretien juste assez et pas trop pourvu que ces régions ne s'éteignent pas. On peut qualifier ceci de mythe de sous-développement à long terme pour les régions économiquement faibles.

Le danger provient devant la persistance des différents paliers de gouvernement à seulement maintenir en vie ces régions. Face à tout ce contexte, il n'y a pas entre les deux niveaux de gouvernement une entente pour une politique de développement régional au Québec en 1981.

Ne pas réagir devant une telle évolution reviendrait à abandonner une capacité de production agricole importante et très diversifiée et à renoncer au rôle essentiel que peut jouer l'agriculture dans l'aménagement du territoire.

Il en va de même pour l'industrie agro-alimentaire qui représente, à l'intérieur du secteur, un facteur d'équilibre important. Le nombre assez élevé d'entreprises, leurs dimensions souvent adaptées à l'économie régionale, le nombre d'emplois qu'elles représentent sont autant de facteurs déterminants qui ajoutent au fait que dans certaines localités, elles sont la seule industrie, ce qui est vital pour leur économie. Et souvent, ces entreprises n'existent que par la production agricole locale dont elles sont parfois le seul débouché.

Dans une période marquée par l'incertitude, la préservation et le développement de l'ensemble des capacités de productions agricoles et agro-industrielles, doivent être la priorité de toute politique agricole.

Beaucoup d'intervenants sont dans le dossier de l'aménagement régional. Le ministère de l'Expansion économique régionale est un de ces multiples intervenants qui a joué un

[Traduction]

hand, other regions now have a potential for growth and development that must be consolidated.

The numerous development opportunities enjoyed by some regions and the constraints faced by others demonstrate the need for regional development strategies adapted to the regions.

Certain measures, when applied to one region, may be extremely useful, but when applied to another, do not meet that region's particular objectives. An example is land-use adjustment, a measure designed for all economically depressed regions.

Such findings indicate the unacceptability of a development strategy that fails to take regional characteristics into consideration.

However, these regions suffer similar problems. The accumulation of natural or economic handicaps, coupled with the inadequate financial and technical resources of farmers, prevented the latter from adapting to and implementing modern production methods. Also, the increase in the net income of farmers is more a result of a decline in the farm population than of an increase in productivity.

The greatest fears we have about regional development programs relate to questions of maintenance and to the fact that funding is allocated to a large number of individuals. We fear that what is being done is not really development, but simply maintenance: just enough to keep the regions from collapsing. This may be qualified as a long-term underdevelopment myth for economically depressed regions.

The danger arises from the persistent policy of various levels of government to maintain these regions merely at a subsistence level. In this respect, there is no federal-provincial agreement for a regional development policy in Quebec in 1981.

To remain inactive in such an evolutionary situation would be to abandon an important and very diversified capacity for agricultural production, and to reject the essential role that agriculture can play in land development.

The same is true for agri-business, which is an important balancing factor in this sector. The relatively large number of businesses (whose size is often adapted to the regional economy) and the number of jobs they represent, are as much as a determining factor as the fact that, in certain areas, they are the only industry. This is vital for their economy. Often these businesses exist only because of local agricultural production, for which they are sometimes the only outlet.

In an age of uncertainty, the preservation and development of agricultural and agro-business production should be the priority of any agricultural policy.

Of the many interventions in the field of regional development, the Department of Regional Economic Expansion is one which has played an important role in the past. However, these

rôle important de développement régional dans le passé. Toutefois, ces actions ne sont pas toujours exécutées avec le consentement et l'implication du milieu.

L'approche régionale des problèmes doit être la ligne directrice de toute action de développement de la part des responsables gouvernementaux de quelque niveau qu'ils soient.

Les recommandations

Le postulat de base à retenir en terme de développement régional est qu'il faut donner à toutes les régions les mêmes chances de développement.

C'est pourquoi nous demandons:

- 1) Le renouvellement de l'entente fédérale-provinciale sur le développement agricole pour une période de cinq ans lors de sa date d'expiration en mars 1982. Cette entente devrait mettre l'accent sur les priorités suivantes:
- A) Une consolidation des régions agricoles en croissance économique, (plaine de Montréal), par la poursuite du programme intégré d'assainissement des sols portant sur le drainage souterrain des terres agricoles.
- B) Un développement, un encadrement et des politiques spécifiques de développement aux régions économiquement faibles.

Par:

- —des programmes régionaux de développement qui tiennent compte des particularités régionales. Exemple: programmes de développement intégrés (agriculture, forêt, tourisme);
- —l'extension du programme de drainage souterrain dans ces régions pour leur permettre une meilleure utilisation de leur territoire agricole;
- ---une aide aux collectivités locales, sociétés d'aménagement, société de développement, etc...
- C) Des programmes de développement économique axés strictement sur les ressources du milieu rural.
- D) Aide à la recherche et au développement des productions régionales, tel que: le bleuet, le sirop d'érable, l'horticulture, etc.
- E) Accentuer la recherche en aménagement et développement rural.
- 2) Associer les organismes du milieu tel que l'Union des producteurs agricoles aux prises de décision lors de l'élaboration des programmes de développement agricole de même que dans leur application.

Notre responsabilité dans ce domaine est de s'assurer que le développement des ressources reliées à l'espace rural, telles que l'agriculture et la forêt, s'intensifie, considérant l'impact économique et social que ceux-ci assurent dans la plupart des régions du Québec.

Un système fermé où les politiques de développement sont formulées exclusivement par la bureaucratie ne réussit pas. Il faut trouver des mécanismes pouvant permettre aux résidants des régions de participer efficacement à l'élaboration des politiques de développement rural. Le gouvernement se doit de considérer la nature d'un processus ouvert plutôt que celle d'un processus fermé.

[Translation]

actions are not always undertaken with the consent and involvement of the community.

A regional approach to problems must be the guideline for any developmental action by government officials at whatever level.

Recommendations

The basic premise for regional development is that all regions must be given equal opportunities for development.

For this reason, we recommend that:

- 1—The federal-provincial agreement on agricultural development be renewed for a five-year period, when it expires in March 1982. This agreement should stress the following priorities:
- (A) A consolidation of agricultural economic growth regions (Montreal Plain) through an integrated land reclamation program involving the underground drainage of farmland.
- (B) A developmental framework and specific development policies for economically depressed regions,

through:

- —regional development programs that take into consideration regional characteristics. For example: integrated development programs (agriculture, forestry, tourism);
- —extension of the underground drainage program in these regions, to enable them to improve their use of farmland;
 - —assistance to local groups, development corporations, etc.
- (C) economic development programs based strictly on rural resources.
- (D) assistance for research and development of regional production (blueberries, maple syrup, horticulture, etc.).
 - (E) emphasis on research into rural development.
- 2—Regional agricultural organizations such as the Union des producteurs agricoles participate in decision-making during the formulation and implementation of agricultural development programs.

Our responsibility in this area is to ensure that development of rural-related resources, such as those pertaining to agriculture and forestry, be intensified as a result of the economic and social impact that these have on most regions of Quebec.

A closed system, where development policies are formulated exclusively by the bureaucracy, cannot be successful. Mechanisms must be found to enable residents of the regions to participate effectively in the formulation of rural development policies. The government should consider an open rather than a closed approach.

• 1550

3—Les responsables du ministère de l'Expansion économique régionale devraient intensifier leurs actions en matière de développement et d'aménagement rural sur une base beaucoup plus régionale.

Certaines régions économiquement faibles tirent leur épingle du jeu en intensifiant et valorisant les ressources du milieu rural. Malheureusement, le ministère de l'Expansion économique régionale n'a pas de pensée collective et de stratégie par rapport à l'aménagement des régions rurales. On est beaucoup plus préoccupé par les notions de développement des pôles de croissance et d'aménagement de parcs industriels que de développement des ressources.

En 1969, le ministère de l'Expansion économique régionale choisit l'approche d'un centre de croissance pour le développement. Cette stratégie de développement régionale ne semble pas convenir aux régions rurales. Cependant, il paraît probable que le concept de centre de croissance aidera ceux qui résident dans ses environs, mais ceux de l'arrière-pays s'en trouveront défavorisés.

Dans les régions économiquement faibles, il n'est pas nécessaire d'importer des entreprises à grande échelle dans les petites communautés rurales de ces territoires, car elles pourraient perturber les institutions sociales et économiques existantes.

On devrait miser sur un processus de développement axé sur les ressources rurales locales, une aide aux entrepreneurs ruraux, la conduite des inventaires de la communauté et de ses ressources, la formation des compétences, le développement des coopératives et l'aide spéciale à la petite industrie et à la technologie à l'échelle réduite.

Aussi, on devrait élaborer une stratégie de développement régional beaucoup plus détaillée, dans l'avenir. Dans le passé, l'ancien ministère de l'Aménagement rural et forestier qui a été aboli, avait formulé une nouvelle législation d'aménagement rural en 1966, connues sous le nom de «Foder» (Le fonds sur le développement économique rural). Celui-ci soutenait des programmes d'aménagement rural basés sur des secteurs de développement de l'économie rurale (agriculture, pêche, forêts). N'y aurait-il pas lieu de repenser à des programmes axés sur le milieu rural en tenant compte des considérations mentionnées auparavant.

4—Le MEER devrait prendre l'initiative d'engager un processus qui permettrait à tous les intervenants d'avoir la même vision du développement régional.

L'un des grands obstacles au développement a été jusqu'ici l'incapacité des gouvernements fédéraux et provinciaux, de départager clairement leurs responsabilités et de définir d'une manière coordonnée les politiques nécessaires.

Les politiques concernant le développement régional ont changé considérablement depuis les dernières années. Les programmes «Arda» et «Foder» ne sont plus en vigueur au Québec. Le ministère de l'Expansion économique régionale a subi un changement considérable de structure.

En 1975, les politiques du MEER concernant le développement régional changent encore. La principale mesure de déve[Traduction]

3—The Department of Regional Economic Expansion should intensify its rural development activities on a much more regional basis.

Some economically depressed regions manage to survive by intensifying or making the most of their rural resources. Unfortunately, the Department of Regional Economic Expansion has no overall development perspective and strategy for rural regions. It is much more concerned with the growth and development of industrial parks than with resource development.

In 1969, the Department of Regional Economic Expansion chose the growth centre approach for development. This regional development strategy does not seem suited for rural regions. However, while the growth centre concept will probably help those who live nearby, people living further from such centres are at a distinct disadvantage.

There is no need to bring large-scale businesses into the small rural communities of economically depressed regions. This could disturb existing social and economic institutions.

Emphasis should be placed on a development process based on local rural resources, assistance to rural business people, the establishment of community and resource inventories, training, the development of cooperatives, and special assistance to small-scale industry and technology.

In addition, a much more detailed regional development strategy should be formulated in the future. The former Department of Forestry and Rural Development introduced new rural development legislation in 1966, known as FRED (The Fund for Rural Economic Development). It supported rural development programs based on sectors of the rural economy (agriculture, fishing, forestry). Would it not be appropriate to reconsider programs based on the rural environment and on the aforementioned considerations?

4—DREE should take the initiative to develop procedures that would enable all involved to share the same perspective on regional development.

To date, one of the major obstacles to development has been the inability of the federal and provincial governments to divide up their responsibilities clearly and to define the necessary policies in a coordinated manner.

Regional development policies have changed considerably over the past few years. The ARDA and FRED programs no longer exist in Quebec. The Department of Regional Economic Expansion has undergone a considerable structural change.

In 1975, DREE's regional development policies changed once again when federal development agreements became the

loppement devient celle des ententes fédérales sur le développement. En 1978, le Conseil canadien de l'aménagement rural est aboli. Cet organisme consultatif traitant des objectifs, politiques et programmes de l'aménagement rural constituait un lieu de discussion pour les organismes et associations qui s'intéressaient de près à l'aménagement rural. De plus, il assurait une continuité et une cohésion aux programmes du MEER à long terme.

Face à ce contexte, on n'a pas encore élaboré un processus de planification de développement régional au Canada. Pour préparer les voies à cette transformation, un travail préalable à long terme est nécessaire. Ce travail pourrait consister à organiser de façon systématique, l'acquisition des connaissances nécessaires à l'élaboration d'une pensée cohérente en matière de développement.

De plus, il pourrait dresser, en collaboration avec les intéressés, une analyse des divers programmes de développement régional des vingt dernières années, afin de dresser les causes du non-fonctionnement de certains programmes, et ainsi analyser les avantages des mesures qui dans le passé se sont avérées efficaces dans certaines régions du pays alors que dans d'autres régions elles ont eu un effet néfaste.

• 1555

Ce travail de réflexion devra engager progressivement l'ensemble des intervenants, des gouvernements impliqués et du milieu. De la sorte, il pourra s'établir une pensée commune sur la nature du développement, les objectifs à poursuivre, les priorités à maintenir, les instruments à utiliser et les structures à mettre en place.

Il ne s'agit pas là, on le comprend aisément, d'une tâche facile. Elle est peut-être la plus difficile de toutes, parce qu'en plus de porter une pensée fort complexe et encore mal définie, elle doit mettre à contribution des personnes dont il faudra bousculer souvent les habitudes de pensée et les modes d'action.

Cette tâche, cependant, est urgente. Faute de l'entreprendre, on continuera à procéder sans plan cohérent, sans coordination des efforts, pour aboutir peut-être à des résultats profondément regrettables.

C'est un peu, sans jeter la pierre, le résultat des vingt dernières années où l'on n'a pas élaboré une véritable politique de développement régional. Elles ont été le résultat du travail à la pièce. Au lieu de guérir le malade, on l'entretenait à petites doses pour ne pas qu'il meurt d'un coup sec.

Pour conclure, le développement régional a toujours été une préoccupation constante de l'Union des producteurs agricoles. Premièrement, par un ensemble de politiques, l'U.P.A. vise implicitement à réaliser la protection et le développement de l'agriculture québécoise. Deuxièmement, par ses structures régionales, le syndicalisme agricole a expérimenté avec succès la prise en main du développement socio-économique régional.

Notre responsabilité est de s'assurer que le développement économique et social des régions du Québec se continue.

[Translation]

main means of development. In 1978, the Canadian Council on Rural Development was abolished. This advisory body, which dealt with the objectives, policies and programs of rural development, provided agencies and associations that were interested in rural development with a forum for discussion. In addition, it ensured long-term continuity and cohesion for DREE programs.

No regional development planning process has yet been formulated in Canada. To prepare the way for the necessary change, some preliminary work must be done on the long term. This work could consist in systematically organizing collection of the data required for the formulation of a clear development policy.

In addition, the Department, along with other interested parties, could analyse the various regional development programs of the past twenty years in order to determine why some programs did not work. It could thus analyse why some measures proved to be effective in the past in some regions of the country and very destructive in others.

This effort should gradually involve all parties, the governments concerned and the environment. It should then be possible to acquire a common perspective on the nature, objectives, priorities, methods and structures that should be used for development programs.

This is obviously no easy task. It is perhaps the most difficult of all because, besides introducing a very complex and as yet poorly-defined concept, it must make use of people whose ways of thinking and acting will often have to be changed.

However, the task is urgent. If it is not undertaken, the Department will continue to function with no coherent plan or coordinated effort, a situation which could have highly regrettable consequences.

All this is partly the result of the past twenty years, during which time no effective regional development policy was developed. The policies have been developed on a piece-meal basis. Instead of curing the patient, they have simply kept him alive so that he would not die suddenly.

Conclusion, regional development has been an on-going concern of the Union des producteurs agricoles. First, through a set of policies, the UPA is attempting to protect and develop Quebec agriculture. Second, through its regional structures, the Union has successfully tried to deal with the issue of regional socio-economic development.

Our responsibility is to ensure continuation of the economic and social development of the regions of Quebec.

Voilà les remarques que nous voulions vous communiquer sur les politiques et programmes du MEER au Québec. Nous espérons qu'elles seront d'une grande utilité dans l'avenir afin de faciliter les prises de décision dans ce domaine.

Merci beaucoup, messieurs.

Monsieur le président, peut-être qu'on pourrait passer à l'autre document qui est celui d'un organisme associé à l'Union, la Fédération des producteurs de bois du Québec. Monsieur Veilleux.

M. Jacques Veilleux (vice-président, Fédération des producteurs de bois du Québec): Bonjour. Je vous remercie d'abord, monsieur le président, de bien vouloir nous entendre. Je voudrais m'excuser au départ du manque de documents pour tous les représentants du ministère qui sont ici. A cause de certains inconvénients, on n'a pu présenter notre document qu'à la dernière minute. Je ne savais pas combien il en faudrait. Cela veut dire qu'on manque de copies. Je m'en excuse.

Nous sommes une des Fédérations constituant l'U.P.A., l'Union des producteurs agricoles, et nous voulons, avec son accord et le vôtre, par le biais des présentes audiences publiques, exprimer notre point de vue en regard de l'intervention du ministère de l'Expansion économique régionale sur le développement et l'utilisation de la ressource forestière du Québec et particulièrement celle de la forêt privée.

Je vais en premier lieu vous donner une vue générale sur la production forestière au Québec et vous parler de la contribution de la forêt privée.

L'économie du Québec, comme celle de la plupart des autres provinces du Canada, repose largement sur ses ressources naturelles. La forêt constitue une de ces ressources les plus importantes, particulièrement au Québec.

• 1600

Environ 45 millions de mètres cubes de bois sont exploités dans les forêts du Québec chaque année pour une valeur totale dépassant les 800 millions de dollars.

Plus de 100,000 personnes occupent un emploi dérivant de l'exploitation, la transformation, la commercialisation de cette ressource.

L'exportation des produits du bois au Québec représente près de 20 p. 100 du volume total des exportations.

Environ 700 usines de transformation du bois sont en opération au Québec.

Cette ressource forestière au Québec appartient, pour 90 p. 100 de son étendue, au gouvernement du Québec. L'autre 10 p. 100 constitue la forêt privée dont plus de 100,000 propriétaires se partagent l'étendue. Or, quand il s'agit de mesurer l'importance relative de ces deux sources d'approvisionnement en matière d'alimentation de l'industrie, les proportions se situent à 75 p. 100 pour la forêt publique et 25 p. 100 pour la forêt privée, signifiant donc que cette dernière est nettement plus productive à cause de sa situation géographique.

Abordons maintenant l'aide de l'État au développement de cette ressource. Compte tenu de l'importance que la forêt

[Traduction]

We have now presented you with our views on DREE policies and programs in Quebec. We hope that they will help you take appropriate decisions in this matter in the future.

Thank you.

Mr. Chairman, perhaps we could now turn the floor over to the representative of an association affiliated with our union, the Quebec Wood Producers Federation. Mr. Veilleux.

Mr. Jacques Veilleux (Vice-chairman, Fédération des producteurs de bois du Québec): Good afternoon. I would like to thank you first of all for this hearing you are giving us. I apologize for not having documents to distribute to the departmental representatives present. Unfortunately we were not able to have our presentation available until the last minute. I did not know how many copies we would need and I am sorry to say we do not have enough for everyone.

We are one of the member associations of the UPA, L'Union des producteurs agricoles and we would like to present our views on DREE intervention in the development and utilization of forestry resources in Quebec, particularly as pertaining to privately owned forests.

I will first of all give you an overview of forest production in Quebec and discuss the contribution of the privately owned forest.

Like most other Canadian provinces, Quebec's economy is largely based on natural resources, forests being one of the most important, notably in Quebec.

Approximately 45 cubic metres of wood are taken from Quebec forests every years a value of over \$800 million.

More than 100,000 people are employed in jobs related to the cutting, processing and marketing of this resource.

In Quebec forest products account for almost 20 per cent of the total volume of exports.

The province has about 700 wood processing plants.

Ninety per cent of the forest resource in Quebec belongs to the province. The remaining 10 per cent is shared by more than 100,000 private owners. Of these two sources of supply for industry, publicly- owned woodlands account for around 75 per cent and privately-owned ones 25 per cent, the latter being, relatively speaking, much more productive because of its geographical location.

Let us now consider the development of this resource. In view of the economic importance of our forests, it is vital for

représente dans le développement de l'économie, il est tout à fait essentiel que les pouvoirs publics s'assurent de son développement pour maintenir et développer à leur maximum la production et la transformation de cette ressource.

C'est ainsi que depuis quelques années, à la suite de réclamations incessantes d'organismes comme le nôtre qui représentent l'ensemble des propriétaires forestiers du Québec, nous avons obtenu qu'une politique de mise en valeur de la forêt privée soit définie et appliquée conjointement avec le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec qui, par son rôle de gestionnaire de la forêt publique de cette province, possède un encadrement technique approprié pour mettre en application cette politique. Effectivement, un programme a été défini et est appliqué. Il s'appuie sur une rentabilité économique appropriée.

Or, quand il s'agit de mettre en marché des produits transformés à partir d'une ressource telle que la forêt, le système politique canadien veut que tous les ordres de gouvernement, fédéral, provincial ou municipal, profitent de retombées fiscales découlant de la production et de la vente de ces produits. Ces retombées fiscales sont extrêmement importantes et devraient justifier à elles seules les gouvernements de réinvestir une partie de l'argent ainsi perçu dans le développement de cette forêt pour la rendre encore plus productive.

Le tableau 4-1 de la page 27 d'une étude complétée par la maison F.L.C. Reed & Associates Ltd. pour le compte de la Canadian Pulp and Paper Association est particulièrement révélateur sur la participation des gouvernements provinciaux et fédéral à l'aménagement de la forêt au Canada par rapport aux retombées fiscales dont ils profitent. Ce tableau intitulé Comparison of Revenue and Expenditure by Province in 1977, que nous annexons à la présente, nous montre que le gouvernement fédéral touchait des revenus globaux du secteur forestier au Canada de 835 millions de dollars comparativement à des dépenses dans le même secteur de 74.6 millions de dollars. Le gouvernement du Québec touche quant à lui 230.2 millions de dollars comparativement à des dépenses de 73.6 millions de dollars. Ces chiffres de 1977 sont peut-être différents aujourd'hui en termes absolus, mais tout nous porte à croire qu'en termes relatifs et proportionnels, ils sont essentiellement les mêmes. Nous sommes convaincus que le MEER dispose de chiffres encore plus récents sur un tel dossier.

Autant pour le gouvernement fédéral que pour le gouvernement du Québec, même si la proportion n'est pas la même, nous estimons que les dépenses affectées au développement de la forêt du Québec ne sont pas suffisantes par rapport aux revenus qu'ils en tirent et c'est pourquoi nous croyons que le MEER devrait participer financièrement aux programmes de mise en valeur de la forêt, et particulièrement de la forêt privée, au Québec en subventionnant des travaux relatifs à la mise en valeur de cette forêt. Ces programmes sont en place et structurés depuis déjà quelques années. Seulement en 1980-1981, plus de 200,000 jours/hommes ont été créés en termes d'emplois au niveau de la forêt privée, sans compter les quelque 40,000 acres de forêt qui ont été aménagées, le tout par le biais d'un programme presque entièrement financé par le gouvernement du Québec. Ce programme, étant appliqué

[Translation]

the public authorities to ensure their development in order to maximize the production and processing of the resource.

Some years ago, as a result of continual representations from associations such as ours representing the entire group of forest owners in Quebec, we succeeded in obtaining a development policy for privately-owned forest lands, a policy to be jointly implemented by the Quebec Department of Energy and Resources which, owning to its role as manager of the public forests, possesses the appropriate technical expertise to fulfill this responsibility. A program was indeed set forth and is being applied. It is based on the principle of profitability and cost effectiveness.

In the Canadian political system all orders of government, federal, provincial or municipal, are in the habit of taking their share of the tax revenue derived from the production and sale of forest industry products. The very sizable proceeds thus obtained would in themselves justify governments' re-investing a portion of this money in forest development so that productivity can be increased.

Table 4-1 on page 27 of a study done by F.L.C. Reed and Associates Limited for the Canadian Pulp and Paper Association is particularly enlightening on the participation of provincial and federal governments in forest management in Canada in relation to the tax income related to forest industries. Under the heading Comparison of Revenue and Expenditure by Province in 1977, this table, which we have appended to our brief, shows that the over-all revenue derived by the federal government from the forest sector in Canada amounted to \$835.6 million compared to expenditures of \$73.6 million in this same sector. As for the Government of Quebec, its revenue amounted to \$230.2 million compared to expenditures of \$73.6 million. These 1977 figures may be different in absolute terms, but we have every reason to believe that in relative and proportionate terms, they have remained basically the same. We are sure that DREE must have even more recent figures on this subject.

Even though the proportion is not the same, we believe that the money allocated to forest development in Quebec by both the Quebec government and the federal government is insufficient in relation to the income obtained from the forestry sector and this is why we believe that DREE should have some financial participation in forest development programs in Quebec, notably the privately-owned forests, through subsidizing work related to the development of such forests. These programs have already been developed and implemented some years ago. But it was only during 1980-1981 that more than 200,000 Man/Days were provided for jobs in private forests not including approximately 40,000 acres of developed forest, through a program which is almost entirely financed by the Government of Quebec. The program, which is applied in the Quebec regions and in the sectors with the lowest employment,

dans les régions du Québec et dans les secteurs où le niveau de l'emploi figure parmi les plus bas, offre une intéressante perspective pour le ministère de l'Expansion économique régionale de réaliser son objectif de diminuer les disparités régionales par la création d'activités économiques productives pour la collectivité.

• 1605

Voici quelques remarques sur la participation actuelle du MEER au financement de l'aménagement forestier de la forêt privée.

Jusqu'à tout récemment, le gouvernement fédéral participait financièrement à la réalisation de programmes de développement de la forêt, dont celui concernant la forêt privée. Mais avec la fin de l'entente quinquennale au début de l'année 1980, le seul argent qui aurait été affecté à la mise en valeur de la forêt privée au Québec par le gouvernement fédéral serait une balance de quelque un million 600 mille dollars de l'entente quinquennale plus haut mentionnée utilisée en 1980-1981, ainsi qu'une participation à la production de plants destinés au reboisement. Mentionnons qu'en 1981-1982, un budget de plus de 15 millions de dollars est appliqué à la réalisation du programme de mise en valeur de la forêt privée. Il faut absolument que les budgets soient augmentés afin de hâter la réalisation dudit programme de façon à mieux répondre aux besoins de matière ligneuse dans le futur. A cet égard, la participation du MEER au financement du programme relatif à la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers du Québec et dans d'autres provinces constitue une bonne décision dans la mesure où les usines visées sont celles qui transforment le bois que nous exploitons sur la forêt privée. Si les gouvernements se préoccupent, et avec raison, de la qualité des usines chargées de transformer la forêt, nous estimons cependant qu'en toute logique ils doivent tout autant être préoccupés de l'avenir de la matière ligneuse qui doit les alimenter.

Nous estimons qu'il serait tout à fait approprié que vous participiez à la construction et au financement d'un nouveau programme quinquennal relié à la mise en valeur de la forêt privée au Québec. Cette participation devrait se réaliser par le biais d'un transfert budgétaire à cet effet au ministère de l'Énergie et des Ressources qui, comme nous le notions plus haut, dispose de l'encadrement technique approprié et réalise déjà la supervision de l'application d'un tel programme, le tout à l'intérieur d'une rentabilité acceptable pour l'État.

Nous souhaitons donc que le ministère de l'Expansion économique régionale participe plus substantiellement au financement des programmes existants de façon à permettre d'en accélérer le développement et ainsi de contribuer à aménager cette ressource forestière qui constitue à aménager cette ressource forestière qui constitue une des bases de l'économie du Québec et, par voie de conséquence, de celle du Canada, et cela tout en utilisant une main-d'œuvre disponible et capable de réaliser efficacement les travaux visés.

Voici donc notre recommandation: un nouveau programme quinquennal.

Indépendamment du nom que portait la participation du MEER à l'aménagement de la forêt privée jusqu'au début de

[Traduction]

provides an interesting opportunity for the Department of Regional Economic Expansion to attain its goal of decreasing regional disparities through the creation of productive economic activity in the community.

The following are a few comments on the current participation by DREE in financing the development of privately owned forests.

Until quite recently the federal government participated financially in the realization of forestry development programs, including privately-owned forest. However, at the end of the five-year agreement at the beginning of 1980, the only money which was to be given by the federal government for the development of the privately-owned forests in Quebec, was a balance of some \$1.6 million from the above-mentioned five-year agreement used in 1980-81, as well as participation in the production of plants for reforestation. I should mention that a budget of more than %15 million has been set aside to carry out programs for the development of privately-owned forests in 1981-82. It is essential that these budgets be increased in order to speed up the implementation of this program and better meet future requirements for ligneous matter. In this respect, DREE's participation in financing the program to modernize the pulp and paper industries in Quebec and other provinces is a wise decision if the assisted factories are the ones which process the wood we sell in private forests. Governments are concerned, and understandably so, with the quality of the factories involved in wood processing. Nevertheless, we believe that it is only logical for them to be just as concerned with the future of the ligneous matter which will feed these factories.

We feel that it would be very appropriate for you to participate in the formulation and financing of a new five-year program with respect to the development of privately-owned forests in Quebec. This participation should take the form of a budget transfer to the Department of Energy and Resources which, as we mention above, has the appropriate technical expertise at its disposal and is already supervising the implementation of a similar program on a nationally acceptable profit basis.

We therefore hope that the Department of Regional Economic Expansion will give more substantial financial support to existing program in order to accelerate development and to contribute to the growth of these forest resources which are a keystone of the Quebec economy and therefore of the Canadian economy. All this would be achieved by using manpower which is available and capable of carrying out these projects effectively.

Our recommendation is therefore to set up a new five-year program.

Irrespective of the name given to DREE participation in private forestry development until the beginning of 1980, it is

1980, il importe qu'un programme de nature similaire soit mis en vigueur. Sans vouloir nous immiscer dans la définition et l'application du futur programme par un gouvernement plutôt que par un autre, à cause du caractère technique et de son nécessaire encadrement à cet effet, nous estimons que le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec devrait en assurer l'application en conformité avec les objectifs qui pourraient être préalablement définis entre les parties impliquées.

Il y a, à la suite, le tableau qu'on vous a mentionné, à l'intérieur du programme. Il montre, d'après l'étude qui avait été commandée, ce que le provincial retire, ce que les gouvernements provinciaux retirent et ce qu'ils réinvestissent, puis ce que le fédéral retire et ce qu'il réinvestit en forêt.

Je vous remercie, monsieur le président.

• 1610

Le président: Merci, monsieur Veilleux.

Monsieur Bachand.

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

Monsieur Mailloux, dans votre présentation, à la page 4, vous dites qu'en 1976, les gouvernements provincial et fédéral ont signé une entente-cadre de 100 millions de dollars pour le développement agricole, entente qui se terminera le 31 mars 1982.

Est-ce que vous pouvez nous dire cet après-midi que cette entente, qui va se terminer dans assez peu de temps, s'est poursuivie d'une façon normale et que les crédits prévus auront été dépensés de la façon désirée et en totalité?

Le président: Monsieur Mailloux.

M. Mailloux: En ce qui concerne la participation, semble-til, en ce qui concerne le drainage, l'argent est dépensé tel que prévu. Évidemment, il reste que les implications que cela a eu... C'est en rapport avec les territoires. Actuellement, évidemment, on a des restrictions en ce qui concerne les applications, au niveau des travaux mécanisés et des travaux de drainage. Mais ce n'est pas dû, en réalité, au comportement des ententes. Pour notre part, avec le peu de connaissances qu'on a là-dedans, on ne sait que globalement comment les chiffres ont été connus.

Mais il faut que je vous parle de l'implication pratique. On s'y connaît plus ou moins en ce qui concerne les effets les implications de ces sommes d'argent-là au niveau des régions. On a posé la question pour obtenir ces données-là afin de parler en connaissance de cause du partage de ces sommes d'argent-là et de la façon dont elles sont appliquées dans la province de Québec.

Malheureusement, je ne peux pas vous donner une réponse satisfaisante, parce que nous-mêmes on ne la connaît pas en ce qui concerne les implications des retombées. Ce que l'on souhaitait connaître, c'était les implications au niveau régional, mais on ne les a pas.

M. Bachand: Vous avez parlé de drainage. On parle dans les journaux de Sol-plus, je crois. En fin de compte, M. Garon a dit: c'est terminé, le projet. Tout de même, cela faisait partie

[Translation]

essential that a similar program be implemented. While we do not wish to become involved in the definition and application of a future program by one government rather than another, on the basis of its technical nature and consequent framework, we feel that the Quebec Department of Energy and Resources should insure its application in accordance with objectives which could be defined in advance by the parties concerned.

In this connection, there is the table which we mentioned within the program which shows, according to the study which we requested, what the province will receive, what the provincial governments will receive and what they will re-invest and what the federal government will receive and what it will re-invest in the forests.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Veilleux.

Mr. Bachand.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Mailloux, in your presentation on page 4, you state that in 1976 the provincial and federal government signed a general development agreement for \$100 million for agricultural development. This agreement is to terminate on March 31, 1982.

Are you able to tell us this afternoon if this agreement, which is to terminate very shortly, was carried out in the normal way and that the money provided has been completely spent in a desired fashion?

The Chairman: Mr. Mailloux.

Mr. Mailloux: With respect to participation, it appears that where drainage is concerned, the money has been spent as anticipated. Naturally, there remains the implications that this had—that is, in relation to the Territories. At the present time, obviously there are restrictions with respect to its application as far as mechanized work and drainage work are concerned. But this does not really have anything to do with the way in which the agreements were carried out. In our case, given our lack of knowledge on the subject, we only have a general idea of the figures in question.

However, I must talk to you about the practical implications. We have a better idea of the effects or implications of these sums of money at the regional level. We asked questions to obtain these data, in order to speak more knowledgeably, with respect to the division of these sums of money and the way in which they are applied in the Province of Quebec.

Unfortunately, I cannot give you a satisfactory answer, because we ourselves do not know what the effects will be. What we wished to know was the implication at the regional level. However, we do not have it.

Mr. Bachand: You spoke about drainage. I believe the newspapers refer to Sol-plus. In any case, Mr. Garon said that the project was finished. Anyhow, the project was financed by

de l'argent, c'était à 60 p. 100 financé par l'entente-cadre fédérale; le fédéral finançait 60 p. 100, le provincial 40 p. 100. Alors, si à ce moment-là le provincial ne va pas de l'avant dans ce projet-là, c'est dire qu'il y a une somme prévue dans l'entente-cadre qui ne sera jamais dépensée au Québec.

M. Yves Fréchette (directeur du développement, Union des producteurs agricoles): Le programme du drainage souterrain était administré par le ministère de l'Agriculture, pour le service du génie agricole. On croirait, selon les informations qui ont été prises, que cette somme-là a été dépensée comme telle; c'était l'argent 60-40, comme vous disiez. Au niveau du réaménagement foncier, eh bien, on a our dire que les sommes qui étaient affectées du 15 millions de dollars n'ont pas été tout à fait dépensées. Mais au niveau du 60-40, du drainage souterrain, j'ai essayé de décortiquer cela plus exactement, mais on n'a pas pu aller dans les détails pour savoir, en ce qui concerne le drainage souterrain, au niveau du programme Sol-plus, quelle était la part du fédéral et quelle était la part du provincial la-dedans.

J'ai l'impression qu'au niveau de rentrées comptables . . . Je suppose que tout cela doit avoir été entré en même temps. Je ne sais pas comment le ministère de l'Agriculture a décortiqué cela.

M. Bachand: Monsieur Mailloux, si ces ententes-cadres là concernant l'assainissement des sols n'étaient pas... Si le gouvernement du Québec décidait de ne pas y participer à l'avenir, est-ce que vous verriez une action directe du ministère de l'Expansion économique régionale dans l'assainissement des sols, le drainage, etc.?

M. Mailloux: Évidemment, la question est très claire, je la comprends bien. Il y a une partie qui ne relève pas de nos pouvoirs et vous comprendrez pourquoi. Nous, ce que l'on demande, c'est d'obtenir le financement nécessaire pour que l'ouvrage se fasse chez les producteurs.

Alors, en ce qui concerne éventuellement les ententes entre le fédéral et le provincial, en ce qui concerne ce programme-là, ce qu'on souhaite, nous, c'est que les deux niveaux de gouvernement s'entendent et qu'on les obtienne, ces sommes d'argent-là. C'est cela que l'on souhaite.

Pour ce qui est de savoir si l'un doit y aller seul ou si l'autre doit y aller seul, ce n'est pas de notre ressort. C'est du ressort des autorités compétentes. Nous, nous voulons qu'on trouve les fonds nécessaires, peu importe à quel palier de gouvernement, pour que les producteurs puissent se servir des outils qui sont à leur disposition.

• 1615

M. Bachand: Dans le même ordre d'idées, tenons pour acquis que les ententes seront conduites. A ce moment-là, souhaiteriez-vous des ententes régionales à l'intérieur de l'entité plutôt qu'une entente-cadre globale? On déterminerait lors de l'entente globale que les sommes seraient réparties régionalement.

[Traduction]

this money; it was 60 per cent financed by the federal General Development Agreement; the federal government provided 60 per cent, the provincial government, 40 per cent. So, if the provincial government have decided not to continue with this project, this means there is a sum which has been set aside in the General Development Agreement which will never be spent in Quebec.

Mr. Yves Fréchette (Development Director, Union des producteurs agricoles): The subterranean drainage program was administered by the Department of Agriculture, through the agricultural engineering service. It was believed, according to the information received, that this amount of money had been spent in this way. It was a 60-40 split as you said. With respect to real estate development, we heard it said that the sum which had been allocated from the \$15 million had not been entirely spent. But with respect to the 60-40 split on the subterranean drainage, I tried to get a more exact rundown, but no one was able to give me details as to what was the federal contribution and what was the provincial contribution, with respect to subterranean drainage in the Sol-plus program.

I have the impression, with respect to accounting entries—I suppose that all this would have to be entered at the same time. I do not know how the Department of Agriculture broke this all down.

Mr. Bachand: Mr. Mailloux, if these general development agreements with respect to soil improvement were not—if the Government of Quebec decided not to participate in the future, would you foresee direct activity by the Department of Regional Economic Expansion, in soil improvement, drainage and so on?

Mr. Mailloux: Well, obviously the question is very clear. I understand it clearly. There is a portion which does not depend on us and you will understand why. What we are asked to do is to obtain the necessary financing, so that the work can be carried out by the producers.

So, with respect to possible future agreements, between the federal and provincial governments, in connection with this program, we hope that the two levels of government will be able to reach an understanding and that we will obtain these sums of money. This is what we hope for.

As for deciding whether one whould go ahead alone or the other should go ahead alone, this is not up to us to say. This question is the responsibility of the proper authorities. As for us, what we want, is that the necessary funds be found, whatever level of government they come from, so that the producers can use the tools put at their disposal.

Mr. Bachand: Following this same line of thought, let us take for granted that the agreements will be implemented. In such circumstances, would you prefer regional agreements that would be part and parcel of a larger entity rather than a global general one? This second kind would determine how the moneys would be distributed on a regional basis.

M. Veilleux: Je pense que pour le bien de la politique du développement régional, il y aurait lieu de considérer le bienfondé de faire une évaluation juste et de reconnaître qu'il faut que des montants soient associés au niveau des régions. Je m'explique. Nous possédons un éventail de fonds de terres, une étendue énorme dans la province de Québec, avec des régions et des disparités naturelles. Je veux dire par là le fond de terre, et je veux dire le climat. Lorsque vous donnez seulement un montant global au niveau d'une politique, ce qui nous arrive, c'est qu'on est à la faveur de la température et des fonds de terres. On est donc appelé à avoir de la difficulté à mettre en pratique une politique qui soit équitable pour les producteurs.

Alors, étant donné qu'on a à tenir compte de ces éléments majeurs incontrôlables par l'homme, il faudrait reconnaître des montants régionaux pour que les régions puissent s'en servir en temps opportun. Je pense à des régions comme le bas Saint-Laurent, la Gaspésie, le Lac Saint-Jean et l'Abitibi. A cause de la température, ces régions ont une période de temps plus limitée que d'autres pour effectuer leurs travaux. Là, les températures sont très variables et les productions assez limitées comparativement à d'autres régions. On doit tenir compte de ces raisons et reconnaître l'avantage d'avoir des sommes d'argent attachées au niveau des régions.

- M. Bachand: Monsieur Veilleux, dans un autre ordre d'idées, lorsque ces ententes-cadres sont signées, est-ce qu'il y a des consultations préalables concernant l'importance de votre association, par exemple? Est-ce que vous êtes consultés avant que des ententes-cadres soient signées?
- M. Veilleux: Avec la compétence qu'on possède à l'Union des producteurs agricoles, si vous voulez parler des ententes fédérales-provinciales, je ne crois pas qu'on ait été tellement consulté jusqu'à maintenant. Il serait préférable qu'on soit consulté. Nous sommes d'avis qu'il nous faudrait au moins connaître les intentions de ces programmes pour qu'on puisse en faire une critique avantageuse, tant d'un côté comme de l'autre, au niveau des gouvernements, parce que c'est l'intérêt de la collectivité que nous cherchons tous.

Le vice-président suppléant (M. Cyr): Monsieur Darling.

- Mr. Darling: Mr. Mailloux, how many memers do you represent in the UPA? I would assume a substantial number, all the farmers in Quebec and, if so, how many?
- M. Mailloux: L'Union des producteurs agricoles, (d'abord juste un peu d'historique) ayant été instituée vers l'année 1926, a suivi un parcours pour représenter tous les producteurs agricoles. Je peux vous affirmer aujourd'hui que nous représentons les 53,000 producteurs du Québec. Par notre structure et notre reconnaissance au niveau des autorités compétentes du Québec, plus particulièrement par la Loi 64, nous avons l'obligation de représenter tous les producteurs du Québec. La preuve, c'est qu'au-delà de 85 p. 100 des producteurs sont membres de notre structure par rapport à notre juridiction qui est régie par la Loi des syndicats professionnels et à laquelle un producteur, un individu a accès comme membre de son association. Alors, c'est la façon dont nous représentons les producteurs.

[Translation]

Mr. Veilleux: I think that for the benefit of regional development, it would be advisable to recognize that there are good reasons for making an accurate evaluation and also for attributing certain funds to the regions. Let me explain this. We have a significant amount of land, a vast expanse of land in the Province of Quebec, and there are natural disparities between the regions, I mean here the lands themselves and the climate aspect. Now, when you only give a global subsidy based on a policy, we find ourselves not only dependent upon the climate factor and the specific lands, but also bound to have problems in implementing a fair policy to benefit producers.

Since we must then take into account these major uncontrollable elements, the necessity of having regional subsidies should be recognized, so that the regions might be able to use them when needed. I am thinking here of regions like the lower St. Lawrence, the Gaspe Area, and also the Lac Saint-Jean and l'Abitibi regions. Because of their climatic conditions, these regions have a shorter time span available to do the necessary work. The temperatures over there vary a lot and the products obtained are rather limited compared to what other regions yield. These reasons must therefore be taken into account, and we must recognize the advantage represented by having funds given to the regions themselves.

Mr. Bachand: Mr. Veilleux, on another question, before those general agreements are signed, is there any form of consultation on, for example, the role of your association? Are you consulted before those general agreements are signed?

Mr. Veilleux: Despite the competence of l'Union des producteurs agricoles, if you are referring to the federal-provincial agreements, I do not think that, up to now, we have been consulted that much, although it would be preferable if we were. We are of the opinion that we should at least know the objective of those programs, so that we might make a critical assessment of them, whether pro or con, for the government levels involved, because we are all seeking the interest of the community.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Cyr): Mr. Darling.

- M. Darling: Monsieur Mailloux, combien de membres l'UPA représente-t-elle? Je suppose que vous êtes assez nombreux et que vous englobez tous les agriculteurs du Québec. Si tel est le cas, combien cela fait-il de membres?
- Mr. Mailloux: To start with a bit of historical background, L'Union des producteurs agricoles (The Agricultural Producers Union) was created around 1926 and gradually came to represent all agricultural producers. I am therefore able to claim today that we represent the 53,000 agricultural producers of Quebec. Furthermore, because of our structure and the official recognition granted to us by the authorities of Quebec, particularly through Bill 64, we have the obligation to represent all the producers of this province. The proof of that is that more than 85 per cent of the producers are members of our organization and have access to it through their own association, bearing in mind that our responsibility is regulated by la Loi des syndicats professionnels (Professional Unions Bill). This is how we represent agricultural producers.

• 1620

Mr. Darling: You say you have 53,000 members out of 85,000, but you have to represent the ones who will not even pay dues—is that correct?—just as well.

M. Mailloux: Nous représentons, suivez-moi bien, 53,000 producteurs; de ces 53,000 producteurs, 85 p. 100 sont membres volontaires chez nous. Je veux dire par «membres volontaires» que ce sont des gens qui ont signé une carte d'adhésion volontaire pour devenir membres participants de leur organisme, ce qui leur donne le droit de siéger et d'administrer leur union. Nous représentons les producteurs non pas en fonction de l'argent, mais en fonction de ce que les producteurs veulent de leur association, de leur Union des producteurs agricoles, c'est-à-dire la défense des politiques qu'eux demandent, par le truchement, le cheminement de nos structures, aux différents paliers d'autorité de toutes sortes, tant au provincial qu'au fédéral et aux divers ministères de part et d'autre et ainsi de suite.

Mr. Darling: You are speaking for the farmers, your colleague, to your right, presented a brief on forestry, which technically is part of agriculture, and various other ones today are presenting very good cases and wanting more money. I think you are well aware that there is a Scotsman, by the name of MacEachen, who holds the purse strings of Canada, and he does not sound too generous. I am just wondering how you are going to slice the pie. If your group is given priority in grants—and I am not saying that they are not needed—then the industrialists are going to get the dirty end, or the short end, of the stick. Is that not correct?

M. Mailloux: Monsieur, vous êtes conscient qu'en agriculture, nous demandons souvent de l'aide des autorités. Nous considérons et nous sommes conscients que la collectivité reconnaît que le gouvernement doit venir en aide à l'agriculture. On considère que nos interventions sont fondées, parce que l'agriculture, c'est l'élément moteur des activités d'ordre économique. Si on est à peine 4 à 5 p. 100 de la population à œuvrer au niveau agricole, on a tout de même des effets d'entraînement d'au-delà de 30 p. 100 dans l'économie. Il est bien sûr que vous faites allusion à l'aide que vous pouvez apporter aux autres secteurs, mais il y a un proverbe qui dit à peu près ceci: Si l'agriculture ne va pas, le reste ne va pas. On croit qu'on a raison de dire cela. Les effets d'entraînement se retrouvent au niveau de la transformation de nos produits, tant de la forêt que du secteur des céréales, du secteur animal et du secteur horticole. À notre point de vue, on représente les producteurs agricoles du Québec. D'ailleurs, nous sommes aussi affiliés à la F.C.A., la Fédération canadienne de l'agriculture, qui représente tous les producteurs du Canada auprès du gouvernement canadien. On considère donc qu'on est justifié d'essayer de donner la sécurité voulue à la collectivité, tant au niveau de nos provinces qu'au niveau du pays, une sécurité d'approvisionnement sous tous les angles. C'est pour cela qu'on considère qu'on a raison de défendre nos producteurs et de demander des subventions à nos gouvernements.

Mr. Darling: Mr. Mailloux, I could not agree with you more. I am just pointing out the bald, brutal facts of econom-

[Traduction]

M. Darling: Vous affirmez compter 53,000 membres sur 85,000 producteurs, mais vous devez aussi représenter ceux qui ne payent même pas de cotisation, est-ce exact?

Mr. Mailloux: Let me explain. We represent 53,00 agricultural producers, and of these 53,000, 85 per cent are volontary members. This is to say that they voluntarily signed up, so as to become active members of their association, which grants them the right to sit in on meetings and to control their union. We represent the producers not on the basis of money, but on the basis of what they want from their association, their agricultural producers union, that is, we defend the policies that they ask, through our structure, from the different levels of government, provincial and federal, and from the various departments, et cetera.

M. Darling: Vous représentez les agriculteurs. Or, votre collègue assis à votre droite a présenté un mémoire relatif à l'exploitation forestière, domaine qui fait en principe partie de l'agriculture, et d'autres porte-parole présentent eux aussi leur juste cause afin d'obtenir davantage d'argent. Vous ne devez pas ignorer qu'un Écossais du nom de MacEachen tient les cordons de la bourse du Canada et qu'il ne semple pas très généreux. Je me demande donc comment vous allez vous partager ses largesses. Je n'entends pas par à subventions que vous réclamez ne sont pas nécessaires, mais si on accorde la priorité à votre groupe, alors ce seront les industriels qui seront mal partagés, n'est-ce pas?

Mr. Mailloux: Sir, you must be aware that in the agricultural field, we often ask for the help of the authorities. We think and are aware that the community recognizes that government must help agricultural producers. Our interventions are considered justified because agricultural activities are the core that generates other economic activities. So, despite the fact that we are between only four and five per cent of the population working in this field, we nevertheless have a multiplier effect of more than 30 per cent in the economy. You mentioned of course the aid that can be given to other branches of the economy, but there is a proverb that says approximately this: If agriculture does not go well, then the rest does not go well either. We believe that we are justified in claiming that. This multiplier effect can be seen in the processing of our products. the forest products as well as the grain from our fields, and husbandry and horticultural activities. We consider that we represent the agricultural producers of Quebec. Furthermore, we are also an affiliate of the Canadian Federation of Agriculture, which represents all Canadian agricultural producers at the federal level. We are therefore of the opinion that we are justified in attempting to give the necessary supply security to the community, whether it be at the provincial level or on a country wide basis. This explains why we think we are justified in defending our producers and in asking for subsidies from our governments.

M. Darling: Monsieur Mailloux, je suis entièrement d'accord avec vous. Je me borne uniquement à rappeler les dures et

ics. Quebec has a fairly substantial share of the DREE budget. I am not sure whether you were here earlier today, but they are always talking about the great, wealthy Province of Ontario, which should be cut in half, because I come from northern Ontario where there are great disparities, and in my particular area farmers are having a tough row to hoe too. I will quote some figures: I think, Mr. Chairman, for 1979 the Province of Ontario got a total amount of \$20 million in DREE grants and Quebec got \$120 million. That is quite a difference.

• 1625

I am well aware that there are disparities. I am wondering what percentage agriculture would get of the Quebec share of the DREE money. What would you say agriculture got, either in 1979 or 1980? I assume that you feel you should get more, and I would be interested in that, too.

M. Mailloux: Lorsque vous me donnez des comparaisons semblables . . . Il est bien sûr que nous sommes conscients de l'importance des besoins au niveau des régions et des provinces en rapport avec les implications de cela. Je peux vous donner l'exemple suivant: au Québec, si on veut actuellement accentuer les pressions pour obtenir peut-être davantage, pour au moins maintenir ce qu'il y a comme entente, c'est que nous faisons face à un fort recul au niveau du drainage, comparativement avec l'Ontario. Je n'ai pas les chiffres en main, mais selon les derniers chiffres, il y avait au-delà de 100 p. 100 de différence entre les pourcentages de ce qui était fait en Ontario et de ce qui était fait au Québec. Cela veut dire que nous avons énormément de rattrapage à faire ici au Québec, si on se compare à l'Ontario, dans ce secteur-là.

Il y a autre chose, et je le disais dans mon mémoire, en rapport avec les disparités au niveau de la température et au niveau des fonds de terre, comparativement avec l'Ontario. Au niveau des programmes, c'est-à-dire de la valeur des fonds de terre, du potentiel de production des fonds de terre, l'Ontario est cinq fois plus élevé que nous, au niveau de la valeur, de la capacité de production du fond de terre.

Je ne vous dis pas cela pour émettre, si vous voulez, un argument, mais on considère qu'on a des disparités et qu'on a du rattrappage à faire. A notre point de vue, il faut que la part du gâteau, on l'obtienne au Québec, à cause de ces inconvénients-là. Je sais qu'il y a d'autres inconvénients dans d'autres provinces, je le reconnais, car j'ai eu à traverser le Canada à quelques reprises. Mais le Québec, à cause de sa situation géographique, à cause aussi de sa vocation, est obligé de continuer certaines productions et ne peut pas changer aussi facilement que certaines autres provinces. Par exemple, dans tout le sud de l'Ontario, ils peuvent avantageusement changer leur production laitière en production de céréales, en soja, en blé ou en maïs. Ici, au Québec, nous avons beaucoup plus de difficulté à changer une production de ce genre et à être à temps. Ce sont quelques exemples que je vous donne. Je

[Translation]

brutales réalités économiques. Le Québec reçoit une part substantielle du budget du ministère de l'Expansion économique et régionale. J'ignore si vous étiez présent ici plus tôt, mais on parle toujours de la très prospère Ontario. Toutefois, cette province devrait être scindée en deux, car, venant moi-même de sa partie nord, où l'on observe des disparités importantes, je sais que dans ma région particulière, les agriculteurs ont une tâche bien ardue. A cet égard, je vous citerai quelques chiffres. Monsieur le président, je crois que pour 1979, l'Ontario a reçu des subventions totales de 20 millions de dollars au titre des subventions du MEER, alors que le Québec, pour sa part, s'en faisait accorder 120 millions de dollars. Cela représente un écart très marqué.

Je n'ignore pas qu'il existe des disparités. J'aimerais seulement savoir à quel pourcentage des subventions accordées au Québec par le ministère de l'Expansion économique et régionale correspond la part revenant à l'agriculture. D'après vous, combien a été accordé à ce titre, soit en 1979, soit en 1980? Je suppose que vous estimez qu'on devrait vous en accorder davantage, autre question qui m'intéresse.

Mr. Mailloux: When you submit that kind of comparison to me... There is no doubt that we are aware of the importance of regional and provincial needs, bearing in mind the effect of that. I can give you the following example: In Quebec, if we want to apply pressure for us to get perhaps more, or at least to maintain the terms of the present agreement, it is because we are far behind in matters concerning drainage, compared with Ontario. I do not have the data before me, but according to the latest figures, there is a difference of more than 100 per cent between the percentages about what is done in Ontario in this regard and in Quebec. This means that we have a considerable catching up to do in this field in our province.

There is something else also, and I mentioned it in my brief; it concerns disparities owing to temperature conditions and available land, compared to what can be found in Ontario. Concerning programs, that is to say the value of available lands and their potential for production, the data for Ontario are five times what ours are. I am speaking here of the capacity for production of the available land and its value.

I am not mentioning this for the sake of an argument. But we think that we face a disparity situation and that we have some catching up to do. This is why we are of the opinion that Quebec must get this part of the pie, it is because of those problems. I am well aware that other provinces are saddled with other inconveniences, I can appreciate that since I have had to travel through Canada a few times. Nevertheless, because of its geographical situation, also because of its fields of activities, the Province of Quebec is forced to keep producing certain things, and cannot as readily change that as readily as certain other provinces. For example, in the southern part of Ontario, it can be quite an advantage to abandon milk production for grain growing, whether it be soya, wheat or corn. Now, in Quebec, it is must more difficult to change this kind of production and still be on time. Concerning those

reconnais qu'il peut y avoir eu une différence au niveau de la subvention, mais c'est nécessaire parce qu'il y a du rattrapage à faire et qu'il y en aura encore dans les années futures.

Le président: Monsieur Darling.

Mr. Darling: I certainly appreciate that, I am not discounting that at all, I was just curious and wanted to make that point.

Mr. Mailloux, you mentioned ARDA, which has been phased out, and that there should be agricultural programs. You also mentioned the maple syrup industry, which is certainly very very big in Quebec and blueberries. Is this a substantial crop? Can additional money generate that many more dollars? I come from an area where we produce fabulous maple syrup, but not in quite the quantities that you do. I remember paying \$2.60 a gallon and then it went up to \$4. Each spring I bring it down to my colleagues from the west and I think it is now \$22—and it is not a gallon any more, it is that damned four litres that look like a gallon. However, can money channelled in there help that industry, or that portion of your industry, substantially? Again, could you give me your comments? Is there something in place that is helping you, or are you losing out because ARDA is no longer in effect?

• 1630

M. Mailloux: En ce qui concerne les exemples que vous donnez, nous avons, en effet, voulu le signaler dans notre rapport pour prouver l'intérêt qu'on porte au niveau des régions. Lorsque vous parlez du bleuet d'une part et du sirop d'érable d'autre part, au Québec ce sont des productions dont la vocation est naturelle. Quand vous me demandez: «Est-ce qu'il y a place pour des mesures, des politiques d'aide?», je réponds oui, à différents paliers. D'abord, au niveau de la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de débouchés. En ce qui concerne les bleuets, nous croyons, selon nos connaissances, qu'il existe une énorme demande mondiale. Il y aurait lieu, à ce moment-là, étant donné qu'il n'y aura pas de problème, d'aider la production, parce qu'il semble qu'il n'y a aucun inconvénient au niveau des débouchés.

D'autre part, en ce qui concerne le sirop d'érable, nous avons les problèmes contraires qui ont trait aux débouchés pour un produit dont la capacité de production est, présentement, au Québec, d'à peine 50 p. 100. Je suis convaincu qu'on pourrait produire au-delà de 50 p. 100 en plus de ce que l'on produit maintenant.

Notre problème est de trouver un certain débouché et d'établir une politique de mise en marché et de connaissances d'ordre juridique en relation avec d'autres milieux, d'autres pays. Mais il nous faut l'aide des gouvernements, mais pas nécessairement d'une aide financière. Il s'agit de trouver au moins une préoccupation gouvernementale dans ce domaine-là et nous croyons que ce type d'intervention manque présente-

[Traduction]

few examples, I admit that there might have been a difference in the subsidies allocated but those were necessary because of the catching up to do at the moment and for the years ahead still.

The Chairman: Mr. Darling.

M. Darling: Je reconnais certainement cela, je ne le tiens d'ailleurs pas pour peu de chose, mais j'étais curieux, et je tenais à faire cette mise au point.

Monsieur Mailloux, vous avez mentionné le programme ARDA, auquel on a mis fin, et vous avez aussi affirmé qu'il faudrait davantage de ces programmes agricoles. En outre, vous avez parlé de l'industrie du sirop d'érable, qui est certainement considérable au Québec, et celle de la vente des bluets. A ce sujet, s'agit-il de récoltes considérables, et des subventions supplémentaires peuvent-elles accroître les bénéfices autant que cela? Pour ma part, je suis d'une région où l'on produit un sirop d'érable tout à fait remarquable, mais pas en aussi grande quantité que chez vous. Je me souviens d'avoir payé \$2.60 le gallon, après quoi le prix est monté jusqu'à \$4. Chaque printemps, j'apporte de ce sirop à mes collègues de l'Ouest. Je crois qu'il se vend maintenant \$22, non pas le gallon, mais pour ces fichus quatre litres qui ressemblent à un gallon. Quoi qu'il en soit, l'octroi de subventions à cette industrie, ou cette partie de votre industrie, peut-il l'aider sensiblement? Encore une fois, pouvez-vous me répondre là-dessus? Y a-t-il un mécanisme en place qu vous vient en aide, ou subissez-vous des pertes du fait que le programme ARDA n'est plus en vigueur?

Mr. Mailloux: Concerning the examples you have just given, it is true that we mentioned this in our report to illustrate our interest for the region. You mentioned blueberries and maple syrup. Now, in Quebec, producing those is quite a natural, predictable activity. So when you ask me if there is room for certain measures, certain aid policies, I answer: "Yes, and at various levels". First of all, I would like to address myself to the federal responsibility for finding markets. Concerning blueberries, according to our knowledge, there exists a huge demand at the international level. This being the case, since there would not be any problem, it would be justified to subsidize production, since there does not seem to be any problem in finding markets for it.

Furthermore, concerning maple syrup, we have just the opposite problem, in matters of markets for a product, the production capacity of which is presently barely at the 50 per cent level in Quebec. I am therefore convinced that we could produce more than 50 per cent, and that is besides what we already produce now.

Our problem here is to find markets and to establish a marketing policy and also a policy of acquiring the legal knowledge necessary for contacts with other regions and other countries. This then means that we need the government's help, but not necessarily in the form of financial aid. It should at least take the form of a preoccupation for this question on the part of the federal government, and we precisely think that

ment. Il y aurait lieu d'intervenir afin qu'ici-même, dans la province de Québec et au Canada—comme vous l'avez si bien dit lorsque vous êtes allé dans l'Ouest, où l'on considère que le sirop d'érable est un luxe—on en fasse la promotion pour qu'il devienne un produit utilisé et d'utilité. Car on importe énormément de sucre et beaucoup de sucreries, or c'est une bonne source d'alimentation et d'énergie pour l'être humain. C'est le seul exemple que j'ai à vous donner présentement. Je ne vois pas de limite en ce qui concerne ces deux productions et d'autres. Il faudrait intervenir. C'est pour cela que l'on intervient pour vous sensibiliser à ce problème.

Le président: Merci, monsieur Mailloux.

M. Fréchette: Au sujet de la disparition de l'ARDA, comme M. Mailloux vient de le dire, il existe un très bon document fédéral qui vous la décrit très bien. Je ne sais pas si l'ensemble des gens, ici, en prennent note, il s'appelle L'utilisation agricole des terres marginales; une rétrospective et biographie qui traite des retards que le Québec doit ratrapper. La direction générale des terres d'Environnement-Canada décrit très bien la situation du Québec par rapport aux autres provinces. Il y a une carte indiquant «la zone noire». Ils mentionnent très bien, et c'est peut-être notre argumentation là-dessus, que l'ARDA, de 1961 à 1966, fut un programme axé presque uniquement sur l'inventaire des ressources physiques du territoire. Mais on s'est aperçu que les difficultés des régions marginales ne se limitaient pas seulement à cela. Mais il y avait aussi tous les problèmes socio-économiques. Le gouvernement fédéral s'est amené avec les ententes ARDA II et FODER qui intégraient des volets d'ordre socio-économique et des volets d'ordre physique, (c'est-à-dire au niveau des terres abandonnées etc...). On sait que les agriculteurs des régions marginales ont des problèmes très différents des problèmes des régions de la plaine de Montréal, quant à leur capacité financière, à leur retard technologique, à la gestion de leur entreprise, et surtout . . . (et ceci sera encore plus vrai au cours des dix prochaines années) quant à leur facilité de crédit agricole. Il y a déjà là une marge de perdants à comparer avec les autres régions.

• 1635

Et je le disais dans le mémoire, l'agriculture et la forêt sont vitales dans l'économie de ces régions car autrement ces différentes communautés rurales ne pourront pas survivre. Or, l'entente fédérale-provinciale qui a eu lieu en 1975 portait uniquement sur l'infrastructure physique. Il nous a semblé que c'était un peu un retour en arrière. C'est pourquoi nous aimerions que le gouvernement fédéral, par le truchement des programmes régionaux de développement du MEER intensifie son action au niveau des deux volets, en mettant l'accent sur le développement économique rural. Autrement dit, nous aimerions que le gouvernement revalorise les ressources du milieu rural, soit l'agriculture, la forêt et le tourisme.

[Translation]

this is what is lacking at the moment. It would certainly be advisable that, here in the Province of Quebec and elsewhere in Canada, the West for example, where, as you have well said it, maple syrup is a luxury product, it be publicized, so that it might become more widely used, a product of common consumption. Let us not forget that we import considerable quantities of sugar and a lot of sweets, and also that it is a good dietary source of energy for the human body. This is the only example that comes to my mind at the moment. I do not see any limits to those two forms of production, and neither for other ones. The government should act, and this is why we mentioned the question, so as to make you aware of it.

The Chairman: Thank you, Mr. Mailloux.

Mr. Fréchette: Concerning the phasing out of ARDA, just as Mr. Mailloux has just said it, there is a very good federal document describing the question. I do not know if people want to take note, but it is called L'utilisation agricole des terres marginales; une rétrospective et biographie. The Agricultural Use of Marginal Lands; A Retrospective Look and Biography. In it, you will find something about the catching up that must be done in Quebec. The people from the Lands Directorate of Environment Canada have done a very good write-up about this situation in Quebec, compared to what goes on in the other provinces. There is also a map showing "the black zone". The document also specifies quite well that the ARDA program, which lasted from 1961 to 1966, was only concerned with making an inventory of the material resources of the territory. During that while though, it was found out that the problems the remote or marginal regions had to face were not only those. But there are also socio-economic problems. That is why the federal government came up with these ARDA II and FRED agreements, which cover both socio-economic and physical or environmental factors, (when I talk about physical factors, I am referring to the abandoned lands, et cetera.). We all know that the farmers established in marginal regions have problems that are very different from those of farmers settled in the Montreal valley, specially when you take into account their financial situation, the fact that they are quite behind the times technologically speaking, their management techniques, and most important of all, (and this will be even truer in the next years), their credit rating. These people are quite a bit behind the eight-ball if you compare them with farmers in other regions.

Furthermore, as I explained in my brief, agriculture and forestry are vital to the economic stability of these regions. Without these two activities, some rural communities will simply not be able to survive. The federal-provincial agreement signed in 1975 dealt, however, exclusively with physical infrastructure matters. As a matter of fact, it seemed to us to be a step backwards. This is why we urge the federal government to intensify its efforts on these two fronts by increasing its support to rural economic development through DREE's regional development program. In other words, we would like the government to promote rural resources, i.e. agriculture, forestry and tourism.

Le président: Merci, monsieur Fréchette. Mr. McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Fréchette, I believe you represent the operators on private forest lands. Does that mean that you operate—forgive me; as a British Columbian, I am not familiar with your operations—on your own lands or do you operate on both Crown/provincial lands and private lands? Just how is your role different from a logging operator in British Columbia?

Le président: Monsieur Fréchette.

M. Fréchette: Je n'ai pas compris!

M. Cyr: On vous demande si vous opérez beaucoup plus sur les terres privées que sur les terres de la Couronne.

M. Veilleux: En fait, on représente l'ensemble des propriétaires forestiers du Québec qui sont au-delà de 100,000. On demande que le fédéral investisse une partie de l'argent qu'il en retire ici, je me réfère à la dernière page du document présenté afin de permettre la remise en valeur des parties déboisées, ou mal exploitées. Ainsi cette forêt deviendrait la plus productive possible et serait en mesure, à l'avenir, de répondre aux demandes de l'industrie. En fait, la différence qu'il y a entre nous et ceux de la Colombie-Britannique, c'est que nous, on représente les propriétaires de bois privés du Québec et non pas les bûcherons.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. In British Columbia, the logging operators contribute with the provincial government on research and development. Could you tell me whether the industry taking timber off the Crown/provincial lands makes such a contribution and whether the operators on private lands make a similar contribution?

M. Veilleux: Je ne suis pas tellement en mesure de parler de la forêt publique, mais je sais que l'industrie forestière qui exploite la forêt publique, contribue à la création d'un fonds forestier pour moderniser les usines au Québec et à un programme de remise en valeur de la forêt publique comme on l'a mentionné tout à l'heure. En ce qui a trait à la forêt privée, nous sommes en train d'étudier la possibilité de mettre sur pied un fonds auquel contribueraient les intervenants, ou ceux qui retirent des argents venant de la forêt privée par exemple, le gouvernement fédéral, le provincial, l'industrie, le propriétaire ou le propriétaire forestier. Cependant ceci n'est encore qu'à l'état d'étude.

• 1640

Dans notre document, nous prenons en considération les sommes que le gouvernement ou les gouvernements retirent en impôt direct et indirect. Et la solution que nous entrevoyons, nous apparaît non pas, comme une dépense mais bien comme un investissement, pour les gouvernements. En effet, cette solution augmenterait la capacité de production des forêts privées et permettrait aux gouvernements de retirer plus d'argent.

Mr. McCuish: May I have one last question?

The Chairman: Yes, Mr. McCuish.

[Traduction]

The Chairman: Thank you, Mr. Fréchette. Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. Monsieur Fréchette, si j'ai bien compris, vous représentez les exploitants de forêts privées. Ne m'en voulez pas, mais en tant qu'originaire de la Colombie-Britannique, je ne suis pas très au courant de la façon dont vous travaillez ici. Êtes-vous exploitants de vos propres terres, ou de terres fédérales, provinciales et privées? J'aimerais savoir en quoi votre système d'exploitation forestière diffère de celui qui existe en Colombie-Britannique.

The Chairman: Mr. Fréchette.

Mr. Fréchette: I did not quite follow you.

Mr. Cyr: You were asked whether you exploit mostly private lands or Crown lands.

Mr. Veilleux: In fact, we represent all of Quebec's forest owners, who number more than 100,000. What we are asking is that the government invest some of the money it makes and here I am referring to the last page of the document we gave you in the replanting of the cleared lands or those areas which have been badly managed. In this way, the forests would attain a much better productivity and would be able to satisfy the industry's future demands. The difference between us and our British Columbia counterparts is that we represent Quebec's private forest owners and not the lumberjacks, themselves.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. En Colombie-Britannique, les exploitants forestiers participent, aux côtés du gouvernement provincial, aux efforts de recherche et de développement. Pourriez-vous me dire si, dans votre province, les sociétés qui coupent du bois sur des terres de la Couronne ou des terres provinciales et les exploitants de terres privées font de même?

Mr. Veilleux: I cannot really say much about public forest lands, but I do know that forestry operators who use public lands contribute to a forestry fund which is used to modernize the province's plants as well as to a public forestry rehabilitation program, as we mentioned earlier. As far as private forests are concerned, we are presently studying the possibility of establishing a fund, to which would contribute the various players, i.e. all those who get a profit return from these forests, for example, the federal government, the provincial government, the industry, and the owner. This project is still however only at the study stage.

In our document, we take into account the money that governments receive in the form of direct and indirect taxes. The solution that we have come up with would not be an expense but an investment for the different governments involved. Indeed, this solution, if applied, would increase the productivity of private forests and would therefore enable governments to receive more tax money.

M. McCuish: Me permettriez-vous une dernière question? Le président: Oui, monsieur McCuish.

Mr. McCuish: The DREE assistance that you are looking for, sir, I gather then is strictly for silviculture, for creating a tree farm, as it were. Am I correct in that assumption?

M. Veilleux: Ce que nous demandons, c'est qu'on renouvelle l'entente quinquennale qui a pris fin en 1980 et dans laquelle le fédéral participait à 60 p. 100 aux investissements destinés à l'amélioration de la forêt privée. Une nouvelle entente sur la remise en valeur de la forêt contribuerait, comme le mentionne le document que j'ai lu tout à l'heure, à alimenter les usines, et à créer de l'emploi dans les régions les plus défavorisées du Québec.

Le président: Merci. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président. Ma première question s'adresse à M. Mailloux. Nous avons fait l'expérimentation au Québec d'ententes régionales et depuis 1976, nous nous dirigeons vers des ententes auxiliaires. Je voudrais parler des ententes régionales versus les ententes auxiliaires. A la page 8 de votre mémoire, vous dites:

Toutefois ces actions ne sont pas toujours exécutées avec le consentement et l'implication du milieu.

Dans les autres recommandations, vous parlez du renouvellement de l'entente fédérale-provinciale sur le développement agricole et yous dites à b) qu'il faudrait:

Un développement, un encadrement et des politiques spécifiques de développement aux régions économiquement faibles . . .

Selon vous, ceci devrait être fait par des programmes régionaux de développement qui tiennent compte des particularités régionales. Exemple: programmes de développement intégrés: agriculture, forêt et tourisme. Un peu plus loin, à la page 10, vous suggérez une . . .

aide à la recherche et au développement des productions régionales telles que: le bleuet, le sirop d'érable, l'horticulture, etc . . .

Êtes-vous satisfait de l'entente auxiliaire qui a été signée? A-t-elle vraiment porté fruit dans l'ensemble de toutes les régions du Québec? Ou bien, au contraire d'une entente auxiliaire pour toute la province, êtes-vous en faveur d'ententes régionales qui impliqueraient vraiment le milieu, comme vous semblez le demander?

Le président: Monsieur Mailloux.

M. Mailloux: Oui, en effet, c'est à cela que j'ai tenté de répondre tout à l'heure en parlant du renouvellement de l'entente au niveau régional, et avec les milieux concernés. Nous sommes convaincus que, sans la participation des gens du milieu, il sera extrêmement difficile de maintenir le développement régional; il faudrait au moins, donner l'assurance d'un mieux-être à ces régions. C'est cet esprit-là que nous avons tenté de développer dans ce document en réalité. Or, les ententes auxiliaires ont certainement rendu service, mais il faut à notre point de vue aller plus loin que cela et il faut qu'il y ait un suivi aussi dans les politiques, partant des études mieux fondées, faisant l'évaluation avec les gens du milieu et donnant un cheminement de façon à ce qu'il y ait des retombées réelles. Et c'est pour cela qu'on vous donnait aussi des

[Translation]

M. McCuish: Si j'ai bien compris, l'aide que vous cherchez à obtenir auprès du MEER ne serait utilisée que dans le domaine de la sylviculture, par exemple pour la mise sur pied d'une peuplière. Est-ce bien cela que vous avez dit?

Mr. Veilleux: What we are asking is that the five-year agreement which expired in 1981 be renewed; in this agreement, the federal government assumed 60 per cent of all investments made to improve private forest lands. As I mentioned earlier when I read our brief, if a new agreement on the improvement of forests were to be signed, this would help supply the industry and create employment in the poorest regions of Quebec.

The Chairman: Thank you. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. My first question is for Mr. Mailloux. In the province of Quebec, we have experimented with regional agreements and we seem to be going more and more towards subsidiary agreements since 1976. I would like to touch on the differences between regional and subsidiary agreements. On page eight of your brief you say:

However, these measures are not always carried out with the consent and the participation of those in the milieu.

Elsewhere in your recommendations, you talk about the renewal of the federal-provincial agreement on rural development and you say in paragraph (b) that what is needed is:

A development, a structure, and specific development policies for the poorer regions . . .

According to you, this should be attained through regional development programs which take into account the particularities of the different regions. An example of integrated development programs would be agriculture, forestry and tourism. A little further on, on page ten, you talk about:

Research and development aid for regional products such as: blueberries, maple syrup, flowers, et cetera . . .

Are you satisfied with the subsidiary agreement that was signed? Did it really help most of the regions of the province of Quebec? Or would you prefer, instead of subsidiary agreements applicable to the entire province, regional agreements which would take into account local factors?

The Chairman: Mr. Mailloux.

Mr. Mailloux: Yes, that is exactly what I was trying to get at earlier when I spoke about the renewal of the regional agreement. We are convinced that without the participation of the local people it will be extremely difficult to maintain regional development in these areas. You must at least be able to guarantee some improvement to these regions. In fact it is this spirit that we tried to underline in the document we prepared. These subsidiary agreements were nevertheless useful. But in our view we should go even farther than that. Policies should follow each other logically and be based on better research studies which evaluate the situation of the people living in the regions and which set up a system whereby real offsets will come about. It is for this same reason that we gave you examples related to the ARD plans and others. These

exemples en rapport avec les plans comme ARDA ou d'autres. Cela n'a pas toujours été bénéfique, parce qu'il y a eu des études, mais l'application de ces ententes-là a été trop dirigée et trop dictée par une bureaucratie.

• 1645

Or, on considère qu'il faut plutôt accentuer davantage les besoins et les évaluer avec les gens du milieu et on est plutôt favorable à cela.

M. Cyr: Vous dites à la page 4 que:

L'entente-cadre était de 100 millions de dollars avec la participation du gouvernement fédéral de 60 millions de dollars...

Cela arrive avec les chiffres que nous avons ici, soit 103 millions de dollars avec une participation du MEER de \$61,970,000.

Est-ce que les cultivateurs qui bénéficient de cette aide, selon l'entente auxiliaire, sont au courant de la contribution du gouvernement fédéral, ou si on prend cela pour acquis, ou si le gouvernement du Québec ne le mentionne pas très souvent dans sa publicité?

M. Mailloux: Monsieur le président, écoutez, la publicité et la promotion, cela doit appartenir à celui qui a formulé les ententes. J'imagine que vous avez vécu une expérience et lorsqu'il y aura lieu de renouveler les ententes auxiliaires, les gens vont se préoccuper de la promotion nécessaire chez les individus et chez les producteurs.

Or, ce n'est pas à nous de l'Union des producteurs agricoles de décider en réalité celui qui aide au fédéral et au provincial. Le souhait que nous formulons c'est que vous vous entendiez au sujet des politiques, des montants, et j'espère, en ce qui concerne la promotion pour que chacune des parties puissent réellement porter le tout à la connaissance des gens.

M. Cyr: Merci, monsieur Mailloux. Vous l'avez mentionné dans votre mémoire et franchement je vous en félicite. Est-ce qu'à l'occasion, lorsque vous avez des assemblées générales de l'UPA, vous soulignez cette participation?

M. Mailloux: Je vais revenir un peu à ce que j'ai dit tout à l'heure puis j'aimerais vous sensibiliser à ce sujet. Pourquoi? Il faut être en mesure aussi et on a posé la question depuis quelques années . . . J'ai eu, lorsque j'ai accédé à la vice-présidence de notre union il y a quatre ans, à rencontrer les autorités du fédéral pour faire l'évaluation des programmes, faire l'évaluation du cheminement des ententes et aussi du bien-fondé de la valeur qu'on pouvait donner à telle ou telle autorité.

La remarque que j'aimerais vous faire présentement est d'essayer de rendre disponibles les détails en ce qui concerne vos ententes pour qu'on puisse en prendre connaissance. Et j'insiste de nouveau, faites parvenir à notre Union, cette documentation et on saura, comme on a su le faire dans le passé, informer nos producteurs. Si les producteurs agricoles ont confiance dans leur Union c'est parce qu'ils ont reçu une bonne information, puis pour leur donner l'information il faut l'obtenir. Or, j'aimerais bien, qu'on puisse porter ces ententes à notre connaissance. Évidemment, lorsque vous avez à vous

[Traduction]

projects have not always been beneficial. Studies were made, but the application of these agreements was often too complicated and too bureaucratic.

We believe that it would be preferable to put the emphasis on the needs of the people living in these areas.

Mr. Cyr: You say on page 4 that:

The general development agreement was for \$100 million, the federal government contributing \$60 million...

This coincides with the statistics we have here, which give a total of \$103 million, DREE having supplied \$61,970,000.

I would like to know if the farmers who, according to this agreement, were to benefit from it are aware of the federal government's contribution, or simply take it for granted. Or did the Government of Quebec simply not mention it very often in the publicity that was made about this program?

Mr. Mailloux: Mr. Chairman, if you listen to the publicity and the promotion spiels, you know right away that they were thought up by those who set up the agreements. I imagine that when time comes to renew these subsidiary agreements people will use the necessary promotion tactics with the producers and the other interested parties.

It is not up to us, at the l'Union des producteurs agricoles to decide what is going to happen on the federal and provincial sides. We can only hope that you will reach an agreement on the policies and amounts of money involved and that you will do the necessary promotion work so that all the interested parties are made aware of what is going to happen.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Mailloux. You mentioned the government's participation in your brief and I must congratulate you for that. I would however like to know if you ever mention this during the meetings the UPA hold.

Mr. Mailloux: I would like to go back to what I was saying earlier and then I will get back to this point. Why? To do that, you have to be informed of what is going on, and we have been asking questions for several years . . . When I became Vice-President of our union four years ago, I had to meet federal authorities in order to evaluate the various programs and the application of the agreements as well as the importance that we were to give to such an authority.

What I would like to ask you is to make sure that all the information and details concerning your agreements are forwarded to our union so that we are made aware of the situation. I must insist on this, because it is only with this documentation in hand that we will be able to inform our producer members of what is going on, as we have always done in the past. If agricultural producers believe in their union it is because they have been given good information but if we are to give them this information, we have to obtain it first. And I truly would like to explain these agreements to them. I know

entendre avec les autorités provinciales je comprends qu'il peut avoir eu des inconvénients dans le passé mais j'espère que cela ne se répètera pas. C'est à vous autres d'y voir. Pour pouvoir renseigner les producteurs et leur faire prendre conscience de ce qu'ils ont obtenu tant d'un côté comme de l'autre des autorités municipales, provinciales, fédérales ou autres, il faut les avoir ces détails-là. C'est plus facile de leur faire commprendre quand on les a. J'ai peut-être été un peu long, monsieur...

• 1650

M. Cyr: Non, et cela ne tombe pas dans des oreilles de sourds.

Maintenant, je voudrais poser ma dernière question à M. Veilleux. Monsieur Veilleux, on parle beaucoup de coupe de bois sur la propriété privée de même sur sur les terres de la Courrone et depuis quelques années on fait l'expérience de la coupe de bois à blanc. Je voudrais savoir quelle est votre approche au sujet de la coupe qu'on pratique à l'heure actuelle au Québec et à d'autres endroits au Canada.

M. Veilleux: Dans le programme d'aménagement de la forêt privée qui existe actuellement au Québec, tel que mentionné dans le mémoire, toutes les coupes de bois qui se font dans les forêts sous ce programme d'aménagement-là sont prescrites par des ingénieurs forestiers, la qualité des travaux est vérifiée, acceptée et contresignée par un ingénieur forestier si elles répondent à la prescription qui en a été faite.

Dans certains cas, surtout dans l'est du Québec, à partir de mon coin de pays qui est la Beauce, cela touche un peu à l'Estrie ici, il y a des attaques sévêres puis des forêts en perdition par la tordeuse et à ce moment-là le traitement qui s'impose c'est de récupérer ces forêts-là quand des marchés sont disponibles. À ce moment-là on est obligé de faire des coupes à blanc et d'envisager le reboisement par la suite.

Le problème qu'on rencontre actuellement c'est un problème de marché pour cette partie-là du Québec, parce que le marché ne réussit pas à absorber tout ce bois-là. Deuxièmement, il existe un problème de planification pour reboiser à mesure que le bois est récupéré pour toujours maintenir la forêt en pleine production afin de répondre aux besoins de l'industrie dans les années futures.

M. Cyr: Pensez-vous que l'épidémie de la tordeuse d'épinette à l'heure actuelle dans l'est du Québec peut inciter les gens de chez vous à demander l'aide gouvernmentale pour le reboisement parce que vous êtes obligés de faire une coupe à blanc?

M. Veilleux: C'est absolument nécessaire parce qu'actuellement les producteurs ou les propriétaires de forêts privées ne sont pas en mesure de produire puis de reboiser toutes ces forêts-là quand on pense qu'investir en forêt c'est investir pour des générations à venir. Un propriétaire de boisés doit investir beaucoup d'argent à court terme et ce n'est que la génération qui vient derrière lui ou la deuxième génération qui en tira profit. Ce n'est pas tellement intéressant pour un individu d'investir personnellement là-dedans. Pour la collectivité cela devient intéressant, mais pour un individu qui regarde pour sa

[Translation]

that there may have been a few problems in the past concerning your discussions and agreements with provincial authorities, but I must hope that this will not repeat itself. It is up to you to make sure that everything runs smoothly. In order to inform producers of what was obtained from municipal, provincial, federal or other authorities, we must have all this information. It is so much easier to explain the situation when we have something concrete. My anwer was perhaps a bit long, but . . .

Mr. Cyr: Not at all, and please be assured that you are not preaching to deaf ears.

My last question is for Mr. Veilleux. We have talked a lot about wood cutting on private property and on Crown lands, and over the past few years some experimentation has been done with clear-felling. I would like to know what you think of the cutting techniques that are used in Quebec at the present time as well as elsewhere in Canada?

Mr. Veilleux: As is mentioned in our brief, with the private forest management program that exists in Quebec, the only wood cuts authorized are those prescribed by forestry engineers. Furthermore, the quality of the work is checked and must be approved by a forestry engineer.

In certain areas, especially in the eastern part of the province, on the other side of my area, which is the Beauce, and I suppose l'Estrie is also affected by this, there are a certain number of forests that have been lost due to the bud worm. The only solution is to buy up these forests whenever there is a possibility. For the time being, the only solution is to do clear-felling in the hope of replanting later on.

The problem is this part of Quebec is that the existing market is not important enough to absorb all this wood. A second problem is that of reforestation planification. Trees must be planted regularly in order to maintain full production so as to continue to be able to satisfy the needs of the industry.

Mr. Cyr: Do you think that the devastation caused by the bud worm in the eastern part of the province could incite people to ask for governmental aid in order to replant after a forest has been stripped right down?

Mr. Veilleux: That is absolutely necessary because producers and owners of private forests are not able to cut wood and replant it in these forests. Investing in a forest is investing for several generations to come. A forest owner must invest a lot of money in the short term and it is the next generation or even the generation after that which will reap the benefits of his efforts. This type of investment is not very appealing. It is an interesting proposition for a community, but not for an individual, who ends up investing money that his grandchildren will perhaps get back in time.

bourse ce n'est pas tellement intéressant parce qu'il investit pour ses petits-fils peut-être.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

J'aurais une courte question peut-être pour M. Mailloux et M. Veilleux. Lorsque l'entente auxiliaire a été signée avec le Québec sur l'agriculture et les forêts est-ce que vous avez été consultés soit par le gouvernement fédéral ou par le gouvernement provincial sur l'élaboration du projet qui a été signé, qui a été soumis au provincial et qui a fait l'objet d'une entente?

M. Veilleux: Je suis à la Fédération du bois depuis plusieurs années, une dizaine d'années peut-être, et à ma connaissance en ce qui concerne la forêt privée on ne nous a jamais consultés dans ce domaine-là. Le programme nous est arrivé et tel que mentionné dans le document nous en avons bénéficié en partie, mais nous n'avons pas été consultés.

Le président: Ni par le gouvernement provincial ni par le gouvernement fédéral?

M. Veilleux: Dans le temps, non. De ce temps-ci, on commence à nous consulter. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui; on commence à nous consulter pour une nouvelle entente.

Le président: Est-ce que la même chose, monsieur Mailloux, s'applique à l'agriculture?

• 1655

M. Mailloux: Il y a peut-être une exception. Je ne sais pas si cela peut entrer dans cet encadrement-là. Lorsqu'il y a eu entente au sujet de la décision prise par le gouvernement fédéral pour aider au transport des grains dans l'Est on nous avait saisis de l'importance... trente-trois millions de dollars, si je me rappelle bien, avaient été consentis pour l'entreposage dans des silos pour les quatre dernières années. Or, l'Union a été invitée à participer à la discussion par l'entremise de la FCA pour défendre notre point de vue en rapport avec la politique des grains. Nous avions été impliqués dans ce secteur-là, mais en dehors de cela, nous ne l'avons pas tellement été.

Le président: Cela ne faisant pas partie de l'entente auxiliaire de toute façon.

M. Mailloux: Non. C'est pour cela que je mettais une réserve, parce que cela ne fait pas partie de l'entente.

Le président: Parfait.

Merci, monsieur Mailloux, monsieur Fréchette et monsieur Veilleux. Yes, Mr. Darling; a short question.

Mr. Darling: This would go to Mr. Veilleux. You were talking about the harvesting of the forests on Crown lands. These would be employees of the department called perhaps, the forestry department in Quebec; in Ontario it is known as natural resources. I have had a great many complaints in my area. These forestry men of the province are the ones that mark the trees, but it seems that all they are doing is marking the junk; they will not let the loggers, if you understand, cut the good trees. They mark all the culls. Consequently, the sawmills are losing money hand over fist and they say they are going bankrupt.

[Traduction]

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

I have a short question that Mr. Mailloux or Mr. Veilleux could answer. When this subsidiary agreement on agriculture and forestry was signed with Quebec, were you ever consulted by the federal government or by the provincial government concerning the project which was prepared and later signed?

Mr. Veilleux: I have been with the Federation du bois for a number of years, perhaps for 10 years or so, and to my knowledge, we were never consulted on this matter. The program was set up and we did benefit from it up to a point, as is explained in our brief, but we were never consulted.

The Chairman: By neither the provincial not the federal governments?

Mr. Veilleux: At that time, no. But the authorities are starting to consult us now. As a matter of fact, this is why we are here today. They are starting to consult us with regard to the new agreement.

The Chairman: Mr. Mailloux, do the same remarks apply to agriculture?

Mr. Mailloux: There is maybe an exception. I do not know if this framework is the right one. When an agreement concerning the decision taken by the federal government to support the transport of grain towards the eastern part of Canada was concluded, we knew it was big... If I recall well, \$33 million had been granted to stop the grain in elevators over the last four years. The union has been invited to participate in the discussion through the CAF to defend our views on the grain policy. We were involved in this area, but apart from that, we were not involved in many other ways.

The Chairman: This was not part of the subsidiary agreement anyhow.

Mr. Mailloux: No, and that is why I was making reservations, because that is not part of the agreement.

The Chairman: Very well.

Thank you Mr. Mailloux, Mr. Fréchette and Mr. Veilleux. Monsieur Darling, vous avez une brève question à poser?

M. Darling: Je voudrais la poser à M. Veilleux. Vous faisiez allusion tout à l'heure à l'abattage du bois sur les terres de la Couronne. Il se ferait par des employés du ministère désigné peut-être sous le nom de ministère des Forèts, au Québec, et sous le nom de ministère des Ressources naturelles, en Ontario. J'ai reçu de nombreuses plaintes dans ma région. Ces employés sont ceux qui marquent les arbres, mais apparemment, ils ne marquent que les arbres morts; ils ne veulent pas laisser les bûcherons couper les arbres vivants. Ils marquent uniquement ceux qui sont morts. Par conséquent, les scieries

Now, has there been criticism by your producers, your sawmill operators, on the way the management, I presume of the forests of Quebec, is being carried on?

M. Veilleux: J'ai mentionné tout à l'heure, monsieur le président, que ces forêts-là étaient exploitées suivant un plan d'aménagement puis des recommandations prescrites par des ingénieurs forestiers. Ce sont tout de même les meilleures compétences qu'il y a en la matière pour prescrire des travaux quand on parle de forêts. C'est vrai en partie qu'on a tendance à récupérer les mauvais arbres qui peuvent être en perdition, quand on parle d'un plan d'aménagement de la forêt, c'est pour augmenter en terme de qualité et de quantité le potentiel ligneux pour répondre aux besoins de l'industrie tant du sciage que du déroulage dans les années futures et de la pâte. C'est vrai que dans certains cas on récupère le plus tôt possible le bois de moindre qualité si le marché est là pour l'absorber.

Le président: Merci, monsieur Veilleux.

Mr. Darling: Has there been serious criticism of the way it has been managed? Are the sawmill operators generally satisfied with the grade of timber they are allowed to cut? Of course this is on Crown lands; it would have nothing to do with private.

Le président: Monsieur Veilleux.

M. Veilleux: Sur les terres de la Couronne nous avons très peu de contacts avec les producteurs. C'est toujours vrai que dans une coupe sélective on récupère les plus mauvais bois pour laisser place aux essences de meilleure qualité ou aux arbres de meilleure qualité.

Quant à la forêt privée dont je suis le représentant, les propriétaires de forêt qui adhèrent au plan d'aménagement forestier le font librement. Ils signent eux-mêmes la prescription avant d'effectuer les travaux. Ce qui veut dire que les critiques sérieuses ne touchent pas la forêt privée. Pour ce qui est de la forêt publique, je ne le sais pas.

Le président: Merci, monsieur Veilleux. Monsieur Mailloux, monsieur Fréchette, merci beaucoup pour ces deux mémoires puisque nous en avons eu un sur l'agriculture et l'autre sur la forêt. Alors, merci bien.

• 1700

Nous accueillerons maintenant comme cinquième témoin cet après-midi le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue et pour la présentation de ce mémoire nous avons M. Hervé Roy et M. Roméo Julien.

Bienvenue.

Or, M. Roy est adjoint au directeur général et M. Julien est délégué spécial du président du CRDAT, Consleil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Messieurs, vous avez la parole.

M. Roméo Julien (industriel-délégué spécial du président du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue): Monsieur le président, messieurs les députés, le Conseil

[Translation]

perdent de l'argent à tour de bras et déclarent qu'elles sont en train de faire faillite.

Vos producteurs, vos exploitants de scieries ont-ils critiqué la façon dont sont gérées les forêts du Québec?

Mr. Veilleux: I mentioned earlier, Mr. Chairman, that those forests were managed under a development plan and under recommendations made by forest engineers. After all, they are experts in their field and they can best judge the work that is to be done as far as forests are concerned. It is in part true that we have a tendency to cut the culls, but when we talk about a development plan for our forests, it is to raise our wood potential in terms of quality and quantity so as to meet the needs of the sawing industry and of the wood peeling industry in the coming years as well as the pulp and paper industry. It is true that in certain cases we cut, as soon as possible, trees of inferior quality if the market can absorb them.

The Chairman: Thank you Mr. Veilleux.

M. Darling: A-t-on sérieusement critiqué la façon dont elle était exploitée? Les exploitants de scieries sont-ils généralement satisfaits de la qualité des arbres qu'ils sont autorisés à abattre? Il s'agit évidemment d'arbres situés sur des terres de la Couronne, et non pas d'exploitations privées.

The Chairman: Mr. Veilleux

Mr. Veilleux: Our relations with the producers on the Crown lands are minimal. Indeed, it is true that we cut the junk in order to give way to the species or to the trees that are of a better quality.

As far as the private forests are concerned, of which I am the representative, the owners of forests who join the Forest Development Plan do it on a voluntary basis. They sign themselves the order before the work is executed. So serious criticism does not come from the owners of private forests. As far as the Crown lands are concerned, I do not know what the situation is.

The Chairman: Thank you Mr. Veilleux. Mr. Mailloux and Mr. Fréchette we thank you for your two briefs, as we had one on agriculture and the other on the forest. So, thank you very much.

We will now welcome our fifth witness this afternoon, the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Mr. Hervé Roy and Mr. Roméo Julien will be presenting the brief.

Welcome.

Mr. Roy is assistant to the Director General and Mr. Julien is a special delegate of the Chairman of the CRDAT. Gentlemen, you have the floor.

Mr. Roméo Julien (Businessman and Special Delegate of the Chairman of the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue): Mr. Chairman, honourable mem-

régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) est toujours attentif au développement économique de sa région et de la qualité de vie de ses habitants. C'est pourquoi il ne pouvait laisser passer cette occasion qui lui est donnée de présenter par écrit ses commentaires au Souscomité des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale dans le cadre d'audiences publiques qui se tiennent au Québec présentement, avec comme objectif principal d'étudier l'impact des politiques et des programmes du MEER au Québec en vue de les améliorer.

Conscient que certains organismes régionaux ou locaux, telle l'Association des commissaires industriels de l'Abitibi-Témiscamingue, connaissent mieux les problèmes rencontrés lors de l'application des programmes et des politiques du MEER dans leur milieu respectif, le CRDAT a convenu avec eux que d'une façon générale il s'attarderait surtout à l'aspect décentralisation administrative et à la régionalisation du processus budgétaire du ministère de l'Expansion économique régionale.

• 1705

Dans le présent texte, nous retrouverons donc une description sommaire de ce qu'est notre organisme, son territoire d'action, son rôle et de son membership. Nous parlerons également du rôle du ministère de l'Expansion économique régionale.

Ceci nous amènera à traiter de la décentralisation administrative du MEER, de même que de la régionalisation de ses budgets.

Finalement, nous terminerons en faisant état de nos recommandations.

Le président: Pourriez-vous ralentir le débit, s'il vous plaît . . . parce que nous avons l'interprétation simultanée.

M. Julien: Très bien.

Le président: D'accord!

M. Julien: Le conseil régional de developpement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT).

Ainsi que son nom l'indique, notre organisme est le Conseil régional de développement dont le territoire d'action est constitué des grandes régions de l'Abitibi et du Témiscamingue. Plus précisément, son rôle en est un de regroupement et de concertation ainsi que de consultation et de pression. Son objectif principal est le développement social et économique maximal et harmonieux de l'ensemble de la région.

Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue assoit la légitimité de ses demandes et de ses interventions sur la qualité de son membership et sur les structures de représentation de ce membership. La qualité de notre membership se constate aisément lorsque l'on parcourt nos listes de membres. On y retrouve effectivement la plupart des municipalités de la région y compris toutes les principales villes, la plupart des entreprises agricoles, forestières, minières et industrielles. Nous regroupons également un bon nombre de PME du secteur secondaire et tertiaire, plusieurs associations et syndicats, ainsi que quelques centaines d'individus venant de

[Traduction]

bers, the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue is always concerned with the economic development of the area and the quality of life of its people. It could not fail, then, to take this opportunity to submit its views in writing to the sub-committee for programs of the Department of Regional Economic Expansion in preparation for the public hearings to be held in Quebec in the near future, the main purpose of which will be to examine the impact of DREE policies and programs in that province with a view to their improvement.

We are aware of the fact that a number of regional or local organizations, such as the Association des commissaires industriels de l'Abitibi-Témiscamingue, have more direct knowledge of the problems raised by DREE programs and policies within their own area of concern. The CRDAT has thus agreed, in consultation with them, to deal more specifically with the administrative decentralization aspects of the matter, as well as with the regionalization of the Department of Regional Economic Expansion's budgetary processes.

This Brief will provide a brief description of our organization, its area of activity, its role and its membership. We will also deal with the Department of Regional Economic Expansion.

We will then discuss administrative decentralization and the decentralization of budgetary practices.

In conclusion, we will make recommendations.

The Chairman: Could you please slow down? We have simultaneous interpretation.

Mr. Julien: Certainly.

The Chairman: Fine!

Mr. Julien: Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT).

As its name indicates, our organization is a Development Council with responsibility for the greater Abitibi-Témiscamingue area. It is more specifically concerned with seeking common and concerted action, consultation and pressure. Its main purpose is to ensure extensive and harmonious social and economic development for the region as a whole.

The legitimacy of its demands and interventions is based on the quality and representativeness of its membership. The quality of the membership is readily apparent to anyone who looks at a list of our members. It includes most municipalities; all of the main cities; most agricultural, forestry, mining and industrial concerns; many small and medium-sized business in the manufacture and goods and services sectors; some associations or labour unions; and several hundred individuals from all of the socio-economic and educational milieux of our region.

tous les milieux socio-économiques et éducatifs de notre région.

Quant aux structures de représentation, disons simplement qu'elles consistent en un conseil d'administration qu'on a prévu à l'image des différentes facettes, tant géographiques que socio-économiques de la provenance de ses membres, et en un exécutif lui-même représentatif du conseil d'administration. Tout cela, combiné à une équipe de permanents qui supporte et assure le suivi à nos interventions depuis plusieurs années dans l'ensemble des domaines socio-économiques. Ces dimensions ont largement contribué à faire du CRDAT le forum régional par excellence qu'il est aujourd'hui.

Rôle du ministère de l'Expansion économique régionale

Le ministère de l'Expansion économique régionale a été créé en 1969, et a reçu à ce moment le mandat d'élaborer et de mettre sur pied des programmes conçus pour atténuer les inégalités économiques régionales à travers le Canada. Plus spécifiquement, l'objectif fondamental du MEER est d'inciter les régions à faible croissance à mettre en valeur leur potentiel. Pour réaliser cet objectif, le MEER dispose de programmes mis en œuvre dans le cadre de la Loi sur les subventions au développement régional (LSDR), et de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale. Il peut donc par l'octroi de subventions, amener les entreprises industrielles et commerciales à investir dans les régions à faible croissance, et ainsi créer des possibilités d'emploi.

Le MEER utilise également les ententes «fédérales-provinciales» comme outil de développement économique, spécialement en ce qui concerne de grands projets, tels, les infrastructures routières, la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, etc.

Le MEER a-t-il joué son rôle?

A notre sens, nous croyons que ce ministère a contribué grandement à l'essor économique de notre région, qu'il nous suffise de mentionner l'apport très important qu'il amène en terme de subvention et de garantie de prêt à notre industrie forestière en particulier. Il va donc de soi que notre organisme souhaite que le MEER continue à jouer un rôle positif dans le développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ainsi, pour le LSDR, il y a eu 71 millions de dollars sur 144 projets, pour 5,500 emplois. L'entente auxiliaire a été de 73 millions de dollars pour un total de 144 millions de dollars, sur une population de 150,000.

Toutefois, nous croyons que le MEER doit faire encore beaucoup plus pour le développement de notre grande région, et en ce sens nous croyons vraiment que ce ministère pourrait se doter de nouveaux outils qui feraient en sorte d'améliorer et de rendre plus fonctionnels et efficaces ses politiques et programmes.

La décentralisation.

Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue a toujours cru que le développement d'une région doit être pensé et réalisé, à partir du dynamisme et des intérêts

[Translation]

With respect to representational structures, suffice it to say that the Council consists of a Board of Directors which is geographically and socio-economically representative of the membership, and an executive which is in turn representative of the Board of Directors. We also have a permanent staff which has, over the years, supported and followed up our actions in various socio-economic areas. All this has made the CRDAT the regional forum par excellence which it has become.

Role of the DREE

The Department was originally set up in 1969 to develop and implement programs designed to reduce regional economic disparities in Canada. More specifically, its main objective is to encourage low-growth areas to develop their potential. In the pursuit of these objectives DREE is empowered to implement programs provided for in the Regional Development Incentives Act (RDIA) and the Department of Regional Economic Expansion Act. Through a system of grants it may therefore encourage industry and business to invest in low-growth areas, thereby creating job opportunities.

DREE also uses "Federal-Provincial" agreements as a tool for economic development, more particularly in respect of such large scale developments as road networks, pulp and paper industry modernization etc.

Has DREE played its part?

We agree that DREE has made a considerable contribution to the economic development of our area. We need only mention, in this connection, the considerable assistance provided by the department in terms of grants or loan guarantees to our forest industry in particular. Obviously our organization would hope that this positive contribution to the economic development of the Abitibi-Témiscamingue area will continue.

Thus, under the RDIA, 71 million dollars were allocated for 144 projects, resulting in 5,500 jobs. The subsidiary agreement consisted of 73 million dollars, giving a total of 144 million dollars for a population of 150,000.

We do feel however that DREE should do even more to foster the growth of this great area. It could equip itself with a number of new tools for the purpose in order to improve its policies and programs and make them more functional and efficient.

Decentralization

It has always been felt by the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue that the development of any region must of necessity be planned and implemented in terms

économiques particuliers du milieu, et non pas développé de l'extérieur de la région où l'on vit.

Malheureusement, l'attitude centralisatrice des gouvernements en général a entretenu un climat de passivité et a contribué à accroître un sentiment d'impuissance chez les individus de la même façon, cela a contribué à entretenir un climat de fausses illusions et de frustrations au niveau régional.

Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue nous l'avons déjà dit, croit à la décentralisation; il a d'ailleurs depuis sa création toujours revendiqué le régionalisation et la décentralisation de l'appareil gouvernemental québécois. Il faut dire à ce niveau, qu'il y a eu beaucoup d'amélioration depuis quelques années mais qu'il reste énormément à faire encore. Le processus est toutefois mis en branle et il y a lieu de croire que cela servira davantage des régions comme la nôtre.

Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue considère la décentralisation comme un outil important, pour ne pas dire essentiel, au développement régional et du même coup reconnaît le dynamisme local et régional des gens qui y vivent.

Il ne faudrait donc pas décentraliser pour le plaisir de le faire, mais bien pour reconnaître aux gens d'une région, de même qu'aux collectivités qui la composent, le droit et le pouvoir de se développer selon leurs objectifs et aspirations propres.

Pour ce faire, il faut nécessairement que la région possède des pouvoirs de décision, et qu'en même temps elle puisse disposer d'un budget nécessaire à la réalisation de ses objectifs.

Si l'on regarde un peu les statistiques de la petite et moyenne entreprise au Québec, l'on s'aperçoit qu'elles sont les plus grandes créatrices de nouveaux emplois et que c'est surtout par elles que s'exprime le dynamisme local et régional.

Les PME occupent indéniablement une place très importante dans l'économie en général, en fournissant des services et des biens essentiels au développement local et régional.

Toutefois, bon nombre d'entre elles doivent faire face à des difficultés graves qui souvent les acculent à la faillite. Il faudrait selon nous, soutenir davantage les petites et moyennes entreprises qui connaîtraient sûrement de la sorte une croissance plus constante et plus étendue. Nous ne voulons pas dire, par là, qu'il faille négliger le développement de la grande entreprise, mais bien porter une attention spéciale aux PME.

• 1715

De toute évidence, il nous apparaît comme très important et essentiel de bâtir notre développement à partir du dynamisme local et régional en tenant compte et en composant avec les aspirations et objectifs du milieu.

[Traduction]

of the specific internal dynamics and economic interests of the community directly involved. This process should not be developed from beyond the borders of the area where we live.

Unfortunately the centralizing attitude of governments in general has contributed to the maintenance of a climate of passivity and to an increase in the feeling of individual helplessness. Correspondingly it has made for a fostering of false hopes and frustrations at the regional level.

The Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue has already recorded as its support of decentralization. It would like to restate that view at this time. Indeed, it has been an unfailing proponent of regionalization and decentralization at the Quebec governmental level. It should be noted that there has been considerable improvement over the last few years at that particular level, but there is still a great deal left to do. The process is under way, however, and there are indications that it will be able to better serve the interests of areas such as our own.

It is the view of the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue that decentralization is an important and indeed an essential tool for regional economic development. It is also a recognition of the dynamism of the people involved, at the local and regional levels.

Decentralization should not be pursued as an end in itself, but rather as a recognition of the fact that the people of an area, individually as well as in community terms, should be granted the right and the means to develop their own purposes and aspirations.

To achieve this result the region must be vested with its own decision-making powers. It should at the same time be provided with the financial means required for the achievement of its objectives.

A brief examination of statistical data relating to small and medium-sized businesses in Quebec will indicate that they produce more jobs than any other and that local and regional dynamism is best expressed through their efforts.

Businesses of this kind undoubtedly play a very important role in our economy in general by providing such goods and services as are essential to local and regional economic development.

They are on the other hand beset by a number of serious problems which often drive them into bankruptcy. It is our contention that more assistance should be provided to small and medium-sized businesses. This should ensure steadier and increased growth in this regard. This should not be construed as meaning that the development of large scale industry should be neglected. We do feel however that small and medium-sized businesses are a special case.

We feel that our development should be based on local and regional dynamism, based on a proper recognition of an adaptation to the aspirations and needs of the community involved. This is clear to us; it is not only highly important, but essential.

Le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait à notre sens contribuer beaucoup plus à l'essor économique de notre région, et améliorer sensiblement ses interventions, s'il se rapprochait davantage des milieux locaux et régionaux qui constituent les assises de ses interventions. C'est la définition même et la raison d'être d'un organisme comme le MEER.

Le ministère de l'Expansion économique régionale vs décentralisation.

Il ne nous appartient pas de dicter une ligne de conduite au ministère de l'Expansion économique régionale. Toutefois, comme nous l'avons précédemment mentionné, nous croyons qu'il aurait avantage, tout au moins, à étudier la possibilité de rapprocher les décisions du milieu et de régionaliser son processus budgétaire.

D'ailleurs au mois de juin 1980, lors de l'annonce officielle de la participation du gouvernement fédéral au projet Donohue Normick à Amos, M. Pierre De Bané, titulaire du ministère de l'Expansion économique régionale, avait terminé son allocution en se disant prêt à offrir au gouvernement du Québec une entente en vertu de laquelle l'Abitibi-Témiscamingue bénéficierait d'une enveloppe budgétaire particulière.

M. De Bané avait par la suite précisé que ce budget spécial permettrait à notre région d'y puiser des sommes pour à peu près n'importe quel projet et qui ne porterait pas spécifiquement sur des secteurs économiques bien précis comme le font présentement les ententes auxiliaires Canada-Québec.

Notre organisme a voulu au cours de la dernière année en savoir davantage sur ce sujet, mais il est demeuré sans réponse. Cette perspective avait, par ailleurs, soulevé l'enthousiasme des intervenants régionaux dans ce secteur de notre développement.

Le conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue continue donc à revendiquer, plus que jamais, des politiques et des programmes adaptés à sa région, pour y retrouver l'intérêt, le dynamisme et le rythme de vie des gens qui y vivent.

En supposant que le ministère de l'Expansion économique régionale accepte d'engager un processus de décentralisation en faveur des régions au niveau des pouvoirs de décision, et qu'il accepte également de régionaliser son processus budgétaire, c'est-à-dire de créer un genre de fonds de développement régional attitré spécifiquement à une région désignée, nous croyons qu'il deviendrait nécessaire et logique de mettre sur pied une structure régionale avec mandat de gérer le fonds de développement régional, avec les pouvoirs de décision nécessaires à l'accomplissement d'une telle tâche.

Une structure semblable pourrait être formée du responsable du MEER en région, de même que de son ou ses analyste(s): les autres membres de ce «comité» ou «commission» proviendraient des différents secteurs économiques de la région. Ils pourraient être au plus une dizaine et seraient choisis ou nommés en tenant compte de leur compétence administrative et de la connaissance de leur milieu économique respectif.

[Translation]

The Department of Regional Economic Expansion, could, in our view, make a greater contribution to the economic growth of our area and bring about a considerable improvement in its action were it only to move closer to the local and regional communities for whose benefit it is designed to work. It is indeed the very definition and rationale of an organization such as DREE.

The Department of Regional Economic Expansion vs Decentralization

it is not up to us to dictate to the Department of Regional Economic Expansion what its policy line should be. However, as we have already stated, we do think that it could do worse, at the very least, than to look into the possibility of moving the decision-making process closer to the region and of regionalizing its budgetary practices.

In June 1980, when federal government participation in the Donohue Normick project in Amos was officially announced Mr. Pierre De Bané, Minister of Regional Economic Expansion concluded his remarks by offering the Province of Quebec an agreement under which the Abitibi-Temiscamingue area would benefit from a budget envelope specifically designed for its purposes.

Subsequently Mr. De Bané stated that this special partbudget would allow our region to allocate monies to almost any project of its choice and would bear no particular reference to specific economic sectors such as those which now come under the Canada-Quebec subsidiary agreements.

Over the past year, our organization has sought to obtain further enlightenment on that point, but thus far unsuccessfully. It should be noted that this suggestion had met with an enthusiastic response from regional parties interested in that area of development.

For this reason, the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue continues more than ever, in its demands for policies and programs adapted to regional needs, designed to satisfy the interest, dynamism and life-style of its inhabitants.

Assuming that the Department of Regional Economic Expansion would be willing to accept the decentralization of the decision-making powers to the regional level, and that it would also be willing to regionalize its budgetary practices, *i.e.* to set up some kind of regional development fund for a specific area, it would then be necessary and logical to our mind, to establish regional structures vested with the decision-making powers required for the achievement of such objectives.

These might be set up around the regional DREE representative and his analyst(s). The other members of the "committee" or "commission" could be drawn from the various economic sectors of the region. There should be at the most ten members or so, selected or appointed on the basis of their administrative competence and expertise in their respective areas of economic interest.

En plus d'administrer le fonds de développement régional, ce «comité» ou cette «commission» aurait pour tâche d'établir des priorités à privilégier dans notre région (plan triennal de développement).

Il aurait également la responsabilité de privilégier et de subventionner des projets de recherches devant contribuer au développement économique de notre région.

Nos principales recommandations

Nous croyons qu'il y aurait lieu de revoir en profondeur l'ensemble de la législation présente, dans le but de l'améliorer, en l'amendant dans certains cas. D'ailleurs, d'autres organismes de notre région vous l'auront précisé beaucoup plus en détail, ou le feront bientôt.

• 1720

De même, il serait important de vulgariser davantage cette législation et les règlements s'y rapportant, afin de rendre le tout plus précis, plus clair, et plus accessible aux utilisateurs.

Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait de plus, étendre ses politiques et programmes à l'ensemble des secteurs socio-économiques des régions, en tenant compte de leurs particularités spécifiques.

Il devrait également être plus ouvert, avoir plus de flexibilité et accepter que les risques soient plus élevés dans les projets nouveaux, pour lesquels il n'existe pas encore de référence.

Soutenir davantage la petite et moyenne entreprise par des programmes spéciaux mieux adaptés.

L'autonomie des bureaux auxiliaires régionaux devrait être beaucoup plus grande afin d'éviter d'alourdir l'administration dans le processus d'acheminement d'un dossier (acceptation ou refus).

Décentralisation des pouvoirs de décision, régionalisation du processus budgétaire et création d'un «comité» ou d'une «commission» régional.

Enfin dans un contexte de décentralisation administrative, et de régionalisation du processus budgétaire, sujet dont nous avons parlé antérieurement, il serait certainement souhaitable que l'Abitibi-Témiscamingue soit reconnue par le ministère comme «région désignée» au sens de la présente loi.

La région pourrait disposer alors d'une enveloppe budgétaire globale lui permettant d'initier et/ou d'aider des projets en tenant compte de critères spéciaux et de besoins particuliers propres à son type d'activité et de son contexte économique régional.

En conclusion:

Nous avons donc précisé dans ce bref mémoire que le ministère de l'Expansion économique régionale avait joué un rôle très important dans l'essor économique de notre région, particulièrement en ce qui concerne le développement de notre industrie forestière.

[Traduction]

This "committee" or "commission" would not only administer the suggested regional development fund but in addition would be called upon to establish a list of regional priorities (a three-year development plan).

It would also establish priorities and fund research projects designed to contribute to the economic development of our region.

Our Main Recommendations

We feel that a detailed examination of present legislation is required, leading to improvement and possibly amendment of current provisions. Other bodies from our region have already discussed this suggestion with you in greater detail, or will do so in the near future.

In addition an effort should be made to publicize the act and regulations to make them clearer, more easily understood and more useful.

The Department of Regional Expansion should also extend its policies and programs to all socio-economic sectors of the regions, taking into account their specific features.

It should be more open, more flexible and more ready to accept the fact that risks are higher in the case of new projects.

It should provide increased assistance to small and mediumsized businesses through special programs better adapted to their needs.

Regional offices should function with a far greater degree of autonomy. This would speed up the processing of applications (whether accepted or rejected).

Decision-making authority should be decentralized, budgetary practices regionalized and a regional "committee" or "commission" set up.

Finally, in the context of administrative decentralization and the regionalization of budgetary practices, to which reference has already been made, it would certainly be in order for the Abitibi-Témiscamingue region to be recognized by the Department as a "designated area" under the Act.

This would give the region its own budgetary envelope and allow it to initiate and/or give assistance to projects on the basis of the special criteria or particular needs dictated by its type of activity and the regional economic context.

Conclusion:

In this short brief we indicated that the Department of Regional Economic Expansion has played a very important role in the economic growth of our region, notably in the development of our forest industry.

L'ouverture d'un bureau du MEER à Val d'Or, il y a quelques années, avait suscité beaucoup d'intérêt et d'attente de la part de nos hommes d'affaires.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de constater que les fonctionnaires de ce bureau n'ont que très peu de pouvoir de décision, et qu'ils sont plutôt des agents d'information et de promotion du MEER.

L'analyse des dossiers, de même que la vitesse de cheminement de ceux-ci, sont demeurés les mêmes et dans certains cas plus longues qu'auparavant: ce qui, concrètement, nous fait dire que la venue du «MEER» dans notre région n'a pas entièrement répondu à l'attente de nos gens.

Le conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite donc ardemment que le ministère de l'Expansion économique régionale amorce une réflexion très sérieuse sur deux points en particulier, soit: «la décentralisation administrative» et la «régionalisation du processus budgétaire».

Dans ce contexte, le CRDAT demeure à la disposition des différents intervenants dans ce type de problématique pour continuer à assurer son rôle de concertation autour des politiques de développement social et économique de la région.

Le président: Merci . . . M. Cyr pose des questions.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Je dois dire que c'est un très bon document et comme d'autres auparavant, il nous permettra de faire des recommandations précises.

Maintenant, monsieur le président, à la page 11 du document, on nous dit ceci:

Notre organisme a voulu au cours de la dernière année en savoir davantage sur ce sujet,

on parle d'enveloppe régionale . . .

mais il est demeuré sans réponse. Cette perspective avait, par ailleurs, soulevé l'enthousiasme des intervenants régionaux dans ce secteur de notre développement.

Et à la page 16, dans la recommandation finale, on dit ceci:

... et la «régionalisation du processus budgétaire».

Je crois, monsieur le président, que la décision pour une entente régionale au lieu d'entente auxiliaire n'est pas du domaine fédéral quoique M. De Bané et certains députés préconisent ce genre d'ententes. Nous en avons fait l'expérience en Gaspésie dans les années 1968 à 1976, et cela a donné beaucoup de succès.

La réponse se situant au niveau provincial, je demanderais à nos témoins s'ils ont fait des représentations au niveau provincial et sinon, est-ce que vous prévoyez d'en faire puisque la mise en place d'ententes régionales dépend de la volonté du Ouébec?

[Translation]

The opening of a DREE office in Val d'Or a few years ago generated considerable interest and high expectations in the business community.

Today we must recognize that the officials in that office have little or no decision-making power. They act rather as information and promotion officers for DREE.

Applications are processed just as slowly, if not more slowly, than in the past. We feel it is fair to say DREE's presence in our region has not entirely lived up to people's expectations.

It is therefore the earnest wish of the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue that the Department of Regional Economic Expansion make a thorough study of two points in particular: "administrative decentralization" and "regionalization of budgetary practices".

With these considerations in mind, the CRDAT would indicate its willingness to provide assistance to the various groups involved in these issues, thereby continuing to play its role of encouraging co-operation on the economic and social development policies of the region.

The Chairman: Thank you . . . Mr. Cyr has some questions.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

Like other earlier briefs, this is a very fine document which will enable us to make specific recommendations.

Mr. Chairman, on page 9 of the English version, we read:

Over the last year our organization has sought to obtain further enlightenment on this point,

The reference here is to a regional envelope . . .

but so far its efforts have been unsuccessful. It might be noted that this suggestion met with an enthusiastic response from local groups interested in that area of development.

And on page 14 of the English version, in the final recommendation, there is a reference to:

... and "regionalization of budgetary practices."

In my opinion, Mr. Chairman, a decision to have a regional agreement rather than a subsidiary agreement is not a federal responsibility, although Mr. De Bané and certain members of Parliament favour this type of agreement. Regional agreements were used in the Gaspé between 1968 and 1976 and proved very successful.

Since this is a provincial responsibility, I would like to ask our witnesses whether they have made any representations to the provincial government, and if not, whether they plan to do so, since the setting up of regional agreements depends on the Quebec government.

• 1725

The Chairman: Mr. Roy.

M. Hervé Roy (adjoint au directeur général, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue): Voici pourquoi le Conseil régional de développement n'a pas fait jusqu'à ce jour de représentations auprès du gouvernement provincial. C'est tout simplement parce que l'annonce a été faite par M. De Bané, le ministre de l'Expansion économique régionale au fédéral. Nous l'aurons donc approché parce qu'il nous avait précisé qu'il était prêt à effectuer une demande au gouvernement du Québec, en ce sens-là. Nous l'avons approché, parce que c'était quand même flou. D'ailleurs c'est encore aussi flou pour nous, présentement. Nous avons demandé à M. De Bané de nous donner un peu plus de précisions sur ce qu'il entendait par la création d'un fonds de développement régional qu'il semblait vouloir offrir au gouvernement du Québec. A ce moment-là, il y avait également des représentants du gouvernement du Ouébec, dont M. François Gendron, qui est notre ministre-parrain pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Voilà pourquoi il n'y a pas eu d'intervention directe de faite dans ce domaine-là auprès du gouvernement provincial.

M. Cyr: Avez-vous dans vos dossiers ou avez-vous pris connaissance de l'entente régionale qui fut signée en 1968, renouvelée en 1972 et en 1975, pour la région du Bas du fleuve, c'est-à-dire l'est du Québec et les Îles-de-la-Madeleine?

M. Roy: Malheureusement, moi non.

M. Julien: Monsieur le président, je n'ai pas pris connaissance de ce document mais ce que je viens défendre aujourd'hui, pour la région de chez-nous, ce n'est pas une entente auxiliaire, c'est une demande au MEER, directement, pour un budget d'au moins 35 millions de dollars pour le développement de l'Abitibi-Témiscamingue.

Je ne voudrais pas parler des expériences de régions autres que la nôtre, parce que ce que je viens défendre aujourd'hui, c'est l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Cyr: Vous désirez une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars, mais cette enveloppe budgétaire doit spécifier vos activités qui dépendent de différents ministères. C'est là justement que cette entente de 1968 pour l'est du Québec soulignait les besoins concernant différents ministères provinciaux... à savoir les routes, les accès aux forêts ou les ressources minières et ainsi de suite... Donc est-ce que c'est dans cette perspective que vous prévoyez une enveloppe budgétaire régionale?

Le président: Monsieur Roy.

M. Roy: Comme M. Julien vient de le préciser, lorsque nous parlons d'un fonds de développement régional pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ce n'est pas du tout une entente auxiliaire, et ce n'est pas du tout non plus une entente quel-conque. C'est un fonds de développement régional qui serait administré comme on le mentionne dans ce court mémoire, qui serait administré, dis-je par des gens de la région, des personnes qualifiées administrativement parlant et représentant leurs secteurs respectifs dans l'économie. On a de très bons administrateurs dans les régions et on peut vous en nommer quelques-uns, si vous voulez, qui ont fait leurs preuves! Dans notre esprit ce serait une commission qui aurait un budget à administrer parce qu'il ne faut pas se leurrer, on a dépensé pas

[Traduction]

Mr. Hervé Roy (Assistant to the Director General, Regional Council of Development of Abitibi-Temiscaming): If the Regional Council of Development has, to date, made no representations to the provincial government, it is simply because the announcement was made by Mr. De Bané, Minister for Economic and Regional Development at the federal level. We therefore went to him, since he had said that he was willing to present such a request to the Quebec government. We also went to him because the whole thing seemed a little vague. As a matter of fact, at the present time, it is still as vague as far as we are concerned. We asked Mr. De Bané to give us more details on what he meant by the creation of this regional development fund which he seems to want to give to the Quebec government. At the time, there were also representatives of the Quebec government, including Mr. François Gendron, the minister, the godfather of the Abitibi-Temiscaming region.

All this explains why we have not approached the provincial government directly on this matter.

Mr. Cyr: Do you have in your files or do you know about the regional agreement signed in 1968 and renewed in 1972 and again in 1975 for the lower St. Lawrence area, that is to say eastern Quebec and the Magdalen islands?

Mr. Roy: I have not, unfortunately.

Mr. Julien: Mr. Chairman, I have not seen this document, but what I am here to fight for today, for our area, is not a subsidiary agreement, it is an application to DREE, directly, requesting a budget of at least \$35 million for the development of the Abitibi-Temiscaming region.

I should not want to discuss the experiences of areas other than our own, because what I am here to defend today, is the Abitibi-Temiscaming.

Mr. Cyr: You want a budgetary envelope of \$35 million, but this envelope must contain specifics on your activities and this depends on different departments. It is precisely what was specified in the 1968 agreement on eastern Quebec, which provincial ministries were responsible for what, that is to say the roads, access to the forests or to mineral resources, et cetera. Is it therefore in this light that you anticipate a regional budgetary envelope?

The Chairman: Mr. Roy.

Mr. Roy: As has just mentioned Mr. Julien, when we speak of a regional development fund for the Abitibi-Temiscaming region, we are not talking of a subsidiary agreement nor of any kind of ordinary agreement. We are speaking of a regional development fund administered, as we mentioned in our short brief, by people from the area, experts in administration who would represent a particular segment of the economy. We have excellent administrators in the regions, we could give you a few names, if you so wish, who have demonstrated their ability! We feel it should be a commission with a budget to manage, for make no mistake, quite a bit of money has been spent. DREE has spent a lot of money in the area, some \$144 million; we have even been told that it is our area which has

d'argent . . . le MEER a dépensé beaucoup d'argent dans la région, quelque chose comme 144 millions de dollars; et on s'est laissé dire que nous étions la région qui en avait bénéficié le plus. Il y a donc possibilité de dépenser de l'argent chez nous. Ce que l'on voudrait, c'est que ces sommes d'argent soient gérées par des régionaux, de sorte que l'on puisse répondre d'une façon meilleure aux attentes de nos gens.

Le président: Merci monsieur Cyr.

Mr. Darling.

Mr. Darling: I am aware that your region is northern and covers a large area. I believe you mentioned that you wanted a budget of \$75 million. Was that the figure?

Mr. Julien: It is \$35 million.

Mr. Darling: Oh, \$35 million. Well, that is not quite so large. My eyebrows had raised at that figure. I am not sure whether you are aware and I am not sure of my figures exactly, but I believe the total DREE budget is something in the area of \$600 million, give or take. Also you mentioned a grant for the Donoghue paper mill. Is that being built? It is not in operation as yet, is it?

Mr. Julien: Not yet.

Mr. Darling: But a substantial grant has been approved for that. How much was it? Was it around \$40 milion?

M. Julien: La partie dont il est question est . . . 26 milions de dollars.

• 1730

Mr. Darling: How much?

Mr. Julien: Twenty-six million dollars.

Mr. Darling: Is that the total?

Mr. Julien: Yes.

Mr. Darling: I had heard rumours it was \$40 million, and again the wheels were going around in my area up there that it was \$40 million for one industry. However, is \$26 million, which is still a substantial amount and is more than the entire budget for 1979 in Ontario; although for Ontario, I will give you the figures for 1980, I believe it was increased considerably to \$55 million.

Now, you also mention the fact that you have a DREE office in Val d'Or but without too much authority as far as having the authority in that office. This committee went to New Brunswick, I guess it was in September, and this is the thing that everybody there wanted too, they wanted a DREE office in their own backyard. Now, that is an expensive procedure; government employees are not the lowest paid in this spectrum across Canada. I do not give a damn about a DREE office in my particular area as long as they provide some DREE funds. If these various branch offices are scattered around, and they cost money, that comes off Mr. De

[Translation]

the most benefited. It is therefore possible to spend money in our area. What we would like is for this money to be managed by people from the area so that we may be more responsive to our people's expectations.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Monsieur Darling.

M. Darling: Je sais que votre région est dans le Nord, et couvre une vaste superficie. Je crois que vous avez mentionné que vous désiriez un budget de 75 millions de dollars. Était-ce le chiffre?

M. Julien: Il s'agit de 35 millions de dollars.

M. Darling: Ah, 35 millions de dollars. Ce n,est pas là une somme aussi imposante. D'ailleurs, ce chiffre m'étonnait un peu. Je ne sais pas si vous êtes au courant, et d'ailleurs, je ne suis pas certain de l'exactitude de mes chiffres, mais je crois que le budget total du MEER est de quelque 600 millions de dollars, plus ou moins. Vous avez également parlé d'une subvention pour l'usine de papier Donoghue. Cette dernière est-elle en construction? L'usine n'est pas déjà en marche, n'est-ce pas?

M. Julien: Pas encore.

M. Darling: Mais néanmoins, une subvention importante a déjà été approuvée. De combien? Environ 40 millions de dollars?

Mr. Julien: The part mentioned was \$26 million.

M. Darling: Combien?

M. Julien: 26 millions de dollars.

M. Darling: Est-ce le total?

M. Julien: Oui.

M. Darling: J'avais entendu des rumeurs voulant que ce soit 40 millions de dollars. Le moulin à rumeurs de ma région parlait de 40 millions de dollars pour une seule industrie. Toutefois, il s'agit de 26 millions de dollars, dites-vous, c'est néammoins une somme considérable, plus que le budget global en 1979 en Ontario; toutefois dans le cas de l'Ontario, je vais vous donner les chiffres pour 1980, je crois qu'il y a eu une augmentation considérable pour atteindre 55 millions de dollars.

Vous avez également mentionné qu'il y a un bureau du MEER à Val-d'Or, mais que ce dernier ne détient pas grande autorité. Notre comité s'est rendu au Nouveau-Brunswick, je crois que c'était au mois de septembre, et c'est là quelque chose que les gens là-bas voulaient aussi: ils réclament un bureau du MEER dans leur propre cour. Or, cela coûte cher; les fonctionnaires ne sont pas les employés les moins bien payés du pays. Je me fous d'avoir un bureau du MEER dans ma région, si on nous donne de l'argent. S'il y a des succursales un peu partout, cela coûte de l'argent, cela réduit d'autant le budget global de M. De Bané, et ces dépenses administratives

Bané's over-all budget and those are administrative expenses which will reduce the amount of specific grants that go to helping the economy in infrastructure grants or in specific grants to industry.

What are your comments on that? Do you not think it is more important to have the dollar go to some project you want, or go to a budget you want, rather than set up more bureaucracies across the country?

Le président: Monsieur Julien.

M. Julien: On ne demande pas d'avoir des employés en surplus. Les gens qu'on veut de notre région, qui vont s'intégrer au domaine, seront des gens travaillant dans un but non lucratif. Il n'est pas question que les gens de chez nous qui vont embarquer dans l'administration du fonds soient payés pour le faire. Ce n'est pas du tout ce qu'on demande. On ne veut pas avoir plus de personnel dans les bureaux. On veut être capables de prendre des décisions chez nous.

En somme, quand vous me dites que c'est beaucoup d'argent à investir, je suis d'accord avec vous. Mais si on dit que dans l'industrie, vous avez investi avec le MEER 71 millions de dollars, on doit vous dire que nous autres, les gens de la région, on a investi 406 millions de dollars.

Alors, on vous demande \$1 pour \$1. On ne vous dit pas «investissez chez nous et nous autres, on va dormir»! On y met notre part des projets. Or, vous devez savoir que si le gouvernement a des ennuis quant à ses budgets, aujourd'hui, nous avons les mêmes problèmes chez nous, parce que quand l'industrie ou l'économie est à la baisse, ce n'est pas meilleur dans nos régions. Il s'agit justement, pour nous, de nous réveiller et de continuer à nous développer.

Cela a peut-être été fait ailleurs avant notre tour; c'est peut-être pour cela qu'aujourd'hui on demande plus que l'Ontario. Je ne connais pas les budgets du MEER en Ontario, mais je dois vous dire ceci, je ne voudrais pas être obligé d'aller voir en arrière ce qui a été donné à l'Ontario par rapport au Québec. Je ne viens pas discuter politique aujourd'hui. Je viens vous dire que dans le Nord-Ouest, on a besoin de l'aide du MEER, avec une décentralisation, et un budget chez nous, pour pouvoir continuer le développement commencé, parce que jusqu'à aujourd'hui on a travaillé surtout dans le primaire, dans le secondaire... Mais on a des industries qui sont devenues plus grosses. On a eu une extension formidable et nous sommes obligés d'aller plus loin pour vendre nos produits. Il va falloir faire des recherches, des développements pour exporter et aller plus loin.

On est peut-être un peu en retard dans le Nord-Ouest. C'est peut-être pour cela qu'on demande un peu plus que les autres; mais on a toujours été un peu négligés par un gouvernement ou par un autre. Alors, aujourd'hui on a la possibilité de se recréer. On avait créé 5,500 emplois, on a la possibilité d'en recréer un autre 10,000! On a présentement de 8,000 à 9,000 personnes en chômage. Cela veut dire qu'on règlerait le problème du chômage chez nous. Je pense que l'investissement que cela rapporterait si vous n'aviez pas à payer d'assurance-chômage, ce qui coûte extrêmement cher au gouvernement, et comme vous avez une région qui se développe avec quelque chose pour le futur, parce qu'on a même des compagnies qui sont associées avec des gens de la France, des gens comme Elf Aquitaine dans l'huile . . . , je ne pense pas que ce soit de

[Traduction]

réduisent d'autant le montant des subventions accordées sous forme de subventions à l'infrastructure ou de subventions précises à l'industrie.

Qu'en pensez-vous? Ne croyez-vous pas qu'il est plus important d'avoir l'argent pour un projet qui vous tient à cœur ou pour le budget que vous demandez plutôt que de constituer un plus grand nombre de bureaucraties de par le pays?

The Chairman: Mr. Julien.

Mr. Julien: We are not asking for a greater number of employees. The people we are asking for from our area, who would get involved, would be people working on a voluntary basis. It is out of the question that people from our area who would set out administering the fund be paid to do so. That is not what we are asking. We do not want more staff in the offices. We want to be able to make the decisions ourselves.

As a matter of fact, when you say that this is quite an amount to invest, I quite agree. Nevertheless, though it is said that DREE has invested \$71 million in industry, we should add that we, the people of the area, have invested \$406 million.

We are therefore asking \$1 for \$1. We are not saying: invest in our area and we shall sleep. We are putting in our share. You must also know that if the government has problems with its budget these days, we have the same problems, since when industry or the economy is in regression, things are not better in our areas. We must therefore wake up and continue to develop.

Help may have been given elsewhere before we got our share; that is perhaps why today, we are asking for more than what Ontario is getting. I do not know what the DREE budgets are like in Ontario, but I can tell you this: I would not want to have to go back and look to see what Ontario has gotten in comparison to Quebec. I am not here to discuss politics today. I am here to tell you that in the north west, we need DREE's help, with decentralization, and we need our own budget to continue with the development that is already underway since up until now, we have mainly worked on primary and secondary industry—but we have industries which have grown. We have known an enormous expansion and we must go further to sell our products. We will have to undertake research, developments to export and sell further away.

We may be a little behind in the north west. This may be why we are asking for a little more than the others, but we have always been a little neglected, by one government or another. Today, we have the possibility of being born again. We have created 5,500 jobs, we have the possibility of creating another 10,000. Presently, we have between 8,000 and 9,000 unemployed. We could therefore solve the unemployment problem in our area. I think that there would be benefits to be gained, if you did not have to pay out unemployment insurance, which is very expensive for the government, and since the area would be developing for the future, since we even have companies associated to interests in France, people like Elf Aquitaine in oil—I do not think that it would be money poorly spent. In industry, as a matter of fact, we, the people involved

l'argent mal investi. En industrie, en tous cas, nous autres, les gens qui en font partie, on investit toujours où c'est payant! Alors, quand on vient demander au MEER de mettre 35 millions de dollars, on ne dit pas au MEER, «mettez de l'argent et nous, nous allons regarder faire». On dit «mettez votre part, puis on va faire la nôtre». Et quand on va recréer des emplois et vous redonner des taxes par ces emplois-là, je pense que c'est un très bon investissement!

• 1735

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: I have another question. Again, I am quite sure you would welcome with open arms the idea that DREE make the mining industry eligible for grants? This was brought up earlier. I do not know whether you were here but I would appreciate your comments. Noranda is in your area, is it not? Of course, Noranda no longer has any mines, I guess, that are actually producing, it is just a smelter for custom smelting for all around or anybody who goes there. So, if mines can be found and developed, that will help that area more. I would assume, therefore, that you would say that the mining industry is just as important as that proposed papermill at Amos and therefore should qualify as well. Is that correct?

M. Julien: Oui, si je vous comprends bien. J'ai entendu plus tôt quand on parlait de l'industrie minière... On ne semblait pas tout à fait se comprendre. Dans l'industrie minière, on a été développés, surtout nous de la partie du nord-ouest, plus précisément par l'Ontario, parce qu'on faisait surtout des affaires à Toronto quand on parlait de mines. Ensuite sont venus les capitaux des États-Unis et aujourd'hui les capitaux viennent surtout de l'ouest, parce qu'avec la bourse de Montréal, on a plus ou moins de la difficulté à faire quelque chose. Or, on a un paquet de gens de Vancouver qui viennent investir chez nous, dans le domaine minier.

Mais il s'agit pour nous de nous prendre en main. Ce qu'on voudrait dans le domaine minier c'est former les mines nousmêmes et en être les propriétaires comme on en est les propriétaires de la majorité de nos industries, présentement, dans le nord-ouest du Québec. Or, on comprend mal que des gens qui tentent de faire ouvrir des mines soient obligés de les laisser aller parce que ça prend trop d'argent au départ. Mais peut-être qu'avec l'aide du MEER, on pourrait développer nos mines et en être les propriétaires. C'est à partir de là que notre développement serait plus facile, et qu'au lieu d'avoir 150,000 habitants on pourrait peut-être monter à 300,000 et faire un développement plus sérieux de la région du nord. Je pense que vous me comprenez très bien puisque vous en faites partie du nord de l'Ontario.

The Chairman: Yes, Mr. Darling, go ahead.

Mr. Darling: Your regional council is interested in boosting the economy in the area. I assume, therefore, that you are very vitally interested in the tourist industry up there, and I would also assume that you have many lakes and streams and excellent fishing in that area. The reason I mention this is that there is an area in Ontario that exports a considerable amount

[Translation]

in it, we always invest, and we always get dividends. Therefore, when we ask DREE to invest \$35 million, we are not saying to DREE: put in money and we will watch. We are saying; put in your share, and then we will put in ours. When you think that we are going to create jobs and pay taxes on these jobs, I think it is an excellent investment!

Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: J'ai une autre question. Encore une fois, je suis persuadé que c'est à bras ouverts que vous accueilleriez l'idée que le MEER rende admissible aux subventions l'industrie minière. La question a été abordée précédemment. Je ne sais pas si vous étiez présent, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez. La Noranda est dans votre région, n'est-ce pas? Évidemment, la Noranda ne possède plus de mines je suppose, en production, mais simplement une fonderie où l'on fait du travail à demande pour tous les environs ou quiconque le demande. Ainsi, si l'on découvrait en qu'on exploitait d'autres mines, cela aiderait encore plus la région. Je présume donc par conséquent que vous pensez que l'industrie minière est tout aussi importante que la papeterie proposée à Amos et qui par conséquent devrait être admissible. Est-ce juste?

Mr. Julien: Yes, if I understood you correctly, I was here earlier when the mining industry was discussed—we did not seem to be on the same wavelength. As far as the mining industry is concerned, the development especially here in the northwest came more precisely from Ontario since we always dealt with Toronto for the mines. And then we got money from the United States and today the money is coming from the west since, with the Montreal Stock Exchange, we have problems getting anything. On the other hand, there are lots of people from Vancouver who are coming here to invest in the mining sector.

Nevertheless, the question is that we must take ourselves in hand. As far as the mining sector is concerned, we would like to get the mines going ourselves, to be the owners as we own the majority our industry at the present time in northwestern Quebec. As a matter of fact, we have trouble understanding that people who try to get mines going have to give up because it takes too much start-up money. Nevertheless, perhaps with DREE's help, we could develop our mines and own them. Our development would thereby be easier, and instead of having 150,000 inhabitants, we might be able to get to 300,000 and undertake a more in-depth development of the northern area. I think you understand quite well what I mean since you are from northern Ontario.

Le président: Oui, monsieur Darling, allez-y.

M. Darling: Votre conseil régional s'intéresse à promouvoir l'économie de la région. Je présume par conséquent que vous vous intéressez de très près à l'industrie régionale du tourisme et je présume également que vous avez de nombreux lacs et ruisseaux et de l'excellente pêche dans la région. Si j'en parle, c'est qu'il y a une région de l'Ontario qui vous exporte des

of product to you each day which might not help your tourist industry—you may have heard of the smoke stack of Inco at Sudbury. I thought every damned bit of that smoke and acid came to the Parry Sound-Muskoka district where I live, and yet that plant closed down because of a costly strike for six months and they proved that little or none of the sulphur dioxide came to our area, that it went to your particular area. I am just wondering if you are aware of that and what its possible potential is. Have you thought anything about it?

M. Julien: Je dois vous dire que dans le domaine du tourisme, ce n'est pas mon fort. Je suis un peu plus fort dans le domaine industriel, étant industriel depuis l'âge de 19 ans, ayant été toute ma vie dans le nord-ouest pour y être né il y a à peu près une cinquantaine d'années. Mais dans le domaine du tourisme, peut-être que M. Roy pourrait vous répondre. Dans ce domaine je ne suis pas un spécialiste.

Le président: Monsieur Roy.

M. Roy: Notre région s'intéresse beaucoup au tourisme. Par ailleurs, il faut tout de suite préciser qu'au niveau du tourisme conventionnel, chasse et pêche, on a beaucoup de lacs, on a de grandes étendues. Il n'y a pas de problème là-dessus, c'est un tourisme qui est vendu déjà depuis très longtemps. On a même un problème à ce niveau-là, c'est qu'on a trop de chasseurs et trop de pêcheurs, et il ne nous en reste plus assez pour nous dans certains cas.

Ce n'est pas cela notre problème. Le problème est de développer de nouvelles sphères pour attirer le tourisme chez nous. Et il faut dire aussi que ce genre de tourisme n'est pas toujours aussi payant qu'on semblerait le croire. Parce que l'on a beaucoup de gens qui nous arrivent avec leurs bagages, leurs vivres, etc.., et même la gazoline! Et cela ne fait pas profiter tellement les commerces de la région ou l'industrie régionale.

• 1740

Ceci étant dit, au niveau de la pollution, il est bien certain que la région, spécialement la région environnante de Rouyn-Noranda, connaît un problème majeur puisqu'il y a déjà une pollution qui est très importante sur place et naturellement que Inco n'améliore pas la chose. On aimerait bien que ce problème-là soit étudié plus en profondeur. Toutefois, on ne considère pas notre organisme suffisamment fort pour discuter de ces genres de questions-là. Je pense que ce sont des questions qui ont des répercussions internationales, parce que la pollution nous vient aussi des États-Unis.

Par ailleurs, dans la région de Rouyn-Noranda, le gouvernement québécois par le truchement de son ministère nouvellement créé, le ministère de l'Environnement, a fait l'expérience d'avoir un comité permanent pour la protection de l'environnement. Il y a eu à peu près une cinquantaine d'études de toutes les sortes de faites sur la santé des travailleurs, sur la toxicité des lacs..., études sur la quantité de plomb, de mercure, etc... Et maintenant cet organisme-là est permanent, comme je l'ai dit, sauf qu'il n'y a pas de budget. Donc dans un organisme semblable et dans une cause semblable, peut-être que pour le MEER, ce serait un projet où il pourrait s'impli-

[Traduction]

quantités considérables de «matières» à tous les jours qui n'aideront peut-être pas votre industrie du tourisme... Vous avez peut-être entendu parler des cheminées de l'Inco à Sudbury. Je pensais que chaque molécule de cette fumée et de cet acide venait à Perry Sound-Muskoka où j'habite; or, l'usine a dû fermer ses portes pendant six mois au cours d'une grève coûteuse, ce qui a permis de démontrer que peu ou pas d'anhydride sulfureux venait dans notre région, que tout cela allait plutôt dans votre région. Je me demandais simplement si vous étiez au courant de la chose et de ses répercussions possibles. Y avez-vous réfléchi?

Mr. Julien: I must say that I am not very knowledgeable in this tourist field. I know the industrial field better, as I have been an industrialist since the age of 19, having lived all my life in the northwest region where I was born some 50 years back. I believe Mr. Roy could answer you better on the tourist question. I am not a specialist.

The Chairman: Mr. Roy.

Mr. Roy: Our region is very much interested in tourism. On the other hand, let me explain right away that on the conventional tourism level, hunting and fishing, we have many lakes, many large surfaces. There is no problem, this kind of tourism has been sold for a long time. The problem would be that we have too many fishermen and hunters, and there is not very much left for us in certain cases.

But that is not the difficulty. The problem is to develop new fields to activity to attract tourism at home. Let us say that this kind of tourism is not always as profitable as people believe it is. Because a lot of people come here with their luggage, their food, etc., even their own gas! Business and local industry in the area do not really benefit.

That being the case, concerning pollution, there is no doubt that the region, especially the area around Rouyn-Noranda, is faced with a major problem since the local pollution is already high and of course Inco does not improve the situation. We would certainly like this problem to be studied more in depth. Nevertheless, we do not feel that our association is suffuciently well versed to discuss questions of this nature. I think that such questions also have international consequence since some of the pollution comes from the United States.

On the other hand, in the Rouyn-Noranda area, the Quebec government through a new ministry, the Ministry of the Environment, is experimenting with the creation of a standing committee for the protection of the environment. There have already been about 50 studies on all kinds of subjects, workers' health, the level of toxics in lakes, studies on the presence of lead, mercury, etc. Now this committee is permanent, as I have said, but it has no budget. Perhaps DREE might find worthwhile getting involved in this type of organization, in this type of cause. A large budget might not be necessary, perhaps \$20,000 or \$25,000 per year, since people working at that level

quer. Cela ne demanderait pas forcément de gros budgets, peut-être de \$20,000, à \$25,000 par année, parce que les gens qui travaillent à ce niveau-là sont des bénévoles, présentement, et ne demandent pas de salaire. Moi-même, j'ai fait partie de ce comité-là pendant trois ans, et puis on n'a jamais eu de salaire, pas de compte de dépenses; alors les gens sont prêts à s'impliquer, comme M. Julien le disait plus tôt. On est prêt à faire des efforts.

Le président: Merci. Monsieur Julien.

M. Roy: Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais juste faire une petite mise au point pour renseigner monsieur le commissaire. Lorsqu'il a parlé de Noranda tout à l'heure, il a dit que Noranda effectivement ne possédait plus de mine. Je vais faire une rectification. Sa mine sur place, n'existe plus. Mais il y a une mine qui est juste à côté, à un demi-mille et qui possède dans la région même de l'Abitibi-Témiscamingue, trois ou quatre filiales qu'elle détient à 100 p. 100 ou à 75 p. 100.

Mr. Darling: If I might qualify, Mr. Chairman, I am well aware that there are mines in the Noranda-Rouyn region. Mr. Cyr and I, along with other members of the Subcommittee on Acid Rain, visited Noranda just a short while ago. Noranda itself is only a custom smelter now, as we understand; its particular mines have run out. They do not own any producing mines now. That was the point I was trying to make.

M. Roy: J'avais compris, monsieur le président. C'est pour cela que je voulais faire une intervention. Je suis au courant que la mine de Noranda, que l'on appelle la mine Horne, n'existe plus, n'est plus exploitée . . . sauf que le groupe Noranda possède d'autres mines dans la région comme Matagami Lake Mines, Ltd, Orchan Mines Ltd., cela lui appartenant en propre. C'est tout ce que je voulais dire. Elles sont situées dans notre région.

Le président: J'aurais peut-être une courte question soit pour vous, ou pour M. Julien. Est-ce que vous avez un bureau régional du MEER dans votre région?

M. Julien: Oui.

Le président: Vous en avez un depuis quand?

M. Julien: Depuis trois ans.

Le président: Depuis trois ans ... Et vous parliez tout à l'heure de la possibilité, éventuellement, pour le MEER d'étudier une enveloppe budgétaire pour votre région; j'imagine que s'il y en a une pour votre région, il y en aura probablement pour plusieurs autres régions du Québec. Est-ce que vous avez un plan d'ensemble pour le développement de votre région qui pourrait, à ce moment-là, s'il y a une enveloppe budgétaire, qui pourrait être présenté, dis-je, aux autorités du MEER au bureau régional ou au bureau principal à Montréal?

M. Julien: On présente des projets à tous les jours de la semaine; on a, je ne le sais pas . . . Je n'ai pas tous les chiffres, mais on a au-delà d'une centaine qui sont présentement, soit en préparation, ou déjà rendus; mais quand c'est le moment de prendre des décisions ou de décider dans quelle position on doit aller, cela prend énormément de temps et cela coûte énormé-

[Translation]

are at the present time volunteers who ask for no salary. I myself was a member of this committee during three years and we never got a salary nor an expense account; as you see, people are ready to get involved, as Mr. Julien was saying earlier, we are ready to do our part.

5-10-1981

The Chairman: Thank you. Mr. Julien.

Mr. Roy: With your permission, Mr. Chairman, I would just like to point something out for the benefit of the M.P. When he spoke of Noranda a few moments ago, he said that to all extents and purpose Noranda did not have a mine. I would like to make a correction. Its mine, Horne, here, no longer exists, but there is another mine, just beside it, half a mile away, which in turn owns, in the same Abitibi-Témiscamingue area, 100 per cent or 75 per cent of three or four subsidiaries.

M. Darling: Si vous me permettez de préciser, monsieur le président, je sais parfaitement qu'il y a des mines dans la région Noranda-Rouyn. M. Cyr et moi-même ainsi que d'autres membres du sous-comité sur les pluies acides avons visité Noranda il y a peu de temps. La Noranda n'est plus qu'une fonderie spécialisée, à notre connaissance; ses propres mines sont maintenant épuisées. Elle ne possède aucune mine en production à l'heure actuelle. C'est ce que j'essayais de dire.

Mr. Roy: I had understood that, Mr. Chairman. That is why I wanted to intervene. I know that the Noranda mine no longer exists, is no longer in operation, the one called Horne, but the Noranda group owns other mines in the area such as the Matagami Lake Mines Ltd., Orchan Mines Ltd., that are wholly owned. That is all I wanted to say. These mines are located in our area.

The Chairman: I have a short question either for you or for Mr. Julien. Does DREE have a regional office in your area?

Mr. Julien: Yes.

The Chairman: Since when?

Mr. Julien: Three years.

The Chairman: Three years . . . And you spoke of the possibility that DREE consider a budgetary envelope for your area; I would imagine that if there is one for your area, there would probably be some for other areas of Quebec. Do you have a master plan for the development of your area which, if there was a budgetary envelope, could be presented to the DREE authorities either at the regional office or at the main office in Montreal?

Mr. Julien: We submit projects every day of the week; we have, I do not know-I do not have all the figures, but we have either presented or are preparing over a hundred projects; nevertheless, when the time comes to decide who gets what, it takes a lot of time and it is very expensive. It would be useful to work with the business community, because these indivi-

ment d'argent. On pourrait travailler avantageusement avec les gens du milieu, c'est-à-dire les industriels, qui eux sont capables de définir et de prouver la rentabilité des investissements. Bien sûr, il ne s'agit pas d'investir dans des choses absurdes! Je parle ici d'un investissement fait par des gens de qualité qui ont su développer la région la plus difficile de la province de Québec.

• 1745

M. Roy: Juste un petit commentaire, si vous le permettez. Moi, je crois qu'il n'existe aucun problème à produire un plan triennal de développement pour la région car ce plan est déjà presque fait. Pour l'instant, ce sont des projets éparpillés; il ne s'agit que de les rassembler et d'en faire un bouquin. Ce que nous aimerions, c'est qu'on nous donne une petite lueur d'espoir à ce sujet.

M. Julien: On en a pour 10,000 emplois déjà . . .

Le président: Messieurs, je vous remercie énormément de la présentation de cet excellent mémoire. C'est le deuxième mémoire, cet après-midi, que nous recevons de cette région . . . Nous vous remercions de votre témoignage car nous savons que vous êtes venus d'une des régions les plus éloignées, comme vous l'avez spécifié. Et nous allons, bien sûr, dans notre rapport tenir compte de toutes les régions du Québec qui ont présenté des mémoires devant le comité.

Messieurs, merci beaucoup.

M. Julien: Je vous remercie beaucoup monsieur le président. Je dois vous dire que nous sommes la région la plus éloignée et aussi la plus active.

Le président: Par le dynamisme et par la façon dont vous avez présenté votre mémoire, je n'en doute pas.

M. Julien: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Le prochain témoin devait être la Commission industrielle montérégienne mais elle n'est pas ici. Alors, nous allons demander au témoin suivant, c'est-à-dire la ville de Lac Mégantic, de bien vouloir se présenter dès maintenant.

Nous accueillons M. Michel Lafontaine qui est le commissaire industriel de Lac Mégantic, de même que M. Réal Gosselin, qui est le directeur général de la Chambre de commerce. C'est bien cela? Vous avez la parole.

M. Michel Lafontaine (commissaire industriel, Commissariat intermunicipal de la région de Lac Mégantic): Le mémoire présenté au Sous-comité des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale a été préparé conjointement par la ville de Lac Mégantic, le Comité intermunicipal de promotion industrielle et par la Chambre de commerce de Lac Mégantic.

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter la bienvenue ici et à vous remercier d'être venus écouter nos doléances ou nos suggestions quant aux politiques de développement industriel du MEER. Je vais d'abord vous décrire un peu la situation générale de la région de Lac Mégantic.

De par sa situation géographique excentrique, de par son développement industriel basé sur deux secteurs économiques

[Traduction]

duals can define and prove the return on investment. Of course I am not talking about investing in ridiculous things, I am talking about investment made by competent people who have managed to develop the most difficult region in the Province of Quebec.

Mr. Roy: I would just like to make a brief comment, if I may. I do not think there would be any problem preparing a three-year development plan for the region, because it is almost ready now. At the present time the projects are somewhat dispersed, but we would simply have to collect them in booklet form. What we want is a glimmer of hope from you in this regard.

Mr. Julien: We are already talking about 10,000 jobs . . .

The Chairman: Thank you very much, gentlemen, for your excellent brief. This is the second brief we have had this afternoon from this region. We thank you for your testimony because we appreciate you have come from one of the most remote parts of the province, as you said yourself. In preparing our report, we will of course take into account all the regions of Quebec that presented briefs to the committee.

Thank you very much.

Mr. Julien: Thank you very much, Mr. Chairman. I should point out that while we are the most remote region, we are also the most active one.

The Chairman: Your dynamic presentation of your brief is proof of that.

Mr. Julien: Thank you.

The Chairman: Thank you very much.

The next witness was to have been the Commission industrielle montérégienne, but this group is not here at the moment. We will therefore ask the next witness, the Town of Lac Mégantic, to come forward now.

We welcome now Mr. Michel Lafontaine who is the Industrial Commissioner of Lac Mégantic, and Mr. Réal Gosselin, the Director General of the Chamber of Commerce. Is that correct? The floor is yours.

Mr. Michel Lafontaine (Industrial Commissioner, Intermunicipal Commission of Lac Mégantic Region): The brief we are presenting to the Subcommittee on DREE Programs is prepared jointly by the Town of Lac Mégantic, the Intermunicipal Committee on Industrial Development and the Lac Mégantic Chamber of Commerce.

I would like to begin by welcoming you and thanking you for coming to hear our grievances or suggestions on DREE's industrial development policies. I will first describe the general situation in the Lac Mégantic region.

Owing to its unique geographical location, its industrial developments based on two "soft" economic sectors, its popu-

«mous», de par les habitudes d'achats de produits et services de sa population, de par les services régionaux qu'elle offre, la région de Lac Mégantic constitue, pour nous, une sous-région économique distincte.

Cette sous-région fait face à des problèmes très particuliers qui exigent des solutions tout aussi particulières. C'est pourquoi une compréhension et l'acceptation de ce concept nous apparaissent nécessaires pour rentabiliser tout effort consenti pour le développement industriel régional.

Comme particularités, la sous-région de Mégantic fait face à certains problèmes parmi lesquels nous citerons:

- a) Des infrastructures touristiques peu développées qui font que l'industrie du tourisme est embryonnaire et n'apporte que des revenus très limités.
- b) Un éloignement physique des centres urbains importants qui entraîne un coût supérieur pour rejoindre les marchés autant pour l'approvisionnement que pour l'écoulement des produits fabriqués. Par exemple, Lac Mégantic est à plus de 100 kilomètres de Sherbrooke, 180 kilomètres de Ouébec et 200 kilomètres de Montréal.
- c) Un service routier pitoyable qui accentue le caractère de centre éloigné.
- d) Des services spécialisés très limités, dû essentiellement au marché trop restreint. En effet, une étude récente de l'Office de planification et de développement du Québec conclut que la zone de Lac Mégantic représente un cas particulier; elle se situe clairement en dehors de la zone de desserte observée de Sherbrooke. En conséquence, toute politique d'implantation d'équipement devrait prêter une attention spéciale à cette zone. A titre d'exemple, la faiblesse observée dans le secteur des spécialistes de la santé à Lac Mégantic pourrait faire l'objet d'une analyse plus poussée.

• 1750

Une main-d'œuvre spécialisée très rare à cause du développement économique basée essentiellement sur deux pôles: soit les produits du bois et la confection.

Enfin, une croissance démographique négative due à une décroissance des activités industrielles et commerciales.

Cependant, notre situation de sous-région, malgré les difficultés ou problèmes mentionnés, recèle certains avantages qui devraient contribuer à son développement industriel et économique. Parmi ces facteurs positifs, nous comptons: une maind'œuvre très stable et peu revendicatrice; une main-d'œuvre abondante dans les domaines du bois et de la confection; des moyennes salariales basses; un environnement agréable et sain, de nature à favoriser un accroissement du tourisme; la proximité de la matière ligneuse; un éventail de services gouvernementaux assez complet, et la présence nouvelle d'un commissariat industriel régional reflétant une volonté régionale de se doter des outils de développement requis.

Quant aux effets des politiques du MEER, même avec tous les avantages énumérés, nous constatons que les politiques de

[Translation]

lation's traditional patterns for purchasing goods and services and the regional services it provides, the Mégantic region is a distinct economic sub-region.

This sub-region faces unique problems requiring unique solutions. In our view, it is essential that this be understood and accepted if regional industrial development efforts are to produce concrete results.

The Mégantic sub-region faces particular problems, which include the following:

- (a) Relatively undeveloped tourism infrastructures; the tourist industry is therefore still in the embryonic stage and generates very little revenue.
- (b) The distance from major urban centres makes it more expensive to reach markets, both for obtaining supplies and for shipping finished products. Lac Mégantic is over one hundred kilometres from Sherbrooke, 180 from Quebec City and 200 from Montreal.
- (c) The abysmal road system exacerbates the problem of remoteness.
- (d) Few specialized services are available, basically because of the extremely small market. In fact, a recent study by the Planning and Development Bureau of Quebec, concluded that the Lac Mégantic zone is a special case; it is clearly located outside the Sherbrooke service area. Therefore, any industrial development policy should pay particular attention to this zone. For example, the weakness of the medical specialist sector in Lac Mégantic might be more thoroughly analyzed.

Lack of skilled labour as a result of economic development focussed essentially on two industries, namely, wood products and manufacturing.

Finally, a negative population growth as a result of reduced industrial and commercial activity.

However, our status as a sub-region, despite the aforementioned difficulties or problems, does bring certain advantages which should contribute to our industrial and economic development. These positive factors include a very stable and little demanding labour force; an abundant labour pool in the wood and manufacturing sectors; rather low average salary levels; a pleasant and clean environment bound to stimulate tourism activities; the proximity of raw materials for forest-related industries; a fairly complete range of government services, and the recent establishment of a regional industrial board indicating a will on the part of the region to provide itself with the necessary base for further development.

Even with all these advantages, the industrial development policies promoted by DREE have failed to produce the results forecast.

développement industriel mises de l'avant par le MEER n'ont pas eu tous les effets escomptés.

En effet, la région de Mégantic demeure encore dans une situation de croissance négative. Nous croyons que ce problème a été engendré par une politique de développement qui n'a pas tenu compte des particularités régionales et sub-régionales.

Une concentration totale des programmes d'aide sur l'industrie manufacturière ne reflète pas les liens d'interdépendance vitaux de cette industrie avec les secteurs primaire et tertiaire.

En effet, prenons l'exemple d'une entreprise œuvrant dans le domaine de la fabrication, et dont le volume de production dépend de ses autres activités de commercialisation. Ces dernières activités peuvent représenter une partie importante de l'investissement mais ne sont pas subventionnables actuellement par le MEER; pourtant sans ces activités, il n'y a pas de vente et pas de production. On oublie de considérer le dossier dans son ensemble se privant ainsi d'un investissement générateur d'emplois.

Il y a dans la région de Lac Mégantic de nombreux exemples de projets abandonnés parce que la Loi sur l'aide au développement régional ne s'implique pas dans les activités de service. Il ne semble pas que l'on tienne compte également, dans le processus décisionnel du MEER, de la structure industrielle régionale.

L'implantation d'une entreprise s'intégrant en amont ou en aval de d'autres industries représente un avantage certain pour ces industries existantes, et une plus grande flexibilité pour favoriser de telles implantations aurait des retombées bénéfiques sur toute la communauté régionale.

Parmi les solutions envisagées pour la région de Lac Mégantic, les diverses solutions proposées dans cette section peuvent probablement s'appliquer à d'autres régions du Québec même si nous essayerons de les intégrer à la sous-région méganticoise.

La première solution à être envisagée serait d'étudier et d'évaluer le potentiel économique, (ce mot étant pris dans son sens le plus général), de la région et de la sous-région, afin de faire en sorte qu'un investissement subventionnable proposé puisse profiter le plus possible à la région. Prenant comme acquis que les sommes d'argent disponibles pour subvention soient limitées, il en résulte que l'investissement proposé doit avoir un impact réel sur la région.

• 1755

La deuxième solution, corollaire à la première, serait de subventionner les industries qui sont reliées, soit à d'autres industries de la région, soit au potentiel économique de la région ou sous-région. Autrement dit, il serait bon de rechercher à faire une intégration verticale et/ou horizontale des industries régionales. Par exemple, puisque la sous-région de Lac Mégantic a une force réelle dans les secteurs du textile et du bois, il serait profitable de faire une intégration dans ces deux secteurs. Il en est de même pour le secteur du tourisme où la sous-région de Lac Mégantic se révèle comme ayant un

[Traduction]

In fact, the Mégantic region remains in a state of negative growth. We think that this problem stems from a development policy which failed to consider regional and sub-regional characteristics.

The concentration of assistance programs on the manufacturing industry alone fails to reflect its vital interdependency with the primary and tertiary sectors.

Let us take the example of a business operating in the manufacturing sector and whose volume of production depends upon its other marketing operations. Even though such operations may represent a large share of the actual investment, they are not currently eligible for a DREE grant. Yet, without such activities, there would be sales and therefore no production. By failing to consider the case as a whole, a job-creating investment may be lost.

There are in the Lac Mégantic region many examples of projects which have been dropped because the Regional Development Incentives Act does not cover service activities. Also, there seems to be no account taken in the decision-making process of DREE of the regional industrial structure.

The establishment of businesses which form a link in the chain of other industries is of definite benefit to existing industries, and a greater flexibility to encourage such new ventures would have a beneficial effect on the entire region.

The various solutions proposed in this section may also apply to other regions of Quebec even if we shall try to look at their applications to the Mégantic sub-region.

The first solution to be contemplated would be to study and to assess the economic potential (in its broadest sense) of the region and/or sub-region, to make sure that proposed investment in the form of grants will benefit the region to the greatest extent possible. Given that the money available for such grants is limited, it follows that the proposed investment should have a real impact on the region.

The second solution, which is associated with the first, is to make grants to those industries which relate directly either to other industries in the region or to the economic potential of the region or sub-region. In other words, efforts should be made to produce a vertical and/or horizontal integration of regional industries. For example, since the Lac Mégantic sub-region achieves real strength in the manufacturing and wood sectors, it would be beneficial to integrate new industries into these two sectors. The same is true for tourism, where the Lac Mégantic sub-region displays an obvious potential which is so far relatively under-developed.

potentiel touristique certain mais encore relativement peu exploité.

Une troisième solution a trait à l'augmentation de l'éventail des industries ayant droit à une subvention du MEER. Comme il a été mentionné antérieurement, la concentration des subventions à l'industrie manufacturière n'a pas rencontré les contraintes et exigences de la structure industrielle régionale. Par exemple, un programme d'aide à l'industrie touristique naissante de la région de Lac Mégantic serait sûrement un atout à l'accroissement du tourisme régional en augmentant les facilités touristiques de la région et en engendrant des retombées économiques tant au niveau de l'emploi qu'au niveau des achats de biens et de services faits dans la région de Lac Mégantic.

Une dernière solution serait que le MEER apporte une attention particulière au «suivi» dans ses actions auprès des industries subventionnées; que ce soit au niveau d'une table de concertation autour de laquelle toutes les personnes reliées au développement économique de la région sont réunies, que ce soit au niveau de l'entreprise même. Ainsi les programmes d'aide aux entreprises pourraient refléter les changements survenus à la structure industrielle de la région et conséquemment former une composante de la dynamique industrielle régionale.

Nous aurions pu faire une élaboration plus détaillée des différents points faisant partie de ce mémoire, mais nous sommes venus à la conclusion qu'il serait préférable de mettre en lumière les principaux problèmes entourant le développement économique régional dans la région de Lac Mégantic plutôt que de rechercher des détails qui pourront par ailleurs se régler d'eux-mêmes lorsque les difficultés énoncées dans ce mémoire seront aplanies.

Le président: Merci. Comme premier intervenant, monsieur Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

If you were here earlier, you probably noted that I am particularly interested in the tourism sector. I come from Prince Edward Island and I am in the tourist business. I have also been given the responsibility by the Leader of the Opposition, Joe Clark, to act as critic for tourism.

I do not know exactly where Lac Mégantic is. Is it close to this region? What does it have to offer the tourist?

Mr. Lafontaine: I would like to introduce Mr. Gosselin, who has more to do with the tourist industry.

M. Réal Gosselin (directeur général, Chambre de commerce de Lac Mégantic): Lac Mégantic est situé à environ 60 milles de Sherbrooke, disons, dans le fond des Cantons de l'Est. Ce qu'on a à offrir aux touristes à Lac Mégantic ce sont des lacs, le mont Mégantic, l'observatoire astronomique, la pêche, la chasse puis beaucoup d'autres choses.

Le président: Monsieur Gass.

Mr. Gass: Are there many restaurants, motels and hotels in this area? What attractions other than the natural attractions do you have in the area?

M. Gosselin: Dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie c'est assez limité parce que, comme on l'a dit au

[Translation]

A third solution would be an increase in the range of industries eligible for DREE grants. As mentioned earlier, the concentration of grants in the manufacturing industry fails to correspond to the constraints and requirements of our regional economic structure. For example, an aid program for the fledgling tourism industry in the Lac Mégantic region would certainly help increase regional tourism by providing more tourist facilities in the region and by creating economic spinoffs both in terms of jobs and in terms of the purchases of goods and services from the Lac Mégantic region.

Our last proposal is that DREE pay particular attention to some form of follow-up with regard to those industries accorded grants. Such follow-up could be conducted in the business itself or through a board composed of all those involved in regional economic development. In this way, assistance programs to industry could reflect changes in the region's industrial structure and, as a result, could play a role in the dynamics of regional industries.

We could have provided more details about the issues raised in this brief. However, we decided it would be preferable to stress the major problems involved in the regional economic development of the Lac Mégantic region, rather than go into details which may resolve themselves when the difficulties set forth in this brief are eliminated.

The Chairman: Thank you. Our first questioner will be Mr. Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Si vous étiez là plus tôt, vous avez probablement remarqué que je m'intéresse tout particulièrement au tourisme. Je suis de l'Île-du-Prince-Édouard et je m'occupe de tourisme. Le chef de l'opposition, Joe Clark, m'a également confié la responsabilité de critique en matière de tourisme.

Je ne sais pas exactement où se trouve Lac Mégantic. Est-ce près d'ici? Quelles possibilités offre-t-il aux touristes?

M. Lafontaine: J'aimerais céder la parole à M. Gosselin qui s'intéresse plus particulièrement à l'industrie touristique.

Mr. Réal Gosselin (Director General, Lac Mégantic Chamber of Commerce): Lac Mégantic is about 60 miles away from Sherbrooke, let us say at the far end of the Eastern Townships. What we have to offer tourists in Lac Mégantic are lakes, Mount Mégantic, the astronomic observatory, fishing, hunting and many other things.

The Chairman: Mr. Gass.

M. Gass: Y a-t-il de nombreux restaurants, motels et hôtels dans cette région? Quelles sont les attractions autres que les attractions naturelles dans votre région?

Mr. Gosselin: As for restaurants, motels and hotels, it is rather limited because, as we say at the beginning of our brief,

début du mémoire, c'est une industrie qui est embryonnaire, on commence seulement à développer le tourisme dans la région de Lac Mégantic. Les services qu'on peut offrir vont de pair; comme on n'a pas beaucoup d'hôtels les services offerts au tourisme sont assez limités. Mais, on veut se développer et c'est pour cela qu'on dit dans le mémoire qu'une aide du MEER pourrait nous aider grandement.

Il y a beaucoup d'autres points d'attraction, par exemple le mont Mégantic. Je ne peux pas vous en nommer des centaines parce que je ne les ai pas tous en mémoire, mais si vous voulez préciser votre question . . .

• 1800

Le président: Monsieur Gass.

Mr. Gass: Do the hotel and restaurant owners and so on in your area have an association, and do they try to promote their area by themselves? Is there any local initiative?

A further question: If DREE were to put money into the area—make money available to the tourism industry of Quebec—in what areas would you like to see the money spent? Would you like to see the money given as grants to existing operators to upgrade or expand their facilities—add on more units, add on more seating capacity to restaurants—or would you prefer to see the money come in to provide better roads or other attractions? In what manner would you like to see money spent in the area?

M. Gosselin: Vous demandez s'il existe une association en hôtellerie. Non, je n'en connais pas. Il n'y a pas d'association de ce genre. De quelle façon octroyer les subventions? En subventionnant un circuit touristique qui engloberait différents projets. Une compagnie a déjà été organisée, mais elle n'englobe pas encore les hôteliers, comme on le disait tout à l'heure.

On pourrait refaire des choses qui existaient dans le passé, comme un exemple, une gare à Sainte-Cécile dont on a encore les plans à Toronto, c'était une des plus belles gares apparemment; refaire la cabane de l'Ermite à Piopolis, il y a également une mine d'or qui existe à Woburn et une mine de cuivre à Piopolis. Il s'agirait de reconstituer des choses qui existaient auparavant.

The Chairman: Mr. Gass, go ahead.

Mr. Gass: One further question, if I may. You would like to restore some of the older existing attractions; you mentioned railway stations. Is the railway station still used? Is it part of the existing rail system that goes through this area?

A comment if you like: It is all well and good to have these attractions, but unless you have accommodations and eating facilities for people who come to visit your area and see these attractions, then you are sort of putting the horse before the cart, and I think you are going to have to get the people in your area involved in tourism excited and enthusiastic about it, because if you try to put money into an area and the people are not involved, and more so, if you were to put money into new facilitie and new accommodations, then you are putting

[Traduction]

it is an industry still in the embryonic stage, we are just starting to develop tourism in the Lac Mégantic region. Since we do not have many hotels, the tourism services are rather limited. But, we want to develop and that is why we say in the brief that a DREE aid would help us greatly.

There are many other attractions, for instance Mount Mégantic. I cannot mention hundreds because I do not have them all on the tip of my tongue, but if you were to be more precise in your questioning . . .

The Chairman: Mr. Gass.

M. Gass: Les hôteliers, les restaurateurs, etc., de votre région se sont-ils constitués en association et font-ils eux-mêmes de la promotion? Y a-t-il des initiatives locales?

Ensuite, si le MEER décidait de débloquer des crédits, décidait de subventionner l'industrie touristique au Québec, à quels secteurs voudriez-vous que cet argent aille? Voudriez-vous que cet argent aille sous forme de subventions aux exploitants actuels pour qu'ils modernisent ou agrandissent leurs installations, pour qu'ils ajoutent des chambres supplémentaires, qu'ils agrandissent leurs salles de restaurant, ou préféreriez-vous que cet argent serve à améliorer le réseau routier ou d'autres attractions touristiques? De quelle manière voudriez-vous que cet argent soit dépensé?

Mr. Gosselin: You asked me if the hotel owners have an association. Not to my knowledge. There is no association of that kind. In what manner should the money be granted? By subsidizing a tourist circuit that would encompass different projects. A company has already been set up, but it does not include the hotel owners yet as was said earlier.

We could restore things that existed in the past such as the Sainte-Cécile station, the plan of which is still in Toronto. Apparently it was one of the nicest railway stations. We could rebuild the l'Ermite cabin at Piopolis. There is also a gold mine in Woburn and a copper mine in Piopolis. We would restore things that existed before.

Le président: Monsieur Gass, continuez.

M. Gass: Encore une autre question avec votre permission. Vous aimeriez restaurer certains des anciens points d'attraction; vous avez parlé de gares. Cette gare est-elle toujours utilisée? Fait-elle partie du réseau ferroviaire qui traverse cette région?

Je me permettrai de faire un commentaire. Avoir ces points d'attraction est une bonne chose, mais tant que vous n'aurez pas les hôtels et les restaurants pour accueillir ceux qui viennent visiter votre région et voir ces attractions, cela reviendra en quelque sorte à mettre la charrue avant les boeufs, et je pense qu'il va vous falloir créer un certain enthousiasme chez les responsables du tourisme dans votre région car si vous essayez d'injecter de l'argent sans participation des intéressés, et plus encore, si vous décidez de consacrer cet argent à de

government money into direct competition with people who have already put their own money in, and you get a backlash from that area from those people because they see their own establishments being in competition with government money.

That is why I asked earlier where you would like to see the money spent—on existing facilities for improvement and expansion, or in new facilities.

Le président: Monsieur Gosselin ou Monsieur Lafontaine.

M. Gosselin: Ce pourrait être pour améliorer les aménagements qui existent déjà, mais même si on améliore les services d'hôtellerie, il faut quelque chose pour attirer le tourisme. Si les touristes viennent dans la région et n'ont rien à visiter, ils ne reviendront pas dans la région. Par contre, si vous avez quelque chose à leur montrer l'industrie hôtelière va investir. Mais, personne n'investira avant de savoir si ce sera rentable. Je ne pense pas que vous trouviez un homme d'affaires prêt à investir dans l'industrie hôtelière dans la région du Lac Mégantic s'il n'y a pas de potentiel pour garder le tourisme.

Le président: Merci, monsieur Gosselin.

Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci. Je voudrais dire à nos témoins que nous avons plusieurs familles en Gaspésie venues de Mégantic vers 1935. Une cinquantaine de familles sont parties de Mégantic pour venir s'établir dans la colonie de Val-d'Espoir qui est à cinq milles de Percé. Donc, nous avons les Beaudry, les Vallerand qui viennent de chez vous.

On parle d'infrastructure routière. Le tourisme américain ne passe pas tellement chez vous, est-ce parce que le service routier n'est pas adéquat ou si c'est parce que cela ne fait pas partie d'un circuit naturel entre les États de la Nouvelle-Angleterre et Québec et Montréal?

M. Gosselin: Le tourisme qui vient à Lac Mégantic vient strictement de l'État du Maine. C'est-à-dire que les autres touristes vont passer par Chesham ou par Saint-Georges. Je verrais mal les touristes qui viennent d'un autre État passer par Lac Mégantic à cause de l'état routier; la *trail* Mégantic comme on l'appelle, représente 50 milles assez difficiles à traverser et il n'y a aucun services.

M. Cyr: La trail, comme vous le dites, est-ce une route très pittoresque?

M. Gosselin: Oui, c'est une route qui est assez sauvage. Il y a de l'asphalte juste au milieu, je peux vous dire que c'est assez tortueux et dangereux. Le touriste qui a fait 500 ou 600 milles pour venir dans la région de Lac Mégantic quand il tombe sur une route comme celle-là vers la fin de son trajet a hâte d'arriver à Lac Mégantic.

M. Cyr: Parcs Canada a aménagé un parc en Gaspésie qu'on appelle le Parc Forillon. Cela a été tout un attrait touristique et franchement cela aide beaucoup au développement touristique de la région. Est-ce qu'il existe dans votre région un parc provincial? S'il n'en existe pas, est-ce qu'il y a un endroit approprié pour inciter le gouvernement du Québec à réserver des espaces verts afin d'en faire un parc provincial?

[Translation]

nouvelles installations, cet argent du gouvernement concurrencera directement ceux qui ont déjà investi dans ce secteur et ils seront fort mécontents de voir leurs propres établissements concurrencés par de l'argent gouvernemental.

C'est la raison pour laquelle je vous ai demandé plus tôt où vous aimeriez voir aller cet argent, aux installations déjà existantes pour qu'elles soient améliorées et agrandies ou à de nouvelles installations.

The Chairman: Mr. Gosselin or Mr. Lafontaine.

Mr. Gosselin: It could go to the improvement of existing facilities, but even if we do improve hotel services, we need something to attract tourism. If the tourists come to the region and there is nothing to visit, they will not come back. On the other hand, if you have something to show them, the hotel industry will make the necessary investments. Nobody will invest before knowing if it will be profitable. I do not think that you will find a businessman prepared to invest in the Lac-Megantic hotel industry if there is not the potential to retain tourism.

The Chairman: Thank you, Mr. Gosselin.

Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you. I would like to tell our witnesses that we have several families in the Gaspé area who came from Megantic around 1935. About 50 families left Megantic to settle at Val-d'Espoir which is five miles away from Percé. Therefore, the Beaudry, the Vallerand are coming from your area.

You talked of road systems. The American tourists do not go through your area that much. Is it because of the inadequacy of the road system or is it because it is not part of a natural circuit between the New England States, Quebec and Montreal?

Mr. Gosselin: The tourists coming to Lac-Mégantic are strictly from the State of Maine. In other words, the other tourists move through Chesham or Saint-Georges. I would hardly see the tourists coming from another state go through Lac-Mégantic because of the road conditions; the Mégantic trail as it is called, is made up of 50 rather difficult miles and there is no service.

Mr. Cyr: Is that trail, as you call it, really scenic?

Mr. Gosselin: Yes, it is a rather wild road. It is asphalted only in the middle and I can tell you that it is rather crooked and dangerous. When the tourist having already covered 500 or 600 miles to come to the Lac-Mégantic region hits a road like this one, at the end of his track he is anxious to reach Lac-Mégantic.

Mr. Cyr: Parks Canada has developed a park in the Gaspé area, the Forillon Park. It is a tourist attraction and I must admit that it helps very much in the development of tourism in the area. Is there a provincial park in your area? If not, is there an appropriate place that would incite the government of Quebec to reserve those green spaces to turn them into a provincial park?

M. Gosselin: Il y a le parc Frontenac qui touche à la région du Lac Mégantic indirectement qui est entre Stornoway et Thetford Mines. C'est le seul parc qui existe dans le moment.

M. Cyr: Il fait partie de votre territoire?

M. Gosselin: Une partie est dans notre territoire puis une partie dans le territoire de Thetford.

M. Cyr: On n'a jamais tenté de développer des zones limitrophes de ce parc en vue d'améliorer le développement touristique?

M. Gosselin: Pas à ce que je sache. En ce qui concerne ce dossier-là on est assez peu documenté parce qu'on n'a pas de lien direct avec les ministères. Cela va passer par les organismes qui ont un lien direct avec les ministères, mais ne se rend pas souvent à Lac Mégantic. On pourrait peut-être vous faire une petite suggestion, soit d'avoir un agent de développement qui pourrait nous informer au sujet des procédures à suivre et des programmes qui existent au gouvernement.

M. Cyr: Votre comité intermunicipal de promotion existe-til depuis plusieurs années?

M. Lafontaine: Le comité existe depuis le 6 juillet de cette année. J'aimerais peut-être revenir sur certains commentaires ou sur certaines questions que vous avez posées.

Je dirais qu'en plus du Parc Frontenac qui est surtout dédié à la chasse et la pêche, il y a eu des gros investissements dans les dernières années qui ont été consentis dans le développement du mont Mégantic. Je pense que l'avenir de la région au point de vue touristique dépend peut-être d'un centre comme celui-là qui a quand même fait doubler le nombre des touristes. Mais, on se rend compte qu'on n'a pas les infrastructures hôtelières pour accueillir ces gens-là. Alors, d'une part la région est très très méconnue. Je crois qu'au point de vue touristique et attrait touristique, au point de vue beauté, c'est une région qui se compare assez facilement au Lac Placide ou au Mont-Tremblant à Montréal. Mais, c'est une région inconnue.

• 1810

Actuellement, pour connaître Lac Mégantic, il faut absolument venir exprès pour cela. Il n'y a pas de circuit d'établi actuellement qui va amener le tourisme dans la région du Lac Mégantic. On a commencé à prendre des initiatives locales, c'est-à-dire que certaines municipalités ont commencé à même leurs moyens restreints à imprimer des dépliants touristiques et à les distribuer un peu en dehors de la région. Les gens de ces municipalités-là se sont rendu compte qu'il y a déjà eu impact et que les gens qui venaient voir la région étaient tout simplement estomaqués et étaient vraiment surpris devant la beauté de cette région.

• 1815

Mais, pour l'avenir il faudrait établir un circuit entre ces différentes petites localités. Chacune a ses attraits spécifiques. Peut-être en centrant la plupart des fonds sur le mont Mégantic où il y a un observatoire astronomique et qui pourrait [Traduction]

Mr. Gosselin: There is the Frontenac Park which is indirectly lined to the Lac Mégantic area and is located between Stornoway and Thetford Mines. It is the only existing park presently.

Mr. Cyr: Is it in your territory?

Mr. Gosselin: Part of it is in our territory and the rest in the territory of Thetford.

Mr. Cyr: Has there ever been any attempt to develop the peripheral areas of that park to improve tourism development?

Mr. Gosselin: Not to my knowledge. As far as that question is concerned, we have very little information because we do not have any direct link with the departments. It is fed to the organizations that are in direct link with the departments but it seldom comes to Lac Mégantic. Maybe we could make a little suggestion. We could have a development officer that would inform us on the procedures to be followed and on the active programs of the government.

Mr. Cyr: Has your inter-municipal promotion committee been in place for several years?

Mr. Lafontaine: This committee is in place since July 6 of this year. I would like to come back to some of your comments or some of the questions that you have asked.

I would say that beside the Frontenac Park which is mainly dedicated to hunting and fishing, big investments have been authorized these last years for the development of Lac Mégantic. I think that the future of the region on the tourism level may depend upon a centre like this one which is, it must be said, responsible for the doubling of the number of tourists. But, we realize that we do not have the required hotel facilities to accommodate those people. This region is extremely ill-known. I think that as far as tourism beauty and attractions are concerned, it is a region that compares fairly to the Lake Placid or Mont-Tremblant in Montreal. But people do not know.

Presently, if you want to see Lac Megantic, you have to make special arrangements because there is no transportation or any other tourist facilities in this area. A few local initiatives have been taken, that is to say that some municipalities have started, within their own limited resources, to publish pamphlets on tourism and circulate them outside the area. These initiatives have already had an impact since some tourists are coming to the area and are flabbergasted by its beauty.

Yet, we need a transportation network connecting these small communities. Each of them has its specific assets. A large amount of the available funds could be spent on Mont Megantic where there is an astronomical observatory, and this

devenir aussi un parc provincial assez facilement. Cela couvre une étendue de 5 ou 6 municipalités qui auraient un accès avec le mont Mégantic. Je pense qu'il y aurait possiblement des choses à faire là et un tourisme à développer, mais encore faudrait-il que les activités d'infrastructure soient un peu plus développées.

Alors, actuellement la région ne fait pas partie d'aucun programme d'aide, en incluant la zone de crédit touristique provincial; Lac Mégantic ne fait pas partie ni du circuit provincial ni du circuit international encore moins. Il y aurait lieu peut-être par une concertation intermunicipale, un comité a déjà été formé d'ailleurs, d'établir un développement d'ensemble de sorte que le touriste ne viendrait pas passer une semaine seulement pour voir Lac Mégantic, mais par une série d'activités et de visites dans les petites municipalités il y aurait possibilité d'occuper un touriste et de faire en sorte qu'il passe une semaine de façon très intéressante.

Si je touche les aspects infrastructure, je peux mentionner que cela pourrait être une région où il pourrait y avoir un petit centre de congrès. Actuellement, il n'y a aucun aménagement pour cela. Ce ne serait pas un centre de congrès comme celui de Montréal, mais un endroit où des groupes d'hommes d'affaires pourraient se rencontrer ou même des groupes de fonctionnaires, où ils pourraient se loger et avoir une salle de conférence au même endroit. Actuellement, il n'y a aucun hôtel disponible, ou hôtel qui dispose de salle de conférence. Cela aussi est un autre problème. Parce que les gens en venant à des rencontres de ce genre apprennent à connaître la région. Ils viennent d'abord pour une raison économique, une raison d'affaires, mais cela les amène à connaître cette région et à revenir par après avec leur famille.

M. Cyr: Une dernière question, s'il vous plaît. Vous parlez d'infrastructure, sans doute que certaines de ces municipalités auraient besoin de l'aide dont vous parlez pour organiser les services d'aqueduc et d'égoût.

M. Lafontaine: Oui.

- M. Cyr: Maintenant, vous me faites la description de votre région, n'avez-vous jamais tenté de développer le tourisme social, ou le tourisme familial qui prend beaucoup dans certaines régions?
- M. Lafontaine: Je pense qu'il n'y a pas eu tellement d'initiative.
- M. Gosselin: On est à mettre sur pied une banque d'hébergement pour développer le genre de tourisme dont vous parlez, c'est-à-dire des programmes de vacances familles. Les gens pourraient aller soit sur une ferme, soit dans des familles, où ils pourraient y coucher et avoir leur déjeuner.
- M. Cyr: Une expérience a été tentée, monsieur le président; les deux municipalités suivantes, L'Anse-aux-Griffons et Cap-des-Rosiers, ont fait faire un inventaire par des employés de Canada au travail de toutes les maisons qui peuvent accepter le tourisme social et on en a fait un dépliant qui a été distribué par les organismes qui s'occupent du tourisme social et familial à Montréal et Québec. Cela relève l'économie de la région. C'est une suggestion que je vous fais.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Mr. Darling.

[Translation]

area could easily be turned into a provincial park. It includes five or six municipalities, which could then have access to Mont Megantic. So I think that several things could be done in this area, including the promotion of tourism, but first, we have to develop infrastructure facilities.

Presently, this area does not benefit from any assistance program, and Lac Megantic is served neither by the provincial network nor by the international network. It could be desirable, through the joint efforts of several municipalities, since a committee has already been established, to work out a comprehensible scheme so that the tourist could stay a week and see other things than Lac Megantic, participating in all kinds of activities and visits in the small municipalities.

As far as infrastructure is concerned, it might be possible to build a small convention centre in this area. Presently, there are no facilities for that kind of activity. This convention centre would not be similar to that of Montreal, but would rather accommodate groups of businessmen or even groups of civil servants. So you would have bedrooms and conference rooms in the same building. Presently, no existing hotel has a conference room. This is another problem. But when people attend that kind of convention, they also visit the area. Indeed, they come for business or other economic reasons. But this convention allows them to know the area and to come back later with their families.

Mr. Cyr: A last question. You are talking about infrastructure, and I guess that those municipalities would need some assistance to provide water and sewer systems.

Mr. Lafontaine: Yes.

Mr. Cyr: You give us a description of your area, but I would like to know whether you ever thought of promoting social or rather family tourism which is very popular in some areas?

Mr. Lafontaine: I do not think many initiatives have been taken in this field.

Mr. Gosselin: We are developing an accommodation bank to promote the kind of tourism you are talking about, namely family holiday programs. Tourists could be accommodated either on a farm or in families which would provide bed and board.

Mr. Cyr: An experiment has been made, Mr. Chairman; two municipalities, L'Anse-aux-Griffons and Cap-des-Rosiers, have asked Canada Works participants to make an inventory of all the houses which could accommodate social tourism; then, a brochure was published, which was circulated by social tourism agencies in Montreal and Quebec City. This relates to the economy of the area and this is a suggestion I am making to you.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Monsieur Darling.

Mr. Darling: Some of the questions I was interested in have been put to the witnesses; for example, if there were funds available, where would you put them to do the most good? As has been pointed out by my colleague, Mr. Gass, there is no provision for specific grants to build motels through DREE or any other government agency, as far as I know, and that is the reason.

• 1820

I can appreciate the fact that your roads are not superhighways, from what you have said, but you certainly have a potential in that, as I understand it, you are fairly close to the United States' border. Does any good U.S. highway come close to your region, or are they far on either side of you? Do you understand what I mean? Is there one of the big U.S. highways that comes close to the Lake Megantic region?

One of the things you might capitalize on, then, is the very fact that you are a new, untapped tourist area, if you have fishing, and so on. Americans would crawl on their hands and knees, almost over cut glass, if they thought there was going to be good fishing. They will put up with a hell of a lot. In my particular area, where a lot of it is fished—and I do come from a reasonably good tourist area, Parry Sound-Muskoka-we are within one day's drive for 100 million Americans, so that is quite an untapped market. I know that in your area, New York and Boston-my golly! You ought to be able to attract a good many of them to your area on the basis that it is new. You cannot use the word "primitive", but there is the idea that this is something a little different for them, and you may be able to capitalize even on that. The name "Mount Megantic": what is the potential for winter sports? Downhill skiing? We know that there would be lots of cross-country skiing. Is there any possibility for that?

Le président: Monsieur Gosselin.

M. Gosselin: Disons, pour ce qui est de la proximité, la ville la plus proche serait Lewiston où les routes sont assez belles. Après cela, c'est assez tortueux. Pour ce qui est du potentiel via New-York-Boston, cela commence à être assez loin là, mais il est sûr qu'il y a quelque chose à développer. Mais, comme on la dit, c'est encore à l'état embryonnaire. Je pense que la politique du MEER serait peut-être de nous aider à développer, par des subventions s'il en avait à donner, le tourisme. M. Lafontaine pourra vous parler de l'industrie.

The Chairman: Do you have any more question, Mr. Darling?

Mr. Darling: What about the winter sports?

M. Gosselin: Quant aux sports d'hiver, on dit qu'il y a une piste de ski, mais disons que c'est pour débutants, c'est une petite montagne. Le ski de fond est très, très exploité à Mégantic; vous avez le grand fond de l'Estrie qui couvre une distance de 84 km. C'est la deuxième plus grande compétition du Québec et je pense même au Canada. Ensuite, vous avez le hockey. Pour la descente en ski alpin il faut aller à Sugarloaf, parce qu'à Lac Mégantic c'st pour les débutants.

Le président: Est-ce que le potentiel est là? Est-ce qu'il y a une possibilité d'aller plus haut dans le nord?

[Traduction]

M. Darling: J'avais plusieurs questions à poser, mais certaines l'ont déjà été; par exemple, je voulais savoir à quoi vous consacreriez la majeure partie des fonds qui vous seraient éventuellement offerts? Comme l'a indiqué mon collègue, M. Gass, le ministère de l'expansion ou un autre organisme gouvernemental n'offre aucune subvention particulière pour la construction de motels.

Je comprends bien, d'après ce que vous avez dit, que votre réseau routier n'est pas aussi développé que vous l'aimeriez, mais vous avez un certain potentiel étant donné que vous êtes assez proche de la frontière américaine. Je veux dire par là qu'il y a certainement une autoroute américaine à proximité de la région du Lac Mégantic? Vous voyez ce que je veux dire?

L'un des atouts que vous devriez exploiter, c'est le fait que vous constituez une région touristique tout à fait nouvelle, que vous avez des ressources halieutiques, etc. Je suis sûr que les Américains sont prêts à faire des mains et des pieds, et même à marcher sur du verre pilé s'il le faut, pour trouver un endroit idéal pour la pêche. Je suis sûr qu'à ce moment-là, ils se montreront peu exigeants. Ma région, Parry Sound-Muskoka, est assez touristique et nous sommes à moins d'une journée de voiture pour 100 millions d'Américains; c'est donc un marché qui est encore inexploité. Quant à vous, vous devriez pouvoir attirer des touristes de New York et de Boston, puisqu'il s'agit d'une nouvelle région touristique. On ne peut pas vraiment dire qu'elle soit vierge, mais ces touristes éventuels viendront quand même y chercher quelque chose de différent, et c'est donc là-dessus que vous devriez compter. Le mont Mégantic se prête-t-il aux sports d'hiver, notamment au ski alpin? Je suppose qu'il y aurait beaucoup de ski de fond.

The Chairman: Mr. Gosselin.

Mr. Gosselin: Concerning our proximity to the American border, let us say that the nearest town would be Lewiston, where the roads are quite good. Beyond that, they are pretty bad. Concerning the possibility to attract potential tourists from New York and Boston, these places are quite far but yet it could be possible. Right now, we are just starting. The Department of Regional Economic Development should perhaps gives us grants to promote tourism. Mr. Lafontaine will talk to you about industry.

Le président: Avez-vous d'autres questions, monsieur Darling?

M. Darling: Et les sports d'hiver?

Mr. Gosselin: Apparently there is one ski slope, but it is for beginners, because the mountain is not very high. Cross country skiing is very popular in the area, especially in l'Estrie where 84 kilometers have been developed for that purpose. This is the second most important competition in Quebec and even in Canada, I think. Then, you have hockey. For downhill ski we have to go to Sugarloaf, because the slopes in Lac Megantic are only for beginners.

The Chairman: Is there a potential? Would it be possible to go further in the north?

M. Gosselin: Il y avait le mont Mégantic, mais étant donné l'observatoire, ce pourrait être une piste seulement de jour parce qu'ils ne peuvent pas mettre d'éclairage le soir. Il y aurait aussi le Mont Sainte-Cécile qui est une très belle montagne qui pourrait être développée pour le ski alpin.

The Chairman: Mr. Darling?

Mr. Darling: You mentioned the 84 miles of trails. I know that in our area, and a great many local people are not too enthused about it, snowmobiling is a tremendous tourist attraction, a winter attraction. I will admit that we are 100 miles from Toronto and people just come up there. Granted we have a big area, but they are dragging their boats all summer and their snowmobiles all winter. They come up, say, 10 months of the year, other than when no snow has arrived yet and when it is just about ready to go. But the snowmobilers come up there and have these rallies and so on, and they bring literally tens of thousands of dollars into our riding. There is a possibility too where you have trails that could be used both for cross-country skiing and snowmobiling.

• 1825

Le président: Monsieur Lafontaine.

M. Lafontaine: J'aimerais dire que c'est peut-être un peu un cercle vicieux. Les sports d'hiver ou les sports d'été pourraient être développés, mais disons que les infrastructures hôtelières n'existent pas tellement pour faire face à une demande éventuelle.

Alors, quand on n'a pas les infrastructures, eh bien, il est assez embêtant de mettre un budget de quelques dizaines de milliers de dollars pour attirer le touriste de Boston ou de New York si on n'est pas en mesure de l'héberger. D'autre part, il n'y a pas d'hôteliers qui vont investir plusieurs centaines de milliers de dollars sans être certains qu'il y a un marché. Alors, c'est un peu cela.

Je dirais aussi qu'une des choses qui sont peu exploitées c'est le lac Mégantic qui est très joli; il est situé entre les montagnes et se prête très bien, actuellement, à la pratique du sport de la voile. On a même une entreprise qui fabrique des bateaux à voile à Lac Mégantic, une entreprise passablement connue aux niveaux québécois et canadien. C'est une installation qui n'est pas tellement développée; il n'y a pas de marina à Lac Mégantic. Il y a un port qui a été construit il y a plusieurs années, du côté de la municipalité de Piopolis; il y a un embarcadère pour trois ou quatre bateaux. Pourtant, il y a beaucoup de personnes dans la région qui pratiquent la voile et c'est un sport qui pourrait sûrement être développé parce que c'est un endroit fantastique pour cela.

Alors, le MEER pourrait, entre autres, consentir une aide à la création d'une marina ou d'un port d'attache et même d'installations pour remiser ces bateaux-là. C'est quelque chose qui n'est pas exploité et qui devrait l'être, à mon avis.

Le président: Merci, monsieur Lafontaine, monsieur Gosselin, pour la présentation de ce mémoire.

Nous aurons comme dernier intervenant cet après-midi M. Jean-Jacques Dragon de Saint-Hyacinthe. Il a un court

[Translation]

Mr. Gosselin: There is mont Megantic, but given the existence of the observatory, the ski slope would be open only during the day because they cannot provide any lighting at night. There is also mont Sainte-Cecile which is a beautiful mountain which could be developed for downhill skiing.

Le président: Monsieur Darling?

M. Darling: Vous avez dit qu'il y avait 84 milles de pistes. Je sais aussi que dans votre région,—et cela ne réjouit pas tellement les habitants—la moto-neige compte parmi les principales attractions touristiques. Certes, nous ne sommes qu'à 100 milles de Toronto, et les habitants de cette ville viennent dans notre région pendant tout l'été avec leurs bateaux, et pendant tout l'hiver avec leurs moto-neige. Notre région a beau être vaste, mais tout de même. On a donc des touristes pendant dix mois de l'année, car ils évitent de venir juste avant l'apparition de la neige et juste après. Les amateurs de moto-neige viennent donc pratiquer leur sport chez nous, organiser des rallyes, ce qui apporte littéralement des dizaines de milliers de dollars à notre région. Lorsque vous avez des pistes pour le ski de fond, il est possible de les utiliser aussi pour la moto-neige.

The Chairman: Mr. Lafontaine.

Mr. Lafontaine: Maybe it is Catch-22 but winter or summer sports cannot be developed unless hotels are built in order to cope with the potential demand.

Without such an infrastructure, it is rather difficult to spend tens of thousands of dollars to attract tourists from Boston or New York, if we are not able to accommodate them. On the other hand, no hotel manager will invest several hundreds of thousands of dollars without making sure that there is a market.

I would like to add that Lake Mégantic is very scenic; it is flanked by mountains and it is already popular for sailing. A company of the area is building sailboats and is known in the province and in Canada. This facility is not very well developed and there is no marina at Lake Mégantic. A port has been built several years ago, in the municipality of Piopolis, where there is a dock for about three or four boats. Yet, a lot of people in the area practice sailing and this sport could be developed because this is an ideal place for that.

So, the Department could, among other things, give a grant for the creation of a marina, a wharf and even shelters for these boats. This is something which has not been tapped up to now, and which should be.

The Chairman: Thank you, Mr. Lafontaine, Mr. Gosselin, for your presentation.

The last witness this afternoon, will be Mr. Jean-Jacques Dragon from Saint-Hyacinthe. He has a short brief to submit

mémoire. Il devait se présenter demain soir, mais il est avec nous aujourd'hui. Alors, nous acceptons de l'entendre maintenant.

M. Jean-Jacques Dragon (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, messieurs, au départ, afin d'être objectif et intellectuellement honnête, je dois reconnaître que le MEER, comme tout autre organisme gouvernemental, à tous les paliers, peut comporter certains avantages. Mais je crois bien sincèrement qu'au MEER, comme ailleurs, les inconvénients souvent très graves l'emportent malheureusement d'emblée. Tout à l'heure, j'expliciterai davantage lesdits inconvénients. Mais d'abord, je désire vous remercier de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer devant vous.

Je concède que ce que je viens de vous dire est forcément négatif; cependant, vous constaterez que ce qui suit est positif, voire même constructif, puisque j'y suggère une alternative originale.

Je suggère donc l'instauration du dividende social, ce que j'appellerais un genre de péréquation à la source, distribué à tous et à chacun des citoyens canadiens, leur garantissant le droit de vivre décemment. Ce dividende permettrait la satisfaction des besoins essentiels de tout être humain, tels l'alimentation, le vêtement, l'habitation et les soins médicaux lorsque, malheureusement, ils sont requis.

• 1830

Ce dividende social (ou législation sociale intégrée au plan fédéral) remplacerait le fouillis inextricable de lois sociales, économiques ou socio-économiques de tous les paliers gouvernementaux prévoyant des octrois, subventions, allocations, transferts d'argent d'un palier de gouvernement à un autre, etc., tels, et je les énumère: l'assistance sociale super de luxe (via le MEER) aux entreprises, l'assistance sociale déguisée (via le fisc fédéral, provincial ou municipal) aux bien nantis, surtout aux bien nantis, tant chez les individus que chez les entreprises, l'assistance sociale de luxe (via les ministères provinciaux des Affaires sociales et de la Justice), du moins pour ce qui concerne le Québec, aux professionnels. Dans les autres provinces, je ne sais pas ce qui se passe exactement, mais au Québec je le sais bien puisque j'y demeure. Cela comprend aussi l'assistance sociale ordinaire aux mendiants de l'État, l'assurance-chômage, l'assurance-santé ou l'assurancemaladie, l'assurance-récolte, les programmes de H.L.M., habitations à loyer modique, etc., etc., etc. et encore etc. Sans être une panacée, ledit dividende aiderait l'économie en général, et cela intéresse le MEER puisque cela inclut les entreprises visées par le MEER, le ministère de l'Expansion économique régionale, tel qu'en font foi les pages 43, 44 et 49 d'une modeste brochure que j'ai écrite et publiée sous le titre S.O.S... Vérité et Justice dans une lettre ouverte au premier ministre du Canada, en octobre 1976. Drôle de coïncidence, on est en octobre! La modeste édition de ladite brochure étant épuisée, je ne peux vous la procurer comme texte d'appui. Sachez toutefois que des exemplaires ont été remis à plusieurs ministres et députés, dont l'honorable Pierre De Bané et M. Marcel Ostiguy, député de Saint-Hyacinthe, mon comté. Je termine mon mémoire en disant: Eh bien, mon Dieu, prière, s'il

[Traduction]

to the committee. He was supposed to appear tomorow night, but we will hear him today.

Mr. Jean-Jacques Dragon (Saint-Hyacinthe): Mr. Chairman, members of Parliament, I first have to admit, for the sake of objectivity and honesty, that DREE, like any government agency, can offer some advantages. But really, with DREE like any other, disadvantages are often much more serious than advantages. Later on, I will come back on these disadvantages. First of all, I would like to thank you for giving me the opportunity to express my views.

Indeed, what I just told you is pretty negative, but what I am going to say now is positive, even constructuve, since I suggest an original alternative.

What I suggest is the introduction of a social dividend, I mean a kind of payroll equalization scheme; this dividend would be given to every Canadian citizen and would guarantee him the right to a decent living. This dividend would enable the basic needs of all human beings to be satisfied, needs such as food, clothing, housing and medical care when, unfortunately, it is needed.

This social dividend (or integrated social legislation at federal level) would replace the unfathomable hodge-podge of social, economic or socio-economic laws at all government levels providing grants, subsidies, allowances, transfers of money from one level of government to another, et cetera; these include, for example, super deluxe social assistance (through the DREE) to companies, disguised social assistance (through federal, provincial or municipal tax offices) to the rich, especially to the very rich, both individuals and companies, deluxe social assistance (through provincial ministries of social affairs and justice), at least as far as Quebec is concerned, to the professionals. In other provinces, I do not know exactly what happens, but in Quebec I know very well because I live here. This also includes ordinary social assistance to the beggars of the state, unemployment insurance, health insurance or sickness insurance, harvest insurance, low-cost housing programs, et cetera, et cetera, and once again, et cetera. This dividend, without being a panacea, would help the economy in general, and would be of interest to the DREE since it includes the companies falling within the jurisdiction of the DREE, the Department of Regional Economic Expansion, as listed on pages 43, 44 and 49 of a small brochure which I wrote and published under the title of S.O.S.... Vérité et Justice in an open letter to the Prime Minister of Canada in October, 1976. The strange coincidence that it is October again! Since the small run of that brochure is exhausted, I cannot get it for you as a support document. I would point out, however, that copies were sent to several ministers and members of Parliament, including the honourable Pierre De Bané and Mr. Marcel Ostiguy, member for Saint-Hyacinthe, my county. I would conclude my brief by saying: Well, my God, if it be useful,

vous était utile de le faire, de compléter mon mémoire auprès de ces messieurs. J'ai bien dit l'honorable Pierre De Bané ou M. Ostiguy. J'ai déjà transmis une copie de ce mémoire à monsieur le président, le député de Sherbrooke.

Je me permettrai, monsieur le président, avec votre permission, d'expliciter, comme je le disais un peu plus tôt, ce court mémoire.

Je crois que les programmes du MEER, comme bien d'autres programmes étatiques à tous les paliers, que ce soit au fédéral, au provincial ou au municipal, comportent des déboursés qui, souvent, sont faits sur une base discrétionnaire. Je crois que le principe de la péréquation, qui existe depuis plusieurs années, laquelle péréquation se fait à partir de transferts d'argent du palier fédéral au palier provincial, n'est pas la bonne solution. S'il était nécessaire d'en faire la preuve, je pense qu'il suffirait de regarder la situation économique ou politico-économique à travers le pays. Je suis appuyé en cela par un document que je ne prendrai pas la peine de vous produire, mais qui est bien connu, un document qui a été publié, encore par une coïncidence au moment même où je publiais ma petite brochure, par le Conseil national du bienêtre social qui est un organisme consultatif auprès du ministère de la Santé et Bien-être social Canada. Ce mémoire faisait allusion entre autres aux fameux abris fiscaux les «Fiscal shelters», et il est bien dit que ces fameux abris fiscaux favorisent toujours davantage les biens nantis ou les mieux nantis ou les millionnaires. C'est de là que vient l'expression «assistance sociale déguisée». Moi, j'appelle cela de l'assistance sociale de luxe, eux appelaient cela de l'assistance sociale déguisée.

• 1835

Le petit mémoire que je vous ai soumis, tout en ne voulant pas être négatif, naturellement, s'attaque principalement au principe qui, à mon point de vue, est faux, de distribuer de l'argent gouvernemental avec des boyaux à incendie. Je reprends certaines expressions qui apparaissent dans ma petite brochure. Plutôt que de verser à la source à chacun des citoyens canadiens un montant qui leur permettrait de vivre décemment, (dans ma petite brochure, je fais justement une allégorie, un parallèle entre ce qui se passe dans la nature et ce qui se passe dans l'économie, que ce soit au Québec, au Canada, en Amérique du Nord ou ailleurs, mais on va demeurer en Amérique, car c'est suffisamment grand), au lieu de verser un montant à la source, dis-je, on pense toujours en termes de création d'emplois. Je crois que c'est tout à fait désuet que de parler de création d'emplois en 1981, alors que le phénomène de l'automatisation va de plus en plus déplacer de la main-d'œuvre, qu'elle soit féminine ou masculine, en col blanc ou en col bleu. Lorsque j'entends parler des gens de tous les milieux du droit de travailler, du strict droit au travail . . . Je regrette, mais le travail c'est une obligation, ce n'est pas un droit. Et cela remonte à nos premiers parents, au paradis terrestre, lorsqu'on leur a dit: «Vous allez maintenant devoir travailler».

[Translation]

please complete my submission to these gentlemen. I did say the honourable Pierre De Bané or Mr. Ostiguy, I have already sent a copy of this submission to the chairman, member for Sherbrooke.

As I said a moment ago, Mr. Chairman, with your permission, I wanted to explain this short brief.

I think that the DREE programs include spending which is often made on a discretionary basis, as is the case with many other state programs at all levels, be it federal, provincial or municipal. I believe that the principle of equalization which has existed for several years and which is carried out on the basis of transfers of money between the federal and provincial governments, is not the right solution. It is only necessary to take a look at the economic or politico-economic situation throughout the country for proof of this fact. Further support for my statement comes from a document which I will not bother to produce for you here, but which is well known. This document was published by the National Council of Welfare, an advisory body in the Department of National Health and Welfare, at the same time as I published my small brochure, another coincidence I am sure. This brief among other things alluded to those well known fiscal shelters and it is true to say that these same fiscal shelters still favour those who are quite well-off, very well-off or millionaires. This is where the expression "disguised social assistance" comes from. I would call this the deluxe social assistance, they call it disguised social assistance.

While I did not wish to be negative naturally, the small brief that I submitted to you is primarily opposed to the principle, which from my point of view is wrong, of distributing government money with fire hoses. I would like to quote certain sentences which appear in my small brochure. Rather than giving each Canadian citizen at source a sum of money which would enable them to live decently (in my leaflet I made an allegory or a parallel between what is happening in nature and what is happening in the economy, whether this is in Quebec, in Canada, in North America or elsewhere, but we will restrict this discussion to North America because it is large enough.) As I was saying, instead of paying a sum of money at the source, they are still thinking in terms of job creation. I think that it is totally outdated to talk of job creation in 1981 at a time when everything is becoming automated and is increasingly displacing manpower, whether masculine, feminine, white collar or blue collar. When I hear all sorts of people talking about the right to work, the strict right to work . . . I am sorry, but work is an obligation, it is not a right. And this dates back to our ancestors in the garden of Eden when they were told "from now on you will have to work".

• 1840

J'ai peut-être l'air d'un philosophe lorsque je vous parle ainsi, mais c'est strictement vrai. Je pense que toute personne qui rejoint l'idéologie ou la pensée chrétienne va devoir l'admettre forcément. Le travail n'est pas un droit, c'est malheureusement une obligation. C'est ce qui nous amène d'ailleurs à devoir prendre notre souper, ou notre dîner pour parler à la française, un peu plus tard: nous sommes obligés de travailler.

Mon mémoire est peut-être un peu particulier, mais disons, monsieur le président, que je suis d'une espèce un peu rare puisque je suis le seul individu à comparaître devant ce comité qui m'a fait l'honneur de retenir mon mémoire. Tous les autres témoins étaient des corps, des groupes sociaux ou socio-économiques, des organismes municipaux. Je suis le seul individu, mais je crois bien, sans prétention, ne pas représenter que moi-même. Lorsque je vous ai soumis ce mémoire et alors même que j'élabore là-dessus, je crois être le porte-parole de plusieurs autres individus, non seulement de mon petit coin de patrie, Saint-Hyacinthe, mais de tout le Québec et de tout le Canada, qui pensent un peu comme moi. Je m'excuse, c'est indécent peut-être de vous parler de cette façon, mais il y a longtemps que je parle comme cela.

Je crois être le porte-parole de plusieurs autres citoyens et citoyennes (je ne voudrais pas déplaire aux féministes) des deux sexes. Je crois être le porte-parole de plusieurs qui, actuellement, sont des victimes, qui font partie du régiment des chômeurs instruits ou non instruits pour reprendre les paroles d'un ancien premier ministre du Québec qui est disparu il y a quelques mois. Je crois être le porte-parole d'un nombre grandissant d'assistés sociaux ordinaires. Je crois être le porte-parole, en un mot, de plusieurs citoyens canadiens, et «citoyens» engloge les deux sexes, des gens de toute idéologie ou de toute confession, de toutes les races, de toute ethnie qui sont actuellement aux prises avec des problèmes cruciaux. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent se procurer l'essentiel dont tout être humain a besoin, à partir de votre humble serviteur, en passant par le premier ministre du Québec, du Canada, jusqu'au secrétaire des Nations unies et même au pape. Ces besoins sont l'alimentation, le vêtement, (par les temps qui courent, surtout, il fait froid), le logement, l'habitation et les besoins médicaux.

Je terminerai en disant ceci. On a actuellement tous ces programmes, toutes ces lois. Je me souviens très bien avoir entendu à un moment donné ou avoir lu quelque part qu'un ancien premier ministre du Canada, le très honorable John George Diefenbaker, et M. Stanley Knowles s'en plaignaient. Ce ne sont pas les premiers venus. M. Diefenbaker était, et M. Knowles qui est malheureusement hospitalisé aux dernières nouvelles, est un vieux parlementaire rompu à la procédure parlementaire. J'y ai fait allusion dans la petite brochure que J'ai publiée en 1976. Ils disaient ceci, à peu près littéralement: «On en est rendu à ne plus se comprendre, à ne plus s'y retrouver avec toutes les lois et les amendements et les sousamendements à toutes ces lois aux paliers provinciaux ou fédéral et même dans la réglementation municipale, à tel point que je crois que plusieurs citoyens au pays ne bénéficient pas parfois de certains avantages que pourraient leur procurer ces

[Traduction]

Perhaps I seem like a philosopher when I talk this way, but it is completely true. I think that any person who accepts Christian ideology or thought will have to admit this. Work is not a right, unfortunately it is an obligation. This is what obliges us to eat our supper, or our dinner as they say in Europe, a little later: We have to work.

My brief is perhaps a little unusual, but Mr. Chairman, perhaps I am a somewhat rare species because I am the only individual to appear before this committee, a committee which has honoured me by keeping my brief. All the other witnesses were from organizations, social or socio-economic groups, or municipal bodies. I am the only individual, but without being pretentious, I do not feel that I only represent myself. When I submitted this brief and when I was writing it, I believed that I was the spokesman for many other individuals, not only from my small corner of the province, Saint-Hyacinthe, but from all of Quebec and all of Canada, individuals who think somewhat as I do. I hope you will excuse me, perhaps it is not correct to speak to you in this way, but I have spoken this way for a long time.

I believe that I am the spokesman for many other citizens, both male and female (I do not wish to annoy any feminists). I believe I am the representative of many people who are currently victims who form part of the mass of educated or uneducated, unemployed, to use the words of a former Quebec Prime Minister who disappeared a few months ago. I believe I am the spokesman for an increasing number of ordinary people on social assistance. In short, I feel that I am the spokesman for many Canadian citizens of both sexes, of all religions and creeds, of all races and ethnic origins, who are currently grappling with these crucial problems. That is, they cannot attain those essentials which all human beings require, whether it is your humble servant, the Premier of Quebec, the Prime Minister of Canada, the Secretary of the United Nations or even the Pope. These essentials are food, clothing (especially recently when it has been so cold) lodging, shelter and medical care.

I will conclude by saying the following: At the present time we have all these programs and all these laws. I remember very clearly having heard or read that a former Prime Minister of Canada, the Right Honourable John George Diefenbaker and Mr. Stanley Knowles, complained about this very thing. They were not the first to do so. Mr. Diefenbaker and Mr. Knowles, who unfortunately is in hospital according to the latest news, are old parliamentarians inured to parliamentary procedure. I referred to this in the small leaflet which I published in 1976. They said almost exactly the following: "We have reached the point where we can almost no longer understand one another, or find our way around all these laws, amendments and sub-amendments, among all these laws at both the provincial and federal level and even municipal regulations; to the point where I believe that many Canadian citizens do not benefit from the advantages which should be

différentes lois parce qu'ils en ignorent même l'existence.» A ce moment-là, cela devient de l'injustice. Mais les plus astucieux, eux, veillent au grain. Ils sont au courant de toutes les lois, tant au palier provincial qu'au palier fédéral.

• 1845

Mais Jean-Baptiste Mêlé, Jean-Baptiste Canadien, une expression bien de chez nous, Jean-Baptiste Mêlé, qui est chômeur ou qui est assisté social et qui ne connaît pas l'existence de telle loi ou de telle réglementation est privé, lui, de ces bénéfices.

Alors, si l'on préconisait plutôt (je n'aime pas dire cela, car cela a l'air négatif) si l'on préconisait plutôt la distribution d'au moins un minimum, pas un salaire garanti, mais un minimum de revenu à chacun, à tous et à chacun des citoyens et citoyennes canadiens, voyez-vous la répercussion? Je suis bien placé pour le dire, moi qui suis un illustre inconnu.

Je me réfère encore une fois au rapport publié en 1976 par le Conseil national du bien-être social qui est un conseil consultatif auprès du ministère fédéral de la Santé et Bien-être social Canada. Si on distribuait un revenu minimum garanti, à ce moment-là, vous auriez automatiquement des résultats dans l'économie en général, parce que tous les citoyens emploieraient ce minimum de revenu garanti selon la conjoncture économique, pourvu que le produit national brut soit là. Il y aurait nécessairement de la part de tous les individus une dépense accrue. Les gens se serviraient de ce pouvoir d'achat pour se procurer soit des vêtements, soit de l'alimentation, soit du logement, soit des soins médicaux ou encore pour payer des services obtenus dans quelque domaine que ce soit. Et là, voyez-vous la roue de l'économie qui se met à fonctionner?

Je terminerai en disant ceci. Il y a un parlementaire à Ottawa, dont je tais le nom pour ne pas avoir l'air d'être venu ici pour faire de la politique enfin, on parle tous de politique, mais avec un grand P), mais il y a un homme politique qui malheureusement est disparu maintenant qui disait un jour au premier ministre actuel, qui avait posé la question à la Chambre des communes: «Monsieur le Premier ministre, disait-il, envoyez \$100 à chaque Canadien demain matin et vous m'en donnerez des nouvelles dans un mois; vous me direz ce que cela peut faire à l'économie du pays.» Il n'exagerait pas, ce député à la Chambre des communes lorsqu'il disait cela. En effet, le Conseil national dit que dans la Loi de l'impôt sur le revenu telle qu'elle existe actuellement, il y a 60 et quelques dispositions qu'il qualifie, le conseil national, et que moi-même je qualifie d'échappatoires fiscales ou de (fiscal shelters. Excusez-moi si je ne parle pas comme Shakespeare si je ne manie pas la langue anglaise comme Shakespeare. Dix-sept de ces 60 et quelques échappatoires fiscales suffiraient pour donner, et cela, c'était écrit en 1974 par le Conseil national, suffiraient pour donner à chaque contribuable canadien, chaque famille canadienne \$100 par mois. Que dire maintenant de ce qu'on pourrait faire avec toutes les autres échappatoires fiscales, avec ce que nous coûte le service de la dette aux paliers scolaire, municipal, provincial et fédéral, etc.?

[Translation]

theirs under various laws, because they simply do not know of their existence." When it reaches this point it become unjust. But the smart ones watch what goes on. They are wellinformed of all the laws both at the provincial and federal level.

But the ordinary Joe-blow who is unemployed or on social welfare and who is not aware of the existence of a given regulation is deprived of these benefits.

But if we advocate instead (I do not like to say this because it seems negative) if we advocate the distribution of at least a minimum, not a guaranteed wage, but a minimum income to each person, to every Canadian man and woman, can you see the consequences? I am in a good position to say this because I am completely unknown . . .

I would like to refer once again to the report published in 1976 by the National Council of Welfare which is an advisory body in the federal Department of National Health and Welfare. If a guaranteed minimum income were distributed, then you would automatically see results in the over-all economy because all citizens would then use this guaranteed minimum income in accordance with the economic circumstances at the time, provided that the gross national product was there. It follows that there would be increased spending by all these individuals. People would use their purchasing power to procure such things as clothing, food, lodging, medical care, or to pay for services in many other areas. Do you see how this would get the economic wheels rolling?

I will conclude by saying that there is a member of Parliament in Ottawa whose name I will not disclose since I do not wish to appear to be politicking here (although I guess we are all talking of politics, but politics with a capital P) this politician, who unfortunately is no longer there, said one day to the present Prime Minister when he raised the question in the House; "Mr. Prime Minister, send \$100 to every Canadian tomorrow morning and tell me what has happened in a month, tell me what this has done for the economy of the country." The MP was not exaggerating when he said that. In fact, the national council says that in the Income Tax Act as it now stands there are over 60 provisions which the national council and I both call fiscal shelters. Forgive me if I do not speak like Shakespeare but I do not speak English like Shakespeare. Seventeen of these fiscal shelters would be sufficient, and this was written in 1974 by the national council, to give each Canadian taxpayer, each Canadian family, \$100 per month. Now what could we do with all the other fiscal shelters, with the money that it costs us at the academic, municipal, provincial and federal levels?

• 1850

Je termine là-dessus, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Dragon.

Vous nous avez parlé tout à l'heure d'une petite brochure que vous avez publiée en 19...

M. Dragon: Je l'ai publiée en 1976. Je l'ai écrite en 1974 sous la forme d'une lettre ouverte au premier ministre actuel du Canada.

Le président: Vous n'en avez plus.

M. Dragon: Mon édition est presque épuisée, il m'en reste seulement quelques . . . Vous savez, étant un illustre inconnu et ayant des moyens financiers très limités, j'en ai fait faire une très petite édition avec la collaboration de certaines gens de Saint-Hyacinthe. Je n'avais pas les moyens, j'étais moi-même un chômeur modestement instruit à ce moment-là. Alors, c'était toute une tâche. Il ne m'en reste donc que quelques exemplaires.

Le président: Merci. Monsieur Bachand, vous aviez une question à poser?

Mr. Darling: I think the committee would be interested in reading it if we could get copies. Send one to Mr. MacEachen.

M. Dragon: Monsieur le président, je vous demanderais de venir à mon aide. J'écris et je lis l'anglais, je viens à bout de le parler, mais j'ai beaucoup de misère à le comprendre, et là, ces bébelles-là . . . Aidez-moi, monsieur le président, Mr. Chairman

Le président: M. Darling disait simplement qu'il serait intéressé à lire la brochure dont vous parliez tout à l'heure.

M. Dragon: Il serait intéressé à la lire.

Le président: Cela l'intéresserait, oui. Elle n'a pas été traduite, n'est-ce pas?

M. Dragon: Non. Mais M. le ministre De Bané en a au moins un exemplaire et votre collègue de Saint-Hyacinthe-Bagot, M. Ostiguy, en a un exemplaire; M. le premier ministre, plusieurs députés et ministres en ont des exemplaires.

Mr. Darling: And the other suggestion: I said that Mr. MacEachen, the Minister of Finance, who holds the purse strings, is the one who should get one too.

M. Dragon: Monsieur le président, j'ai compris l'essentiel, mais je dois répondre, puisqu'il me parle de M. MacEachen qui est ministre des Finances, que M. Donald MacDonald en a eu un exemplaire et qu'il en a accusé réception sous sa signature personnelle. J'ai la lettre chez moi.

The Chairman: Do you have any more questions, Mr. Darling? No questions.

Alors, monsieur Dragon, on vous remercie énormément de cette présentation. Si vous avez une brochure à faire parvenir au premier ministre ou au ministre des Finances actuel, vous avez simplement à l'envoyer au greffier du comité, puis on va s'en occuper.

M. Dragon: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

I conclude on this note, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Dragon.

You spoke to us a moment ago about a small leaflet that you published in 19...

Mr. Dragon: I published it in 1976. I wrote it in 1974 as an open letter to the then Prime Minister of Canada.

The Chairman: You no longer have a copy?

Mr. Dragon: I have almost run out, there are only a few . . . You know, since I am completely unknown and I have very limited financial resources, I only had a few printed with the co-operation of certain people in Saint-Hyacinthe. I do not have the resources. At that time I was myself one of the modestly educated unemployed. It was quite an undertaking. I only have a few copies.

The Chairman: Thank you. Mr. Bachand, do you have any questions to ask?

M. Darling: Je pense que le Comité serait intéressé par la brochure si l'on pouvait obtenir des copies. Envoyez-en une copie à M. MacEachen.

Mr. Dragon: Mr. Chairman, I wonder if you could help me. I read and write English, I manage to speak it, but I have a lot of difficulty in understanding it, and those there... Please help me, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Darling simply said that he would be interested in reading the leaflet which you spoke about a moment ago.

Mr. Dragon: He would be interested in reading it.

The Chairman: He would be interested, yes. It has not been translated, has it?

Mr. Dragon: No. But the minister, Mr. De Bané, had at least one copy and your colleague from Saint-Hyacinthe-Bagot, Mr. Ostiguy, had a copy, the prime minister and several MPs and ministers also had copies.

M. Darling: Et l'autre suggestion? J'ai dit que M. MacEachen, le ministre des Finances, qui tient les cordons de la bourse doit recevoir une copie aussi.

Mr. Dragon: Mr. Chairman, I understood the main part, but I must reply, since he is speaking of Mr. MacEachen who is the Minister of Finance, that Mr. Donald MacDonald had a copy and he acknowledged receipt over his personal signature. I have the letter at home.

Le président: Avez-vous d'autres questions à poser, monsieur Darling? Pas de questions.

Thank you very much, Mr. Dragon, for this presentation. If you have a brochure to be sent to the prime minister or the current minister of finance, please send it to the clerk of the committee who will take care of it.

Mr. Dragon: Thank you.

The Chairman: Thank you very much.

Alors, ceci conclut la présentation de mémoires pour cet après-midi. Nous ajournons jusqu'à demain à 9 heures. Merci. La séance est levée.

[Translation]

This concludes the presentation of briefs for this afternoon. We will adjourn until tomorrow at 9 o'clock. Thank you.

The meeting is adjourned.

APPENDIX "QUEB-1"

PROJECT FIER

ADDITIONAL RECOMMENDATION
TO BE ADDED TO THE BRIEF
SUBMITTED BY THE CRDCE DURING
THE HEARINGS OF THE SUB-COMMITTEE
ON PROGRAMMES OF THE DEPARTMENT
OF REGIONAL ECONOMIC
EXPANSION

A RECOMMENDATION BY THE CRDCE

OCTOBER 6, 1981 SHERBROOKE

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES CANTONS DE L'EST

The FIER or the Fonds d'initiative à l'économie régionale (Regional Economic Development Incentive Fund) is a development tool endorsed by the CRDCE.

It makes possible the launching of small projects; and

it makes the residents of the Eastern Townships partners in the social and economic development of their region.

Specifically, the FIER assists in evaluating new projects by providing their initiators with advance feasability studies. If the project turns out to be interesting, it will be sent along for enrichment and implementation to lending institutions, governments and interested participants, yet its promoter retains control.

Advantages

The FIER allows the ordinary citizen to invest his time and energy in a development project by giving him professional aid in the preparation of the project.

The FIER helps reduce the bureaucratic burden of departments responsible for studying and analyzing more important projects.

The FIER is a tool which is readily accessible to the population and totally non political.

APPENDICE «QUEB-1»

PROJET FIER

RECOMMANDATION SUPPLÉMENTAIRE
À AJOUTER AU MÉMOIRE DU
CRDCE DÉPOSÉ LORS DES
AUDIENCES DU SOUS-COMITÉ
DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE
DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE

UNE RECOMMANDATION DU CRDCE

LE 6 OCTOBRE 1981 SHERBROOKE

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES CANTONS DE L'EST

Le FIER ou le Fonds d'initiative à l'Économie régionale est un outil de développement privilégié par le CRDCE.

Il permet d'assurer le démarrage de petits projets;

il fait des Estriens, des partenaires dans le développement socio-économique de leur région.

Plus particulièrement, le FIER offre à ceux qui ont des idées, des moyens de les évaluer en leur offrant l'expertise de pré-faisabilité de leur projet. Si le projet s'avère d'intérêt, il sera acheminé pour complément et réalisation aux institutions prêteuses, aux gouvernements ainsi qu'aux intervenants intéressés mais en laissant à son promoteur l'initiative de son action.

Avantages

Le FIER permet au simple citoyen d'investir son temps et son énergie dans un projet de développement en l'assurant d'un appui professionnel dans le cheminement de son dossier.

Le FIER permet d'alléger les lourdeurs bureaucratiques des ministères voués à l'étude ainsi qu'à l'analyse des projets plus importants.

Le FIER est un outil très à la portée de la population et son accessibilité est totalement apolitique.

APPENDIX "QUEB-1"

This concludes the presentation of briefs for this afternoon.
We will adjourn until internoon at 9 o'clock. Thenk you

ADDITIONAL RECOMMENDATION
TO BE ADDED TO THE BRIEF
SUBMITTED BY THE CRDCE DURING
THE HEARINGS OF THE SUB-COMMITTEE
ON PROGRAMMES OF THE DEPARTMENT
OF REGIONAL ECONOMIC

A RECOMMENDATION BY THE CROCE

OCTOBER 6, 198 SHERBROOKE

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES CANTONS DE L'EST

The FIER or the Fonds d'initiative à l'économie régional (Régional Economie Revélopment Incentive Pand) is a de velopment toul endorsed by the CRDCE.

It makes possible the launching of small projects:

it makes the residents of the Eastern Townships partners is the social and economic development of their region.

Specifically, the PER mastrs in evaluating new projects by providing their initiators with advance feasability studies. If the project turns out to be interesting, it will be sent along for enrichment and implementation to lending institutions, governments and interested participants, yet its promoter retains

Advantages

The FIFR allows the ordinary citizen to nived his time and energy in a development project by giving him professional aid in the presentation of the underta-

The PIER helps reduce the bureaucratic burden of departments, responsible for studying and analyzing more important projects.

The FIER is a tool which is readily accessible to the population and totally use political.

APPENDICE "QUEB-1"

Alers, coel conclut la présentation de mémoires pour ce après midi. Neus ajournant inspu'i demoit à 9 benres. Merci.

RECOMMANDATION SUPPLÉMENTAIRE,
À AJOUTER AU MÉMOIRE DU
CRDCE DÉPOSÉ LORS DES
AUDIENCES DU SOUS-COMITÉ
DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE
DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

UNE RECOMMENDATION DU CROCE

LE & OCTOBRE 1981 SHERBROOKE

CONSEIL REGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES CANTONS DE L'EST

La TAPR on le Fanda d'initiative à l'Économie réglenale est un anuli de dévoltagement privilègié par le CRINCE

Il permet d'asserte le démarrage de perits projete;

il finit des Estriens, des regrenaires dans le dévelagnement socio-économique de leur région.

Plus particulièrement, la FIER affre à ceux qui out des idées, des moyons de les évajuer en leur offrant l'expertise de pré-faitabilité de teur projet. Si le projet s'avère d'intérêt, il sera acheminé pour complément es réalisation aux institutions préteuses, aux gouvernements ainsi qu'aux intervanants intérressés mais en laissant à son promoteur l'initiative de son action.

Avantiners

"Le FIER permet au simple entoyen d'investir son temps et son énergie dans un projet de développement en l'assurant d'un appui professionnel dans le cheminoment de son dossier.

Le FIER permet d'alléger les fourdeurs bureaueratiques des ministères voués à l'étude ainsi qu'à l'enalyse des projets plus importants.

Le FIER est un outil très à la portée de la population et son accessibilité est totalement applitique. From Fer de Lance:

Mr. Gérard Tousignant, Chairman, Steering Committee;

Mr. Robert Routhier, Chairman, Executive Committee.

At 2:00 o'clock p.m.:

From the City of Granby:

Mr. Paul-O. Trépanier, Mayor;

Mr. Horace Boivin, Industrial Adviser;

Mr. Bernard Beaudry, Assistant Industrial Adviser.

From the Commission industrielle de la Ville d'Asbestos:

Mr. Serge Charland, Industrial Adviser.

From the Association des commissaires industriels du Nord and the Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or:

Mr. Pierre Ouellet, Industrial Adviser.

From the Union des producteurs agricoles:

Mr. Marcel Mailloux, Acting President;

Mr. Yves Fréchette, Director for Development.

From the Fédération des producteurs de bois du Québec:

Mr. Jacques Veilleux, Vice-President.

From the Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue:

Mr. Hervé Roy, Assistant director General;

Mr. Roméo Julien, representing the President.

From the Ville de Lac-Mégantic, the Comité inter-municipal de promotion industrielle de la région de Lac-Mégantic, and the Chambre de commerce de Lac-Mégantic:

Mr. Michel Lafontaine, Industrial Adviser;

Mr. Réal Gosselin, Director General of the Chambre de commerce de Lac-Mégantic.

Mr. Jean-Jacques Dragon (citizen).

De Fer de Lance:

M. Gérard Tousignant, président, Comité directeur;

M. Robert Routhier, président, Comité exécutif.

A 14 heures:

De la Ville de Granby:

M. Paul-O. Trépanier, maire;

M. Horace Boivin, commissaire industriel;

M. Bernard Beaudry, commissaire industriel adjoint.

De la Commission industrielle de la Ville d'Asbestos:

M. Serge Charland, commissaire industriel.

De l'Association des commissaires industriels du Nord et la Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or:

M. Pierre Ouellet, commissaire industriel.

De l'Union des producteurs agricoles:

M. Marcel Mailloux, président intérimaire;

M. Yves Fréchette, directeur du développement.

De la Fédération des producteurs de bois du Québec:

M. Jacques Veilleux, vice-président.

Du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue:

M. Hervé Roy, directeur général adjoint;

M. Roméo Julien, délégué du président.

De la Ville de Lac-Mégantic, le Comité inter-municipal de promotion industrielle de la région de Lac-Mégantic, et la Chambre de commerce de Lac-Mégantic:

M. Michel Lafontaine, commissaire industriel;

M. Réal Gosselin, directeur général de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic.

M. Jean-Jacques Dragon (citoyen).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à.
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacre-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

At 9:00 o'clock a.m.:

From the Conseil régional de développement des Cantons de l'Est:

Mrs. Estelle Gobeil, President;

Mr. Roch Fortin, Director General;

Mr. Miroslaw Sméreka, Economist.

From the Association des préfets de comtés de l'Estrie:

Mr. Wells Coates, President;

Mrs. Johanne Trudel-Emanuelli, Director.

From the Association touristique de l'Estrie:

Mr. Paul Labrecque, President;

Mr. Réjean Beaudoin, Director General.

From the Maison régionale de l'industrie:

Mr. Jacques Gauvin, Vice-President;

Mr. Robert Dion, Director General.

(Continued on previous page)

A 9 heures:

Du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est:

Mme Estelle Gobeil, présidente;

M. Roch Fortin, directeur général;

M. Miroslaw Sméreka, économiste.

De l'Association des préfets de comtés de l'Estrie:

M. Wells Coates, président;

Mme Johanne Trudel-Emanuelli, directeur.

De l'Association touristique de l'Estrie:

M. Paul Labrecque, président;

M. Réjean Beaudoin, directeur général.

De la Maison régionale de l'industrie:

M. Jacques Gauvin, vice-président;

M. Robert Dion, directeur général.

(Suite à la page précédente)

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, October 6, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le mardi 6 octobre 1981

Président: M. Irénée Pelletier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee on

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité des

DREE Programmes (Quebec)

Programmes du MEER (Québec)

RESPECTING:

Order of Reference relating to the study of Policies and Programmes of DREE in Quebec

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'étude des politiques et des programmes du MEER au Québec

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81

Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981

SUB-COMMITTEE ON DREE PROGRAMMES (QUEBEC)

Chairman: Mr. Irénée Pelletier Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Messrs:

Bachand Beauchamp-Niquet (Mrs./ M^{me}) Côté (Mrs./Mme)

Cyr Darling

SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES DU MEER (QUÉBEC)

Président: M. Irénée Pelletier Vice-président: M. Brian Tobin

Messieurs:

Gass Hargrave MacLellan McCuish Murphy Riis—(13)

(Quorum 7)

Le greffier du Sous-comité
Robert Vaive

Clerk of the Sub-Committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 6 OCTOBRE 1981 (4)

[Texte]

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9 h 10 à SHERBROOKE (Québec), sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: MM. Bachand, Cyr, Darling, Gass, McCuish et Pelletier.

Autre député présent: M. Massé.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier. Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Pierre Trottier. Du Cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale: M. Adéodat Murray.

Témoins: De la Chambre de commerce de Sherbrooke: MM. Pierre Robert, président et Wilfrid Morin, vice-président. De Jack Spratt Mfg. Inc.: M. Jack Kivenko, vice-président. De l'Association des mines de métaux du Québec: M. L. Gonzague Langlois, directeur général. Du Conseil économique du Haut-Richelieu: M. Etienne Héroux, directeur général. De la ville d'Iberville: MM. Léo Fortin, maire et Jean Marcoux, conseiller municipal. De la ville de Maniwaki: M. Kevin B. Murphy, maire. De la Société de développement économique de la Haute-Gatineau: MM. Daniel Mayrand, directeur et Michel Merleau, consultant.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule n° 1.)

Les témoins font une présentation et répondent aux questions.

A 12 h 50, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à 19 heures.

SÉANCE DU SOIR

(5)

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 19 h 21 à SHERBROOKE (Québec), sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: M. Bachand, Mme Beauchamp-Niquet, MM. Cyr, Darling, Gass, McCuish et Pelletier.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier. Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Pierre Trottier. Du Cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale: M. Adéodat Murray.

Témoins: De la ville de Sherbrooke: MM. Jacques O'Bready, maire, Roch Létourneau, directeur général et Daniel Migneault, commissaire industriel. De l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec: M. Réal Sureau, délégué du président. De la Commission industrielle

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 6, 1981

[Translation]

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 9:10 o'clock a.m., this day at SHERBROOKE (Quebec), the Chairman, Mr. Pelletier presiding.

Members of the Sub-committee present: Messrs. Bachand, Cyr, Darling, Gass, McCuish and Pelletier.

Other Member present: Mr. Massé.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Pierre Trottier. From the Office of the Minister of Regional Economic Expansion: Mr. Adéodat Murray.

Witnesses: From the Sherbrooke Chamber of Commerce: Messrs. Pierre Robert, Chairman and Wilfrid Morin, Vice-President. From Jack Spratt Mfg. Inc.: Mr. Jack Kivenko, Vice-President. From the Quebec Metal Mining Association: Mr. L. Gonzague Langlois, General Manager. From the Conseil économique du Haut-Richelieu: Mr. Etienne Héroux, General Manager. From the City of Iberville: Messrs. Léo Fortin, mayor and Jean Marcoux, City Councillor. From the City of Maniwaki: Mr. Kevin B. Murphy, Mayor. From the Société de développement économique de la Haute-Gatineau: Messrs. Daniel Mayrand Manager, and Michel Merleau, Counsel.

The Sub-committee resumed consideration of its Order of Reference from the Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings of Thursday, June 18, 1981, Issue No. 1.)

The witnesses made statements and answered questions.

At 12:50, o'clock p.m. the Sub-committee adjourned to 7:00 o'clock p.m.

EVENING SITTING

(5)

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 7:21 o'clock p.m., this day, at SHERBROOKE (Quebec), the Chairman, Mr. Pelletier presiding.

Members of the Sub-committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Messrs. Cyr, Darling, Gass, McCuish and Pelletier.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Pierre Trottier. From the Office of the Minister of the Regional Economic Expansion: Mr. Adéodat Murray.

Witnesses: From the City of Sherbrooke: Messrs. Jacques O'Bready, Mayor, Roch Létourneau, General Manager and Daniel Migneault, Industrial Commissioner. From the Quebec Lumber Manufacturers' Association: Mr. Réal Sureau, representing the Chairman. From the Commission industrielle

Montérégienne: M. Pierre Dagenais, commissaire. De la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke: MM. Jacques Proulx, président et Réal Viens, conseiller. Du Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc.: M. Yvon Hamel, président. Du Caucus libéral provincial de la région des Cantons de l'Est: M. Georges Vaillancourt, M.A.N., comté d'Orford.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule nº 1.)

Les témoins font une présentation et répondent aux questions.

A 22 h 21, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Montérégienne: Mr. Pierre Dagenais, Commissioner. From the Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke: Messrs. Jacques Proulx, Chairman and Réal Viens, Counsel. From the Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc.: Mr. Yvon Hamel, Chairman. From the Caucus libéral provincial de la région des Cantons de l'Est: Mr. Georges Vaillancourt, M.N.A., County of Orford.

The Sub-committee resumed consideration of its Order of Reference from the Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings of Thursday, June 18, 1981, Issue No. 1.)

The witnesses made statements and answered questions.

At 10:21 o'clock p.m., the Sub-committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Sous-comité

Robert Vaive

Clerk of the Sub-committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus) Tuesday, October 6, 1981

• 0900

[Texte]

Le président: Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue pour cette deuxième journée d'audiences publiques du ministère de l'Expansion économique régionale.

Nous accueillons ce matin la Chambre de commerce de Sherbrooke et les deux témoins qui sont le président, M. Pierre Robert, et M. Wilfrid Morin qui vont nous faire lecture du mémoire que nous a présenté cet organisme. Messieurs, vous avez la parole.

M. Pierre Robert (CA, président de la Chambre de commerce de Sherbrooke): Monsieur le président, et les membres du Sous-comité

C'est avec plaisir que la Chambre de commerce de Sherbrooke saisit l'occasion de s'exprimer auprès du MEER, relativement à certains aspects de l'expansion économique.

Nous désirons en premier lieu vous informer de la satisfaction générale des hommes d'affaires de Sherbrooke, en ce qui a trait à la venue d'un bureau du MEER à Sherbrooke.

Nous élaborerons donc notre mémoire dans l'optique de suggestions que nous croyons originales et ayant certains buts précis, soient a) la rentabilisation des deniers publics déjà investis; b) la motivation pour le dynamisme régional et local; c) et le déplacement des économies vers le secteur manufacturier.

Situation actuelle du développement économique.

A notre avis, les règles du jeu en matière d'investissement ont grandement changé depuis quelques années. Citons comme exemples des éléments qui ont affecté les règles du jeu:

L'importance des aspects énergétiques par rapport aux dépenses totales d'une entreprise et la dépendance des entreprises envers le pétrole et autres formes d'énergie. (Cela affecte 15,000 produits selon certains).

L'inflation et ses conséquences sur la gestion des stocks et des investissements de nature capitale.

L'instabilité des taux d'intérêt, et les conséquences sur les méthodes et voies usuelles de financement. (Exemple: des prêts à long terme avec des taux garantis pour un an).

La canalisation des économies des individus vers les institutions bancaires, lesquelles trouvent difficilement preneur pour ces sommes, car les taux auxquels elles doivent prêter nécessitent une rentabilité des plus fortes pour permettre à l'entreprise de rembourser sa dette.

L'instabilité du dollar canadien.

La recherche d'économie pour les entreprises les amenant souvent à ne pas s'installer dans les parcs industriels où les coûts peuvent être supérieurs tant à l'installation qu'à l'utilisation.

La recherche par les individus d'abris fiscaux tels... les films, les logements multiples etc., afin d'amoindrir l'impact des taux d'imposition fort élevés.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique) Le mardi 6 octobre 1981

[Traduction]

The Chairman: Ladies and gentlemen, good morning and welcome to our second day of the Department of Regional Economic Expansion's public hearings.

This morning, we would like to welcome the Sherbrooke Chamber of Commerce. The two witnesses are the President, Mr. Pierre Robert, and Mr. Wilfrid Morin. They will be reading the Chamber's brief. Gentlement, you have the floor.

Mr. Pierre Robert (CA, President, Sherbrooke Chamber of Commerce): Mr. Chairman, Members of the sub-committee.

The Sherbrooke Chamber of Commerce is happy to take this opportunity to communicate its views to DREE concerning a number of aspects of economic expansion.

At the outset, we would like to express the Sherbrooke business community's general feeling of satisfaction with regard to the possible establishment of a DREE office in that city.

In our brief, we will be presenting a number of proposals which we feel are novel and which are directed towards very specific ends, viz: a) the productive use of already invested public funds, b) motivation for dynamic activity at the regional and local level, c) the shifting of savings towards the manufacturing sector.

Current state of economic development

In our view, there has been a considerable change in the rules of the investment game over the last few years. Here are a few examples:

The growing importance of the energy cost component in relation to the total expenditures of businesses and their dependence on petroleum and other energy sources (it has been claimed that 15,000 products are affected);

Inflation and its consequences on stock management and capital-related investment;

The volatility of interest rates and its effects on the conventional methods of financing (e.g. long term loans at interest rates guaranteed for one year);

The movement of individual savings towards banking institutions which have difficulty in finding users for these funds, interest rates being such that they require a much higher degree of cost-effectiveness for the business to be able pay back its loan;

the instability of the Canadian dollar;

the fact that businesses are trying to cut costs, which means that they often hesitate to move, into industrial parks, were starting-up and operating costs may well be higher;

the fact that individuals look for tax shelters (film productions, multiple housing units etc.) in order to reduce the impact of high tax rates.

De façon générale, il nous apparaît donc qu'actuellement peu de gens investissent dans l'entreprise manufacturière, parce qu'elle est devenue l'un des placements les moins profitables, tout en étant des plus risqués. De plus le ratio équité/dette requis doit être beaucoup plus fort qu'autrefois, ce qui a pour effet d'éliminer des gens qui n'ont pas les capitaux propres pour assurer une équité suffisante, bien qu'ils aient le désir et les qualités requises pour fonder des entreprises manufacturières.

Mes suggestions:

Les règles du jeu ayant changé, nous croyons que les moyens utilisés par le MEER doivent être modifiés également.

Premièrement, le MEER pourrait majorer les tarifs de subventions dans le cas d'entreprises s'installant dans les parcs industriels déjà aménagés à même les deniers publics. Cette majoration devrait non seulement combler l'écart des coûts d'installation supérieurs, mais également fournir un incitatif encore supérieur. Cette politique pourrait également avoir pour effet d'améliorer l'aspect densification du territoire de nos villes, de diminuer l'imposition des résidences personnelles, maisons ou loyers multiples, et permettre aux individus d'avoir plus d'argent de disponible, soit à l'investissement, soit à la consommation.

Deuxièmement, le MEER devrait utiliser davantage le dynamisme du milieu et établir un mécanisme par lequel le milieu aurait un impact plus grand sur son propre développement économique.

Troisièmement, le MEER devrait faire en sorte que l'attrait de l'investissement dans l'entreprise manufacturière soit beaucoup plus grand par rapport à l'épargne dans des institutions bancaires, car il est bien connu que l'investissement le plus rémunérateur en terme d'emplois est celui fait dans l'entreprise manufacturière.

Le MEER devrait également majorer ses taux de subventions selon les critères les plus bénéfiques pour le pays, soit la création d'entreprises de haute technilogie, le développement des exportations et la tranformation de nos richesses naturelles.

• 0908

En conséquence, des trois derniers éléments, nous suggérons que le MEER considère fortement d'implanter au Canada un système américain ci-après décrit, soit l'obligation municipale au développement d'entreprises. Nous omettons volontairement les technicalités d'un tel système dans le présent mémoire, cependant il nous apparaît qu'il en revient au MEER de procéder aux études requises et à la consertation aux divers paliers gouvernementaux, afin d'établir le mécanisme complet.

Le système visé: L'obligation municipale au développement des entreprises se retrouve aux États-Unis, plus spécifiquement dans l'État de New York. L'homme d'affaires qui désire réaliser un programme, soit pour une nouvelle entreprise ou une entreprise existante qui désire réaliser un programme d'expansion soumet son projet à la ville. Lorsque la ville a les plans et les devis, les estimés du coût du projet, cette dernière émet une obligation sur le marché accessible au public en

[Translation]

Generally speaking we feel that at this time very few people are willing to invest in manufacturing businesses, which have become a very high-risk and low-yield form of investment. Also, the debt/equity ratio required must necessarily be much greater than in the past, which, eliminates people who, though they might have the motivation and other qualities required to create businesses, do not have a strong enough equity position to do so.

Suggestions

Because the rules of the game have changed, we feel that DREE methods should change accordingly.

- 1) DREE could increase the amount of grants to busineses settling in industrial parks already developed through public funds. This increase would not only cover increased starting-up costs, but would provide more incentive. A number of advantages could flow from such a policy. It could bring about an improvement in the density of urbanized areas, reduce residential property taxes (both on privately-owned homes and multiple unit dwellings) and make more income available for investment or consumption;
- 2) DREE should take more advantage of initiative at the local level through a mechanism designed to allow the community involved to have a greater impact on its own economic development;
- 3) DREE should seek to make investment in the manufacturing sector more attractive than putting savings in banking institutions; it is a well-known fact that investment in manufacturing generates more jobs than any other type.
- 4) DREE should also increase its grants if Canada as a whole stands to benefit. This could apply, for example, to the creation of high technology industries, exports development and the processing of our natural resources.

On the basis of factors two, three and four, as set out above, we would suggest that DREE give very careful consideration to the possibility of implementing in Canada the American system (described below) of municipal bond issues for industrial development. No attempt has been made in this brief to deal with the technicalities of the system. We feel that it would be up to DREE to undertake the required research and seek concerted action on the part of the various levels of government involved in order to provide a mechanism.

The industrial development bond system: This system of funding industrial development through the issuing of municipal bonds specifically earmarked for that purpose is practised throughout the United States, but is most prevalent in the State of New York. Any businessman wishing to set up a program, whether it involves the creation of a new business or the expannsion of an existing one, submits his plans to the city. When the latter has received all plans, specifications and cost

général. Cette obligation est garantie par les immobilisations de la compagnie, et les intérêts payés sur ces obligations ont de particulier qu'ils ne sont pas imposables entre les mains des détenteurs. La compagnie loue les actifs de la ville pour une période correspondante aux amortissements des biens. De son côté, la ville créera un fonds d'amortissement pour pourvoir au rachat de l'émission à l'échéance.

L'obligation que la ville émettra pourvoira aux frais de courtage, professionnels, et autres.

Les fonds que l'homme d'affaires possède seront utilisés aux fins d'améliorer ou de créer un fonds de roulement et aux fins de fournir l'équité requise pour les équipements lesquels sont financés par les voies usuelles connues. Enfin l'homme d'affaires doit garantir personnellement le paiement du loyer tout au moins en partie.

Le choix du type d'industrie visé par ces obligations municipales demeure entre les mains des villes et du milieu.

Cependant, il nous apparaît important que la réglementation assure la non prolifération de bâtisses industrielles qui pourraient devenir des éléphants blancs.

A l'étude de ce système vous constaterez les éléments suivants: L'implication du milieu; l'attrait de l'investissement; l'utilisation des mesures fiscales aux fins de créer des types d'emplois les plus multiplicateurs en terme d'enchaînement; le nombre d'investisseurs est grandement accru. Tous ne participent pas activement à la formation de l'entreprise, mais plusieurs y contribuent financièrement.

Enfin Sherbrooke ayant été ville pilote pour plusieurs nouveautés relevant tant du domaine privé que du domaine public, citons en exemple le système métrique, nous suggérons au MEER de tenter l'expérience du système ci-haut décrit à Sherbrooke et pour le type d'industries que cette ville désire. Cions en passant qu'avac ses deux universités, son climat socio-économique, sa proximité des frontières américaines et son éloignement des cours d'eau navigables, il nous apparaît que les industries de haute technologie constituent un marché cible pour Sherbrooke.

Veuillez agrer, monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président: Merci, monsieur Robert.

Avant de demander aux députés de formuler leurs questions, j'ai oublié de vous les présenter; je l'ai fait hier au début, mais je constate que ce n'est pas le même auditoire qu'hier.

Alors à mon extrême gauche, vous avez le député de Malpèque, à l'Île-du-Prince-Édouard, M. Mel Gass, du parti conservateur, M. Alexandre Cyr, député libéral de Gaspé, M. Lorne McCuish qui est député en Colombie-Britannique, de Prince-George Bulkley Valley. A mon extrême droite, vous avez le député de Mississquoi, M. André Bachand qui est libéral et . . . M. Stan Darling, je devrais me rappeler son nom, c'est l'un des plus actifs et surtout celui qui a siégé le plus longtemps au Comité, il est député de Parry Sound-Muskoka en Ontario.

Alors, monsieur Cyr, vous êtes le premier à poser des questions.

[Traduction]

estimates, it floats a bond issue on the open market, with the company's capital investment as security. The interest paid on these bonds is not taxable. The company rents the city's assets for as long as it takes to repay the capital costs. The city sets up a sinking fund to provide for the buying back of the bonds at maturity.

The city-issued bond covers brokerage, professional and other fees.

The businessman's own funds are used to improve or set up a revolving fund and provide equity to cover the purchase of plant and equipment. The businessman is also required to personally guarantee payment of the rent, at least in part.

The selection of the type of industry entitled to this type of assistance through municipal bond issues remains in the hands of the city and of the community.

It does seem important, however, that regulations be framed in such a way as to discourage the proliferation of industrial buildings which might become white elephants.

An examination of the system brings out the following characteristics: community involvement; attraction of investment; the use of taxation measures to create the greatest possible number of jobs (through the multiplier effect); considerable increase in the number of investors; while the number of those directly involved in the creation of the business might not be large, many do make financial contribution.

Since Sherbrooke has been a pilot-city for a number of experiments, in both the private and public sectors (e.g. the metric system) we suggest that DREE implement the municipal bond system in our city, on an experimental basis, in order to attract the types of industry we may wish to have. We might say in passing that with its two universities, its socio-economic climate, its close proximity to the American border and its remoteness from navigable waters, Sherbrooke does seem to be particularly attractive to high technology industries.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Robert.

Before inviting the members to ask their questions, I would like to introduce them. I introduced them yesterday, but I see that we do not have the same audience today.

On my far left is Mr. Mel Gass, Conservative member for Malpèque, in Prince Edward Island. You then have Mr. Alexandre Cyr, Liberal member for Gaspé and Mr. Lorne McCuish, member for Prince George-Bulkley Valley, in British Columbia. On my far right is Mr. André Bachand, Liberal member for Mississquoi and Mr. Stan Darling, whose name I should remember because he is one of the most active and longstanding members of the committee. He represents Parry Sound-Muskoka in Ontario.

Mr. Cyr, you are the first questioner.

M. Cyr: Merci. Je m'excuse d'être arrivé un peu en retard, j'ai dû appeler mon bureau à Ottawa, on a des problèmes de drapeau ce matin . . .

• 0910

Mr. McCuish: Good!

M. Cyr: En ce qui concerne le système que vous visez, c'est la première fois que j'entends parler d'une proposition semblable. Je vais vous poser une question directe: est-ce que cela entre dans la philosophie du socialisme ou du capitalisme ou du socialisme-capitalisme?

M. Robert: Je pense qu'on n'est pas là, nous, pour faire de la politique. Ce qu'on a suggéré, c'est un système qui fonctionne effectivement dans l'État de New York, où des hommes d'affaires de la région ont pu l'expérimenter. Est-ce un système socialiste ou un système capitaliste? C'est à vous de juger. Cela vient de New York; donc, cela doit être un système capitaliste.

M. Cyr: Maintenant, monsieur le président, je demanderais à nos témoins si c'est la première fois qu'ils émettent leurs idées publiquement, devant un comité parlementaire ou devant un groupe de représentants des gouvernements.

M. Robert: Devant un groupe de représentants des gouvernements, non, mais devant une commission parlementaire comme la vôtre, ou un groupe comme le vôtre, oui.

M. Cyr: Est-ce que vous avez poussé vos études assez loin pour vous mettre au courant des difficultés qu'il pourrait y avoir sur le plan municipal, avec la Loi des cités et villes, et ainsi de suite? Aujourd'hui, en réalité, vous venez demander, au gouvernement fédéral d'appuyer un projet comme cela, et de l'appuyer non seulement moralement, mais aussi financièrement. Vous savez qu'aucun ministère à Ottawa n'a le droit de négocier ou d'entrer en contrat, avec des municipalités ou même de leur remettre de l'argent. Les municipalités n'ont pas le droit d'accepter sans que cela passe par Québec. Avez-vous poussé vos études assez loin? Je vois que vous dites à un endroit: les technicalités, on ne s'est pas embarqué là-dedans. On lance l'idée générale. Est-ce que vous avez pensé à cette difficulté qu'on pourrait avoir dans le moment avec le Québec, pas seulement parce que c'est le Parti québécois qui est là, mais aussi parce qu'il y a loi une qui stipule que les municipalités ne doivent rien recevoir du gouvernement du Canada? Cette loi a été passée du temps de Bourassa.

Le président: Monsieur Robert.

M. Robert: Effectivement, on n'est pas allé jusqu'à faire des démarches auprès de divers paliers gouvernementaux pour voir s'ils accepteraient telle chose ou s'ils seraient prêts à négocier quoi que ce soit. Ce qu'on fait, c'est qu'on lance l'idée de ces obligations municipales pour le développement des entreprises. On lance l'idée auprès du Comité permanent de l'Expansion économique régionale parce que c'est lui qui siège ici aujourd'hui et que son mandat est le développement économique. Alors, nous, on lance l'idée et on lui demande de voir ce qu'il pourrait faire pour débroussailler cette idée maîtresse qui est effectivement une idée d'hommes d'affaires.

[Translation]

Mr. Cyr: Thank you. I am sorry that I was a bit late, but I had to call my office in Ottawa. We had flag problems this morning.

M. McCuish: Bon!

Mr. Cyr: With respect to the system you have in mind, this is the first time I have heard of a similar proposal. I am going to ask you a direct question: Is this in keeping with a socialist philosophy, a capitalist philosophy, or a combination of socialism and capitalism?

Mr. Robert: I do not think we are here to discuss politics. What we suggested was a system which operates effectively in the State of New York where businessmen in the region have been able to try it out. Does this mean that it is a socialist system or a capitalist system? That is up to you to decide. It comes from New York; therefore it must be a capitalist system.

Mr. Cyr: Now Mr. Chairman, I would like to ask the witnesses if this is the first time that they have aired their views publicly before a parliamentary committee or before a group of government representatives.

Mr. Robert: Not in front of a group of government representatives but we have done so before a parliamentary commission or a group such as yours.

Mr. Cyr: Have you studied these issues thoroughly enough to be informed of the difficulty that could arise on the municipal level, with the Loi des cités et villes, and so forth? In reality you have come today to ask the Federal Government to support such a project and not only to give it moral support but also financial support. You are aware that no department in Ottawa has the right to negotiate or enter into a contract with municipalities or even to give them money. Municipalities do not have the right to accept money without going through Quebec. Have you researched it this far? I see that you state in one place that you did not go into the technicalities. You are giving the general idea. Did you think about the difficulty we could have with Quebec, not only because the Parti québécois is in power, but also because there is a law which stipulates that municipalities may not receive anything from the Federal Government? This law was passed during Bourassa's term.

The Chairman: Mr. Robert.

Mr. Robert: We did not go as far as making overtures to the various levels of government to see if they would accept such a thing or if they would be prepared to negotiate anything. What we did was that we put forward the idea of these municipal bonds to develop enterprises. We are also putting forward this idea to the Standing Committee on Regional Economic Expansion because it is this committee which is sitting here today and its mandate is economic development. Therefore we are putting forward this idea and asking it to see what it can do to clear the chaff from this masterful idea which has been proposed by businessmen.

M. Wilfrid Morin (vice-président, Chambre de commerce de Sherbrooke): J'aimerais ajouter qu'on est bien conscients que les trois paliers de gouvernement sont impliqués, le gouvernement des villes ou des municipalités, le gouvernement de la province et le gouvernement du Canada. Je pense que vous savez très bien que lorsqu'on parle de lois, on parle de règlements. On tombe dans le domaine des hommes de loi. Nous sommes des hommes d'affaires. On n'est pas allé jusqu'à penser de quelle façon on devrait suggérer des amendements ou de nouveaux règlements.

Si l'idée vous plaît, si le MEER retient une idée, vous êtes en mesure de susciter peut-être la création d'un comité mixte où il y aurait peut-être des représentants de la province, des représentants du monde municipal et des gens du fédéral pour travailler ensemble pour voir de quelle façon un tel système pourrait s'appliquer. Nous sommes conscients que cela implique trois niveaux de décision. C'est peut-être là un désavantage de la suggestion, mais je pense qu'il y a moyen de se parler entre les divers paliers du gouvernement.

• 0915

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Peut-être une autre question. Vous parlez de municipalités et de villes. Vous êtes dans une ville, vous êtes au niveau municipal à l'heure actuelle, vous. Vous êtes des hommes d'affaires de la région de Sherbrooke. Comment la population perçoit-elle ce projet? Avez-vous fait un petit sondage à l'extérieur du milieu des affaires? Vous êtes-vous déjà entretenus avec les syndicats ouvriers, avec les autres, pas les Dames de Sainte-Anne, cela n'existe plus, mais d'autres organismes locaux?

Le président: Monsieur Robert.

M. Robert: Non, on n'a pas consulté d'autres organismes socio-économiques de la région. Il y avait une autre partie de votre question que j'oublie.

M. Cyr: Est-ce que vous avez consulté et est-ce que cela fait vraiment boule de neige localement, votre affaire?

M. Robert: D'accord. On a émis l'opinion au niveau du Conseil régional de développement qui a trouvé l'idée fort agréable à développer. Maintenant, au niveau de l'ensemble des gens, je peux vous dire qu'il s'est formé à Sherbrooke une SODEQ, vous connaissez probablement les SODEQ, SODEQ-Estrie, qui a remporté des succès énormes parce qu'elle combine effectivement l'aspect fiscal, l'aspect investissement dans l'entreprise manufacturière et qu'elle comble l'équité qui manque dans plusieurs entreprises en raison des taux d'intérêt que l'on connaît et du ralentissement économique actuel.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Monsieur McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. My friend on my left, which is precisely where he belongs, has more or less covered the questions I had, but I would like to add my concern to this brief that deals with the control being invested in the municipality. On page 5 of the English version, I quote:

[Traduction]

Mr. Wilfrid Morin (Vice-president, Sherbrooke Chamber of Commerce): I should like to add that we are well aware that the three levels of government are involved, municipal, provincial and federal. I think you are very well aware that when we speak about laws or regulations we are entering the domain of lawyers. We are businessmen. We have not gone so far as to consider the way in which amendments or new regulations should be proposed.

If the idea is appealing to you, if DREE accepts the idea, you are perhaps in a position to create a joint committee where there might be representatives from the province, the municipalities and the Federal Government who could work together and see how the system might be applied. We are aware that this involves decision making at three levels. This is perhaps one of the disadvantages of the suggestion, but I believe there is a way for the various levels of government to hold discussions.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: May I ask another question? You are talking about municipalities and towns. You are in the city and you are at the municipal level presently. You are businessmen from the region of Sherbrooke. What does the population think about this project? Have you done a little survey outside the business world? Have you had discussions with the unions, with the others, not the Dames de Sainte-Anne because they do not exist any more, but with other local bodies?

The Chairman: Mr. Robert.

Mr. Robert: No. We have not talked with other socio-economic organizations in the area. I have forgotten the other part of your question.

Mr. Cyr: Did you talk with other organizations and locally is your project expanding at a rapidly accelerating rate?

Mr. Robert: Okay. We presented that idea to the regional development council which found the idea very interesting. Now, at the population level, I can say to you that a SODEQ has been created in Sherbrooke, you probably know what the SODEQ are, ours is SODEQ-Estrie which has had enormous success because it combines efficiently the fiscal and the investment aspects in the manufacturing industry and it also makes up for the equity that is lacking in several firms due to the high interest rates and to the present economic slowdown.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Mr. McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. Mon collègue qui se trouve à ma gauche, et c'est effectivement là où il appartient, a plus ou moins posé les questions que je voulais poser, mais je voudrais exprimer ma préoccupation au sujet du passage du mémoire qui traite du contrôle investi dans la municipalité. Voici ce qui y est dit, et je cite:

The selection of the type of industry entitled to benefit from this type of assistance through municipal bond issues remains in the hands of the city and of the community.

I am personally glad to see that provincial legislation at the present time does not allow such control. In British Columbia it had been attempted and was shot down because there was the very real concern that it would lead to favouritism. The spearhead of the opposition to such an application was made by businessmen and entrepreneurs. They felt that from a remote area, a centralized area, that concern over favouritism would be largely evaporated. That is the only comment I had to make. I would, though, appreciate your comment on that concern.

Mr. Cyr: On a point of order, Mr. Chairman. That word "patronage", we do not know that in Quebec.

Mr. McCuish: I did not know that.

Le président: Il n'y a pas matière à invoquer le Règlement. Monsieur Robert.

M. Robert: Nous sommes pleinement conscients que le système n'est pas parfait; il est loin d'être parfait. Lors de la préparation du mémoire, nous avons eu vent de critiques qui se sont faites aux États-Unis concernant ce système-là. Cependant, il nous apparaît qu'essentiellement, c'est un système valable. Ce qu'on devrait faire, selon nous, c'est se servir de l'expérience de l'autre, corriger les erreurs, aplanir les défauts et l'utiliser à bon escient.

Alors, on parle de patronage et on dit dans notre mémoire que nous n'avons pas attaqué les technicalités d'un tel système: c'est une des facettes qu'il faudrait qu'un tel système puisse éliminer, si cela existe.

• 0920

The Chairman: Do you have any more questions, Mr. McCuish?

Mr. Gass. You are next, Mr. Darling.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Robert, you say that this is going on in New York and is quite successful. In New York, do they require the three levels of government to participate and agree before the municipality issues bonds?

Mr. Robert: I could not tell you that firmly because of investigations I have done. I think it rests principally in the state, but the municipality is the one that really controls it.

Mr. Gass: Are municipalities in Canada allowed to issue bonds on their own without consent from the provincial or federal governments?

Le président: Monsieur Morin.

M. Morin: Pour procéder à des émissions d'obligations, les municipalités, ici au Québec en tout cas, ont absolument besoin de l'approbation du ministère des Affaires municipales du gouvernement du Québec. Donc, les municipalités sont certainement contrôlées par le gouvernement de la province. Donc, si les municipalités procédaient à des émissions d'obligations du type de celle qui est suggérée ce matin, je suis

[Translation]

Le choix du type d'industries visées par ces obligations municipales demeure entre les mains des villes et du milieu.

Je suis personnellement content de constater qu'à l'heure actuelle, la loi provinciale interdit un tel contrôle. En Colombie-Britannique, une initiative dans ce sens a été tentée mais n'a jamais vu le jour, car tout le monde craignait qu'elle n'entraîne un certain favoritisme. Les hommes d'affaires et les entrepreneurs ont été les premiers à clouer cette initiative au pilori. D'une région éloignée, d'une région centralisée, ils estimaient qu'ils n'auraient plus à craindre de favoritisme. C'est le seul commentaire que je voulais faire, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Cyr: Un rappel au Règlement, monsieur le président. Nous ne connaissons pas le terme «favoritisme» au Québec.

M. McCuish: Je ne le savais pas.

The Chairman: There is no reason to rise on a point of order. Mr. Robert.

Mr. Robert: We are fully aware that the system is not perfect, it is far from being so. When we prepared our brief, we knew that this system had been criticized in the United States. However, we think that essentially it is a very valuable system. What we should do, I think, is to use the others' experience, cut out the mistakes, remove the difficulties and use it as it should be used.

So someone talks about favouritism and says that in our brief we did not study the technicalities of such a system. This is one of the parts that such a system should be able to remove if it exists.

Le président: Avez-vous d'autres questions, monsieur McCuish?

Monsieur Gass. Vous êtes le suivant, monsieur Darling.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Monsieur Robert, vous dites que cela se fait à New York avec succès. A New York, exige-t-on la participation des trois paliers de gouvernement et leur accord avant que la municipalité n'émette des obligations?

M. Robert: Je ne saurais vous l'affirmer à la suite des enquêtes que j'ai effectuées. Je crois néanmoins que cela dépend surtout de l'État, bien que ce soit la municipalité qui en réalité contrôle l'affaire.

M. Gass: Au Canada, permet-on aux municipalités d'émettre des obligations de leur propre chef sans le consentement des gouvernements provincial ou fédéral?

The Chairman: Mr. Morin.

Mr. Morin: Quebec municipalities in any case, must obtain the approval of the Quebec Department of Municipal Affairs before issuing any bonds. Therefore, the municipalities are certainly controlled by the provincial government. If they started issuing bonds as suggested this morning, I am sure that they would require approval by some level of a provincial government.

persuadé qu'elles auraient encore besoin d'une approbation à un niveau quelconque du gouvernement du Québec.

Mr. Gass: Well, has the municipality of Sherbrooke ever tried to issue bonds for this purpose?

Mr. Robert: No, it does not exist here; it does not exist in Canada. It is all to be thought out, and then set up. It does not actually exist now.

Mr. Gass: So, in the States then, when the municipality issues the bonds, who purchases those bonds? Is it usually the residents of the area or some other financial institutions, remote from the area?

M. Robert: Beaucoup de gens de la région vont acheter ces obligations. Une partie est achetée par des gens de l'extérieur, à cause des implications fiscales. Alors, il y a un avantage fiscal: ces obligations-là portent un intérêt qui n'est pas imposable. C'est un abri fiscal comme d'autres abris fiscaux sur des logements multiples ou sur des films ou sur du pétrole. C'est un moyen d'attirer les fonds des investisseurs dans le domaine manufacturier plutôt que dans d'autres domaines comme le bâtiment, les films et ces choses-là.

Mr. Gass: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. Mr. Darling.

Mr. Darling: Certainly this suggestion of tax free bonds is a novel idea. I understand Sherbrooke has been a guinea pig, if you understand what I mean—I do not know what that is in French—an area where they try novel ideas. I am aware that you are one of the cities that were chosen to go on the metric system. I presume that was welcomed with open arms by most of the citizens. Is that correct?

Mr. Robert: Well, if it leads to another guinea pig situation, it could be interesting, except that the metric system, and involves some expenses I must say that a lot of people had some grief because of that.

Mr. Darling: So it was not welcomed wholeheartedly.

Mr. Robert: Well, the metric system seems to be continuing, and will be there for quite a while. So, I guess we are ahead of the others now.

Mr. Darling: I am aware of that. I am saying, was it welcomed with open arms? I am curious. Yes or no?

Mr. Robert: I could say more yes than no.

The Chairman: Mr. Morin.

• 0925

Mr. Morin: We had a firm where it cost us money to go to metric. We did not argue; we did not fight; we simply went to the metric system. Of course, when a businessman is obliged to spend money to change things and change customs—as you are aware, people who have been working with the English system for 20 to 25 years, if you convert to the metric system, are refractory about change; any kind of change. But our firm

[Traduction]

M. Gass: Dites-moi, la municipalité de Sherbrooke a-t-elle déjà essayé d'émettre des obligations à cette fin?

M. Robert: Non, cela n'existe pas ici; cela n'existe pas au Canada. Il faudrait réfléchir à toute la question et ensuite mettre les dispositions en place. Cela n'existe pas à l'heure actuelle.

M. Gass: Pour revenir aux États-Unis alors, lorsque les municipalités là-bas émettent des obligations, qui les achète? Est-ce habituellement les habitants de la région ou est-ce une institution financière d'ailleurs?

Mr. Robert: Many people from the area will buy such bonds. Some are bought by people from the outside because of the tax implication. There is a tax advantage since the interest earned by such bonds is not taxable. It is a tax shelter like that for multiple dwellings or film productions or petroleum. It is a way of attracting funds from investors in the manufacturing field in preference to others such as construction, films and so forth.

M. Gass: Merci.

Le président: Merci, monsieur Gass. Monsieur Darling.

M. Darling: Il est certain que cette idée de promouvoir des obligations exemptes d'impôt est une innovation. Si j'ai bien compris, Sherbrooke a servi de cobaye, si vous comprenez ce que je veux dire. Je ne sais pas comment cela se dit en français... une région où l'on met à l'essai des innovations. Je sais que vous avez été l'une des villes choisies pour la conversion au système métrique. Je présume que la chose a été accueillie à bras ouverts par la plupart des citoyens, n'est-ce pas?

M. Robert: Si nous servons encore de cobaye, cela pourrait être intéressant, sauf que dans le cas de la conversion au système métrique, cela entraînait certaines dépenses, lesquelles, je l'avoue, chagrinaient plusieurs.

M. Darling: Cela n'a pas été accueilli sans réserve.

M. Robert: La «métrification» semble se poursuivre et le système métrique continuera d'exister pendant longtemps. Je suppose donc que nous sommes en avance sur les autres maintenant.

M. Darling: Je suis au courant. Je vous demandais néanmoins si la chose avait été accueillie sans réserve? Je suis curieux. Oui ou non?

M. Robert: Je dois répondre plutôt oui que non.

Le président: Monsieur Morin.

M. Morin: Nous avions une entreprise où il nous en a coûté de l'argent pour passer au métrique. Nous n'avons pas contesté; nous n'avons pas combattu; nous avons tout simplement fait la conversion au système métrique. Évidemment, lorsqu'un homme d'affaires est obligé de dépenser de l'argent pour modifier quelque chose et pour changer les habitudes... Comme vous le savez, des gens qui travaillent depuis 20 ou 25

changed to metric and there was no big argument. I must say it was rather well accepted by our citizens. But as I said, if tomorrow you would have to change from living in one place to another place, it is a change. When you are young, you accept it readily; but as you get older, it is harder to accept. But we are happy with the experience. It was a good experience.

Mr. Darling: This novel suggestion about municipal bonds, which certainly has some merit—although I would assume the important thing would be to get approval-well, not only important; you would have to get approval from the Minister of Finance, that he would go along on this-you have not mentioned that. But you are aware of the small business development bond, which was brought in originally by the Clark government and continued by the present government, and which makes loans at a much more attractive rate than the present high interest rates, on the basis that the banks who provide the money at those reduced rates do not pay taxes on it. This is a similar thing you are suggesting, in a way. It is not the banks that are going to be doing it, but John Smith could be loaning money to the City of Sherbrooke for a bond issue which would help a certain industry. Of course, the ones who would be attracted to that are the ones who would be in the high income tax bracket. They would be, at the top of their income, in the 62 per cent tax bracket. They would look probably at 8 per cent or 9 per cent and say, well, all right; that is a good deal. To me, it is a thing I thought the government might look at to provide low interest for developing new industries and so on. Again, I commend you for it.

I note one other thing you have here. You are suggesting that DREE should provide a higher percentage of grants if a firm would come in and locate on an industrial park rather than on King Street or some other street. But I am just wondering whether that is going to help a great many municipalities. I am thinking of municipalities in my area where the industrial parks are six or seven miles out in the country and therefore the tax base would go a township, if you understand what I mean. Maybe Sherbrooke has wide borders with a lot of vacant land. Is your industrial park in the confines of the city?

Mr. Morin: Yes, it is.

Mr. Darling: But in a great many cases these industrial parks are outside the corporate boundaries. I am quite sure there will be more cities which might look at that and say, well, we want to keep the municipal taxes and business taxes within our own municipality and not let a township reap the benefits. Do you not see some controversy over that?

Mr. Robert: Yes. I want to make a comment on that, and Mr. Morin will make a comment too.

[Translation]

ans avec le système anglais et que vous convertissez au système métrique, sont un peu récalcitrants face au changement, tout changement. Nous avons néanmoins adopté le système métrique sans argument. J'avoue que la chose a été assez bien acceptée par nos citoyens. Toutefois, comme je l'ai dit, si demain vous devez déménager d'un endroit à un autre, c'est du changement. Lorsque vous êtes jeune, vous acceptez d'emblée, mais lorsque vous vieillissez, c'est plus difficile à accepter. Nous sommes néanmoins heureux de l'expérience. L'expérience a été bonne.

M. Darling: Cette idée nouvelle au sujet des obligations municipales, qui a un certain mérite, bien que je présume que l'aspect important c'est d'obtenir l'autorisation, enfin, ce n'est pas seulement important, il vous faut obtenir l'approbation du ministre des Finances, savoir qu'il accepte, et cela vous ne l'avez pas mentionné. Vous connaissez certainement l'existence des obligations pour le développement des petites entreprises instaurées originalement par le gouvernement Clark et continuées par le gouvernement actuel, et qui permettent de consentir des prêts aux petites entreprises à des taux beaucoup plus intéressants que les taux d'intérêt élevés actuels, puisque la banque qui fournit l'argent à ces taux réduits ne voit pas son bénéfice imposé. Vous proposez quelque chose de semblable d'une certaine façon. Ce ne seraient pas les banques qui prêteraient l'argent, mais Roger Tremblay pourrait prêter de l'argent à la ville de Sherbrooke par le truchement d'une obligation dans le but d'aider une industrie particulière. Évidemment, ce sont les gros contribuables que la chose intéresserait. Ceux qui se trouvent au haut de l'échelle, taxables à 62 p. 100. Ils regarderaient probablement les taux de 8 ou 9 p. 100 et se diraient: très bien, voilà une bonne affaire. J'estime que le gouvernement pourrait songer à offrir des taux d'intérêt réduits pour la mise sur pied de nouvelles industries, etc. Encore une fois, je vous félicite de votre proposition.

Je remarque une autre chose ici. Vous proposez que le MEER offre un pourcentage plus élevé de subventions si une entreprise accepte de s'installer dans un parc industriel plutôt que sur la rue King ou une autre rue. Toutefois, je me demande si cela va vraiment beaucoup aider de nombreuses municipalités. Je songe aux municipalités de ma région où les parcs industriels sont à six ou sept milles dans la campagne et, par conséquent, c'est au comté qu'ira l'assiette fiscale, si vous comprenez ce que je veux dire. Peut-être les frontières de Sherbrooke sont-elles plus étendues et peut-être avez-vous beaucoup de terrains vagues. Votre parc industriel est-il à l'intérieur des limites de la ville?

M. Morin: Oui, en effet.

M. Darling: Toutefois, dans de nombreux cas, les parcs industriels sont à l'extérieur des limites de la municipalité. Je suis persuadé qu'un nombre beaucoup plus grand de villes examineront la question et diront, nous voulons garder les taxes municipales et les taxes d'affaires dans notre propre municipalité et non pas laisser le comté récolter les avantages. Voyez-vous là une controverse possible?

M. Robert: Oui. J'aimerais dire quelque chose à ce sujet, et M. Morin voudra également faire quelques remarques.

The question is, if you look at the over-all picture, we have say \$10 million, \$20 million, invested in industrial parks all over the place. Some grants are given by DREE to companies that want to get established either in these parks or in the middle of the field—nowhere. What we are saying is, okay, fine, if a company wants to get installed somewhere other than in an industrial park still give them a grant. But if they want to get installed in the park itself, give them additional encouragement, because they are going to bring some savings to the country as a whole. They are going to contibute more to the payment of the taxes that are there. We are paying anyway, why not find somebody to pay for us? It is either coming out of my general taxes or a company is invoved and it is going to pay the taxes. We have some assets and we are not utilizing them, it is an encouragement to use them.

• 0930

Mr. Darling: There could be a building in Sherbrooke that is vacant and not in the park, a sort of white elephant. A firm would come in and say, we will establish a firm to make this or make that, and we can get a good buy on that building. Then, of course, the equipment and all the rest would be subject to the grant, and they would be more money in pocket to take the older building, probably.

Mr. Robert: In that situation, it is going according to the rules that DREE put forward, that if they are buying their building they already have their grant because they made a really good deal.

Mr. Darling: I concede that, too. But if I were one of the city fathers in Sherbrooke and there was a building that was falling into disrepair, I think I would much rather have them move into that building and upgrade it, rather than build a building in an industrial park.

Mr. Robert: It could be their choice, if it is a better financial deal. What we are saying is that some industrial parks are not used to capacity, and therefore some encouragement should be given to use them to their capacity.

Mr. Darling: But you gentlemen would concede that a good many industrial parks are outside the boundaries of the city or town proper. That would react against the town, where most of them would do their business. In other words, the town would be providing the many amenities in housing, education, and so on, yet the township, or the little village three miles out, would be getting the taxes. In that particular case, I do not think the city would say that there should be a bigger grant if they go into an industrial park. Would you not concede that?

Mr. Robert: I see what you mean.

Mr. Darling: Yes, right.

Mr. Robert: Mr. Morin would like to make a comment as well.

Mr. Morin: We had another purpose in mind when we put that statement on paper. For new industry, we think the

[Traduction]

Le fait est, si vous regardez l'ensemble de la situation, que nous avons, disons, 10 millions, 20 millions de dollars, d'investis dans des parcs industriels un peu partout. Le MEER accorde certaines subventions à des entreprises qui veulent s'établir ailleurs que dans ces parcs ou au milieu d'un champ, nulle part. Or nous disons, très bien, parfait, si une entreprise veut s'installer ailleurs que dans un parc industriel, accordezleur quand même une subvention. Toutefois, si l'entreprise veut s'installer dans le parc même, accordez-lui un encouragement supplémentaire, puisque vous allez ainsi réaliser des économies pour l'ensemble du pays. En effet, l'entreprise paiera une plus grande part des impôts totaux à payer, que nous payons de toute façon et pourquoi alors ne pas trouver quelqu'un pour payer pour nous? L'argent proviendra soit de mes impôts ou si une entreprise s'installe, c'est elle qui va payer les taxes. Nous avons certains atouts mais nous ne les utilisons pas, c'est une façon d'encourager leur emploi.

M. Darling: Il pourrait y avoir un immeuble à Sherbrooke qui est vide mais qui n'est pas dans le parc, un éléphant blanc. Une entreprise pourrait s'amener et dire, nous allons créer une entreprise pour fabriquer ceci ou cela et nous pouvons faire une bonne affaire en achetant cet immeuble. Evidemment, dans ce cas, l'équipement et tout le reste seraient admissibles à une subvention, mais il leur resterait plus d'argent en poche pour se procurer ce vieil immeuble, fort probablement.

M. Robert: Dans un tel cas, l'entreprise se conforme aux règlements du MEER; si elle achète son immeuble, c'est donc qu'elle a obtenu une subvention puisqu'elle a réalisé une bonne affaire.

M. Darling: Ça aussi, je vous l'accorde. Toutefois, si j'étais l'un des élus locaux à Sherbrooke, et qu'il y avait un immeuble qui tombe en ruine, je crois que j'aimerais mieux installer l'entreprise dans cet immeuble, l'améliorer, plutôt que de la laisser construire dans le parc industriel.

M. Robert: Ce serait son choix, si c'est une meilleure affaire financière. Nous disons simplement que certains parcs industriels ne sont pas utilisés à capacité et que, par conséquent, on devrait offrir un encouragement pour qu'ils le soient.

M. Darling: Toutefois, messieurs, vous admettez qu'un grand nombre de parcs industriels sont à l'extérieur des limites d'une ville ou d'un village comme tel. Cela irait à l'encontre de la ville où la plupart d'entre eux font affaires. En d'autres termes, c'est la ville qui offrirait les nombreux services, que ce soit le logement, l'enseignement, et cetera, pourtant c'est le comté, ou le petit village de 3,000 habitants à l'extérieur qui recevrait les impôts. Dans de tels cas, je ne crois pas que la ville prétende que l'entreprise doive recevoir une subvention plus importante si elle s'installe dans un parc industriel. N'êtes-vous pas prêts à l'admettre?

M. Robert: Je vois ce que vous voulez dire.

M. Darling: Oui, en effet.

M. Robert: M. Morin aimerait dire quelque chose aussi.

M. Morin: Nous avions une autre idée en tête lorsque nous avons écrit cela. Dans le cas d'une nouvelle industrie, nous

government should avoid having an industry go where services do not exist, where they are not developed, to avoid creating town dependence on one industry. We have enough situations where one community depends upon only one industry. We think there is a tendency right now for big industries to try to go where they will be the master in the community, and we think the government must avoid that. We have enough East Angus and enough Windsor cases, and we have enough asbestos cases—at least in our area here.

So, if you look at past years, we still need the experience where big industry might begin in small communities, forgetting industrial parks such as Sherbrooke or other towns or municipalities have. What we are saying is, we do not mind if the industrial park is within or outside of a community. We are saying, since they are there, the citizens have paid for that. If any of it comes from the federal government or the provincial government, somebody has paid for that, an there must be encouragement, where a new industry would rather go there than out in the country or into a small village where there is nothing.

• 0935

Le président: Merci, monsieur Morin. Monsieur Cyr, une courte question?

M. Cyr: Oui, monsieur le président, très courte. Je voudrais dire aux représentants de la Chambre de commerce que présentement, la loi du MEER ne prévoit pas une telle intervention avec les trois niveaux de gouvernement. Par contre, comme l'idée que vous avez lancée a vraiment été discutée ici par différents députés qui viennent de la Colombie-Britannique et d'ailleurs, je me pose une question. Vous voulez faire participer la population, vous voulez faire participer votre milieu. Donc, vous désirez que le gouvernement du Canada aide, lui aussi, à l'implantation de l'industrie. Sans doute, vous voulez surtout parler des P.M.E.

Si les gens du milieu peuvent, avec leur argent, obtenir des parts dans la nouvelle entreprise, comment accepteriez-vous que la contribution du MEER ne soit plus une subvention, mais l'acquisition de parts sociales de cette même entreprise, comme vous le faites au niveau municipal? Si vous êtes au niveau fédéral, au lieu de donner des subsides on dit: Oui, mais on veut avoir des actions parce que c'est l'argent de tous les Canadiens. Depuis que nous sommes ici, on a reçu des louanges du MEER. Que ce soit à Amos, à Val d'Or, à Sherbrooke, dans les cantons de l'Est, partout on vient nous dire: s'il n'avait été du ministère de l'Expansion économique régionale au cours des dernières années, on se demande ce que l'on aurait fait. Cela, c'est avec les impôts de tous les Canadiens, pas seulement les impôts des gens de Gaspé ou de l'Estrie, mais ceux de tous les Canadiens.

Donc, si vous voulez faire participer le gouvernement fédéral à une entreprise comme celle que vous suggérez, je ne vois aucune autre façon: il faudrait que les contributions du gouvernement fédéral ne soient plus des subventions, mais bien des actions dans cette société industrielle.

[Translation]

croyons que le gouvernement devrait éviter qu'elle s'installe là où il n'y a pas de services, où rien n'est aménagé, afin d'éviter qu'une ville ne dépende d'une seule industrie. Il y a suffisamment de cas où une localité dépend d'une seule industrie. Nous croyons qu'il existe actuellement une tendance voulant que les grandes industries veulent s'installer là où elles seront maîtres de la localité ce que, à notre avis, le gouvernement devrait tenter d'éviter. Nous avons suffisamment de East Angus, suffisamment de Windsor, nous avons suffisamment de cas comme Asbestos . . . du moins dans notre région ici.

Si l'on regarde ce qui s'est fait ces dernières années, nous constatons que nous avons toujours besoin de voir de grandes industries commencer dans de petites localités, oubliant les parcs industriels tels que ceux de Sherbrooke ou d'autres villes ou municipalités. Nous disons donc que cela ne nous fait rien que le parc industriel soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'une localité. A notre avis, puisqu'il existe, les citoyens l'on payé. Si une partie de l'argent provient du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial, quelqu'un a donc payé pour ces parcs et donc on doit encourager les nouvelles industries à s'y installer plutôt qu'à la campagne ou dans un petit village où il n'y a rien.

The Chairman: Thank you, Mr. Morin. Mr. Cyr, a brief question?

Mr. Cyr: Yes, Mr. Chairman, very brief. I would like to point out to the representatives of the Chamber of Commerce that at the present time, the DREE act does not provide for such an intervention by the three levels of government. On the other hand, since the idea you have put forth has really generated a lot of discussion from the different M.P.s from British Columbia and elsewhere, I asked myself a question. You want the population to participate, you want the community to participate. Therefore, you also wish the Canadian government to help to set up industries. You were no doubt speaking of small and medium sized business.

If people from the community can, thanks to their money, obtain shares in a new business, how would you feel if in DREE's share was no longer a grant, but consisted in the acquisition of equity capital in this same business as you are doing at the municipal level? If you come at the federal level, instead of giving out grants, we would say: Yes, but we want a share since this money belongs to all Canadians. Since coming here, we have heard DREE's merits sung. Be it in Amos, Val d'Or, Sherbrooke, in the Eastern townships, everywhere people are saying: Had it not been for the Department of Regional Econommic Expansion these last few years, we wonder what we would have done. This is accomplished with the tax dollars of all Canadians, not only the tax money of people from the Gaspe or the Eastern townships, but that of all Canadians.

Therefore, if you wish the federal government to get involved, as you suggest, in business, I see no other means; the federal government should no longer contribute with grants, but acquire shares in an industrial business.

Le président: Monsieur Robert, un commentaire peut-être?

M. Robert: Oui. Il existe une très grande différence entre participer sous forme de capital-actions, comme actionnaire et subventionner une entreprise. On ne suggère pas que les gens aient des parts sociales dans les entreprises, mais plutôt qu'ils fassent un investissement indirect dans une entreprise, lequel investissement est garanti par des biens immobiliers, ce qui est très différent au niveau des affaires. Ce qu'on dit effectivement, c'est qu'aujourd'hui, pour fonder une entreprise, une P.M.E., il faut peut-être \$200,000 à \$300,000 de liquidité à cause des taux d'intérêt.

Faisons le parallèle avec le système des obligations municipales. Lorsque quelqu'un fonde une entreprise qui reqiert une bâtisse-terrain de 1 million de dollars, habituellement, par voie de subventions ou de prêts à long terme, il peut aller chercher \$800,000. Le reste, il doit le sortir de ses poches. Et bien souvent la faillite des entreprises est causée par un fonds de roulement qui est déficitaire au départ. Alors, si l'obligation municipale vient couvrir le million au complet, parce qu'il y a un bail qui est rattaché à cela, les \$200,000 de l'individu qui veut se partir en affaires peuvent être injectés complètement dans le fonds de roulement, ce qui est beaucoup plus simple pour passer à travers les premières années qui sont toujours plus difficiles. Vous connaissez les statistiques de non-succès d'entreprises qui ont obtenu des subventions du MEER. Je pense que vous pouvez faire la relation avec cela.

M. Cyr: Dans l'ensemble, je crois, cela représente à peine 1 p. 100.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Merci, messieurs pour la présentation de votre mémoire et de cette excellente et innovatrice suggestion que vous faites aux membres du comité. Merci beaucoup.

Comme deuxième témoin ce matin, we have the Jack Spratt manufacturing company. Our witness is Mr. Jack Kivenko. Mr. Kivenko, you have the floor.

Mr. Jack Kivenko (Vice-Chairman, Jack Spratt Mfg. Inc., Montreal): Thank you.

I would like to start this presentation by thanking you all for the opportunity to express my views regarding the DREE program here in Quebec.

In the past several years I have often written to my Member of Parliament and to other members expressing my concern about various government measures, plans and policies. However, this is the first time I have had an opportunity and an invitation to appear before a parliamentary subcommittee. I strongly believe that the opportunity to testify is one which should be treated seriously, and I hope the testimony which I intend to give will be treated in the spirit in which I give it: that is, I hope to provide the subcommittee with an opportunity to see how the public perceives the policy, programs and operations of DREE.

My interest in DREE is a result of years of work spent building up a business which was founded by my father, Saul Kivenko, and his partner, Leo Karassik. In the past 35 years the Jack Spratt Company has expanded and prospered by aggressively designing, producing and selling all forms of [Traduction]

The Chairman: Mr. Robert, would you like to comment?

Mr. Robert: Yes. There is quite a difference between participating by acquiring equity shares, as would a shareholder, and subsidizing a company. We are not suggesting that people own shares in the companies. But rather that they invest indirectly in the company, their investment being guaranteed by real property, which is very different at the business level. What we are saying in fact, is that today, to set up a business, a small or medium sized business, you need perhaps \$200,000 to \$300,000 in cash because of interest rates.

Let us draw a parallel with the municipal bonds sytem. When someone sets up a business requiring a building and land worth \$1 million, usually thanks to grants or long term loans, he can find \$800,000. The difference must come from his pockets. Quite often, businesses go bankrupt because at the outset, their cash flow is in the red. Therefore, if the municipal bond covers the whole \$1 million, because there is a lease tied to the transaction, the \$200,000 of the businessman who wants to set up business can go directly to the cash flow which makes it much simpler to survive during the first few years that are always the most difficult. You are aware of the statistics on the failure of businesses that got grants from DREE. I think you can draw the link with that.

Mr. Cyr: Generally speaking, I believe that it is barely 1 per cent.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Thank you, gentlemen for having presented your brief and for having given the members of this Committee such an excellent and novel suggestion. Thank you very much.

Our second witness this morning. Nous recevons maintenant Jack Spratt manufacturing company. Le témoin est M. Jack Kivenko. Monsieur Kivenko, vous avez la parole.

M. Jack Kivenko (vice-président, Jack Spratt Mfg. Inc., Montréal): Merci.

Je commencerai en disant que je vous remercie d'avoir eu la possibilité d'indiquer ici ce que je pense de l'application du programme MEER ici au Québec.

Au cours de ces dernières années, j'ai souvent écrit à mon député et à d'autres députés pour indiquer mes inquiétudes quant à l'application de diverses mesures, plans et politiques gouvernementales. Toutefois, c'est la première fois que j'ai la possibilité, sur invitation, de comparaître devant un souscomité parlementaire. Je crois que l'occasion qu'on m'a fournie de témoigner doit être prise très au sérieux et c'est dans cet esprit que je fournirai mon témoignage et j'espère aussi que le sous-comité aura ainsi l'occasion de voir comment le public interprète les politiques, les programmes et les opérations mis en œuvre par le MEER.

La raison pour laquelle je m'intéresse à ce que fait le MEER, c'est que j'ai passé des années à établir une entreprise qui avait été créée par mon père Saul Kivenko et son partenaire Leo Karassik. Au cours des 35 dernières années, Jack Spratt Company s'est agrandi et a prospéré dans ses opérations

apparel. Today we produce jeans made of denim, corduroy and cotton twills. In the past we made every kind of item—suits, shirts, hats, ski pants, jogging shorts, skirts, dress pants, work pants, jackets, outerwear vests, short pants and culottes.

During the past 35 years or so we have always had at least one sewing facility here in the Eastern Townships and a head office and distribution centre sales office in Montreal. Today we have four sewing factories in the Sherbrooke area and a large distribution centre in Montreal. Our garments are sold in stores from coast to coast as well as in Germany, Great Britain, Austria, Switzerland and Czechoslovakia. We are presently opening distribution outlets in Holland and Denmark.

In my preliminary submission I detailed our recent investments in plant and equipment, our sales and our employment levels. I can only assure you that the numbers given to you were conservative, to say the least. However, I am not here to speak about Jack Spratt; I am here to speak about DREE and its programs.

I believe that DREE has a golden opportunity to encourage the development of employment in a number of areas here in the Province of Quebec. I also believe that, due to bureaucratic bungling and secret agreements between DREE and certain departments of the provincial government, the opportunity is being lost forever.

Our federal government has a clearly announced policy which calls for the rationalization and improvement of the Canadian apparel industry, this is the only way Canada can hope to compete with the efficient producers of apparel. In order to encourage the rationalization, successive governments have installed protective quota systems and have regularly compared the Canadian apparel industry with its competitors. Our industry has consistently outperformed the apparel industries of the other western democracies and has been certified worthy of protection and development by every authority which has compared our development with the other apparel industries operating in similar social and economic circumstances. Many Canadian companies are therefore prepared to develop long-term plans for future growth.

Where can this growth occur? Probably not in the big cities. Probably not far from the essential services offered by the big cities. Therefore, probably close to the centre of the country so as to cut down on transportation and communication costs. I suggest that an area within a 150-mile radius of Montreal is

[Translation]

qui consistent à concevoir, fabriquer et vendre toutes sortes de vêtements. Nous fabriquons à l'heure actuelle des jeans faits de denim, de velours et de cotton tissé. Autrefois nous fabriquions toutes sortes d'habits, de chemises, de chapeaux, de pantalons de ski, de shorts pour jogging, de jupes, de pantalons habillés, de pantalons pour travail, de vestes, de pardessus, de pantalons courts et de jupes-culottes.

Au cours des 35 dernières années où à peu près, nous avons toujours eu en fonctionnement au moins une usine de couture, ici dans les cantons de l'Est et un siège social et un bureau de vente et de distribution à Montréal. Actuellement, nous faisons fonctionner quatre usines de couture dans la région de Sherbrooke, et nous avons un centre important de distribution à Montréal. Nos vêtements sont vendus par des magasins qui se trouvent répartis dans tout le Canada et nous vendons aussi en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Autriche, en Suisse et en Tchécoslovaquie. Nous sommes actuellement en train de procéder à l'ouverture de centres de distribution en Hollande et au Danemark.

Dans mon exposé préliminaire, j'ai indiqué quels ont été nos investissements récents dans des installations et du matériel; quels ont été nos ventes et nos niveaux d'emplois. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les chiffres que j'ai donnés sont pour le moins fort prudents. Toutefois, je ne suis pas venu ici pour discuter de l'entreprise Jack Spratt mais pour parler du MEER et de ses programmes.

Je crois que le MEER a actuellement une occasion en or qui se présente à lui pour encourager un emploi plus poussé dans un certain nombre de régions ici dans la province de Québec. Je crois aussi, que malheureusement, à cause de certains gâchis bureaucratiques et de certains accords secrets passés entre le MEER et certains ministères du gouvernement provincial, cette occasion va être perdue à jamais.

Notre gouvernement fédéral a clairement énoncé une politique de rationalisation et d'amélioration des entreprises de fabrication de vêtements canadiennes. C'est d'ailleurs là la seule façon dont le Canada peut espérer concurrencer les fabricants efficaces dans le domaine du vêtement. Pour encourager cette rationalisation, les gouvernements qui se sont succédé ont établi des systèmes protecteurs à base de contingentement et ont régulièrement établi la comparaison entre l'industrie canadienne du vêtement et ses concurrents. Nos entreprises se sont toujour montrées plus efficaces dans ce domaine que celles des autres démocraties occidentales et ont été considérées dignes d'être protégées et d'être aidées dans leur développement par chaque autorité qui a établi cette comparaison avec ces autres secteurs industriels qui opéraient dans des conditions semblables au point de vue social et économique. Beaucoup de sociétés canadiennes sont par conséquent prêtes à établir des plans de croissance à longue échéance.

Mais, la question est de savoir où cette croissance peut se produire? Et ce n'est probablement pas dans les grandes villes, et probablement pas dans les endroits trop éloignés pour profiter des services essentiels offerts par les grandes villes. Par conséquent, il faut probablement que cette croissance se pro-

ideal. It is ideal for more reasons than I can enumerate here today.

First, it is close to the major markets. Second, it is close to the major textile mills. Third, the great American centres of textiles and apparel design are close by.

There is a long history of association with selling, design, production and distribution in this area. The financial institutions, such as the banks and factors, in Montreal are sensitive to our needs. The Sherbrooke area is one in which we are intensely interested: it is an ideal base for further development.

• 0945

In the past number of years, we at Jack Spratt have often applied for incentive grants from DREE. Several times we received grants. Several times we have been refused. Frankly, I cannot see any reason why we should be refused because the same reasons given in cases where we were refused could have been applied in cases where we have been accepted. In fact, it seems to me that the mere fact that we had accepted grants in the past was sufficient reason to refuse to offer one to us recently.

Jack Spratt may well be the largest Canadian-owned manufacturer of jeans in Canada. The jean market is dominated by U.S.-owned multinationals. And, like the multinationals, we have chosen to be here in Quebec. Unlike the multinationals, most of whom have received DREE grants, we are expanding our facilities today and our employment levels, and we plan to do even more in the future. As a matter of fact, in each case where we have applied for a grant and gone ahead with the project, our performance has exceeded our projections.

Several years ago, after receiving a refusal from DREE, I demanded and received a meeting with an assistant deputy minister. The meeting was very cordial. I was informed at the time that an agreement between DREE and the then Government of Quebec existed which would foreclose major grants to the apparel industry because Quebec was determined to develop in other areas. Some 8 or 10 years have passed and I still do not see an electronics industry in Sherbrooke, an aircraft industry in Windsor Mills or a chemical industry in Bromptonville. As a matter of fact, if we look closely, we see a revitalized textile industry in Magog and Drummondville due to the introduction of new products such as denim and corduroy by Dominion Textile Inc.

[Traduction]

duise au centre du pays, afin de réduire les frais de transport et de communication. Aussi je prétends que la zone se trouvant dans un rayon de 150 milles autour de Montréal constitue une zone de croissance idéale pour ces entreprises et ceci compte tenu de beaucoup plus de raisons que je puis en énumérer ici aujourd'hui.

Je dirai tout d'abord que cette zone se trouve près des principaux marchés et qu'en deuxième lieu, qu'elle se trouve près des principales usines de textile. En troisième lieu, je dirai aussi que cette zone se trouve près des centres américains de conception des vêtements et des articles de textiles.

Dans cette région, on s'est occupé depuis extrêmement longtemps de la vente, de la conception, de la production et de la distribution de ces articles. Les institutions financières telles que les banques et les agents de ventes sont, à Montréal, très ouverts à nos besoins. La zone de Sherbrooke en est une à laquelle nous portons un intérêt très grand et elle constituerait une base idéale pour assurer une croissance à ces entreprises.

Au cours d'un certain nombre de ces dernières années, notre société Jack Spratt a souvent fait des demandes pour obtenir des subventions d'incitation de la part du ministère du développement économique régional. Nous avons reçu plusieurs fois des subventions mais, plusieurs fois aussi, on nous les a refusées. Or, franchement, je ne puis voir aucune raison valable pour laquelle on nous a refusé ces subventions car dans les cas où on nous avait accordé ces subventions, nous avions invoqué les mêmes raisons que dans ceux où on nous les a refusées. En fait, il me semble que le seul fait que nous ayons accepté des subventions dans le passé avait été jugé suffisant pour nous refuser récemment une nouvelle subvention.

La société Jack Spratt est probablement la plus importante société canadienne de fabrication de jeans au Canada. Le marché des jeans est dominé par les multinationales de propriété américaine et comme les multinationales, nous avons choisi de nous établir au Québec, mais à la différence de ces multinationales, dont la plupart ont d'ailleurs reçu des subventions du MEER, nous sommes en train de donner de l'expansion à nos installations et en train d'employer de plus en plus de personnel et nous avons l'intention de continuer dans cette voie à l'avenir. En fait, dans chaque cas où nous avons fait une demande de subvention et où nous avons pu aller de l'avant dans la réalisation d'un projet, notre rendement a dépassé ce que nous avions prévu.

Il y a plusieurs années, après que nous ayons essuyé un refus de la part du MEER, j'ai sollicité et obtenu un rendez-vous avec un sous-ministre adjoint. La rencontre a été très amicale et on m'a dit à l'époque qu'il existait un accord passé entre le MEER et le gouvernement du Québec qui interdirait de fournir des subventions importantes à l'industrie du vêtement au Québec car le Québec avait décidé de développer d'autres domaines d'entreprises. Depuis lors, 8 ou 10 années se sont écoulées, et je n'ai toujours pas remarqué qu'on ait implanté des entreprises électroniques à Sherbrooke, d'avionerie à Windsor Mills ou d'entreprise chimique à Bromptonville. En fait, si nous examinons la situation de plus près, nous nous apercevons qu'au contraire les industries du textile font preuve

I need not suggest, because it is obvious, that Jack Spratt is on the list of major users of their corduroy and denim. In fact, in the past year, I am sure, we have purchased over \$10 million of fabrics which were finished at the Magog factory belonging to Dominion. In fact, our purchases from Dominion have increased in the past five years by about one million yards worth about \$5 million. As an aside, the factory which we just recently opened in Sherbrooke, for which a grant was denied, and in which 120 people are presently employed, uses 25,000 yards of denim weekly. That is about one million yards of denim, every inch of which comes from Magog and Drummondville. That new facility was opened this year. We were refused a grant as the amount considered eligible for a grant was not really significant and because it was felt we would go ahead with the project anyway.

I should like to point out that in addition to some \$600,000 invested in new equipment, \$300,000 were invested in training costs. We have also invested \$750,000 in work-in-process and our accounts receivable have increased by approximately \$1.2 million. We have had to increase various kinds of support facilities, such as purchase of embroidery equipment, additional computer space, totalling approximately \$200,000. The total package today is very close to \$3 million to create approximately 150 jobs. Had we been forced to build a factory in which the plant is housed, the cost could have increased to \$4 million, or about \$25,000 per job.

This is obviously not a small-time sewing industry, we must make major investments for the future. The bureaucrats who downgrade our industry should recognize that we are operating major major installations with many people depending on us. Are we worthwhile? I say, certainly, yes.

Do you know how long it took us to get the recent installation to work? I would like to say that six months was the time required but that would be overstating the case. Our people really worked at the recent installations. Many worked days and nights and evenings. Less than one year since we made the decision to go ahead 120 people now have new jobs. How long do you think it took DREE to turn us down? Should we have waited until June 5, 1981, to decide to go ahead with the project or not? We received our refusal June 5 of this year. We must decide in our industry when the demand is there, when the location is available and when the equipment can be delivered.

I recently wrote to Mr. Pelletier about the denial of assistance. He approached the minister involved and was informed

[Translation]

d'une nouvelle vitalité à Magog et à Drummondville grâce au lancement de la fabrication de nouveaux produits tels que le denim et le velours dans le cas de la Dominion Textiles Inc.

Je n'ai pas besoin d'insister car c'est évident que notre société Jack Spratt est l'un des principaux utilisateurs de ces nouveaux articles tels que le velours côtelé et le denim. En fait, au cours de l'année écoulée, je suis sûr que nous avons acheté plus de 10 millions de dollars de tissus qui avaient été fabriqués par cette usine appartenant à la Dominion à Magog. En fait, les achats que nous avons faits auprès de la Dominion ont augmenté au cours des cinq dernières années d'environ 1 million de verges, soit pour une valeur d'environ 5 millions de dollars. Je dirais en passant, que l'usine que nous venons d'ouvrir à Sherbrooke, et pour laquelle on nous a refusé une subvention et dans laquelle 120 personnes travaillent actuellement, utilise 25,000 verges de denim par semaine, ce qui représente environ 1 million de verges de denim dont chaque pouce provient de Magog ou de Drummondville. Cette nouvelle usine a été ouverte l'an passé et on nous avait refusé une subvention car on avait considéré que le montant admissible pour la subvention n'était pas suffisant et parce que l'on considérait que de toute façon nous irions de l'avant dans le lancement de ce projet.

Je voudrais vous faire remarquer qu'outre les quelques \$600,000 engagés dans du nouveau matériel, nous avons investi \$300,000 en coûts de formation. Nous avons aussi investi \$750,000 dans les travaux en cours et nos comptes à recevoir se sont accrus d'environ 1.2 million de dollars. Il nous a fallu aussi accroître nos installations de soutien et nous avons ainsi acheté du matériel pour faire de la broderie, de l'espace supplémentaire pour l'informatique, et tout cela pour un montant d'environ \$200,000. Actuellement, on peut dire que nous avons dépensé près de 3 millions de dollars et créé environ 150 emplois. Si nous avions dû construire l'usine de toutes pièces, le coûts aurait probablement atteint 4 millions de dollars ou l'équivalent d'environ \$25,000 par emploi.

Il ne s'agit donc pas là, de toute évidence, d'une petite usine de couture et nous devons prévoir des investissements importants pour l'avenir. Les bureaucrates qui sous-estiment notre entreprise devraient reconnaître que nous faisons fonctionner des usines de grosse importance dont beaucoup d'emplois dépendent. A la question de savoir si ce que nous faisons en vaut la peine, je dirais qu'il n'y a pas de doute que oui.

Savez-vous combien de temps il nous a fallu pour mettre en état de fonctionnement cette installation récente? J'aimerais répondre qu'il nous a fallu six mois, mais en fait beaucoup ont travaillé jour et nuit et dans leur soirée. Moins d'un an depuis que nous avons pris cette décision d'aller de l'avant, 120 personnes ont obtenu de nouveaux emplois. Combien de temps pensez-vous qu'il a fallu au MEER pour rejeter notre demande? Est-ce que nous aurions dû attendre jusqu'au 5 juin 1981 ou non pour décider d'aller de l'avant? Nous avons reçu ce refus le 5 juin. Nous devons prendre une décision dans notre entreprise lorsque la demande est là, lorsque l'endroit est disponible et lorsque le matériel peut être founri...

J'ai récemment écrit à M. Pelletier au sujet de ce refus d'aide dont nous avons été victime. Il s'est adressé au ministre

that since our company could afford the project, we were not eligible for the grants. Does the minister suggest that we should engage in projects which we cannot afford? Remember, the grant was always conditional upon successful completion of the project. In fact, we must finance the project, implement it, and then if it is successful, we get the grant. If I am successful, we would be denied the money. If there was a major project and we were unsuccessful and we could not afford it, we would be out of business.

• 0950

In addition, I would like to point out that many successful companies have received DREE grants. Some of these are the multinational competitors I referred to earlier, all of whom have universally chosen to locate outside Quebec. As an aside, one can only wonder why Quebec is not the location of any of their head offices, warehouses or production facilities.

I believe a good track record of success and growth should be enough to make one eligible for DREE assistance. If the prospects of success are good, if the applicant is sincere, reputable and meets the basic criteria of investment capital, training employees, and creation of jobs, then DREE's assistance should be assured.

I have been warned several times in my direct and indirect dealings with the bureaucrats of DREE that even if I put up a successful refutation of their arguments against my application for a grant, they would get the minister to apply ministerial discretion to deny me a grant. This advice has been very discouraging for me. It really means that the funds for regional economic expansion are not more than a private fund to be doled out to whomever some faceless bureaucrat favours, and denied to others.

The private fund concept is unacceptable to me. I see the job of DREE to be one of job creation. I feel that a job is a job. A sewer working for me or for one of my competitors or another apparel firm is one less unemployed worker. She is another contributor to our gross national product, a consumer of untold services and products. We need jobs. The kind of uncertainty and unacceptable warnings which I have received can only lead to fewer jobs and no expansion.

Our company has two major projects being considered; both would create over 100 jobs here in the Eastern Townships. Either project would involve investments of over \$4 million in plants, equipment, training, support facilities and working capital. Only a small part of these investments are currently eligible for DREE grants. Our company cannot afford both because the up-front investments are just too great.

[Traduction]

mais on lui a dit que puisque notre société avait les moyens de s'occuper de ce projet, elle n'était pas admissible pour l'obtention de subventions. Est-ce que le ministre prétend qu'il faut que nous nous lancions dans des projets dont nous ne pouvons assumer le coût? Et dans ce cadre, il faut tenir compte du fait que la subvention dépend toujours de la réussite du projet ... en fait, nous devons financer le projet, le lancer, et s'il réussit, nous obtenons la subvention. On nous refuse des fonds parce que nous réussissons? Mais si nous nous lancions dans un projet important et que nous ne réussions pas, nous ferions faillite!

En outre, je voudrais faire remarquer qu'il y a beaucoup d'entreprises qui ont réussi et qui ont reçu des subventions du MEER. Mais dans certains cas, il s'agit de multinationales qui sont nos concurrents comme je l'ai dit plus tôt et qui ont toutes choisi de mettre leurs installations en dehors du Québec. En passant, on peut se demander pourquoi aucune de ces sociétés n'a mis son siège, ses entrepôts ou ses installations de fabrication au Québec.

Je crois que pour obtenir l'aide du MEER, il devrait suffir d'avoir de bons antécédants de succès et de croissance dans le passé. Si les perspectives de succès sont bonnes et si le demandeur est sincère, a bonne réputation et se conforme aux critères fondamentaux d'investissement pour le capital, la formation des employés et la création des emplois, alors il devrait être assuré d'avoir l'aide du ministère de l'Expansion économique régionale.

On m'a averti plusieurs fois, dans mes rapports directs et indirects avec les bureaucrates du MEER, que même si je réussissais à réfuter leurs arguments pour me refuser la subvention, on s'adresserait au ministre qui se servirait de la discrétion ministérielle pour me refuser la subvention. Cela m'a fort découragé. Cela signifie que les fonds du MEER ne constituent qu'une caisse privée et qu'ils ne peuvent être distribués parcimonieusement qu'à ceux que favorisent les bureaucrates.

Cette conception d'une caisse privée est inacceptable à mes yeux. Pour moi, le rôle du MEER en est un où il doit s'occuper de la création d'emplois et lorsqu'il y a un employé de plus qui travaille dans la couture, que ce soit chez moi ou chez un de mes concurrents, ceci signifie qu'il y a un chômeur de moins. Cette personne constitue un nouveau contribuable pour notre produit national brut, c'est-à-dire un consommateur de services et de produits. Nous avons besoin de créer des emplois et cette incertitude où nous met le MEER et ses avertissements et les conseils inacceptables que j'ai reçus ne peuvent aboutir qu'à un résultat négatif au point de vue emploi et qu'à une expansion nulle.

Notre société songe à lancer deux projets importants et chacun créerait plus de 100 emplois dans les Cantons de l'Est. Dans chaque cas, il y aurait des investissements de plus de 4 millions de dollars en installations, matériel, formation, installations de soutien et capital de roulement. Or, il n'y a qu'une très petite partie d'investissements qui sont actuellement admissibles dans le cadre des subventions du MEER. Notre

Remember, the grants only come to us after successful completion of the project. We need these facilities. We cannot fill all the orders we have. Should we depend on DREE? We must make our mind up on one project within the next month. Can DREE decide in less than a month? Will our recent success in financing our expansion be held against us? Is the current Quebec Assistance Plan going to be held against us? Is my testimony today too explosive for the DREE bureaucrats, and will our company be refused grants from now on?

Let us not forget that our purpose is to create jobs. Our success can be measured only in jobs created. Failure by DREE cannot be estimated because a project not helped or not implemented is soon forgotten. Our unemployed never know when some minister in his wisdom decides that a project should not be assisted and kills the project. Our unemployed only know how discouraged and disappointed they are. I thank you for this opportunity and welcome your questions.

Le président: Thank you, Mr. Kivenko. Avant de passer à la période des questions, j'aimerais vous présenter un député, le député de Saint-Jean, M. Paul-André Massé, qui est venu se joindre à nous ce matin en l'absence d'un autre député.

Monsieur Cyr, vous avez une question?

M. Cyr: Monsieur le président, franchement, j'apprécie beaucoup l'intervention de M. Jack Kivenko, surtout parce qu'il a touché certaines lacunes du ministère dans l'application de ses subventions et fait état de la lenteur de certaines décisions qui doivent être prises par le MEER. Je dois cependant vous dire que ce n'est peut-être pas une situation qu'on peut généraliser. J'ai eu moi-même, en Gaspésie, à intervenir auprès du ministre et du ministère, sans trop de succès toutefois, parce que la loi est assez sévère là-dessus: le ministre ne peut pas intervenir directement. Toujours est-il que cela prenait du temps. Mais je dois vous dire que ce sont des dossiers particuliers et on sait que le MEER doit avoir des avis sectoriels, c'est-à-dire demander ce qui se passe dans telle industries au ministère de l'Industrie et duCommerce. En Gaspésie, ce sera pour les pêches et à un autre endroit, ce sera pour l'agriculture. Quelquefois, cela prend plusieurs mois avant d'avoir une réponse des spécialistes des ministères concernés.

• 0955

Qu'on le veuille ou non, monsieur Kivenko, nous avons reçu ici, depuis que nous sommes à Sherbrooke, des représentations. Nous en avons eu une ce matin, dans le domaine du textile, de la Jomac Canada Incorporated qui nous dit qu'il y a des surplus d'inventaire et qu'il faut arrêter les importations. Le textile, c'est une industrie qui embauche beaucoup de gens au Québec et dans certaines parties de l'Ontario. Par contre, ce

[Translation]

société ne peut se lancer dans ces deux projets du fait de l'ampleur des investissements qu'il faut faire à l'origine.

Vous avez présent à l'esprit ce fait que les subventions ne peuvent être fournies qu'après la réussite du projet. Nous avons besoin de ces installations car nous ne pouvons actuellement donner suite à toutes les commandes que nous recevons et alors, devons-nous dépendre du MEER? Nous devons décider au cours des mois à venir ce que sera le projet que nous lancerons. Est-ce que le MEER peut prendre sa décision en moins d'un mois? Est-ce que nos succès récents de financement vont nous faire du tort? Est-ce que le plan d'aide qui existe actuellement dans le Québec va être invoqué contre nous? Est-ce que les témoignages que j'ai fournis aujourd'hui sont trop durs pour les bureaucrates du MEER et que notre société se verra à partir de maintenant toujours refuser les subventions?

N'oublions pas que notre objectif est de créer des emplois et que notre succès ne peut être mesuré qu'en nombre d'emplois créés. L'échec du MEER ne peut être évalué car on oublie rapidement quand un projet n'a pas reçu d'aide ou n'a pas été mis en application. Nos chômeurs ne sauront jamais quand un ministre dans sa sagesse décidera qu'un projet ne doit pas recevoir d'aide. Nos chômeurs ne connaîtront que leur découragement et leur déception. Merci de m'avoir fourni cette possibilité de venir ici et je suis prêt à répondre à vos questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Kivenko. Before we start the questioning, I would like to introduce to you Mr. Paul-André Massé, who is the member for Saint-Jean, and who joins us this morning to replace another member.

Mr. Cyr, have you a question to put?

Mr. Cyr: Mr. Chairman, frankly, I really appreciate the intervention of Mr. Jack Kivenko especially because he pointed out to us some of the shortfalls of the department when the department gives its grants and he has pointed out the long delays for some decisions taken by DREE. I must tell you that maybe we cannot generalize these cases. I had myself, in the Gaspé, to ask the minister to intervene but I did not have much success because the rule is very strict and the minister cannot intervene directly. So it takes a lot of time . . . But I must tell you that the files constitute cases and we know that DREE must take sectorial advice, that is to say, it must ask what is the situation in such and such an industry. So DREE must ask the Department of Industry, Trade and Commerce what is the situation. In the Gaspé, DREE must ask the Fisheries Department and somewhere else it might be Agriculture. So, it takes many months before the specialists of the departments give the answers.

So whether we want it or not, Mr. Kivenko, we have received, since our arrival in Sherbrooke, representations. This morning we received one in the textile field coming from Jomac Canada Incorporated and telling us that there are stocks surpluses and that we must stop importing. The textile business is an industry which gives work to many people in Quebec and certain parts of Ontario. However, it is not an

n'est pas la plus haute technologie. Ce n'est pas l'industrie qui paye les plus hauts salaires. Aujourd'hui, on s'en va vers le domaine industriel, technologique où vraiment les gens peuvent avoir des salaires plus que raisonnables. Je ne veux pas dire que l'industrie du textile ne paye pas des salaires raisonnables, mais je dis que les gens veulent aller plus haut.

Ceci dit, j'aimerais poser une question à M. Kivenko. Il nous a dit que pour lui, les inventaires, ce n'est pas un problème. Est-ce que certains de vos compétiteurs qui sont dans la même ligne de production que vous ont actuellement des inventaires trop élevés et viennent auprès du ministre Herb Gray, à Ottawa, pour lui dire: on s'en va vers la faillite? J'aimmerais avoir un peu plus de détails sur cette situation.

Il nous a donné le portrait de sa situation et des négociations qu'il a eues avec le MEER. Les députés n'ont pas accès au dossier d'un industriel. Cela devient confidentiel et on peut avoir de l'information, le contenu du dossier, seulement si le propriétaire vient avec nous et nous amène, non comme député, mais peut-être comme conseiller juridique ou comptable. Autrement, c'est confidentiel. Je le félicite de nous avoir exposé toute la situation ce matin. Donc, j'aimerais qu'il nous dise si certains de ses compétiteurs ont aujourd'hui un surplus d'inventaire.

The Chairman: Mr. Kivenko.

Mr. Kivenko: I am sure that many of my competitors have surplus inventories. None of my competitors runs a business the way we do. We have a different concept from most of our competitors as to how to run a business.

I am sure that very few people here have seen a garment marketed under the name Jack Spratt per se. Our approach to marketing, our approach to production is different from what we normally see, and while I am not prepared to give away our trade secrets, I must say that those who have taken other approaches are finding that the other approaches are perhaps not as successful as ours. The problems they are crying about are perhaps the result of the way they run their business. The fact that I have not got those problems is perhaps the result of the way I run my business. Certainly the existence of large volumes of imported apparel concerns us all. The approach that some of us take to this kind of problem differs from company to company. I would like to point out that during my submission I suggested that our company exports garments; we do not import garments. We purchase virtually all our raw materials here in Canada. As a matter of fact, most of it is right in this region. I am not sure my competitors can say the same.

• 1000

• 1005

M. Cyr: Une question supplémentaire, monsieur le président. D'abord, je veux vous dire que la Loi sur les subventions au développement régional dit qu'on doit exclure l'attribution de subventions lorsqu'une compagnie qui veut s'agrandir ou s'établir à un endroit vient en compétition directe avec une

[Traduction]

industry of the highest technology. It is not an industry that gives the highest salaries. And today, we are heading toward the technology where people can get better salaries. I do not want to say that the textile industry does not give reasonable salaries but I want to point out the people are always aiming higher.

So, I would like to ask Mr. Kivenko a question. He tells us that for him the inventories are not the difficulty. Does that mean that some of your competitors which are in the same production line as you actually have too high stocks and are coming to Ottawa to see Mr. Herb Gray, the Minister, to tell him that they are going to be bankrupt? I would like to get more details on this situation.

You have given us the state of your situation and of your negotiation with the DREE. Members do not have access to an industrialist's file. It is confidential and we cannot get information, the content of the file. We can only get this information if the owner comes with us and if we go not as a member but maybe as a legal counsel or as an accountant. Otherwise, the files are confidential. I do congratulate you to have given us a complete state of the situation this morning. So I would like you to tell us if some of your competitors have at the present time surplus inventories.

Le président: Monsieur Kivenko.

M. Kivenko: Je suis sûr que beaucoup de mes concurrents ont des excédents d'inventaires. Mais aucun de mes concurrents ne fait fonctionner ses entreprises comme nous le faisons. Nous avons une conception différente des affaires par rapport à la plupart de nos concurrents.

Je suis bien sûr que très peu de gens ici sont tombés sur un vêtement qui était commercialisé au nom de Jack Spratt. Dans le cas de la commercialisation, de la production, notre conception est différente de celle qu'on a habituellement et même si ie ne suis pas prêt à dévoiler nos secrets commerciaux, je dirai que ceux qui ont eu des conceptions différentes s'apercoivent que peut-être ceci ne les mène pas à autant de succès que les nôtres. Les problèmes dont ils se plaignent résultent peut-être de la façon dont ils font fonctionner leurs entreprises. Si je n'ai pas eu ces mêmes difficultés, c'est peut-être parce que je gère mes entreprises d'une autre façon. Nous nous inquiétons tous certainement de la présence de grosses quantités de vêtements importés. Chaque société aborde ce problème de façon différente. J'ai mentionné dans notre exposé que notre société exporte des vêtements et n'en importe pas. Nous achetons presque toutes nos matière premières ici au Canada. En fait, la plupart viennent de cette région-ci. Je ne suis pas certain que mes concurrents puissent dire la même chose.

Mr. Cyr: One supplementary question, Mr. Chairman. I would like to say first of all that according to the Regional Development Incentives Act, the allocation of incentives is excluded when a company that wishes to expand or settle in a place is in direct competition with another existing company or

autre compagnie existante ou qu'elle peut affaiblir le marché du même produit.

En terminant, je voudrais faire une remarque sur la déclaration qu'a faite M. Kivenko: il dit que le ministre a pu user de sa discrétion ministérielle pour prendre la décision. Cela n'existe pas dans la loi. Je dois vous parler d'une expérience qui a été vécue au cours des dernières semaines. Le ministre a demandé la révision d'un dossier à la suite d'une visite qu'il a faite à Gaspé. Le propriétaire de l'usine de transformation avait vraiment fait ses fondations avant la gelée d'automne, bien que son subside ait été approuvé seulement au mois de décembre. Quand les fonctionnaires sont passés, eh bien, ils ont dit: c'est bien dommage, ton \$90,000, tu ne l'auras pas. Tout cela parce qu'il avait commencé ses fondations à l'automne.

Le ministre a tenté de changer un peu la décision des fonctionnaires et ils ont dit: c'est bien dommage, monsieur le ministre, vous allez contre la loi. C'était défendu, on ne devait faire aucun achat; on ne doit pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'offre de la subvention.

Donc, pour dire qu'il y a eu discrétion ministérielle: Cela n'existe pas, d'après mes années d'expérience au Parlement. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Mr. Kivenko, do you have a comment?

Mr. Kivenko: I do. My comment regarding ministerial discretion refers to the discretion the minister has to turn down a grant, not to make a grant. The point I made was that I was advised by an assistant deputy minister, while sitting in his office, that should my arguments against the refusal in that particular case be valid, that nevertheless, ministerial discretion would be advised and I would be refused the grant in any case.

I can only say what I was told; I cannot tell you whether the assistant deputy minister was correct or was referring to what was actually in law.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Mr. Darling, you have a question.

Mr. Darling: Mr. Kivenko, I would presume you are the exception to the rule, in that you are operating at a profit in the textile industry, which is a pretty tough business—at least, so we are told in Ottawa. In certain cases experts have said it is a business such that you cannot compete worldwide with the Third World countries. As has been mentioned, if that is the case, then I do not know whether they have been brutally frank and said give it a decent burial, if you know what I mean, but I am certainly one of those who feel that our industry should be protected and that the textile industry is vital; I know it is to certain parts of eastern Ontario and even more so to Montreal and this region here.

• 1010

You and your other officials are saying in your view you have not received fair treatment from DREE, but I see here where you were awarded grants in 1975-76 and 1980-81. How

[Translation]

if there is a danger that it could weaken the market of the same product.

I would like finally to make a coment on Mr. Kivenko's statement: that the minister can use his ministerial discretion to take a decision. This does not appear in the Act. I must tell you of an incident that happened a few weeks ago. The minister wanted to revise a file following his visit to Gaspé. The owner of a processing plant had in fact laid his foundations before the fall frost, even though the subsidies were only approved in December. When the officials visited the site, they declared: that is just too bad, you will not get your \$90,000. This because he had started his foundations in the fall.

The minister tried to change the officials' decision, but they replied: Unfortunately, Mr. Minister, you are going against the law. It is forbidden, no buying must be done, no work must be started before the offer of subsidy has been received.

All this to say that there was no ministerial discretion . . . it does not exist, I know after years of experience in Parliament. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Voulez-vous faire une remarque, monsieur Kivenko?

M. Kivenko: Oui. Je voudrais simplement vous dire que la discrétion ministérielle signifie que le ministre peut exercer sa discrétion pour refuser une subvention, ne pas l'accorder. Lorsque j'ai visité un sous-ministre, il m'a dit que si mes arguments à l'encontre d'un refus dans ce cas-ci étaient valides, il faudrait néanmoins exercer une discrétion ministérielle et la subvention me serait refusée de toute façon.

Je ne puis que vous répéter que ce qu'on m'a dit, je ne puis vous dire si le sous-ministre adjoint avait raison ou s'il citait vraiment la loi.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Monsieur Darling, vous voulez poser une question?

M. Darling: Monsieur Kivenko, je suppose que vous êtes l'exception à la règle, dans ce sens que vous faites des profits dans l'industrie du textile, un domaine très difficile, du moins c'est ce qu'on nous dit à Ottawa. D'après les experts, c'est même parfois un domaine où on ne peut concurrencer à l'échelle mondiale les pays du tiers-monde. Si c'est vraiment le cas, je ne sais pas si on nous a dit une vérité brutale pour que la question soit enterrée décemment, vous me comprenez j'espère, mais je crois personnellement que notre industrie doit être protégée, que l'industrie du textile est vitale. C'est le cas, je sais, pour certaines régions de l'Est de l'Ontario et même davantage à Montréal et dans cette région-ci.

Vous et vos fonctionnaires prétendez n'avoir pas été bien traités par le MEER, mais je vois ici que vous avez reçu des subventions en 1975-1976 et en 1980-1981. Combien d'argent avez-vous reçu à peu près sous forme de subventions?

much money was involved in those grants you received, in a round, ballpark figure?

Mr. Kivenko: It was several hundred thousand dollars.

Mr. Darling: I am wondering if DREE has stated—well, here they have gone through several hundred thousand dollars, and you have had a fair slice of it, and they are trying to divide it among others.

I am also aware, coming from Ontario, that Quebec does receive reasonably substantial grants.

Mr. Kivenko: It is possible they have decided to spread their money around. My suggestion is that a job is a job and an incentive system should apply to the creation of jobs. If you have an incentive system which applies to the creation of jobs, those who create jobs should receive the incentive.

Mr. Darling: That is a fair assumption. I would have to say that would hold a lot of merit. If you are providing jobs, you should not be discriminated against just because you are successful. I think a lot of us are aware that DREE has made grants in the past with poor judgment. The companies have gone bankrupt. I know in my own area—and we do not receive too much in DREE grants; and the Province of Ontario does not.

Reading through one of the briefs here, one of the northern regions stated that Quebec,, since the inception of DREEand I stand to be corrected—has received close to \$2 billion in DREE money. Naturally I raised my eyebrows at that. As you also have stated, other successful companies, and other companies which would, I assume, be slightly larger than yours and not in dire need of money, have received grants. I am thinking of the Ford Motor Company of Canada, Limited as one, and various other multinationals. Therefore it makes me wonder why you should be turned down if you are going to provide jobs and you are going to provide work. With all due respect, they are not all Ph.D.'s working in your plant, and therefore they are not the most highly paid, but certainly they must be receiving a wage which is agreeable to them, and in an area such as this jobs are scarce and it is a lot better to have a plant going than to have the unemployment insurance rolls enlarge that much more. Am I to understand you have some project now which you feel would enable you to get more jobs, and DREE has turned that down without any just cause?

Mr. Kivenko: I have two projects on the drawing board right now, for one of which we have applied for a DREE grant. I have not received a refusal on that. A project which our company recently invested in did receive a refusal. This project started at some time during this year and currently employs approximately 120 people here in Sherbrooke, and additional people in several other locations.

While I am at it, I want to point out to those of you who do not know, a sewing machine costs \$5,000 today. It is not the little sewing machine you buy at the Singer outlet.

A factory such as ours does not only have sewing machines. In the past two years, we have installed computer-operated equipment in Montreal; each computer cost in excess of \$100,-

[Traduction]

M. Kivenko: Plusieurs centaines de milliers de dollars.

M. Darling: Je me demande si le MEER a déclaré: Voilà, ils ont eu plusieurs centaines de milliers de dollars, vous en avez eu votre juste part, on essaie peut-être maintenant de donner à d'autres.

Je suis de l'Ontario, je sais également que le Québec reçoit des subventions raisonnablement élevées.

M. Kivenko: C'est possible que le MEER ait décidé de partager également cet argent. Je prétends qu'un emploi est un emploi et qu'un régime de subventions doit servir à la création d'emplois. Si c'est le cas, ceux qui créent des emplois devraient recevoir des subventions.

M. Darling: C'est juste. Je dois dire que vous avez beaucoup de mérite si vous créez des emplois et qu'il ne faudrait pas faire preuve de discrimination contre vous simplement parce que vous avez réussi. Beaucoup d'entre nous réalisons que le MEER n'a pas fait preuve de bon jugement par le passé dans l'octroi des subventions. Des sociétés ont même fait faillite. Je sais que dans ma région, nous ne recevons pas beaucoup de subventions et c'est le même cas pour la province de l'Ontario.

J'ai lu, dans un de ses mémoires, qu'une des régions du Nord avait déclaré que le Québec avait reçu, depuis la création du MEER, vous me corrigerez si je me trompe, près de 2 milliards de dollars en octrois du MEER. Naturellement, cela m'a un peu étonné. Vous l'avez dit, d'autres sociétés qui ont réussi, des sociétés qui sont je suppose un peu plus importantes que la vôtre et qui ne seraient pas nécessairement dans la misère, ont reçu des subventions. Je pense à la compagnie Ford Motor du Canada et à d'autres multinationales. Je me demande donc, par conséquent, pourquoi vous avez essuyé un refus si vous allez créer des emplois et offrir du travail. Soit dit sans vouloir vous offenser, ceux qui travaillent chez vous n'ont pas tous des doctorats, par conséquent, ce ne sont pas les mieux payés, mais ils doivent recevoir un salaire qui leur convient, dans un domaine comme celui-ci où les emplois sont rares. De plus, une usine qui fonctionne bien vaut mieux que l'assurance-chômage. Dois-je comprendre que vos projets vous permettraient de créer plus d'emplois et que le MEER vous a refusé sans bonne raison?

M. Kivenko: Nous avons deux projets sur la planche présentement, et nous avons présenté au MEER une demande de subvention pour l'un d'eux. On ne me l'a pas encore refusée. Nous avons essuyé un refus por un projet dans lequel notre société à récemment investi. Ce projet a débuté pendant l'année et on y emploie présentement quelque 120 personnes à Sherbrooke, en plus des autres employés dans divers autres endroits.

Pendant que j'y suis, je voudrais informer ceux qui ne le savent pas déjà qu'une machine à coudre coûte \$5,000 aujourd'hui. Il ne s'agit pas de petites machines à coudre qu'on peut acheter dans un magasin Singer.

Une usine comme la nôtre n'a pas que des machines à coudre. Nous avons installé à Montréal, au cours des deux dernières années, de l'équipement informatisé, chaque ordina-

000, one of them cost over \$400,000. I must say that our industry is progressing. The kind of equipment we are forced to install today bears no relationship to the kind of equipment that my father installed when he started in business 35 years ago, and by all indications our industry will have the most advanced kind of technology applied to it when compared to the technology applied in any industry.

• 1015

My brother has just returned from a machinery show held in the United States, and virtually every piece of equipment is now computer assisted or computer controlled. We will be employing many tens of computer programmers, computer installers and maintenance people. To get these people, we will have to compete with the computer companies and the computer users all across the country. We will, of necessity, pay the same salaries as they.

I have often heard about the low salaries our industry pays. Let us not forget, our employees are not chained to the machines. We employ these people because they want to come into our factories and work for us. They decided to work for us and not for Steinbergs, or they decided to work for us and not for the Bank of Montreal. Why did they decide to work for us? Because we pay a salary that makes it attractive for them to work for us and not for these other competitors for labour.

Our level of salaries is competitive with the level of salaries that exists in the region. If the level of salaries goes up, then either we will lose our people or we will pay higher salaries.

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: Well, Mr. Kivenko, I would assume you have discussed this with your member of Parliament and I am quite sure, whoever he may be, he is most anxious to see that the jobs are provided, and if there is any DREE money floating around, it is a hell of a lot better to put it into a ship that is a sound one instead of one that is going to sink. So surely you would have a good advocate with Mr. De Bané and his officials in your own member of Parliament or members of Parliament because your firm may be in different areas.

Mr. Kivenko: We have been in touch with our members of Parliament.

Mr. Darling: Have you not received support from them?

Mr. Kivenko: We have.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling. Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

I was interested in Mr. Kivenko's last remarks when he was saying that the people he employs probably most recently in their plants are people involved in high technology work, such as computer programming and maintenance of computer-programmed equipment. I am wondering also what the turnover of employees would be over the last number of years. Is your turnover of employees greater now than it was some years ago, or is it about the same, and to what extent would it be?

Mr. Kivenko: The turnover of employees in our newest installations, of course, is much greater than our turnover in our older factory. In our older factories I suspect we are no

[Translation]

teur coûte plus de \$100,000, un coûte même plus de \$400,000. Je dois avouer que notre industrie est en pleine expansion. Le genre d'équipement que nous avons installé aujourd'hui n'a rien à voir avec celui qu'avait installé mon père lorsqu'il a lancé l'entreprise il y a 35 ans. Tout porte à croire que notre industrie sera à la fine pointe de la technologie par rapport à la technologie adoptée dans n'importe quelle autre industrie.

Mon frère vient d'une exposition de machines aux États-Unis et presque chaque pièce d'équipement est maintenant contrôlée par ordinateur ou avec le concours de celui-ci. Nous allons embaucher des dizaines de programmeurs, d'installateurs et de préposés à l'entretien. Pour les obtenir, nous devrons concurrencer les compagnies d'informatique et les utilisateurs d'informatique partout au pays. Nous devrons nécessairement payer les mêmes salaires qu'eux.

J'ai souvent entendu parler des salaires peu élevés qui se paient dans notre industrie. N'oublions pas que nos employés ne sont pas enchaînés aux machines. Nous employons des gens qui veulent venir travailler dans nos usines, travailler pour nous. Ils ont décidé de venir travailler chez nous et non pas chez Steinberg, ni pour la Banque de Montréal. Pourquoi cela? Parce que nous leur versons un salaire qui les attire chez nous et non pas chez d'autres concurrents.

Nos échelles de salaires concurrencent les autres dans la région. Si elles devaient monter, soit que nous perdions nos employés ou que nous leur versions des salaires plus élevés.

Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: Monsieur Kivendo, je suppose que vous en avez discuté avec votre député. Je suis certain, quel qu'il soit, qu'il désire que ces emplois soient offerts et s'il y a de l'argent du MEER qui traîne autour, il vaut certainement mieux l'investir dans un bon navire plutôt que dans un navire qui va couler. Vous avez donc un très bon avocat auprès de M. De Bané et ses fonctionnaires, dans la personne de votre député ou des autres députés, car vos usines sont situées à plusieurs endroits.

M. Kivenko: Nous avons communiqué avec nos députés.

M. Darling: Vous ont-il appuyés?

M. Kivenko: Oui.

Le président: Merci, monsieur Darling. Monsieur Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Je suis très intéressé par les dernières remarques de M. Kivenko, portant qu'il embauche probablement dans ses usines des personnes qui sont à la fine pointe de la technologie, dans le domaine par exemple de la programmation et de l'entretien de l'équipement régi par ordinateur. Je me demande quel a été le taux de roulement des employés au cours des dernières années. A-t-il été plus élevé au cours des années précédentes, le même, dans quelle mesure?

M. Kivenko: Le taux de roulement des employés dans nos installations les plus récentes est évidemment beaucoup plus élevé que celui de notre plus ancienne usine. Dans celle-ci, et

different than any other industry; it runs 10 to 12 per cent per year. In new factories which we have just opened where people come in, they are trained and then they find they either do not like the industry or do not like the manager or do not like working at all; our turnover is substantially greater than existing installations and at that point, I must say that we turnover approximately 30 per cent per year.

Mr. Gass: Now, the people who receive training in your plant, where would they find work? What type of industry would they go to after they leave your establishment?

Mr. Kivenko: We do not follow up the employees so I really cannot say.

Mr. Gass: I see. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. Thank you very much, Mr. Kivenko. Yes, Mr. Darling.

• 1020

Mr. Darling: Mr. Kivenko, you are eminently successful and although I am not one of those who wear jeans—I guess I have gone past that—I am curious to know... You mentioned you export a great deal, but your product must be in many stores. Would the stores have their own brand name and you would be making your product for stores or groups or something? Is that how it would be?

Mr. Kivenko: Yes. We are the specialists for the private label companies. We distribute our products to approximately 20 of the largest companies in Canada.

Mr. Darling: Could you tell us what the name would be on some of your jeans, because I would be curious when I go back up into that proverty stricken area in Ontario.

Mr. Kivenko: I really do not think it would be fair for me to . . .

Mr. Darling: All right, I am sorry. Thank you.

Le président: Peut-être que s'il en achetait, il serait intéressant de lui donner le nom, mais puisqu'il n'en achète pas . . .

Monsieur Massé.

M. Massé: Monsieur Kivenko, est-ce que votre conception des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale est basée sur le principe que toute entreprise qui crée des emplois devrait automatiquement recevoir des subventions du gouvernement?

The Chairman: Mr. Kivenko.

Mr. Kivenko: It is my concept that they should receive grants if they are creating jobs in the regions designated by the department as meriting assistance. If they create jobs in areas that have low unemployment, of course not. I am not an advocate of a great deal of government intervention in the marketplace. However, if the government, in its widsom, decides that a certain region has a very high level of unemployment and decides that they should encourage the development of the region, then anyone who creates jobs should be eligible.

[Traduction]

nous ne sommes pas en cela différents des autres industries, il était de 10 à 12 p. 100 par année. Dans les nouvelles usines que nous venons d'ouvrir, les employés sont formés et découvrent parfois qu'ils n'aiment pas l'industrie, le gestionnaire, ou même qu'ils n'aiment pas du tout travailler. Notre taux de roulement est beaucoup plus élevé dans les installations présentes et je dois avouer qu'il se situe à environ 30 p. 100 par année.

M. Gass: Où les personnes qui ont reçu une formation dans vos usines peuvent-elles trouver du travail? A quel genre d'industries s'adressent-elles lorsqu'elles quittent votre établissement?

M. Kivenko: Nous ne les suivons pas, par conséquent je ne puis pas vous répondre.

M. Gass: Je vois. Merci.

Le président: Merci, monsieur Gass. Merci beaucoup, monsieur Kivenko. Oui, monsieur Darling.

M. Darling: La vôtre est une réussite brillante, monsieur Kivenko, même si, en ce qui me concerne, je suis trop âgé pour porter des jeans. Vous avez dit que vous exportiez beaucoup et votre production doit se trouver dans de nombreux magasins. Est-ce que vous travaillez pour différents magasins qui ensuite vendent votre production sur leur propre étiquette?

M. Kivenko: Effectivement, notre production est vendue par 20 des plus gros détaillants du Canada.

M. Darling: Pourriez-vous nous dire sous quelle étiquette vos jeans sont vendus?

M. Kivenko: Il m'est impossible de vous donner ce renseignement.

M. Darling: D'accord. Merci.

The Chairman: If Mr. Darling had purchased jeans, Mr. Kivenko might have told him the name of the label.

Mr. Massé.

Mr. Massé: Do you feel, Mr. Kivenko, that DREE programs are based on the principle that any company which creates jobs should automatically receive government grants?

Le président: Monsieur Kivenko.

M. Kivenko: J'estime que ces entreprises créant des emplois nouveaux devraient obtenir des subventions du gouvernement à condition que ces emplois soient créés dans des régions désignées par le ministère. Par contre si ces emplois sont créés dans des régions à faible chômage, il n'en est bien entendu pas question. Je ne suis guère partisant d'une intervention exagérée du gouvernement sur le marché. Toutefois dès lors que le gouvernement a constaté que telle ou telle région souffre d'un chômage particulièrement important et que le développement de la région devrait être encouragé, toute entreprise créant des emplois dans cette région devrait être admissible.

Mr. Massé: My understanding of the DREE program is that it should help industries who would not otherwise create those new jobs. Now, I am not saying that I agree or do not agree with you because I have got a case similar to yours in my own riding.

But what I would like to know is where do you draw the line? Let us say that the program was or the concept of the program is to make sure that there are new jobs created—jobs which otherwise would not be created—where do you draw the line between a company that can afford to create new jobs and those who cannot? How do you do it?

Mr. Kivenko: I do not draw the line because as far as I am concerned a job is a job, and as I said several times in my presentation, we have been turned down and we have been accepted. I think the same analysis could be used in both cases, that it is not clear to me why I was turned down in one case and accepted in the other, because the arguments for both are applicable in all instances.

M. Massé: Est-ce que, à cause de la situation financière de la compagnie et des possibilités du marché, lorsque le ministère vous a offert des subventions, les risques étaient plus grands pour vous qu'ils le sont présentement?

Mr. Kivenko: There was really no change. The kind of project we were going ahead with was the same; the company had not changed appreciably. The size of the projects have all pretty well been the same.

Essentially, what I am saying is that as a recipient I am confused and uncertain as to what I must do to get a grant, and whether I am eligible in the future or whether I am not eligible.

Mr. Massé: My colleague has asked me to come forward with a suggestion.

With our new textile policy and export policy, he suggested that perhaps you should go back maybe to some other department to find out if any kind of help could be given to you. That is just a free suggestion.

An hon. Member: And the new products, too.

Mr. Kivenko: Jack Spratt is not involved in any new products. We have decided to become experts in a very small range of products and make the very best of the kinds that we make. That is, at the present time approximately 50 million pairs of jeans are sold in Canada; we produce about 3 million pair. There are plenty of jeans for us to sell.

• 1025

Mr. Massé: This is in accordance with our textile policy.

Mr. Kivenko: Absolutely.

Mr. Massé: I wish our government would look again at your...

Mr. Kivenko: Thank you.

The Chairman: Mr. McCuish, a short question?

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman.

[Translation]

M. Massé: Le programme du MEER est censé venir en aide aux industries qui, sans ces subventions, ne créeraient pas d'emplois nouveaux. Je ne suis d'ailleurs pas sûr d'être d'accord ou non avec vous, car j'ai justement un cas analogue dans ma propre circonscription.

Mais il faut quand même fixer les limites. Si les programmes du MEER visent à s'assurer que des emplois nouveaux sont créés dans des endroits où ils ne le seraient pas sans ces subventions, il faudrait quand même faire la différence, ne pensez-vous pas, entre les entreprises qui peuvent se permettre de créer des emplois nouveaux sans cette aide et celles qui ne le peuvent pas?

M. Kivenko: A mon sens, il n'y a aucune différence car un emploi est un emploi, et ainsi que je l'ai expliqué dans mon exposé, une de nos demandes a été refusée tandis que l'autre a été acceptée. Or je ne vois pas la raison de ce traitement différent, les arguments étant les mêmes dans les deux cas.

Mr. Massé: Has the financial situation of the company and market conditions evolved in such a way that your risks were higher at the time when the department offered those grants to you than they are now?

M. Kivenko: Rien n'a changé. Les projets que nous comptions mettre en œuvre sont restés inchangés ainsi que la situation de la société. L'envergure de ces projets était la même dans les deux cas.

La chose importante à noter, c'est que les bénéficiaires éventuels ne savent pas ce qu'ils doivent faire pour obtenir des subventions et s'ils seront ou non admissibles à l'avenir.

M. Massé: Mon collègue m'a demandé de vous faire une suggestion.

Vu qu'une nouvelle politique en matière de textile et d'exportation a été mise en place, il vous conseille de vous adresser à d'autres ministères qui seraient peut-être susceptibles de vous accorder de l'aide. Ceci à titre de suggestion bien entendu.

Une voix: Vous pourriez aussi leur parler des nouveaux produits.

M. Kivenko: Jack Spratt ne lance pas de nouvelle production. Nous avons décidé de nous spécialiser dans une gamme étroite de façon à obtenir les meilleurs résultats possibles. On vend actuellement au Canada quelque 50 millions de jeans, dont nous fabriquons trois millions. Nous ne devrions pas avoir du mal à écouler notre production.

M. Massé: Cela est conforme à notre politique en matière de textiles.

M. Kivenko: Absolument.

M. Massé: J'espère que le gouvernement acceptera de revoir votre demande.

M. Kivenko: Je vous remercie.

Le président: Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci monsieur le président.

I would just like to make the point that I am totally supportive of the witness. I think any government funding is going to have drawbacks in some way, and the point has been well taken that, with or without the funding, you have the ability to operate a financially successful firm; more power to you.

The point you have made which I totally respect is that what you are doing is providing for regional economic expansion, and the assessment of expansion can be done in the form of job creation; you are doing that. It would be interesting to know what your opposition would be in the industry if there were no such thing as DREE. I do not think you would have nearly the competitors that you have were it not for DREE, so then you would be even more successful.

I think that is enough suffering for you to make. If you are able to create all those jobs, I do not think there should be any impediments placed in your way when you apply for a DREE grant, which is creating the jobs that you have demonstrated.

The Chairman: Thank you, Mr. McCuish.

Monsieur Kivenko, je dois, en premier lieu, vous exprimer ma satisfaction de constater que vous embauchez beaucoup de gens de mon comté et des comtés avoisinants. Je crois que vous êtes un homme extrêmement dynamique et agressif, non pas au sens péjoratif du terme, mais je veux dire un homme d'affaires agressif. Je dois ajouter, à la décharge des ministres que j'ai vus se succéder à ce poste à titre de membre du comité, de vice-président et de président, que ce soit MM. Jamieson, Lessard, MacKay ou De Bané, qui venaient presque tous de régions qui avaient énormément besoin d'aide que ces ministres, dis-je, ont toujours manifesté beaucoup de sympathie à l'endroit des projets que je leur ai soumis. Je peux vous assurer que dans de nombreux cas, qu'il s'agisse de M. MacKay ou des trois autres ministres de notre parti qui ont été titulaires de ce ministère, qu'ils ont entrepris des démarches allant parfois à l'encontre de leurs fonctionnaires pour faire approuver un plus grand nombre de projets dispersés à travers le pays. Je sais qu'à plusieurs reprises, M. De Bané, malgré les recommandations du comité interministériel, a réussi à renverser certaines décisions afin d'accorder des subventions à des compagnies qui avaient très clairement démontré la possibilité de créer des emplois.

Je vous conseillerais, étant donné que nous avons un agent local qui a toujours été disposé à connaître les personnes du milieu, de rencontrer M. Goulet qui est ici aujourd'hui. Il sera certainement intéressé à prendre connaissance des raisons pour lesquelles le Ministère a refusé votre demande de subvention et vous dire ce qui peut être fait au sujet des deux autres projets dont vous nous avez parlé.

Je vous remercie à nouveau de votre excellente présentation. Si vous rencontrez M. Goulet, j'espère que vous obtiendrez des résultats positifs.

Mr. Kivenko: Thank you very much, Mr. Chairman.

Le président: Notre troisième témoin ce matin est l'Association des mines de métaux du Québec. Le mémoire sera présenté par le directeur général, M. Gonzague Langlois.

[Traduction]

Je suis tout à fait d'accord avec le témoin. N'importe quel système de subvention présentera certains inconvénients. L'essentiel, c'est que votre entreprise soit rentable, avec ou sans l'aide du gouvernement.

Ce qui compte en l'occurrence, c'est que vous contribuez à l'expansion économique régionale en créant des emplois nouveaux. Il serait intéressant de savoir où en seraient vos concurrents si le MEER n'existait pas. Je pense qu'en l'absence du MEER, vos concurrents seraient moins nombreux et votre réussite d'autant plus spectaculaire.

J'estime donc qu'on ne devrait pas vous refuser des subventions du MEER alors qu'il a été prouvé que vous êtes capables de créer des emplois nouveaux.

Le président: Merci monsieur McCuish.

Mr. Kivenko, I would first of all like to congratulate you for hiring many workers both in my riding and in neighbouring ridings. You are a very dynamic and progressive businessman, in the best sense of the term. During my tenure as member of the committee and then Vice-Chairman, I must say that all the ministers who have held the job namely, Mr. Jamieson, Lessard and MacKay and De Bané all came from areas of the country which needed help and they have always been most sympathetic towards the projects which I submitted to them. All four of them have made great efforts to obtain approval for various projects disseminated throughout the country, often against the opposition of their own officials. I know that Mr. De Bane managed to reverse several decisions, despite the recommendations of the interministerial committee, in order to give grants to companies who had clearly demonstrated the capacity to create new jobs.

I would therefore suggest that you meet with Mr. Goulet, our local agent who is here today and who would certainly be interested in hearing the reasons why your application for a grant was refused by the department; he might also make some suggestion as to what might be done regarding the two other projects which you mentioned.

Thank you again for your excellent presentation. I hope that Mr. Goulet may help to obtain positive results.

M. Kivenko: Merci beaucoup, monsieur le président.

The Chairman: Our third witness this morning is l'Association des mines de métaux du Québec. Mr. Gonzague Langlois, General Manager, will make a presentation.

Bienvenue monsieur Langlois. Nous vous cédons immédiatement la parole.

M. Gonzague Langlois (directeur général, Association des mines de métaux du Québec): Merci monsieur le président.

• 1030

Messieurs les députés, je crois que vous n'avez pas beaucoup entendu parler des mines à vos auditions. J'ai l'impression d'être le premier à en traiter.

Le président: Un peu hier lors de deux présentations l'une de Val d'Or et l'autre de l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Langlois: De toute façon j'ai l'intention de vous en parler aujourd'hui.

Le président: Cela nous fait plaisir.

M. Langlois: Je vous remercie de l'accueil que vous nous faites et de l'occasion que vous nous fournissez de présenter un mémoire à vos auditions.

Jusqu'à présent, je crois que l'industrie minière n'a pas été particulièrement favorisée par les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale et nous espérons que ça va changer.

Depuis toujours, l'industrie minière en général et celle du Québec en particulier, a été le principal agent de développement et d'aménagement du territoire. Il est significatif, je crois, que votre sous-comité tienne ses audiences à Sherbrooke, c'est-à-dire au centre de la région qui a été le berceau de l'industrie minière au Québec et qui, entre les années 1850 à 1920, a été la source de la presque totalité des produits miniers du Québec avec ses mines de cuivre, d'or et d'amiante. L'industrie minière a donc contribué et contribue encore de façon très importante à l'économie de la région des Cantons de l'Est et à la prospérité de ses villes.

Il n'est pas question dans ce court mémoire, de refaire l'historique de l'industrie minière, mais permettez-moi cependant de noter qu'à partir de 1920, grâce aux découvertes des géologues et des prospecteurs, l'industrie minière, avec l'ouverture des mines de cuivre et d'or de Noranda, s'est déployée d'abord vers l'Abitibi et le nord-ouest québécois, incluant évidemment la région de Chibougamau et de Matagami. C'est ainsi que des villes comme Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Matagami, Bourlamaque, Malartic, Cadillac, Chibougamau, Chapais, Joutel ont poussé comme des champignons dans des régions qui à cette époque étaient aux confins du territoire. Puis, vers les années 50, est arrivée la grande aventure du fer ou du développement des mines de fer de la Côte Nord et des mines de cuivre de la Gaspésie. Ces développements ont amené l'établissement d'énormes infrastructures, qui ont consisté en plus des routes, en 750 milles de chemin de fer, 4 ports de mer en eau profonde, des barrages, des lignes de transport d'énergie et l'établissement de plusieurs villes minières, telles Gagnon, Fermont, Schefferville, Labrador City, Wabush, dans une région, le moins qu'on puisse dire, fort inhospitalière, en plus du développement considérable de trois autres villes le long de la côte du St-Laurent, soit Port Cartier, Sept Îles et Hâvre Saint-Pierre.

[Translation]

Welcome Mr. Langlois. You have the floor.

Mr. Gonzague Langlois (General Manager, Association des mines de métaux du Québec): Thank you, Mr. Chairman.

Gentlemen, I think I will be the first one to speak about mines before the Committee.

The Chairman: The subject was raised yesterday by the representatives of Val d'Or and of l'Abitibi-Témiscamingue.

Mr. Langlois: However that may be that is going to be the subject of my presentation today.

The Chairman: All right.

Mr. Langlois: I thank you for your welcome and for the opportunity of presenting a brief at your hearings.

Until now the mining industry has not enjoyed a particularly favourable treatment at the hands of DREE, but we hope that all this will change.

The mining industry in general and the mining industry of Quebec in particular have always spearheaded the development and the use of land. It is significant that your subcommittee should hold hearings in Sherbrooke situated in the very heart of Quebec's mining industry, which between the years 1850 and 1920 produced practically all of Quebec's copper, gold and asbestos. The mining industry has therefore contributed and continues to contribute very significantly to the economy of the Eastern Townships and to the prosperity of its cities.

It is impossible in a short brief to review the entire history of the mining industry. I wish however to point out that starting in 1920, and thanks to the discoveries made by geologists and prospectors, the mining industry, with the opening of the copper and gold mines at Noranda, moved first towards Abitibi and northwestern Quebec, including Chibougamau and Matagami. The cities of Rouyn-Noranda, Val d'Or, Matagami, Bourlamaque, Malartic, Cadillac, Chibougamau, Chapais and Joutel sprang up and mushroomed in what were at the time remote areas. Then came the fifties and the development of iron mines on the Northern Shore and copper mines in the Gaspe. These developments brought with them the creation of enormous infrastructures including roads, 750 miles of railroad tracks, four deep water sea harbours, dams, power lines, and the creation of several mining towns, including Gagnon, Fermont, Schefferville, Labrador City, Wabush in a most hostile region, not to mention the rapid development of Port Cartier, Sept Iles and Hâvre Saint-Pierre along the St. Lawrence river.

Enfin, au cœur de la Gaspésie, nous retrouvons Murdochville, ville d'approximativement 5,000 habitants, qui a été construite pour desservir l'immense exploitation de cuivre que sont les mines Gaspé. Donc, au Québec on peut dire que grâce à l'industrie minière, l'arrière pays s'est enrichi de quelque 16 villes minières dotées d'infrastructures modernes qui desservent une population d'un quart de million de personnes.

Il est important d'ajouter que cet énorme aménagement du territoire a été presque totalement financé par les sociétés minières exploitantes et qu'à l'exception du niveau du réseau routier et de l'établissement d'infrastructures scolaires, les gouvernements ont été à peu près absents de la participation financière. C'est dire que probablement les gouvernements considéraient que l'industrie minière était assez prospère pour subvenir elle-même à l'aménagement du territoire.

Il faut bien être conscient, toutefois, que ces infrastructures servent aussi à la population en général, de même qu'à certains autres secteurs industriels comme l'industrie forestière, touristique et certaines autres.

Les temps ont changé toutefois et les taux de risque des investissements miniers ont considérablement augmenté au cours de la dernière décade. En effet, alors qu'au milieu des années '60, les investisseurs pouvaient construire une entreprise avec 15 ou 20 millions de dollars, présentement il en coûte environ de 50 à 100 millions de dollars. D'autre part, les taux d'intérêt, comme vous le savez, qui ont atteint 20 p. 100, pénalisent fortement les investisseurs qui manquent de liquidité, et la dévaluation de notre dollar augmente les coûts des emprunts outre-frontière.

Par contre, ce qui n'est pas dans le mémoire, mais ce qui devrait y être, il faut dire que cette dévaluation favorise jusqu'à un certain point l'exportation de nos produits miniers.

De plus, à cause d'une économie mondiale sujette à de nombreux soubresauts surtout au cours des dernières années, les prix des métaux ont considérablement varié d'une année à l'autre, surtout dans les cas du cuivre, du zinc et de l'or, pour refléter l'offre et la demande de ces produits au niveau mondial, sans aucun rapport avec l'inflation des coûts de production.

Ici, au tableau I, en annexe, vous avez un aperçu de la variation des prix des métaux au cours des sept dernières années. Et on pourra prendre connaissance, peut-être à la période des questions, de ces tableaux. De plus, au cours de cette période, les salaires et les bénéfices sociaux, qui ont été consentis par les employeurs, ont considérablement augmenté et les gouvernements ont amplifié de façon importante les services à la population, de sorte que la partie des coûts consacrés à la main-d'œuvre et aux services gouvernementaux ont augmenté d'environ 250 p. 100 au cours de la dernière décade, comme l'indique le tableau II. Je vous ai fait circuler un tableau qui est plus à jour que celui que j'avais annexé au mémoire.

Autre chose qui n'est pas dans le mémoire, est que les coûts de l'énergie ont considérablement augmenté. Pour l'année 1979, par exemple, le coût de l'énergie électrique seul, dans le secteur minier, a couté 100 millions de dollars. Evidemment cela n'inclut pas le pétrole, et on sait combien les coûts du

[Traduction]

Lastly there is the town of Murdochville with a population of approximately 5,000, built to accommodate the people working in the huge Gaspe copper mines. Therefore thanks to the mining industry, the Quebec hinterland has acquired 16 mining towns equipped with modern infrastructures to service a population of 250,000.

I wish to point out in this regard that this huge land development was financed almost entirely by the mining companies and that with the exception of roads and schools, there was hardly any financial participation on the part of the governments. The governments must have felt that the mining industry was sufficiently rich to look after the land development.

We should not forget however that these infrastructures are used by the population at large as well as by other industries such as the forest industry, the tourist industry and so on.

However times have changed and investments made by the mining industries have become much more risky during the last 10 years. Whereas during the sixties, \$15 to \$20 million were enough to start a mine, \$50 to \$100 million are now necessary. Furthermore, 20 per cent interest rates have been a heavy burden on investors who are short of cash flow while the devaluation of the Canadian dollar makes fund borrowing more expensive.

I should add however that this devaluation makes it easier for us to export our products.

Furthermore, the instability of the world economy especially these last years has caused considerable fluctuation in the price of metals from one year to another, especially as far as copper, zinc and gold are concerned, reflecting world supply and demand, independently of the rise in the costs of production.

On Table I on the Appendix you will find how the prices of metals fluctuated during the seven last years. You might wish to discuss these tables during question period. During the same period, wages and social benefits granted by employers rose considerably while governments increased various services to the population, with the result that the cost of labour and of government services have increased by 250 per cent during the past 10 years, as shown in Table II. I circulated a table which is more up to date than the one appearing in the Appendix to our brief.

Another thing which does not appear in our brief is that the cost of energy has also risen very considerably. In 1979, for instance, the mining industry spent \$100 million on electricity alone, which does not include oil which, as everyone knows, has risen tremendously. Furthermore, the growing concern

pétrole ont augmenté dernièrement. Il y a une autre chose qui est très importante, ce sont des coûts qui ont été occasionnés par une plus grande préoccupation au niveau de l'environnement, occasionnant des coûts énormes au niveau de l'industrie minière. Enfin une question qui n'est pas négligeable, c'est qu'à partir de 1972, les impôts sur les profits ont pratiquement doublé, soit par le fait qu'on a enlevé différents stimulants à l'industrie minière, soit tout simplement en doublant les taxes minières, comme il est arrivé en 1975 au Québec.

Ces différents facteurs ont fortement contribué à augmenter les risques inhérents à l'investissement de capitaux dans de nouveaux projets miniers. Il faut donc, pour rétablir l'équilibre, que les dépôts repérés contiennent une masse minéralisée plus importante et une teneur plus élevée, ce qui signifie des investissements encore plus importants dans les travaux d'exploration, ou bien la possibilité d'obtenir une aide gouvernementale, soit au niveau des infrastructures, soit sous forme de subsides pour rentabiliser davantage les dépôts lorsque l'exploitation pourrait s'avérer plus marginale.

Pour ne citer qu'un exemple, je ne crois plus possible la construction d'environ 700 ou 750 milles de voies ferrées comme celles qui ont été effectuées autour des années 50 entre Sept Îles, Schefferville, Port Cartier et Gagnon, simplement pour exploiter des dépôts de fer.

Présentement, dans les années 80, c'est une chose qui n'est à peu près plus pensable, strictement pour l'entreprise privée. Les temps ont changé, c'est probablement pour cette raison d'ailleurs que le gouvernement fédéral a senti le besoin d'adopter certains programmes de subvention au développement régionals. A ce jour, toutefois, cette loi a été pratiquement inopérante pour l'industrie minière. Par exemple, au cours des années 1976-1980, sur un total de 1.9 milliard de dollars qui ont été dépensés par le MEER au Québec, au cours des dernières années, un bien maigre 17 millions de dollars ont été déboursés pour le développement minéral, surtout avec les ententes avec le gouvernement fédéral au niveau de l'exploration, et à cela il faut ajouter quelque 13 millions de dollars pour une route de pénétration à l'usage de la mine Selbaie, soit un total de 30 millions de dollars. L'industrie forestière, pour sa part, pourtant beaucoup moins impliquée dans l'aménagement du territoire, profitait, elle, de 194 millions de dollars pour la même période.

Il y a, selon nous, deux moyens spécifiques pour le gouvernement fédéral d'assurer une meilleure rentabilité aux nouveaux projets miniers surtout dans le cas où la teneur des dépôts s'avère plus marginale.

• 1040

Tout d'abord, une participation financière à l'établissement des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement des nouvelles mines, surtout lorsqu'elles sont situées en territoire éloigné et dans des endroits qui ne possèdent aucune infrastructure préalable. Car, les investisseurs miniers n'ont pas le choix, il leur faut bien exploiter les dépôts de minerai à l'endroit où on les a repérés.

Permettez-moi, à titre d'exemple, de voux fournir à ce sujet, quelques informations sur les coûts d'investissements de la plus

[Translation]

with the environment has resulted in enormous costs for the mining industry. Lastly, since 1972, taxes on profits have practically doubled, either as a result of various incentives for the mining industry, or by simply doubling taxes to be paid as was done in Quebec in 1975.

All these factors have contributed to making investments in mining operations a much more risky proposition. To compensate for this, new deposits have to be richer in ore which means bigger investments in prospecting work or the possibility of getting government help either for infrastructures or in the form of subsidies to increase the profitability of what would otherwise be marginal deposits.

For instance, I do not think that it would now be possible to build 750 miles of tracks in order to develop an iron mine, as was done during the 1950s between Sept Iles and Schefferville, and Port Cartier and Gagnon.

It is simply unthinkable that the private sector should undertake such a task in the 1980s. Times have changed and that is probably the reason why the federal government decided to set up programs to promote regional development. However, so far, the mining industry has hardly benefited from these programs. Of the \$1.9 billion spent by DREE in Quebec between 1976 and 1980, a paltry \$17 million were spent for mining development, mainly under agreements with the federal government for exploration work; another \$13 million were spent for the construction of a road to the Selbaie Mine, giving a grand total of about \$30 million. In contrast, the forest industry which does a lot less for land development, got \$194 million during the same period.

We think that the federal government has two ways to increase the profitability of new mining developments, especially in the case of marginal deposits.

The first is financial participation in the building of the infrastructures needed to operate new mines effectively, particularly those located in remote areas and in locations with no existing infrastructures. For mining investors have no choice: they must exploit the ore deposits where they have been discovered.

Allow me to give you, as an example, some information about the investment costs of the most recent mining operation

récente exploitation minière au Québec, les Mines Selbaie, ainsi que sur les conditions auxquelles on a dû faire face pour aménager cette exploitation.

Tout d'abord, les dépôts exploités par la Mine Selbaie sont situés à environ 130, 135 milles au nord-ouest d'Amos. Le village le plus près est Joutel sur la route de Matagami, c'est-à-dire à 55 milles au sud-est du site de la mine qui est située évidemment en pleine forêt. Il fallait donc d'abord construire une route de 55 milles pour se rendre au site de la Mine Selbaie.

Le gisement à être exploité est composé de 3 dépôts dont le premier contient 3.5 millions de tonnes de minerai de cuivre ayant une teneur de 3.5 p. 100 de cuivre, lequel a commencé à être exploité par méthode souterraine. Cette exploitation, faite à raison de 1,500 tonnes de minerai par jour, aura une durée approximative de 7 ans et emploiera en permanence quelque 300 personnes. L'exploitation de ce dépôt a nécessité un investissement de 85 millions de dollars, sans inclure les infrastructures nécessaires pour atteindre le site de la mine. On a repéré un deuxième dépôt plus marginal, qui contient 4 millions de tonnes titrant à 2.2 p. 100 de cuivre, et 2.5 p. 100 de zinc, lequel pourrait aussi être exploité par méthode souterraine. Enfin, un troisième dépôt contenant environ 25 millions de tonnes titrant 2.5 p. 100 de zinc, 1 p. 100 d'argent et 0.4 p. 100 de cuivre, pourrait, dans l'avenir, être exploité par méthode à ciel ouvert, à raison de 7,000 tonnes par jour pendant 10 ans. La mise en valeur de ce dernier dépôt pourrait coûter 150 millions de dollars additionnels. L'exploitation de ces deux derniers dépôts est conditionnée par le prix du cuivre et du zinc sur les marchés internationaux, et sur les coûts de production auxquels on aura à faire face au moment de l'exploitation.

En plus de la construction du concentrateur et autres édifices nécessaires à l'opération, ainsi que l'aménagement du dépôt pour l'amener au stade de production, on est en train d'aménager une ligne hydro-électrique de Matagami au site de la mine, soit environ 70 milles, dont le coût atteindra au moins 20 millions de dollars lorsqu'elle sera terminée en 1985. Ce dernier investissement est entièrement à la charge de la compagnie. Bien plus, l'Hydro-Québec exige que les fonds soient déposés par tranches sans intérêt, avant la construction de la ligne, ce qui augmente encore les coûts d'investissement.

D'autre part, étant donné que le village de Joutel devient le pied-à-terre pour les travailleurs de la mine, et ils sont présentement environ 500, la compagnie devra effectuer un autre investissement d'environ 4 à 5 millions de dollars dans la construction de maisons et participer à l'aménagement d'infrastructures scolaires, sportives et autres, pour satisfaire les besoins sociaux et culturels normaux des familles des travailleurs qui auront choisi de vivre dans cet endroit éloigné. Évidemment, on a dû aussi construire une route de Joutel à Selbaie, soit 55 milles, au coût de 18 millions de dollars. Dans ce dernier cas, toutefois, les gouvernements fédéral et provincial ont entièrement financé cette route, dans une proportion de 60 p. 100 par le fédéral et 40 p. 100 par le provincial.

Au total les Mines Selbaie auront investi plus de 110 millions de dollars pour exploiter des dépôts dont la teneur ne permet certainement pas, avec le présent niveau du prix du

[Traduction]

in Quebec, the Selbaie Mines, and about the difficulties that had to be overcome in order to develop this mine.

First, the deposits mined by Selbaie Mines are located about 135 miles northwest of Amos. The nearest town is Joutel on the Matagami highway, 55 miles southeast of the mine site, which is located, obviously, in the middle of the forest. It was therefore necessary to build a 55-mile access road to the mine site.

The bed to be mined consists of three deposits, the first of which contains 3.5 million tons of copper ore with a copper content of 3.5 per cent. Underground mining of this deposit has begun. This operation, which produces 1,500 tons of ore a day, will continue for approximately seven years and provide 300 jobs. The mining of this deposit has required investments of \$85 million, excluding the cost of the infrastructures required to reach the mine site. A second, more marginal deposit has been located, containing 4 million tons with a copper content of 2.2 per cent and a zinc content of 2.5 per cent. This deposit may also be mined underground. Finally, a third deposit of 25 million tons with a zinc content of 2.5 per cent, a silver content of 1 per cent and a copper content of 0.4 per cent, may eventually be mined by the open pit method at the rate of 7,000 tons a day for 10 years. The development of this last deposit could cost an additional \$150 million. The exploitation of these last two deposits is dependent on copper and zinc prices on the international markets, and production costs at the time they are mined.

In addition to the construction of the concentrator and the other buildings needed for the mining operation and the preparation of the deposit for the production phase, a hydroelectric power line about 70 miles long from Matagami to the mine site is planned. It will cost at least \$20 million by the time it is completed in 1985, and is being financed entirely by the company. What is more, Hydro-Québec requires that the funds be deposited in interest-free instalments before the line is built, and this has further increased the investment costs.

Also, considering that the town of Joutel is becoming the pied-à-terre for the mine workers, who presently number 500, the company must spend another \$4 or \$5 million to build housing and assist in the development of educational, sports and other infrastructures to meet the normal social and cultural needs of the families of workers who choose to live in this remote location. Obviously, it has also been necessary to build a 55-mile road from Joutel the Selbaie at a cost of \$18 million. In this case, however, the federal and provincial governments provided 60 per 100 and 40 per 100 of the cost respectively.

All told, the Selbaie Mines will have invested over \$110 million to mine deposits whose mineral content certainly will not bring fantastic returns to investors, given the present price

cuivre, d'assurer une rentabilité mirobolante aux investisseurs. le risque qu'ils ont assumé est donc très sérieux en période inflationniste, comme celle que nous vivons présentement, d'autant plus que le prix du cuivre qui montrait des signes de vigueur lorsque la décision a été prise, est présentement stagnant, alors que les coûts d'opération augmentent de 15 p. 100 par année... Je crois que le prix du cuivre présentement est d'environ 85 ou 90 sous la livre... C'est pourtant un développement extrêmement important qui va donner de l'emploi à des travailleurs, entre 300 et 500 travailleurs, dans un coin de territoire que seule l'industrie minière était à même d'aménager.

• 1045

Il me semble que dans un cas comme celui-là, et il y aurait bien d'autres exemples à apporter, que les programmes de développement régional devraient prévoir une participation financière plus importante au niveau des infrastructures, pour le transport de l'énergie et l'aménagement des villes minières.

A l'intérieur de ces programmes, il y aurait lieu aussi de débloquer d'importants subsides pour faciliter l'établissement de certaines exploitations minières plus marginales, afin de diminuer le taux de risques des investisseurs. Ces subsides ne devraient d'ailleurs pas être un don pur et simple, selon nous, car ils pourraient être remboursés par l'entreprise à raison d'un certain pourcentage des profits réalisés dans les années à venir.

D'autre part, il y aurait lieu d'étendre la portée des programmes de subventions au développement régional afin d'inclure certains équipements au même titre que l'industrie manufacturière pour les mines exploitées par des sociétés à possibilité financière plus modeste.

En effet, la réforme de la fiscalité fédérale en 1972 par exemple, et celle des provinces qui a suivi, en accordant des stimulants fiscaux basés sur l'importance des capitaux investis en infrastructures et équipements, a défavorisé relativement parlant, les petites et moyennes exploitations minières, parce que dans celles-ci, la main-d'œuvre occupe une place plus importante que dans les grandes entreprises qui, elles, investissent beaucoup plus dans les équipements.

Avec la remontée du prix de l'or, nous avons été témoins au cours des dernières années, surtout dans la région du nordouest québécois, d'une certaine relance de la petite et moyenne entreprise minière. Il serait donc normal que des programmes d'aide adaptés spécialement à ce genre d'entreprise, viennent rétablir l'équilibre qui avait été rompu lors de la dernière réforme de la fiscalité minière.

Enfin, il y a un vaste projet qui nous tient réellement à cœur, c'est l'exploration et le développement du dernier grand réservoir de richesses minérales que recèle le territoire québécois, c'est-à-dire la fosse du Labrador.

Cet accident géologique qui s'étend sur 600 milles de longueur de Fermont à la Baie Déception, renferme de nombreuses richesses minérales dont le fer, le cuivre, le nickel, l'amiante, l'uranium, le manganèse, etc. Présentement, à l'extrémité sud, on y retrouve les mines de fer, Fire Lake, Wabush, Carol Lake, Mont Wright et Schefferville, alors qu'à

[Translation]

level of copper. They have therefore taken a considerable risk in an inflationary period, particularly since the price of copper, which shower signs of recovering when the decision was taken, is currently at a stand still, while operating costs are rising at the rate of 15 per 100 annually. I believe that the price of copper is currently 85c. or 90c. a pound. It is neertheless a major undertaking which will provide between 300 and 500 jobs in a region that only the mining industry was in a position to develop.

It seems to me that in a case such as this, and there will be many other such cases, regional development programs should provide greater financial assistance for infrastructures, energy transmission, and the development of mining towns.

Within these programs, it would also be appropriate to provide substantial grants to facilitate some more marginal mining operations in order to reduce the risk to investors. These grants need not be outright gifts because in our view, they could be repaid by the company on the basis of a percentage of the profits earned in subsequent years.

It would also be appropriate to broaden the scope of the regional development incentives programs to include certain equipment, as is done for the manufacturing industry, for mines exploited by companies whose financial resources are more limited.

The 1972 federal tax reform, and subsequent provincial reforms, which provided tax incentives based on the amount of capital invested in infrastructures and equipment, placed small-and medium-sized mining companies at a relative disadvantage because they spend proportionally more on labour than do large companies, which invest far more in equipment.

With the rise in the price of gold, in recent years particularly in northwestern Québec there has been a certain revival of the small-and medium-sized mining companies. It would be reasonable, therefore, that assistance programs geared especially to this type of company be set up to restore the balance upset by the tax reform measures.

Finally, there is an enormous project which is close to our hearts: the exploration and development of the last great reservoir of mineral resources in Quebec, the Labrador Trough.

This geological formation, which extends 600 miles from Fermont to Deception Bay, contains many mineral resources such as iron, copper, nickel, asbestos, uranium, manganese, and so on. At present, at the southern extremity are the iron mines of Fire Lake, Wabush, Carol Lake, Mt. Wright and Schefferville, while at the northern extremity asbestos is being

l'extrémité nord, on y exploite un dépôt d'amiante, Asbestos Hill, et deux importants dépôts de nickel y ont été repérés, par Québec Raglan, lesquels devraient être exploités dans un prochain avenir, malgré les conditions extrêmement sévères du territoire et du climat nordiques. Il y a une chose, ces dépôts sont exploitables parce qu'ils sont à proximité de la mer et il est possible de transporter le minerai et de transporter les équipements par bateau.

Entre ces deux extrémités, Il y a un immense bassin où les prospecteurs et géologues ont repéré de nombreuses richesses qui ne peuvent être exploitées sans l'installation d'énormes infrastructures. Par exemple, un chemin de fer de Schefferville à Fort Chimo, et un port de mer sur la Baie de l'Ungava.

Il n'est pas pensable, dans la situation présente, que l'entreprise privée entreprenne seule l'établissement de telles infrastructures, quelle que soit l'ampleur des dépôts à mettre en valeur. De plus, il faut exclure le minerai de fer que l'on retrouve partout à travers le monde présentement et souvent avec une teneur beaucoup plus élevée. Il y a des milliards de tonnes de minerai de fer qui ont été découvertes au Brésil et en Australie avec une teneur qui va jusqu'à 65 ou 66 p. 100, alors qu'on en exploite de 35 p. 100 sur la Côte Nord.

D'ailleurs, l'industrie du minerai de fer qui, comme vous le savez, a été la source de développement de la partie sud de la fosse du Labrador, éprouve présentement de sérieuses difficultés à vendre son produit sur le marché mondial. De sorte que la Compagnie Iron Ore, pour une, a été obligée de diminuer sa production de Schefferville et de fermer ses usines de traitement à Sept-Îles, ce qui a amené d'importantes mises à pied sur la Côte Nord. Québec-Cartier présentement produit seulement à 66 p. 100 de sa capacité.

A cause du présent contexte, la prospérité des villes de la Côte Nord, situées soit le long du St-Laurent, soit à l'intérieur du territoire, est grandement menacée. La population de ces villes a déjà fortement diminué et même à cela, le taux de chômage se maintient à plus de 15 p. 100 et peut-être 20 p. 100. L'économie de la Côte Nord repose, qu'on le veuille ou non, sur l'exploitation des richesses naturelles. Présentement les marchés du minérai de fer à travers le monde sont à la baisse et seule une reprise importante pourrait solutionner une partie des présents problèmes. D'ailleurs on ne prévoit pas cette reprise pour bientôt.

• 1050

Le développement minier de la fosse du Labrador, surtout au niveau des métaux et des minéraux autres que le fer, et les infrastructures qui devront nécessairement être installées pour l'installation des dépôts découverts, pourraient s'avérer être la meilleure solution pour la survie de Schefferville et la relance de l'activité économique des villes situées le long du fleuve, sans oublier l'impact qu'un tel développement pourrait avoir sur l'économie du Québec en général.

Toutefois avant d'installer des infrastructures dans la fosse il faut d'abord l'explorer à fond pour en connaître toutes les possibilités d'exploitation. Il y a déjà plusieurs compagnies minières qui détiennent soit des terrains dans la fosse ou qui font des travaux d'exploration importants. Ce n'est pas assez

[Traduction]

mined at Asbestos Hill and two sizeable nickel deposits have been discovered by Quebec Raglan and will be mined in the near future despite the extremely harsh conditions of the northern region and climate. These deposits can be mined because they are located close to the sea and both the ore and equipment can be shipped by boat.

Between the two extremities lies a huge basin where prospectors and geologists have discovered numerous resources which cannot be exploited without the establishment of vast infrastructures, such as a railway from Schefferville to Fort Chimo and a sea port on Ungava Bay.

It is unthinkable, given the present situation, for private enterprise to undertake the establishment of such infrastructures alone, whatever the size of the deposits to be developed. Moreover, the iron ore is of no interest because it is available throughout the world currently, and other deposits often have a higher iron content. Billions of tons of iron ore have been discovered in Brazil and in Australia with iron contents of 65 per cent or 66 per cent. By contrast, ore with an iron content of only 35 per cent is being mined on the North Shore.

Furthermore, the iron ore industry, which, as you know, has headed the development of the southern part of the Labrador Trough, is currently having great difficulty in selling its product on the world market. Consequently, the Iron Ore Company, for one, has had to cut back on its Schefferville production and close down its processing plants at Sept-Îles. This has resulted in heavy layoffs on the North Shore. Québec-Cartier is currently working at only 66 per cent of capaccity.

Given the current situation, the prosperity of North Shore towns along the St. Lawrence and inland is greatly threatened. The populations of these towns have already dwindled considerably. Even so, unemployment stands at between 15 per cent and 20 per cent. The economy of the North Shore relies, whether we like it or not, on the exploitation of natural resources. At present, the iron ore market is experiencing a decline throughout the world, and only a major recovery could begin to solve current problems. Furthermore no such recovery is expected in the near future.

The development of mining in the Labrador Trough, particularly of metals and minerals other than iron, and the infrastructures which must be established to exploit the deposits discovered, may prove the best solution for the survival of Schefferville and the economic recovery of the towns along the river, to say nothing of the impact such development could have on the Quebec economy in general.

Before establishing infrastructures in the Through, however, we must first explore it thoroughly to determine its full potential. Several mining companies already either own land in the Through, or are doing major exploration work. This, however, is not enough, and in order to stimulate further

cependant et pour activer d'avantage les travaux d'exploration sur ce territoire, nous croyons que les gouvernements devraient aussi faire leur part de façon à diminuer le risque consenti par les investisseurs privés.

Nous proposons donc à votre Sous-comité, pour le développement de la fosse, un programme dynamique en deux phases: Tout d'abord défrayer pendant une période de cinq ans, 50 p. 100 des coûts d'exploration minérale effectuée par les compagnies minières dans la fosse du Labrador; cela pourrait aller jusqu'à concurrence de 15 à 20 millions de dollars par année, sans aucune attache pour les entrepreneurs au niveau des futures découvertes.

A notre avis c'est le seul moyen d'intéresser vraiment le secteur privé à intensifier ses travaux d'exploration dans la fosse.

En deuxième lieu si au cours de cette période des dépôts importants et économiquement exploitables étaient découverts, alors seulement la construction d'infrastructures devra débuter, et il est bien entendu que les gouvernements devraient financer soit seuls, soit en partnership avec l'entreprise privée l'établissement de telles infrastructures.

Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait, selon nous, jouer un rôle de promoteur d'un tel projet qui nécessiterait dans les années à venir l'investissement de très importants capitaux tant de la part du secteur privé que des gouvernements. Nous croyons cependant que l'aventure en vaut la peine.

Permettez-moi, en terminant, de répéter que jusqu'à présent les programmes fédéraux d'aide au développement régional ont à peu près complètement ignoré l'existence de l'industrie minérale au Québec, même si ce secteur industriel est souvent le seul responsable de l'aménagement du territoire québécois. Il y a là une grave lacune qui devra nécessairement être corrigée lors de la rédaction des nouvelles politiques.

De plus, les seules expériences d'intervention ont été des ententes, soit avec des programmes gouvernementaux pour faire l'exploration minérale, soit des ententes particulières avec des sociétés d'État comme Sidbec.

Nous croyons que ces capitaux seraient dépensés plus efficacement pour créer de l'emploi et développer les régions, s'ils étaient plus souvent dirigés vers l'entreprise privée elle-même, l'entreprise minière privée, soit sous forme d'aide à l'exploration, à l'établissement d'infrastructures, soit sous forme de subsides remboursables à même les profits des nouvelles opérations.

Il y aurait lieu, d'autre part, d'élargir dans la loi, les programmes de subventions au développement régional, de manière à inclure des subsides aux équipements requis dans le cas des mines plus modestes au même titre que pour l'industrie manufacturière.

Enfin l'exploration et la mise en valeur de la fosse du Labrador nous apparaissent comme un deuxième projet du siècle après le harnachement des rivières de la Baie James, lequel aura pour conséquence la consolidation des activités économiques de la Côte Nord et le maintien des sources d'emplois pour les travailleurs.

[Translation]

exploration in this region, we feel that governments should also do their part to reduce the risk to private investors.

We are therefore proposing to your subcommittee a dynamic, two-phase program for the development of the Through. First, we propose that for a five-year period, 50 per cent of the exploration of mining companies in the Labrador Through be defrayed, up to \$15 to \$20 million annually. Contractors would be under no obligation with respect to future discoveries.

In our opinion, this is the only way to interest the private sector in stepping up its exploration activities in the Trough.

Secondly, during this period, construction of infrastructures should begin only if major, economically exploitable deposits are discovered. It is understood that governments should finance either alone or, at the very least, in partnership with private enterprise, the establishment of such infrastructures.

The Department of Regional Economic Expansion should, in our view, act as a developer of any such project which would, in years to come, require major capital investments from both the private and public sectors. We feel, however, that the venture is well worth undertaking.

In closing, allow me to repeat that, until now, federal assistance programs for regional development have almost completely ignored the existence of the Quebec mining industry, even though this industrial sector is often the only one which has developed various regions of the province. This is a serious shortcoming which must be corrected when the time comes to draft new policies.

Moreover, the only instances of intervention have been either agreements with government programs to carry out mining exploration, or private agreements with Crown corporations such as Sidbec.

We believe that the capital would be more effectively spent on job creation and regional development if it were more often channelled directly to private mining companies either as assistance for exploration or the establishment of infrastructures, or grants repayable out of the profits of the new operations.

It would be appropriate to broaden the legislation on regional development incentive programs to include subsidies for equipment needed for smaller-scale mines, as is done for the manufacturing industry.

Finally, the exploration and development of the Labrador Trough appears to us to be a second project for this century, after the harnassing of the James Bay rivers. This will consolidate the economic activities of the North Shore and will maintain jobs in this region.

Nous avons voulu, dans ce mémoire, MM. les membres du Sous-comité, vous faire certaines suggestions aussi positives que possible, concernant les programmes d'aide à l'industrie minérale dans le cadre des politiques de développement régional que vous êtes en train de réviser.

Nous espérons que ces suggestions pourront vous être utiles dans vos délibérations futures.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Langlois. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Langlois. Cela fait longtemps que l'on s'est rencontré!

Monsieur le président, je vous dis que c'est un document . . . qu'il y a beaucoup de poils là-dedans! Et on ne sait pas par où commencer!

• 1055

J'aimerais toucher au sujet qu'il a soulevé à la page 16, relativement aux subventions et aux équipements requis dans le cas des mines modernes. Mais je vais laisser cela à mon ami Stan Darling, relativement . . . à un document sur les pluies acides . . . Je veux dire que Stan Darling et moi sommes membres du Sous-comité sur les pluies acides et notre rapport qui est . . . je ne peux pas dire . . . trop dur pour l'industrie des mines, et qui a du bon sens, va être rendu public jeudi. Et je crois que mon ami Stan Darling va pouvoir toucher à ce point-là, relativement aux subsides possibles pour les compagnies minières, pour la modernisation, afin d'éliminer le plus de SO2 possible. Je vais laisser cela pour un autre. Je voudrais m'en tenir au Québec seulement.

Vous dites que le MEER n'a pas tellement été généreux envers l'industrie minière. Toutefois vous avez mentionné certaines collaborations pour les chemins d'accès, la construction de routes—et je pense aux mines Madeleine en Gaspésie où la McIntyre Mine a développé et mis en opération une mine de cuivre, et puis je crois que dans l'entente régionale Canada-Québec en 1968, il y a eu plusieurs millions qui ont été investis pour le chemin d'accès, le contour du mont McGerrigle . . . Et puis du côté du ministère des Transports, la contribution demandée à la Noranda Mine pour la construction d'un port en eau profonde à Mont-Louis en Gaspésie n'a pas été tellement exagérée . . . Tout de même, comme vous l'avez dit, nous avons contribué dans certaines infrastructures.

Et je vois ici que dans une entente auxilaire, le gouvernement fédéral pour le développement minéral de 1976 à 1982, il y a un montant de \$28 millions et que, en Gaspésie, aussi, pour les autres ententes régionales au cours des dernières années, le ministère de l'Expansion économique régionale, que ce soit par Foder, l'ARDA ou autre, ont beaucoup contribué au gouvernement du Québec pour l'exploration, les études, que ce soient des systèmes aériens, des systèmes terrestres, ou pour essayer de faire de l'exploration. Ils pouvaient découvrir des gisements miniers à des endroits où la majorité du temps les compagnies minières étaient déjà passées.

[Traduction]

In submitting this brief to the subcommittee, we have tried to make several positive recommendations regarding assistance programs for the mining industry within the framework of the regional development policies you are currently reviewing.

We hope that these recommendations will assist you in your future deliberations.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Langlois. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you very much, Mr. Chairman.

Hello, Mr. Langlois. It's been a long time.

Mr. Chairman, I must say this is a very meaty brief. It is difficult to know where to start!

I would like to touch on the topic raised on page 16 of the French version regarding grants and the equipment required for modern mines. However, I will leave that up to my friend, Stan Darling. Stan Darling and I are members of the subcommittee on Acid Rain and our report, which I do not think is too hard on the mining industry, but which is quite reasonable, will be made public on Thursday. I think that my friend Stan Darling will raise the question of grants for mining companies to enable them to eliminate as much SO2 as possible. But, as I say, I will leave this subject for someone else. I would like to restrict my comments to Quebec.

You say that DREE has not been very generous to the mining industry. However, you mentioned that there had been some co-operation for the building of access roads and highways. I am thinking of the Madeleine mines in the Gaspé and the McIntyre mine, which developed a copper mining operation. I think that under the 1968 Canada-Quebec Regional Agreement, several million dollars were invested for the access road, the Mount McGerrigle contour... As regards the Department of Transport's jurisdiction, the contribution requested from Noranda Mines for the building of a deep-sea harbour at Mont-Louis in the Gaspé was not unreasonable. In any case, as you mentioned, we have contributed to some infrastructures.

Under a subsidiary agreement on mineral development, the federal government has contributed \$28 million between 1976 and 1982. In the Gaspé, the Department of Regional Economic Expansion under the various regional agreements signed in recent years, whether through the FRED, ARDA or other programs, has given a great deal of money to the Quebec government for exploration and studies of air and ground systems. Sometimes mineral deposits were found in areas where in many cases mining companies had already explored.

Je voudrais que vous disiez ce matin si ces ententes-là, Canada-Québec, pour la recherche minière, la prospection, a valu le coup, et si on devrait continuer à donner... \$28 millions? Est-ce que cet argent-là, au lieu d'aller directement au gouvernement de la province de Québec ne serait pas mieux utilisés ici, en les donnant à l'entreprise privée ou à votre association?

Le président: Monsieur Langlois.

M. Langlois: Notre association est un organisme sans but lucratif. On n'est pas impliqué dans l'exploitation comme telle.

Mais je dois vous dire, pour vous répondre, monsieur Cyr, que l'argent qui a été versé au gouvernement du Québec pour faire de l'exploration minérale, n'a sûrement pas été perdu, je pense qu'il a été bien utilisé, il n'y a aucun doute là-dessus. Mais il reste que l'on se plaint dans l'entreprise privée . . . Elle devrait avoir au moins 50 p. 100 des fonds qui viennent du fédéral. L'entreprise privée a des moyens... on ne dira pas que les gouvernements n'en ont pas, mais ce sont des moyens différents, et vous savez très bien que c'est la pluralité des moyens qui amène des découvertes. Et ce que l'on reproche plus particulièrement au gouvernement c'est que tout l'argent pour l'exploration minérale a été dirigé vers les programmes gouvernementaux . . . qui sont sûrement utiles! D'ailleurs je le mentionne dans ma conclusion... Pourraient être aussi en certaines occasions plus profitables que s'ils étaient dirigés strictement avec des programmes gouvernementaux. Il y a certains programmes d'infrastructures comme la géophysique aéroportée etc... C'est très bien! Je pense qu'il faut le faire par les gouvernements, il n'y a aucun doute là-dessus; mais il y a certains autres programmes, certains autres subsides à l'exploration minière qui devraient être dirigés vers les compagnies privées, qui elles ont certains moyens de géologie de détails, ou toutes sortes d'autres moyens . . . et surtout subventionner par exemple le forage au diamant, qui est le principal outil d'exploration. Aucun doute que nous verrions très bien 50 p. 100 des sommes d'argent du fédéral dirigées pour l'exploration minérale venir subventionner l'entreprise privée.

• 1100

M. Cyr: C'est une très bonne suggestion, monsieur le président. Je vois que M. Langlois dans son rapport a parlé des difficultés que rencontrent certaines industries minières dans le nord du Québec, et sans doute lorsqu'il a préparé son document, il n'était pas au courant de la situation qui existe présentement à Murdochville où on a dû diminuer le personnel au cours de la semaine dernière, parce que le coût d'exploration est trop élevé et la vente est très difficile.

M. Langlois: Écoutez, c'est surtout à cause du contexte international, comme je le mentionnais tout à l'heure, car je pense que le prix du cuivre présentement se tient autour de 85ϕ , 90ϕ la livre, et les coûts augmentent à peu près de 16 et 17 p. 100 par année. On est au même niveau pour le prix du cuivre, qu'on l'était autour de 1975; je me souviens qu'en 1973, le prix du cuivre était monté à \$1.50 la livre à un moment donné. Donc, la teneur étant la même, il est évident qu'il y a quelque chose qui ne peut pas marcher. Au bout d'un certain temps c'est le drame dans l'industrie minière, on est dépendant

[Translation]

I would like you to tell us this morning whether the Canada-Quebec agreements on mining research and exploration were worthwhile, and whether we should continue to provide \$28 million? Rather than giving this money directly to the Quebec government, would it not be better spent by giving it to private enterprise or to your association?

The Chairman: Mr. Langlois.

Mr. Langlois: Our association is a non-profit organization. We are not involved in development as such.

However, to answer your question, Mr. Cyr, I must say that the money given to the Quebec government for exploration work has definitely not been wasted. I think it has been well spent. There is no doubt about that. Nevertheless, there are complaints from the private sector. It feels it should get at least 50 per cent of the money provided by the federal government. Private enterprise has certain resources-and I do not mean to say that government has no resources—but the resources are different in each case. And you are well aware that discoveries are made when a number of resources are available. The main complaint against government is that all the money for exploration has been given to government programs, which are definitely useful. However, as I mentioned in my conclusion, the money could be just as well spent if not better spent, if it were given to private enterprise rather than solely to government programs. There are certain infrastructure programs, like the airborne geophysics project, etc... That is fine! There is no doubt that this type of thing has to be done by governments. But there are other mining exploration activities which should be done by private companies receiving grants, since they have the means to do this type of work. For example, diamond drilling could be subsidized, since it is the main means of exploration. We can see 50 per cent of federal funding for mining exploration going to private

Mr. Cyr: That is a very good suggestion, Mr. Chairman. I see that Mr. Langlois refers in his brief to problems faced by certain mining industries in Northern Quebec. I am sure that when he prepared his brief, he was not aware of the situation in Murdochville, where people had to be laid off last week because operating costs are too high and sales are slow.

Mr. Langlois: This is mainly due to the international context, as I was saying earlier. I believe that the price of copper is at 85 cents or 90 cents a pound and that costs are increasing by 16 or 17 per cent every year. The price of copper is the same as it was in 1975. I remember that in 1973, it went up to \$1.50 a pound. So something has to give. The tragedy of the mining industry is that we are dependent on international markets that do not always react to increased costs due to inflation.

des marchés internationaux qui ne réagissent pas du tout suivant les coûts d'inflation.

M. Cyr: Merci. Mais en parlant des marchés internationaux, les industries de la pulpe et du papier sont payées avec de l'argent américain. Dépendant certainement du contrat de vente de certaines compagnies, est-ce que la majorité des compagnies minières vendent FOB aux États-Unis... c'est payé avec de l'argent canadien?

M. Langlois: C'est payé avec de l'argent américain aussi, et à l'exportation, ce qui aide d'ailleurs l'industrie minière présentement, pour une certaine partie, c'est la dévaluation du dollar canadien.

M. Cyr: Donc, si demain le dollar canadien revenait à 90c. du dollar américain . . .

M. Langlois: Ce serait jusqu'à un certain point au détriment de l'industrie minière . . . Je veux dire, au niveau de l'exportation, parce qu'on est une industrie qui exporte au-delà de 60 p. 100 de nos produits.

M. Cyr: Donc, ça joue en faveur de votre industrie que de . . .

M. Langlois: Présentement ça joue en faveur de l'industrie, mais quand on veut aller chercher des capitaux, par exemple, ça joue en notre défaveur.

M. Cyr: Une dernière question, monsieur le président.

Le président: Oui.

M. Cyr: Je vois que vous parlez de ce fameux plateau, comment cela?

M. Langlois: La fosse du Labrador.

M. Cyr: La fosse du Labrador... Il y a d'autres choses qui existent au monde, ce sont les fosses des océans Atlantique et Pacifique, et avec les minerais que renferme le sol marin, le deep sea mining comme l'on dit, est-ce que votre association ou les compagnies minières canadiennes qui font partie de votre association, craignent un peu le mouvement qui se fait sur le plan international, au Japon, de même qu'aux États-Unis, vers l'exploration dans un avenir assez rapproché des nodules qui contiennent vraiment le nickel, le cuivre et bien d'autres minéraux?

Le président: Monsieur Langlois.

M. Langlois: Écoutez, je ne sais pas jusqu'où en est rendue la technique. Je sais que la compagnie Noranda est intéressée avec d'autres grandes multinationales minières à développer la technique pour l'exploration du fond sous-marin. Aucun doute là-dessus. C'est une opinion extrêmement personnelle que j'exprime ici cependant... Mais je crois que l'on peut encore attendre quelques décades avant que le fond des océans n'alimente le globe en cuivre, et en nickel etc . . . Je pense qu'on peut encore développer la fosse du Labrador, d'autant plus que dans l'exploitation des fonds marins il est très difficile d'avoir des aménagements quand on est sur terre, on peut avoir des aménagements, on peut amener du monde, on peut développer le territoire; et je pense que c'est un des points principaux de notre mémoire à savoir que l'industrie minière a considérablement contribué au Québec, comme aussi dans les autres provinces à développer le territoire.

[Traduction]

Mr. Cyr: Thank you. Speaking of international markets, pulp and paper manufacturers are paid in American dollars. Depending on the sales contract, do most mining companies sell f.o.b. to the United States or is it paid for in Canadian dollars?

Mr. Langlois: It is paid for in American dollars. The devaluation of the Canadian dollar is boosting the mining industry's export sales.

Mr. Cyr: So if the Canadian dollar went back up to 90 cents American tomorrow...

Mr. Langlois: To a certain extent, it would be bad for the mining industry. I am referring here to exports, since it is an industry that exports more than 60 per cent of its products.

Mr. Cyr: So it plays in favour of your industry . . .

Mr. Langlois: For the time being, yes, but it goes against us when we try to raise capital.

Mr. Cyr: One last question, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes.

Mr. Cyr: I see that you refer to the famous plateau, or whatever it is.

Mr. Langlois: The Labrador Trough.

Mr. Cyr: The Labrador Trough. There are also the Atlantic and Pacific Troughs, which contain minerals. Is your association, or are the Canadian mining companies that are members of your association, somewhat weary of the international movement, in Japan and the United States, towards exploring, in the very near future, nodules containing nickel, cooper and other minerals?

The Chairman: Mr. Langlois.

Mr. Langlois: I do not know how far this technology has been developed. I know that Noranda and other mining multinationals are interested in developing underwater exploration techniques. There is absolutely no doubt about that. However, this is my personal opinion. But I think that we will have to wait a few decades before seabed reserves of copper, nickel, etc., meet world demand. I think that the Labrador Trough can be further developed, especially as it is extremely difficult to provide facilities for deep sea exploration. On land, you can have facilities, you can bring in people, you can develop the land. And I believe that one of the points raised in our brief was that the mining industry has made a considerable contribution to land development in Quebec and in the other provinces.

M. Cyr: Merci monsieur le président.

Le président: Merci monsieur Cyr. M. Bachand suivi de M. Darling.

M. Bachand: M. Langlois, plus tôt, en répondant à M. Cyr, vous parliez de subventionner peut-être à 50 p. 100... Je ne sais pas si vous parliez à ce moment-là de l'exploration ou des infrastructures?

M. Langlois: Je parlais strictement de l'exploration.

M. Bachand: A ce moment-là est-ce que vous iriez jusqu'à souhaiter, si c'est subventionné à 50 p. 100, que ce soit l'entreprise conjointe... à 50 p. 100?

M. Langlois: Non. Parce que quand on souhaite une subvention de 50 p. 100... La difficulté d'explorer en profondeur dans la fosse du Labrador était telle, et les coûts du risque de l'argent investi est tel, que l'on croit que le gouvernement doit y participer. Si on veut faire cette exploration-là! Si on ne veut pas la faire, on ne la fera pas. Mais pour une participation du gouvernement ... on ne voit pas cela dans cette optique-là. On ne dit pas qu'au niveau de l'uranium, par exemple, il ne devrait pas y avoir une certaine attache. Mais dans les autres métaux, je crois que si on veut vraiment diminuer le risque des investisseurs pour permettre l'exploration dans la fosse du Labrador, ça prend, à notre point de vue, une contribution de 50 p. 100 de la part des gouvernements.

Le président: M. Bachand.

M. Bachand: Est-ce que SOQEM... quand ils interviennent, ou quand ils sont intervenus, est-ce qu'il est convenu dans l'intervention, ou ça se limite à quoi leur intervention?...

M. Langlois: SOQEM est une société d'État qui a commencé par un financement total du gouvernement québécois; ils peuvent aller conjointement avec certaines autres entreprises minières pour faire de l'exploration. Mais, en fait, c'est 100 p. 100 l'argent de l'État québécois.

M. Bachand: Est-ce qu'ils le font conjointement avec l'entreprise privée aussi? . . .

M. Langlois: Oui.

M. Bachand: Conjointement?

M. Langlois: Ils y vont souvent avec l'entreprise privée; il y a beaucoup de programmes avec l'entreprise privée. Mais c'est quelque chose de différent, c'est une société d'État qui s'allie à l'entreprise privée.

M. Bachand: Pour ce qui est du rôle du ministère de l'Expansion économique régionale dans tout cela, est-ce que vous le verriez de la même façon que dans l'industrie manufacturière au niveau de l'équipement?

M. Langlois: C'est-à-dire qu'au niveau de l'équipement, je pense qu'il faudra faire un peu la part des choses. Cela dépend évidemment de l'ampleur de l'entreprise; mais quand j'ai parlé d'équipement ici, je visais surtout la région du Nord-Ouest où il y a beaucoup de petits dépôts qui seraient exploitables et qui ne suscitent pas un très gros investissement; c'est-à-dire que c'est de la petite et de la moyenne entreprise, et à ce niveau-là, je pense qu'il y aura probablement lieu de subventionner l'équipement dans ces cas-là. Et la raison que j'avançais pour cela, c'est que la révision de la taxe minière, qui est arrivée en

[Translation]

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Mr. Bachand, followed by Mr. Darling.

Mr. Bachand: In answering Mr. Cyr earlier, you referred to a 50 per cent grant. Were you referring to exploration or infrastructures?

Mr. Langlois: Strictly exploration.

Mr. Bachand: Would you go so far as to suggest that, if the grant is for 50 per cent, it should be a 50 per cent joint undertaking?

Mr. Langlois: No. Because with a 50 per cent grant... We feel that it is so difficult and financially risky to explore the Labrador Trough that the government should participate. If we want to do it! If we do not want to do it, it will not be done. Insofar as government participation is concerned..., that is not how we see it. We are not saying, for example, that certain restrictions should not be placed on uranium. But for other metals, I believe that if we really want to reduce the risk to investors and promote the exploration of the Labrador Trough, governments will have to bear half the cost.

The Chairman: Mr. Bachand.

Mr. Bachand: To what extent does SOQEM participate or to what extent has it participated?

Mr. Langlois: SOQEM is a Crown corporation that initially was totally financed by the Quebec government. It can co-operate in joint exploration ventures with other mining corporations, but it is totally financed by the Quebec government.

Mr. Bachand: Are they involved in joint ventures with private mining companies?

Mr. Langlois: Yes.

Mr. Bachand: Joint ventures?

Mr. Langlois: They are often involved in joint ventures with private companies; there are many programs involving private industry. But this is something different: a Crown corporation that is associated with private industry.

Mr. Bachand: Do you think that DREE's role should be the same as it is in the manufacturing sector, with respect to equipment?

Mr. Langlois: I think that we have to make a distinction here, it depends on the size of the business. When I referred to equipment, I was talking about northwestern Quebec, where there are a number of small deposits that could be developed without investing enormous sums. In other words, there is probably a good case for giving capital grants to small- and medium-sized business. The reason that I say this is that the 1972 mining tax revision was more beneficial to big corporations than to small businesses, because capital investment was not only deductible for tax purposes, but could be used to get

1972, relativement parlant a favorisé plus la grande entreprise que la petite entreprise, parce qu'elle a admis comme déductible, non seulement comme déductible mais comme pouvant servir à ramasser des subsides, des investissements en équipement. Et on sait que dans les petites entreprises, les investissements sont faibles par rapport à la main-d'œuvre que l'on emploie. Alors que dans les grandes entreprises, qui sont des entreprises à ciel ouvert, c'est l'inverse, les investissements en équipement sont très forts et la main-d'œuvre est proportionnellement plus restreinte. Je parlais vis-à-vis surtout des exploitations souterraines par rapport aux exploitations à ciel ouvert.

M. Bachand: Plus tôt vous parliez aussi de fosse du Labrador, et à ce moment-là vous avez mentionné que le gouvernement ou certains ministères ou le ministère de l'Expansion économique régionale pourraient assumer des dépenses d'infrastructures... peut-être en totalité. Est-ce que vous avez quand même une approche je dirais, primaire, compte tenu du coût des infrastructures pour la fosse du Labrador?

M. Langlois: Eh bien écoutez, ça veut dire un chemin de fer approximativement de 300 milles à Fort Chimo, plus un port de mer. Je ne sais pas combien ça coûte du mille, au moins quelques millions du mille... C'est cela que ça veut dire, en fait. C'est probablement un milliard de dollars d'investissement au moins. C'est la continuation du chemin de fer jusqu'à Fort Chimo. Évidemment ça ne se fera pas demain matin, cela on le sait, et je pense bien que cela ne se fera pas non plus à moins qu'on ait fait des découvertes importantes dans la fosse qui justifieraient l'établissement de ces infrastructures-là. C'est pour cela qu'on veut avoir une espèce de crash program d'exploration dans la fosse pour voir si vraiment on peut trouver des réserves de minerais qui justifieraient de telles infrastructures et si on ne peut pas en trouver, eh bien on n'en trouvera pas!

M. Bachand: Plus de questions.

Le président: Merci monsieur Bachand.

Monsieur Darling.

Mr. Darling: Mr. Langlois, I was commenting yesterday on a similar brief. You seem to feel that the government should participate some way or another in the exploration for minerals, and you gave the basis of 50 per cent. Of course, with a lot of them, nothing is found, and of course the mining industry has done reasonably well in the past on selling shares. Two weeks ago last night, I saw a play in London, England; the title of that play was Barnum. You know what his favourite slogan was: There is a sucker born every minute. That was one of the songs, and that applied to me, too, because a great many of us like to get easy money, and therefore we buy these penny stocks and so on.

• 1115

Mr. Langlois: I am not talking about this kind of industry.

Mr. Darling: No, but you are talking about development, and development in the past was done primarily by selling shares and so on. Most of them go by the way of I do not know what and are not too successful.

[Traduction]

grants. We know that in small businesses, capital expenditures are relatively small as compared to labour costs. In large corporations, which are largely open pit mining companies the reverse is true: capital expenditures are very high and labour costs are relatively low. I am referring here to underground operations as opposed to open pit mining.

Mr. Bachand: You referred earlier to the Labrador Trough and mentioned that the government or certain departments or the Department of Regional Economic Expansion could bear infrastructure costs, perhaps all of them. Do you still have what I would call a primary plan considering the infrastructure cost for the Labrador Trough?

Mr. Langlois: Well, you know, it means a railway link of about three hundred miles with Fort Chimo plus a sea harbour. I do not know the cost per mile, at least a few millions... It is what it means in fact. It means probably at least a billion dollar investment, the continuation of the railway line up to Fort Chimo. Obviously, it will not be done overnight, we know it, and I do not think it will come about unless major discoveries are made in the Trough, discoveries that would warrant the putting in place of these infrastructures. That is why we want to launch a kind of exploration crash program in the Trough to see if we can find ore reserves which would warrant such infrastructures and if we cannot find any, well, we will not find any!

Mr. Bachand: That is all.

The Chairman: Thank you, Mr. Bachand.

Mr. Darling.

M. Darling: Monsieur Langlois, j'ai fait des commentaires hier au sujet d'un mémoire analogue. Vous semblez estimer que la participation du gouvernement à la prospection minière, quelle que soit sa forme, devrait être d'au moins 50 p. 100. Dans de nombreux cas, on ne trouve rien, et l'industrie minière n'a pas eu trop de mal jusqu'à présent à vendre des actions. Il y a deux semaines à Londres j'ai vu une pièce intitulée «Barnum». Vous savez quelle était sa maxime préférée? Une poire naît toutes les minutes. C'était une des chansons et je me suis senti également concerné car nombre d'entre nous sont attirés par l'argent facile et achètent ces actions de deux sous.

M. Langlois: Ce n'est pas du tout la même chose.

M. Darling: Non, mais vous parlez de développement, et auparavant le développement était surtout financé par la vente d'actions. Le succès n'a pas toujours été garanti.

I am wondering, if there is money available, why you would not say that you would try to find the ore privately, the way it has been done in the past and then, when there is something proven, something can be done as far as government grants for your industry.

It was mentioned yesterday that DREE has poured in by now over \$2 billion into the industrial development of Quebec, of which you have only received peanuts in the true sense of the word. Of course, the government and DREE in their wisdom have stated that the mining industry can survive on its own and will develop anyway if the ore is there.

You have a novel idea, Mr. Langlois, that you are suggesting and, of course, anything is better than nothing, but you are suggesting that the mining industry be given grants and that you would pay that back out of profits later. Of course, if a DREE grant is paid, whether the company makes billions or not, they do not have to pay the grant portion back. So, your industry is saying, give us part of these grants and out of profits down through the years we will pay it back. Is that right?

Mr. Langlois: Well, when it comes to the operation, the first thing is that when we ask for a 50 per cent grant it is strictly for exploration in the Labrador trough, it is not for any other part of the country.

Mr. Darling: Oh, just in that one area.

Mr. Langlois: Just in that one area because it is much more difficult to explore there, it costs much more money than any place else.

For example, when we talk about subsidies to develop an ore body which is more marginal than we would like, it should be remembered that an ore body could be marginal today and be profitable in five years from now, depending on the price of metal at that time. Sometimes it is profitable when you decide to invest money in an ore body, but five years after, when you start to run your mine, it is not profitable anymore because the price of copper or the price of zinc has gone down.

You see, this is the risk of the mining industry. This is why in cases where the ore body is more marginal than normal, if we want to develop these ore bodies, because they are resources, that we feel we should get some subsidies from the government. I do not know whether or not we can do that: reimburse the government as a percentage of the profit. I do not know if it is possible, but I think it could be a way to lower the risk of the investment. This is what we are talking about.

Mr. Darling: Are you suggesting that the government would participate? In other words, in the trough, if a company decided to go in there—and we will pick out a figure—and it was going to cost \$1 million, the government would look at it right at the start and say that they are in for \$500,000, or would the company do that and then try to recover out of their expenses?

Mr. Langlois: Not in exploration, the exploration would be strictly a grant. For example, if you have an exploration program for \$5 million in the Labrador trough and there is an

[Translation]

Je me demande: si des capitaux sont disponibles, pourquoi ne pas essayer vous-mêmes de trouver ces minerais de la manière dont cela se faisait dans le passé et en cas de découverte de gisement, le gouvernement pourrait aider votre industrie avec des subventions.

Il a été dit hier que le MEER avait déjà injecté plus de 2 milliards de dollars dans le développement industriel du Québec. Votre industrie n'a pas reçu un sou. Dans sa grande sagesse, le gouvernement et le MEER ont décrété que l'industrie minière pouvait se débrouiller seule et se développerait de toute manière s'il y a du minerai.

Monsieur Langlois, vous voulez proposer une nouvelle formule. Bien entendu, tout est préférable à rien. Vous proposez qu'on accorde des subventions à l'industrie minière qui les rembourserait plus tard sur ses bénéfices. Bien entendu, si une subvention du MEER est versée, que la compagnie gagne des milliards ou non, elle n'a pas à rembourser cette subvention. Vous demandez donc que votre industrie reçoive une partie de ces subventions qu'elle remboursera plus tard sur ses bénéfices, n'est-ce pas?

M. Langlois: Tout d'abord, il ne faut pas oublier que nous demandons cette subvention de 50 p. 100 uniquement pour la prospection dans la fosse du Labrador, pas pour d'autres régions.

M. Darling: Oh, juste là.

M. Langlois: Juste là car il est beaucoup plus difficile d'y faire de la prospection et cela coûte beaucoup plus cher qu'ailleurs.

Par exemple, lorsque nous parlons de subventions pour exploiter un gisement de minerai relativement marginal à notre avis, il ne faut pas oublier que de marginal aujourd'hui, il peut très bien devenir rentable dans cinq ans en fonction de l'évolution du prix des métaux d'ici là. Parfois, on décide d'investir de l'argent dans un gisement de minerai parce qu'il est rentable et cinq ans après, lorsqu'on commence à exploiter la mine, ce n'est plus rentable car le prix du cuivre ou le prix du zinc a chuté.

Ce sont les risques inhérents à l'exploitation minière. C'est pourquoi lorsque le gisement de minerai est encore plus marginal que d'habitude, si nous décidons quand même d'exploiter ces ressources, le gouvernement devrait nous subventionner en partie. Je ne sais si rembourser le gouvernement sur la base d'un pourcentage de nos bénéfices est possible ou non. Je ne sais si c'est possible, mais je pense que cela permettrait de réduire les risques au niveau des investissements. C'est ce que nous proposons.

M. Darling: Proposez-vous une participation du gouvernement? En d'autres termes, dans cette fosse, si une compagnie décide de se lancer dans la prospection—disons que l'investissement soit d'un million de dollars—le gouvernement après avoir étudié le projet devra-t-il participer à raison de \$500,000, ou la compagnie commencera-t-elle seule puis essaiera de se faire rembourser des frais?

M. Langlois: Pas en matière de prospection où il s'agirait uniquement de subventions. Par exemple, si vous avez un programme de prospection de 5 millions de dollars dans la

agreement with the Department of Regional Economic Expansion, then the government will split 50-50; \$2.5 million for the government and \$2.5 million for the industry. This is the way we see that.

Mr. Darling: And if you struck gold?

• 1120

Mr. Langlois: We figure out that with the Labrador trough private industry is taking a double risk because so far there is no infrastructure. There is nothing in there.

Mr. Darling: In other words, DREE would participate 50 per cent, but if it were a bonanza...

Mr. Langlois: If it is a bonanza you are going to get tax and you are going to get paid about 50 per cent of the profits.

Mr. Darling: I see. You have a point there, but they are going to take a tough look at that.

Mr. Langlois: Sure, sure. Not all kinds of jokers are going to go up there and see you and say they will spend \$5 million on an exploration program. There has to be back-up with all kinds of plans.

Mr. Darling: That may be a hard thing to sell to the keeper of the purse strings, that kilted, skirted Scotsman, MacEachen.

Mr. Langlois: Most probably the provincial government may be interested in participating a little bit on that too.

Mr. Darling: Mind you, you are putting up 50 cents for every dollar. You are not going to throw that away either. Your company is . . .

Mr. Langlois: We are throwing 50 per cent of our profit in the government's hands.

Mr. Darling: One other point was mentioned by my colleague, Mr. Cyr. Mr. Cyr and I sit on a special subcommittee on acid rain, and of course the mining industry is not the greatest conservationist as far as pollution is concerned. We are very much worried that, for instance, Noranda, where we visited a short while ago, is spewing forth sulphurdioxide in considerable amounts, along with its big brother in Sudbury. So we would certainly be hoping that any development in mining...

If DREE, or it could very well be the Department of the Environment, says: Well, here, if you are building a smelter, you build it to the latest and the best specifications to control sulphurdioxide, and you come back—when I say you I mean your company—and say: All right, but that is not viable; we just cannot build a smelter and do that at the price of whatever copper is in the foreseeable future.

Now in those particular cases I would certainly feel that government should say: Well, you are going to create jobs; you are going to build an industry, or you are going to build a huge building that is going to also generate money, and we will pay X number of dollars so that you will do it and have the least possible amount of pollution. I think that would be a wise

[Traduction]

fosse du Labrador et qu'il y a entente avec le ministère de l'Expansion économique régionale, il y aura partage moitié moitié: 2.5 millions de dollars assumés par le gouvernement et 2.5 millions de dollars par l'industrie. C'est ainsi que nous le voyons.

M. Darling: Et si c'est une véritable mine d'or?

M. Langlois: Selon nous, dans la fosse du Labrador, les risques sont doubles pour l'industrie privée car jusqu'à présent il n'y a pas d'infrastructure. Il n'y a rien.

M. Darling: En d'autres termes, la participation du MEER serait de 50 p. 100 mais si c'est un gisement en or . . .

M. Langlois: Si c'est un gisement en or, le gouvernement touchera les taxes et touchera environ 50 p. 100 des bénéfices.

M. Darling: Je vois. C'est intéressant, mais le gouvernement y réfléchira à deux fois.

M. Langlois: C'est certain. Ce n'est pas n'importe quel plaisantin qui pourra venir vous dire qu'il a l'intention de consacrer 5 millions de dollars à un programme de prospection. Il faudra un vrai dossier avec toutes sortes de plans.

M. Darling: Il sera peut-être très difficile de convaincre celui qui tient les cordons de la bourse, cet Écossais enkilté et enjupé de MacEachen.

M. Langlois: Il est fort probable qu'une petite participation intéressera également le gouvernement provincial.

M. Darling: De plus, votre participation sera de 50c. pour chaque dollar. Vous ne le ferez pas sans réfléchir. Votre compagnie est . . .

M. Langlois: Cinquante pour cent de nos bénéfices iront dans les coffres du gouvernement.

M. Darling: Mon collègue, M. Cyr, a évoqué une autre question. M. Cyr et moi-même siégeons au Sous-comité spécial sur les pluies acides, et il est notoire que l'industrie minière n'est pas très écologique en matière de pollution. Par exemple, le fait que Noranda, où nous nous sommes rendus il y a quelque temps, évacue de grandes quantités de gaz sulphureux ainsi que sa grande sœur de Sudbury, nous inquiète beaucoup. Nous souhaitons donc beaucoup que tout développement minier se fasse . . .

Si le MEER, ou le ministère de l'Environnement d'ailleurs, vous disait: «Si vous construisez un haut fourneau, il vous faudra le faire en respectant les toutes dernières normes de contrôle des émissions de gaz sulphureux». Il se peut que vous répondiez—quand je dis «vous» je veux dire votre compagnie—: «Ce ne sera pas rentable, nous ne pouvons construire un tel haut fourneau compte tenu du prix de vente prévisible du cuivre».

J'ai l'intuition que dans ce cas le raisonnement du gouvernement sera le suivant: Vous allez créer des emplois; vous allez créer une industrie, ou vous allez construire d'énormes installations qui seront génératrices de capitaux, nous allons donc vous verser un certain nombre de dollars afin que vous puissiez le faire avec un minimum de pollution. Je crois que ce serait une

suggestion and I would hope your industry would go along with that.

Mr. Langlois: We would go along with that except that it is costing a tremendous amount of money. I must say, about acid rain, that in Quebec there are two smelters: Noranda and Gaspé Copper. These are the only two. The Noranda smelter was built in 1927; it is not a new smelter. So to be able to get away from all the SO₂ and all that they had to spend a tremendous amount of money. I know that Noranda is spending something like \$30 or \$40 million to ameliorate its system.

Another thing is that even if we find some pretty good ore in the Labrador trough I do not think we will need any more because the capacity of this smelter is big enough now to take much more than they can take. I think Gaspe Copper, for example, was using the ore from Newfoundland and at present, I guess, the mines have shut down there. So they have ample capacity out there. It is the same with Noranda. You are going to have the Texas Gulf smelter out there. So we have ample capacity for this equipment.

Mr. Darling: You certainly feel that you are being discriminated against now with DREE as far as with any other industries.

Mr. Langlois: I would not say that.

Mr. Darling: Well, I would!

Mr. Langlois: This is what I say. There is that rate of risk. The rate of risk has increased dramatically in the last 10 years.

Mr. Darling: You have a total of, what was it, 17 million . . .

• 1125

Mr. Langlois: Yes, I know. They did not fail to have any of these grants.

Mr. Darling: Yes, but you have received a total, I assume, over the past 10 years, since 1969.... A new industry in Amos, Quebec, one plant, is getting \$26 million.

Mr. Langlois: I know.

Mr. Darling: And you do not call that discrimination?

Mr. Langlois: I do not say that officially it is not discrimination because we never asked for these kinds of subsidies before 1970.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling.

Monsieur Langlois, j'aurais peut-être une petite question. Vous avez dit, je crois, dans votre mémoire à un moment donné que 60 p. 100 de toute l'exploitation minière au Québec était exportée, c'est bien cela?

M. Langlois: Oui.

Le président: Dans certains cas j'imagine que c'est plus de 60 p. 100 et dans d'autres cas c'est moins. Est-ce exporté surtout vers les États-Unis?

M. Langlois: A la grandeur du monde, en Europe. Le fer par exemple, Iron Ore en exporte 80 p. 100 aux États-Unis,

[Translation]

proposition sage et j'ose espérer que votre industrie serait d'accord.

M. Langlois: Nous serions tout à fait d'accord si ce n'est que cela coûte des sommes d'argent incroyables. En matière de pluies acides, je dois dire qu'au Québec il n'y a que deux fonderies: Noranda et Gaspé Copper. Le haut fourneau de Noranda a été construit en 1927; il n'est donc pas tout neuf. Pour limiter les émissions de SO₂ et autres, il leur a fallu dépenser d'énormes sommes d'argent. Je sais que Noranda consacre près de 30 ou 40 millions de dollars à l'amélioration de ses installations.

J'ajouterai que même si nous trouvons du minerai de bonne qualité dans la fosse du Labrador, nous n'aurons pas besoin de construire un nouveau haut fourneau car celui de Noranda est suffisamment important pour traiter une quantité supplémentaire de minerai. Je crois que le haut fourneau de Gaspé Copper traitait le minerai en provenance de Terre-Neuve et que maintenant, sauf erreur, ces mines ont été fermées. Ils ont donce toute la capacité nécessaire. C'est la même chose pour Noranda. Ils se serviront à l'avenir du haut fourneau de Texas Gulf. Il n'y a donc pas de problème de ce côté.

M. Darling: Vous avez vraiment le sentiment d'une discrimination du MEER à votre égard par rapport aux autres industries.

M. Langlois: Ce n'est pas ce que je dirais.

M. Darling: C'est ce que je dirais!

M. Langlois: Je dis la chose suivante: il y a ce taux de risque. Ce taux de risque a augmenté d'une manière spectaculaire au cours des dix dernières années.

M. Darling: Vous avez un total de combien... \$17 millions...

M. Langlois: Oui, je sais. Ils ont bénéficié de ces subventions.

M. Darling: Oui, mais vous avez bénéficié d'un total, je suppose, au cours des dix dernières années, depuis 1969... une nouvelle industrie à Amos, au Québec, une usine a reçu 26 millions de dollars.

M. Langlois: Je sais.

M. Darling: Et vous n'appelez pas cela de la discrimination?

M. Langlois: Je ne dis pas qu'officiellement ce n'est pas de la discrimination car nous n'avons jamais demandé ce genre de subvention depuis 1970.

Le président: Merci monsieur Darling.

Mr. Langlois, I might have one more question for you. I think that you said in your brief that at a given point 60 per cent of the mining production in Quebec was exported, is it not?

Mr. Langlois: Yes.

The Chairman: I suppose in certain cases it is more than 60 per cent and in others it is less. Do you export mainly to the United States?

Mr. Langlois: In the whole world, in Europe. For instance, Iron Ore exports 80 per cent of their ore to the United States

tandis que Québec Cartier en exporte 80 p. 100 en Europe, au Japon et à la grandeur du monde. C'est la même chose pour le cuivre et le zinc.

Le président: Maintenant, vous nous avez parlé très peu de la main-d'œuvre. On sait que dans certains secteurs, par exemple, en ce qui touche le textile il y a un institut au Québec, il y a même un CEGEP qui a des programmes spéciaux pour l'industrie textile. Est-ce que vous avez dans les mines au niveau secondaire ou collégial des cours où des techniciens pourraient éventuellement y être formés?

M. Langlois: Depuis 1967 il y a deux collèges au Québec, celui de Thetford Mines et celui de Rouyn-Noranda, qui forment des techniciens miniers au niveau collégial. On avait fait un rapport au début. On croyait qu'environ 75 techniciens pourraient suffire à l'industrie. Au cours des dernières années, je dois dire qu'il s'en est produit plus que cela, soit environ 100 techniciens par année qui sont sortis de ces collèges-là. Je pense que c'est très important pour nous au Québec. Le collège de Thetford en particulier est extrêmement bien vu de l'industrie minière et c'est de là d'ailleurs que viennent nos techniciens non seulement les mieux formés, mais les plus nombreux.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Langlois, pour votre présentation. Je pense que nous avons appris beaucoup de choses sur l'industrie minière au Québec.

Nous accueillerons comme quatrième témoin ce matin le Conseil économique du Haut-Richelieu. Et je pense que cela inclut également la ville d'Iberville.

Alors, nous avons d'abord M. Léo Fortin, maire de la ville d'Iberville; nous avons M. Jean Marcoux, conseiller municipal de la ville d'Iberville; nous avons M. Etienne Héroux, directeur général et conseiller économique du Haut-Richelieu.

Alors, messieurs, vous avez la parole.

M. Etienne Héroux (directeur général, Conseil économique du Haut-Richelieu): Monsieur le président, je voudrais d'abord au nom de mes collègues remercier le Comité d'avoir accepté de recevoir, même si c'est un peu à la dernière minute, notre mémoire relativement aux infrastructures industrielles dans le parc industriel de la ville d'Iberville. Et avant de vous faire la lecture du mémoire, monsieur le président, j'aimerais ajouter au dossier le mandat officiel que la ville d'Iberville m'a donné. Et je demanderais à M. Léo Fortin, maire d'Iberville, de bien vouloir le lire. Cela compléterait en fait le mandat que vous aviez déjà reçu par lettre, mais qui n'avait pas été confirmé par le conseil de ville.

M. Léo Fortin (maire d'Iberville): Je peux lire l'extrait du procès verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la ville d'Iberville du lundi, le 5 octobre:

• 1130

Attendu que le gouvernement du Canada a mis sur pied un comité de la Chambre des communes sur l'expansion économique régionale et que cedit comité doit tenir des audiences publiques à Sherbrooke les 5 et 6 octobre 1981.

Attendu qu'Iberville se doit de déléguer des représentants en considérant qu'elle fut ignorée lors de la distribution des

[Traduction]

whereas Quebec Cartier exports 80 per cent to Europe, Japan and everywhere in the world. The same goes for copper and zinc.

The Chairman: Now, you spoke very little of labour. We know that in some sectors, for instance this textile sector, there is an institute in Quebec, there is even a GEGEP which offers special programs for the textile industry. In the mining industry do you have in the secondary schools or in the colleges courses aiming at the training of technicians?

Mr. Langlois: Since 1967 there are two colleges in Quebec, the Thetford Mines and the Rouyn-Noranda ones that train mining technicians. We had made a projection study. We thought that about 75 technicians could meet the needs of the industry. Over the last years, I must say that these colleges have produced more than that, about 100 technicians a year. I think it is very important to us in Quebec. The Thetford college in particular is extremely well noted by the mining industry and it is indeed from this college that the majority of our best trained technicians come from.

The Chairman: Thank you, Mr. Langlois, for your presentation. I think we have learned a lot about the mining industry in Quebec.

We now welcome as our fourth witness of the morning the Economic Council of the Haut-Richelieu. I think it includes also the town of Iberville.

We have first of all Mr. Léo Fortin, the Mayor of Iberville; Mr. Jean Marcoux, Alderman, Iberville; Mr. Etienne Héroux, Director General of the Economic Council of the Haut-Richelieu.

Gentlemen, the floor is yours.

Mr. Etienne Héroux (Director General, Economic Council of the Haut-Richelieu): Mr. Chairman, I would like first of all on behalf of my colleagues to thank the Committee for having accepted to receive, even at the last minute, our brief relating to the industrial infrastructures of the Iberville industrial park. Before I read the brief, Mr. Chairman, I would like to put on the record the official mandate that the town of Iberville has given me. I will ask Mr. Léo Fortin, Mayor of Iberville, to read it. It would in fact complete the mandate that you have already received with our letter, but which had not been confirmed by the town council.

Mr. Léo Fortin (Mayor of Iberville): I can read the extract from the Minutes of the regular meeting of the municipal council of the Town of Iberville dated Monday, October 5:

Whereas a committee of the House of Commons on Regional Economic Expansion is to hold public hearings in Sherbrooke on October 5 and 6, 1981;

Whereas Iberville has decided to send representatives in view of the fact that it did not receive any of the grants made for the development of industrial park infrastructures;

subventions consenties pour le développement des infrastructures dans les parcs industriels.

Pour ces motifs, il est proposé par M. le conseiller Gilles Beaudoin, appuyé par M. le conseiller Luc Gauthier, et unanimement résolu comme suit:

Que le directeur général du Conseil économique du Haut-Richelieu, M. Étienne Héroux, présente le mémoire de la ville d'Iberville relatif à l'entente auxilaire 1974-1983 sur les infrastructures industrielles au Comité de la Chambre des communes sur l'expansion économique régionale lors des auditions publiques du 6 octobre 1981 tenues à Sherbrooke.

Que son honneur le maire M. Léo Fortin et M. le conseiller Jean R. Marcoux, représentants du Conseil municipal au sein du Conseil économique du Haut-Richelieu, fassent partie de la délégation ibervilloise.

Le président: Merci, monsieur le maire.

Monsieur Héroux.

M. Héroux: Alors, monsieur le président, je voudrais, suite à la lecture du mémoire, établir un peu le statut de celui qui vous parle présentement et essayer aussi de décrire un peu, ce qui n'est pas fait dans le mémoire, le contexte géographique des villes de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville dont j'ai la responsabilité au niveau du Conseil économique. J'éviterai de faire des commentaires au moment même de la lecture du mémoire et j'espère bien avoir l'occasion, à la fin, d'ajouter certains commentaires et de répondre aux questions qui permettront aussi peut-être à ce moment-là ainsi qu'à mes collègues de fournir des précisions au Comité sur l'intervention que nous faisons aujourd'hui.

Alors, je m'en tiens donc pour le moment à la lecture intégrale du document. Je sais que vous avez effectivement la traduction. On m'indique que la traduction n'est pas disponible pour les . . .

Le président: Oui.

M. Héroux: Vous l'aurez verbalement par l'interprétation simultanée?

Le président: Le greffier me dit que c'est le seul mémoire qui n'a pas été traduit puisqu'il a été reçu en retard. On a la copie française, mais nos collègues de langue anglaise ne l'ont pas en anglais. Mais, de toute façon, si vous voulez le lire relativement lentement l'interprétation va être faite simultanément.

M. Héroux: D'accord. Alors, je m'excuse. Cela va peut-être prendre un peu plus de temps, messieurs.

The Chairman: I would like to apologize to our Englishspeaking colleagues on the committee. It is the only brief that was not translated because it was received late, but we will have simultaneous translation and you can ask questions after the reading of it.

Mr. Héroux: I do not think the chairman should apologize; I think we should apologize, and please, gentlemen, accept my apologies.

Alors, en guise de préambule et aux ancécédents qui touchent le dossier, on indique ce qui suit: [Translation]

For the above mentioned reasons, it is moved by Counsellor Gilles Beaudoin, seconded by Counsellor Luc Gauthier, and unanimously resolved:

That the Director General of the Economic Council of the Haut-Richelieu, Mr. Étienne Héroux, presents on behalf of the city of Iberville a brief relating to the 1974-1983 subsidiary agreement on industrial infrastructures to the House of Commons Committee on Regional Economic Expansion during the public hearings held in Sherbrooke on October 6, 1981.

It is also moved that His Worship the Mayor, Mr. Léo Fortin, and Counsellor Jean R. Marcoux, be included in the delegation as representatives of the city council in the Economic Council of the Haut-Richelieu.

The Chairman: Thank you, Your Worship.

Mr. Héroux.

Mr. Héroux: Mr. Chairman, after we have read our brief, I will give you a few words of explanation about my status and try to describe the geographical context of the towns of Saint-Jean, Saint-Luc and Iberville which I represent in the Economic Council. I do not intend to make any parenthetical remarks during the presentation of our statement, but I hope that afterwards I will be able to add some comments and answer your questions. My colleagues and I would like to provide you with any clarification you may desire.

I will now read the text of the brief. I realize that you do have translation but I gather that it is not available for . . .

The Chairman: Yes.

Mr. Héroux: You have simultaneous translation, do you not?

The Chairman: The Clerk has informed me that your brief is the only one which was not translated since it was received late. We do have the French, but our English colleagues do not have a English version. If you would be kind enough to read fairly slowly, your brief will be translated simultaneously.

Mr. Héroux: Yes. I am sorry if this may take a bit more time, gentlemen.

Le président: Je m'excuse auprès de nos collègues anglophones. C'est le seul mémoire qui n'a pas pu être traduit puisque le texte a été reçu trop tard. Nous aurons la traduction simultanée et vous pourrez poser des questions après.

M. Héroux: Je ne crois pas que ce soit au président de s'excuser mais à nous et je vous présente mes excuses, monsieur.

In our introductory remarks, we note that:

Attendu que le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec ont signé une entente auxiliaire relative à l'octroi de subventions à certaines municipalités de la région de Montréal, pour la réalisation d'infrastructures dans leurs parcs industriels municipaux.

Attendu que la Ville d'Iberville n'a pas été retenue comme bénéficiaire des octrois prévus à cette entente auxiliaire du moins en ce qui regarde le volet I de l'entente en question.

Attendu que, des trois villes membres du Conseil économique du Haut-Richelieu Inc., seule la Ville de Saint-Jeansur-Richelieu a été considérée comme offrant le potentiel de développement industriel suffisant pour pouvoir bénéficier d'une subvention qui s'est élevée à 1,700 mille dollars sous le volet I de ladite entente.

Attendu que la Ville d'Iberville et le Commissariat industriel de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville, qui jusqu'à récemment était l'organisme de promotion du territoire, ont fait des représentations infructueuses auprès des autorités responsables de la désignation des villes subventionnées sous le volet I de l'entente en vue de faire admettre le parc industriel municipal d'Iberville aux subventions.

• 1135

Attendu que le développement économique important que la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville a connu depuis la mise en place de cette entente auxiliaire, ainsi que les perspectives prometteuses d'expansion industrielle régionale pour la période qui reste à courir de ladite entente, soit jusqu'en 1983, considérant que cela justifie la révision à la hausse des montants de subventions prévues dans la région.

Pour ces raisons, messieurs, le présent mémoire, avec les justifications appropriées, est respectueusement soumis au Comité de la Chambre des communes sur l'expansion économique régionale.

Je voudrais donc maintenant répéter l'objectif ou l'objet du présent mémoire. Le mémoire vise à obtenir des autorités gouvernementales canadienne et québécoise, que l'Annexe «B» de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur les infrastructures industrielles soit amendée de façon à inclure la ville d'Iberville comme bénéficiaire d'une subvention sous le volet I de l'entente.

Au niveau des justifications de la présente requête, je vais d'abord vous parler de la situation actuelle du parc industriel d'Iberville.

La ville d'Iberville qui possédait déjà un parc industriel d'une superficie de 5.5 millions de pieds carrés vient de procéder tout récemment à l'acquisition d'un autre 5 millions de pieds carrés, ce qui à toutes fins pratiques double la superficie de son parc industriel.

Depuis que le programme de subventions a été mis en place en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec, la ville d'Iberville a procédé à plusieurs ventes de terrains qui totalisent 661,451 pieds carrés et qui s'adressent à six entreprises, donc depuis trois ans. [Traduction]

Whereas the federal Department of Regional Economic Expansion and the Quebec Planning and Development Bureau signed a subsidiary agreement on grants to be made to certain municipalities in the Montreal area for the completion of infrastructure work in their municipal industrial parks;

Whereas the town of Iberville was not chosen as a recipient for a grant under the first phase of this agreement;

Whereas, of the three member towns of the Economic Council of the Haut-Richelieu Incorporated, only the town of Saint-Jean-sur-Richelieu was considered as offering sufficient industrial development potential to be eligible for a grant which could amount to \$1.7 million under phase one of the aforementioned agreement;

Whereas the town of Iberville and the Regional Industrial Commission of Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc and Iberville, which was until recently the agency responsible for regional promotion, made unsuccessful representations to the authorities responsible for selecting towns as recipients for grants under phase one of the agreement in order to have the municipal industrial park of Iberville declared eligible for grants:

Whereas sizeable economic development has taken place in the Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc and Iberville region since the implementation of this subsidiary agreement and there are promising industrial development prospects for the remainder of the agreement's duration, that is, until 1983, which would justify an upward revision of the grants to be made to the region;

For the above mentioned reasons, we respectfully submit the following brief to the House of Commons Committee on Regional Economic Expansion.

I would now like to repeat the object of our present brief. Our aim is to have the Quebec and Canadian government authorities amend Schedule B of the subsidiary agreement between Canada and Quebec on industrial infrastructures in order to include the Town of Iberville as a grant recipient under Phase 1 of the agreement.

In support of our request, I will now describe to you the present situation of the Iberville Industrial Park.

The Town of Iberville, already in possession of a 5.5 square feet industrial park, has recently acquired an additional 5 million square feet, thus doubling the size of its industrial park.

Since the coming into effect three years ago of the grant program under the Canada-Quebec subsidiary agreement, the Town of Iberville has sold 661,451 square feet of land to six businesses.

Parmi les ventes énumérées il en est une récente faite à l'Hydro-Québec de 184,709 pieds carrés qui doit servir à installer une sous-station d'alimentation électrique du parc industriel d'Iberville. Et pour ce projet la ville devra faire face à des travaux de construction de rues d'une longueur de 700 pieds pour desservir l'Hydro-Québec.

La topographie du terrain dans le parc industriel d'Iberville fait en sorte qu'une partie seulement du parc peut être desservie présentement en ce qui concerne les égouts sanitaires, et ce par les collecteurs d'égouts existants. Aussi, si la ville d'Iberville veut prolonger son réseau d'égout sanitaire elle devra construire une installation de pompage de ses eaux usées pour les amener dans son collecteur de la rue Croisetière.

Présentement, la ville d'Iberville ne possède pas l'installation d'égout pluvial dans son parc industriel et une aide du gouvernement lui serait nécessaire pour assurer ce qu'on considère aujourd'hui comme un service essentiel, à savoir l'égout sanitaire dans un parc industriel bien aménagé.

La qualité du sol dans le parc industriel d'Iberville, ainsi que la capacité portante, est meilleure que dans le parc industriel de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. En conséquence, des projets d'industries lourdes nécessitant une meilleure capacité portante et qui considéreraient la région pour s'implanter, seraient donc mieux servis sur ce point-là par un site dans le parc industriel d'Iberville par rapport à Saint-Jean.

La municipalité rurale de Saint-Athanase enclave présentement complètement la ville d'Iberville et cette municipalité rurale ne possède pas de plan d'urbanisation et non plus de services municipaux. En conséquence, le taux de taxation dans cette municipalité est très attrayant et la ville d'Iberville a déjà perdu des implantations comme Palettes d'Iberville et Empaquetage Capital qui se sont situées dans la municipalité rurale plutôt que dans le parc industriel d'Iberville.

Comme deuxième point, monsieur le président, je voudrais aborder les préjudices que la situation crée à Iberville surtout en regard de son voisin, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui elle a bénéficié de subventions.

Les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Iberville ont des économies très interdépendantes. Aussi, les parcs industriels de ces deux villes sont toujours en concurrence pour le choix d'un site d'implantation, que ce soit pour la relocalisation avec expansion d'une entreprise en place ou d'une nouvelle implantation d'une entreprise qui vient de l'extérieur.

• 1140

La décision des gouvernements de ne désigner que la ville de Saint-Jean-sur-Richilieu comme bénéficiaire d'une subvention au développement des infrastructures, est donc venue fausser totalement le vœu de la concurrence entre les deux villes au niveau de l'implantation industrielle.

Les infrastructures industrielles dans le parc industriel de la ville de Saint-Jean-sur-Richilieu ayant été subventionnées à 75 p. 100, les investisseurs qui s'y installent n'ont plus que 25 p. 100 des règlements d'emprunt à payer sous forme de taxe de répartition locale, alors qu'à Iberville, la totalité des coûts des

[Translation]

These sales include a recent one made to Hydro-Quebec of 184,709 square feet for the installation of a power plant to supply electricity to the Iberville Industrial Park. For this project the town will have to build 700 feet of roads to serve Hydro-Quebec.

Owing to the topography of the Iberville Industrial Park, only a part of the area can now be provided with sewage facilities through use of the existing collector sewers. If the town decides to extend its sewage system, it will have to construct a pumping facility to bring sewage to the collector sewer in Croisetiere Street.

At the present time, the industrial park does not have a storm sewer and government assistance would be necessary to provide what is now considered to be a basic service in a well-run industrial park.

The quality of the earth in the Iberville Industrial Park, as well as its load capacity, is better than in the Saint-Jean-sur-Richelieu Industrial Park. Heavy industries requiring a better load capacity and considering our area as a possible site would therefore have reason to prefer the Iberville Industrial Park to the Saint-Jean one.

The Town of Iberville is completely surrounded by the rural municipality of Saint-Athanase which does not have any town planning service or municipal services. Consequently, this municipality does have very attractive tax rates and the Town of Iberville has already lost businesses such as Palettes d'Iberville and Empaquetage Capital to this rural municipality.

As my second point, Mr. Chairman, I would like to deal with how this situation has disadvantaged Iberville in relation to its neighbour, the Town of Saint-Jean-sur-Richelieu which has been receiving grants.

Our two towns have closely interconnected economies. Our respective industrial parks are always in competition for potential industrial sites, whether it be for the relocation and expansion of an existing business or the setting up of a new one.

The government decision to designate only the town of Saint-Jean-sur-Richelieu for an infrastructure development grant has completely unbalanced the competitive position of the two towns in attracting industry.

With industrial infrastructure subsidized at the rate of 75 per cent in the Saint-Jean-sur-Richelieu industrial park, investors have only 25 per cent of the required expenditures to pay off in the form of local tax whereas in Iberville, all infrastructure costs must be borne by the beneficiaries: namely the business occupants.

infrastructures est repassée aux riverains, donc aux entreprises qui s'installent dans le parc industriel.

La qualité aussi des infrastructures est nettement inférieure dans le parc industriel d'Iberville par rapport aux infrastructures existantes dans le parc industriel de Saint-Jean. Et uniquement ce point-là pourrait justifier qu'une aide soit accordée à la ville d'Iberville pour lui permettre d'améliorer la qualité de ses services et ainsi mieux concurrencer son compétiteur voisin, Saint-Jean.

Pour le développement harmonieux du territoire des villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville il est à notre sens indispensable que les deux villes qui possèdent des parcs industriels municipaux soient mises sur un pied d'égalité en bénéficiant des mêmes programmes d'aide gouvernementale. Or, dans l'état actuel des choses la ville d'Iberville est nettement défavorisée par rapport à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Comme justification finale de la présente requête, monsieur le président, j'aimerais aborder les perspectives d'avenir et peut-être certains paradoxes dans ce qui s'est passé depuis la création du programme relativement aux implantations industrielles dans les deux villes qui font l'objet de la comparaison qu'on vous fait présentement.

La subvention accordée à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans l'accord de l'entente auxiliaire s'élève à \$1,700,000. Cette subvention doit permettre la réalisation des travaux d'infrastructures nécessaires pour viabiliser des terrains devant répondre à la demande régionale pour les dix prochaines années, et ce à un rythme évalué par le MEER et par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, d'environ 12 acres par année, soit des ventes d'un peu plus d'un demi million de pieds carrés annuellement.

Effectivement, les travaux d'infrastructure ont permis d'ouvrir un mille de rues dans le parc industriel de Saint-Jean et de viabiliser environ 80 acres de terrain.

En 1980 et en 1981 à ce jour, les ventes de terrains dans les deux parcs industriels s'établissent comme suit, et vous avez un tableau qui vous les donne en pieds carrés. Et je voudrais attirer l'attention du Comité sur ces chiffres qui sont, à mon sens, très significatifs.

En 1980, à Saint-Jean-sur-Richelieu, on a vendu 35,900 pieds carrés de terrains et en 1981 335,251 pieds carrés. Du côté d'Iberville, en 1980, on vendait 18,500 pieds carrés de terrains, alors qu'en 1981, les ventes s'élevaient à 539,768 pieds carrés. Alors, en passant, je ferai remarquer au Comité qu'en 1980 on a vendu à Saint-Jean grosso modo deux fois plus de terrains qu'à Iberville, alors qu'en 1981 la situation est tout à fait renversée, on a vendu à Iberville 160 p. 100 de la quantité de terrains vendus à Saint-Jean en termes de pieds carrés.

La baisse importante enregistrée en 1980 au niveau de la vente des terrains et ce dans les deux villes est imputable à des mutations qui se sont produites dans de vieilles bâtisses laissées vacantes au centre-ville par des fermetures d'usine. En effet, nous avons connu en 1980 la fermeture d'une usine de fabrication de batteries, E.S.B. Canada Limitée, d'une fonderie, la

[Traduction]

The quality of the infrastructure in the Iberville industrial park is far inferior to that in Saint-Jean. This fact alone would justify assistance to the town of Iberville so that it could improve the quality of its services and be in a better position to compete with its neighbour, Saint-Jean.

In the interests of the harmonious land development of the Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc and Iberville area, we consider it indispensable for the two towns with industrial parks to be treated equally as far as government aid is concerned. As things now stand, the town of Iberville is at a definite disadvantage in comparison to Saint-Jean-sur-Richelieu.

Our final point, Mr. Chairman, concerns future prospects and certain paradoxes that have arisen since the implementation of the industrial development program in its effects on the two towns we have been comparing.

The grant made to the town of Saint-Jean-sur-Richelieu under the subsidiary agreement amounts to \$1.700 million. The purpose of this grant is to finance infrastructure related work necessary to service future land requirements over the next ten years, at a rate determined by DREE and the Quebec Department of Industry, Trade and Tourism of approximately 12 acres a year. This means annual sales of over a half a million square feet.

Infrastructure projects have in fact made possible the construction of a mile of roadway in the Saint-Jean industrial park and the servicing of approximately 80 acres of land.

For 1980 and 1981, lot sales to date in both industrial parks compare as follows, and you will find a table indicating sales in square feet. I would like to draw to the attention of members of the Committee the figures which I consider to be very significant.

In 1980, land sales in Saint-Jean-sur-Richelieu amounted to 35,900 square feet and in 1981, 335,251 square feet. In Iberville, sales in 1980 were 18,500 square feet and in 1981, 539,768 square feet. Let me point out that whereas in 1980 almost twice as much land was sold in Saint-Jean as in Iberville, in 1981 the situation was completely reversed and we in Iberville sold 160 per cent more land than in Saint-Jean.

The sizable drop in sales registered in 1980 in both towns is due to changes occurring as a result of old buildings being left vacant in the downtown core following the closing of plants. In 1980 there was the closing of a battery manufacturing plant, E.S.B. Canada Limited, the Saint-Croix Foundry and a modular housing manufacturing company known as Norcom. At the

Fonderie Saint-Croix, et d'une entreprise de fabrication de maisons usinées, les Maisons Norcom, aussi à la même époque, les Entreprises Desourdy avaient libéré précédemment aussi environ 140,000 pieds carrés de terrain. De telle sorte qu'au total les disponibilités de bâtiments industriels dans Saint-Jean-sur-Richelieu en 1980 étaient tout à coup d'environ 300,000 pieds carrés. Donc, ces espaces ont servi à des relocalisations ou à l'expansion d'entreprises déjà en place ainsi qu'à recevoir de nouvelles industries dans la région. Donc, c'est ce qui fausse un peu les chiffres pour 1980.

Au rythme où la demande en terrains industriels s'accroît depuis environ un an et demi, l'horizon qui a été établi pour l'octroi de la subvention à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu par le MEER et le gouvernement du Québec sera, comme vous le constatez, largement dépassé, nécessitant des injections importantes d'argent de la part des municipalités pour rencontrer cette demande.

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu vient d'adopter, soit en juin dernier, un nouveau règlement de zonage et la ville d'Iberville est présentement en train d'étudier un amendement au sien et d'ici quelques mois un nouveau règlement sera aussi adopté par la ville d'Iberville. Ces deux refontes des plans de zonage des deux villes vont limiter considérablement à l'avenir les possibilités d'expansion des industries situées dans les vieilles zones industrielles des deux villes, donc en dehors des parcs industriels. Conséquemment, il est donc à prévoir plusieurs relocalisations importantes d'entreprises des centres des deux villes vers les parcs industriels municipaux.

La décision du ministère de l'Expansion économique régionale du Canada d'inclure les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc et d'Iberville dans la zone II de la zone spéciale de Montréal pour fin de subventions au développement industriel, fait aussi que depuis l'an dernier la région est devenue le point de mire de la majorité des projets d'investissement québécois, canadiens ou de l'extérieur qui considère comme site d'implantation la région de Montréal. D'ailleurs, l'avancé que je viens de vous faire pourrait très facilement être vérifié auprès des fonctionnaitres au bureau du ministère de l'Expansion économique régionale de Montréal.

En guise de conclusion, messieurs, la ville d'Iberville, le Conseil économique du Haut-Richelieu Inc. demandent donc au Comité de la Chambre des communes sur l'Expansion économique régionale de recommander aux administrateurs responsables des gouvernements du Canada et du Québec d'amender l'annexe B de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur les infrastructures pour permettre à la ville d'Iberville avant la fin de cette entente de bénéficier d'une subvention non pas sous le volet III, parce que cela existe déjà, mais bien sous le volet I de l'entente auxiliaire.

Je vous remercie.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Je suis le premier. Merci.

Monsieur le président, j'aimerais poser une question au tout début. Je voudrais savoir la distance en milles, je comprends mieux qu'en kilomètres, entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville. [Translation]

same time les Entreprises Desourdy had also vacated about 140,000 square feet of land. Because of this, there were altogether about 300,000 square feet of industrial premises available in Saint-Jean-sur-Richelieu in 1980. This space was used for relocation or the expansion of existing industries as well as for the establishment of new ones. This explains why the 1980 figures are somewhat misleading.

At the rate at which the demand for industrial land has been increasing in the past year and a half, the ceiling established on continued grants for Saint-Jean-sur-Richelieu by DREE and the Quebec government will soon be greatly exceeded and large injections of municipal funds will be required to meet the demand.

Last June the town of Saint-Jean-sur-Richelieu adopted new zoning by-laws and the town of Iberville is engaged in the same process. The new regulations should be ready in a few months. In both towns the zoning changes will considerably limit future expansion possibilities for industries located in the old industrial zones outside of the industrial parks. We can therefore expect a number of important relocations from the old downtown cores to the municipal industrial parks.

As a result of the DREE decision to include Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc and Iberville in zone II of the Montreal special area for industrial development grants, this area has become in the past year the focus for Quebec, Canadian and foreign investment projects considering the Montreal area as a prospective site. This is something that you can easily have confirmed by the Montreal region officials in DREE.

In conclusion, gentlemen, the town of Iberville and the Economic Council of the Haut-Richelieu Inc. request the Committee of the House of Commons on Regional Economic Expansion to recommend to the governments of Canada and Quebec that Schedule B of the Canada-Quebec subsidiary agreement on infrastructures be amended to allow the town of Iberville to be eligible for grants under this agreement, not under phase III, as this is already the case, but under phase I of the subsidiary agreement.

Thank you.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: I will start off then.

As my first question, I would like to know what exactly the distance is in miles between Saint-Jean-sur-Richelieu and Iberville.

M. Héroux: Monsieur Cyr, j'apprécie beaucoup l'occasion que vous me donnez d'apporter la précision que j'avais demandé de faire suite à la lecture du mémoire. Effectivement, par terre, il n'y en a pas de distance, c'est le l'eau qu'il y a entre les deux villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Iberville. C'est la rivière Richelieu, en fait, qui sépare la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de la ville d'Iberville. De telle sorte que les deux agglomérations de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Iberville sont sur le plan économique, aussi bien industriel que commercial, totalement interreliées. Il y a un mouvement continuel de travailleurs d'une ville à une autre et a toutes fins pratiques on ne peut pas séparer économiquement les deux villes. C'est la barrière naturelle de la rivière qui les sépare.

M. Cyr: Monsieur le président, je dirais: Mon Dieu! que cela ressemble aux chicanes de la Gaspésie puis à celles du Lac Saint-Jean. Franchement, on rencontre notre sang chaud latin un peu partout au Québec.

Vous êtes sans doute au courant que toutes les ententes que le gouvernement du Canada, par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale, signe avec le Québec se font après maintes négociations fédérales-provinciales. Et je dois vous dire que les parcs industriels rentrent dans le volet de l'entente sur les infrastructures industrielles pour 1975-1984. Il y a une entente de 137 millions de dollars. Et la participation du gouvernement du Canada par l'entremise du MEER est de 82 millions de dollars. Dans ces négociations-là on peut toujours mettre notre grain de sel, mais la décision finale revient aux autorités provinciales. Ce sont les autorités provinciales qui vraiment désignent les régions ou les lieux qui doivent bénéficier de subventions.

Est-ce que la décision de favoriser un endroit plutôt qu'un autre a été prise à la suite de consultations avec les organismes s'occupant du développement économique de votre région ou s'il s'agit seulement d'une décision politique prise à un niveau de gouvernement? Je ne nommerai pas à quel niveau de gouvernement.

Le président: Monsieur Héroux.

M. Héroux: Alors voici. La décision conjointe, si vous voulez, du ministère de l'Expansion économique régionale et de l'OPDQ, l'Office de planification et de développement du Québec, a été prise de façon tout à fait unilatérale. Si cela s'est fait en 1977 ou en 1978, j'étais personnellement à ce moment-là le commissaire industriel et je dois vous dire qu'il n'y a eu aucune consultation au niveau local. Je voudrais à ce sujet prendre mes confrères à témoin, parce qu'il est possible qu'avant mon arrivée comme commissaire industriel il y ait eu des consultations locales et je voudrais demander à M. le maire si à sa connaissance, avant 1977, il y a eu des consultations au sujet des ententes auxiliaires.

M. Fortin: Non, il n'y a jamais eu d'entente. On appartient au commissariat industriel, comme on l'appelait dans le temps, depuis 1973 et depuis ce temps-là on n'a jamais eu de rencontre et aucune recommandation n'a été faite par les députés du provincial, du fédéral ou du commissariat industriel. Je n'ai jamais été mis au courant. Je suis là depuis 1971 comme conseiller et je suis maire depuis 1975, il n'y a jamais eu de discussion, d'entente ou rien de ce genre depuis ce temps-là.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Je pense que M. Héroux . . .

[Traduction]

Mr. Héroux: Mr. Cyr, I appreciate this opportunity to clarify this point. In fact there is no land distance between us but rather the Richelieu River which separates our two towns. From an economic, industrial and commercial standpoint, Saint-Jean-sur-Richelieu and Iberville are totally interconnected. There is a regular movement of workers from one town to another and for all practical purposes there can be no economic separation made betwen the two towns. It is the natural barrier drawn by the river which separates them.

Mr. Cyr: My goodness, Mr. Chairman, it is like the local rivalries we have in the Gaspé peninsula or the Lake St. John area. It must be something to do with our Latin blood in Quebec.

You realize that all agreements concluded by the Government of Canada with Quebec, through the Department of Regional Economic Expansion, are preceded by a long process of negotiation. And I would like to say that industrial parks are covered by the industrial infrastructure agreement for 1975-1984. There is an agreement amounting to \$137 million. And, through DREE, the Canadian government's contribution amounts to \$82 million. We can always put our two cents' worth into negotiations of this type, but the final decision is up to the provincial authorities. The provincial authorities are the ones who actually designate the regions or places to receive subsidies.

Was the decision to promote one place rather than another made after consultation with the organizations handling the economic development of your region or was it strictly a political decision made at some level of government? I won't say at what level of government.

The Chairman: Mr. Héroux.

Mr. Héroux: Well, the joint decision of the Department of Regional Economic Expansion and the OPDQ, l'Office de planification et de développement du Québec, was made on a totally unilateral basis. This took place in 1977 and in 1978, at which time I personally was the industrial commissioner; I can assure you that there was no consultation at the local level. I would like to have my colleagues testify on this issue, because it is possible that before I became industrial commissioner, local consultation did take place; I would like to ask the mayor if, to his knowledge, consultation on the subsidiary agreement did take place before 1977.

Mr. Fortin: No, there were never any agreements. We have belonged to the industrial commission, as it was called at that time, since 1973; since then no recommendations have been made by our member of Parliament or member of the National Assembly or by the industrial commission. I have never been aware of any. I was counsellor as of 1971 and mayor as of 1975, and since that time there have been no discussions, agreements, or anything else of that type.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: I believe that Mr. Héroux . . .

M. Héroux: Puis-je ajouter un commentaire, monsieur Cyr? Dans l'introduction en fait on faisait référence à une démarche qui a été faite en 1978 auprès du ministre Lessard pour obtenir qu'à ce moment-là l'annexe B soit modifiée. Ce n'est pas la première démarche qu'on fait auprès des deux paliers de gouvernement pour obtenir des changements, c'est effectivement la deuxième. Et à l'époque je dois, pour l'information des membres du Comité, vous indiquer que le fédéral avait effectivement passé la balle au provincial, avec raison remarquez, parce que dans le choix des villes à ce moment-là, l'Office de planification avait fait appel à la direction de l'infrastructure du ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme du Québec pour choisir les villes retenues. Alors, l'intervention que l'on fait aujourd'hui n'est absolument pas pour essayer d'obtenir que le fédéral s'implique dans une décision qui a été prise il y a quatre ou cinq ans. Ce qu'on veut faire remarquer au Comité c'est que depuis ce temps, je pense que le développement des deux villes d'Iberville et du Saint-Jean a démontré que le choix que l'infrastructure du MIC provincial avait fait à l'époque était mauvais.

La preuve c'est que le développement s'est fait tout autant sinon plus dans le parc non subventionné que dans le parc subventionné. C'est ce qu'on veut préciser. J'aimerais bien que le Comité retienne que notre intervention en est une dans le sens où on se dit: il y a eu une injustice de créer, l'injustice se continue et elle s'accentue; et effectivement, on a la preuve dans le mémoire qu'on vous soumet que la décision originale du ministère de l'Industrie et Commerce dans le choix d'une ville seulement a été une erreur. La preuve c'est que les implantations qui ont suivi ont démontré qu'il aurait dû effectivement en avoir dans les deux. La preuve c'est que malgré un potentiel identifié insuffisant pour justifier une subvention, Iberville a continué de recevoir des industries. Ce qui prouve effectivement que la décision de désigner uniquement Saint-Jean a été prise de façon non éclairée.

• 1155

M. Cyr: Merci, monsieur le président. C'est pour cette raison que je reviens à cette question. Les industriels semblent beaucoup plus intéressés à la ville de Saint-Jean. Vous avez augmenté la superficie d'Iberville. En augmentant la superficie de votre parc, vous avez attiré beaucoup plus d'industries et les ventes au pied carré ont augmenté. La décision qui semble avoir été prise par le MIC, il y a quelques années, fut, si l'on y pense bien, non pas au détriment de votre municipalité, mais à celui de toute la région.

Étant donné que vous êtes peut-être obligé de vendre vos terrains en en réduisant les prix, alors que d'autres reçoivent des subventions à la vente, êtes-vous obligé d'augmenter les prix de vente et de location des terrains? Y a-t-il vraiment discrimination? Êtes-vous défavorisé par rapport à d'autres propriétaires?... Vous ne semblez pas défavorisé en ce qui concerne le site. Êtes-vous défavorisé au niveau des prix et de l'établissement des taux de location ou de vente?

M. Héroux: Monsieur Cyr, vous connaissez la Loi des fonds industriels du gouvernement du Québec qui régit la vente des terrains dans les parcs industriels municipaux et vous savez

[Translation]

Mr. Héroux: Mr. Cyr, may I add a comment? In our introduction we mentioned steps taken in 1978 with Minister Lessard to have schedule B amended. This was not the first but the second time we had taken steps at both levels of government to have these changes made. And, for the information of the members of this Committee. I would like to add that at that time the Federal Government had returned the ball to the provincial court, and rightly so, because the Planning Office had appealed to the Infrastructure Branch of the Quebec Department of Industry, Commerce and Tourism for help in selecting target cities. Our intervention today is in no way intended to have the Federal Government become involved in the decision made four or five years ago. What we want to point out to the members of the Committee is the fact that since the decision was made, the actual development in the two cities of Iberville and Saint-Jean has proved that the Infrastructure Branch of the provincial Department of Industry, Commerce and Tourism made a wrong choice at that time.

The proof is that the non-subsidized park has developed at least as much if not more than the subsidized park. That is what we wanted to point out. I would like the committee to remember that our intervention has this message: An injustice was created, and that injustice still exists and is still increasing; in fact, the brief we have presented to you today contains evidence that the original decision made by the Department of Industry, Commerce and Tourism was erroneous as far as the choice of city was concerned. The new industries acquired in the two cities prove that both cities should have been subsidized. The proof lies in the fact that in spite of the fact that its potential was considered insufficient to justify a subsidy, Iberville has still continued to attract industries. And this proves that the decision to designate only Saint-Jean was an unenlightened decision.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. That is precisely why I wanted to come back to this question. Industrialists seem to be much more interested in Saint-Jean. You increased the area of Iberville. By increasing the area of your park, you attracted many more industries, and you increased your square footage sold. If we look closely at the decision made a few years ago by the Department of Industry, Trade and Commerce, it would seem that it was not to the detriment of your municipality but rather the entire region.

Since you may have to sell your lots at reduced prices, while others are receiving sales subsidies, do you have to increase the selling or the renting prices of the lots? Is there actually some discrimination? Are you at a disadvantage compared to other owners? You do not seem to be at a disadvantage as far as the location is concerned. Are you disadvantaged as far as prices and rental or sales rates are concerned?

Mr. Héroux: Mr. Cyr, you are familiar with Quebec's Industrial Funds Act which regulates the sales of lots in municipal industrial parks, and you know that in calculating

que dans le calcul du prix de revient des terrains, les municipaltés ne sont pas obligées de considérer le coût des infrastructures. La raison en est bien simple: les municipalités recouvrent cette facture par le biais d'une taxe de répartition locale ou une taxe d'amélioration, comme on dit. Le prix de vente des terrains à Saint-Jean comme à Iberville est présentement établi selon le prix de revient permis par la Loi des fons industriels et n'a rien à voir avec le fait que les infrastructures aient été construites dans une localité plutôt que dans une autre. C'est au moment de la vente ou de la location des terrains qu'on refile les frais supplémentaires aux industriels parce que lorsque l'on calcule la taxe de répartition locale ou d'amélioration, celle-ci n'est retournée aux locataires de Saint-Jean que dans une proportion de 25 p. 100 alors qu'à Iberville, la totalité de la taxe est retournée aux industriels. C'est à ce stade que la subvention est discriminatoire pour Iberville, par rapport à Saint-Jean.

Le président: Merci monsieur Cyr.

Monsieur Massé.

M. Massé: Merci monsieur le président.

Vous comprendrez que j'ai nécessairement un parti pris. Ce qui doit être clair pour mes collègues, c'est qu'il n'y a pas compétition entre Saint-Jean et Iberville. Les économies des deux municipalités sont très interdépendantes. Il s'agit simplement d'un fardeau qui doit être porté par les contribuables d'Iberville, non pas par ceux de Saint-Jean, en matière d'aménagement des terrains et de manque à gagner à cause de certaines industries qui, au lieu de s'établir au parc industriel d'Iberville, se sont établies au parc industriel de Saint-Jean. Bien que les spécialistes soient ici, en face, je persiste a croire qu'il n'y a pas de compétition entre Saint-Jean et Iberville et je ne dis pas qu'il faille donner à Iberville plutôt qu'à Saint-Jean. Ce n'est pas de cela dont il est question. Elles sont très intereliées.

Je demanderai à M. Héroux, le directeur général du Conseil économique, de nous parler des possibilités d'avenir, en fonction de la rumeur qui prétend qu'on pourrait bientôt manquer de terrain à Saint-Jean. A ce moment-là, nous aurons besoin de deux parcs industriels dont un à Iberville qui possède déjà l'équipement nécessaire, si je ne me trompe pas. M. Héroux pourrait peut-être nous donner plus de détails à ce sujet.

Le président: Monsieur Héroux.

M. Héroux: Je vais vous expliquer un peu la situation. Avant l'agrandissement du parc industriel d'Iberville, la ville que vous avez mentionnée dans le mémoire possédait un peu plus de 5 millions de pieds carrés de terrain. A ce moment-là, malgré la perte occasionnée par l'espace occupé par les rues et les ventes déjà réalisées, la ville voyait son parc déjà rempli à 50 p. 100 de sa capacité, c'est-à-dire que la moitié des quelque 120 acres de terrains était déjà vendue. Par conséquent, pour accueillir quelque projet d'industrie lourde qui nécessite habituellement des superficies beaucoup plus grandes—on parlait dernièrement encore de Volkswagen, qui occupe plus de 100 acres, d'autres projets comme KHD qui demandait 35 acres—la ville d'Iberville, malgré les avantages qu'elle possédait au niveau de la superficie disponible ou de la valeur du sol, était dans l'impossibilité d'offrir des sites suffisamment grands à des

[Traduction]

the cost price of lots, municipalities do not have to take the cost of infrastructures into account. The reason for that is simple: municipalities cover those costs through a local distribution tax or improvement tax, as we say. The selling price for lots in Saint-Jean as well as in Iberville is established according to the cost price allowed under the Industrial Funds Act and has nothing to do with the fact that the infrastructures may have been built in one place rather than another. The additional charges are passed on to the industrialists at the time of the sale or rental of the lot. In calculating the local distribution tax or improvement tax, Saint-Jean owners are only liable for 25 per cent whereas Ibervile owners are liable for the entire tax. It is at this point that the subsidy is discriminatory towards Iberville, in comparison with Saint-Jean.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Mr. Massé.

Mr. Massé: Thank you, Mr. Chairman.

You will understand that I have a natural bias in this issue. What must be clear to my colleagues is that there is no competition between Saint-Jean and Iberville. The economies of the two municipalities are extremely interdependent. It is just that the Iberville taxpayers must assume a tax burden which does not exist for the Saint-Jean taxpayers at the level of lot development and foregone earnings, since some industries, instead of setting up in the Iberville Industrial Park, have set up in the Saint-Jean Industrial Park. Although the specialists are sitting here accross from me, I continue to believe that there is no competition between Saint-Jean and Iberville, and I am not trying to say that Iberville should benefit instead of Saint-Jean. That is not the issue. The two are closely interrelated.

I would like to ask Mr. Héroux, the director general of the Economic Council, to discuss future possibilities, especially in the light of the rumour according to which Saint-Jean's park might soon run out of land. At that point, we will need two industrial parks, of which the Iberville park, unless I am mistaken, already has the necessary plant and equipment. Perhaps Mr. Héroux could give us more detail.

The Chairman: Mr. Héroux.

Mr. Héroux: I will give you a brief explanation of the situation. Before the Iberville Industrial park was enlarged, the city owned a little more than five million square feet, as mentioned in the brief. At that time, given the space occupied by streets and previously sold lots, the city's park was already 50 per cent full. In other words, half of the approximately 120 acres of land had already been sold. Consequently, to accept any heavy industry project, which would normally require a much larger area—we recently discussed Volkswagen, which occupies over 100 acres, and other projects like KHD, which needed 35 acres—the City of Iberville, in spite of the advantages it has through its potential capacity or land value, could not provide sufficiently large sites for projects needing more land than that still available in its industrial park, approximately 35 acres.

projets qui exigeaient plus que ce qu'il ne lui restait dans son parc industriel, soit environ 35 acres.

• 1200

Iberville est, sans aucun doute, justifiée de vouloir agrandir son parc industriel même si elle se demandait par la suite comment elle allait desservir, sans subvention, cette superficie supplémentaire.

La localité de Saint-Jean, possède un parc industriel de 700 acres. Je vous ai indiqué, tout à l'heure, que les infrastructures subventionnées dans le parc avaient permis de rentabiliser environ 80 acres de terrains. Il reste encore, dans le parc industriel de Saint-Jean, des espaces disponibles et les dernières statistiques indiquaient qu'à Saint-Jean, environ 35 p. 100 du parc était inoccupé. Si l'on calcule 35 p. 100 de 700 acres, il reste donc environ 200 acres.

Si vous additionnez les superficies disponibles des deux villes, soit environ 200 acres à Saint-Jean et à Iberville, avec les 105 acres récents et les 35 acres qui restaient, soit au total 140 acres, nous obtenez un total d'environ 350 acres de terrains disponibles dans la région.

Compte tenu des projets que nous analysons présentement et de la demande au niveau de la relocalisation d'entreprises, ainsi que ce dont je vous ai mentionné tout à l'heure, l'élaboration de plans de zonage va maintenant limiter les entreprises, limiter les expansions parce que la réglementation municipale va, à toute fin pratique, forcer les entreprises à se relocaliser plutôt que d'agrandir leurs installations situées en dehors des parcs industriels.

Tout cela fait en sorte que, présentement, les infrastructures subventionnées sont nettement insuffisantes. Si l'on prenait uniquement les 12 acres par année prévus dans l'entente et accumulait les ventes de terrains dans les deux villes depuis l'octroi de la subvention, on verrait qu'on a déjà dépassé de beaucoup le niveau des ventes, comparativement aux prévisions qui avaient été faites au niveau de l'établissement de la subvention à la ville de Saint-Jean.

Le président: Merci monsieur Héroux.

Une dernière question monsieur Massé.

M. Massé: Comme on peut voir, c'est une nécessité pour toute la région, autant pour Saint-Jean que pour Saint-Luc qui fait partie du même conseil économique, qu'Iberville reçoive des subventions pour l'aménagement du parc. J'aimerais savoir si les gouvernements qui ont pris la décision de choisir un site par rapport à un autre, avaient des critères connus du public pour arrêter le choix, ou désigner les zones qui profiteraient de ce programme? Si vous connaissiez ces critères, qu'êtes vous prêts à faire maintenant pour nous montrer, ou montrer au gouvernement du Québec ou du Canada les changements qui ont été apportés depuis ce temps-là et qui vous qualifient maintenant pour recevoir des subventions pour le parc d'Iberville?

M. Héroux: Au moment de la première démarche de la demande de révision de l'annexe B, M. Lessard nous a refilés, à l'époque, au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et à la Direction de l'infrastructure on nous a

[Translation]

Without any doubt, Iberville is justified in wanting to increase the size of its industrial park, even if it were to wonder later on how to service the additional area without subsidization.

Saint-Jean has a 700 acre industrial park. As I mentioned earlier, thanks to the subsidized infrastructures in the park, it was possible to make approximately 80 acres of land viable. There is still space available in the Saint-Jean industrial park, and according to the latest statistics, approximately 35 per cent of the Saint-Jean park was unoccupied. At a total area of 700 acres, 35 per cent availability would mean that about 200 acres were still available.

If you were to add up the available area in the two cities, about 200 acres in Saint-Jean and Iberville, with the recent addition of 105 acres, and the 35 remaining acres, you would come to a total of about 350 acres of available land in the region.

Given the projects we are now analyzing and the demand for relocation of businesses, as well as what I mentioned to you earlier, the establishment of zoning plans will now limit business development because municipal by-laws will, to all intents and purposes, force enterprises to relocate rather than to enlarge their facilities located outside of industrial parks.

All of this means that at the present time the subsidized infrastructures are clearly insufficient. If we were to take the 12 acres per year forecast in the agreement, and compared it with the accumulated sale of lots in the two cities since the subsidy was granted, we would find that we have already gone far beyond the forecast level of sales on which the subsidy to the City of Saint-Jean was based.

The Chairman: Thank you, Mr. Héroux.

Mr. Massé, one final question.

Mr. Massé: As you can see, it is important to the entire region, as much to Saint-Jean as Saint-Luc, which belongs to the same economic council, to have Iberville receive subsidies for the development of its park. I would like to know whether the governments which chose one site over another made public the criteria on which they based their choice or designated the zones to benefit under this program? If you know those criteria, what are you prepared to do now to show us or to show the government of Quebec or Canada that there have been changes since that time which would qualify the Iberville park for subsidization?

Mr. Héroux: When we first took steps requesting the review of schedule B, Mr. Lessard redirected us to the Quebec Department of Industry, Commerce and Tourism; that department's infrastructure branch told us, although this is not

évidemment dit, mais ce n'est pas une excuse, en fait, la raison est probablement très valable . . . , que lorsqu'on décide d'établir un programme d'aide financière aux municipalités, il y a toujours des municipalités ou des régions qui tombent un peu sur la ligne entre le bon et le mauvais côté de la clôture. On nous avait dit que le territoire des deux villes était, en fait, un peu marginal. On a invoqué, à ce moment-là, les cas de Kénogami, Jonquière, Rouyn-Noranda et nombre d'autres régions où il avait fallu trancher, à savoir que bien que l'agglomération était économiquement intégrée, il fallait, à un moment donné, décider d'en aider une plutôt qu'une autre.

A mon sens l'erreur qui a été faite dans la région de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville, a peut-être été de donner toute la tranche du gâteau à la même municipalité. Chose assez paradoxale, et peut-être que les autorités de la ville de Saint-Jean vont me reprocher de le dire, je ne pense pas que le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme qui a établi les critères de potentiel ait tenu compte des capacités financières des municipalités qui avaient ces parcs-là. S'ils en avaient tenu compte . . . Il était évident que la ville d'Iberville avait beaucoup moins les moyens de se payer des infrastructures que la ville de Saint-Jean.

• 1205

Le président: Merci, monsieur Héroux, merci, monsieur Massé. Monsieur Héroux, je dois vous dire que je siège depuis 8 ans à ce comité-ci et que j'ai même participé à la signature de certaines de ces ententes en compagnie du ministre, en tant que président du comité. Je dois vous dire qu'effectivement, il y a plusieurs municipalités, plusieurs organismes qui ont demandé des amendements après la signature de ces ententes auxiliaires et ententes-cadres au niveau des provinces. Mais une chose est certaine, et tous mes collègues autour de la table peuvent en attester, la décision finale de la désignation de tel ou tel endroit demeure totalement, exclusivement, à 100 p. 100 au niveau du gouvernement provincial. Si vous parlez d'aide à une industrie quelconque, nous pouvons, comme gouvernement, comme ministère, entrer directement en négociation avec une compagnie. L'aménagement du territoire, bien sûr, c'est de juridiction provinciale, tout le monde le sait; les ententes-cadres, c'est totalement de juridiction provinciale en ce qui touche la désignation. Je pense que M. Lessard ou n'importe quel autre ministre qui vous a demandé de rencontrer les autorités provinciales avait raison. C'est encore vrai à l'heure actuelle, bien que dans le cadre de ces audiences-ci, nous puissions peut-être demander au ministre de parler à son collègue au niveau provincial. J'ai la nette impression que la meilleure démarche possible pour votre organisme, de même que pour monsieur le maire et votre autre collègue, serait d'essayer de convaincre nos collègues provinciaux d'amender cette partie. Au niveau fédéral, l'argent est mis à la disposition des provinces et, dans les ententes qui sont signées avec les provinces, nous n'avons absolument rien à dire en ce qui touche la désignation même des municipalités.

M. Héroux: Monsieur le président, je voudrais ajouter un dernier commentaire. C'est une demande en même temps qu'un commentaire. Je pense que le temps a démontré que

[Traduction]

actually a good excuse, that the rationale was probably quite valid..., that when the decision was made to set up a financial assistance program for municipalities, there were always some municipalities or regions in the no-man's-land between the good and the bad side of the fence. We were told that the teritory of the two cities was, in fact, somewhat marginal. They brought up the cases of Kénogami, Jonquière, Rouyn-Noranda and many other regions where a decision had to be made, where although the agglomeration was economically integrated, it was necessary to make a decision to help one city and not another.

In my opinion, the mistake in the Saint-Jean, Saint-Luc, and Iberville region may have been to give all the goodies to one municipality. The authorities for the City of Saint-Jean may resent my saying this, but I find it somewhat paradoxical that in my opinion the Quebec Department of Industry, Commerce and Tourism, which set the criteria for potential growth, did not take into account the financial strength of the municipalities in which those industrial parks were located. If they had taken that into account . . . It was fairly obvious that the City of Iberville was much less capable of paying for infrastructures than was the City of Saint-Jean.

The Chairman: Thank you, Mr. Héroux; thank you, Mr. Massé. Mr. Héroux, I would like to say that I have been a member of this Committee for eight years and have even, as chairman of the Committee, participated with the minister in the signing of some of these agreements. Several municipalities and organizations have in fact requested amendments after these subsidiary agreements and general agreements had been signed with the provinces. But one thing is certain, and all my colleagues around this table can testify to it; the final decision to designate a given place is made totally, exclusively, 100 per cent at the provincial government level. When it comes to assisting a given industry, the Federal Government or federal department can negotiate directly with a company. But land development, of course, falls under provincial jurisdiction; everyone knows that. Designations under the general agreements fall completely under provincial jurisdiction. I think that Mr. Lessard or any other minister who requested that you meet with provincial authorities was correct. This is still true today, although we might, in the context of these hearings, be able to request that the federal minister speak to his provincial counterpart. I definitely feel that the best thing your organization could do, and the same goes for the mayor and your other colleague, would be to try and convince our provincial counterparts to amend this part of the agreements. At the federal level, the money is made available to the provinces, under the agreement signed with the provinces, we have absolutely no input towards the actual designation of municipalities.

Mr. Héroux: Mr. Chairman, I would like to add one final comment. This is a request as well as a comment. I think that time has shown that your erstwhile partner, the provincial

votre partenaire à l'époque, le gouvernement provincial, a pris une décision qui s'est avérée mauvaise et le temps l'a prouvé. Si tout au moins le comité réservait un accueil sympathique à la demande qu'on va éventuellement faire au gouvernement du Québec de bien vouloir ajuster son tir, après la preuve flagrante qu'ils ont pris une décision qui n'était pas éclairée, puisque le temps a démontré que cela ne s'était pas développé comme ils l'avaient prévu, comme ils voulaient le prévoir par l'aide au niveau des subventions, à ce moment-là, au niveau du ministère de l'Expansion économique régionale au moins, on aurait une oreille attentive et on pourrait tout au moins obtenir un appui à la demande de modification. Aussi, il ne faut pas oublier que le temps presse. C'est en 1983 que la loi se termine et d'ici 1983, malgré les efforts très louables du MEER et du gouvernement du Québec, cela va être insuffisant pour la région. Il faut donc essaver de nous accorder une aide additionnelle pour aménager d'autres espaces. Pourquoi, à ce moment-là, ne pas le faire une fois pour toutes en donnant justice à la ville qui a été lesée depuis le début de l'application de cette loi?

Le président: Monsieur Héroux, monsieur le maire, je pense que votre mémoire est excellent. Il montre jusqu'à quel point la situation est pénible pour vous. Je peux vous dire que les membres du comité, feront la suggestion au ministre, mais là encore, si bien intentionné que puisse être le ministre à votre endroit, la décision finale ne lui appartiendra pas. Elle appartiendra plutût au gouvernement du Québec. Il est arrivé à plusieurs reprises que le ministre, en accord avec son homologue provincial, ait eu à amender certaines sections de projets signés antérieurement. Vous pouvez être certains que le comité fera la suggestion, comme vous le demandez dans votre mémoire. Mais encore une fois, je vous le dis bien franchement, je pense que vos démarches les plus importantes restent à faire au niveau provincial. Je vous remercie énormément de nous avoir présenté votre mémoire.

• 1210

Les derniers organismes à se présenter ce matin devant les membres du comité seront la Ville de Maniwaki et la Société de développement économique de la Haute-Gatineau. Nous avons le privilège d'avoir avec nous son honneur le maire, M. Kevin Murphy, M. Guy Ménard qui est président de la Société de développement de la Haute-Gatineau, M. Daniel Mayrand qui est directeur de la Société de développement économique de la Haute-Gatineau et M. Michel Merleau qui est consultant à la municipalité.

M. Cyr: Monsieur le président, avant de commencer nos . . . Le président: Monsieur Cyr, un rappel un Règlement?

M. Cyr: Oui, je veux invoquer le Règlement. Avant que la Société de développement économique de la Haute-Gatineau présente son mémoire, je voudrais faire une mise au point. Ce matin, au début des audiences, j'ai dit qu'il y avait environ 1 p. 100 de faillites dans les entreprises au Québec; j'aurais dû dire 10 p. 100, parce qu'il est connu qu'environ une industrie sur dix qui disparaît au Canada régulièrement, qu'elle soit subventionné par le MEER ou non. Donc, les statistiques de faillites

[Translation]

government, made a decision which turned out to be wrong. If at least the Committee were sympathetic to the request we will eventually make to the Quebec Government to readjust its aim, after this flagrant proof that their previous decision was not an enlightened one, since time has shown that things have not developed as they expected, as they intended through these subsidies, then we would at least have a sympathetic ear within the Department of Regional Economic Expansion, and we could at least get some support to our request for amendment. We must also remember that time is running short. The act becomes invalid in 1983; from now to 1983, in spite of the extremely meritorious efforts on the part of DREE and the Quebec Government, development in the region will have been insufficient. Hence it will be necessary to try and grant as supplementary assistance to develop additional space. In that case, why not act now, once and for all, and correct the injustice done to the city which has suffered since this act was first implemented?

The Chairman: Mr. Héroux, your worship, I found your brief excellent. It shows just how painful this situation is for you. I can assure you that the members of the Committee will refer your suggestion to the minister; nonetheless, no matter how much the minister would like to help you, the final decision is not up to him. It is up to the Quebec Government. On several occasions the minister, with his provincial counterpart, has been called on to amend certain sections of previously signed projects. You can be assured that the Committee will make the proposition you ask for in your brief. But once again, I say to you quite frankly, I think that you should make your most important representations at the provincial level. I thank you very much for having submitted your brief.

The last organizations that we will hear this morning are the city of Maniwaki and the Société de développement économique de la Haute-Gatineau. We have the honour to have with us today the Honourable Mayor Mr. Kevin Murphy, Mr. Guy Ménard who is President of the Sociét de développement de la Haute-Gatineau, Mr. Daniel Mayrand who is a director of this same organization, and Mr. Michel Merleau who is consultant with the municipality.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, before beginning our . . .

The Chairman: Mr. Cyr, do you want to raise a point of order?

Mr. Cyr: Yes, Mr. Chairman. Before the Société de développement économique de la Haute-Gatineau submits its brief, I would like to make a precision. This morning, at the beginning of the hearings, I said that the bankruptcies in Quebec firms totalled approximately 1 per cent, I should have said 10 per cent, because we all know that about one industry out of ten disappears regularly in Canada, whether or not it is subsidized by DRRE. So the statistics on bankruptcies and on

et de fermeture d'industries subventionnées par les MEER au Québec se maintiennent à ce pourcentage d'environ 10 p. 100 et non à 1 p. 100 comme j'ai avancé ce matin.

Le président: D'accord. Merci, monsieur Cyr.

Messieurs, vous avez la parole.

M. Kevin B. Murphy (maire de Maniwaki): Bonjour. On vous a préparé un mémoire sur ce qu'on pense de notre situation socio-économique et des programmes du MEER. Je suis ici ce matin avec d'autres gens de la région pour répondre à vos questions. Mais auparavant, je voudrais apporter quelques précisions.

In the past 20 years, both Ottawa and Quebec have not really contributed to helping Maniwaki and the upper Gatineau Valley utilize its human and natural resources and this is a shame. By and large, we have helped and encouraged manufacturing concerns outside our region to help themselves to our raw materials and keep us as hewers of wood and drawers of water. An example of this is the recent injection of federal funds in the CIP mill at Gatineau which gets all of its raw materials in the upper Gatineau. I and the population I represent are fed up with this and we want our share of the cake. Geographically, I always thought Maniwaki and the Upper Gatineau were well situated, but now I believe we are too close to Ottawa, at 85 miles, because you are forever looking over our heads to other regions of the country; and too far from Quebec City, at 350 miles, because they do not seem to know where we are. In spite of this, I believe our best hope for economic development lies with Ottawa, but Ottawa must reciprocate.

Mr. Darling, this morning I noted your comments regarding acid rain and I can well understand, after your visit to Noranda and Sudbury, that you would be concerned about this. But in our area we have another problem, and it is a real problem. We call it a social welfare and unemployment insurance drain. Well, sir, we want to correct this, but we need your help.

• 1215

Dans notre mémoire, nous avons parlé de la participation du MEER à deux dossiers très importants pour notre région, le CITUF et le Mont Sainte-Marie. On sait qu'ils sont impliqués dans le Mont Sainte-Marie et dans le CITUF, avec la construction de la route Maniwaki-Témiscamingue, dans le cadre des ententes régulières Canada-Québec. Ce qu'on reproche au MEER et à ses programmes, c'est d'attendre trop souvent le Québec quand vous pourriez prendre l'initiative et vous impliquer directement. J'ai déjà moi-même demandé au ministre De Bané, dans une lettre du mois de juin 1980, de nous aider. Vous avez une copie de sa réponse dans le mémoire de la Société de développement économique de la Haute-Gatineau. On attend encore une réponse favorable, et on vous invite à venir chez nous et à vous impliquer avec nous pour formuler un programme global de relance économique. J'invite tous les membres du comité à venir chez nous pour nous rencontrer s'ils en ont le temps. Merci.

[Traduction]

shutdowns of industries subsidized by DREE in Quebec represent about 10 per cent and not 1 per cent as I said this morning.

The Chairman: Very well, thank you, Mr. Cyr.

Gentlemen, you have the floor.

Mr. Kevin B. Murphy (Mayor of Maniwaki): Good morning. We have prepared a brief on what we think of our socio-economic situation and of the DREE programs. I am here this morning with other representatives of the region to answer your questions. But before that, I would like to make a declaration.

Au cours des 20 dernières années, Ottawa et Québec n'ont pas vraiment aidé Maniwaki et la vallée de la Haute-Gatineau à utiliser ses ressources humaines et naturelles, et c'est une honte. Grosso modo, nous avons aidé et encouragé les industries manufacturières situées en dehors de notre région à utiliser nos matières premières. Par exemple, le gouvernement fédéral a récemment accordé des subventions à la scierie CIP, à Gatineau, qui tire toutes ses matières premières de la vallée de la Haute-Gatineau. La population que je représente, et moi-même, sommes décidés à mettre un terme à cette situation, car nous voulons notre part du gâteau. D'un point de vue géographique, j'ai toujours pensé que Maniwaki et la Haute-Gatineau étaient bien situées, mais je pense maintenant que nous sommes trop prêts d'Ottawa, puisque 85 milles nous séparent, car vous ne cessez de nous ignorer; d'autre part, nous sommes trop loin de Québec, à 350 milles, car ils n'ont pas l'air de savoir où nous sommes. Malgré tout ceci, je crois que notre développement économique se réalisera le mieux avec Ottawa, mais cette dernière doit nous aider.

Monsieur Darling, ce matin, j'ai noté ce que vous avez dit sur les pluies acides, et je comprends très bien, après la visite que vous avez effectuée à Noranda et à Sudbury, que vous soyez préoccupé. Mais nous éprouvons un autre problème dans notre région, et ce problème est réel. Ce sont nos assistés sociaux et nos chômeurs. Nous voulons redresser la situation, mais nous avons besoin de votre aide.

In our brief we talked about DREE participation in two areas which are very important in our region, namely the CITUF (integrated centre for the transformation and utilization of forests) and Mont Sainte-Marie. We are aware that they are involved in Mont Sainte-Marie and CITUF through the construction of the Maniwaki-Témiscamingue road in the context of normal Canada-Quebec agreements. However, we feel that DREE and its programs too often wait for Ouebec when it could take the initiative and become directly involved. I myself have already asked the minister, Mr. De Bané, to assist us in a letter dated June, 1980. You have a copy of his reply in the brief submitted by the Société de développement économique de la Haute-Gatineau. We are still waiting for a favourable reply and we invite you to come to see us and become involved with us in drawing up a comprehensive program to re-vitalize the economy. I invite all the members of the Committee to come and visit us if they have the time. Thank you.

• 1220

Le vice-président suppléant (M. Cyr): Merci, monsieur Murphy.

Monsieur Ménard.

M. Guy Ménard (président, Société de développement économique de la Haute-Gatineau): Monsieur le président, messieurs les membres de la commission, la Société de développement économique de la Haute-Gatineau, entité issue du milieu et dont la permanence date de 1979, est subventionnée en totalité par la ville de Maniwaki et quatre institutions financières, soit la Caisse populaire, la Caisse d'entraide économique, la Banque Nationale et la Banque de Nouvelle-Écosse.

Ladite société s'est donné comme buts principaux de créer un milieu favorable au développement économique en Haute-Gatineau, de resserrer les liens entre les organismes de la région et les gouvernements supérieurs et de voir à compléter en Haute-Gatineau la gamme de services offerts par les gouvernements supérieurs.

Nous croyons que le facteur essentiel du développement économique d'une région est proportionnel à la prise en main par les gens du milieu de leur propre développement et qu'il faut inviter des organismes gouvernementaux à participer encore davantage au développement économique de notre zone, la Haute-Gatineau.

Les activités économiques, et en particulier les industries manufacturières liées aux ressources naturelles, sont de première importance et restent l'élément moteur du développement économique de notre région, la Haute-Gatineau.

Nous voici donc aujourd'hui face à un dilemme économique que notre collectivité ne peut surmonter. Nous devons avoir le droit de vivre de nos ressources naturelles qui se retrouvent indiscutablement dans notre région, la Haute-Gatineau. La seule solution que nous pouvons envisager serait que la Haute-Gatineau soit désignée par le MEER comme zone spéciale d'intervention économique afin que nous puissions profiter de votre aide technique et financière pour travailler en collaboration avec les organismes du milieu qui sont déjà en place. Entre autres la Société a une stratégie globale de développement en vue de relancer l'économie de la Haute-Gatineau qui est déjà trop chancelante, ce qui affecte la vie socio-économique de la collectivité.

Merci, monsieur le président.

• 1225

Le président: Merci, messieurs.

Est-ce qu'il y a des membres du comité qui désirent poser des questions à nos témoins? Oui, monsieur Bachand.

M. Bachand: Vous mentionnez le développement du Mont Sainte-Marie et le Centre intégré de transformation de la forêt. Je pense que le MEER s'est impliqué dans ces deux développements-là jusqu'à maintenant. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de faites ou d'autres approches avec le MEER à ce jour ou si . . . ?

M. Murphy: Oui, vous êtes impliqués dans le Mont Sainte-Marie. Pour ce qui est du CITUF, le Centre intégré de [Translation]

The Acting Vice-Chairman (Mr. Cyr): Thank you, Mr. Murphy.

Mr. Ménard.

Mr. Guy Ménard (Chairman, Upper Gatineau Economic Development Association): Mr. Chairman, members of the commission, the Upper Gatineau Economic Development Association was set up by our community and dates from 1979. It is completely subsidized by the Town of Maniwaki and four financial establishments, mainly the Caisse populaire, the Caisse d'entraide économique, The National Bank, and the Bank of Nova Scotia.

The primary objective of this association is to create an environment which is favourable to economic development in Upper Gatineau, to strengthen the bonds between regional organizations and higher levels of government, and to ensure that the range of services provided by higher governments is available in Upper Gatineau.

We believe that the essential factor in the economic development of a region is that people in the community take charge of their own development and invite government organizations to participate even more extensively in the economic development of our zone, that is Upper Gatineau.

Econommic activities and in particular manufacturing industries related to natural resources are of primary importance and continue to be the key factor for economic development in our region.

We are now faced with an economic dilemma which our community cannot overcome. We must have the right to live off the natural resources which are undeniably found in our region. The only solution we can find would be for DREE to designate the Upper Gatineau as a special zone for economic intervention so that we can profit from your technical and financial assistance in order to work in co-operation with regional organizations which have already been established. Among other things, the association has an overall development policy aimed at revitalizing the economy in the Upper Gatineau which is already tottering and which is affecting the social and economic life of the community.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you gentlemen.

Do any members of the Committee wish to ask questions of our witnesses? Yes, Mr. Bachand.

Mr. Bachand: You mentioned development of Mont Sainte-Marie and the ICTF (Integrated Centre for the Transformation of Forests). I believe that DREE has been involved in both of these development projects up to this point. Are there other requests for action or other approaches that you wish to make to DREE today?

Mr. Murphy: Yes, you are involved in Mont Sainte-Marie. As for the CITUF, information has been sent to DREE to the

transformmation de la forêt, il y a eu des informations qui ont été transmises au MEER par la Société d'aménagement de l'Outaouais, la S.A.O., mais vous n'avez pas été invités à vous impliquer directement encore au point de vue mise de fonds. Vous êtes impliqués dans le Mont Sainte-Marie, oui, mais cela fait déjà trois ans et demi et aucun montant d'argent n'a été versé à cause des retards des différents ministères de la province. Mais quand on vous demande de vous impliquer directement, on vous demande de mettre une mise de fonds en désignant la Haute-Gatineau et la région zone spéciale, comme cela a été fait, je pense, pour d'autres parties de la province de Québec, entre autres les Îles-de-la-Madeleine et une partie de la Gaspésie, la Vallée de la Matapédia.

M. Michel Merleau (consultant, Société de développement économique de la Haute-Gatineau): Il faut bien comprendre que la région de la Haute-Gatineau, bien qu'elle soit à proximité d'Ottawa, cela on l'a déjà dit, accuse un taux de chômage annuel qui oscille entre 22 et 25 p. 100. Je lisais dans un rapport ce matin que certaines régions qui sont intervenues ici déploraient un taux de chômage de 15 p. 100. Je pense qu'une intervention de la part du ministère de l'Expansion économique régionale chez nous éviterait à la région d'être ballottée d'un gouvernement à l'autre pour des projets qui sont d'abord viables et on peut se référer au projet du Mont Sainte-Marie. J'ai fait partie, il y a déjà six ans, d'une délégation qui se rendait en Suisse voir les promoteurs du Mont Sainte-Marie, délégation dont faisait partie d'ailleurs Tom Lefebvre qui est notre député dans Pontiac-Gatineau-Labelle, et je peux vous dire qu'à ce moment-là les promoteurs étaient décidés. Ils nous ont montré sur plans d'une façon concrète, qu'ils étaient prêts à investir chez nous. Cela fait six ans. Ce qui a retardé le projet, cela a été, je pense, ce ballottage entre Ottawa et Québec. Québec relance la balle à Ottawa et Ottawa relance la balle à Québec. Entre-temps, nous, on s'attend à des réalisations, on s'attend à des interventions de la part du gouvernement et, étant donné qu'on s'attend à des interventions de la part du gouvernement, il est tout à fait normal et, je pense, légitime que la population attende. Mais aussi lontemps qu'on attend, le taux de chômage demeure à 22 p. 100. Vingt-deux p. 100, c'est le chiffre officiel de 1976. Dans la Haute-Gatineau, je pense, le temps est venu de poser des gestes concrets.

Alors, la Société de développement économique, la Ville de Maniwaki et les principaux agents économiques du milieu ont déjà posé des gestes concrets. Par exemple, la création de la Société de développement économique, selon moi, est un geste concret. On a dit: Écoutez on est tanné d'attendre, on va se donner un outil pour vraiment commencer à travailler à la basse. Alors, la création de la Société a été un geste concret, je pense, sans l'aide du gouvernement, sans l'aide d'aucun service gouvernemental. Je me permets même une anecdote, monsieur le président. A la suite de la formation de la Société de développement économique, un organisme du gouvernement provincial, croyez-le ou non, a supplié de lui demander de l'aide! C'est un peu bizarre. Alors, ce qu'on fait, on lui formule une demande en lui disant: s'il vous plaît, voulez-vous investir dans la Société de développement économique. Croyez-le ou non, on a refusé. Après nous avoir demandé, on nous refuse. Alors, c'est ce genre de ballottage-là qui fait en sorte que chez

[Traduction]

SAO (The Outaouais Regional Development Association), but you have not been asked to become directly involved through financial participation. You are involved in Mont Sainte-Marie but three and a half years have gone by and no payment has been made because of the delays caused by various provincial departments. However, when we ask you to become directly involved, we are asking you to make a payment designating the Upper Gatineau as a special region, as have been done I believe, for other parts of the Province of Quebec, such as the Magdalen Islands, part of the Gaspé, and the Matapedia Valley.

Mr. Michel Merleau (Consultant, Upper Gatineau Economic Development Association): It must be clearly understood that while the Upper Gatineau region is close to Ottawa, that has already been indicated, it has an annual unemployment rate which varies between 22 and 25 per cent. I was reading in a report this morning that certain regions which have appeared here complain of an unemployment rate of 15 per cent. I believe that intervention by the Department of Regional Economic Expansion would prevent our region being tossed from one government to another. These projects are viable and one example is the Mont Sainte-Marie project. Six years ago I was a member of the delegation which went to Switzerland to see the promoters of Mont Sainte-Marie. Another member of our team was Tom Lefebvre, who is currently the MP for Pontiac-Gatineau-Labelle, and I can tell you that at that time the promoters were firmly decided. They showed us concrete plans of the way in which they were prepared to invest in this area. This was six years ago. I believe that what has delayed the project is the fact that Ottawa and Quebec are passing the buck. Quebec passes the buck to Ottawa and Ottawa passes the buck back to Quebec. In the meantime we are waiting for action, we are waiting for interventions by the government. Since we are waiting for these interventions, it is completely natural, and I believe legitimate that the population is also waiting; however, while we wait the rate of unemployment remains at 22 per cent. 22 per cent was the official figure in 1976. I believe the time has come for concrete action in the Upper Gatineau.

Now, the Economic Development Association, the Town of Maniwaki, and the main economic development officers have already taken concrete action. For example, the creation of the Economic Development Association is a concrete gesture in my opinion. We decided that we were tired of waiting and that we were going to equip ourselves with an instrument to begin work at the grass roots. I feel that the creation of the association was a concrete move and it was done without the assistance of the government or any government service. Allow me to digree for a moment, Mr. Chairman, and tell you a little story. After the Economic Development Association had been set up, believe it or not, a provincial government agency came to us and begged us to ask for assistance! It is certainly a little unusual. Then we drew up a request which said: "Would you please invest in the Economic Development Association?" Believe it or not, it was refused, after having asked us they refused us. As the Mayor of Maniwaki has indicated, it is this

nous, comme l'a signalé le maire de Maniwaki, we are fed up, purement et simplement. On nous demandait à un moment donné des projections, et selon ces projections, d'ici l'an 2000, et je pense qu'on l'a signalé dans le mémoire, la Haute-Gatineau ne sera rien d'autre qu'un dortoir pour personnes âgées et une zone de récrétion pour industriels. Les seuls industriels qu'on va voir chez nous, ce seront des industriels en vacance. Alors, cela ne contribue pas tellement à la création d'emplois. C'est tout pour mon intervention.

• 1230

Le président: Merci. Monsieur Bachand.

M. Bachand: Pour de qui est du complexe touristique du Mont Sainte-Marie, vous dites que vous vous faites ballotter entre Québec et Ottawa. Cela, si je comprends bien, fait partie de l'entente-cadre touristique. Je suppose qu'il y a un montant qui a été accepté dans l'entente-cadre 1977-1983. Est-ce qu'il y a un montant de prévu qui n'a pas été dépensé?

M. Merleau: Je ne pense pas qu'il y ait . . . De toute façon, les montants qui ont été avancés l'ont été très dernièrement, entre autres par le gouvernement du Québec. On semble finalement vouloir démarrer après six ans. Je ne pourrais pas, malheureusement, vous donner exactement les montants qui sont impliqués de part et d'autre. J'ai participé moi, personnellement, il y a 6 ans, à des négociations impliquant votre collègue, Tom Lefebvre et, à l'époque également, le député du comté de Gatineau qui était Michel Gratton. C'était une espèce de table ronde avec des promoteurs suisses à Zurich. En tout cas, je peux vous dire que cela a pris six ans. Malgré une intention ferme de la part de l'entreprise privée d'aller de l'avant, cela a pris six ans avant qu'on décide d'aboutir. On a abouti à une première phase, mais on retardait, on sentait qu'il y avait tout le temps une espèce de retardement conscient ou non ou . . .

Le président: Monsieur Cyr, vous avez une question?

M. Cyr: Oui. Je voulais savoir depuis combien d'années la population a pris en main son développement, mais je crois que vous l'avez dit dans votre réponse: cela fait environ six ans. Je suis depuis longtemps au gouvernement à Ottawa et Tom Lefebvre est là depuis aussi longtemps que moi peut-être, et je dois vous dire qu'il est intervenu à maintes reprises et qu'il a même obtenu des séances chez vous avec des organismes fédéraux relativement au développement.

Je crois que vous venez ici aujourd'hui exposer votre situation afin de faire prendre conscience aux deux niveaux de gouvernement qu'il y a vraiment un retard par rapport aux autres régions du Québec. Vous voulez une prise de position dans un avenir assez rapproché parce que vous craignez que dans quelques années, il n'y ait plus de retour possible.

C'est un volumineux rapport que vous avez présenté. Sollicitez-vous premièrement l'aide des deux niveaux de gouvernement pour mettre en place les infrastructures pour attirer cette industrie? Est-ce que ce sont surtout les infrastructures qui manquent? [Translation]

kind of passing the buck which explains why we are fed up, purely and simply. At one point we were asked for projections and according to the projections, as I believe we indicated in the brief, by the year 2000, the Upper Gatineau will not be used for anything but senior citizens' homes and a manufacturers' recreation area. The only manufacturers we will see will be manufacturers on holiday. So this is not going to contribute very much to the creation of employment. That is all with respect to my intervention.

The Chairman: Thank you, Mr. Bachand.

Mr. Bachand: With respect to the tourist complex at Mont Sainte-Marie, you say that you are being tossed back and forth between Quebec and Ottawa. If I understand correctly, this forms part of the general development agreement on tourism. I suppose a sum was agreed on in the general development agreement for 1977 to 1983. Has a sum been allocated which has not been spent?

Mr. Merleau: I do not think there has... In any case, the sum which have been given have only been given very recently, among others, by the Government of Quebec. They seem to finally want to get underway after six years. But unfortunately I cannot give you the exact figures which are involved on both sides. I participated personally, six years ago, in the negotiations involving your colleague, Tom Lefebvre, and the MP for Gatineau at the time, who was Michel Gratton. It was a forum round table with Swiss promoters in Zurich. In any case, I can tell you that it has taken six years. In spite of the firm intention on the part of private enterprise to go ahead, it has taken six years to decide to go ahead. We reached the first phase, but there were delays, we felt that there were always delays, conscious or otherwise or . . .

The Chairman: Mr. Cyr, do you have a question?

Mr. Cyr: Yes. I wish to know how long ago the population has taken charge of its development, but I believe you said in your reply that it was about six years. I have been in the government in Ottawa for a long time and Tom Lefebvre has been there just as long as I have perhaps, and I must tell you that he has intervened on many occasions and he has even obtained hearings in your zone with federal agencies with respect to development.

I believe that you have come here today to outline your situation in order to make both levels of government aware that there really has been a delay in comparison with other regions in Quebec. You wish us to take a stand in the fairly near future because you are afraid that in a few years it will be too late.

You have submitted a very lengthy report. Are you primarily asking for assistance from both levels of government in order to establish the infrastructure to attract this industry? Is it mainly the infrastructure which are lacking?

M. Murphy: A court terme, on voudrait que le gouvernement nous donne des outils, des employés du MEER pour venir travailler chez nous avec nous, pour-aboutir à une zone spéciale du MEER; nous voulons une intervention directe de la part d'Ottawa, une intervention auxiliaire aux ententes Québec-Canada qui existent dans le moment.

M. Merleau: Pour répondre à votre question, il faut bien noter, au niveau de certaines infrastructures, que le gouvernement fédéral peut intervenir, même à court terme, dans certains champs d'activité qui sont de son ressort, c'est-à-dire au niveau de l'aéroport de Maniwaki qui est un aéroport régional et qui est déjà, pour sa capacité, presque surutilisé, et aussi au niveau du transport ferroviaire. Heureusement, à la suite des interventions du milieu encore une fois, la commission sur le transport ferroviaire a quand même donné raison à la région en maintenant la ligne Canadien Pacifique de Hull à Maniwa-ki. Cela, c'est déjà un premier pas, je pense. Mais là, il y aurait à améliorer cette ligne; il y aurait à l'améliorer à court terme, surtout à la prolonger un peu vers le nord de façon à ce que le chemin de fer se rapproche de la matière première. De toute façon, il semblerait que ce soit dans la bonne voie.

• 1235

L'intervention d'aujourd'hui vise essentiellement, comme le disait M. Murphy, à doter la région d'un outil ou plutôt d'un allié qui va permettre à la population de continuer dans la même veine ou dans la même ligne qu'on s'est déjà tracée. Il y a eu en 1979 la tenue d'un colloque qui a eu lieu justement au Mont Sainte-Marie. D'ailleurs, des copies du résultat du colloque ont été envoyées à tous les ministres du gouvernement Trudeau. Au cours de ce colloque, les gens de la région se sont donné certaines lignes de conduite. A l'heure actuelle, ce qui manque, c'est ce grand frère que pourrait être, selon nous, le MEER, à cause de son expertise entre autres, pour nous permettre à nous, qui sommes situés pas tellement loin des grands marchés, de transformer davantage sur place la matière première qui est en abondance chez nous.

Les études ont démontré d'ailleurs, et je pense qu'il est important de le signaler, qu'il y a chez nous en disponibilité environ 500,000 cunits de bois. Je ne sais pas si vous connaissez l'expression «cunit»; en cordes de bois, cela pourrait équivaloir à environ 650,000 cordes de bois. Alors, si on va de l'avant avec le CITUF, le Centre de transforamtion intégré de la forêt, il reste encore une disponibilité d'environ 200,000 cunits. Alors, qu'est-ce qu'on va attendre? Est-ce qu'on va attendre qu'une autre épidémie de tordeuse ou une autre épidémie d'une «bibitte» quelconque vienne continuer à manger la ressource physique qu'on a de disponible chez nous, ou si l'on doit foncer, aller de l'avant et vraiment se lancer à fond de train de façon à se donner les usines de transformation de base? Cela permettrait la création d'emplois permanents chez nous et réduirait le taux de chômage au moins à la moyenne nationale. S'il y a moyen, on va aller plus bas, mais voudrait au moins le réduire à une moyenne qui soit plus viable. C'est un peu ce que nous souhaitons.

M. Cyr: Je vois, monsieur le président, que vous demandez l'aide du MEER afin d'établir dans l'immédiat, avec vos

[Traduction]

Mr. Murphy: In the short-term, we want the government to give us tools, DREE employees to come and work with us, and establish a special DREE zone. We want direct intervention on the part of Ottawa, an intervention which will supplement the current Quebec-Canada agreement.

Mr. Merleau: To answer your question with respect to infrastructures, it must be noted that the federal government may intervene, even in the short-term, in certain areas of activity which fall within its jurisdiction, such as the Maniwaki airport which is a regional airport and which is already almost overloaded for its capacity, and railway transportation. Fortunately, as a result of community interventions once again, the Railway Transport Committee supported the region by maintaining the Canadian Pacific railway line between Hull and Maniwaki. I think this is already a first step, but this line will have to be improved and it will have to be improved over the short term. In particular, it will have to be extended a little toward the North so that the railway line will be closer to the raw materials. In any case, it would appear that this is a step in the right direction.

Today's intervention essentially aims, as Mr. Murphy was saying, to give to the region a tool or rather an ally which will allow the population to carry on in the same direction or in the same way which had been already traced. In 1979 there was a seminar which was held just at Mont Sainte-Marie. Copies of the results have been sent to all the ministers of the Trudeau government. During this meeting, people from the region adopted policies. At the present time, what is lacking is somebody who would act as a big brother, it could be either DREE, because we think that the department has the necessary competence to enable us who are not far from the big market to treat and transform locally the raw materials which abound at home.

Studies have demonstrated, and I think it is important to indicate this, that we have available locally about 500,000 cunits of wood. I do not know if you know what a cunit is, but in cords of wood it could be the equivalent to about 650,000 cords of wood. So if we carry on with this CITUF, that is this Forest Integrated Transformation Centre, we would still have available about 200,000 cunits. So what are we going to wait for? Are we going to wait for another spruce budworm epidemic, or for another bug to carry on to destroy our resource which we have at home, or must we go forward and give all our effort to establish the basic conversion plans which we need? This would allow us to get more permanent jobs at home and would reduce the unemployment national average rate. If possible, we would like even to lower it but we would at least reach an unemployment average which would be more acceptable. This is what we wish to have.

Mr. Cyr: I see, Mr. Chairman, that you are asking DREE to help with what you have locally as means to establish an

organismes en place, le plan de relance économique qui pourrait vraiment débloquer sur un plan quinquennal. C'est d'une aide immédiate, d'une aide technique que vous avez besoin. Le milieu va pouvoir arriver et dire aux deux niveaux de gouvernement: Voici comment il faut procéder, physiquement, pour le développement économique de la Haute-Gatineau.

M. Murphy: On vous demanderait aussi de demander à votre collègue, M. Lefebvre, notre député, de peut-être siéger à un comité dont il serait président, pour travailler avec nous et avec le MEER.

Le président: Monseiur Darling.

Mr. Darling: I can certainly appreciate your concern, Mr. Mayor, as a former mayor of a very small... How big is Maniwaki?

Mayor Murphy: Six thousand.

Mr. Darling: It is very large, compared with the tiny village I represented as mayor for 26 years, before I was demoted to the lowest form of government. I can certainly appreciate your concern, and I know very well your member, Tom Lebefvre.

What is the southern boundary of the upper Gatineau? It is fairly close to Hull.

Mayor Murphy: That is right, sir. It is Wakefield.

Mr. Darling: In other words, part of your area is a dormitory for Ottawa.

Mayor Murphy: Yes, that is right.

Mr. Darling: I know that some of my colleagues are living in that area. So you are getting a tax base, anyway, as a dormitory, but you want some industrial development.

Mayor Murphy: That is right. It is very seasonal.

Mr. Darling: The other thing is that, as you know, DREE provides grants to an industry going in, but DREE is not going to phone you up and say, Your Worship, we have finally corralled an industry; it is coming in; we have arranged for it to go in there. You have to sell the idea of attracting industry to your area, and DREE cannot drag somebody in there kicking and screaming, even though they might have tried to do that in the last two or three days in a certain other area, but I will not go into that in any further detail. Certainly I can appreciate your concern, and in that area with natural resources, as you say, are there not industries that are interested in going in?

• 1240

Mayor Murphy: As I said before, I can well understand that DREE is not going to corral anybody and bring him up to the upper Gatineau. But what has been going on up in the upper Gatineau is that you are cutting all our bush up there to feed a mill which is several miles from Ottawa at Gatineau. You know, we are being used as hewers of water . . .

Mr. Darling: Hewers of wood and drawers of water.

[Translation]

economic revival plan which could in fact lead to a five-year plan. It is an immediate help, a technical help which you need. Reform what is in the local environment, you will be able to tell the two levels of government what physical means you need to proceed with the economic development of the Upper Gatineau.

Mr. Murphy: We would also like to ask you to ask your colleague, Mr. Lefebvre, our Member of Parliament, maybe to sit on another committee which he would chair to collaborate with us and with DREE.

The Chairman: Mr. Darling.

M. Darling: Je comprends fort bien votre point de vue, monsieur le maire, car j'ai été moi-même maire d'une très petite . . . Quelle est l'importance de Maniwaki?

Le maire Murphy: Six mille personnes.

M. Darling: Ceci est beaucoup en comparaison du petit village que j'ai représenté comme maire pendant 26 ans, avant d'être rétrogradé pour faire partie du gouvernement. Je comprends vos inquiétudes; je connais fort bien Tom Lefebvre, votre député.

En quoi consiste la limite sud de la Haute-Gatineau? C'est très près de Hull?

Le maire Murphy: Oui. Il s'agit de Wakefield.

M. Darling: En d'autres termes, une partie de votre région sert de dortoir à Ottawa.

Le maire Murphy: Oui, vous avez raison.

M. Darling: Je sais que certains de mes collègues vivent dans cette région. Donc, vous avez une assiette fiscale établie à titre de dortoir, de toute façon, mais vous voudriez obtenir une expansion du côté industriel.

Le maire Murphy: C'est exact. Nos ressources sont très saisonnières.

M. Darling: D'autre part, vous savez que le MEER fournit des subventions aux entreprises qui s'installent quelque part, mais le ministère ne va pas vous téléphoner pour vous dire: «Votre honneur, nous avons enfin mis la main sur une entreprise qui va venir s'installer chez vous et nous avons tout arrangé pour cette implantation.» Vous devez faire votre promotion et ce n'est pas le MEER qui va traîner une entreprise contre son gré, pour venir s'installer chez vous, même si ce même ministère a essayé de procéder ainsi ces deux ou trois derniers jours, en certaines autres régions, et je n'entrerai pas plus dans les détails à ce sujet. Je comprends vos préoccupations, et dans votre région, avec ces ressources naturelles, comme vous dites, n'y a-t-il aucune entreprise qui s'intéresse à venir s'y installer?

Le maire Murphy: Comme je l'ai dit plus tôt, je comprends bien que le MEER ne va pas forcer quelqu'un à venir s'installer dans la Haute-Gatineau. Mais ce qui se produit dans la Haute-Gatineau, c'est que vous coupez tout notre bois pour alimenter une usine qui se trouve à plusieurs milles d'Ottawa, soit à Gatineau. Vous êtes au courant du fait qu'on nous utilise comme coupeurs d'eau...

M. Darling: Coupeurs de bois et porteurs d'eau.

Mayor Murphy: Yes. It has been going on for too long. You know, you are using the Gatineau River, you are polluting the river. It is one of the last rivers in the province of Quebec that is being used to float wood down to create jobs at the lower end, close to Ottawa, close to the metropolitan centres. This is a situation we would like to correct. We would like to work with the Department of Regional Economic Expansion to formulate a global plan to reactivate our economic activity to create jobs in our area.

We are losing kids every day leaving for Alberta and other parts of Quebec up to James Bay. They would all like to stick around, but there is no employment opportunity except if you go on welfare. The way things are going now we might as well amalgamate with the Indian reservation in Maniwaki because I think they are being better treated than the town of Maniwaki is by the provincial as well as the federal government. I think the Indians are away ahead of us. Why, I do not know, but maybe they are more awake than we are. It is not that we have not tried. That is what we are here this morning for.

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: You are making a pretty strong statement there that those in the Maniwaki area then are third-class citizens.

Mayor Murphy: I think that is the way we are being categorized right now.

Mr. Darling: Mind you, a lot of us in our areas feel that we are not treated as well as we should be by both levels of government, and I can appreciate it, having had the privilege of sitting on a municipal government for 31 years.

The Chairman: Oh my God!

Mr. Darling: That is right. Mind you, I was a child councillor, I might say that, or almost, but I served on a municipal council, 5 years on the council and 26 as the mayor, until 1972 when I headed for Ottawa. But I still have a very strong sympathy for municipal governments, I can assure you, who are the grass roots government and closest to the people.

Now has Maniwaki got sewers?

Mayor Murphy: Yes, sir.

Mr. Darling: Yes. So you certainly have facilities there if you can attract industry.

Mayor Murphy: We have all the attributes to attract industry. Geographically, as I mentioned before, we are 85 miles from Ottawa; Ottawa is 400 miles from the major American markets. All we want is the opportunity to formulate a plan, a global plan, not just small interventions here, there and everywhere; globally. To look at a plan of the whole economic situation in our area, including the people at the lower end or even over into the Pontiac, who are disadvantaged like we are.

[Traduction]

Le maire Murphy: Oui. Cela fait longtemps qu'existe cette situation. Comme vous le savez, vous utilisez l'eau de la Gatineau et vous la polluez. C'est une des dernières rivières de la province de Québec qui est utilisée ainsi pour le flottage du bois et pour créer des emplois en aval, près d'Ottawa, près des centres métropolitains. Voilà une situation que nous aimerions voir rectifiée. Nous aimerions collaborer avec le MEER afin d'établir un plan d'ensemble pour relancer notre activité économique et créer des emplois dans notre région.

Tous les jours, des jeunes gens de chez nous s'en vont en Alberta ou dans d'autres parties du Québec, jusqu'à la baie James. Ils préféreraient rester ici, mais il n'y a pas de possibilités d'emploi; il faut se contenter de toucher des prestations de bien-être. Dans l'état actuel des choses, nous aurions probablement intérêt à nous joindre à la réserve indienne de Maniwaki, car je crois qu'elle est mieux traitée que la ville de Maniwaki par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Je crois que les Indiens sont beaucoup mieux traités que nous. Pourquoi? Je n'en sais rien; peut-être qu'ils sont plus éveillés que nous. Je ne dirais pas que nous en sommes là parce que nous n'avons pas essayé d'en sortir; c'est d'ailleurs pourquoi nous sommes ici ce matin.

Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: Je crois que vous y allez fort en déclarant que ceux qui se trouvent dans la région de Maniwaki sont des citoyens de troisième classe . . .

Le maire Murphy: Je crois que c'est la catégorie dans laquelle on nous met à l'heure actuelle.

M. Darling: Il ne faut pas se faire d'illusions; beaucoup d'entre nous, dans nos régions, pensent qu'ils ne sont pas aussi bien traités qu'ils devraient l'être par les deux niveaux de gouvernement, et j'en suis très conscient, puisque j'ai eu le privilège de siéger pendant 31 ans au niveau municipal.

Le président: Mon Dieu!

M. Darling: C'est vrai. Je dirais qu'au début, j'étais pour ainsi dire un enfant conseiller, ou presque, mais j'ai siégé au conseil municipal pendant cinq ans et comme maire pendant 26 ans, jusqu'en 1972, à mon départ pour Ottawa. Mais j'ai toujours beaucoup de sympathie pour les administrations municipales, je puis vous en assurer, qui constituent les gouvernements de base, ceux qui sont les plus près des gens.

Est-ce qu'à Maniwaki, il y a des égouts?

Le maire Murphy: Oui.

M. Darling: Oui. Vous avez donc les installations nécessaires qui permettent d'attirer des entreprises.

Le maire Murphy: Oui, nous avons tout ce qu'il faut pour attirer des entreprises. Au point de vue géographique, comme je l'ai mentionné, nous sommes situés à 85 milles d'Ottawa, et Ottawa se trouve à 400 milles des principaux marchés américains. Tout ce que nous voulons, c'est la possibilité d'établir un plan, un plan d'ensemble, et non pas de promouvoir des petites interventions ici et là. Nous voudrions qu'on tienne compte d'un plan qui vise toute la situation économique de notre région et qui tienne compte des gens qui se trouvent les plus éloignés dans la région, ou même qui se trouvent dans la région du Pontiac et, qui sont désavantagés comme nous.

Mr. Darling: What would you say now if you had the ear, a direct pipeline to the Hon. Pierre, and I do not mean Trudeau, I mean De Bané, Mr. De Bané. What do you say? What could he do that would be within his terms of reference that could greatly assist you, figuring that there are hundreds of municipalities, including my village of Burks Falls, that want the same damn thing?

Mayor Murphy: I would tell Mr. De Bané what I told him last year when I went to intercede with him, and he did grant us this, which was a local leader corporation—in French they call it ADEL, aide au développement économique localwhich we were granted. It is now in the operational phase after a first six months of planning stage. I would ask Mr. De Bané for some of his civil servants to come and work with us, in a committee, with the local municipal leaders. Not just the town of Maniwaki, but of all the small municipalities around, as well as the economic groups like the Chamber of Commerce and the local development corporation, and we would prepare with development agents from the MEER a plan from us to you of what we would like to do in the fields of tourism, agriculture, transport—we talked about the airport a while ago—the railway down to Hull, any number of items, including-and I know this is of provincial jurisdiction-better utilization of our forests.

• 1245

Mr. Darling: Do you not have an excellent tourist industry in your area, though?

Mayor Murphy: Yes, sir.

Mr. Darling: Right.

Mr. Merleau: As far as I am concerned, we are not even using properly all the potential which the Ottawa areas represent. You were saying that we are now benefiting from indirect or direct tax coming from the population base that Ottawa represents. We are not even doing that properly because we do not operate within a global approach. This is what we lack. If we were doing that, just that, it would probably benefit us. But, even then, we have to strive to get more permanent employment. We all know that in the forest industry we have now in our area, and I am not referring to Mont Ste-Marie as such, but to the northern part of our area, by promoting them we are promoting seasonal employment. This, of course, we cannot run away from, because they are outfitters who are probably some of the best in Canada. We will continue to operate on a seasonal basis and continue to create seasonal employment, but what we are striving for is a global approach to our economic growth. We absolutely need that. We feel that DREE is in a position to grant us both the technical and financial support for us to formulate our own development.

[Translation]

M. Darling: Supposons que vous puissiez intéresser l'honorable Pierre, que vous soyez directement en rapport avec lui—et je ne veux pas dire avec M. Trudeau, mais avec M. De Bané—que pensez-vous qu'il pourrait faire pour vous aider de façon significative, compte tenu du fait qu'il y a des centaines de municipalités, y compris mon village de Burks Falls, qui voudrait obtenir la même chose?

Le maire Murphy: Je dirais à M. De Bané, si je le pouvais, ce que je lui ai dit l'an dernier lorsque je suis allé le trouver, et il nous a accordé une aide au développement économique local pour l'implantation d'une société locale. Après une planification de six mois, on en est à la phase opérationnelle dans ce cas. je demanderais donc à M. De Bané qu'il envoie certains de ses fonctionnaires travailler avec nous dans un comité où seraient représentés les dirigeants municipaux locaux. Il ne s'agirait pas seulement des dirigeants de la ville de Maniwaki, mais aussi des petites municipalités aux alentours, ainsi que des représentants de groupes économiques tels que la Chambre de commerce, la société de développement local; nous préparerions, avec l'aide des agents d'expansion du MEER, un plan qui vous indiquerait ce que nous voulons faire dans le domaine du tourisme, de l'agriculture, des transports-nous avons déjà parlé de l'aéroport-du chemin de fer allant à Hull, d'un certain nombre d'autres questions, y compris une meilleures utilisations de nos forêts, même si je sais qu'il s'agit là d'une question de compétence provinciale.

M. Darling: Est-ce que vous ne disposez pas d'une excellente industrie touristique dans votre région?

M. Murphy: Certainement.

M. Darling: D'accord.

M. Merleau: A mon avis, nous n'utilisons même pas toutes les possibilités que nous offre la région d'Ottawa. Nous ne profitons même pas de cette taxation indirecte et directe que nous permettrait d'obtenir cette base de population qu'il y a dans la région d'Ottawa. Dans ce domaine, nous ne profitons même pas de toutes les possibilités, car justement, nous ne travaillons pas dans le cadre d'une approche globale des problèmes. Voilà où se trouve la lacune, et il suffirait d'y remédier, probablement, pour que nous puissions profiter de ces avantages. Mais même alors, nous devons nous efforcer d'obtenir plus d'emplois permanents. Dans l'industrie forestière qui existe actuellement dans notre région, et je ne parle pas du Mont Sainte-Marie, mais de la partie septentrionale de la région, l'emploi que nous pouvons créer est un emploi saisonnier. Naturellement, nous ne pouvons pas échapper à ce pénomène, car nous avons probablement là les pourvoyeurs en chasse et pêche qui sont les meilleurs au Canada. Et nous allons continuer à travailler sur une base régionale et continuer à créer des emplois régionaux, mais ce que nous visons, c'est obtenir l'établissement d'une approche globale pour notre croissance économique. Nous avons absolument besoin d'établir une approche globale et nous pensons que le MEER est en mesure de nous fournir l'appui technique et financier nécessaire pour que nous puissions établir notre propre expansion.

By no means do we want anybody from Ottawa coming into our area to tell us what to do. I mean we have had all kinds of people coming from all kinds of government telling us what to do. But after they realize that their plans probably do not work, we never see them again. I am sure that in your area, you have seen thousands or hundreds of civil servants coming around and telling you what to do, and then they just take off and leave you.

Mayor Murphy: If I can answer as an annex, I would just like to read you a postscript that was signed to me last year on August 13 by Mr. De Bané. He says:

P.S. Je suis en traine préparer une nouvelle législation et sans doute votre suggestion d'intervention par le MEER sera étudiée sérieusement.

Et je me demande si ce n'est pas cela que vous êtes en train de faire dans le moment, en tant que Comité.

Le président: Monsieur Gass, suivi de M. Cyr.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

On page 13 of your brief you say that:

The Upper-Gatineau is under equipped at all levels: accommodation, reception, restaurants and the proper development of its natural attractions. There is no overall policy for the development of tourism...

I realize that the Gatineau is a very beautiful part of the Province of Quebec and that it should be a large tourist area. And even though you say it is a seasonal operation especially in the tourist industry, from my experience, it is beneficial to the area because the operation takes place at the time when school is out; it employs a lot of students who would otherwise be unable to find work.

Now you say that it is under equipped. Are you saying that the establishments that are there cannot handle the number of people who come to the area? Are you saying that they should expand; that they should increase their capacity in accommodations and restaurant facilities and so on?

Mr. Merleau: Maybe Mr. Murphy should be answering this because he is an hotel owner himself. From the studies I have conducted and I was born and raised right in the middle of the area, I find that as far as tourism is concerned, we are under equipped. The simple reason is that our tourist industry has traditionnally been developed in respect to the fishing and hunting capacity of our area. The evolution has not been steady. We have to go from the fishing and hunting to the over-all exploitation of all our tourist possibilities or potential. This we have not done, and we fear that this will be done and should only be done in a global approach.

[Traduction]

Nous ne voulons aucunement que quelqu'un d'Ottawa vienne dans notre région nous dire ce que nous devons faire. Je dirais que nous avons déjà toutes sortes de personnes envoyées par toutes sortes de gouvernements qui viennent nous dire ce que nous devons faire. Mais une fois qu'ils se sont aperçus que leurs plans ne marchaient pas, ils disparaissent, et nous ne les revoyons jamais. Je suis sûr que vous avez vu aussi, dans votre région, des milliers ou des centaines de fonctionnaires venir vous dire ce que vous deviez faire; puis, ils sont repartis et vous ont laissé un plan.

M. Murphy: Si vous le permettez, je répondrai en vous lisant le post-scriptum qui m'a été envoyé le 13 août de l'an passé par M. De Bané.

P.S. I am at the present time working on a new legislation and there is no doubt that your suggestion of a DREE intervention will be seriously considered.

And I am wondering if it is not just that that you, and as a Committee, are doing at the present time.

The Chairman: Mr. Gass, and then Mr. Cyr.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

A la page 13 de votre mémoire, vous nous avez dit:

La Haute-Gatineau est sous-développée au point de vue équipement à tous les niveaux: au point de vue logement, réception, restaurants et au point de vue mise en valeur convenable des caractéristiques naturelles de la région. Il n'existe aucune politique d'ensemble qui soit établie pour le développement du tourisme . . .

Je reconnais que la Gatineau constitue une partie fort belle de la province de Québec et qu'elle devrait être un centre touristique important. Même si vous dites qu'il s'agit d'opérations saisonnières, particulièrement dans le tourisme, je dirais, d'après mon expérience personnelle, que le tourisme bénéficierait à la région, car il coïncide avec les vacances, et par conséquent, il bénéficierait à beaucoup d'étudiants qui, autrement, ne pourraient pas trouver d'emploi.

Vous dites qu'il y a sous-développement de l'équipement et vous dites que les établissements qui existent ne peuvent recevoir toutes les personnes qui viennent dans la région. Est-ce que vous pensez qu'il devrait y avoir expansion et qu'il devrait y avoir des possibilités de logement accrues, plus de restaurants, etc?

M. Merleau: Peut-être que M. Murphy pourrait mieux répondre à cette question que moi, car il est propriétaire d'un hôtel. D'après les études que j'ai entreprises, et je suis né et j'ai été élevé au centre de cette région, j'ai constaté que nous n'avions pas l'équipement nécessaire pour recevoir les touristes. La raison en est que, traditionnellement, les équipements ont été conçus en vue de recevoir les pêcheurs et les chasseurs dans notre région. L'expansion n'a pas été constante. Nous devons passer de l'exploitation du tourisme chasse et pêche à celle de l'ensemble du tourisme. Or, nous n'avons pas procédé ainsi, et nous pensons qu'on en viendra là, mais nous pensons qu'il faut absolument procéder dans le cadre d'une approche globale.

• 1250

I grant you that the seasonal employment is very beneficial to students, but when we talk about a 22 per cent average of unemployment in the area we do not even take the students into consideration. We have to worry about the over-all population that does have to work from September to June. It is in that respect that what we are striving for is permanent employment, over and above anything else.

Now I grant you that it would be of great benefit to us to take more time and to reorganize our tourist industry, but at the moment we are under-equipped to greet them, we are under-equipped to feed them and we are under-equipped to put a roof over their heads.

Mr. Gass: Okay, so you do not have sufficient capacity to handle the number of tourists that come through there. Then my next question would be why the businesses who cannot handle these people do not provide more rooms and more restaurants?

Mayor Murphy: I am sure you are aware that the current interest rates are the big factor that affect that at the moment. In the past the businesses have tried to answer to the demand, but unfortunately there is not enough on a long-term basis. I am talking about the time after the three months' spread of summer vacation, past the June, July, August approach, where it falls dead right after the hunting season until early April. This is why, if we had the opportunity through the Department of Regional Economic Expansion to form an over-all plan, to point people in different directions in our tourist industry, I believe it would be a factor on their part making a commitment to make an investment in their business.

Mr. Gass: Okay, I can understand your comments 100 per cent because I am also in the tourist business in Cavendish, P.E.I. We have the same problem in the summer months. We cannot handle the visitors who come through there but, because of the interest rates and because of the cost of adding on extra rooms or adding on extra seating capacity to a restaurant, the returns just do not warrant the expense of money. We are trying through the provincial government to have money allocated from DREE to the tourist industry. I think that eventually, hopefully this month, the agreement is going to be signed between the Province of Prince Edward Island and DREE.

My next question to you, sir, would be, if DREE, through the provincial government of Quebec, were to put money into your area for the expansion of the tourism industry, where would you like to see that money put? Would you like to see it put into new businesses, completely new, or would you like to see it put into existing businesses to expand or upgrade their facilities? In which area would you say the money should be put?

Mayor Murphy: I think we would be very interested in expanding the businesses that are there already, some of the structures that are there already. When I talk about Mont Ste-Marie, those Swiss investors have already invested \$25

[Translation]

Je suis d'accord avec vous pour dire que l'emploi saisonnier profite aux étudiants, mais lorsqu'on parle d'une moyenne de chômage de 22 p. 100, dans la région, on ne tient même pas compte, dans ce chiffre, des étudiants. Nous devons nous inquiéter de l'ensemble de la population qui manque de travail entre septembre et juin. C'est dans ce sens que nous voulons établir des emplois permanents, et c'est là ce qui nous importe le plus.

Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il nous serait fort avantageux de passer plus de temps à réfléchir et à réorganiser notre industrie touristique, mais, pour l'instant, nous sommes sous-développés au point de vue équipement, nous n'avons pas les installations nécessaires pour nourrir et loger ces touristes.

M. Gass: Donc, en résumé, vous n'avez pas suffisamment d'installations pour vous occuper des nombreux touristes qui vont chez vous. La question que je voudrais alors vous poser, c'est: pourquoi n'agrandit-on pas ces installations pour fournir plus de chambres et pour qu'il y ait plus de restaurants?

Le maire Murphy: Je suis sûr que vous êtes au courant des taux d'intérêt actuels, qui nuisent énormément à cette expansion. Dans le passé, les entreprises sur place ont cherché à répondre à la demande, mais on n'a malheureusement pas prévu assez d'installations pour le tourisme futur. Je parle de cette période qui suit les trois mois d'été, soit juin, juillet et août, après la saison de chasse, jusqu'en avril. Nous avons là une période morte, et si nous avions la possibilité, grâce au ministère de l'Expansion économique régionale, d'établir un plan d'ensemble et d'indiquer aux gens dans quelle direction il faut s'acheminer dans l'industrie touristique, je crois que cela les aiderait à s'engager et à investir dans leurs entreprises.

M. Gass: D'accord. Je comprends un peu mieux votre point de vue, puisque je travaille aussi dans l'industrie du tourisme, à Cavendish, à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons les mêmes problèmes en été. Nous ne pouvons nous occuper de tous les visiteurs qui viennent mais, à cause des taux d'intérêt, il ne serait pas rentable d'agrandir les installations et d'ajouter des chambres, et d'agrandir nos restaurants, à cause de la saison morte. Nous nous efforçons, par l'intermédiaire du gouvernement provincial, d'obtenir des fonds du MEER pour l'industrie du tourisme, et je crois qu'éventuellement, nous espérons même ce mois-ci, l'accord en question sera signé entre la province de l'Île-du-Prince-Édouard et le ministère de l'Expansion économique régionale.

Mais si le MEER, par l'intermédiaire du gouvernement du Québec, injectait de l'argent dans votre région pour une expansion du tourisme, dans quel secteur voudriez-vous que cet argent soit investi? Voudriez-vous qu'on implante de nouvelles entreprises, ou préféreriez-vous qu'on agrandisse et améliore les installations existantes? Où pensez-vous que l'argent devrait être utilisé?

Le maire Murphy: Je crois que nous nous intéressons surtout à l'expansion des installations qui existent déjà. Lorsque je parle du Mont Sainte-Marie, ces investisseurs suisses ont déjà injecté 25 millions de dollars, et ils aimeraient que le MEER

million there and they are looking for further additional commitments on the part of DREE as well as the ministère de l'Industrie, Commerce et tourisme du Québec. They want to expand by injecting themselves about another \$57 million which would create about 600—in new employment. That is one facility that I am talking about expanding. There are others, also, that could be exploited, other skiing areas to develop our winter business and get away from that cyclical, short-stand summer business that we have. We have too much business to handle right now, but, as you said, you do not ask businesses to expand because of the heavy summer months to die in the winter, that is very difficult too. If I were to make a recommendation, I would like to work with the bureaucrats from the Department of Regional Economic Expansion to formulate, as I say, an overall plan for tourism, in that sense.

• 1252

Mr. Gass: You are saying, then, sir, that if DREE were to put money into the tourism industry in your area it would be much better spent in helping existing establishments that are making it on their own, but which cannot afford to expand because of costs and interest rates. It would be much better for them to put the money into existing establishments than it would be to put it into a new business venture that is yet untried.

Mayor Murphy: Yes.

Le président: Merci, monsieur Gass. Monsieur Cyr, une très courte question.

M. Cyr: Ce n'est pas une question.

Je voulais dire qu'en 1965 nous avons eu dans l'est du Québec le BAEQ qu'on appelle le Bureau d'aménagement de l'est du Québec qui était financé par les deux niveaux de gouvernement. Je crois que le voeu de ce Comité serait qu'en 1982 on puisse avoir le BAHG, le bureau d'aménagement pour la Haute-Gatineau. Merci.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Messieurs, je voudrais vous remercier pour votre mémoire. J'ai remarqué d'une part qu'il y a beaucoup de «M» dans votre région: la ville de Maniwaki, représentée par M. Murphy, M. Ménard, M. Mayrand et M. Merleau. Alors, je peux également vous dire, messieurs, qu'à plusieurs reprises, en tant que président, j'ai été témoin des interventions de M. Lefebvre sur cette question-là. Je sais qu'à un moment donné, même en caucus, il a demandé que le caucus, même national, se réunisse dans votre région au Mont-Sainte-Marie. Une chose est certaine, c'est que lorsque les ententes auxiliaires ou les ententescadres qui sont signées avec les provinces vont venir en échéance très prochainement, je pense que vous avez à convaincre le gouvernement provincial d'inclure votre région. Parce que vous savez que dans l'aménagement du territoire, et dans votre cas c'est effectivement l'aménagement du territoire, le gouvernement fédéral n'a pas un mot à dire en ce qui touche la désignation de tel, ou tel, ou tel endroit, comme on l'a dit tout à l'heure aux représentants des villes qui se sont présentés [Traduction]

s'engage à fournir d'autres fonds, ainsi que le ministère de l'Industrie du Commerce et du Tourisme du Québec. Ces investisseurs sont prêts à fournir eux-mêmes 57 millions de dollars supplémentaires, ce qui permettrait de créer environ 600 nouveaux emplois. C'est là une installation que l'on pourrait exploiter davantage. Mais il y en a d'autres; on pourrait exploiter d'autres stations de ski pour multiplier nos débouchés commerciaux en hiver et ainsi nous soustraire à la vague cyclique et temporaire qu'est la saison d'été. Nous avons trop d'affaires sur les bras en ce moment et, comme vous l'avez dit, on ne veut pas demander aux entreprises de s'élargir en raison des mois d'été pour qu'elles soient ensuite obligées de fermer leurs portes l'hiver. C'est très difficile. Si je devais faire une recommandation, j'aimerais travailler avec les représentants du ministère de l'Expansion économique régionale et mettre sur pied, comme je l'ai dit, un plan global de tourisme dans ce

M. Gass: Ce que vous dites, en fait, c'est que si le MEER devait subventionner l'industrie du tourisme dans votre région, ces crédits seraient beaucoup plus rentables si l'on aidait les établissements qui existent déjà et qui sont rentables, mais qui ne peuvent se permettre de s'élargir en raison des coûts et des taux d'intérêt. Il serait plus rentable d'investir ces crédits dans les établissements qui existent déjà plutôt que de les injecter dans de nouvelles entreprises qui n'ont pas encore fait leur preuve.

M. Murphy: Oui.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. Mr. Cyr, a very short question.

Mr. Cyr: It is not a question.

I wanted to say that in 1955, the BAEQ, Bureau d'aménagement de l'est du Québec, was created in the east of Quebec and was financed by the two levels of Government. I think that the wish of the committee would be that in 1982 the BAHG, Bureau d'aménagement pour la Haute-Gatineau be created. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Gentlemen, I would like to thank you for your brief. I have noted that there are a lot of «Ms» in your region. The City of Maniwaki is represented by Mr. Murphy, Mr. Ménard, Mr. Mayrand and Mr. Merleau. I can also tell you, gentlemen, that as Chairman of this committee, I heard on a number of occasions representations from Mr. Lefebvre on this issue. I know that at one time, at the caucus level, he asked for the national caucus to meet in your area, at Mont Ste-Marie. When the subsidiary agreements or the general agreements which are signed with the provinces will expire very shortly, I think you will have to convince the provincial government to include your area. Because you know that on the area development issue, and in your case it is just that, the federal government has nothing to say concerning the designation of such and such an area, as we said before to the representatives of the cities that we heard, that is, that of Richelieu and Saint-Jean-sur-Richelieu. Consequently, only the cities or areas determined by the provincial government are included in

devant nous, c'est-à-dire celles du Richelieu et de Saint-Jeansur-Richelieu. Par conséquent, sont incluses dans les ententes auxiliaires ou dans les ententes-cadres, les villes désignées ou les endroits désignés par le gouvernement provincial. Et j'espère que vous réussirez à convaincre ceux qui vous représentent au niveau de la province.

En ce qui touche l'autre aspect de la question, lorsque nous ferons notre rapport final vous pouvez être certains que la suggestion que vous avez faite... J'ai l'impression que cela s'est déjà fait dans d'autres endroits du Canada où le MEER a été en mesure de fournir une aide technique, c'est-à-dire de techniciens ou d'experts pour aider la préparation de dossiers ou concevoir des plans d'aménagement régionaux, etc. Vous pouvez être certains que cette recommandation-là sera faite au ministre. Je ne sais pas quelle sera la réaction du ministre, mais une chose est certaine, je pense que la plupart des membres du Comité ont bien compris le sens de votre intervention que j'ai trouvée extrêmement bien préparée d'ailleurs.

Vous aviez un mot à ajouter?

M. Merleau: De toute façon, vous m'avez peut-être déjà répondu. J'aimerais seulement rajouter, peut-être pour les besoins de la cause, qu'il est bien évident que les interventions que nous avons faites ici n'empêchent pas les interventions que nous devons faire et que nous répétons avec insistance au niveau provincial. Je pense qu'il y a des possibilités que cela fonctionne bien, c'est-à-dire que l'intervention du MEER directement chez nous, ce que nous souhaitons, se fasse bien à l'intérieur d'un encadrement provincial. Ce qui est important c'est que nous de la Haute-Gatineau ayons les outils pour déterminer ce que l'on veut faire avec ce que l'on a chez nous.

Merci.

Le président: D'accord. Messieurs, je vous remercie.

I would like to remind the members of the committee that the bus is waiting for us outside.

J'aimerais également vous rappeler que cet après-midi nous aurons la possibilité de faire quelques visites dans la région et ce soir nous reprendrons les audiences à 19h00 au lieu de 19h30.

Alors, la réunion est suspendue jusqu'à 19h00 ce soir.

EVENING SITTING

• 1914

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames et messieurs, bienvenue à cette dernière séance des audiences publiques que nous tenons à Sherbrooke. Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir comme premier témoin la ville de Sherbrooke.

J'inviterais ceux qui vont présenter le mémoire, c'est-à-dire M. Daniel Migneault, qui est commissaire industriel; M. Roch Létourneau, qui est le directeur général de la ville de Sherbrooke; de même que son honneur le maire, M° Jacques O'Brady. Ils vont nous faire lecture du mémoire qu'ils ont l'intention de présenter devant les membres du Comité.

We will have to wait a few seconds because the mayor is being interviewed on local TV. In a minute he will be back.

[Translation]

the subsidiary or in the general agreements. I hope that you will be able to convince those who represent you at the provincial level.

As far as the other part of the question is concerned, when we draw up our final report, you can be assured that the proposition that you have made... I think that that has already happened in other areas of Canada where DREE has been able to provide technical assistance, that is technicians or experts to contribute to the preparation of records or to the conception of regional development plans. We will certainly make this recommendation to the Minister. I do not know what his reaction will be, but I think that the majority of the members of the committee have understood very well the representations that you have made which were, I must say, very well prepared.

Did you want to add something?

Mr. Merleau: Anyhow, maybe you have already answered my question. I would like simply to add, maybe to help our cause, that it is obvious that the representations that we have made here do not hinder us from making other representations at the provincial level. I think that there are possibilities that all this will go smoothly, that is, that the direct intervention of DREE in our region, which is what we wish, will adequately fit in a provincial context. What is important, is that we, from the upper Gatineau, get the means to determine what we want to do with what we have in our region.

Thank you.

The Chairman: Gentlemen, I thank you.

Je voudrais rappeler aux membres du comité que l'autocar nous attend dehors.

I would also like to remind members of the committee that this afternoon, we will have the opportunity to visit this region and that this evening, we will resume our hearings at 7:00 o'clock instead at 7:30.

So the meeting is adjourned until 7:00 o'clock this evening.

SÉANCE DU SOIR

The Chairman: Order please.

Ladies and gentlemen, I would like to welcome you to the last sitting of the public hearings which we are holding in Sherbrooke. We have the pleasure of welcoming this evening as our first witness, the City of Sherbrooke.

I would call on those who are going to present the brief, that is Mr. Daniel Migneault, Industrial Commissioner, Mr. Rock Létourneau, Director General of the City of Sherbrooke, as well as His Worship The Mayor, Mr. Jacques O'Brady. They will read the brief statement they have prepared.

Nous devrons attendre quelques minutes car le maire est en train de donner une entrevue à la télé. Il sera de retour dans un instant.

M. Cyr: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: M. Cyr invoque le Règlement.

M. Cyr: Le monde entier a été témoin aujourd'hui d'un événement assez tragique pour nos pays démocratiques, soit la mort du président Sadate.

Je ne voudrais pas élaborer trop longuement sur cet événement assez triste. Je sais que le Canada, comme bien d'autres pays, doit porter le deuil de cet événement tragique. A cette occasion, comme c'est le seul comité de la Chambre des communes du Parlement canadien qui siège aujourd'hui je demanderais, monsieur le président, avec votre permission que nous nous levions tous et que nous gardions une minute de silence pour le repos de l'âme de M. Sadate de même que pour tous les autres qui ont perdu la vie aujourd'hui dans cet événement tragique.

• 1920

Le président: Alors, merci, monsieur Cyr. Je pense que c'est un rappel au Règlement tout à fait acceptable parce que je sais qu'à la Chambre des communes, lorsque ces événements tragiques se produisent, le Président de la Chambre exprime le désarroi et la peine ressentis au nom de tout le peuple canadien. Alors, je vous remercie d'avoir fait cette suggestion-là.

Comme je le disais tout à l'heure, nous accueillons ce soir les autorités de la ville de Sherbrooke qui vont nous présenter un mémoire en deux volets: l'un touristique et l'autre industriel. Alors, il nous fait plaisir d'accueillir Son honneur le maire de la ville de Sherbrooke, Me Jacques O'Brady; le directeur général de la ville de Sherbrooke, M. Roch Létourneau, et le commissaire industriel de Sherbrooke, M. Daniel Migneault.

Alors, messieurs, vous avez la parole.

M. Jacques O'Brady (maire, ville de Sherbrooke): Or, je vous remercie, monsieur le président.

Simplement à titre d'introduction très brève, je n'ai pas l'intention de relire le mémoire. Je pense que tous les membres du comité ont déjà reçu ce mémoire-là. Il est scindé en deux volets assez distincts: le premier portant sur le développement industriel et le deuxième sur le développement touristique. Comme vous l'avez mentionné, je suis accompagné de M. Migneault, qui est le commissaire à l'industrialisation, si on veut prendre un terme un peu nouveau; de même que de M. Létourneau qui est le directeur général de la ville.

Alors, je demanderais peut-être à M. Migneault, dans un premier temps, de compléter un peu par des statistiques qu'il a en main ou des commentaires qu'il souhaiterait ajouter à ce premier volet du mémoire.

Ensuite je demanderais à M. Létourneau de faire un peu la même chose sur le deuxième volet et par après moi-même et mes deux collègues serons à votre disposition pour peut-être échanger avec les membres du comité ou répondre à vos questions.

Le président: Monsieur Migneault.

M. Daniel Migneault (commissaire industriel, ville de Sherbrooke): Monsieur le président, madame, messieurs les membres du comité, je vous remercie tout d'abord de bien vouloir [Traduction]

Mr. Cyr: Mr. Chairman, a point of order.

The Chairman: Mr. Cyr calls for a point or order.

Mr. Cyr: Today the entire world has been witnessing an event which has serious connotations for democratic countries, that is the death of President Sadat.

I do not wish to go into very much detail with respect to this sad occurrence. I know that Canada, like many other countries, will mourn this tragic event. Since we are the only Parliamentary committee which is meeting today, I would ask, Mr. Chairman, with your permission, that we all rise and that we observe a minute of silence for Mr. Sadat to pray for his soul as well as the souls who lost their lives today in this tragic event.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. I believe your point of order was quite appropriate, because I know that in the House of Commons when a tragic incident occurs, the Speaker extends sympathy on behalf of the people of Canada. I would like to thank you for your suggestion.

As I was saying, our first witnesses this evening are from the city of Sherbrooke. They will be presenting a two-part brief: one on tourism and one on industry. We are pleased to welcome His Worship the Mayor of the City of Sherbrooke, Mr. Jacques O'Brady; the General Manager of the City of Sherbrooke, Mr. Roch Létourneau, and the Industrial Commissioner of Sherbrooke, Mr. Daniel Migneault.

You have the floor, gentlemen.

Mr. Jacques O'Brady (Mayor, City of Sherbrooke): Thank you, Mr. Chairman.

I would like to introduce our presentation briefly, because I do not intend to reread the brief. I believe that all committee members received it in advance. It is divided into two parts: the first on industrial development, and the second on tourism development. As you mentioned, I have with me Mr. Migneault, who is the industrial commissioner, and Mr. Létourneau, who is the general manager of the city.

I would like to ask Mr. Migneault to begin by presenting some statistics or making some comments to complete the first part of the brief.

I would then ask Mr. Létourneau to do the same thing for the second part of the brief. My two colleagues and I will then be at your disposal to discuss issues with committee members or to answer your questions.

The Chairman: Mr. Migneault.

Mr. Daniel Migneault (Industrial Commissioner, City of Sherbrooke): Mr. Chairman, lady and gentlemen members of the committee, I would first like to thank you for allowing us

nous recevoir et de passer quelques minutes avec nous pour écouter les recommandations que la ville de Sherbrooke a à vous présenter. Comme M. O'Brady vient de le mentionner, je n'ai pas l'intention de relire le mémoire. Ce mémoire vous a été présenté il y a déjà longtemps en français et en anglais. Alors, si vous me permettez, je ne lirai pas le mémoire, je vais tout simplement ajouter quelques commentaires à ce mémoire afin que nous ayons plus de temps pour la période des questions.

J'aimerais vous mentionner que depuis 1971, à la fin de l'année 1980, les industries sherbrookoises ont reçu du ministère de l'Expansion économique régionale 12.5 millions de dollars en subventions. De ce total, je dois vous dire que 6.5 millions de dollars sont allés à ce qu'on appelle le secteur mou, c'est-à-dire l'industrie du textile, du vêtement, de la chaussure et du meuble. Je pense que ce point est excessivement important: 50 p. 100 de toutes les subventions sont allés au secteur mou.

Je voudrais également mentionner que depuis 1971 nous avons par le biais des subventions pu attirer ici à Sherbrooke 35 industries, toujours du secteur mou, et ces 35 industries-là ont aidé à créer un peu plus de 800 emplois. Dans la même période de temps, nous avons perdu 32 industries du secteur mou et 1,391 emplois. Ce qui veut dire que même 50 p. 100 des subventions, soit un montant de 6.5 millions de dollars, n'a même pas suffi à maintenir un taux d'emploi stable dans l'industrie du secteur mou.

Un autre facteur qui nous affecte ici énormément, c'est que depuis 1975 le taux de chômage varie et se maintient entre 8 et 12 p. 100. Ce qui démontre encore une fois les malaises structurels dont est atteint notre économie. Depuis hier, j'ai assisté à de nombreuses présentations. Dans plusieurs cas des représentants de diverses régions vous ont dit qu'ils demeuraient dans la région peut-être la pire de la province de Québec. Soyez sans crainte, messieurs, je ne viens pas vous dire ceci. Nous sommes les avant-derniers. Au point de vue moyenne de salaire, la ville de Sherbrooke a un rythme qui équivaut à 20 p. 100 sous la moyenne provinciale et la seule région que nous réussissons à dépasser est la Gaspésie. Peut-être que le député, M. Cyr, sait quelque chose sur la moyenne de salaire.

Alors, ce n'est pas surprenant que nous ayons une moyenne de 20 p. 100 inférieure à celle de la province étant donné la quantité incroyable d'industries du secteur mou que nous avons ici à Sherbrooke. En effet, 42 p. 100 de nos ouvriers travaillent dans le secteur mou. Vous comprendrez pourquoi lorsque le gouvernement fédéral nous parle de contingentement, nous devenons excessivement nerveux; parce que le moindre changement de politique au niveau fédéral peut affecter ici à Sherbrooke des milliers d'emplois et cela pourrait être catastrophique pour la région.

Un autre facteur qui nous affecte, mais où il nous est impossible d'agir, c'est évidemment l'économie chancelante mondiale qui est probablement due à des taux d'intérêt très élevés et comme toutes les autres régions du Canada nous en subissons les conséquences.

Je voudrais sur ce point vous mentionner les efforts que la ville de Sherbrooke a faits au point de vue au développement

[Translation]

to appearing before you and for spending a few moments with us to hear the recommendations of the city of Sherbrooke. As Mr. O'Brady mentioned, I do not intend to reread the brief. It was submitted quite some time ago in both French and English. Therefore, with your permission, I will not read the brief, I will merely add a few comments, so that we will have more time for questions.

I would like to point out that between 1971 and the end of 1980, industries in Sherbrooke have received \$12.5 million in grants from the Department of Regional Economic Expansion. Of this, \$6.5 million went to what is termed the soft sector, that is the textile, clothing, shoe and furniture industries. I think this is an extremely important point: 50 per cent of all grants went to the soft sector.

I would also like to mention that since 1971, Sherbrooke has managed to attract 35 industries, which are also in the soft sector, as a result of DREE grants. These 35 industries helped create a little over 800 jobs. During the same period, we lost 32 industries in the soft sector and 1,391 jobs. In other words, even 50 per cent of the grants, for a total of \$6.5 million, was not enough to maintain a stable rate of employment in the soft sector.

Another factor which affects us tremendously here is that since 1975, the unemployment rate has varied between 8 per cent and 12 per cent. This is a further indication of the structural weaknesses of our economy. I have heard a number of presentations since yesterday morning. Representatives of several regions have told you that they were from perhaps the worst region in the province of Quebec. Rest assured, gentlemen, that I will not make the same claim. We are in second-last place. The average wage in the city of Sherbrooke is approximately 20 per cent less than the provincial average and the only region in a worse position is the Gaspé. Perhaps Mr. Cyr, the member for Gaspé, knows something about average wages.

It is hardly surprising that our average wage is 20 per cent lower than that in the rest of the province, given the incredible number of industries in the soft sector here in Sherbrooke. The fact is that 42 per cent of our workers are employed in the soft sector. You will appreciate why we become extremely nervous when the federal government starts talking about quotas. The slightest change in federal policy can affect thousands of jobs here in Sherbrooke and could have a disastrous effect on the region.

Another factor which affects us, but about which we can do nothing, is of course the unstable world economic situation, which is probably the result of very high interest rates. Like other parts of Canada, we feel the impact of this.

I would now like to discuss the efforts made by the city of Sherbrooke to encourage industrial development. For a

industriel. Depuis plusieurs années la ville fournit au commissariat industriel un budget imposant pour nous permettre de travailler à attirer de nouvelles entreprises. Nous avons évidemment réussi dans beaucoup de cas à attirer de nouvelles entreprises, mais ce n'est pas suffisant. La ville, dès cette semaine, engagera un commissaire industriel adjoint pour supporter les efforts du commissaire industriel et aussi pour tenter d'accélérer le développement de notre ville. Le commissaire industriel adjoint aura pour principale tâche la responsabilité de développer l'industrie locale. Mais, je pense que tous ces efforts resteront vains si la ville de Sherbrooke est laissée à elle-même. Nous comptons grandement sur le support de nos deux paliers de gouvernement pour nous aider à sortir de cette situation. Bien sûr, au niveau fédéral, nous pensons au MEER.

Je voudrais vous faire remarquer également que la dernière grande entreprise à venir s'établir à Sherbrooke y est venue en 1964, il y a près de 20 ans. Ce fut Standard Brands qui a ouvert une usine de sa division de confiserie qu'on appelle Lowney's et qui aujourd'hui emploi au-delà de 500 personnes. Alors, la dernière grande entreprise à venir s'établir à Sherbrooke, malgré tous nos efforts, fut Standard Brands en 1964. Je pense qu'il est temps que cette situation change si l'on veut que Sherbrooke garde le rôle historique qu'elle a toujours eu, soit d'être le centre urbain le plus grand en dehors de l'axe Montréal-Québec.

Et maintenant, je passe immédiatement aux recommandations que nous vous avons proposées. Je vous ferais remarquer que nous nous sommes appliqués à tenter de recommander certaines choses qui ne sont pas uniquement applicables à la ville de Sherbrooke, mais bien à n'importe quelle région canadienne. Et je pense que c'est ce qui est important pour le MEER.

Premièrement nous demandons au MEER d'instaurer un nouveau volet au programme LSDR. C'est-à-dire que ce que nous tentons d'obtenir par cela est d'abaisser les coûts associés au lancement de nouvelles entreprises et de réduire les difficultés que rencontrent les entrepreneurs à ce stade qui est toujours très critique, c'est-à-dire le lancement d'une nouvelle entreprise.

• 1930

Pour les petites entreprises, elles doivent rencontrer exactement les mêmes critères, les mêmes exigences génériques qu'une grande entreprise déjà établie. En particulier, l'entrepreneur perçoit comme relativement élevées les exigences documentaires pour compléter une telle demande. En résumé, que ce soit un projet d'un million de dollars ou un projet de \$100,000 c'est exactement les mêmes exigences et nous pensons que ceci pourrait être grandement amélioré.

Nous suggérons pour ce faire que le MEER accepte de donner à la province de Québec ce qu'il a reconnu pour le Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire un programme qui favorise les petits projets de \$100,000 et moins. Ce programme s'adresse aux entreprises où la main-d'œuvre peut être doublée dans les cinq premières années et où évidemment la concurrence n'est pas trop grande. Alors, il y a deux ou trois critères importants et dès que la petite entreprise peut rencontrer ces

[Traduction]

number of years, the city has been giving the industrial commissioner a substantial budget to attract new businesses. While we have managed to attract many new businesses, more must still be done. Beginning this week, the city will have an assistant industrial commissioner to assist the industrial commissioner and to try to speed up the development of our city. The main responsibility of the assistant industrial commissioner is to develop local industry. However, I think that these efforts will be futile if Sherbrooke is left on its own. We are counting very heavily on the support of our two levels of government to help us get out of this situation. At the federal level, of course we are counting on DREE.

I would also like to point out that the last large company which set up operations in Sherbrooke came in 1964, almost 20 years ago. The company was Standard Brands, and it opened a Lowney's plant, which today employs more than 500 people. I repeat, despite all our efforts, the last large company to set up operations in Sherbrooke was Standard Brands in 1964. I think it is time this situation changes, if we want Sherbrooke to keep the historical role it has always played, namely that of the largest urban centre outside the Montreal-Quebec City axis.

I will now move directly to our recommendations. I would like to mention that we tried to make recommendations hich would apply not only to the city of Sherbrooke, but also to any region of Canada. I think this is important for DREE.

Our first request is that DREE introduce a new component to its RDIA program. Our idea is to reduce the costs associated with the setting up of new businesses and to reduce the difficulties faced by businessmen in this crucial initial phase.

In order to obtain DREE's help, small businesses must meet the same generic requirement as a large established company. In particular, the businessman finds that he has to supply a considerable amount of documentation when he makes an application. To summarize, the requirements are exactly the same for a \$1 million project as for a \$100,000 project, and we think that this situation could be greatly improved.

To do this, we suggest that DREE agree to set up in Quebec a program to encourage projects of \$100,000 and less, as it did in New Brunswick. This program is for businesses in which the number of employees can be doubled in the first five years and in which there is not a great deal of competition. There are two or three important criteria, and once the small business is able to meet these criteria, the money is provided automatically. The system works much more quickly. In this regard, we have

critères-là, c'est automatique, c'est beaucoup plus rapide. Et had some unfortunate experiences, and we think that the time au sujet de la question de rapidité, nous avons vécu des expériences regrettables à un moment donné et nous pensons que les délais doivent être raccourcis de beaucoup.

Nous demandons aussi au MEER, comme deuxième recommandation, de privilégier certains secteurs. En particulier, nous pensons au secteur de la fabrication métallique et de la machinerie. Vous savez qu'à Sherbrooke nous avons trois grandes entreprises, soit la compagnie Combustion Engineering, Ingersol-Rand et W.S. Hooper qui sont dans ce domaine-là. Nous avons aussi une quinzaine d'entreprises, en plus de ces trois entreprises principales, qui sont dans le même domaine et nous pensons qu'ici à Sherbrooke nous avons une main-d'œuvre spécialisée dans la production, par exemple, de petites machines, de pièces de machinerie et nous aimerions que le MEER favorise ce genre d'entreprises dans la région de Sherbrooke. Je vous expliquerai un peu plus loin de quelle façon nous pensons que nous pourrions y arriver.

Le deuxième secteur, bien sûr, est l'électronique. Je pense que cet après-midi vous avez visité l'Université de Sherbrooke. Vous avez sûrement vu les laboratoires de recherche, vous êtes sûrement au fait que l'Université de Sherbrooke, il y a environ un mois, a été déclarée par le gouvernement canadien centre d'excellence. Il y en a cinq au Canada, Sherbrooke est un des cinq. Nous pensons que le domaine de l'électronique pourrait être favorisé à Sherbrooke. Nous avons d'ailleurs deux compagnies qui se sont implantées ici à Sherbrooke depuis un an: dont une qui fabrique des pacemakers et qui va fabriquer un appareil auditif très spécial qui n'est pas encore connu sur le marché. Nous avons aussi la société Trans-Audio Ltée qui, après un an d'opération, est connue mondialement et qui est à l'avant-garde mondiale dans le domaine des produits audioélectroniques. Alors, l'électronique serait un deuxième secteur que nous aimerions voir favoriser à Sherbrooke.

Le troisième secteur que nous voudrions voir privilégier serait, par exemple, les matérieux de construction. Lors de voyages en Europe, nous avons eu certains succès et il y a un an la compagnie Arfa Canada est venue s'installer ici. Il s'agit d'une compagnie française fabriquant un enduit mural. Tout dernièrement, nous avons eu la compagnie bien connue qui s'appelle Foucray, compagnie française qui fabrique le papier peint. Alors ces industries-là, dans le domaine des matérieux de construction, semblent trouver ici à Sherbrooke des facteurs qu'elles ne retrouvent pas ailleurs. C'est ce qui les a d'ailleurs attirées ici et nous pensons que ce secteur pourrait être également favorisé par certains avantages que je vais vous énumérer.

• 1935

D'abord, dans ce genre de secteur privilégié nous pensons à des compagnies qui auraient par exemple entre 25 et 200 employés, où il y a des projets importants d'expansion de main-d'œuvre qui elle aussi peut être doublé en cinq ans. Et nous disons au MEER, si vous acceptiez de financer 50 p. 100 des projets, pas 25, mais 50 p. 100 des projets, cela nous permettrait de nous développer beaucoup plus rapidement. Évidemment, comme je l'ai dit au début, il v a eu énormément

[Translation]

limits must be shortened considerably.

Our second recommendation is that DREE give preference to certain sectors. We are thinking particularly of the manufacturing of metal products and machinery. As you know, Sherbrooke has three major firms in this field: Combustion Engineering, Ingersol-Rand and W.S. Hooper. In addition to these three main firms, there are some 15 other firms working in the same field, and we think that Sherbrooke has skilled workers in the production of small machines and machinery parts. We would like DREE to give preference to this type of company in the Sherbrooke region. A little later I will explain how we think this can be done.

The second sector is of course electronics. I believe you visited the University of Sherbrooke this afternon. You no doubt saw the research laboratories, and you must know that about a month ago the University of Sherbrooke was declared a centre of excellence by the federal government. There are five such centres in Canada. We think that electronics could be encouraged in Sherbrooke. Two companies have in fact set up operations here in the last year, one manufactures pacemakers and will be manufacturing a special hearing device. which is not yet on the market. The Société Trans-Audio Ltée, after one year of operation, is known worldwide and is a world leader in audio-electronic products. Electronics is therefore the second sector which we would like to see favoured in Sherbrooke.

The third sector is construction material. Our trips to Europe met with some success, and the Arfa Canada company set up a plant here a year ago. This is a French company which manufactures a wall covering. Recently, a well-known French company by the name of Foucray, which manufactures wall paper, opened a plant here. It would therefore appear that these construction materials industries find features in Sherbrooke that they do not find elsewhere. That is what attracted them to come here, and we think that this sector could also be given preference through certain advantages which I will now list.

In sectors of this type, we are thinking of companies with between 25 and 200 employees with major plans to increase the labour force, which could in fact be doubled in five years. We say that if DREE would agree to finance 50 per cent of the costs, not 25 per cent, but rather 50 per cent, we could develop much more quickly. As I said at the beginning, it is a well-known fact that a great many grants have been given to the textile and clothing industry. And we see what this has

de subventions dans l'industrie du textile et du vêtement. On voit ce que cela a rapporté à Sherbrooke, après neuf ans d'expérience nous avons un déficit d'emploi et nous n'avons absolument rien gagné. Nous pensons que si le MEER, et d'ailleurs cela a été à peu près unanime de la part de toutes les régions qui se sont présentées devant vous, les régions veulent avoir un mot à dire dans les décisions du MEER, c'est-à-dire dans la programmation du MEER. Je pense que, pour favoriser le développement pas seulement à Sherbrooke mais partout au Canada, si le MEER acceptait pour chaque région d'avoir des secteurs très privilégiés où le MEER y verrait des avantages et fournirait une aide financière accrue, ceci permettrait de développer très, très rapidement des régions comme Sherbrooke, par exemple, qui a besoin d'aide.

Maintenant, la troisième recommandation que nous vous faisons serait, par exemple, d'affecter des fonds à la recherche et au développement. Vous savez que jusqu'à maintenant le MEER semble avoir basé davantage ses programmes sur des projets d'investissement. Très souvent, le défi d'une entreprise se situe au niveau de la recherche et du développement. Et le MEER, comme je viens de le dire, néglige cette dimension. Alors, nous croyons que les investissements en matière grise devraient recevoir le même appui que les investissements dans le béton et la machinerie. Il n'est pas demandé que les dépenses régulières de recherche et de développement soient subventionnées parce que des mesures fiscales existent déjà pour ces programmes. Toutefois, pour lancer une entreprise sur la voie de la recherche et du développement ou pour stimuler la prise de risques technologiques, l'assistance du MEER serait utile.

Alors, les premiers projets et les projets spéciaux de recherche et de développement devraient être éligibles à l'assistance du MEER au même titre que des projets d'investissement dans l'équipement. Évidemment, cette proposition ne touche pas les multinationales, on vous la demande pour les petites entreprises qui elles, souvent n'ont pas les moyens de faire de la recherche et du développement. Je vous ferais remarquer que dans la zone spéciale de Montréal la recherche et le développement sont subventionnés, ce qui n'est pas permis pour Sherbrooke. On s'est longtemps demandé pourquoi. Vous avez vu vous-mêmes cet après-midi l'Université de Sherbrooke, vous avez vu la recherche; vous savez, j'espère qu'on vous l'a dit, que l'Université de Sherbrooke participe très, très activement au développement des industries locales. Le cours d'administration, par exemple, est un cours qu'on appelle coopératif où les étudiants travaillent quatre mois à l'Université et quatre mois dans l'industrie. Dans le Département des sciences appliquées, tout spécifiquement l'électronique, des étudiants travaillent en collaboration avec nos industries locales. Alors, nous avons derrière nous ici pour nous supporter une université et nous pensons que le MEER devrait accepter de subventionner la recherche et le développement.

La quatrième recommandation serait la décentralisation du ministère. A ce sujet, vous allez peut-être me dire, qu'est-ce que vous voulez de plus? On a ouvert à Sherbrooke un bureau du MEER il y a un an. Nous vous en remercions, c'est déjà beaucoup et nous commençons déjà à sentir les bienfaits du bureau du MEER à Sherbrooke. Mais, si la décentralisation

[Traduction]

given to Sherbrooke: after nine years, there are fewer jobs and we have gained absolutely nothing. Like virtually every other region that has appeared before you, we think that our region should participate in DREE's decision-making and programming. In order to encourage development not only in Sherbrooke, but across Canada, DREE should give special preference to certain sectors in each region and give these sectors increased financial assistance. This would allow regions such as Sherbrooke, which need help, to develop very quickly.

Our third recommendation is that DREE allocate funds for research and development. As you know, to date DREE seems to have focused particularly on investment projects. Very often, a company's main activities are in the areas of research and development. And as I said, DREE neglects this aspect. We believe that investments in "grey matter" should receive the same support as investments in concrete and machinery. We are not asking that regular research and development expenses be subsidized, because there are already tax provisions for such programs. However, DREE's assistance would be useful to launch a company in the area of research and development or to encourage the taking of technological risks.

Therefore, first projects and special R and D projects should be eligible for DREE assistance, just as investment projects are eligible with respect to equipment. Obviously, we are not talking about multinationals here, we are talking about small businesses, which often do not have the resources for research and development. I would like to point out that in the Montreal special area, research and development costs are subsidized, but this is not the case in Sherbrooke. We have long wondered why. You saw the University of Sherbrooke for yourselves this afternoon; you saw the research that is going on there. I hope you were told that the University of Sherbrooke is playing a very active role in developing local industry. The administration course, for example, is a co-operative program in which the students study four months at the university and work four months in industry. Students in the Department of Applied Sciences, specifically electronics, work in co-operation with our local industries. In other words, we have a university here to back up and we think that DREE should agree to provide grants for research and development.

The fourth recommendation is that the department be decentralized. You may perhaps ask, "What more do you want?" A DREE office was opened in Sherbrooke a year ago. We thank you for that, it is a big step forward and we are already beginning to feel the advantages of having a DREE office in Sherbrooke. However, if DREE's services were decen-

était accentuée, nous pensons encore là qu'il n'y aurait absolu- tralized further, we do not think that there would be any ment pas de frais additionnels pour le MEER. On a soulevé ce increased expense to the department. This point was raised point hier dans les discussions. Ce pourrait être des gens du yesterday during your discussions. Employees from the Mon-Sherbrooke. Nous pensons que l'autorité pour octroyer les subventions pourrait être accrue. Actuellement, le directeur du bureau de Sherbrooke est limité à \$200,000. Vous comprendrez avec moi qu'aujourd'hui, dans l'industrie, vous allez souvent acheter une machine qui va coûter plus de \$200,000. Alors, nous aimerions que le directeur local de Sherbrooke, et nous appuyons là également la recommandation faite par bien d'autres qui sont passés devant vous depuis deux jours . . . soit d'augmenter l'autorité de ces gens-là en région pour, encore une fois, nous épargner des frais additionnels de déplacement, pour nous donner un laps de temps très raccourci avant de nous favoriser d'une subvention.

• 1940

Alors, les industriels locaux, comme partout ailleurs, se plaignent actuellement de la lenteur de prise de décision du MEER au sujet des subventions. Ici à Sherbrooke, il y a deux représentants du MEER. Ils viennent d'arriver et ils sont déjà débordés. Je pense que s'il y en avait trois ou quatre ce serait encore le même problème, ils seraient peut-être aussi débordés. Mais, quand même, les subventions ou les offres de subventions pourraient sortir beaucoup plus rapidement. Et à ce sujet, je pourrais vous dire que nous avons actuellement, ce n'est pas un cas unique, nous en avons d'autres et nous en avons eu plusieurs, un cas qui est au MEER depuis juin 1980. Nous avons rencontré tous les critères exigés par le ministère de l'Industrie et du Commerce fédéral, les critères du MEER et encore au moment où je vous parle aucune réponse n'a été donnée. Les coûts de construction depuis le début de ce projet ont augmenté d'environ 35 à 40 p. 100. Vous savez ce qui est arrivé aux taux d'intérêt. Il s'agit ici d'une industrie qui veut créer 350 à 450 emplois à Sherbrooke. Je vous ai fait des commentaires au début de cette séance et vous constaterez avec moi que ces 350 à 450 emplois sont d'une importance cruciale pour nous. Depuis un an et demi nous demandons au MEER d'octroyer une subvention; nous ne l'avons pas encore obtenue et avec le résultat que peut-être nous allons perdre l'industrie qui, actuellement, est en opération sur une très petite base, expérimentale qu'on appelle, mais nous risquons de perdre cette industrie-là en faveur du côté américain. Comme vous le savez, nous sommes collés sur les lignes américaines et il est fortement question que l'industrie nous quitte pour aller du côté américain

Alors, madame, monsieur le président, messieurs, je termine ici. Je vous recommande de bien étudier ces quelques recommandations et s'il était possible que vous les reteniez ceci pourrait nous aider grandement. Merci.

Le président: Merci, monsieur Migneault, pour ce mémoire et surtout pour ces recommandations très précises que vous faites aux membres du Comité.

Avant de demander à mes collègues de vous poser des questions je crois que nous allons entendre dès maintenant M. Létourneau. Après quoi, sur les deux volets de cette politique

[Translation]

bureau de Montréal ou de Québec qui viendraient travailler à treal or Quebec City offices could come to work in Sherbrooke. We think that the power to allocate grants could be increased. Presently, the director of the Sherbrooke office is limited to \$200,000. You will understand, as I do, that today in the industry you can often buy a piece of equipment that will cost more than \$200,000. So, we would like that the director in Sherbrooke, and we also support the recommendation made by others that have appeared before you for the last two days: that is to increase the power of the people in the regions to, once again, avoid us the additional travelling costs so as to shorten drastically the waiting period before we are allocated a grant.

> Because as far as those subsidies are concerned, the local businessmen, as everywhere else, are presently complaining about the time it takes DREE to make a decision. Here in Sherbrooke, we have two DREE representatives. They have just been here for a short time and they are already overworked. Even if they were three or four, the problem will still be the same, they would still be as overworked as they are. At any rate, the subsidies or the offers of subsidies could be processed much faster. On that point, I would like to mention that this is not an isolated case, we have others and we have many of them. There is one that goes back to June, 1980. We have met all the criteria set by the federal Department of Industry, Trade and Commerce, we have met DREE's criteria and as I am speaking to you we have not received an answer. Since the start of that project the construction costs have increased approximately by 35 to 40 per cent. You know what happened to the interest rates. In this case it is an industry that wants to create 350 to 450 jobs in Sherbrooke. I made some comments at the beginning of the meeting and you will agree with me that these 350 to 450 jobs are of vital importance to us. For a year and a half we have asked DREE to grant a subsidy; we still have not got it with the possible result that we will lose that industry, which presently operates on a very limited scale, experimental as they say, but we run the risk of losing this industry to the Americans. As you know, we are right beside the American border and there is a strong possibility that this industry moves to the American side.

So, Madam, Mr. Chairman, gentlemen, I will say no more. I recommend that you examine well these few recommendations and it could help us greatly if you could retain them. Thank you.

The Chairman: Mr. Migneault, thank you for the brief and mostly for these very precise recommendations that you are submitting to the members of the committee.

Before allowing my colleagues to ask questions, I think we will hear Mr. Létourneau right now on the two aspects of that policy that you have just explained for the members of the

que vous venez expliquer devant les membres du Comité on pourra procéder à la période des questions. Alors, monsieur Létourneau.

M. Roch Létourneau (directeur général, ville de Sherbrooke): Monsieur le président, madame, messieurs, tout comme mon collègue, je ne veux pas relire la deuxième partie de notre rapport traitant du développement touristique. Je veux simplement faire ressortir les recommandations que nous y faisons et apporter quelques brefs commentaires.

La première recommandation que vous retrouvez à la page 22 du rapport est la suivante:

Nous demandons que le MEER reconnaisse officiellement la zone touristique internationale Magog-Orford et, bien entendu, que tous les programmes de soutien qui en découlent soient appliqués.

Notre deuxième recommandation de ce volet touristique, à la page 23, c'est de reconnaître que Sherbrooke fait partie de cette zone touristique-là.

Finalement, notre troisième recommandation à la page 25. Nous demandons une participation financière à la réalisation d'un centre de congrès à Sherbrooke. Ici, j'aimerais faire quelques remarques. Je vais être très bref parce que j'aimerais qu'on ait ensuite le temps d'échanger, de répondre à vos questions.

• 1945

Premièrement, comme il est d'ailleurs mentionné au rapport, je veux souligner que le développement touristique de notre région, peut-être plus qu'ailleurs, est relié, étroitement aux saisons, c'est-à-dire que chaque saison a ses activités particulières. De ce fait, il est difficile de rentabiliser les investissements dans le domaine touristique. Par exemple, en automne, qui est, comme vous avez pu le constater la période qu'on appelle la «féerie des couleurs», on retrouve des activités extérieures: escalades de montagnes, randonnées dans les bois, etc... Les investissements, en cette saison-là, sont mineurs mais cette période est de très courte durée.

En hiver, on retrouve surtout, dans notre région le ski alpin, avec les centres du Mont Orford, de Sutton, de Bromont, et de bien d'autres de moindre envergure. On retrouve également le ski de fond, avec toutes les pistes qui couvrent notre région. Nous avons aussi d'innombrables pistes de motoneige qui convergent vers Sherbrooke. Tout ceci représente des investissements majeurs pour une période de rentabilité très courte.

Au printemps, vous retrouvez, comme dans bien d'autres régions, mais peut-être plus encore dans l'Estrie, les érablières et les parties de sucre qui en découlent.

En été, nos innombrables lacs, (qui ne sont pas encore pollués et qu'on espère conserver ainsi) offrent la possibilité de pratiquer tous les sports que vous connaissez très bien: la pêche, la natation, la voile, etc... Nous avons aussi, peut-être l'avez-vous remarqué, d'innombrables terrains de golfs. De fait, il y en a tellement que certains éprouvent des difficultés à se rentabiliser.

Comme vous le voyez, je veux faire ressortir en un premier temps, que les investissements sont d'envergure, et les saisons, [Traduction]

committee. After we will proceed to questions. Mr. Létourneau, you have the floor.

Mr. Roch Létourneau (General Director, City of Sherbrooke): Mr. Chairman, lady and gentlemen, like my colleague, I do not want to read again the second part of our report on tourism. I only want to single out the recommendations that we make and add some brief comments.

The first recommendation on page 22 of the report is as follows:

We ask that DREE officially recognize the international tourist area of Magog—Orford, and, of course, that all the resultant assistance programs be applied.

On page 23, our second recommendation on tourism is to recognize that Sherbrooke is located inside that area.

Finally, our third recommendation on page 25. We are asking for a financial assistance for the building of a conference centre in Sherbrooke. Here I would like to make a few comments. I will be very brief because afterwards I would like to have enough time to have an exchange with you and answer your questions.

First, as we say elsewhere in the report, I want to stress that the tourist development of our region, maybe more than elsewhere, is closely tied to the seasons, that is each season has its special activities. The result being that it is difficult to have profitable investments in the tourism field. In autumn, for example, which is the period that we call "fairytale colourama" as you have noticed, we find outdoor activities, mountain climbing, hiking in the forests, et cetera... For that season the investments are not very important, but it only lasts for a very short span of time.

During winter, mostly in our region, we find downhill skiing with centres such as Mount Orford, Sutton, Bromont, and many others of less importance. We also have cross-country skiing with trails all across our region. We also have numerous skidoo trails converging towards Sherbrooke. All these represent major investments for a very short period of profitability.

In the spring, as in many other regions, but maybe more popular here in the Eastern Townships, you find the maple groves and the sugaring parties that follow.

During summertime, our numerous lakes (which are not polluted yet and we hope to keep them that way) offer the possibility to practice all the sports that you know very well; fishing, swimming, sailing, et cetera... Maybe you have noticed, but we also have numerous golf courses. In fact, there are so many that some have problems.

As you can see, first I want to place emphasis on the fact that the investments are of importance and that the seasons

très courtes. Dès lors, il existe un besoin d'aide financière pour les investissements de base dans le domaine touristique.

Je passe maintenant à ma deuxième remarque. Tel que mentionné dans notre recommandation, la ville de Sherbrooke se doit de faire partie de la région Magog-Orford. Cette région a des atouts importants, avec le Mont Orford, le lac Memphrémagog et les autres lacs d'envergure; il est certain qu'on ne les transplantera pas dans nos limites. Cependant, nous croyons que Sherbrooke, en tant que ville de congrès, offre des atouts complémentaires à tous les atouts naturels de l'Estrie, de la région.

Voici finalement, une troisième remarque, qui va peut-être dans le même sens que celle de mon collègue. Je veux parler du fameux triangle de développement. On dit souvent que le Québec s'est développé autour d'un axe de base formé par les noyaux Montréal, Québec et lacs du Saint-Laurent. Nous croyons que nous formons cette troisième pointe du triangle, la pointe qui se situe près des États-Unis. Pour ce qui est des communications, du transport et du tourisme, Sherbrooke a un rôle important à jouer dans un triangle de base du Québec, un triangle de développement à nombreuses facettes.

Merci, messieurs.

Le président: Merci, monsieur Létourneau.

J'ai au moins quatre députés qui désirent vous poser des questions. Il y a d'abord M. Cyr, followed by Mr. Gass, Mr. McCuish et M. Bachand.

Monsieur Cyr.

• 1950

M. Cyr: Merci, monsieur le président. Au tout début, je crois que je devrais me faire le porte-parole des membres de ce comité, pour remercier monsieur le maire, les membres de son conseil municipal et toute la population de la ville de Sherbrooke, de même que la région de l'Estrie, pour l'accueil chaleureux que nous avons eu depuis notre arrivée dimanche, à Sherbrooke. Nous avons apprécié votre hospitalité et nous vous félicitons du dynamisme qui existe dans cette région.

Je remarque, monsieur le président, que la ville de Sherbrooke a porté une attention toute spéciale à la petite et moyenne entreprise. Les recommandations qu'elle a faites, à la page 15, ou à la page 18, montrent bien que la petite et moyenne entreprise ont joué un rôle important par le passé et qu'on veut qu'elles continuent à jouer ce rôle à l'avenir.

Vous avez suggéré qu'on doune une aide spéciale à cette industrie pour son développement, pour la recherche. Vous recommandez que, dans le cadre du LSD, des secteurs particuliers, soient désignés. Vous dites que le choix du secteur se ferait sur une base régionale en consultation avec le milieu. Une assistance pouvant aller jusqu'à 50 p. 100 des coûts d'un projet d'expansion serait offerte aux entreprises classées comme dynamiques dans ces secteurs.

Le président: Monsieur Cyr, je dois vous faire remarquer que c'est LSDR et non pas LSD parce que . . .

M. Cyr: LSDR. Est-ce que vous suggérez, comme plusieurs intervenants l'ont fait au cours des deux derniers jours, que cette aide serve également, à la préparation du dossier, à

[Translation]

are very short. At the outset, there is a need for financial help to basic investment in the tourism field.

I will now pass to my second remark. As we said in our recommendation, the City of Sherbrooke must be part of the Magog-Orford region. This region has important assets with Mount Orford, Lake Memphrémagog and the other important lakes; it is sure that we cannot bring them into our limits. However, we think that as a conference centre, Sherbrooke offers complementary assets to those natural assets of the Eastern Townships and the region.

Finally, a third comment, maybe in the same vein as that of my colleague. I want to talk about the famous development triangle. It is often said that development in Quebec has taken place along a basic axis formed by centres such as Montreal, Quebec City and the lakes of the St. Lawrence. We think we are the third point of the triangle, the point located near the States. As far as communications, transport and tourism are concerned, Sherbrooke has an important role to play in Quebec's basis triangle, a multi-aspect development triangle.

Gentlemen, thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Létourneau.

I have at least four members that want to ask questions. First Mr. Cyr. Suivi de M. Gass, suivi de M. McCuish and Mr. Bachand.

Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. First of all, I think I should in the name of the members of the committee, thank Mr. Mayor, the members of the municipal council and all the population of the City of Sherbrooke, and also of the Eastern Townships region, for the warm welcome we have received in Sherbrooke since our arrival on Sunday. We have appreciated your hospitality and we congratulate you for the dynamism which exists in this region.

Mr. Chairman, I notice that the City of Sherbrooke has given special attention to the small and medium-sized enterprise. The recommendations made on page 15 or on page 18 show very well that the small and medium-sized enterprise has played quite an important role during the past and that it is the intention that they continue to play that role in the future.

You have suggested that a special assistance be given for the development of that industry, for research. You have recommended that in the framework of our R&D individual sectors be designated. You say that the choice of the sector would be done on a regional basis in consultation with the population. The assistance given could be as much as 50 per cent of the cost of the expansion project and would be offered to the entreprise of these sectors considered as dynamic.

The Chairman: Mr. Cyr, I must advise you that it is RDIA and not R&D.

Mr. Cyr: RDIA. Would you also suggest, as many intervenors have done during the last two days, that this assistance serves also to the preparation of the file, to all the research on

toutes les recherches de ce dossier ou, dans certains cas, seulement à la capitalisation dans l'immobilisation?

Le président: Monsieur Migneault.

M. Migneault: Monsieur Cyr, si je comprends bien votre question ici, je pense que vous touchez les deux points. Nous parlons, par exemple, de privilègier certains secteurs. Evidemment, le MEER, avec ses subvention, joue un rôle important pour attirer des industries dans les différentes régions du Québec. Il y a aussi le ministère de l'Industrie et du Commerce provincial qui joue un rôle important dans l'établissement des industries au Québec.

Nous pensons que l'Expansion économique régionale devrait reconnaître pour tous les secteurs du Québec, des secteurs industriels particuliers. Je pense par exemple, M. Cyr, à la pêche, chez-vous. Même si l'on voulait essayer de me donner des industries pour mettre le poisson en boîtes, ici, on n'y arrivera jamais. Ce n'est pas la place. La pêche se fait dans la Gaspésie. Alors, pourquoi la Gaspésie ne recevrait-elle pas des subventions pour attirer des industries de conserverie de poisson, des industries de fabrication de farine de poisson, etc...? Pourquoi le MEER n'accorderait-il pas, par exemple, à la région de Gaspé, des subventions spéciales qui pourraient aller jusqu'à 50 p. 100 des coûts de mises de capital? Ceci inciterait l'industrie à aller s'implanter dans la région où elle pourrait réussir le mieux.

Nous, ici à Sherbrooke, nous avons trois secteurs principaux: les métaux, parce que nous avons beaucoup d'entreprises qui sont dans la fabrication de pièces métalliques, l'électronique et l'industrie de produits de matériaux de construction. Ce sont trois secteurs qui pensons-nous, pourraient être grandement favorisés par une aide spéciale accordée par le MEER. Bien sûr, l'industrie aura toujours le choix d'aller s'implanter là où elle voudra. Mais on pourrait dire que la micro-électronique devrait se développer à Sherbrooke parce que c'est l'endroit idéal à cause du centre de recherche. A l'industrie qui s'installe là, on donne une subvention de 50 p. 100 des coûts des actifs immobiliers. S'ils veulent aller à Montréal, s'il veulent aller ailleurs, ils auront 20 p. 100, ils auront 15 p. 100 tel que le prévoit la loi. Alors, c'est ce que nous voulons dire par ce volet-là.

• 1955

Maintenant, dans l'autre volet, quand nous parlons de recherche et de développement, il ne s'agit pas pour le MEER de subventionner, par exemple, des immeubles. Il y aurait évidemment certains équipements qui servent directement à la recherche et au développement. Il y a aussi le temps qui est un facteur très important. Enfin, il y a les salaires des recherchistes dont la petite entreprise ne peut absolument pas assumer le coût. Alors, si nous pouvions utiliser les cerveaux de l'Université de Sherbrooke pour la recherche dans nos industries locales et si le MEER acceptait de payer une bonne partie des coûts, eh bien, je pense qu'on pourrait encore là, développer beaucoup plus rapidement nos industries.

Je pense ici à une vingtaine d'industries en particulier. La Compagnie SECOR de Montréal va nous produire le 14 octobre, dans quelques jours, son rapport sur un projet de

[Traduction]

the file or, in certain cases, only to equity investment in fixed assets?

The Chairman: Mr. Migneault.

Mr. Migneault: Mr. Cyr, if I understand you well, your question touches upon both aspects. For example, we talk about giving preference to certain sectors. Of course, with its subsidies, DREE plays an important role in bringing industries into different Quebec regions. The provincial Department of Industry, Trade and Commerce also plays an important role for the establishment of industries in Quebec.

We think that DREE should recognize certain particular industrial sectors for all areas of Quebec. For example, Mr. Cyr, I am thinking about the fishing industry in your region. Even if someone wanted to give me fish processing industries here, that would be impossible! It is not the place. Fishing is done in the Gaspé area. So why wouldn't the Gaspé receive subsidy to attract fish processing industries, fish meals producing industries, et cetera? Why wouldn't DREE, for example, give the Gaspé region special subsidies that could cover as much as 50 per cent of the initial investment? This would induce the industry to establish in the region where it could best succeed.

Here in we have three principal activities: metals, because we have many enterprises which are in the field of producing metal parts; electronics and construction material products industries. We think that these three activities could be greatly helped by a special grant by DREE. Of course, the industry would always have the freedom to establish where it wants to establish itself. But we could say that micro-electronics should develop in Sherbrooke because it is the ideal location given the research centre. And for the industry that chooses to establish there we grant a subsidy of up to 50 per cent of the cost of fixed assets. If they want to establish in Montreal or elsewhere they will get 20 per cent, they will get 15 per cent according to the RDIA. So, that is what we mean by that aspect.

Now, for the other aspect, when we talk about research and developmment, we do not want DREE to give subsidy for buildings, for example. Of course certain facilities would serve directly for research and development. Time is also a very important element. Finally, there are the salaries of the researchers of which the small enterprise cannot possibly assume the cost. So, if we could call upon the brains of the University of Sherbrooke for doing research in our local industries, and if DREE would accept to pay for a good part of the costs, I think we could develop our industries much faster.

I am thinking here about 20 industries in particular. On October 14, in a few days, SECOR, a company of Montreal, will produce its report on a five year industrial development

développement industriel pour cinq ans et le MEER a participé à cette étude en payant 75 p. 100 des coûts du rapport. Je n'ai pas encore lu le rapport, je ne l'ai pas, mais je pense qu'il va être établi dans le rapport que le MEER devrait participer à la recherche et au développement des petites entreprises avec l'aide des cerveaux de l'Université ici.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Monsieur le président, il semble qu'il existe un programme au ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'aide à la recherche et au développement. Est-ce que vous êtes au courant de ce programme et est-ce qu'il peut s'appliquer à la région de Sherbrooke?

M. Migneault: Il y a un programme offert par le ministère de l'Industrie et du Commerce en recherche et développement. Il y en a un autre aussi qui est offert par le Conseil national de recherche. Le programme qui est offert par le Centre de recherche nationale doit être un programme qui dure au minimum trois ans et vous devez avoir des professionnels dans chaque activité qui travaillent à plein temps pour l'entreprise. Je pense que ce genre de recherche, comme la recherche du ministère de l'Industrie et du Commerce, s'applique surtout à la grande entreprise. Dans le cas de la petite entreprise qui aurait des travaux à faire effectuer pour une période de trois mois ou six mois, ces programmes-là ne s'appliquent pas ou très rarement. Alors, la petite entreprise ne peut pas bénéficier de ces programmes-là et c'est ce qu'on voudrait avoir.

M. Cyr: Vous avez des universités, monsieur le président, dans ce secteur, dans la région de Sherbrooke, et j'aimerais poser une question, mais premièrement, je vais faire un commentaire.

J'ai été membre du Comité sur les pluies acides avec mon ami Stan Darling et nous sommes allés à Washington, à Londres, à Stockholm. Eux nous disent que le gouvernement met en place certains programmes, des programmes de recherche, et que ces programmes de recherche sont sous la responsabilité d'une société de la Couronne ou d'un office du gouvernement. Ces programmes peuvent exister pendant un an ou deux ans, puis le gouvernement change ou les priorités du gouvernement changent. Souvent, ces programmes de recherche sur le développement ne sont pas alors terminés à la satisfaction d'une université.

• 2000

Ne serait-il pas préférable qu'une certaine partie des fonds de recherche que les gouvernements prennent à même les budgets annuels soit remise à des universités à plus long terme, pour une période de trois, quatre ou cinq ans, afin d'aider le développement de certaines technologies, plutôt qu'à des offices qui relèvent directement du gouvernement? Je pourrais peut-être poser la question à des universitaires ou à un directeur d'université, mais compte tenu de votre entourage, j'aimerais avoir vos commentaires.

M. Migneault: Monsieur Cyr, je ne détesterais pas voir des fonds versés au bureau du MEER à Sherbrooke qui lui, avec l'université, pourrait contrôler les dépenses et pourrait diriger la recherche vers les industries qui en ont le plus besoin. Les

[Translation]

project and DREE has participated in that study by paying 75 per cent of the cost of the report. I do not have the report yet and I have not read it, but I think that it will be indicated in the report that DREE should participate in the research and development for small entreprises with the help of the brains of the local university.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, it seems that the Department of Industry, Trade and Commerce has a program to help research and development. Are you aware of that program, and can it be applied to the Sherbrooke region?

Mr. Migneault: The Department of Industry, Trade and Commerce does offer a program of research and development. There is another one also offered by the National Research Council. The National Research Council program must be for a minimum of three years and you must be for a minimum of three years and you must be for a minimum of three years and you must have professionals in each activity that work full-time for the enterprise. I think that this type of research, as the research offered by the Department of Industry, Trade and Commerce, mostly apply to big enterprises. Those programs rarely apply to small enterprises who would have research work to be done for a period of three or maybe six months. So the small enterprises cannot benefit from those programs and that is what we would like to have.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, you have universities in that sector, in the region, mostly in Sherbrooke, and I would like to ask you a question, but first I will make a comment.

I was a member of the committee on acid rain, with my friend Stan Darling, and we went to Washington, London, Stockholm. We have been told that the government puts in place some programs, research programs, and that these programs are under the responsibility of a Crown corporation or a government council. These programs can be in place for one or two years, after which the government changes or the priorities of the government change. Often, those research programs on development are not terminated to the satisfaction of the university.

Would it not be more advisable that a part of the research funds that governments withdraw from the annual budgets be handed over to the universities on a longer term for a period of three, four or five years so as to contribute to the development of certain technologies rather than to offices who report directly to the government? Maybe I could ask this question to university members or to a university dean but given your situation, I would like to have your comments on this issue.

Mr. Migneault: Mr. Cyr, I would certainly like to see money handed over to the DREE office in Sherbrooke which together with the university, could control the spending and could direct the research towards the industries that need it most. The

représentants du MEER ici à Sherbrooke connaissent notre milieu, connaissent nos besoins. Je suis convaincu que les fonds seraient très bien administrés par le bureau du MEER ici à Sherbrooke, en collaboration évidemment avec l'Université de Sherbrooke ou l'Université Bishop.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I, too, would like to congratulate the chamber for their presentation of the brief, and to thank them for their reception, their hospitality, and the tour we had this afternoon. It was very enjoyable. All members on the tour and all support staff with us thoroughly enjoyed the afternoon.

I am particularly interested in the second part of your brief, tourism, and my questions will all be on that topic. I notice in the first paragraph on page 19 of the English version, you start by saying:

Sherbrooke is in the heart of one of Canada's major tourism region. The area, known as "Magog-Orford" is in fact an international tourism center..

Then you go over to page 20 and say:

Consequently, the tourism infrastructure of Magog-Orford international tourism region is underdeveloped.

What do you mean, gentlemen, by "underdeveloped?"

Le président: Monsieur Létourneau.

M. Létourneau: Nous voulons dire exactement que le potentiel de la région est immense et que ce potentiel est peu exploité ou sous-exploité. Par exemple, le Mont Orford, centre de ski alpin, mériterait d'être développé beaucoup plus qu'il ne l'est présentement. L'aménagement touristique de cette région-là est également sous-développé. Il y a peu d'hôtels. Alors, tous les équipements touristiques de la région mériteraient d'être beaucoup plus développés. Le potentiel de la clientèle américaine est très fort, mais à cause du manque d'effectifs, elle est peu nombreuse.

I do not know if that answers your question.

The Chairman: Mr. Gass.

Mr. Gass: In your recommendation on page 21 of the English version you also say that:

The City of Sherbrooke recommends that the DREE officially recognize the Magog-Orford international tourism zone ...

What would be required from DREE so that the area could be officially recognized? What benefit to the area would there be in DREE officially recognizing it as an international centre?

Le président: Monsieur Migneault.

M. Migneault: L'aide que nous pourrions obtenir de l'Expansion économique régionale pour le développement touristique de la région Magog-Orford devrait porter d'abord et en premier lieu sur l'infrastructure touristique. Comme M. Létourneau vous le disait tout à l'heure, nous pensons précisément au Mont Orford qui est un centre de ski alpin très important dans l'Est du Canada. Je vous ferai remarquer qu'il

[Traduction]

DREE representatives here in Sherbrooke know our environment and know our needs. I am convinced that the money would be very well managed by the DREE office here in Sherbrooke in co-operation of course with the City of Sherbrooke or Bishop University.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Monsieur Gass.

M. Gass: Je vous remercie monsieur le président. J'aimerais également féliciter les témoins du mémoire qu'ils ont rédigé et les remercier de leur accueil, de leur hospitalité et de la petite visite que nous avons effectuée cet après-midi. Tous les membres du Comité et tout le personnel de soutien qui nous accompagnait l'ont appréciée.

C'est la seconde partie de votre mémoire qui m'intéresse particulièrement, celle qui traite du tourisme, et mes questions porteront là-dessus. Je note qu'au premier paragraphe, à la page 19 de votre mémoire, vous dites ceci:

Sherbrooke se trouve en plein centre d'une des principales régions touristiques du Canada. La région connue sous le nom de «Magog-Orford» est en fait un centre touristique international...

Puis à la page 20, vous dites ceci:

Par conséquent, l'infrastructure touristique de la région touristique internationale de Magog-Orford est sous-développée.

Que voulez-vous dire, messieurs, par «sous-développée?»

The Chairman: Mr. Létourneau.

Mr. Létourneau: We mean that the potential of the region is considerable and that this potential is underdeveloped. For example Mount Orford, which is an downhill skiing centre, should be more developed than it is presently. The tourist development of this area is also underdeveloped. There are very few hotels. Consequently, all the tourist facilities of the area should be much more developed. The appeal to the American clientele is very strong, but because of the lack of infrastructure, the American tourists do not come in sufficient numbers.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le président: Monsieur Gass.

M. Gass: Dans la recommandation qui figure à la page 21, vous dites également ceci:

La ville de Sherbrooke recommande que le MEER reconnaisse officiellement la zone touristique internationale de Magog-Orford . . .

Que devrait faire le MEER pour que la région soit reconnue officiellement? Quels avantages en tirerait la région si le MEER la reconnaissait officiellement comme centre international?

The Chairman: Mr. Migneault.

Mr. Migneault: The assistance that we could get from DREE for the tourist development of the Magog-Orford area should be first and foremost directed towards the tourist facilities. As Mr. Letourneau said earlier, we are thinking of Mount Orford which is a very important downhill skiing centre in the East of Canada. I would have you note that hundreds of people from this region and thousands from the

y a des centaines de personnes de la région ici et des milliers de personnes de la région de Montréal qui passent ici, au pied du Mont Orford, et qui vont faire du ski à 30 milles aux États-Unis, à Stowe, Jay Peak. Ces gens-là vont du côté américain dépenser l'argent. Pourquoi? Parce que nous n'avons pas les installations nécessaires pour attirer le touriste et le garder au Mont Orford. Nous avons des pistes et c'est incroyable de voir dans quelles conditions . . . Je suis convaincu que certains gens n'aiment pas m'entendre dire cela, mais je voudrais vous dire que j'ai fait partie de la Patrouille canadienne de ski pendant des années; j'ai fait de la patrouille là-bas. J'ai aidé à aller chercher des gens, des accidentés, et je vous assure que les conditions étaient pénibles. On n'aurait même pas dû laisser skier des gens dans bien des cas. C'est ce qui se fait.

• 2005

Par exemple, regardez ce que le MEER a fait pour le Mont Sainte-Anne à Québec; le MEER a investi, si je ne me trompe pas, plus de 15 millions de dollars au Mont Sainte-Anne à Québec. Ici, il n'y a jamais eu un sou. Pourtant, si vous regardez la montagne, c'est la même hauteur, c'est exactement la même chose. Donc, nos gens continuent à faire du ski et à pratiquer le sport, le camping, ces choses-là, du côté américain parce que les installations sont supérieures aux nôtres. Alors, c'est de cette façon-là que le MEER pourrait nous aider à garder l'argent dans la région. C'est un subventionnant l'infrastructure comme au Mont Sainte-Anne, en nous aidant à nous doter d'établissements acceptables, de remontées mécaniques qui ne sont pas dangereuses, de pistes de ski élargies; c'est exactement ce qui a été fait au Mont Sainte-Anne.

The Chairman: Mr. Gass, do you have any more questions?

Mr. Gass: Yes.

The Chairman: Go ahead.

Mr. Gass: Are the accommodations in that area seasonal or winterized? If they are only seasonal, how much money would have to be spent in order to make them year-round so that they could accommodate people in the winter months such as skiers?

M. Migneault: Je nai aucune idée de ce que cela pourrait coûter. Évidemment, il ne s'agit pas de partir à zéro et d'investir des centaines de millions au départ, on ne parle pas de cela. Je ne peux donc avancer aucun chiffre qui pourrait être décent. Maintenant, dans la région Magog-Orford, précisément à Magog, il y a effectivement des motels, des motels qui sont ouverts à l'année, de très bons motels, de très bonnes salles à manger mais malheureusement, il n'y en a pas en quantité suffisante. Vous savez aussi que l'industrie du tourisme va créer autant d'emplois, sinon plus que l'industrie. Alors, je pense que l'industrie touristique, surtout dans la région ici, devrait être développée. Écoutez! Nous sommes à environ une centaine de kilomètres de Montréal et pour une grande partie de la population de Montréal, c'est beaucoup plus rapide de venir faire du ski ici au Mont Orford que d'aller dans le nord de Montréal. Nous avons des côtes: nous avons, en fait, cinq grands centres de ski dans la région, dont le Mont [Translation]

Montreal area go right past the foot of Mount Orford on their way to the United States, where they go skiing at Stowe or Jay Peak, 30 miles from here. Those people go and spend money in the United States. Why? Because we do not have the facilities needed to attract tourists to Mount Orford. We have ski runs, and it is incredible to see in what conditions... I am sure you will not like to hear me say this, but I belonged to the Canadian Ski Patrol for quite some years and I worked over there. I helped take injured people down the hills and I can assure you that conditions there were far from satisfactory. In many cases, people should not even have been allowed to ski. In any event, that is what the situation is.

Take for example what DREE did for the Mont Ste-Anne centre in Quebec. If I am not mistaken, DREE invested \$15 million at Mont Ste-Anne. But here, we never got a single cent. However, if you compare both mountains, you realize that they are exactly the same height. The consequence of all this is that people in our area continue to go skiing and camping on the American side because facilities there are superior to ours. There is one area in which DREE could help us to keep the money in the area. It could give us grants, as it did for Mont Ste-Anne, in order to enable us to set up acceptable facilities, safe ski lifts, widened ski runs, et cetera. That is exactly what was done at Mont Ste-Anne.

Le président: Monsier Gass, avez-vous d'autres questions à poser?

M. Gass: Oui.

Le président: Allez-v.

M. Gass: Les logements et les chambres que vous avez dans cette région sont-ils isolés et chauffés de façon à ce que l'on puisse s'en servir également l'hiver? Si ces installations ne se prêtent qu'à une utilisation pendant la belle saison, combien d'argent faudrait-il y investir pour que l'on puisse y loger des gens pendant l'hiver?

Mr. Migneault: I have no idea as to what that would cost. But it is not a matter of starting from scratch and investing hundreds of millions of dollars right off the bat. I am unfortunately not able to give you any figures on that. In the Magog-Orford region, and as a matter of fact in Magog itself, there are very good motels which are open all year round and there are also very good restaurants, but unfortunately there are not enough of them. You are most probably aware that the tourism industry is capable of creating at least as much if not more jobs than industry. This is why I think that tourism should be developed, especially in this region. Listen, we are about 100 miles away from Montreal and it would be much easier for most Montrealers to come skiing at Mount Orford than to go somewhere north of Montreal. We have lots of hills; as a matter of fact, the region has five large skiing centres, of which Mount Orford is the largest. But everyone knows that we do not have enough facilities to house all the people who

Orford est le principal, mais tout le monde sait que nous ne pouvons pas héberger assez de gens. Je ne pense pas que le MEER soit obligé de prendre la responsabilité de financer cela. Si seulement le MEER acceptait de développer l'infrastructure les hôteliers s'agrandiraient eux-mêmes; il se construirait des hôtels, vous verriez venir des chaînes d'hôtels américaines. Ils vont y aller, s'installer là. Seulement, c'est l'infrastructure qu'il nous est absolument impossible de nous payer. Évidemment, pendant les deux dernières années, les conditions de ski dans la région ici ont été très mauvaises; le Mont Orford, l'an dernier, a ouvert vers le milieu de février et a fermé au milieu de mars. Alors, vous savez bien qu'on ne peut pas demander à ces gens-là d'investir les sommes que le MEER pourrait investir. Mais, comme je vous l'ai dit au tout début, il ne s'agit pas d'investir des centaines de millions de dollars au départ, mais d'y aller progressivement, d'améliorer les pistes, d'améliorer l'équipement et, tranquillement, nous allons y arriver. Les hôteliers vont s'agrandir; je ne suis pas inquiet pour ce qui est de l'hôtelleri.

• 2010

The Chairman: This will be your last question, Mr. Gass.

Mr. Gass: Mr. Chairman, I really enjoy and am interested in this topic. I would like to ask many more questions. Perhaps I could put a few short questions together.

The Chairman: Perhaps I could put you down for the second round, because I have three more members who would like to ask questions.

Mr. Gass: Okay, one short one.

M. O'Brady: Monsieur le président, est-ce que vous me permettriez d'ajouter un commentaire pour l'honorable membre de la commission? Je ne voudrais quand même pas qu'on déborde trop trop sur le développement du secteur Magog-Orford. Si j'ai bien lu les journaux aujourd'hui, l'association touristique du secteur de l'Estrie vous a présenté certaines recommandations.

Pour répondre à M. Gass, nous situons la ville de Sherbrooke dans un contexte de développement touristique, mais plutôt comme centre de congrès. Comme l'a dit M. Létourneau tout à l'heure ou M. Migneault, il est évident qu'on ne transportera pas le lac Memphrémagog, ni le Mont Orford, ni le Mont Mégantic, ni le lac Massawippi, ni le Mount Sutton dans les limites de la ville de Sherbrooke. Cependant, je pense qu'on ne bâtira pas non plus, peut-être, un centre de congrès dans une toute petite ville. Cela irait peut-être mieux ici à Sherbrooke. Ce qui est intéressant, c'est que si vous amenez un congressiste, et c'est peut-être là un des touristes les plus intéressants parce que normalement il a un compte de dépenses, si vous l'amenez ici à Sherbrooke, messieurs et que vous êtes capables ensuite de lui fournir un complément, soit du ski, soit du golf... Là, je ne voudrais pas parler de casino parce que cela regarde peut-être un autre palier de gouvernement, mais ce ne serait pas impensable non plus. Alors si vous pouvez lui offrir des facilités additionnelles, que ce soit dans la

[Traduction]

would like to come. I do not think that DREE should be made responsible for financing the construction of all the necessary facilities. But if DREE would only accept to develop the infrastructure, hotels would crop up and grow of themselves, and you would probably even see American chain hotels set up in the area. The problem is that we cannot finance the infrastructure we so badly need. Of course, it must be said that these past two years skiing conditions in the area were very poor. Last year, Mount Orford opened towards the middle of February and closed in mid-March. You will understand that we cannot ask of these people that they invest as much as DREE could perhaps invest. But, as I said earlier, it is not a matter of investing hundreds of millions of dollars right away. Rather, what we need is progressive help so that we can bit by bit improve the ski runs, the facilities, et cetera. As for the hotels, they will grow and multiply; I am not a bit worried about them.

Le président: Ce sera votre dernière question, monsieur Gass.

M. Gass: Monsieur le président, ce sujet m'intéresse beaucoup. Il me reste encore énormément de questions à poser. Je pourrais peut-être grouper ensemble quelques petites questions.

Le président: Je pense qu'il me faudra inscrire votre nom pour le deuxième tour, car trois autres membres du Comité souhaitent poser des questions.

M. Gass: Très bien. Je vais m'en tenir à une seule petite question.

Mr. O'Brady: Mr. Chairman, with your permission, I would like to add a brief comment, directed at the member who just spoke. I would not like to dwell too much on this topic of the development of the Magog-Orford region, because we ourselves are not specialists on this matter. According to todays newspapers, the Association touristique du secteur de l'Estrie presented a few recommendations to your committee.

In answer to Mr. Gass's question, I would simply say that according to us Sherbrooke fits into the whole tourism development concept, but is rather suited to becoming a conference centre. As Mr. Létourneau or Mr. Migneault was saying earlier, it is evident that we are not going to move Memphrémagog Lake, Mount Orford, Mount Mégantic, Massawippi Lake or Mount Sutton to the outskirts of Sherbrooke. In the same way, I do not think it would be appropriate to build a conference centre in a very small town. That seems to us to be more appropriate for a city like Sherbrooke. Confederence participants might well be the best tourists you could have because normally they have an expense account. If you bring a lot of these people to Sherbrooke, and if you can also offer them skiing and golfing . . . I could also mention the casino idea, but that matter probably concerns another level of government. In brief then, our intervention was meant to explain that it would be appropriate to offer these tourists

région Magog-Orford qui est peut-être la première région avec des sous-régions touristiques qui s'appellent Mégantic, Massawippi... C'est peut-être cela, le sens de notre intervention.

Évidemment, pour répondre à M. Gass, tout cela prend des infrastructures, dans quelque secteur que ce soit. Cependant, je vous préviens tout simplement que nous n'avons pas de données tout à fait précises sur l'ordre de grandeur des investissements à Orford. Vous comprendrez, monsieur le président, qu'on a déjà suffisamment de problèmes à développer notre ville.

The Chairman: Okay, Mr. McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman.

Monsieur Migneault, when you were giving the history of DREE in this region, first of all, you gave us the good news that 35 industries had been established which created some 800 jobs. Then you gave us the bad news that you had lost 25 industries with 1,300 jobs. So, you had a net loss of 500. That is right, is it?

Did any of those 35 new industries result in the loss of the 25? Did they force any of those existing 25 companies out of business?

Le président: Monsieur Migneault.

M. Migneault: Non, je ne pense pas. Je suis persuadé qu'aucune de ces 35-là n'a fait fermer des industries déjà établies ici. Mais ce sont des industries qui sont très sensitives, à cause des importations qui nous viennent de Chine, de Corée, de ces pays-là et qui sont vendues ici à des prix inférieurs. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les contingentements du gouvernement canadien nous aident énormément. Mais il est sûr que les industries qui ont débuté et la plupart de celles qui ont fermé étaient dans le secteur du vêtement. Vous savez, quand on parle de fabrication de jeans, ils sont là une année, puis 2 ans plus tard, ils sont partis. C'est fini. Ce sont des contractuels et ils contractent pendant un an ou deux, ferment la porte, s'en vont. Cependant, ils ont joui pendant plusieurs années des subventions du MEER. Je dois dire qu'aujourd'hui, à ce point de vue, le MEER est beaucoup plus prudent qu'il ne l'était. C'est beaucoup plus difficile. D'ailleurs, je pense que vous avez eu ce matin un représentant qui vous a fait quelques remarques. Évidemment, c'est pour cela que le MEER a serré un peu la vis et ne désire plus subventionner des industries qui, un an ou deux plus tard, sont déjà disparues. Pour ce qui est de Jack Spratt, cependant, la compagnie a déjà plusieurs milliers d'employés ici à Sherbrooke; c'est une compagnie qui me semble très solide financièrement et qui grossit continuellement.

• 2015

Donc, pour conclure, je ne crois pas qu'aucune des subventions données par le MEER aux 35 industries qui ont fermé n'ait pas servi ou ait été la cause de fermetures d'industries similaires ici à Sherbrooke.

The Chairman: For your benefit, Mr. McCuish, I believe Mr. Migneault just said a few thousand jobs. I believe he

[Translation]

other possibilities in the Magog-Orford region or in the Mégantic or Massawippi areas.

To get back to Mr. Gass's question, all of this requires infrastructures, whatever the sector. I must warn you that we do not have any precise date on the investments which would have to be made in the Orford region. You must understand, Mr. Chairman, that we have enough problems dealing with development of our city.

Le président: Très bien. Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président.

Monsieur Migneault, lorsque vous nous avez parlé du travail qu'a fait le MEER dans cette région, vous nous avez annoncé la bonne nouvelle que 35 industries ont été établies et ont créé quelque 800 emplois. Vous nous avez ensuite annoncé une mauvaise nouvelle: que la région avait perdu 25 sociétés qui comptaient 1,300 employés. La région a donc enregistré une perte nette de 500 emplois, n'est-ce pas?

Pourrait-on imputer à quelques-unes des 35 nouvelles industries la perte d'un certain nombre des 25 compagnies qui sont parties? Ces nouveaux venus ont-ils amené la faillite de certaines des 25 sociétés déjà en place?

The Chairman: Mr. Migneault.

Mr. Migneault: No, I do not think so. I am convinced that none of those 35 was responsible for the closing down of any of the other companies. These companies all suffered from the imports we brought in from China and Korea, etc., which are sold at lower prices. As we said earlier, the quotas established by the Canadian government help an awful lot. It is a fact that most of the industries which closed down were in the clothing business. If you take the example of jeans, a company might be there one year and disappear two years later. These companies have contracts that cover them for one or two years and then they simply close up shop and leave. But in the meantime they take advantage of some DREE grants. I might add that DREE is much more careful now than it was at the time. Things are much more difficult now. As a matter of fact, one witness who appeared this morning made a few remarks about that. Of course that is why DREE has become a bit tougher; it does not want to give grants to companies which disappear one or two years later. As far as the Jack Spratt company is concerned, it has several thousand employees in Sherbrooke. It seems to me to be a financially stable company and I might add that it has been growing constantly.

In conclusion, I would say that I do not think any of the grants DREE gave to the 35 industries which closed down played any part in the closing of other similar industries in Sherbrooke.

Le président: Monsieur McCuish, j'aimerais souligner que M. Migneault vient de parler de plusieurs milliers d'emplois.

meant a few hundred jobs with Jack Spratt. You said a few thousand.

M. Migneault: Ils sont tout près de 2,000 employés maintenant.

Une voix: Chez Jack Spratt?

M. Migneault: Oui. Ils ont cinq usines à Sherbrooke et ils sont en train d'en acquérir une sixième.

Le président: Je ne pensais pas qu'il y en avait autant. Mr. McCuish.

Mr. McCuish: You mentioned in your brief, Mr. Migneault, that you had skilled manpower here. The unemployment ratio I believe is 9.8. I am concerned about this 9.8 per cent and, most important, I am concerned about the graduates from your two universities. I am also concerned about the possibility of losing those skills in the region. Is there a drain? Are those people discouraged? Are they leaving?

You have expressed an interest in enticing the electronic field here, but I wonder just how labour intensive that sector really is. Is your interest in that particular field because of the local people who are eminently qualified to accept jobs in that skilled field?

M. Migneault: Lorsque nous parlons d'électronique, évidemment, nous pensons à la micro-électronique.

Les industries dans le secteur de la micro-électronique sont généralement de petites entreprises qui, je disais, ont moins de 100 employés et, évidemment, ne sont pas ce que vous appelez labour intensive. Maintenant, la plus petite de ces entreprises-là a besoin de plusieurs techniciens en électronique, a besoin d'ingénieurs, a besoin de spécialistes qui sont formés par notre université. Malheureusement, comme vous l'avez dit tout à l'heure, la grande majorité de ces spécialistes-là laisse la région de Sherbrooke pour se diriger vers la région de Montréal ou de Toronto où il est beaucoup plus facile de trouver du travail dans cette sphère d'activité.

Le président: Thank you, Mr. McCuish. Monsieur Bachand, suivi de madame Beauchamp-Niquet.

• 2020

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

Mes premières paroles seront peut-être des commentaires, parce que je voulais surtout aborder la partie touristique. Vous recommandez à la page 22 que le MEER reconnaisse officiellement la zone touristique internationale Magog-Orford et cela me touche particulièrement parce que Magog est dans mon comté. Je dois dire au maire de Sherbrooke, à M. Migneault et à M. Létourneau que j'ai des lettres du ministre. Je ne les ai pas apportées, mais vous les avez peut-être. J'avais déjà demandé au ministre de s'impliquer monétairement et il m'avait répondu à ce moment-là qu'il s'impliquait seulement dans les bases reconnues internationalement. Il ne finançait pas les centres de ski. J'avais demandé pour les centres de ski et il m'avait répondu, dans une deuxième étape, qu'Orford serait désigné internationalement. Cela date quand même de 1980, je crois. De toute façon, je vais revoir cela.

[Traduction]

Je pense que pour ce qui est de la société Jack Spratt, il a voulu parler de quelques centaines d'emplois. Vous avez parlé de quelques milliers.

Mr. Migneault: There are nearly 2,000 employees at the present time.

An hon. Member: With the Jack Spratt company?

Mr. Migneault: Yes. The company has five plants in Sherbrooke and it is trying to acquire a sixth one.

The Chairman: I did not know it employed that many people. Monsieur McCuish.

M. McCuish: Monsieur Migneault, vous précisez dans votre mémoire que votre région compte beaucoup de main-d'œuvre spécialisée. Le taux de chômage est, je pense, de 9.8 p. 100. Je trouve cela quelque peu inquiétant et je m'interroge également sur la situation des diplômés de vos deux universités. Je me demande d'autre part si les gens ne se découragent pas et ne quittent pas votre région, emportant avec eux leurs connaissances très spécialisées.

Vous disiez tout à l'heure que vous aimeriez attirer davantage de sociétés travaillant dans le domaine de l'électronique. Il faudrait peut-être se dmenader dans quelle mesure ce secteur pourrait offrir beaucoup d'emplois aux habitants de la région. Ce domaine vous intéresse-t-il justement parce qu'il y a beaucoup de gens sur place qui ont les qualifications nécessaires pour y travailler?

Mr. Migneault: When we talk about electronics, we really mean micro-electronics.

Most micro-electronics companies are quite small, and have about 100 employees each on the average. They are not what you would call labour intensive. But the smallest of these companies need several electronics technicians, engineers and specialists, all of which are university trained. But unfortunately, as you yourself pointed out, most of these specialists trained in the area leave Sherbrooke to work in Montreal or Toronto where job opportunities are much more numerous.

The Chairman: Merci, monsieur McCuish. Mr. Bachand, followed by Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

I will start off by making a few comments, because what really interests me is the tourism industry. You recommend, on page 22 of your brief, that DREE officially recognize the Magog-Orford region as an international tourist area. This interests me very much because Magog is in my riding. I would like to have the Mayor of Sherbrooke, Mr. Migneault and Mr. Létourneau know that there has been quite a bit of correspondence between the minister and myself. I do not have copies of these letters with me, but you are perhaps aware of them. I had asked the minister to offer some financial participation and at the time he had answered by saying that he would only involve himself in internationally recognized areas. He said that he was not into financing skiing centres. I had asked him about the possibilities concerning skiing centres and he had answered, much later on, that Orford would be designed.

D'ailleurs, je pense moi-même en ce sens; il y a déjà trois autres groupes qui nous ont parlé en ce sens, de toute façon. M. Gass a demandé ce que cela changeait si c'était international. Eh bien, c'est qu'à ce moment-là, le MEER s'impliquerait directement dans le financement. Il y a un autre point, à la page 22, qui me fait plaisir. Vous dites ceci:

Le MEER désire favoriser le développement touristique. Une entente auxiliaire a déjà été conclue à cette fin. En dernière analyse, il est peu pertinent que l'intervention du MEER se fasse dans le cadre d'un de ses programmes ou dans le cadre d'une entente auxiliaire.

• 2025

... Là, je suis d'accord avec cela à 100 p. 100. Dans mon comté, il y a quatre millions de dollars de prévu et il n'y aura pas un sou de dépensé! Il y a une entente auxiliaire qui est signée au sujet du tourisme et qui se termine en 1983. Tout ce que j'espère, c'est qu'elle finisse pour que le MEER s'y implique directement; parce qu'avec l'entente cadre, on a commencé à quatre millions, et on est rendu à deux millions de dollars et il n'y a pas un sou de dépensé.

Dans le domaine touristique, il y a une autre question que j'aimerais poser pour avoir des informations... Est-ce que la ville de Sherbrooke s'est impliquée dans l'implantation d'un casino dans la région d'Orford? Est-ce que Sherbrooke s'est prononcée sur cette question?

M. O'Brady: Je peux vous répondre que Sherbrooke soutient les efforts qui sont faits, monsieur le député, par le secteur Magog-Orford. J'appuie ces démarches pour l'implantation du casino à Magog-Orford, un peu pour les mêmes raisons philosophiques que j'ai expliquées plus tôt. Nous verrions peut-être mal un casino à l'intérieur d'un centre urbanisé comme Sherbrooke, mais nous le voyons très bien à la périphérie où les . . . Évidemment cela supposerait des infrastructures d'accueil, comme M. Migneault l'a dit, non seulement pour le ski ou pour le golf ou pour des activités physiques ou sportives, mais également, d'hébergement, d'hôtellerie, de restauration et autres. Je peux vous dire que Sherbrooke soutient présentement les démarches qui peuvent être faites par le groupement de personnes intéressés à l'implantation d'un casino dans le secteur Magog-Orford.

M. Bachand: Monsieur le président, je ne vais pas rester plus longtemps sur ce sujet... d'ailleurs je suis moi-même intéressé dans ce domaine-là... Par contre je vais revenir à votre centre des congrès. Est-ce que c'est une volonté toute récente, ou y a-t-il eu déjà une certaine planification de prévue ou de faite dans ce sens-là?

M. O'Brady: Je peux vous dire que, depuis maintenant, quoi..., six ans à peu près, la ville de Sherbrooke finance à 90 p. 100 environ un bureau du tourisme et des congrès. C'est une nouveauté qui a débuté en 1975; cela rapporte déjà des dividendes intéressants. Je ne vous dis pas que c'est le Pérou

[Translation]

nated an international area. I think all of that goes back to 1980. In an event, I will look into it again.

I myself lean in that direction. As a matter of fact, three other groups which appeared before us shared your feelings on this matter. Mr. Gass asked what would change if this area was given an international classification. Well, the difference would be that DREE would directly participate on the financing side. There is also another point you make on page 22 which greatly pleases me. You say that:

DREE wishes to support the development of tourism. A subsidiary agreement, which aims at this, has already been signed. In the final analysis, that DREE's intervention be brought about through one of its programs or in the context of a subsidiary agreement is quite unimportant

As far as that goes, I agree 100 per cent. In my riding, \$4 million have been allotted and not one cent will be spent! A subsidiary agreement concerning tourism was signed, and it will expire in 1983. All that I am hoping, is that it is dropped completely so that DREE can have its say. With this general development agreement, we started off with \$4 million and we are now at \$2 million, with not a single cent having been spent.

There is another question I would like to ask concerning the tourism industry. Did the city of Sherbrooke have anything to do with the casino construction project for the Orford region? Did Sherbrooke have its say on this matter?

Mr. O'Brady: All I can say is that Sherbrooke supports the efforts that were made by the Magog-Orford authorities. I myself support the idea of having a casino in the Magog-Orford region, and my philosophical reasons for this are about the same as those I explained earlier. We would most probably not think it a good idea to have a casino inside a very urbanized centre such as Sherbrooke, but this type of thing seems quite appropriate in the outlying areas where... but as Mr. Migneault was saying, this would of course mean that new infrastructures would have to be set up, not only for skiing, golf and other physical or sports-related activities, but also in the area of restaurant and hotel services, etc. I can however assure you that Sherbrooke does support the efforts being made by this group of people which came up with the idea of setting up a casino in the Magog-Orford region.

Mr. Bachand: Mr. Chairman, I will not dwell on this subject any longer... As a matter of fact, I myself am quite interested in this matter... I would, however, like to get back to this idea of yours concerning a conference centre. Is a totally new idea or has a bit of planning already been done into the project?

Mr. O'Brady: For the past six years, the city of Sherbrooke has been financing approximately 90 per cent of the activities of a tourism and conference bureau. This is something that came about in 1975 and which has proved to be quite profitable. We have not made a great fortune yet, but these activities

encore! Quand même, c'est intéressant pour la ville. Nous avons attiré beaucoup plus de congressites qu'il y en avait autrefois à Sherbrooke ..., pas des congrès de 2,000 personnes. Il ne faut quand même pas rêver en couleur! Mais des congrès qui peuvent jouer entre, je ne sais pas moi, 100 et peut-être 800 ou 900 personnes. Ce n'est pas une volonté récente, c'est peut-être le résultat du cheminement de cette idée à savoir développer à Sherbrooke une vocation de congrès, et de développer dans la région par la suite des vocations complémentaires. Nous avons l'impression que si vous allez chercher un congrès et que vous réussissez à l'amener à Sherbrooke et, peut-être spécialement pour le cas des congrès que l'on appelle incentive comme on en retrouve par exemple pour certaines compagnies américaines, et si vous l'amenez ici à Sherbrooke pour deux jours, après cela vous pouvez avoir des post convention tours ou des choses comme cela, soit à Magog, soit à Mégantic, soit à Massawipi . . . Cela a été dit plus tôt. On a parlé de ski; on a parlé de golf; on a parlé de pêche et on a parlé de chasse. Écoutez, je pense que c'est l'aboutissement normal d'un projet auquel nous avons pensé depuis six ans et qui s'inscrit dans le cadre d'une vocation touristique beaucoup plus élaborée.

M. Bachand: Dans quel sens verriez-vous l'implication financière du MEER dans un centre des congrès?

M. O'Brady: Eh bien là, je ne le sais pas. peut-être que M. Migneault connaît beaucoup plus les modalités techniques. Je ne sais pas si le MEER peut s'impliquer à ce moment-là dans les infrastructures de centres de congrès, comme il est possible qu'il s'implique dans des infrastructures de développements tout comme cela était mentionné plus tôt; mais il est bien évident que cela pourrait, je présume, être dans ce domaine que le ministère de l'Expansion économique régionale serait intéressé de s'impliquer.

M. Bachand: Merci. Ce sont toutes mes questions.

Mr. Gass: May I have a supplementary?

The Chairman: Yes, go ahead, Mr. Gass.

Mr. Gass: It is on the convention centre.

You say you have been studying it for six years. What would be the optimum size of conventions you would hope to attract into the area?

Mayor O'Brady: As I said before, I think we should try to attract conventions between let us say a hundred and probably a thousand people. We should not dream of anything over a thousand. I think we would not have the hotel facilities or restaurant facilities. I would expect that in Sherbrooke we should be able to attract anywhere between a hundred and a thousand people.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass.

Madame Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci monsieur le président.

J'aimerais faire une courte mise au point avant de passer à une couple de questions? Est-ce que l'on est limité par le temps monsieur le président?

Le président: Vous avez tout le loisir, de parler madame!

[Traduction]

are nevertheless beneficial to the city. Sherbrooke has, thanks to this bureau, been able to attract a lot conferences than before. Mind you, we do not get 2,000 people at once. We must be realistic! Our city does, however, attract conferences in which 100 or even 800 or 900 people participate. This, however, is not a new thing, but rather the result of the city of Sherbrooke's wish to develop this area and all the ramifications that this activity can bring about. We believe that if we are able to attract a conference group to Sherbrooke (and a good example would be one of these so-called incentive conferences that certain American companies hold), and if the participants stay in Sherbrooke for say two days, we can also hope to host post-convention tours and other visits to places like Magog, Mégantic or Massawippi. We spoke about that earlier, as a matter of fact, we mentioned skiing, golfing, fishing and hunting. I believe that this is simply the normal outcome of a project we have been planning for six years, which falls in a much broader tourism calling.

Mr. Bachand: How would you see DREE's financial participation in a conference centre?

Mr. O'Brady: I do not know. Mr. Migneault is perhaps more up on these technical matters than me. I do not know if DREE could have the same participation in the infrastructure of a conference centre as in that of tourism. But I do suppose that this is one area in which the Department of Regional Economic Expansion would be quite interested.

Mr. Bachand: Thank you. I have no other questions.

M. Gass: Puis-je poser une question supplémentaire?

Le président: Allez-y, monsieur Gass.

M. Gass: Ma question porte sur le centre de conférence.

Vous dites que vous étudiez cela depuis six ans. Quel est le nombre maximal de participants que vous aimeriez accueillir chez vous pour ces conférences?

M. O'Brady: Comme je l'ai déjà dit, je pense que nous devrions essayer d'attirer des conférences auxquelles participent entre cent et mille personnes. S'il y avait plus de mille personnes, ce serait beaucoup trop compliqué car notre ville ne compte pas suffisamment d'hôtels ou de restaurants. C'est pourquoi je pense que la ville de Sherbrooke pourrait espérer attirer des conférences qui comptent entre cent et mille participants.

Le président: Merci, monsieur Gass.

Madame Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

I would like one little bit of information before moving on to my questions. Mr. Chairman, is there a time limit on our intervention?

The Chairman: You can have all the time you wish!

Mme Beauchamp-Niquet: Merci beaucoup. J'aimerais faire une mise au point au sujet des commentaires que M. Migneault a faits tout à l'heure. Il a dit que le ministère de l'Expansion économique régionale, le MEER, devrait orienter ses subventions au plan de certains secteurs dans certaines régions. Or je pense qu'il existe actuellement certains critères d'admissibilité aux programmes du MEER qui font que lorsque les projets sont soumis au MEER, ils sont étudiés, et parmi ces critères-là, je pense, que les fonctionnaires du MEER étudient de très près l'implication de la demande de subvention, à savoir si c'est dans un secteur particulier, si c'est dans une région désignée. Il ne faut quand même pas oublier que le MEER, à ma connaissance, est le seul ministère actuellement qui a comme préoccupation première de réduire les disparités régionales. Alors ce ministère-là dans ses critères d'admissibilité de projets doit se préoccuper justement d'investir dans les secteurs particuliers où ça se prête dans une région donnée.

Il n'y a aucun doute dans mon esprit que la région de Sherbrooke, de par le fait qu'il s'agit d'un centre d'excellence en matière de micro-économie . . . à l'université de Sherbrooke, et qu'on a pu visiter cet après-midi, que ça va être une indication très précise pour le gouvernement, et pour le MEER en particulier.

Je voulais également vous souligner un point qui a été porté à notre attention par plusieurs commissaires industriels de ma région, au Saguenay-Lac St-Jean, à propos du MEER, à savoir que la consultation devrait être beaucoup plus consulter/concertation et devrait être beaucoup plus, disons, importante entre les différents ministères, lorsqu'il y a des investissements qui sont faits dans certaines régions. Il y a certains programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce, et il y a certains programmes aussi du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, il ne faudrait pas oublier cela non plus, qui font que les efforts sont coordonnés par un ministère dans une région particulière et dans un secteur particulier également. On nous a souligné à plusieurs reprises que le MEER devrait, en quelque sorte, coordonner l'effort des différents ministères. Je pense que l'on devrait quand même tendre vers cela à l'avenir.

J'avais deux questions à poser, monsieur le président. Je les pose tout de suite. Je suis intriguée un peu lorsque M. Migneault a dit que vous êtes à Sherbrooke, c'est vrai on le sait, près des frontières américaines et que vous perdiez de nombreuses industries au profit des États-Unis. J'espère qu'elles ne sont pas nombreuses. J'aimerais rapidement, c'est cela qui est le plus difficile, monsieur le président, que vous me disiez, en deux mots, si vous avez des exemples concrets pour cela et si vous avez à l'esprit, tout de suite, un ou deux exemples qui pourraient nous indiquer qu'elles étaient les raisons majeures de cette immigration de l'industrie aux États-Unis? Et deuxième question . . . On a parlé de tourisme, on a parlé de Sherbrooke en tant que ville de congrès et des installations touristiques que vous avez dans les alentours. J'aimerais savoir si, par votre Commission industrielle ou le CRD vous avez déjà un plan régional, un plan directeur de développement au niveau touristique? Vous savez que la res[Translation]

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you very much. I would like to come back to the comments Mr. Migneault made a little bit earlier. He said that the Department of Regional Economic Expansion, i.e. DREE, should orient its subsidies towards certain sectors in certain regions. I believe that when projects are submitted to DREE to be studied, certain criteria of eligibility are applied. Among these criteria are the implications of the request for the given sector and region. We must not forget that DREE is the only department whose sole preoccupation is to reduce regional disparity. This is why the department must invest its money in projects which will serve the interests of the sectors and the regions which are most needy.

There is no doubt in my mind that the Sherbrooke region, because it is such a wonderful centre for micro-economics... and we visited the University of Sherbrooke this afternoon. I think that that gives very precise indications to the government and to DREE in particular.

I would simply like to underline a point that was brought to our attention by several industrial commissioners in my region, that is to say Saguenay-Lac St-Jean. They said that there should be much more consultation and discussion between the various government departments when important investments are made in certain regions. We must not forget that IT and C and Employment and Immigration also carry out programs, and this is why all these efforts should be co-ordinated in the various sectors and regions. A recommendation that was often made was that DREE co-ordinate the efforts put out by these other departments. I believe we should try to strive towards this.

I have two questions to ask, Mr. Chairman, and I will do so right away. I was very intrigued by the remarks Mr. Migneault made concerning the fact that Sherbrooke, being situated close to the American border, loses a great number of industries to the United States. I hope not many of them. And now, Mr. Chairman, I come to the hard part. I would like you to tell me, very briefly, if you have any concrete examples of this. Could you give us one or two examples which would serve to explain the main reasons why some industries emigrate to the United States? And now for my second question... you spoke about the tourism industry and about the fact that Sherbrooke has a vocation as a conference and tourism centre. I would like to know if your industrial commission or your regional development commission has drawn up a plan for the development of the tourism industry in the Sherbrooke region. You are probably aware that in the federal government tourism was handed over to Mr. Charles Lapointe, who was alreay

ponsabilité du tourisme a été confiée, au fédéral, au ministre Charles Lapointe, qui est ministre d'État, délégué aux petites entreprises, et lui on a ajouté le tourisme. Alors, actuellement, je pense que ça regarde beaucoup ce ministère-là aussi. Quand on parle de consultations ou de concertation, ça va être important de le faire aussi avec le MEER.

• 2035

Le président: Monsieur Migneault.

M. Migneault: Pour répondre à votre question, madame; si j'ai dit que nous perdions de nombreuses industries du côté américain, je m'en excuse, ce n'est pas ce que je voulais dire.

J'ai mentionné dans un cas particulier, une industrie particulière, lorsque j'ai dit que nous avions un projet ici, qui est toujours en cours à Sherbrooke, une industrie qui veut créer de 350 à 450 emplois, et qui a demandé une subvention au MEER en juin 1980, qui n'a pas encore de réponse au moment où je vous parle, et j'ai dit que cette compagnie-là, maintenant, songe à s'en aller du côté américain. C'est la seule, des usines qui ont fermé leurs portes ici à Sherbrooke, si celle-là ferme ses portes ce sera la seule que je connaisse qui veut aller du côté américain.

Mme Beauchamp-Niquet: D'accord. Une sous-question assez rapidement?

Vous parlez d'analystes au niveau des bureaux régionaux. Si je comprends bien, à Sherbrooke, il n'y a pas d'analystes pour les projets.

M. Migneault: Le bureau régional de Sherbrooke a deux analystes. Évidemment, le directeur du bureau est un analyste et il a un adjoint. Lorsque je parlais d'augmenter le personnel, je ne demandais pas d'embaucher des employés supplémentaires. Mais à Montréal, la section qui s'occupe de la région des Cantons de l'Est, a deux ou trois analystes qui travaillent avec ceux de Sherbrooke. Je suis convaincu que pour ces employés-là, et c'est le plus grand cadeau que le MEER pourrait leur faire, ce serait de les envoyer vivre dans la région de Sherbrooke, et ça nous aiderait.

Mme Beauchamp-Niquet: Décentraliser!

M. Migneault: Oui.

Mme Beauchamp-Niquet: Dernière question, monsieur le président.

Vous avez dit que certains dossiers présentés au MEER, et là vous avez parlé d'un dossier qui a été présenté en juin 1980, et pour lequel vous n'avez pas encore reçu de réponse... Est-ce que vous savez également que le MEER doit quand même dans certains secteurs, demander des avis à certains ministères de la province? Vous savez cela? Dans le domaine de l'agriculture, dans d'autres domaines aussi... Est-ce qu'à votre connaissance ce genre de consultation fait au provincial retarde les dossiers?

M. Migneault: Non. Le dossier a été retardé au niveau fédéral. Nous n'avons aucune objection à faire du côté provincial. Le ministère de l'Industrie et du Commerce dans ce dossier-là justement, nous a imposé des conditions très difficiles que je ne pensais même pas pouvoir réaliser. Je les ai

[Traduction]

Minister of State in charge of small enterprise. I believe that these matters concern that department as well. When we talk about consultation and dialogue, I think we should include DREE.

The Chairman: Mr. Migneault.

Mr. Migneault: If I stated that we are losing quite a few industries to the Americans, that is not what I meant to say.

What I was referring to was one particular case. Let me explain. There is a company in Sherbrooke which plans to create between 350 and 450 jobs. It requested a grant from DREE in June of 1980 and has yet to receive an answer. This company is now thinking about moving to the United States. But as far as I know, if this company closes down in Sherbrooke, it will be the only one which will have done so in order to move to the United States.

Mrs. Beauchamp-Niquet: All right. Now for another quick question.

You talked about the role played by analysts in regional offices. If I understood you correctly, there are no such project analysts in Sherbrooke.

Mr. Migneault: The Sherbrooke regional office employs two analysts. Of course, there is the head of the office, who is an analyst, and his assistant. When I talked about increasing the personnel, I did not mean by that that more employees should be hired. In Montreal, the office which is in charge of the Eastern Townships employs two or three analysts who work with Sherbrooke's specialists. I am convinced that the best present that DREE could give these people would be to send them to Sherbrooke. That would be a great help to us also.

Mrs. Beauchamp-Niquet: In other words, there should be some decentralization.

Mr. Migneault: Yes.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Mr. Chairman, this will be my last question.

You say that certain requests made to DREE, and you just mentioned one, which was presented in June of 1980, that has not been answered yet... are you however aware that for certain sectors DREE must also consult certain provincial departments? Are you aware of that? That is the case of agriculture and of other sectors as well... According to you, does this type of consultation with the province slow down the process?

Mr. Migneault: No. In the case I mentioned, the slowdown was at the federal level. We have no complaints at all to make about the provincial authorities. As far as the example I gave you is concerned, IT&C imposed very difficult conditions upon us, conditions that I was not even sure we would be able to fill.

réalisées et j'ai obtenu beaucoup plus que je pensais avoir. On est retourné, on nous a dit: «Ça ne tient plus»! Et aux dernières nouvelles, le ministre M. De Bané est venu à Sherbrooke, et il nous a dit qu'évidemment ils étaient intéressés au dossier. Il n'a pas dit qu'il donnerait une subvention; il m'a dit qu'il était intéressé au dossier. Il m'a demandé d'écrire à M. Herb Gray, le ministre de l'Industrie et du Commerce, pour lui demander de débloquer le dossier. J'ai écrit à M. Gray, et M. Gray m'a répondu de demander à M. De Bané de débloquer le dossier. Alors, j'ai envoyé la lettre de M. Gray à M. De Bané, je n'ai pas eu de réponse encore.

Mme Beauchamp-Niquet: Alors, ça revient à la consultation/concertation entre les ministères.

Ma dernière question, monsieur le président, et je n'ai pas eu de réponse. Est-ce que vous avez un plan directeur de développement touristique?

M. Létourneau: Pour répondre à cette question-là, madame, je crois qu'il faut se référer justement à notre rapport, et au titre qui est très explicite. Nous vous avons établi en deuxième partie notre politique de développement touristique et cela très concrètement, avec des recommandations précises. Il faut bien comprendre que nous parlons de vocation touristique de toute la région, et nous voyons Sherbrooke dans tout cela, ville de congrès. Cela est toute une politique très bien définie que nous avons déjà élaborée depuis un certain temps.

M. O'Brady: Monsieur le président, juste pour compléter très très rapidement la réponse à la question de M^{me} Niquet. Si j'ai bien compris, la région comme telle par le biais de l'Association touristique régionale, et elle a comparu déjà devant vous, je pense, hier, a tout un plan de développement touristique de la région. C'est ce que je voulais dire plus tôt . . . Magog, Orford, Mégantic, Massawippi et Sherbrooke.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci. The Chairman: Mr. Darling.

• 2040

Mr. Darling: Again I want to, as my colleagues have done, commend you on an excellent brief. Certainly we have had, as I have stated, many excellent briefs and many suggestions where money can be spent and spent well. I believe you mentioned there in pointing out the need for tourist dollars from DREE in this area that there was an expenditure of \$58 million on the Mont Sainte-Anne project. Is that correct?

Mr. Migneault: Fifteen million dollars, roughly.

Mr. Darling: Fifteen million dollars. I see. I happen to come from a reasonably well known tourist area in Parry Sound-Muskoka and I am almost drooling when I hear the figures that are being bandied around here and I think of the poverty-stricken area I represent. We cannot squeeze a damn nickel out of Mr. De Bané for any tourist development. Of course, it brings up another point. As officials of Sherbrooke you are certainly going to put the best case forward, but I am just

[Translation]

But I did manage somehow and I obtained much more than I would have thought. We went back to the department and we were told that the agreement was no longer valid. The last news I got was when Mr. De Bané came to Sherbrooke and told us that they were of course very interested by our dossier. He did not assure me that we would be granted help; he said that he was interested by our request. He suggested I write to Mr. Herb Gray, Minister for Industry and Commerce, to ask him to push things through. So I wrote to Mr. Gray and he answered by saying that I should ask Mr. De Bané to intervene and get things moving. I sent Mr. Gray's letter to Mr. De Bané, and I am still waiting for an answer.

Mrs. Beauchamp-Niquet: So really, it is a matter of consultation and dialogue between the various departments involved.

Concerning my last question, Mr. Chairman, I might add that I did not get an answer to it. Have you drawn up a plan for the development of your tourism industry?

Mr. Létourneau: In answer to your question, Madam, I would suggest you study our report which is very explicit in this area. In the second part, you will find our tourism development policy which contains some very precise recommendations. You must understand that we are talking about the calling for tourism that the entire region has, Sherbrooke being an element of the over-all plan, whose location sets it up to be a conference centre. Our policy in this area has been very well defined for quite some time.

Mr. O'Brady: Mr. Chairman, with your permission, I would like to add a few things to the answer that was just given to Madame Beauchamp-Niquet's question. If I understood correctly, a general tourism development plan has been set up for this region by the l'Association touristique régionale which I believe appeared before you yesterday. That is what I was trying to get at earlier, when I spoke about Magog, Orford, Mégantic, Massawippi and Sherbrooke.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you. Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: Encore une fois, à l'instar de mes collègues, j'aimerais vous féliciter pour l'excellence de votre mémoire. Nous avons d'ailleurs reçu bon nombre d'excellents documents de ce genre, comme je l'ai aussi précisé, qui comportaient de nombreuses propositions sur la façon de bien dépenser les subventions et à quels titres. A cet égard, je crois que lorsque vous avez mentionné vos besoins en crédits de la part du MEER, vous avez dit que le projet du Mont Sainte-Anne avait entraîné des dépenses de 58 millions de dollars. Est-ce exact?

M. Migneault: D'environ 15 millions de dollars.

M. Darling: Quinze millions, je vois. Vous voyez, je viens de la région touristique assez connue de Parry Sound-Muskoka, et je suis presque envieux lorsque j'entends les chiffres mentionnés ici tout en songeant au coin défavorisé que je représente. Nous ne pouvons pas tirer le moindre dollar de M. De Bané au titre de la mise en valeur du tourisme. Bien entendu, cela soulève une autre question. En effet, en tant que représentants officiels de Sherbrooke, vous allez certainement présenter

wondering if it is a case of either/or, whether you are interested in dollars to get wheels, to get industry in here, or tourism. Naturally, you want both, but sometimes you want more and lose all.

I am not downgrading that the federal government should be involved in tourism, but it is primarily a provincial department and as important a department, I would assume, of the Province of Quebec as it is of the Province of Ontario. I am wondering what the Government of Quebec does with those 50 cents and dollars they get every day from the Loto-Quebec. Does that not run into many, many millions of dollars? In Ontario they have Wintario and so on and those funds are channelled... They are pretty wide-ranging. They can really stretch it. I know they have built arenas and community centers in our area.

I would look askance at Sherbrooke getting DREE money for a convention center. When I say I am talking about a building, but possibly the Province of Quebec... I would assume that you have rapped on their door. In other words, where do they spend their money and are they not interested in tourism and in helping financially?

Le président: Monsieur O'Brady.

M. O'Brady: Si vous me le permettez, monsieur le député, je vais vous répondre en français, pour expliquer cela de façon un petit peu plus sommaire. Je dois cependant vous dire que la ville de Sherbrooke a quand même fait énormément de démarches auprès du gouvernement du Québec, et que le gouvernement du Québec, dans certains cas a favorablement répondu à nos attentes. Je vous ai parlé plus tôt d'un bureau du tourisme des congrès. Alors, vous comprendrez que ce n'est pas une bâtisse comme tel, c'est plutôt un centre de promotion qui emplois peut-être une douzaine de personnes. Et le gouvernement du Québec aide ou finance en partie les opérations de ce centre-là, d'une part.

D'autre part, nous avons recherché et recherchons présentement auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce et les autres ministères concernés, des subventions.

Troisièmement, je pense qu'au plan régional, Magag-Orford fait certainement les mêmes démarches.

Quatrièmement, il est naturel pour nous que nous nous adressions à nos deux paliers de gouvernement, et que ces deux paliers s'entendent par le biais d'une entente fédérale-provinciale. Je pense que c'est peut-être là le sens de notre intervention, il s'agit de vous sensibiliser aux besoins d'une région comme Sherbrooke et *Greater Eastern Township* comme on dit, et peut-être que dans vos pourparlers avec la province de Québec, après cela, il vous sera possible d'en tenir compte.

Mais pour répondre précisément à votre question, monsieur Darling, oui le développement industriel, c'est notre première préoccupation. Et deuxièmement, la vocation touristique, spécialement en matière de centre de congrès. Je ne voudrais pas dire une vocation secondaire, parce que cela pourrait peut-être

[Traduction]

un excellent dossier pour soutenir votre cause, mais je me demande, lorsque vous être placés devant l'alternative, si vous préférez des dollars destinés à l'industrie ou au tourisme. Bien entendu, vous voulez en obtenir aux deux titres mais parfois, lorsqu'on en veut dayantage, on perd tout.

Je ne cherche pas à minimiser le rôle que devrait jouer le gouvernement fédéral en matière de tourisme, mais cela me paraît être avant tout une importante compétence provinciale, tout autant au Québec qu'en Ontario. A ce sujet, je me demande ce que fait le gouvernement québécois de ces 50¢. et de ces dollars qu'il reçoit chaque jour des bénéfices de Loto-Québec. Cela ne représente-t-il pas des rentrées de plusieurs millions de dollars? En Ontario, il y a la loterie Wintario et d'autres, dont les fonds sont affectés à des activités assez diverses. On peut vraiment en tirer quelque chose. Je sais, pour ma part, que ces bénéfices ont permis la construction de centres sportifs et communautaires dans ma région.

Je ne vois donc pas d'un très bon œil que Sherbrooke reçoive des crédits du ministère de l'Expansion économique régionale pour construire un centre des congrès. Quand je parle d'un centre, j'entends par là un bâtiment. Quoi qu'il en soit, je suppose que vous avez frappé à la porte du gouvernement québécois. J'aimerais donc savoir comment ce dernier dépense son argent et s'il s'intéresse au tourisme, au point de lui venir en aide financièrement.

The Chairman: Mr. O'Brady.

Mr. O'Brady: If you allow me, honourable member of the committee, I shall answer you in French, and give you an overview of the question. To start with, I must say that the City of Sherbrooke has very often appealed to the Quebec government, and in certain cases, the response given us was positive. I spoke earlier of a conference tourism bureau. That did not mean a building as such that is in question, but rather a promotion centre that employs around 12 people. Now, on the one hand the Quebec government partially finances the operation of that centre.

On the other hand, we have been seeking and are still seeking some aid from the Department of Industry, Trade and Commerce, and the other related departments.

Thirdly, I think that on a regional basis, the Magog-Oxford unit has certainly done the same.

Fourthly, it is natural for us to appeal to the two levels of government, and that these two collaborate through a federal-provincial agreement. I think this is what underlies our presentation, we want to raise your awareness to the needs of Sherbrooke and the Greater Eastern Townships region, as they are called, so that, when you will discuss with the Province of Quebec after that, you will be able to take these facts into account.

But to give a specific answer to your question, Mr. Darling, yes, industrial development is our foremost preoccupation, after which comes tourism, more specifically, a convention centre related to that. I would not want to say this other concern is secondary, because that could be understood to be

être interprété péjorativement, mais c'est pour le moins, certainement, une vocation complémentaire. Et il est évident que notre première préoccupation, et je reprends un peu l'intervention de M. Gass, c'est vraiment d'avoir de l'industrie, c'est vraiment de créer de l'emploi. Si vous avez lu le mémoire ici, il faut absolument créer environ 1,000 emplois et ca, ce n'est peut-être pas un objectif ultime, mais on parle quand même de 1,000 emplois. Alors 1,000 emplois, on a déjà un mois de 200 et quelque chose, si ma mémoire est fidèle; et il est évident, que nous devons à chaque année, et ce n'est pas de gaieté de cœur que nous le faisons, exporter la plupart des talents que nous formons non seulement à l'université mais encore dans nos différentes institutions, ici à Sherbrooke, que ce soit le CEGEP que ce soit Bishop College que ce soit Champlain Regional School, que ce soit n'importe quelle institution d'enseignement, à quelque niveau que ce soit . . .

The Chairman: Mr. Darling.

Mr. Darling: I certainly appreciate that. Of cours, comparisons they say are odious, but in Parry Sound-Muskoka, my particular area, prime industry in that entire region is the tourist industry. Now, in this good-sized city of Sherbrooke, even if you did not get one tourist in 1982, I am quite sure this area would survive because of the many industries, 35 industries in one particular case, brought in and, I guess, a good many more. So, in other words, this is an industrial centre being much more so as far as dollars are concerned than a tourist centre, and the other is the icing on the cake. Is that not correct?

Mayor O'Brady: I would say that our main concern is definitely the promotion of industries in Sherbrooke and the Eastern Townships. I would agree with you that even if we did not have one single tourist in Sherbrooke, we would still probably survive. But I am quite sure that this would do great harm not only to Sherbrooke but to the regions. Take a place like Magog, for instance; we had a bad season last year as far as snow and skiing was concerned and this created a lot of problems to the Cie de gestion Orford. I am also sure that other regions like North Hatley-Massawippi would also suffer from the lack of tourism. However, I would agree with you that in Sherbrooke if we did not have a single tourist as long as we did have industries, we would probably survive.

But as we mentioned in our brief you will realize that some of our sectors are, I would say, declining—some quite rapidly and others mor slowly—but even the University of Sherbrooke is not progressing the way it was I would say five years ago; and that employs a lot of people. So we are a little bit more of a service city; a little bit too much, I would say.

Mr. Darling: I appreciate that.

Le président: Monsieur Migneault.

M. Migneault: Monsieur le président, je voudrais simplement ajouter quelques mots à ce que M. O'Brady vient de dire pour répondre à M. Darling.

[Translation]

pejorative, we think that tourism is at least a complementary field. Nevertheless, it is obvious that our first concern, to repeat slightly what Mr. Gass has said, is to have an industrial base, to create jobs. If you have read the brief, you will notice that 1,000 jobs must absolutely be created. This might not be our ultimate goal, but we are still speaking of 1,000 jobs. So, concerning those 1,000 jobs, we already have a shortfall of 200, if my memory is accurate. Also, it is obvious that every year, even if we do not relish having to do that, we must export most of our talented people, whether they have been educated at the university or in our other Sherbrooke institutions, the GEGEP, Bishop College, Champlain Regional School, of whatever level . . .

Le président: Monsieur Darling.

M. Darling: Je comprends certainement cela. Cependant, et même si les comparaisons sont toujours injustes, dans ma région de Parry Sound-Muskoka, le tourisme constitue la principale industrie. Or, dans cette ville assez importante qu'est Sherbrooke, même si vous ne receviez pas un seul touriste en 1982, je suis certain que votre région réussirait à survivre en raison du grand nombre d'industries qui y sont implantées, notamment les 35 industries d'un certain secteur. Autrement dit, votre région est principalement un centre industriel, elle tire beaucoup plus de revenus de ce fait que de sa vocation toutistique, qui lui est donnée de surcroît. N'est-ce pas exact?

M. O'Brady: Notre première préoccupation est certainement la promotion des activités industrielles à Sherbrooke et dans les Cantons de l'Est. En outre, je conviens avec vous que même si nous ne recevions pas un seul touriste à Sherbrooke, nous pourrions probablement survivre quand même. Toutefois, je suis certain que cela ferait beaucoup de torts non seulement à Sherbrooke mais à la région. Prenez un endroit comme Magog, par exemple. L'année dernière, la saison de ski a été mauvaise et cela a créé beaucoup de difficultés à la Compagnie de gestion Orford. Par ailleurs, je suis également certain que d'autres régions comme North Hatley-Massawippi souffriraient à cause d'un manque de touristes. Je conviens cependant avec vous que Sherbrooke survivrait probablement même si nous ne recevions pas un seul touriste, pourvu que que nous ayons des industries.

Toutefois, comme notre mémoire l'indique, certains de nos secteurs industriels sont en perte de vitesse; certains déclinent très rapidement alors que d'autres le font plus lentement. Par ailleurs, même l'Université de Sherbrooke connaît une croissance plus lente qu'il y a cinq ans; or, cet établissement emplois beaucoup de monde. Nous devenons donc davantage une ville de services, un peu trop à mon avis.

M. Darling: Je vois.

The Chairman: Mr. Migneault.

Mr. Migneault: Mr. Chairman, I would simply like to add a few words to what Mr. O'Brady has just said, in answer to Mr. Darling.

Il est peut-être au courant . . . Ce n'est pas une idée nouvelle pour le MEER de subventionner le domaine touristique, puisqu'en 1971-1972 le ministère de l'Expansion économique régionale a créé à Ottawa un département important qui s'occupait des garanties de prêts. Et les garanties de prêts étaient justement pour favoriser le développement touristique. Mais ce département de garanties de prêts que le MEER avait mis sur pied n'a pas donné les résultats que l'on attendait. Parce que le seul avantage qu'un individu avait, c'est qu'il pouvait obtenir plus d'argent, mais en même temps à un coût plus élevé que s'il faisait directement affaire avec une banque. C'est pour cela que le programme n'a pas marché. Mais quand même le MEER a reconnu le besoin de soutenir l'industrie touristique.

Le président: Merci monsieur Migneault. Mr. Darling.

Mr. Darling: Well, I certainly appreciate that. Again, in our area, I am thinking there of dollars and the dollars that have come in. An announcement was made by DREE that have come in. An announcement was made by DREE that there would be a substantial amount of money set aside for tourism which was unique, and it was for northern Ontario. Now northern Ontario starts at the Parry Sound district and goes north. You could throw the whole of southern Ontario in it and have a hell of a job finding it as far as acreage is concerned, yet the total amount that DREE in its magnanimous generosity allocated for the whole of northern Ontario was \$4 million. I would assume that this immediate area here would look down their nose at \$4 million and call them cheapskates. So this is the reason that I am pointing it out.

Again, with all due respect to the present government whose praises I do not sing too often but, regardless of that, the Department of Regional Economic Expansion is endeavouring to do a job, and I have stated that Mr. De Bané should be moved high up on the ladder and some of the others thrown down, and that his department is much more important. But with his \$600 million dollars, I am pretty damn sure that that bow-legged MacEachen is not going to give him any more money than he has to. Therefore, we have just got that budget that we are going to have to divide like a Christian which is pretty hard to do. Now with your suggestions as far as additional dollars for tourism and for various other things are concerned, I am going to tell you, I only hope you are successful; I only hope we are successful. I just wanted to make that point.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling. I have said at the beginning of these audiences that our committee is not political. That is about as far as we go. That is why we get along quite fine.

Monsieur le maire, il y a un rapport, comme il en a été fait mention tout à l'heure, qui doit sortir la semaine prochaine, et que j'ai, très brièvement eu le privilège de lire avec M. Côté, vendredi soir dernier. Et il y a là-dedans des recommandations qui m'apparaissent excellentes et qui vont à peu près dans le même sens que votre mémoire.

[Traduction]

Perhaps is he aware of the fact that it is not something new for DREE to subsidize the tourist industry, since in 1971-72, this department set up an important service in Ottawa to take care of loan guarantees, now those loan guarantees were worded precisely to support the development of tourism. But this department set up by DREE did not obtain the results expected of it. The only advantage someone could get out of it, is that he could obtain more money, but at a higher cost than if he had gone to a bank. That is why this program did not work. Despite this, DREE has acknowledged that the tourism industry needs help.

The Chairman: Thank you, Mr. Migneault. Monsieur Darling.

M. Darling: Oui, je suis certainement au courant de cela. Pour revenir encore une fois à ma région, j'aimerais parler des crédits accordés. Le ministère de l'Expansion économique régionale a annoncé qu'on affecterait un montant important au titre du tourisme, cela, pour les besoins du nord de l'Ontario. Or, le nord de l'Ontario commence dans la région de Parry Sound et elle est si vaste que vous auriez de la difficulté à retrouver tout le sud de l'Ontario parmi toute cette étendue, si vous l'y déplaciez. Malgré cela cependant, la somme totale accordée par le magnanime ministère de l'Expansion économique régionale est de quatre millions de dollars. Je suppose que si votre région ici ne recevait que cela, vous accuseriez le ministère d'avarice. C'est pour cela que je faisais cette précision.

Par conséquent, malgré tout le respect que je dois au gouvernement actuel, l'administration dont je ne chante pas très souvent les louanges, le ministère de l'Expansion économique régionale s'efforce d'exécuter certaines fonctions. C'est pour cela que j'ai affirmé que M. De Bané devrait se faire accorder une plus haute priorité alors que certains de ses collègues eux devraient descendre de quelques crans, car son ministère est beaucoup plus important. Cependant, je suis sûr qu'avec ses 600 millions de dollars, M. MacEachen ne lui donnera rien de plus qu'il ne peut. Par conséquent, il faudra répartir les sommes prévues par son budget comme de bons chrétiens, ce qui sera assez difficile. Pour ce qui est maintenant de vos propositions relatives à des crédits supplémentaires à affecter au tourisme et à diverses autres choses, je vous souhaite tout le succès possible ainsi qu'à nous d'ailleurs. Je tenais simplement à faire cette précision.

Le président: Merci monsieur Darling. J'ai indiqué au début de ces audiences que notre Comité n'est pas partisan. On ne va pas plus loin que ce dont vous venez d'être témoins. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous entendons plutôt bien.

Mr. Mayor, as was mentioned a moment ago, a report that I have very briefly gone through with Mr. Côté, last Friday night, is supposed to be published next week. Now, it contained recommendations that sound excellent to me, and that are along the same lines as your brief.

Lorsque M. Migneault a parlé des secteurs privilégiés, il y en a deux entre autres qui m'apparaissent extrêmement importants: bien sûr, c'est la micro-électronique, et aussi le domaine de l'équipement. Dans ce secteur, surtout le secteur de l'équipement, puisque l'électronique c'est quelque chose de nouveau qui est appelé à un développement assez spectaculaire selon l'étude qui sera publiée la semaine prochaine, ou dans deux semaines, est-ce que dans le domaine de l'équipement au cours, disons, des dix dernières années, il y a eu une augmentation des emplois, ou est-ce resté assez stable?

M. O'Brady: Je peux peut-être demander à M. Migneault, monsieur le président, de vous donner les statistiques sur cela, mais je n'ai pas l'impression qu'il peut y avoir eu une grosse augmentation, à première vue. Il n'y a peut-être pas eu de diminution dramatique non plus. Je ne sais pas si M. Migneault...

Le président: Monsieur Migneault.

M. Migneault: Dans le domaine de la machinerie, à la page 7, dans la copie française, dans le domaine de la machinerie, nous avons perdu entre 1976 et 1981, 385 emplois. Dans le domaine du matériel de transport, nous en avons perdu 240. Cela, ce sont les emplois de base, c'est-à-dire, ce sont les industries qui exportent leurs produits en dehors de la région de Sherbrooke.

Évidemment, si nous considérons tous les petits ateliers mécaniques qui sont purement locaux ici, il n'y a pas eu de perte. Les pertes d'emploi ont surtout lieu dans la grande entreprise.

Le président: C'est ce qui me surprenait un peu parce que d'après une partie de l'étude que j'ai vue, il semble que c'était resté assez stable.

Ma deuxième question s'adresse surtout à M. Létourneau. Bien sûr, vous avez mentionné plusieurs endroits du Québec, notamment le Mont Ste-Anne qui a bénéficié de largesses de la part des deux paliers de gouvernement. J'aimerais savoir si, à l'heure actuelle, il y a eu une demande officielle de soumise, soit au MEER, soit à n'importe quel ministère au niveau fédéral pour que Orford devienne ce qu'est, à l'heure actuelle, à Québec, le Mont Ste-Anne? Parce que n'oubliez pas que le Mont Ste-Anne, si ma mémoire est bonne, cela a été fait dans le cadre d'une entente auxiliaire qui a été signée avec le gouvernement de la province, et par conséquent, lorsqu'on parle d'aménagement du territoire, c'est de juridiction provinciale, c'est la province qui a décidé. Le gouvernement fédéral, s'il trouve bien sûr le projet acceptable, par la suite, va accorder un certain montant d'argent. J'aimerais donc savoir si premièrement il y a eu une demande officielle de soumise, et deuxièmement si vous vous êtes assurés que dans le cadre des ententes auxiliaires qui seront éventuellement signées avec le Québec, le Mont Orford y soit inclus et soit hautement prioritaire? Parce que je dois vous dire que hier, on a eu ceux du Mont Ste-Marie qui font des pieds et des mains pour avoir également du ministère de l'Expansion économique régionale une subvention très importante, et qui a déjà de son côté des investisseurs européens. Et apparemment le gouvernement provincial est en train de l'inscrire très haut sur la liste des

[Translation]

When Mr. Migneault mentioned privileged sectors, two others came to my mind as being extremely important. Of course, there is the micro-electronics field and also that of equipment. I would therefore like to know if, these last 10 years, in the capital equipment field, there was an increase in employment, or did the situation remain stable? As for electronics, that is something new and bound to develop itself in a spectacular fashion, but what about the equipment field?

Mr. O'Brady: Mr. Chairman, I can perhaps ask Mr. Migneault to give you data on that, but I am not under the impression that there has been a substantial increase, at least at first sight. Also, there might not have been any dramatic decrease. I do not know if Mr. Migneault...

The Chairman: Mr. Migneault.

Mr. Migneault: In the field of machinery, page 7 of the French document, from 1976 to 1981, we have lost 385 jobs. In the field of transportation equipment, we have lost 240 of them. Now, these are basic jobs, that is to say, jobs in industries that export the output outside the Sherbrooke area.

Of course, if we take into account all the small mechanics shops that work on a purely local basis, there has not been any such loss. It is mostly in big firms that this situation occurred.

The Chairman: That is what surprised me slightly, because according to the part of a study I have glanced over, the situation seemed to have remained stable enough.

My second question is meant mostly for Mr. Létourneau. Of course, you have mentioned many places in Quebec, notably Mount Sainte-Anne which has benefited from large amounts of aid from both levels of government. I would therefore like to know if, at the moment, an official request has been made, either to DREE, or to any other federal department, so that Orford might be on the same footing as Mount Sainte-Anne, near Quebec City? Remember that, if I remember accurately, Mount Sainte-Anne was made possible through a subsidiary agreement signed with the provincial government. Therefore, we speak of territorial development. This is a provincial jurisdiction, it is the province that took the decision. Of course, if the federal government finds the project acceptable afterwards, it will grant a certain amount of money. I would therefore like to know if, first of all, an official request has been made, and secondly, if you have made sure that Mount Orford be included and considered of a high priority, in those subsidiary agreements that will eventually be signed with the Quebec government. I must tell you that some people from Mont Sainte-Marie did everything in their power to obtain also a very generous subsidy from DREE, besides the European investments already there. Furthermore, the provincial government is giving a very high priority to this question, which eventually, will be negotiated with the federal government.

priorités qui seront négociées avec le gouvernement fédéral, éventuellement.

• 2055

M. Létourneau: Vous savez, monsieur le président, que le gouvernement du Québec a eu des audiences sur l'aménagement du parc Orford. La ville de Sherbrooke a participé à ces audiences-là, bien sûr; mais vous savez sûrement comme nous que nous attendons toujours les résultats concrets. La ville de Sherbrooke a participé à ce programme-là; elle a dit ce qu'elle avait à dire. Concrètement, est-ce qu'on a fait des interventions depuis ce temps-là, non. Il faut dire non.

Maintenant, au plan d'un centre de congrès, on doit vous avouer qu'on a un plan d'attaque de prévu pour les prochains mois, pour voir à une réalisation concrète dans les années qui vont suivre, ou dans les mois qui vont suivre... Et puis, on espère avoir de l'aide des deux gouvernements, non seulement du fédéral mais également du provincial. On veut y participer, et on veut que tous les hôteliers puissent participer à un tel projet également.

Le président: La raison pour laquelle je dis cela c'est que j'ai vu très récemment des chiffres ... Lorsque le Mont Ste-Marie, va se présenter devant le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, ils ont des chiffres bien précis avec des tableaux, etc... Je vous demandais cela... car si on l'a dans la région, tant mieux; mais si on ne l'a pas, j'ai l'impression que l'on va être un peu en retard si jamais il y a des priorités qui sont fixées par le Québec dans la négociation de l'entente cadre qui sera signé entre les deux paliers de gouvernement.

M. Létourneau: Magog-Orford, le plan de développement du parc Orford a été arrêté par le gouvernement provincial. Ils ont passé à une première phase, c'est-à-dire à l'acquisition de certains terrains. Les phases subséquentes, on les attendencere

Le président: Je n'avais pas vu de chiffres sur tout cela.

Alors, écoutez, au nom de mes collègues, je vous remercie énormément pour l'excellente présentation que vous venez de faire devant nous. Soyez assurés que lorsque nous ferons le rapport final, nous tiendrons compte des suggestions, des recommandations extrêmement intéressantes que vous nous avez faites.

M. O'Brady: Je vous remercie.

Le président: Alors, monsieur le maire, monsieur Létourneau, monsieur Migneault, merci beaucoup pour votre présentation.

Comme deuxième témoin, ce soir, nous avons le plaisir d'accueillir l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec. Celui qui va nous faire la présentation est M. Sureau.

M. Réal Sureau (vice-président exécutif, Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec): Monsieur le président, madame, messieurs, d'abord pour ajouter à la présentation, je suis comptable agréé. Je suis vice-président exécutif de Forex Inc. et de ses filiales, une scierie située à Val d'Or

[Traduction]

Mr. Létourneau: Mr. Chairman, you know, the Quebec government has held some hearings on the development of Orford park. Of course, the city of Sherbrooke took part in those hearings, but you must certainly be aware that we are still waiting for tangible results. We therefore participated in that program, we have said what we had to say. We have not made any concrete interventions since then, it must be said.

Now, concerning this convention centre, we must admit that we have a plan that we want to implement in the coming months, so as to achieve our goal in this respect, in the months and years ahead... Also, we are hoping to get the aid of both levels of government, not only the federal but also the provincial. We want to take part in this project, just as we also want all the hotel owners to be able to do so also.

The Chairman: The reason why I am asking you this is because very recently, I have seen the data on the matter . . . You know when the promoters of the Mont Sainte-Marie project go before the Quebec government and the federal government, they submit very specific statistics with tables, etc . . . I asked you this because, if we get this in our area, so much the better but, if we do not, my impression is that we will be slightly behind, if ever some priorities are established by Quebec, for the purposes of negotiating the global agreement with the central government.

Mr. Létourneau: The Magog-Orford park development plan was decided upon by the provincial government. It has now even gone on to a second phase, the purchase of certain lands. As for the next stages, we are still waiting for them.

The Chairman: I have not seen any data on that.

Well, on behalf of my colleagues, I thank you wholeheartedly for your excellent presentation. Rest assured that when we will write our final report, we will take into account the extremely interesting suggestions and recommendations that you have made before us.

Mr. O'Brady: Thank you.

The Chairman: Mr. Mayor, Mr. Létourneau, and Mr. Migneault, thank you very much for presenting your brief to us.

As second witness tonight, we are pleased to have with us l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (the Association of Lumber Manufacturers of Quebec). Mr. Sureau will make the presentation on behalf of his organization.

Mr. Réal Sureau (Executive Vice-President, Association of Lumber Manufacturers of Quebec): Mr. Chairman, madam and gentlemen, at the outset, as added information for the purposes of the presentation, I would like to say that I am a chartered accountant. I am Executive Vice-President of Forex

et avec d'autres scieries dans le Nord-Ouest québécois. J'étais jusqu'au mois de mai président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec. J'agis encore au sein du comité exécutif à titre d'ex-président et il y a quelques jours, le directeur général, M. Lacasse m'a demandé si je pouvais disposer d'un peu de temps pour venir comparaître devant le Sous-comité des Programmes du MEER... Ce que j'ai accepté avec plaisir.

Comme notre mémoire est quand même assez bref et contient à peu près neuf recommandations, je vais me donner la peine de vous lire ce mémoire qui vous a été soumis à vous, monsieur Pelletier, à titre de président du Sous-comité, le 25 août 1981...

... and for those who would like to have some more explanations in English, I would be more than happy to answer any questions you might have.

Messieurs les députés, madame . . . L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec remercie le ministère de l'Expansion économique régionale de lui donner l'occasion de lui faire quelques recommandations relatives au programme de subvention, compte tenu de la place que l'industrie forestière occupe, historiquement au Québec.

L'industrie du sciage fait face à des coûts de plus en plus élevés d'exploitation, de transport et de transformation causés notamment par l'éloignement des territoires de coupe et de forêts caractérisées par une croissance lente et d'une possibilité très marginale.

De fait, notre secteur constitue un élément majeur de la structure industrielle québécoise, tant à cause de sa présence dans presque toutes les régions de la province qu'en raison de sa propre importance dans l'ensemble des activités économiques.

Le Québec compte 1,097 usines œuvrant dans la production du bois de sciage, de ce nombre, seulement 81 scieries produisent plus de 20,000 m³ chacune. Vous avez annexé un tableau qui illustre par région administrative la capacité de ces scieries.

Ces scieries, traditionnelles au Québec, sont souvent désuètes et de taille trop petite (92.6 p. 100 des scieries produisent moins de 20,000 p.m.p.) Elles ne sont pas à la fine pointe de la technologie et satisfont difficilement aux exigences de marchés de plus en plus capricieux.

L'aide apportée par les programmes de subvention du ministère de l'Expansion économique régionale a déjà contribué à la croissance de l'industrie du sciage.

Cependant, l'acquisition de nouveaux équipements et de nouvelles technologies est devenue l'élément majeur d'une politique de rationalisation des coûts de production, ce qui lui permettra de soutenir la concurrence sur le marché international. De ce fait, il y a lieu de considérer des politiques plus incitatives encore.

A partir de ces considérations, l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec soumet une demande au MEER afin qu'il considère ses politiques de subventions dans le secteur du bois de sciage.

Voici donc la recommandation générale:

[Translation]

Inc. and its subsidiaries, a sawmill located in Val d'Or, with other subsidiary sawmills in the north-west region of Quebec. Until the month of May, I was President of the Association of Lumber Manufacturers of Quebec. I am still a member of the executive committee, as an ex-president, and a few days ago, the Chairman of the Board, Mr. Lacasse, asked me if I had enough time to come before the Subcommittee on DREE programs, and I accepted with pleasure.

Since our brief is rather short and contains around nine recommendations, I shall read you this document which was submitted before, Mr. Pelletier, on August 25, 1981, since you are chairman of this subcommittee...

... pour ce qui est de ceux qui aimeraient obtenir davantage d'explications en anglais, je me ferai un plaisir de répondre à toutes les questions qu'ils voudront bien me poser.

Madam, gentlemen the Association des Manufacturiers de Sciage du Québec wishes to thank the Department of Regional Economic Expansion for this opportunity to make recommendations with respect to the grants program, in view of the historic importance of the forestry industry in Quebec.

Sawmills are facing ever increasing costs for the transportation and processing of wood, due to the remoteness of the cutting areas and the slow growth and very marginal possibilities of the forests.

In fact, our field is a major element of the Province of Quebec's industrial structure, since it is found in practically all areas of the province and because of its very importance in the overall economic activity.

There are, in the Province of Quebec, 1,097 sawmills of which only 81 have a production of more than 20,000 cubic meters. You will find in the annex a table giving sawmill capacity by administrative region.

These sawmills are traditional in the Province of Quebec and are often outdated and too small (92.6 per cent of them produce less than 20,000 F.B.M.). They are not up to date and are no match for an increasingly sophisticated market.

The aid given by the Grants Programs of the Department of Regional Economic Expansion has already contributed to the expansion of the lumber industry.

However, the purchase of new equipment and the introduction of new technologies have become major elements of a production costs rationalizing policy which will place the industry on a competitive basis on the international market. This explains why more stimulating policies may be needed.

In view of the above, the Association des Manufacturiers de bois de sciage du Québec would like DREE to reconsider its grant policies for the lumber industry.

Here, then, is our general recommendation:

L'AMBSQ propose au MEER d'accroître son aide à l'industrie du bois de sciage du Québec de façon à lui permettre d'entrer avec optimisme dans une phase de consolidation et ainsi contribuer à maintenir les emplois en place. De plus, par cette aide, le MEER contribuerait à assurer la stabilité du secteur par une meilleure position concurrentielle.

Voici ensuite les recommandations spécifiques:

Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait:

- 1.—Considérer prioritairement les programmes de modernisation et de réaménagement soumis globalement mais réalisables par phases successives. Ainsi, l'industriel pourrait planifier à moyen terme les destinées de son entreprise en se fixant des objectifs de développement, tout en tenant compte de la conjoncture économique;
- Lorsque les programmes précités sont soumis, faire en sorte que chacune des phases soit éligible distinctement à la subvention;
- 3.—Rendre admissibles aux subventions les immobilisations en forêt ainsi que le matériel affecté au transport des bois. Au cours des dernières années, l'inflation a touché beaucoup plus durement l'amont de la scierie, ce qui rend problématique la survie de plusieurs usines de transformation.
- 4.—Augmenter le plafond de \$30,000 par emploi créé, montant certes appréciable, mais insuffisant, pour tenir compte des accroissements rapides des coûts d'immobilisation:
- Faire en sorte que les subventions ne soient plus déduites du coût en immobilisation pour fins d'amortissement;
- Effectuer le premier versement plus rapidement de façon à soulager l'entreprise du fardeau des intérêts durant la construction;
- Songer à accroître le pourcentage maximum de la subvention;

• 2105

- Abaisser le montant des subventions admissibles de façon à rendre un plus grand nombre de projets susceptibles d'être subventionnés;
- Accroître le pouvoir décisionnel des bureaux régionaux pour permettre de traiter plus rapidement les dossiers.

En terminant, monsieurs et madame les députés, l'AMBSQ remercie le MEER de lui avoir permis de lui faire ces quelques propositions qui, nous l'espérons, recevront de sa part une considération attentive. Au nom du directeur général, M. Lacasse.

Le président: Monsieur Sureau, je vous remercie. Lorsque vous dites, en terminant, que vous espérez que nous en tiendrons compte, vous pouvez en être assuré.

Avant de donner la parole au premier intervenant, j'aimerais vous remercier d'être venu de si loin. C'est une région qui est passablement éloignée de nous, vous êtes à plusieurs centaines

[Traduction]

The AMBSQ suggests that DREE increase its aid to the lumber industry of the Province of Quebec so that it may engage in a phase of consolidation with optimism and thus help to keep employment at its current level. Moreover, this aid from DREE would contribute to the stability of this sector by making it more competitive.

And now, our specific recommendations:

The Department of Regional Economic Expansion should:

- Give priority to modernization and improvement programs which, though submitted globally, would be implemented gradually. This would allow for middle term planning of the future of the industry by setting of development goals within the frame of the economic context;
- 2.—Ensure that each individual phase of the programs mentioned above is eligible for a separate grant;
- 3.—Ensure that forest installations and transportation equipment for wood be eligible for grants. In recent years, these areas have been more harly hit and are a threat to the survival of many processing plants;
- Increase the \$30 000 ceiling for each job created, an amount which is undoubted considerable but insufficient, if we are to keep up with the rapid increases of fixed costs;
- 5.—Provide that grants no longer be deducted from the cost of the depreciation capital;
- Provide sooner for the first installment of the grant to relieve the company from interest charges during the construction phase;
- 7.—Consider increasing the ceiling for grants;
- Reduce the amount of investments eligible, in order to increase the number of projects to be considered for grant purposes;
- 9.—Increase the decision-making powers of regional offices to speed processing of files.

In closing, the AMBSQ thanks the DREE for this opportunity to submit some recommendations which we hope the Department will study carefully. This brief was given on behalf of the Director General, Mr. Lacasse.

The Chairman: Thank you, Mr. Sureau. When you said in closing that you hoped we would take account of your recommendations, you may rest assured that we will do so.

Before giving the floor to the first speaker, I should like to thank you for having come so far this morning. Your region is fairly distant from us, you are located several hundred miles

de milles d'ici, et nous apprécions énormément que vous vous from here, and we do greatly appreciate your coming to appear soyez déplacé pour comparaître devant le Sous-comité.

Le premier intervenant est M. Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Avant de questionner M. Sureau, j'aimerais faire un court commentaire. Je déplore l'absence de représentants des unions ouvrières à nos auditions. Au Nouveau-Brunswick, nous avons reçu un mémoire des représentants syndicaux ouvriers pour toute la province. Je constate qu'ils ne sont pas présents à la recherche d'industries pour le développement économique d'une région telle que celle de Sherbrooke. Toutefois, je peux vous dire qu'ils sont présents, qu'ils font beaucoup de bruit, lorsqu'il s'agit de la fermeture d'une usine. Je crois que c'est une situation déplorable pour le Québec.

Monsieur le président, j'ai deux courtes questions à poser. L'industrie du bois de sciage m'intéresse puisque la région de la Gaspésie possède plusieurs scieries. Ma première question porte sur les opérations forestières elles-mêmes. La Consolidated Bathurst qui opérait une scierie à Matsqui depuis quelques années, a dû fermer son entreprise récemment, c'est-à-dire l'an dernier, parce qu'elle opérait à perte depuis son ouverture il y a trois ans. On me dit que le gros du déficit provenait des opérations forestières étant donné que le ministère des forêts oblige cette industrie, et peut-être d'autres en Gaspésie, de faire la coupe à blanc, c'est-à-dire de tout sortir, le gros bois comme le petit bois. Il y a du petit bois qui peut servir pour la fabrication de la pulpe, mais qui est vendu, parfois même à perte, parce que c'est le tri de ce bois qui coûte extrêmement cher au propriétaire de la scierie.

J'aimerais demander à M. Sureau si cette situation se produit uniquement en Gaspésie ou si elle se répète ailleurs au Ouébec?

Le président: Monsieur Sureau.

M. Sureau: Monsieur Cyr c'est, de façon générale, à la grandeur du Québec. Vous avez vu de plus en plus les compagnies de pâtes et papier s'approvisionner en copeaux, c'est-àdire de matières qui passaient premièrement par le sciage pour être ensuite acheminées vers les moulins à papier. Je ne crois pas me tromper en mentionnant que le coût de la coupe a augmenté à un taux composé d'environ 30 p. 100 depuis cinq ans, dans le domaine de l'exploitations forestières seulement, alors que le coût d'approvisionnement en matières ligneuses sous forme de copeaux, a été stable de 1975 à 1978. A partir de 1978, il y a eu un saut d'environ 15 p. 100 et de 8 à 10 p. 100 approximativement au cours de la dernière année.

Le phénomène de coupe à blanc n'est pas limité à la région de la Gaspésie. Il se produit également dans le Nord-Ouest québécois. Nous devons même récupérer du bois qui n'est pas propre au sciage, du bois trop mûr. Si nous ne le faisons pas, nous devons payer des infractions. Ces coûts font partie du taux d'augmentation d'environ 30 p. 100 dont je parlais plus

[Translation]

before this subcommittee.

The first speaker is Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

Before putting my questions to Mr. Sureau, I should like to make a brief comment. I do deplore the absence of representatives of workers unions at our hearings. In New Brunswick we received a brief from workers union representatives for the entire province. I note that they are not present in the search for industries for economic development of a region such as Sherbrooke. However, I can say that they are present, that they make a lot of noise, when a plant is closed. I think this is a deplorable situation for Quebec.

Mr. Chairman, I have two brief questions to put. I am interested in the lumber industry since the Gaspé region has several sawmills. My first question concerns forestry operations. Consolidated Bathurst has been running a sawmill in Matsqui for several years, and has had to close its plant recently, that is to say last year, because that plant had been running at a loss since its opening three years ago. I have been told that the lion's share of the deficit came from forestry operations since the Minister of Forests requires this plant, and perhaps others in the Gaspé, to operate on a clear-cutting basis, that is to take everything out, big and small. There are some small trees which could be used to produce pulp, but which are sold, sometimes at a loss, because sorting wood is extremely costly to the sawmill owner.

I should like to ask Mr. Sureau if this situation is unique to the Gaspé, or whether it occurs elsewhere in Quebec?

The Chairman: Mr. Sureau.

Mr. Sureau: Mr. Cyr, it occurs in general throughout Quebec. More and more, pulp and paper companies are buying chips, that is material which goes first through a sawmill and is then sent to the paper mill. I think I am correct in saying that cutting costs has increased by a compound rate of approximately 30 per cent over the past five years, in the forestry sector alone, whereas supply costs for wood chips remained stable from 1975 to 1978. Since 1978, there has been an increase of approximately 15 per cent followed by an approximate increase of 8 to 10 per cent over the past year.

The clear-cutting phenomenon is not limited to the Gaspé region. It also occurs in the northwest region of Quebec. We must even recover wood which is not suitable for the sawmill, wood which is too mature. If we do not do this, we must pay fines. These costs are included in the rate of increase of approximately 30 per cent which I spoke of a moment ago.

• 2110

M. Cyr: Compte tenu des nouvelles exigences du ministère de l'Énergie et des Ressources, avez-vous demandé la réduction du coût exigé pour chaque corde de bois?

M. Sureau: Le ministère de l'Énergie et des Ressources applique une politique différente d'une région à l'autre concernant le droit de coupe. Dans certaines régions où le bois a été attaqué par la tordeuse, et que du bois de première coupe a passé à maturité, je crois savoir qu'on exige une réduction d'environ 6 p. 100 sur le bois de coupe ordinaire par rapport à une autre région où ne se rencontrent pas ces phénomènes. Mais c'est une très faible partie des coûts d'exploitation. Le droit de coupe représente environ 8 à 10 p. 100 du coût total de nos exploitations forestières.

M. Cyr: Vous êtes sans doute au courant, monsieur, que le ministère de l'Expansion économique régionale a subventionné, de 1969 à 1981, 693 projets de l'industrie forestière, et les subventions qui ont été offertes atteignent presque \$98 millions, représentant des investissements admissibles de \$409 millions, soit près de \$410 millions. Cela a permis la création de 15,382 emplois en forêt. Je veux simplement souligner, pour les besoins de la cause, l'effort du gouvernement du Canada dans l'industrie forestière au Québec.

Je reviens à votre cinquième recommandation où vous dites:

Faire en sorte que les subventions ne soient pas déduites du coût en immobilisations pour fins d'amortissement;

Cela veut donc dire qu'il est impossible de dissocier vos rapports pour fins d'impôt au ministère du Revenu. Je vois un cercle vicieux dans votre suggestion. Si l'entreprise ne capitalise pas ses subventions dès le début et si le propriétaire d'une entreprise vend son commerce après deux, trois ou quatre ans d'opération, cela veut dire que dans ses livres, la subvention du gouvernement n'étant pas capitalisée, le vendeur fait un gain en capital. À ce moment-là le ministère du Revenu prélèvera un impôt beaucoup plus élevé.

Lors de cette suggestion, avez-vous pris en considération ce gain en capital que vous devez rapporter au ministère du Revenu?

M. Sureau: Monsieur le président, l'occasion était trop belle pour que nous ne la saisissions pas pour éviter que ce que le gouvernement donne d'une main, il vienne le chercher de l'autre. Nous voulions mentionner, comme vous l'avez fait au début, que les unions ouvrières étaient absentes. Je constate, à mon grand désarroi, qu'elles sont toujours là pour critiquer mais qu'elles ne sont jamais présentes de façon constructive lorsque des occasions comme celles-ci se présentent.

Nous n'avons pas voulu taire le fait que ce que le gouvernement donne d'une main, il vient le chercher de l'autre et faire en sorte que lorsque nous encaissions des subventions rendues publiques qui consistent en une aide au démarrage, un facteur toujours déterminant pour lancer une nouvelle entreprise, c'est que c'est vite repayé sous forme d'impôt.

J'ai aimé vos commentaires à savoir que de 1969 à 1981 il y ait eu environ 98 millions de dollars de subventions pour 410 millions de dollars d'investissements qui ont créé quelques [Traduction]

Mr. Cyr: Considering the new demands of the provincial Ministry of Energy and Resources, have you requested a reduction in the costs required for each cord of wood?

Mr. Sureau: The Ministry of Energy and Resources has different policies for different regions as far as cutting rights are concerned. In some regions where the forest has been infested by the spruce budworm, and prime trees have matured, I believe that one may request a reduction of approximately 6 per cent for ordinary lumber as compared to the costs for a region where such infestation does not occur. This is, however, a very small part of the production costs. Cutting rights represent approximately 8 to 10 per cent of the total cost of our forestry activities.

Mr. Cyr: You are no doubt aware, sir, of the fact that, from 1969 to 1981, the Department of Regional Economic Expansion has subsidized 693 projects in the forestry industry, and the total amount of subsidies was almost \$98 million, representing a total amount of acceptable investment of \$409 million, or almost \$410 million. This permitted the creation of 15,382 jobs in the forestry sector. I should simply like to underscore the efforts made by the Government of Canada in the Quebec forestry industry.

I should like to return to your fifth recommendation, where you state:

Provide that grants no longer be deducted from the cost of the depreciation capital;

This means, then, that it is impossible to dissociate your declarations for income tax purposes to the Ministry of Revenue. I see a vicious circle in your suggestion. If the company does not capitalize on its subsidies from the beginning and if the owner of a company sells his business after two, three, or four years of operation, this would mean that in his accounts, since the government subsidy has not been capitalized, the seller makes a capital gain. At that point, the revenue people will levy a much higher tax.

In making this suggestion, did you take account of the capital gain which you must report to Revenue Canada?

Mr. Sureau: Mr. Chairman, we could not pass up this very good opportunity to avoid having the government take away with one hand what it has given with the other. We wanted to mention, as you did at the beginning, that the workers unions were absent. I note, to my consternation, that they are always present to criticize, but that they are never present to work in a constructive manner when the opportunity arises.

We did not want to hide the fact that the government takes away with one hand what it has given with the other; when we receive public subsidies in the form of assistance for starting up, always a determining factor in launching a new company, that subsidy is quickly repaid in the form of a tax.

I was happy to hear your comment that, from 1969 to 1981, there were some \$98 million in subsidies for \$410 million of investment, resulting in the creation of some 15,382 jobs.

15,382 emplois. De façon objective, je vous dirai que l'industrie du sciage au Québec, au cours des dix dernières années, grâce aux subventions offertes par le MEER pour la modernisation de la technologie permettant d'exploiter au maximum les possibilités qu'offrait la forêt, nous avons assisté à la création, à la naissance et à l'implantation au Québec d'industries tout à fait modernes.

• 2115

Dans notre mémoire nous avons voulu souligner que suite à l'implantation et à la recherche de l'utilisation maximum de la forêt, malgré la crise que nous traversons actuellement, que tout le monde connaît—le contexte économique, les taux d'intérêt élevés, la mévente causée par les prix du bois de sciage qui sont demeurés au même niveau en 1981 qu'ils étaient en 1973, alors que les coûts ont augmenté d'environ de 300 p. 100, notre industrie fait face à d'énormes difficultés.

Certains secteurs doivent faire face à des taux d'intérêts plus élevés alors qu'ils peuvent encore contrôler de façon directe leurs prix de vente et leur marché. Cela fait brûler la chandelle par un bout et dans l'industrie du bois de sciage c'est par les deux bouts que nous devons la brûler: d'un côté nous payons des intérêts fort élevés sur nos récentes dettes du modernisation et de l'autre, les prix de vente sont au même niveau qu'en 1973.

Je ne vous apprendrai sans doute rien de nouveau en vous disant que le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec a été très heureux de l'initiative conjointe fédérale-provinciale dans le plan de modernisation des usines de pâtes et papier, principalement au Québec, principal producteur de papier au Canada. Ce programme s'appliquait également à l'ensemble du Canada et, suite à cette expérience enrichissante et fructueuse-toutes les usines du Québec impliquées dans les pâtes et papier ont soumis des programmes de modernisation ou d'investissement pour augmenter la production, contrôler la pollution-le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec a, dis-je, mis sur pied une direction générale de l'industrie du sciage qui étudie présentement la problématique du sciage et plus particulièrement le phénomène de consolidation que nous soulevons ici. Il est incroyable de constater que des 1,000 scieries en opération au Québec, 92 p. 100 sont encore à l'état artisanal, étant donné que l'on y fabrique moins de 20,000 p.m.p. Ce sont vraiment de très petites entreprises qui devraient être consolidées ou acquises par de plus grandes. Nos membres souhaitent, face à ce phénomène de consolidation, une prise en charge d'une partie des intérêts, assortie de conditions de maintien d'emplois et d'exportation, afin que l'entreprise, en se consolidant, puisse s'enrichir et consolider ses assises en vue d'exporter des produits. C'est la suggestion que je voulais faire.

Le président: Merci monsieur Sureau.

Madame Beauchamp-Niquet, followed by Mr. McCuish.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci monsieur le président.

Monsieur Sureau, j'aurais deux questions à vous poser. En premier lieu, je voudrais savoir si votre association s'intéresse au problème du reboisement. Je pense que c'est très important

[Translation]

Objectively, I would say that the subsidies offered by the DREE for modernization technology enabling maximum use of the possibilities offered by the forests in Quebec have resulted in the creation, the birth and the introduction of fully modern lumber industries in Quebec over the past 10 years.

In our brief, we wanted to stress the fact that, following the introduction of and search for maximum use of forests, despite the prices we are experiencing at present—the economic situation, high interest rates, the fact that we are selling at a loss because lumber prices have remained the same since 1973 whereas costs have increased by 300 per cent in the same period, our industry is facing enormous difficulties.

Some sectors are facing higher interest rates, but they still have direct control on their sales prices and their market. That is burning the candle at one end. In the lumber industry we are burning the candle at both ends: on the one hand, we pay very high interest rates on our recent modernization debt, and, on the other, the sales price is still at the 1973 level.

It is certainly no news to you that the Quebec Ministry of Energy and Resources was very pleased by the joint federalprovincial initiative in the pulp and paper modernization plan, mainly in Quebec, the main producer of paper in Canada. This program was also enforced throughout Canada and, after this fruitful and enrichening experience—all of the plants in Quebec involved in pulp and paper submitted modernization or investment programs to increase production, control pollution—as I was saying, the Quebec Ministry of Energy and Resources established a general directorate for the lumber industry which is currently studying the problems linked to that industry and, more specifically, the problem of consolidation which we have raised here. It is incredible to note that, of the 1,000 sawmills in operation in Quebec, 92 per cent are still at the handicraft stage, since they produce less than 20,000 F.B.M. These are really very small companies which would like to be consolidated or to be acquired by larger companies. Our members faced with this phenomenon of consolidation would hope that the governments could assume partial responsibility for interests, and lay down some conditions for maintaining jobs and export markets, so that the company may become wealthier and consolidate its assets with a view to exporting products. That is one suggestion I wanted to make.

The Chairman: Thank you, Mr. Sureau.

Mrs. Beauchamp-Niquet, followed by Mr. McCuish.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Sureau, I have two questions to put to you. First of all, I should like to know if your association is interested in the problem of reforestation. I think that this is very important

parce que la forêt au Québec, comme partout au Canada, est une richesse naturelle abondante, mais toutefois épuisable.

Deuxièmement, la région que je représente, le Saguenay-Lac Saint-Jean, le comté de Roberval, possède plusieurs usines de sciage et plusieurs usines de pâtes et papier. Vous avez mentionné tout à l'heure que grâce aux ententes auxiliaires fédérales-provinciales, la plupart des usines de pâtes et papier ont reçu des subventions pour se moderniser et améliorer leur système antipollution. Vous avez parfaitement raison parce que chez-moi, les trois ont été subventionnées. Maintenant vous avez parlé des taux d'intérêt, de la situation économique difficile dans laquelle se trouve votre association, c'est-à-dire l'ensemble des manufacturiers de bois de sciage. Vous avez parlé des prix, également, qui étaient ceux de 1973. Moi, j'aimerais vous parler d'exportation.

• 2120

On sait qu'on exporte une forte quantité, vous me corrigerez si je fais erreur, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en tout cas, on exporte une grande quantité de bois de construction et autres en pays étrangers, surtout aux États-Unis. Même si les taux d'intérêts sont très élevés et que c'est dommageable pour la petite et la moyenne entreprises, et également pour les usines de sciage, il ne faut tout même pas oublier que nous avons actuellement une dévaluation du dollar qui constitue un encouragement à l'exportation de tous les produits canadiens spécialement dans le domaine du bois de sciage. Selon les informations que je possède, de 75 à 85 p. 100 de votre production serait exportée à l'extérieur, alors que seulement 15 p. 100 servirait pour le marché national.

Est-ce que vous avez des commentaires à faire là-dessus?

M. Sureau: Un premier commentaire sur le reboisement, monsieur le président, pour M^{me} Beauchamp-Niquet qui vient d'une belle région, la deuxième région productrice au Québec, après l'Abitibi.

Le thème de notre congrès en mai dernier portait justement sur le reboisement; le thème était Aujourd'hui pour demain. Il y a quelques années déjà que nous pressons le ministère de l'Énergie et Ressources de mettre au point des programmes qui soient bien terre à terre au niveau de reboisement. C'est une de nos inquiétudes depuis que nous exploitons au maximum les possibilités de la forêt; la forêt s'éloigne des usines et cela est responsable de la croissance des coûts d'exploitation que je mentionnais tout à l'heure.

Je crois savoir que dans le plan de modernisation des usines de pâtes et papier, dans l'entente auxiliaire fédérale-provinciale, il y avait un fonds forestier, un montant d'environ 90 millions de dollars qui était voué à l'aménagement intensif des forêts. C'est un plan de cinq ans qui doit se terminer en 1983-1984. Le ministère de l'Énergie et Ressources du Québec, à ma connaissance, a mis sur pied des programmes dans diverses régions pour porter de 30 millions à 100 millions par année le nombre de plantations nouvelles. Ils ont créé, au Québec, un fonds forestier national; l'industrie du sciage et ceux qui exploitent la forêt devront y contribuer un maximum

[Traduction]

because the forests in Quebec, as elsewhere in Canada, constitute an abundant natural wealth which can however, be exhausted.

Secondly, in my riding, Saguenay-Lac Saint-Jean, Roberval County, there are several sawmills and several pulp and paper mills. You mentioned a moment ago that, thanks to federal-provincial subsidiary agreements, most of the pulp and paper mills received subsidies for modernization and improving their anti-pollution systems. You are quite right in saying that, because, in my region, the three existing mills received subsidies. You have talked about interest rates, the tough economic situation in which your association and the lumber industry as a whole find themselves. You have talked about the prices which were at the level of 1973. What I would like is to discuss exports with you.

Correct me if I am wrong, but in the Saguenay-Lac Saint-Jean district at least, we export a large quantity of construction and other lumber towards foreign countries and the United States. So even though the interest rates are high and are damaging small and medium businesses, including those of the lumber industry, we are having this devaluation of the dollar which acts as an incentive for the export of all Canadian products and of course lumber. According to my sources, 75 to 85 per cent of your production would be exported elsewhere while only 15 per cent would be directed toward the domestic market.

Would you care to comment on that?

Mr. Sureau: I would start with reforestation for Mrs. Beauchamp-Niquet who comes from the second largest producing area in Quebec, after Abitibi.

The theme of our last convention in May was Today for Tomorrow and it had to do with reforestation. Already, for years, we have been pressing the Energy and Resources Department to come up with very practical programs dealing with reforestation. It has been one of our constant fears since we have been putting the forests to maximum use that they would be eventually further and further from the plants which in turn would increase the production costs. I mentioned this earlier.

According to the modernization plan of the pulp and paper plants, in the federal provincial subsidiary agreement, I understand that there was supposed to be a \$90 million forest fund earmarked for intensive development of the forest. It is a five-year plan which is due to last until 1983-84. I think the Quebec Energy and Resources Department has instituted programs in different regions to increase from \$30 million to \$100 million a year the number of plantings. For the purpose of this national forest fund, lumber and forestry industries will have to contribute a maximum of \$1 a cubic meter towards the intensive development of the forest.

de \$1 le mètre cube pour ses activités d'aménagement intensif dans la forêt.

Cela apaise en partie les inquiétudes que nous avions, je ne vous le cache pas. Dans le mémoire, nous disions qu'au niveau du MEER, nos exploitations forestières et notre équipement en forêt, comme l'équipement de transport, n'ont jamais été subventionnés et nous apprécierions qu'à l'avenir ils le soient.

Au niveau de l'exportation, entre 1979 et 1980, les manufacturiers de bois de sciage du Québec ont augmenté les exportations; de 2 p. 100 de la production totale qu'elles étaient en 1979, elles sont passées à 12 p. 100 en 1980. Ici, je parle des exportations outre-mer et non des expéditions nordaméricaines.

Vous avez probablement raison quand vous dites que nous expédions environ 75 à 85 p. 100 de tous nos bois de sciage aux États-Unis et outre-mer. Ces programmes ont été rendus possibles par une participation financière quand même minime de la Société de développement industriel du Québec.

Je fais partie d'un groupe qui a formé un consortium de vente à l'exportation au cours de la dernière année; il a un bureau à Québec et regroupe principalement trois entreprises de mise en marché et de fabrication de bois de sciage.

Je voudrais vous répondre, cependant, sur la question des monnaies. Lorsque nous songeons à l'exportation outre-mer, évidemment nous avons à transiger avec des pays qui ont comme monnaie des francs, des marks ou des monnaies africaines qu'ils convertissent en dollars américains. Au cours de la dernière année, avec nos taux d'intérêt élevés, notre monnaie, quoi que nous en disent les journaux à l'occasion, a été, par rapport à la devise américaine assurément faible, mais par rapport aux devises européennes et sud-africaines beaucoup plus forte. Il y a eu une dévaluation de 20 à 25 p. 100 des monnaies européennes, ce qui fait que notre bois de sciage à nous, par rapport à il y a un an, se vend des prix plus élevés de 20 à 25 p. 100. Nous connaissons des difficultés d'exportation depuis le début de l'année 1981 en raison de cette dévaluation des monnaies européennes.

- 2125

Le président: Madame Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Juste un commentaire, pour terminer, monsieur le président.

Vous avez raison, monsieur Sureau, quand vous dites que le dollar a pris de la valeur par rapport au franc, au mark, à la lire et le reste. Vous avez raison en ce sens-là, mais cela touche seulement de 2 à 12 p. 100 de votre production, n'est-ce pas, alors que vos exportations vers les États-Unis, c'est de 75 à 85 p. 100.

De toute façon, votre réponse me satisfait. Je vous remercie, monsieur.

M. Sureau: Merci.

Le président: Merci, madame Beauchamp-Niquet.

Mr. McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. The chart you have given us makes comparisons between the Province of

[Translation]

This goes a long way in calming our concerns. In our brief, we say that as far as DREE is concerned, our forestry operations, our equipment in the forest, our transport equipment, have never been subsidized before and that we would hope they could be in the future.

As far as exports go, lumber producers in Quebec have succeeded in increasing their value of the total production from 2 per cent in 1979 to 12 per cent in 1980. I am talking here about overseas exports and in our shipments in North America.

You are probably right in saying that we send roughly 75 to 85 per cent of our lumber to the United States and overseas. These programs were made possible thanks to the financial help, be it so modest, of the Industrial Development Corporation of Quebec.

I belong to a group which formed a consortium for exports last year. Its office is in Quebec City and it brings together mainly three marketing and lumber producing entities.

As far as the exchange rate is concerned, when we export overseas, we deal with countries which have the franc, the mark, or African currency which they exchange for American dollars. In the past year, with the interest rates we have experienced, our currency, despite what the newspapers may have been saying at times, was definitely weak compared to the American dollar, even though it may have been strong compared to the European and South African currencies. The European currencies have devalued 20 to 25 per cent, which makes the price of our lumber 20 to 25 per cent higher compared to a year ago. Our exports have suffered since the beginning of 1981 following this devaluation of the European currencies.

The Chairman: Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Just a comment in conclusion, Mr. Chairman.

You are right, Mr. Sureau, in saying that the dollar has gained on the franc, the mark, the lira and other currencies. However, this only affects 2 to 12 per cent of your production, does it not? Your exports to the United States are worth 75 to 85 per cent.

Anyway, I am satisfied with your answer. Thank you.

Mr. Sureau: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet.

Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. Le tableau que vous nous avez donné établit des comparaisons entre la pro-

Quebec and my Province of British Columbia. I think it would be fair to say that with the operations that are cutting less than 20,000 M³, they are a thing of the past, are they not, and they are not full manufacturing complexes; they are simply sawmills. They do not operate kilns and planers. Are they just selling the rough green to larger complexes?

Mr. Sureau: Mr. McCuish, I would answer your question first that Table 2 shows the Canadian production of spruce, jack pine and fir, and also poplar, in 1000 board feet, not in M³. It is showing the trend of the Quebec production rising from 15.8 per cent in 1977 to 17.3 per cent in 1979. Of course, your province is the main producer of all this, but it shows that Quebec production, for instance, in 1979 stays at 3.286 million board feet out of a total production of approximately 19 million board feet. Of course, the Province of British Columbia in itself is producing over 60 per cent of all that production. But it is showing the planed, rought and everything. We are producing in Quebec over 3 million board feet a year.

Mr. McCuish: I was referring really to Table 1. Of the 1,097 sawmills, there are over 1,000 with very low production. You made reference to the honest fact that the day of the small operator—you know, from 4 to 20 men—is a thing of the past and they should be absorbed. So, really, to me, it does not paint a proper picture. Actually, we are looking at something like 81 large mills that your submission applies to, is that not right? You do not see DREE assistance for these thousand-odd small mills.

Mr. Sureau: This Table 1 has been put there to try to reinforce the main proposal that we are putting forward to this committee, to try to come up with some incentive in re-grouping of all the minor sawmills, the thousand-odd sawmills that are below 20,000 cubic metres a year. So maybe I could revert the question to you: Is DREE prepared to answer with some incentive to try to ease the regrouping of all the thousands of sawmills that are too marginal and are things of the past, as you mentioned, and that in the very near future would have to amalgamate, be absorbed, be purchased or, let us put it this way, disappear unless it has a local effect or a better reason to stay alive and not be absorbed?

The Chairman: Mr. McCuish.

Mr. McCuish: Very good, I like that.

The last point, sir, is just a bit different. Are the pulp manufacturing companies involved in the lumber manufacturing industry as well? Is there any frequency, alarming frequency, of the pulp companies' manufacturing whole trees into chips, trees which could otherwise be manufactured into lumber?

Mr. Sureau: That is a very good question, Mr. Chairman. We will try to take time to answer.

I think honestly that the trend in Quebec has been more and more recently to have the logs processed through sawmills and I do not think whole trees are chipped by pulp and paper manufacturers. Not to be too much off the track, I would

[Traduction]

vince de Québec et la province de la Colombie-Britannique. Je pense qu'on peut dire que les exploitations qui comptent pour moins de 20,000 mètres cubes sont chose du passé, n'est-ce pas? Il ne s'agit vraiment pas d'usines complètes mais de simples scieries. Il n'y a pas de machine à raboter ou de four à ces endroits. Ces installations se contentent de vendre le bois non dégrossi à des usines plus complètes?

M. Sureau: Je vous dirai d'abord, monsieur McCuish, que le tableau 2 indique la production canadienne d'épinette, de pin gris, de sapin et de peuplier en 1,000 pieds de planche, et non pas en mètres cubes. Il montre que la part de la production québécoise est passée de 15.8 p. 100 en 1977 à 17.3 p. 100 en 1979. Évidemment, votre province reste le producteur principal, mais la production du Québec, en 1979, représente 3.286 millions de pieds de planche, sur un total d'environ 19 millions de pieds de planche. La province de la Colombie-Britannique compte pour plus de 60 p. 100 de la production totale, quant à elle. Le bois raboté, non raboté, et autre, est inclus. Au Québec, nous produisons plus de 3 millions de pieds de planche par an.

M. McCuish: Je parlais plutôt du tableau 1. Sur les 1,097 scieries qui se trouvent là, il y en a plus de 1,000 qui ont une très faible production. Vous avez avoué que les jours des petits exploitants, de ceux qui ont de 4 à 20 employés, sont comptés, et qu'ils doivent être absorbés. Donc, il me semble que ce tableau ne donne pas une idée juste de la situation. En réalité, ce dont parle votre mémoire, c'est des 81 grandes usines, n'est-ce pas? Vous ne demandez pas l'aide du MEER pour ces quelque 1,000 petites scieries.

M. Sureau: Nous avons présenté le tableau au Comité pour renforcer notre point de vue voulant que ces quelque 1,000 petites scieries, qui comptent pour moins de 20,000 mètres cubes par an, soient encouragées à se regrouper. Je vous renvoie donc la question: le MEER a-t-il l'intention de prendre des mesures pour faciliter le regroupement de cette multitude de scieries qui appartiennent plus au passé qu'au temps présent et qui sont devenues trop vulnérables; à moins que des particularités locales ne justifient leur survivance, elles sont de toute façon condamnées à disparaître très rapidement, qu'il s'agisse de fusion, de rachat, etc.

Le président: Monsieur McCuish.

M. McCuish: Très bien, voulà qui me plaît.

Une dernière chose, et je change un peu de sujet. Est-ce que les compagnies de fabrication de pâte de bois ont également des intérêts dans les industries de transformation du bois? Est-ce qu'il arrive souvent, suffisamment pour qu'on s'en inquiète, que les compagnies de fabrication de pâte de bois réduisent en copeaux des arbres entiers qui auraient pu être utilisés comme bois de construction?

M. Sureau: Voilà une excellente question, monsieur le président, qui mérite qu'on s'y attarde.

En toute honnêteté, je pense qu'au Québec, on a de plus en plus tendance à envoyer les arbres d'abord aux scieries, et je ne crois pas que les fabricants de pâtes et papiers utilisent des arbres entiers. Sans vouloir changer de sujet, je peux vous dire

mention that we cut now about 75 per cent of all the trees in Quebec, and these are processed through sawmills. So that is the tendency now in this province and it has been increasing from year to year for the last 10 years from, let us say, 40 per cent to 75 per cent. That is about the trend now, and more and more the sawmills are the ones that cut trees and process them through their sawmill to supply with residues the pulp and paper industry in this province.

The Chairman: Thank you, Mr. McCuish.

Monsieur Sureau, bien sûr, je n'ai pas les connaissances dans votre domaine qu'ont certains de mes collègues. Cependant, beaucoup d'entre nous avons eu l'occasion de lire certains rapports sur la tordeuse et les dommages qu'elle a causés à la forêt québécoise et à la forêt canadienne en général. Est-ce que votre organisme a déjà évalué grosso modo, car je sais que c'est passablement difficile à évaluer, mais est-ce qu'elle a évalué au cours des années les dommages causés à l'industrie et à la forêt québécoise et canadienne?

M. Sureau: Monsieur Pelletier, votre question est très pertinente. Je pense toutefois que le ministère de l'Énergie et Ressources du Québec serait en mesure de vous fournir une donnée beaucoup plus précise. Je ne voudrais pas vous induire en erreur. D'ailleurs, il doit exister, face à ce phénomène, des contextes différents d'une région à une autre. A certains endroits, la tordeuse affecte davantage le sapin. Alors, vu que votre question est très pertinente, je recommanderais aux membres du comité de s'adresser plutôt, pour obtenir une donnée très précise, au ministère de l'Énergie et Ressources du Ouébec.

Le président: Si je vous posais cette question, monsieur Sureau, c'est que j'ai lu un rapport, entre autres, où on disait que c'était quelque chose comme 2.5 milliards de dollars. Les cheveux m'ont dressé sur la tête. Je me suis dit: Est-ce que c'est possible? C'est 2.5 milliards de dollars que le Canada aurait perdus à cause de cette «bibitte» qui affecte la forêt depuis près de 10 ans maintenant. Est-ce que ce chiffre est vraiment exagéré ou si, d'après vous, c'est moins élevé.

M. Sureau: Je pense que votre chiffre n'est pas exagéré. Ce sont vraiment des sommes très importantes.

• 2140

Le président: Alors, monsieur Sureau, au nom des membres du comité, permettez-moi de vous . . .

Mr. Darling: Mr. Chairman, I have a question to ask the witness.

The Chairman: Yes, Mr. Darling, go ahead.

Mr. Darling: You were mentioning that "big is better" and this is the way it seems to be as far as the sawmills are concerned; the little ones go down the drain. I happen to live in an area where there were a great number of sawmills and I mean in Parry Sound and Muskoka about 25 years ago, and at the present time. You can probably count them on one hand if you knocked off two or three fingers. However, in some of the remote areas where it is not feasible to put in a huge sawmill, there are streamlined portable mills that can go in and do a job

[Translation]

que nous abattons environ 75 p. 100 des arbres abattus au Québec et ils sont tous expédiés aux scieries. Voilà donc la situation actuelle dans la province, une situation qui se confirme d'année en année, depuis 10 ans; je crois que de 40 p. 100, les arbres expédiés aux scieries sont passés à 75 p. 100. En effet, de plus en plus, ce sont les scieries qui abattent les arbres et ce sont les déchets de ces scieries qui sont expédiés aux usines de pâtes et papiers.

Le président: Merci, monsieur McCuish.

Mr. Sureau, I am not as familiar with your field as some of my colleagues are. Nevertheless, most of us have had a chance to read reports concerning the budworm and its damages to Quebec's forest and the whole Canadian forests. Has your organization ever tried to more or less assess, and I know how difficult it is to assess, but in any case, to form an idea of the damages caused to the industry and to the Canadian forests by the budworm?

Mr. Sureau: Mr. Pelletier, your question is highly relevant. Nevertheless, I think that Quebec's Department of Energy and Resources would be in a much better position to give you accurate data concerning this. I would not want to mislead you. Anyway, I suppose that the situation might be quite different from one region to another. In some regions, the budworm attacks mainly fir trees. I find your question very relevant and this is why I would refer you to Quebec's Department of Energy and Resources; the data they will give you will be much more reliable.

The Chairman: I asked this question, Mr. Sureau, because I have read a report and, among other things, it said that it costs something of the order of \$2.5 billion. It made my hair stand on end. I told myself: is it possible? Did Canada really lose \$2.5 billion only because of that "bug" in the last 10 years? Do you think this figure is exaggerated or is it accurate?

Mr. Sureau: I do not think your figure is exaggerated. We lost a great deal of money.

The Chairman: Mr. Sureau, on behalf of the members of the Committee, let me . . .

M. Darling: Monsieur le président, j'ai encore une question à poser au témoin.

Le président: Je vous en prie, monsieur Darling.

M. Darling: Vous avez dit que plus les scieries étaient importantes, mieux cela valait, et vous devez avoir raison, puisque les petites scieries disparaissent. Il se trouve que je suis d'une région, celle de Parry Sound et Muskoka, où, il y a 25 ans, les scieries étaient très nombreuses; aujourd'hui, vous pourriez probablement les compter sur les doigts d'une seule main, même si vous aviez déjà perdu deux ou trois doigts. Quoi qu'il en soit, il y a des régions isolées où il n'est pas possible d'installer de grosses scieries, et il existe des petites scieries

and crop. So would there not still be room for those in certain inacessible areas? Would it be more economical that way?

The Chairman: Mr. Sureau.

Mr. Sureau: I would like to thank Mr. Darling for his question. He comes from a beautiful country. When he thinks about tourism, I would just mention that when I got married, on my wedding trip I had the opportunity to stay a few nights in the Muskoka area. I liked the area in itself. When he mentioned that maybe the small mills would have to disappear, it may be like the old saying that when you get into business and it grows and grows and gets bigger and you used to say, first, that small is beautiful, then you happen to discover that big is wonderful.

I guess you are right also, Mr. Darling, that in some areas where there is a sense of the economic some of the sawmills will survive and stay open, because they make either a special product like ties for the railroads or they make some special kinds of products whereby at a much lower level of production existence could still be feasible. But in facing the whole world of business today which is so complex, if you are small you do not have the opportunity to hire or have on your staff, engineers, proper managers, accountants, all those kinds of specialized manpower which you need to stay alive in the business today.

So if there is an economic sense for a reason I guess these sawmills would stay alive and would maintain their levels of production. But they will not be able to increase their levels of production unless their products are bought by their neighbours. Otherwise, in bad times they close. They fire people. In the good old days they reopened. But they had to face some other social problem then. If the union comes in their shop I guess they are quite dead.

Mr. Darling: In a lot of these cases the union would not be bothered. I am thinking of one sawmill which is known as Morbark. I do not know if you have ever heard of that but I think it is manufactured in North Bay. It is a very portable mill which can be moved around and four or five men can operate it. In other words you just put it away almost like a binder or a thrashing machine, if you do not use it.

I am wondering if you would have any ballpark figures as to the amount of timber produced in Quebec. When I say the amount of timber, I mean how much comes off Crown land and how much would come off privately-owned land?

Mr. Sureau: Now, approximately 70 per cent comes from Crown land.

• 2145

I would like, Mr. Chairman, to reinforce one point we have here regarding the limit, because it was mentioned earlier that the equipment has improved, it is mobile and with very little

[Traduction]

mobiles qui peuvent être installées temporairement en pleine forêt. Ne pensez-vous pas que dans certaines régions inaccessibles, ce genre de scieries ait encore son utilité? Ne serait-ce pas plus économique?

Le président: Monsieur Sureau.

M. Sureau: Je suis content que M. Darling ait posé cette question. Il est d'une très belle région, et à propos de tourisme, je peux lui dire que lorsque je me suis marié, j'ai eu l'occasion de passer plusieurs nuits de mon voyage de noces dans la région de Muskoka. Cela m'a beaucoup plu. J'ai dit que les petites scieries allaient probablement disparaître, mais, vous savez, c'est la situation classique: quand vous commencez, vous trouvez qu'une petite entreprise a tous les avantages, et puis, avec le temps, vous finissez par découvrir toutes les merveilles d'une grosse entreprises.

Mais vous avez raison, monsieur Darling, il y a parfois des circonstances économiques régionales qui justifient la survivance de certaines scieries, des scieries qui ont une spécialité, qui fabriquent des traverses de chemin de fer, ou un autre type de production rentable sur une échelle restreinte. Mais en règle générale, l'industrie moderne est devenue si complexe que les petites entreprises n'ont pas les moyens d'engager des ingénieurs, des administrateurs qualifiés, des comptables, tous ces employés spécialisés qui sont devenus indispensables dans le monde d'aujourd'hui.

Ainsi, certaines de ces scieries pourront survivre dans des circonstances particulières, mais elles ne seront pas en mesure d'augmenter leur production si leurs produits ne sont pas achetés par leurs voisins. Si les temps sont durs, elles devront fermer leurs portes, mettre du personnel à pied; par le passé, quand la situation s'améliorait, elles pouvaient rouvrir leurs portes, mais il est vrai qu'à l'époque, il y avait d'autres problèmes sociaux. D'un autre côté, si un syndicat s'en mêle, c'est leur mort.

M. Darling: Mais la plupart du temps, le syndicat pense que cela n'en vaut pas la peine. Je pense que cela n'en vaut pas la peine. Je pense en particulier à la scierie de Morbark. Je ne sais pas si vous en avez déjà entendu parler, mais elle est fabriquée à North Bay. C'est une scierie extrêmement mobile, qui se déménage facilement et que quatre ou cinq hommes peuvent faire fonctionner. Autrement dit, quand vous n'en avez plus besoin, vous pouvez la ranger, comme une lieuse ou une batteuse.

Avez-vous une idée de la quantité de bois de construction fabriqué au Québec? Ce que je voudrais savoir, c'est la proportion de ce bois qui est tirée des terres de la Couronne et celle qui vient de propriétés privées?

M. Sureau: Environ 70 p. 100 de la production vient de terres de la Couronne.

Monsieur le président, je voudrais revenir sur quelque chose dont il a été question tout à l'heure. Le matériel s'est beaucoup amélioré, il est devenu beaucoup plus mobile, et une équipe

manpower you can now produce a lot. I want to reinforce the argument we have here about the limit of \$30,000 per job.

I, myself, am involved in the particle-board mill that was put up in Val d'Or in the year 1976. It is very capital intensive; we spent, then, \$18 million creating 125 direct jobs. Things have gone well, we constructed it in the slump and came up in the market at the proper time. Three years ago, we had a project consisting of putting up a wafer-board plant as a subsidiary of this particle-board plant, trying to benefit from the scope of the management in place—the marketing team and the financial and administrative staff we had. We had planned then, three years ago, to put up that plant costing, then, \$17 million to \$19 million. But we were only creating 115 to 120 jobs. With the limit of \$30,000 per job, we were really squeezed; not being able, financially, to have enough loan capability, we had to put much of our own investment in the project to put it forward. So, we had to postpone the project for a couple of years.

About a year, or a year and a half ago, we had a close look at it, we said that, with inflation, and even if we had the \$30,000 limit, we would have a closer look to try to make it. We went to the mayor, to DREE, and asked for a revision. Unfortunately, we were not able to get it unless we were to have a special arrangement like an *entente auxiliaire* by itself—like the one in Amos, for instance—otherwise we would have to face the limit of \$30,000 per job. The cost of the project in itself increased to \$25 million. Then we put the green light on it last December; we adopted, in our own company, a \$31 million project and we were still limited by that \$30,000 limit per job.

It takes really the entrepreneurship of some darn good businessmen to face the situation and say why we will still make it. But, honestly, that \$30,000 limit was put there at the start of DREE itself, 12 years ago, and is still there. If it had only been indexed to the cost of living we would have been better off, and probably we would have started the project two years earlier; we would have faced, then, a \$19 million to \$25 million project instead of a \$31 million one. So it might jeopardize it in one way. If we do not start production with proper timing in the market, we will have some problems, and I do not know that DREE will still be there with a proper, suitable program to help us get through the difficulty if ever we have to face it.

• 2150

Mr. Darling: When I was asking about the amount of timber that comes off Crown lands I am wondering how strict the Department of Lands and Forests in Quebec is with the trees they allow you to cut. I have received several complaints recently. This was timber that was Crown timber in Algonquin Park, a big provincial park in my riding, and the lumbermen were screaming blue murder that all they were being allowed

[Translation]

très restreinte peut produire beaucoup. J'aimerais revenir sur cette question de la limite de \$30,000 par emploi.

J'ai des intérêts personnels dans l'usine d'aggloméré à fibres fines qui s'est construite à Val d'Or en 1976. L'usine a coûté très cher; à l'époque, nous avions dépensé dix-huit millions de dollars et créé 125 emplois directs. L'entreprise a été couronnée de succès: nous avons construit pendant une période de récession et notre production est arrivée sur le marché juste au bon moment. Il y a trois ans, nous avions formé le projet de greffer sur cette usine d'aggloméré une usine d'aggloméré à grosses fibres, pour essayer de tirer le plus grand parti possible de notre dispositif administratif: équipe de commercialisation, spécialistes financiers et administratifs. Il y a trois ans, nous, nous avions projeté de contruire cette nouvelle usine au coûtà l'époque—de 17 à 19 millions de dollars. Or, nous ne créions que 115 à 120 emplois, et avec la limite des \$30,000 par emploi, nous nous trouvons dans une situation presque impossible, puisque nous ne pouvions pas emprunter suffisamment et que nous étions obligés de débourser nous-mêmes une trop grande proportion du coût du projet. Nous avons donc dû retarder ce projet de deux ans.

Il y a environ un an, ou un an et demi, nous avons réétudié la question et nous nous sommes aperçus qu'avec l'inflation, même avec la limite de \$30,000 par emploi, l'entreprise n'était plus aussi improbable. Nous sommes allés voir le maire, nous avons pris contact avec le MEER, et nous avons demandé une révision du projet. Malheureusement, nous n'avons pas réussi. À moins d'obtenir un accord spécial, comme une entente auxiliaire—comme à Amos, par exemple—dans le cas contraire, nous nous heurtions toujours à cette limite de \$30,000 par emploi. Dans l'intervalle, le coût du projet était passé à 25 millions de dollars. Enfin, en décembre dernier, nous nous sommes donné le feu vert et nous avons retenu un projet de 31 millions de dollars, toujours, avec cette restriction des \$30,000 par emploi.

Je vous assure que dans ces conditions, il faut une bonne dose de savoir-faire et de courage de la part des entrepreneurs. Après tout, cette limite de \$30,000 date des origines du MEER, il y a douze ans, et elle n'a jamais changé depuis. Si seulement elle avait été indexée au coût de la vie, les choses n'auraient pas été aussi difficiles et nous aurions probablement pu lancer notre projet deux ans plus tôt. Il ne nous en aurait coûté que 19 à 25 millions de dollars, et non pas 31 millions. Voilà qui pourrait, d'une certaine manière, compromettre notre projet. Si la production ne commence pas en fonction des débouchés du marché, nous allons avoir du mal, et je ne pense pas que le MEER vienne nous sortir d'affaire grâce à un bon programme.

M. Darling: Je vous ai posé une question à propos du volume de bois d'œuvre que rapportent les terres de la Couronne, et je me demandais si le ministère des Terres et Forêts du Québec se montrait strict dans la répartition du nombre d'arbres qu'il vous permet de couper. J'ai reçu récemment plusieurs plaintes. Il s'agissait de bois d'œuvre de la Couronne dans le grand parc provincial Algonquin, situé dans ma circonscription, et les

to cut was the culls. They were holding back all the good timber and, with the costs of operating today, the sawmills had very very serious problems as to how long they were going to last if they were just going to cut junk. Now in your case, you are in the particle-board business where you can use a lower grade, but if you are in the sawmill business then you need good timber too. Do you have problems with the Quebec Department of Lands and Forests on something similar to that?

The Chairman: Mr. Sureau.

Mr. Sureau: Mr. Darling, I would like to complete the information because you have asked again. When I answered that about 70 per cent is cut on Crown land, it is the intent, the expressed intent—and it has been made public for at least five years—that there is a program to nationalize all private lands that have been conceded to the pulp and paper industry. The only problem in this province is that they do not have the money to indemnify properly the owners of those lands, but there is no more private claim granted to anyone, and it is public knowledge that the government here wants to recuperate all the private lands. As soon as they have the moneys to pay for it they will do it.

They had a program to do it by 1982. This has been postponed, but I guess we will see in the 1980s that all the considered territories mainly owned by pulp and paper industries in this province will be turned back to the province, and the Crown lands available with bona fide programs to the best utilizer.

Mr. Darling: In other words, they are going to buy back all the deeded land. Anyone who has deeded land is going to be forced to . . .

Mr. Sureau: . . . forced to surrender.

Mr. Darling: One other short question. This is reasonably important because we are talking about the most important industry in Canada, a \$12 to \$14 billion industry. Acid rain is quite a serious problem. I am not sure whether your industry is aware that there seem to be indications that the forests, the young trees that are coming up, may be damaged and their growth seriously reduced because of pollution in the air. Have you any comments to make on that on behalf of your association?

Mr. Sureau: Unfortunately not.

Mr. Darling: Have you heard about it?

Mr. Sureau: Well, I heard about it when President Reagan came to Ottawa, mainly as a political issue. In the industry itself we are more concerned about bourgeons d'épinettes than we are with acid rain. We are more concerned about the rising cost of our timber because it has gone so much further. We are forced by the government to go to inaccessible territories, and we are concerned about the market and the interest rates and all that. We are not too much involved with acid rain at the moment.

The Chairman: Thank you, Mr. Darling.

[Traduction]

bûcherons criaient sur tous les toits qu'on ne leur permettait d'abattre que du mauvais bois. En effet, tout le bon bois d'œuvre avait été réservé, et étant donné les coûts d'exploration actuels, les scieries se demandaient combien de temps elles allaient encore pouvoir tourner si on ne leur laissait que ce genre de bois. Vous vous occupez de panneaux de particules et vous pouvez donc utiliser du bois de qualité inférieure; si vous travailliez dans une scierie, vous aussi auriez besoin de bon bois d'œuvre. Avez-vous rencontré des problèmes analogues avec le ministère des Terres et Forêts du Québec?

Le président: Monsieur Sureau.

M. Sureau: Monsieur Darling, j'aimerais ajouter quelques renseignements, puisque vous avez reposé votre question. Je vous ai dit que 70 p. 100 du bois abattu se trouvait sur les terres de la Couronne: il existe un programme, depuis au moins cinq ans, visant à nationaliser toutes les terres privées octroyées aux industries de pâtes et papiers. Le seul problème, dans la province, c'est que les fonds manquent pour indemniser convenablement les propriétaires des terres en question; on n'accorde plus aucune concession à des particuliers, et tout le monde sait que le gouvernement veut récupérer toutes les terres appartenant à des intérêts privés. Dès que le gouvernement disposera des fonds nécessaires, il passera à l'action.

D'après un des programmes, tout devait être terminé d'ici à 1982. La date a été reportée, mais je suppose que dans les années 80, toutes les terres appartenant aux industries de pâtes et papiers de la province reviendront à celle-ci, tandis que les terres de la Couronne disponibles seront assujetties à des programmes grâce auxquels elles seront cédées à ceux qui les exploiteront le mieux.

M. Darling: Donc, la province va racheter toutes les terres sur lesquelles s'applique un titre de propriété. Tous les propriétaires vont donc être obligés . . .

M. Sureau: . . . de les céder à la province.

M. Darling: Encore une brève question. C'est assez important, car il s'agit de la plus grande industrie du Canada, qui représente de 12 à 14 milliards de dollars. Les pluies acides constituent un problème grave. J'ignore si votre industrie est au courant, mais il semble que les forêts, les jeunes arbres qui poussent pourraient être endommagés et voir leur croissance gravement réduite à cause de la pollution atmosphérique. Avez-vous des observations à présenter au nom de votre association?

M. Sureau: Malheureusement pas.

M. Darling: Avez-vous eu vent de la chose?

M. Sureau: Eh bien, j'en ai entendu parler lors de la visite du président Reagan à Ottawa; on en a fait surtout une question politique. Chez nous, on s'inquiète plus des bourgeons d'épinette que des pluies acides. Ou encore de la hausse du prix du bois d'œuvre, tellement accusée. Le gouvernement nous oblige à nous rendre dans des territoires inaccessibles, et nous nous inquiétons du marché, des taux d'intérêt, et cetera. Nous ne nous occupons pas tellement des pluies acides pour le moment.

Le président: Merci, monsieur Darling.

Monsieur Sureau, merci beaucoup pour la présentation de cet excellent mémoire.

Nous accueillons maintenant la Commission industrielle montérégienne.

I would like to remind the members of the committee that we received this brief a bit late and it was not translated, but there are only two pages of it. M. Pierre Dagenais, qui est commissaire, va nous en faire la lecture et nous aurons la traduction simultanée de toute façon.

Monsieur Dagenais, auriez-vous l'obligeance de lire assez lentement parce que cela doit être traduit en même temps.

M. Pierre Dagenais (commissaire, Commission industrielle montérégienne): D'accord, monsieur le président. Madame, messieurs, d'abord je voudrais m'excuser auprès de madame, car mon texte écrit commence par le vocable «messieurs». Nous ne sommes pas encore habitués. Je m'en excuse.

Je tiens à vous remercier pour l'occasion que vous nous donnez de nous faire entendre et sachez que mon intervention est en termes de suggestions et non pas de critique, le programme actuel du MEER étant un des programmes les plus accessibles aux investisseurs dans le secteur manufacturier.

Ma première recommandation serait de traiter les zones en fonction de la population et de la situation plutôt que d'une façon systématique comme c'est le cas présentement avec les zones 1 et 2 de Montréal et la zone désignée. Je m'explique: une ville de moins de 10,000 habitants et qui n'est pas reconnue comme capitale régionale a souvent beaucoup de difficulté à attirer de grands projets. La plus grande partie de son développement se fait avec de petits entrepreneurs qui créent de 5 à 50 emplois et font des investissements souvent inférieurs à \$100,000. C'est pourquoi ces petites communautés devraient bénéficier des largesses du MEER pour des projets à partir de \$25,000. Les programmes s'appliqueraient donc en fonction des besoins des populations locales et non pas de leur situation géographique. J'aimerais rappeler que la Commission industrielle montérégienne regroupe 6 municipalités, toutes de moins de 10,000 habitants. De petites communautés comme Bedford ou Saint-Pie qui ne sont pas le long d'une autoroute seraient beaucoup plus en mesure de compétitionner les capitales régionales comme Drummondville ou Sherbrooke qui, elles, sont dans la zone désignée à cause de leur éloignement de Montréal mais qui cependant sont des pôles d'attraction à cause de leur situation. Le fait que les audiences du MEER se tiennent à Sherbrooke en est une preuve tangible.

Ma seconde recommandation s'applique à des zones en difficultés. Le MEER est un intervenant privilégié par l'entremise de ses agents de promotion industrielle pour orienter vers certains secteurs les projets de grande envergure. Lorsque l'occasion se présente, ces agents devraient tenir compte du taux de chômage régional pour recommander et subventionner un emplacement. C'est du dirigisme, mais c'est parfois nécessaire lorsqu'on administre les fonds publics. Je vous cite un exemple très actuel. Je ne voudrais pas utiliser cette tribune pour parler de cas personnels, mais M. le député de Missisquoi connaît très bien mon exemple. C'est le cas de Métallurgie Farnham. On vient d'assister à la fermeture d'une usine qui avait reçu en 1977 une subvention du MEER de \$5,507,500.

[Translation]

Mr. Sureau, thank you very much for this excellent submission

Now let us welcome the Commission industrielle montérégienne.

J'aimerais rappeler aux membres du Comité que nous avons reçu le mémoire avec un peu de retard; il n'a donc pas été traduit, mais il comporte deux pages seulement. Mr. Pierre Dagenais, commissioner, is going to read it to us and we will have simultaneous translation anyway.

Mr. Dagenais, would you please read quite slowly so that it may be translated simultaneously.

Mr. Pierre Dagenais (Commissioner, Commission industrielle montérégienne): Certainly, Mr. Chairman. Lady and gentlemen, I would first like to apologize to the lady among us since my written submission starts off with "gentlemen". We are not yet used to that kind of situation, so I apologize for it.

It wish to thank you for having given us the opportunity to present our submission which is more in terms of suggestions than criticisms. Indeed the present DREE program is among the most accessible to investors in the manufacturing sector.

My first recommendation would be to consider different areas according to their population and situation instead of treating them in a systematical way as we do it presently with Montreal areas 1 and 2 and the designated area. A word of explanation: a city with less than 10,000 inhabitants not acknowledged as a regional capital often faces many problems in attracting big projects. The main part of its development is carried by small contractors generating from five to 50 jobs putting in often less than \$100,000. This is why these small communities should get money from DREE for projects beyond \$25,000. Programs should be implemented according to local population needs and not geographic location. I will remind you that the Commission industrielle montérégienne is composed of six municipalities all with less than 10,000 inhabitants. Small communities such as Bedford or Saint-Pie, which are not located along the highway, would be more able to compete with regional capitals such as Drummondville or Sherbrooke, located in the designated zone because of their being far from Montreal, but which are however attractive because of their location. A concrete evidence of it is that DREE holds its hearings in Sherbrooke.

My second recommendation concerns problem areas. Through its industrial promotion agents DREE can direct big projects towards particular areas. When there is such an opportunity these agents should take into account the regional unemployment rate in recommending and subsidizing a particular location. This might be planned economy but sometimes it is needed when managing public funds. I will give you a current example. I do not want to use this forum to quote personal cases but the member for Missisquoi knows very well what I am talking about. That is Farnham Steel Industry. This plant, that had been granted by DREE \$5,507,500 in 1977, has just closed. Today the building is empty and 250 workers that the state, through its manpower training programs, con-

Aujourd'hui, la bâtisse est vide et 250 travailleurs que l'État, par l'entremise des Programmes de formation de maind'œuvre, a contribué à former, n'attendent que l'occasion d'appliquer ces connaissances. C'est le devoir de tout bon gestionnaire de rentabiliser ses investissements en utilisant les infrastructures en place. En d'autres termes, il devrait y avoir des interventions ponctuelles au niveau de certaines villes ou régions qui ont connu des fermetures majeures d'usines («majeures» sous-entend proportionnel au total de leur population active). En ce qui nous concerne, dans une ville de 7,000 habitants, des mises à pied de 250 personnes, c'est très important.

• 2200

Ma troisième et dernière recommandation a trait au réaménagement des centres-villes. Évidemment, le MEER jusq'à maintenant s'est toujours impliqué dans le secteur secondaire, et non pas dans les secteurs primaire et tertiaire. Cependant, il est incontestable qu'un des arguments majeurs dans le choix d'un emplacement industriel, c'est la qualité de la vie. Dans cet esprit, il serait important que le MEER intervienne pour revitaliser les centres-villes des petites communautés qui ont vu leur population les déserter au profit des centres commerciaux des capitales régionales. La rénovation d'un commerce ou la relocalisation d'une industrie située dans un centre-ville affecte de façon substantielle la rentabilité à court terme d'une entreprise et il faut parfois un coup de pouce de l'État pour convaincre l'entrepreneur d'investir. En revitalisant les centresvilles, vous nous doterez d'un très bon outil de développement économique régional.

Encore un fois, je vous remercie de votre attention, et vous demande de vous rappeler, lorsque vous travaillerez à l'élaboration de nouveaux programmes, que *small is beautiful*.

Le président: Monsieur Dagenais, je ne sais pas si vous étiez parmi nos auditeurs tout à l'heure, mais je dois vous rappeler qu'il y en a un qui nous a dit small is beautiful, but big is wonderful.

Bien que votre mémoire soit très court, vous avez trois recommandations principales bien formulées. J'aimerais, en tant que président, vous remercier de la présentation de ce mémoire. Est-ce qu'il y a des membres . . . M^{me} Beauchamp-Niquet aurait une question à vous poser.

Mme Beauchamp-Niquet: Monsieur Dagenais, au niveau des interventions pour l'amélioration des centres-villes, dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, je ne sais pas si cela s'est fait ici dans l'Estrie, mais au Saguenay-Lac Saint-Jean, les Caisses d'entraide économique avaient, dans leurs programmes, l'intention bien ferme de subventionner ces projets de rénovation ou de réaménagement de centres-villes. Malheureusement, on sait dans quelle situation sont les caisses d'entraide économique actuellement, avec les problèmes qu'elles connaissent depuis mai ou juin dernier. Cependant, il me semble, personnellement, que c'était une excellente initiative de la part des Caisses d'entraide économique que de prendre des capitaux, les répartir régionalement et subventionner ces développements de centres-villes.

[Traduction]

tributed to train are just waiting for an opportunity to show their knowledge. Good managers are supposed to capitalize on their investments by using existing infrastructures. In other words there should be some limited interventions in certain cities or areas where there have been major plant closures (by major I mean in proportion to the total working population). We consider it a very serious situation to lay off 250 people in a city of 7,000.

My third and last recommendation deals with city core redevelopment. Up to now of course DREE has always been involved in the secondary sector and not the primary or service sectors. There is no doubt, however, that one of the major arguments in choosing the location of an industrial complex is the quality of life. This is why it would be important for DREE to get involved in revitalizing small communities city cores which lost their people to regional capital commercial centres. Renovating a business or relocating an industry in centretown has a considerable impact on an enterprise short-term profitability and sometimes there is a need for the state to convince the contractor to invest. By revitalizing city cores you will provide us with a very good tool for regional development.

Once again I thank you for having listened to us and I will ask you to remember, when you work on setting up new programs, that small is beautiful.

The Chairman: Mr. Dagenais, I do not know whether you were in the audience earlier, but I have to remind you that somebody said small is beautiful, but big is wonderful.

Your submission was short, but you set forth three major recommendations. I would like to thank you as the chairman for your brief. Are there any members . . . Mrs. Beauchamp-Niquet has a question.

Mr. Beauchamp-Niquet: Mr. Dagenais, as regards measures to improve city cores, I do not know about the Eastern Townships, but in the Sagenay-Lac Saint-Jean area the Caisses d'entraide économique made it clear in their programs that they wished to subsidize these renovations or redevelopments of city core projects. Unfortunately we know the situation the Caisses d'entraide économique are in presently and the problems they have been facing since May or June last. However it seems to me that their initiative was excellent: they got hod of some capital that they distributed regionally and subsidized city core developments.

Maintenant, c'est sûr que ce n'était pas des subventionns. Je dis «subventionner», mais c'était des prêts, à des conditions spéciales. Pour ma part, je puis vous assurer d'une chose. Il me semble que certaines municipalités, surtout celles qui commencent à avoir de l'âge un peu et qui ont besoin d'aide au niveau des rénovations de centres-villes, devraient trouver des organismes pour les aider.

Ma question est la suivante: au niveau du ministère des Affaires municipales du Québec, est-ce qu'il y a actuellement, à votre connaissance, un programme subventionné? On sait que les municipalités sont des créatures du provincial et que les centres-villes des municipalités devraient être une préoccupation également du gouvernement provincial. Est-ce que vous avez des informations?

M. Dagenais: Tout d'abord, les Caisses d'entraide, effectivement, étaient très impliquées dans la rénovation du centre-ville d'Alma. Je connais une ville de mon secteur, Farnham pour ne pas la nommer, qui avait fait une demande et c'était à l'étude. Malheureusement, on connaît la situation des Caisses d'entraide. Cela laisse un vide important au niveau du développement économique au Québec.

En ce qui concerne les intervenants au niveau provincial, je ne crois pas que le ministère des Affaires municipales ait quoi que ce soit comme progamme. Le MIC a une division du commerce mais ce sont plutôt des conseils techniques qu'ils ont à apporter. Financièrement, ils n'ont strictement rien.

On sait très bien que lorsqu'un commerce a amorti ses immobilisations de longue date, qu'il est maintenant devenu rentable, l'âge des commerçants est souvent assez élevé. Il est très risqué de s'embarquer dans l'aventure d'une rénovation de centre-ville. Vous immobilisez de l'argent dans des murs. Évidemment, vous allez peut-être drainer des gens, vous allez augmenter votre clientèle, mais essayez de vendre cela à un commerçant! C'est très difficile lorsque son commerce est déjà rentable.

Je ne crois pas qu'à part les programmes techniques-là, il y ait quoi que ce soit. Il y a l'Association des commissaires industriels qui vient de présenter un mémoire aux ministères de l'Industrie et du commerce et des Affaires municipales pour obtenir une loi spéciale pour permettre les regroupements de commerçants et leur permettre de faire des pressions au niveau du zonage et ainsi de suite.

• 2205

Je regrette que dans la loi il n'y ait rien de prévu au niveau de l'aide financière.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci.

Le président: Merci, madame Beauchamp-Niquet. Monsieur Cyr, vous aviez une question à poser.

M. Cyr: J'aurais une courte question, monsieur le président.

M. Dagenais dit, dans une de ses recommandations, pourquoi les petites communautés doivent bénéficier des largesses du MEER pour des projets à partir de \$25,000. Il y a beaucoup de petites entreprises familiales: le père et le fils travaillent dans une entreprise manufacturière. Vous voulez vous en tenir seulement aux entreprises manufacturières, parce

[Translation]

Of course even if I used the word "subsidies", they were rather loans granted under special conditions. I can tell you one thing, it seems to me that some municipalities, especially those that are getting old and need help to renovate their city core, should be able to turn to organizations to help them out.

My question is the following: is there, as far as you know, a subsidized program at the Quebec Municipal Affairs Department? We know that municipalities are provincial governments' creatures and that centretowns should equally be under their jurisdiction. Do you have any information on that matter?

Mr. Dagenais: First of all, indeed the Caisses d'entraide were very much involved in renovating downtown Alma. I know of a city in my area, Farnham, not to give its name, which made an application which was under review. Unfortunately we know what the situation is at the Caisses d'entraide. They leave an important vacuum in terms of economic development in Quebec.

As regards help from the provincial government, I do not think that the Department of Municipal Affairs has a program. ITC has a trade division that mainly provides technical advice and no financial help.

We know that when businesses write off their long-term capital investment and make profits, businessmen are often quite old and it very risky to embark on renovating city cores. They will just put money in walls. Of course they might attract people and increase the number of their customers, but try to tell that to a businessman! It is very difficult once he is already making a profit.

Apart from technical programs I do not think that there is anything provided. The Association of Industrial Commissioners recently presented a brief to the Department of Industry and Trade and Municipal Affairs in support of special legislation allowing businesses to form a common front and lobby for zoning and other such things.

Unfortunately this legislation would have no provision for financial aid.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet. Mr. Cyr, you have a question.

Mr. Cyr: A short one, Mr. Chairman.

In his recommendation, Mr. Dagenais mentions why small communities must benefit from DREE funding projects starting at \$25,000. There are lots of small family businesses, a father and son working together is some type of manufacturing, for example. You are in favour of limiting aid to manufacturing companies in order to avoid any involvement on the

qu'on n'entre pas dans le commerce. Pour qu'on subventionne une industrie de faible importance, peut-être, pour le ministère mais de grande importance pour les petites communautés dont vous parlez, combien de personnes devrait-elle employer, diriez-vous? Devrait-elle employer au moins 4, 5 ou 6 personnes? C'est quoi pour vous, la petite entreprise que le ministère devrait subventionner? Vous mettez un minimum de combien d'employés?

M. Dagenais: J'ai avancé dans mon texte le chiffre de 5 personnes; c'est très subjectif, de fait. Je pense que c'est probablement un minimum, pourvu que ce ne soit pas des membres de la famille immédiate. Il est évident qu'on ne doit pas subventionner des familles. Dans l'esprit même, dans la structure industrielle de nos petites municipalités, ce sont de très petites entreprises. Chez nous, lorsqu'on a un projet de \$200,000 ou \$300,000, et dix emplois de créés, on est très heureux d'annoncer cela, parce que notre structure industrielle est faite ainsi. J'avance le chiffre de 5, mais sans beaucoup d'appui là-dessus.

M. Cyr: Merci.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Il n'y a pas d'autres questions?

Alors, monsieur Dagenais, merci énormément pour la présentation de ce mémoire, court bien sûr mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, très étoffé.

Merci énormément.

M. Dagenais: Je vous remercie.

Le président: Nous accueillons maintenant comme quatrième témoin ce soir l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke.

Le mémoire nous sera présenté par M. Jacques Proulx qui est président de l'U.P.A. à Sherbrooke et M. Réal Viens qui est l'un des permanents à l'Union des producteurs agricoles.

Monsieur Proulx, vous avez la parole.

M. Jacques Proulx (président, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke): Mesdames, messieurs, le présent mémoire vise à faire le point sur les programmes du MEER en Estrie et trace une politique d'actions possibles pour les années à venir.

Le développement régional étant de plus en plus préoccupant, la Fédération de l'U.P.A. de Sherbrooke conclut par quelques recommandations qui lui semblent prioritaires pour tout le domaine de l'agro-alimentaire dans notre région.

L'Estrie n'étant pas considérée comme une région économiquement faible, les activités du MEER y ont été restreintes. Le recensement s'avère donc facile.

Depuis la création du ministère le 1er avril 1969, mis à part le programme de l'ARDA qui est mort chez nous il y a nombre d'années déjà, nous avons eu droit à une entente fédérale-provinciale. Ce programme du réaménagement foncier prévoyait selon votre définition:

la mise en valeur des sols organiques afin de permettre leur exploitation optimale, par suite de l'analyse du potentiel et de l'établissement d'un plan directeur de développement.

[Traduction]

business side. For this type of small scale subsidy which may nonetheless be very important to the communities you have been talking about, what should be the minimum number of employees, in your opinion? Should we set this minimum at four, five or six? How would you define the type of small business which you think should be eligible for departmental assistance? Where would you set the minimum for the number of people employed?

Mr. Dagenais: In my statement I referred to five persons, but this is very subjective. I think that this would probably be the minimum provided we are not talking about members of the immediate family. Obviously we should not be subsidizing families. The industrial structure of our small municipalities consists of very small businesses. When we have a project assessed at \$200,000 or \$300,000 and which will create 10 jobs, this is a big local event. I would set the figure at five without considering it a hard and set rule.

Mr. Cyr: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Are there any other questions?

In that case, I would like to thank you Mr. Dagenais for your brief which, though short, was very substantial.

Many thanks.

Mr. Dagenais: Thank you.

The Chairman: As our fourth witness this evening, we shall be hearing from l'Union des producteurs agricoles of Sherbrooke.

The brief will be presented by Mr. Jacques Proulx, President of the Sherbrooke U.P.A. and Mr. Réal Viens, one of the association's staff members.

Mr. Proulx, you have the floor.

Mr. Jacques Proulx (President, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke): Ladies and gentlemen, the purpose of this paper is to examine DREE programs in the Eastern Townships and to outline a policy for possible action in the coming years.

Regional development being a subject of increasing concern, the Fédération de l'U.P.A. de Sherbrooke has arrived at certain recommendations which, in their opinion, demand priority for the entire agri-business industry in our region.

At the Eastern Township is not considered an economically depressed area, DREE activities in this region have been of limited scope. The inventory should therefore be simple.

Since the department was created on April 1, 1969, aside from the ARDA (Agricultural Rural Development Agreement) program, defunct for several years now, we have been permitted one federal-provincial agreement. This land management program provided, in your own words, for

the development of organic soils in order to allow their optimal use, following the analysis of their potential and the establishment of a master plan for development.

Le tout devait se faire du 29 mars 1976 au 31 mars 1982.

Permettez-nous ici de faire une parenthèse. A cause d'un projet de loi provincial appelé «Banques de terres», le fédéral a dû se retirer du secteur le plus important de ce programme qui concernait l'achat de terres, à la demande expresse du gouvernement du Québec.

• 2210

Les sommes déjà dépensées de 1976 à 1979 n'atteignent alors pas le million de dollars dans notre région pour le réaménagement foncier.

En regardant de près la définition de ce dernier programme, il y aurait lieu de croire à de nombreuses réalisations, compte tenu du fait que l'Estrie ne possède pas les meilleurs sols du Québec, bien que nos producteurs s'y soient adaptés. Malheureusement, nos deux paliers de gouvernement n'ont pu, encore une fois, oublier le côté politique et la collectivité rurale estrienne subissait de nouveau.

Donc, pour le temps qu'a duré la mise en valeur des terres, l'impact fut, à notre avis, très négligeable.

J'aborde maintenant l'importance du développement régional en Estrie. Penser au développement régional, c'est se fixer des objectifs pour en arriver à des moyens et à des actions à entreprendre.

De fait, lorsqu'on parle de développement régional, nous nous devons de parler du secteur agricole, donc de tout le phénomène agro-alimentaire. Longtemps laissé à lui-même jusqu'à maintenant dans sa notion globale, c'est-à-dire au niveau de toute une région, l'agro-alimentaire représente près de 25 p. 100 de l'économie estrienne.

Avec près du quart de l'économie, nous croyons que ce secteur est en droit de s'attendre à plus de participation de la part du MEER et ceci pour une politique globale intégrée de développement régional.

Plusieurs organismes et ce, depuis plusieurs années déjà, ont souligné l'importance du développement régional. En 1973, à la suite de la publication du libre blanc estrae, une consultation régionale conduisait le C.R.D.C.E. à un Avis sur l'orientation du développement de l'Estrie. Plusieurs projets sont alors proposés dans ce document tels que centre coopératif de finition bovine, achat collectif de machinerie, formation professionnelle, etc. Tous ces projets s'inscrivaient dans une politique à long terme pour le développement du secteur agricole en général.

Par la suite, c'est dans la collection des schémas régionaux de l'O.P.D.Q. que l'on retrouve un souci marqué de développement à long terme du secteur agricole, vu son importance dans le milieu estrien. De plus, les projets mentionnés dans ce document tiennent compte de la spécificité régionale, élément que le MEER semble oublier dans ses programmes, à notre avis.

Chaque région a ses problèmes spécifiques et il nous apparaît important qu'avant la mise sur pied de programmes, le MEER consulte les organismes concernés pour s'assurer d'investir dans les domaines prioritaires de développement et aussi

[Translation]

All this was to take place between March 29, 1976 and March 31, 1982.

Allow us a small digression at this point. As a result of a provincial bill known as the *Banque de Terres* (unofficial translation: "Land Banks"), the federal government was forced to withdraw at the express request of the Government of Quebec from the most important phase of this program, which involved the purchasing of land.

The sum already spent on land management in our region from 1976 to 1979 thus falls below the million-dollar mark.

Careful scrutiny of the definition of this last program might lead one to believe that a great deal was achieved, given the fact that the Eastern Townships do no boast the best soil in Quebec although our producers have made the best of it. Unfortunately, neither level of government could once again ignore the political side of the issue. So, the rural population of the Eastern Townships was once more made a pawn.

Thus, considering the actual time devoted to land development, the impact was, to our mind, highly insignificant.

Let me now turn to the importance of regional development in the eastern townships Planning regional growth means setting objectives as a means to developing appropriate activities and measures.

It is impossible to discuss regional development without considering the agricultural sector, and consequently the whole agri-business phenomenon. Although it has been generally, left to its own devices throughout the entire region the agri-business sector represents close to 25 per cent of the Eastern Townships' economy.

As it accounts for nearly a quarter of our economic activity, we feel that this sector is deserving of more participation on the part of DREE, with regard to an integrated global policy on regional development.

For several years now, a number of organizations have been stressing the importance of regional development. In 1973, following the publication of the "ESTRAE" White Paper, a round of regional consultation led the C.R.D.C.E. (Conseil régional de développement des Cantons de l'Est) to draft its Avis sur l'orientation du développement de l'Estrie. Several projects were advanced in this document, such as a cooperative cattle feed lot, the collective purchasing of machinery, vocational training, etc. All the projects were in keeping with a long-term policy for the development of agriculture in general.

Thereafter, a marked concern for the long-term development of agriculture, in view of its importance to the Townships, is shown in a series of regional diagrams from the O.P.D.Q. Furthermore, the projects referred to in this document take regional particularities into account, an element which DREE, in our opinion, seems to have forgotten in its programs.

Every region has its own specific problems and we feel that it is important that DREE consult the appropriate bodies to make sure that it is investing in priority growth areas, as well as respecting existing efforts, before setting up its programs. In

de s'inscrire dans la même foulée que les efforts déjà entrepris. De cette façon, l'impact de ces actions concertées sera encore plus grand.

C'est dans cet esprit que plusieurs organismes et ministères se sont réunis autour d'une même table pour mettre sur pied un projet à moyen terme (de 1978 à 1983) appelé Relance agricole et forestière de l'Estrie.

Ce programme a amené jusqu'à maintenant près de 3 millions de dollars sous forme de projets de toutes sortes concernant l'agro-forestier et l'agro-alimentaire. Au total, ce dernier représentait 8 millions de dollars d'investissements. Étant donné la cessation de différentes formes de subventions et crédits, le projet n'a jamais été finalisé.

Nous croyons que dans le même optique, le MEER pourrait poursuivre les efforts déjà investis par les gens du milieu.

La politique du MEER est d'aller vers les pôles de croissance. Nous savons que le MEER préconise la politique d'investissement dans les pôles de croissance seulement. Pour notre part, nous croyons que c'est une erreur. Investir dans les grandes villes n'entraîne pas automatiquement des retombées dans les régions rurales ou, s'il en existe, elles peuvent être négligeables.

A notre avis, l'investissement devrait se faire autant dans les secteurs urbains que ruraux.

Il est à signaler que pour chaque emploi créé en agriculture, 4 emplois sont normalement créés dans les domaines connexes à l'agriculture. L'injection de dollars dans le secteur agricole peut donc avoir des conséquences intéressantes à long terme.

Nous recommandons donc:

Que le MEER renouvelle les ententes fédérales-provinciales en tenant compte des spécificités régionales.

• 2215

Que le MEER consulte les intervenants régionaux lorsqu'il met sur pied de nouveaux programmes de façon à ce que le développement régional soit cohérent et s'intègre dans une politique globale.

Que le MEER cesse d'appliquer sa politique axée sur les pôles de croissance et développe parallèlement le secteur urbain et rural.

Que le MEER élargisse l'application de son programme de drainage, compte tenu des besoins de la région de l'Estrie dans ce domaine.

Nous espérons que l'avis de la Fédération de l'U.P.A. de Sherbrooke saura vous être profitable dans l'établissement de vos politiques et nous vous remercions de vous avoir donné la possibilité de formuler des propositions quant au développement régional de notre belle région de l'Estrie.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup pour la présentation de ce mémoire. Mme Beauchamp-Niquet aurait des questions à poser.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président. Je suis complètement d'accord avec vous quand vous parlez de

[Traduction]

this way, the impact of these coordinated activities will be even greater.

It is in this spirit that several organizations and government departments joined forces in developing a medium-term project (from 1978 to 1983) entitled: Relance agricole et forestière de l'Estrie.

The program has so far given rise to some 3 million dollars in projects of all kinds for the forestry and agri-business industries. All in all, some 8 million dollars were to have been invested. Given the cancellation of various forms of subsidies and budget credits, the project was never finalized.

We feel that, from this perspective, DREE would do well to continue the efforts already begun by the people in the region.

Dree policy focuses on growth centres. We know that DREE subscribes to the policy of investment in growth centres only. We believe this to be a mistake. Investing in large urban centers does not automatically mean benefits to surrounding rural areas or, if so they may be insignificant.

In our opinion, investments should be spread evenly between urban and rural sectors.

It is notable that for every job created in the agricultural sector, 4 jobs are generally created in agriculture-related fields. The injection of capital in the agricultural sector may therefore have interesting consequences for the long term.

We therefore recommend:

—That DREE renew the federal-provincial agreement, with particular attention to regional peculiarities.

—That DREE consult regional agents when developing new programs so that regional development may be consistent and integrated into a global policy.

—That DREE discontinue its policy based on centres of growth and develop both the urban and rural sectors.

—That DREE broaden the scope of its drainage program, given the needs of the Eastern Townships in this area.

It is to be hoped that the opinion of the Fédération de l'U.P.A. de Sherbrooke will be of use in the establishment of your department's policies. We would like to thank you for the opportunity to express these recommendations with regard to the regional development of our beautiful Eastern Townships region.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you for your brief. Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman. I am in full agreement with you on the increasing importance of the

l'importance de plus en plus grande du domaine agro-alimentaire dans l'économie ou dans la vie des Québécois et des Canadiens et même des habitants des autres pays. Il est évident que dans les années qui viennent, la principale préoccupation ne sera pas, comme le pensent peut-être plusieurs, l'énergie ou les taux d'intérêt; ce sera le problème de l'alimentation ou de l'agro-alimentaire au niveau du monde entier. Alors, je suis complètement d'accord avec vous quand vous en signalez l'importance et également quand vous dites que pour chaque emploi créé en agriculture, quatre emplois sont normalement créés dans les domaines connexes à l'agriculture. Je pense que cela est évident. Je suis d'accord avec vous aussi là-dessus.

Voici où je voulais en venir, monsieur le président. Vous parlez d'abord des ententes fédérales-provinciales et à votre quatrième recommandation, que vous demandez:

que le MEER élargisse l'application de son programme de drainage, compte tenu des besoins de la région de l'Estrie dans ce domaine.

J'aurais peut-être besoin de la collaboration des fonctionnaires, peut-être M. Trottier, entre autres, qui fait partie du bureau du sous-ministre, pour vous donner une information. Pour ce qui est de la région, je ne connais pas cette informaation, mais je sais qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a eu des rencontres dernièrement et on nous a dit qu'au niveau des ententes-cadres fédérales-provinciales concernant le programme de drainage des terres arables au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il restait au niveau de ce budget-là \$3,800,000 qui n'ont pas été utilisé. Le programme s'achève en mars 1982, si ma mémoire est fidèle. Alors, on a obtenu du ministère l'explication suivante: c'est que ces programmes-là, naturellement, doivent être approuvés et mis de l'avant par le gouvernement provincial. Le MEER a de l'argent pour participer à 60 p. 100 des dépenses qui sont faites. Maintenant, quand le gouvernement de la province ne met pas de l'avant ces projets, quand il ne fait aucune recommandation, le MEER ne peut pas arriver et donner ces sommes d'argent-là directement aux intéressés. Alors, c'est un programme fédéral-provincial; il faut donc que le provincial approuve certains projets ou programmes qui leur sont demandés pour que le MEER participe. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean actuellement, comme je vous l'ai dit, il y a \$3,800,000 qui n'ont pas été utilisés. Dernièrement, le ministre nous faisait savoir que le gouvernement du Québec avait demandé au ministère de l'Expansion économique régionale de prendre cet argent-là qui reste dans certains programmes, parce qu'eux ne veulent pas continuer le programme. Ils ont même fait savoir, je pense, là je ne voudrais pas vous induire en erreur, je voudrais que M. Trottier me fasse un signe... Il semble exact que le gouvernement du Québec ait demandé au MEER de prendre cet argent-là et de le placer ailleurs, parce qu'il ne serait éventuellement pas intéressé à poursuivre ces programmes de drainage-là. Ils auraient même proposé au MEER, je dis dela sans vouloir porter préjudice, de prendre cet argent-là et de l'investir dans le drainage des terres à Mirabel. Et on sait que Mirabel n'est même pas une région désignée! Ce que je vous dis, c'est qu'il faut faire attention . . .

[Translation]

agri-business industry for Quebec and Canadian economy and for other national economies. It is obvious that the main preoccupation of the future will not be energy or interest rates, as many think, but rather the feeding of the world's population. I am in complete agreement with you on this point and also when you indicate that for every job created in agriculture, four other jobs are usually created in agriculture-related fields.

I will now get to my point, Mr. Chairman. In reference to federal-provincial agreements, in your fourth recommendation, you advocate:

"That DREE broaden the scope of its drainage program, given the needs of the Eastern Townships in this area."

I may enlist the help of one of the department's officials, perhaps Mr. Trottier who is with the deputy minister's office, to give you information on this point. In the Saguenay-Lac-Saint-Jean area, we had some meetings recently and we were informed that there were \$3.8 million remaining from the budget provided for the farming land drainage program in that area. If my memory is correct, the program is to end in March 1982. The explanation for this given by the department is that such programs must be approved and put forward by the provincial government. DREE has money to fund 60 per cent of such expenditures. But when the provincial government does not propose any projects or make recommendations, then DREE cannot distribute these funds directly to the parties concerned. It is a federal-provincial program and the province must approve the projects or programs that are submitted to it for there to be any DREE participation. As I have said, in the Saguenay-Lac-Saint-Jean area, there is a sum of \$3.8 million which has not been used. The minister informed us recently that the Quebec government had asked the Department of Regional Economic Expansion to take the remaining money from certain programs which they did not want to continue. I do not want to mislead you, perhaps Mr. Trottier will confirm if this is so, but it seems that the Quebec government asked DREE for permission to use these moneys elsewhere since it was not interested in continuing with these drainage programs. It was even suggested, and I say this without intending to discredit anyone, that the money be used for draining land in Mirabel. We know full well that Mirabel is not a designated area. So you have to watch out . . .

• 2220

An hon. Member: Excuse me, there is no translation.

Le président: Un instant!

Mr. Darling: We are not getting anything. You go ahead.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Well, what I was saying is that DREE has put money in those programs that are provincial and federal, but the provincial government has to approve the demand and to give it to the federal government, and they do not approve those any more, those programs of drainage. So what I would like to know is if, as in Saguenay Lac-Saint-Jean, there is an amount of \$3,800,000 left there and Quebec is not interested to dispense this program anymore and they asked DREE to transfer those budgets—is it okay now?

An hon. Member: Yes.

Mme Beauchamp-Niquet: Ils auraient demandé au ministère de l'Expansion économique régionale de transférer ces sommes d'argent dans d'autres régions, comme Mirabel, pour le drainage des terres. Cela me semble absolument insensé parce que si le ministère de l'Expansion économique régionale a signé des ententes c'était justement pour favoriser certaines régions qui avaient besoin de ces programmes de drainage. Et comme le gouvernement provincial n'a pas l'intention de signer d'autres ententes et de continuer ces programmes-là . . . L'argent est là et on voudrait demander, et je dis cela sous toute réserve, au ministère de l'Expansion économique régionale de transférer ces montants dans des régions comme Mirabel!... Alors, je m'inscris en faux contre ces recommandations du gouvernement du Québec. Comme je suis du Saguenay-Lac Saint-Jean, je veux que cet argent-là, les 3,800 mille de dollars qui restent dans ce programme soient employés à subventionner d'autres secteurs et ceci, dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Voilà! Je voulais tout simplement vous mettre en garde là-dessus et j'aimerais que les gens du MEER me donnent certaines explications là-dessus.

Le président: Monsieur Proulx, est-ce que vous avez un commentaire?

M. Proulx: Je ne nie pas ce que vous dites. Il est certain que le Saguenay-Lac Saint-Jean a profité des ententes de la plaine de Montréal en ce qui a trait au drainage souterrain. Ici, je ne parle pas de cours d'eau, je parle uniquement de drainage de sol agricole. Il y a eu certaines extensions faites à partir des ententes concernant la plaine de Montréal: 2,500 unités thermiques ou plus. Mais dans notre région, et dans certaines autres, l'argent destiné au drainage provenait totalement du provincial. Cela n'était pas inclus dans les ententes fédérales-provinciales. Il y a eu certaines extensions, certains montants, comme vous le mentionnez, au Saguenay-Lac Saint-Jean. Si je me souviens bien, dans la région de Rimouski, il y a eu un million de dollars et à peu près cinq millions au lac Saint-Jean.

Que dit-on dans ce document? On parle de l'Estrie et des autres régions... On dit qu'on pourrait profiter, à l'avenir, des avantages offerts par les ententes concernant les 2,500 unités thermiques. Ici, on est réellement en retard dans la question du

[Traduction]

Une voix: Je vous demande pardon, mais on n'entend plus l'interprétation.

The Chairman: Just a second, please.

M. Darling: Nous n'entendons rien, mais vous pouvez continuer.

Mme Beauchamp-Niquet: Je faisais remarquer que, vu la participation fédérale et provinciale, même quand le MEER a affecté des crédits à ces programmes, le gouvernement provincial doit les approuver et les recommander. Mais le gouvernement québécois ne propose plus de programme de drainage. Au Saguenay-Lac Saint-Jean \$3,800,000 du budget de drainage n'ont pas été utilisés. Puisque le Québec ne s'intéresse plus à ce genre de travail et ne demande pas que le ministère réaffecte les crédits . . . Est-ce que cela va maintenant?

Une voix: Oui.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Quebec Government officials have apparently asked the Department of Regional Economic Expansion to transfer money assigned to this program to other areas such as Mirabel, for land drainage. This strikes me as quite illogical since the purpose of the agreement signed DREE was to encourage such work in certain areas where drainage programs were necessary. Since the provincial government does not intend to sign any other agreements and continue the programs... The money is available, but from what I have been told, DREE is being asked to transfer the funds to areas such as Mirabel! I strongly object to any such moves on the part of the Quebec Government. Since I come from the Saguenay-Lac Saint-Jean region, I am anxious to see that the \$3.8 million left under this program be used perhaps to subsidize other sectors but at least in the same area.

I just wanted to warn you about this and ask the DREE officials for their explanation.

The Chairman: Mr. Proulx, do you have any comments?

Mr. Proulx: I do not deny what you say, the Saguenay-Lac Saint-Jean area certainly did profit from the plain of Montreal agreements relating to underground drainage. I am not talking about water courses, but only about the drainage of agricultural land. These agreements relating to the Montreal plain gave rise to a number of extensions applying to 2,500 thermal units or more. In our region, like some others, the money available for drainage came entirely from the provincial government. It was not included under the federal-provincial agreements. There were some extensions, such as in the Saguenay-Lac Saint-Jean area, as you mentioned. If my memory serves me right, about \$1 million was made available to Rimouski and \$5 million to Lac Saint-Jean.

What does this document have to say? Reference is made to the Eastern Townships and other regions... We believe that we could make good use in the future of the advantages offered in the agreement with respect to the 2,500 thermal

drainage souterrain pour les raisons que j'ai invoquées. Dès lors, ce que nous suggérons, c'est que, dans les ententes à venir, on baisse, pour notre région, le nombre d'unités thermiques. Cela nous permettrait d'avoir des budgets plus appréciables, et par conséquent, plus de drainage, et ainsi de suite.

Mme Beauchamp-Niquet: Alors, en terminant, monsieur le président, si je comprends bien, ici, en Estrie, vous n'avez pas profité de ces programmes de drainage.

M. Proulx: On a profité d'un programme de drainage mais cela provenait uniquement des budgets de la province. On ne profitait pas de l'entente fédérale-provinciale qui était assujettie. Il y a eu des extensions comme vous l'avez dit: le Saguenay-Lac-St-Jean et Rimouski, un peu.

• 2225

Mme Beauchamp-Niquet: Merci beaucoup. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Proulx.

Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

M. Proulx a fait allusion à l'entente de 1976 au montant de 103 millions de dollars, payés à 60 p. 100 par le MEER. Monsieur Proulx, dans vos recommandations vous dites que le MEER renouvelle ses ententes provinciales en tenant compte des spécificités régionales. Je dois vous dire que les priorités et cette entente signée . . . c'est la province qui consulte les régions. Je ne crois pas que le MEER puisse être autorisé à aller directement vers les associations des agriculteurs et leur demander leurs priorités, parce que vous savez, les débats qui se passent à l'heure actuelle et l'ingérence du gouvernement fédéral dans le domaine provincial! . . . Donc, je ne crois pas que votre suggestion soit tellement bien reçue de la part de certains ministres du gouvernement du Québec. Et votre recommandation, comme on peut la voir, suggère que l'on passe outre aux recommandations du gouvernement du Québec pour accepter les recommandations de l'UPA.

M. Proulx: Je pense que je l'ai déjà souligné: on fait continuellement les frais des chicanes entre les différents gouvernements. Je ne vous donnerais pas un tel conseil. Seulement je vous dis qu'il va falloir dans l'avenir tenir compte premièrement des régions, des besoins spécifiques des régions, et plus que cela, des besoins spécifiques de groupes de gens auxquels ses programmes-là s'appliquent. Prenez les moyens qu'il faut! Je pense que vous êtes là, autant au fédéral qu'au provincial, pour établir des programmes, pour prendre des ententes. Vous recevez les revendications des gens et je pense que tout le monde a à se plaindre de cette partie-là. On applique des programmes qui sont très beaux en principe, mais qui ne sont pas applicables la plupart du temps parce qu'on n'a pas vraiment consulté comme nous disons, dans le champ... On n'était pas là. On a fait parfois des consultations pour la forme . . . Ensuite on définit le programme du haut d'une tour en ciment, et entourée d'asphalte, puis avec très peu de verdure . . . dans des programmes agricoles, et on lance cela dans le champ et on dit: Eh bien arrangez-vous avec cela! Cela

[Translation]

units. We have got a lot of catching up here to do as far as underground drainage goes for the reasons I have explained. This is why we suggest that in future agreements, the number of thermal units be lowered for our area. This would make possible more sizable budgets and therefore allow a greater amount of drainage work and so forth.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I take it then, Mr. Chairman, that in the Eastern Townships you have not been able to take advantage of these drainage programs.

Mr. Proulx: We have had drainage programs, but the money came solely from the province. We did not benefit under the federal-provincial agreement. As you said, there were extensions: the Saguenay-Lac-St-Jean and Rimouski did benefit to some extent.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you very much. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Proulx.

Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Proulx referred to the 1976 agreement for \$103 million, 60 per cent of which was paid by DREE. In your recommendations, you say that DREE should renew its provincial agreements taking the specific characteristics of regions into account. I must say that the priorities and the agreement that was signed . . . it is the province that consults the regions. I do not think that DREE can be authorized to directly approach farming associations and ask them what their priorities are, because as you know, a great deal is being said these days about federal government interference in areas that come under provincial jurisdiction. For this reason, I do not think that your suggestion would be very well received by certain ministers in the Quebec government. You are suggesting that we disregard the Quebec government's recommendations and accept the UPA's.

Mr. Proulx: As I have already pointed out, we are the ones who suffer from disputes between various levels of government. I am not advising you to disregard the provincial government's recommendations. I am simply saying that in the future, you will have to consider the specific needs of the regions and the specific needs of the groups to whom these programs apply. Do what you have to! The federal and provincial governments are there to design programs and sign agreements. You are listening to what people are saying and I think that everyone has a complaint about that particular part of the process. The programs are wonderful in principle, but most of the time they are not applicable because no consulting was done in the field. We were not consulted! Sometimes there is consultation for appearance's sake. Then the program is designed by people working in a skyscraper surrounded by asphalt, with no green spaces . . . agricultural programs are launched and we are told to make the best of it. They do not take into account the way things work in the real world. There were good intentions, but most of the time money was spent on

ne tient pas compte de la réalité. Il y avait des bonnes intentions; on dépense de l'argent la plupart du temps à des choses qui ne donnent pas grand chose en fin de compte... Trouvez les moyens de vous entendre, qu'on arrête d'en faire les frais.

M. Cyr: Est-ce que l'UPA du Québec endosse votre prise de position?

M. Proulx: Je suis persuadé qu'elle l'endosse parce que ce sont des discussions qu'on a eues souvent et sur ce côté-là il n'y a pas d'erreur, je suis à peu près certain qu'hier, lors de la présentation de son mémoire, elle a dit pas mal la même chose . . . C'est notre politique d'ailleurs. Cela a toujours été notre politique autant au plan de la confédération que de celui des fédérations régionales.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Monsieur Proulx, vous devez être au courant de l'entente sur l'agriculture... cela ne s'appelait pas comme cela à ce moment-là. Mais lorsque cela a été signé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien, je pense que c'est en 1976, ou en 1977 à peu près, est-ce qu'il y a eu un certain nombre de régions qui ont été désignées et que la nôtre aurait été oubliée dans cette chose-là? Vous nous avez dit tout à l'heure par exemple, et M^{me} Beauchamp-Niquet en a fait mention, il y a eu le Bas du fleuve, il y a eu aussi peut-être le Saguenay-Lac St-Jean... Est-ce que vous nous dites que l'esprit ne faisait pas partie de cette entente cadre?

M. Proulx: On a eu uniquement le réaménagement foncier dans ces ententes-là, c'est appliqué à notre région. L'assainissement des sols ne s'est pas appliqué à notre région, uniquement le réaménagement foncier qui avait cinq volets, si je me souviens bien, mais le volet principal qui avait vraiment de l'importance, soit l'achat de terres, est tombé à l'eau, c'est le cas de le dire, aussitôt qu'une loi a été adoptée par le gouvernement en 1978 ou 1979 sur une banque de terres. Là, il y a eu des tiraillements et tout est tombé. L'achat était le volet le plus important dans le réaménagement foncier mais maintenant il est en sourdine. Il existe une loi à l'heure actuelle, mais il n'y a pas de budget qui s'applique à la loi. La loi est là, c'est bien beau, mais il n'y a pas de budget. Pour ce qui est du réaménagement foncier, l'achat de terres ne s'applique plus.

• 2230

Le président: Pour la partie du programme dont votre organisme a bénéficié il s'agit essentiellement de fonds qui venaient du gouvernement provincial? Ce n'était pas dans le cadre des ententes du MEER?

M. Proulx: Pour le réaménagement foncier c'était dans le cadre des ententes. Pour ce qui est de l'assainissement des sols, c'était uniquement des fonds venant du Québec. Parce qu'il y avait l'exigence de 2,500 unités thermiques, ce qui veut dire que cela s'appliquait aux régions pas tellement loin de la nôtre, mais certainement pas ici.

Le président: Il y a une recommandation que vous faites qui est revenue souvent devant le Comité au cours de nos audiences ici à Sherbrooke, et d'ailleurs, qui est revenue l'année dernière lorsque nous avons siégé dans les Maritimes. Vous l'avez exprimée dans des termes que nous connaissons dans la région, c'est: Arrêtez donc de vous chicaner puis essayez donc de vous entendre. Mais, il y a un dilemme de taille. Voyez-

[Traduction]

things that did not produce very much in the way of results. Find some way of agreeing amongst yourselves so that we will not have to bear the brunt of your dispute.

Mr. Cyr: Does the Quebec UPA endorse your position?

Mr. Proulx: I am convinced that it endorses our position because we have often discussed these things. I am quite sure that when the Quebec UPA presented its brief yesterday, it said more or less the same thing. This is our policy. It has always been the policy of the federation and of the regional federation.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

You are no doubt aware, Mr. Proulx, of the agriculture agreement... that was not what it was called at the time. When the agreement was signed by the Quebec and the federal government, I believe in 1976 or 1977, do you think that your region was not among the regions designated because it was forgotten? Mrs. Beauchamp-Niquet mentioned the Lower St. Lawrence and the Saguenay-Lac-St-Jean regions. Are you saying that the Eastern Townships were not included in the general development agreement?

Mr. Proulx: Only the land redevelopment sections of those agreements applied to our region. Land reclamation did not apply to our region, but land use adjustment did. If I remember correctly, the land use adjustment program included five phases. The main one, which covered land purchase and was really very important, fell apart when the government passed its land bank legislation in 1978 or 1979. There was some wrangling and the whole thing fell apart. Land purchase was the most important part of the land use adjustment program, but it is now under wraps. Legislation does exist, which is fine, but there is no budget to go with it. Land purchase is no longer part of land use adjustment.

The Chairman: Did the funding for the part of the program that your organization benefited from come mainly from the provincial government? Was it not part of a DREE agreement?

Mr. Proulx: Land use adjustment was part of a DREE agreement. But all of the funding for land reclamation came from the Quebec government. Because 2,500 thermal units were required, it applied to regions not very far from ours, but certainly not to ours.

The Chairman: You have made a recommendation that we have heard quite a few times in the course of our hearings in Sherbrooke and that we also heard last year when we went to the Maritimes. You have told the various levels of government to stop arguing and try to agree. But that is a tall order. Under our present constitution, land use adjustment comes under provincial jurisdiction and this is particularly true in your case.

vous, selon la constitution actuelle, l'aménagement du territoire appartient strictement aux gouvernements des provinces et dans votre cas, peut-être plus que dans d'autres, cela s'applique d'une façon particulière parce que l'aménagement du territoire est de juridiction provinciale.

Ce que j'aimerais vous demander . . . Il y a un volet au niveau de l'Expansion économique régionale qui est, bien sûr, d'aider directement à l'industrie. Nous n'avons pas besoin de passer par les gouvernements provinciaux pour aider l'industrie X ou Y que ce soit à Rock Forest, à Sherbrooke, à Lennoxville ou ailleurs en Estrie, pour tout ce qui touche l'aménagement du territoire. Et c'est pour cela que le gouvernement fédéral a pu aider, non seulement le Québec mais les autres provinces, dans le domaine de l'agriculture par des ententes-cadres. C'està-dire que les provinces nous ont soumis leurs listes de priorités qui touchent une juridiction qui est la leur, c'est-à-dire l'aménagement du territoire, on nous a dit: Ce sont nos priorités. Le gouvernement fédéral les a acceptées. Nous disons que nous vous fournissons 60 p. 100 des sommes totales requises pour exécuter le programme. Mais là encore, nous n'avons absolument rien à dire dans l'aménagement de ce qui est fait.

Alors, je partage votre inquiétude parce que dans le fond, en tant que ministère qui est concerné par le développement économique régional, nous ne pouvons pas intervenir directement parce que c'est une juridiction qui est sacrée dans les provinces.

M. Proulx: Je comprends et je suis d'accord avec vous sur ce que vous exprimez. Il est certain que des lois existent et que l'aménagement du territoire est du domaine provincial. Je pense que'on peut accepter cela. Mais, il y a des moyens d'aider par la formule coopérative, si vous voulez. Je veux souligner par là une coopérative de finition bovine, par exemple. Il y a différentes possibilités de venir en aide, de mettre en application certains programmes, lesquels ne toucheraient pas à un droit sacré des provinces. Puis, vous allez aider directement les producteurs ou un groupe de producteurs qui vont former une coopérative ou ainsi de suite. C'est de cette façon-là, je pense, que vous pouvez aider. Vous pouvez aider plus directement.

Le président: Ce n'est pas dans le cadre de mes fonctions actuelles, mais pour avoir été secrétaire parlementaire du ministre canadien de l'Agriculture pendant deux ans, je peux vous dire qu'en ce qui concerne la plupart des programmes canadiens administrés conjointement avec les provinces, comme les offices de mise en marché, etc., il y a un peu d'opting-out aussi dans cela, parce que certaines provinces ne font pas partie de tous les programmes fédéraux en agriculture. Alors, cela pose là aussi un dilemme double pour des associations comme la vôtre. Je sais par exemple, pour l'avoir véçu dans le domaine du bovin justement, que ce ne sont pas toutes les provinces qui en ont fait partie à tous les moments. Vous savez ce que je veux dire puisque je vous ai déjà rencontré pour discuter de ce sujet-là.

• 2235

M. Cyr: Monsieur le président, j'aimerais ajouter un petit commentaire, s'il vous plaît. On a souligné que le MEER paie

[Translation]

Part of DREE's mandate is to provide direct aid to industry. To provide land use adjusment aid to an industry, whether it is located in Rock Forest, Sherbrooke, Lennoxville or elsewhere in the Eastern Townships, we do not have to go through the provincial government. That is why the federal government has been able to provide aid to farmers in Quebec and other provinces under the general development agreements. The provinces submitted their lists of priorities for areas coming under their jurisdiction, which includes land use adjustment. The federal government accepted these priorities. We said that we would provide 60 per cent of the total amount required to implement the program. But we have no say whatsoever in how the land use adjustment is carried out.

I share your concerns, because as a department involved in regional economic development, we cannot intervene directly because jurisdiction over this area is sacred to the provinces.

Mr. Proulx: I understant and agree. I am sure that legislation does exist and that land use adjustment does come under provincial jurisdiction. I think that we can accept that. But aid could be provided through co-operatives. There is, for example, a co-operative feedlot. There are ways of providing aid and implementing programs that do not infringe on provincial jurisdiction. You can provide direct aid to producers or a group of producers who want to set up a co-operative. That is one way you can provide aid. You can do it more directly.

The Chairman: I was parliamentary secretary to the federal Minister of Agriculture for two years and I can tell you that there was a certain amount of opting out from joint federal-provincial programs like marketing boards, etc., because certain provinces do not benefit from federal agriculture programs. That also creates a problem for associations like yours. I know, because I was involved in cattle raising, that all the provinces do not benefit from the programs all the time. You know what I am talking about beacuse we have met to discuss the subject.

Mr. Cyr: With your permission, Mr. Chairman, I would like to add a brief comment. It was pointed out that DREE pays 60

60 p. 100 de toutes ces ententes et si nous tenons des audiences publiques au Québec c'est justement pour obtenir les commentaires des organismes comme le vôtre sur les programmes du MEER afin de les améliorer. Je crois comprendre qu'il y a peut-être eu certaines consultations dans le passé avec les grands responsables tels que l'UPA du Québec sur des programmes faisant partie des ententes auxiliaires avec la province de Québec, mais vous suggérez qu'il y ait dorénavant beaucoup plus de consultations afin que ces ententes auxiliaires avec le Québec s'appliquent directement à toutes les régions du Québec et non seulement à quelques régions.

Le président: Monsieur Proulx.

M. Proulx: Il est certain qu'il y a certains programmes que l'on peut appliquer à toute la province ou à tout le pays si vous le voulez. Ce qui est important, et que l'on dit et redit assez souvent, c'est de tenir compte de choses spécifiques dans les régions. Il y a des programmes qui ne donneraient pas grand-chose de les étendre à la grandeur du pays parce qu'il y a peut-être deux, trois ou quatre régions qui en ont un réel besoin ou qui peuvent donner des résultats. Il est important de tenir compte de cela. Mais, pour certains programmes, je reviens encore à l'exemple de l'assainissement des sols, je n'ai jamais compris pourquoi on a limité cela à 2,500 unités thermiques, alors que l'assainissement des sols est bon pour tous les sols qui ont une certaine qualité. Ce n'est pas bon seulement parce qu'il y a un certain nombre d'unités thermiques.

Je pense que ce sont là des erreurs que l'on commet dans l'application de telles politiques. Il est certain que cela ne donnerait absolument rien d'appliquer certaines politiques à la grandeur du pays. Il faut être réaliste aussi à un moment donné. Il y a des besoins régionaux et c'est important d'en tenir compte. Mais, parfois, des politiques comme celles-là, nous retardent réellement pour faire face à plusieurs productions. Cela nous retarde pour de nombreuses années parce que l'on n'a pas eu autant d'argent que les autres et il nous faut reprendre cela assez rapidement. Je pense qu'il faudrait essayer de corriger cette partie-là.

Le président: Monsieur Proulx, je vous remercie pour la présentation de ce mémoire. Cela devient d'autant plus facile, pour les membres du Comité, puisque les recommandations sont faites d'une façon bien précise et que l'on n'a pas à chercher, comme j'ai vu dans le passé des documents où vous aviez à feuilleter les 30 pages avant de savoir exactement ce que les gens veulent dire. Votre mémoire a été très bien présenté et très bien étoffé. Alors, encore une fois je vous remercie de nous avoir fait part de vos préoccupations.

• 2240

Nous accueillerons maintenant le Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc., d'Asbestos. Nous accueillons le président de ce comité qui est M. Yvon Hamel.

M. Yvon Hamel (président, Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc.): Monsieur le président, messieurs, d'abord, je voudrais m'excuser auprès des membres du Comité de vouloir peut-être localiser un problè-

[Traduction]

per cent of the total amounts provided for in these agreements. We are holding public hearings in Quebec to get the comments of organizations like yours on DREE programs so that we can improve them. You seem to be saying that there was some consultation in the past with officials of the Quebec UPA on certain programs that were part of the subsidiary agreements with the Province of Quebec, but you are suggesting that there should be more consultations so that the subsidiary agreements with Quebec will apply directly to all regions in Quebec, and not only to some of them.

The Chairman: Mr. Proulx.

Mr. Proulx: Obviously, certain programs apply to the entire province or the entire country, if you like. The important thing is to take into account the specific characteristics of the regions. There are certain programs that it would be useless to extend to the rest of the country, because there are only two, three or four regions that really need them and could really benefit from them. This must be taken into account. But for certain programs, like the land reclamation program, I have never understood why it was limited to 2,500 thermal units since land reclamation can be applied to any land where the soil is of a certain quality. It does not depend on the number of thermal units.

I think that mistakes are made in the implementing of policies like these. Obviously, there are policies that it would be useless to apply across the country. We have to be realistic. There are regional needs and it is important to take them into account. But sometimes, policies like these actually slow us down. We are years behind because we do not have as much money as the others and we have to catch up fairly quickly. I think this should be rectified.

The Chairman: Thank you, Mr. Proulx, for having presented your brief. You have made it easier for the members of the committee, because your recommendations are very clearly stated and we do not have to go through 30 pages of brief to find out exactly what you are trying to say. Your brief was very well presented and very substantial. Once again, thank you for having expressed your concerns.

We will welcome the employee reclassification committee from Johns-Manville Canada Inc., in Asbestos. Our witness is the chairman of the committee, Mr. Yvon Hamel.

Mr. Yvon Hamel (Chairman, Johns-Manville Canada Inc. Employee Reclassification Committee): Mr. Chairman, gentlemen, I would first like to apologize to the members of the committee for attempting to localize a problem. As you will

mémoire. C'est un problème vécu, et à partir du problème lire le document qui est assez court.

Cet exposé se voudrait une critique constructive à l'analyse d'une situation présentement vécue dans la région d'Asbestos. A cet effet, le mémoire comporte trois phases, soit celles de la description de la situation, des principales difficultés et problèmes rencontrés et enfin un énoncé de certains éléments de solution.

Le vécu de la situation: Depuis septembre 1980, des mises à pied successives au sein de l'industrie de l'amiante dans la région d'Asbestos totalisent plus de 500 employés réguliers de Johns-Manville Canada Inc. En plus toute vacance créée par le départ volontaire d'un employé soit par retraite, invalidité ou autre n'est pas comblée depuis plus d'un an. Enfin, la compagnie qui procédait normalement à l'engagement d'environ 300 étudiants met fin à cette politique en 1981. Il faudrait ajouter à ce sombre bilan l'effet d'entraînement dans les autres industries et commerces, pertes d'emplois estimées approximativement à 150. Nous avons là une situation économique et sociale qui se dégrade et qui se détériore subitement et progressivement sans solution positive à brève échéance.

Le 11 février 1981, selon la loi de formation professionnelle de la main-d'œuvre du Québec, un comité de reclassement est formé de représentants de l'employeur, des syndicats et des représentants gouvernementaux fédéral et provincial. Au même moment, le gouvernement du Canada annonce un programme triennal spécial d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre doté d'un budget de 350 millions de dollars. Le comité entreprend immédiatement des démarches afin de pouvoir bénéficier des retombées d'application de ce programme et c'est là que surgissent nombre de difficultés.

Difficultés et problèmes rencontrés: A qui faut-il s'adresser pour bénéficier d'un tel programme? Quelles sont les conditions d'éligibilité? Y a-t-il des formulaires à remplir? Oui est responsable de l'application d'un tel programme? Autant de questions auxquelles il est difficile sinon impossible de répondre.

Déjà au départ, trois ministères fédéraux sont impliqués soit ceux de l'Industrie et du Commerce, de l'Emploi et de l'Immigration et du Travail. Il en résulte un échange de correspondance, de résolutions du comité et des corps publics de la région afin que la région soit désignée aux fins de ce programme, la majeure partie du dossier étant pilotée par le député du comté, Me Alain Tardif.

Après plus de six mois de démarches, nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant si ce n'est que, et je cite l'extrait d'une lettre d'un membre du cabinet: «Le cabinet fédéral désigne les collectivités . . . et le processus de désignation est très sélectif et axé sur des cibles bien précises». Aucun organisme régional administratif n'a les pouvoirs et responsabilité d'application d'un tel programme. De même façon, il semble qu'aucun organisme régional n'a les pouvoirs et responsabilités de regrouper ou de concerter l'ensemble des programmes et des subventions propices au développement et à la

[Translation]

me. Ce n'est pas dans ce sens-là, vous le verrez dans le see, this is not how it is presented in the brief. I would like to use a problem we are actually facing to point out certain vécu, j'aimerais signaler certaines lacunes dans l'application et shortcomings in the implementation of federal programs. I dans les programmes du gouvernement fédéral. Je vais vous would like to read our brief, which is fairly short.

> This presentation is intended as a constructive criticism of the assessment of the current situation in the Asbestos region. To this end, the brief comprises three parts: a description of the situation, the principal problems and difficulties being encountered and, finally, a statement of certain elements of solution.

> The current situation: Since September 1980, successive layoffs within the asbestos industry in the Asbestos region have affected over 500 full-time employees of Johns-Manville Canada Inc. Furthermore, vacancies resulting from the voluntary departure of employees due to retirement or disability or for other reasons have not been filled for more than a year. Finally, the company's policy of regularly hiring some 300 students was abandoned in 1981. To complete this gloomy picture, repercussions on the other industries and businesses have led to the loss of an estimated 150 jobs. This sudden, continuous deterioration of the economic and social situation offers no positive solution for the short term.

> On February 11, 1981, under the Loi de formation professionnelle de la main-d'œuvre du Québec, a reclassification committee, made up of representatives of the employer, the unions and the federal and provincial governments, was formed. At the same time, the federal government announced the allocation of a \$350 million budget for a special three-year program to adapt both industry and manpower. The committee immediately took steps to benefit from this program and it is at that point that several difficulties arose.

> Problems and difficulties encountered: Who should be contacted? What are the terms of eligibility? Are there any forms to be filled out? Who is in charge of administering the program? Such questions have proved difficult if not impossible to answer.

> To begin with, three federal departments are involved: Industry, Trade and Commerce, Employment and Immigration, and Labour. The result has been an exchange of correspondence and the passing of resolutions by the committee and regional public bodies so that the region may be declared eligible under the program. Most of this activity was directed by the M.P. for this riding, Alain Tardif.

> After more than six months of representations, we are no further ahead. We have been told that "the federal Cabinet designates the communities . . . and that the designation procedure is highly selective and is based on very specific goals". No regional administrative body has the powers or the mandate to implement such a program. Similarly, it would seem that no regional agency has the powers or the mandate to organize and co-ordinate a series of programs and grants conducive to the economic growth and recovery of a region experiencing great industrial upheaval. In a sense we are adrift on the changing

relance économique d'une région victime d'une grande perturbation industrielle. Il faut naviguer en quelque sorte entre les pouvoirs administratifs et les pouvoirs politiques tout en conservant un sens d'orientation suffisant pour éviter les écueils des volontés poliques des deux niveaux de gouvernement fédéral et provincial. Face à plus de 600 victimes d'une telle situation et qui espèrent une action positive, il y a nécessité de solutions à brève échéance. Et nous savons que notre situation n'est pas unique dans le contexte du pays ou de la province.

Recommandations et éléments de solutions:

Premièrement, depuis le temps qu'on parle et discute de déconcentration, de décentralisation, serait-il utopique de concevoir une structure administrative régionale unique qui exerce des pouvoirs administratifs relevant des compétences législatives fédérales et provinciales. Il serait à souhaiter qu'un organisme comme le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), dont l'objectif est «de favoriser l'expansion économique et le relèvement social améliorant la situation du marché du travail» puisse au moins chapeauter les efforts de concertation socio-économiques afin d'éviter la multiplication d'organismes intermédiaires souvent dotés de pouvoirs plus ou moins limités.

Troisièmement, que les programmes de relance économique soient très bien définis quant aux objectifs, aux conditions d'admissibilité ou éligibilité et quant à l'organisme responsable de son application et «que toute chance égale soit donnée au départ au coureur». Qu'il y ait enfin une réelle délégation de pouvoirs à un organisme bien identifié, comme le MEER par exemple, afin de favoriser et d'insuffler le dynamisme économique de la région.

Quatrièmement, enfin que le MEER prévoit des mécanismes rapides d'intervention pour éviter une dégradation progressive de la situation.

Nous nous excusons de la longueur de ce mémoire, mais nous l'avons voulu réaliste et porteur de germes propres à guérir certains vices de procédure.

Je vous remercie de votre bonne attention.

Le président: Merci, monsieur Hamel. Il y a certaines recommandations que vous faites que nous avons retrouvées dans plusieurs mémoires. Je peux même vous dire que certaines recommandations qui nous ont été présentées l'année dernière lorsque nous avons siégé dans les Maritimes reviennent dans votre mémoire, surtout lorsque vous exigez qu'il y ait un organisme coordonnateur de tous ces programmes. Je pense que c'est une critique qui est devenue quasi-universelle. Les membres du Comité l'ont entendu pratiquement à chaque endroit où nous sommes passés. Vous entrez, si vous voulez, dans la ligne des mémoires qui ont été présentés devant ce Comité depuis deux jours.

Monsieur Cyr, vous aviez une question?

M. Cyr: Oui, monsieur le président. Comme vous le dites, monsieur le président, ce n'est pas la première fois que cet aspect est souligné devant ce Comité. Vous êtes peut-être un de ceux qui voudraient que le ministère de l'Expansion économique régionale devienne ni plus ni moins un superministère pour le développement régional, spécialement dans les régions

[Traduction]

sea of administrative and political powers and must steer clear of the shifting tide of political motives of both the federal and provincial governments. With over 600 victims of such circumstances counting on positive action, short-term solutions are needed. And we are fully aware that our situation is not unique within the national or provincial context.

Recommendations and Elements of Solution.

Firstly, for years we have discussed the concentration, decentralization; is it overly idealistic to conceive of a single regional initiative structure which would exercise administrative powers on both federal and provincial legislative authorities? Secondly, it is to be hoped that an agency such as the Department of Regional Economic Expansion (DREE) whose object is to promote economic growth and social progress by improving the conditions on the labour market, well, at the very least take charge of the affairs of socio-economic co-ordination to avoid the proliferation of intermediary agencies which are often accorded more or less limited powers.

Thirdly, that the economic recovery programs be highly specific as to their objectives, terms of admissibility or eligibility and the agency charged with its implementation and that the "runners" be given an equal chance at the starting gate? That a properly defined agency, such as DREE for instance, finally be delegated real authority to promote and inspire economic vitality in the region.

Fourthly, and lastly, that DREE establish mechanisms for rapid intervention to prevent progressive deterioration of a situation.

We apologize if our attempt to be realistic and to sow the seeds for a possible solution to a certain clause in procedure have caused this brief to appear excessively lengthy.

We thank you for your kind attention.

The Chairman: Thank you, Mr. Hamel. A few of your recommendations have already been made in a number of briefs. I can even tell you that your brief contains certain recommendations that we heard last year in the Maritimes, especially the recommendation which has to do with a coordinating body for all the programs. Almost everybody mentioned it. We have heard it almost everywhere we have been to. You are entirely in tune with the briefs presented to the committee in the last few days.

You have a question, Mr. Cyr?

Mr. Cyr: Yes, Mr. Chairman. As you say, Mr. Chairman, it is not the first time the committee has heard the suggestion. You are among those who would say the Department of Regional Economic Expansion has a separate department responsible for all regional development, in regions where

où on doit fermer des entreprises pour des raisons que tout le plants are closing for reasons well known locally. To become monde connaît surtout au niveau local. Vous voudriez que le sort of a co-ordinating body. MEER intervienne pour faire la coordination.

Maintenant, pourquoi voulez-vous que ce soit le MEER lui-même qui prenne ces initiatives et non les centres de la main-d'œuvre? Parce que vous ne semblez pas être tellement satisfait à ce jour de la commission de création d'emplois qui voit à l'administration de tous les programmes, soit pour la promotion professionnelle ou le recyclage. D'après votre mémoire, l'expérience que vous avez vécue n'est pas tellement satisfaisante.

M. Hamel: D'après l'expérience que j'ai vécue et que je vis encore présentement, parce qu'aucun élément de solution n'a été apporté ce jour, c'est pourquoi nous semblons préférer le MEER. D'abord, le MEER est un ministère à vocation économique. Il est entendu que le problème qu'on vit actuellement est un problème économique. Pourquoi ne pas préférer les centres d'emploi? C'est parce que lorsqu'un programme est annoncé, par exemple, le programme appellé communément «zone désignée 350 millions», encore là, on s'est adressé au centre de la main-d'œuvre et il nous ont déclaré n'avoir aucun pouvoir pour faire les démarches ou le lobbying nécessaire pour bénéficier d'un tel programme. Personne ne peut nous le

• 2250

Maintenant, nous sommes un peu isolés, même de la région de l'Estrie, nous sommes complètement dans la partie nord de la région de l'Estrie. Le ministère le plus rapproché de nous autres actuellement est le MEER. Le seul autre que nous voyons un peu plus souvent, mais qu'on voudrait voir le moins souvent possible, c'est votre gars de l'impôt sur le revenu. Celui-là, on voudrait le voir s'éloigner, mais c'est celui-là que nous voyons le plus souvent.

M. Cyr: Monsieur Hamel, est-ce que vous avez entrepris des démarches au niveau provincial et quelle réponse avez-vous recus des ministères que vous avez consultés?

M. Hamel: Actuellement, notre comité a la possibilité de consulter le centre de la main-d'œuvre du Québec où il y a deux représentants. Pour le fédéral il y a deux représentants, un du centre de la main-d'œuvre local et un du service consultatif que vous appelez Service consultatif de la maind'œuvre et de l'immigration.

Du côté provincial, nous relevons de la Loi de formation et qualité de la main-d'œuvre. Cette loi est là tout simplement pour tenter de reclasser les employés victimes de chômage au sein même de l'industrie ou dans de nouvelles industries appropriées.

Deuxièmement, le centre de main-d'œuvre du Québec nous demande dans ces cas-là de recommencer un inventaire complet de tous les chômeurs; travail qui est déjà fait par votre centre de main-d'œuvre du Canada. Pourquoi faire le même travail deux fois? On nous demande de tenir une fiche individuelle sur chacun des chômeurs indiquant ses qualifications personnelles, sa compétence et ainsi de suite. Et ce travail est déjà fait par vos centres de la main-d'œuvre du Canada. Alors,

[Translation]

Do you want DREE to do this kind of work instead of the manpower centres? You do not seem to be very satisfied with the job creation commission which administers all the programs having to do with training and retraining. According to your brief, your experience with it has not been a happy one.

Mr. Hamel: In two of our past experiences as it is true of our present experience. To this date, no sign of any solution. This is why we prefer DREE. DREE is first and foremost oriented toward the economy. And our problem right now is an economic problem. Why not the manpower centres? Because when there was a program known as "designated zone \$250 million" and we went to our manpower centre, we were told that it had no power and was not in a position to do the lobbying necessary to benefit from that program. Nobody is ever in a position to tell us what to do exactly.

Even in the Eastern Townships region we are completely isolated since we represent the northernmost part. The department closest to us right now is DREE. The only other department we see, and it is one we would like to see less often, is the revenue department. It is the closest one to us even though we would like to see it further away from us.

Mr. Cyr: Have you made any approaches at the provincial level, Mr. Hamel, and what answer did you get from the departments you have seen?

Mr. Hamel: Our committee has access to the Quebec manpower department where there are two representatives. On the federal side, there are also two representatives, one from the local manpower centre and one from the Advisory Service for Manpower and Immigration.

On the provincial side, we come under the Manpower Training and Updating Act. This act is simply there to facilitate the retraining of unemployed workers within the same industry or in new industries.

The Quebec manpower centre in each case asks us to redo the complete list of unemployed workers, a task which has already been accomplished by the Canada manpower centre. Why do the same work twice? We are asked to come up with a form for each unemployed worker stating his personal qualifications, experience, etc. The Canada manpower centres have all that. Surely there should be co-operation between the manpower centres and the forms could be photocopied. Then

qu'on aurait a exiger une collaboration entre les deux centres de façon à fournir les fiches qui pourraient être photocopier. Ceci permettrait au comité de travailler à titre de catalyseur sur certains projets ou autres choses et éviterait de lui imposer tout simplement du travail de bureau ou d'archives.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Monsieur Hamel, je ne suis pas insensible, bien sûr, aux représentations que vous nous faites non seulement parce que l'habite la même région que vous, mais parce que votre député à plusieurs reprises en a parlé avec beaucoup d'habilité. Maintenant, j'aimerais savoir si les autorités municipales ou régionales, votre région étant très affectée à cause des centaines de mises à pied récentes, est-ce que vous avez fait un effort concerté pour rencontrer certains ministres au niveau fédéral et leur demander ce qui se passe avec ces 350 millions de dollars qui ont été mis de côté pour des régions qui sont affectées comme la vôtre? Est-ce que vous avez rencontré soit les autorités fédérales ou provinciales, mais dans le cas présent, puisque cela nous touche de près, ce seraient les autorités fédérales, est-ce que vous les avez rencontrées? Est-ce qu'il y a un comité ou un organisme municipal ou régional qui en aurait fait part au gouvernement fédéral?

M. Hamel: Disons qu'en plus d'être président de ce comité de reclassement, ma fonction permanente c'est celle d'être gérant de la ville d'Asbestos. C'est à ce titre que la ville d'Asbestos fournit le gérant gratuitement au comité de reclassement. Maintenant, dès que ce programme a été déclenché, il y a un bon nombre de télégrammes d'expédiés à Ottawa et par le comité de reclassement et par la ville d'Asbestos; on a demandé l'appui des organismes locaux. On a ce qu'on appelle le cercle des affaires qui représente chez nous la Chambre de commerce, le syndicat de l'amiante et ainsi de suite. On a tenté d'obtenir une entrevue avec Ottawa; on a préconisé une telle rencontre. On nous a dit: Votre congédiement ou licenciement n'a pas le caractère de permanence. C'est dû au marché de l'amiante. Je ne voudrais pas tout vous rappeler ou tout remémorer le problème de l'amiante. C'est dû au marché de l'amiante et dès qu'il y aura reprise votre problème sera réglé. Mais, depuis un an 350 gars ont été mis en chômage, leurs prestations d'assurance-chômage, sont maintenant arrivées à terme, ils vont maintenant toucher des allocations du bien-être social de la province. Il n'y a encore aucune solution. On a obtenu de l'employeur une lettre manifestant le caractère de permanence nous disant que c'est un des critères principaux. Pour bénéficier du programme il faut que le congédiement ou le licenciement soit de caractère permanent. On a obtenu cette lettre, on l'a remise au député et encore là on attend. Maintenant, on nous dit: à la deuxième étape, il faudrait que vous nous donniez des projets précis. Comme projets précis on sait qu'il y a le programme de préretraite à 54 ans. La partie employeur et la partie syndicale seraient drôlement intéressées à discuter d'un tel programme. Ce programme-là est inclus dans le programme de 350 millions de dollars.

Le président: Cela représenterait environ combien d'employés si ce programme pouvait être mis sur pied?

M. Hamel: Si ce programme, monsieur le président, pouvait se réaliser, cela représenterait entre 300 et 400 emplois. Il y a autant d'employés actuellement qui vont se retirer dans les 10

[Traduction]

the committee could be free to work as catalyst for certain projects. It would not have to bear this burden.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Mr. Hamel, I am not insensitive to your representations, not only because I come from the same region as you but also because your member has made the argument many times in a very thorough way. Now I would like to know, since the municipal and regional authorities must be greatly concerned following these hundreds of layoffs, if you have made a concerted effort to meet certain federal ministers and ask them what has become of those \$350 million earmarked for affected regions such as yours? Did you meet the federal or provincial officials, for the purpose of our discussion I suppose it would be the federal officials? Did you meet them? Is there a committee, municipal or regional body that tried to contact the federal government?

Mr. Hamel: I am not only chairman of this committee on retraining; I am also manager of the town of Asbestos. The town of Asbestos loans free of charge its manager to the retraining committee. As soon as the program was launched, a number of telegrams were sent to Ottawa both by the retraining committee and the town of Asbestos. Local bodies were also invited to help. There is sort of a coalition which groups the Chamber of Commerce, the union of asbestos workers and others. We have asked for a meeting with Ottawa. We were told that our layoffs were not of a permanent nature. They were simply due to the problems of the asbestos market. The evolution of the asbestos market is a long story. As soon as the market will pick up again, your problem will be settled. But it is a year ago that 350 people were put on the unemployment list, they are no longer entitled to unemployment insurance payments and they will be on the welfare list of the province. No solution has been found. They got a letter from the employer testifying to the permanency of the layoff, since this is one of the main criteria for eligibility of the program. This letter was produced, forwarded to the member of Parliament and once more we are waiting. Now we are being told; for the second stage, you have to give us definite plans. The program of early retirement at age 54 is one of them, and both parties, the employer and the trade unions, would be very keen to discuss such a program. This program is part of \$350 million program.

The Chairman: If this program could be set up, how many employees would it concern?

Mr. Hamel: If this program could be implemented, Mr. Chairman, it would deal with 300 to 400 jobs. There are right now as many employees who are going to retire in the coming

prochaines années qu'il y en a qui se retirent pour raison de maladie ou autres. On a des statistiques prouvant ce qui est arrivé dans les 10 années antérieures.

Le président: Je suis certain que M. Vaillancourt serait au courant de cela. Il me semble qu'il y a au niveau du gouvernement du Québec en ce qui touche les mines un programme de retraite anticipée. Peut-être que je me trompe. Je sais que cela existe au niveau fédéral dans le textile, mais il me semble que cela existe aussi pour les mines au Québec. Est-ce que vous êtes au courant d'un programme comme celui-là?

M. Hamel: Non, pas ce que je sache parce que même pour un programme de retraite anticipée il y a des clauses spéciales de négociation au sein de l'industrie avec le syndicat et l'employeur. Maintenant, ces clauses n'avantagent pas encore assez l'employé pour l'intéresser à prendre une retraite anticipée.

Le président: Il me semblait avoir vu quelque part, cette loi n'existe peut-être pas encore, mais je me rappelle avoir lu une proposition qui avait été faite dans ce sens; parce qu'il y a des personnes, par exemple, qui travaillent dans les mines et à l'âge de 50 ans déjà elles sont . . .

M. Hamel: Je pense qu'il y a un projet de loi dans ce sens-là. Le président: Ah! Ce doit être cela.

M. Hamel: Un projet de loi qui va être déposé ou qui est déposé actuellement, mais qui n'a pas été adopté encore.

Le président: Monsieur Hamel, je vous remercie. Et si je pouvais faire une suggestion, ce qui n'est pas dans mes habitudes, mais je comprends la situation extrêmement douloureuse de votre région et je suggérerais très fortement que vous continuiez les pressions que vous avez commencées aux deux paliers de gouvernement. Et les 350 millions de dollars existant à l'heure actuelle, je pense que grand Dieu! Si les critères pour recevoir de l'aide ne s'appliquent pas, bien il faudrait changer les critères. Parce qu'il me semble que si vous avez déjà obtenu de la compagnie une certification que ces emplois-là sont une perte permanente que cela doit entrer dans . . . Je ne suis pas suffisamment au courant du problème pour pouvoir l'attester, mais il me semble que vous devriez continuer vos démarches auprès des deux paliers de gouvernement parce que cela semble crucial pour votre région.

M. Hamel: Voici, monsieur le président, ce qu'il y a de nouveau: dans deux jours un comité d'adaptation communautaire sera organisé; cinq délégués régionaux du gouvernement du Québec et au moins deux si ce n'est pas trois délégués régionaux du gouvernement fédéral doivent en faire partie. On commence à s'impliquer un peu plus. On espère qu'à la suite de la formation d'un tel comité on pourra peut-être aller chercher une partie de votre programme de 350 millions de dollars.

Le président: Je le souhaite, monsieur Hamel, pour le mieux-être de votre région. Au nom des membres du Comité, il me fait plaisir de vous remercier pour la présentation de ce mémoire.

Nous accueillons maintenant M. Georges Vaillancourt qui est député du comté d'Orford. Je dois dire aux membres du Comité que M. Vaillancourt est député d'Orford et autrefois de Stanstead depuis 20 ans et qu'il a été durant les années de

[Translation]

10 years as there are who retire for illness or other reasons. There are statistics to that effect for the previous 10 years.

The Chairman: Mr. Vaillancourt would certainly be aware of that. I believe that the government of Quebec has set up a program of early retirement for the mine workers. I may be wrong. I know that such a program is in existence at the federal level in the textile industry, but I believe that the mines, the Province of Quebec have got a similar arrangement. Do you know about such a program?

Mr. Hamel: No, not as far as I know. Even for early retirement, there are special negotiation clauses within the industry with the trade union and the employer. These clauses do not present enough advantages for the employee to enduce him to retire early.

The Chairman: I do remember having read somewhere about it. This law may not yet be in existence, but I remember having read a proposal to that effect; there are people, for instance, who work in the mines and at the age of 50 they are already....

Mr. Hamel: I believe a bill has been drafted to that effect.

The Chairman: Yes, that must be the case.

Mr. Hamel: A bill that is going to be tabled, or is being tabled, that has not yet been adopted.

The Chairman: Thank you, Mr. Hamel. It is unusual for me, but I would like to make a suggestion. I understand the very difficult situation of your region, and I would strongly advise you to go on bearing pressure on both levels of government. As for the \$350 million available in the program, I believe that if you are not eligible, the criteria should be changed. Since you have already obtained from the company notification that these jobs are definitely closed, you should be able to . . . I am not sufficiently cognizant of the question to be able to vouch for it, but I believe that you should pursue your action with the two levels of government, because it is of paramount importance for your region.

Mr. Hamel: There is a new element to the problem, Mr. Chairman; a committee for community adjustment will be set up in a couple of days; it will consist of five regional delegates of the government of Quebec, and two, possibly three, regional delegates of the federal government. There seems to be somewhat more involvement. With the setting up of such a committee, it may be possible to get a share of that \$350 million program.

The Chairman: I do hope so, Mr. Hamel, for the wellbeing of your region. In the name of the members of this committee, I wish to thank you for your presentation.

We now welcome Mr. Georges Vaillancourt, member for the county of Orford. I wish to add that Mr. Vaillancourt has been a representative for 20 years, now for Orford and previously for Stanstead, and that he was a state minister for

M. Bourassa, ministre d'État à l'Agriculture. Alors, monsieur Vaillancourt, nous avons eu votre mémoire.

• 2300

I would like to remind the members of the committee that we have received a very substantial brief from Mr. Vaillancourt. Now, he is going to read a few remarks only because the brief he submitted is very long. It has been translated and you have seen it. But his short presentation tonight is composed simply of notes which were not translated. It is a resmué of that substantial brief which he has presented to the committee.

Monsieur Vaillancourt, il nous fait plaisir de vous accueillir et nous vous passons immédiatement la parole.

M. Georges Vaillancourt (député d'Orford, Caucus des députés libéraux de la région de l'Estrie du gouvernement du Québec): Merci, monsieur le président. Soyez assurés que je ne viens pas ici pour vous parler de constitution, mais plutôt pour vous parler d'économie.

En tout premier lieu, j'aimerais remercier les membres du comité spécial du MEER, pour avoir prévu de s'arrêter quelques heures dans notre région afin de recueillir les impressions de plusieurs porte-parole des Cantons de l'Est en ce qui a trait au développement régional.

Également, je constate avec plaisir que les membres de votre comité viennent de différents coins du pays, ce qui fait que je m'efforcerai, au cours des prochaines minutes à leur démontrer que la beauté des paysages des Cantons de l'Est ne doit pas cependant faire oublier aux responsables du développement régional du Canada les difficultés rencontrées par la population d'ici. Bien que ces problèmes regroupant les aspects sociaux et économiques ne soient pas exclusifs à la région des Cantons de l'Est, les agglomérations tant urbaines que rurales subissent les contrecoups du contexte tant canadien que québécois.

Puisque chaque intervention est limitée, monsieur le président, à 10 minutes, je me contenterai donc de dégager les grandes lignes du mémoire que je vous ai soumis au nom du Caucus des députés libéraux des Cantons de l'Est, messieurs Fabien Bélanger, Yvon Vallières et Pierre Paradis.

En premier lieu, j'ai pris soin d'indiquer que malgré la conjoncture économique difficile partout au Canada, les gens de notre région ont pu, grâce aux investissements réalisés ces dernières années, exploiter leur savoir-faire et à l'aide des agents de développement économique la situation des Cantons de l'Est s'est avérée ni meilleure ni pire qu'ailleurs.

Toutefois, la réalité géographique est que notre région représente 4 p. 100 de la population globale du Québec, que le taux de chômage a atteint 11.3 p. 100 au premier trimestre 1981 et que la population active se situait à 106,000 personnes en 1980. Enfin, le revenu moyen, compilé par Revenu-Québec, de la population des Cantons de l'Est se situait à \$13,015 en 1978 comparativement à \$14,292 pour l'ensemble du Québec.

[Traduction]

agriculture under the government of Mr. Bourassa. Well, Mr. Vaillancourt, we have your brief before us.

Je voudrais rappeler aux membres du Comité que nous avons reçu de M. Vaillancourt un mémoire très étoffé, très long, qui a été traduit et que vous avez pu lire. Il va donc se contenter de vous faire quelques observations à ce propos, en se basant simplement sur des notes qui n'ont pas été traduites. C'est un résumé de ce copieux mémoire qui a été présenté au Comité.

Mr. Vaillancourt, we are happy to welcome you and give you the floor.

Mr. Georges Vaillancourt (Representative of Orford, Liberal Caucus for the Region of Estrie, Government of Quebec): Thank you, Mr. Chairman. Be assured that I have not come here to talk about the Constitution, but rather about the economy.

I would first like to thank the members of the special committee of DREE, for having been willing to stop in our region for a couple of hours, in order to hear what several spokesmen for the Eastern townships have to say in the matter of regional development.

I see with satisfaction that the members of your committee come from different parts of the country, and I will try to prove to them that the beauty of our area and its landscapes should not allow those responsible for the regional development of Canada to forget the problems that our population has to face. Although the social and economic problems do not affect only our region, it is a fact that our urban and rural agglomerations are victims of the situations that prevail in Canada as well as in Quebec.

Since each speaker is allocated only 10 minutes, Mr. Chairman, I shall only underline the main ideas as contained in the brief that I have submitted in the name of the Liberal caucus for the Eastern Townships, Messrs. Fabien Bélanger, Yvon Vallières and Pierre Paradis.

I stress in the first place that, in spite of the difficult economic situation in the whole country, the people in our region have been able, owing to the investments made in recent years, to make use of their know-how. Thanks to the action of the offices for economic development, the situation of the Eastern Townships provinces is neither better nor worse than elsewhere.

But it is a fact of geography that our region contains about 4 per cent of the total population of the province of Quebec, but the rate of unemployment had reached 11.3 per cent during the first quarter of 1981, and that the active population amounted to 106,000 people in 1980. The average income, according to Revenue Quebec, for the population of the Eastern Townships amounted to \$13,015 in 1978 compared to \$14,292, which represents the average for the whole province of Quebec.

En second lieu, en analysant la répartition de l'emploi, plusieurs intervenants et observateurs de la scène régionale en sont arrivés à la conclusion que les Cantons de l'Est devaient non seulement consolider ses acquis mais diversifier également ses activités.

A cet égard, les gouvernements fédéral et provincial ont pris des mesures positives en vue d'enrayer l'impact négatif des secteurs «mous» où est concentré 61 p. 100 de la population active. Particulièrement dans le secteur du textile, son état de santé dépend entre autres choses de la possibilité de concurrencer les tissus provenant de l'étranger.

C'est donc avec satisfaction que les chefs d'entreprises et les travailleurs des secteurs du textile et du vêtement ont accueilli, le 19 juin dernier, l'annonce des ministres Herb Gray et Pierre De Bané, à savoir que leur gouvernement avait entamé des négociations visant à prolonger les ententes de restriction avec les pays fournisseurs.

• 2305

En troisième lieu, j'ai qualifié la participation fédérale dans notre région de deux façons: l'une piètre, l'autre passablement bonne.

Au chapitre des investissements, la région des Cantons de l'Est occupe le dernier rang dans la plupart des cas depuis les quatre dernières années. Des chiffres vous sont fournis à cet effet à la page 7 de notre mémoire.

Par ailleurs, l'intervention de certains organismes fédéraux tels que la Banque fédérale de développement ainsi que le MEER nous indique que les petites et moyennes entreprises ont bénéficié d'une aide qui, nécessairement, s'est reflétée sur la situation de l'emploi et le développement régional dans son ensemble. A cet égard, il convient de qualifier positivement l'intervention fédérale dans notre région: le MEER a particulièrement concentré ses efforts dans les secteurs routier, touristique et industriel.

Cela n'a tout de même pas empêché une diminution du nombre d'entreprises qui, en dix-sept ans, est passé de 151 à 145. D'autres chiffres vous sont rapportés à la page 9 de notre mémoire.

En termes de développement régional, le gouvernement fédéral, disons-nous, devrait s'attarder dans l'avenir dans des projets visant justement à diversifier les activités des Cantons de l'Est. A ce sujet, il nous semble se dégager un consensus en faveur d'implantation d'industries de pointe tel que ce processus a déjà commencé.

Pour ce faire, le ministère de l'Expansion économique régionale a semblé, dernièrement, exprimer une volonté de modifier les mécanismes de consultation afin d'y établir un lien direct entre le Ministère d'une part et ceux qui sont directement impliqués dans le milieu.

Certes, nous comprenons que le blocage systématique du gouvernement du Québec dans le cadre de certains programmes fédéraux-provinciaux a pu influencer le ministre responsable du MEER, mais nous insistons particulièrement à l'effet qu'un dialogue doit aussi s'établir sur le plan régional pour éviter que le gouvernement fédéral s'enferme dans un cadre

[Translation]

If one looks at the breakdown of employment, several speakers and observers of the regional scene have come to the conclusion that the Eastern Township should not only pursue their present course, and strengthen their position, but should also diversify their activities.

In this regard, the federal and provincial governments have taken positive action in order to stem the negative impact of the weak sectors, who have 61 per cent of the active population now concentrated. This is particularly true for the textile industry, the soundness of which depends, among other factors, of its ability to compete with imported materials.

This is the reason why the managers and workers of the textile and garment industry have favourably received on June 19 the announcement, by the ministers Herb Gray and Pierre De Bané, that their government had started negotiations in order to extend the limitation agreements with the supplying countries.

Thirdly, I described the federal participation in our region as poor on the one side and fairly good on the other.

As far as the investments are concerned, the Eastern Townships are at the bottom of the scale, in most cases, in the last four years. Data to this effect are supplied to you on page 7 of our brief.

On the other hand, thanks to the action of such federal organizations as the Federal Development Bank and DREE, the assistance given to small and medium size businesses necessarily reflected on the situation of employment and on the regional development in its whole. In this regard, the federal intervention in our region has been definitely beneficial; the DREE concentrated its efforts, in particular, on the road network, on tourism and on industry.

In spite of this assistance, the number of businesses has decreased in 17 years from 151 to 145. Additional data will be found on page 9 of our brief.

As far as regional development is concerned, the federal government should dwell on projects aiming at more diversity in the activities of the Eastern Townships. There seems to be a consensus in favour of increasing the number of high technology enterprises, which has already been started.

To this effect, the Department of Regional Economic Expansion seems willing to modify the consultation mechanism, in order to establish a direct link between the department on the one hand and those which are directly involved in this process.

We certainly understand that the systematic obstruction of the Quebec government within certain federal-provincial programs has had an influence on the minister responsible for the DREE, but we would like to stress the necessity for dialogue to be established on the regional level, in order to avoid that the federal government make of intervention a one-way process,

d'intervention trop rigide, sans que les gens du milieu soient impliqués dans le développement de leur région.

Cette analyse, très sommaire, messieurs, les membres du comité, nous conduit à formuler six recommandations précises:

- (a) Premièrement, tout en maintenant son aide au niveau des secteurs traditionnels de notre économie, le MEER pourrait lui aussi explorer d'autres voies susceptibles de favoriser le développement économique des Cantons de l'Est;
- (b) Deuxièmement, le MEER pourrait faire pression auprès du Cabinet fédéral en vue de prévoir une aide spéciale—sous forme d'abris fiscaux supplémentaires, par exemple—compte tenu de la flanbée des taux d'intérêt qui défavorise en tout premier lieu les projets d'implantation et d'expansion des petites et moyennes entreprises;
- (c) Troisièmement, dans le domaine touristique, le MEER pourrait veiller, avec les gens du milieu, à ce que se poursuive l'objectif d'une meilleure formation au personnel œuvrant dans l'industrie touristique estrienne;
- (d) Enfin, inciter l'entreprise privée régionale, canadienne et québécoise, à investir davantage dans notre région;
- (e) Dans d'autres domaines, industriel par exemple, les possibilités sont également grandes: partitiper, au moyen d'études et d'information, à scruter les voies d'avenir quant à la venue d'industries de pointe et à haute technologie; soutien d'un plan publicitaire en vue de faire connaître davantage les produits estriens du textile tant au Canada qu'à l'extérieur du pays;
- (f) Sixième recommandation, les préoccupations du MEER devraient s'orienter vers les secteurs du tourisme et des industries de pointe. Au sujet du tourisme, la participation du gouvernement fédéral est impressionnante. Quant au gouvernement québécois, il semble que dans le dossier du parc du Mont Orford, les projets à venir sont fort valables mais que l'argent semble manquer.

• 2310

Enfin, ou nom de «cette société juste», nous croyons que le MEER ne peut se permettre de manquer le bateau et son mandat de veiller à atténuer les disparités régionales prend son véritable sens et doit passer par une concertation véritable avec les gens du milieu.

Je vous remercie au nom des députés libéraux des Cantons de l'Est. Je tiens, encore une fois à remercier les membres du Sous-comité du MEER de s'être arrêtés nous voir, afin que nous leur exposions brièvement les problèmes que nous vivons dans les Cantons de l'Est. S'il y a des questions auxquelles je peux répondre, cela me fera plaisir.

Le président: Merci, monsieur Vaillancourt. Je dois avouer que nous avons été impressionnés par le volumineux mémoire que vous nous avez fait parvenir.

Vous dites, à la fin de votre exposé, que le MEER ne peut pas se permettre de manquer le bateau. On a manqué le train, mais je ne voudrais pas que nous manquions le bateau. Étant donné que je suis originaire de la région, je n'ai pas à vous brosser le tableau du train. On pourra revenir sur cette question-là.

[Traduction]

without sufficiently involving the people of the region in their own development.

From this cursory analysis we have decided, members of this committee, to set out six recommendations;

- (a) Firstly, while maintaining its assistance at the level of the traditional sectors of our economy, the DREE should explore other ways susceptible to promote the economic development of the Eastern Townships;
- (b) Secondly, the DREE should insist with the federal Cabinet in order to obtain special assistance—like tax shelters, for example—taking into account the explosion of interest rates which is detrimental in the first place for the setting up and expansion of small and medium size businesses;
- (c) Thirdly, in the field of tourism, the DREE should ensure, in co-operation with the specialists, that the staff engaged in tourism in the region of Estrie enjoy a better training;
- (d) Lastly, greater investments should be made in our region by the Canadian and Quebec regional private enterprises;
- (e) Other fields, like the industries, offer equally wide possibilities, like the participation by way of surveys and information, and the possibility of setting up high technology industries; promotion of a campaign in order to advertise our textiles in Canada as well as abroad;
- (f) Sixth recommendation, the DREE should get more interested in tourism and high technology industries. The federal government participation in the field of tourism is very positive. As for the Quebec government, the projects for the Mont Orford park are very interesting, but the financial input is lacking.

Lastly, in the name of the "just society", we believe that DREE should not be allowed to miss the boat and that its mandate, which is to mitigate the regional disparities, should take in its full meaning and should lead to true co-operation with the people of the region.

I would like to thank again the members of the Sub-committee of DREE in the name of the Liberal members for the Eastern Townships, to have come our way, to allow us to give them an insight in the problems of living in those townships. I would like to answer any questions you may care to ask.

The Chairman: Thank you, Mr. Vaillancourt. We have been very impressed by the substantial brief which you have sent to us.

You have just mentioned that DREE cannot afford to miss the boat. We did miss the train, but I would not like indeed for us to miss the boat. I do not need to speak at length of the train, since I am from this region. It is an issue on which we can come back later.

Votre deuxième recommandation me paraît extrêmement intéressante. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'une telle proposition est faite devant les membres du Sous-comité. Pourriez-vous nous dire brièvement en quoi consiste cet abri fiscal supplémentaire visant à aider la petite industrie à s'implanter dans notre région. L'idée me paraît extrêmement intéressante. J'en ai entendu parler dans d'autres milieux, mais devant les membres du Sous-comité, c'est la première fois qu'une telle suggestion nous est faite.

M. Vaillancourt: Voici ce que signifie pour moi «prévoir une aide spéciale aux petites et aux moyennes entreprises»: étant donné les taux d'intérêts élevés que nous connaissons dans le moment, plusieurs petites entreprises dont les inventaires sont assez élevés, devront fermer leurs portes l'an prochain. Je me demande si le gouvernement fédéral ne leur viendrait pas en aide d'une façon ou d'une autre, soit en les aidant à supporter le coût de ces inventaires ou en leur donnant un crédit d'impôt qui leur permettrait de traverser les périodes difficiles comme celle que le Canada connaît presentement?

Le président: Le gouvernement fédéral pourrait, à la rigueur, absorber, pendant un certain temps, les taux astronomiques que nous connaissons depuis un an, assumer, par exemple, une partie de l'augmentation des taux.

M. Vaillancourt: Il y a différentes formules. Je n'ai pas pensé à la formule précise qui pourrait être mise en application pour aider la petite et la moyenne entreprise. Je soumets tout simplement l'idée à votre comité. Le ministère de l'Expansion économique régionale, le gouvernement fédéral, a certainement des spécialistes qui pourraient «pondre» une formule afin d'aider à la petite et à la moyenne entreprise en cette période difficile que nous vivons.

Le président: Merci, monsieur Vaillancourt. Monsieur Bachand, vous aviez une question?

M. Bachand: Oui.

M. Vaillancourt, c'est votre première suggestion, la première recommandation. Je crois que le MEER a par le passé, joué un rôle plutôt passif: il attendait que les investisseurs viennent le voir. Voyez-vous le MEER d'une façon agressive, du fait qu'il suggère aux investisseurs d'aller dans telle ou telle région? Qu'entendez-vous lorsque vous dites que le MEER pourrait explorer d'autres avenues?

• 2315

M. Vaillancourt: Eh bien, monsieur Bachand, en scrutant un peu les rapports du MEER et en lisant les journaux qui traitent de l'économie, je me suis rendu compte que dans les Cantons de l'Est, ici, il y aurait possibilité, probablement, d'explorer d'autres voies susceptibles de favoriser le développement économique de la région. Je me demande si c'est la vocation du MEER que d'essayer de susciter des investissements ou d'essayer de contrôler des investissements qui vont s'établir dans une région qui, assez souvent, peut facilement s'en passer et les orienter vers d'autres coins de la province. Dans la région des Cantons de l'Est, d'après les chiffres, nous ne sommes pas tellement favorisés par des industries, l'industrie lourde comme nous l'appelons. Nous avons surtout de

[Translation]

Your second recommendation seems extremely interesting to me. It is the first time, to the best of my knowledge, that such a proposal has been put to members of this subcommittee. Could you tell us briefly what form would take that supplementary fiscal shelter aimed at supporting the small industries in your region? I find the idea very interesting, and I have heard this opinion voiced in other places, but it is the first time that such a proposal is made to the members of the Sub-committee.

Mr. Vaillancourt: Here is what I mean by special assistance to small and medium-size businesses; with the high interest rates that prevail currently, several small enterprises with fairly sizable stocks will have to close down next year. Could not the federal government help them one way or another, either by assisting them towards the cost of the stocks or with a tax credit that would allow them to weather the difficult times that have befallen Canada.

The Chairman: The federal government could, if needs, absorb for a certain period the exorbitant rates which have prevailed for the last year, by taking on itself, for example, one part of the rise of these rates.

Mr. Vaillancourt: There are different possibilities. I did not have in mind the precise formula which could be applied to help the small and medium-size businesses. This is merely an idea which I present to your committee. But I am sure that the Department of Regional Economic Expansion, and the federal government, have specialists who could work out a formula designed to help them in those troubled times.

The Chairman: Thank you, Mr. Vaillancourt. Did you have a question, Mr. Bachand? Mr. Bachand: Yes.

It is about your first recommendation, Mr. Vaillancourt. The DREE has in the past had a rather passive role, I believe; it was waiting for the investors to contact him. Would you advocate for DREE a more active role, inviting investors to go out to such or such a region? What do you mean when you say that DREE could explore other avenues?

Mr. Vaillancourt: Well, Mr. Bachand, after reading some of the reports of DREE and what has been published regarding the economy, I realized that here, in the Eastern Townships, there are probably other avenues towards an economic development of the region. I wonder if DREE is really here to control the investments which, very often, are made in the region which could do without and channel them towards other regions of the province. According to the figures, the Eastern Townships are not left with too many industries; and I am talking about heavy industries as we call them. Our industry is mainly tertiary and in that sector the salaries are rather low. If we could attract some technology-intensive industries, the salaries would rise and it would be a tremendous boost for the

l'industrie tertiaire qui paie de bas salaires. Si nous avions quelques industries à haute technologie, il se paierait de meilleurs salaires et cela aiderait énormément la région en général. Cela permettrait peut-être d'augmenter un peu la moyenne des salaires qui sont payés dans notre région. Comme je l'ai dit tout à l'heure, dans la région de l'Estrie, ici, nous avons \$13,000 et dans le reste du Canada nous avons au-delà de \$14,000. Cela équilibrerait les choses, si vous voulez. C'est la deuxième plus basse au Québec.

Le président: Monsieur Cyr, vous avez une question?

M. Cyr: Monsieur le président, premièrement je voudrais féliciter notre collègue du provincial, M. Vaillancourt, d'être venu devant le comité. Je dois vous dire que j'aurais été un peu déçu si l'on n'avait pas eu de représentants du gouvernement du Québec à nos audiences de Sherbrooke. Nous en avons eu au Nouveau-Brunswick, et nous avons eu de nombreux députés aussi à Terre-Neuve. Au Nouveau-Brunswick, je dois vous le dire, M. Vaillancourt, le premier ministre du Nouveau-Brunswick lui-même est venu témoigner devant notre comité.

Donc, ma question est celle-ci: vous suggérez ni plus ni moins que le MEER prenne plus de place dans la consultation avec le milieu afin que la population ne manque pas le bateau comme M. Pelletier vient de vous le dire. Donc, j'irai plus loin: vous demandez une bouée de sauvetage au gouvernement du Canada. Plusieurs organismes sont venus témoigner devant nous et ces organismes recommandent une enveloppe budgétaire spéciale qui serait administrée par un organisme régional pour attribuer les subventions ou aider à des études dans le cadre de projets spéciaux. Est-ce que ce fonds de développement régional qu'on demande pourrait être la bouée de sauvetage que la région de l'Estrie attend?

M. Vaillancourt: Est-ce que vous voulez parler du mémoire qui a été présenté par l'Association touristique de l'Estrie?

M. Cyr: Par la ville de Sherbrooke, par le C.R.D.

M. Vaillancourt: Disons que je n'ai pas assisté à la lecture de tous les mémoires qui ont été présentés. J'ai seulement pris connaissance de certains mémoires qui ont été présentés hier. Il y en a un dont La Tribune traite assez largement, celui de l'Association touristique de l'Estrie qui voudrait que le MEER s'implique dans une expérience pilote le long de la rive nord du lac Mempheremagog, c'est-à-dire dans la création d'un parc touristico-industriel régional. Dans ce domaine-là, je peux vous dire que j'appuie fortement cette demande parce que que dans la région des Cantons de l'Est, je pense, s'il n'y a pas moyen d'avoir des industries manufacturières, on a toujours l'industrie du tourisme. La région s'y prête et si nous avions un peu d'aide du MEER pour amorcer une telle expérience, cela pourrait peut-être encourager d'autres investisseurs à venir dans la région. Nous croyons que, dans une région comme celle de l'Estrie, étant donné qu'on a aujourd'hui des voies modernes de communication qui relient à peu près tous les grands centres comme Montréal, Québec et les États-Unis, il est possible d'intéresser des investisseurs dans les domaines touristiques ou industriels, par exemple. Le MEER ne pourrait faire figure de leader dans ce domaine et favoriser la région des Cantons de l'Est. L'industrie est prête à venir chez-nous, parce qu'on est très bien organisé pour la recevoir, mais le MEER

[Traduction]

region. It would raise the average salaries earned in the region. As I said, here in the Eastern Townships the average salary is \$13,000, whereas in the rest of the country it is \$14,000. So, you see, it would only balance things a little. Our average is the second lowest in Quebec.

The Chairman: Mr. Cyr, do you have a question?

Mr. Cyr: Mr. Chairman, first of all I would like to congratulate my friend representing the provincial government, Mr. Vaillancourt, for coming before us. It would be a pity not to have a representative of the government of Quebec in Sherbrooke. We had representatives from the province in New Brunswick and also, several members of the legislature in Newfoundland. In New Brunswick, I must tell you Mr. Vaillancourt, the Prime Minister himself came to our meeting.

Now, here is my question: In order to make sure that the people will not miss the boat you suggest an improved consultation with the local people; Mr. Pelletier said the same thing a moment ago. I can go even farther: you are asking the federal government to throw you a life buoy. Several organizations have come before us this morning and they are all recommending a special budgetary envelope administered by a regional organization; this organization would give away the grants or facilitate the study of special projects. Do you believe that this regional development fund could be the life buoy the Eastern Townships have been waiting for?

Mr. Vaillancourt: Are you referring to the brief presented by the Eastern Townships Association for Tourism?

Mr. Cyr: By the town of Sherbrooke, by the C.R.D.

Mr. Vaillancourt: I was not here when the briefs were read but I have had a chance to read some of yesterday's briefs. One of them presented by the Eastern Townships Association for Tourism has been widely reported by the Tribune; the Association would like to see DREE finance a pilot project on the north shore of Lake Mempheremagog, the creation of a tourist-industrial regional park. I could not agree more with this request because you know, in the Eastern Townships, if we do not get the industries, we still have tourism. The area is well chosen and with a little help from DREE to start with, we might convince other investors to come to the region. We are quite convinced that nowadays, with up-to-date communications means between all the main centres: Montreal, Quebec and the United States, we have a lot to offer to prospective investors in tourism and industry, for example. The role of DREE would be to open the way. Industry is willing to come and we are quite ready to welcome it, but we could do with a little help from DREE in such fields as advertising and financing among others.

pourrait nous aider aux points de vue publicitaire, financier et dans bien d'autres domaines.

• 2320

M. Cvr: Monsieur Vaillancourt, je voudrais vous demander un conseil. Selon vos nombreuses expériences comme député au gouvernement du Québec, que pensez-vous de cette suggestion, de mettre un fonds de 50 millions de dollars à la disposition d'une région telle que l'Estrie, afin que les organismes locaux sous le parapluie d'un organisme régional, puisse utiliser ces fonds selon les priorités afin de répondre aux besoins de la région et du district qui ne sont pas les mêmes que ceux de la Gaspésie et des Territoires du Nord-Ouest? Nous demandons une enveloppe budgétaire, un programme spécial du MEER pour venir en aide à une région déterminée. Ou'est-ce que vous pensez de cette idée? Est-ce que le gouvernement, par cette démarche, favoriserait l'autonomie de la région? Vous le savez, vous êtes député depuis longtemps, et les mémoires qui ont été présentés en témoignent, dans cette région, il v a beaucoup d'initiatives les gens veulent aller de l'avant. Que pensez-vous de cette suggestion?

M. Vaillancourt: Monsieur Cyr, je crois que c'est une heureuse idée. Je ne sais pas si c'est possible que le MEER mette à la disposition d'une région une enveloppe budgétaire de cette envergure, mais je crois que s'il le faisait nous aurions des personnes, qualifiées qui auraient l'initiative pour s'en servir à bon escient. Je suis convaincu qu'on peut s'organiser pour essayer de créer des industries ou développer notre région au point de vue touristique ou autres. Je suis bien d'accord, si le MEER peut aller jusque-là, il répondra, je crois, à tous les besoins que j'ai mentionnés dans mon mémoire.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Monsieur Vaillancourt, j'aurais une courte question à vous poser avant de terminer. Je dois bien sûr vous féliciter ainsi que les collègues de l'Assemblée nationale qui se sont associés à votre mémoire. Nous avons entendu, dans le cadre d'au moins quatre ou cinq mémoire, des suggestions et des recommandations concernant la région touristique Magog-Orford. Je sais que c'est le comté que vous représentez à l'Assemblée nationale et qu'il a un potentiel extrêmement important. Je sais également que votre gouvernement, à l'époque où vous étiez membre du Cabinet, très largement contribué, dans le cadre d'ententes auxiliaires concernant le Mont Sainte-Anne et le Mont Tremblant.

• 2325

Est-ce qu'il existe, à l'heure actuelle, un plan avec des chiffres bien établis, au niveau du gouvernement provincial? On a parlé, entre autres, de casino, mais je sais que le gouvernement a déjà désigné cette région-ci comme région touristique à caractère international. Je sais également que les municipalités de Orford et de Magog ont été extrêmement actives au cours des dernières années afin de promouvoir cette idée-là.

Étant donné que des ententes seront signées par les gouvernements fédéral et provincial, dans le domaine touristique, et [Translation]

Mr. Cyr: Mr. Vaillancourt, I would like some advice from you. As an experienced member of the legislature of Quebec, what do you think of this idea of a \$50 million fund to be made available to the Eastern Townships and to be used by an umbrella organization responsible for studying priorities and local needs, needs that are not the same as those experienced by the Gaspé region or the Northwest Territories? We are asking for a budgetary envelope, a special DREE program to help a given region. What do you think of this idea? Do you think it would be a good way for the government to help a region to its self-sufficiency? You have been a member of your legislature for a long time and the briefs that we have heard are proof enough that there is a strong spirit of entrepreneurship in this region, that the people are willing. What do you think?

Mr. Vaillancourt: Mr. Cyr, it seems like a good idea. I am not sure that DREE can endow one region with an envelope of this magnitude, but if it can be done, I am quite sure that we have enough qualified people to make good use of it. I am convinced that we can organize and create industries, that we can develop our region in the field of tourism, among others. I agree with you, if DREE can go that far, it will go a long way towards satisfying the needs mentioned in my brief.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Before we thank you, Mr. Vaillancourt, I would like a short question. But first of all I want to congratulate you and all of your colleagues of the National Assembly associated to this brief. We have had at least four or five briefs recommending a tourist oriented development of Magog-Orford. I know that you are the member for this county at the regional assembly and I know that it has great potential. I also know that when you were a member of the Cabinet, your government did a lot, through auxiliary agreements, for the Mont Sainte-Anne and the Mont Tremblant regions.

Does the provincial government currently have a plan with precise figures, concerning this region? There was talk of a casino, but I know that the government has already decided that the region would be geared toward international tourism. I also know that the municipalities of Orford and Magog have done a lot in the last few years to promote this idea.

Given the fact that agreements will be signed between the federal and provincial governments regarding tourism and

qu'il y aura très probablement au cours de l'hiver, une initiative sur le plan touristique canadien—le ministre, M. Lapointe, nous l'a assuré il y a déjà un mois et demi ou deux mois—est-ce qu'il existe, à l'heure actuelle, dans les ententes qui seront signées avec le gouvernement fédéral, un plan d'ensemble d'aménagement de ce parc international désigné par le gouvernement du Québec, incluant l'avénement d'un casino qui nécessitera, bien sûr, un amendement au Code criminel. Mais, je n'ai pas encore vu de plan d'ensemble. Il existe peut-être! Est-ce que vous pourriez nous faire part de la situation de ce parc que vous connaissez bien?

M. Vaillancourt: Monsieur le président, tout ce que je peux vous annoncer, l'a déjà été par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Duhaime, en 1978. Je crois qu'il était venu dans la région donner une conférence de presse pour nous annoncer qu'un montant d'environ 4 millions et demi de dollars allait être investi dans les prochaines années. Étant donné qu'il l'a annoncé, il a certainement un plan d'aménagement en préparation ou de terminé même. Mais je sais que le budget 1981-1982, ne prévoit pas d'argent à la disposition du ministère concerné pour l'aménagement du parc du Mont Orford.

C'est donc dire qu'il n'y aura pas de négociations parce que je crois que le MEER contribue à ce genre de développement dans une proportion de 60 p. 100, et que le gouvernement provincial doit faire sa part, soit contribuer pour 40 p. 100 de l'investissement total. Nous saurons, lors de l'annonce du budget 1982-1983 si des sommes seront mises à la disposition du ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme pour exécuter le plan d'aménagement du parc du Mont Orford.

Mais, dans le moment, je ne peux pas répondre à votre question d'une façon précise. Je n'ai pas pu avoir l'information.

Le président: Je vous demande cela parce que lorsque le gouvernement du Québec ou de n'importe quelle autre province se présentera devant le gouvernement fédéral, dans le cadre des ententes auxiliaires ou des ententes cadres qui sont signées, il y a une liste de priorités établies et on dit "Eh bien, l'enveloppe budgétaire est de tant; sur la liste de priorités, on peut aller jusqu'au numéro 9, non pas jusqu'au numéro 17, et si vous vous retrouvez au numéro 14, c'est bien dommage, mais vous n'êtes plus du tout dans le portrait". C'est pour cela que je dis que la région que vous représentez, fait des pieds et des mains à l'heure actuelle pour être, non seulement reconnue, mais obtenir des investissements, doit s'assurer qu'elle figure en tête de la liste qui, éventuellement, sera négociée avec le gouvernement fédéral. J'ai remarqué, pour y être allé à deux reprises, l'extraordinaire travail qui a été fait Mont Ste-Anne par les deux paliers de gouvernement. Il est devenu un centre international et vous verrez cette année, il y en a eu au cours des dernières années, des compétitions internationales de ski. Nous faisons partie du circuit de la coupe du monde du ski. Je sais qu'il y a déjà eu ici, au Mont Orford, une compétition internationale à l'époque où Nancy Green a été championne du monde. Alors je me demande si vous êtes hautement coté sur la liste... Je voudrais m'assurer personnellement, si jamais cela venait au niveau fédéral, qu'avec mes autres

[Traduction]

according to a plan for tourism announced by the minister, Mr. Lapointe, over a month and a half or two months ago, do you already have a plan, a global blueprint for this international park which is to include a casino according to a project of the government of Quebec; of course, the Criminal Code will have to be amended. But I have yet to see a blueprint for the project. It may already be in existence. You must be well aware of the situation; what can you tell us?

Mr. Vaillancourt: Mr. Chairman, all I can do is repeat what has been announced by the minister responsible for tourism, hunting and fishing, Mr. Duhaime, in 1978. At the time, he came to the region and gave a press conference. He said that within a few years \$4.5 million were to be invested in the region. There must have been a blueprint before he announced that, it might even be finalized. All I know is that the 1981-1982 budget did not have any appropriation for the development of Mont Orford.

Therefore, I suppose it is safe to say that there will be no negotiations since DREE usually contributes 60 per cent of the cost of such development; but of course, the provincial government has a participation of 40 per cent. Now, we must wait for the 1982-1983 budget and see if any moneys have been earmarked for the department responsible for industry, trade and tourism for the development of Mont Orford.

Apart from that, there is no precise answer I can give you. This is all the information I could come up with.

The Chairman: I am asking this because when the government of Quebec or any other province comes to the federal government concerning an auxiliary agreement or a general development agreement, there is a priority list. The idea is that, based on the figure in the envelope, it will be possible to reach number 9 on the list and if you have number 17 or number 14, it is too bad, but you are no longer in the picture. This is why I raised the subject; you know, your region is doing all it can not only to attract investment but also to make sure it is in good position on the priority list of the federal government. I have been to Mont Ste-Anne twice and I have seen the extraordinary work being accomplished by the two levels of government. It has become an international centre and this winter, as well as in the past few years, it will welcome international ski competitions We have become part of the world cup circuit. I know that at the time when Nancy Green was world champion there was one international competition here, in Mont Orford. So I wonder whether you are high up on the list . . . If this reaches the federal level, my colleagues of the Eastern Townships and I will want to speak for the project, but of course, there is nothing we can do if you are not high enough on the list.

collègues des Cantons de l'Est, on puisse défendre ce point-là, à condition bien sûr que vous soyez très haut sur la liste.

2330 which is to include a casino according to a project of M. Vaillancourt: Eh bien disons que je suis parfaitement au courant que le MEER est prêt à y participer dès que le gouvernement provincial va faire une demande, parce que j'ai parlé personnellement avec le ministre Pierre De Bané qui m'a assuré que si le gouvernement provincial faisait une demande d'entente auxiliaire, il accepterait leur demande dès qu'elle serait faite. Mais en ce qui concerne le gouvernement provincial, vous savez que lorsqu'on est dans l'opposition on n'est pas au pouvoir, et que l'on n'a pas le contrôle des dossiers. Je puis vous assurer cependant que si le gouvernement dont je faisais partie en 1976 avait gardé le pouvoir, le développement du parc du Mont Orford serait avancé parce que l'on avait tout un programme d'investissement de prêt. J'ai piloté moi-même en collaboration, avec le comité, l'agrandissement du parc du Mont Orford. On a acheté à peu près toutes les terres qu'on pouvait acheter dans les environs pour cet agrandissement, et nous en étions rendus à l'aménagement. Nous avions tout un programme. Je pense que dans le mémoire de l'Association touristique de l'Estrie, vous allez trouver cela-tout ce que nous avions préparé dans le temps, parce que cela a été préparé lorsque j'étais ministre. On avait préparé beaucoup d'idées qui sont dans ce mémoire-là actuellement . . . c'est la continuité, tout simplement, qui se fait.

Seulement, est-ce que le gouvernement actuel va présenter une demande au ministère de l'Expansion économique régionale? Je ne le sais pas plus que vous. Soyez assurés que je pousse dessus; je fais ce que je peux pour que le ministère accélère sa demande.

Le président: En tout cas, monsieur Vaillancourt, je vous remercie énormément de la présentation, que vous nous avez faite, au sujet des préoccupations que vous avez en ce qui concerne le MEER dans la région.

Ceci conclut nos audiences publiques à Sherbrooke et je voudrais, même si le public n'est pas très nombreux, mais de toute façon cela fera partie des procès-verbaux, remercier toutes celles, (parce qu'on a eu des dames), et tous ceux qui nous ont présenté des mémoires pour Sherbrooke, et je suis certain que lorsque nous ferons le rapport final, on verra que les recommandations qui ont été faites ici au niveau régional seront dans un projet de loi qui devrait être déposé dans le courant de la prochaine session.

Je voudrais également remercier les autorités de l'hôtel pour l'accueil qu'il nous ont fait ainsi que la ville de Sherbrooke. Je voudrais aussi ne pas oublier les fonctionnaires du Ministère qui ont été présents à chacune de nos délibérations ainsi que les interprètes qui ont été d'une diligence exceptionnelle de même que le personnel de l'enregistrement. Nous sommes habitués, à la Chambre des communes, à les voir constamment à côté de nous, et on ne se rend pas toujours compte de l'importance du travail qu'ils font ... parce que ce n'est pas toujours facile, car certains d'entre nous ne maîtrisons ni la langue de Shakespeare ni la langue de Molière parfaitement,

[Translation]

Mr. Vaillancourt: I can tell you that DREE is ready to act as soon as the provincial government makes a request; I talked with the minister Pierre De Bané and he told me that if the provincial government requested an auxiliary agreement the request would be accepted right away. But as far as the provincial government is concerned, you know that being in the opposition is no position of power; all I can say is that were the previous government, of which I was part, still in power the development of Mont Orford would be well on its way because we already had a full investment plan. I worked in collaboration with the committee on the enlargement of the Mont Orford park. We bought all the available land in the region and we were ready to start developing it; we had an extensive program. This is probably mentioned in the brief of the Eastern Townships Association for Tourism. All this was done when I was minister. We had a great many ideas and you will find them in this brief; naturally enough, this is the follow up.

Now, will the government make this application to DREE? I do not know any more than you do. All I can say is that I am doing all I can to try and convince the department to make a request.

The Chairman: In any case, Mr. Vaillancourt, I thank you very much for your presentation concerning the presence of DREE in this region.

This concludes our public hearings in Sherbrooke and, although we have lost most of the public, I still want to thank all the ladies (we did hear a few ladies) and gentlemen who came to our meetings with their briefs. I am quite sure that when a new bill is introduced before the House during the next session they will see that their recommendations have not been

I also thank the managers of the hotel who have made us very welcome in this town of Sherbrooke. I want to mention also the officers of the department who came to all of the hearings as well as the interpreters whose participation was highly appreciated, and I would not want to forget the technicians. In the House we are used to their presence and we sometimes forget the importance of their work. You know, it is not always easy because some of us are not very fluent in the language of Shakespeare and still have some difficulties in the language of Molière; translating the result is not always easy.

et pour eux qui l'ont appris correctement c'est très difficile de nous traduire assez souvent.

Mesdemoiselles là-bas, et messieurs, qui avez eu à subir nos interventions nous vous remercions énormément, ainsi qu'à vous tous qui nous avez fait vivre d'intéressants moments en venant écouter les doléances de la région, merci.

• 2335

Sachez que lorsque nous retournerons à Ottawa, si le Ministère n'a rien compris, nous, nous vous avons bien compris et nous allons nous assurer que le Ministère mette en œuvre, dans les meilleurs délais, plusieurs des recommandations qui nous ont été faites.

Encore une fois, je vous remercie. Nous ajournons à l'instant même nos auditions à Sherbrooke.

[Traduction]

So, we have much to thank you for, ladies and gentlemen, for putting up with our interventions. And thank you so much to all of you for hearing the grievances of the region; you made the whole thing quite interesting.

We want to assure you that when we go back to Ottawa, if the department has not understood anything, we have understood you very well and we will make sure that they implement, as soon as possible, several recommendations made to us.

Once again, thank you. The Sherbrooke hearings are now adjourned.

[ASTES]

Constantion!

et pour eux qui l'ont appris correctement c'est très difficile de nous traduire assez souvent.

Mesdemoiselles là-bus, et messigurs, qui avez ou à subir nos interventions nous vous remercions énormément, ainsi qu'à vous tons qui stouis avez fait vivre a inferessants fromens en vanant écouter les doléantes de la region, merel, et au rocc es più it infr un biot ad bun mell est saner santumerest air-ventilles en batternes qu'à

Sachez que lorsque nous retournerons à Ottawa, si le Ministère n'a rien competa, nous, nous vous avons pien compris et nous allons nous assurér que le Ministère mette en œuvre, dans les meilleurs delais, plusieurs des recemminations qui nous ent été faites.

Encore une fots, je vous remencie. Nous ajournous à l'instant même nes auditions à Sherbrooks.

and we was ready to the considerable to the ball on extensive morrors. The distribution is the state of the feating I sweeting Assertation for Temata. All this was done when I was minister. We had a great meay ideas and you will find them in this brief, estimably enough, thus is the follow up.

a start of no learning with soultries but the work has a start of ment in a smith me that it can and the lob my mail exott yee word has another on a start of members of the soultries but the world has smith

to constant to the properties of the properties

the alterior and in signification to remain a substitution of the state of the same like I adopt of the men may be not be the same like to calculate the men bis set the major in the same like in the same like to the same like t

an other state their the mangers of the bond who have drawn as a supplication of a transfer of the bond who bond out to the supplication of the state some defendant of the supplication o

[Traduction]

(Ival.)

It most semble being no Juli's sheapting as b rampiles

and a surface trade and trade and a surface of a surface of

So, we have much to thank you for, ladies and gentlemen, for putting up with our interventions. And thank you so much to all of you for hearing the grievances of the region/you made the whole thing quite interesting. To MILLIA of your towns the whole thing quite interesting to MILLIA of your towns to a property of the whole thing quite interesting to a later than a part of the work to a property of the map and off wear your terms of new transfer most of the desired of the property of the wear to a property of the propert

We want to assure you that when we go back to Ottaya, if the department has not understood anything, we have understood you very well and we will make, sure that they implenient, as soon as possible, soveral recommendations made to

Adjourned, to look acted or excellent one, hearings, are, not adjourned, or look and sold or excellent or in the hearings are, not adjourned, to look at least or excellent or or attain from atolic and least or excellent or attained and the standard or or attained and attained and the standard or excellent at a standard or excellent at

Sectional or co due le gonescopart actuel vo niferantes en den raide, un, mistieles de l'Abbranchen éconogique regionales de l'Abbranchen de la se la company de la compan

the so no sove, more can entertain at the individual of the sound of the country of the country

che maccini con medicioca publiques à phérimare en pervendente, estante et le poblé n'est par une designant, name de foute fégire coste ou personales, prodes entident, territories foute fégire coste ou personales, per des des demany, est pour ceux que corrado que terrence en personales, per personales, est pe date des recommissadans es que una de seu distribución, de seu de fest recommissadans es que una de seu de seu de seu de seu de seconal deste, un project de seu de seu de seu de seu de seu de seconal de la prociatio session.

they safed an introductor construction and another sternbowed, the authority of safety of each taken off, are after a figure sternbown of the authority of the

From the City of Maniwaki:

Mr. Kevin B. Murphy, Mayor.

From the Société de développement économique de la Haute-Gatineau:

Mr. Daniel Mayrand, Manager;

Mr. Michel Merleau, Counsel.

At 7:00 o'clock p.m.:

From the City of Sherbrooke:

Mr. Jacques O'Bready, Mayor;

Mr. Roch Létourneau, General Manager;

Mr. Daniel Migneault, Industrial Commissioner.

From the Quebec Lumber Manufacturers Association:

Mr. Réal Sureau, representing the Chairman.

From the Commission industrielle Montérégienne:

Mr. Pierre Dagenais, Commissioner.

From the Fédération de l'union des producteurs agricoles de Sherbrooke:

Mr. Jacques Proulx, Chairman;

Mr. Réal Viens, Counsel.

From the Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc.:

Mr. Yvon Hamel, Chairman.

From the Caucus libéral provincial de la région des Cantons de l'Est:

Mr. Georges Vaillancourt, M.N.A., County of Orford.

De la ville de Maniwaki:

M. Kevin B. Murphy, maire.

De la Société de développement économique de la Haute-Gatineau:

M. Daniel Mayrand, directeur;

M. Michel Merleau, consultant.

A 19 heures:

De la ville de Sherbrooke:

M. Jacques O'Bready, maire;

M. Roch Létourneau, directeur général;

M. Daniel Migneault, commissaire industriel.

De l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec:

M. Réal Sureau, délégué du président.

De la Commission industrielle Montérégienne:

M. Pierre Dagenais, commissaire.

De la Fédération de l'union des producteurs agricoles de Sherbrooke:

M. Jacques Proulx, président;

M. Réal Viens, conseiller.

Du Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc.:

M. Yvon Hamel, président.

Du Caucus libéral provincial de la région des Cantons de l'Est:

M. Georges Vaillancourt, M.A.N., comté d'Orford.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

At 9:00 o'clock a.m.:

From the Sherbrooke Chamber of Commerce:

Mr. Pierre Robert, Chairman:

Mr. Wilfrid Morin, Vice-President.

From Jack Spratt Mfg. Inc.:

Mr. Jack Kivenko, Vice-President.

From the Quebec Metal Mining Association:

Mr. L. Gonzague Langlois, General Manager.

From the Conseil économique du Haut-Richelieu:

Mr. Etienne Héroux, General Manager.

From the City of Iberville:

Mr. Léo Fortin, Mayor;

Mr. Jean Marcoux, City Councillor.

(Continued on previous page)

A 9 heures:

De la Chambre de commerce de Sherbrooke:

M. Pierre Robert, président;

M. Wilfrid Morin, vice-président.

De Jack Spratt Mfg. Inc.:

M. Jack Kivenko, vice-président.

De l'Association des mines de métaux du Québec:

M. L. Gonzague Langlois, directeur général.

Du Conseil économique du Haut-Richelieu:

M. Etienne Héroux, directeur général.

De la ville d'Iberville:

M. Léo Fortin, maire;

M. Jean Marcoux, conseiller municipal.

(Suite à la page précédente)

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, October 8, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le jeudi 8 octobre 1981

Président: M. Irénée Pelletier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee on

Procès-verbaux et témoignages du sous-comité des

DREE Programmes (Quebec)

of the Standing Committee on Regional Development

Programmes du MEER (Québec)

du Comité permanent de l'expansion économique régionale

RESPECTING:

Order of Reference relating to the study of Policies and Programmes of DREE in Quebec

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'étude des politiques et des programmes du MEER au Québec

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81 Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981

SUB-COMMITTEE ON DREE PROGRAMMES (QUEBEC)

Chairman: Mr. Irénée Pelletier Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Messrs:

Bachand Beauchamp-Niquet (Mrs./M^{me}) Bujold

Côté (Mrs./Mme)

Cyr

SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES DU MEER (QUÉBEC)

Président: M. Irénée Pelletier Vice-président: M. Brian Tobin

Messieurs:

Darling Gass Hargrave

McCuish Murphy Riis—(13)

Le greffier du Sous-comité

Robert Vaive

Clerk of the Sub-committee

Pursuant to S.O. 65(4)(b)

On Thursday, October 8, 1981:

Mr. Bujold replaced Mr. MacLellan

Conformément à l'article 65(4)b) du Règlement

Le jeudi 8 octobre 1981:

M. Bujold remplace M. MacLellan.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 8 OCTOBRE 1981 (6)

Marc Millone, "corciary General, Cilles Reeve [star]

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9 h 15 à Percé (Québec), sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: M. Bachand, M^{me} Beauchamp-Niquet, M. Bujold, M^{me} Côté, MM. Cyr, Gass, McCuish et Pelletier.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier. Du Ministère de l'Expansion économique régionale: M. Pierre Trottier. Du Cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale: M. Adéodat Murray.

Témoins: De la Commission de développement économique Port-Daniel/Percé: MM. Eugène Bouchard, président, Gilles Bourget, commissaire industriel, et Donald LeBlanc, administrateur. De la Commission de développement économique de New-Richmond: MM. Gilles Tremblay, vice-président, et Marc-André Hudon, directeur général. De la Municipalité régionale de comté de Denis Riverin: MM. Thérence Coulombe, préfet, et Michel Thibault, géographe. De la Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie: MM. Albéric Babin, président, et Jean-Marie Jobin, directeur général.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule nº 1).

Les témoins font une présentation et répondent aux questions.

A 13 h 15, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI (7)

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 14 h 30 à Percé (Québec), sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: M. Bachand, M^{me} Beauchamp-Niquet, M. Bujold, M^{me} Côté, MM. Cyr, Gass, McCuish et Pelletier.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier. Du Ministère de l'Expansion économique régionale: M. Pierre Trottier. Du Cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale: M. Adéodat Murray.

Témoins: De la Ville de Gaspé: MM. Lewis Fitzpatrick, maire, et Henri Bernier, gérant municipal. De la Corporation de développement économique de Forillon: M. Michel Thibault, commissaire industriel. De la Chambre de commerce de Causapscal: M. Roméo Veilleux, directeur. Du Groupe d'étude des ressources maritimes—Université du Québec à

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, OCTOBER 8, 1981
(6)

[Translation] blood to be a second to the se

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 9:15 o'clock a.m., this day, at Percé (Quebec), the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Sub-committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Mr. Bujold, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, McCuish and Pelletier.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Pierre Trottier. From the Office of the Minister of Regional Economic Expansion: Mr. Adéodat Murray.

Witnesses: From the Commission de développement économique Port-Daniel/Percé: Messrs. Eugène Bouchard, Chairman, Gilles Bourget, Industrial Commissioner and Donald LeBlanc, Administrator. From the Commission de développement économique de New-Richmond: Messrs. Gilles Tremblay, Vice-President and Marc-André Hudon, General Manager. From the Municipalité régionale de comté de Denis Riverin: Messrs. Thérence Coulombe, Prefect and Michel Thibault, Geographer. From the Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie: Messrs. Albéric Babin, President and Jean-Marie Jobin, General Manager.

The Sub-committee resumed consideration of its Order of Reference from the Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings, Thursday, June 18, 1981, Issue N° 1).

The witnesses made statements and answered questions.

At 1:15 o'clock p.m., the Sub-committee adjourned to 2:00 o'clock p.m.

AFTERNOON SITTING

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 2:30 o'clock p.m., this day, at Percé (Quebec), the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Sub-committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Mr. Bujold, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, McCuish and Pelletier.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Pierre Trottier. From the Office of the Minister of Regional Economic Expansion: Mr. Adéodat Murray.

Witnesses: From the City of Gaspé: Messrs. Lewis Fitzpatrick, Mayor and Henri Bernier, Municipal Manager. From the Corporation de développement économique de Forillon: Mr. Michel Thibault, Industrial Commissioner. From the Chamber of Commerce of Causapscal: Mr. Roméo Veilleux, Director. From the Groupe d'étude des ressources mariti-

Rimouski: M. Jean-François Abgrall, directeur. De l'Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec: M. Réal Patry, président. De la Fédération des pêcheurs unis du Québec: MM. Pierre-Marcel Cyr, troisième vice-président, Marc Millette, secrétaire général, Gilles Reeves, gérant d'usine—Newport, et Donald LeBlanc, agent de développement coopératif.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule nº 1).

Les témoins font une présentation et répondent aux questions.

M. Cyr propose—Que les membres du Sous-comité vous autorisent, monsieur le président, à porter, par télégramme, à l'attention de l'honorable Pierre De Bané et aux ministères émettant des avis sectoriels, la lenteur du ministère à soumettre les avis d'offres de subsides à l'entreprise, pour qu'une décision favorable soit prise immédiatement afin de corriger cette situation.

Après débat, la motion mise aux voix, est adoptée.

A 18 h 29, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

mes—Université du Québec, Rimouski: Mr. Jean-François Abgrall, Director. From the Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec: Mr. Réal Patry, Chairman. From the Fédération des pêcheurs unis du Québec: Messrs. Pierre-Marcel Cyr, Third Vice-President, Marc Millette, Secretary General, Gilles Reeves, Plant Manager—Newport, and Donald LeBlanc, Cooperative Development Officer.

The Sub-committee resumed consideration of its Order of Reference from the Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings, Thursday, June 18, 1981, Issue N° 1).

The witnesses made statements and answered questions.

Mr. Cyr moved—That members of the Sub-committee authorize you, Mr. Chairman, to cable the Honourable Pierre De Bané and those Departments which provide sectorial advices, drawing their attention to the delays in submitting the offers of subsidies to business concerns in order that a favorable decision can be taken immediately to correct this situation.

After debate and the motion being put, it was concurred in.

At 6:29 o'clock p.m., the Sub-committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Sous-comité

Robert Vaive

Clerk of the Sub-committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus) Thursday, October 8, 1981

• 0910

[Texte]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames, messieurs, bonjour et bienvenue à ces audiences publiques, ici à Percé, ce matin. Avant de vous donner certaines explications et de demander à nos premiers témoins de se présenter à la table des témoins, je reçois une petite note ici me disant qu'il y a un Ford Custom brun dont les phares sont restés allumés. Alors, si c'est quelqu'un dans la salle... Le numéro de plaque est 318L156.

Mesdames, messieurs, le 28 mai dernier, nous avons reçu de la Chambre des communes un mandat qui se lit comme suit:

Que la Chambre permette à un Sous-comité du Comité permanent de l'expansion économique régionale, de se déplacer dans la province de Québec, pour une période d'environ une semaine, afin d'y étudier l'impact des politiques et des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale, ces déplacements se faisant durant le prochain ajournement de la Chambre et prenant fin avant la nouvelle convocation des Chambres au cours de la première session de la 32ième législature et que le personnel nécessaire accompagne le Sous-comité.

Cette proposition qui a été formulée à la Chambre par le Comité de l'expansion économique régionale a été adoptée à l'unanimité. C'est ce qui explique notre présence, ici, ce matin. J'aimerais souhaiter la bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui se présenteront devant le Comité. J'aimerais vous donner quelques explications avant de faire appel à nos premiers témoins. Ce Comité, étant un comité de la Chambre des communes, les règlements qui régissent la conduite de nos assemblées à la Chambre des communes sont suivis, également, lorsque nous nous déplaçons. C'est-à-dire: les membres du Comité et les témoins qui apparaissent devant le Comité peuvent utiliser soit la langue française, soit la langue anglaise. Nous avons la traduction simultanée, et si vous voulez avoir des écouteurs, il y a une demoiselle là-bas qui vous en donnera.

J'aimerais, avant d'inviter nos premiers témoins, vous présenter les membres du Comité. A mon extrême droite, le député libéral de Brome-Missisquoi, M. André Bachand. A sa gauche, le député conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard, du comté de Malpèque, M. Mel Gass. Le député libéral, maire de Dolbeau et député de Roberval, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet. A mon extrême gauche, le député de Rimouski, Mme Eva Côté. A sa droite, le député de Prince George-Bulkley Valley, M. Lorn McCuish, qui est un député conservateur, de la Colombie-Britannique. A sa droite, M. Rémi Bujold qui est député de Bonaventure-Les Iles de la Madeleine. Et le dernier mais non le moindre, quelqu'un que vous connaissez très certainement dans la région, le député de Gaspé, M. Alexandre Cyr.

J'inviterais, si vous le voulez, nos premiers témoins ce matin, c'est-à-dire la Commission de développement de Port-Daniel/Percé. J'inviterais les messieurs qui doivent nous présenter leur mémoire à se rendre à la table. Il y a, d'une part, M. Eugène Bouchard, président de cette commission, M. Gilles Bourget

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique) Le jeudi 8 octobre 1981

[Traduction]

The Chairman: Order, please.

Good morning, ladies and gentlemen; welcome to the public hearings to be held this morning here in Gaspé. Before giving you certain explanations and asking our first witnesses to take their places at the witness table, I would like to mention that I received a note telling me that there is a brown Ford custom outside with its lights on. So if it belongs to someone in this room . . . Its licence number is 318L156.

Ladies and gentlemen, last May 28, we received a mandate from the House of Commons which reads as follows:

That the House allow a sub-committee of the Standing Committee on Regional Development to adjourn from place to place within the Province of Quebec, for a period of about a week, in order to study the impact of policies and programs for the Department of Regional Economic Expansion, such travel to be done during full adjournment of the House and not later than the recall of Parliament during the first session of the thirty second Parliament, and that the necessary staff accompany the sub-committee.

This motion, presented to the House by the Standing Committee on Regional Development received unanimous approval. And that is why we are here this morning. I would like to welcome everyone who will be testifying before the committee. I would like to provide a few explanations before calling on our first witness. Since this is a House of Commons committee, the standing orders regulating our meeting at the House of Commons are also followed when we travel. In other words: the members of the committee and the witnesses appearing before the committee can use either French or English. Simultaneous interpretation is provided, and there is a young lady at the back who will give earphones to those who wish to use them.

Before I call on our first witnesses, I would like to introduce the members of the committee. On my far right is Mr. André Bachand, Liberal member for Brome-Missisquoi. On his left, Mr. Gass, Conservative member from the Malpèque riding in Prince Edward Island. Mrs. Suzanne Beauchamp-Niquet, Liberal member for Roberval and Mayor of Dolbeau. On my far left, Mrs. Eva Côté, member for Rimouski. On her right, Mr. Lorn McCuish, Conservative member for Prince George Bulkley Valley in British Columbia. On his right, Mr. Rémi Bujold, member for Banaventure-Les Iles de la Madeleine. And last but not least, someone who I am sure is well known in the region, Mr. Alexander Cyr, member for Gaspe.

If I may, I would now like to call on our first witnesses for this morning, «la commission de développement de Port-Daniel/Percé.» I would like to invite those who are going to present their brief to come to the table. They are Mr. Eugène Bouchard, Chairman of the Commission; Mr. Gilles Bourget,

commissaire industriel et un administrateur, M. Donald Leblanc. Messieurs, vous avez la parole.

• 0915

M. Eugène Bouchard (président, Commission de développement économique de Port-Daniel/Percé): Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, comme nous sommes le premier organisme à se présenter devant le Sous-comité ce matin, j'aimerais d'abord vous souhaiter la bienvenue dans notre magnifique région et également, vous souhaiter un séjour des plus agréables.

De plus, j'aimerais vous remercier de vous être déplacés afin de vous mettre à l'écoute d'une des régions défavorisées de ce pays. Nul doute que votre démarche permettra de mieux cerner les diverses contraintes qui freinent le développement de ces régions et nous espérons que les recommandations que vous ferez au ministère de l'Expansion économique régionale seront entendues afin que ce ministère soit encore mieux orienté et mieux outillé pour aider des régions comme la nôtre à réaliser leur potentiel.

Comme nous le disons dans notre mémoire, le MEER est actuellement le seul ministère ayant pour vocation spécifique de favoriser le développement régional. Il va sans dire que ce ministère est très important pour nous et nous souhaitons que votre Sous-comité revienne périodiquement dans notre région pour y tenir des audiences. Nous nous réjouissons d'ailleurs de voir notre député, M. Alexandre Cyr, siéger sur ce comité. Puisque les membres du Sous-comité ont déjà lu notre mémoire, je n'en ferai donc qu'un court résumé en m'attardant sur les points essentiels et si vous avez des questions, nous serons en mesure de vous répondre au meilleur de notre connaissance.

Notre mémoire trace d'abord un portrait sommaire de la situation qui prévalait dans l'Est du Québec, au début des années 60 et nous comparons ensuite cette situation avec celle qui existe aujourd'hui afin d'évaluler le chemin parcouru.

De nombreuses interventions de développement ont eu lieu au cours de ces années et le MEER y a participé de façon importante: d'abord, par le biais de l'entente fédérale-provinciale de coopération de l'Est du Québec, puis, par la partie des ententes auxiliaires sectorielles qui s'appliquaient à l'Est du Québec, et enfin, par les subventions aux entreprises dans le cadre du programme LSDR. Au total, \$239,598,717 au 30 juin 1980; ce qui représente 12.8 p. 100 du total des engagements du MEER au Québec, à cette date.

Malgré les efforts du MEER et d'autres ministères fédéraux et provinciaux, de fortes disparités se perpétuent et si on peut dire que la situation générale s'est améliorée, il faut quand même admettre que les résultats ne correspondent pas aux objectifs de départ.

L'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.) estime d'ailleurs qu'il est difficile de lier l'amélioration de la situation générale de la région aux sommes consacrées à son développement depuis 1968...

Le président: Monsieur Bouchard . . .

M. Bouchard: Oui.

[Translation]

Industrial Commissioner; and Mr. Donald Leblane, Administrator. Gentlemen, you have the floor.

Mr. Eugène Bouchard (Chairman, Commission de développement économique de Port-Daniel/Percé): Mr. Chairman, hon. members, since our organization is the first to testify this morning before the subcommittee, I would like to start by welcoming you to our magnificent region and also by wishing you an extremely pleasant stay.

I would also like to thank you for having travelled here to listen to one of our country's disadvantaged regions. There is no doubt that this step will allow for a better identification of the various constraints hampering the development of these regions, and we hope that the recommendations you will make to the Department of Regional Economic Expansion will be acted on so that the department will have an even better orientation and better tools to help regions like ours realize their potential.

As we say in our brief, at the present time DREE is the only department whose specific goal is to promote regional development. It goes without saying that this department is very important to us, and we hope that your subcommittee will return to our area periodically for the purpose of holding hearings. We are also extremely pleased to see that our member, Mr. Alexandre Cyr, is a member of the committee. Since the members of the subcommittee have already read our brief, I will just give you a brief summary highlighting the main points; if you have any questions, we will answer them to the best of our ability.

Our brief begins with a general description of the situation in Eastern Quebec at the beginning of the nineteen sixties. Next, that situation is compared with today's situation in order to provide an assessment of the progress made.

There has been a great deal of development action over that period, and DREE has played an important role: first, through the Eastern Quebec federal-provincial co-operation agreement; then, through the sectorial subsidiary agreement that applied to Eastern Quebec; and finally, through the industrial incentives offered under the RDIA program. As at June 30, 1980, the total amount came to \$239,598,717; that amount represents 12.8 per cent of all DREE commitments in Quebec on that date.

In spite of efforts by DREE and other federal and provincial departments, broad disparities continue; while we may say that the general situation has improved, we must still admit that the results do not measure up to the original goals.

In fact, the Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.P) feels that it cannot easily link the improvement of the general situation in the region to the amounts devoted to its development since 1968 . . .

The Chairman: Mr. Bouchard . . .

Mr. Bouchard: Yes.

Le président: Est-ce que je pourrais vous demander d'aller un peu plus lentement parce que nous avons la traduction simultanée; cela devient très difficile. Un petit peu plus lentement.(...)

M. Bouchard: Très bien.

... car en plus de certains facteurs non liés aux politiques de développement, une faible partie de ces sommes aurait correspondu à un effort vraiment spécial pour permettre le rattrapage de la région, mais si on peut lier, en partie, l'amélioration de la situation de la région aux sommes effectivement consacrées à son développement, on doit en accorder une partie du crédit au MEER.

Notre mémoire s'attarde ensuite sur notre région, celle de Port-Daniel/Percé, d'abord parce qu'elle est l'objet premier de l'attention de notre organisme, mais aussi parce que nous pensons que les interventions en matière de développement seraient peut-être plus efficaces si elles s'appliquaient à des entités régionales plus petites et si elles s'appuyaient sur le dynamisme du milieu.

La région de Port-Daniel/Percé, comme bien d'autres, au Québec et au Canada, accuse un retard dans son développement et devrait faire l'objet d'une attention spéciale de la part du MEER. Cette région connaît un taux de chômage inquiétant, de beaucoup supérieur au taux moyen de l'Est du Québec, les taux moyens cachant souvent des écarts infrarégionaux importants. Le chômage, outre l'effet direct néfaste qu'il représente pour la personne qui le subit, se traduit aussi par un exode de la population de la région et conséquemment, par un affaiblissement de celle-ci dans sa volonté ou sa capacité de s'auto-développer.

Notre région possède, pourtant, un potentiel très réel: la forêt, la pêche, l'agriculture, le tourisme qui constituent des ressources qui peuvent être développées davantage.

• 0920

Nous, de la Commission de Développement économique Port-Daniel/Percé, sommes convaincus de ce potentiel de développement et pensons qu'un plan de développement global, qui s'appliquerait à un territoire sur lequel les habitants ont une emprise, à cause de sa dimension limitée, aurait une réussite certaine. Un tel plan devrait avoir pour objectif d'augmenter la qualité de la vie de la région, en intégrant la mise en place d'infrastructures et l'aide à l'amélioration des services municipaux, au soutien financier et technique des entrepreneurs, en passant par l'aide à la recherche scientifique, en vue de promouvoir l'utilisation complète et rationnelle de nos ressources.

Nous pensons que le MEER devrait appliquer une telle formule de développement à des régions comme la nôtre, soit Port-Daniel/Percé.

Avant de passer à la dernière partie de notre mémoire, soit celle qui traite du MEER comme tel, j'aimerais mentionner que notre région est éloignée des grands centres et que malgré l'amélioration du réseau routier, le problème des distances demeure. Un service aérien fiable, sécuritaire et adéquat, conjugué à l'aménagement et au développement d'aéroports

[Traduction]

The Chairman: Perhaps I might ask you to go a little more slowly; we have simultaneous interpretation, and the interpreters are having trouble keeping up. A little more slowly...

Mr. Bouchard: Fine.

... because as well as certain factors which are not linked to development policies, a small percentage of these amounts would have represented a really special effort to help the region catch up. But if we can partly link the improvement in the region's position to the amounts devoted to its development, part of the credit must go to DREE.

Our brief then focuses on our region, the Port-Daniel/Percé region; first, because it is the focal point of our organization's attention, and secondly because we feel that development activity might be more effective if it were applied to smaller regions and if it were based on the industrial energy of the area.

Like many other regions in Quebec and throughout Canada, Port-Daniel/Percé is behind in its development and should receive special attention from DREE. The region has an alarming unemployment rate, much higher than the average rate in Eastern Quebec, since average rates often mask serious inter-regional disparities. A part from its direct negative effect on the unemployed person, unemployment also leads to a sort of exodus from the region; consequently, the desire or the ability of the region to develop itself is weakened.

In spite of this, our region does have real potential: forestry, fisheries, agriculture, tourism; all resources which could be further developed.

The Commission de Développement économique Port-Daniel/Percé are convinced of the existence of this development potential, and we feel that a global development plan applied to an area over which the inhabitants would have some control because of its limited size, would be sure to succeed. The goal of a plan of this type would be to improve the quality of life in the region by integrating the establishment of infrastructures and improvement aid for municipal services with the financial and technical support of business through assistance to scientific research, in order to promote the complete, rational utilization of our resources.

We feel that DREE should apply a development formula of this type to regions like ours, the Port-Daniel Percé region.

Before moving on to the final part of our brief, the part dealing with DREE itself, I would like to mention that our region is far from the major centres and that in spite of improvements to the highway system the distance problem persists. Reliable, safe, and adequate airline service, together with the improvement and development of local airports, like

locaux, comme par exemple, l'aéroport industriel de Pabos, permettrait de résoudre le problème des distances, en plus de favoriser le développement industriel de la région.

En ce qui concerne maintenant le MEER, nous aimerions que ce ministère accorde priorité aux régions défavorisées afin d'y réduire véritablement les disparités; ceci pourrait se faire dans le cadre d'ententes de développement s'appliquant spécifiquement à ces entités régionales, afin que les besoins de ces entités soient mieux compris.

Il est nécessaire également que le MEER dispose de programmes spécialement adaptés aux caractéristiques de ces régions. A titre d'exemple, le programme LSDR pourrait être adapté aux besoins d'une région comme la nôtre, dont l'économie est basée sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles.

Finalement, nous pensons que le MEER devrait avoir les ressources et l'autorité nécessaires pour, d'une part, inciter les autres ministères fédéraux à participer plus activement au développement régional et, d'autre part, pour coordonner leur action en région.

Ainsi que je le disais plus tôt, il reste encore beaucoup à faire pour réduire les disparités régionales. Mais il faut reconnaître qu'à peine un peu plus d'une dizaine d'années se sont écoulées depuis la création du MEER, ce qui est quand même peu de temps dans la vie d'un ministère, et encore moins dans la vie d'une région.

Les programmes de ce ministère peuvent sans doute être améliorés et d'autres peuvent être ajoutés; mais c'est parce que nous apprécions ce ministère et que nous sommes confiants qu'il peut faire beaucoup pour aider au développement de notre région que nous vous avons soumis, ce mémoire, ce matin.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, merci.

Le président: Merci, monsieur. Avant de demander aux députés s'ils ont des questions à poser, j'aimerais faire une petite mise au point. Vous avez dit au début de votre mémoire que vous souhaitez que notre comité visite périodiquement votre région. Personnellement, je ne demanderais pas mieux. Mais je dois vous dire qu'il est relativement récent que des comités de la Chambre des communes se déplacent en région. L'année dernière, la Chambre des communes nous a accordé la permission d'aller dans les Maritimes. Il y a eu là une compétition énorme parce que plusieurs députés souhaitaient que nous visitions leurs régions. Mais, à cause du temps, et des implications financières que cela comporte lorsqu'un comité voyage, nous ne sommes allés qu'à deux endroits des Maritimes. Bien sûr, on a souhaité là-bas aussi que nous y allions périodiquement. Je suis certain que si nous acceptions toutes les invitations qui nous sont faites à travers le pays, nous serions constamment sur la route . . . Mais, je peux vous assurer que votre député, de même que M. Bujold, ne sont pas étrangers à notre venue ici.

Lorsque nous avons décidé, il y a six mois, de venir au Québec, vos représentants ont demandé de considérer sérieuse-

[Translation]

the industrial airport in Pabos, would provide a solution to the distance problem, and also promote the industrial development of the region.

Moving on to DREE, we would like the department to give priority to disadvantaged regions in order to really reduce disparities; this could be accomplished within the context of development agreements applied to specific regions, thus allowing the needs of those regions to be better understood.

It is also essential that DREE offer programs specially adapted to the characteristics of those regions. For instance, the RDIA program could be adapted to the needs of a region like ours, whose economy is based on the development and processing of natural resources.

Finally, we feel that DREE should have the necessary resources and authorities to encourage other federal departments to take a more accurate role in regional development on the one hand, and, on the other, to co-ordinate their regional activities.

As I said earlier, a great deal remains to be done in order to reduce regional disparities. We should, however, recognize the fact that DREE was only created about 12 years ago, a very short period in the life of a department, and an even shorter period in the life of a region.

No doubt the department's programs can be improved and others can be added; the fact remains that it is because we appreciate the department and because we are confident that it can do a great deal to help in the development of our region that we presented this brief this morning.

Mr. Chairman, honourable members, thank you.

The Chairman: Thank you, sir. Before we ask the members if they have questions, I would like to clarify something. At the beginning of your brief you said that you would like to have the committee visit your region periodically. Personally, I am all for that. But I must tell you that House of Commons committees have only recently started travelling to the regions. Last year, the House of Commons granted us permission to travel to the Maritimes. There was a great deal of competition, because many members of Parliament wanted us to visit their region. But because of the time and money involved in committee travel, we only visited two places in the Maritimes. Of course, in that area as well, the desire was expressed to have us visit periodically. I am sure that if we accepted every invitation we received throughout the country, we would be constantly on the road ... I can, however, assure you that your member of Parliament and Mr. Bujold had a great deal to do with our visit here.

Six months ago, when we decided to visit Quebec, your representative asked that we give serious consideration to the

ment la Gaspésie, et c'est après maintes discussions que le comité a accepté de venir dans cette région.

Alors, le premier député qui souhaiterait vous poser des questions, c'est M. Alexandre Cyr.

M. Cyr: Monsieur le président, je voudrais profiter de l'occasion, moi aussi, pour souhaiter à tous les membres du Comité, et à mes collègues de la Chambre des communes, la bienvenue dans la Gaspésie. Je l'ai fait hier lorsque nous sommes arrivés à Cap-Chat, la première municipalité du comté. J'ai voulu faire cette petite tournée du nord de la Gaspésie jusqu'à Percé; demain, samedi, ce sera de Percé à Bonaventure afin que ceux qui viennent d'aussi loin que mon bon ami Lorne McCuish de la Colombie-Britannique et l'autre de l'Île-du-Prince-Édouard aient une idée générale de ce qu'est la Gaspésie. Donc, bienvenue ici à Percé. J'espère que vous goûterez l'hospitalité des gens si vous ne pouvez pas goûter tellement la bonne température. Mais comme je le disais hier, parfois il arrive qu'on n'a pas le contrôle de la température. Voilà une chose qui devrait être de juridiction provinciale plutôt que fédérale.

• 0925

Monsieur le président, je remercie la Commission de développement économique de son mémoire. J'aurais à poser quelques questions, mais je voudrais avoir le privilège de revenir après que les autres députés auront posé leurs questions, parce que je comprends que le temps est limité pour chacun d'eux.

A la page 20, vous dites que vous pensez:

...qu'un plan de développement global qui s'appliquerait à un territoire donné sur lequel les habitants ont une emprise à cause de sa dimension limitée, aurait une réussite certaine.

Vous avez reconnu aussi dans votre mémoire le bien qu'ont apporté les programmes du MEER au cours des dernières années. Est-ce que vous accepteriez une enveloppe budgétaire régionale qui serait administrée avec les cadres intéressés, les organismes intéressés, même si les projets n'étaient pas définis au tout début lorsque vous recevriez cette enveloppe budgétaire? Par exemple, pour la région de la Gaspésie dont vous parlez, il pourrait y avoir un montant de 50 millions de dollars pour des projets spécifiques. Cela, ce n'est pas pour l'aide à l'industrie qui s'établit, mais pour certains projets de recherche pour aider au développement technologique. La compagnie Gaspesia Pulp and Paper Co. Ltd. voudrait mettre sur le marché un nouveau produit et vous-mêmes, vous voudriez contribuer à la recherche que pourrait faire cette industrie avec l'aide d'universitaires. Qu'est-ce que vous pensez d'une enveloppe budgétaire de ce genre qui se répartirait par exemple, sur un plan quinquennal et qui serait utilisée au loisir, mais au profit d'une région déterminée?

M. Bouchard: Je demanderai à mon commissaire de répondre lui aussi après moi. Pour ma part, cela me sourit beaucoup, dans la mesure où cela correspond aux priorités définies par des entités telles que nous les avons définies dans notre mémoire, c'est-à-dire une entité sur laquelle la population a

[Traduction]

Gaspé Peninsula; a great deal of discussion led to the committee's decision to visit your region.

The first member wishing to ask questions is Mr. Alexandre Cyr.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, I would also like to take this opportunity to welcome the members of the committee and my colleagues from the House of Commons to the Gaspé Peninsula. I already welcomed them yesterday when we arrived at Cap-Chat, the first municipality we saw in the riding. I wanted to make this little tour of the Northern Gaspe peninsula up to Percé, tomorrow Saturday, we will be going from Percé to Bonaventure, so that those who come from as far up as my good friend, Lorne McCuish, from British Columbia and the other member, from Prince Edward Island, could get a general idea of what the Gaspe peninsula represents. So, I welcome you to Perce. I hope that you will get a taste of the hospitality of the people, even if you will not enjoy much good weather. But as I said yesterday, sometimes we cannot control the weather. I think weather should be under provincial jurisdiction rather than federal jurisdiction.

Mr. Chairman, I would like to thank the Economic Development Commission for its brief. I have a few questions to ask, but I would like to reserve the right to come back once the other members have completed their questions, because I understand that the time allocated to each group is limited.

On page 20 you say that in your opinion:

A global development plan applied to a given area over which the inhabitants would have a certain amount of control because of its limited size, would be sure to succeed.

In your brief you also recognize the contribution of many programs in recent years. Would you accept a regional budgetary envelope to be administered by the pertinent authorities or organizations, even if the projects to be undertaken were not specified when you received the budgetary envelope? For instance, there could be an amount of \$15 million for specific projects in the part of the Gaspe region to which you refer. That amount would not be applied to the establishment of new industry, but to various research projects leading to technological development. The Gaspesia Pulp and Paper Company Limited would like to market a new product; you would like to contribute to the research which that industry could accomplish with academic help. What is your opinion of a budgetary envelope of this type which would, for instance, be distributed over a five-year plan and be used at the discretion and the advantage of a given region?

Mr. Bouchard: I would like my commissioner to answer once I have finished. As far as I am concerned, that is very attractive, as long as it corresponds to the priorities set by the regions as defined in our brief, in other words by regions over which the population has a certain amount of control, and as long as it corresponds to the priorities of the region in question.

une emprise, et dans la mesure où cela correspond à des priorités, à une concertation de cette région particulière.

Je demanderais à mon commissaire industriel, M. Gilles Bourget, d'élaborer davantage là-dessus.

M. Gilles Bourget (commissaire industriel, Commission de développement économique, Port-Daniel-Percé): Monsieur le président, il s'agit simplement de mentionner que graduellement, les régions de la Gaspésie se sont développé une identité régionale dans le sens de petites entités, actuellement concrétisée dans le cadre des M.R.C. actuelles. Je pense que les gens, maintenant, ont un fort sentiment d'appartenance à leur milieu et une forte volonté de collaborer et de se concerter, au niveau du développement économique plus précisement.

Alors, une telle initiative permettrait aux gens du milieu de définir eux-mêmes leurs priorités, d'allouer les fonds nécessaires à ce qui leur semble le plus propice à susciter leur développement, tout en les rendant responsables de leurs démarches, de leurs réussites, mais aussi de leurs erreurs, s'il y en avait.

Ce serait là une excellente façon de permettre à la population de prendre réellement part à son développement au lieu de se voir définir ses besoins par des entités administratives supérieures avec lesquelles elle n'a pas souvent de consultations.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Monsieur Bourget, lorsque vous déclarez qu'ils pourraient établir leurs propres priorités sur le plan local, vous voulez dire, sans doute, que ce serait sans avoir affaire à des cadres supérieurs qui, eux, travaillent beaucoup plus souvent entre quatre murs et établissent des normes d'admission pour un programme, suivant des critères provinciaux ou même nationaux. La Gaspésie, surtout cette région-ci de la Gaspésie, ressemble beaucoup plus à une partie des Maritimes, de Terre-Neuve, du nord du Nouveau-Brunswick qu'à Québec même, qu'à la ville de Sherbrooke ou bien qu'à Amos en Abitibi. Le gouvernement du Canada, avec l'aide du ministère de l'Expansion économique régionale, a établi ce crédit d'impôt de 50 p. 100 pour les industries dans la région de la Gaspésie, et cela va au Nouveau-Brunswick. La ville de Rimouski, ayant un pourcentage de chômage plus faible, n'est pas incluse dans ce programme.

• 0930

Est-ce que vous admettrez que ce programme ou ces critères utilisés pour le crédit d'impôt de 50 p. 100 sur le capital investi pourraient aussi s'établir dans d'autres programmes? Devrait-on prendre la même philosophie pour établir les critères de tous les autres programmes qui touchent le développement économique de la région et se détacher des critères provinciaux ou nationaux?

Le président: Monsieur Bourget.

M. Bourget: Monsieur le président, pour répondre à la question du député Cyr, il est évident qu'on a souvent reproché dans des régions comme la Gaspésie, au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral la non-régionalisation de leurs politiques; en ce qui nous concerne, c'est en matière de déve-

[Translation]

I would like to ask my industrial commissioner, Mr. Gilles Bourget, to go into a little more detail on that.

Mr. Bourget (Industrial Commissioner, Commission de développement économique, Port-Daniel, Percé): Mr. Chairman, I would just like to mention that the region of the Gaspe peninsula have gradually developed a particular regional identity as small entities, now made concrete through the present MRCs. I think that now people have a strong feeling of belonging to their area, as well as a strong desire to co-operate and work together more specifically on economic development.

An initiative of this type would allow the people in the area to define their own priorities, to allocate the necessary funds to what they consider most likely to encourage development; at the same time it would make them responsible for their actions, their successes, and also their errors, if any.

It would be an excellent way to allow the people to take an active part in their own development, instead of having their needs defined by senior administrative entities with which they rarely have any dialogue.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Mr. Bourget, when you state that they would be able to establish their own priorities at the local level, you no doubt mean that they could operate without referring to the upper echelon who mainly tend to work within four walls, establishing eligibility requirements for programs according to provincial or even national criteria. Gaspé, specifically this part of Gaspé, looks more like the Maritimes, Newfoundland or New Brunswick than the Province of Quebec itself, the city of Sherbrooke or Amos in Abitibi. The Government of Canada, through DREE, established this tax credit of 50 per cent of the industries in the Gaspé region, and as a matter of fact it is New Brunswick which is taking advantage of it. The city of Rimouski with a lower unemployment rate is not included in that program.

Would you admit that this program and the criteria used for the tax credit of 50 per cent on invested capital could be also extended to other programs? Do you think the same philosophy should be applied to establish criteria for all other programs pertaining to economic development in the area, and so doing we would abandon provincial or national criteria.

The Chairman: Mr. Bourget.

Mr. Bourget: Mr. Chairman, I am answering Mr. Cyr's question; it is obvious that the federal or provincial governments have very often been criticized, in regions like Gaspé for the lack of regionalization of their policies. The characteristics of a region like Gaspé are different from those of Montreal or

loppement régional. Les caractéristiques d'une région comme la Gaspésie sont différentes de celles de la région de Montréal ou des régions voisines de Montréal. Nous avons également, bien sûr, de fortes ressemblances avec les provinces Maritimes. Là, quand même, s'arrête la comparaison: la Gaspésie est tout de même une partie intégrante du Québec. Mais en ce qui concerne plus précisément les politiques de développement ou les programmes de développement, nous sommes d'avis, bien sûr, qu'ils devraient être adaptés aux régions, adaptés au type d'économie de ces régions. Sion veut réellement réduire les disparités, on doit offrir aux entrepreneurs de la région et à ceux qui sont intéressés à venir s'installer dans ces régions périphériques des avantages comparatifs intéressants. Autrement, si un entrepreneur bénéficie des mêmes avantages au niveau des subventions, au niveau des avantages fiscaux dans la région de Montréal qu'en Gaspésie, il y a peu de chance qu'il vienne s'installer en Gaspésie.

Alors, il doit réellement y avoir un différentiel important au niveau des programmes de subventions pour inciter les entreprises à venir s'installer dans ces régions.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Ceci dit... M. Bouchard aurait quelque chose à ajouter, je crois.

Le président: Monsieur Bouchard.

M. Bouchard: Bon, je pense que M. Bujold va être d'accord avec moi: c'est que la Gaspésie est un pays de dispersion et de distances. À ce moment-là, les priorités du comté de Bonaventure ne sont pas nécessairement celles du comté de Gaspé et même dans le comté de Gaspé, qui a 200 milles de routes principales, les priorités de la ville de Gaspé ne sont pas nécessairement les priorités de la ville de Chandler, entre autres.

Ceci dit, il est clair que les programmes du MEER doivent être adaptés en fonction de régions précises comme les nôtres. Il y a des régions comme Québec et Montréal pour qui les questions d'infrastructures sont réglées. Mais pour nous, ce n'est pas encore réglé. On n'a qu'à faire le tour et regarder un peu la question de nos quais, entre autres choses. Il est heureux que Pêches et Océans ait décidé d'y aller là-dessus et d'y mettre la priorité, mais pour nous, actuellement, ce n'est pas réglé. La question des routes même! Peut-être que lui aurait donné la priorité dans la région de Québec-Montréal, aux stimulants industriels. Pour nous, c'est important, des stimulants industriels, d'accord, mais les infrastructures ne sont même pas encore complétées. Comprenez-vous? C'est qu'on a quand même nos particularités à nous. C'est un peu cela que je voulais dire.

M. Cyr: Une dernière question à mon premier tour, monsieur le président. On a parlé d'attirer les industriels. Je vois M. Leblanc, M. Bourget, et j'en vois d'autres dans la salle ici qui sont de vrais Gaspésiens pure laine comme moi.

Vous savez qu'il y a une génération de Gaspésiens peut-être qu'on est encore dans cette génération, qui avait peur d'investir dans des entreprises où l'administration ou la gestion ou encore le *leadership* venait d'une personne de l'extérieur. Dans le

[Traduction]

any neighbouring areas around Montreal. There is of course similarities between us and the Maritimes. But that is about it: let us not forget that Gaspé is part of Quebec. As far as development policies and programs are concerned, we think of course they should be adapted to the regions, adapted to the specific economy of each region. If disparities are to be reduced, businessmen desiring to establish themselves in the region should be offered real comparative advantages. There is very little chance otherwise, if they get the same grants in the Montreal area, that they would come and establish themselves in Gaspé.

In order to encourage business to establish in regions like this one, we need a real difference at the level of grants and programs.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: I think Mr. Bouchard would have something to add.

The Chairman: Mr. Bouchard.

Mr. Bouchard: I think Mr. Bujold will agree with me; Gaspé is a place where settlements are scattered and where distances are immense. In that respect the priorities in the Bonaventure County are not necessarily the same as in the County of Gaspé, and even in the County of Gaspé, with its 200 miles of main roads, the City of Gaspé does not have necessarily the same priorities as the City of Chandler.

So the programs of DREE have to be really focused on the needs of each region. Some areas like the City of Quebec or Montreal have really no basic infrastructure problems. For us those infrastructure problems still exist. You have just to travel a bit around and look at the wharfs among others. The Department of Fisheries and Oceans decided to have a look at it and to put some priority on that, and this is fortunate; but as a whole the problem is not solved at all. It is the same thing for the roads! whereas in the region of Quebec or Montreal one might have given priority to the industrial incentives. I am not saying that they are not important for us as well, but the problem of infrastructures has not even been solved. Do you understand what I mean? We do have a specific situation here. That is what I wanted to stress.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, for the first round, I will have a last question to ask. We spoke about attracting industrialists in the region. I see Mr. Leblanc, Mr. Bourget, and some other people in the audience who are true genuine Gaspésiens as well as I am.

Let me remind you of the fact that there has been a generation of Gaspésiens, and maybe we are still in that generation, very scared of investing in businesses, where management was led by somebody from the outside. There have

passé, il y en a plusieurs qui se sont fait jouer. Ils ont perdu peut-être plusieurs milliers de dollars.

Croyez-vous que cette peur d'investir, quand le leadership vient de l'extérieur de la région, existe encore chez les Canadiens? Je dois l'avouer, je suis un peu plus âgé que vous, de quelques années. Je félicite ces gens-là, parce que, vous voyez, c'est la nouvelle génération et qu'ils s'intéressent au développement économique de la région. Monsieur Bourget, monsieur Bouchard et monsieur Leblanc, dans l'entourage que vous fréquentez, est-ce que la nouvelle génération a toujours cette peur du risque, bien qu'elle n'ait peut-être pas le capital? Mais même avec le peu de capitaux qu'elle a est-ce que cette génération serait prête à investir dans une entreprise qui viendrait s'établir ici et dont le leadership viendrait de l'extérieur? Est-ce qu'on est prêt à embarquer et à faire bon mariage?

• 0935

Le président: Monsieur Leblanc.

M. Donald Leblanc (administrateur, Commission de développement économique, Port-Daniel-Percé): Monsieur le président, pour répondre à M. Cyr, je pense qu'actuellement, il y a une volonté certaine de la part des gens du milieu de développer leur milieu. Je pense que nous avons à apprendre beaucoup au niveau de l'entrepreneurship; nous avons peutêtre aussi beaucoup à apprendre au niveau même de ce que sont nos ressources et notre potentiel de développement. Je pense que ce n'est pas sans intérêt que nous sommes ici ce matin en tant que Commission de développement économique. C'est parce que nous y croyons, au développement; nous croyons à un potentiel dans le milieu pour développer notre territoire.

Je voudrais simplement, puisque j'ai la parole, revenir sur la question des infrastructures, particulièrement au niveau des pêches parce que je travaille dans ce domaine-là. Je pense, monsieur le président, comme Eugène Bouchard le signalait, que nous avons un retard à reprendre. Nous voulons et nous désirons que le MEER s'implique à ce niveau-là. Même si dans d'autres régions, c'est déjà atteint, je pense que le développement est conditionnel à des infrastructures portuaires en ce qui concerne les pêches ou à d'autres structures d'hébergement des bateaux, l'hiver, comme des rampes de lancement, des parcs d'hivernement. C'est un projet qui nous tient à cœur, parce que vraiment, cela aussi pour nous, c'est du développement.

Merci

Le président: Merci, monsieur Leblanc.

Je vous redonnerai la parole à la fin, monsieur Cyr.

Madame Beauchamp-Niquet et monsieur Bujold.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Je dois vous dire que je suis très heureuse de me retrouver en Gaspésie ce matin, malgré la température.

Le président: Madame Niquet, vous avez 15 minutes.

[Translation]

been many examples in the past where people have been burned, losing maybe thousands of dollars.

Would you say that this fear of investing, when the leadership comes from outside of the region, still exists? I have to admit that I am a bit older than you are, and I congratulate the people in the region, the new generation for its interest in economic development. Mr. Bourget, Mr. Bouchard and Mr. Leblanc, I am asking you whether you still have the feeling within the new generation of people being scared of taking risks, even though they might not have the capital. But with the little bit of capital that they might have, would that new generation be ready to invest in a business which would come in the region to establish itself here with management coming from the outside? Would they be ready to co-operate and get along fine?

The Chairman: Mr. Leblanc.

Mr. Donald Leblanc (Administrator, Commission de développement économique, Port-Daniel-Percé): Answering Mr. Cyr's question, Mr. Chairman, I will say that there is within the population a strong desire to develop the whole region. We do have a lot to learn about entrepreneurship. We might even have a lot to learn in respect to what our resources and our development potential really offer, that might explain why we are here this morning as economic development commission. We do believe in development, we do believe in the potential of the region itself to develop.

And as I have the floor now, I would like to come back to the question of infrastructures, and more specifically to fisheries, which is my sector. Mr. Chairman, I agree with Mr. Bouchard, we do have to catch up in that sector. So we would like to see DREE get more involved at that level. We do need ports and harbours, we need winter storage facilities for boats, and launching ramps. That is something which really lies within our preoccupations, because for us it really means development.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Leblanc.

Mr. Cyr, I will come back to you at the end of the question period.

I will give the floor now to Mrs. Beauchamp-Niquet and Mr. Bujold.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

I have to say that I am very happy to be back in Gaspé this morning, in spite of the temperature.

The Chairman: Mrs. Niquet you have 15 minutes.

Mme Beauchamp-Niquet: Oui. C'est ma troisième visite en Gaspésie et je me suis toujours plu à venir vous visiter. Comme introduction, parce que j'ai trois questions bien précises à vous poser, je dois vous dire qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, puisque je représente un des comtés du Lac-Saint-Jean, un des plus beaux d'ailleurs, le comté de Roberval, (si moi, je ne le dis pas, je ne sais pas qui va le dire; probablement pas les Gaspésiens), je dois vous dire que quand on parle de subventions, d'octrois ou des programmes d'Emploi et Immigration ou autres, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, toujours, on dit; eh bien en priorité, c'est la Gaspésie. Vous autres, c'est après. Je dois vous dire que je n'ai rien contre cela, et que je trouve que c'est le genre de championnat dont on pourrait se passer, vous autres, la Gaspésie, et puis nous autres, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, parce que je pense que des taux de chômage comme on en a et des problèmes industriels et économiques comme on en a, on pourrait s'en passer. A ce moment-là, on pourrait se passer aussi des subventions. Alors, ce n'est pas un championnat qui est vraiment agréable, mais on doit le subir, que voulez-vous.

Alors, voici les trois questions que j'ai à poser, monsieur le président. La première concerne l'aide aux municipalités de la part du MEER. La deuxième concerne les politiques de transport et plus précisément l'aéroport de Pabos que vous avez mentionné. La troisième concerne les stimulants industriels.

Alors, premièrement, je voudrais savoir si vous êtes bien au courant que le gouvernement canadien ne peut pas, normalement, subventionner des municipalités ou le faire directement. On le fait indirectement, parce que le gouvernement fédéral, de par tous ses ministères, y compris le MEER, a participé à tous les travaux d'infrastructures au niveau des municipalités, cela ne fait aucun doute possible. Seulement, cela se fait par le biais d'ententes-cadres ou ententes auxiliaires, vous êtes bien au courant de cela.

Quand on parle de programmes de développement communautaire, ce sont des programmes qui relèvent d'un autre ministère, Emploi et Immigration, par exemple. Ce sont quand même des programmes qui viennent aider dans différents secteurs et ces programmes-là, le gouvernement fédéral ne demanderait pas mieux que de les étendre aux municipalités, ce qui se faisait dans le passé et ne se fait plus maintenant. Je ne veux pas faire de petite politique ici, parce que je n'en ai jamais fait et puis je ne commencerai pas aujourd'hui. Cependant, il y a une chose dont il faut être conscient; c'est qu'au niveau des programmes de développement communautaire, le gouvernement du Québec a mis un veto et c'est le seul gouvernement au pays qui l'ait fait, parce que dans toutes les autres provinces, les municipalités sont subventionnables. Alors, au Québec, il y a un veto du gouvernement du Québec qui dit ceci: les municipalités étant les créatures de la province, on ne veut pas que les projets de développement communautaire soient financés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration au niveau des travaux regardant les municipalités. Je voulais seulement vous faire cette remarque-là et vous demander si vous êtes bien au courant. Moi en tout cas, je ferais appel, si possible aux municipalités pour partir en guerre parce que ce n'est pas dans l'intérêt de qui que ce soit. Vous pourriez [Traduction]

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you. This is my third visit to Gaspé, and I always enjoyed it. This as a preliminary remark, because I have now three very specific questions to ask. I have to add that in the Saguenay-Lac-Saint-Jean area, where I represent a county of Lac-Saint-Jean, the county of Roberval, which is one of the most beautiful ones, I have to stress it, because nobody else is going to do it, probably not the Gaspésians anyway. I have to say that when we speak about grants, or employment and immigration programs and so on, in the area of Saguenay-Lac-Saint-Jean, the reaction is always to think that priority goes to Gaspé. Personally, I have nothing against it, and I would like to stress the fact that in my opinion we do not need that kind of competition between regions, considering the kind of unemployment rate we have, as well as the industrial and economic problems which for sure we do not need. Without problems we would not need any grants either. So that kind of competition is not really pleasant, but we do have to accept it. We are all very sorry about that.

So I am coming to my three questions, Mr. Chairman. The first one is about assistance to municipalities from DREE. The second one, about transport policies and more specifically the airport at Pabos which you mentioned, and the third one pertains to the industrial incentives.

So first of all, I would like to know whether you are really aware of the fact that the Canadian government cannot normally subsidize municipalities directly. It is done indirectly, because the federal government through all its departments, including DREE, participated in all infrastructure developments within the municipalities, there is no doubt about it. But it is done through the instrument of general agreements, or subsidiary agreements, I think you are all aware of that.

When we talk about community development programs, those are programs under the responsibility of other departments like Employment and Immigration, for instance. Those programs do help in different sectors, though, and the federal government would have nothing against expanding them to municipalities, as was done in the past. I do not want to go into petty political arguments here, because I have never done it, and I am not going to start today. Though there is something you have to be aware of: at the level of community development programs, the Government of Quebec, the only one among all provinces of the country, opposed its veto, while in other provinces now municipalities can be subsidized. So, in the Province of Quebec there is that veto of the provincial government saying that municipalities being under the jurisdiction of the province, cannot be possibly financed for their community development projects by the federal Department of Employment and Immigration. I wanted to make that comment and ask you if you are well aware of it. I would appeal to municipalities, if possible, and have them proceed to obtain from the Government of Quebec the removal of that veto. So, that concerns employment and immigration, and maybe you will be able to answer my question.

peut-être à un moment donné demander au gouvernement du Québec de lever son véto en ce qui concerne les municipalités. Cela regarde le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, mais c'est ce que je voulais vous dire. Peut-être que vous pourrez répondre après.

• 0940

Ma deuxième question a trait à la politique de transport pour ce qui est de l'aéroport Pabos. J'aimerais avoir rapidement quelques informations sur ce qui a déjà été fait. Y a-t-il déjà quelque chose en place? Vous savez, on ne le sait pas.

J'ai lu le mémoire, monsieur Cyr, mais je l'ai lu pas mal en diagonale.

M. Cyr: Il va y avoir un mémoire spécial.

Mme Beauchamp-Niquet: Il va y avoir un mémoire spécial, d'accord.

En troisième lieu, à la page 25 de votre mémoire, vous recommandez ceci:

 Soutenir l'entrepreneur par des stimulants industriels appropriés, une aide technique réellement accessible, et une participation active à la recherche d'opportunités de créer des entreprises nouvelles dans la région.

Mon collègue, M. Cyr, en a parlé tout à l'heure. Le crédit d'impôt de 50 p. 100, je pense que c'en est un; j'espère que vous le considérez comme un stimulant pour l'industrie. J'aimerais savoir si vous avez pensé à d'autres genres de stimulants, des stimulants autres que ceux du programme actuel du MEER.

Ce sont mes trois questions.

Le président: Monsieur Bouchard.

M. Bouchard: Merci, monsieur le président. J'aimerais peutêtre essayer de répondre à la première question, madame. Quand nous avons parlé d'aide aux municipalités, ce n'était pas nécessairement dans le but de tomber dans un conflit fédéral-provincial. Nous, quand on parle de développement, il faut parler également de l'aménagement. L'aménagement, c'est autant les espaces verts, c'est autant des services adéquats pour qu'un entrepreneur, lorsqu'il regarde la localisation d'une entreprise, puisse avoir ce que l'on appelle les facteurs psychologiques positifs pour implanter une entreprise.

Le MEER devrait entre autres, faire des projets pour la création d'espaces verts dans une municipalité, en d'autres mots, tout ce qui pourrait améliorer la qualité de vie dans une municipalité ou dans une ville donnée. Comprenez-vous? Alors, nous, dans un premier temps, on dit: aménagement et développement vont de pair; en tout cas, du moins, cela aide. C'est ce qu'on appelle les conditions propices au développement économique, pour moi, en tout cas.

Gilles, mon commissaire industriel, pourrait peut-être élaborer davantage là-dessus.

Le président: Monsieur Bourget.

M. Bourget: Monsieur le président, c'est sûr que les municipalités sont de juridiction provinciale et le gouvernement du Québec, d'ailleurs, est très jaloux de ses juridictions. Tout ce qu'on peut faire à ce sujet, je pense, c'est émettre le souhait [Translation]

My second question pertains to transport policy and the airport at Pabos. I would like to have some brief information on what you have done already. Is anything already in place? We do not know anything about it.

I read the brief, Mr. Cyr, but I read it very rapidly.

Mr. Cyr: There will be a special brief on that.

Mrs. Beauchamp-Niquet: So there will be a special brief.

Thirdly, on page 25 of the French version of the brief, you recommend to:

Support business through adequate industrial incentives, through a technical assistance which would really be available, and through active participation in looking for opportunities of creating new industries in the region.

My colleague Mr. Cyr spoke about it before. I think that the tax credit of 50 per cent can be considered as an industrial incentive. I would like to know whether you sought other incentives than those within the present program of DREE.

Those were my three questions.

The Chairman: Mr. Bouchard.

Mr. Bouchard: Thank you, Mr. Chairman. I am going to answer the first question. When we mentioned assistance to municipalities, we did not necessarily want to go into that federal-provincial conflict. That is to say that when we speak about development, we also want to talk about proper preparation of infrastructures. This means caring for the environment as well as for adequate services, so that businessmen have a positive feeling from the outset if they consider establishing themself in the region.

Talking about environment, I think that DREE could support projects for green spaces in the cities, in other words, anything which could improve the quality of life in a specific town. So, do you understand that for us city planning and economic development go hand in hand. That is what we call preparing the conditions leading towards economic development.

Gilles, who is my industrial commissioner, could maybe elaborate on that.

The Chairman: Mr. Bourget.

Mr. Bourget: Mr. Chairman, there is no doubt that municipalities fall within provincial jurisdiction, and the government in Quebec is not ready to give up any bit of it. Anything we can do so far, is just hope that this conflicting situation will

que l'atmosphère de chicane fasse place à une volonté de collaboration et de concertation, de la part des deux niveaux de gouvernement.

Maintenant, en ce qui concerne la politique des transports. la Gaspésie est quand même éloignée des grands centres, éloignée des grands marchés. Alors, si l'on veut que nos entreprises soient concurrentielles sur les grands marchés, il faut quand même qu'elles puissent bénéficier d'un allégement au niveau des coûts de transport pour arriver sur le marché au même prix qu'une autre entreprise située près du marché. Je sais qu'il existe actuellement une loi au niveau des Maritimes, et la Gaspésie est incluse, je crois, dans cette loi d'aide au transports des marchandises. Si je ne me trompe pas, c'est le premier ministre d'une des provinces de l'Ouest qui a fait la remarque que la politique des transports actuelle, la politique tarifaire, ne favorise pas la fabrication ou la transformation en région, parce que ce sont surtout les matières premières qui bénéficient de réduction des coûts de transport. Alors, il faudrait peut-être en arriver à une politique qui incite beaucoup plus à la fabrication sur place par des tarifs vraiment échelonnés, en ce sens que ces tarifs inciteraient réellement les entreprises à transformer sur place plutôt qu'à prendre la matière première semi-transformée pour aller la transformer près des marchés. Mais tout cela se situe peut-être dans le cadre d'une discussion de fond qui devrait avoir lieu à un moment donné sur la dynamique actuelle de notre système économique qui favorise continuellement le centre aux dépens des régions périphériques. Il faudrait peut-être, à un moment donné, avoir une volonté politique très forte pour contrebalancer cet effet naturel du système.

En ce qui concerne la dernière question sur les stimulants industriels, j'ai dit tout à l'heure que dans une région comme la Gaspésie, l'économie est basée sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles. Le programme L.S.D.R. est spécialement axé sur les activités de transformation secondaire et de fabrication. Toute activité du secteur primaire ou du secteur tertiaire n'est pas admissible au programme L.S.D.R. Alors, afin de rendre ce programme-là, qui est tout de même excellent et très intéressant, afin de le rendre plus souple et encore plus utile à des régions comme la Gaspésie, il y aurait peut-être lieu d'en élargir les critères d'admissibilité afin d'amettre des activités du primaire et du tertiaire. Parce qu'il faut quand même bien reconnaître que l'objectif fondamental du ministère de l'Expansion économique régionale est de créer des emplois et non pas nécessairement de transformer la structure industrielle d'une région. Alors, des emplois dans le secteur primaire, comme dans le secteur tertiaire, ce sont toujours des emplois. Merci.

• 0945

Le président: Une dernière question?

Mme Beauchamp-Niquet: Non, pas une question, un commentaire en terminant, monsieur le président, si vous permettez. Il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres ministère que le ministère de l'Expansion économique régionale qui ont des programmes, le ministère de l'Industrie et du Commerce entre

[Traduction]

give way to more co-operation and consultation from both levels of government.

Talking now about transportation policy, let us say that Gaspé is very eccentric, very far away from the main markets. So if we want our business to be competitive on the big markets, we would have to think of alleviating the burden of transportation costs, in order to offer the same price as any other business situated in the vicinity of the market. I know of a law concerning the Maritimes, including Gaspé I think, for assistance to transport of goods. There has been, I think, some Prime Minister from the West commenting on the fact that the present transport and tariff policies do not encourage manufacturing in the region, because the main reduction on transportation costs goes to raw materials. We maybe should come to a policy encouraging more manufacturing in the regions, through tariff differentials favouring the manufacturing in the region, instead of having semi-manufactured material being transported to the market areas for final processing. But that kind of question might better be discussed at length, when we approach the general problem of the dynamics of the present economic system, which gives advantage to the centre at the cost of the outer regions. A very strong political will would be necessary in order to counterbalance this natural tendency of the whole system.

Coming to the last question concerning industrial incentives, I said before that in a region like Gaspé, the economy is based on development and transformation of natural resources. The RDIA program is mainly oriented towards activities of the secondary sector and manufacturing. Anything in the primary or tertiary sector is not eligible to the RDIA program. It might then be advisable to give more flexibility to a program which is nevertheless very helpful and interesting, and to broaden the eligibility criteria for primary and tertiary sectors so that a region like Gaspé might benefit from it. Let us not forget that the basic goal of DREE is to create employment and not necessarily to transform the whole industrial structure of the region. In that case, jobs are jobs, in the primary or in the tertiary sector. Thank you.

The Chairman: A last question?

Mrs. Beauchamp-Niquet: No, not really a question, but rather a comment, Mr. Chairman, if you allow me. I would like to point to the fact that some other departments, like Industry, Trade and Commerce, offer some programs which have been thought in order to bridge gaps which might have been created by the lack of coverage of RDIA.

autres, pour pallier au manque de couverture, si on peut appeler cela ainsi, du volet L.S.D.R.

Pour terminer, monsieur le président, j'ai lu, comme je le disais tout à l'heure, votre mémoire en disagonale. Vous dite à un endroit que vous verrez le MEER comme un genre de ministère parapluie et, en cela, vous rejoignez complètement ma pensée. Là, je le dis d'une façon très personnelle, parce que je ne veux pas présumer de la pensée de mes collègues de ce comité. Mais je dois vous dire que de plus en plus, on se rend compte que les investissements qui sont faits par différents ministères, comme Industrie et Commerce, Agriculture, Transports et autres, auraient peut-être avantage à être planifiés par le MEER qui est le ministère qui connaît les disparités régionales et qui a été mis sur pied exactement pour combattre ces disparités. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci.

M. Bouchard: Je voudrais vous répondre que nous, on voudrait que le MEER soit d'abord un coordonnateur. Ce serait peut-être plus efficace et plus rentable, pour nos régions en particulier.

Mme Beauchamp-Niquet: Il me fait plaisir d'entendre cela.

Le président: Merci, monsieur Bouchard. Merci, madame Beauchamp-Niquet.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Le commentaire que vient de faire M^{me} Beauchamp-Niquet rejoint le sens de la question que je voulais vous poser, de même que les remarques que vous avez faites sur le rôle que pourrait jouer un ministère comme le ministère de l'Expansion économique régionale dans notre région c'est-à-dire, un rôle de coordonnateur.

Ceci m'amène à vous demander quel rôle le MEER peut avoir joué dans notre région, en regard d'un organisme comme le vôtre et s'il a effectivement commencé à jouer un peu ce rôle de coordonnateur. En d'autres mots, lorsqu'un organisme comme le vôtre veut avoir de l'information ou veut mettre de l'avant un projet, est-ce que le MEER est capable, présentement, de vous aider à coordonner ce travail et de voir avec les autres ministères s'il y a des stimulants économiques ou des possibilités d'avoir d'autres subventions dans le cas du développement? Selon votre expérience, est-ce que vous êtes capable de nous dire que le MEER a déjà commencé à faire cela ou qu'il a manifesté l'intention de le faire ou qu'il a manifesté le désir de devenir comme cela d'une part et, d'autre part, est-ce que vous, de votre côté, vous avez suggéré cela au MEER ou essayé de les pousser à faire cela?

Le président: Monsieur Bourget.

M. Bourget: Monsieur Bujold, notre Commission de développement économique est quand même encore très récente. Elle existe depuis un an au plus. Tout ce que je peux dire pour répondre à votre question, c'est qu'on reconnaît, d'une façon très évidente, qu'il y a une volonté très grande de la part des gens du MEER, de la part des fonctionnaires du MEER, d'aider de la façon la plus intense possible le développement de ces régions. La grande qualité du MEER, je pense, c'est d'avoir des gens à l'intérieur de ce ministère, les fonctionnaires [Translation]

A last word, Mr. Chairman, I read, as I said, your brief quite rapidly. You say at one point that you would conceive DREE as a sort of umbrella department; in that you totally agree with me. I am talking only about my personal opinion, because I would not like to speak about the views of my colleagues on that committee. But I would like to stress that we are more and more aware of the fact that investments by other departments like Industry, Trade and Commerce, Agriculture, Transport and others, might perhaps be better planned by DREE which is the department which was set up to remove regional disparities about which he has the best knowledge. I thank you very much.

The Chairman: Thank you.

Mr. Bouchard: We would like to see DREE as a co-ordinator, it might then be more efficient and the regions would all profit.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I like to hear that.

The Chairman: Thank you, Mr. Bouchard. Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Mrs. Beauchamp-Niquet's comments and what you said about the role of DREE in our region as a co-ordinator, are very much leading to the question which I wanted to ask.

So I would like to ask you what was the role of DREE in your region, and whether it effectively started to be something like a co-ordinator. In other words, when an organization like yours wants to get information, or wants to launch a project, is DREE capable of helping you to co-ordinate the work, and to see with other departments if there is some economic incentive available, or any kind of grants for development? As far as you know by experience, would you say that DREE has already played that role, or whether it has shown some intention to do so. Or have you on your side suggested to DREE to act as such?

The Chairman: Mr. Bourget.

Mr. Bourget: Mr. Bujold, our Economic Development Commission is very young. It has two years of existence. What I can tell you about it is that there is an obvious desire from DREE and people under DREE to help as much as possible the development of our regions. One of the best qualities of DREE, I think, is to have people in its offices, civil servants we know, who are really oriented towards development problems. It is not a department like some other departments, with administrative vocations. It has to play a role within develop-

qu'on connaît du moins, des gens qui sont orientés d'une façon très précise vers le développement. Ce n'est pas, comme d'autres ministères, un ministère à vocation plutôt administrative; c'est un ministère à vocation de développement. Pour nous, en tant qu'organisme de promotion économique, il est intéressant de travailler avec ces gens. On parle le même langage. Dans le cas des quelques dossiers qu'on a eu l'occasion de manœuvrer avec le ministère de l'Expansion économique régionale jusqu'à maintenant, on a eu une forte collaboration de la part de ces gens, une forte volonté de s'impliquer. On manquait peut-être de movens, cependant. Alors, c'est pour cela qu'il serait souhaitable qu'à l'avenir, ce ministère dispose de moyens plus souples, de moyens plus larges également, pour intervenir non pas seulement au niveau des stimulants industriels, mais aussi au niveau d'autres moyens pour relancer le développement régional.

• 0950

Le président: Monsieur Bouchard.

M. Bouchard: Voilà pourquoi on demande qu'à un point donné, le MEER nous installe un bureau en région, afin de nous donner les ressources et l'autorité nécessaires. Pour ma part, je suis d'accord avec Gilles pour dire qu'à ce jour, nous avons eu une excellente collaboration du MEER et que les dossiers acheminés ont eu une réponse très rapide. De cette façon-là, je pense que si les gens se rapprochent de nous, et avec un certain pouvoir décisionnel, cela va accélérer les dossiers et on va obtenir une réponse plus rapide aux questions qu'on pose.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président. Je crois que vous avez répondu à la deuxième question à laquelle je voulais arriver. Elle portait justement sur les effectifs du Meer et sur la façon dont il pourrait, selon vous, jouer un rôle moteur et vous avez dit que ce serait par une décentralisation. Pensezvous qu'avec une décentralisation encore plus poussée, le MEER pourrait effectivement le jouer, ce rôle-là, même si on ne leur donnait pas par une loi ou par un règlement de notre gouvernement, s'ils avaient des personnes ressources dans le milieu qui pourraient être en contact régulièrement avec un organisme comme le vôtre? Ne deviendrait-il pas par le fait même le ministère coordonnateur vers lequel vous iriez immédiatement pour parler de développement?

Est-ce que c'est dans ce sens-là que vous voulez parler d'une décentralisation? C'est qu'eux pourraient rejoindre votre première idée, quand vous parlez d'un ministère coordonnateur. Pour simplifier, est-ce que la seule façon de jouer ce rôle-là serait d'être décentralisé?

M. Bouchard: Pour moi, multiplier les agences gouvernementales pour le principe, pour créer de l'emploi pour les fonctionnaires, je n'y suis pas intéressé du tout. J'ai un peu l'esprit de l'homme d'affaires; quand il a un dossier sur la table, il veut avoir une réponse rapidement. S'il y a eu décentralisation aux régions, c'est pour que le responsable ait un pouvoir face aux dossiers, du moins un pouvoir relatif. C'est en ce sens que l'idée est intéressante. Si c'est dans le but de faire des ministères, de multiplier les affiches et les pancartes à

[Traduction]

ment. So, as a body intended to focus on economic development problems, we are very pleased to be able to work with those people. We speak the same language. In many cases where we had to deal with DREE, there has been a very strong will to co-operate, a strong will to get involved. Maybe at some point there was a lack of means though. This is why the department should become more flexible and use not only industrial incentives, but also other means to encourage regional development.

The Chairman: Mr. Bouchard.

Mr. Bouchard: This is why we are asking that DREE set up a regional office here, so that we will have the necessary resources and authority. For my part, I agree with Gilles when he says that to date we have had very fine co-operation from Dree and have received answers very quickly. I think that if people with decision-making authority were closer to us, the procedure would be speeded up and we would obtain answers more quickly.

The Chairman: Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. I think you have already answered the second question I was going to ask. It concerned DREE staff and your opinion as to how it could play a key role. You have said that decentralization is what is required. Do you think that if there were even more decentralization, DREE could play this role effectively, even if this was not sanctionned by an act or a regulation? What would you think of having resource people in the community who could be in regular contact with organizations such as yours? Would the department not become, by definition, a co-ordinator which you would approach to discuss development problems?

Is this what you were thinking of when you referred to decentralization? Resource people could play the role you describe when you referred to a co-ordinating department. To simplify my question, is decentralization the only way in which such a role can be played?

Mr. Bouchard: Personally, I am not interested in setting up more government agencies just to create jobs for public servants. I think like a businessman; when he has a project in the works, he wants an answer quickly. The idea behind decentralization, and what makes it interesting, is to give the regional official at least some authority. If the idea is to create more departments and more advertisements, I am not interested at all. What we want from DREE, which is the department responsible for economic development, after all, is efficiency in

droite et à gauche, moi, cela ne m'intéresse pas du tout. Ce qu'on veut du MEER qui est le ministère par excellence quand il est question d'expansion et de développement économique, c'est qu'il soit efficace pour des questions de dossiers pertinents ou de demandes spécifiques. C'est intéressant, un bureau en Gaspésie, dans le mesure où il y a les ressources et le pouvoir nécessaires. S'il n'y a pas de pouvoir, eh bien, on double un ministère à Rimouski qui, en passant, est à 300 milles d'ici: c'est quand même très loin pour nous.

La Gaspésie et le bas Saint-Laurent, ce sont deux réalités géographiques et politiques distinctes, puis c'est très clair pour nous. Comprenez-vous?

M. Bujold: Oui. Comme dernière question, monsieur Bouchard, j'aimerais revenir à une entité plus petite, la vôtre particulièrement, lorsqu'on parle de développement.

Vous savez que dans notre région, plus particulièrement à Port-Daniel, il y a un dossier que certains politiciens colportent depuis quelques années et avec lequel ils essaient de faire de la politique, le dossier du bicarbonate de soude. Vous n'êtes peut-être pas au courant, parce que les journaux prennent du temps à arriver ici dans cette région, mais hier matin, dans *La Presse*, on déclarait que le gouvernement du Québec avait commandé une étude sur le bicarbonate de soude et qu'une industrie japonaise serait intéressée à développer cela. Maintenant, le rapport du gouvernement du Québec, si mes informations sont bonnes, semblait vouloir proposer un site autre que notre région.

Votre organisme est-il au courant de tout le dossier? A-t-il pris part aux discussions, a-t-il été mêlé aux discussions qui ont eu lieu sur ce dossier-là, premièrement? Deuxièmement, est-ce que vous allez avoir un rôle à jouer, avec les différents paliers de gouvernement, dans l'intéressement d'une firme quelconque? Est-ce que vous allez pouvoir donner votre point de vue aux gouvernements concernés?

M. Bouchard: Il y a trois moments dans votre question, monsieur Bujold, si j'ai bien compris.

D'abord, nous sommes au courant depuis deux semaines qu'il y a huit facteurs négatifs contre Port-Daniel. Nous, on avait toute l'information pertinente parce que pour nous, jusqu'à ces dernières semaines, le dossier était strictement économique, c'est-à-dire que des études se faisaient. Et la semaine dernière, notre commissaire industriel apprenait, lors d'une rencontre à la S.G.F. à Montréal, que Bécancour, entre autres, était le site ou, en tout cas, que le projet de bicarbonate de soude serait éventuellement acheminé vers Bécancour, compte tenu des huit éléments négatifs pour Port-Daniel. A ce moment-là, pour nous, le dossier est devenu politique, mais je dois dire que dans tout cela, il y a des éléments, ce qu'on appelle des facteurs psychologiques négatifs, en notre défaveur. Et encore là, on retrouve la question des infrastructures: pas d'aqueduc, pas de système de transport adéquat. Il faudrait un barrage, etc., ce qui fait qu'encore là, on est défavorisé par rapport aux régions mieux organisées. On est pris dans la problématique suivante. On nous dit: on ne développe pas chez vous, parce que vous n'avez pas l'infrastructure. C'est un cercle vicieux: pas d'infrastructures, pas de développement, pas de développement pas d'infrastructures.

[Translation]

answering specific questions. It would be a good idea to have an office in the Gaspé, provided it has the necessary resources and power. If it has no power, we are merely duplicating the work done by the departmental office in Rimouski which, I should mention, is 300 miles from here, which is a long distance for us to travel.

The Gaspé and the lower St. Lawrence are two separate geographic and political realities, and that is very clear to us. Do you understand what I mean?

Mr. Bujold: Yes. My final question, Mr. Bouchard, I would like to come back to a smaller entity, your organization, with respect to development.

You know that in our region, particularly in Port-Daniel, some politicians have been pushing for a sodium bicarbonate project here for several years. You may not have heard of it because it takes time for newspapers to get to this region, but yesterday morning, *La Presse* reported that the Quebec Government had commissioned a study on sodium bicarbonate and that a Japanese firm was interested in developing this industry. If my information is correct, the Quebec Government's report seemed to be suggesting a site outside our region.

Is your organization familiar with this matter? In the first place, did it participate in the discussions? Secondly, will you have a role to play with the various levels of government in attracting a firm to the region? Will you have an opportunity to express your opinion to the governments involved?

Mr. Bouchard: I believe your question has three parts, Mr. Bujold.

First of all, we were informed two weeks ago that there are eight factors that argue against the Port-Daniel site. We had all the relevant information, because up until a few weeks ago, this was a strictly economic project—in other words, studies were being conducted. Last week, our industrial commissioner found out at an S.G.F. meeting in Montreal that Bécancour was one of the sites that was being considered for the sodium bicarbonate plant, because there were eight factors that argued against Port-Daniel. At that point the matter became political in our opinion, but I must tell you that there were some negative psychological factors working against us. Here again the question of infrastructures came up: we do not have the proper water or transportation facilities. We would need a dam and other facilities, so that one again we are at a disadvantage compared to better organized regions. We are caught in a vicious circle; we do not get development, because we do not have infrastructure, but without development we will never get the infrastructures.

• 0955

Alors, un jour ou l'autre, il va falloir que quelqu'un commence les fondations de la maison. En Gaspésie, les structures sont encore incomplètes, qu'il s'agisse des routes ou des transports. On nous parle encore d'enlever un train qui aidait nos industriels à acheminer le papier ou autre chose, de nous donner des mini-trains. Finalement, c'est tout cela. Il va falloir qu'on commence quelque part.

Voilà pourquoi nous disons: commençons quelque part et donnez-nous un plan de développement qui corresponde à nos entités, à nos micro-régions. Parce que nous, on s'est donné un plan de développement, à la Commission, avec les agents du milieu, un plan qui correspond vraiment aux besoins, aux énergies et aux forces vives du milieu.

Le président: Merci, monsieur Bouchard. Monsieur Bachand, Mr. Gass et madame Côté.

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur ce que M. Bujold et Mme Beauchamp-Niquet ont touché. J'aimerais aussi que vous m'expliquiez ce que vous voulez dire quand vous dites à la page 23:

Le MEER pourrait être en région le ministère parapluie des autres ministères fédéraux.

Je ne comprends pas quand vous dites «en région», parce qu'à un certain moment, les décisions ne se prennent pas en région. Le MEER a été constitué en 1969 pour amoindrir les disparités économiques régionales. On voit, après tant d'années, que les disparités sont encore plus grandes: quand on dépense \$500,000 en Gaspésie, on en dépense 150 millions à Toronto. Les disparités, depuis 1969, ne se sont pas amoindries, elles se sont élargies.

Quand vous dites «en région», la décision, en fin de compte, ne se prend pas en région. Tout à l'heure, vous parliez de Pêches et Océans qui a manifesté la volonté de réparer les quais, mais encore là, la décision s'est prise en haut, et non en région.

L'idée, je la vois, mais moi, j'ai toujours pensé que le ministère de l'Expansion économique régionale devrait devenir un ministère parapluie, mais en haut de toutes les décisions économiques. Si à un certain moment, Pêches et Océans décidait d'investir, disons, 150 millions de dollars à Québec et que le ministère de l'Expansion économique régionale était un ministère parapluie, le MEER pourrait dire: non, non, cette année, c'est en Gaspésie.

Alors, quand vous dites qu'en région, le MEER devrait être le ministère parapluie, je ne comprends pas, parce que les décisions se prennent plus haut. Il faudrait que vous m'expliquiez.

Le président: Monsieur Bouchard.

M. Bouchard: Moi, je n'ai pas tellement l'expérience du milieu mais cela fait dix ans que je travaille activement dans le développement et je m'aperçois que tout projet qu'on veut pousser devient presque essentiellement politique. Et selon mon expérience, cela prend presque huit à dix ans avant de pousser et de débloquer un projet majeur. A ce rythme-là, on n'ira pas loin. Comprenez-vous?

[Traduction]

Eventually, someone will have to start building the foundation of the house. In the Gaspe area the infrastructures are still not complete, be it roads or transport. There is now once more question of taking away a train service which helped our industries to move paper or other products, and they want to give us mini trains. Finally, it is all that. We will have to start somewhere.

That is why we say: let us start somewhere and give us a development plan that pertains to our entities, to our microregions. Because the commission has established a development plan with the representatives of the population, a plan which really meets the need, the dynamism and the energies of the people.

The Chairman: Thank you, Mr. Bouchard. Mr. Bachand, Mr. Gass and Mrs. Cote.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to come back to the subject touched upon by Mr. Bujold and Madam Beauchamp-Niquet. I would also like some clarification on what you mean when you say at page 23:

In the region DREE could be an umbrella department for other federal departments.

I do not understand when you say "in the region", because at a certain time decisions are not taken in the region. DREE was created in 1969 to alleviate the economic regional disparities. After all these years we see that they are even greater when we spend \$500,000 in the Gaspe area, we spend \$150 million in Toronto. Since 1969 these disparities have not diminished, they have increased.

When you say "in the region", the region does not make the final decision. A while ago you were speaking of fisheries and oceans who were willing to do some repairs on the wharves, but then again that decision was taken higher up and not in the region.

I see the idea, but I have always thought that the Department of Regional Economic Expansion should become an umbrella department, for all economic decisions. If, for example, fisheries and oceans decided to invest, let us say \$150 million in Quebec, and if the Department of Regional Economic Expansion were an umbrella department, DREE could say, no, no, this year that goes to the Gaspe area.

So I do not understand when you say that DREE should be an umbrella department in the region, because the decisions are not taken in the region. You will have to give me some explanation.

The Chairman: Mr. Bouchard.

Mr. Bouchard: My experience of the milieu is somewhat limited, but I have been active in the development field for 10 years and I realize that every project we want to submit becomes almost essentially political. My experience tells me that it takes almost eight to ten years before you can propose a major project and get results. At that speed you will not go very far. Do you understand?

Moi, je dis ce que je veux et Gilles pourra compléter s'il le veut parce que lui, il est plus terre à terre peut-être. Il faut que ce soit efficace, toute cette mécanique-là; il ne faudrait pas qu'on soit obligé d'attendre des années pour faire déboucher un projet, même un petit projet parfois prend de quatre à cinq ans. Pour moi, cela prend des années à faire débloquer cela dans bien des cas.

Le président: Monsieur Bourget.

M. Bourget: Monsieur le président, je suis d'accord avec le député que si le MEER doit devenir en région ministère parapluie, il serait logique également que ce même pouvoir lui soit conféré au niveau national; autrement, cela n'aurait pas de sens ou cela n'aurait pas de force.

Nous voulons dire par ceci, qu'en région, tout le monde reconnaît la complexité de l'appareil gouvernemental. Il devient difficile pour un entrepreneur ou même pour une municipalité de se débrouiller à travers toute la complexité de l'appareil gouvernemental. Alors, ce serait beaucoup plus simple si on avait à s'adresser au fonctionnaire du MEER qui, lui, se chargerait de faire les démarches auprès des autres ministères. Alors, on aurait une personne ou un ministère à qui s'adresser.

Mais cette dimension de ministère parapluie au niveau régional doit également se retrouver au niveau provincial et au niveau national, si on veut que le MEER joue réellement ce rôle de ministère parapluie. Il doit, pour jouer ce rôle, disposer de ressources, mais aussi de l'autorité nécessaire. C'est sûr qu'à ce moment-là, c'est assez complexe parce que les autres ministères, j'imagine, sont aussi jaloux de leur autonomie. Par contre, si on veut réellement favoriser le développement régional ou réduire les disparités, il faut peut-être prendre les moyens.

Le président: Merci, monsieur Bachand. Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I would like to begin my comments by saying that it is a pleasure to be here, even though the weather is not co-operating like it should. But even though it is storming outside, it is nice and warm inside, and I am glad to be here.

• 1000

There are two areas that I am concerned about: fishing and tourism, and I am more interested in tourism than fisheries.

Coming down yesterday on the bus—we drove from Matane—I noticed along the coast that there were many small harbours or breakwaters that are in a considerable state of disrepair. But I also noticed that a lot of money has been spent on large harbours. In fact, we stopped at one. Is that a policy of DREE or the federal government in centralizing fisheries and is that a condition that the fishermen in the area are happy with?

On Prince Edward Island we had hundreds of small ports, small wharves and harbours all around, but some years ago the government in their wisdom decided that it was more economical and easier to maintain only a few. There were 20 designated ports on Prince Edward Island, and the government in their wisdom decided to repair only 20 and let the others just

[Translation]

I will give you my side of the story and Gilles will add to it, if he wants because he is more practical than I am maybe. All this process has to be efficient, we should not have to wait four or five years to get results on a project, even on a small project sometimes. In many cases it takes a number of years to get results.

The Chairman: Mr. Bourget.

Mr. Bourget: Mr. Chairman, I agree with the member that if DREE must become an umbrella department in the region, it would be sensible that it should have the same power at the national level. Otherwise it would not make sense, it would not have any teeth.

What me mean by that is that in the region everyone understands how complex the government mechanism is. It is difficult for an entrepreneur and even for a municipality to find its way through the complexity of government system. So it would be much easier if we could go to the DREE representative who would in turn go to the other departments. So we would only have to deal with one person or with one department.

But this dimension of an umbrella department at the regional level must be followed through by the same at the provincial and the national level if we want DREE to really be such a department. To play that role it must have the necessary resources, but also the necessary power. Of course, this becomes very complex because I imagine the other departments are jealous of their independence. On the other hand, if we really want to help regional development or to alleviate the disparities, we must take the necessary measures.

The Chairman: Thank you, Mr. Bachand. M. Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président. Je dirai d'abord que c'est un plaisir pour moi d'être là, même si la température n'est pas clémente. Toutefois, même s'il fait mauvais à l'extérieur, il fait beau et chaud à l'intérieur et je suis heureux d'être là.

Deux secteurs m'intéressent: les pêches et le tourisme; et je suis plus intéressé par le tourisme que par les pêches.

Hier, nous sommes venus de Matane par autobus et le long de la route qui longe la côte, j'ai remarqué beaucoup de petits ports ou de jetées qui sont dans un état de détérioration avancée. Toutefois j'ai aussi remarqué que l'on a dépensé beaucoup d'argent sur les plus gros ports. En fait, nous en avons visité un. Est-ce une politique du MEER ou du gouvernement fédéral de centraliser les pêcheries et les pêcheurs de la région sont-ils satisfaits de cet état de chose?

Sur l'Île-du-Prince-Édouard nous avions des centaines de petits ports, de petits quais un peu partout, mais il y a quelques années le gouvernement dans sa sagesse a décidé qu'il était plus économique et plus facile de n'en entretenir que quelques-uns. Il a donc désigné 20 ports et décidé de ne réparer que ceux-ci et de laisser tout simplement les autres se détériorer.

disintegrate. It caused some problems for the fishermen, especially in the area where the wharves were allowed to go, because they had to drive perhaps 20 miles, by car, to a designated port where they kept their boat. Then, when they got on their boat, they had to sail back to the area where they drove from because that was where they fished. Is this a problem in this area? Is it something that was designed by the government, to let the smaller wharves go and concentrate on keeping larger centres operating?

Le président: Monsieur Leblanc.

M. Leblanc: La politique je pense, depuis quelques années, a été de regrouper l'industrie de la pêche dans des parcs industriels. Vous l'avez remarqué en visitant le parc hier. Cela a débuté avec l'ARDA, BAEQ quand il y a eu cette proposition . . . Aussitôt que la décision a été prise, on a commencé à aménager les parcs et on s'est rendu compte que la pêche côtière, ou la pêche artisanale, est revenue et que les prises étaient meilleures. Il a fallu continuer de garder ces petits ports de pêche. Et je pense qu'aujourd'hui comme vous l'avez constaté, cela fait partie un peu de nos besoins en infrastructure portuaire, c'est que la pêche côtière a repris et donc les petits ports ont besoin d'être réaménagés. Il y a même des endroits où cela a besoin d'être refait complètement. Et vous avez peut-être remarqué aussi que même les parcs industriels ne sont pas utilisés pour les objectifs pour lesquels ils ont été proposés. Ils sont pratiquement vides un peu partout. Est-ce que c'est une erreur ou non, la question n'est pas là. Mais la question est que dans le développement actuel des pêches, il va falloir tenir compte de la situation telle qu'elle existe. Comme vous le dites, il y a des pêcheurs dans des petits ports, et je pense qu'ils ont besoin de services, ils ont besoin d'aménagements pour continuer leur métier de pêcheur.

Le président: Monsieur Gass.

Mr. Gass: Thank you. I will leave fisheries and go to tourism which is dear to my heart. I am in the tourism business on Prince Edward Island, and it is a very important industry on our island. I believe it is also a very important industry in this part of the Gaspé; that this part of the Gaspé has a very high potential for tourism.

I have been in business 12 years, and quite often I am behind the desk at the motel when the people come in, and they are either coming from the Gaspé to Prince Edward Island or they are going to the Gaspé from Prince Edward Island in their tour of the Maritimes. But recently, in the last year or so, I have noticed that there are fewer people taking a driving vacation, such as a tour by car of the Maritimes. I believe this is because of the cost of gas. I think possibly one of the biggest changes in direction for tourism in the future is the use either of buses or charter aircraft, where they come in, go to an area, and stay in the area for a week rather than drive throught the area for a week.

• 1005

I noted that you do not have an airport in this area that can handle the huge 727s, or aircraft of that size, that could bring people in from Toronto, Edmonton and New York in large [Traduction]

Cela a créé certains problèmes pour les pêcheurs, surtout pour ceux qui devaient se rendre au port désigné, parfois éloigné de 20 milles. Une fois arrivés à leur bateau, ils devaient retourner vers la région qu'ils venaient de quitter parce que c'est là qu'ils pêchaient. Avez-vous le même problème dans cette région? Y a-t-il un plan du gouvernement qui consiste à abandonner les petits quais et à concentrer son activité sur le fonctionnement des grands centres?

The Chairman: Mr. Leblanc.

Mr. Leblanc: For some years now the policy has been to bring the fishing industries into the industrial parks. You have noticed that yesterday while visiting the park. It started with ARDA, BAEO when this was proposed. As soon as the decision was taken work was started on the development of the park and we realized that coastal fishing or craft fishing was back and that the catches were better, and it was necessary to keep these small fishing harbours. And today, as you have noticed, this is part of our infrastructure needs, as far as harbours are concerned, because coastal fishing made a comeback and we have to upgrade these small fishing harbours. In certain places it is even necessary to rebuild them completely. You maybe also noticed that these same industrial parks are not used for the purpose they were intended to. Everywhere they are practically empty. Was it a mistake or not? That is not the question. The question is that in the current development of fisheries we will have to take into account the situation as it exists now. As you say, there are fishermen in these small harbours and I think that they need services, they need to be upgraded so they can continue their activities as fishermen.

The Chairman: Mr. Gass.

M. Gass: Merci. Je vais laisser de côté les pêches pour passer au tourisme, qui me tient plus à cœur. A l'Île-du-Prince-Édouard je suis dans l'industrie du tourisme, industrie très importante dans notre île. Je pense qu'elle est également très importante dans cette partie de la Gaspésie, car c'est celle où le potentiel touristique est très élevé.

Voilà 12 ans que je suis dans ce domaine et très souvent lorsque je suis à la réception du motel je vois des gens qui arrivent de la Gaspésie, ils viennent visiter l'Île-du-Prince-Édouard ou ils quittent l'Île-du-Prince-Édouard pour se rendre à Gaspé en faisant le tour des provinces maritimes. Mais depuis un an ou deux je remarque qu'il y a de moins en moins de gens qui font le tour des provinces maritimes en voiture. Je pense que le coût de l'essence y est pour quelque chose. A mon avis, le plus grand changement qui va intervenir dans le tourisme à l'avenir sera l'utilisation d'autobus ou d'avion nolisés pour se rendre dans une région et y demeurer pendant une semaine plutôt que de parcourir toute la région en voiture pendant une semaine.

J'ai remarqué que dans la région vous n'avez pas d'aéroport capable de recevoir un 727 ou un avion de cette taille qui pourrait amener des groupes importants de Toronto, Edmon-

groups, I am wondering if that would be one of the areas that you would be pushing, that is, for DREE to put money into what you refer to as infrastructure?

Le président: Monsieur Bourget.

M. Bourget: Monsieur le président, puisque le député parle d'industrie touristique, c'est évidemment une industrie importante pour la Gaspésie. C'est une industrie peut-être complémentaire, mais c'est une industrie importance. Tout comme à l'Île-du-Prince-Édouard on attache beaucoup d'importance à l'industrie touristique.

Il va sans dire, comme vous l'avez mentionné, que l'augmentation du prix de l'essence a beaucoup d'impact sur cette industrie, quand les gens avaient l'habitude de faire le tour en automobile. Comme vous le dites, on sait maintenant que l'orientation à venir de l'industrie touristique se fera par voyage nolisé. Il devient important à ce moment-là de rapprocher la Gaspésie par des moyens de transport adaptés à ces grandes distances

Il faut des aéroports locaux bien équipés, capables de recevoir des avions, pour la poursuite ou le maintien de cette industrie touristique.

En terminant, j'aimerais mentionner également que l'on parle beaucoup depuis ce matin de la mauvaise température qu'il fait à l'extérieur. Je vous invite quand même à admirer la beauté de cette mauvaise température. C'est aussi un élément de l'industrie touristique. On a souvent, jusqu'à maintenant, tenté de faire valoir le soleil de la Gaspésie; il y a du soleil en Gaspésie, il y a du soleil dans les provinces Maritimes; mais il y a aussi ces tempêtes de mer qui sont d'une grande beauté également. Merci.

Le président: Merci, monsieur Bourget.

Madame Côté.

Madame Côté: Merci, monsieur le président.

Je m'excuse pour ma voix, mais il semblerait que mes pieds on mal supporté le Parc Forillon sous la pluie hier. Mais cela ne fait rien, j'ai travaillé quelque temps à New Carlisle et venir en Gaspésie c'est quelque chose d'unique. Voir cela ensoleillé, la mer d'un calme plat, c'est quelque chose! Mais admirer les vagues ce matin, c'est aussi extraordinaire.

J'aurais quelques questions à vous poser. Vous avez parlé, au début de votre intervention, du rôle que pourraient jouer les municipalités régionales de comtés. Monsieur Bouchard, vous n'avez pas idée, et je ne fais pas du coq à l'âne, comme le MEER peut être sensibilisé aux disparités régionales à l'intérieur même des régions. J'ai admiré le ministère des Finances qui a accepté une proposition du MEER concernant le crédit d'impôt à l'investissement. J'ai souffert, aussi, quand on a considéré que la ville de Rimouski avait un revenu per capita trop élevé et un taux de chômage trop bas pour profiter de ces avantages. Dans le cas qui nous occupe... et vous savez, le Bas du fleuve et la Gaspésie, on n'est pas plus riche l'une que l'autre sur le plan des régions . . . On subit le même taux d'inflation et on n'est pas plus riche. En plus de cela on est victime d'un taux de chômage absolument scandaleux . . . Alors, quand vous me parlez de développement des infrastructures et quand on dit du même soufle que les régions défavori[Translation]

ton et New York. Est-ce l'aspect sur lequel vous insisteriez pour que le MEER investisse dans ce que vous avez appellé les infrastructures?

The Chairman: Mr. Bourget.

Mr. Bourget: Mr. Chairman, since the member refers to the tourism industry, it is of course an important industry for the Gaspé area. It may be a secondary industry, but still an important one. We attach a great importance to it as you do in Prince Edward Island.

It goes without saying, as you said, that the increase of gasolene prices had serious impact on that industry for the people who used to travel by car. As you say, we now know that the future of that industry lies with travels by charter. It is important to open the Gaspé area by means of transport adapted for these long distances.

We need well equipped airports, where these planes can land in order to increase or maintain the tourism industry.

In closing, I would like to mention also that a lot was said this morning about the bad weather outside. Still I invite you to admire the beauty of this had weather. It is also a factor of the tourism industry. Until now we have tried to exploit sunsline in the Gaspé area, there is sunshine, as there is sunshine in the Maritime Provinces, but there are also those sea storms which are also very beautiful. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Bourget.

Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

I apologize for my voice, but it seems I caught a cold when my feet got wet yesterday in the Forillon Park. But that does not matter, I have worked for some time in New Carlisle and coming to the Gaspé area is always something unique. It is nice to see the sun shine, when the sea is like a mirror, but it is also extraordinary to see the waves this morning.

I have some questions for you. At the outset you talked about the role that the county regional municipalities could play. Without jumping from one subject to another, Mr. Bouchard, you cannot imagine how DREE can be aware of the regional disparities inside the very regions. I have admired the Department of Finance who accepted DREE's proposal for investment income tax credit. I have also suffered when it was deemed that the per capita income of the City of Rimouski was too high and that its unemployment rate was too low to benefit from these advantages. As for the matter in front of us, you know that the lower St. Lawrence and the Gaspé area are in the same predicament as far as regions go. We have the same rate of inflation and we are not richer. On top of that we are hit by an absolutely unacceptable rate of employment. So, when you talk about development of infrastructures and when it is said in the same breath that the disadvantaged regions such as ours-I hope we are developing regions, and not only

sées comme les nôtres... et j'espère qu'on est en voie de développement, on n'est pas seulement sous-développé... vont profiter d'un crédit d'impôt à l'investissement et que, les régions un petit peu organisées à l'intérieur de ces régions ne l'auront pas! C'est pour vous dire à quel point que je ne suis pas heureuse avec ce programme-là, dans le cas qui m'occupe personnellement. Et cela est votre préoccupation aussi. Vous dites: On veut l'industrie! Mais l'industrie nous répond avezvous les infrastructures? Et vous n'avez pas les infrastructures, vous n'aurez pas l'entreprise. On a l'air d'un chien qui court après sa queue. Tu comprends! Je me demande... les MRC... J'ai encore confiance là-dedans. Ce que vous essayez de mettre en place, pensez-vous que cela va nous aider dans la planification et l'harmonisation du développement dans une région sans trop avoir l'esprit de clocher.

• 1010

Deuxièmement, pensez-vous que vous allez pouvoir être une espèce d'élément catalyseur qui va harmoniser les relations . . . Vous aurez convaincu chacun des niveaux de gouvernement d'avoir sa responsabilité, et ses obligations, vis-à-vis des citoyens... Ce que l'on n'a pas nous, dans les régions où l'on est. On n'a pas à être les victimes de cela! Est-il possible de se parler pour se comprendre, pour l'amour du bon Dieu? Est-il possible que dans les régions comme les nôtres . . . Cela fait des années que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration . . . Nous sommes responsables du chômage! Le ministère du Travail est responsable du travail. Tu comprends? Alors, il faut créer des emplois pour soulager l'autre. Y a-t-il moyen d'arriver à développer des mécanismes de communication qui feront en sorte que, quand il s'agit de créer des emplois quelque part, on puisse se donner les moyens de le faire. Et je pense qu'avec les municipalités régionales de comtés, en tous les cas c'est l'impression que j'ai, vous allez pouvoir développer des moyens de communication, pour que l'on puisse se connaître d'une région à l'autre malgré les structures que l'on a déjà pour communiquer et travailler ensemble.

M. Bouchard: Je suis très heureux de votre intervention, madame Côté. Je suis très heureux de votre intervention.

Il est clair que pour nous, les MRC, telles que définies par le gouvernement du Québec, devraient régler ce qu'on appelle la question d'aménagement, qui pour nous est très importante. Ce qu'on appelle la qualité de vie. Bon. S'il y a un terrain qui a une vocation agricole, vous n'allez pas «flanquer» deux ou trois maisons dedans, voyez-vous, entre autres choses! Bon!

Voilà pour un. Maintenant, au niveau de la Commission, on est prêt à parler de concertation et communiquer avec des organismes qui, comme nous, ont une vocation de développement économique. Également, si on peut on va essayer de jouer le rôle d'arbitre et de rappeler, comme vous l'avez dit, aux gouvernements qu'ils ont des responsabilités, des obligations envers les citoyens. En d'autres mots, qu'on arrête de faire les frais des chicanes du dessus et que l'on ait concrètement des choses au bout du compte qui puissent servir aux gens à

[Traduction]

underdeveloped—will benefit from an investment income tax credit and that the regions inside those regions which are a little better organized will not have it! Just to show you how I am dissatisfied with that program as it concerns me personally. And that concerns you also. You are saying: we want industry. But industry says, do you have infrastructures? And if you do not have the infrastructures, you do not get the industry. It is a sort of Catch-22. You understand. I wonder . . The CRM . . I have still got confidence in them. Do you think that what you are trying to put into place will help us in planning and tuning development in the region without too strong a parochial spirit.

As a second point do you think you will be able to play a role to bring some harmony in the relations between the various levels of government, each of them having its own responsibility and commitment towards the citizens? This is just what we are lacking in our regions and we should not be viticimized by this situation. Are we going to be able to understand one another? Is it possible that in regions like ours where the employment and immigration department have operated for many years, we are held responsible for the unemployment. Labour Canada is responsible for the worker situation, so this department must create work to help the other one. Are there means to implement communication mechanisms which would allow that when we are creating jobs somewhere, you would get the means to do it. I think that with the country regional municipalities you are going to be able to develop the necessary communication means so as to allow the regions to know one another better in spite of the actual structures that we already have to communicate and work together.

Mr. Bouchard: I thank you very much for your intervention, Mrs. Côté. I am very happy by what you raised.

For us it is obvious that country regional municipalities as they are defined by the Quebec Government should solve this question of development which is very important from our point of view. It is what we call the quality of life. If there is a land which is suitable for agriculture, you should not built two or three houses there for instance.

So this comes first; then at the commission level, we are ready to do our part in the consultation and communication process with any agencies which have, as we have, an economic development orientation. We will also, if we can, try to act as referees and remind, as you have mentioned it, to the government that they have responsibilities towards their citizens. In other terms, we do not want to carry on paying the price of the bickerings happening in high places and we want to get something complete at our end which will help people to work,

travailler, à améliorer leur sort, et leurs conditions de vie. C'est un peu cela que vous avez dit finalement.

Le président: Merci, madame Côté. Monsieur Cyr, pour peut-être une dernière question, et j'aurai aussi une couple de questions à poser à nos témoins. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Mme Côté a amené la question des MRC. Et on a parlé d'enveloppe budgétaire par région ou sous-région. Est-ce que vous reconnaissez que le MRC pourrait être l'organisme qui devrait chapeauter tous les autres organismes et associations locales ou sous-régionales pour l'administration d'une enveloppe budgétaire de 35 ou 40 millions de dollars, pour une période de quatre ou cinq ans, justement dans la recherche pour cette industrie? Parce que votre but c'est de créer des emplois. Qu'est-ce que vous pensez de cet organisme pour chapeauter tout cela?

Le président: Monsieur Bourget.

M. Bourget: Monsieur Cyr, les MRC sont quand même une créature récente. Elles commencent déjà, par contre, à faire beaucoup pour diminuer le chauvinisme local. Alors, il est à prévoir que dans l'avenir il va y avoir de plus en plus de concertation régionale d'une part.

• 1020

Maintenant, il ne faut pas oublier non plus que le pouvoir de décider, en dernier ressort, appartient quand même à la population. Plutôt que ce soit nos institutions, c'est-à-dire les gouvernements qui décident en haut lieu de nos besoins, pourquoi ne serait-ce pas en fin de compte la population qui décide? Au lieu de négocier de gouvernement à gouvernement, il serait peut-être préférable que le gouvernement fédéral négocie avec la MRC ou avec un organisme comme le nôtre, et que le gouvernement provincial négocie également avec un organisme comme le nôtre. C'est nous qui aurions, à ce moment-là la responsabilité de coordonner ou de déterminer nos besoins. Et je crois que les compétences respectives seraient respectées..., à ce moment-là?

Le président: Oui! Monsieur Bouchard.

M. Bouchard: Je suis très heureux que vous ayez posé cette question, M. Cyr.

Quand on parle de municipalité régionale de comté, cela doit correspondre à la région d'appartenance, c'est-à-dire là où les gens peuvent obtenir entre eux un minimum d'accords sur les grandes orientations. Je souscris pleinement à l'idée de M. Cyr et à ce qu'il dit.

Quant à notre Commission, bien entendu, elle recouvre ce territoire de la MRC. Il y a onze municipalités, et ça fait au-dessus de 25,000 personnes. On est en train de se donner un plan de développement qui touche à tous les secteurs, et là-dedans il va y avoir des priorités. Cela correspondrait adéquatement à ce que l'on veut, et à ce qu'on demande également.

Le président: Merci monsieur Cyr.

J'aurais peut-être un commentaire à faire et une question à poser. La région que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre des communes, la région de Sherbrooke, dans le cadre des ententes auxiliaires s'est vu doter d'un parc; et lorsque vous

[Translation]

to improve their fate and their living conditions. This is about what you said.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté. Mr. Cyr, I give you the floor for maybe a last question and then I will also have a couple of questions to ask our witnesses. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Mrs. Côté has raised the question of the county regional municipalities. And we have been talking about budgetary envelopes by region or sub-region. Would you consider that the county regional municipalities could constitute the agency which would be on top of all the other agencies and local or sub-regional associations, to administer a budgetary envelope of \$35 to \$40 million for a period of four or five years so as to be able to create jobs for this industry?

The Chairman: Mr. Bourget.

Mr. Bourget: Mr. Cyr, I should say that county regional municipalities are something which has been recently created. However, they are beginning to do a lot to reduce the local chauvisism. So, we can expect that in the future, there will be more and more things done on the regional level.

Now, we should not forget that the power of decision belongs, in the last resort, to the people. Why should not the people decide in the last resort what our needs are rather than our institution, that is our government in high spheres? Instead of dealing from government to government, it would maybe be better that the federal government deal with the county regional municipalities or an agency like ours, and that the provincial government deal also with an agency like ours. We could then have the responsibility to co-ordinate and to establish our needs. And I think that if we did operate that way the jurisdiction would be then respected.

The Chairman: Yes, Mr. Bouchard.

Mr. Bouchard: I am very happy that you asked that question, Mr. Cyr.

When we are talking about county regional municipalities we are talking about the region that these people think they belong to, the region where they can come to a minimum of agreement on the main aims, orientations. So I am entirely sold to what Mr. Cyr said, to his idea.

As for our commission, of course it covers this county regional municipality territory and there are 11 municipalities, so we are talking about more than 25,000 people. We are in the process of obtaining a development plan which relates to all sectors and we will have priorities in that plan. It would adequately answer to our needs and also to what we are asking for.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Maybe I will have a comment to present and a question to ask. The region which I have the honour to represent in the House, the Sherbrooke region, in the framework of the auxiliary agreements, was endowed with a park; but, as you

avez parlé tout à l'heure des infrastructures... si vous n'avez pas les infrastructures, vous ne pouvez pas avoir d'industrie, et si vous n'avez pas d'industrie, c'est parce que vous n'avez pas d'infrastructures... C'est un cercle qui recommence... C'est un peu ce qui s'est passé chez nous. Nous avons un superbe parc industriel, et les démarches que nous faisons pour avoir des industries ne donnent pas les résultats escomptés, de sorte que, Statistique Canada et Revenu Québec nous placent, à l'heure actuelle, juste au dessus de la Gaspésie.

Je vous assure qu'il n'y a pas tellement de différences entre l'Estrie, à l'heure actuelle, et la Gaspésie. J'aimerais peut-être aussi faire un petit commentaire au sujet de l'aéroport. Je vais vous en raconter une! Vous n'en croirez pas vos yeux et vos oreilles... mais elle existe bel et bien dans notre région. En 1958, on a décidé de doter Sherbrooke d'un aéroport et le ministre de l'époque, qui venait de Trois-Rivières, après avoir commencé l'aéroport de Sherbrooke, comme il y a eu des pressions énormes faites par la région de la Mauricie, et de Trois-Rivières surtout, pour en construire un là ... a dit: Écoutez, il n'est pas possible d'en construire deux... on en construit juste un. Normalement dans un aéroport vous avez une piste dans un sens, et vous en avez une dans un autre. Alors, puisqu'il n'y avait pas assez d'argent pour construire deux aéroports, on a construit une piste dans ce sens-là à Sherbrooke, et une piste dans ce sens-là à Trois-Rivières . . . Or, il y a 87 milles de distance entre les deux, de sorte qu'aujourd'hui vous avez deux demi-aéroports. Trois-Rivières a été desservi par Air Canada pendant quelques années, et à la fin on s'est aperçu que ce n'était pas du tout rentable. Ni l'une ni l'autre à l'heure actuelle, même si ce sont des pistes de 6,000 pieds, n'est desservie par aucune ligne aérienne, canadienne ou québécoise.

Dans les revendications que vous ferez pour votre aéroport, assurez-vous qu'il y ait deux pistes . . . et qu'elles ne soient pas trop distancées l'une de l'autre! Parce que je vous assure que c'est extrêmement important pour le développement de notre région. Nous faisons des efforts énormes à l'heure actuelle pour améliorer la piste existante à Sherbrooke, et ausi pour être desservis par un transporteur, qu'il soit canadien ou québécois, mais pour que nous puissions aussi rejoindre les villes de Montréal et de Québec assez facilement.

C'était un simple commentaire que je voulais faire. Monsieur Bouchard, je pense que vous avez le mot de la fin.

M. Bouchard: Monsieur Pelletier, je vois que vous venez des grands centres, et que vous êtes drôlement favorisés. Vous vous battez pour les pistes! Vous en avez beaucoup. Mais nous, on veut d'abord en avoir une, qui serait accessible douze mois par année, pour un.

Deuxième élément: On s'apperçoit qu'à St-Hubert entre autres, Bromont, Saint-Jean, Sherbrooke, vous avez des pistes de 6,000 pieds. Nous, vu qu'on n'a pas beaucoup d'aéroport, on en cherche un pour se poser quand on veut et quand on peut. Ce qu'on demande, c'est un aéroport industriel et commercial parce qu'on a 11 entreprises ici qui font la transformation soit en pêcherie ou la transformation du papier. Il y a quand même un aéroport à Bonaventure qui est à 6,000 pieds, il ne faut pas

[Traduction]

mentioned before, if we do not have the infrastructures, you cannot establish industries and if you have no industries, this is because you do not have infrastructures to support it . . . It is a vicious circle. This is about the situation which we had in our place. We have a superb industrial park but we have not been able to attract what we wanted as industries, so Statistics Canada and Revenue Quebec classify us at the present time just above the Gaspésie region. I can tell you that there are not too many differences, at the present time, between the Estrie and the Gaspésie.

I would maybe also like to add a short comment about the airport. And I will tell you a story about it which you will not believe but which is what happened in our region. In 1958, we decided to give Sherbrooke an airport and the then minister who was from Trois-Rivières, after having started with the Sherbrooke airport, was put under huge pressure by the Mauricie region, especially Trois-Rivières, to build also an airport in that place. So, he declared that as it was not possible to build two airports we would only build one. So usually in an airport you have a runway which is oriented in one way and you have another which is oriented in another way. But as there was not enough funds to build two airports, they built a runway in one direction in Sherbrooke and a runway in another direction in Trois-Rivières. As there are 87 miles between the two airports, you have now kind of two half airports. The airport at Trois-Rivières was used by Air Canada during a few years, but then they found out that it was not profitable. So neither of the airports are used nowadays; no airways, whether it be Canadian, Quebecer or else is using any of these two airports, even if the runways are 6,000 feet long.

So, when you are asking for your airport, be sure that two runways are going to be built and be sure that they are not too far away from one another . . . I can assure you that an airport is extremely important for the development of our region and we are at the present time making huge efforts to improve the present runway which we have in Sherbrooke and also to get an air carrier, whether Canadian or Quebecer, who will come to use it and also to allow us to have air connections that are good with Montreal and Quebec City.

That was just a comment which I wanted to put. Mr. Bouchard, we give you now the floor to conclude, I think.

Mr. Bouchard: Mr. Pelletier, you are lucky to come from big centres, and they are fighting for runways... that means you have many runways in your places, but we, we would like first to have one runway which could be used 12 months during the year...

Secondly, we note that at St-Hubert especially, at Bromont, Saint-Jean, Sherbrooke, you have 6,000 feet long runways... We, having very few airports, are happy to find any available. What we are asking for, is a commercial and industrial airport because we have in the region 11 plants which are treating either a fisheries product or paper. Though, there is one airport at Bonaventure which has a 6,000 feet runway but we really need an airport which would be used as a commercial

partir d'histoire non plus au sujet de Bonaventure et Gaspé, mais nous avons besoin d'un aéroport à caractère industriel et commercial, qui répondrait à des fins industrielles. Ce qu'on veut c'est une piste éclairée, asphaltée pour desservir l'industrie. On parlait tout à l'heure des fins touristiques également, cet aéroport pourrait servir à développer le transport en commun par avion. Voilà pourquoi on fait cette demande-là.

• 1025

Le président: Une dernière question, messieurs, avant de nous quitter. J'aimerais savoir, vous trois avez parlé et plusieurs députés ont abondé dans le même sens d'une certaine décentralisation du MEER en région; c'est-à-dire vous avez un bureau à l'heure actuelle qui est à 300 milles ou à 350 milles d'ici, à Rimouski. Nous demandons, bien sûr, nous aussi la même chose dans notre région quoique je reconnais très facilement que c'est beaucoup plus important pour vous autres d'avoir une décentralisation que pour la région de l'Estrie. Maintenant, j'aimerais savoir si vous avez fait une demande au MEER pour décentraliser, c'est-à-dire avoir un peu plus de personnel et que ce personnel-là soit plus près des régions qui en ont le plus besoin. Parce que je reconnais que ce n'est pas facile de partir de Rimouski et d'aller rencontrer un industriel à Port-Daniel ou à Gaspé ou à Percé. Alors, est-ce qu'il y a eu des demandes de faites dans ce sens-là et, si oui, quelle a été la réaction du MEER et, sinon, est-ce que vous avez l'intention de le faire prochainement?

M. Bouchard: J'ai déjà fait la demande l'an dernier à Rimouski. On m'a dit, c'est comme pour bien d'autres choses, on attend la nouvelle politique du MEER afin de statuer à ce sujet. Je n'ai pas fait une demande officielle, j'ai fait une demande directement au bureau de Rimouski. Peut-être que je n'ai pas suivi les voies normales, mais Gilles de ton côté, est-ce que d'autres demandes ont été faites?

M. Bourget: Non, à ce jour la seule demande officielle qui a été faite est celle qu'on fait présentement dans notre mémoire. Il y aurait peut-être lieu par contre d'appuyer cette démarche qu'on fait aujourd'hui par une demande en bonne et due forme au ministre de l'Expansion économique régionale.

M. Bouchard: Voilà pourquoi on vous le demande aujourd'hui sans faire l'objet d'une demande officielle par lettre ou par résolution du conseil d'administration.

Le président: Je vous remercie, monsieur Bouchard, monsieur Bourget et monsieur Leblanc, pour l'excellente présentation que vous nous avez faite. J'espère que les recommandations que vous avez faites devant ce Comité et qui feront partie du rapport final seront étudiées très sérieusement par le MEER. Je peux vous assurer que l'année dernière nous avons visité les Maritimes, nous sommes allés à Campbellton, et à Corner Brook à Terre-Neuve et une multitude de recommandations qui nous ont été faites ont été condensées en six recommandations principales et quatre d'entre elles ont déjà été acceptées et mises en place par le MEER. C'est donc dire

[Translation]

and industrial airport. What we want, is a runway which would be lighted, asphalted, to serve the industry. A moment ago we were talking of tourism. It could be used for the tourist industry, as we were mentioning before, and it could be used to develop passenger air transportation. This is why we are asking for this.

The Chairman: I would like to ask a last question before leaving, sir. The three of you have been talking and several members have been also talking about the possibility of some decentralization of the DREE by region. At the present time there is for example an office which is 300 miles or 350 miles away from here, in Rimouski. Of course you were also asking for the same thing in our region, but I concede to you that it will be much more important for you to get that decentralization in the Estrie region. Now, what I would like to know is if you have made a request to the DREE for decentralization. that is, to have a bit more staff and that staff to be nearer regions where there is a greater need. For I do realize that it is not easy to leave Rimouski to meet an industrialist in Port-Daniel or at Gaspé or at Percé. So I would like to know whether you have been asking for something like this and, in the affirmative, what was the answer of the DREE; and, in the negative, I would like to know whether you intend to make such a demand in the near future?

Mr. Bouchard: I did ask this last year in Rimouski. But I was answered, as it is frequently done, that we are waiting for the DREE to issue a new policy that we will then set that subject. I have not made any official asking but I did ask directly at the Rimouski office. Maybe I did not follow the usual procedure but I will ask Gilles if on his side he has seen other such requests?

Mr. Bourget: No, so far the only official request which has been made is the one mentioned in our brief. But it might be useful to support the request we are making today by a formal request made to the Minister of the Regional Economic Expansion Department.

Mr. Bouchard: This is why we are asking you for this today without going through an official request or a resolution of the board.

The Chairman: I thank you, Mr. Bouchard, Mr. Bourget and Mr. Leblanc for the excellent brief which you gave us. I hope the recommendation which you have put to our committee and which will be part of the final report, will be considered very seriously by the DREE. I can assure you that when we last year visited the Maritimes and when we went to Campbellton, Corner Brook in Newfoundland, we received numerous recommendations and they were summarized in six main recommendations and four of them have already been adopted and implemented by the DREE. This shows you that these public sittings are extremely valuable when it comes to

que ces audiences publiques sont extrêmement importantes pour nous aider à formuler les recommandations que nous ferons éventuellement auprès du ministre et du ministère.

Alors, encore une fois, merci pour l'excellent mémoire que vous nous avez soumis et nous vous souhaitons bonne chance dans les efforts que vous faites pour le développement de votre région. Merci.

Nous accueillons maintenant ce matin un deuxième organisme, c'est la Commission de développement économique de New-Richmond. Alors, je demanderais à nos deux témoins de bien vouloir prendre place. Nous avons d'une part M. Gilles Tremblay qui est vice-président et M. Marc-André Hudon qui est directeur général de la Commission de développement économique de New-Richmond. Messieurs, vous avez la parole.

• 1030

M. Gilles Tremblay (vice-président, Commission de développement économique de New Richmond): Monsieur le président, messieurs, mesdames, les membres du Sous-comité des programmes du MEER au Québec.

Permettez-nous tout d'abord, de vous féliciter pour la tenue, dans notre région, des présentes audiences du Sous-comité des programmes du MEER. Habitant ce qu'il est convenu d'appeler une région périphérique par rapport aux grands centres d'activité économique que sont Montréal et Québec, il nous fait toujours plaisir de constater que malgré la situation d'éloignement géographique des organismes gouvernementaux comme le vôtre restent sensibles à nos préoccupations particulièrement en matière économique.

Puisque l'objectif des présentes audiences vise à étudier l'impact des politiques et des programmes du MEER au Québec en vue des les améliorer vous nous permettrez, dans un premier temps, de vous brosser un bref tableau de ce qu'est notre région notamment la région de la Baie-des-Chaleurs et plus particulièrement de New Richmond. Par la suite, nous tenterons de vous définir en quelques phrases notre perception des services et programmes du MEER dans notre région; puis enfin, nous tenterons, en conclusion, de vous préciser ce que nous souhaiterions comme interventions et orientations futures pour le développement de notre région.

Donc, la Commission de développement économique de New Richmond et son territoire.

Formée au cours du printemps de 1981, la Commission de développement économique de New Richmond est composée de représentants provenant majoritairement du monde des affaires et a pour mandat de promouvoir et faciliter, par tous les moyens jugés appropriés, le développement économique du territoire sous la juridiction de la ville de New Richmond, notamment dans les domaines de l'activité industrielle, commerciale et touristique.

Toutefois, bien que le territoire de la Commission de développement économique de New Richmond soit bien défini, comme on vient de le constater, ses interventions, de par la

[Traduction]

formulate recommendations, which is what we are going eventually to make for the consideration of the minister and the department.

Then, again I thank you for the excellent brief which you have given us and I wish you good luck in your efforts to obtain the development of your region.

We are greeting now this morning a second witness, that is the New Richmond Economic Development Commission. So I will ask the two witnesses to come forward and take their seats. I will introduce you first Mr. Gilles Tremblay, who is Vice-President, and then Mr. Marc-André Hudon, who is Director General of the New Richmond Economic Development Commission. You have the floor.

Mr. Gilles Tremblay (Vice-President, New Richmond Economic Development Commission): Mr. Chairman, ladies and gentlemen, and members of the Subcommittee on DREE programs in Quebec.

May we first of all congratulate you for holding public hearings of the Subcommittee on DREE programs in our area. Living in what is commonly called a peripheral region when compared with large centres of economic activity such as Montreal and Quebec City, we are pleased to see that, despite our geographic remoteness, government organizations such as yours remain sensitive to our concerns, particularly those of an economic nature.

Since the purpose of these hearings is to study and thereby improve the impact of DREE's policies and programs in Quebec, we should first like to provide you with a brief description of our region, particularly that of the Baie-des-Chaleurs and New Richmond. Second, we will endeavour to define for you, in a few words, our perception of DREE services and programs in our region. Finally, we will try to specify what action and future direction we hope to see taken for the development of our region.

So, I will describe to you the New Richmond and Area Economic Development Commission.

Formed in the spring of 1981, the New Richmond Economic Development Commission is composed mainly of representatives from the business community and has a mandate to promote and encourage, by all appropriate means, the economic development of the area falling within the jurisdiction of the town of New Richmond, particularly with respect to industrial, commercial and tourist activities.

However, the nature of its activities may sometimes cause the New Richmond Economic Development Commission to go beyond its well-defined area of jurisdiction. In fact, while

nature des dossiers traités peuvent, à l'occasion l'amener à en déborder. En effet, tout en respectant l'énoncé territorial déjà mentionné, la Commission s'est également vu confier la possibilité de participer avec d'autres organismes de développement du territoire environnant, voire avec les municipalités régionales de comté de Bonaventure et d'Avignon à des ententes pouvant mener à des actes de développement régionaux. C'est ainsi que malgré le fait qu'elle n'opère que depuis quelques mois (janvier 1981) la Commission est intervenue ou a entrepris d'intervenir dans des dossiers traitant notamment de l'industrie forestière (transformation de la matière ligneuse), des transports et communications et de certaines implantations commerciales ou de services.

En outre, reconnaissant l'importance de l'entrepreneurship dans notre milieu, notre organisme participe avec le concours d'autres intervenants économiques, notamment les agents de développement économique et commissaires industriels de la Gaspésie, à l'élaboration et à la tenue de sessions d'information et de «rencontres d'affaires» pour les entrepreneurs industriels. Ceci l'amène donc à collaborer étroitement avec les organismes gouvernementaux (tels le M.I.C.T.—Québec, le B.F.D., etc.) de même qu'avec les grandes entreprises de la Gaspésie.

Ayant fait le point d'une certaine intervention plus régionale, il serait sans doute utile, à ce stade-ci de vous présenter brièvement le territoire de base de la Commission de développement économique de New Richmond.

Donc, la ville de New Richmond qui s'étend sur une superficie de 168,83 km² avec une population de 4,370 habitants compte pour le centre industriel, commercial et de services le plus important du comté de Bonaventure et offre à ses citoyens une gamme de services qui, tant par leur nombre que par leur qualité, se comparent avantageusement avec nombre de localités plus importantes. Si l'industrie forestière et notamment la présence de l'usine de la compagnie Consolidated Bathurst Inc. forment la base de l'économie de New Richmond et de la région environnante il n'en demeure pas moins que celle-ci tend de plus en plus à se diversifier. En témoignent, l'implantation, depuis quelques années d'entreprises telles Pavage Beaubassin Inc., Pavage L.D. Inc., l'Imprimerie de la Baie-des-Chaleurs, Béton Provincial Inc., et plus récemment Visons Gaspésiens Inc., une usine de préparation d'aliments pour visons inaugurée en 1980. Il est à noter que l'élevage du vison, démarré il y a trois ans à peine, semble promis à un avenir des plus intéressant et, malgré la conjoncture économique très difficile en ce début de décennie, laisse présager des retombées économiques très intéressantes à moyen terme.

Enfin, dans une région où il n'existe pas, à proprement parler, de pôle socio-économique clairement identifié, comment passer sous silence l'importance de New Richmond comme centre commercial et de services. Avec son centre commercial, ses nombreux détaillants et ateliers de réparation de toutes sortes et la gamme de services professionnels, allant de l'avocat et du notaire à l'évaluateur agréé dont certains sont uniques dans le sud de la péninsule gaspésienne, New Richmond possède donc toutes les qualités requises pour atteindre à une plus grande prospérité, pour peu que les gens d'affaires et les gouvernements y consentent l'effort nécessaire.

[Translation]

respecting its territorial boundary, the Commission has also been given the opportunity to participate with other organizations in the development of the surrounding area. The purpose of such co-operation with the regional municipalities of the counties of Bonaventure and Avignon, is to reach agreements which might lead to regional development. For this reason, although the Commission has been in operation for only a few months (January 1981), it has intervened or agreed to intervene in matters relating to the forest industry (processing) transport and communications and some commercial operations and services.

Moreover, in recognition of the importance of entrepreneurship in our community, our organization participates with other economic interests, particularly economic development officers and industrial commission staff in the Gaspé region, to co-ordinate and hold training sessions and business meetings for industrialists. This results in the commission co-operating closely with government organizations (M.I.C.T.—Quebec; FBDB, etc.) and with large firms in the Gaspé region.

Now that we have described our regional interests, it would probably be useful to say a few words about the actual area covered by the New Richmond Economic Development Commission.

The town of New Richmond covers an area of 168,83 square kilometers and has a population of 4,370. It is the industrial, commercial and service centre for Bonaventure County and offers its citizens a range of services which compare favourably with many larger communities, both in quantity and quality. Although the forest industry, and the Consolidated Bathurst Company in particular, are the economic base for New Richmond and the surrounding area, the town is nonetheless becoming increasingly diversified. This trend is clearly illustrated by the establishment of the following businesses over the last few years: Pavage Beaubassin Inc., Pavage L.D. Inc., l'Imprimerie de la Baie-des-Chaleurs, Béton Provincial Inc., and more recently Visons Gaspésiens Inc., a plant established in 1980 which produces mink feed. Mink raising, begun barely three years ago, seems to have a promising economic future despite a very unfavourable over-all economic situation at the beginning of this decade.

Finally, in the region where there is strictly speaking no clearly identified socio-economic focal point, we should not fail to mention New Richmond's importance as a commercial and service centre. It has a business core, numerous retailers, a variety of repair shops, and a range of prefessional services, including a lawyer, notary and a certified assessor (some of which are found only in the southern part of the Gaspé peninsula). New Richmond therefore has all the basic qualities for becoming more prosperous as long as business people and governments agree to make the necessary effort.

• 1035

Le MEER dans l'est du Québec:

Si la participation du ministère de l'Expansion économique régionale du Canada au cours des deux dernières décennies a pu être chiffrée à plus de 225 millions de dollars dans l'est du Québec et ce dans le seul cadre des «Ententes auxiliaires» et du «FODER» celle-ci s'est surtout fait sentir dans le développement d'un réseau d'infrastructures par ailleurs nécessaires dans le contexte de l'époque et compte tenu de la condition précaire ou l'absence de ces équipements maintenait l'est du Québec et en particulier la Gaspésie. Toutefois, il apparaît de plus en plus à l'aube des années 80 que même si un effort considérable doit être encore consenti dans ce domaine, les priorités sont par ailleurs très différentes. En effet, il faut maintenant songer beaucoup plus à meubler cet édifice que le MEER a si généreusement contribué à ériger.

Par le biais de la loi constitutive du MEER et par celle sur les subventions au développement régional (LSDR) le MEER a déjà amorcé ce travail notamment en infusant des capitaux à l'implantation ou à l'expansion d'entreprises manufacturières, toutefois cette forme d'aide s'est avérée d'une efficacité toute relative dans notre région compte tenu de la structure même de l'entreprise gaspésienne, familiale, de petite envergure et disposant de capacités administratives et d'une faculté d'adaptation au changement très limitées. Combien de fois ou quel qu'en soit la source, a-t-on vu de petites entreprises pourtant intéressantes durer le temps d'une subvention, faute d'avoir les connaissances et possibilités de consultation requises.

Il est maintenant patent que la voie d'un développement économique harmonieux passe par l'entrepreneurship. Certains organismes dont la Banque fédérale de développement (BFD) et certains ministères provinciaux (MICT, MEQ) ont déjà consenti un effort au niveau de la formation de l'entrepreneur; toutefois, il manque toujours la possibilité de consultation que ce soit dans le secteur de la mise en marché ou dans celui de la production. Les firmes spécialisées en ces domaines ne se trouvant pas dans la région et le coût de leurs services étant par ailleurs très élevés ceci rend leur accessibilité à l'entrepreneur gaspésien très difficile, voire souventes fois impossible, faute de moyens financiers suffisants.

En conclusion à ce chapitre, nous soulignerons deux initiatives du MEER qui nous paraissent répondre davantage aux besoins de l'entrepreneur régional et qui devraient certainement, selon nous, être considérés avec beaucoup d'attention et éventuellement voire accroître leur importance.

A savoir les «bureaux régionaux», qui tendent et doivent continuer à tendre à devenir de véritables délégations du MEER auprès des entrepreneurs des régions, offrant une gamme de services pouvant aller de la mise en marché des programmes du MEER jusqu'à leur application concrète dans l'entreprise en passant par les services de traitement de dossiers, d'analyse financière et, le cas échéant, d'aide à la consultation professionnelle.

Deuxièmement, les «stimulants fiscaux au développement industriel» qui, par leur portée à plus long terme peuvent souvent être beaucoup plus bénéfiques à l'entrepreneur qu'une subvention directe au démarrage ou à l'expansion de son entreprise.

[Traduction]

DREE in Eastern Quebec:

While the participation of Canada's Department of Regional Economic Expansion in Eastern Quebec, under subsidiary agreements and FRED has been evaluated in excess of \$225 million over the past 20 years, its influence has been felt particularly in the development of a network of infrastructures. These were necessary given the context of the time and the precarious economic situation of Eastern Quebec and the Gaspé, when such benefits were not provided. However, it is increasingly apparent, as the eighties dawn, that although a considerable effort must still be made, the priorities are very different. In fact, we must now give more attention to the internal elements of the structure that DREE so generously helped to build.

The act establishing DREE and the Regional Development Incentives Act (RDIA) have already started the work by investing capital for the establishment or expansion of manufacturing firms. However, this form of assistance has proven itself only relatively effective in our area given the structure of Gaspé business life, which is family-oriented, small scale, has very limited administrative abilities and lacks adaptability to change. With funding from various sources, small but promising businesses have often survived only for the period of a grant because they have not had access to the required skills and opportunities for consultation.

It is now clear that the proper way to achieve harmonious economic development is through entrepreneurship. Certain agencies such as the Federal Business Development Bank (FBDB) and some provincial departments (DITC, MEQ) have already agreed to help business people. However, there are still too few opportunities for consultation, both in marketing and in production. Since companies specializing in these fields are not located in the region and because their services are very costly, the Gaspé business person finds it very difficult, if not impossible, given insufficient financial means, to avail himself of such services.

To conclude this section, we would like to mention two DREE initiatives which we feel respond more fully to the needs of regional business people and which, in our opinion, should be given much greater consideration and possibly be given greater emphasis.

"regional offices" which try and must continue to try to become true DREE representatives for the region's business people, and which should offer a variety of services, ranging from the establishment of DREE programs to their concrete implementation in companies by way of case studies, financial analysis and professional consultation.

"financial incentives for industrial development" which, because of their longer term influence, are often much more beneficial to the entrepreneur than direct business start-up or expansion grants.

Maintenant, l'implication du MEER au développement économique régional dans l'avenir.

Comme vous avez pu le constater au cours de cette brève intervention, notre opinion réside en quelques points.

Premièrement, poursuite des activités du MEER dans les grands projets d'infrastructure et notamment dans la consolidation et le développement des industries agro-alimentaires, forestières et manufacturières.

Deuxièmement, réévaluation de l'impact des subventions directes, à moyen terme, sur les entreprises de petite envergure qui composent la trame économique en Gaspésie et adaptation de cette forme d'aide aux besoins réels des entreprises;

Troisièmement, intégration aux programmes de la Loi sur les subventions au développement régional d'un volet visant à faciliter à l'entrepreneur des régions éloignées l'accès aux services de consultation professionnelle par le biais d'une compensation financière ou professionnelle.

Quatrièmement, accroissement de l'importance et de l'impact de la délégation régionale du MEER et accentuation de sa présence auprès de l'entrepreneur.

• 1040

Et dernier point, extensionner la portée des politiques de dégrèvement fiscal auprès des petits entrepreneurs.

En conclusion, il nous appert qu'une véritable politique d'aide au développement économique régional doit d'abord et avant tout correspondre au contexte socio-économique d'une région ou sous-région donnée et faire participer des individus qui en sont les éléments moteurs: les entrepreneurs. Merci de votre attention.

Le président: Merci, monsieur Tremblay. Je demanderais maintenant à M. Bujold de poser les premières questions.

M. Bujold: Merci, monsieur le président. En premier llieu, permettez-moi de féliciter la Commission de développement économique de New Richmond qui a bien voulu présenter un mémoire à notre Comité et de les remercier par le fait même.

Première question, je reviens directement au rôle de votre Commission économique à New Richmond. Pensez-vous que depuis que vous existez, ce qui ne fait pas tellement longtemps, soit depuis le début du printemps, est-ce que vous sentez déjà dans votre milieu une certaine reconnaissance, à savoir que les gens lorsqu'ils ont besoin de renseignements ou lorsqu'ils veulent mettre de l'avant un projet, sont portés à aller vous voir et pour obtenir votre aide et des renseignements sur différents sujets?

Le président: Monsieur Tremblay.

M. Tremblay: Merci. Il est certain qu'au tout début il y a un certain scepticisme qui habite les gens d'affaires parce qu'habituellement l'entrepreneur a une idée qu'il ne veut surtout pas voir partir en la confiant ou en parlant trop avec des gens. Alors, actuellement on se butte encore à ce phénomène un peu normal, soit que les gens sont encore prudents avec nous. Comme on a commencé en janvier 1981, donc on comence à faire nos preuves et comme je vous dis, on sent encore cette gêne face à la commission pour les gens qui ont

[Translation]

Now let us turn to DREE's future involvement in regional economic development.

As you may have noted from our brief presentation, we would make the following suggestions.

The continuation of DREE activities related to large infrastructure projects, particularly in the consolidation and development of agri-business industries, forestry, and manufacturing industries.

Re-evaluation of the medium-term impact of direct subsidies on small-scale businesses which make up the Gaspé economic structure, and adaptation of this type of assistance to the real needs of businesses.

Provision within program established under the Regional Development Act of a component designed to help the business person in remote areas gain access to professional consultation services through financial or professional assistance.

Greater regional representation of DREE and greater emphasis on its contacts with the business community.

As our last point, we recommend widening the tax relief measures aimed at small business.

We note in conclusion that in our view a genuine policy of regional economic development assistance must first and foremost be adapted to the social and economic context of a given region or sub-region and involve the key participants in the local economy, namely the members of the business community. Thank you for your attention.

The Chairman: Thank you, Mr. Tremblay. Mr. Bujold will ask the first questions.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. I would first of all like to commend the New Richmond Economic Development Commission for its presentation and at the same time express my thanks.

My first question touches on the role of the New Richmond Economic Commission. Since the Commission's creation at the beginning of spring, have you noted a readiness on the part of the population to consult you about possible projets or to obtain information or assistance relating to different matters?

The Chairman: Mr. Tremblay.

Mr. Tremblay: There is no denying that there was some scepticism in the business community at the beginning in view of business people's usual reluctance to give too much publicity to their ideas for something new. We are still faced with this rather normal reaction, that is a certain cautiousness in dealing with us. We began in January 1981, thus we are starting to show what we can do but, as I said, people who have an idea that they do not want copied or described to others still hesitate to approach the matter with the Commission.

une idée et qui ne veulent pas qu'elle soit copiée ou transmise à d'autres.

Maintenant, peut-être que Marc en tant que directeur-général, a des idées plus précises que moi là-dessus.

Le président: Monsieur Hudon.

M. Marc-André Hudon (vice-président de la Commission de développement économique de New Richmond): Disons tout de même qu'effectivement la Commission de développement est très jeune. Elle a commencé depuis à peine quelques mois à s'impliquer directement dans des dossiers et en particulier dans des dossiers touchant directement les promoteurs. Il faut quand même mentionner qu'il existe dans la ville de New Richmond depuis au-delà de deux ans un service du développement économique qui avait déjà une banque de promoteurs de dossiers de projets en marche qui ont été transmis à la Commission de développement. Ces dossiers-là se poursuivent; toutefois, il y a un avantage: la commission étant formée d'hommes d'affaires, donc disposant d'une capacité au niveau administratif, au niveau compétence, connaissances, beaucoup plus élargie qu'un simple service de développement avec un agent de développement, à ce moment-là, il y a d'une part une meilleure perception dans le milieu parce que généralement les gens sont connus individuellement et commencent de plus en plus à être connus en tant que membres de la commission. Donc, la pénétration est plus grande.

La qualité des services que la commission est en mesure d'offrir, que ce soit par ses contacts au niveau du monde des institutions financières, au niveau du monde des affaires au sens commercial ou au sens industriel, est beaucoup plus grande, beaucoup plus directe et le promoteur individuel de même que l'organisme, parce qu'on a quand même plusieurs organismes dans notre territoire qui sont peut-être pas nécessairement socio-économiques, mais ils y voient beaucoup plus d'avantages. Le contact est plus direct, plus franc et l'efficacité est beaucoup plus grande.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci. A la page 7 de votre mémoire, vous parlez des efforts qui ont été dépouillés par certains ministères tant fédéraux que provinciaux à la formation d'entrepreneurship. J'aimerais avoir plus d'information là-dessus. Vous semblez vouloir dire que l'entrepreneurship doit recevoir de la formation. Il me semble que quelqu'un qui est entrepreneur c'est inné et que même si on essayait de la former, c'est pas mal difficile. J'aimerais que vous puissiez m'expliquer un peu ce que vous entendez par cela.

M. Tremblay: C'est sûr qu'on peut dire, si l'on veut suivre votre idée, on l'est entrepreneur ou on ne l'est pas; c'est inné en nous. On a un sens des affaires ou on ne l'a pas. Mais disons qu'assez souvent, selon notre expérience, on a une idée et il n'y a pas de problème pour la mettre de l'avant; on y va puis on y croit, les gens n'ont même pas besoin d'étude de marché, ils savent que cela va fonctionner.

• 1045

Maintenant, une fois que l'idée est née, elle germe puis à un moment donné elle arrive au point d'être concrétisée, là, les [Traduction]

Maybe Marc, as director general, has something more specific to mention.

The Chairman: Mr. Hudon.

Mr. Marc-André Hudon (Vice-President of the New Richmond Economic Development Commission): We have to realize that the Development Commission is in its infancy. Its direct involvement in issues goes back only a few months, particularly in matters relating directly to promoters. I should point out that the town of New Richmond has had an economic development service for over two years and its file relating to the promoters of ongoing projects has been handed over to the Development Commission. We have thus taken over this job. As the Commission is made up of businessmen with much wider administrative and technical skills than those of a development officer, there is a better perception on the part of the business community. Our members are known individually and are becoming increasingly recognized as members of the Commission. This means that we have greater penetration.

The Commission is in a position to offer a wide range of services through contacts with financial institutions, businesses and industry. Individual promoters and local agencies consider our service to offer a number of advantages, more direct and open contact as well as much greater efficiency.

The Chairman: Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you. On page 7 of your brief you refer to the efforts made by certain federal and provincial departments to foster entrepreneurship. I would like to have more information on this. You seem to believe that entrepreneurship can be encouraged through training. I am of the impression that this is an innate disposition and that training or courses would not be of much help. Could you give me some explanation?

Mr. Tremblay: We agree with you, a person is either an entrepreneur or is not, it is an innate quality. Either one has business sense or one does not. Our experience has shown that people may have a good idea which can be implemented without difficulty. They may be convinced that they can do without a market study, that their plan is bound to be a success.

At one time or another the plan will have to take concrete form and then some decisions must be made. First of all, funds

problèmes se posent, c'est-à-dire que le monsieur qui a une idée fantastique il va falloir qu'il se trouve des fonds ce bon monsieur. Est-ce que son entreprise sera enrégistrée ou bien encore s'il se forme en corporation? Quels sont les avantages fiscaux, s'il se forme en corporation? S'il a moins de 40 p. 100 des actions de sa compagnie il peut retirer de l'assurance-chômage. En tout cas, il y a un paquet de petits points techniques qu'habituellement cette homme d'affaires ne connaît pas. Il a l'idée pour aller de l'avant et faire de l'argent. Il a l'idée pour cela, mais pour ce qui est de tous les petits mécanismes, les détails de tous les jours, le quotidien, il se bute contre cela. C'est dans ce sens-là qu'est notre intervention. Les rapports de tous les mois arrivent et ainsi de suite. C'est dans ce sens-là qu'on dit, même s'il a beaucoup de bonne volonté et des connaissances patentes pour réussir, qu'il se bute assez souvent avec son fonds de roulement et qu'il n'a pas ces connaissances-là. C'est à ce point-là seulement.

M. Bujold: Merci. Je vois aussi au paragraphe 5 lorsque vous énumérez les différents bureaux que vous avez dans votre municipalité que vous avez oublié de mentionner que le député fédéral avait son bureau également.

La fin de votre réponse, je crois, amène à l'implication du MEER dans votre région et c'est peut-être là qu'on pourrait voir le sens exact de votre commentaire de la page 7. Nécessairement, cette formation que vous avez mentionnée et qui est donnée par différents ministères en entrepreneurship, si je comprends bien vos derniers commentaires, ce rôle devrait être joué principalement par le MEER. Il devrait jouer ce rôle en disant, vous avez quelqu'un qui veut développer des entreprises, ils ont des problèmes de fonds de roulement, ils ont des problèmes de marketing, ils ont des problèmes d'administration. Vous me corrigerez et vous me direz si c'est exact, je crois que dans votre région c'est ce qui manque. Vous avez des gens qui sont pleins d'idées, vous avez des gens qui sont prêts à l'heure actuelle, vos prédécesseurs l'ont mentionné que l'entrepreneurship existe chez-nous, mais il manque un maillon à la chaîne. A cause du fait qu'on est loin des grands centres, à cause du fait que tous les services du gouvernement ne nous sont pas accessibles rapidement la journée même, à cause du fait que nous sommes loin de l'information, l'entrepreneur qui veut démarrer en affaires se décourage parce qu'il se dit: toutes les barrières sont fermées, toutes les portes sont fermées ou c'est trop loin. Et comme vous l'avez dit tout à l'heure, quelqu'un qui veut fonder une entreprise, c'est dans le but de faire de l'argent et lorsqu'il est obligé de dépenser tout ce qu'il veut investir à courir à Rimouski, ou à Québec, ou à Montréal pour acheter des services, cela le décourage. Vous pourriez peut-être élaborer un peu là-dessus. Croyez-vous que le rôle du MEER devrait être exactement dans ce sens-là, soit fournir ces services à l'entrepreneur qui veut construire quelque chose?

Le président: Oui, monsieur Hudon.

M. Hudon: A ce niveau-là, monsieur Bujold, c'est qu'on doit quand même considérer deux facettes lorsqu'on parle d'entrepreneurship, de développement et d'entreprises par voie de conséquence. Il y a ce qu'on peut appeler l'implantation directe comme telle de l'entreprise et à ce moment-là l'élément entre-

[Translation]

will have to be found. Will the business simply be a registered company or a corporation? What are the tax advantages of being incorporated? With less than 40 per cent of the company shares, one may be entitled to unemployment insurance. There are all kinds of technical points of this sort which the business person may not be acquainted with. He wants to put his idea into practice and make money but he comes up against all these maters of detail. This is where we can help. There are also the monthly reports and statements and so forth. Even a person with all it takes to succeed may often have difficulties with his revolving fund if he does not have the proper knowledge. This is the point we were making.

Mr. Bujold: Thank you. I also note in paragraph 5 when you list the various offices in your municipality, you forgot to mention the office of the federal member of Parliament.

The last point you made in your answer brings up the question of DREE involvement in your region. From your comments, I gather that the entrepreneurship training should, in your opinion, be provided mainly by DREE. I am talking about problems related to revolving funds, marketing and administration that might be encountered by someone trying to develop a business. If I am not mistaken, there are lots of people in your area who have good ideas and who are ready to work to put them into practice but there is a link missing in the chain. Because of the distance from large centres and the lack of immediate access to government services and information, a potential entrepreneur can become easily discouraged and conclude he does not have the same opportunities. As you mentioned, when someone sets up a business, it is with the intention of making money and it is very discouraging to have to go to the expense of travelling to Rimouski or Quebec City or Montreal to buy services. Perhaps you could elaborate a bit on this. Do you think it should be the role of DREE to provide such services to an entrepreneur who wants to build up something?

The Chairman: Mr. Hudon.

Mr. Hudon: There are two aspects to the question. There is first of all the actual setting up of a business and this is where individual entrepreneurship, that is an almost innate ability, is very important.

preneurship, qui est presque de la science infuse, joue beaucoup.

Il y a par contre un problème qu'on constate et cela est le deuxième facteur dans la région, c'est la disparition dans des délais relativement courts, on parle d'un an, deux ans, trois ans, de beaucoup d'entreprises. Donc, lorsqu'on parle de formation il s'agit peut-être d'amener justement une consolidation du projet de départ qui est déjà démarré, la bâtisse est déjà là, il y a du monde dedans, ça monte et ça baisse surtout avec les conditions économiques qu'on connaît à l'heure actuelle. On peut avoir même à ce niveau-là et là je vais préciser peut-être un petit peu ce qu'on attendrait plus du MEER. On a deux formules. On a nommé le BID, le MICT, le ministère de l'Éducation qui eux font de la formation sur une base peut-être beaucoup plus magistrale ou cléricale, ils donnent un séminaire, cela va bien. Il y a l'autre élément et c'est celui-là que l'on souligne vraiment dans nos recommandations, c'est une formation dans le style peut-être un peu CASE qui eux restent généraux, mais beaucoup plus appliqués à l'entreprise. C'est-à-dire un bonhommme qui pourrait être localisé au bureau régional du MEER, dans ce cas-ci c'est à Rimouski, qui aurait des connaissances, qui prendrait le temps de se déplacer et qui aurait les moyens pour le faire, et qui viendrait directement rencontrer un entrepreneur ou un groupe d'entrepreneurs bien défini en fonction d'un besoin déjà identifié. Et à ce moment-là, on arriverait peut-être à combler le maillon manquant, il y en a sûrement d'autres aussi de toute façon, mais on arriverait peut-être à avoir une complémentarité et un accroissement d'efficacité entre les différents éléments. On aurait la formation proprement dite des cours, des séminaires, on aurait un élément d'intervention direct sur du ponctuel dans un dossier précis, le tout complété sur la base financière par des subventions ou des formes d'aides, prêts garantis, etc. Enfin peut-être aussi, il y a un élément qu'on néglige souvent surtout dans la région ici, on se lamente beaucoup que les services professionnels sont loin, sont à l'extérieur, on n'a pas une réponse immédiate, comme vous l'avez mentionné, mais il y a également beaucoup de choses qui sont disponibles dans la région. Les services, entre autres, des gouvernements fédéral et provincial en sont des exemples, mais on ne les connaît pas. L'entrepreneur, ce qu'il connaît de ces services-là c'est le paquet de rapports qu'il a à faire à tous les mois ou à tous les deux mois. Et à un moment donné il a son voyage, parce qu'il dit: Je passe la moitié de mon temps à remplir des formules pour le gouvernement et mon entreprise, je ne m'en occupe which relate directly to the Department of Industry .saq

• 1050

Le président: Merci.

M. Bujold: C'est évident que vous venez de soulever un problème, une carence qui existe dans votre région, c'est l'information. Je ne sais pas de qui cela peut dépendre ce manque d'information. Qui ne la donne pas. Je ne sais pas si nos amis de la presse font des efforts extraordinaires pour essayer d'en donner, mais quand on connaît la grandeur du territoire ces gens-là doivent se multiplier pour essayer d'en couvrir le plus possible et c'est difficile pour eux.

[Traduction]

The second factor we have observed in the area is the fairly short duration of lots of businesses which last only a year or two or three. When we talk about training, we are thinking of a way of bringing about the consolidation of a project which is already underway with premises and employees but subject to all the fluctuations of our economy at the present time. This is where DREE can be useful. The Department of Education and other departments are ready to provide a more theoretical type of training through seminars and this is worthwhile. We emphasize in our brief that a type of training which is more practically applied to business is also needed. In other words, someone with the necessary expertise at the DREE regional office, in this case in Rimouski, who would be able to visit the entrepreneur or group of entrepreneurs requiring some specialized training. I think this would be the missing link, there are probably others, but this would probably make for greater efficiency in the contact between the various elements. We would have formal training in the form of seminars, there would also be some direct intervention relating to specific matters in addition to financial involvement through grants, assistance, guaranteed loans, et cetera. There may be a factor which we tend to neglect in our region; we complain about professional services being so far away and the lack of immediate response, as you mentioned, but there is a great deal available in the area. The federal and provincial government services are a good example, but people do not know about them. The only thing that entrepreneurs know about are the stacks of forms they have to fill out every month or every two months. They eventually get fed up with all the time spent on these reports and stop filling out the forms.

The Chairman: Thank you.

Mr. Bujold: As you mentioned, the lack of information is a problem in your region. I do not know how this can be rectified. I realize that the media make great effort to inform people, but it is very difficult when one considers the territory they are expected to cover.

Ce que vous venez de dire sur le rôle que pourrait jouer le MEER, pensez-vous que ce rôle peut être joué efficacement avec un bureau à Rimouski ou est-ce que vous croyez qu'il est impossible de le jouer s'il n'y a pas de décentralisation?

M. Hudon: Il est nécessaire d'avoir . . . disons qu'à l'heure actuelle il y a un bureau à Rimouski, mais ce bureau-là est sous-équipé à notre point de vue. C'est qu'il y a encore beaucoup à faire et ce sont des éléments qui peuvent y être apportés. J'ai bien mentionné, et on le mentionne d'ailleurs clairement dans le document, la nécessité pour le type qui est à Rimouski de se déplacer, d'aller rencontrer les entrepreneurs partout en région. Ce qui veut dire qu'il passerait peut-être en réalité, il a une affectation officielle, mais le quart de son temps au gros maximum à son bureau. Le reste du temps il est sur la route et il visite ses clients. Il faut qu'il les voit.

Cela n'exclut pas également, et là on va faire peut-être une petite projection, mais une fois ce service-là bien ancré, vendu et utilisé, qu'on se rende compte qu'il y a effectivement un besoin et si le besoin le justifie, pourquoi pas avoir un bureau sous-régional qui pourrait fort bien être localisé dans la Baiedes-Chaleurs. C'est une possibilité, cela rapprocherait.

Mais, par contre, des interventions comme celles-là doivent se faire en fonction d'une demande, parce qu'il y a des fonds à y consacrer, il y a des besoins en personnel, en compétence et cela doit répondre nécessairement à un besoin et à une clientèle. Il faut d'abord identifier la clientèle.

Le président: Merci, monsieur Bujold. Mesdames et messieurs les députés, je pense qu'il va falloir accélérer un peu le rythme parce que nous avons trois autres mémoires avant midi. Madame Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Cela va être très rapide, monsieur le président, parce que la question que je voulais poser concernait la décentralisation des bureaux du MEER puis je pense que vous venez d'y répondre ou presque. J'aimerais savoir par curiosité combien il y a de milles entre New Richmond et Rimouski.

M. Hudon: Nous avons, par la vallée de la Matapédia, 178 milles, de New Richmond à Rimouski, et 208, par le parc de la Gaspésie, via Sainte-Anne des Monts.

Mme Beauchamp-Niquet: D'accord. Je vais terminer seulement par un commentaire, monsieur le président, à savoir que le groupe que nous avons rencontré tout à l'heure et ces messieurs se rejoignent au moins sur deux points, le premier c'est que le MEER devrait orchestrer en quelque sorte les actions d'autres ministères. A ce sujet, je voudrais vous faire une remarque. Vous avez parlé de certains cas qui touchent directement le ministère de l'Industrie et du Commerce qui donne déjà des services et je pense qu'il y aurait peut-être lieu... Je ne sais pas comment vous êtes organisés dans les bureaux du MIC ici, au niveau Canada... Non?... Au niveau des petites entreprises, il y a un tas de sujets que vous avez abordés qui concernent le MIC. Alors il y aurait grand avantage à communiquer avec eux pour savoir vraiment quels services il pourrait vous dispenser. Le deuxième point que je voulais aborder, c'est celui du dégrèvement fiscal. Vous parlez d'étendre la portée des politiques du dégrèvement fiscal aux petits entrepreneurs. Vous avez élaboré un petit peu là-dessus [Translation]

Do you think the role you describe for DREE could be effectively played through the Rimouski office or would it be impossible without decentralization?

Mr. Hudon: There is an office in Rimouski at the present time but it is underequipped in our opinion. There is lots of room for improvement. As we say in our brief, we consider that the official in Rimouski must visit the region and meet the different business people. In other words, he should not be spending more than a quarter of all his working hours at his office. The rest of the time should be spent on the road visiting his customers.

Once such a service has been properly set up and is being used, should the demand justify it, the subregional office could possibly be located in the Baie-des-Chaleurs region. It would make things closer.

Any initiative such as this must of course be based on the demand since there are expenditures involved. The prospective clientele must first of all be identified.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold. Ladies and gentlemen, I think we will have to speed up our proceedings since we have three other briefs this morning. Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: This will be very brief, Mr. Chairman. My question concerns the decentralization of DREE offices and I think you have already answered in part. I am curious to know how many miles there are between New Richmond and Rimouski.

Mr. Hudon: Via the Matapedia Valley, there are 178 miles from New Richmond to Rimouski, and 208 miles via the Gaspésie and Park Sainte-Anne des Monts.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Very well. As a last comment, Mr. Chairman, I would like to say that the group we met earlier and the present witnesses agree at least on two points, the first one being that DREE should co-ordinate the actions of other departments. On that subject, you talked about some cases which relate directly to the Department of Industry and Commerce and its services . . . How are your ITC offices organized here, on the national level ... As far as small businesses are concerned, a lot of the issues you have touched upon relate to ITC. I think it would be extremely desirable to communicate with the officials of this department to know what kind of services could be made available to you. The second point I wanted to touch upon is the issue of tax relief. You suggested the extension of the tax relief policy to small businessmen. I would like to know what you mean exactly, because you already benefit from a 50 per cent tax relief, in my opinion, it is quite an incentive. Do you still want more than that?

mais j'aimerais savoir d'une façon bien précise ce que vous entendez par cela. Vous avez maintenant le dégrèvement d'impôt à 50 p. 100 et je pense que c'est déjà une bonne chose. Alors j'aimerais savoir, rapidement, ce que vous préconiseriez de plus que cela.

M. Hudon: Oui, le dégrèvement fiscal de 50 p. 100 existe, c'est un fait. Par contre, il est méconnu. On parlait, nous, de la petite entreprise en Gaspésie, qui est vraiment familiale, qui dispose de très peu de ressources, et où souvent, c'est un one man show, c'est-à-dire que c'est un bonhomme qui agit seul, et il ne peut pas voir à tout.

On a vu des communiqués dans les journaux; il a été question de ce programme quelquefois dans les média en général, électronique entre autres. Mais d'après les contacts, les interventions qu'on a avec les entrepreneurs dans notre milieu, il n'y a pas à date de pénétration réelle. Ou même, on est réticent. On est habitué, et c'est peut-être malheureux, on est habitué, dis-je, à recevoir une subvention en argent, un beau chèque, peu importe le montant, et à utiliser ce chèque. Mais, quand on arrive avec un dégrèvement fiscal qui présente une rentabilité à plus long terme, on en voit beaucoup moins les avantages. C'est un côté qui n'a pas été vendu dans le programme pour les entreprises de la Gaspésie.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Hudon. M. Gass, suivi de M.

Cyr.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I have two small questions. I firmly believe you can teach people to be entrepreneurs or businessmen, and if the chairman will allow me, I will tell one short story to prove my point.

Two-years ago I became the member from Malpeque, Prince Edward Island, and we have a lobster fishery. So, on the weekends when I would be going home in May and June, my friends would ask me to bring back 10 pounds of lobsters. Every time I brought back 10 pounds there were many more orders. So, it became maybe 100 pounds the people were asking for. So I said to my staff, this is getting to be a little bit more than I can handle; if you handle it, any money you make is yours. I do not want anything to do with it. You take the orders; you look after the delivery and charge a little more than necessary to cover your costs, and keep the profit.

Mr. McCuish: That is called "dirty politics".

Mr. Gass: The first week we had an order for 185 lobsters. The staff decided they would sell them by the each instead of by the pound; we had an order for 185 lobsters and they saw they could make a few dollars with a little bit of work. Within four weeks they had expanded that order to 1,250 lobsters. So you can teach people to be entrepreneurs, and it is very surprising how quickly a socialist will become a capitalist as soon as you show him how to make money.

[Traduction]

Mr. Hudon: Indeed, there is a 50 per cent tax relief, but this is not very well known. We were really talking about the small business in Gaspé; which is often a family business, with very limited resources and where, very often, it is a one-man show, but this businessman cannot see to everyting.

We have seen press releases where this program was publicized, but judging from the contacts we had with businessmen in our area, this policy is not well known. In some cases, people are reluctant to take advantage of that because they are used, unfortunately, to receive a cash grant and, whatever its amount, they can use it as they want. When you are talking about tax relief the advantage of which is on the longer term, people are less interested. So this is an aspect which has not been sold in this program for Gaspé businesses.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Hudon. Mr. Gass, followed by Mr. Cyr.

M. Gass: Merci, monsieur le président. J'ai deux courtes questions à poser. Permettez-moi de vous dire d'abord que je suis fermement convaincu qu'il est possible d'apprendre aux gens comment être de bons entrepreneurs ou de bons hommes d'affaires. Si le président me le permet, je vais vous raconter une petite histoire pour illustrer ce que je viens de vous dire.

Il y a deux ans, j'ai été élu député de Malpèque, dans l'Île-du-Prince-Édouard, et, comme vous le savez, la pêche au homard y est très active. En mai et juin derniers, lorsque je rentrais chez moi les week-ends, mes amis me demandaient de leur rapporter 10 livres de homard. Chaque fois que je rapportais cette quantité, les commandes se multipliaient pour atteindre près de 100 livres de homard. Comme ça devenait un peu trop encombrant, j'ai proposé à mon personnel de s'occuper de toutes ces commandes et de garder pour eux les profits qu'ils pourraient faire. Je ne voulais plus m'occuper de cela. Je leur ai dit: «Prenez les commandes, occupez-vous de la livraison, demandez un peu plus que cela n'est nécessaire pour couvrir tous vos coûts et gardez les profits pour vous».

M. McCuish: C'est ce qu'on appelle «les magouilles politiques».

M. Gass: La première semaine, nous avons reçu une commande de 185 homards. Le personnel avait décidé de vendre les homards à la pièce au lieu de les vendre à la livre. Nous avons donc reçu une commande de 185 homards et mon personnel s'est rendu compte qu'avec un peu d'efforts, il pouvait se faire quelques dollars. En l'espace de quatre semaines, les commandes étaient passée à 1,250 hommards. Je veux donc vous montrer par là qu'on peut apprendre aux gens comment être des entrepreneurs et, à ce sujet, il est très étonnant de voir avec quelle rapidité un socialiste se transformera en capitaliste dès que vous lui aurez montré comment gagner de l'argent.

unique et alemante con assi disconse e 1100

Anyway, gentlemen, on page 10 of your English version, I have two questions. One is, could you be more specific when you say:

Re-evaluation of the medium term impact of direct subsidies on small-scale businesses . . . and . . . the real needs of businesses:

What, in your opinion, is the real need of business in this area?

Le président: Monsieur Hudon.

M. Hudon: L'entrepreneur d'ici recoit une subvention. Il compte beaucoup là-dessus à un moment donné. Mais le problème c'est qu'il reçoit cette subvention souvent au moment du démarrage et il vit, comme on le mentionne d'autre part, strictement de la subvention; il survit le temps d'une subvention. En réalité, son problème était d'avoir une aide, au niveau du financement bien sûr, mais surtout une aide avec un suivi. Ou'il s'agisse des programmes du MEER, des programmes du gouvernement du Québec ou d'autres ministères fédéraux et provinciaux, on offre une subvention, on remet un chèque, on demande un rapport après, mais souventes fois, ça s'arrête là. Il n'y a pas de fonctionnaire, de représentant du ministère qui viendrait, périodiquement peut-être, pendant le temps où le bonhomme fonctionne avec sa subvention. Il faudrait quelqu'un pour lui dire: voilà, tu es rendu à ce stade, tes dépenses avancent un petit peu mais au bout de cela, l'argent tu n'en as plus. Qu'est-ce que tu fais avec ton financement? Parce que le gars, tant qu'il a la subvention, c'est malheureux mais ça existe, ne pense pas à son financement par la suite, et c'est là qu'il se fait avoir. Donc, il y a un manque au plan de la consultation directe et là, ce n'est plus de la formation.

Il y a un manque également parce que le type... Ici, je pense aux formulaires de demande sur la Loi au développement régional du MEER, où on demande au type de présenter un bref état de son marché, de ses capacités de production, des états financiers pro forma et le reste. Le bonhomme, lui, il complète ça. Il n'a pas fait de recherche; souvent, pour lui, un marché valable, c'est d'avoir une personne qui va lui acheter sa production. Malheureusement, (j'ai déjà vécu l'expérience), il aurait peut-être été utile dans certains cas qu'il y en ait un deuxième, mais ça lui aurait pris quelqu'un pour vendre l'idée. Les commissaires industriels, les agents de développement et les commissions agissent déjà dans ce domaine mais sans la force de pression d'un organisme qui a déjà participé au financement, qui a un suivi à rendre et qui vise, théoriquement, et non pas en pratique, parce qu'il n'y a pas de moyens, la rentabilité et le succès du projet de l'entreprise. Jusqu'à maintenant, si je me réfère aux activités du MEER du bureau de Rimouski, les personnes qui y travaillent attachent une grande importance à ce que l'argent donné en subvention soit effectivement rentable, à ce que les projets perdurent. Mais, malheureusement, il leur manque les moyens pour rencontrer ce vœu-là.

The Chairman: Do you have any more questions?

[Translation]

Quoi qu'il en soit, messieurs, j'ai deux questions à vous poser en ce qui concerne la page 10 de la version anglaise de votre mémoire. Tout d'abord, pourriez-vous préciser ce que vous entendez par:

La réévaluation de l'impact à moyen terme des subventions directes accordées à des entreprises moyennes . . . et des besoins réels des entreprises.

A votre avis, quels sont les besoins réels des entreprises de cette région?

The Chairman: Mr. Hudon.

Mr. Hudon: The businessman of this area receives a grant. At a given time, he relies heavily on it. But the problem is that he often receives this grant as a start up capital and, as we say in another paragraph, he depends exclusively on this grant. So, he survives for the duration of the grant. This businessman would have been better off with another kind of financial assistance, together with follow-up program, and that is what is important. Whether they relate to the DREE, the Quebec Government or other federal and provincial departments, programs provide a grant, a cheque is delivered, a report is required after, but very often, there is nothing else. Yet, a department official could go and see the businessman regularly to know what he is doing with this grant. Somebody should tell the businessman: "You are at that stage, your expenditures are progressing a little but, after the grant there is nothing else. So you have to make other financial arrangements". Unfortunately, as long as the businessman has not spent the totality of his grant, he does not think about the financing of his activities later on and that is how he gets caught. So there is a lack of direct consultation, and this is quite different from training.

It applies particularly to the application forms of the Regional Development Incentives Act. On these forms the applicant must make a short assessment of his market, of his production capacities, of his financial statements and so on. The applicant often completes the form without making any market analysis because, for him, all he needs is one person to buy his product. Unfortunately, and I know that from experience, it would have been useful, in some cases, to have a second person, but he needed somebody to tell him so. Industrial commissioners, development offices and boards are doing something in that field, but without the clout of an organization which has already participated in the financing, which requires a follow-up and, in theory, a viable and successful project. Up to now, as far as the activities of the Rimouski DREE office are concerned, the staff want to make sure that the grant is effectively used so that the project can last. Unfortunately, the staff do not have the necessary means to reach this objective.

Le président: Avez-vous d'autres questions?

Mr. Gass: Yes, I have one more question. But I have a comment as well. I do not know if you are familiar, or if the organization that exists on Prince Edward Island also exists in this region. It is called CASE. Now, I do not exactly know what the CASE letters stand for, but it is an organization made up of older business people who have retired and have had considerable experience in business. In a lot of cases, a person, an entrepreneur, has a good idea but has not really thought of all of the problems that can arise in a business. To go and sit down with one of these representatives from CASE is worth the effort and the time, because this gentleman with the experience can point out all the pitfalls, all of the hazards encountered in business. Is that organization in this area?

M. Hudon: CASE existe dans la région, d'ailleurs il est utilisé. J'ai, pour ma part, sept ou huit promoteurs qui utilisent, à l'heure actuelle, les services de CASE. J'en ai même un qui rencontre le représentant de CASE aujourd'hui, mais malheureusement, dans le cas de l'intervention de CASE, cela se fait souvent après coup. Le problème est déjà là et il faut faire du rattrapage. Alors que dans l'hypothèse qu'on amenait tout à l'heure, ou dans notre recommandation, il y aurait, pendant l'utilisation de la subvention, un suivi réel, et ce, non pas pour avoir un chirurgien qui va guérir, mais pour avoir plutôt un généraliste qui essayerait de prévenir la maladie. On est très fort en santé depuis quelque temps, et on voit que la prévention prend de plus en plus d'importance. Dans le domaine de l'entreprise, surtout avec les difficultés qu'on connaît en ce moment, c'est d'autant plus important d'avoir des services de cette nature.

Le président: Monsieur Tremblay.

M. Tremblay: Un petit point technique. C'est que . . . je crois que la Banque fédérale de développement a un système comme cela mais il faut le demander. Ah, c'est comme ça, ah, bon, excusez merci.

M. Hudon: Et le promoteur souvent quand il le demande, il est trop tard et . . . c'est s'il le demande. . . . C'est un autre programme qui est plus ou moins connu.

Le président: Vous aviez raison, monsieur Hudon. Merci, monsieur Gass. Le dernier intervenant, M. Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Je voudrais me référer à la page 8 de leur programme, de leur mémoire, dans lequel ils disent:

une réévaluation de l'impact des subventions directes, à moyen terme, sur les entreprises de petite envergure qui composent la trame économique de la Gaspésie et adaptation de cette forme d'aide aux besoins réels des entreprises.

Vous savez que l'avenir du développement économique ne réside pas dans les services publics. Cela réside dans la mise en marché d'un produit et il faut s'enlever de l'idée de vouloir faire un produit comme le fait une autre partie de la province ou du Canada, à l'heure actuelle. L'avenir, c'est vers des nouveaux produits pour les marchés nord-américains et pour l'exportation, surtout. On n'a pas tellement parlé jusqu'à ce jour de la forme d'aide qu'on doit donner.

[Traduction]

M. Gass: Oui, j'ai encore une question ainsi qu'une observation. Je ne sais pas si vous savez que l'organisme qui existe dans l'Île-du-Prince-Édouard existe également dans cette région. Il s'appelle CASE. Je ne sais pas à quoi correspond ce sigle, mais cet organisme est composé d'anciens entrepreneurs à la retraite, qui ont donc une expérience considérable des affaires. Bien souvent, un futur entrepreneur a une idée excellente, mais il n'a pas suffisamment réfléchi à tous les problèmes qu'il risque de rencontrer. Il a donc tout intérêt à aller rencontrer l'un des représentants du CASE, car il pourra, grâce à son expérience, lui parler de tous les pièges et de tous les dangers qu'il risque de rencontrer. Cet organisme fonctionne-t-il dans cette région?

Mr. Hudon: CASE does exist in the area and it is pretty well used. At the present time, I know of seven or eight promoters who use CASE services, and one of them is to meet a representative of this organization today; but unfortunately, CASE often intervenes after the fact. The problem already exists and there is some catching up to do. Now, what we recommend is an effective follow-up during the time of the grant so we will not need a surgeon to cure but rather a general practitioner to prevent the disease. We have been very keen on health matters for some time, and prevention is becoming more and more important. The same concept applies to businesses, particularly because of the bad time we are going through right now.

The Chairman: Mr. Tremblay.

Mr. Tremblay: A small technical point. I think the Federal Business Development Bank provides that kind of services, but you have to ask for them. Oh, I apologize...

Mr. Hudon: But when the promoter asks for this service, very often it is too late... This service is only available upon request. It is not well known.

The Chairman: You were right, Mr. Hudon. Thank you, Mr. Gass. The last speaker will be Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

On page 8 of their brief, the witnesses say:

A re-evaluation of the medium-term impact of direct subsidies on small-scale businesses which constitute the economic structure of the Gaspé area and the adjustment of this kind of assistance to the real needs of businesses.

You know that the future of economic development does not rely on public services, but rather on the marketing of a product and, to make this product, we must not try and imitate other provinces or other areas of the country. The future lies in new products for North American markets and particularly export markets. Up to now, we have not elaborated very long on the kind of assistance that could be available.

Or, le ministère de l'Expansion économique régionale arrive avec ces 20, 25 p. 100 et une limite de \$30,000 par emploi. Est-ce que votre organisme serait en faveur d'un changement des critères pour l'attribution des subsides aux entreprises?

Vous dites qu'il y a l'entrepreneurship. Vous avez dit qu'il y a des gens qui ont des idées fantastiques mais qui n'ont pas les moyens de faire la recherche, d'aller un peu plus loin dans leurs études. Je suis d'accord pour dire qu'il faudrait peut-être que ces recherches-là, ce dossier qu'ils préparent, qu'il leur coûte \$5,000 ou \$10,000 ou \$20,000, fasse partie aussi de l'octroi qu'ils reçoivent du ministère de l'Expansion économique régionale.

Trouveriez-vous souhaitable, que l'entrepreneurship quí va mettre sur le marché un nouveau produit, peut-être un produit similaire à celui qui se fait au Japon ou en Russie, mais nouveau pour la région, nouveau pour le Canada, surtout, que cette entreprise, dis-je, reçoive une subvention plus élevée que l'entreprise qui va, disons, améliorer sa scierie, ou celle qui va améliorer son plan de poisson, seulement pour mettre un séchoir de plus? J'aimerais avoir vos idées là-dessus.

Le président: Monsieur Tremblay.

M. Tremblay: Il est certain qu'on y gagne beaucoup plus, au plan économique, s'il y a une création nouvelle de la part d'une usine ou d'une entreprise manufacturière, que s'il y a un agrandissement. Cependant, les deux sont importants parce que, s'il y a agrandissement, cela sous-entend qu'il y a déjà eu un début, donc une certaine initiative et une prospérité. C'est sûr qu'il y a deux volets . . . S'il faut établir une priorité dans l'importance des sommes à distribuer . . . là, je suis un petit peu embêté . . . Mais il est certain qu'il y a création d'emplois nouveaux à l'arrivée à un produit nouveau. Quand on parle de l'expansion d'une entreprise existante, cela se fait souvent sans création d'emplois. Parfois même, cela peut en enlever si on mécanise beaucoup. C'est une expansion qui se traduit souvent par une coupure d'emplois.

• 1110

Il est certain que si on regarde les choses sous cet aspect-là, on devrait plutôt favoriser un produit nouveau qui va chercher un marché nouveau qui n'enlève rien à personne, et qui est vraiment créé. Dans cette optique-là, on favoriserait . . . Mon point de vue, ou en tout cas, celui de la Commission, serait de mettre l'accent sur la première solution dont vous parliez tout à l'heure, c'est-à-dire de veiller surtout à subventionner les sources créatrices d'emplois, de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Cyr. Monsieur Tremblay, monsieur Hudon, merci énormément pour la présentation de cet excellent mémoire. Je pense que vous avez souligné d'une façon fort juste, comme ceux qui vous ont précédés à cette table... Vous avez fait une recommandation à savoir que le MEER soit beaucoup plus proche des gens et qu'il y ait une certaine décentralisation. Je dois vous dire que sur les 22 mémoires qui ont été présentés à Sherbrooke, au moins 19 nous ont fait la même recommandation. Pour ce qui est des

[Translation]

The criteria of the Department of Regional Economic Expansion are 20 and 25 per cent, with limits of \$30,000 per job. Would your organization recommend a change in the criteria governing the distribution of grants to businesses?

Concerning entrepreneurship, you said that some people have very good ideas, but do not have the resources to do some research and to make market analysis. I agree with you; it might be desirable to include those research costs, whether they represent \$5,000, \$10,000 or \$20,000, in the grant which is given to them by the Department of Regional Economic Expansion.

Do you think it would be desirable that the entrepreneur who wants to market a new product, I mean a product which would already exist in Japan or the Soviet Union, but which would be new for the area or for Canada, do you think it would be desirable to give this businessman a grant which will be higher than the one which will be given to another businessman who, for example, wants to improve his saw mill or his fish drying facilities? Do you have any comments?

The Chairman: Mr. Tremblay.

Mr. Tremblay: It is obvious that, in economic terms, the creation of a new activity in a mill or a manufacturing plant is more beneficial than an extension of existing activities. Yet, both are important because, if there is an extension, it implies that an initiative was taken at the beginning and that it developed successfully. Obviously, there are two aspects... If we have to make a list of priorities according to the importance of the grants to be distributed... I admit I am embarrassed... But the introduction of a new product generates automatically the creation of new jobs. In many cases, the extension of an existing business does not generate new jobs and, it may seven cause a loss of jobs because of mechanization.

In that context, it would be more desirable to support the introduction of a new product which will create a new market, without taking anything away from anybody. So we think that the first solution should be emphasized, namely, that we should subsidize initiatives which are going to create jobs, new products and new markets.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr. Mr. Tremblay, Mr. Hudon, thank you very much for your excellent presentation. Like many other witnesses, you said, very justifiably, that the DREE should be closer to the people it wants to help and its services should be decentralized to a certain extent. Out of the 22 briefs which have been submitted to us in Sherbrooke, 19 at least made the same recommendation. The three other groups of witnesses did not do it because they did not want to repeat

trois autres qui ne l'ont pas fait, ce n'est pas parce qu'ils n'y avaient pas pensé, c'est qu'ils avaient l'impression de se répéter. Alors, je vous assure que c'est quasi unanime la recommandation que vous nous faites ce matin.

Encore une fois, merci beaucoup pour votre excellent mémoire et on vous souhaite beaucoup de succès dans vos efforts pour le développement de votre région. Merci beaucoup.

Nous accueillerons comme troisième témoin, ce matin, la Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin. Nos deux intervenants seront M. Thérence Coulombe et M. Michel Thibeault. M. Coulombe est le préfet de comté et M. Thibeault est géographe.

A mes collègues, je dois dire que nous venons de recevoir leur mémoire. Mr. Gass and Mr. McCuish, the brief these people are submitting now has not been translated. We have just received it. So we will have to depend on the translation. Is that all right?

Je demanderais à nos intervenants d'aller assez lentement parce que nous avons avec nous la traduction simultanée. C'est beaucoup plus facile lorsque le mémoire est soumis d'avance, mais nous reconnaissons que ce n'est pas toujours possible. Alors, messieurs, vous avez la parole.

Est-ce que je pourrais savoir qui est qui? Qui est M. Coulombe, et qui est M...

M. Thérence Coulombe (préfet de comté, Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin, Mont-Louis): Je suis Thérence Coulombe. A mes côtés, j'ai M. Michel Thibeault, géographe à la Municipalité régionale de comté Denis-Riverin.

Le président: Messieurs, vous avez la parole.

M. Coulombe: Monsieur le président, laissez-moi remercier les députés de l'Est du Québec qui nous permettent aujour-d'hui de nous faire entendre ici, devant le Sous-comité du MEER, et de saluer mon député, M. Alexandre Cyr.

Le président: Je dois dire que M. Cyr est considéré dans le Sous-comité comme l'un des plus achalants. J'espère que ne n'est pas un discrédit à son égard! Quand on dit, dans notre région au moins, que quelqu'un est achalant, c'est qu'il intervient très souvent et qu'il nous souligne, à plusieurs reprises, les difficultés de la région. Alors, monsieur Coulombe, vous avez la parole.

M. Coulombe: L'introduction, monsieur le président . . .

Le présent document se veut un simple rappel d'une situation inqualifiable dans le cadre du développement d'une région . . . C'est regrettable mais je suis un maire énormément vite! . . . Aucune municipalité régionale de comté, Denis-Riverin exceptée, ne connaît une faiblesse d'infrastructure de transports aussi marquée.

Il n'existe à l'intérieur de la Municipalité régionale concernée, aucun système de transport adéquat, soit terre, air ou mer... ici, je souligne que pour venir à Percé aujourd'hui, nous avons dû emprunter un 4 x 4 parce qu'à Murdochville, on avait six pouces de neige... un système, dis-je, propre à stimuler tout développement industriel, y compris le tourisme.

[Traduction]

themselves. So, the recommendation you made to us this morning is almost unanimous.

Once again, thank you very much for your excellent brief and we hope that you will be successful in your efforts to develop your area. Thank you very much.

The third group of witnesses, this morning, will be the County Regional Municipality of Denis-Riverin. The two witnesses are Mr. Thérence Coulombe and Mr. Michel Thibeault. Mr. Coulombe is the County prefect and Mr. Thibeault is a geographer.

Members of this committee, I must inform you that we have just received their brief. M. Gass et M. McCuish, le mémoire des témoins n'est pas traduit. Nous venons de le recevoir. Vous devrez donc dépendre de l'interprétation. Ça va?

I will ask our witnesses to speak slowly because we have simultaneous translation services. It is much easier when the brief is submitted in advance, but we recognize that it is not always possible. So, gentlemen, you have the floor.

Could you first introduce yourselves. Who is Mr. Coulombe and . . .

Mr. Thérence Coulombe (County Prefect, County Regional Municipality of Denis-Riverin, Mont-Louis): My name is Thérence Coulombe. My colleague is Mr. Michel Thibeault, a geographer for the County Regional Municipality of Denis-Riverin.

The Chairman: Gentlemen, you have the floor.

Mr. Coulombe: Mr. Chairman, with your permission, I would like to thank the members of Eastern Quebec who gave us the opportunity to express our views today, before the subcommittee on DREE programs; I would also like to greet my member of Parliament, Mr. Alexandre Cyr.

The Chairman: I must say that Mr. Cyr is considered, in our subcommittee, as a hair splitter. It is not a derogatory term because, in our area, when we say that someone is a hair splitter, it means that he intervenes very frequently and, in many cases, Mr. Cyr emphasized the difficulties of this area. Mr. Coulombe, you have the floor.

Mr. Coulombe: The introduction, Mr. Chairman . . .

This document is just a reminder of an intolerable situation as far as the development of our area is concerned. The County Regional Municipality of Denis-Riverin is the poorest as far as transportation infrastructure is concerned.

Within this municipality, all transportation systems are inadequate, whether it is surface, air or sea transportation ... By the way, to come to Percé today, we had to borrow a four-wheel drive because we got six inches of snow in Murdochville. The latest depends on the relation distance-time; the

Ce dernier est tributaire du rapport distance/temps; l'unique moyen d'arrivée..., l'autobus prend 11 à 12 heures de Montréal.

• 1115

Peut-on permettre que 20 p. 100 de la Gaspésie ne soit pas en situation compétitive de son environnement?

Pour être compétitif, le territoire de la municipalité régionale Denis-Riverin devrait être doté d'infrastructures portuaires et aéroportuaires adéquates.

Les municipalités composantes de la MRC—voir la liste à la page précédente—s'entendent pour proposer la réalisation d'un port ou d'un aéroport interrégional, là où l'efficacité industrielle le suggère, sans égard aux intérêts politiques locaux.

Les municipalités composantes de la MRC affirment que l'infrastructure de transport doit précéder et susciter l'industrie et demandent instamment la réalisation d'un port et d'un aéroport interrégionaux.

Les municipalités composantes de la MRC sont conscientes que la situation d'absence d'infrastructures de transport, illustrée par la carte jointe à votre rapport, a été de nombreuses fois soulignée et proposent une analyse qui tient compte des besoins actuels et soulignent les exigences de développements prévisibles.

Port de mer (commercial et pêcherie).

Historiquement, la mer a constitué le principal moyen de peuplement de la côte-nord de la Gaspésie. Jusqu'à l'avènement du boulevard Perron en 1929, les gens devaient: soit emprunter ce que l'on appelait à l'époque le chemin maritime ou encore voyager par bateau. Les premiers arrivants viennent surtout faire la pêche à laquelle on associe un peu d'agriculture. La pêche est essentiellement côtière et l'on s'abrite surtout à l'embouchure des rivières. Plus tard, avec l'avènement de l'industrie forestière, chaque village a son port de mer, car il y a un moulin de transformmation de bois dans chaque municipalité de Denis-Riverin. Beaucoup de pêcheurs utilisent ces quais pour le débarquement du poisson. Cependant, l'évolution rapide de l'industrie forestière associée aux manques d'infrastructures pour les pêcheurs, obligent beaucoup de ces derniers à quitter la mer pour d'autres métiers. De plus, au début des années 60 l'industrie forestière périclite dans les petits villages côtiers, beaucoup de petits moulins ferment leurs portes ce qui conduit à l'abandon des quais, à tel point qu'au début des années 70 il ne reste que quelques ports de mer dans la région et encore là, ces ports de mer ne sont pas adéquats pour la pêche, saut à St-Joachim-De-Tourelle, et peu praticables pour les gros bateaux.

Ports de pêche.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la pêche a contribué en bonne partie au peuplement et au développement de la MRC. Déjà en 1700, Mont-Louis a son usine de poisson. Cependant, dû à une faible rentabilité, l'activité de la pêche est remplacée par l'exploitation forestière plus facile et surtout plus lucrative. Il n'en demeure pas moins que certains pêcheurs n'ont pas abandonné et pratiquent la pêche commerciale. En effet, la recrudescence des marchés de poisson fait en sorte que

[Translation]

only way to get there is by bus which takes 11 to 12 hours from Montreal.

Can we accept that 20 per cent of the Gaspé be in conflict with its environment?

To avoid this, the regional municipality of Denis-Riverin should be provided with adequate harbour and airport infrastructures.

The municipalities members of the CRM, the list is on the preceding page, are in agreement to propose the construction of an inter-regional harbour or airport, where industrial efficiency warrants it, without considering local political interests.

The municipalities members of the CRM maintain that the transport infrastructure should precede and stimulate industry and they strongly recommend the construction of an interregional harbour and airport.

These municipalities members of the CRM are conscious of the absence of transport infrastructures, which is illustrated by the map included with our report, this situation has been stressed many times. They suggest that an analysis take into account present needs and the needs of foreseeable developments.

Sea harbour (commercial and fisheries).

Historically, the sea has been the principal means of populating the north shore of the Gaspé. Until the development of Perron Boulevard in 1929, people had either to take what they called at the time the "seaway" or travel by boat. The first newcomers came especially for fishing and also to do a bit of agriculture. It was essentially coastal fishing and they took shelter mainly at the mouths of the rivers. Later on, with the development of forest industry, each village had its own sea harbour, as there is a wood process plant in each municipality of Denis-Riverin. Many fishermen use these wharfs to unload fish. However, the forest industry is developing rapidly and there is a lack of infrastructures for the fishermen, those are forced to abandon the sea for other trades. Moreover, in the beginning of the sixties, the forest industry started losing ground in the small coastal villages, many small plants closed their doors and the wharfs were abandoned to the point where in the beginning of the seventies there are but a few sea harbours in the region. Even at that, those sea harbours are not adequate for fishing boats, except in Saint-Joachim-De-Tourelle, and they are not practical for big boats.

Fishing harbour.

As we said earlier, fishing has largely contributed to the population and the development of the CRM. Already in 1700, Mont-Louis had its own fish plant. However, the fishing activity being not very profitable, it is replaced by forestry, this activity being easier and especially more lucrative. Nevertheless, some fishermen did not quit and are still doing commercial fishing. In fact, because of the growth of fishing markets in the last six or seven years, fishing has made great

depuis 6 ou 7 ans, la pêche connaît un nouvel essor dans la région. En 1981, plus de 365 permis ont été octroyés dans la municipalité de Denis-Riverin:

Cap-Chat, 45; Ste-Anne-Des-Monts, 28; St-Joachim, 70; De Rivière-à-Marthe à Rivière-Madeleine, 220.

Le nombre de pêcheurs est devenu important; cependant, les abris pour les bateaux sont rares. Beaucoup de ports de mer sont disparus et les bateaux sont soumis à beaucoup d'intempéries. Sur tout le littoral de la MRC, il existe un seul havre de pêche, soit St-Joachim de Tourelle. Ce havre ne répond pas aux besoins des pêcheurs. Ce dernier est trop petit pour les quelques 70 pêcheurs, car la plupart des pêcheurs possèdent des bateaux qui mesurent entre 30 et 50 pieds. Les débarcadaires sont insuffisants ce qui provoque un retard dans les débarquements du poisson, entraînant aussi une perte de revenu pour les pêcheurs.

A Cap-Chat et Sainte-Anne-Des-Monts, les bateaux de pêche sont confinés le long des murs de protection à l'embouchure des rivières. Les pêcheurs sont donc soumis aux caprices des marées. Un autre problème est celui de l'environnement; le nombre de bateaux, sans cesse croissant, qui s'installent à l'entrée de ces rivières à saumon, causent de la pollution, ce qui, à moyen terme, pourrait perturber l'équilibre écologique de ces rivières à saumon. D'autres pêcheurs n'ont guère le choix de s'abriter derrière les écueils près du rivage, augmentant ainsi le risque de pertes. Ainsi, de Ste-Marthe à Rivière-Madeleine, à l'exception de quelques villages qui possèdent des petits ports vétustes, les embarcations de pêche sont sans abri.

• 1120

On compte actuellement trois usines de transformation de poisson dans la région. A Saint-Joachim de Tourelle, il y a 85 employés en usine, à Sainte-Anne-Des-Monts, 35, à Cap-Chat, où l'ouverture est prévue pour le 15 octobre, 160.

Le nombre d'usines existantes et l'emploi créé en usine démontrent bien un facteur d'intérêt croissant pour l'activité de la pêche. Cependant, plusieurs questions se posent quant à la survie de ces usines, car les havres de pêche ne répondent pas aux besoins des pêcheurs. On peut aussi se demander à quel prix nous pourrons transformer notre poisson sans débarcadère suffisant. Où débarqueront les crevettes pour l'approvisionnement de l'usine de Cap-Chat? Combien de temps les pêcheurs de Saint-Joachim de Tourelle devront-ils encourir des pertes dues à une infrastructure inadéquate? Combien de temps les pêcheurs devront-ils subir les dommages parce qu'ils n'ont pas d'endroits convenables pour s'abriter?

Tous ces facteurs mettent en péril l'existence de nos usines de pêche et on risque la perte de 280 emplois.

Si l'industrie de la pêche a contribué au peuplement de la côte-nord de la Gaspésie, l'industrie forestière a permis le développement des villages côtiers. Vers 1950, presque tous les villages côtiers possèdent au moins un moulin à scie. On n'a aucun moyen de transport, le chemin de fer n'existant pas et le réseau routier étant dans un piètre état. Il faut donc transpor-

[Traduction]

strides in this region. In 1981, more than 365 permits have been given in the municipality of Denis-Riverin:

Cap-Chat, 45; Ste-Anne-Des-Monts, 28; St-Joachim, 70; from Rivière-à-Martre to Rivière-Madeleine, 220.

The number of fishermen has become more important, but boat shelters are scarce. Many sea harbours have disappeared and boats are facing bad weather. On the seaboard of the county regional municipality, there is only one sea habour, at St-Joachim de Tourelle. This harbour does not meet the fishermen's needs. It is too small for some 70 fishermen, most of whom own boats which measure between 30 and 50 feet. There are too few unloading docks which result in delays in the landings, and also a loss of revenue for the fishermen.

In Cap-Chat and Sainte-Anne-Des-Monts, the fishing boats can only anchor along the protecting walls at the mouth of the rivers. Consequently the fishermen are affected by the tides. There is another problem, environment, the number of ships is forever increasing at the mouths of the salmon rivers, and this results in pollution. It could, in the middle term, disturb the ecological balance of these salmon rivers. Other fishermen have no choice but to take shelter behind the reefs near the shore, and this increases the risk of loss. So, from Ste-Marthe to Rivière-Madeleine, except for a few villages which have some very old harbours, the fishing boats are left without shelter.

There are presently three fish processing plants in this region. There is one in Saint-Joachim-de-Tourelle, which employs 85 people, one in Sainte-Anne-Des-Monts, with 35 employees, and the one at Cap-Chat should open its doors on October 15 with 160 employees.

The number of existing plants and the jobs created inside prove that there is a growing interest for fishing. However, many questions are raised as to the survival of these plants, because the fishing harbours do not meet fishermen's needs. We can also ask ourselves what it will cost us to process our fish without adequate unloading docks. Where will the shrimps be unloaded to supply the Cap-Chat plant? How long will the fishermen from Saint-Joachim-de-Tourelle face losses due to inadequate infrastructure? How long will the fishermen suffer injury because there are no adequate shelters?

All these factors endanger the existence of our fishing plants and we risk losing 280 jobs.

If the fishing industry has contributed to the settlement on the north shore of the Gaspé, the forest industry has allowed the development of coastal villages. Around 1950, nearly all the coastal villages had at least one sawmill. There are no means of transportation, no railway and the roads are in poor state. This means that the wood must be transported by boat. Nearly all municipalities have their own sea harbour.

ter le bois par bateau. Presque toutes les municipalités snt munies d'un port de mer.

• 1125

Au milieu des années 60, la situation économique oblige beaucoup de petits industriels à abandonner le commerce du bois. A partir de ce moment, on délaisse l'entretien de la plupart des ports de mer.

L'industrie forestière comprend en premier lieu la transformation de bois de sciage. La conjoncture économique oblige l'industrie du sciage à opérer à une plus grande échelle et à se diriger vers une production plus importante. En 1981, deux industriels opèrent dans notre région soit les Scieries Mont-Logan et les Scieries Lacrois Limitée. Ces industries produisent de 30 à 35 millions de P.M.P. de bois par année et la production est presque entièrement expédiée par bateau.

Jusqu'en 1975, la compagnie Richardson, devenue aujourd'hui la Scierie Mont-Logan, expédie son bois par Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat. A partir de 1975, les assurances-responsabilité ne couvrent plus les bateaux qui viennent accoster à Sainte-Anne-des-Monts et le port de Cap-Chat est interdit. On doit maintenant transporter le bois par le port de Matane. Le transport du bois vers Matane oblige à un déplacement de près de 95 km à la Scierie Mont-Logan, entraînant ainsi des dépenses substantielles à la compagnie. La Scierie de Marsoui, qui doit reprendre ses activités d'ici peu, se voit confrontée au même problème, car elle se situe à plus de 135 km de Matane.

Voici un aperçu des coûts de transport et d'entreposage. L'expédition de 6 millions de P.M.P. en 1980, de 10 millions de P.M.P. en 1981 et de 12 millions de P.M.P. de bois en 1981 a coûté en 1980 \$39,000, pour aller de Cap-Chat à Matane, et \$70,000 en 1981. Les prévisions pour 1982 sont de \$92,000. Le coût de l'entreposage en 1980 sur le quai de Matane a été de \$24,000, de \$40,000 en 1981 et sera probablement de \$48,000 en 1982.

Le coût total de l'expédition et du transport a été de \$63,000 en 1980, de \$110,000 en 1981 et sera de \$140,000 en 1982. Le grand total pour les trois ans est de \$313,400.

L'usine Scierie Lacroix recommencera ses opérations vers la mi-novembre. Comme l'administration est nouvelle, nous ne pouvons donner les chiffres exacts. Cependant, en comparant cela aux données de la Scierie Mont-Logan, on peut conclure que les coûts de transport seront plus que doublés à cause de la production plus importante.

• 1130

Ainsi, les dépenses totales pour ces deux compagnies s'élèveront à plus d'un million de dollars pour une période de trois ans.

M. Cyr: Monsieur le président . . .

Le président: Monsieur Cyr, un rappel au Règlement.

M. Cyr: ... je voudrais peut-être demander à mon bon ami, le préfet de la municipalité, de passer aux recommandations, parce que je vois que plus loin il y a des recommandations assez précises, et de ne pas entrer dans les détails. C'est que ce

[Translation]

In the middle of the sixties the economic has forced many small industrialists to abandon the wood trade. From then on, the maintenance of most of these sea harbours has deteriorated.

The forest industry implies first of all the transportation of timber. The economic situation compels the sawing industry to operate in a higher scale, to turn towards a more important production. In 1981, two industrialists were operating in our region, the Scieries Mont-Logan and the Scieries Lacroix Limitée. These industries were producing 30 to 35 million P.M.P. of wood annually and the production is nearly all sent by ship.

Until 1975, the Richardson Company, which has become the Scierie Mont-Logan, was shipping its wood through Sainte-Anne-des-Monts and Cap-Chat. From 1975, the liability insurances were no longer covering these ships coming to moor at Sainte-Anne-des-Monts, and the Cap-Chat harbour was forbidden. They now have to ship their wood through Matane harbour. The transport of wood towards Matane means a trip of close to 95 kilometres to the Scierie Mont-Logan, and of course some substantial expenses for the company. The Marsoui sawmill, which should be resuming its operations very soon, is faced with the same problem, as it is located more than 135 kilometres from Matane.

This gives you an idea of the transport and storage costs. The shipping of 6 million of P.M.P. in 1980, of 10 million or 12 million in 1981 has cost in 1980 \$39,000 to go from Cap-Chat to Matane, and \$70,000 in 1981. The estimates for 1982 are \$92,000. The cost of storage for 1980 on the Matane wharf was \$24,000, \$40,000 in 1981, and it will probably be \$48,000 in 1982.

The total cost of the shipping and of the transportation was \$63,000 in 1980, \$110,000 in 1981 and will be \$140,400 in 1982. The grand total for the three years is \$313,400.

The Scierie Lacroix will start again to operate around mid-November. As the administration is new, we cannot offer you exact figures. However, if we compare with the data offered by the Scierie Mont-Logan, we can conclude that the transportation costs will more than double because of a more substantial production.

Subsequently, the total expenses for these two companies will be more than \$1 million for a period of three years.

Mr. Cyr: Mr. Chairman . . .

The Chairman: Mr. Cyr, on a point of order.

Mr. Cyr: ... I would like to ask my good friend, the Chief Commissioner of the municipality to mention the recommendations. I see that these recommendations are fairly precise, so let us forget the details. This document will be attached to the

dossier-là va être annexé au compte rendu de nos délibérations pour que nous puissions en faire des suggestions par la suite. Le comité a établi des périodes de 45 minutes ou 30 minutes par témoin. Mon cher Thérence, si tu prends tout le temps pour donner en petits détails ton document qui est très utile, tu n'auras pas le temps, peut-être de répondre à certaines questions. C'est seulement une suggestion que je te fais pour pouvoir laisser certains députés poser des questions sur le développement.

M. Coulombe: Monsieur le président, cela fait 300 ans que le gouvernement fédéral est fondé et c'est la première fois qu'on a l'occasion de venir s'exprimer devant la commission. Je crois que vous devez me donner cette chance. Je désire continuer. Si cela prend 5 minutes de plus, vous me pardonnerez, mais seulement j'ai fait loin pour venir ici, puis je veux que toute la population en soit saisie, pas seulement nos députés, mais toute la population.

Le président: Parfait, monsieur Coulombe. On va vous donner tout le temps que vous souhaitez. Si M. Cyr nous a dit cela, c'est que la plupart des mémoires ont été soumis à l'avance et ont pu être traduits; on a eu des résumés de faits. Alors, on était très au courant de tous les mémoires qui ont été soumis.

Maintenant, votre rappel au Règlement est dans l'ordre, monsieur Cyr, mais je comprends également M. Coulombe. Nous vous donnons tout le loisir de compléter votre mémoire.

M. Coulombe: Vous allez voir, monsieur le député, que les conclusions vont être rapides. Vous pouvez partir immédiatement pour Ottawa, vous allez deviner ce qu'il y a dans les conclusions.

Je continue, monsieur le président? Merci.

Les tableaux précédents démontrent les coûts supplémentaires encourus par ces compagnies. Celles-ci doivent expédier leur bois par le port de Matane. L'industrie du sciage, comme beaucoup d'autres industries, est soumise aux fluctuations de l'offre et de la demande.

Là, j'avais marqué, puis je l'ai rayé, que le coût des transports venait chercher tel pourcentage du profit net. On s'est aperçu que ce n'était pas des profits nets; de fait, on était dans le rouge. Toutes les compagnies étaient dans le rouge; on aurait pu marquer ici «faillites». Ces industries ne peuvent soutenir de concurrence car le coût énorme du transport s'empare d'une bonne partie des revenus. Donc, s'il arrivait que les marchés du bois s'effondrent durant une longue période, on ne pourrait supporter la concurrence. On peut difficilement se demander ce qui se passerait si un jour, les deux usines devaient fermer leurs portes à cause du coût trop élevé du transport. Cette raison suffirait à elle seule à provoquer une crise économique dans la région.

Parlons maintenant du bois du pulpe. L'industrie du bois de pulpe est un marché important puisqu'elle représente des rentrées d'argent de plus d'un million et demi de dollars par année dans la région. La compagnie Lepage expédie une quantité importante de bois de pulpe depuis 35 ans par le quai de Sainte-Anne-Des-Monts. En 1979, la compagnie Lepage a expédié 21,500 cordes, en 1980, 19,500 cordes, en 1981,

[Traduction]

Minutes of Proceedings and Evidence so that we can make suggestions in the future. The committee had established a 45 or 30 minute period for each witness. My dear Thérence, if you take all that time to explain in detail this brief, which is very useful, you might not have any time left to answer some questions. It is only a suggestion that I am making so that some members will be able to question you on developments.

Mr. Coulombe: Mr. Chairman, the government has been existing for 300 years and it is the first time that we have the opportunity to express ourselves before a commission. I think they should give me that chance. I wish to proceed. If it takes five minutes more, you will excuse me, but I came from far away and I wish to inform the whole population and not only our members of Parliament.

The Chairman: Mr. Coulombe, it is quite all right. We are going to give you all the time you need. Mr. Cyr has said that because most of the briefs have been tabled in advance and have been translated. We were able to have fact summaries. Consequently, we were very well aware of all the briefs submitted.

Your point of order was justified, Mr. Cyr, but I also understand Mr. Coulombe's point of view. We will give you all the time to finish your brief.

Mr. Coulombe: You will see, Mr. member, that we will come quickly to the conclusions. You can already leave for Ottawa, because you will guess what our conclusions will contain.

May I go ahead, Mr. Chairman? Thank you.

The preceding tables show the additional cost to these companies. The companies have to ship their wood through Matane harbour. The sawing industry, as many others, has been subject to the supply and demand fluctuations.

I wrote something here that I stroke out afterwards, the transportation costs reach a certain percentage of the net profit. We found out that these were not net profits, in fact we were in the red. All the companies were in the red, we could have written "bankruptcy". These industries could not face competition, because the enormous cost of transportation was taking away a good part of the revenues. If the world markets were collapsing during a long enough period, we could not face competition. It is not easy to ask ourselves what would happen if overnight both sawmills closed their doors because of the high cost of transportation. This only would suffice to bring about an economic crisis in the region.

Let us talk now of pulpwood which is an important market because of its revenues of more htan \$1.5 million per year for the region. The Lepage Compagny has been shipping for 35 years substantial amounts of pulpwood through the Sainte-Anne-Des-Monts wharf. In 1979, the Lepage Company shipped 21,500 cords; in 1980, 19,500 cords; in 1981, 21,470 cords; and it is estimated that 28,880 cords will be shipped in 1982.

21,470 cordes et on prévoit qu'en 1982, 28,880 cordes seront expédiées.

Heureusement pour cette compagnie, les bateaux qui transportent le bois de pulpe accostent à Sainte-Anne-Des-Monts. Cependant, la situation pourrait changer si un jour on devait transporter le bois par le port de Matane. Cette hypothèse s'avère plausible, car le quai actuel devient difficile d'entretien en raison de son âge; il est beaucoup trop bas. Enfin, il se produit depuis deux ans un ensablement continu près de l'aire d'accostage des bateaux, obligeant le dragage à tous les ans. Tout comme celle de l'industrie du sciage, la situation de cette compagnie pourrait être compromise un jour ou l'autre à cause de la déficience de l'infrastructure portuaire. Le port de Mont-Louis, s'il était plus important, bénéficierait sans doute du transbordement de la marchandise des Mines Gaspé. La distance de Murdochville à Mont-Louis est d'à peine 50km alors que celle de Murdochville à Gaspé est de plus de 100km.

La carte annexée au rapport nous permet de constater l'absence d'infrastructure portuaire le long de la côte. Nous sommes ne mesure de constater jusqu'à quel point la M.R.C. Denis-Riverin est sous-développée, tant aux points de vue portuaire et commercial que du côté des havres de pêche comparativement à l'ensemble du territoire Gaspésien.

• 1135

Nos industries régionales de transformation de bois sont dans une situation extrêmement fragile. La moindre baisse du prix du bois ou encore l'obligation de transporter le bois de pulpe par le port de Matane serait fatale pour nos industries.

L'urgence d'une intervention fédérale s'impose afin de doter la région d'infrastructure régionale tant au niveau port commercial que port de pêche. Le danger de voir s'écrouler un jour ou l'autre toute une économie régionale parce que l'on ne possède pas d'infrastructure portuaire adéquate existe plus que jamais. Si une telle situation se produisait, on ne pourrait que blâmer le gouvernement fédéral pour son inertie car il est de sa responsabilité de s'occuper de ses infrastructures.

Les infrastructures qui seront mises en place devront répondre aux besoins régionaux présents et futurs. En effet il est essentiel que nos industries soievent en bonne posture afin de concurrencer avec d'autres régions. En outre, si l'on veut que nos industries progressent et si l'on veut attirer chez nous d'autres industries, les installations portuaires devront être implantées en fonction de nouveaux investissements.

Notre région étant essentiellement côtière, les endroits propices à l'installation d'infrastructures portuaires sont nombreux et faciles d'accès.

L'aéroport actuel de Ste-Anne-des-Monts ne répond pas à des critères d'efficacité. La proximité d'une rue, de marais et de tous installations de l'Hydro-Québec rend l'emplacement impropre à une exploitation industrielle. La piste n'est ni éclairée, ni pavée.

Pourtant cet aéroport connaît un volume d'arrivée/départ supérieur à l'aéroport de Matane, situé à 85 km en amont. A elle seule la firme Gagnon-Fournier opère 580 envolées d'août à octobre, soit une moyenne de 6.4 quotidienne.

[Translation]

Fortunately for this company, the ships transporting the pulpwood can berth at Sainte-Anne-Des-Monts. However, the situation could change if one day the wood had to be shipped through Matane harbour. This hypothesis is real, because the maintenance of the present wharf is difficult due to its age. It is also much too low. Furthermore, the harbour has been silting up for the last two years near the berthing place of the ships, which means that there has to be some dredging every year. As for the sawing industry, the situation of the company could be compromised overnight due to the lack of harbour infrastructure. If the Mont-Louis harbour was bigger, it could benefit no doubt from the trans-shipment of merchandise coming from the Gaspé mines. The distance from Murdochville to Mont-Louis is barely 50 kilometres, whereas from Murdochville to Gaspé it is more than 100 kilometres.

The map which has been attached to the report shows the lack of harbour facilities along the coast. We can realize to what degree the CRM Denis-Riverin is underdeveloped, as much for the harbour and commercial activities as for the fishing harbours compared to the whole of the Gaspé territory.

Regionally, our wood processing industries are in an extremely precarious situation. The least drop in the price of wood, or the need to transport the pulpwood through Matane could be fatal for our industries.

The federal government must soon intervene in order to provide this area with a regional infrastructure for commercial and fishing harbours. There looms the danger that some day the whole regional economy will fall apart, for lack of adequate port facilities. Should such a situation occur, the federal government would only have itself to blame since it is responsible for providing such an infrastructure.

The facilities to be built should cater to both the present and the future needs of the region. Indeed, it is most essential that our industries should be able to compete with other regions. Moreover, if our present industries are to move ahead, and if we wish to attract more industries to the area, the harbour facilities will require new investments.

Our region spreads along the coast, and there is no lack of ideal locations for port facilities, which would be of easy access.

The existing airport at Sainte-Anne-des-Monts does not meet the efficiency criteria. Its proximity to a road, a marsh, and the installations of Hydro-Quebec, make it inappropriate for any industrial expansion. The runway is not lit, nor paved.

Yet this airport has a greater volume of traffic than the Matane airport, 85 kilometres up the coast. The Gagnon-Fournier company itself, provides 580 flights between August and October, an average of 6.4 flights a day.

Plusieurs mémoires ont été présentés justifiant la réalisation d'un aéroport inter-régional. Celui de CIMACS en 1976 reprend les principaux arguments; nous nous en inspirons et tentons d'actualiser certains éléments en fonction du développement futur, tant sur le plan industriel que touristique.

Les faits.

Par rapport à Cap-Chat et à Ste-Anne-Des-Monts-Madeleine, la distance varie de quelque 160 km vers Gaspé ou vers Mont-Joli. Pour plus de détails il faudrait consulter le tableau ci-après. Vous avez le tableau à la page voisine.

Comme nous pouvons le constater, il faut parcourir une distance d'au moins 85 km (Matane-Ste-Anne-Des-Monts) pour trouver un aéroport (sauf évidemment la piste de Ste-Anne-Des-Monts). Apparemment, la compagnie Québécair considère une distance de 85 km à parcourir en auto comme un critère de base pour construire un aéroport local. Mais, si l'on veut construire un aéroport régional, la distance devrait être d'au moins 160 km. Or en fait, Ste-Anne-Des-Monts-Mont-Joli couvre une distance de 155 km tandis que Sainte-Anne-Des-Monts couvre une distance de 192km. On peut considérer Gaspé et Mont-Joli comme des aéroports régionaux. Par conséquent, nous voyons ici une preuve pratique qu'il faudrait un aéroport dans la région pour desservir la population de cette région, et surtout les visiteurs qui y affluent. (voir le tourisme) Je vous dispense du tableau des kilomètres.

Les moyens de transport actuels qui relient la municipalité Denis-Riverin au reste de la province sont plutôt déficients. Il y a des lacunes en ce qui concerne le transport ferroviaire et le transport routier pour traverser le fleuve St-Laurent.

En effet, il n'existe pas de voie ferrée à Cap-Chat-Ste-Annedes-Monts. Pour emprunter ce service, il faut se rendre soit à Mont-Joli ou soit à Gaspé en voiture, ce qui rallonge de façon considérable la durée du voyage qui est déjà assez longue par le train pour se rendre dans l'ouest de la province.

• 1140

Le seul moyen de transport public, c'est l'autobus Voyageur qui boucle le tour de la Gaspésie et va rejoindre le nœud du réseau à Québec. La compagnie offre un service quotidien hiver comme été.

Cependant, ce transporteur public est soumis aux aléas de la route et à la durée des voyages routiers. Par exemple, un homme d'affaires pressé préfère encore utiliser l'automobile que l'autobus, et le touriste ne peut perdre trop de temps en déplacements.

Quant aux travailleurs, hommes d'affaires, etc., lorsqu'ils veulent se rendre en automobile sur la Côte-Nord du Québec et revenir vice-versa, il faut pour eux emprunter le traversier à Matane, car il n'y en a pas à Cap-Chat et à Ste-Anne-des-Monts. Encore ici, les voyageurs doivent parcourir quelque 85 km en automobile de Cap-Chat-Ste-Anne-des-Monts pour rejoindre le traversier à Matane. Il reste que la population de la MRC Denis-Riverin doit utiliser le transport par air pour effectuer un voyage rapide vers le reste de la province.

Principaux facteurs de localisation d'un aéroport régional sur la Côte nord de la Gaspésie.

[Traduction]

Several briefs have already been submitted to justify the construction of an inter-regional airport. The principal arguments can be found in the CIMACS presented in 1976, we have used it in order to update certain points concerning the future tourist and industrial development.

Here are the facts.

In relation to Cap-Chat and Sainte-Anne-Des-Monts-Madeleine, the distance is approximately 160 kilometres, either in the direction of Gaspé, or Mont-Joli. This is shown in greater detail on the chart on the following page.

As you can see, one must travel some 85 kilometres, (Matane-Ste-Anne-Des-Monts) to go to the nearest airport, (except of course for the runway at Sainte-Anne-Des-Monts). It would seem also that Quebecair considers an 85 kilometre drive by car as a basic criterion for the construction of a local airport. For a regional airport, however, the distance must be of at least 160 kilometres. And indeed, the distance between Sainte-Anne-Des-Monts and Mont-Joli is 155 kilometres, and between Sainte-Anne-Des-Monts and Gaspé, 190 kilometres. Gaspé and Mont-Joli may be considered regional airports. Therefore, we think this is logical evidence to show that the population as well as the tourists who flock in this region (see section on tourism) should be provided with regional airport facilities. I will spare you an explanation of the chart.

The existing transport modes linking the municipality of Denis-Riverin to the rest of the province are most inadequate. There are serious deficiencies in both the rail and road transport across the St. Lawrence.

Indeed, there is no railroad service between Cap-Chat and Sainte-Anne-Des-Monts. In order to travel between these points, one must first go to Mont-Joli, or Gaspé by car, which considerably lengthens an already long train ride. And of course, in the wintertime it would be much easier and safer to use the train to travel west in the province.

Voyageur service is the only public carrier which covers the Gaspé area, and ties in with the bus junction at Quebec. Voyageur offers daily service winter and summer.

However, the company is subjected to the whims of the road conditions, and to the length of the trips. The businessman who is in a hurry, for instance, will still prefer his car to the bus, as will the tourist who prefers not to waste his time travelling.

Also, the workers, businessmen, et cetera, who wish to travel by car to the Quebec north shore, or vice versa, must use the ferry at Matane, since there is none either at Cap-Chat or at Ste-Anne-Des-Monts. Once again, these travellers must drive an extra 85 kilometres by car from Cap-Chat or Ste-Anne-des-Monts to connect with the ferry at Matane. Therefore the population of the regional municipality of Denis-Riverin must use air transport in order to travel rapidly to the rest of the province.

They are the main factors for locating a regional airport on the north shore of the Gaspé Peninsula.

Il existe une multitude de facteurs socio-économiques justifiant un aéroport dans une région. Tous ces facteurs sont valables pour pratiquement n'importe quel aéroport. Ainsi, nous pouvons citer une série d'avantages en faveur d'un aéroport desservant une localité, une région et un pays.

A l'échelle locale, on peut parler d'avantages au point de vue:

- comme mentionné, l'opportunité de participer à un nouveau marché industriel, commercial et touristique;
- participation aux réseaux de transport aérien d'où nouvelle accessibilité;
- —loisirs, par l'utilisation des avions de plaisance;
- -éducation, par l'initiation des adolescents à l'aviation;
- disponibilité de transport rapide d'aliments, médicaments et autre matériel en cas d'urgence ou de désastre;
- apport d'emplois additionnels, tant pendant la construction de l'aéroport que dans les industries qui s'implanteront ensuite grâce à cette nouvelle disponibilité;
- prestige et image de dynanisme grâce à la disponibilité d'un moyen de transport bien moderne;
- revenus directs provenant de toutes taxes connexes à un aéroport régional;
- -accessibilité de la région par les avions industriels;
- -emplois additionnels dans les commerces de l'aviation;
- -effet commercial entraînant toute la région;
- —promotion, publicité, prestige.

A l'échelle régionale et provinciale, tous les avantages et revenus locaux se reflètent par une augmentation générale de la prospérité de la collectivité, auxquels il faut ajouter une taxe directe sur toute la gazoline d'aviation vendue au Québec. La disponibilité de certains aéroports industriels au Québec permettra à notre province de compétitionner sur un pied d'égalité avec plusieurs régions des États-Unis qui sont dotées d'une telle disponibilité et aussi avec d'autres provinces.

A l'échelle nationale, tous les autres avantages et revenus évidemment s'appliquent aussi, et il faut ajouter l'augmentation de disponibilités d'aéroports militaires en cas de besoin, d'améliorations du réseau aérien et de sa sécurité, l'augmentation des centres d'entraînement au vol, tant pour les besoins civils que militaires et la quantité de temps considérable épargné dans les airs et sur la terre par la mutiplication des aéroports; cette dernière considération prend surtout son importance si on l'examine à la lumière du fait que les gens qui voyagent en avion soient habituellement ceux dont le temps vaut le plus cher et que deux heures perdues pour se rendre de l'usine à l'aéroport situé ailleurs qu'au point de destination, prennent alors une importance maximum.

[Translation]

There is a great number of socio-economic factors which would justify the construction of an airport in any given region. All of these would apply to almost any airport. Therefore, one can cite any number of advantages for providing an airport to serve a locality, a region, or a country.

From a local point of view one might mention the following advantages:

- —as mentioned earlier, the opening of new industrial, commercial and tourist opportunities;
- a link to air transport networks, which would provide new accessibility;
- —recreation through the use of small private airplanes;
- -education, by teaching adolescents to fly;
- —the availability of rapid transport of food, medication and other materials in case of an emergency or a disaster;
- —the creation of additional employment, both in the construction of the airport, and through the industries which would settle in the area, in view of the greater accessibility;
- —the prestige and the image of dynamism which such a modern means of transport would provide;
- —direct additional revenues provided by all the taxes related to a regional airport;
- —The accessibility of the region to industrial aircraft;
- —additional jobs, in the aviation trades;
- —The commercial and economic fallout on the whole region;
- -promotion, publicity, prestige.

On a regional and provincial basis, all these advantages and local revenues, generally increase the prosperity of a community, including a direct taxation on all aviation gazoline sold in Quebec. The availability of certain industrial airports in Quebec will allow our province to compete on an equal basis with several regions in the United States, and other provinces which already have service available.

At the national level, all of these other advantages and revenues would also apply of course, as well as the increase in the availability of military airports in case of need, of improvements to the air transportation network, and its safety, increase in flight training centres, civil and military, and the time saved through the availability of a greater number of airports; this last point is most important, since the people who fly are usually those whose time is most valuable, and two hours lost getting from the factory to the airport located elsewhere than at the point of destination, becomes most important.

Travail

Considérant les grands travaux hydro-électriques, d'Hydro-Québec et des chutes Churchill sur la Côte-Nord du Québec et les chantiers forestiers des compagnies de pâtes et papier d'Anglo Pulp à Forestville, de Québec North-Shore à Baie-Comeau, de Rayonnier à Port-Cartier et les compagnies minières de Port-Cartier Mining, d'Iron Ore de Sept-Îles. Considérons également les villes minières suivantes: Wabush, Schefferville, Fermont, et Gagnonville.

Une grande partie de la main-d'œuvre employée à ces grands travaux est originaire de la Gaspésie. De plus, elle traverse le fleuve Saint-Laurent soit par traversier soit par avion afin de se rendre à son travail, car cette main-d'œuvre réside en partie dans la Gaspésie et doit traverser le fleuve pour occuper un emploi rémunérateur. Il est certain qu'un meilleur service aérien profitera grandement à ces travailleurs qui voyageraient plus souvent pour retrouver leur famille dans la Gaspésie.

Tourisme

Ces sites possibles d'un aéroport sont situés dans la zone de Cap-Chat-Ste-Anne-des-Monts près de la route 132... Je voudrais faire remarquer à M. Cyr qu'il va peut-être regretter de nous avoir fait présenter un mémoire... voie de ceinture de la Gaspésie. Il existe beaucoup de ressources et sites touristiques dans la région Denis-Riverin. Près de Cap-Chat s'élèvent les monts Logan et Albert faisant partie des Chics-Chocs, sites privilégiés pour le ski de printemps. En effet de grands skieurs américains viennent à Cap-Chat chaque année pour descendre le Mont-Logan qui s'élève à quelque 1180 mètres d'altitude. La montée des skieurs s'effectue actuellement en hélicoptère. C'est un sport dispendieux qui augmente les revenus des hôteliers et commerces de la région.

• 1145

La proximité d'un aéroport faciliterait beaucoup les voyages de ces skieurs experts venant de l'Europe et des États-Unis.

D'autre part, le secteur Mont Logan n'a aucun équivalent dans l'Est de l'Amérique. Le premier rival d'une station touristique quatre saisons sur le site serait Lake Placid aux États-Unis; ce dernier site n'offre pas les possibilités du Mont Logan, sauf l'accessibilité rapide que corrigerait un aéroport interrégional localisé la plus près possible de ce site, tenant compte d'autre part d'installations portuaires éventuelles.

L'expérience du groupe Gagnon-Fournier qui véhicule par air les chasseurs (580 envols), depuis Ste-Anne-des-Monts vers l'Île d'Anticosti indique bien que l'efficacité aéroportuaire tiendra compte du trafic touristique. Le rapport distance/temps est primordial dans la vente d'un produit touristique. La prévision d'envol vers Anticosti est triplée pour 1982.

Une étude récente* sur le développement d'un tourisme industriel moderne dans l'Est du Québec suggère l'axe Cap-Chat-Ste-Anne-des-Monts comme lieu de développement d'un produit touristique à proximité d'un vaste marché du Nord-Est américain, accessible par les voies aériennes. Mont-Joli et

[Traduction]

Labour

Let us consider the hydro-electric mega projects, of Hydro-Quebec, and the Churchill Falls on the Quebec north shore, as well as the lumber camps of the Anglo Pulp and Paper at Forestville, or the Quebec north shore at Baie-Comeau, or Rayonnier at Port-Cartier, and the mining industries of Port-Cartier Mining and Iron Ore at Sept-Îlse, as well as the mining towns of Wabush, Schefferville, Fermont, and Gagnonville.

A good part of the manpower employed in these projects comes from the Gaspé Peninsula. Moreover, it must cross the St. Lawrence either by ferry, or by plane, in order to get to the work site, since in part these workers live on the Gaspé Peninsula, and must cross the St. Lawrence in order to find paying jobs. No doubt, a better air transport service would greatly benefit these workers who could then visit their families more often.

Tourism

Possible sites for the construction of an airport could be found in the area between Cap-Chat and Sainte-Anne-des-Monts, near route 132, the belt which girds the Gaspé Peninsula... I must warn Mr. Cyr that he may well regret having asked us to present this brief. There are many tourist resources and sites in the Denis-Riverin region. Near Cap-Chat, there is Mount Logan and Mount Albert, part of the Chics-Chocs range, an excellent site for spring skiing. Many well known American skiers do in fact come to Cap-Chat each year to ski on Mount Logan which is some 1180 metres high. At present, skiers go up the slope by helicopter. It is an expensive sport which increases the income of hotel owners and the businessmen of the region.

A nearby airport would greatly facilitate the trips of these expert skiers from Europe and the United States.

Moreover, the Mount Logan sector is unequalled in eastern America. The nearest four season tourist rival would be Lake Placid in the United States; this site does not offer the possibilities available at Mount Logan, the easy accessibility. Mount Logan could be put on an equal footing by placing an inter-regional airport as close as possible to the site, in addition to other port installations which may be established.

The Gagnon-Fournier group operates 580 flights for hunters from Ste-Anne-des-Monts to d'Anticosti Island, and their experience shows that airport efficiency must take account of tourist traffic. the distance—time ratio is of utmost importance in selling a tourist product. The flight forecast to d'Anticosti has been tripled for 1982.

A recent study* on the development of modern industrial tourism in Eastern Quebec suggests the Cap-Chat - Ste-Annedes-Monts access as a development site for a tourist product near the vast Northest American market, accessible by air.

^{*} Étude réalisée par le Centre de recherches appliquées en tourisme de Matane. Sept, 81. Non publiée, Couture-Lepage.

^{*} text follows carried out by the Centre de recherches appliquées en tourisme de Matane, September, 81. Unpublished, Couture-Lepage.

Ste-Anne-des-Monts apparaissent comme villes cibles privilégiées.

Ainsi Ste-Anne-des-Monts-Cap-Chat ne sont plus qu'à:

- 134 heure de Montréal
- 3½ heures de New-York
- 31/2 heures d'Atlanta

Les amateurs de chasse et pêche peuvent pratiquer leur sport favori dans la région. Il existe en fait de belles rivières à saumon dans la municipalité Denis-Riverin, aussi de nombreux lacs à truite. Les chasseurs peuvent exercer leur art dans les immenses parcs de la Gaspésie et de Matane situés à quelques kilomètres seulement de Cap-Chat et Ste-Anne-Des-Monts. Le gibier est abondant à cet endroit. Un aéroport adéquat dans la région permettrait aux touristes étrangers de profiter de la faune gaspésienne d'une manière rapide et plaisante.

BASE MILITAIRE

Un camp para-militaire (cadets) situé à St-Octave de l'Avenir, dans l'axe de Cap-Chat—Mont Logan, prend actuellement de l'ampleur. Le ministère de la Défense du Canada s'intéresse actuellement à un dossier sur «l'instruction en vol plané». Un nouvel aménagement aéroportuaire aurait un effet complémentaire, industrie-défense-tourisme.

PROTECTION INCENDIE

Ce territoire de la municipalité Denis-Riverin couvre une grande étendue de forêts privées et publiques. C'est à même ces forêts que le ministère Énergie et Ressources au Québec accorde des permis de coupe aux grandes scieries de la région. Il est donc important que ces forêts soient protégées par un système adéquat d'aéroport situé tout près de ces mêmes forêts. Les avions de type CL-215 spécialement construits aux fins de protection incendie devraient pouvoir utiliser l'aéroport de la municipalité Denis-Riverin avec rapidité et efficacité pour combattre les incendies de forêt dans la péninsule gaspésienne.

SERVICE MEDICAL D'URGENCE

Un aéroport adéquat permettrait d'évacuer des malades et des blessés graves rapidement et de façon sécuritaire. Il arrive assez fréquemment que des malades hospitalisés ou blessés accidentelleement ont besoin d'être transportés d'urgence dans les hôpitaux spécialisés situés à Rimouski, Rivière-du-Loup ou Québec. C'est une question de vie ou de mort. Il est essentiel dans ces conditions et devant les distances relativement longues des grands centres d'entretenir un aéroport en tout temps dans la MRC Denis-Riverin.

Il ne s'agit pas de construire une piste en gravier sans l'entretenir et sans la munir d'infrastructures, de services de signalisation comme il existe actuellement à peu de choses près à Ste-Anne-des-Monts. Au contraire, il faut un aréoport adéquat répondant à toutes les normes de sécurité et de service.

En conclusion, si cela peut faire plaisir à mon député, M. Cyr, il est recommandé:

[Translation]

Mont-Joli and Ste-Anne-des-Monts appear to be priority target towns.

Thus, Ste-Anne-des-Mont-Cap-Chat would be only:

- 13/4 hour from Montreal
- 31/2 hours from New York
- 31/2 hours from Atlanta

Hunters and fishermen could practice their favourite sport in the region. There are very nice salmon rivers in the Municipality of Denis-Riverin, as well as many trout lakes. Hunters can practice their sport in the immense Gaspé and of the Matane parks which are only a few kilometres from Cap-Chat and Ste-Anne-des-Monts. This area abounds in wildlife. An adequate airport in the region would enable foreign tourists to take rapid and pleasant advantage of the wildlife of the Gaspé peninsula.

MILITARY BASE

A paramilitary camp for cadets is situated at St-Octave de l'Avenir, in the Cap-Chat—Mount Logan access; it is at present being extended. The Department of National Defence of Canada is at present interested in a file on "glider instruction". A new airport development would thus have a complementary effect for industry, defence and tourism.

FIRE PROTECTION

The territory of the Municipality of Denis-Riverin covers a broad stretch of public and private forests. It is in these very forests that the Ministry of Energy and Resources of Quebec grants cutting permits to the large sawmills of the region. It is thus important that these forest be protected by an adequate airport system situated in the vicinity of the forests. Airplanes such as the CL-215 which are specially designed for fire protection should be able to use the airports of the Municipality of Denis-Riverin quickly and effectively in order to fight forest fires in the Gaspé peninsula.

EMERGENCY MEDICAL SERVICE

An adequate airport would enable sick people and seriously injured persons to be evacuated quickly and safely. Quite often, people who are hospitalized or accident victims are in urgent need of transport to the specialized hospitals of Rimouski, Riviere-du-Loup or Quebec. It is a question of life and death. In this situation and faced with the relatively long distances to the large centres, it is essential that an airport be maintained at all times in the Municipality of Denis-Riverin.

It is not a question of building a gravel runway without maintenance, infrastructure or proper signalling such as can be found at present in Ste-Anne-des-Monts. On the contrary, one needs an adequate airport which would meet all safety and service standards.

In conclusion, if it may please my member of Parliament, Mr. Cyr, we recommend:

- 1) Que toutes les municipalités de la Denis-Riverin endossent un projet commun d'infrastructures portuaires et aéroportuaires.
 - Qu'un comité d'étude/réalisation soit formé immédiatement et qu'un échéancier soit déposé dans les plus brefs délais.
 - qu'une étude technique de rentabilité et de relocalisation des unfrastructures concernées soit endossée par le MEER dès cet automne.

Monsieur le président, je vous remercie. Vous êtes patient.

Le président: Monsieur Coulombe, d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour la présentation de ce mémoire. C'est le premier de tous les excellents mémoires que nous avons reçus à ce jour qui élabore d'une façon plus précise sur le transport aérien. Alors, je suis certain qu'il y a plusieurs députés qui voudront vous poser des questions. Le premier sur ma liste est M. McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. I would like to pay great credit to the two young ladies who are interpreting English for Mr. Gass and myself. I have not heard women talk that fast since I last saw my wife.

It strikes me that your region is a part of Canada that the twentieth century seemed to have left behind. You are so richly endowed with wonderful countryside, and very rich potential in human resources. It concerns me that such a healthy industry as your logging and lumbering is deteriorating the way it is. We have heard three briefs regarding the lumber industry since we came to this area. None of them has given any emphasis to silviculture. Where there is a high unemployment rate in an area, and the forests are depleting and the greed of the lumbering and pulp industry and the greed of governments to rape the countryside of the trees without replacing them—this disturbs me. Reforestation is a high, labour-intensified part of the industry.

My first question: Is the provincial government emphasizing reforestation and is it helping your unemployment picture in the region?

My second question: Are you faced with the disgraceful situation that I have found elsewhere in the country, where your raw product, the log, is leaving the region, rather than being manufactured into lumber or being reduced to chips for the pulp mills?

I think I have covered my three questions in that, Mr. Chairman.

Le président: Merci, monsieur McCuish. Monsieur Coulombe.

M. Coulombe: Monsieur le président, je voudrais répondre à M. le député. Je ne sais pas de quelle province il est et j'aimerais le savoir.

Le président: De la Colombie-Britannique, du centre de la Colombie-Britannique.

M. Coulombe: De la Colombie-Britannique.

Le président: C'est cela.

[Traduction]

- 1. That all municipalities of the MRC Denis-Riverin endorse a joint project for airport and port infrastructures:
 - 2. That a study/implementation committee be established immediately and that a schedule be submitted as soon as possible:
 - 3. That a technical study of the profitability and location of the infrastructures concerned be endorsed by the DREE this fall.

Mr. Chairman, I thank you for your patience.

The Chairman: Mr. Coulombe, I would first like to congratulate you for the presentation of this brief. It is the first of all the excellent briefs which we have received to date which dwells in more details on air transport. I expect therefore that many Members will want to question you, and the first on my list is Mr. McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. Je voudrais tout d'abord rendre hommage aux deux jeunes personnes qui assurent l'interprétation en anglais pour M. Gass et pour moimême; en matière d'élocution, elles battent en effet tous les records de vitesse, celui de ma femme excepté.

Votre région me paraît avoir été oubliée par le XXe siècle. La nature a été généreuse avec vous en paysages et en ressources humaines, et je déplore qu'une industrie aussi saine que l'exploitation du bois et des forêts souffre d'un tel marasme. Depuis que nous sommes dans cette région, trois personnes sont déjà venues nous exposer la situation de l'industrie du bois. Aucune ne s'est particulièrement attachée à la sylviculture, qui connaît également un taux élevé de chômage dans la région. La surexploitation des forêts, le pillage des industries de bois et de pâte à papier, l'ardeur des gouvernements à dépouiller la campagne de ses arbres sans les remplacer, tout cela me préoccupe. Le reboisement fait partie de cette industrie, et occupe de nombreux travailleurs.

Je vous demanderais d'abord si le gouvernement provincial s'intéresse au reboisement, ce qui permettrait également de redresser le chômage dans la région?

J'aimerais en second lieu savoir si vous vous trouvez dans la même détestable situation que j'ai constatée dans d'autres parties du pays, à savoir que le bois quitte votre région sous forme de matière première, au lieu d'être transformé en bois d'œuvre ou par des usines de pâte à papier?

Voilà, monsieur le président, j'ai posé mes trois questions.

The Chairman: Thank you, Mr. McCuish. Mr. Coulombe.

Mr. Coulombe: Mr. Chairman, I would like to answer to the Honourable Member. I do not know which area he comes from, but I would be interested to know.

The Chairman: From British Columbia, from the central part.

Mr. Coulombe: From British Columbia.

The Chairman: Yes, that is right.

M. Coulombe: Je voudrais vous dire, monsieur McCuish, qu'en Colombie-Britannique vous avez peut-être les plus gros arbres au monde. Parce que, comme je suis fonctionnaire du gouvernement de la province de Québec à l'Énergie et Ressources je peux vous dire que nous avons fait beaucoup d'efforts sur la sylviculture et le reboisement dans les ententes Canada-Québec.

• 1155

A chaque année nous faisons de la scarification et nous plantons des arbres l'année suivante. Donc, ici en Gaspésie nous avons reboisé plusieurs acres de terrain. Je voudrais vous faire remarquer qu'en Gaspésie notre forêt est une vieille forêt et que nous devons autoriser, nous du ministère de l'Énergie et Ressources du Québec des coupes à blanc. Donc, dans un avenir très très rapproché, le gouvernement du Québec va obliger ceux qui coupent du bois, les entrepreneurs, les compagnies à reboiser. C'est ce qu'ils font présentement.

Au sujet des copeaux de bois qui se vendent, on les vend dans nos usines, dans nos moulins gaspésiens, pour nous du secteur nord de la Gaspésie cela s'en va à New-Richmond. Est-ce que cela répond à votre question, monsieur McCuish?

Mr. McCuish: Thank you.

Le président: Merci, monsieur McCuish. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président. Je voudrais dire à mon bon ami, le préfet de la municipalité de Denis-Riverin, qu'il a vraiment exposé un portrait fidèle de la situation qui existe sur le plan des moyens des communications et des transports dans cette partie nord de la Gaspésie. Et les membres du Comité sont au courant puisque nous avons circulé hier de Matane à Percé. Donc, nous avons passé chez vous à Mont-Louis et je leur ai tout expliqué la région lors de ce parcours.

Mais, je dois féliciter M. Coulombe d'avoir réussi à faire l'unanimité des municipalités de cette région. C'est un crédit qu'on doit lui donner. Parce qu'il y avait auparavant beaucoup d'esprit de clocher et je crois que cela disparaît à l'heure actuelle.

Dans vos conclusions, sans aller dans tous les détails, vous demandez ni plus ni moins que des études pertinentes soient entreprises et vous mentionnez que cette municipalité n'a pas d'enveloppe budgétaire pour faire ces études. Je dois dire à M. Coulombe aujourd'hui qu'à la suite d'une rencontre à Cap-Chat il y a deux semaines une demande officielle fut présentée au MEER pour une enveloppe budgétaire concernant les transports maritimes. Donc, c'est un départ. J'en ai parlé personnellement à M. De Bané vendredi dernier et je crois que cela est tombé dans de bonnes oreilles et que prochainement il devrait y avoir une enveloppe budgétaire consacrée à une étude pertinente et non pas pour de grandes études comme celles faites par le BAEO, mais pour une étude pertinente pour cette région afin de pouvoir établir un port commercial, soit des structures portuaires polyvalentes où on pourrait transporter le bois, s'en servir pour l'industrie touristique et s'en servir pour l'industrie du développement des pêches.

[Translation]

Mr. Coulombe: Mr. McCuish, in British Columbia you may have the biggest trees in the world. As a public servant of the Quebec provincial government, in energy and resources, I can tell you that we have invested a great deal of effort in sylviculture and reforestation through Canada-Quebec agreements.

We start off every year and plant trees the year after. In this fashion, we have reforested many acres of land here in the Gaspe peninsula. I would like to point out that the Gaspe peninsula forest is an old forest; clear cutting must be authorized by my department, the Quebec Department of Energy and Resources. In the very near future, the Quebec government is going to force those who cut wood, the logging companies, to reforest. That is what they are doing now.

As for wood shavings, we sell them in our factories, in our Gaspe mills; for those of us in the Northern part of the Gaspe peninsula, this product is sent to New Ricchmond. Does that answer your question, Mr. McCuish?

Mr. McCuish: Merci.

The Chairman: Thank you, Mr. McCuish. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. I would like to tell my good friend, the municipal prefect for Denis-Riverin, that he really has painted a true picture of the communication and transportation situation in the Northern Gaspe. The members of the committee are aware of the situation since we travelled yesterday from Matane to Perce. We passed through your hometown, Mont-Louis, and I told them all about the region during the trip.

I would however like to congratulate Mr. Coulombe on having managed to bring the municipalities of the region to a consensus. We must give him credit for that. Because, in the past, there was a great deal of proroqualism, which I believe is now disappearing.

Without going into all the details, I noticed that you asked quite bluntly in your conclusion that relevant studies be undertaken; you mentioned that your municipality does not have a budgetary envelope to finance such studies. I would like to inform Mr. Coulombe today that following a meeting held two weeks ago at Cap-Chat, an official request for a budgetary envelope dealing with Maritime transport was submitted to DREE. At the beginning, at least. I discussed the issue personally last Friday with Mr. De Bane, and I believe that my comments did not fall on deaf ears. There should soon be a budgetary envelope devoted to a relevant study, not for major studies, like those done by BEAQ, but a relevant study on this region in view of establishing a commercial port, general purpose harbour structures which could be used for the transportation of wood, the tourist industry, and the fisheries development industry.

Donc, je crois que votre désir d'avoir cette enveloppe budgétaire pour réaliser cette étude pertinente sera comblé dans un avenir assez rapproché.

Est-ce que vous suggérez vraiment la construction d'un aéroport commercial ou plutôt d'un aéroport industriel? Je crois que vous avez touché plusieurs sujets en ce qui concerne les besoins d'un aéroport. En ce qui touche les aéroports commerciaux, la venue d'une agence pour pouvoir faire le transport ne relève pas des gouvernements, cela relève de l'entreprise privée. Mais, vous voulez sans doute dire: donneznous les infrastructures et même si les besoins ne se font sentir que dans 3 ou 4 ans nous aurons ces infrastructures. Cela ne sera plus un cercle vicieux et nous n'aurons pas les problèmes que nous avons connus lors de l'étude pour l'établissement d'une papeterie dans le coin. La région de Matane et Ste-Anne-des-Monts fut éliminée parce qu'elle n'avait pas ces infrastructures. D'autres témoins nous ont dit ce matin que c'était un cercle vicieux. Je crois qu'il y en a un qui a dit que c'était comme un chien qui court après sa queue.

• 1200

Donc, vous demandez que le gouvernement du Canada, par l'entremise du MEER, aide à ce développement et mette en place les infrastructures portuaires et aériennes qui s'imposent.

M. Coulombe: C'est bien cela, monsieur Cyr. Nous voulons un aéroport industriel premièrement. Il ne faut pas rêver en couleurs, parce que si on n'a pas les services d'aéroport ou de port de mer pour un quai commercial, quelque chose du genre, il ne viendra pas d'industries chez nous, parce qu'on n'a rien à leur donner au point de vue routes. Vous vous rappelez l'entente Canada-Québec? Eh bien, chez nous, la 132 n'est pas encore faite et l'argent du fédéral qui avait été donné pour cette route-là qui devait remplacer le chemin de fer, cet argent qui avait été obtenu dans le temps du gouvernement conservateur en 1957, eh bien, il a été utilisé à d'autres endroits, parce qu'on n'a pas la route 132; vous l'avez constaté vousmêmes quand vous êtes passés le long du nord de la Gaspésie hier. On a eu 90 victimes dans mon secteur l'année passée. Les gouvernements se renvoient la balle l'un l'autre parce qu'ils ne sont pas capables de s'entendre, vous le savez. Vous n'êtes pas capables de vous entendre sur la Constitution. Eh bien, nous, on n'est pas capable de s'entendre non plus. C'est cela, le problème. Le problème est là. On n'aura pas d'industries dans le côté nord de la Gaspésie tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas les moyens nécessaires pour les intéresser à venir s'établir. C'est cela, le problème.

Je remercie M. Cyr parce qu'il n'est pas député d'un petit comté. Il est député dans le comté de Gaspé qui représente l'Île-du-Prince-Édouard. Il ne peut pas tout faire non plus. Si les députés de l'Est du Québec ont réussi à amener le ministère de l'Expansion économique régionale ici aujourd'hui, c'est parce qu'il y a des problèmes. Ces problèmes-là ont été créés Moi, je me rappelle un député fédéral, M. Léopold Langlois, qui a été adjoint parlementaire au ministère des Travaux publics à Ottawa alors qu'il était député dans les années 1954 à 1958. Il a réussi, ce député-là, à construire dans tous les petits villages du côté nord de la Gaspésie des quais,

[Traduction]

I believe that your wish for a budgetary envelope to finance this relevant study will be fulfilled in a very near future.

Are you really suggesting that a commercial airport be built, or just an industrial airport? I believe you mentioned several elements of your need for an airport. As far as commercial airports are concerned, it is not up to government, but to private enterprise to supply the agency to provide transportation. This is what you probably wanted to say: give us infrastructures, and even if we wait three or four years before they are needed, they will be there when the time comes. We would no longer be caught in the vicious circle which caused problems for us when the possibility of establishing a paper mill in the area was under study. The Matane-St. Anne-Des-Monts area was eliminated because it had no infrastructures. Other witnesses this morning referred to this as a vicious circle. I believe one said that it was like a dog chasing its own tail.

So you are asking the Canadian government, through DREE, to help in this development and establish the necessary harbour and air service infrastructures.

Mr. Coulombe: That is right, Mr. Cyr. First, we want an industrial airport. We are not expecting miracles, but if we do not have airport services, or commercial sea port services, something of that type, no industries will come to our area because we cannot offer them anything in the way of highways. Perhaps you will remember the Canada-Quebec agreement? Highway 132 has still not been completed; the federal funds provided under the Conservative government in 1957 to complete that road as a replacement for the railway has been used elsewhere, since we still do not have highway 132, as you could see for yourselves yesterday when you drove along the Northern Gaspe. 90 victims were claimed last year in my sector. The governments keep tossing the ball back and forth because they cannot agree. You cannot agree on the constitution. Well, we cannot agree either. That is the problem. There will be no industries in the Northern part of the Gaspe as long as we do not have what we need to interest them in coming to our area. That is the problem.

I would like to thank Mr. Cyr because he represents a large riding. He is the member for Gaspe, and spokesman for Prince Edward Island. Obviously, he cannot do everything. If the members for Eastern Quebec managed to bring the Department of Regional Economic Expansion here today, it is precisely because there are problems. Those problems were created . . . I remember a federal member of Parliament, Mr. Leopold Langlois, who was Parliamentary Assistant for Public Works in Ottawa during the period from 1954 to 1958. At that time, the federal government had a tiny budget, but that member of Parliament managed to have wharves built in all

alors que le gouvernement fédéral avait un budget minime. Aujourd'hui, avec le gros budget qu'on a à Ottawa, on n'est même pas capable de défaire ces quais qu'il a bâtis en 1954. Vous avez vu en passant à Sainte-Marthe et Saint-Joachim? Ce sont toutes des infrastructures qui briment notre environnement. C'est un scandale, mes amis! C'est cela, le problème.

J'écoutais tout à l'heure Mme Côté, le député de Rimouski, dire: est-ce que la municipalité régionale serait la coordonnatrice de ses mouvements? Je vais vous dire une chose, mes amis les députés. Les M.R.C. viennent d'être créées et on est des organismes du gouvernement du Québec. On n'est même pas capable d'administrer un projet de développement communautaire. Vous le savez, les municipalités n'ont même plus le droit de demander cela. Et là, je vous rends hommage, messieurs les députés à Ottawa, parce que ce sont les meilleurs projets qui n'ont jamais existé pour notre Gaspésie, pour nous aider, les municipalités, cela et le PAREL, le projet de réparation de maisons. Cela nous aide, mes amis!

Donnez-nous les infrastructures nécessaires à notre survie, avec les programmes que vous avez mis de l'avant, et on est capable de se développer, nous, les Gaspésiens. Seulement, si vous venez un jour à décentraliser le ministère de l'Expansion économique régionale en Gaspésie, placez donc dans les bureaux gaspésiens des Gaspésiens! Pas des gars qui viennent de Montréal et de Québec et qui ne connaissent rien de la Gaspésie. C'est cela, notre problème. Cela a toujours été le problème et ce sera toujours le problème.

Le président: Merci, monsieur Coulombe. Monsieur Cyr, c'est tout? Monsieur Thibeault.

M. Michel Thibeault (géographe, Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin): J'aurais une remarque à faire à M. Cyr pour que qui est de l'aéroport. On n'a peut-être pas remarqué, mais on parlait d'une compagnie, Gagnon et Fournier. Cette compagnie transporte actuellement des chasseurs à l'Île d'Anticosti. On fait 580 vols en 3 mois, c'est-à-dire 6.4 envols par jour. L'an prochain, le monsieur en question va tripler. Cela veut dire qu'on passe de 584 à près de 1,800 vols. Je ne sais pas comme, en Gaspésie, l'aéroport compte 1,800 envols par année. Nous, on appelle cela un aéroport à ce moment-là.

• 1205

Il faut calculer aussi que les gens qui arrivent à Mont-Joli pour aller sur l'Île d'Anticosti... Vous mettez 1,800 l'an prochain. Les avions ne sont quand même pas des Boeing 747, mais on peut mettre une moyenne de cinq voyageurs par avion; cela veut dire qu'on est rendu à 9,000 personnes qui vont prendre l'avion à Saite-Anne-des-Monts pour aller à l'Île d'Anticosti. Si ces gens-là débarquaient à Sainte-Anne-des-Monts au lieu de débarquer à Mont-Joli, on aurait 9,000 personnes de plus, n'est-ce pas?

Le président: Merci, monsieur Thibeault.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

[Translation]

the small villages in the Northern Gaspe. Today, in spite of Ottawa's big budget, the government cannot even manage to tear down the wharves it built in 1954. Did you see some when you went through Sainte Marthe and Saint Joachim? There are all infrastructures with a negative impact on our environment. My friends, the situation is scandalous! That is the problem.

Earlier I heard Mrs. Cote, member for Rimouski, say: does the regional municipality co-ordinate its own activities? Let me tell you something, ladies and gentlemen. MRC's have just been created by the Quebec government, and they cannot even administer community development projects. You know, municipalities do not even retain the right to ask that. And here, honourable members from Ottawa, I would like to take off my hat to you, because your projects have been the best ever for our Gaspe region, to help us, the municipalities; your projects and the home renovation program, RRAP. Let me tell you, it helps us!

Give us the infrastructures we need to survive, with the programs you have offered, and we, the Gaspe people can handle our own development. And if one day you decide to decentralize the Department of Regional Economic Expansion to the Gaspe peninsula, please put people from the Gaspe peninsula in the Gaspe offices! Not people from Montreal or Quebec City who know nothing about the Gaspe peninsula. That is our problem. That has always been our problem and always will be our problem.

The Chairman: Thank you, Mr. Coulombe. Mr. Cyr, is that all? Mr. Thibeault.

Mr. Michael Thibeault (Geographer, Regional Municipality of the Denis-Riverin County): I would like to make a comment to Mr. Cyr about the airport. Perhaps you did not notice, we mentioned a company called Gagnon and Fournier. At the present time, this company transports hunters to "l'Île d'Anticosti". There are 580 flights over three months, or 6.4 flights per day. Next year, the service will triple. The number of flights will go from 584 to nearly 1,800. I do not know how the airport in the Gaspe would categorize 1,800 flights per year? We would categorize that as an airport.

You also have to count the people arriving in Mont-Joli to go to l'Île d'Anticosti... We are talking about 1,800 next year. The planes involved may not be Boeing 747's, but we can count an average of five passengers per plane; in other words, about 9,000 people will be taking the plane from Sainte-Annedes-Monts for l'Île d'Anticosti. If those people were to get off at Sainte-Anne-des-Monts instead of Mont-Joli, that would give us 9,000 more passengers, right?

The Chairman: Thank you, Mr. Thibeault.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Monsieur Coulombe, je crois que vous avez exprimé ce matin de quoi les Gaspésiens sont capables et votre franc-parler est bien caractéristique de notre région. J'ai dit tout à l'heure à M. Cyr que c'était un portrait fidèle et c'est vrai. Le comté que vous représentez est la partie de la Gaspésie où il manque le plus d'infrastructures et vous avez totalement raison pour ce qui est de la route 132: il faut y passer pour voir ce que c'est.

Au sujet de l'aéroport, je voudrais vous dire que nous, les députés de l'Est du Québec, nous formons de petits comités, nous nous occupons de problèmes particuliers. Mes collègues m'ont donné la tâche de travailler au problème du transport aérien. J'ai fait un rapport là-dessus, lequel j'ai présenté à mes collègues et je dois vous dire que l'aéroport de Sainte-Anne-des-Monts y est inclus et que c'est un problème pour notre région. Les chiffres que vous donnez, pour les distances, sont très réels et nous ne devons pas oublier ce coin-là.

Ma question porte justement là-dessus. Ce que vous avez dit, également, sur la situation de l'aéroport de Sainte-Anne-des-Monts est exact et, comme M. Thibeault l'a dit, pour appeler cela un aéroport, il faut aller très très loin. Il est impossible de construire à cet endroit. Vous avez parlé des tours de l'Hydro, des marais, des montagnes et ainsi de suite. Est-ce que vous avez eu l'accord, dans votre M.R.C., sur l'endroit où on pourrait construire un aéroport adéquat respectant les normes du gouvernement fédéral? C'est ma première question.

Deuxièmement, vous avez mentionné dans votre mémoire le camp de cadets qui est à Saint-Octave-de-l'Avenir. Peut-être qu'il y a des gens de notre région qui ne le connaissent pas, mais c'est maintenant un camp national. Il y a un potentiel énorme dans ce coin-là, si on pouvait agencer et coordonner le développement de ce camp avec tout ce que vous avez mentionné dans votre plan, tant au niveau touristique qu'au niveau du transport aérien et au niveau aéroportuaire: vous pouvez tout amalgamer le développement. Est-ce que vous avez une entente régionale là-dessus dans votre M.R.C.?

M. Coulombe: Monsieur le député de Bonaventure, je voudrais vous faire remarquer que le camp de cadets à Saint-Octave-de-l'Avenir, l'endroit du gouvernement fédéral, du ministère de la Défense nationale, c'est excellent; c'est un actif pour notre région, c'est national et on s'en félicite à part cela.

Au sujet de la situation de l'aéroport, nous avons, à Saint-Octave-de-l'Avenir, de magnifiques terrains qui ont été expropriés par le gouvernement du Québec. Vous savez, on a dit au monde de Saint-Octave: vous devez sortir de là puis vous en aller rester dans les villes, et on a exproprié cela; donc, c'est une excellente place. Dans l'axe Cap-Chat-Sainte-Anne-des-Monts, à mi-chemin entre Sainte-Anne des Monts et Cap-Chat, vous avez une excellente place pour faire un aéroport industriel, puis je pense qu'on a l'assentiment de toute la population, des conseils municipaux. On a fait un bloc solide, on a dit: finies les chicannes de clocher, on va de l'avant. Aujourd'hui, la balle est dans votre camp, messieurs les députés de l'Est du Québec. On a réussi à s'entendre, mais

[Traduction]

Mr. Coulombe, I think that this morning you have shown just what the Gaspe people are capable of, and your frankness is quite characteristic of our region. Earlier, I told Mr. Cyr that you had painted a true picture, and I was right. The county you represent is in that part of the Gaspe where there is the greatest lack of infrastructures, and as far as highway 132 is concerned, you are perfectly correct: you have to travel on it to realize how bad it is.

As for the airport, I would like to tell you that the members for Eastern Quebec have set up small committees to look after specific problems. My colleagues gave me the job of working on the problem of air transportation. I prepared a report on the subject which I submitted to my colleagues; the airport at Sainte-Anne-des-Monts is included in the report as a problem for our region. The distance figures you have mentioned are quite realistic, and we must not forget this area.

My question is on this subject. Your comments on the location of the Sainte-Anne-des-Monts airport were correct, and as Mr. Thibeault said, calling it an airport is stretching things a little. It is impossible to build on that site. You mentioned the problems presented by hydro, swamps, mountains, and so on. In your MRC, have you had any agreement on the best place to build an adequate airport according to federal government standards? That is my first question.

Secondly, in your brief you mentioned the cadet camp at Saint-Octave-de-l'Avenir. Some residents of the region may not know it yet, but the camp has now become a national camp. It bears enormous potential in that area, if it were possible to harmonize and co-ordinate the development of the camp with everything mentioned in your plan, both at the level of tourism and at the level of airports and air transportation: you can amalgamate the entire development. Does your MRC have a regional agreement on that?

Mr. Coulombe: I would like to point out to the hon. member for Bonaventure that the cadet camp at Saint-Octave-de-l'Avenir, the site belonging to the federal government's Department of National Defence, is an excellent one; it is an asset for our region, it is national, and we are proud of it as well

As far as the location of the airport is concerned, we have magnificent sites at Saint-Octave-de-l'Avenir which have been expropriated by the Quebec government. People in Saint-Octave were told: you should leave here and go live in the cities. And the land was expropriated; so, it is an excellent site. In the Cap-Chat-Sainte-Anne-des-Monts corridor, half way between Sainte-Anne-des-Monts and Cap-Chat, there is an excellent site for an industrial airport; I think we have the agreement of the entire population, of all the municipal councils. We formed a solid front, and said: no more parochialism, let us go ahead. Now it is up to you, the members of Parliament for Eastern Quebec, to act. We managed to come to an agreement, but now we still have to deal with the

aujourd'hui, il reste le zonage agricole. Il va falloir demander à la Commission du zonage agricole de se sorir de là.

M. Thibeault: Pour ce qui est de la position de l'aéroport, on a fait remarquer aussi, dans le rapport, qu'il y avait à proximité le Mont Logan. Le Mont Logan, ce n'est pas d'hier qu'on en parle. S'il y en a qui sont au courant, cela remonte à plusieurs années. On a même créé un petit peu de bisbille à un moment donné.

Il v a un M. Couture qui a fait justement le rapport avec moi et qui a remis au MEER un rapport dans lequel on parle de la zone Mont-Joli-Cap-Chat. Je pense qu'on y explique assez bien pourquoi et comment le Mont Logan représente un point stratégique de développement, non seulement pour le tourisme local, provincial ou national, mais surtout pour le tourisme international. Je ne sais pas si vous le savez, mais on a un site qui est formidable; un parle de Lake Placid aux États-Unis; c'est comparable à Lake Placid. Avec un aéroport adéquat, on va chercher facilement une clientèle, nord-estaméricaine. En Colombie-Britannique, je crois, il y a un centre de ski qui va, lui, chercher un partie de sa clientèle dans le nord des États-Unis. Je ne sais pas si monsieur le député de la Colombie-Britannique pourrait m'infirmer ou me confirmer cela. Le Mont Logan, d'après ce qu'on en sait, est l'équivalent de cette région. On a un bassin de population dans le Nord-est américain qui est drôlement plus important que celui qu'on a dans l'Ouest américain.

• 1210

Le président: Merci, monsieur Thibeault. Madame Beauchamp-Niquet, une courte question.

Mme Beauchamp-Niquet: Oui, un commentaire, monsieur le président, et une courte question.

Le commentaire, d'abord. Je dois vous dire, monsieur le préfet, qu'étant maire d'une municipalité de 10,000 de population au Lac-Saint-Jean, et ayant aussi des problèmes de formation de M.R.C. là-bas, ce n'est pas encore formé parce qu'il y a dissidence, ce sont des choses qui arrivent parfois entre les municipalités, entre les maires, je peux vous dire une chose. Vous avez parlé tout à l'heure d'aéroports, de mettre en place des infrastructures. Maintenant, il faudrait quand même faire attention, parce que mon collègue, Rémi Bujold, a parlé tout à l'heure d'un comité ad hoc pour travailler aux dossiers des petits aéroports locaux. Parce que vous savez, des aéroports régionaux, il ne faut quand même pas penser qu'il peut y en avoir plusieurs dans une région. Alors, si on a besoin d'autres genres d'aéroports, ce sont des aéroports municipaux ou locaux. Alors, ce petit comité-là a été formé l'an dernier à la Chambre des communes, au niveau de l'intervention des députés du caucus du Québec. Mes collègues de la Gaspésie en font partie et moi-même. Moi, j'ai proposé la formation de ce comitéad hoc parce que chez nous, on a des problèmes qui ressemblent drôlement aux vôtres et mes collègues de l'Est du Québec ont tous demandé à faire partie de ce comité que préside André Maltais qui est député du comté de Manicouagan. Je pense qu'il a à peu près les mêmes problèmes, sauf que lui a des espaces encore plus vastes. Alors, on est bien au courant des problèmes que vous pouvez avoir ici et je m'aper[Translation]

agricultural zoning. We will have to ask the Commission du zonage agricole to move out.

Mr. Thibeault: As far as the location of the airport is concerned we also pointed out in our report that Mount Logan was nearby. The Mount Logan issue goes back a long way. If any of you know the story, you know that the issue goes back several years. We even had a bit of a squabble going at one point.

A Mr. Couture prepared the report with me, and he presented a report to DREE in which the Mont-Joli-Cap-Chat zone was discussed. I think the report explains fairly well how and why Mount Logan represents a strategic development point, not only for local provincial, or national tourism, but especially for international tourism. You may not be aware of the fact, but the site is fantastic. I have heard of Lake Placid in the United States; well, it is comparable to Lake Placid. With an adequate airport, we could easily attract customers from the Northeastern United States. I believe there is a ski centre in British Columbia which attracts part of its custom from the Northern United States. Perhaps the member for British Colombia could confirm or invalid that statement. As far as we know, Mount Logan is the equivalent of that region. The total population of the American Northeast is much greater than that of the American West.

The Chairman: Thank you, Mr. Thibeault. A brief question, Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Yes, Mr. Chairman, a comment and a brief question.

First, the comment. As Mayor of a municipality in Lac-Saint-Jean with a population of 10,000 which is having trouble setting up an MRC-the MRC has not yet been established because there is disagreement; the type of disagreement which occasionally occurs between municipalities and mayors-I would like to say one thing. You talked earlier of airports and the establishment of infrastructures. This is an area which deserves careful consideration, because my colleague, Rémi Bujold, earlier mentioned an ad hoc committee to work on the files of small local airports. Because you must not think that you can have several regional airports in a single region. If you need other types of airports, they would be municipal or local airports. The committee I mentioned was created at the House of Commons a year ago through the intervention of the members of the Quebec caucus. My colleagues from the Gaspé belong to the committee, as I do. I suggested the creation of this ad hoc committee because my area has problems extremely similar to yours, all of my colleagues from Eastern Quebec asked to sit on this committee chaired by André Maltais, member for Manicouagan. I think he has more or less the same problems, except that he is dealing with even greater distances. So we are quite aware of the problems you have here, and I can see that they are as critical, if not more critical than ours.

çois qu'ils sont bien vraiment aussi cruciaux, sinon plus que les nôtres.

Ouand j'ai dit tout à l'heure qu'il fallait faire attention pour la mise en place d'infrastructures, monsieur le président, je voulais tout simplement dire qu'il ne faudrait quand même pas que l'expérience qui s'est faite au Saguenay-Lac-Saint-Jean, surtout au Lac-St-Jean, se répète ici. C'est que moi, vous savez, j'ai le plaisir d'avoir deux aéroports dans le comté de Roberval. A une distance d'à peu près 50 milles, il y a un troisième aéroport qui est à Alma. Donc, dans un rayon d'environ 135 milles, on a trois aéroports. Ce qui se passe actuellement, c'est que vous, vous n'en avez pas alors que chez nous, il v en a trois. Lequel est l'aéroport régional? Dans mon comté à moi, il y en a deux. Il y en a un au sud du comté et un autre au nord du comté. Alors, lequel des deux sera le plus important? Lequel des deux aura 6,000 pieds de pistes au lieu de 4,000? Lequel des deux sera asphalté? Alors, je pense que multiplier les infrastructures pour le plaisir de le faire, ce n'est pas mieux. Vous autres ici, vous avez de vastes territoires, je comprends tout cela. Je suis arrivée un petit peu en retard parce que j'ai un appel, mais je comprends parfaitement bien ce qui se passe, ce que vous avez expliqué. Mais je dis: faites attention aux infrastructures, car il ne faut pas en avoir trop. Faites attention aussi parce qu'il faut un plan directeur de développement et je me demande si vous en avez un.

Alors, la question que je pose est la suivante: avez-vous un plan directeur de développement au niveau du transport, du transport aérien, et surtout au niveau de votre M.R.C., monsieur le préfet? Est-ce que vous avez un certain consensus? Parce que l'esprit de clocher, cela peut être mondial; c'est québécois, mais je vous jure que dans nos régions où il y a des disparités, c'est un aspect important mais négatif.

M. Coulombe: Madame Niquet, je voudrais vous faire remarquer que si vous avez deux aéroports chez vous au Lac-Saint-Jean, nous autres, on a deux arénas, à 4 milles de distance.

Au sujet, madame le député de Roberval, du consensus, nous en avons un. Nous avons un consensus. Pour ce qui est de faire attention, toute notre vie, madame Niquet, on a fait attention chez nous, et on n'a rien eu non plus. La pire décision qu'on puisse prendre, c'est de n'en prendre aucune. On a peut-être pris des décisions, des fois, qui ont été néfastes pour notre secteur, mais il fallait qu'on en prenne des décisions. Et on n'a rien eu.

• 1215

Je l'ai dit tout à l'heure, le petit peu qu'on a eu, on l'a eu de M. Langlois. C'est regrettable de vous le dire, mais on n'avait pas de structures, madame Niquet, et on n'a pas eu d'industries qui sont venues s'établir chez nous non plus. On n'aura pas le gaz naturel non plus. C'est cela qui est malheureux. Je ne le vois pas venir ici.

Mme Beauchamp-Niquet: Juste pour conclure, monsieur le président, je suis d'accord que notre collègue, en 1957, a certainement fait des efforts surhumains pour doter votre partie de territoire d'infrastructures au niveau des quais et ports. Seulement, si je vous parle d'un plan directeur de

[Traduction]

Earlier, Mr. Chairman, when I said that the establishment of any infrastructure deserved careful considerations, I just meant that it would be unfortunate if the same thing should happen here as in Saguenay-Lac-Saint-Jean, and especially in Lac-St-Jean. I am glad to have two airports in Roberval county. About 50 miles away, there is a third airport at Alma. So, within a radius of about 135 miles, there are three airports. You have no airports, whereas we have three. Which is the regional airport? In my riding, there are two. There is one in the south of the riding, and the other in the north of the riding. Which of the two should be biggest? Which will get 6,000 feet of runway instead of 4,000 feet? Which of the two will be paved? I do not think that multiplying infrastructures for the fun of it is the solution. I realize that here you are dealing with considerable distances. I arrived a little late because I had a phone call, but I understand perfectly what is going on, what you have explained. But I repeat, be careful with infrastructures, because you can end up with too many. As well, be careful to have a master development plan; I wonder if you have one

My question is as follows: do you have a master development plan for transportation, for air transport, and especially for your MRC. Do you have some level of consensus? Prorochialism exists everywhere; it is characteristic of Quebec, but I swear that in our regions where disparity exists, it is an important, but negative characteristic.

Mr. Coulombe: Mrs. Niquet, I would like to point out that while you may have two airports in the Lac-St-Jean area, we have two arenas, four miles apart.

As for a consensus, we have one. We do have a consensus. As far as moving carefully is concerned, Mrs. Niquet, we have always moved carefully here and it got us nowhere. The worst decision is no decision. We may at times have made decisions that were harmful to our area, but some kind of decision was necessary. And we received nothing.

As I said earlier, what little we did receive came from Mr. Langlois. It is unfortunate, Mrs. Niquet, we had no structures, and no industries came here either. We are not going to get natural gas either. That is the unfortunate part. I cannot see natural gas coming here.

Mrs. Beauchamp-Niquet: In conclusion, Mr. Chairman, I agree that in 1957 our colleagues did make super human efforts to provide your region with infrastructures at the level of wharves and harbours. But when I say that you need a master development plan, it is precisely because I wonder

développement, c'est que je me demande si au lieu d'implanter une centaine de ports avec des quais et tout cela, il n'y aurait pas eu lieu de faire une certaine planification, pour que les collègues qui sont arrivés après, les successeurs de M. Langlois, n'aient pas le problème de démolir aujourd'hui la moitié ou les trois quarts de ces quais-là. S'il y avait eu une planification au départ, peut-être que l'argent que Pêches et Océans investit actuellement ne servirait pas à démolir quelque chose, comme on est en train de le faire à Roberval; ce serait plutôt pour entretenir ceux qui sont déjà là, même s'ils sont moins nombreux.

Je termine là, monsieur le président.

Le président: Monsieur Thibeault.

M. Thibeault: Monsieur le président, on recommande dans le rapport qu'un port de mer régional, et non des petits ports de mer soit installé.

Ensuite, on parlait de faire attention. Matane a dit à un moment donné, avant qu'on ait la papeterie et le port de mer: écoutez, si vous ne voulez pas développer, on va mettre une barrière à Rimouski puis on va faire des espaces verts.

J'espère qu'on ne sera pas obligé de faire la même chose qu'eux, parce que je pense que nous, on pourrait se rendre jusque-là, si cela continue.

Le président: Monsieur Coulombe.

M. Coulombie: Monsieur le président, je voudrais répondre à M^{me} Niquet. Quand je dis qu'on a fait des petits quais en 1957, je ne dis pas que M. Cyr n'a pas fait son possible. Là, on dit: on ne fait plus de petits quais, on va en faire de meilleurs, dans les zones les plus plausibles, puis on dit à M. Cyr: on va en faire un, on va en faire un plus gros, on va en faire un meilleur pour la population. On le dégage des petits quais. On lui dit: dans les secteurs les meilleurs, comme Mont-Louis qui est un secteur important avec les Mines Gaspé Limitée et le secteur de Sainte-Anne-des-Monts, on parle de ports de mer, on parle d'un quai commercial, puis on lui demande de réparer les havres de pêche. On lui demande seulement cela. Qu'il arrive avec x millions de dollars, puis on va s'en occuper.

Le président: Monsieur Cyr, un dernier commentaire.

M. Cyr: Seulement un dernier commentaire.

Mon commentaire va être dans le même ordre d'idées. Il y a eu de petits quais et de petites infrastructures et c'est là, mais c'était dans le temps où on n'avait pas les moyens de communication qu'on a aujourd'hui. Je dois vous dire qu'il a fallu dix ans, dans la municipalité de Saint-Joachim-de-Tourelle, pour arriver à un consensus: lesquels des cinq quais est-ce qu'on abandonne? C'est vrai, cela.

Pour ce qui est des quais commerciaux à Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, ceux Méchins ou ailleurs, encore, le consenus n'est pas acquis à 100 p. 100. Vous dites que vous allez l'avoir et, à Saint-Joanchim-de-Tourelle, les gens ont dit: le développement de la pêche, premièrement, on va le commencer dans ce secteur-là. Comme je vous le dis, il a fallu dix ans aux pêcheurs locaux pour faire l'unanimité, pour faire approuver cela par les autres municipalités de la région. Donc, nous avons placé plusieurs millions de dollars et les gens de ce secteur de

[Translation]

whether it would not have been better to do some sort of planning instead of setting up 100-odd ports with wharves and so on, so that those who came later, Mr. Langlois' successors, would not be faced today with the problem of tearing half or three-quarters of those wharves. Perhaps if some planning had been done at the outset, the money now being invested for fisheries and oceans would not be going towards the demolition of something, as is the case in Roberval; instead it would be used to maintain the infrastructures in place, even if they were fewer in number.

That is all, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Thibeault.

Mr. Thibeault: Mr. Chairman, our report recommends the construction of a regional sea port and not small sea ports.

It was suggested that we proceed with caution. At one poin, before the had papermill and the sea port, Matane said: listen, if you do not want any development, we will put up a fence at Rimouski, and will create green spaces.

I hope that we will not be forced to act as they did, because I am afraid that we could end up in the same situation if things go on as they are at present.

The Chairman: Mr. Coulombe.

Mr. Coulombe: Mr. Chairman, I would like to answer Mrs. Niquet. When I say that small wharves were constructed in 1957, I am not saying that Mr. Cyr has not done what he would. Today, we say that we do not want to build more small wharves, we want to build bigger ones in the best possible areas; they we say to Mr. Cyr we will build one, a bigger and better one, which will serve the whole population. We are moving away from small wharves. We tell him: in the best areas, like Mont-Louis which is an important area because of the "Mines Gaspé Limitée" and Sainte-Anne-des-Monts, we are talking about sea ports, about a commercial port, and we are asking him to repair the fishing ports. That is all we are asking him. Let him give us million dollars, and we will look after things.

The Chairman: Mr. Cyr, one last comment.

Mr. Cyr: Just a final comment.

My comment will be on the same subject. But that was at a time when we did not have today's means of communication. In the municipality of Sainte-Joachim-de-Tourelle, it took 10 years to reach a consensus on which of the five wharves should be eliminated. That is a fact.

As for the commercial wharves at Cap-Chat, Sainte-Annedes-Monts, les Méchins, and elsewhere there is still no real consensus. You say that you will have a consensus. In Saint-Joachim-de-Tourelle, people said: we should start with the development of the fisheries, and as I said, it took 10 years for the local fishermen to reach a unanimous decision, to get the approval of the other municipalities in the region. We have now set aside several million dollars, and today the fishermen of Saint-Joachim-de-Tourelle are happy because all activity

pêche à Saint-Joachim-de-Tourelle sont heureux aujourd'hui parce qu'il y a en une concentration des effectifs à un point défini et cela a été dans l'intérêt général de ce secteur de pêche de la région.

M. Coulombe: Monsieur le président, je voudrais faire une remarque à M. Cyr. Quand il nous demande un consensus pour un port en eau profonde, pour un quai commercial, il sait bien que ce n'est pas nous qui avons cela.

Premièrement, si le gouvernement fédéral décide de faire chez nous un quai commercial, il est soumis aux lois de l'environnement. Donc, nos municipalités vont se plier à la recommandation des ministères de l'Environnement déféral et provincial. C'est là la réponse.

• 1220

On ne peut pas bâtir, monsieur le président, des quais dans chaque petit village de la Gaspésie. Il faut arrêter et dire à la population: hé la population . . . Vous n'êtes pas d'accord, non, non. Placez les millions sur la table puis nous, on va s'occuper du reste. Merci beaucoup, monsieur le président.

Je dois remercier M. Thibeault qui est géographe et qui va être le futur directeur de ma municipalité régionale de comté d'avoir préparé notre mémoire. Merci beaucoup, messieurs les députés de l'Est du Québec. Continuez à travailler, on va vous épauler. Merci.

Le président: Monsieur Coulombe, vous nous avez dit: mettez les millions sur la table, on va s'en occuper. Malheureusement, on n'a rien avec nous ce matin. On est simplement venu vous écouter et permettez-moi de vous dire que vous avez beaucoup de verve; vous exprimez les besoins de votre région avec beaucoup de conviction.

Il y a une chose que vous avez dite au départ et que je trouve tout à fait juste. Vous nous avez dit: lorsque vous décentraliser, lorsque le ministère éventuellement, nous le souhaitons, décentralisera dans la région, que ce soit des Gaspésiens qui viennent ici parce qu'ils ont été moulés dans la région et connaissent les besoins de la région. Je ne pourrais pas être plus d'accord avec vous. C'est ce qui se passe dans plusieurs autres régions du Québec. C'est qu'il y a tellement de Gaspésiens qui ont quitté la région et qui se distinguent un peu partout, en commençant par le premier ministre du Québec, et ils veulent ni plus ni moins nous récompenser, très souvent, en nous envoyant des gens qui viennent d'autres régions parce qu'il y en a tellement qui ont quitté la région ici.

Alors, j'espère que le message que vous nous avez livré sera entendu et que lorsque la décentralisation s'effectuera, ce seront effectivement des gens du milieu qui connaissent bien votre région qui seront ici et pourront être beaucoup plus à l'écoute que certaines personnes qui viennent d'autres régions.

Alors, je vous remercie énormément. Nous n'avions pas votre mémoire en main; on n'a pas pu l'étudier comme ce fut le cas pour plusieurs autres que nous avions déjà depuis un certain temps et qui ont été traduits. De toute façon, permettez-moi, au nom des membres du sous-comité, de vous remercier très sincèrement. Ce que vous nous avez dit ce matin fera partie, bien sûr, de nos recommandations et, au nom du

[Traduction]

was concentrated on one specific point; it has been to the general advantage of the fishing industry of the region.

Mr. Coulombe: Mr. Chairman, I would like to make a comment to Mr. Cyr. He has asked us for a consensus on the deep-water port, a commercial port. He knows very well that it is not up to us.

In the first place, should the federal government decide to build a commercial port in our region, legislation dealing with the environment would come into place. And our municipalities would accept the recommendation of the federal and provincial environment departments. That is the answer.

Mr. Chairman, we do not build wars in each and every village in the Gaspé. And you have to make people aware of this, even if they do not agree. Give us the money—the millions of dollars—and we will look after the rest. Thank you very much, Mr. Chairman.

I must thank Mr. Thibeault, who is a geographer and who will be the future director of my regional municipality, for preparing our brief. Thank you very much, honourable members from eastern Quebec. Keep up the good work, we will support you.

The Chairman: Mr. Coulombe, you said: give us the money and we will look after it. Unfortunately we do not have any money with us this morning. We have simply come to hear what you had to say and I would just like to comment that you describe the needs of your region with a great deal of energy and conviction.

You made a point at the beginning of your presentation with which I agree completely. You said that if the department were to decentralize and set up an office in the region, and we hope it does, that the office should be run by local people who know Gaspé and its needs. I coiuld not agree more. That is what is being done in a number of other regions in Quebec. So many people from the Gaspé have left the region and made a name for themselves elsewhere, the premier of Quebec is an example, and people often try to compensate us by sending us people from other regions because there are so many who have left this region.

I hope your message will be heeded when decentralization occurs and that you will in fact get officials who are familiar with the region and more in tune with its needs than people from outside the region.

Thank you very much indeed. We did not have a copy of your brief; we were therefore not able to read it beforehand as we did for a number of briefs which arrived ahead of time and were translated. In any case, I would like to thank you on behalf of the members of the subcommittee. Your comments this morning will certainly be taken into account when we make our recommendations, and on behalf of the subcommit-

sous-comité, je vous souhaite tout le succès que vous souhaitez. J'espère que vous allez continuer vos interventions auprès de vos élus pour que le développement de votre région soit le plus harmonieux possible. Encore une fois, merci beaucoup.

Comme dernier témoin ce matin, nous avons le plaisir d'accueillir la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie. Son mémoire sera présenté par M. Albéric Babin, qui est président, et M. Jean-Marie Jobin, qui est directeur régional. Messieurs, vous avez la parole.

M. Albéric Babin (président, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie): Monsieur le président, messieurs, madame, je voudrais saluer tout particulièrement M. Cyr de même que M. Bujold, nos députés.

Les membres du Conseil d'administration de la Fédération de l'U.P.A. de la Gaspésie et de ses organismes affiliés ont été très heureux d'apprendre que le sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'expansion économique régionale venait en Gaspésie au début d'octobre pour rencontrer la population et prendre ainsi connaissance des opinions de ceux qui ont travaillé régulièrement avec cette même population dans le domaine de l'aménagement et du développement rural.

Nous profitons donc de cette rencontre pour remercier très sincèrement ceux qui ont collaboré à la venue de cette mission et aussi ceux qui ont décidé de la tenue d'une telle réunion.

Maintenant, monsieur le directeur régional va continuer.

M. Jean-Marie Jobin (directeur régional, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie): Monsieur le président, il y a un adage que vous connaissez bien qui dit: «ventre affamé n'a pas d'oreille». Alors, je ne voudrais pas que cela s'applique à nous, les représentants de l'agriculture et de la forêt. D'accord?

• 1225

La Fédération de l'U.P.A. de la Gaspésie et ses syndicats affiliés, principalement le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, représentent plus de 800 cultivateurs producteurs agricoles reconnus par la loi . . .

Le président: Monsieur, est-ce que je pourrais vous demander quelque chose? Nous avons reçu et nous avons lu votre mémoire. Nous l'avons également traduit en anglais. Nos collègues ont pu le lire. Alors, si ce n'est trop vous demander, pourriez-vous passer aux recommandations pour que les députés aient plus de temps pour vous poser des questions? Personnellement, j'ai lu votre mémoire, M. Cyr et M. Bujold ont lu votre mémoire qui, soit dit en passant, est très bien préparé, très bien structuré. Si vous voulez passer aux recommandations ou nous donner un très court résumé, synthétiser un peu ce que vous dites dans le mémoire. Je peux vous assurer que nous avons pris connaissance de votre mémoire. Ce n'était pas le cas pour ceux qui vous ont précédé à cette table. Par conséquent, ils ont dû en faire la lecture en entier.

M. Jobin: Cela veut dire, monsieur le président, que la crainte que j'avais se réalise immédiatement. On m'empêche

[Translation]

tee I wish you every success. I hope you will continue to make representations to your elected officials on the development of your region. Once again, thank you very much.

Our last group this morning is the Gaspé Fédération de l'Union des producteurs agricoles. The brief will be presented by Mr. Albéric Babin, the president, and Mr. Jean-Marie Jobin, the regional director. Gentlemen, you have the floor.

Mr. Albéric Babin (President, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie): Mr. Chairman, ladies and gentlemen, I would like to extend a special greeting to Mr. Cyr and Mr. Bujold, our Members of Parliament.

The members of the board of directors of the Gaspé Federation of the UPA and its affiliated organizations were very pleased to learn that the subcommittee on DREE programs (Quebec) of the Standing Committee of Regional Economic Development was coming to the Gaspé early in October to hold public hearings and to find out the opinions of those who work regularly with the people of the region in the area of rural planning and development.

We would therefore like to take this opportunity to express our sincere thanks to all those who are involved in organizing this trip and those responsible for deciding to hold these hearings.

The regional director will now continue our presentation.

Mr. Jean-Marie Jobin (Regional Director, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie): Mr. Chairman, there is a well-known saying that "words are wasted on a starving man". I hope that will not apply to us, the representatives of agriculture and forestry workers. All right?

The Gaspé Federation of the U.P.A. and its affiliated unions, particularly the Union of Gaspé Wood Producers, represent more than 800 agricultural producers recognized by law...

The Chairman: Excuse me, sir, could I make a request? We received your brief and read it. We also had it translated into English, so our anglophone colleagues were able to read it as well. Could I therefore ask you to move on to your recommendations so that the members will have more time to ask you questions? I know that Mr. Cyr, Mr. Bujold and myself have all read your brief, which, I should mention, is very well prepared and structured. Perhaps you could give us a summary of your brief, or move directly to your recommendations. I can assure you that we are all familiar with the brief. This was not true of the group that preceded you. Consequently, they had to read it in full.

Mr. Jobin: In other words, Mr. Chairman, there was some justification for the fear I expressed at the beginning of my

de lire au moins la première partie, sous prétexte qu'on a hâte d'aller dîner.

Le président: Non, non, non.

M. Jobin: Vous ne l'avez pas dit, mais en réalité, c'est cela. Je ne suis pas d'accord, du tout, parce que les premiers participants ici avaient présenté également leurs mémoires. Il y a seulement M. Coulombe qui n'avait pas présenté le sien et je pense qu'on les a lus au départ, les autres.

Alors, si vous voulez, vous allez me donner la permission, monsieur le président, de lire les six premières pages; ensuite, on résumera brièvement. Correct?

Le président: C'est très bien, nous acceptons.

M. Jobin: Laissez-nous cette chance-là.

Le président: Oui, oui, oui. Il n'y a pas de problème. Nous sommes disposés à vous entendre, à vous écouter. Vous pouvez y aller monsieur.

M. Jobin: Merci.

C'est donc dire que nous allons énoncer ici quelques principes qui vont se rapporter évidemment à l'agriculture et à la forêt. Vous savez sans doute cependant que plusieurs de nos agriculteurs ou plusieurs de nos propriétaires de boisés font aussi parfois de la pêche et un peu de tourisme avec Agricotour.

Donc, nous désirons toujours, et cela depuis plus de dix ans, travailler à un aménagement intégré des ressources en Gaspésie. Nous visons à utiliser toutes les ressources, car il s'agit là d'un moyen de diversifier nos activités, d'accroître aussi la productivité et par le fait même d'aider à stabiliser la population. Le plan de relance de l'agriculture que nous avons obtenu en 1976 du Québec et qui s'est terminé en 1979 a prouvé que l'aménagement intégré des ressources était profitable à l'État car il visait une utilisation optimale des ressources ce qui amenait automatiquement une participation économique de la part des producteurs eux-mêmes et aussi des impôts nouveaux étant donné les améliorations apportées et des augmentations de production. Mais, nous vivons dans une région de faible rentabilité des activités traditionnelles de base. Le problème fondamental lorsqu'on parle d'aménagement ou de développement en Gaspésie, c'est toujours celui de la marginalité tant économique que sociale. Il faut donc avec l'aide de tous les niveaux de gouvernement accroître la rentabilité des secteurs traditionnels de base, c'est-à-dire l'agriculture, la forêt, la pêche, le tourisme.

• 1230

Dans notre région, depuis plus de dix ans, les Gaspésiens s'opposent à une trop grande centralisation dans les grands centres car nous croyons que nous avons chez nous autant le droit de vivre que les gens des grands centres. Nous croyons aussi qu'il est possible d'assurer le développement de la Gaspésie en s'appuyant sur sa vocation principale, les ressources, sans évidemment négliger aussi ses autres potentiels. Nous croyons enfin que les Gaspésiens doivent compter que tous leurs efforts et leurs actions en vue d'un développement plus complet seront appuyés par une aide de l'état soit provincial ou fédéral conforme à leurs besoins et aussi à la réalité de la

[Traduction]

remarks. You will not allow me to read even the first part of the brief on the pretext that you are in a hurry to go to lunch.

The Chairman: No. no.

Mr. Jobin: You did not say so, but that is the fact of the matter. I object because the earlier participants presented their briefs. Only Mr. Coulombe did not present his, but I think the others did.

With your permission, I intend to read the first six pages of the brief, Mr. Chairman, and then summarize the rest. Is that all right?

The Chairman: Fine, that is acceptable to us.

Mr. Jobin: At least allow us that.

The Chairman: Yes, yes. There's no problem. We are prepared to listen to you. Go ahead, sir.

Mr. Jobin: Thank you.

In this brief we will be outlining some principals related to agriculture and forestry. You are, no doubt, aware that a number of our farmers and forest owners are also involved in fishing and some tourism, under the "Agricotour" plan.

We are still anxious, as we have been for more than ten years, to work towards an integrated management of the Gaspé's resources. Our aim is to utilize all of these resources, because this is a way of diversifying our activities, increasing productivity, and thereby helping to stabilize the population. The agricultural recovery plan we obtained from the Quebec Government in 1976, and which ended in 1979, proved that integrated resource management benefitted the government, because it was designed to achieve optimum utilization of resources which automatically lead to economic participation by the producers themselves and to new taxes based on improvements and production increases. However, we live in a region where there is a fairly low rate of return in the traditional sectors. The fundamental development problem in the Gaspé is the marginal economic and social aspects of activities here. We therefore require the assistance of all levels of government to improve the profitability of the traditional sectors, namely agriculture, forestry, fishing and tourism.

For more than 10 years, the people of the Gaspé have been opposing excessive centralization in the major centres, because we feel we have as much right to live as people in the large centres. We also believe that it is possible to develop the Gaspé by focusing on its main asset, resources, without of course disregarding its other possibilities. We think that the people of the Gaspé must expect that all their efforts to promote development will be supported by help from the Federal and Provincial Governments in accordance with their needs and the situation in the region. We think that when DREE representatives come to visit us they will find that some major

région. Nous croyons que le MEER, en nous visitant, va constater que certaines grandes politiques nationales ne peuvent s'appliquer avec efficacité chez nous et qu'il est important pour les législateurs et les fonctionnaires d'aider notre population à se développer selon la primauté de ses besoins économiques et sociaux.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas assurer le développement de notre région en élaborant des politiques de grandeur ou des projets qui ne seraient pas à notre mesure. Partons de ce qui existe actuellement pour essayer de dégager les grandes lignes d'un développement possible dans le domaine de l'agriculture et de la forêt privée. Si l'on exclu le secteur du commerce et des services dont le pourcentage d'emplois ne varie pas beaucoup d'un endroit à l'autre du Québec, on constate que la très grande majorité des emplois dans notre région sont concentrés dans la production, dans la cueillette et la transformation des ressources primaires. Notre vocation de base, c'est donc le domaine des ressources et à moyen terme on peut dire que la vocation de base de notre région demeure la production et la transformation des ressources primaires.

Donc, on doit viser à améliorer l'utilisation de nos ressources. On doit viser à augmenter la production et la productivité au niveau primaire et c'est pourquoi on est bien d'accord avec la politique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec lorsqu'il préconise un meilleur systène agro-alimentaire et nous sommes également aussi d'accord avec la politique du ministère Énergie et Ressources qui préconise les travaux d'aménagement de la forêt privée, car les travaux sylvicoles et d'aménagement de la forêt privée augmentent le rendement des forêts tout en donnant de l'emploi à un grand nombre de Gaspésiens et l'auto-approvisionnement en agriculture améliore également l'agriculture.

• 1235

Mais, il faut aussi penser à augmenter la transformation sur place des ressources de notre milieu. Depuis déjà longtemps on transforme quelque peu notre bois dans les moulins à scie. On devrait peut-être, avec nos usines modernes, penser à faire d'autres produits forestiers. En agriculture, pourquoi n'aurions-nous pas des postes d'abattage pour nos animaux? Pourquoi ne ferait-on pas sécher nous-mêmes notre grain? Pourquoi ne pourrait-on pas entreposer régionalement nos légumes et nos pommes de terre pour une meilleure mise en marché?

Afin d'augmenter la productivité et la transformation de nos ressources, nous croyons que le MEER doit élargir ses critères d'éligibilité afin d'inclure des industries qui sont basées sur les ressources mais qui ne constituent pas toujours des industries manufacturières comme on l'entend dans les grands centres. Il faut donc que le MEER soit en mesure de travailler dans des régions pauvres avec des gens pauvres qui n'ont pas tous et toujours les moyens de construire des grosses affaires. Cependant, il faut que vous compreniez que l'on peut créer plusieurs emplois avec des petits développements, des petites usines ou en multipliant des services mieux structurés ou mieux articulés pour les cultivateurs ou les forestiers. A la fin, on peut probablement créer autant d'emplois sinon plus avec des amé-

[Translation]

national policies cannot be applied effectively in our region, and that it is important that people who prepare legislation and civil servants help our people develop in those areas where their economic and social needs are the greatest.

It is quite obvious that our region cannot be developed by drafting elaborate policies or projects not suited to our needs. On the basis of current circumstances, we must try to identify the broad outlines of development in agriculture and private force. If we disregard the commerce and service sectors, which account for roughly the same percentage of jobs throughout Quebec, we find that the vast majority of jobs in our region are in the production, harvesting and processing of primary resources. Our main activity is therefore in resources, and in the medium term we can safely say that the main activity of our region will remain the production and processing of primary resources.

We must therefore try to make better use of our resources. We should be aiming at increasing production and productivity at the primary level and that is why we agree with the policy of the ministry of Agriculture, Fisheries and Food of Quebec when it calls for a better agri-business system; we also agree with the policy of the Ministry of Energy and Resources which calls for improvement works in private forest, since forestry work and improvement of private forest increase the yield of forests whilst at the same time offering employment to a great many inhabitants of the Gaspé, and agriculture self-sufficiency, also improves agriculture.

But, one must also think of increasing the in-situ processing of the resources of our area. For a long time now, our wood has been slightly processed in sawmills. One should perhaps, with our modern factories, begin thinking of making other forestry products. In agriculture, why should we not have our own slaughter houses? Why can we not dry our own grain? Why can we not stock our vegetables and potatoes in this region to improve our marketing?

In order to increase productivity and the processing of our resources, we believe that the DREE should broaden its criteria for eligibility in order to include industries which are based on resources but which do not always constitute manufacturing industries as understood in large cities. The DREE must therefore be able to work in poor regions with poor people who do not all necessarily have the means of setting up large businesses. However, you must understand that many jobs can be created through small development, small factories or by multiplying and improving the structure of services for farmers and forestry workers. In the final analysis, one could probably create as many jobs, if not more, by improving the marketing of agriculture as one could by promoting large

liorations dans la mise en marché agricole qu'avec des grosses industries qui ne vivront peut-être pas trop lontemps dans nos régions.

Nous avons vécu à l'UPA le début des études du BAEQ en 1963 et nous avons travaillé avec le comité de liaison et par la suite avec le CRD de l'est du Québec jusqu'en 1978. Nous avons participé pendant 15 ans à ces études intensives en vue d'un meilleur aménagement de notre région et d'une planification préparée par des spécialistes. Nous avons donc été heureux un jour d'apprendre que le gouvernement fédéral, le 1^{er} avril 1969, c'était quasiment un poisson, constituait un ministère de l'Expansion économique régionale et son rôle était, nous a-t-on dit à l'époque, de travailler à faire disparaître graduellement les disparités régionales en lui donnant un budget qui lui permettrait d'agir dans les régions périphériques selon les besoins.

Depuis 12 ans nous avons entendu parler du MEER dans certaines circonstances, mais nous devons constater que les buts visés qui étaient de faire disparaître les disparités régionales n'ont pas été atteints puisque nous croyons devoir affirmer que les disparités régionales sont toujours de plus en plus nombreuses. Nous croyons également que ces disparités deviennent de plus en plus énormes et présentement, en agriculture, nous sommes dans une situation aussi pire qu'il y a 10 ans, parce que les ministères provinciaux ou fédéraux ne sont pas assez près de la population et ne connaissent pas ou ne veulent pas connaître nos véritables besoins.

Nous suggérons donc que le MEER soit plus présent avec nous et si l'éligibilité aux subventions est corrigée et améliorée il est alors probable que certaines disparités pourront s'amenuiser.

Dans le domaine de l'agriculture comme de la forêt privée, nous croyons que le MEER, s'il veut réellement nous aider à obtenir un meilleur développement de ces deux ressources, devra s'orienter vers la mise en valeur des ressources humaines et matérielles. Le MEER peut et doit nous aider avec ses moyens financiers.

En Gaspésie nos producteurs agricoles ont bénéficié pendant 3 ans, de 1976 à 1979, d'un programme de relance de l'agriculture financé au moyen d'une entente régionale qui existait à l'époque. Nous croyons devoir revenir sur ce sujet pour demander qu'une nouvelle entente soit signée en 1982 dans le plus bref délai possible entre les deux gouvernements afin que la Gaspésie puisse bénéficier de ces argents qui seront nécessaires à notre développement et que le Québec seul ne peut probablement pas fournir. Des ententes sectorielles sont certainement valables mais nous croyons que dans les circonstances actuelles une entente régionale serait probablement mieux adaptée à nos besoins.

Nous nous permettons maintenant, messieurs, de vous faire une brève énumération de divers sujets sur lesquels l'UPA et le syndicat des producteurs de bois se penchent régulièrement afin d'aider notre population.

Alors, à partir de là on va résumer. On parle évidemment des terres inutilisées et nous en avons abondamment de ces terres. Nous parlons après cela du bovin de boucherie, avec quelques tableaux sur le nombre de producteurs, le nombre de bêtes, etc., et sur des moyens de correction que nous suggérons, à savoir des postes d'abattage et ainsi de suite.

[Traduction]

industry which perhaps might not survive very long in our region.

We in the UPA saw the beginning of the BAEQ studies in 1963 and we worked with the liaison committee and subsequently with the CRD for eastern Quebec up until 1978. We participated for 15 years in intensive studies with a view to improving our region and having proper planning prepared by specialists. We were therefore very happy to learn that the federal government, on 1 April 1969—it is almost an April Fool's—set up the Department for Regional Economic Expansion; the governments granted that department a budget enabling it to act in the peripheral regions according to needs with the purpose, as we were told at the time, of gradually eliminating regional disparity.

For 12 years we have heard about the DREE, but we must note that the goal of eliminating regional disparity has not been achieved, since regional disparities are ever more numerous. We also feel that these disparities are becoming greater and, at present, we in the agriculture sector are in as bad a situation as we were 10 years ago because the provincial or federal ministers are not close enough to the population and do not know or do not want to know what our real needs are.

We would therefore suggest that DREE work in closer contact with us, and if the eligibility for subsidies is corrected and improved, it is quite probable that some of the disparities could be reduced.

In the agricultural sector and in the private forest sector, we believe that the DREE, if it really wants to help us better develop these two resources, should be promoting human and materiel resources. The DREE can and should help us with its financial means.

From 1976 to 1979, our farmers in the Gaspé region were able to take advantage of an agricultural recovery program financed through a regional agreement at the time. We feel that a new agreement for 1982 must be signed as soon as possible between the two governments so that the Gaspé region can make use of the money necessary for our development, money which Quebec alone probably could not supply. Sectoral agreements are certainly valid, but we believe that in the current situation a regional agreement would probably be the best way of meeting our needs.

Now, gentlemen, we should like briefly to list the various subjects with which the UPA and the forestry workers' trade union deal regularly with a view to helping our population.

I will summarize. Clearly, we are speaking of unused land and we have a lot of unused land. We speak of beef cattle, with a few tables on the number of producers, the number of head, et cetera, and the ways to correct the situation, that is, slaughterhouses and so on.

Par la suite, nous allons aux producteurs de pommes de terre qui eux aussi auraient besoin d'une aide monétaire du MEER pour aménager des entrepôts. Nous allons aussi à la forêt privée. Au sujet de la forêt privée, comme vous le savez, je pourrais vous rappeler le commentaire du sous-ministre adjoint de l'Environnement, M. Reid, qui dit que nous avons la richesse ou la ressource la plus importante au Canada. Je le notais, peut-être que cela pourrait faire penser à M. De Bané en particulier qu'il y a quelque chose à faire avec notre forêt.

• 1240

Par la suite, nous allons à la demande de budget supplémentaire pour permettre d'ajouter un petit peu aux travaux d'aménagement de sylviculture que nous faisons dans la forêt privée.

Enfin, nous demandons de l'aide pour nous aider à former une meilleure main-d'œuvre forestière et aussi nous aider à préparer des scénarios d'aménagement qui seraient plus réalistes.

En conclusion, notre mémoire contient certainement des notes ou des idées qui peuvent paraître farfelues à des gens qui ont voyagé dans tout le pays. Cependant, pour des personnes demeurant en Gaspésie ces idées sont primordiales et les recommandations émises devraient être réalisées dans le plus bref délai avec l'un ou avec l'autre des gouvernements. C'est pourquoi nous demandons:

Premièrement, le renouvellement d'une entente fédérale-provinciale pour la Gaspésie;

Deuxièmement, que le MEER s'adapte mieux à notre région en y dirigeant régulièrement du personnel qui consulterait la population.

Et ici j'ouvre une petite parenthèse, monsieur le président, pour dire que depuis deux ans nous avons à l'Exposition régionale industrielle, commerciale et agricole qui se tient à New-Richmond la visite d'un kiosque du MEER. Pendant les sept années qui ont précédé, le MEER refusait même de nous envoyer un kiosque d'information à une exposition qui reçoit 22,000 visiteurs par année. N'est-ce pas assez fort! Cela veut dire qu'on était loin en petit péché de la Gaspésie à ce moment-là. Depuis deux ans cela commence à s'améliorer, il nous envoie quelqu'un. Et pour parler un petit peu d'un sujet abordé tout à l'heure, il y a eu une demande pour qu'on ait un bureau du MEER en Gaspésie, et même la MRC Bonaventure à l'unanimité, je pense, a demandé qu'un tel bureau soit ouvert dans la région Baie-des-Chaleurs.

Enfin, la troisième recommandation, que le MEER assouplisse ses critères d'admissibilité.

Alors, nous vous remercions très sincèrement de nous avoir entendus encore une fois.

Le président: Monsieur Jobin, je vous remercie pour la présentation de ce mémoire.

Il y a une chose que vous dites dans votre conclusion que j'aimerais peut-être relever. Vous dites que les idées que vous avez émises semblent être un peu farfelues. Je dois vous dire que tous les membres du Comité, tous ceux qui siègent à ce comité viennent de régions où le développement économique se fait d'une façon plus lente. Nous avons eu le privilège l'année

[Translation]

Then, we move on to potato producers who also need the monetary assistance of the DREE to set up warehouses. We also speak of private forests. On this matter, as you know, I might remind you of the comment made by the Assistant Deputy Minister for Environment, Mr. Reid, who stated that we have the greatest wealth or resource of Canada. I noted, and this may be of interest to Mr. De Bané in particular, that this has something to do with our forests.

Then, we ask for an additional budget to add a little to the forestry improvement work in the private forest sector.

Finally, we ask for help in training a better forestry labour force and in preparing more realistic improvement programs.

In conclusion, our submissions certainly includes notes or ideas which may seem outrageous to people who have travelled throughout the country. However, for people who live in the Gaspé region, these ideas are vital and the recommendations made should be implemented as soon as possible by one or the other level of government. That is why we ask:

First of all, that the Federal-Provincial agreement for the Gaspé region be renewed;

Secondly, that the DREE be better adapted to our region by sending staff on a regular basis for consultation with the population.

A brief aside, if I may, Mr. Chairman, to say that for the past two years we have had a DREE stand at the regional industrial, trade and agricultural fair in New Richmond. For the preceding seven years DREE refused to send even an information stand to this fair which receives 22,000 visitors annually. What a slap in the face! Back then, Gaspé was at the other end of the world. But over the past two years things have improved, representatives have been sent. Turning to a subject touched on a moment ago, a request for a DREE office in Gaspé has been made and the NRC Bonaventure has even requested unanimously that such an office be opened in the Baie-des-Chaleurs region.

Finally, a third recommendation is that the DREE make its criteria for acceptability more flexible.

Once again, thank you very much for having heard us.

The Chairman: Mr. Jobin, thank you for having presented this brief.

I would perhaps like to come back to one thing you have said in your conclusion. You say that the ideas you have presented seem somewhat outrageous. I must say that all of the members of the Committee, all those sitting on the Committee, come from regions where economic development has been somewhat slow. Last year we had the honour of travelling

dernière de voyager dans les Maritimes et cette année au Québec c'est au Québec, et on n'a pas reçu, je vous assure, de gens comme vous qui connaissez le milieu, d'idées ou de suggestions farfelues. Pour nous, lorsque nous venons dans une région pour écouter les gens, ce qu'ils ont à nous dire n'est pas considéré farfelu, croyez-moi. Je peux vous dire que vos députés font des interventions auprès du caucus du Québec à Ottawa ou auprès du caucus national, certains députés qui viennent parfois de villes importantes comme Montréal ou d'ailleurs peuvent peut-être considérer que c'est farfelu, mais je vous assure que vos députés se chargent de les ramener à l'ordre et de leur dire qu'il n'y a pas seulement Montréal, même s'ils sont toujours en train de nous dire que le cœur économique du Ouébec c'est Montréal.

Mais, nous qui venons des régions plus éloignées et de régions qui, sur le plan économique, ont un développement beaucoup plus lent, nous leur rappelons que si puissant soit le cœur, s'il se débat dans un squelette, cela devient très difficile de faire vivre cet être-là. Je voulais tout simplement faire cette petite mise au point. Les suggestions et les recommandations que vous nous faites nous ne les considérons pas du tout farfelues parce que cela vient de gens du milieu qui connaissent bien la région.

Alors, comme premier intervenant j'ai M. Bujold.

• 1245

M. Bujold: Merci, monsieur le président. Je voudrais en premier lieu féliciter le président et le directeur général de l'UPA pour leur mémoire. Je crois, monsieur le président, que vous avez ici, par la présence de membres de l'UPA, des gens qui sont réellement au fait des problèmes de l'agriculture et de la forêt en Gaspésie. Tout à l'heure on parlait du développement de la Gaspésie par des Gaspésiens, mais dans le cas de M. Jobin je dois dire que même s'il vient de la ville cela fait longtemps qu'il est en Gaspésie, il s'est intégré à la Gaspésie et a réellement défendu nos intérêts. Probablement que son implication dans la région, et surtout au niveau de l'UPA, est très bien reconnue et a nécessairement fait ses preuves.

Messieurs, je voudrais premièrement avoir votre opinion sur le nouveau sous-ministre qui a été nommé à Environnement Canada en regard de la forêt. Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire si ce nouveau poste qui a été créé par le gouvernement fédéral est efficace pour notre région? Est-ce que vous avez déjà eu des contacts avec lui et est-ce que vous pouvez vous servir de l'information ou des services qui sont offerts à la suite de la création de ce nouveau poste au sein de ce ministère?

Le président: Monsieur Jobin.

M. Jobin: Personnellement, je ne connais pas M. Reed. On n'a pas eu à travailler avec lui dans la région. Mais, nous avons travaillé à un projet, une étude financée par nous d'ailleurs qui nous a coûté très cher. Il s'agit d'une recherche faite par une maison d'ingénieurs-conseil et cette maison d'ingénieurs-conseil consulte régulièrement M. Reed, parce qu'on me dit qu'il connaît très bien les régions défavorisées, qu'il veut travailler avec ces régions pour les aider dans la mesure du possible. Et selon un article qui a paru dans le journal, il a laissé l'impres-

[Traduction]

in the Maritimes, and this year in Quebec; I can assure you that we have not received outrageous ideas or suggestions from people like you who know the subject. When we come to a region to hear people, we do not consider what they have to say outrageous. I can assure you that your members of Parliament do speak out in the Quebec caucus in Ottawa or in the national caucus—some members of Parliament from large cities like Montreal or elsewhere may perhaps consider this to be outrageous, but I can assure you that your members do bring them back to order and do tell them that Montreal is not the be-all and end-all, even if they always tell us that the economic heart of Quebec is Montreal.

But those of us who come from more remote regions which, from an economic point of view, have developed much more slowly, tell them that however powerful the heart may be it cannot give life to a skeleton. I simply wanted to make that quite clear. We do not consider the suggestions and recommendations you have made as being outrageous, because these ideas come from people who know their region and their subject very well.

Mr. Bujold is first on my list of speakers.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. First I would like to extend my congratulations to the Chairman and General Manager of APU for their brief. I think, Mr. Chairman, that APU members have an extensive knowledge of the Gaspé agriculture and forests. We were talking earlier about people from Gaspé developing their area. Even if Mr. Jobin comes from the city, he has been living a long time in the Gaspé area where he became integrated and really defended our interests. He got involved in the area especially with APU and he probably gained a lot of recognition for it and is necessarily well experienced.

Gentlemen, I would like first to have your opinion on the new Deputy Minister in charge of forests appointed by Environment Canada. Could you tell us whether this new position instituted by the federal government is useful for your area? Have you already had contact with him and are you able to use the information and services generated by this new position within this department?

The Chairman: Mr. Jobin.

Mr. Jobin: I do not know Mr. Reed personally and we have not had to work with him. But we have worked together on a project, a study that we have funded and which cost us a lot. It is research undertaken by a consulting engineers firm getting advice regularly from Mr. Reed. I was told that he has a very good knowledge of depressed areas which he wants to help as much as possible and work with. According to an article published in the paper, he gave the impression that he has a deep knowledge of forest problems and he wants the forests to

sion qu'il connaît réellement les problèmes de la forêt et il veut que la forêt se développe. Il veut surtout, semble-t-il, faire comprendre au gouvernement que la forêt c'est la ressource la plus importante au Canada. Selon les commentaires entendus, c'est cela. Il semble qu'en général il veut aider nos régions.

M. Bujold: Dans un deuxième temps, monsieur le président, j'aimerais revenir au rôle du MEER relativement au secteur qui vous intéresse le plus. C'est évident que nous avons eu une entente qui a duré trois ans, mais j'aimerais que vous puissiez élaborer un peu plus là-dessus. Dans le domaine plus particulier de la forêt et de l'agriculture, est-ce que les politiques du MEER sont adéquates pour votre région? Selon moi, il semble que nos critères d'admissibilité aux différents programmes ne servent pas tellement, plus particulièrement en ce qui a trait à l'agriculture. Pour ce qui est des forêts, il y a seulement dans la transformation qu'on peut faire quelque chose.

Mais, pour solutionner les problèmes dans notre région les critères imposés par le programme du MEER pour l'industrialisation sont trop fermés, trop restreints pour s'appliquer à la matière première, à la base. M. Jobin pourrait certainement nous en dire plus long parce qu'il est directement impliqué dans l'agriculture. Nos programmes ne sont pas applicables. Quelqu'un qui veut faire du développement agricole, que ce soit de la pomme de terre, que ce soit du bovin d'élevage, que ce soit du bovin de boucherie, dans tous les domaines nos critères d'admissibilité ne permettent pas à nos gens . . . Malheureusement, on a vu dans nos régions des jeunes qui voudraient se lancer en agriculture et doivent s'endetter d'une façon extraordinaire et nos programmes ne s'appliquent pas.

J'aimerais avoir vos commentaires parce que vous êtes dans le milieu. Vous pourriez nous dire dans un deuxième temps comment on pourrait améliorer nos lois pour qu'elles soient applicables au domaine de l'agriculture.

M. Jobin: Probablement, monsieur Bujold, vous avez certainement raison parce que personnellement je me suis heurté à un moment donné à un organisme de la région parce qu'il n'y a aucune possibilité d'obtenir des subventions ou quoi que ce soit de la part du MEER. Probablement que vos politiques sont nationales et non régionales. S'il y avait des politiques, je ne sais pas si c'est possible, pour le développement régional de nos productions, à la mesure d'un secteur. Parce que, assez souvent on se heurte à des politiques qui sont regroupées au plan national ou provincial, mais des secteurs comme nous autres en Gaspésie ne peuvent pas se qualifier. C'est-à-dire, qu'il faudrait que les normes soient un peu moins sévères que les normes provinciales ou nationales. A ce moment-là, on se heurte à des refus. Pour ma part, je n'étais pas tellement au courant des politiques du MEER. On essaie de se renseigner, mais Rimouski est loin et à un moment donné quand tu reçois tes renseignements il est trop tard. Ils disent: il aurait fallu faire telle ou telle chose avant; vous êtes maintenant rendus trop loin dans votre projet et vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité du projet.

[Translation]

develop. Apparently he wishes to impress on the government that forests are the most important resource in Canada. This is what I heard and on the whole he wishes to help our area.

Mr. Bujold: Secondly, Mr. Chairman, I would like to come back to the role played by DREE in the area you are most interested in. Of course we have had a three year agreement, but I would like you to elaborate a little bit on that. Are DREE policies in matters of forest and agriculture useful for your area? It seems to me that eligibility criteria to different programs are not very useful especially in agriculture. As for forests, the only improvement is in the processing sector.

The only solution for our area would be to relax DREE criteria applied to the industrialization programs which are too closed and too limited to be applied to raw material. Mr. Jobin could certainly elaborate on that since he is directly involved in agriculture. Our programs are not applicable. Our eligibility criteria are so limited that there is no way somebody can get involved in farm development, be it potatoes, beets, cattle, breeding stocks and so on . . . Unfortunately, we have seen in our areas young people who would like to go into farming who incur very heavy debts and our programs are not applicable.

I would like to have your comments since you are involved in that. You could also tell us how our legislation could be improved so as to be applicable to farming.

Mr. Jobin: You are certainly right, Mr. Bujold, since I had some problems with an organization in the area because there was no way I could get grants or help from DREE. Your policies are national and not regional ones. I do not know if it is possible, but there should be some regional development policies on production adjusted to a particular sector. Very often we come across national or provincial policies to which areas such as Gaspé are not eligible. Regional standards should be slightly less strict than provincial or national ones. Otherwise we get turned down. I did not know much about DREE policies. One tries to get some information but Rimouski is far away and when one gets them, it is too late. We are told that we should have done such or such a thing before, but that we are too far ahead in our projects now and that we no longer meet eligibility criteria.

• 1250

Pour les producteurs, c'est certainement la même chose qui se produit. Pour tous ces projets-là, par exemple pour le bœuf, le gars ne se qualifie pas la plupart du temps. C'est certain que le MEER pourrait faire quelque chose.

Le président: Merci, monsieur Babin.

M. Babin: Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le président: Oui.

Monsieur Jobin.

M. Jobin: J'aimerais ajouter quelque chose. Je pense que le MEER devrait à un moment donné, s'il se rapproche de la population, s'il a un bureau dans la région de la Gaspésie, on pourra discuter, on pourra élaborer un peu parce qu'on ne voit pas souvent les gens du MEER. Alors, si on les avait ici on pourrait peut-être préparer un programme et d'après moi c'est ce à quoi nous devrions viser. Un programme, comme M. Babin vient de le dire, qui serait réellement régional, régional dans le sens de la Gaspésie et non dans le sens d'une province au niveau fédéral. Un programme qui serait réellement régional pour permettre à un certain secteur de l'agriculture ou à certains cultivateurs de pouvoir s'impliquer davantage avec des aides économiques. A ce moment-ci, je voudrais faire un petit rapprochement avec la déclaration faite par Mme le député de Rimouski ce matin quand elle a dit que les gens de Rimouski, ceux de la Gaspésie, ceux du Bas-du-fleuve n'étaient pas plus riches les uns que les autres et n'étaient pas plus pauvres les uns que les autres. Pour ma part, je me défends à ce sujet parce que ce n'est pas tout à fait mon avis.

J'ai vécu et M. Babin a vécu l'expérience d'un plan de relance agricole 1976-1979. Ce plan de relance était le premier dans l'est du Québec et c'était supposément pour nous permettre de rattraper le temps perdu, comparativement à la région de Rimouski. Donc, on était déjà en retard. Donc, on était pas mal plus pauvre. Et après trois ans on a perdu notre plan de relance et Rimouski en a obtenu un. Donc, non seulement la marge est demeurée la même, mais elle s'est élargie. Actuellement, les gens de Rimouski sont plus riches que nous comparativement à 1976 et pas mal plus riches; je parle au point de vue agriculture. Parce qu'il y a des bureaux régionaux à Rimouski, il v a le bureau du MEER, il v a un tas de choses à Rimouski que nous n'avons pas et qui facilitent aux cultivateurs certains projets, certaines démarches, etc. Alors, je dis que la Gaspésie au point de vue agriculture, au point de vue forêt est beaucoup plus mal placée que les cultivateurs de la vallée de la Matapédia, ou de la région du Témiscouata, ou même du centre de la région de Rimouski.

Le président: Merci.

Une courte question, monsieur Bujold?

M. Bujold: Une courte question pour terminer. Lorsque je vous posais la question au sujet de l'implication du MEER dans le domaine agricole, vous savez que les subventions du RDIA, du MEER sont surtout pour la transformation. C'est là qu'arrive la complication dans l'élevage du porc ou du bœuf et où on a de la difficulté de décider où est la transformation. C'est dans ce sens-là que je voulais vous poser ma question. Il me semble que nos politiques ne sont pas assez orientées vers

[Traduction]

Producers are certainly faced with the same problems. For beef, people do not qualify most of the time. No doubt DREE could do something.

The Chairman: Thank you, Mr. Babin.

Mr. Babin: I do not know if this answers your question.

The Chairman: Yes.

Mr. Jobin.

Mr. Jobin: I would like to add something. We do not see much of DREE people. I think that we could discuss with them if they were closer to people, if they set up a given time an office in the Gaspé area. Maybe then we could set up a program. This is what I think we should try to reach, a program as Mr. Babin just said which would really be regional, that is tailored to the needs in the Gaspé area and not to the provincial or federal government. This regional program should allow a particular farming area and some farmers to get more involved with economic aid. Now I would like to speak on the statement made by the member for Rimouski who claimed that people in the Rimouski area or the Gaspé area, the lower St. Lawrence, were neither richer nor poorer. I object to that statement.

Mr. Babin and I experienced the 1976 to 1979 program to boost farming. It was the first in Eastern Quebec supposedly undertaken to catch up with Rimouski. It means we were already quite behind and poorer. After three years we lost our development plan and Rimouski got one. The gap not only stayed the same but even increased. In terms of farming people in Rimouski are a lot richer than we are as comapared to 1976. They have regional offices in Rimouski, the DREE office and several advantages that we are lacking who make it easier for farmers in their projects and so on. So I claim that in terms of farming and forests the Gaspé area is a lot worse off than farmers in the Matapédia valley, the Témiscouata area or even in the centre of the Rimouski area.

The Chairman: Thank you.

A short question, Mr. Bujold?

Mr. Bujold: A short question to wind up. I was asking you a question about DREE involvement in farming: as you know, LSDR grants of DREE are mainly for processing. The problem with hog or beef growers is that it is difficult to decide where exactly the processing stage starts. It is precisely in that sense that I want to ask my question. It seems to me that our policies are not sufficiently tuned in to that problem. I think

l'agriculture dans ce sens-là. Je crois que vous l'avez dit et que M. Babin l'a dit. C'est là qu'il y a blocage. Parce que comment voulez-vous faire le partage, à savoir où s'arrête la transformation.

Dans un deuxième temps, vous dites que le MEER s'adapte mieux aux régions si on y délègue régulièrement des fonctionnaires. Selon votre expérience, est-ce que le ministère de l'Expansion économique régionale a des experts en agriculture? Parce qu'on a vu dernièrement dans le domaine de la forêt, surtout avec ce qui s'est passé dans notre région, des gens qui sont réellement conscients et informés de tout ce qui se passe dans le domaine de la forêt. Je ne ressens pas en ce qui concerne le ministère la même chose dans le domaine de l'agriculture. Est-ce que vous avez la même expérience et est-ce que vous pensez, je ne devrais peut-être pas vous demander cela, il est certain qu'on devrait avoir au MEER des experts en agriculture.

M. Jobin: Mais définitivement, il n'y en a pas, je ne crois pas. Du moins, je n'en connais pas.

M. Bujold: Il devrait y en avoir.

M. Jobin: Je pense que oui.

M. Cyr: Monsieur le président, est-ce que vous me donnez la parole?

• 1255

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Monsieur le président, le mémoire que nous a présenté l'UPA de la Gaspésie ressemble beaucoup à celui que nous avons reçu mardi de l'UPA de l'Estrie, et M. Jobin vient de parler de l'entente auxiliaire. Comme vous le savez, cette entente auxiliaire qui a été signée en 1982, pour la période 1976-1982, était de 103 millions de dollars et la part du gouvernement du Canada était de 62 millions de dollars versés par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale. Et les gens des districts sont venus nous dire: nous autres on s'est fait «fourrer» avec cette entente-là. On a établi des priorités à Québec sans consulter les intéressés qui sont les agriculteurs. Les cultivateurs de l'Estrie demandent vraiment que le ministère de l'Expansion économique régionale mette sur place des spécialistes en agriculture pour pouvoir les consulter afin de ne pas signer des ententes semblables à l'avenir, si le Québec ne le faisait pas. M. Jobin a même avancé qu'on devrait revenir à ces ententes régionales qui répondent vraiment aux besoins d'une région. Donc, vous dites que dans cette entente-là, parlant gaspésien, vous avez manqué le bateau et que la bouée de sauvetage serait vraiment cette autre entente régionale. Elle peut peut-être se cadrer dans une entente auxiliaire avec la province, mais avec un volet ou une enveloppe budgétaire exclusivement pour une région déterminée. Si pendant une période de cinq ans, soit la durée de l'entente, vous avez ici moins de drainage à faire vous pourriez utiliser les crédits attribués à votre région pour un autre secteur du développement agricole. J'aimerais avoir une réponse de M. Babin ou de M. Jobin à savoir si c'est cela que vous désirez soit que le ministère de l'Expansion économique régionale joue un plus grand rôle et dise au Québec: on ne [Translation]

both you and Mr. Babin said it, this is the stumbling block. How can you draw the line and where does processing end?

You added that DREE fits in better in different areas if civil servants regularly visit them. From your personal experience, does the Regional Economic Development Department have experts in agriculture? Recently in terms of forests and especially with what happened in our area, we have realized that there are people who are really aware and informed of the development in forests. I personally do not think that the same can be said for agriculture. Maybe I should not ask you this, but do you have the same experience because undoubtedly there should be some farm experts in DREE.

Mr. Jobin: Definitely there are none that I know of.

Mr. Bujold: There should be some.

Mr. Jobin: I think so.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, could you give me the floor?

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, the brief of the Gaspé Federation of UPA looks very much like the one presented on Tuesday by the Eastern Townships Federation of UPA. Mr. Jobin just talked about the subsidiary agreement. As you know it had been struck in 1982 for the period 1976-1982. It was a \$103 million agreement, with a \$62 million contribution from the federal government through the Department of Regional Economic Expansion. District people came to tell us that they had been had. Priorities had been set up in Quebec without consulting those concerned, that is, farmers. The Eastern Townships farmers are urging DREE to send their farm specialists that they consult so that similar agreements not be signed in the future even if this was not done in Quebec. Mr. Jobin even suggested to come back to regional agreements that really meet the needs of some areas. I will use the language spoken in the Gaspé area: according to you, you missed the boat with that agreement and the lifebuoy would be provided by another regional agreement. A subsidiary agreement could be entered into with the province, coupled with a budgetary envelope provided exclusively for a particular area. If you have less draining work in the five-year period provided under the agreement you could inject funds to develop another farm sector. I would like Mr. Babin or Mr. Jobin to tell me if they want the Department of Regional Economic Expansion to play an increased role and advise Quebec that no further agreement will be struck unless they really meet the needs of the Gaspé area or the Eastern Townships.

signe pas d'entente à moins que cela réponde vraiment aux besoins de la Gaspésie ou aux besoins de l'Estrie.

- M. Babin: Ce serait peut-être trop demander cela, mais tout de même. Ce serait certainement le meilleur volet qu'on pourrait obtenir. Si on obtenait cela on serait bien chanceux.
- M. Cyr: Monsieur le président, des 103 millions de dollars, on dit que dans certains domaines il ne reste plus d'argent que tous les crédits ont déjà été utilisés dans le drainage, je pense. Combien la Gaspésie ou le secteur que vous représentez a pu recevoir de ces 103 millions de dollars?
 - M. Babin: En drainage souterrain ou . . .
- M. Cyr: Non, non, de toute l'entente des 103 millions de dollars Canada-Québec pour l'agriculture depuis 1976. De combien avez-vous pu bénéficier, un million de dollars, deux millions de dollars pour la Gaspésie?
- M. Jobin: Non, le plan de relance a rapporté 3.5 millions de dollars et il y a tous les à-côtés des autres ministères.

Le présdient: Trois millions de dollars?

M. Jobin: Oui. Alors, on peut-être eu cinq millions de dollars au total pour l'agriculture. La forêt, cela est une autre affaire.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. Coming from Prince Edward Island, which is noted for its potatoes, I would like some information or comments on the potatoes. I note in your brief that there are some 60 producers and they produce 750 acres. That is an average of 12.5 acres per producer. And that you have a problem with no warehousing and the individual farmers apparently do not have any warehouses on their properties. Your suggestion is that a regional warehouse might be established. Possibly more than one would be necessary, because of one warehouse in the region and the distances involved, the farmers would find it very long and costly to haul their potatoes to one regional warehouse. Are there any subsidies to the potato producers from either the provincial or the federal governments for the growing of potatoes, and if so, how much per hundredweights?

• 1300

Le président: Monsieur Babin.

M. Babin: Pour la culture de patates même, il n'y a pas de subvention. Ce que nous demandons, c'est que . . . Avec la culture de pommes de terre, à un moment donné, la récolte se fait. Si on ne dispose pas d'entreposage qui nous permettrait de conserver nos récoltes, la plus longue échéance pour faire une mise en marché serait peut-être de 12 mois; parce qu'on produit à peu près 80 p. 100 de nos besoins en Gaspésie. C'est surtout ce point-là que nous aimerions souligner.

Mr. Gass: On Prince Edward Island there are grants from DREE for the construction of warehouses, particularly if the farmers are going to package the potatoes into smaller groups rather than ship in 100 or 75 pound bags. They clean and package them into 10 or 50 pound bags. Have the potato

[Traduction]

Mr. Babin: Maybe this would be too much to ask, but it would still be the best solution. We would be lucky if we got that from them.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, it is said that nothing is left of the \$103 million in some areas and that all credits have already been used up in draining operations. How much out of these \$103 million did the Gaspé area or your area get?

Mr. Babin: Are you talking about underground draining opertions or . . .

Mr. Cyr: No, no, rather about the whole \$103 million agreement between Canada and Quebec on agriculture since 1976. How much did you get, \$1 million, \$2 million through the Gaspé area?

Mr. Jobin: No, the development program brought about \$3.5 million with all the additional moneys from other departments.

The Chairman: Three million dollars?

Mr. Jobin: Yes. So we might talk about \$5 million in total for agriculture. As regards forests, that is quite another kettle of fish.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

M. Gass: Merci, monsieur le président. Je viens de l'Île-du-Prince-Édouard, bien connue pour ses pommes de terre, aussi j'aimerais avoir quelques renseignements là-dessus. Vous mentionnez dans votre mémoire qu'on compte une soixantaine de producteurs exploitant 750 acres, ce qui fait en moyenne 12.5 acres par producteur. Vous manquez d'entrepôts et il semble que les agriculteurs n'en aient pas sur leur terre. Vous proposez qu'on montre un entrepôt régional. Il faudrait en construire plusieurs, car étant donné les distances, s'il n'y en avait qu'un, il faudrait beaucoup de temps aux agriculteurs pour y acheminer leurs denrées et ce serait très coûteux. Le gouvernement provincial ou fédéral a-t-il accordé des subventions aux producteurs de pommes de terre et, dans l'affirmative, à combien s'élèvent-elles pour 112 livres?

The Chairman: Mr. Babin.

Mr. Babin: No subsidies have been granted to potato growers. What we are asking for... These potatoes have to be harvested at a given time. If there are no warehouses, the longest you can wait to market potatoes would maybe be 12 months because we meet about 80 per cent of our needs in the Gaspé area. This is the point we would mainly like to stress.

M. Gass: Le MEER accorde des subventions à l'Île-du-Prince-Édouard pour la construction d'entrepôts surtout si les agriculteurs les enveloppent dans des sacs plus petits et non dans des sacs de 100 ou de 75 livres. Ils les nettoient et les emballent dans des sacs de 10 à 50 livres. Les producteurs de

farmers in this area looked to that area for assistance for warehousing and packaging of their products?

M. Babin: Je ne suis pas au courant. Êtes-vous au courant?

M. Jobin: Nous avons un programme de subventions au Québec, mais celles-çi ne sont pas offertes pour des buts aussi spécifiques que ceux mentionnés par monsieur le député. Il existe des subventions qui permettraient l'aménagement d'un entrepôt, par exemple; donc, cela peut se faire. Mais pour le cultivateur lui-même, pour la mise en marché de son produit dans des sacs, comme vous le dites, cela ne se fait pas ici. Il n'existe pas de subventions à cet effet.

Toutefois, pendant notre plan de relance de l'agriculture, de 1976 à 1979, nous n'avons même pas réussi à obtenir des subventions pour la construction d'entrepôts dans la région ici.

Le président: Merci.

Mr. Gass: A short question, Mr. Chairman. I would like to hear the witness's comments regarding the proposed Eastern Canada Marketing Board, as being proposed by the federal Department of Agriculture minister, Mr. Whelan, comprising the five eastern provinces; Ontario, Quebec, P.E.I., New Brunswick; Nova Scotia really does not matter, because they do not produce that many potatoes. But I would like to hear your comments. Are you in agreement with this type of approach for potato marketing for eastern Canada?

Le président: Monsieur Jobin ou monsieur Babin.

M. Babin: Oui. Il est certain que les producteurs de la Gaspésie sont d'accord, et j'ai l'impression que les producteurs de la province de Québec, à l'UPA provincial sont certainement eux aussi d'accord avec cela; comme cela se fait dans plusieurs productions, déjà actuellement.

Le président: Merci. Madame Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Monsieur le président, trois ou quatre commentaires et je vais ensuite me restreindre à une question peut-être en deux volets.

Messieurs, je veux souligner deux ou trois choses. D'abord, comme l'ont fait les témoins qui vous ont précédés, vous mentionnez dans votre mémoire que le MEER soit un genre de ministère parapluie pour coordonner les efforts des différents ministères. C'est d'autant plus vrai au niveau du ministère de l'Agriculture qui vous concerne plus directement. On connaît le rôle très important qu'a joué l'UPA dans les différentes politiques gouvernementales, que ce soit du fédéral ou du provincial, concernant les différents programmes pour la relance agricole, ou autres, les différents programmes de mise en marché de produits comme la pomme de terre, les pommes tout court, ou d'autres produits. Alors, vous reportez au ministère, le MEER, la responsabilité de coordonner les efforts des autres ministères, dont le ministère de l'Agriculture.

Vous avez également parlé de l'élaboration de projets de recherche quant à l'utilisation du bois comme ressource énergétique, puisque ceçi vous touche de près. Cette question relève directement d'Energie et Ressources et je sais qu'il y a des programmes qui sont en place actuellement. Il y aurait donc

[Translation]

pommes de terre de la région ont-ils réclamé une aide à l'entreposage et à l'emballage de leur marchandise?

Mr. Babin: I am not aware of that, are you?

Mr. Jobin: we have a subsidy program in Quebec but not as specific as the members suggested. There are subsidies to setting up warehouses for instance, so it can be made. But they are not granted to the potato grower in order to help him to market his products in bags, as you mentioned. There are no similar subsidies.

When our farm development program was set up from 1976 to 1979 we could not even get subsidies for building warehouses in this area.

The Chairman: Thank you.

M. Gass: Une petite question, monsieur le président. J'aimerais connaître l'opinion du témoin concernant la Commission de commercialisation de l'Est du Canada proposée par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Whelan, qui concernerait les cinq provinces de l'Ouest, l'Ontario, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, bien qu'elle ne soit pas directement impliquée puisqu'elle ne produit pas un gros volume de pommes de terre. J'aimerais toutefois entendre votre opinion là-dessus. Approuvez-vous la méthode envisagée pour la commercialisation de la pomme de terre dans l'Est du Canada?

The Chairman: Mr. Jobin or Mr. Babin?

Mr. Babin: Yes. Of course the Gaspé area producers are in agreement with it, so are those from Quebec at provincial UPA level, I believe. This type of approach has already been adopted for some productions.

The Chairman: Thank you. Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Mr. Chairman, I have three or four comments, then I will limit myself to a double question.

Gentlemen, I want to emphasize two or three things. First, as did earlier witnesses, you mention in your brief that DREE is a sort of umbrella department responsible for co-ordinating efforts in different departments. It is particularly true with the Department of Agriculture, you are most directly concerned with. We know of the very important part played by UPA in governmental policies, be it federal or provincial, in matters such as farm development, marketing of potatoes or apples or other products. So you ask DREE to be responsible for co-ordinating efforts of other departments and among them the Department of Agriculture.

You also talked about research projects on using wood as an energy resource since this matter concerns you too. It is directly under energy and resources, and I know that there are some programs operating now. You should check with Energy and Resources because this is really extraordinary...

lieu de vérifier avec Energie et Ressources car il y a des choses vraiment extraordinaires . . .

D'autre part, vous avez parlé d'entreprendre des programmes de formation de main-d'œuvre reliés à l'exploitation forestière. Cette fois il s'agit du domaine du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Alors, je reviens toujours à l'importance de ce que le MEER soit responsable pour planifier les différents programmes, étant le seul ministère qui vise directement à réduire les disparités régionales.

• 1305

Vous avez aussi parlé de financer la construction d'un entrepôt de légumes et vous avez parlé d'un abattoir général. Voilà encore qui me fait plaisir! On sait que l'avenir est dans le domaine agro-alimentaire; ça ne laisse aucun doute. Les politiques des années quatre-vingt-dix et de l'an 2000 vont viser le domaine agro-alimentaire et autres. Il me fait plaisir de voir que ceci vous intéresse.

Un petit peu plus haut, vous mentionnez . . . J'ai commencé à rebours, vous m'excuserez. Un petit peu avant, vous mentionnez la nécessité d'avoir une aide spéciale afin de rationaliser l'utilisation des sols. Alors là, on entre complètement dans une juridiction provinciale, de par la Loi 90 sur les territoires agricoles et la Loi 125 sur la formation des MRC, en ce qui a trait à l'aménagement des territoires. Votre demande s'insère dans ce contexte. Cela ne veut pas dire, cependant, que le MEER ou d'autres ministères n'ont pas à voir à cet rubrique qui est importante.

Ma question, monsieur le président . . . Mon doux, j'aurais un tas de choses! Ma question a trait au programme de relance agricole dont la Gaspésie a su profiter des années 1976 à 1979. Si je comprends bien, il s'agissait surtout de drainage de terres et d'aménagement de sol. J'aimerais savoir, dans un premier temps, quels sont les résultats, et si vous en êtes satisfaits. Je vous demanderais de répondre assez rapidement; on sait qu'on a des contraintes de temps. C'est le premier volet. Êtes-vous satisfaits des résultats qu'a donné cette entente dans la relance agricole?

Et, deuxième volet, je voudrais vous faire remarquer qu'au niveau du MEER, il y a quand même une consultation très étroite qui se fait avec les deux ministères de l'Agriculture: le ministère de l'Agriculture du Québec et Agriculture Canada, qui sont consultés chaque fois qu'un dossier le demande. On nous a déjà apporté comme argument que c'est même un peu... je ne dirai pas négatif, mais que des fois, et vous en avez peut-être subi des conséquences, il faut mettre beaucoup de temps avant d'avoir les avis de ces deux ministères-là, Agriculture Canada et le ministère de l'Agriculture du Québec. Ils doivent donner un avis sur tous les dossiers qui concernent, directement ou indirectement, l'agriculture.

Alors, ces ministères, soit au Québec ou ailleurs dans le pays, sont consultés quand même. Je voulais vous ouvrir cette parenthèse-là.

D'autre part, je voulais vous dire qu'il reste apparemment, selon les informations que je viens d'avoir du représentant du MEER à Rimouski, avec lequel je vous recommande de com-

[Traduction]

You also talked about setting up manpower training programs in forest development. This concerns the Department of Employment and Immigration. Again, it is important that DREE be responsible for planning the various programs since it is the only department directly trying to reduce regional disparities.

You also mentioned financing to build a vegetable warehouse and you talked about a slaughter-house. I am pleased to hear that. We know that the future is in the agrofood business, it is obvious. In the 80s and beyond, policies will be developed in that field. So I am pleased to notice your interest in this.

Before that, you mentioned... I started with the end, excuse me, You say that special assistance is needed to rationalize land use. Again, this is strictly in the area of provincial jurisdiction, in view of Act 90 concerning agricultural land and Act 125 creating the MRC and concerning land management. Your request comes in this context. It does not mean, however, that DREE or other departments have nothing to do with this field.

My question, Mr. Chairman, I have so many! My question relates to the agriculture revival program of which the Gaspé took advantage from 76 to 79. If I understood correctly, it mainly concerned land drainage and development. I would like to know, first of all, what were the results and if you are satisfied. I would ask you to answer quickly since we do not have too much time. So, first, do you find the results of this agreement satisfactory?

Secondly, I would mention that concerning DREE, there is still a lot of consultation with both Department of Agriculture, Quebec's and Canada's, if there is a need. We were told that sometimes, it is even I would not say negative... but that—maybe you felt the impact of this—it takes a lot of time to obtain the advice of those two departments. They have to give their opinion on all matters concerning agriculture, directly or indirectly.

So, these departments, provincial or federal, are consulted. I wanted to touch on this matter.

I also wanted to mention that there seems to still be some funds under these agreements, according to the information that was given to me by a DREE representative in Rimouski.

muniquer si vous ne le faites pas déjà ... parce qu'il reste quand même des montants au niveau de ces ententes-là. Il faudrait peut-être que vous interveniez directement pour voir quelle orientation ils pourraient prendre, parce qu'il semble que les priorités du gouvernement du Québec aient un peu changé ces derniers temps, concernant ces ententes-là. Alors, si elles sont renouvelées comme vous le souhaitez dans vos recommandations, il faudrait peut-être voir que le montant qui reste actuellement, et je pense que vous avez jusqu'en 1982 pour le dépenser; il faudrait peut-être voir à ce que le gouvernement du Québec vous donne très clairement ses priorités et ses orientations. Parce que vous savez que pour les montants qui restent, normalement, et malheureusement actuellement, il n'y a aucun mécanisme qui prévoit que ces montants qui restent . . . Je prends comme exemple le Saguenay-Lac-Saint-Jean, où il reste actuellement \$3,800,000 à dépenser au niveau de ce programme de relance agricole. Le Québec demande au MEER, au fédéral, que cet argent-là soit réparti dans d'autres régions, comme à Mirabel ou ailleurs. Personnellement je suis absolument contre ça. Il me semble que l'argent qui reste dans un secteur particulier, dans ce cas l'agriculture, et dans une région particulière, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ou la Gaspésie, devrait rester dans cette même région et dans ce même secteur.

Dites-moi si vous êtes prêts à faire des efforts dans ce sens-là et d'entreprendre les démarches nécessaires pour conserver cet argent en place? J'aimerais aussi savoir ce que vous attendez des nouvelles ententes?

M. Babin: Pour le plan de relance, il est certain que c'était vraiment une relance pour l'agriculture de la Gaspésie: le premier plan de relance.

Ensuite, on a eu un autre plan qu'on appelait le plan quinquennal. Celui-là devait permettre la continuité des producteurs, de celui qui se lance en agriculture ou même de celui qui veut se développer. Mais on n'a pas été satisfaits de celui-là, parce que là il est arrêté. On ne nous dit pas plus que ça, c'est arrêté, et on nous dit qu'il n'y a plus de budget.

Pour ce qui est de la deuxième question, M. Jobin, peut-être, pourrait répondre.

M. Jobin: Il reste de l'argent au fédéral; on avait appris ça l'autre jour. J'ai eu le bonheur l'autre jour de rencontrer des fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale, avec lesquels j'ai discuté de certains projets, dont certains qui sont énumérés dans le mémoire ici. On a dit qu'il y avait un petit peu de surplus ici et là, mais, d'autre part, je n'ai pas encore eu de réponse. Est-ce que ces fonctionnaires vont être plus rapides que ceux de Québec? Cela, je ne le sais pas; on le verra à l'usage. Mais il y a une chose certaine... vous posez une question bien directe, ça se rapproche un petit peu de la politique; j'aime bien cela, et parfois je réponds... Québec ne bouge pas vite dans certains domaines, c'est vrai; dans le domaine de l'agriculture, en Gaspésie, c'est probablement vrai qu'on a manqué d'argent et qu'on aurait pu l'avoir s'il y avait eu entente entre les ministères; c'est bien possible.

[Translation]

There may be a need for you to intervene directly to see which direction they could take since the Quebec government's priorities seem to have changed concerning these agreements. If they are renewed, as you wish in your recommendation, it may be necessary to see exactly what are the provincial government's priorities concerning those funds, and I think they lapse in 1982. There is no mechanism concerning these funds... I take as an example the Saguenay-Lac-Saint-Jean where there are still \$3,800,000 to be spent under the agricultural revival program. Quebec wants DREE, the federal government, to allocate these funds in other areas as Mirabel or elsewhere. Personally, I am strictly against that. It seems to me that funds designated for a particular sector, in this case agriculture, in a particular area, the Saguenay-Lac-Saint-Jean or the Gaspé, should be spent there.

Are you ready to take action in this direction and make the required representations to keep this money? I would also like to know what you expect from the new agreements?

Mr. Babin: Without a doubt, this program was really a revival for the agriculture in the Gaspé area, I am talking about the first program.

Then, there was the five year plan. It was supposed to enable producers to go on, the new producer or the one wanting to expand. But this one was not satisfactory because it was talked. Nothing more is said, only that it is interrupted and that there is no more money.

Maybe Mr. Jobin could answer your second question.

Mr. Jobin: The federal still has some funds, we learned that the other day. I had the pleasure of meeting DREE representatives with whom I discussed projects, some of which are listed in the brief. I was told that there were some funds left here and there, but I received no other answer. Will these civil servants be quicker than those from Quebec? Frankly, I do not know, time will tell, but I know something for sure... You asked a direct question relating to politics, I like it and sometimes I answer... Quebec acts slowly in some fields, it is true. It is also probably true that we lacked funds in the agriculture field in the Gaspé and that we could have has them if there had been an agreement between the departments. That is the possibility.

• 1310

Il reste une chose, cependant... A notre congrès du 27 septembre, tenu à Carleton, il y a un cultivateur qui, à un moment donné, a dit, un petit peu sous forme de blague, mais il avait quelque chose derrière la tête parce que plusieurs le répètent aussi, qu'il faudrait peut-être songer en Gaspésie à se séparer du Québec! Cela a été dit de cette façon... On se sent négligés, nous aussi, et c'est pourquoi on se dit: le MEER devrait jouer le rôle de parapluie dans bien des cas. Vous l'avez dit tout à l'heure et c'est vrai. Le MEER est le seul ministère canadien qui joue le rôle de planificateur et qui regarde, en même temps, les résultats sur la plan social et sur le plan économique.

Si on ne peut pas avoir de l'aide de Québec dans tel et tel domaine pour telle ou telle raison, pourquoi le MEER, lui, ne nous aiderait-il pas, dans des programmes bien particuliers, comme celui sur l'agriculture mentionné par M. Bujold, tout à l'heure? Pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas dire: on va aller au MEER et le MEER va nous aider à faire telle chose . . . Même en passant parfois par-dessus la tête de certains autres ministères . . .

Il va falloir qu'on fasse quelque chose pour des régions comme la nôtre. Il va falloir qu'on arrête de se conter des histoires. Le MEER a été mis sur pied, le 1er avril 1979, pour faire disparaître les disparités; alors il va falloir qu'on prenne des moyens pour cela. Si on ne fait pas disparaître les disparités ... On essaye tout le temps de contacter Québec et de s'entendre avec eux; lorsque Québec nous oublie, comment voulez-vous que vous, vous pensiez à nous? Alors, il va falloir qu'on ait un ministère, quelque part, qui pense à nous de temps à autres. Ce serait le rôle du MEER d'après moi ... avec des budgets bien particuliers, pour des régions particulières, et dans des domaines également particuliers de développement.

Mme Beauchamp-Niquet: Monsieur le président, une dernière information pour ce monsieur de l'UPA. Il existe vraiment, à Agriculture Canada, un programme de financement d'entrepôts frigorifiques pour les productions de pommes de terre ou de légumes. C'est un programme qui provient exclusivement du gouvernement fédéral; j'en ai eu une subvention, chez moi, pour une usine de préparation de pommes de terre, lavage etc., et entreposage . . . Je ne sais pas si vous êtes bien au courant de ce programme?

M. Jobin: Il devait certainement y avoir des conditions particulières qui font que vous l'avez obtenu. On en discutera...

Mme Beauchamp-Niquet: C'est canadien.

Le président: Merci madame Beauchamp-Niquet, Mr. McCuish et M^{mc} Côté.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. I hope if the Gaspé ever does separate from Quebec, you give consideration to joining British Columbia.

I have one short question, but I would like to preface it with a large remark. The remark really, sir, is directed to you as the chairman, and I would like to reiterate part of this brief and certainly support it. Reference was made to Mr. Les Reed who is the Assistant Deputy Minister of the Canadian Forestry

[Traduction]

It remains however... On September 27, at our convention held in Carleton, a farmer said, maybe as a joke, but there was a basis to it because others repeated it, that maybe we should think of separating from Quebec! It was said in those terms. We also feel neglected and that is why we think DREE should be the umbrella organization in many cases. You mentioned it earlier and it is true, DREE is the only federal department playing a planning role and taking into account social and economic aspects.

If we cannot get assistance from Quebec in such and such a field for such and such a reason, why would not DREE help us under particular programs as the agriculture one mentioned by Mr. Bujold earlier, why could we not say that DREE will assist us . . . Even by going over other departments . . .

Something has to be done for regions like ours. We will have to stop paying lip service. DREE was created in April 1979 to suppress disparities, we will have to take concrete action. Otherwise... We are always trying to contact Quebec and to get something from them, but when they forget us, how could you think about us? So, there will have to be a department, somewhere, that will remember us from time to time. For me, that would be DREE's role... With specific budgets, designated regions, and specific development areas.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Mr. Chairman, one last information from this gentleman. There really exist in Agriculture Canada a program to finance potato or vegetable cold storages. It comes exclusively under the federal government. My area got a grant under this program for a potato processing plant. I do not know if you are really aware of this program.

Mr. Jobin: You certainly got this grant under particular circumstances. We will talk about it.

Mrs. Beauchamp-Niquet: It is Canadian.

The Chairman: Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet. Mr. McCuish and Mrs. Côté.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. Si jamais la Gaspésie se sépare du Québec, j'espère qu'elle songera à se joindre à la Colombie-Britannique.

J'ai une brève question à poser, mais j'aimerais y faire une longue introduction. Elle s'adresse en fait à vous, monsieur le président, et j'aimerais m'associer à certains passages du mémoire. On a mentionné M. Les Reed, le sous-ministre adjoint du Service canadien des forêts. M. Reed a souligné et

Service. The point has been made by Mr. Reed and emphasized here, that the federal coffers are swelled through the forest industry by more than the total of natural gas, oil, agriculture and fisheries. Yet the senior mandarin has the role of assistant deputy. Forestry does not have a ministry. We have a committee meeting on forests, and that, for God's sake, is under Fisheries and Oceans. The need to protect our forestry industry is so vital and yet so totally ignored. All this funding is there in the federal coffers through the courtesy of our forests, and I wonder whether it may not be a better idea, rather than to establish a department of forestry, to reduce the empires of Energy, Agriculture and Fisheries to the size of Forests, and then there would be enough money left over to provide assistance to areas such as this. That is my remark; it is cynical but yet factual.

• 1315

I wonder, sir, there is a conflict in evidence we received from your brief, and that which we received two days ago in Sherbrooke. You feel it vital that there be DREE assistance for the private operators in private lands. I was given to understand in Sherbrooke from another witness that the Government of Quebec is trying to recover these private lands and put them under provincial domain. If that is the case, it would be chasing good money after bad to provide \$7 million in funding for the private forests. Would you respond to that, please?

Le président: Monsieur Jobin.

M. Jobin: Je ne sais pas si j'ai bien compris la question, ou si la question a été bien posée. J'ai l'impression que, lorsqu'on parle des 7 millions de dollars, on parle du programme que la Fédération des producteurs de bois du Québec demande au MEER d'instaurer pour développer davantage la forêt. Je vais vous donner un exemple gaspésien. Nous participons au programme provincial. On sait que l'entente-cadre Québec-Canada donne un montant d'argent très considérable pour l'aménagement de la forêt. On participe à cela. Cette année, l'année 1981, notre syndicat de producteurs de bois a reçu une somme de \$839,000 pour faire du travail d'aménagement, dans la Gaspésie, par l'intermédiaire de nos 4 groupements forestiers ou sociétés d'aménagement, comme on veut les appeler. \$839,000 ... On a fait, avec cette somme, 5 p. 100 de moins de travaux que l'an dernier parce que l'augmentation de notre budget, cette année, ne réflétait pas tellement l'inflation générale, comparativement à l'an passé. Et cela s'est reflété partout dans la province de Québec. Les mêmes groupements forestiers ont subi les mêmes effets: moins d'argent parce que l'inflation a été plus élevée que l'augmentation reçue.

• 1320

Donc, la Fédération se dit: Il reste énormément de travail à faire; on va demander au MEER de nous donner un supplément d'argent. Et c'est ce 7 millions que la Fédération a demandé au MEER. C'est un surplus de l'entente-cadre pour l'année en cours . . . Je ne sais pas si cela répond à la question.

Le président: Merci, monsieur McCuish. Madame Côté.

[Translation]

on l'a répété ici, que l'industrie forestière contribue plus au Trésor fédéral que celles du gaz naturel, du pétrole, de l'agriculture et des pêches toutes ensemble. Malgré cela, le responsable n'est que le sous-ministre adjoint. Il n'y a pas de ministère des Forêts. Un comité s'est réuni au sujet des forêts, mais cela fait partie des Pêches et Océans. Il est essentiel de protéger notre industrie forestière, mais personne ne s'en préoccupe. Le Trésor fédéral à tous ces fonds justement grâce à nos forêts, et il vaudrait peut-être mieux, plutôt que de créer un ministère des Forêts, ramener les empires de l'énergie, de l'agriculture et de la pêche au niveau des forêts. Ainsi, il resterait assez d'argent pour offrir de l'aide dans des domaines comme celui-ci. C'est mon introduction, c'est cynique, mais vrai.

Ce que vous dites dans votre mémoire vient contredire ce que nous avons entendu il y a deux jours à Sherbrooke. Vous jugez essentiel que le MEER vienne en aide aux exploitants de terres privées. Un autre témoin à Sherbrooke m'a laissé entendre que le gouvernement du Québec tentait de récupérer ces terres privées et d'en assumer la juridiction. Si tel est le cas, il ne servirait à rien de consacrer sept millions de dollars aux forêts privées. Pouvez-vous me répondre, s'il vous plaît?

The Chairman: Mr. Jobin.

Mr. Jobin: I wonder if I understood you correctly. I think that this amount of \$7 million relates to the program that DREE should set up to develop our forests in the opinion of the Federation of Quebec Lumber Producers. I will give you an example in the Gaspé area. We participate in the provincial program. We know that the Quebec-Canada general agreement allocates a significant amount of money to forest development. In the year 1981, our union received \$839,000 for development activities in the Gaspé area through our forestry groups or developing organizations. With this sum of \$839,000 we accomplished 5 per cent less than last year because of the decrease due to inflation. And this was reflected everywhere in the province of Quebec. All forestry groupings were in the same situation, less money because the inflation rate was higher than the percentage of increases.

Since there still was a lot of work to be done, the federation decided to ask DREE for supplementary funds. Those are the \$7 million the federation asked DREE. This is over and beyond the general agreement for this year. I do not know if I answered your question.

The Chairman: Thank you, Mr. McCuish. Mrs. Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président. Bonjour, monsieur Jobin. Cela me fait plaisir de vous revoir... Ça va très bien merci. Ça fait déjà un bout de temps qu'on ne s'est vu ... Si vous pensez que vous êtes loin de Rimouski, moi, j'ai l'impression que je suis loin de Québec et de Montréal, parfois aussi.

Ce qui m'intéresse, c'est le problème des abattoirs. Vous en traitez largement dans votre mémoire, j'aime cela. Vous savez qu'à Rimouski l'abattoir vient de fermer. Alors, on n'a plus aucun endroit dans l'est du Québec . . . et ici, je pense à ma région . . . On pourrait parler du chômage et de l'inflation mais je pense que, les abattoirs, c'est un problème vraiment important. On a des abattoirs locaux qui vivent difficilement malgré qu'on ait tenu compte de la deuxième recommandation, dans le mémoire ou dans l'étude qui a été faite. Là-dessus, j'ai des remarques importantes à faire parce que je connais les abattoirs dans mon coin. Ils sont en opération pendant peut-être 2 ou 3 jours par semaine. Alors, c'est un désastre. Les producteurs doivent fonctionner avec les encans; les animaux sont transportés à Québec, puis à Montréal... Il est probable qu'on utilisera largement le nouvel abattoir de la coopérative fédérée, située, je pense, à Princeville. Là, les messieurs sont indépendants. Il semblerait qu'il y a eu des investissements de 5 à 6 millions de dollars et qu'on n'a même pas demandé des subventions des gouvernements; on en n'avait pas besoin... Mais on a fermé allègrement les abattoirs dans notre coin! Monsieur Jobin, il va falloir qu'on fasse quelque chose à ce propos.

Vous parlez d'un abattoir régional ou d'abattoirs locaux . . . Je pourrais accepter le principe des abattoirs locaux . . . On parle du développement agro-alimentaire dans notre coin; on dit qu'on veut aider les producteurs; on commence chez nous, à Trinité-des-Monts l'élevage ovin. Cependant, on est toujours condamnés à être approvisionnés par nos bibites qui sont allées se faire abattre et transformer ailleurs.

Si on ne met pas l'accent là-dessus, je me demande comment on va en sortir. Deuxièmement, je suis d'accord avec le monsieur, là derrière, qui m'a rappelé qu'il y a déjà quelques années, on a perdu l'agronome fédéral M. Paul-Émile Côté. C'était un ami personnel de la famille. J'ai trouvé cela absolument désolant... Ce qu'il y a de pire, c'est qu'Agriculture Canada ne l'a pas remplacé, à ma connaissance. C'est dire que c'est vrai que vous êtes démunis au plan de l'agriculture... que nous sommes vraiment démunis au plan des services qu'on devrait recevoir.

Il y a aussi tout le problème... je vous le donne comme sujet de réflexion et j'espère qu'un jour, je lirai quelque chose ou j'entendrai quelque chose de vous, de l'UPA, à ce sujet... tout le problème, dis-je, de savoir comment on va pouvoir harmoniser nos relations en tenant compte des lois qui ont été indiquées par M^{me} Suzanne Beauchamp-Niquet, la Loi 90 et la Loi 125. Comment va-t-on pouvoir harmoniser notre développement agro-alimentaire et le développement industriel qui doit l'accompagner? Moi, je vous donne cela comme sujet de réflexion parce que ce n'est pas à l'heure qu'il est, déjà 1 hs10, que vous allez me donner une réponse. Mais ce que j'aimerais entendre de vous, monsieur Jobin... Je sais que vous êtes actif dans le milieu... Le développement de l'Île du Québec... Et

[Traduction]

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. Good afternoon, Mr. Jobin. I am pleased to see you again. Fine, thank you. We have not seen each other for a long time. If you think you are far from Rimouski, I am sometimes under the impression I am far from Ouebec and Montreal also.

I am interested in the slaughter houses issue. You deal with it in depth in your brief, and I am pleased by that. You know that the Rimouski slaughter house just closed down. So, there is no other place in Eastern Quebec ... And here I am referring to my area . . . We could talk about unemployment and inflation, but I think that the slaughter house problem is really important. We have local slaughter houses which barely survive even if the second recommendation was taken into account. I have some important remarks to make on this because I know the slaughter houses in my area. They operate two or three days a week. It is a real catastrophe. Producers have to operate through auctions, animals are transferred to Quebec and to Montreal. There will probably be a great use of the federated co-operative's new slaughter house located in Princeville. It seems that \$5 to \$6 million were invested and that no grants were even asked from the governments. They were not necessary. But slaughter houses were quickly shut down in my area! Mr. Jobin, something has to be done in this

You mentioned a regional or local slaughter house. I could accept this principle. There is mention of agrofood development in our area, of helping the producers. We are starting to raise sheep in Trinité-des-Monts. However, we will always be supplied by animals slaughtered and processed elsewhere.

If this problem is not emphasized, I do not know how we can solve this. Secondly, I agree with the gentleman behind who reminded me that a few years ago we lost the federal agronomist, Mr. Paul-Émile Côté. He was a personal friend. I found that extremely disappointing. Even worse, Agriculture Canada has not replaced him as far as I know. This really shows that you lack resources in the field of agriculture, and that services are really lacking.

There is another problem. I give it to you as something to think about and I hope that one day I will read or hear that the UPA took action on this. How will we harmonize our relations taking into account the legislation Mrs. Suzanne Beauchamp-Niquet mentioned, as act 90 and act 125. How will be conciliate agrofood development and industrial development? I leave this with you because you cannot now give me an answer since it is now already 1:10. However, what I would like to know, Mr. Jobin . . . I know you are very active in that area . . . The development of the Quebec area . . . and it begins at La Pocatière . . . and I have all the Témiscouata area, you can imagine my task!

cela commence à La Pocatière... Et moi, j'ai tout le Témiscouata, pour votre information; imaginez-vous si je m'amuse!...

Quand vous parlez des régions riches ou un peu plus riches que d'autres, comptez seulement la ville de Rimouski. Parce que le reste, vous savez, n'est pas plus riche que vous; cela, je vous le garantis. Vous connaissez le Témiscouata autant que moi, sinon mieux. Alors, monsieur Jobin, ce qui nous faudrait de la part de gens comme vous, c'est des suggestions pour harmoniser nos affaires. Comme je le disais à un intervenant, juste au début de la session, il va falloir que nous, on soit au-dessus de cela... Si vous vous séparez, j'espère qu'on pourra, après cela, s'embarquer avec d'autres qui sont conscients du fait qu'on n'a pas à être victimes des mesquineries, (parce que j'appelle cela des mesquineries), qu'on a le droit de vivre et de partager la richesse canadienne au même titre que ceux de Vancouver, de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est à cela que nous, on veut travailler. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: M. Jobin.

M. Jobin: Je serais heureux de répondre, mais cela serait long. J'ai dit tout à l'heure qu'on était plus pauvres que les cultivateurs de votre région, du comté de Rimouski, même de Témiscouata, à certains points de vue. Cela, je le crois sincèrement. Parce qu'on est plus éloignés, cela nous coûte plus cher de transport etc... on vend nos animaux un petit peu moins cher, d'accord ... Mais tout cela, c'est relatif ... Lorsque le président et moi, on s'en va dans des congrès provinciaux au Québec, à l'UPA par exemple, (moi, c'est ma nature, j'aime me battre), on se bat, bien souvent, contre des gros cultivateurs qui ont des opinions totalement opposées aux nôtres. C'est vrai; les gros cultivateurs de St-Hyacinthe n'ont pas les mêmes opinions que nous, du développement régional, ou de l'aménagement, ou même de l'agriculture pure et simple. On ne pense pas comme nous. Et moi, j'ai toujours dit ceci: le gros cultivateur qui ne se fait pas un cas de conscience de voir disparaître le petit cultivateur dans la région de Gaspé ou de Bonaventure, celui-là, un jour, va souffrir de notre disparition... Je descends un petit peu plus bas dans l'Est du Québec . . . Lorsque la Gaspésie était aux prises avec des gros problèmes de fermeture de beurrerie etc, etc., il n'y a eu personne pour nous aider, il n'y a eu personne pour nous appuyer et nous dire: écoutez les gars, il faut garder ces petites beurreries-là; il faut en garder au moins une dans la région . . . Et même nos voisins ne nous ont pas aidés là-dessus. Et je disais toujours: lorsque l'on sera disparus, nous, les petits, les prochains seront ceux de la région de Rimouski. Ils sont plus gros que nous, mais ils ne sont pas tellement gros, relativement aux gens de St-Hyacinthe. Et aujourd'hui, vous venez de le rapporter, nous, on a perdu nos beurreries, on a perdu nos petits abattoirs et vous venez de perdre votre abattoir régional. Une fois qu'il est perdu, cela va aller ensuite dans la région de Québec, St-Romuald, etc. et cela aussi va peut-être fermer; il va en rester seulement un gros, au Québec. On sera tous morts.

[Translation]

When you mention rich areas, limit yourself to the town of Rimouski because the rest is not better off than you. I can guarantee that. You know the Témiscouata area as well as I do, if not better. So, Mr. Jobin, what we would need from people like yourself, is suggestions to reconcile everything. As I was saying to someone earlier, we will have to be above that. If you separate, I hope we will be able, after that, to discuss with others who know that we do not have to suffer this pettiness-because for me it is pettiness—that we are entitled to live and share the Canadian wealth in the same way as residents of Vancouver, British Columbia, and Prince Edward Island. That is the goal we are striving to reach. Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Jobin.

Mr. Jobin: I would be pleased to answer that, but it would be long. I said earlier that we were poorer than the farmers in your area, the Rimouski and even Témiscouata areas. I sincerely believe this. Because we are much farther, it costs us a lot more for transportation and so on . . . We sell our cattle a little less expensive, I agree . . . But all this has to be weighed. When the chairman and I go to provincial conventions in Quebec, at UPA, for example, I enjoy fighting against big farmers who have quite opposite opinions. Yes, indeed, big farmers in St-Hyacinthe do not share our views as far as regional development or even agriculture are concerned. I think that the big farmer who is not concerned by the disappearance of small farmers in the Gaspé or Bonaventure areas, this big farmer, one day, will suffer from our disappearance . . . Let us go a little farther south, in eastern Quebec . . . When the Gaspé area had a lot of difficulties with the closing of butter plants and so on, nobody was there to help us, to support us and tell us: Listen, you must keep those small butter plants, at least one in the area . . . Even our neighbours did not help us. After us, the next small farmers who will disappear will be those of the Rimouski area. They are bigger than we, but they are not that big, compared to the people in St-Hyacinthe. And today, you just said, we lost our butter plants, our small slaughterhouses and you just lost your regional slaughterhouse. Once it is lost, you have to go into the Quebec City area, to St-Romuald and so on, but these slaughterhouses might also close soon. There will be one left only in Quebec. All of us will be

1325

C'est à ce sujet-là que je me dis: si Québec ne peut pas nous aider, pour bien des raisons que l'on ne connaît pas et sur lesquelles je ne veux pas élaborer, il va falloir qu'il y ait un ministère (et de fait, c'est le MEER qui est le ministère planificateur, le ministère qui peut distribuer de l'argent), il va falloir dis-je que ce ministère vienne nous trouver, nous, dans les petites régions. Il va falloir qu'ils assouplissent leurs normes et qu'ils viennent nous aider ... Mais pas nous aider uniquement pour nous empêcher de mourir, demain matin, ou nous prolonger un petit peu. Ce n'est pas cela ... Nous aider pour que réellement, on reprenne goût à la vie et qu'on fasse quelque chose de positif avec nos ressources.

Le président: Merci madame Côté. Monsieur Babin, monsieur Jobin, je vous remercie énormément pour la présentation de cet excellent mémoire. J'aimerais cependant vous dire qu'en tant qu'Estrien, et en tant que Canadien, je serais le premier à m'objecter à ce que la Gaspésie s'en aille en Colombie-Britannique. Je trouve que, premièrement, c'est trop loin et que, deuxièmement, vous appartenez mes décors du Québec. Si on commence cette folie de séparation, d'où qu'elle vienne au Canada, ie vous assure que cela sera tragique pour tout le monde, y compris les Gaspésiens... Permettez-moi de vous féliciter parce que votre mémoire couvre un sujet extrêmement important pour le Québec et pour le Canada, celui de l'agriculture. Bien sûr, vous avez aussi parlé d'autre chose que de l'agriculture; il y a également la forêt ... Je pense que vous faites un travail exceptionnel. Encore une fois, merci d'avoir pris du temps pour venir nous rencontrer. Nous apprécions énormément le mémoire que vous nous avez soumis.

M. Jobin: Monsieur le président, je retire la crainte que j'ai formulée au début; vous nous avez donné passablement de temps. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

I would like to remind members of the committee that the management of the hotel has agreed to give us rooms in the same building, so if you want to go to the reception they will give you the key and you can bring your stuff back. For the rest of the two days here we will be in the same building.

Nous devions ajourner à midi juste; il est déjà 13 h 15. Nous devions recommencer à 13 h 30... Si vous voulez nous donner un peu plus de 15 minutes pour nous permettre de transférer nos affaires à l'hôtel, et d'aller dîner... Si vous voulez, nous allons recommencer à 13 h 45 ou à 14 heures. À 14 heures.

Le meeting est ajourné jusqu'à 14 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

• 1430

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames, messieurs, nous reprenons nos audiences publiques cet après-midi. Nous aurons comme premier témoin la ville de Gaspé et la Corporation de développement économique de Forillon, qui présentent un mémoire conjoint. Je deman-

[Traduction]

On that issue, I think that, if Quebec cannot help us, for whatever reason, there must be a department which will be able to help us and, in fact, it is the DREE which can plan programs and allocate money. I think this department should come and see us in those remote areas. Their standards should be lowered and they should help us... But they should not help us only to prevent us from dying tomorrow morning, it is not what I mean... they must really help us so we can take heart again and do something positive with our resources.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté. Mr. Babin, Mr. Jobin, thank you very much for your excellent presentation. However, I would like to tell you that, as an Estrien and as a Canadian, I would be the first one to take exception to the annexation of the Gaspé area by British Columbia. First of all, it is too far and, second, you belong to my scenery in Quebec. If we embark on this separation foolishness, wherever it comes from in Canada, it will be a tragedy for everybody, including the Gaspé people. I would like to congratulate you because your brief deals with an issue which is very important for Quebec and for Canada, that is agriculture. Of course, you talked about other things, namely forestry... You are doing an extremely good job. Once again, thank you for appearing before this committee. Your brief was extremely interesting.

Mr. Jobin: Mr. Chairman, I withdraw the reservation I made at the beginning because you gave us quite a long time. Thank you.

The Chairman: Thank you very much.

J'aimerais rappeler aux membres du Comité que la direction de l'hôtel a accepté de nous donner des chambres dans le même édifice; il vous suffit donc de vous rendre à la réception où l'on vous donnera la clé. Nous resterons donc dans le même édifice pendant ces deux jours.

We were supposed to adjourn at 12:00 and it is 1:15. We were supposed to resume our deliberations at 1:30... Maybe we should allocate more than 15 minutes to bring our stuff back to the hotel and have lunch. So, if you don't mind, we could resume our meetings at 1:45 or 2:00 p.m. Let's say 2:00 o'clock.

The meeting is adjourned until 2:00 o'clock.

AFTERNOON SITTING

The Chairman: The meeting will come to order, please.

Ladies and gentlemen we are continuing our public hearings this afternoon. Our first witness will be the City of Gaspé and the Corporation de développement économique de Forillon,

derais à nos témoins de bien vouloir se présenter à la table des témoins, s'il vous plaît.

Nous avons le plaisir d'accueillir, comme je le disais, la Ville de Gaspé et la Corporation de développement économique de Forillon. Nous avons d'abord, son honneur le maire Lewis Fitzpatrick qui est maire de Gaspé; nous avons aussi M. Henri Bernier qui est gérant municipal de la Ville de Gaspé, et M. Michel Thibault qui est commissaire industriel, de la région de Forillon.

Messieurs, vous avez la parole.

M. Lewis Fitzpatrick (maire, Ville de Gaspé): Merci beaucoup, monsieur le président, messieurs les députés. J'ai l'honneur de représenter la Ville de Gaspé ici cet après-midi, et de vous présenter un mémoire en ce qui concerne l'implication du MEER dans notre région.

Premièrement je dois vous dire que notre mémoire n'est pas tellement politisé. On veut tout simplement exposer ce qu'on considère être l'implication du MEER dans notre région et nos critiques positives aussi que les prises de position qu'on aimerait voir prendre par le Ministère.

Le président: Monsieur le maire, les députés ont lu votre mémoire.

M. Fitzpatrick: Oui?

Le président: Il a été traduit... Nous avons tous pris connaissance de votre mémoire. Si vous voulez... Pardon... Il y a seulement quatre pages. Oui, d'accord. Allez-y.

M. Fitzpatrick: Merci.

Le mémoire que j'ai l'honneur de vos présenter aujourd'hui fut rédigé par la Corporation de développement économique de Forillon, conjointement avec les autorités municipales de Gaspé.

Notre exposé se veut une critique de l'implication du ministère de l'Expansion économique régionale dans notre milieu. Ainsi, nous croyons que ce document puisse guider et orienter le ministère concerné par cette dissertation sur notre perception du développement économique régional.

Le passé de la Ville de Gaspé et de la région de Gaspé tel que nous le connaissons aujourd'hui est très limité, puisqu'en 1970, le gouvernement provincial a imposé le regroupement de douze municipalités, présentement appelé Ville de Gaspé. A la lecture du texte qui suivra, nous considérerons la Ville de Gaspé comme étant une sous-région distincte de la Gaspésie.

J'aimerais maintenant souligner aux membres du souscomité et aux auditeurs ici présents aujourd'hui, que l'économie de la région de Gaspé est précaire et continue à être loin derrière celle des autres régions de la province de Québec, voire même la région du Bas St-Laurent.

La conjoncture économique de notre région, sa faible densité de population d'autant plus accentuée par l'exil de notre main-d'œuvre spécialisée, notre éloignement des marchés canadiens, sans oubler le manque d'infrastructures, ont dissuadé les promoteurs industriels d'invesir chez nous.

Toutefois, si on prenait la peine d'analyser le potentiel économique du milieu, on se rendra vite compte que nos ressources ont été à peine exploitées. Il suffit de mentionner

[Translation]

who will present a joint brief. I would ask our witnesses to come to the witness table, please.

As I was saying, we have the pleasure of welcoming the City of Gaspé and the Corporation de développement économique de Forillon. First of all, we have His Honour, the Mayor of Gaspé, Mr. Lewis Fitzpatrick. Mr. Henri Bernier, Municipal Manager for the City of Gaspé and Mr. Michel Thibault, Industrial Commissioner for the Forillon region, are also here today.

Gentlemen.

Mr. Lewis Fitzpatrick (Mayor, City of Gaspé): Thank you very much, Mr. Chairman, and members of the committee. I have the honour to represent the City of Gaspé this afternoon and to submit a brief with respect to DREE's involvement in our region.

First of all, I must tell you that our brief is not very political in nature. We would just like to outline what we believe to be DREE's involvement in our region, some positive criticism, and the positions we would like to see the Department take.

The Chairman: Your Honour, the members have read your brief.

Mr. Fitzpatrick: Yes.

The Chairman: It was translated... We have taken careful note of your brief. If you wish... Excuse me... There are only four pages. Yes, okay. Go ahead.

Mr. Fitzpatrick: Thank you.

The brief that I had the honour of submitting to you today was drawn up by the Corporation de développement économique de Forillon in conjunction with the Gaspé municipal authorities.

Our presentation is a critical review of DREE's involvement in our area. We believe that, in outlining our perception of regional economic development, this document may guide and direct the department.

The history of the city and of the Gaspe region as we know it today is very limited, since, in 1970 the provincial government regrouped 12 municipalities which are now called the City of Gaspe. In the following text, we shall consider the City of Gaspe as being a separate sub-region of the Gaspe region.

I should now like to point out to members of the sub-committee and to our listeners here today that the economy of the Gaspe region is in a precarious position and it is continuing to lag far behind those of other regions of Quebec, even behind that of the Lower St. Lawrence region.

Our region overall economic situation, its low population densisty, which is all the more marked by an exodus of our specialized manpower, our distance from Canadian markets and the absence of infrastructures have all discouraged industrial developers from investing in our region.

However, an analysis of our region's economic potential would quickly reveal that our resources have scarcely been exploited. Our raw materials are processed outside the region,

que nos matières premières sont transformées à l'extérieur, et qu'une telle situation n'entraîne pas un développement économique sain. Il faut cependant préciser qu'une correction s'impose, et que celle-ci ne peut se faire sans un appui inconditionnel de la part du gouvernement fédéral.

• 1435

Le ministère de l'Expansion économique régionale aura beaucoup à faire chez nous, et afin d'atteindre les objectifs de développements visés, il devra considérer la Gaspésie comme une entité distincte de l'est du Québec pour ses interventions, sans quoi, nous sommes voués à l'échec.

Dans la mesure où le MEER aura pris conscience des réalités économiques de notre région, et dans la mesure qu'il envisagera de nous apporter une aide sans précédent, il sera alors important qu'un bureau du MEER soit mis en place dans notre région, et qu'il ne soit pas simplement une faible succursale du bureau d'une autre région, à savoir qu'il devra disposer des ressources et des pouvoirs décisionnels nécessaires. De plus, le ou les agents de ce bureau devraient agir comme coordinateurs afin de rendre les autres paliers du gouvernement fédéral accessibles à la population; c'est-à-dire que cette ou ces personnes soient des agents du gouvernement dans son ensemble, et soient ceux qui recommandent aux autres responsables de différents ministères qu'une chose doit être faite ou non.

Dans cette éventualité seulement, nous pourrions alors conclure que le MEER accorde une priorité aux régions défavorisées, et dans ce contexte, il sera nécessaire que les ententes régionales de développement correspondent aux limites et aux besoins des sous-régions à l'intérieur de la Gaspésie.

Antérieurement nous avons fait mention dans ce mémoire du manque d'infrastructures dans notre région, et nous considérons que sur le plan économique, ces lacunes sont une des causes principales de notre développement retardataire. Est-il nécessaire de préciser qu'aucune ville de notre région ne possède un parc industriel. Nous recommandons alors que le MEER maintienne sa politique d'aide de mise en place d'infrastructures industrielles et municipales, tout en allouant des fonds supplémentaires au développement économique comme tel pour des études de recherches et de promotions. Ainsi, nous pourrions profiter de ces mêmes facteurs de localisation industrielle qu'il existe dans les autres régions du Québec.

Concernant les «stimulants industriels», le ministère de l'Expansion économique régionale, dans le cadre du programme «Subvention au développement régional» s'implique directement en appuyant financièrement les promoteurs d'industries de transformations primaires et secondaires. Les conditions d'adhésions au programme sont invariables pour tous les territoires touchés par ce programme. Ceci nous amène à penser que le gouvernement fédéral considère que notre région est au même niveau économique que les autres. Cette supposition serait très flatteuse à notre égard, mais la réalité est toute autre. C'est pourquoi nous recommandons une modification au programme «Subvention au développement régional» pour les promoteurs industriels désireux de s'implanter dans notre région. Les modifications seraient d'une part, porter à 50 p. 100 la participation financière du MEER concernant les coûts

[Traduction]

a fact that does not lead to healthy economic development. We would like to emphasize that this situation must be corrected and this cannot be done without unconditional support of the federal government.

The Department of Regional Economic Expansion will have much to do in our region, and in order to meet projected development objectives, it will have to consider the Gaspe as an entity distinct from Eastern Quebec for the purposes of its intervention. Unless it does so, we are doomed to failure.

As DREE becomes aware of our region's economic situation and when it is prepared to give us assistance which has not been given in the past, it will realize the necessity of establishing a DREE office in our region, one that is not merely a weak branch office for another region. In other words, it will have to possess the necessary resources and decisional power. In addition, the officer or officers in this office will have to act as co-ordinators in order to make other levels of the federal government accessible to the public; that is, they must be officers of the government as a whole and they must be the ones who recommend to authorities in other departmentsthat something be done or not done.

Only if this is done would we be able to feel that DREE grants priority to underprivileged regions. In this context, regional development agreements will have to correspond to the limits and needs of the sub-regions within the Gaspe.

I have already mentioned the absence of infrastructures in our region, a fact that we believe is one of the major causes of our slow economic development. Need I point out that none of the towns in our region have an industrial park? We recommend that DREE maintain its policy of assistance for the establishment of industrial and municipal infrastructures, while allocating additional funds for economic development per se for research and promotion study. In this way, we could benefit from the same industrial localization factors that exist in other regions of Quebec.

With respect to "industrial incentives", through its Regional Development Incentives Program, RDIP, DREE is directly involved in the financial support of developers of primary and secondary processing industries. The terms of the program are the same for all the territories involved in the program. This leads us to believe that the federal government considers our region to be on the same economic level as all the others. This is a flattering assumption that does not correspond to reality. We therefore recommend that a change be made in the Regional Development Incentives Program for industrial developers wishing to establish themselves in our region. We recommend that DREE provide 50 per cent of the anticipated capital costs for the establishment of all new primary processing firms, and 20 per cent of the anticipated average seccond and third year salary for these same firms. In addition, we

d'immobilisations prévus pour toutes les implantations de nouvelles entreprises transformatrices de matières premières, et à 20 p. 100 la participation financière du MEER concernant la moyenne de salaires prévus de la deuxième et troisième année pour ces mêmes entreprises. De plus, que ces modifications aux programmes s'appliquent aux industries existantes de mêmes secteurs désireuses de prendre de l'expansion.

Nous croyons également que certaines entreprises du secteur tertiaire doivent bénéficier d'une aide financière. En exemple, nous citons les entreprises directement liées aux industries de transformations primaires et secondaires. Vous reconnaîtrez que notre région n'est pas dotée de services professionnels en réparation pour les pièces industrielles, et en conséquence, nos industries transformatrices de matières premières et secondaires dépensent des fortunes à l'extrérieur de notre région pour de telles réparations. Nous croyons qu'il est important pour notre région d'éviter des fuites de capitaux vers l'extérieur. Evidemment, pour corriger cette situation, il faudra stimuler les éventuels promoteurs de ce secteur en les appuvant financièrement. Nous recommandons alors au MEER d'établir un programme de subventions pour le secteur tertiaire relié aux industries, de façon à éviter les fuites de capitaux et ainsi par ricochet, diminuer les frais généraux indirects de nos industries transformatrices de matières premières et secondaires.

• 1440

Un programme présentement en vigueur, celui de «Régime Epargne Action» établi par le ministère des Finances du Québec, a pour but de stimuler directement les futurs investisseurs d'entreprises à caractère public. De source sûre, le gouvernement du Québec étudie actuellement la possibilité d'implanter un programme identique au bénéfice des P.M.E. de moins de 50 actionaires.

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'emboîter le pas dans le même sens.

De plus, nous recommandons au MEER d'analyser la possibilité d'une formule «d'Assurance-capital risque» qui aurait pour but de diminuer les risques de l'investisseur et du même souffle, de stimuler davantage l'entrepreneurship, et ce, en raison de l'implication au capital-action de l'entreprise.

Dans le cadre d'infrastructures, abordons maintenant un autre sujet, soit celui de l'énergie.

Si on considère que le gaz naturel constituera dans les prochains cinq ans la sorce énergétique la plus concurrentielle au pays et devient alors indispensable pour les industries, nous recommandons que le MEER intervienne afin que nos industries existantes et à venir puissent en profiter aux mêmes titres et en même temps que les autres régions du pays.

Notre région, de par son éloignement des marchés, accuse des coûts de transport extraordinaires pour l'exportation des produits finis. Ces coûts exorbitants sont non seulement causés par notre éloignement des marchés, mais aussi par le coût du carburant qui est de 15 à 20 p. 100 plus élevé qu'ailleurs au Québec, et également causés par le mauvais état de nos routes d'ailleurs pas terminées et je vous fais grâce des services aériens et ferroviaires.

[Translation]

recommend that these program changes be applied to existing industries in the same sectors that wish to expand.

We also believe that wome tertiary sector firms should benefit from financial assistance, firms such as those directly linked to primary and secondary processing industries. Since our region is not equipped to make industrial repairs, our primary and secondary processing industries spend a fortune outside our region for such repairs. We think it is important to avoid having capital leave our region. It is clear that in order to correct this situation prospective developers in this sector must be encouraged by financial assistance. We therefore recommend that DREE establish a grants program for the tertiary sector related to industry in order to prevent loss of capital and have consequently to lessen the indirect general expenses of our primary and secondary processing industries.

The current "Regime Epargne Action" program was established by the Quebec Department of Finance with a view to providing direct incentives to future investors in public businesses. According to a reliable source, the Quebec government is now studying the possibility of establishing an identical program for small and medium-sized businesses of less than 50 shareholders.

We recommend that the federal government follow the Quebec example in this matter.

In addition, we recommend that DREE analyse the possibility of "Capital Risk Insurance" formula which would lessen the investors' risk and, at the same time, stimulate entrepreneurship through involvement in the firm's stock capital.

We would now like to discuss another subject related to infrastructures, namely energy.

Since natural gas will be the country's most competitive source of energy in the next five years and will therefore become indispensable to industry, we recommend that DREE intervene so that our present and future industries may benefit in the same way and at the same time as other regions in the country.

As we are so far from our markets, our region incurs very high transportation costs for exporting finished products. These exorbitant costs are caused not only by the distance, but also by the cost of fuel which is 15 to 20 per cent higher here than elsewhere in Quebec, and by the poor condition of our unfinished roads, not to mention our air and rail services.

Nous recommandons à votre ministère de faire en sorte que le coût du carburant soit uniforme dans la province de Québec; que l'on termine les travaux des routes déjà commencés depuis bien des années, et que l'on améliore les services aériens et ferroviaires de la région, et cela, dans les plus brefs délais.

Monsieur le président, madame et messieurs les membres du Sous-comité, il est extrêmement important pour la population de notre région que vous considérez l'application de nos commentaires comme étant l'ultime moyen de stimuler notre développement économique.

Je tiens, monsieur le président, à vous remercier pour l'occasion que vous nous offrez aujourd'hui de présenter notre mémoire, et nous sommes à votre disposition pour répondre à des questions.

Le président: Monsieur le maire, merci beaucoup pour la présentation de ce mémoire. J'ai comme premier intervenant M. Cyr.

Mr. Cvr: Merci, monsieur le président.

Je désire féliciter la Corporation pour son mémoire et surtout souligner aussi aux membres du Sous-comité l'énorme travail qui se fait depuis la fondation de cette corporation pour le développement industriel. Je crois qu'elle mérite l'encouragement et le soutien financier des deux niveaux de gouvernement.

Plusieurs choses m'ont frappé dans l'exposé que vient de faire M. le maire Fitzpatrick. J'ai été touché par cette suggestion de parcs industriels. Pour le bénéfice des membres du Sous-comité, je dois dire que, lors des ententes Canada-Québec, la première entente qui a été signée en 1968, il était prévu des parcs industriels, mais cela se terminait à Matane. On dit que les parcs industriels, dans certaines parties des régions, sont occupés à 20 ou 40 p. 100. Gaspé Sud étant éloigné, vous l'avez constaté hier, de plus de 150 milles, l'idée mise de l'avant par cette Corporation que le MEER s'intéresse à l'ouverture de nouveaux parcs industriels dans la région mérite certainement d'être prise en considération par les membres du Sous-comité.

Il existe à Rivière-au-Renard, vous l'avez vu hier, un parc industriel mais c'est pour le développement des pêches commerciales, exclusivement. Nous avons besoin dans le secteur d'un parc industriel qui va attirer d'autres industries. Sans doute monsieur le maire, aimeriez-vous expliquer pour le bénéfice des sous-comité les avantages que vous avez au point de vue des terrains dans la région de Sandy Beachfh, en face du Defence Boom que les députés ont pu voir hier directement de Forillon . . . Expliquez les avantages de la Baie de Gaspé et des terrains disponibles avec les infrastructures portuaires qui manquent?

Le président: Merci monsieur Cyr.

M. Fitzpatrick: Je tiens à vous dire que lorsqu'on mentionne dans notre mémoire qu'il n'y a pas de parc industriel à Gaspé, c'est intentionnel, parce qu'on est très conscient, quand même, qu'il y a un parc industriel, si on voulait l'appeler comme cela, à Rivière-au-Renard. Mais à Gaspé on considère le parc à Rivière-au-Renard un parc de pêche, plutôt qu'un parc industriel.

[Traduction]

We recommend that your department standardize the cost of fuel throughout Quebec; that you complete road construction undertaken several years ago; and that air and rail services in the region be improved as soon as possible.

Mr. Chairman, members of the Sub-committee, it is extremely important to the people in our region that you consider implementing our suggestions as the best way of stimulating our economic development.

I should like to thank you, Mr. Chairman, for the opportunity of presenting our brief today. We are available to answer any questions.

The Chairman: Thank you very much your honour for presenting your brief. I will ask Mr. Cyr to ask his questions first.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to congratulate the corporation on its brief and also to emphasize to the members of the sub-committee the enormous amount of work which has been carried out since the founding of this corporation for industrial development. I believe that it deserves encouragement and financial support from both levels of government.

There were several things which struck me in Mr. Fitzpatrick's talk. One of these was the suggestion about industrial park. I must say for the benefit of the members of the sub-committee that during the discussions for the Canada-Quebec Agreement, the first of which was signed in 1968, it was planned to provide industrial parks, but these ended at Matane. It is said that in certain parts of the region these industrial parks are 20 to 40 per cent occupied. Since, as you saw yesterday, South Gaspe is more than 150 miles away, the corporation's suggestion that DREE consider opening new industrial parks in the region certainly deserves your consideration.

As you saw yesterday, there is an industrial park in Rivière-au-Renard; that park however, is devoted exclusively to the development of commercial fishery. This region needs an industrial park which would attract other industries. Your Honor, you would no doubt like to explain, for the members of the sub-committee, the advantages of the loss in the Sandy Beach area across from the defence boom, which the members saw yesterday from Forillon... Explain the advantages of Baie de Gaspé and of the available lots, with their lack of port infrastructures.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Mr. Fitzpatrick: I would like to point out that we said intentionally that there is no industrial park in Gaspé, we are quite aware that there is an industrial park, if you want to call it that, in Rivière-au-Renard. But in Gaspé we consider the Rivière-au-Renard park a fisheries park rather than an industrial park.

En plus de cela vous savez que les prix des terrains dans le parc industriel, actuellement à Rivière-au-Renard, sont très chers. On sait par expérience qu'il y a plusieurs promoteurs d'industries qui ont même opté pour aller ailleurs que dans ce parc industriel pour l'implantation de nouvelles industries. En ce qui concerne le secteur immédiat du centre-ville de Gaspé, on a toujours la possibilité de développer pour un parc industriel dans le secteur que l'on appelle le Boom Defence. Actuellement la ville de Gaspé est en train de préparer et de mettre au point son règlement de zonage et d'urbanisme et la partie en question est actuellement à l'étude pour savoir s'il faut la mettre zone industrielle ou commerciale ou récréative. Je crois que cette partie de notre ville est sûrement un endroit propice pour le développement d'un parc industriel.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci monsieur le président. On parle de prix du terrain. Il y a eu une étude de préparée par le Toronto Globe and Mail et dont j'ai quelques copies à Ottawa, où on donne le prix des terrains dans les parcs industriels. Lorsque vous arrivez dans des endroits comme Bromont dans la région immédiate de Toronto où les propriétaires des parcs industriels municipaux ou corporations, offrent des prix très réduits, 12c. le pied carré ou 15c. le pied carré . . . et lorsqu'on constate que dans la région de Gaspé, dans les parcs de pêche, on vous offre 80c. le pied carré, je dois vous dire que c'est le seul item qui a paru dans les parcs industriels de la Gaspésie dans ce rapport financier qui a été fait pour tous les hommes d'affaires du Canada, et à Gaspé, à Rivière-au-Renard, à Grande-Rivière, il existe des parcs industriels dont le coût d'achat des terrains est de 85c. le pied carré... Ce n'est donc pas franchement une bonne annonce pour attirer l'industrie dans notre région. Advenant l'établissement du parc industriel dont vous avez tellement à cœur, monsieur le maire, et vous la Commission industrielle, à combien pouvez-vous évaluer ce terrain au pied carré dans votre région?

M. Fitzpatrick: Dans le secteur de Sandy Beach? C'est assez difficile de vous répondre aujourd'hui, mais je crois que ce terrain dans ce secteur vaut . . . cela doit varier sûrement de 75c. à \$1.00 le pied carré, j'imagine. Je peux me tromper, mais c'est sûrement dans cet ordre-là. Je le crois, toujours. Je ne sais pas si c'est plus élevé, peut-être.

M. Henri Bernier (gérant municipal, Gaspé): Je pense qu'on peut peut-être le prendre dans cet ordre de grandeur-là parce qu'il se fait un lotissement à caractère plutôt privé. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'infrastructure industrielle. A ce moment-là le prix du terrain est beaucoup plus élevé à l'heure actuelle. S'il y avait par exemple une infrastructure en terme de parc industriel, il est certain qu'il faudrait à ce moment-là établir un programme ou adopter une attitude pour favoriser l'implantation d'industries, à savoir essayer de permettre l'achat de terrains à des coûts beaucoup plus réduits que le chiffre que l'on vous mentionne, soit environ de 75c. à \$1.00 le pied. Car il est certain qu'à ce moment-là, on n'intéressera aucune industrie à venir s'implanter chez nous.

[Translation]

Also, you are aware that the selling price of lots in Rivière-au-Renard industrial park are very high at the present time. We know through experience that several industrial promoters decided to go elsewhere than that particular industrial park to set up new industries. As for the area in the immediate vicinity of downtown Gaspé, there is still the possibility of developing an industrial park in the area known as the boom defence. The City of Gaspé is now preparing and finalizing its zoning and urbanization by-laws; the area in question is now being studied to determine whether it should be zoned industrial, commercial or recreational. I believe that this part of our city would definitely be a favourable place to develop an industrial park.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. You mentioned lot prices. The Toronto Globe and Mail prepared a study, of which I have several copies in Ottawa, giving lot prices for different industrial parks. According to the study, if industrial park owners (municipalities or corporations) are offering lots at very reduced rates of 12 cents per square foot or 15 cents per square foot in the Toronto area . . . In the Gaspé region, in the fisheries parks, lots are being offered at 80 cents per square foot . . . The only mention of the Gaspé in this financial report prepared for businessmen across Canada dealt with these square foot prices; in Gaspé, in Rivière-au-Renard, in Grande Rivière, there are industrial parks with lot prices of 85 cents per square foot ... this is hardly good publicity for attracting industry to our regions. Your Honor, should the industrial park which you and the industrial commission hold so dear be established, how could you assess the value of the land per square foot?

Mr. Fitzpatrick: In the Sandy Beach area? It is rather difficult to answer that question, today, but I believe that the land in that area is worth... I imagine it runs from 75 cents to \$1 per square foot. I may be wrong, but it must be around that much. At least I think so. I do not know, perhaps it is higher.

Mr. Henri Bernier (Municipal Manager, Gaspé): I think we could probably go along with evaluation along those lines, because the lots are mainly privately owned. Right now, there is no industrial infrastructure. For that reason, the lot prices are higher at the present time. If there were infrastructures consistent with an industrial park, it would of course be necessary to establish a program or adopt an attitude promoting the establishment of industries; in other words, it would be necessary to try and allow the purchase of lots at much lower prices than those we quoted, 75 cents to \$1 per square foot. Because you can be sure that at those prices no industry would be interested in setting up in our region.

• 1450

M. Cyr: Une autre question, monsieur le président. Nous désirons attirer les capitaux pour pouvoir établir des industries dans notre région dites-vous. Auriez-vous l'amabilité de nous dire quelle est l'implication locale? Quelle est l'implication des gens de la région de Gaspé, dans l'investissement de leurs capitaux soit avec des industriels de la région immédiate de Gaspé, ou encore avec l'entrepreneurship qui peut venir de l'extérieur?

Je sais que vous avez eu des contacts avec différents organismes, dont justement celui qui doit explorer les sables du golfe Saint-Laurent pour leur transformation en silex. Quelle serait la volonté de la population pour s'impliquer directement au processus financier de ces nouvelles entreprises?

M. Fitzpatrick: J'aimerais faire un commentaire à propos de votre question, monsieur Cyr, avant de passer le micro à mon ami Michel. Personnellement, j'ai deux conceptions de la promotion économique, actuellement. Et je parle particulièrement du contexte économique dans lequel on vit. Je pense que le premier objectif serait peut-être de conserver et d'encourager les entreprises qui existent actuellement, et je crois que c'est le rôle primordial de la promotion économique. Je pense aussi que le MEER, comme on le recommande dans notre mémoire, devrait créer un bureau à Gaspé. Cela, comme première mesure, ce serait un moyen possible d'encourager les industries qui sont actuellement en place à continuer, parce que l'on sait qu'avec les taux d'intérêts et l'inflation actuellement, pour encourager des gens à investir il faut que ce soit dans des projets sûrs.

Alors, Michel?

M. Michel Thibault (commissaire industriel, région Forillon): Pour répondre à votre question, je dirais qu'on peut faire une investigation . . . Lorsque j'ai rencontré les dirigeants de la Chambre de commerce, ces gens-là ragent peut-être d'industries et de développement industriel dans la région, et je suis sûr qu'à partir du moment où il y aura une industrie désireuse de s'implanter, s'il y a un manque de capitaux, créer des joint ventures ou des clubs d'investissement, ce sera peut-être assez facile.

M. Cyr: C'est sans doute pour cela que vous demandez d'avoir une assurance-risque sur les capitaux, dans une de vos suggestions?

M. Thibault: C'est justement une de nos suggestions. Cela a peut-être été tiré un peu en l'air; mais ce serait peut-être une nouvelle façon d'entrevoir l'implication du MEER dans le milieu et près de l'entrepreneur, comme tel.

Alors, on demande tout simplement au ministère de l'Expansion économique régional d'analyser une telle formule. Son impact, je ne le connais pas. Cela mérite certainement d'être étudié.

M. Cyr: Monsieur le président, je vais laisser la parole à mes collègues; mais je voudrais en terminant dire que je suis entièrement d'accord avec les recommandations de la Commission à savoir qu'il faudra une décentralisation des effectifs du

[Traduction]

Mr. Cyr: One more question, Mr. Chairman. You say that we want to attract capital to establish industries in our region. Would you be so good as to tell us what sort of local involvement there would be? How would the people of the Gaspé region participate through the investment of their capital, either with industries in the immediate vicinity of Gaspé, or with new industries which might come from outside?

I know that you have had contact with different organizations, including the organization which is going to look at the sand in the Gulf of St. Lawrence in the hopes of transforming it into silex. How would the people in the area feel about getting directly involved in the financial side of these new businesses?

Mr. Fitzpatrick: Mr. Cyr, before I turn the microphone over to my friend Michel, I would like to comment on your question. Personally, I see two types of economic promotion. This, of course, in today's specific economic context. I think our first goal might be to retain and encourage the businesses already in place; I think that is the primary role of any economic promotion. I also think that DREE, as recommended in our brief, should set up an office in Gaspé. As a first measure, that would be one way of encouraging the industries already in place to remain, since we know that with today's interest rate and inflation, people will only agree to invest in sure things.

Michel?

Mr. Michel Thibault (Industrial commissioner, Forillon region): To answer your question, I would say that we could do an investigation... I met with the directors of the Chamber of Commerce, who are most upset with the present status of industries and industrial development in the region; I am sure that if some industry wants to come in, if there is a lack of capital, it might be very easy to create joint ventures or investment clubs.

Mr. Cyr: No doubt that is why you ask for capital risk insurance in one of your suggestions?

Mr. Thibault: Yes, that is one of our suggestions. Perhaps it was something of a shot in the dark; it would, however, provide a new way of allowing DREE to get involved in the area, close to the industries themselves.

All we are asking is that the Department of Regional Economic Expansion analyze a formula of this type. I don't know what its impact would be. It is definitely worth looking at.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, I will now leave the floor to my colleague; in conclusion, I would like to say that I am in complete agreement with the Commission's recommendations favouring a decentralization of DREE from Rimouski or Quebec City to the southern part of the Gaspé. Thank you.

MEER de Rimouski, ou Québec vers la région sud de la Gaspésie. Merci.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président, et avec votre permission, j'aimerais saluer M. Michel Lasalle, que je viens d'entrevoir dans la salle, et qui est directeur général du MEER à Québec; et je crois que l'implication du MEER en Gaspésie, dans votre région, est peut-être le fait que les fonctionnaires de Rimouski, de Québec et de Montréal n'ont pas peur de se rendre dans notre région pour prendre contact avec les gens et voir de visu quels sont nos problèmes et également de tenter de leur apporter des solutions.

Je m'adresse aux gens de la Ville de Gaspé, et je profite de l'occasion pour saluer M. le maire . . . Dans la dernière page de votre mémoire, vous parlez des problèmes de carburant et des travaux de route.

En ce qui concerne le problème du carburant, les prix uniformes au Québec—malheureusement, vous savez que cela relève de la compétence provinciale; c'est la province qui établit des prix uniformes à la pompe et cela varie d'une région à l'autre. Vous l'avez souligné au sujet des problèmes de routes et des distances qu'ils ont à parcourir...

Également, au niveau de la construction des routes... Malheureusement, lors des ententes sectorielles que nous avons eues pour la construction des routes en Gaspésie, c'est-à-dire au Québec, on a peut-être été défavorisés un peu. Il y a des budgets qui ont servi à construire des autoroutes dans les grands centres et nous n'avons pas retiré l'argent qu'on aurait dû recevoir de ces ententes sectorielles pour notre région.

• 1455

A cet effet-là, j'aimerais savoir si vous pensez que le MEER devrait continuer à mettre de l'argent dans la construction de routes au Québec, quel que soit le genre d'entente, ou si vous pensez que le MEER devrait plutôt orienter son argent vers le développement industriel surtout, comme vous le dites dans la deuxième partie de votre recommandation, pour améliorer les services aériens et ferroviaires?

Le président: Monsieur le maire.

M. Fitzpatrick: Premièrement, je tiens à vous dire que je ne voudrais pas intensifier les conflits qui existent actuellement entre les deux paliers de gouvernement. Il y a des champs d'actions qui relèvent d'un gouvernement et d'autres de l'autre gouvernement, et je pense qu'il y a déjà assez d'opinions différentes au sujet de la Constitution sans qu'on implique les routes et d'autres choses. Finalement, la question de l'entretien ou de la construction de routes relève, à ma connaissance, du gouvernement provincial et je n'hésiterais pas à recommander que le gouvernement fédéral, par l'entremise du MEER, investisse plutôt du côté de la promotion économique et des industries.

M. Bujold: Mais vous savez que nous avons eu l'entente sectorielle pour les routes, entente qui doit se terminer cette année ou l'an prochain, en 1982. Si je comprends bien, vous préféreriez que l'on consacre l'argent aux services aériens et

[Translation]

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. With your permission, I would like to greet Mr. Michel Lasalle who I just noticed in the room and who is DREE's director general in Quebec City; perhaps DREE's involvement in the Gaspé, in your region, is characterized by the fact that civil servants from Rimouski, Quebec City, and Montreal are not afraid to come to our region to make contact with the people, to see for themselves what our problems are, and to try to offer solutions.

My comments are directed to the people of the City of Gaspé; I would like to take this opportunity to greet His Worship, the Mayor... In the last page of your brief, you refer to fuel and highway repair problems.

As far as the fuel program is concerned, the uniform pricing across Quebec . . . unfortunately, as you know, that falls under provincial jurisdiction; the provinces sets uniform prices at the pumps and the prices vary from one region to another. You mentioned this in the context of problems related to highways and distances to be travelled . . .

Also, in the context of highway construction... Unfortunately, in the sectorial agreements dealing with highway construction in the Gaspé, or rather in Quebec, this region may perhaps have been somewhat disadvantaged. Budgets were used to build highways in the major centres; our region did not receive the funds it should have received through these sectorial agreements.

In that context, I wonder whether you think DREE should continue to fund highway construction in Quebec through any type of agreement, or whether you feel it should instead redirect its money towards industrial development, as you say in part 2 of your recommendation, particularly to improve air and rail service?

The Chairman: His Worship, the Mayor.

Mr. Fitzpatrick: First, I would like to say that it is not my wish to escalate the present conflict between the two levels of government. Some activities fall under one government and some under the other, and I think there are already enough differing opinions about the constitution without involving highways and other things. Finally, highway construction and maintenance, to my knowledge, fall under the provincial government; I would not hesitate to recommend that the Federal Government, through DREE, invest instead in economic and industrial promotion.

Mr. Bujold: But you do know that we have a sectorial agreement for highways which should run out this year, or rather next year, in 1982. If I understood correctly, you prefer

ferroviaires plutôt que de le réinvestir dans des ententes sur les routes.

A ce même sujet, quelle proposition pourriez-vous nous faire? Qu'est-ce que vous pourriez demander au MEER dans le domaine du transport aérien et ferroviaire? Comment le MEER pourrait-il s'impliquer pour tenter d'améliorer ces services-là?

M. Fitzpatrick: Je crois, monsieur Bujold, que notre député du comté de Gaspé, M. Cyr, est pas mal au courant de notre dossier de l'aéroport régional de Gaspé. Il remonte à plusieurs années, bien avant mon arrivée à l'Hôtel de ville.

M. Bujold: D'accord.

M. Fitzpatrick: Vous êtes donc au courant aussi. Est-ce qu'on doit revenir à la charge avec ce dossier-là ou non?

M. Bujold: Si vous permettez, je vais tenter d'aller plus en profondeur. Vous savez, le problème aérien n'est pas facile. Vous l'avez vécu à Gaspé, je l'ai vécu à Gaspé, parce que notre avion a déjà été bloqué sur la piste à Gaspé alors qu'on voulait s'en aller. On parle, par exemple, du transporteur qui a un grand rôle à jouer. Mettre de l'argent dans les infrastructures, c'est correct. Mais, vous savez, si on construit des infrastructures et que la compagnie aérienne ne veut pas venir, on n'est pas plus avancé! Est-ce que le ministère devrait entreprendre des pourparlers avec les compagnies aériennes pour savoir où elles vont, quel sorte de service elles veulent donner? On parle de fameux types d'avions. Malheureusement, les compagnies qu'on a n'ont peut-être pas les reins assez forts. Est-ce que le gouvernement ne devrait pas tenter de convaincre des compagnies aériennes, il est toujours plus facile de convaincre quelqu'un quand on met de l'argent au bout, d'avoir les types d'avions qui pourraient desservir notre région? c'est ma première question.

Deuxièmement, les infrastructures. Malheureusement, nos ministères nationaux ont des critères nationaux qui ne sont pas applicables chez nous. Est-ce que le MEER devrait s'impliquer directement et dire que parce que sa vocation première est de minimiser les disparités régionales, il va passer par-dessus ses critères nationaux pour les appliquer chez nous?

M. Fitzpatrick: Monsieur Bujold, c'est un peu cela qu'on dit dans notre mémoire. On veut que notre région ne soit pas considérée, au niveau national, sur le même plan qu'une région comme la province de la Colombie-Britannique ou l'Ontario. Notre région est différente même de l'ensemble de la province de Québec.

Vous revenez à la question des services aériens. Il est sûr qu'il y a des infrastructures à établir. Dans notre cas, à Gaspé, les études sont là; il est clair que c'est vraiment un problème. Il y a deux facteurs qui entrent en ligne de compte. Le MEER doit aider les compagnies de transport en question à assurer un service convenable dans notre région.

Le président: Merci, monsieur Bujold. Merci, monsieur le maire. Madame Beauchamp-Niquet.

• 1500

[Traduction]

that we devote our money to air and rail service rather than reinvesting in highway agreements.

On that subject, what sort of proposal could you make? What could you request from DREE in the area of rail and air transportation? How could DREE get involved in improving those services?

Mr. Fitzpatrick: Mr. Bujold, I think that our member of Parliament, Mr. Cyr, is quite familiar with our file on the Gaspé regional airport. The file goes back several years, to a time before my arrival at city hall.

Mr. Bujold: Fine.

Mr. Fitzpatrick: You are also familiar with it. Should we reactivate that file or not?

Mr. Bujold: If I may, I would like to dig a little deeper. As you know, the air problem is not an easy one to solve. You have had the experience at Gaspé, as I have; we wanted to leave, but our plane was stuck on the runway. For instance, the carrier has a major role to play. Putting money into infrastructures is all very well, but if we build infrastructures only to find that the airlines do not want to come, we are no further ahead! Should the department enter into discussions with the airlines to find out where they are going, what sort of service they want to offer? The type of planes to be used is often discussed. Unfortunately, the airlines we have are operating on shoestring budgets. Should the government not try to convince the airlines to get the type of planes which could serve our region? People are always more easily convinced when they smell money. That is my first question.

Secondly, the infrastructures. Unfortunately, our national departments have national criteria which cannot be applied in our region. Should DREE get directly involved and say that since its primary role is to reduce regional disparities, it will bypass these national criteria in our area?

Mr. Fitzpatrick: Mr. Bujold, that is more or less what we say in our brief. On the national level, we don't want our region to be considered on the same terms as a region like British Columbia or Ontario. Our region is even different from the rest of Quebec.

You have come back to the question of air service. Of course, infrastructures are needed. In our case, in Gaspé, the studies have been done: It is evident that there really is a problem. Two factors come into play. DREE must help the carriers in question to provide proper service in our region.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold. Thank you, Your Worship. Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

J'ai deux questions. Monsieur le maire, vous avez parlé des prix très élevés des terrains dans les parcs industriels. Je veux revenir là-dessus parce que j'ai vraiment sursauté. Je veux savoir si j'ai bien compris quand vous avez parlé de 85c. ou \$1.00 le pied carré. On ne parle pas du mètre carré, mais bien du pied carré, n'est-ce pas?

M. Bernier: Cinquante-huit cents le pied carré dans le parc des pêches de Rivière-au-Renard.

Mme Beauchamp-Niquet: Est-ce que vous avez dit que c'était un parc où il y a déjà des infrastructures?

M. Fitzpatrick: Madame Niquet, je vais vous expliquer. On a parlé de 85c. le pied carré; c'est M. Cyr qui a dit cela. On parlait à ce moment-là du parc industriel à Rivière-au-Renard qui fait partie de la grande ville de Gaspé.

Lorsque je mentionnais le secteur de Sandy Beach, je parlais d'une possibilité de parc industriel dans ce secteur-là, toujours en supposant que ces terrains appartenaient à des particuliers. Les terrains appartenant à des particuliers dans ce secteur-là valent, dans mon esprit, et je ne suis pas un expert, de 75c. à \$1.00 le peid carré.

Mme Beauchamp-Niquet: Alors, je voulais tout simplement vous dire que chez nous, ce n'est peut-être pas toujours bien de comparer une région à l'autre, mais chez nous, les parcs industriels, si je comprends bien leur fonction, sont aménagés pour accommoder les industries qui viennent s'y installer. À ces prix-là, je n'appelle pas cela une accommodation pour des entreprises qui veulent s'installer dans un parc industriel. Je trouve cela tout simplement épouvantable. Nous avons un parc industriel chez nous à Dolbeau, au Lac-Saint-Jean, où il y a eu des investissments des deux paliers de gouvernement de l'ordre de \$500,000 mais cela, il y a environ sept ou huit ans. En dollars actualisés, ce serait plus, c'est bien sûr. Il y a eu dans ces parcs des infrastructures qui ont été faites et la municipalité, elle, a déboursé environ \$50,000 pour faire de l'aménagement de terrains. En dollars de 1975, c'est environ \$500,000 et les terrains sont en vente actuellement à 15c. le peid carré pour accommoder les industries qui veulent s'y rendre. Alors, c'était juste une remarque en passant.

Autre chose. En ce qui concerne la demande de doter la Gaspésie d'un réseau de distribution de gaz naturel, moi, je trouve cela bien correct et je pense que ce serait nécessaire en Gaspésie. Je me demande cependant si vous avez suffisamment de demandes, de clientèle pour cela. Qui seraient les clients éventuels pour l'achat du gaz naturel?

Ce sont les seules questions que j'ai, monsieur le président.

M. Thibault: J'ai rencontré les dirigeants de Mines Gaspé qui emploient près de 1,700 personnes. Cela varie entre 1,600 et 1,750 emplois. Ils m'ont confié que s'ils avaient le gaz naturel, ils réduiraient leurs coûts énergétiques de près de 60 p. 100. Cela, c'est situé à Murdochville. Alors, je pense que vous avez là un gros client pour le gaz naturel.

Mme Beauchamp-Niquet: Monsieur le président, une dernière question.

Est-ce que vous croyez que ce serait suffisant pour que le réseau soit amené jusqu'en Gaspésie?

[Translation]

I have two questions. Your Worship, you mentioned the very high lot prices in the industrial parks. I would like to come back to that subject, because it really surprised me. I want to make sure I understood correctly when you talked of 85 cents or \$1 per square foot. You were talking about square feet and not square metres, is that not right?

Mr. Bernier: Fifty-eight cents per square foot in the Rivière-au-Renard fisheries park.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Did you say that infrastructures were already in place in that park?

Mr. Fitzpatrick: Let me explain, Mrs. Niquet. Mr. Cyr mentioned the price of 85 cents per square foot. At that point we were talking of the Rivière-au-Renard industrial park, which is part of the City of Gaspé.

When I mentioned the Sandy Beach area, I was referring to the possibility of making an industrial park in that area, assuming that the lots now belong to individuals. In my opinion, and I am not an expert, the lots belonging to individuals in that area are worth 75 cents to \$1 per square foot.

Mrs. Beauchamp-Niquet: I just wanted to say that in my region, and it may not always be a good idea to compare one region with another, but in my region, if I correctly understood their function, industrial parks are developed to accommodate the incoming industries. At those prices, I don't think you can say that the businesses which would like to come into an industrial park are being accommodated. I find that absolutely terrible. In the Lac-Saint-Jean region we have an industrial park at Dolbeau where both levels of government invested to the tune of \$500,000 about seven or eight years ago. That would, of course, be more in today's dollars. Infrastructures were built and the municipality spent about \$50,000 to develop the lots. In 1975 dollars that is about \$500,000; today, to accommodate the industries which would like to set up in the park, the lots are being sold at 15 cents per square foot. That was a parenthetical comment.

Something else; as far as your request to provide the Gaspé with a natural gas distribution network is concerned, I think that is quite correct and necessary in the Gaspé. However, I do wonder whether you have enough demand, enough customers. Who would be the customers buying natural gas?

Those are all my questions, Mr. Chairman.

Mr. Thibault: I met with the directors of Mines Gaspé who employ close to 1,700 people. The total varies between 1,600 and 1,750 jobs. They told me that if they had natural gas, their energy costs would be reduced by about 60 per cent. That company is located in Murdochville. So I think that they would be an important customer for natural gas.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Mr. Chairman, one last question.

Do you think that there would be enough customers to have the network extended into the Gaspé?

M. Thibault: Si on est d'accord pour dire que le gaz naturel fait partie des infrastructures pour la venue d'industries, on aurait peut-être le droit, nous aussi, d'en bénéficier au même titre et en même temps. Il s'agirait peut-être d'analyser davantage la demande de Murdochville et ce que peuvent représenter leurs coûts.

Le président: Merci, madame Beauchamp-Niquet. Monsieur Bachand.

M. Bachand: Merci, monsieur le président. Ma première question est très courte; j'en aurai une autre plus tard.

Est-ce que la Corporation du développement économique de Forillon et la Municipalité de Gaspé ont un commissaire industriel ou quelque chose de semblable?

M. Bernier: C'est moi qui suis commissaire industriel, monsieur.

M. Bachand: Est-ce que vous travaillez d'une façon dynamique, est-ce que vous vous déplacez, allez voir des hommes d'affaires?

M. Bernier: Je vous dis que c'est très dynamique depuis trois mois.

M. Bachand: Je vais vous poser la question autrement. Disons que je suis un homme d'affaires assis derrière mon bureau à New-York, à Londres ou à Toronto. Qu'avez-vous à m'offrir pour que je vienne m'établir ici au lieu d'à Montréal ou ailleurs?

M. Bernier: Après trois mois, je puis vous dire que d'abord, il était prioritaire de travailler avec les entrepreneurs de la région. On n'a certainement pas le budget nécessaire pour une première année de fonctionnement. Il serait dérisoire d'ailleurs de commencer à chercher à l'extérieur de notre région. Je pense que le développement économique commence dans la région elle-même.

M. Bachand: Disons que c'est cela, parce qu'hier, quand on est descendu de l'avion à Matane, tout ce qu'on a vu comme industries, ce sont des usines de transformation de poisson. Pouvez-vous espérer qu'à presque \$1 le pied carré, un homme d'affaires va pouvoir venir s'établir avec une certaine rentabilité, à moins que cela ne soit sursubventionné par le gouvernement?

• 1505

M. Bernier: Ce serait assez difficile au coût de \$1 le pied carré. Maintenant, il y a peut-être d'autres façons de stimuler davantage les investisseurs de l'extérieur par des subventions. Regardons par exemple le programme des Îles-de-la-Madeleine. Je pense qu'ils sont considérés comme une entité distincte de l'Est du Canada. Alors, on demande peut-être d'être considéré également comme une entité distincte faisant partie de la Gaspésie.

M. Bachand: Merci.

Le président: Merci, monsieur Bachand. Madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président. Bonjour, monsieur le maire. Je pense que j'ai les mêmes problèmes que vous en ce qui concerne le transport aérien. Au sein du caucus, comme vous le savez, on a un comité qui est présidé par Rémi Bujold

[Traduction]

Mr. Thibault: If we agree that natural gas is one of the infrastructures which would attract industry, perhaps we would have the right to benefit in the same way and at the same time. Perhaps Murdochville's request should be further analyzed as to the costs involved.

The Chairman: Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet. Mr. Bachand.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman. My first question is very brief; I will have a second one later.

Do the «Corporation du développement économique de Forillon» and the Municipality of Gaspé have an industrial commissioner or something along those lines?

Mr. Bernier: Sir, I am the industrial commissioner.

Mr. Bachand: Do you work in an aggressive fashion, do you travel, do you go to see businessmen?

Mr. Bernier: Things have been very agressive for the past three months.

Mr. Bachand: I will rephrase my question. Let us say that I am a businessman sitting at my desk in New York, London or Toronto. What can you offer me that would make me bring my industry here instead of Montreal or somewhere else?

Mr. Bernier: After the past three months I can tell you that the first priority was to work with the businessmen in the region. We certainly don't have the kind of budget we would need for a first year of operations. In fact, it would be ridiculous to start looking outside of our region. I think that economic development starts in the region itself.

Mr. Bachand: That seems to be true because yesterday when we landed in Matane the only industries we saw were fish processing plants. At almost \$1 a square foot, can you expect a business man to come in and start operating at a profit, unless he is oversubsidized by the government?

Mr. Bernier: It would be fairly difficult at \$1 a square foot. However, there may be other ways of encouraging outside investors through grants. Take, for example, the Magdalen Islands program. I think they are considered as a distinct entity in eastern Canada. We too would like to be considered as a distinct entity that is part of Gaspé.

Mr. Bachand: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Bachand. Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. Good afternoon, Your Worship. I think that I have the same problem as you do with air transportation. In the caucus, as you know, we have a committee chaired by Rémi Bujold and we have looked at

et on a étudié ce que c'était vraiment, le transport aérien dans l'Est. On est arrivé... En tout cas, moi personnellement, j'ai essayé de me faire une idée là-dessus. On a des contraintes physiques importantes; pour vous autres à Gaspé, cela fait des années que j'en entends parler. Je me souviens aussi du temps où il y avait la petite piste en sable à Forillon. Alors, ce n'est pas d'hier qu'on est au courant.

Monsieur le maire, je pense qu'il va falloir attaquer le problème de front et savoir ce qu'on veut comme transport aérien. Il va falloir tenir compte des contraintes financières des gouvernements aussi. C'est-à-dire, qu'à certains endroits, on pourrait avoir une piste un peu plus courte plutôt que de s'acharner, selon la norme nationale, à avoir des pistes d'au moins de 6,000 pieds avec les aides à la navigation et tout ce qu'il faut. Je pense que je rejoins la question de Rémi là-dessus. Est-ce qu'il ne faudrait pas avoir des incitatifs financiers, de l'aide financière pure et simple, pour un transporteur qui serait intéressé à venir ici avec des avions plus petits, même si on est encore à hélices. Je n'ai pas l'impression qu'on va avoir des jets souvent, nous autres. Il faut qu'on se fasse une idée là-dessus, qu'on s'organise un aéroport régional important, puis qu'on essaie de sensibiliser un transporteur, même en lui donnant de l'aide financière pour qu'il organise un réseau de transport à l'intérieur, en tenant compte de nos difficultés atmosphériques aussi. Il est certain que lorsqu'ils mettent sur un même avion Gaspé et les-Îles-de-la-Madeleine, on court une chance qu'à un des deux endroits, on ne puisse pas voler ce jour-là. Imaginez aussi les contraintes auxquelles doit faire face le transporteur et les coûts que cela peut représenter.

Moi, je pense que la ville de Gaspé va prendre de plus en plus d'importance dans le territoire et j'aimerais connaître votre idée là-dessus. Jusqu'où êtes-vous prêts à aller dans la rationalisation des types d'avions utilisés? Si vous ne pouvez nous le dire aujourd'hui, il serait bon que vous y pensiez et qu'à un moment donné on en entende parler. Je suis certaine que MM. Bujold et Cyr pourraient nous transmettre le message. Vous savez, moi, je ne rêve pas du jour où ils m'enverront un 747 une fois par mois et diront: embarquez, on fait le voyage. Vous comprenez ce que je veux dire?

Alors, nous, ce qu'on veut, c'est du service, même si les avions sont plus petits et qu'on ne transporte que 20 ou 25 passagers à la fois. Il s'agit de savoir quel type d'avion on veut, des DASH-8, des avions à décollage et atterrissage courts; c'est cela qu'il nous faut. Qu'on arrête de mettre de l'argent à terre, et qu'on aide les transporteurs. J'aimerais savoir si vous êtes d'accord avec moi là-dessus.

Le président: Monsieur Fitzpatrick.

M. Fitzpatrick: Je suis très heureux de vous entendre dire, madame, que la Gaspésie va prendre sa juste place dans le développement de l'Est du Québec, ou dans le Québec en général. Je suis d'accord avec vous aussi quand vous dites que la ville de Gaspé doit faire certaines concessions concernant le transport. Je crois que nous, on est ouvert à des propositions de votre part ou de la part de notre député de Gaspé ou de M. Bujold. Il est sûr qu'il y a des problèmes physiques reliés à l'installation d'un aéroport à Gaspé, on en est très conscient. Je tiens à vous dire aussi, et vous pouvez prendre ma parole,

[Translation]

what air transportation is really like in eastern Canada. We concluded ... In any case, I tried to form my own opinion on this. There are considerable physical constraints; I have been hearing about the situation here in Gaspé for years. I remember when there was a small sand landing strip at Forillon. So we have been aware of the situation for some time now.

I think, Your Worship, that we will have to face the problem head on and decide what we want in the way of air transportation. We will also have to consider the budgetary restrictions that governments are facing. In certain locations, we could have a shorter runway, instead of insisting on having the usual 6,000 foot runway with navigational aids and everything else. And here I am going back to what Rémi was saying. Should there not be some type of financial incentive or aid for a carrier who would be interested in coming into the region with smaller aircraft, perhaps even with propeller planes? I do not think that we will get very many jets coming in. We have to decide what we want, build a large regional airport, then try to encourage a carrier, through financial aid, to organize a regional air transportation network, taking our weather problems into account. Obviously, if one plane goes to both Gaspé and the Magdalen Islands, you run the risk that on a given day, it might not be able to fly in one of those two places. Imagine the restrictions that that places on the carrier and the costs that could result.

Personally, I think that the town of Gaspé will become more and more important to the region and I would like to know what you think about this. How far are you prepared to go in rationalizing the types of aircraft used? If you cannot tell us today, you could perhaps think about it and give us an answer at some later date. I am sure that Mr. Bujold or Mr. Cyr would pass the message on to us. You know, I am not dreaming of the day when they will send me a 747 once a month and tell me to hop on and go for a ride. You understand what I am trying to say?

What we want is service, even if it means smaller aircraft that can only carry 20 or 25 passengers at a time. We have to decide what type of planes we want. What we need are Dash-8's, short takeoff and landing aircraft. We should stop throwing money out of the window and start helping the carriers. I would like to know whether you agree with me.

The Chairman: Mr. Fitzpatrick.

Mr. Fitzpatrick: I am pleased to hear you say, Mrs. Côté, that Gaspé will take its proper place in the development of eastern Quebec and Quebec in general. I also agree that the town of Gaspé must make certain concessions with respect to transportation. We are open to your proposal and to our members' proposals and to Mr. Bujold's. There are physical problems involved in building an airport in Gaspé and we are very aware of them. I would also like to say and you can take my word for it, that we welcome your recommendation. However, this thing has been dragging on for years and no progress

qu'on est prêt à recevoir vos recommandations. Je trouve cependant que cela fait déjà plusieurs années que le dossier traîne et on n'est pas plus avancé. Je pense que le dossier n'a pas avancé depuis trois, quatre ou cinq ans. Mais on n'a pas fermé toutes les portes à la possibilité de l'aménagement d'un aéroport moins grand qu'on l'avait prévu il y a peut-être sept, huit ou dix ans.

Mme Côté: J'aimerais bien avoir votre avis aussi sur les types d'avions qui pourraient être utilisés. Jusqu'à quel point pourrait-on sacrifier le confort pour obtenir plus de régularité et un plus grand nombre de vols?

M. Fitzpatrick: Ce qui est important, madame Côté, c'est d'avoir un service aérien qui rende service à notre population. Il est bien clair dans mon esprit qu'avec les conditions atmosphériques et l'état de nos installations, on va être obligé de faire des concessions; on est prêt à les faire.

• 1510

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, madame Côté. Monsieur le maire, merci pour la présentation de ce mémoire. Permettez-moi de vous dire que je partage totalement votre avis en ce qui touche l'aéroport et surtout l'essence que vous avez à payer de 15 à 20 p. 100 de plus.

Les Montréalais ont reçu les Olympiques, mais les Gaspésiens doivent les payer, eux aussi. Toutes les régions du Québec paient également. Je ne vois pas pourquoi, et cela me dépasse, vous devez payer de 15 à 20 p. 100 de plus. Il me semble que toutes les régions du Québec, si on doit traiter le monde également, que toutes les régions du Québec, dis-je, devraient être traitées de la même façon. Je ne vois pas pourquoi le Montréalais paierait moins que vous son essence. Je trouve cela absolument absurde et je suis bien content que vous recommandiez que le prix de l'essence soit uniforme.

De toute façon, le gouvernement fédéral a donné, au cours des quelques dernières années, au-delà de 2 milliards de dollars pour l'Est du pays et la plus grande partie de ces sommes-là a été donnée au Québec. Cela m'offusque de voir que les Gaspésiens sont moins bien servis ou ont à payer beaucoup plus cher un service auquel les autres ont droit au Québec.

En ce qui touche le trafic aérien, là aussi je partage votre avis et je trouve bonne la suggestion de M^{me} Côté qui dit qu'il vaudrait mieux avoir des avions qui correspondent vraiment aux besoins de votre région. Vous n'avez pas d'aéroports de 6,000 pieds. Grand Dieu, il y en avait un presque au centreville de Montréal, avec à peine 2,000 pieds qui a desservi le transport aérien entre Montréal et Ottawa pendant près de deux ans, l'ADAC. C'est-à-dire que le service a été abandonné à un moment donné...

M. Bujold: Ils viennent de décider de le reprendre.

Le président: Bon, ils viennent de décider de le reprendre. Alors, franchement, je trouve que ce serait le type d'avion qui correspondrait à vos besoins ici. Moi, je vous encourage à ne pas laisser tomber le dossier. Si je pense à ceux qui ont comparu devant le comité ce matin, vous n'êtes pas des

[Traduction]

has been made. Nothing has been done for the past three, four or five years but we have not rejected the possibility of building an airport that would be smaller than what we planned for seven, eight or ten years ago.

Mrs. Côté: I would also like to know what you think about types of aircraft that could be used. To what extent should we sacrifice comfort to get more flights on a more regular basis?

Mr. Fitzpatrick: The important thing, Mrs. Coté, is to have an air service that serves our people. It is very clear in my mind that with our weather conditions and the state of our facilities, we will have to make concessions; and we are prepared to do so.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté. Thank you, Your Worship, for having presented your brief. I totally agree with what you said about the airport and about the fact that you have to pay 15 or 20 per cent more for gas.

Montrealers got the Olympics, but people in Gaspé have to pay for them as well. Everyone in Quebec has to pay. I find it inconceivable that you should have to pay 15 or 20 per cent more. It seems to me that all regions in Quebec should get the same treatment. I do not see why Montrealers should pay less than you do for gas. I think that is absolutely absurd and I am very glad that you have recommended that the price of gas be standardized.

In any case, over the past two years, the federal government has given more than \$2 billion to Eastern Canada and most of this went to Quebec. It offends me to see the people in Gaspé are more poorly served and have to pay more for service that other Quebeckers have a right to.

Insofar as air traffic is concerned, I agree with you on this as well and I like Mrs. Côté's suggestion that planes be brought in that really meet the needs of the region. You do not need 6,000 foot runways. Good heavens, there was a 2,000 foot STOL landing strip practically in downtown Montreal, that served air traffic between Montreal and Ottawa for almost two years. But the service was eliminated . . .

Mr. Bujold: They have just decided that it will resume.

The Chairman: They have just decided that it will resume. Frankly, I think that that is the type of plane that would meet your needs. I encourage you to pursue the matter. From what I have seen of the witnesses that appeared before the committee this morning, you do not give up easily. Keep knocking at the doors of those that seem the most likely to listen to you.

lâcheurs. Alors, frappez de plus en plus aux portes qui vous semblent les plus susceptibles de vous écouter.

Encore une fois, monsieur le maire, monsieur le commissaire industriel, monsieur le gérant municipal, on vous remercie énormément pour la présentation d'un excellent mémoire. Bonne chance dans vos démarches auprès des différents paliers de gouvernement.

Monsieur le maire, vous avez un mot à dire?

M. Fitzpatrick: Oui, monsieur le président. Simplement pour vous prouver qu'on ne veut pas laisser complètement au MEER ou au gouvernement fédéral le soin de faire la promotion de notre région, j'ai pris l'initiative de vous apporter quelque chose au nom de la Ville de Gaspé. C'est un peu de marketing de notre part, ou de promotion pour notre ville.

Le président: On vous remercie énormément de ce geste, monsieur le maire.

Nous accueillerons comme deuxième témoin cet après-midi la Chambre de commerce de Causapscal, dont le directeur est M. Roméo Veilleux. La Chambre de Commerce Causapscal ne nous a pas envoyé de mémoire. On reçoit à l'instant même une copie de ce qu'ils ont l'intention de présenter. Auriez-vous donc l'obligeance, monsieur Veilleux, de faire votre lecture assez lentement pour que les interprètes puissent traduire à votre rythme.

• 1515

Vous avez la parole, monsieur Veilleux.

M. Roméo Veilleux (directeur, Chambre de Commerce de Causapscal): Premièrement, on va vous remercier d'être venus, quelques-uns du fédéral, dans notre région. C'est une chose qu'on ne voit pas souvent.

Vu la distance qui sépare les centres populeux de notre région, les industriels ne sont pas intéressés à s'installer dans le territoire de la Gaspésie. Donc, il faut mettre en valeur ce que nous possédons sur place.

Nous avons une forêt, une agriculture, une pêche industrielle et une pêche sportive. Nos forêts sont exploitées par notre population et ceci est d'une grande importance. La conservation et le renouvellement sont très négligés, ce qui apportera des problèmes à la génération future.

Parlons d'abord des pêches. Notre devise est la suivante: «Quand ton voisin vit bien, toi, tu peux vivre». Dans la vallée, nous avons la pêche sportive seulement. C'est-à-dire que nous avons des retombées assez bonnes de la pêche sportive. Mais depuis cette année, la pêche au saumon de l'Atlantique nous cause un très gros problème. Nous voudrions qu'il y ait une position des gouvernements fédéral et provincial pour régler ce problème.

En agriculture, nous avons beaucoup d'espace abandonné depuis le départ de nos jeunes ruraux pour l'Ouest du Québec. Il fallait diversifier la production, mais notre région ne possède aucune source d'information comme une ferme expérimentale ou une ferme de démonstration. Après quelques années de travail ardu, tant financier que social, ils sont obligés de quitter la région comme leurs prédécesseurs.

[Translation]

Once again, I would like to thank the mayor, the industrial commissioner and the municipal administrator for having presented an excellent brief. Good luck in approaching the various levels of government.

You have something to add, Your Worship?

Mr. Fitzpatrick: Yes, Mr. Chairman. To prove that we do not want to lead the promotion of our region up to DREE or to the federal government, I have taken the initiative of bringing you something on behalf of the Town of Gaspé. It is a bit of marketing or promotion that we have done for our town.

The Chairman: Thank you very much, Your Worship.

Our second witness this afternoon will be the Causapscal Chamber of Commerce, the director of which is Mr. Roméo Veilleux. The Chamber did not send us a brief. We have just received a copy of their presentation. Please be kind enough, Mr. Veilleux, to read your brief fairly slowly so that the interpreters will be able to keep up.

You have the floor, Mr. Veilleux.

Mr. Roméo Veilleux (Director, Causapscal Chamber of Commerce): I would first like to thank you for coming to our region on behalf of the Federal Government. It is something that we do not see very often.

Given the distance between the population centres of our region, businessmen are not interested in setting up operations in Gaspé. We have to try to develop the things we already have.

We have forests, agriculture, commercial and sport fishing. Our forests are harvested by local people and this is very important. Conservation and reforestation have been neglected and this will cause problems for future generations.

We will first deal with fisheries. Our motto is: "If your neighbour lives well, you survive". In the valley, we only have sport fishing. We do get fairly positive spinoffs from sport fishing, but this year we have had a very big problem with Atlantic salmon fishing. We would like the federal and provincial governments to do something to alleviate these problems.

In agriculture, we have a lot of empty space because our young farmers have left for Western Quebec. We had to diversify production, but our region has no source of information such as an experimental or demonstration farm. After a few years of very hard work, hard both financially and socially, they had to leave the region as their predecessors had done.

En plus, il y a des problèmes entre les différents gouvernements. Nous croyons que le fédéral devrait faire un effort pour garder la population active et vigilante sur la terre de la Gaspésie, vu sa situation géographique de porte d'entrée sur notre pays. Car il faut bien se rappeler que ses citoyens ont été d'une très grande importance durant la guerre 1939-1945 comme gardiens de nos plages.

Pour réaliser quelque chose de grandiose dans la région, il faudrait des budgets supplémentaires annuels appliqués avec la population.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Veilleux.

Monsieur Bujold.

• 1520

M. Bujold: Merci, monsieur le président. Monsieur Veilleux, j'aurais seulement une courte question. Revenons au sujet de la pêche sportive. Vous semblez dire qu'il y a eu des problèmes cette année pour ce qui est du saumon de l'Atlantique. A quoi faites-vous allusion, aux problèmes qu'on a vécus au mois de juin concernant la pêche dans la rivière Restigouche?

Il y a eu un problème énorme à la rivière Restigouche, mais savez-vous combien de saumon ont pris illégalement les Indiens blancs, comme on est porté à les appeler, le long de la rivière?

M. Veilleux: Une grosse proportion. Moi, je croirais qu'il y a autant de blancs que des bruns. Lorsque les touristes ont vu cela dans les journaux et entendu cela à la radio, eh bien, ils se sont dit: il n'y en a plus pour la pêche.

J'aurais d'autres remarques, si vous voulez, monsieur le président, qui vont être courtes. Tout à l'heure, vous avez parlé de l'agriculture. Moi, je suis un producteur de bœuf; j'ai 200 têtes d'animaux de boucherie. Cela fait que le problème du bœuf, je le connais pas mal bien.

Si je vous disais, monsieur le président, qu'il y a 95 p. 100 des animaux de la Gaspésie qui sont abattus à Montréal! A l'heure actuelle, il faut payer deux commissions en plus du transport pour faire vendre nos animaux. Je vais vous donner un exemple: un animal de 1,000 livres qu'on va vendre \$500 nous revient à \$375. On a deux commissions à payer, à 5 p. 100, en plus du transport. Si le MEER avait un programme qui nous intéresserait, pour mettre les terres en valeur... Un type qui est «vache-veau», qui élève . . . S'il y avait une politique pour nous aider à faire du grain, acheter une moissonneuse, puis mettre les terres en valeur. Pour nous, quand c'est le temps des semences, nos vaches sont dehors, puis quand c'est le temps de faire des récoltes, nos vaches sont dehors. On a le temps d'en faire, mais on n'a pas le capital pour faire cela. Puis quand on va voir le provincial pour faire cela, on nous dit: on peut t'aider une petite affaire, mais pas trop, pas assez pour que le gars soit professionnel dans le «vache-veau».

Madame Côté et monsieur Bujold, à l'heure actuelle, il y a 300 veaux qui sont enregistrés pour la vente publique et on ne sait pas quoi en faire. Ils n'entrent plus dans les catégories, dans les normes des animaux de qualité, parce que le fédéral s'est retiré voilà quelques années quand M. Côté est parti. Là,

[Traduction]

There are also problems between the various levels of government. We believe that the Federal Government should try to keep the people of Gaspé active and vigilant, since Gaspé is the gateway to the country. We must not forget that our people played an important role during the 1939 to 1945 war by guarding our beaches.

If we want to do something grandiose in the region, we will have to have additional annual funding administered with the participation of the people.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Veilleux.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. I have a brief question, Mr. Veilleux. I would like to go back to the subject of sport fishing. You seem to be saying that there were problems this year with Atlantic salmon. Are you referring to the problems we had in June with fishing in the Restigouche River?

There was a tremendous problem on the Restigouche. Do you know how many salmon were legally caught by white Indians, as they were called, on the river?

Mr. Veilleux: Quite a lot. I think there were as many white ones as brown ones. When tourists read about it in the papers or heard about it on the radio, they concluded that there were no more fish left

I have a few other brief remarks to make, Mr. Chairman. Earlier you talked about agriculture. I am a beef producer; I have 200 head of beef cattle. So I know quite a lot about the beef problem.

Would you believe, Mr. Chairman, that 95 per cent of Gaspé cattle are slaughtered in Montreal! You have to pay two commissions plus transportation to sell your animals. I will give you an example: A thousand pound animal that we sell for \$500 ends up costing us \$375. We have two 5 per cent commissions to pay, plus transportation costs. If DREE had a program for us, a land development program, a sort of cowcalf program... If there was a policy to help us grow grain, buy a combine, develop the land. For us, at seeding time, our cows are outside, and during the harvest our cows are outside as well. We have the time, but we do not have the money. When we go to see the provincial government they tell us they can help us a little but not too much, not enough that a guy can have a professional cow-calf operation.

At this time, Mrs. Côté and Mr. Bujold, there are 300 calves registered for public auction and we do not know what to do with them. They do not meet the standards for quality animals because the Federal Government withdrew a number of years ago when Mr. Côté left. There is no one left in the region to

il n'y a plus personne dans la région pour aider ces gars-là, pour les aider à élever un animal de boucherie qui soit présentable aujourd'hui, qui corresponde à ce que la femme veut avoir au comptoir. Qu'est-ce qu'on va faire? J'en ai parlé déjà avec M. Bujold un peu. Ces gars-là, ce printemps, vont être découragés. Messieurs, cela va être des chômeurs de plus que vous allez avoir ou des assistés sociaux.

Je vais vous prouver que je ne travaille pas contre vous. Ce printemps, il y a un parc d'engraissement qui s'est établi dans le comté de Bonaventure. J'ai demandé aux gars: envoyez-moi donc vos deux hommes qui vont travailler là pour passer 15 jours ou 3 semaines avec moi, pour vous montrer ce que c'est que de faire du bœuf, vu qu'il n'y a pas d'hommes. J'ai même rencontré un des types du MEER qui était à Rimouski et je lui ai dit: Si tu parles du bœuf avec des gars, envoie-les donc faire des stages chez des gars qu'en font déjà, du bœuf. C'est pas dans le lait. Le lait, c'est facile. Vous savez combien votre frère recoit du fédéral pour ses vaches à lait? Vous savez que cela coûte un million de dollars par jour, les vaches à lait au Canada? Nous autres, dans le bœuf, c'est là qu'est la demande. On ne sait pas combien on va vendre cet automne. Moi, la semaine prochaine, je vends mes veaux. Combien je vais avoir? Je ne le sais pas. On n'est pas capable de faire de budget, puis quand on arrive au provincial, c'est toutes des petites maudites politiques de cataplasme. Cela fait que le gars ne peut pas dire: moi, je suis un professionnel, je fais du «vache-veau» puis je fais du grain, puis je vais vivre dans mon milieu. Les terres, ici, pour faire vivre dans un milieu, vous en avez beaucoup. Mais c'est le MEER qui doit embarquer dans cela.

Les types des moutons, dans votre coin, je les connais tous; ils viennent tous me voir. Monsieur le président, c'est bien dommage, excusez-moi si je prends la parole. Moi, depuis 1949 que je fais du bœuf. Je peux dire que de Port-Daniel à Rivière-du-Loup, j'ai de la visite assez souvent de gars qui veulent faire du bœuf et qui viennent me voir. Je les décourage tout de suite: fais n'importe quoi, vis sur le chômage, vis sur le service social, mais ne fais pas du bœuf. Il va être obligé de divorcer dans quelques années, parce qu'il n'y a pas de politique pour qu'une famille vive royalement. Pour le provincial, c'est l'exploitation du lait et c'est tout. Ils font l'exploitation du bœuf juste assez pour pouvoir dire, sur le plan politique, qu'ils en font. Mais, pour nous de la région, on peut faire l'exploitation du bœuf, mais il nous faut des politiques appropriées à la région de la Gaspésie. On n'a pas le climat voulu. Je vous remercie.

• 1525

Le président: C'est parfait. Madame Côté.

Mme Côté: Monsieur Veilleux, j'ai été heureuse de vous entendre. Ce matin, quand j'ai parlé des problèmes de l'abattage et que j'ai fait référence aux encans, je le sais que cela vous coûte cher et que cela va vous coûter encore davantage pour le transport. On m'a dit que l'augmentation pourrait aller jusqu'à \$32 par tête pour le transport. Vous vous imaginez, nous ne sommes pas sortis du bois. Et quand vous parlez des politiques laitières, c'est beau d'être en faveur des politiques

[Translation]

help these guys raise presentable beef cattle to meet consumer demand. What are we going to do? I have talked to Mr. Bujold about it. In the spring these guys will be discouraged. Then, gentlemen, there will be even more people on unemployment and welfare.

I am going to prove that I am not working against you. This spring a feed lot began operating in Bonaventure County. I said to the guys: Send me two of your men to work there for two or three weeks and I will show you how beef cattle should be raised, since there are no men. I met one of the fellows from DREE who was in Rimouski and I said to him: If you want to talk beef to these guys, send them to train with guys who are involved in raising cattle. I am not talking about dairy farming. Dairy farming is easy. Do you know how much your brother gets from the Federal Government for his milk cows? Do you know that it costs a million dollars a day for milk cows in Canada? For those of us who are in beef, that is where the demand is. We do not know how much we will sell this fall. Next week I will be selling my calves. How much will I get? I do not know. We cannot set out a budget, because when we approach the provincial government all we get is God-damned little bandaid measures. A guy cannot say: I am a professional, I am a cow-calf operator, I grow grain and I want to live in my own area. There is a lot of land here. But DREE has to get involved.

I know all of the sheep guys in your area; they come to see me. Excuse me, Mr. Chairman, for taking the floor. I have been raising beef cattle since 1949. From Port-Daniel to Rivière-du-Loup I often get guys coming to see me because they want to get involved in raising beef cattle. I discourage them right away; do anything, go on unemployment, go on welfare, but don't get into beef. He will have to give it up in a few years because there is no policy which allows a family to live royally. The provincial government is only interested in dairy production. They are only involved in these productions enough to be able to use it as a political ploy. However, as far as we in the region are concerned, we can continue these productions but we must have appropriate policies for the Gaspé region. We do not have the required policies. Thank you.

The Chairman: Thank you very much. Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Mr. Veilleux, I was happy to hear your comments. This morning when I spoke about the problems related to slaughter and I referred to auctions, I was aware that transportation is very expensive and will be more expensive in the future. I have been told that the increase may go as high as \$32. a head for transportation. As you can imagine, we are not out of the woods yet. And when you speak about dairy policies, it is all very well to be in favour of dairy policies, they are all

laitières, ce sont toutes des politiques générales, c'est tout payé par le gouvernement du Canada. Mais maintenant, on est en train de développer l'élevage du porc, du bovin et l'élevage ovin et je pense que les producteurs devront faire quelque chose à ce sujet. Je pense que le ministère de l'Expansion économique régionale devra, dans l'avenir, s'intéresser davantage à l'agriculture. Je suis d'accord avec cela. Il va falloir que ce soit planifié et organisé, bien s'organiser et faire des choses qui vont être profitables pour le producteur c'est-à-dire, comme vous le dites, on ne va pas seulement les mettre au monde, mais on va leur permettre de continuer de vivre aussi. Et à ce sujet, vous avez raison de nous faire un reproche en disant que M. Côté qui aidait les producteurs, qui leur donnait de bons conseils qui pour vous étaient essentiels: mon père ayant été cultivateur toute sa vie, Paul-Émile Côté, on l'a bien connu. Je vous garantis que je vais m'occuper de cela afin que l'est du Québec bénéficie vraiment des services d'un agronome ayant la compétence que Paul-Émile Côté avait.

M. Veilleux: Monsieur le président, à l'heure actuelle, nos veaux se rendent dans chaque partie de la province. Mais, cela nous coûte \$5 ou \$6 pour savoir comment les veaux sont vendus. Mais, le gars qui est près de Sherbrooke cela lui coûte 25 ou 50. Nous autres, on veut avoir affaires au MEER mais il faut aller à Rimouski et c'est à 160 milles. Si on avait des moyens de communication à notre disposition . . . Il me semble que dans les bureaux de l'assurance-chômage il pourrait y avoir un télex où on pourrait prendre des renseignements. Ce sont parfois des renseignements compliqués sur le bœuf à propos des croisements. Pour obtenir ces renseignements il faut que je téléphone au bureau du ministère de l'Agriculture à Québec. Cela n'a pas de sens. Si tu ne sais pas quelle sorte d'avoine tu dois semer chez vous, il faut que tu téléphones. A Sainte-Anne-de-la-Pocatière ils n'ont pas le même climat que le nôtre. Si tu téléphones à Lennoxville, comment cela coûte? Il v a sans doute un morceau de terre que le fédéral serait capable d'acheter pour nous faire une démonstration sur ce qui se cultive dans notre région et sur ce qui serait bon de cultiver.

Mme Côté: Monsieur le président, je remercie M. Veilleux d'être venu nous voir et de nous raconter ce que les producteurs vivent vraiment sur le terrain. J'adore cela, monsieur Veilleux, que vous soyez venu nous raconter cela. Je vous confirme ce que l'on a toujours pensé soit qu'un bon service d'information devrait être mis à la disposition des citoyens et que cela ne coûte rien. Que vous puissiez communiquer avec les ministères du gouvernement du Canada pour obtenir les renseignements que vous désirez. Vous savez qu'Agriculture Canada est bien informée sur ce que vous pouvez faire, sur ce qu'on peut faire dans l'est sur ce qu'on peut faire dans le Témiscouata, sur ce qui peut se faire, comme vous le dites, à Sherbrooke ou ailleurs. Je trouve cela de l'or que vous sovez venu nous voir et que vous nous ayez dit ce que vous nous avez dit avec tellement de sincérité. Cela a été extrêmement chaleureux. Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, madame Côté.

Monsieur Veilleux, je dois vous dire que pour avoir été secrétaire parlementaire à l'Agriculture pendant deux ans, secrétaire parlementaire de M. Whelan, je suis aussi fils de fermier né au Nouveau-Brunswick, je peux vous dire que M. Whelan est très sensible à ces questions-là. Je reconnais, comme l'a souligné M^{me} Côté et M. Bujold, que l'information,

[Traduction]

general policies and all paid for by the federal government. However, we are now trying to encourage the rearing of pigs, cattle, and sheep and I feel that the producers should do something in this respect. I feel that the Department of Regional Economic Expansion should take greater interest in agriculture in the future. I agree with this. It will have to be planned and organized, well organized, and it will have to be profitable for the producer. As you stated, we are not only going to bring them into the world, but enable them to go on living as well. In this respect, you were right when you reproached us by saying that Mr. Côté helped the producers and gave them good advice which in your opinion was essential. My father, Paul-Émile Côté, was a farmer all his life and was well known. I promise you that I will look into this and see that Eastern Quebec really does get te services of an agronomist with the same ability that Paul-Émile Côté had.

Mr. Veilleux: Mr. Chairman, at the present time our calves are being sold in every corner of the province. It costs us \$5 or \$6 to know how the calves have been sold. But it only costs 25 or 50 cents for the fellow who lives near Sherbrooke. We would like to deal with DREE, but we have to go to Rimouski which is 160 miles away. If only we had the means of communication at our disposal . . . it seems to me that there could be a telex in the unemployment insurance offices where we could get information. Sometimes information on cattle is complicated because of cross-breeding. In order to obtain this information I have to telephone the Department of Agriculture Office in Quebec City. This does not make sense. If you do not know what kind of oat to sow on your property, you have to telephone. In Sainte-Anne-de-la-Pocatière they do not have the same climate as we do. And if you telephone Lennoxville, do you know how much that costs? There must be a piece of land that the federal government could buy in order to give us a demonstration on what is being grown in our region, and what would be good to cultivate.

Mrs. Côté: Mr. Chairman, I would like to thank Mr. Veilleux for coming to see us and tell us what the producers are actually experiencing on the spot. I am extremely pleased, Mr. Veilleux that you came to tell us this. I would like to assure you that we have always thought it would be a good idea to make a good information service available to the public free of charge so that you could communicate; so that you could communicate with the federal government departments in order to obtain the information you desire. You know that Agriculture Canada is well informed on what you are able to do, on what can be done in the East, on what can be done in Temiscouata, on what can be done, as you say, in Sherbrooke or elsewhere. I think it is marvellous that you came to see us and that you told us what you did with so much sincerity. It was heart warming. Thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté.

Mr. Veilleux, I must tell you that I was Parliamentary Secretary for Agriculture for two years, Parliamentary Secretary for Mr. Whelan. I am also the son of a farmer and was born in New Brunswick. I can tell you that Mr. Whelan is very aware of these questions. I am aware, that Mrs. Côté and Mr. Bujold have emphasized that information is sadly lacking in

surtout dans des régions éloignées comme la vôtre, est tellement déficiente qu'il y a vraiment place à amélioration. Je vous suggère très fortement de le faire savoir à vos députés et ils le sont par les questions qu'ils ont posées. Mais il faudra aussi le faire savoir au ministre fédéral et aussi au gouvernement provincial, parce qu'en ce qui concerne l'agriculture, des renseignements sont disponibles aux deux paliers de gouvernement. Je pense que vous avez bien raison de souligner le fait que dans une région comme la vôtre, et surtout si je me réfère à ce que disait M^{me} Côté ce matin en ce qui touche les abattoirs, qu'il n'y ait pas d'abattoir en Gaspésie, c'est quasi inadmissible quand même. Si vous devez envoyer un animal à Montréal pour le faire tuer et le ramener ici, cela n'a presque pas de bon sens.

• 1530

M. Veilleux: Monsieur le président, avant que le MEER bâtisse un petit abattoir, ils sont venus consulter pour savoir ce que j'en pensais. J'ai dit: Si vous avez de l'argent à dépenser, dépensez-le donc pour des producteurs parce que les producteurs ne sont pas assez nombreux pour faire vivre un abattoir. C'est un autre problème. Parce qu'il nous faut suivre l'évolution du marché. L'évolution du marché du bœuf change comme on change d'auto. Puis allez dire cela au bureau de renseignements. Pour ma part, le bureau de renseignement du ministère provincial, je l'appelle: bureau sans renseignement, c'est bien de valeur! Quand tu leur parles du bœuf, c'est tout de l'inconnu.

Le président: Alors, écoutez, monsieur Veilleux, de toute façon, pour être certain que tout le mode ait compris on enverra copie du rapport qui ressortira de nos délibérations au ministère provincial...

M. Veilleux: Cela me ferait plaisir.

Le président: ... pour qu'il soit informé de ce qui se passe dans le bout.

Alors, marci beaucoup, monsieur Veilleux, pour la présentation de votre mémoire.

Nous accueillons maintenant comme troisième groupe cet après midi un groupe d'étude des ressources maritimes de l'Université du Québec à Rimouski. Le directeur de ce centre va nous présenter leur mémoire. Il s'agit de M. Jean-François Abgrall. Monsieur Abgrall, vous avez la parole.

M. Jean-François Abgrall (directeur, Groupe d'étude des ressources maritimes, Université du Québec, Rimouski): Merci, monsieur le président.

Permettez-moi d'abord de vous résumer rapidement le mémoire. Le point important que je voudrais souligner aujourd'hui c'est le fait que notre économie, je parle de l'économie de l'Est du Québec, se doit d'être multisectorielle, c'est-à-dire de reposer que sur un certain nombre de choses comme le tourisme, l'agriculture, les pêches, la forêt. Mais, si un jour on veut la développer sérieusement il va falloir trouver un secteur-moteur dans cette économie. Et ce que je vous propose de considérer comme secteur-moteur ce sont les industries maritimes; parce qu'il me semble que s'il y a secteur qu'on a sousestimé pendant longtemps c'est celui de la pêche,

[Translation]

remote areas such as yours and that there is really room for improvement. I would strongly suggest to you to make this known to your MPs and they must be aware from the questions that they have asked. But you must also inform the federal and provincial governments, because information on agriculture is available at both levels of government. With reference to what Mrs. Côté was saying this morning with respect to slaughterhouses, I believe you were very right in emphasizing the fact that in a region such as yours there is no slaughterhouse for the Gaspé and this is practically unacceptable. If you have to send an animal to Montreal to have it slaughtered and then bring it back here it does not make sense.

Mr. Veilleux: Mr. Chairman, before DREE built a small claughterhouse they came to see me to ask what I thought. I told them that if they had money to spend they should spend it on the producer because there were not enough producers to support a slaughterhouse. This is another problem. We have to follow the swings in the market. The beef market changes from one moment to the next. Try to tell that to the information office. As far as I am concerned, the provincial information office is an uninformed office, that is for sure! When you talk to them about beef they have no idea of the subject.

The Chairman: Well, in any case Mr. Veilleux, to be sure that everyone understands, we will send a copy of this report of our deliberations to the provincial department . . .

Mr. Veilleux: That would make me very happy.

The Chairman: ... in order that it is informed of what is happening.

Thank you very much, Mr. Veilleux, for submitting your brief.

We will now welcome the third group for this afternoon, a marine resources study group from the Université du Québec, Rimouski. The director, Mr. Jean-François Abgrall, will present their brief. Mr. Abgrall, you have the floor.

Mr. Jean-François Abgrall (Director, Marine Resources Study Group, Université du Québec, Rimouski): Thank you, Mr. Chairman.

First of all, allow me to quickly summarize the brief. The important point that I would like to emphasize today is the fact that our economy, and I am referring to the economy of Eastern Quebec, is supposed to be multi-sectoral, that is it is based on a certain number of things such as tourism, agriculture, fisheries, and forests. However, if we are going to develop the economy seriously at some point, we are going to have to find a motivating sector. I would like to propose as a motivating sector the marine industry, a sector which I believe has been underestimated for a long time, namely a fishing and marine industry. This is probably the sector in Eastern Quebec

et particulièrement des études des industries martimes. C'est probablement le secteur pour lequel le décalage entre le développement actuel et son développement possible est le plus grand dans l'Est du Québec.

• 1535

Je voudrais simplement vous faire valoir un certain nombre de points ici. Tout d'abord, il me semble que pour mettre l'accent sur les ressources maritimes et sur la pêche il va d'abord falloir un changement d'attitude radical vis-à-vis de ces industries. En premier lieu, il va falloir se débarrasser d'une vision prévalant surtout à l'extérieur de la région d'ailleurs, et selon laquelle, en schématisant, la pêche est une activité à laquelle on s'adonnerait à la belle saison pour avoir de l'assurance-chômage pendant l'hiver.

Eh bien, une telle conception reflète une ignorance très grave de cette industrie au Canada et dans notre région et à travers le monde. Mais, si vous la partagez ou si elle est partagée par des responsables politiques et économiques, il se pourrait fort bien qu'elle devienne effectivement la réalité.

Heureusement, la proclamation en janvier 1977 de la zone économique exclusive qu'on appelle d'habitude «la zone de 200 milles», a contribué à faire réaliser aux milieux des affaires que le Canada était aussi un pays maritime et certains investisseurs qui, jusque là avaient ignoré cet aspect de l'économie, commencèrent à s'y intéresser. Un phénomène analogue se manifeste au Québec, mais comme il est plus facile d'imiter que d'innover, la plupart des nouveaux arrivants se tournèrent vers les secteurs les plus traditionnels d'une industrie de la transformation du poisson qui souffrait déjà, dit-on, de capacités sous-utilisées. Par la suite, les difficultés rencontrées dans la mise en marché des produits de la mer tempérèrent quelque peu l'enthousiasme des premières années.

Aujourd'hui, le temps est venu pour le Québec d'un deuxième choc psychologique comparable à la proclamation de la zone économique exclusive et qui attirerait l'attention sur le fait qu'autour de la pêche peuvent graviter de nombreuses autres activités industrielles, comme par exemple, et vous excuserez la longueur de la liste, mais je tiens à vous la lire en entier: La fabrication d'hélices; la fabrication et l'installation d'équipements électriques pour les bateaux; le travail de l'acier; la fabrication de chaluts et de seines; la conception et la construction de systèmes de réfrigération; la fabrication de pompes et de compresseurs; la fabrication de cordes; la construction de grues et de convoyeurs semi-portatifs; la fabrication de treuils; la fabrication d'équipements de survie en mer et de lutte contre les incendies sur les navires; la fabrication d'équipements de timoneries; la fabrication d'équipements électroniques; la fabrication de moteurs marins et de boîtes de vitesses; la fabrication de treuils de chaluts; la fabrication de valves et d'équipements hydrauliques; des services de consultation technique et de gestion.

Cette liste n'est sûrement pas limitative, elle n'est pas non plus le pur fruit de l'imagination, il s'agit en réalité des produits que fabriquent les entreprises qui se sont regroupées dans un consortium qui s'appelle le British Fisheries Project Group; et incidemment, si la construction navale est absente de

[Traduction]

in which the gap between its actual development and its potential development is the widest.

I would like to simply indicate a certain number of points here. First of all, it seems to me that in order to emphasize marine industries and fisheries, there will have to be a radical change in attitude towards these industries. In the first place, there will have to be a change in attitude which is particularly prevalent outside the region, namely that fishing is an activity which is carried out during the high season so that one can receive unemployment insurance during the winter.

Well, this notion portrays a very serious ignorance of the industry in Canada, in our region and throughout the world. However, if you hold this view or if it is held by political and economic authorities, it may in fact become the reality.

Fortunately, the January 1977 proclamation of the exclusive economic zone which is normally called "the 200-mile limit", has helped to reinforce the notion in business circles that Canada is also a marine country. Some investors who up to that point had been unaware of this aspect of the economy began to become interested. A similar movement took place in Quebec, but as it is easier to imitate than innovate most of these newcomers turned their attention to traditional sectors of the fish processing industry which they were told was underexploited. Afterwards, the problems of marketing these seafood products tempered their initial enthusiasm somewhat.

Today Quebec has received a second psychological shock, comparable to the proclamation of the 200-mile limit, which has drawn attention to the fact that many other industrial activities can be connected fo fishing, for example, and please excuse the length of the list, but I would like to read it to you in its entirety: the manufacturing of: propellers, electrical equipment for boats and their installation; steel works; trawls and seines; refrigeration systems and their design; pumps and compressors; ropes; cranes and semiportable conveyors; winches; ocean survival equipment and on-board firefighting equipment; wheel house equipment; electronic equipment; marine motors and gear boxes; trawler winches; valves and hydraulic equipment; as well as technical consultation and administration services.

This list is certainly not exhaustive, nor is it a figment of our imagination. It is a list of the products manufactured by companies involved in a consortium called the British Fisheries Project Group. Incidentally, shipbuilding does not appear on

cette liste c'est parce que ce groupe s'est également assuré les services d'une compagnie qui construit des chantiers maritimes.

Cette liste n'est pas présentée ici comme un programme d'investissement, mais comme une indication du potentiel industriel qui peut se greffer autour de la pêche.

Mais, l'exemple du British Fisheries Project Group est intéressant à un autre titre. Car sa création n'est pas le fait du hasard. Il correspond en réalité à une demande mondiale pour ces activités, car à l'époque où le Canada décrétait sa limite des 200 milles, de nombreux autres pays en faisait autant, prenant ainsi le contrôle de leurs pêches et engendrant par le fait même une demande considérable pour la technologie appropriée. Ainsi au Québec, qui représentent à peine 10 p. 100 des captures dans l'Est du Canada, les pêcheurs ont acheté en 1979 pour plus de 5 millions de dollars d'agrès de pêche et de matériel électronique. Or une faible proportion de cet équipement avait été fabriquée au Canada; quant aux produits d'origine québécoise, ils ne représentaient qu'une quantité négligeable.

Une telle stratégie peut paraître ambitieuse à prime abord, seulement dans le domaine des équipements de pêche la situation est binaire: on exporte ou on importe. Importer, c'est dépendre de l'extérieur pour le développement de notre industrie de la pêche. Après avoir acquis le contrôle de notre ressource, se décidera-t-on à acquérir celui de notre industrie? Si c'est le cas, il faudra produire notre propre équipement et pour le faire à un coût raisonnable, il faudra exporter. Le défi peut paraître impressionnant, mais on rappellera au passage que ce sont déjà les marchés d'exportation qui font vivre notre industrie de la pêche. Le phénomène n'est donc pas nouveau. Par contre, le développement d'un tel secteur créerait de nombreux emplois qui, il est bon de le souligner, ne seraient pas saisonniers, et introduirait dans l'Est du Québec une activité dont les cycles sont différents de ceux de la pêche, contribuant ainsi à accroître la stabilité de notre économie.

Les quelques chiffres évoqués plus haut pour illustrer la situation de la pêche québécoise rappelleraient, si besoin était, que cette industrie ne bénéficie guère pour le moment d'une position très enviable. On pourrait multiplier les statistiques et les exemples pour renforcer cette image, mais sans nier la réalité ni les difficultés et les contraintes qu'elle recèle, on ne fera pas le développement économique de l'Est du Québec en se complaisant dans l'énumération de ces dernières, le moment est venu de compter les atouts et de les exploiter.

Le premier de ces atouts, c'est sans doute la nouvelle atmosphère qui prévaut dans les pêches depuis quelques années. En effet, dans plusieurs milieux on constate un nouvel intérêt pour cette industrie qui commence désormais à être considérée avec le sérieux qu'elle mérite.

Les initiatives ont entraîné un nouveau dynamisme qui se manifeste différemment selon les agents, mais qui contribue dans tous les cas à développer et à moderniser l'industrie de la pêche.

Confronté par tous ces efforts quelquefois encore un peu désordonnés, certains domaines d'interventions peuvent être identifiés. Ainsi, comme nous l'avons mentionné plus haut, lors

[Translation]

this list because the group uses the services of a company which builds shipyards.

I have not presented this list as an investment program but rather an indication of the potential connected with the fishing industry.

The British Fisheries Project Group is interesting for another reason. It was not created by chance. It has arisen from a worldwide demand for these activities, because at the time when Canada decreed the 200-mile limit, many other countries did the same thing; thereby taking control of their fishery and engendering a considerable demand for appropriate technology. In Quebec, which only harvests 10 per cent of the total catch for Eastern Canada, fishermen bought more than \$5 million worth of fishing tackle and electronic equipment in 1979. Yet, only a small proportion of that equipment was manufactured in Canada; the percentage of Quebec-made products was negligible.

Such a strategy may appear ambitious at first glance, but the situation for fishing equipment is two-sided: either you export or you import. If we import it means depending on other countries to develop our fishing industry. Having taken control of our resources, are we going to decide to acquire our industry? If the answer is affirmative we will have to produce our own equipment and to do so at a reasonable cost we will have to export. The challenge may appear overwhelming but we would like to point out in passing that it is our export market which support our fishing industry. The phenomenon is therefore not a new one. Moreover, the development of such a sector would create new jobs, which we would like to emphasize are not seasonal, and would introduce an activity to Eastern Ouebec whose cycles are different from those of the fisheries, thereby contributing to increased stability of our economy.

The figures we gave above to illustrate the situation in the Quebec fishing industry will substantiate if need be that this industry is not in a very enviable position at this time. We could give many more statistics and examples to reinforce this picture; however, while not denying the reality or the difficulties and constraints involved, we will not contribute to the economic development of Eastern Quebec by simply citing a list—the time has come to enumerate the advantages and develop them.

The first advantage is undoubtedly the new attitude towards fisheries in recent years. Increased interest in this industry is evident in many circles and the industry is now being met with the serious attention it deserves.

These initiatives have given it new life which is manifested in various ways, but whatever they are they contribute to the development and modernization of the fishing industry.

In the face of all these efforts which are sometimes a little disorganized, certain areas of intervention can be identified. As we mentioned above through, the study requested by the

d'une étude commanditée par le ministère de l'Expansion économique régionale, notre groupe de recherche a montré qu'une grande partie de l'équipement utilisé dans les pêches et dans la transformation du poisson était d'origine étrangère. Des études similaires dans les provinces Maritimes étaient parvenues aux mêmes conclusions.

Parallèlement à tous ces phénomènes, on constate que certaines compagnies étrangères, fabriquant de tels équipements ont décidé de créer des filiales au Canada, tandis que des compagnies canadiennes, dont certaines sont québécoises, sont parvenues à conquérir des segments importants du marché des produits utilisés dans la pêche ou la transformation.

Comme on le voit, de nombreux facteurs apparaissent qui pourraient permettre d'entrer dans une nouvelle phase du développement économique de l'Est du Québec. Ce qui semble faire le plus défaut pour le moment, c'est une certaine coordination de ces initiatives afin d'en multiplier les retombées économiques. Le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait contribuer grandement à cet effort de planification.

Cependant, avant d'examiner les moyens que pourrait prendre le MEER pour faciliter l'implantation et le développement d'industries maritimes, il est nécessaire de préciser quelques choix secondaires mais importants qu'impose cette politique.

Tout d'abord, il peut être utile de rappeler que l'encouragement prodigué à ces industries ne doit pas se faire aux dépens des autres et en particulier il ne s'agit surtout pas de substituer un nouveau type d'activités économiques à celles qui sont déjà existantes; au contraire, il s'agit de favoriser la création d'un secteur-moteur qui, par ses retombées en région, aura un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie de l'Est du Ouébec et qui introduira un nouveau dynamisme.

Deuxième élément à considérer, la répartition géographique de ces nouvelles industries. Faut-il les répartir uniformément à travers l'Est du Québec ou doit-on favoriser une certaine concentration? Pour notre part et malgré les craintes que suscite parfois une telle approche, nous serions partisans de la deuxième solution. Pas seulement parce qu'elle a fait ses preuves en Europe et qu'elle a été retenue par les États-Unis ou la Nouvelle-Ecosse, mais parce qu'elle présente un certain nombre d'avantages.

Rappelons, avant d'énumérer quelques-uns de ceux-ci, qu'il ne s'agit pas de regrouper des activités existantes mais bien de concentrer les nouvelles.

Combien faut-il en créer de ces centres? La réponse ne peut être donnée a priori. Un seul serait sûrement insuffisant étant donné les dimensions de notre région, mais pour en déterminer le nombre exact il faudra une analyse que les limites de ce mémoire ne permettent d'entreprendre ici. On suggérera seulement qu'outre les facteurs physiques, on devra tenir compte du dynamisme des populations impliquées.

Une autre question qu'il faudra soulever, c'est celle de la technologie. Comme pour le moment, nos entreprises sont peu ou pas engagées dans ce genre d'activité, il n'y a pas de technologie domestique. Or, actuellement, on l'a mentionné plus haut, des compagnies étrangères viennent s'implanter au

[Traduction]

Department of Regional Economic Expansion, our research group has demonstrated that a major portion of the equipment used in the fishing and fish processing industries, came from abroad. Similar studies conducted in the Maritimes reached the same conclusion.

In conjunction with these phenomena, we observed that certain foreign companies which manufacture such equipment have decided to create subsidiaries in Canada, while Canadian companies, some of which are in Quebec, have conquered major segments of the market for products used in fishing or fish processing.

As you can see, there are numerous factors which might pave the way for a new phase of economic development in Eastern Quebec. What seems to be most lacking at the moment is co-ordination of these initiatives in order to increase the economic advantages. The Department of Regional Economic Expansion could play a large role in this planning effort.

However, before examining the way in which DREE might facilitate the implementation and development of marine industries, it is necessary to outline some secondary but nevertheless important choices required by this policy.

First of all, it might be wise to point out that any encouragement given to these industries must not be given at the expense of others, and in particular not to substitute a new type of economic activity for the ones already in existence. On the contrary, it is a question of fostering the creation of a motivating sector which, through its economic effect on the region, will in turn affect the over-all economy of Eastern Quebec and bring with it a new vitality.

The second factor to be considered is the geographic distribution of these new industries. Should they be uniformly distributed throughout Eastern Quebec or should they be grouped together? In spite of the fears that such an approach sometimes occurs, we are in favour of the second solution. This is not only because it has been tried in Europe and is done in the United States and Nova Scotia, but because it has a certain number of advantages.

Before enumerating these advantages, I would like to reiterate that it is not a question of regrouping existing activities, but of concentrating new ones.

How many centres should be created? This answer cannot be given in advance. One single centre would certainly be insufficient because of the size of our region, but a determination of the exact number would require an analysis which does not fall within the limits of the brief. We would only suggest that apart from physical factors, consideration would have to be given to the dynamics of the people involved.

Another question that must be raised is the question of technology. As our industry has currently little or no involvement in this kind of activity there is no domestic technology. In fact as we mentioned above foreign companies are currently setting up in Canada. We could therefore encourage the

Canada. On pourrait donc encourager la signature d'accords conjoints qui permettraient à des entreprises québécoises de s'associer aux fabricants étrangers. Ceci suppose que l'on recense les entrepreneurs québécois intéressés à de telles ententes. Il faudra aussi que le ministère de l'Expansion économique régionale s'entende avec le ministère de l'Industrie et du Commerce pour coordonner leurs efforts afin que ce dernier identifie à l'étranger les partenaires souhaitant s'installer au Canada et désireux de s'associer avec des compagnies régionales.

• 1545

Naturellement, même si elle peut durer plusieurs années, cette phase doit être transitoire. Le développement d'une technologie nationale doit être un objectif à long terme. Pour ce faire, il est impératif de développer la recherche et le développement tant dans le domaine des équipement de la pêche et de la transformation que des produits de la mer eux-mêmes.

Ce mémoire ne fait que présenter dans leurs grandes lignes les éléments essentiels d'une stragégie possible et, selon nous, souhaitable pour contribuer au développement économique de la région. Des questions ont même été soulevées qui ont été laissées sans réponse. La première tâche qui s'offre au MEER, et nous savons qu'elle est en cours, c'est de préciser certains aspects particuliers de la planification à mettre en œuvre et de répondre aux questions encore pendantes.

Dans un deuxième temps, l'action du MEER devra s'orienter selon deux axes: favoriser immédiatement l'implantation d'activités nouvelles et préparer pour l'avenir le développement d'un secteur québécois dynamique et autonome.

Pour le présent, après le choix des sites, il faudra recenser les compagnies intéressées à investir et faciliter, avec le MIC, les ententes entre compagnies. Ceci pourrait aller, si le besoin s'en fait sentir, jusqu'à offrir des services techniques pour élaborer le cadre de ces ententes. Il faudra en outre qu'une bonne publicité soit faite à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, des opportunités d'investissements dans la fabrication des produits utilisés par la pêche et la transformation.

Parallèlement à cette démarche, il faudra prévoir les infrastructures nécessaires dans les sites. Parallèlement, ceci veut dire, avant que les besoins en soient trop aigus, mais pas avant que ces besoins ne soient au moins potentiels. Il s'agit d'éviter des éléphants blancs dont la région a aussi, hélas, ces spécimens.

Des mesures d'aides à l'investissement et à la création d'emplois devraient être élaborées sous forme de subventions, soit sous forme de dégrèvements fiscaux, pour les entreprises de l'industrie maritime désireuses de s'installer dans les centres.

Comme une bonne partie de la production devrait être écoulée sur les marchés extérieurs, il ne sera pas superflu d'aider les nouvelles compagnies à connaître et à conquérir ces marchés.

Il se pourrait que des efforts soient également nécessaires pour former une main-d'œuvre spécialisée.

[Translation]

signing of joint agreements which would enable Quebec firms to form ties with foreign manufacturers. This means that we would have to find out the number of Quebec companies who would be interested in such agreements. The Department of Regional Economic Expansion would also have to agree with the Department of Industry, Trade and Commerce and coordinate their activities so that ITC would identify companies abroad who would like to set up operations in Canada and who would be interested in associating themselves with regional companies.

Naturally, even if it lasts several years, this phase must be a transitory one. The long-term objective must be the development of a national technology. To this end, it is essential that research and development be developed both in the area of fisheries equipment and in processing of seafood products themselves.

This brief only presents an outline of the essential factors in a strategy which is possible and in our opinion desirable for the economic development of the region. Questions have even been raised which have been left unanswered. The first task facing DREE, and we know that it is underway, is to identify certain specific aspects of planning which must be implemented and to answer questions which are still left dangling.

Secondly, DREE's action must take two orientations: to encourage immediate implementation of new activities and to pave the way for the development of a dynamic and autonomous Quebec sector in the future.

At the present time, after choosing a site, companies interested in investing must be polled and agreements between companies must be facilitated in conjunction with ITC. This might go as far, if the need is observed, as offering a technical service for drawing up the framework of the agreements. Moreover, opportunities for investing in the manufacture of products used in fishing and processing must be well advertised both inside and outside the country.

At the same time provision must be made for the necessary infrastructures in these locations. This means before the need becomes too acute, but not before these needs are at least potential ones. White elephants, of which the region unfortunately has a few specimens, must be avoided.

Measures aimed at investment assistance and at job creation should be provided in the form of grants or in the form of fiscal relief for marine industries who wish to locate in these centres.

As a large part of this production will be channeled to foreign markets, it would be appropriate to help these new companies to know and conquer these markets.

Efforts might also be required in the form of training specialized manpower.

Bien entendu, on l'a déjà souligné, ce secteur doit viser à atteindre rapidement une autosuffisance technologique. Le MEER devrait donc également favoriser la mise en place d'infrastructures de recherche et de développement qui viendraient compléter les efforts déjà entrepris en région.

De nombreuses autres mesures sont certainement concevables. On a voulu évoquer ici que les plus importantes qui sont aussi les plus pressantes. D'autre part, ces mesures ne visent que le dévelopement des industries maritimes. Or, si, comme nous le pensons, ce secteur peut jouer un rôle clef dans l'économie de l'Est du Québec, il ne faut pas pour autant négliger les autres secteurs. Le MEER devra donc encourager les initiatives déjà en cours dans les autres domaines, en particulier celles qui tendront à provoquer une modernisation de l'économie et à apporter un nouveau dynamisme pour ne parler que de la pêche, on pourrait suggérer d'aider, en collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans, le regroupement des associations de pêcheurs afin de leur donner les movens de participer au renouveau dans leur industrie. Toujours en collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans, il conviendrait également d'encourager la diversification dans la transformation des produits de la mer, ce qui implique par exemple, la mise au point de nouvelles techniques ainsi que l'identification et la conquête de nouveaux marchés.

Bien entendu, ces derniers exemples ne sont là qu'à titre indicatif, pour bien montrer que le choix d'un secteur-moteur ne doit pas amener à ignorer des interventions efficaces dans les autres.

En raison des contraintes qu'impose un tel mémoire, on a dû se contenter de proposer le choix d'un secteur-moteur pour le développement économique de l'Est du Québec tout en précisant certains éléments importants dans la mise en œuvre de cette stratégie. Malheureusement, il n'a pas été possible d'élaborer davantage et de préciser de nombreux points qui mériteraient des développements beaucoup plus considérables. Pour notre décharge, nous rappellerons seulement que nos suggestions sont largement basées sur les études passées ou en cours, au Groupe d'étude des ressources maritimes à l'Université du Québec à Rimouski.

En dépit de ces remarques, le choix que nous vous proposons de créer un secteur des industries maritimes dans l'Est du Québec pourra paraître utopique à certains. Malheureusement, il semble que planifier l'économie de notre région s'est toujours choisie entre les rêves d'aujourd'hui ou les cauchemars de demain.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Abgrall. Ce n'est pas un nom que l'on entend souvent. C'est la raison pour laquelle on a de la difficulté à le prononcer. Je trouve votre mémoire extrêmement intéressant. D'autant plus, je pense que c'est la première fois qu'on nous fait une proposition comme celle-là. Elle m'apparaît, pour ma part du moins, extrêmement intéressante à considérer. Plusieurs députés veulent poser des questions. D'abord, monsieur Cyr.

[Traduction]

Naturally, as we have already emphasized, this sector must aim for a rapid technological self-sufficiency. DREE should also encourage the installation of research and development infrastructures which would complement efforts already undertaken in the region.

Many other measures can be envisaged. We have just indicated the most important which are also the most pressing. Also, these measures are only aimed at the development of marine industries. If, as we hope, this sector may play a key role in the economy of eastern Quebec, we must not neglect the other sectors. DREE should therefore encourage existing initiatives in other fields, in particular those which will encourage modernization of the economy and bring new vitality. Limiting ourselves to fishing, we might suggest that the fisheries associations be regrouped in conjunction with the Department of Fisheries and Oceans so that they will be in a position to participate in a renewal in their industry. Still in conjunction with the Department of Fisheries and Oceans, it would be appropriate to encourage diversification in fish processing products, for example, the development of new techniques and the identification and conquest of new markets.

Naturally, these last examples are only an indication to demonstrate that the choice of a motivating sector does not mean ignoring effective intervention in other sectors.

Because of the limitations of such a brief, we have contented ourselves with proposing a choice of a motivating sector for economic development in eastern Quebec and specified certain important elements in implementing this strategy. Unfortunately, it has not been possible to go into greater detail and to elaborate on numerous points which deserve much more extensive development. We would reiterate that our suggestions are largely based on passed or current studies of the marine resources study group at the Université du Québec à Rimouski.

In spite of the foregoing, our proposal to create a marine industry sector in eastern Quebec might appear Utopian to some people. Unfortunately, it seems that planning the economy of our region is like choosing between the dream of today and the nightmares of tomorrow.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Abgrall. Your name is not a common one that is why we are having difficulty in pronouncing it. I found your submission extremely interesting. Moreover, I think it is the first time that anyone has made a proposal such as this. As far as I am concerned, it would be extremely interesting to consider that proposal. Several Members of Parliament have questions. First of all, Mr. Cyr.

• 1550

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Je dois, premièrement, féliciter le Groupe d'étude des ressources maritimes de l'Université du Québec. C'est un document, on s'en aperçoit, qui a sans doute nécessité beaucoup de recherches. On y trouve les grandes lignes sur le développement des pêches commerciales du Québec et je dirais même de l'Est du Canada pour l'avenir. La première fois que j'ai vu le nom de M. Jean-François Abgrall, c'était il y a trois semaines dans un dossier sur L'Institut des pêches à Boulogne-sur-Mer. J'ai vu de votre correspondance qui avait été acheminée à cet institut où j'ai rencontré M. Fortier.

Vous proposez dans votre mémoire que les services de recherche et des pêches s'approchent des pêcheurs et vous parlez aussi d'une collaboration plus étroite avec les associations des pêcheurs et aussi que ces associations des pêcheurs devraient obtenir l'aide financière pour pouvoir collaborer à un développement peut-être plus scientifique. J'ai pu constater en visitant différentes parties du Canada et surtout lors de ma récente visite à Boulogne-sur-Mer que le travail fondamental et théorique des universitaires sur le développement de la pêche doit se faire étroitement en collaboration avec les professionnels, c'est-à-dire les pêcheurs eux-mêmes. Je suis content que vous l'ayez souligné dans votre mémoire.

Personnellement, dans la préparation de ce mémoire et depuis que vous assumez vos responsabilités à l'Université du Québec à Rimouski, est-ce qu'il vous a été donné régulièrement ou occasionnellement de discuter de l'avenir des pêches maritimes et aussi de l'utilisation des agrès de pêche par les pêcheurs eux-mêmes? Qu'est-ce qui fait défaut et qu'est-ce qu'on devrait faire pour améliorer leur situation? Et si vous les avez visités, à combien évaluez-vous le travail de base, le travail fondamental, comme celui de votre groupe de recherche à celui des professionnels eux-mêmes qui peuvent vous donner des suggestions quant à la façon de procéder pour l'amélioration de tel engin de pêche; est-ce 50-50 ou ce serait peut-être 40 du côté théorique et 60 du côté professionnel?

M. Abgrall: Je ne pourrai, malheureusement, pas répondre à votre question de façon aussi précise que cela, parce que d'abord je suis économiste et non technicien ou ingénieur en engin de pêche. Ce que je peux vous dire cependant, c'est que je travaille étroitement avec les associations de pêcheurs de cette région-ci; c'est ce qui m'a permis de manifester un certain nombre de leurs besoins ici.

Maintenant, en ce qui concerne les discussions sur l'avenir des pêches, je pense que j'en ai eues beaucoup avec les pêcheurs et que j'en aurai encore beaucoup, du moins je l'espère. Pour ce qui est des agrès de pêche comme tels, que ce soit 50-50 ou 60-40, ce que je peux vous dire en ce moment c'est que c'est 100 et 0; parce que dans le développement des agrès de pêche au Québec, à ma connaissance, il n'y a rien du point de vue théorique. Il y a des changements peut-être pratiques que font les pêcheurs, mais il n'y a aucune recherche théorique. Et ce dont je suis sûr, c'est que 100 et 0 ce n'est sûrement pas le bon équilibre. C'est-à-dire, qu'on ne peut pas laisser seulement aux pêcheurs le soin d'améliorer leurs engins de pêche en raccourcissant une corde ici et en allongeant une

[Translation]

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

First of all, I must congratulate the Groupe d'étude des ressources maritimes of the Université du Québec. Clearly, this document required a great deal of research. It contains the main aspects of the future development of commercial fisheries in Quebec and perhaps even in eastern Canada. The first time that I saw the name of Mr. Jean-François Abgrall was three weeks ago in a file on the Institut des pêches in Boulogne-sur-Mer. I saw the correspondence sent to this institute where I met Mr. Fortier.

In your brief, you propose that the research and fisheries service work in closer contact with the fishermen, and you also speak of closer co-operation between the various fishermen's associations; you also point out that these fishermen's associations should obtain financial aid in order to co-operate in a more scientific development. In my visits to the different parts of Canada, and especially during my recent visit to Boulognesur-Mer, I noted that the basic and the theoretical work of universities in fisheries development must be carried out in close co-operation with the professionals, i.e., the fishermen themselves. I am happy to note that you have underscored this in your brief.

In preparing this brief, and since you have taken your post at the Université du Québec in Rimouski, have you either regularly or occasionally discussed the future of maritime fishing and also the use of fishing tackle by the fishermen themselves? What is missing and what should be done to improve their condition? Could you tell us how you do basic work in your research group? Do you meet with the professionals themselves to get suggestions on how to improve such and such fishing equipment? If so, is your work 50 per cent theory and 50 per cent advice from professionals, or is it 40 per cent, 60 per cent?

Mr. Abgrall: Unfortunately, I cannot answer your question as specifically as that because, first of all, I am an economist and not a technician or an engineer in fishing equipment. I can tell you, though, that I do work in close co-operation with the fishermen's associations of this region; that has enabled me to become aware of some of their needs.

Now, as for the future of fisheries, I have had many discussions with the fishermen and I will have many more, at least I hope I will. As far as fishing tackle is concerned, whether it be 50-50 or 60-40, I can tell you right now that it is 100 and zero; in the development of fishing tackle in Quebec, as far as I know, there is no theoretical work under way at all. There are perhaps practical changes made by the fishermen, but there is no theoretical research. I am quite sure that 100 to 0 is not a good balance. It should not be left only up to the fishermen to improve their fishing tackle by making a rope shorter here or longer there. There is no research on fishing tackle going on at the present time in eastern Quebec. And,

autre là. Il n'y a aucune recherche en ce moment dans l'Est du Québec sur les engins de pêche. Et sans être technicien ou ingénieur, je puis vous assurer que cela est grave pour l'avenir.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Je voudrais savoir du représentant de l'Université du Québec à Rimouski, quelle collaboration peut exister entre l'Université et l'Institut des pêches de Grande-Rivière dont vous avez fait mention hier? Et parlant de laboratoire de recherches en engins de pêche, j'ai cru apprendre hier soir, à la télévision, que le laboratoire spécialisé dans la technique des pêches a été inauguré officiellement hier à Grande-Rivière. C'est un nouveau service qui serait mis à la disposition de l'industrie de la pêche au Québec. Est-ce que vous pourriez nous dire si vous êtes au courant de ce nouveau laboratoire qui sera en opération, ou qui est présentement en opération à Grande-Rivière? Quelle est la collaboration que vous avez avec cet institut?

• 1555

M. Abgrall: Je ne suis pas vraiment au courant du laboratoire ou des derniers développements dont vous parlez. Mais avec l'Institut, je peux vous dire par exemple, qu'en ce moment nous travaillons assez étroitement avec le regroupement de l'Association des pêcheurs côtiers et que l'Institut également travaille avec le regroupement des pêcheurs côtiers. Donc nous avons l'occasion de discuter de ces questions-là ensemble et je pense que nous avons un rôle complémentaire à jouer dans le développement des pêches et dans le service aux pêcheurs. Je dois vous dire également que d'une part, notre groupe est relativement jeune, et que nous avons dû établir nos bases avant de songer à collaborer avec des gens à l'extérieur. Nous avons cependant des projets bien précis, très, très, spécifiques de collaboration avec des gens de l'Institut justement sur des questions qui touchent de très près les pêcheurs côtiers, non seulement avec les gens de l'Institut, mais en fait c'est une collaboration de trois parties, c'est-à-dire l'Université du Québec à Rimouski, l'Institut et les pêcheurs eux-mêmes évidemment.

M. Cyr: Merci. Une dernière question qui va être très courte, monsieur le président. Avec toute la liste des énumérations que vous avez faites de possibilités de développement technique et des activités industrielles à la page 4, vous concevez qu'il faut absolument être près du professionnel pour pouvoir obtenir ses conseils et travailler en étroite collaboration avec les techniciens pour pouvoir corriger au besoin certains plans ou certaines maquettes que cette nouvelle industrie pourrait élaborer afin de fabriquer tous ces engins de pêche que vous mentionnez à la page 4?

M. Abgrall: Si j'avais pensé que cela pouvait se faire à Montréal, je ne serais pas venu ici aujourd'hui, monsieur.

Le président: Merci, monsieur. Mr. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Abgrall, I am interested in your comments on page 13 of the English version. You are talking about research and development, where you say that in order to accomplish the

[Traduction]

although I am not an engineer or a technician, I can assure that this will have very serious consequences in the future.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I should like to hear from the representative of the Université du Québec in Rimouski what co-operation could take place between the university and the Institut des pêches de Grande-Rivière which you mentioned yesterday. And speaking of research laboratories in fishing gear, I think that last night, on television, it was mentioned that the laboratory specializing in fishing techniques was officially inaugurated yesterday at Grande-Rivière. This is a new service that will be available for the fishing industry in Quebec. Could you therefore tell us if you know something about this new laboratory that will be or already is in operation at Grande-Rivière? In what ways did you cooperate with this institute?

Mr. Abgrall: I am not really aware of the facts or the last developments concerning this laboratory. However, concerning the Institute, I am able to tell you that, at the moment, we are working closely enough with l'Association des pêcheurs côtiers (The Coastal Fishermen's Association) and also with Le regroupement des pêcheurs côtiers (Coastal Fishermen's Organization). We have therefore had the opportunity to discuss those questions together, and I think that we each have a complementary role to play in the development of fisheries and of fishermen's services. I must also specify that our group was set up quite recently and that we therefore had to work at establishing ourselves before we could think of cooperating with people from the outside. Nevertheless, we are thinking about very, very specific projects, in cooperation with people from the Institute, on questions that have a very direct bearing on coastal fishermen. Not only are we thinking of collaborating with people from the Institute but also with two other parties, L'Université du Québec à Rimouski (University of Quebec in Rimouski), and, of course, the fishermen themselves.

Mr. Cyr: Thank you. A last and very brief question, Mr. Chairman. Given the whole list of possibilities for technical development and industrial activities on page four, you are of the opinion that one must work very closely with the fishermen so as to get some feedback from him, and also with the experts, so as to correct certain plans or scale models that this new industry could perhaps develop, in the course of the manufacturing of the fishing gear mentioned on that same page?

Mr. Abgrall: If I had thought that this could be done in Montreal, I would not have come here today.

The Chairman: Thank you, Sir. Monsieur Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Monsieur Abgrall, j'aimerais entendre vos observations sur la page 13 de la version anglaise. Il y est question de la recherche et du développement, et vous y affirmez qu'afin

objective, research and development must be furthered in the areas of fishing and processing equipment.

I agree with you 100 per cent on the second part, but I would like to point out to you that on the first part, in the areas of fishing, fishermen have become much more efficient in the last number of years, 20 years, than they had in the previous 100 years. In fact, they have become so efficient and their knowledge on fish and how to catch them has brought us to the point that the fish themselves cannot produce as fast as we can catch them, as evidenced by the fact that at the plant we visited yesterday, the quota is used and they are going to have to stop fishing at this time of year.

Fish-processing equipment: I agree 100 per cent that we must find ways and means of processing our fish more efficiently, and a better means of retaining the quality of fish, if you like.

M. Abgrall: Monsieur le président, est-ce que je peux me permettre de commenter cela?

Le président: Allez-y.

M. Abgrall: Excusez-moi, mais je ne partage pas tout à fait votre avis sur la question des technologies nouvelles ou de nouvelles possibilités d'exploitation des stocks. Je pense que si les stocks sont effectivement surexploités, c'est parce qu'on ne les a pas gérés comme il le fallait. Mais on peut peut-être attraper le même nombre de poissons avec des moyens plus efficaces, ce qui coûterait moins cher. Je pense qu'il faut distinguer le problème de la technologie et le problème de la gestion des stocks. Il me semble qu'on peut très bien gérer les stocks et qu'on peut très bien attraper du poisson avec des engins de pêche plus efficaces, plus modernes, qui coûteraient moins cher aux pêcheurs.

Je pense qu'il y a là deux problèmes, à mon avis, et qu'il ne faut pas mélanger.

The Chairman: Mr. Gass.

Mr. Gass: Regarding research and development, I agree 100 per cent that we should improve our research and development in all our areas, and as well the fisheries in the processing—and okay—I will go along with the fishing as well. How much money would you think we should be spending in research and development in that area, and what institution is the best to administer the research and development funds: the universities, such as you represent, or the private sector? Where would you see the extra research and development money being utilized, in the universities or the private sector?

M. Abgrall: Il y a deux parties dans votre question. Combien faudrait-il dépenser, et qui devrait administrer ces fonds-là? Quand je parle de recherche et de développement, je parle de recherche appliquée, c'est-à-dire en rapport avec les possibilités de développement industriel.

Comme je le mentionne dans mon mémoire, je vous rappellerai que le ministère de l'Expansion économique régionale a investi 25 millions de dollars à Halifax... à Dartmouth plus exactement. Je ne dis pas qu'il faut mettre 25 millions de [Translation]

d'atteindre l'objectif établi, il faut qu'on intensifie la recherche et le développement dans les domaines de la pêche et du matériel de conditionnement du poisson.

Je suis à 100 p. 100 d'accord avec vous au sujet de la seconde partie mais au sujet de la première, j'aimerais vous rappeler que pour ce qui est de la pêche, les pêcheurs sont devenus beaucoup plus efficaces ces vingt dernières années qu'ils ne l'avaient jamais été au cours des cent ans précédents. De fait, leur efficacité est telle, maintenant, et leurs connaissances des poissons et la façon dont il faut les prendre sont tellement poussées que les poissons sont incapables de se reproduire aussi vite que nous les pêchons. A preuve de cela, dans l'usine que nous avons visitée hier, il y a maintenant un nombre de prises fixes en vigueur et il faudra même cesser toute activité de pêche en ce temps-ci de l'année.

Au sujet maintenant du matériel de conditionnement du poisson, je suis tout à fait d'accord pour affirmer qu'il faut trouver des moyens plus efficaces pour conserver davantage la qualité du poisson.

Mr. Abgrall: Mr. Chairman, if I may, I would like to comment on that.

The Chairman: Go ahead.

Mr. Abgrall: Excuse me, but I do not agree completely with you about this question of new technologies or new possibilities of fishing the stocks. I think that if those fish stocks are really over-fished, it is because things were not managed as well as they should have. But we could perhaps still catch the same number of fish with more efficient means, which would be less costly. So I think that we must not confuse the question of technology and that of fish-stock management. It seems to me that we can very well manage fish stocks, and also catch fish better and more modern fishing gear, that will be less expensive for the fishermen.

I think there are two problems here, and that they must not be confused.

Le président: Monsieur Gass.

M. Gass: En ce qui a trait à la recherche et au développement, je suis tout à fait d'accord qu'il faut améliorer la situation à cet égard, et ce, dans tous les domaines, que ce soit la pêche, ou bien le conditionnement. Toutefois, d'après vous, quelles sommes faut-il affecter à cela et quelle institution est le mieux à même de les administrer. S'agit-il des universités, que vous représentez, ou du secteur privé? En outre, où les crédits supplémentaires accordés au titre de la recherche et du développement devraient-ils être affectés, aux universités ou au secteur privé?

Mr. Abgrall: There are two aspects to your question. How much should be spent on that, and who should administer those funds. When I speak of research and development, I mean applied research, that is research having some bearing on the possibilities for industrial development.

As I mentioned it in my brief, the Department of Regional Economic Expansion has invested \$25 million in Halifax... more specifically in Dartmouth. I am not saying here that we should give \$25 million to Quebec, neither \$35 million, I do

dollars au Québec. Je ne dis pas qu'il faut mettre 35 millions de dollars, non plus. Je ne le sais pas! Mais ce que je dis c'est qu'il ne faut sûrement pas mettre un petit peu d'argent pour donner l'impression que l'on fait de la recherche. Il faudra en mettre assez pour qu'on en fasse vraiment . . . de la recherche et du développement, pour que l'on crée une industrie autonome ici. Ca c'est important. Combien que ça peut représenter, je n'en sais rien . . . peut-être 10 millions de dollars, par exemple.

Quant au deuxième point, est-ce que le secteur privé doit le prendre en main, ou l'université, ou le secteur public ou un mélange des deux? Là-dessus, je n'ai pas non plus de réponse précise ou définitive à vous donner.

Une chose est certaine c'est que si l'industrie n'est pas liée comme le disait M. Cyr, tout à l'heure, ou on n'est pas partie prenante de cette recherche-là, vous aurez des universitaires qui vont faire des choses intéressantes mais cela donnera assez peu finalement.

Donc, effectivement, l'industrie doit être partie prenante de cette affaire-là. Je pense qu'elle est prête d'ailleurs; elle est intéressée à ce genre de chose-là. Qu'elle soit prête à prendre en main la gestion de la recherche elle-même, ou qu'elle soit prête à prendre en main l'ensemble de la question... que ce soit conjoint? Sans doute! Pour le moment, je verrai, je pencherai vers une situation conjointe.

Le président: Merci, monsieur Abgrall. M^{me} Côté, brièvement.

Mme Côté: Monsieur le président, merci. Je suis heureuse de vous voir ici, monsieur Abgrall, parce que je sais que, dans son ensemble, l'Université du Québec à Rimouski s'intéresse énormément à la recherche scientifique ainsi qu'à l'étude du milieu. Je parle de recherches avec le ministère des Pêches et des Océans en océanographie . . . Et vous êtes spécialisé dans les ressources maritimes, c'est-à-dire les infrastructures nécessaires.

Ce qui m'a surpris, dans votre document, et je ne pensais pas que vous alliez aller jusque là . . . c'est dans le développement économique, dans la création même des agrès de pêche, si je peux me permettre de résumer cela ainsi.

Je sais aussi que lorsque vous parlez de rentabiliser ces projets-là, il faudrait aller jusqu'à l'exportation. Ce n'est pas tout de fournir seulement les industriels d'ici, si je fais référence aux producteurs, mais il faudra aussi développer l'exportation. Vous nous voyez des possibilités de faire concurrence aux États-Unis, puis aux grands constructeurs?

Le président: M. Abgrall.

M. Abgrall: Tout d'abord je voudrais rappeller ce que je disais ici. C'est qu'on n'a pas le choix! Ou bien on va importer ou bien on va exporter. Ensuite, je ne vois pas pourquoi on ne serait pas capable de faire concurrence aux autres, si on fait des produits de qualité.

Dans mon mémoire, à un endroit que j'ai d'ailleurs sauté dans sa lecture, je vous disais que, dans le Tiers monde en ce moment, la FAO prévoit... j'ai oublié les chiffres, mais en tous les cas, d'ici à l'an 2000, c'est 30 milliards de dollars

[Traduction]

not know. What I am saying, is that we must not put only a little money, just to give the impression that research is underway. We must grant enough of it so that real research and development may be undertaken, so as to create an independent industry here. That is important. As for saying how much money that can mean, I do not know... \$10 million perhaps, for example.

Coming to the second point now, should the private sector, or the universities, or the public sector oversee such an activity, or should that responsibility be shared? Again, I do not have any specific or definite answer to give to that question.

One thing is certain, if the industry is not linked, as Mr. Cyr mentioned it previously, or if it does not participate in that research, universities will have a big hand into that, they will do some interesting things, but with rather few results.

Therefore, the industry must participate in that undertaking. In any case, I think it is interested in the matter. As for knowing if it is ready to oversee this research, to manage it . . . I think it would rather share that responsibility. At any rate, for the moment, I would opt for a shared responsibility.

The Chairman: Thank you, Mr. Abgrall. Mrs. Côté, briefly.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. I am happy to see you here, Mr. Abgrall, because I know that, on the whole, l'Université du Québec à Rimouski is very interested in scientific research and in the study of the environment. I am thinking here of research done in collaboration with the Department of Fisheries and Oceans in oceanography. You are specialized in maritime resources, that is you know what infrastructures are necessary.

What surprised me, in your document, and I did not think you would go that far, is what you have to say about economic development, and about fishing gear.

I also noted that you mentioned getting those projects to be profit-making. Now, to achieve this, it would be necessary to export. It is not enough to provide gear and equipment to our industries and to our producers, export markets must also be developed. In this respect, do you think there are possibilities for us to compete with the United States and other great powers in the construction field?

The Chairman: Mr. Abgrall.

Mr. Abgrall: To start with, I would like to repeat what I have said. We do not have the choice: either we will import or we will export. Furthermore, I do not see why we would not be able to compete with others, if we make quality products.

There is a part of my brief that I did not read, where I said that, in certain countries of the Third World, at the moment, the FAO predicts that, until the year 2000, I forget the exact number, but I think \$30 billion will be invested in that kind of

d'investissements environ pour ce genre de choses-là. Je ne pense pas, moi, que c'est au-delà de nos moyens d'aller chercher un peu ces milliards-là, par exemple. Bien sûr, on est capable de faire concurrence aux autres. En particulier, je pense que l'on a une pêche, ici en Gaspésie, qui présente un certain nombre de caractéristiques très spéciales. On a un secteur côtier par exemple qui est très important. On a tendance à l'oublier quelquefois, mais il est très, très important et il nous permettrait de développer un certain nombre de techniques ou de technologies qui seraient probablement facilement exportables, peut-être plus exportables que des chalutiers-usines. Il n'y a donc pas de raisons! Mais cela prendra des efforts. Comme je le rappelle également dans mon mémoire, dans le fond on a besoin des marchés étrangers pour faire vivre notre pêche. S'il n'y avait pas de marchés étrangers, il n'y aurait même pas de pêche.

• 1705

Par conséquent, pourquoi ne serait-on pas capables aussi d'exporter des agrès de pêche? Alors . . . je pense que oui; on peut se permettre d'être optimistes.

Le président: Oui.

Mme Côté: Je sais que vous avez fait beaucoup de voyages pour l'université et pour votre groupe justement dans le Tiers monde. Et vous savez que M. Trudeau a annoncé la création d'un institut de recherche et de formation justement dans les ressources océaniques. J'ai trouvé cela dans le journal hier, et effectivement, c'est quelque chose d'intéressant qui s'en vient là. Ce pourrait être soit à Halifax soit à Vancouver avec un budget assez important . . . Qu'y a-t-il comme relation entre l'annonce que M. Trudeau a faite à Melbourne et ce que vous nous présenter aujourd'hui, si vous en voyez une?

Le président: Monsieur Abgrall.

M. Abgrall: Oui, permettez-moi de répondre à ceci en faisant, si vous me permettez un petit détour. Comme l'a fait remarquer M. le président de façon implicite, mon nom n'est pas un nom qu'on entend beaucoup par ici, mais je suis ici et je travailler ici. Je connais très bien la francophonie et en particulier, je connais très bien la francophonie dans le monde des pêches. Si à l'université du Québec à Rimouski nous avons formé un groupe d'étude des ressources maritimes, c'est parce qu'il n'existe pas un seul groupe francophone universitaire dans ce domaine-là, pas un, je ne parle pas du Québec, je ne parle pas du Canada, je parle de la francophonie.

Il n'y en pas un seul! Or, j'ai rencontré des gens de l'ACDI, et j'ai rencontré des gens de la FAO j'ai rencontré des gens des pays du Tiers monde et il y a une demande extraordinaire pour des francophones. Je n'ai rien contre les anglophones, mais le fait est que des francophones, dans la gestion... des biologistes, il y en a pas mal; et il y a encore de la place pour davantage de biologistes. Mais je peux vous assurer quand même, dans le domaine de la gestion, du point de vue des économistes, des financiers, des gestionnaires, des gens en comptabilité, il n'y a pas une université dans le monde... dans le monde francophone, j'entends, spécialisée dans ce genre de choses-là. Nous souhaitions, et nous souhaitons encore être cette université-là.

[Translation]

thing. As for myself, I do not think it is asking too much of us to go and get a few of those billions. I am quite sure we can compete with others. I particularly think that there are unique characteristics to our fisheries in the Gaspé. For example, the coastal fishery is very important. We tend to overlook this sometimes, but it would enable us to develop a technology that we could probably easily export, maybe more so than factory trawlers. So, there is no reason not to do it! But efforts would have to be made. As I also indicated in my brief, the survival of our fishery necessitates foreign markets. Without them, it would not even exist.

Therefore, why could we not also export fishing gear? That is why I think that we can be optimistic.

The Chairman: Yes.

Mrs. Côté: You travelled a lot around the third world for the university and your group. You also know that Mr. Trudeau announced that a research and training institute would be created, precisely in the field of ocean resources. That is what I read in the papers yesterday, and this is really something interesting. It could be based in Halifax or Vancouver and get a significant budget. Do you think there is a relation between the announcement made by Mr. Trudeau in Melbourne and what you present today, and if so what is it?

The Chairman: Mr. Abgrall.

Mr. Abgrall: Yes, let me answer indirectly to your question. As the chairman implied, you may not hear my name a lot here, but I am here and I work here. I know very well the French-speaking world and in particular in the fishery milieu. If we created a working group on Maritime resources in the University of Quebec in Rimouski, it is because there is not one French-speaking university group in this field, not only in Quebec or in Canada, but in the French-speaking world.

There is not one! However, I could notice an extraordinary need for francophones after meeting people from CIDA, from FAO and third world countries. I have nothing against English-speaking people, but the fact is that in management, French-speaking . . . there are a good number of biologists, but there is room for more. However, I can assure you that there is not a French-speaking university in the world specialized in the field of management, as far as economists, financial people, managers, accountants, et cetera. We wanted, and we still want, to fill this gap.

Comme ceci va interférer avec les projets de M. Trudeau, cela, c'est son problème!

Mme Côté: J'espère que cela va devenir notre question. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, madame Côté.

Monsieur Bujold, une très courte question?

M. Bujold: Oui, merci, monsieur le président.

On pourrait peut-être prendre votre suggestion, et essayer d'attirer une sous-section de cette annonce-là à Rimouski. De toute façon, je crois qu'à l'université du Québec à Rimouski, on a déjà fait du travail dans ce sens-là. Je crois que cela va rejoindre les visites du ministre des Pêches parce que la création de la zone du golfe a été justement faite pour essayer d'avoir plus de développement dans le domaine des pêches, du côté francophone, ce qui est une carence au Canada, de toute façon.

J'aimerais savoir, monsieur Abgrall, toute l'énumération que vous avez faite, comment se fait-il que l'on n'a rien de cela, à l'heure actuelle, au Québec? Le meilleur exemple que je peux vous donner, c'est que l'on n'a même pas d'usines, de ce qu'on appelle en anglais, de machine shops. Je vais vous donner l'exemple des Îles-de-la-Madeleine, où je ne sais pas combien il y a de bateaux, et si on brise une petite hélice il faut attendre trois semaines pour avoir une nouvelle. Vous qui êtes économiste, vous qui vous êtes penché sur le problème, comment se fait-il que personne n'a pensé encore, ou même si on y a pensé, que l'on n'a pas pu développer ce secteur-là?

M. Abgrall: Si vous me permettez, je voudrais quand même mentionner une exception importante, et c'est celle des industries provinciales limitées de Saint-Damien de Bellechasse qui fabriquent des barques de plastique pour les pêches et qui occupent une place intéressante sur le marché québécois, sur le marché des Maritimes et en Nouvelle-Angleterre. C'est aussi un exemple du type de développement qu'il faudra faire.

• 1610

Peut-être que ma réponse est simpliste, mais je pense que cela vient du fait, d'après moi, qu'on ne s'est pas intéressé à la pêche ailleurs que dans les régions de pêches. Là où on avait peut-être une technologie qui aurait pu permettre de faire ces choses-là qui nous manquent aujourd'hui c'était loin de la pêche. On ne savait pas très bien ce dont les pêcheurs avaient besoin; on ne savait pas très bien ce dont l'industrie avait besoin; on ne se préoccupait pas trop de ces choses-là. Vous savez... Je crois que c'est en grande partie cela, et je pense qu'une des premières choses à faire c'est de faire sentir, de faire savoir aux industriels québécois et canadiens, j'entends de l'Ouest, si je puis dire, par rapport à nous, de faire sentir qu'il y a ici un potentiel de développement, qu'il y a des besoins qu'il faut satisfaire et que, du fait qu'il y a un créneau, en terme de marketing, qu'il y a un créneau pour ce genre de technologie-là, ou d'équipement-là, qu'il y a la possibilité pour construire une base, un marché de départ à partir duquel on peut exporter.

Le président: Merci, monsieur Abgrall. Je dois vous dire que chacun d'entre nous, bien sûr, prêchons pour nos régions

[Traduction]

How this will relate to Mr. Trudeau's plans, that is his problem!

Mrs. Côté: I hope it will be ours too. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté.

Mr. Bujold, a very short question?

Mr. Bujold: Yes, thank you Mr. Chairman.

Maybe we could take your suggestion and try to create a subsection of this institute in Rimouski. Anyway, I think that work has already been done in this direction at the University of Quebec in Riouski. It is the same with the Minister of Fisheries and Oceans' visits since the Gulf zone was precisely created to get more development on the French-speaking side, which is lacking in Canada.

I would like to know, Mr. Abgrall, why there is nothing like that now in Quebec? The best example I can give you is that we don't even have machine shops. For example, in the Magdalen Islands, where there are many boats, they have to wait three weeks for a new propeller. As an economist, as someone who has studied the problem, how is it that nobody took interest in this field yet?

Mr. Abgrall: If I may, I would still like to mention a significant exception and that is the industries provinciales limitées de Saint-Damien de Bellechasse which manufacture plastic fishing boats and is in an interesting position on the Quebec, Maritime and New England markets. It is also an example of the kind of development we should try for.

Perhaps I am being simplistic but I think this arises from the fact that in my opinion people are not interested in fishing except in fishing regions. The places that perhaps had the technology which would have enabled us to do those things which we are not able to do today were far away from fisheries. People did not really know what fish are needed; they did not really know what the industry needed; they were not too concerned about these things. You know ... I think it is mainly this and I think that one of the first things to do is make people aware, to make Quebec and Canadian manufacturers aware, and I mean people to the west of us, to make them aware that there is development potential here, that there are needs which must be met, there is a gap here and there is a need for this kind of technology or equipment; that there is the opportunity for constructing a basis, a market from which they can export.

The Chairman: Thank you, Mr. Abgrall. I must tell you that each of us, naturally, advocates our respective region and since

respectives et, représentant Sherbrooke à la Chambre des communes, je prêche moi aussi pour l'université de Sherbrooke, bien sûr; mais considérant que, très récemment, nous avons été choisis l'un des six centres d'excellence en électronique au Canada que les membres du sous-comité ont eu l'occasion de visiter à Sherbrooke avant hier, je serais totalement d'accord avec vous que l'université du Québec à Rimouski serait toute désignée. Personnellement, je serais prêt à appuyer mes collègues dans ce sens-là parce que je crois que vous avez une vocation maritime dans ce coin-ci. Et je pense que l'université du Québec dont les travaux, dans ce sens-là, sont connus dans plusieurs régions du pays déjà, doit continuer ses efforts pour que, vraiment, cela s'amplifie et que tout ce qui touche le domaine maritime et de la recherche vous revienne d'emblée.

Mme Côté: Une petite minute . . .

Le président: Oui, très court.

Mme Côté: ... juste pour signaler que M. Lachance de l'université du Québec qui est directeur de la recherche est avec nous cet après-midi aussi. Il accompagne M. Abgrall pour la présentation du mémoire.

Le président: Merci énormément, monsieur Abgrall pour cet excellent mémoire. Je etrouve dans la préparation de ce mémoire-là, l'universitaire, parce que tout est soutenu par des notres explicatives et par des revues que vous avez sûrement feuilletées à fond. Alors, encore un fois, merci pour et excellent mémoire, monsieur Abgrall.

Comme quatrième témoin, cet après-midi, nous avons le plaisir d'accueillir l'Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec et M. Réal Patry qui est président de cet organisme va nous présenter leur mémoire.

Monsieur Patry, vous avez la parole.

M. Réal Patry (président, Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec (ADEQ)): Je vous remercie beaucoup.

C'est avec empressement et enthousiasme que l'Association de agents pour le Développement économique de l'Est du Québec, communément appelée l'ADEQ, a accepté de rencontrer les membres du Sous-comité des programmes de MEER, à l'invitation de M. Alexandre Cyr, député de Gaspé.

Pour notre association, cette rencontre constitue une suite logique de plusieurs représentations antérieures aupreès de l'Office national de l'énergie, du caucus des députés fédéraux de l'Est du Québec, du caucus des députés provinciaux de l'Est du Québec et des représentants administratifs du MEER en tournée chez nous il y a quelques semaines.

Ces diverses représentations par l'ADEQ ont été effectuées au cours des deux dernières années seulement, et s'inscrivaient dans un cadre revendicatif pour aider le développement économique et plus particulièrement industriel, de l'Est du Québec.

L'ADEQ est née en 1976 avec l'intention première que les agents de développement et les commissaires industriels de notre grande région échangent leurs points de vue sur les priorités régionales. Actuellement, nous regroupons une quinzaine de membres actifs en plus de trois membres consultants

[Translation]

I represent Sherbrooke in the House of Commons I also advocate the Université de Sherbrooke. However, in view of the fact that we were chosen very recently as one of the six centres of electronic excellence in Canada, which the members of the Subcommittee had the opportunity to visit yesterday, I would agree with you completely that the Université du Québec à Rimouskihd should be designated. Personally, I would be prepared to support my colleagues in this because I believe that you are marine-oriented in this area. I think the Université du Québec whose work is already known in several regions in the country should continue its efforts and that this should increase and that everything pertaining to marine research should come to you from the start.

Mrs. Côté: Just one second . . .

The Chairman: Yes, very quickly.

Mrs. Côté: I just wanted to point out that Mr. Lachance, from the Université du Québec, who is director of research, is with us this afternoon as well. He has accompanied Mr. Abgrall for the presentation of the brief.

The Chairman: Thank you very much Mr. Abgrall for this excellent brief. I recognize a university approach in preparing this brief because it is all supported by explanatory notes and by articles that you have certainly studied in depth. So, once again, thank you for this excellent brief, Mr. Abgrall.

As our fourth witness this afternoon we have the pleasure of welcoming the Association des agents pour le développment économique de l'Est du Québec and Mr. Réal Patry, who is chairman of this association, will present their brief.

Mr. Patry.

Mr. Réal Patry (Chairman, Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec (ADEQ)): Thank you very much.

The Association pour le développement économique de l'Est du Québec (ADEQ) accepted the invitation of the Honourable Alexandre Cyr, M.P. for Gaspé, to meet with members of the Subcommittee on DREE programs with alacrity and enthusiam.

To our association, this meeting is a logical sequence to several previous representations which it has made before the National Energy Board, the caucus of federal M.P.s for eastern Quebec, the caucus of provincial M.N.A.s, and to administrative representatives of DREE on tour in our area a few weeks ago.

These various ADEQ representations have been made only within the past two years and it took the form of demands for economic development assistance in eastern Quebec, with particular emphasis on the industrial sector.

ADEQ was formed in 1976 with the initial goal of providing a forum where development officers and industrial commissioners of our great region could exchange views on regional priorities. We now have about 15 active members in addition to three advisory members representing DREE, the Quebec

et représentant respectivement le MEER, le MICT et la SODEQ de l'Est du Québec.

• 1614

Notre association ne reçoit aucune subvention de fonctionnement et ses diverses représentations sont le fruit de bénévolat de chacun de ses membres. L'objectif fondamental de l'ADEQ est de travailler sur des dossiers régionaux, indispensables et vitaux à la santé économique de l'Est du Québec, en regard des autres régions du Québec et des provinces Atlantiques.

Rétrospectives.

Lorsque nous analysons en profondeur la situation économique de l'Est du Québec, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître que notre territoire a vu son portrait considérablement s'améliorer au cours de la décennies des années 70. Le MEER a participé à l'application d'une entente régionale qui a pris fin en 1978 et a investi, d'après son auto-publicité, environ 400 millions de dollars de 1969 à 1978, en plus de participer à la création de plus de 5,000 emplois.

Il ne fait aucun doute à notre association que le programme L.S.D.R. est, de tous les programmes de subventions à l'entreprise, celui qui a le plus stimulé l'entrepreneurship régional; l'âge et le nombre des industries de chez nous en est une conséquence directe.

Priorités de l'ADEQ

Parmi les priorités que l'ADEQ s'est fixées pour les prochaines années, il y a l'élaboration d'une stratégie de soutien à l'entrepreneurship régional par l'amélioration de certains programmes existants, mais aussi, par la mise en place de nouveaux programmes qui faciliteront l'industrialisation de l'Est du Québec.

Notre stratégie de développement fut présentée au Congrès des commissaires industriels du Québec à Montréal l'automne dernier, par M. Huot qui représentait le MEER, et nous nous réjouissons à l'effet que moins d'une année plus tard, le MEER, par la voix de son ministre, l'honorable Pierre De Bané, ait annoncé un vaste programme d'amélioration des ports de mer dans l'Est du Québec nécessitant plus de 10 millions de dollars.

Les priorités

Le premier bloc concerne le développement de l'entrepreneurship. D'abord, la mise en place d'un programme de soutien par le renforcement du *management* et du *marketing*, afin de favoriser l'innovation et la recherche, de faciliter l'utilisation plus rationnelle de nos richesses naturelles pour une transformation accrue dans nos régions, et enfin, mettre en place un comptoir unique.

Ensuite, développer une approche orientée vers l'entreprise. Pour ce, encourager la performance de l'entreprise, augmenter le taux de subvention du programme LSDR aux immobilisations, élargir le champ d'activités de ce programme, rendre accessible aux entreprises de plus de 10 actionnaires l'épargne-

[Traduction]

Department of Industry Commerce and Tourism, and SODEQ of eastern Quebec.

Our association receives no operating grant and the representations we make are done on a volunteer basis by our members. ADEQ's fundamental objective is to work on regional matters of primary and vital interest to the economic well-being of eastern Quebec in relation to the other regions of Quebec and the Atlantic provinces.

In Retrospect

In making any in-depth analysis of the economic situation in eastern Quebec, we are forced to acknowledge that the face of this territory has undergone considerable improvement during the seventies. DREE took part in the implementation of a regional agreement which ended in 1978, and according to DREE's own advertising material, it invested about \$400 million between 1969 and 1978 in addition to contributing to the creation of over 5,000 jobs.

Our association has no doubt whatsoever that of all the business incentive programs, the RDIA provided the greatest stimulus to regional business initiative. The number and age of our industry are a direct result of this program.

ADEQ Priorities

One of the priorities which ADEQ has set for itself for the next few years, is a development of a support strategy for regional business initiative, not merely to improve certain current programs, but also to implement new programs aimed at facilitating the industrialization of eastern Quebec.

Our development strategy was presented to the Quebec Industrial Commissioners at their convention in Montreal, last fall, by Mr. Huot, who represented DREE. We are very pleased to note that less than one year later DREE announced through its Minister, the Honourable Pierre De Bané, a large-scale seaport improvement program in eastern Quebec involving expenditures in excess of \$10 million.

Priorities

The first block is concerned with the development of business initiative. First of all, the implementation of a support program by reinforcing management and marketing skills; by encouraging innovation and research; by making more rational use of our natural resources to achieve increased processing in our regions; and lastly, by creating a single headquarters facility.

Next, we wish to develop a business oriented approach by encouraging business performance; by increasing the rate of the capital expenditure grant under the RDIA program; by enlarging the scope of activities under this program; by making the savings-share concept available to businesses with

action, favoriser l'éducation économique dans l'entreprise, et publiciser davantage la disponibilité de fonds pour des études sectorielles, de practicabilité, etc.

Le deuxième groupe concerne les projets moteurs et les infrastructures. En premier lieu, poursuivre la participation du MEER aux projets moteurs (ex.: Port-Daniel, Sayabec, papeterie à Matane, etc.), établir une politique de développement et d'aménagement des centres-villes, et décentraliser d'autres services fédéraux tels le MAS à Matane.

Deuxièmement, au niveau des infrastructures, faire de Gros-Cacouna un port méthanier, forcer T.Q. & M. et/ou l'O.N.E. à amener le gaz naturel dans l'Est du Québec, prolonger l'autoroute 20 jusqu'à Mont-Joli et réfection de la route 132. Je peux vous dire à ce sujet-là que je suis parti à 5 heures ce matin de Thetford Mines et je pense que c'est effectivement une énorme priorité, la réfection de la route 132. Toujours en ce qui concerne les infrastructures, développer certains ports de mer, aéroports et parcs industriels.

Vous avez là, monsieur le président, l'essence des priorités de l'Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec. Nous serions très heureux de collaborer avec la bonne volonté des ministères concernés et des deux paliers de gouvernement, au développement de ce vaste programme.

• 1620

Afin de préciser notre position face aux priorités, permettezmoi d'expliciter davantage la position de l'ADEQ face à certains sujets.

Parlons d'abord d'un programme de soutien à l'entrepreneurship. La présence d'un agent du MIC fédéral dans l'Est du Québec s'impose pour mettre en évidence les avantages des divers programmes de ce ministère (la Société d'expansion des entreprises, le programme d'expansion des entreprises et divers autres programmes, le P.E.M., entre autres).

De plus, il faudrait encourager financièrement (ici, c'est une suggestion que nous faisons: 75 p. 100 MEER, 25 p. 100 entreprise) les industries désireuses d'effectuer des investissements dans leur management, leur marketing, la recherche, etc.

En ce qui concerne le programme L.S.D.R., lors de notre rencontre avec le caucus des députés fédéraux de l'Est du Québec, nous avions établi que les immobilisations pouvaient être admissibles à un taux de 40 p. 100 en ce qui concerne les nouvelles usines au lieu de 25 p. 100. LADEQ considère injuste que des villes comme Drummondville, par exemple, et Amqui soient sur le même niveau de subvention, pour des raisons qui me semblent plus qu'évidentes.

De plus, les services à l'industrie (transport, entretien mécanique, etc.) et le commerce de gros pourraient être admissibles à la moitié de ces taux de subvention. Si par exemple, les immobilisations en ce qui concerne les nouvelles implantations passaient à 40 p. 100, les derniers secteurs d'activités que j'ai énumérés seraient de 25 p. 100.

[Translation]

more than 10 shareholders; by promoting economic education within companies; and by increasing publicity with respect to the availability of funds for sectoral and feasibility studies.

The second group is related to key projects and infrastructures. In the first place, to continue DREE participation in driving projects (for example, Port Daniel, Sayabec, the Matane papermill, etc.); to establish a policy for the planning and development of downtown areas; and to decentralize other federal services such as the Department of Social Affairs in Matane.

Secondly, at the level of infrastructures, to make Gros-Cacouna into a liquefied natural gas port; to force the trans-Quebec and Maritimes pipeline and/or the National Energy Board to bring natural gas into eastern Quebec; to extend autoroute 20 to Mont-Joli and improve highway 132. I can tell you in this respect that I left Thetford Mines at 5.00 a.m. this morning and I feel that improvement of highway 132 is in fact an urgent priority. Still with respect to infrastructures, to develop certain seaports, airports and industrial parks.

These are the main ADEQ priorities, Mr. Chairman. We would be very happy to cooperate with both levels of government and the departments concerned in the development of this far-reaching program.

In order to define our position with regard to these priorities, allow me to further clarify ADEQ's stand on certain matters.

First of all, with respect to the business initiative support program. We must have an officer from the federal Department of Industry, Trade and Commerce in eastern Quebec in order to explain the advantages of the various programs offered by the department (the Export Development Corporation and the Business Development Program and various other programs, the MEP among others).

Moreover, those industries interested in investing in their own management, marketing, research, should receive financial incentive to do so (we suggest DREE 75 per cent, company 25 per cent).

In reference to the RDIA program, when we met with the federal M.P.s for eastern Quebec, we demonstrated that capital expenditures in new industry warrant eligibility for a subsidy rate of 40 per cent instead of 25 per cent. ADEQ considers it unjust that towns such as Drummondville and Amqui are on the same subsidy level, for obvious reasons.

Furthermore, industrial support services such as transport, mechanical maintenance and so on, together with the wholesale businesses, should qualify for assistance at one-half of these subsidy rates. If, for example, capital expenditures for new facilities amounted to 40 per cent, the sectors of activities which I have just listed would be 25 per cent.

Il est trop tôt pour analyser le programme de crédit d'impôt à l'investissement, bien que l'ADEQ ait préféré l'établissement des mesures précédentes, c'est-à-dire l'augmentation de l'admissibilité au niveau des immobilisations de 25 à 40 p. 100 et également l'élargissement du champ de subventions au niveau de la L.S.D.R.

De plus, nous croyons qu'il serait préférable de rendre admissible à un crédit d'impôt l'investisseur en capital-action plutôt que l'entreprise. Cela est important parce que cela signifie que c'est l'achat de capital-action qui devient admissible à une réduction fiscale plutôt que d'éventuels profits de l'entreprise, ce qui aurait pour effet de stimuler davantage le développement industriel de l'Est du Québec par nos entrepreneurs et non par des gens de l'extérieur qui, tout compte fait, se rendront à l'évidence que le crédit d'impôt à l'investissement n'est pas aussi alléchant que certains le prétendent.

Port-Daniel, Gros-Cacouna et la papeterie à Matane sont trois projets majeurs pouvant relancer les économies de la Gaspésie, du bas St-Laurent et du K.-R.-T.

Ces trois projets, une fois réalisés, pourront faciliter la création directe et indirecte de quelques milliers d'emplois.

Il est inconcevable, sur le plan de la justice du développement régional, que toutes les municipalités de quelque milliers d'habitants du Nouveau-Brunswick aient le gaz naturel et que les quatre agglomérations du bas St-Laurent ayant plus de 10,000 personnes soient ignorées.

L'ADEQ a présenté sa position à l'Office national de l'énergie dès les audiences de janvier 1980 à Québec et revendiquait la venue du gaz naturel.

Les meilleurs programmes du MEER ne pourront suffire à combler la non-présence du gaz naturel dans l'Est du Québec en rapport avec les autres régions du Québec et des provinces Atlantiques.

Il est vrai que T.Q. & M. n'a pas demandé à l'O.N.E. de desservir l'Est du Québec et que, par conséquent, l'Office n'avait pas à se prononcer sur cette question, mais le gouvernement du Québec, l'ADEQ et le C.R.D. ont demandé à l'Office d'octroyer un certificat de commodité et de nécessité publiques à condition que T.Q. & M. accepte d'amener le gaz naturel dans l'Est du Québec.

Le MEER doit demander à T.Q. & M. et à l'Office de réviser leur position, cela afin de respecter la politique nationale de l'énergie ainsi que la vocation même du MEER, soit le développement régional.

Les autres infrastructures, maintenant. Il va de soi que le développement économique ne peut se faire sans un réseau d'infrastructures modernes. En ce sens, les subventions annoncées dernièrement par M. Pierre De Bané pour améliorer un réseau de ports de mer sont pleinement justifiées. Il faudrait maintenant penser à prolonger la route 20 jusqu'à Mont-Joli, améliorer la route 132, continuer à développer les parcs industriels en vertu de l'entente fédérale-provinciale et à en aménager d'autres, permettre le développement de l'aéroport régional de Mont-Joil et de la Gaspésie, soutenir les efforts de Cogéma (le traversier-rail), etc.

[Traduction]

It is too early to analyse the investment tax credit program but ADEQ would have preferred to retain the previous measures; namely, increased eligibility for capital expenditures of 25 to 40 per cent and also increase in subsidies under the RDIA program.

We also believe that it would be preferable to enable the capital stock investor to be eligible for tax credit incentives, rather than restrict these to the company itself. This is important, for it means granting tax relief benefits on the purchase of capital stock, rather than on the eventual profit returned by the business. The result would be greater incentives to our local businessmen to develop industry in eastern Quebec rather than to people from outside the region who will ultimately realize that the investment tax credit is not as attractive as it is claimed to be.

Port-Daniel, Gros-Cacouna and the Matane paper mill are three key projects which could inject new life into the economy of Gaspé, lower St. Lawrence and the K-R-T region.

When completed, these projets could assist in the creation of several thousand jobs, either directly or indirectly.

In terms of regional development it is totally unfair that in New Brunswick each and every municipality of a few thousand inhabitants receives natural gas while four population centres in the lower St. Lawrence with over 10,000 inhabitants have been ignored.

ADEQ stated its position from the outset of the National Energy Board hearings in Quebec in January 1980 and insisted that natural gas be brought into its area.

The best programs offered by DREE would not be sufficient to offset the absence of natural gas in eastern Quebec in relation to other Quebec regions and the Atlantic provinces.

It is true that Trans-Quebec and Maritimes Pipeline did not ask the NEB to supply eastern Quebec and therefore the NEB does not have to make a decision on this matter. However, the Quebec Provincial government, the ADEQ and the CRD did apply to the board for the issuance of a certificate of public convenience and necessity, provided that the Maritimes Pipeline agrees to bring natural gas into eastern Quebec.

DREE should ask Maritime Pipelines and the NEB to revise their positions in the interest of consistency with both national Energy Policy and DREE's own fundamental mission of regional development.

Now with respect to other infrastructures. It goes without saying that economic development cannot occur without a network of modern infrastructures. In this connection, the seaport improvement subsidies announced recently by the Honourable Pierre De Bané are fully justified. We should not turn our attention to the extension of Autoroute 20 to Mont Joli, road improvements on Highway 132, the on-going industrial park development projects under the existing federal-provincial agreement and the creation of additional parks, the development of the Mont-Joli-Gaspé regional airport facility, support for the efforts of Cogéma (train-ferry service), and other projects.

• 1628

Depuis 1976, l'ADEQ travaille pour la mise en place d'une société ayant comme objet le développement régional. Cette société serait subventionnée par le MEER ou O.P.D.Q. ou les deux gouvernements ensemble et jouerait le rôle d'un one-stop service ayant à sa disposition des budgets pour la réalisation de diverses études visant à l'implantation ou à l'expansion d'industries dans l'Est du Québec. De plus, il pourrait être possible à cette société d'acquérir du capital-action dans certaines industries et selon certaines modalités. Un conseil d'administration composé d'hommes d'affaires régionaux administrerait cette nouvelle société. Naturellement, cela se ferait en collaboration avec les fonctionnaires dans notre région.

Malgré l'absence d'un secrétariat permanent, l'Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec a su, au cours des dernières années, s'impliquer grandement sur la scène économique régionale grâce au bénévolat de ses membres.

C'est donc avec plaisir que nous vous avons présenté ce mémoire et espérons qu'il saura trouver en votre sous-comité une oreille attentive aux problèmes de notre grande région et aux solutions que nous vous suggérons.

En terminant, nous souhaiterions vivement qu'il y ait une collaboration plus avouée entre le MEER et les autres ministères à vocation économique au gouvernement fédéral. Le MEER consulte les autres ministères, mais l'inverse n'est pas toujours appliqué. Il en résulte que certaines politiques régionales viennent brimer les efforts très louables du MEER en matière de développement économique.

Monsieur le président, nous vous remercions d'avoir accepté de nous entendre.

Le vice-président suppléant (M. Cyr): Merci beaucoup, monsieur Patry. Je dois vous dire que votre mémoire reflète bien ce que plusieurs commissaires industriels nous répètent depuis quelques années. Je crois que vous avez été un instigateur de cette association; vous en êtes peut-être le parrain, pourrait-on dire. Une petite question avant que je donne la parole aux députés qui l'ont demandée. Combien de commissaires industriels votre association regroupe-t-elle à l'heure actuelle?

M. Patry: L'Association regroupe 7 commissaires industriels, soit ceux de Gaspé, Chandler, Matane, Mont-Joli, Rimouski, Rivière-du-Loup et Port-Cartier. Il y a de plus 8 ou 9 agents de développement économique qui œuvrent pour le compte de municipalités ou d'organismes intermunicipaux et qui sont également membres de notre association.

Le vice-président suppléant (M. Cyr): Merci, monsieur Patry. Je donne d'abord la parole à M. Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Monsieur Patry, je voudrais, comme M. Cyr, vous féliciter pour votre rapport. Je crois que votre implication dans tous les dossiers de développement économique de la région est vraiment remarquable. La correspondance que vous nous faites parvenir sur tous les sujets démontre votre intérêt pour le [Translation]

Since 1976 ADEQ has been working toward the formation of a corporation whose aim would be regional development. Such a corporation would be subsidized by DREE or by the Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ), or jointly by both levels of government. It would fulfill the function of a "one stop service", and would draw on funds budgeted for various studies dealing with industrial implantation or expansion in Eastern Quebec. In addition, the corporation could be authorized to acquire equity shares in certain industries according to pre-determined conditions. The new company would be administered by a board of directors composed of regional businessmen. This would, of course, involve the cooperation of government officials working in the region.

In recent years, despite the lack of permanent headquarters, ADEQ has managed to become involved in the regional economic scene thanks to the voluntary work done by the members.

We are pleased to have presented this brief, and are hopeful that your sub-committee will lend an attentive ear to the problems of our great region, and to the solutions we have suggested.

In conclusion, we would like to express the hope for better cooperation between DREE and other federal government departments with an economic role. It is DREE's practice to consult other departments but the contrary is not always true. Consequently, certain regional policies may thwart the very laudable efforts made by DREE in the field of economic development.

Mr. Chairman, we thank you for your attention.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Cyr): Thank you, Mr. Patry. I must say that your brief is a good reflection of the comments we have been hearing from industrial commissioners for a number of years. I believe that you are one of the founders of the association. Could you tell me how many industrial commissioners are members of your association at the present time?

Mr. Patry: Our association has 7 industrial commissioners from Gaspé, Chandler, Matane, Mont-Joli, Rimouski, Rivière-du-Loup and Port-Cartier. There are also 8 or 9 economic development agents who work for municipalities or intermunicipal organizations.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Cyr): Thank you, Mr. Patry. Our first questioner will be Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to commend you for your report, Mr. Patry. I believe that your involvement in all matters relating to the economic development of the region is truly remarkable. The correspondence which you sent to us demonstrates your keen interest in the development of our region and helps us in our

développement de notre région et nous aide également à pousser les dossiers. Vous n'êtes pas sans savoir que plus nous avons de gens de la région qui poussent avec nous, plus les réponses à nos demandes sont rapides.

J'ai remarqué que dans votre dossier, vous faites allusion à un représentant du MIC fédéral dans la région. Je ne sais pas si vous avez vu la dernière correspondance que nous avons reçue du ministre à ce sujet. Si je peux vous faire une suggestion, ne lâchez pas, continuer à pousser; cela va nous aider. Comme vous, je ne suis pas satisfait de la réponse que nous avons reçue. On ne doit pas rester là à accepter une réponse qui nous dit qu'il y en a à Québec et à Montréal. Je regrette, mais Québec et Montréal, cela ne nous sert pas beaucoup dans notre région.

M. Patry: Je vais vous dire que c'est très loin de Gaspé et de Percé, Québec et Montréal.

M. Bujold: Vous faites l'énumération des différentes priorités: vous parlez, par exemple, du gazoduc. Je voudrais seulement vous signifier que pour ma part, et je crois que les députés de l'Est du Québec sont du même avis, je désapprouve totalement la décision qui a été prise par l'Office de l'énergie. De fait, nous ne ménageons pas les efforts pour tenter de faire changer cette décision. Il y a au-delà d'un an que nous travaillons à ce dossier et, comme vous le savez, Rosaire Gendron, qui est le père de Gros-Cacouna et qui nous appuie également dans ce cas-là, de même que les fonctionnaires du MEER et le ministre du MEER sont certainement au courant des efforts que nous, les députés de l'Est du Québec, faisons pour tenter de faire changer cette décision.

• 1630

Une chose m'a frappé dans votre mémoire. Lorsque vous parlez des subventions de la L.S.D.R. vous dites que vous devriez avoir 40 p. 100 au lieu de 25 p. 100. Sur quoi vous basez-vous pour demander 40 p. 100? Je dois vous signaler qu'aux Îles-de-la-Madeleine, nous avons un programme pour lequel nous avons réussi à obtenir 50 p. 100. Est-ce que vous pourriez nous dire sur quel critère vous vous fondez pour arriver à 40 p. 100? Est-ce que vous avez mis ce chiffre-là pour ne pas faire trop peur aux gens qui pourraient penser que c'est trop élevé?

M. Patry: Au moment où les critères de 20-25 ont été appliqués au Québec, les taux d'intérêt sur les immobilisations étaient de 8, 9 ou 10 p. 100. Aujourd'hui, on parle plutôt de 20 ou 22 p. 100. Malgré la politique du gouvernement fédéral qui a aidé à amener un programme qu'on appelle, nous, O.E.P.E., Obligations pour l'expansion des petites entreprises, très peu d'industries ont pu profiter de ce programme-là. Par conséquent, il nous apparaît très important que les subventions à l'implantation pour un industriel qui va dans l'Est du Québec plutôt que dans des régions du cœur du Québec soient plus fortes.

J'étais au courant qu'aux Îles-de-la-Madeleine, il y avait un programme qui allait jusqu'à 50 p. 100. Maintenant, il faut bien reconnaître que les Îles-de-la-Madeleine ont une situation géographique assez particulière. Il me semble aussi très normal et très juste que, dans cette région géographique

[Traduction]

efforts to further certain projects. You realize that the more support we have from the region, the more quickly we can obtain a reaction to our requests.

I note in your statement that you refer to a regional representative of ITC. I am not sure whether you are familiar with the most recent correspondence we have received from the department on this subject. If you will permit a suggestion, do not give up on this, keep on pushing, and this should help. Like you, I am not satisfied with the answer we received. It is not enough to say that there is one in Quebec City and Montreal. That is not much help to us in our area.

Mr. Patry: Quebec City and Montreal are very far away from us in Gaspé and Percé.

Mr. Bujold: You list a number of priorities and you refer, for example, to the gas pipeline. I would just like to mention that, personally, and I think most members of Parliament from eastern Quebec are of the same opinion, I disagree completely with the decision taken by the National Energy Board. We are trying hard to have this decision changed. We have been working on this for over a year with the support of Rosaire Gendron, sponsor of Gros-Cacouna. The officials of DREE and the minister are certainly aware of our efforts to have this decision changed.

In reference to the subsidy rate for RDIA, you say that you should have 40 per cent rather than 25. On what do you base this percentage? In the Magdalen Islands we have succeeded in getting 50 per cent funding for the program. Could you explain how you reached this figure of 40 per cent? Did you shy away from a figure which might seem too high?

Mr. Patry: When the 20-25 per cent range was chosen for Quebec, interest rates on capital expenditures were 8, 9 or 10 per cent. Now we are in the neighbourhood of 20, 22 per cent. The Federal Government did create a program for small business development but very few industries have taken advantage of it. We think it is important to grant higher subsidies to industries choosing to locate in eastern Quebec rather than the central area of the province.

I realize that the rate in the Magdalen Islands could go as high as 50 per cent. However, it must be acknowledged that the geographical location of the Magdalen Islands does pose a special problem. I think that this alone justifies a higher rate than in eastern Quebec. If industrial commissioners in the area

précise, le programme soit encore plus élevé que dans l'Est du Québec. Par conséquent, si les commissaires industriels de Gaspé à Rivière-du-Loup disposaient d'un programme de 40 p. 100, nous pourrions être en compétition, je pense, sur une base d'égalité avec nos confrères du cœur du Québec, dont ceux de Sherbrooke où yous étiez hier, je pense.

En ce qui concerne l'élargissement du champ de subventions, vous êtes au courant, comme moi, qu'il existe certains services à l'industrie, le commerce de gros et des entreprises de type soudure. Il est toujours difficile de passer à un dossier industriel qui a rapport à la soudure parce que c'est considéré comme un service à l'industrie et non une industrie. On pense qu'il serait important également d'élargir le champ de subventions en plus d'avoir le 40 p. 100.

M. Bujold: Merci, monsieur le président. Vous parlez d'élargir le champ ou le pourcentage de subventions. Est-ce que vous voudriez qu'on admette également plus que ce qui est admis présentement dans la L.S.D.R. dans le domaine de la transformation? Est-ce que vous vous voudriez qu'on admette également ce qu'il peut y avoir en amont et en aval de la transformation proprement dite?

M. Patry: Effectivement. Je prends des exemples que je connais mieux. Chez nous, à Matane, la compagnie Aligro Inc. qui est venue s'implanter à Matane a quand même investi deux millions de dollars. Cette compagnie fait la distribution de produits alimentaires en gros. C'est beaucoup d'argent parce que ces compagnies-là, généralement, doivent concentrer leur effort financier au niveau de l'opération et non au niveau de l'immobilisation. Matane Gaspésie Transport Inc. également, investi beaucoup d'argent pour se relocaliser et se décentraliser. Matane Gaspésie a une usine ici à New Richmond en Gaspésie. Je pense qu'à cause de la faible densité du marché d'une part et de l'éloignement des marchés de forte consommation comme Montréal, Québec, etc. d'autre part, il serait très important d'élargir le champ, et en amont et en aval.

M. Bujold: Une dernière question, monsieur le président. A votre dernière page, vous parlez du rôle du MEER dans la région. Je vois que vous avez remarqué vous aussi que le MEER consulte les autre ministères, mais que l'inverse n'est pas vrai. Ce matin, tous ceux qui vous ont précédé ont parlé d'un rôle moteur du MEER ou d'un rôle de ministère coordinateur ou ministère parapluie pour tous les autres ministères. De quelle façon votre association voit-t-elle le rôle du ministère et pensez-vous qu'on pourrait aller jusqu'à exiger que toute personne ou toute entreprise qui veut faire du développement dans une région passe obligatoirement par le MEER afin que ce ministère ait un certain contrôle et une vision, surtout, du développement qui se fait pour avoir une meilleure harmonisation du développement?

• 1638

M. Patry: À ce sujet, nous sommes d'avis qu'effectivement, il devrait y avoir un consensus. Je ne sais pas si on pourrait le qualifier d'obligatoire, mais en tout cas, en ce qui concerne les politiques de dévloppement régional qui touchent d'autres ministères, le MEER devrait jouer un rôle majeur. Également, le MEER devrait être consulté par les autres ministères, que ce

[Translation]

from Gaspé to Rivière-du-Loup had a 40 per cent rate, I think that we could compete as equals with areas in the central part of Quebec, such as Sherbrooke, where you were yesterday, I believe.

As for the extension of grants, there are certain industrial services, wholesale businesses or companies such as welding firms, which are always difficult to include because they are considered to be a service rather than an industry. We feel that it is important to extend the scope of grants in addition to increasing the rate to 40 per cent.

Mr. Bujold Thank you, Mr. Chairman. You talk about widening the category and increasing the percentage rate of grants. Are you also in favour of greater eligibility under RDIA in relation to processing? Do you think that provision should also be made for the upstream and downstream activities in addition to the actual processing phase?

Mr. Patry: Yes indeed. Let me give you some examples I am familiar with. A company known as Aligro, Inc. set up in Matane and invested \$2 million. It is a wholesale food distributor. A lot of money is involved since this type of company requires lots of cash for operating expenditures rather than capital investment. Matane Gaspésie Transport Inc. also invested a good deal of money in its relocation and decentralization. Matane Gaspésie has a plant here in New Richmond in the Gaspé Peninsula. Because of the low density of the market and the distance from large consumer centres such as Montreal and Quebec City, I think it is important to widen the field both upstream and downstream.

Mr. Bujold: One last question, Mr. Chairman. On your last page you refer to DREE'S role in the area. You remark that DREE consults other departments while the contrary is not the case. All the previous speakers this morning spoke of DREE'S role as a driving force or coordinating umbrella department for all the other departments. What is your association's view of DREE'S role and do you think we should go so far as to require any person or business intending to become involved in the development of the region go through DREE, thus enabling the department to have some control and overview of the development taking place. This could also ensure a better coordination.

Mr. Patry: We do think that there should be a consensus. I do not know whether it should be described as compulsory, but DREE should play a major role in regional development policies affecting other departments. DREE should also be consulted by the other departments such as Agriculture or ITC, when development assistance programs are being formu-

soit le ministère de l'Agriculture ou le MIC fédéral, lorsqu'il s'agit d'élaborer certaines politiques ou certains programmes d'aide au développement. Je pense que le MEER devrait être consulté sur ces sujets. Ce qui fait la qualité d'une entreprise, c'est sa rationalité et son organisation. Elle doit avoir une œil sur l'ensemble des opérations. Je pense que pour un ministère à vocation régionale, ce doit être la même chose. La qualité du ministère et des services qu'il va offrir à sa population va être valable dans la mesure où il aura un œil sur l'ensemble des autres ministères à vocation régionale.

M. Bujold: Monsieur le président, il y a juste une question. Vous pourrez me répondre plus tard. Vous avez parlé de Port-Daniel. Est-ce que vous avez pris connaissance de l'article de *La Presse* d'hier?

M. Patry: J'ai été informé. Disons que je n'ai pas pris connaissance de l'article de *La Presse* d'hier, mais il m'est venu certains son de cloche avant-hier en ce qui concerne Port-Daniel et je trouve cela très malheureux.

Le président: Merci, monsieur Bujold.

Monsieur Gass, suivi de Mme Côté.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. We listened to numerous presentations today and almost all of them mentioned the necessity for infrastructures. I notice on page 6 of the English version that you also mentioned infrastructures and in (d) you mentioned the development of certain seaports, airports and industrial parks.

Now I am going to be the devil's advocate here this afternoon because most of the people who made presentations asking for airports and so on were speaking about a certain little area in the total region, and it affected either one or the other of the federal members from the area. I notice that you are talking for the region and I am going to put you on the spot and ask you where, if you were to get an airport for the region, you would place it.

M. Patry: Je vais vous répondre, mais je suis convaincu que vous ne serez pas satisfait de ma réponse. Il n'est pas du rôle d'une association régionale, à mon point de vue, de localiser un projet d'infrastructures comme celui-là. Cependant, au niveau régional, nous sommes très conscients qu'il est extrêmement important qu'un aéroport dans la région soit construit quelque part. Ou? Cela, ce n'est pas notre problème, mais il faut qu'il y en ait un.

• 1640

Le président: Merci, monsieur Gass. Madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président. Bonjour, monsieur Patry.

M. Patry: Il me fait plaisir de vous saluer.

Mme Côté: Moi aussi, je suis heureuse de vous rencontrer. Votre mémoire m'a beaucoup intéressée. Vous touchez des points qui nous tiennent à cœur.

Je pense que pour la gouverne du comité, il serait bon de dire ce qu'on a fait dans l'affaire du gazoduc. Vous savez qu'à la mi-septembre, on a rencontré l'honorable Marc Lalonde et M. De Bané. Rosaire Gendron et moi étions à ce moment-là [Traduction]

lated. DREE should be consulted on this matters. The quality of an undertaking depends on its rational organization. It is important to have an overview of operations. I think that the same applies to any department with a regional role to play. The quality of its services to the local population will hinge to a large extent on its awareness of all the activities undertaken by other departments working in the same region.

Mr. Bujold: Mr. Chairman, just one more question. The answer can wait. You talked about Port-Daniel. Are you aware of the article which appeared in yesterday's *La Presse*?

Mr. Patry: I was informed of it. I have not read the article but the day before yesterday I did hear some unfortunate news relating to Port-Daniel.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold.

Mr. Gass, followed by Mrs. Côté.

M. Gass: Merci, monsieur le président. Nous avons écouté de nombreux mémoires aujourd'hui; ils ont presque tous souligné la nécessité d'infrastructures. A la page 6 de votre texte, alinéa d), vous parlez de l'aménagment de ports maritimes, aéroports et parcs industriels.

Je vais maintenant jouer le rôle de l'avocat du diable. La plupart des intervenants, aujourd'hui, ont demandé que des aéroports soient localisés dans leur coin de la région, dans l'une ou dans l'autre des circonscriptions fédérales. Je vois que vous parlez au nom de la région dans son ensemble. Et je vais vous mettre sur la sellette en vous demandant quel emplacement vous choisiriez pour cet aéroport régional.

Mr. Patry: I will answer but I am convinced you will not be satisfied with my reply. I do not think it is up to regional association such as ours to choose a location for an infrastucture project of this type. However, we in the area are very aware of the great need for an airport somewhere in the region. It is not up to us to say where, but there must be one.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass. Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. Good afternoon, Mr. Patry.

Mr. Patry: It is a pleasure to see you.

Mrs. Côté: The pleasure is mine. I was very interested in your brief. You raise a number of points which are very important to us.

I think that it would be useful, for the Committee's information, to explain the action we took in relation to the gas pipeline. You know that in the middle of September, Rosaire Gendron and I, along with the mayors of Matane, Rivière-du-

avec le maire de Matane, le maire de Rivière-du-Loup, le maire de Mont-Joli et le maire de Rimouski. Aujourd'hui, pour compléter notre information, les maires, c'est-à-dire ceux de Rivière-du-Loup, de Rimouski et de Mont-Joli, rencontrent la compagnie Trans-Québec et Maritimes Inc.; je pense que c'est à Montréal. J'ai hâte de voir ce que cela va donner.

Si j'ai mal compris, monsieur Patry, vous me rectifierez, mais il m'apparaît que la nécessité du gazoduc dans l'Est du Québec ne pose pas de problème. Maintenant, il s'agit de savoir qui va l'amener. Aujourd'hui il y a une rencontre avec Trans-Québec et Maritimes Inc.; on va voir ce que cela va donner. Il y a aussi la présence de Gaz Inter-cité qui fait la distribution du gaz dans la province de Québec avec Gaz Métropolitain. Vous avez raison de parler de la nécessité d'avoir le gaz.

Maintenant, si c'est le tronçon principal, le gazoduc principal ou un embranchement, là-dessus je vous avouerai que je suis moins acharnée. Je veux le gaz, cependant! Ici aussi, ils vont finir par vouloir en avoir; ils ont commencé à nous en parler. En cela, je rencontre une préoccupation de M^{me} Beauchamp qui a demandé combien on aurait de clients. Cela aussi, c'est une question importante qu'il va falloir envisager un bon jour.

Vous savez que dans l'entente Canada-Alberta, et je ne fais pas de coq-à-l'âne en disant cela, il y a un fonds spécial qui est créé pour le financement des embranchements ou des gazoducs secondaires. D'ici 1986, cela devrait créer un fonds de 1 milliard de dollars; c'est financé par le gouvernement de l'Alberta qui fera un prélèvement de 30 p. 100 des profits, des revenus des nouvelles ventes de gaz.

C'est donc dire que nous, on est dans le paysage. Maintenant, il s'agit de savoir comment on va l'être. Je pense que nous, les députés de l'Est du Québec, on a fait du bon travail, sans vouloir se vanter. Cela fait un an et demi que je suis là, et cela fait un an et demi que j'en entends parler. Et cela fait un an et demi qu'on en parle à tout le monde, à chaque caucus, sans vouloir dévoiler des secrets de caucus, si secret il y a. Je pense qu'il est exact de dire que tous les députés du Québec et ceux d'ailleurs sont sensibilisés au fait qu'on existe d'abord, qu'on veut vivre ensuite, puis qu'on veut le gaz comme n'importe quel Canadien et au même prix que les autres. L'important, c'est de coordonner nos efforts pour arriver au même point et je pense que c'est ce qui est en train de se faire.

• 1645

Voici le message que je voudrais vous laisser, monsieur Patry, et c'est mon opinion personnelle; si cela ne marche pas avec Trans-Québec et Maritimes Inc., il va falloir essayer ailleurs. La décision n'a pas encore été prise non plus par le Conseil des ministres concernant la décision rendue par l'Office national de l'énergie. M. Lalonde nous a dit que son ministère étudiait cela très très attentivement et que la décision serait rendue dans quelques semaines. Je pense que nos maires ont fait les représentations nécessaires à ce sujet.

Il y a un autre sujet qui nous intéresse grandement, celui de la route 20. Là, on est en situation de conflit et vous savez pourquoi. La construction de la route 20, c'est de juridiction [Translation]

Loup, Mont-Joli and Rimouski met the honourable Marc Lalonde and Mr. De Bané. To complete this information, let me mention that today the mayors of Rivière-du-Loup, Rimouski and Mont-Joli are meeting representatives of the Trans-Quebec and Maritimes Company, Inc. in Montreal, I believe. I am anxious to see what the results will be.

You will correct me if I am wrong, Mr. Patry, but I gather that the need for a gas pipeline in eastern Quebec has been amply demonstrated. It is a matter of deciding who will install it. A meeting is being held today with Trans-Quebec and Maritimes Inc. and we will see what happens. There is also Gaz Inter-cité which distributes gas in the Province of Quebec with Gaz Métropolitain. You are quite right in saying the gas must be supplied.

I am much less certain about whether it should be the main line or a branch line, but I am convinced the gas has to be supplied! They will soon be wanting gas in this area too, they have started talking about it. Mrs. Beauchamp-Niquet was wondering about how many customers there would be. This is a question which will have to be tackled.

In the Canada-Alberta agreement, and this is quite relevant to the subject, a special fund was created to finance branch gas pipelines. By 1986, there should be a billion dollars; it is financed by the Government of Alberta which takes 30 per cent of its profit from new gas sales.

This means there is definitely something in the picture but what exactly has yet to be determined. Without intending to boast, I think that we members from eastern Quebec have done a good job. I have been a member for a year and a half and there has been talk about this subject for all that time. We have been talking about this to everyone for a year and a half, we have discussed it at each caucus—I don't want to reveal any caucus secret, if indeed there is one. I think that all Quebec and other members of Parliament are aware of our existence and our desire to have gas provided in the same way as any other Canadian and at the same price. It is important to co-ordinate our efforts so that we pull in the same direction and I believe that is what is presently happening.

This is the message I wanted to deliver, Mr. Patry, and it is my personal opinion. If it does not work with Trans-Quebec and Maritime Pipelines, we will have to try elsewhere. A decision has not yet been reached by the Cabinet with respect to the decision given by the National Energy Board. Mr. Lalonde told us that his department was studying the matter very closely and that the decision would be given in a few weeks. I believe that our mayors have made the necessary representations on this matter.

There is another subject of great interest to us, namely Highway 20. There is currently a conflict on this issue and you know the reason. The construction of Highway 20 falls under

provinciale, et on a eu des problèmes sérieux. On a déjà été sur la carte et on ne l'est plus. Grand malheur!

J'aimerais que les agents de développement économique me disent comment on pourrait harmoniser notre développement. Je voudrais savoir ce que vous pensez des avantages qu'on a pu retirer des ententes sectorielles qui ont été faites. Je comprends que votre mémoire traite davantage de l'aide à l'entreprise, mais dans les régions comme celles-ci, semble-t-il, les infrastructures ne sont pas complétées; on voudrait créer plus de parcs industriels. Là, on entre dans un champ d'activités où il y a trois intervenants, où, en tout cas, on souhaiterait la présence de trois intervenants, les municipalités, le gouvernement provincial et le gouvernement du Canada.

Comment harmonisez-vous cela? Souhaitez-vous une entente régionale qui va s'occuper de nos problèmes? Va-t-on diviser à l'intérieur d'une entente régionale nos secteurs d'activités et ce qu'on veut développer? Moi, j'ai l'impression que dans les ententes sectorielles qui ont été faites à ce jour, dans une certaine mesure, dans une bonne mesure même, on a été pénalisé; c'est-à-dire que des fonds qui auraient pu venir ici sont peut-être allés ailleurs. Si vous avez des bonnes idées là-dessus, je suis ici pour les entendre.

M. Patry: Vous avez touché plusieurs sujets. Je dois vous dire cet après-midi que, pour une raison que vous connaissez, l'ADEQ n'a pas pu présenter le mémoire qu'elle aurait aimé présenter en ce qui concerne l'Office national de l'énergie pour la venue du gaz naturel chez nous. Cela m'a bien frustré. Mais quand un gars n'est pas capable, il n'est pas capable.

Je n'avais pas du tout l'intention d'aborder ceci, mais dans le rapport de l'O.N.E., on a comparé la venue du gaz naturel dans l'Est du Québec à la bretelle de Newcastle, au Nouveau-Brunswick. Ce que je voulais faire, c'était démontrer que la bretelle qui viendrait dans l'Est du Québec serait au moins aussi rentable, sinon beaucoup plus, que celle que T.Q. & M. a projetée pour la Beauce.

Vous savez qu'en ce qui concerne le gaz naturel, les grands consommateurs d'énergie sont les papeterie et les mines. C'est un secret de polichinelle. Je suis passé dans la Beauce ce matin encore et je n'ai pas vu de papeterie ni de mine. La décision sur la bretelle de 60 et quelques milles qui a été projetée là-bas s'est prise très rapidement par T.Q. & M. et elle portait sur les possibilités de développement économique là-bas, beaucoup plus que sur ce qui est tangible présentement. En ne donnant pas la bretelle à l'Est du Québec, T.Q. & M. reconnaissait indirectement, à mon point de vue, que l'Est du Québec n'avait pas de potentiel de développement. C'est bien frustrant pour un gars comme moi, qui travaille depuis six ans à Matane. Je regarde le développement chez nous et autour de chez nous, à Rimouski entre autres où il se fait un travail fantastique au niveau des petites et moyennes entreprises. C'est bien difficile pour nous d'accepter cela. Cette situation existe probablement parce qu'on n'a pas pu présenter le mémoire qu'on voulait présenter.

Maintenant, en ce qui concerne les ententes sectorielles ou régionales, nous, les commissaires industriels, on veut une entente qui va viser l'entrepreneurship; parce qu'une entente

[Traduction]

provincial jurisdiction and we have had serious difficulties. Once upon a time we were on the map and now we are no longer. It is really unfortunate!

I would like the economic development officers to tell me how to co-ordinate our development. I would like to know what you think of the benefit we could have gained from the sectorial agreements which have been signed. I am aware that your brief mainly deals with business assistance, but in regions such as that it appears that the infrastructures have not been completed; they wish to create more industrial parks there and we are entering a field of activities where there are three parties involved, or at least we would like three parties to be involved—the municipalities, the provincial government and the government of Canada.

How do you co-ordinate this? Do you think a regional agreement would cover our problems? Are we going to divide our sectors of activity in a regional agreement and what we wish to development? I have the impression that in the sectorial agreements which have been formed up to this point, to a certain extent, to a very good extent, we have been penalized. That is, funds which might have come here have perhaps been sent elsewhere. If you have any good ideas on this subject I would be happy to hear them.

Mr. Patry: You have touched on several subjects. I must tell you this afternoon, for a reason you know, the ADEQ was not able to present the brief that it would have liked to have presented, with respect to the National Energy Board and natural gas in our region. I find this very frustrating. But when a fellow is not able to, he is not able to.

I did not intend to touch on this subject but in the NEB report, the supplying of natural gas in eastern Quebec was compared to the Newcastle line in New Brunswick. What I wished to do was to demonstrate that distribution in eastern Quebec would be just as profitable if not more so than the one Trans-Quebec and Maritimes pipeline has planned for Beauce.

As you know, with respect to natural gas, the paper mills and mines are large consumers of energy. This is not secret to anyone. I drove through Beauce this morning and I did not see any paper mill or mine. Maritimes Pipeline made its decision on this 60-mile line planned for that region very quickly and it was made on the basis of opportunities for economic development there much more than on present reality. In not giving this line to eastern Quebec, Maritimes Pipeline, at least indirectly in my opinion, stated that eastern Ouebec has no development potential. This is very frustrating for a fellow like myself who has been working for six years in Matane. I look around at development in our region and nearby in Rimouski, among other places, where fantastic work has been carried out in small and medium-sized businesses. It is very difficult for us to accept this. This situation probably exists because we were not able to present the brief we wish to present.

Now, with respect to regional and sectoral agreements, the industrial commissioners wish to have an agreement aimed at business initiative because this type of agreement involves

qui vise l'entrepreneurship, c'est une entente qui implique les députés et les ministres fédéraux et c'est tout. Vous n'avez pas besoin, à mon point de vue, dans beaucoup de cas, de vous asseoir avec le gouvernement provincial comme c'est le cas pour une entente régionale et pour une entente sectorielle. C'est très facile pour vous autres d'en arriver à une entente sur l'entrepreneurship sur 5 ou 6 volets et la décision relève de votre gouvernement uniquement. C'est pour cela que j'ai parlé tout à l'heure de 40 p. 100, d'un élargissement du programme LSDR pour d'autres secteurs. Ce sont des décisions qui vous appartiennent à vous et non au gouvernement provincial ou à d'autres organismes.

C'est pour cela que nous autres les commissaires industriels quand on parle de développement économique, on parle d'un développement économique d'abord axé sur des entreprises et des entrepreneurs plutôt que sur une région géographique ou un secteur d'activité.

En ce qui concerne la route 20, fondamentalement parlant, la raison pour laquelle on veut le prolongement de la route 20 n'est pas juste une question de densité de la circulation, mais il s'agit de rattacher une grande région géographique qui s'appelle la Gaspésie à tout les réseaux autoroutier du Québec. Quand une région ne profite pas de certaines infrastructures ou qu'elle n'a pas à sa porte certaines infrastructures, c'est très difficile de se développer.

La route 20 implique également deux choses extrêmement importantes que souvent on néglige: le transport lourd, ce qui est important parce que les marchandises viennent la plupart du temps dans nos régions par les compagnies de camionnage; et également, l'industrie touristique. A tort ou à raison, on me dit qu'à Matane il passe 1 milion de personnes l'été, de juin à septembre. Je ne sais pas si cela est vrai, mais si cela est vrai, cela confirme que sur une certaine période de l'année la circulation est extrêmement dense. D'ailleurs, je pense que tous les députés ici sont conscients de cela.

Ce sont là des points de vue venant des entreprises, ce ne sont pas des points de vue, disons, d'économistes qui sont bien renseignés sur le calcul qui est fait à chaque semaine, à chaque jour, à chaque heure, à chaque mois à savoir combien d'automobiles passent à un certain endroit. Cela ne nous intéresse pas. Ce qu'on veut, c'est de rattacher la Gaspesie au réseau auto routier, faciliter le transport lourd pour réduire les coûts, parce que quand les camions se brisent il faut payer les réparations et cela augmente les coûts de transport; également, faciliter le développement de l'industrie touristique.

Mme Côté: Une dernière question, monsieur le président.

Le président: Madame Côté.

Mme Côté: Pensez-vous, monsieur Patry, que le ministère de l'Expansion économique régionale devrait aider le ministère de l'Industrie et du Commerce dans sa réflexion sur la nécessité de s'établir dans une région comme ici?

M. Patry: Il me semble qu'il est évident que le MIC doit être présent ici dans l'Est du Québec pour la simple et bonne raison que depuis une dizaine d'années, entre autres à cause d'une entente régionale, il y a énormément de petites et moyennes entreprises qui ont pris naissance dans l'Est du Québec. D'ailleurs, si vous regardez n'importe quelle revue spécialisée depuis un an ou deux ans, les journalistes se rendent compte dans la grande presse montréalaise j'entends, que l'Est

[Translation]

M.P.s and federal ministers and that is all. In my opinion you do not need in many cases to deal with the provincial government as is the case for regional and sectoral agreements. It is very easy for you to reach a five or six part agreement on entrepreneurship as your government alone is responsible for the decision. That is why I spoke earlier of 40 per cent and of broadening the RDIA program for other sectors. These are decisions which are not up to the provincial governments or to other organizations.

That is why when we, as industrial commissioners, speak of economic development, we speak of an economic development primarily based on businesses and entrepreneurs rather than one based on a particular geographical region or sector of activity.

As far as Highway 20 is concerned, basically, the reason why we want to extend this highway is not just because the traffic is very heavy on it but because it would mean linking a large geographical area, namely, the Gaspé, to the entire Quebec highway network. When a region does not benefit from certain infrastructures or does not have such infrastructures, it is very difficult for such a region to develop.

Highway 20 also involves two extremely important matters which are often overlooked: heavy transportation which is important because merchandise comes to our regions mainly by means of trucking companies; and also, the tourist industry. Rightly or wrongly, I am told that a million tourists visit Matane during the summer between the months of June and September. I do not know whether that is true or not, but if it is, it proves that during a certain period of the year traffic is extremely dense. I believe that the M.P.s present today are aware of this.

These are the opinions of businesses, not those, shall we say, of economists who are well informed about the figures tallied every week, every day, every hour or every month on the number of cars which pass through a particular area. That does not concern us. What we are seeking is to link the Gaspé region to the highway network and to facilitate heavy transportation to reduce costs, because when trucks break down, the repairs have to be paid for and that increases transportation costs; we are also seeking to facilitate development of the tourist industry.

Mrs. Côté: One last question, Mr. Chairman.

The Chairman: Madam Côté.

Mrs. Côté: Do you think, Mr Patry, that the Department of Regional Economic Expansion should help the Department of Industry Trade and Commerce as regards its consideration of the need to set up operations in a region like this one?

Mr. Patry: It seems obvious to me that the Department of Industry Trade and Commerce should be established here in eastern Quebec for the simple reason that in the past 10 years, a tremendous number of small and medium-sized businesses have taken root in eastern Quebec partly because of a regional agreement. Also, if you look at any issue of a specialized magazine published in the past year or two, you will see that journalists, specifically in the greater Montreal press, are

du Québec commence à présenter un portrait différent. Les gens, en terme de revenus par ménage, gagnent . . . la moyenne se rapproche de la moyenne du Québec. Les gens se sont pris beaucoup plus en main ici que dans d'autres régions du Québec. Le taux de chômage, contrairement à ce que certains peuvent prétendre, ce n'est pas vrai qu'il est en moyenne de 40 à 50 p. 100 dans l'Est du Québec. Ce n'est pas vrai. Je pense qu'il va falloir à un moment donné regarder notre portrait dans l'Est du Québec comme il est exactement et l'améliorer. Dans ce sens-là, je pense que le MEER a un rôle extrêmement important à jouer sur le plan des entreprises et également sur le plan de la décentralisation de d'autres ministères à vocation économique au niveau fédéral.

Là, je voudrais vous dire également, madame Côté, que cette décentralisation pourrait se faire non seulement à Rimouski, mais également à Gaspé. Je pense qu'il a un rôle important à jouer sur le plan régional.

Le président: Merci.

Mme Côté: Quand je parle du territoire, cela part de La Pocatière jusqu'à Gaspé y compris les Îles-de-la-Madeleine.

Merci, monsieur le président.

Le président: D'ailleurs, c'est un peu comme le maire de Montréal, quand il parle du grand Montréal, cela va jusqu'à Rimouski.

Vous faites une suggestion, monsieur Patry, et c'est la première fois, je crois, que les membres du Comité l'entendent. C'est un programme de soutien à l'entrepreneurship. Je trouve cela original et intéressant. Vous avez parlé aussi de la route 20. Vos députés, lorsqu'ils nous ont demandé de venir dans la région, se sont assurés qu'on en prenne connaissance; au lieu de nous faire atterrir quelque part ici près de Bonaventure ils nous ont fait partir de Matane à au-delà de 300 milles pour se rendre ici. Alors, on a pu voir le genre de routes que vous avez. La 132 entre autres, il y a des bouts qui sont très beaux, mais il y en a d'autres qui laissent franchement à désirer.

On vous remercie.

M. Cyr: Une très courte question qui va demander une courte réponse. Je crois que durant mon absence vous avez parlé de l'entente spéciale des Îles-de-la-Madeleine où un budget avait été prévu par le ministère de l'Expansion économique régionale pour le développement des mines de sel et c'est cette enveloppe budgétaire-là qu'on a attribuée à une entente spéciale.

Donc, vous savez qu'en Gaspésie on n'a pas profité tellement de l'entente auxiliaire sur le développement touristique. Le budget mis à la disposition depuis 1978 n'a été utilisé que très faiblement. Dans les recommandations de la Corporation du développement économique de Forillon ce matin, on parlait justement de porter à 50 p. 100 la participation financière du MEER concernant les coûts d'immobilisation prévus dans toutes les implantations de nouvelles industries, la transformation des matières premières et autres de la région, c'est-à-dire augmenter la participation du MEER. Est-ce que vous seriez d'accord avec cela compte tenu que l'enveloppe du MEER

[Traduction]

becoming aware of the fact that eastern Quebec is beginning to change its image. In terms of income per household, people in this area earn... Well, the average here, is close to the average throughout Quebec. People have taken matters into their own hands much more so than in other areas of Quebec. Contrary to what some people might say, the unemployment rate does not in fact average 40 to 50 per cent in eastern Quebec. That simply is not true. I think that at some point we will have to look at what our image is in eastern Quebec and try to improve it. In that sense, I think that DREE has an extremely important role to play with respect to businesses and also the decentralization of other economically-oriented departments at the federal level.

I would just like to point out here, Madam Côté, that this decentralization could be carried out not only in Rimouski but also in the Gaspé region. I think that it has an important role to play on the regional level.

The Chairman: Thank you.

Mrs. Côté: When I refer to the area involved here, it extends from La Pocatière up to the Gaspé region and including the Magdalen Islands.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Well, it is a little like the Mayor of Montreal; when he speaks of greater Montreal, it actually includes Rimouski.

You have suggested an entrepreneurship assistance program here, Mr. Patry, and I believe this is the first time that the Committee members have heard of such a suggestion. I think it is a most original and interesting one. You also mentioned Highway 20. When your M.P.s asked us to come and visit the area, they made sure that we were made aware of the situation; rather than having us land somewhere near Bonaventure, they had us leave from Matane, which meant a distance of more than 300 miles to get here. Consequently, we saw the kind of highways that you have there. Highway 132, for instance, is lovely in spots, but leaves something to be desired in other spots.

Thank you very much.

Mr. Cyr: I just have one short question which will require a short answer. I believe that during my absence, you spoke of the special Magdalen Islands agreement through which a budget had been provided by the Department of Regional Economic Expansion for salt mines development, and that particular budget envelope had been granted to the special agreement.

You know, of course, that in the Gaspé region, we did not benefit very much from the secondary agreement on tourist development. Very little use has been made of the budget provided since 1978. In the recommendations of the Corporation du développement économique de Forillon, this morning, mention was made of increasing to 50 per cent DREE's financial participation in the capital costs of setting up new industries such as those to convert raw materials, and other industries in the region—in other words, to increase DREE's over-all participation. Would you agree that the DREE budget envelope for the entire province of Quebec is considerable but

pour toute la province de Québec est importante, mais elle est quand même limitée, on ne peut pas dépasser le budget national? Je dois vois dire que c'est un budget pour lequel M. De Bané s'est débattu et qui ne subit pas les mêmes coupures budgétaires que les autres ministères depuis quelques années. Seriez-vous d'accord pour qu'on mette moins l'accent sur les ententes auxiliaires avec le Québec et qu'on donne beaucoup plus à l'entrepreneurship et à l'établissement d'industries manufacturières dans la région, dans la zone de Gaspé?

M. Patry: C'est le message et je dirais la conclusion, monsieur Cyr, que notre mémoire a voulu livrer. Je laisse à votre généreuse discrétion le soin d'établir si ce sera 40 ou 50 p. 100 en ce qui concerne les subventions à l'établissement et au développement des entreprises manufacturières dans l'Est du Québec.

M. Cyr: Négocier directement dans le milieu local, je ne veux pas dire négliger les ententes fédérales-provinciales, mais aller plus vers les besoins du milieu.

M. Patry: Je pense que c'est extrêmement important. Et c'est la raison fondamentale pour laquelle, par exemple, dans l'Est du Québec et d'autres régions comme l'Estrie, la Beauce, on a créé des SODEQ au Québec. Ce genre de société-là n'est pas encore parfait, mais cela donne quand même une orientation vers les grands besoins de développement que l'entreprise a actuellement. Il faudra, à mon point de vue, également analyser très sérieusement la possibilité pour votre gouvernement d'avoir une aide fiscale quelconque. On parle d'épargneactions au Québec peut-être qu'on pourrait également en parler au gouvernement fédéral, mais une épargne-actions dont les actionnaires, dans une entreprise, seraient admissibles et non l'entreprise comme telle. Cela est un point extrêmement important. Parce que dans toutes les régions du Québec si les actionnaires, par exemple, qui se regroupent pour racheter une entreprise, relancer une entreprise industrielle voient leurs actions admissibles à un crédit fiscal à ce moment-là le travail des commissaires industriels, le travail de votre gouvernement ainsi que le travail des fonctionnaires sera beaucoup facilité pour le développement par les gens du milieu.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Je dois vous dire, monsieur Patry, qu'en ce qui touche les ententes auxiliaires, surtout celles du tourisme, il y avait de prévu pour notre région, je me rappelle très bien, un musée régional, l'un des plus beaux musées du Québec à Sherbrooke; soit dit en passant, ils ont une collection d'oiseaux qui est considérée par National Geographic aux États-Unis comme l'une des plus belles en Amérique du Nord et on n'a pas reçu un seul sous encore de cette entente-là. Je ne sais pas où l'argent est allé, mais on n'a rien reçu. Alors, je ne suis pas surpris que dans d'autres endroits du Québec que les argents qui ont été ainsi mis de côté n'aient pas encore été dépensés.

En ce qui touche les axes routiers, les argents mis de côté dans le cadre des ententes auxiliaires, prenons un exemple: disons 10 millions de dollars ont été mis de côté pour l'autoroute X, eh bien, le budget provincial a diminué d'autant. Et

[Translation]

at the same time limited, that it is not possible to exceed the national budget? I must say that this is a budget which Mr. De Bané fought for and which has not been subject to the same cuts that the other departments have in the past few years. Would you be willing to accept that less stress be placed on secondary agreements with Quebec and greater stress on entrepreneurship and on the establishment of manufacturing industries in the Gaspé region?

Mr. Patry: That is the intended message, and I would even say the conclusion, of our brief, Mr. Cyr. I leave to your generous discretion the matter of deciding whether it will be 40 or 50 per cent with respect to grants for the establishment and development of manufacturing industries in eastern Ouebec.

Mr. Cyr: By negotiating directly in the local environment, I am not suggesting that federal-provincial agreements be overlooked, but rather that the fulfilment of environmental needs be sought to a greater degree.

Mr. Patry: I think that that is extremely important, and that is the basic reason why development corporations were established in eastern Quebec and other areas, such as Estrie and the Beauce region. This kind of corporation is not yet perfect, but it does provide some sort of direction towards fulfiling the primary development needs of business these days. As I see it, it will also be necessary to analyse very seriously the possibility of your government providing some sort of tax assistance. In Quebec there is talk of share-savings and perhaps this could also be mentioned to the federal government. But this would be a share-savings program where shareholders in a business would be eligible but not the business as such. That is a very important point. If, in all regions of Quebec, shareholders who join together to buy a business or to revive an industrial corporation see their shares made eligible for a tax credit, then the work of industrial commissioners and of your government, as well as that of civil servants, will be greatly facilitated when it comes to development by the people within their own region.

The Chairman: Thank you Mr. Cyr.

I would like to say, Mr. Patry, that when it comes to secondary agreements, particularly those in the area of tourism, I remember quite clearly that a regional museum had been planned for our region—one of the most beautiful museums in Quebec, in Sherbrooke; I would just like to mention that they have a bird collection there which is considered by National Geographic in the United States to be one of the most beautiful collections in North America and that so far, we have not received a single cent under that particular agreement. I do not know where the money has got to, we have not been given anything. Accordingly, I am not surprised that money put aside in other areas of Quebec has not yet been spent.

As for main highways and the money set aside under secondary agreements, let us look at an example; say \$10 million had been set aside for Highway X, and the provincial budget would then decrease by the same amount. We do not

nous ne voulons plus voir cela au niveau fédéral, du moins c'est l'avis du ministre pour l'avoir entendu à quelques reprises. Si nous donnons 10 millions, 20 millions ou 50 millions de dollars pour l'amélioration d'une route dans une région, il ne faudrait pas que le gouvernement de cette province-là diminue d'autant son budget pour les routes.

• 1700

Alors, je voudrais seulement souligner ce point-là, parce que c'est une chose qui revient de plus en plus dans le cadre des ententes auxiliaires. A un moment donné, on attend, on attend et l'entente est à la veille de se terminer et soudainement on achemine ces fonds vers d'autres secteurs et je pense que c'est déplorable. Parce qu'aussi bien à Sherbrooke qu'ici, on nous l'a signalé à plusieurs reprises, il va falloir arrêter ces folies-là; parce que si nous donnons 40 millions de dollars pour les pêcheries, 10 millions de dollars pour l'agriculture il faudra que ces fonds-là qui ont été mis de côté pour ces secteurs-là aillent effectivement à ces secteurs-là. Autrement, à quoi sert de signer des ententes auxiliaires. Pour ma part, cela détruit la valeur de ces ententes-là.

M. Patry: Je suis très conscient des préoccupations que vous venez d'énumérer. Il me semble, effectivement, lorsqu'une entente est signée entre deux partenaires et que des fonds sont mis à la disposition pour un projet X, c'est un minimum que cette entente doit respectée. Je suis pleinement d'accord avec vous, monsieur Pelletier.

Le président: Monsieur Patry, je vous remercie pour la présentation de ce mémoire et surtout pour cette suggestion qui m'apparaît être la plus intéressante, c'est-à-dire ce programme de soutien à l'entrepreneurship. C'est la première fois au cours des trois dernières années où l'on a eu à circuler aussi bien dans l'Est du Canada qu'en Ontario et maintenant au Québec que je l'entends. Et je pense que le ministre va être heureux de l'étudier avec beaucoup d'attention parce qu'il me semble que c'est nouveau et c'est intéressant.

Alors, merci.

M. Patry: Est-ce qu'il m'est possible de vous poser une question, monsieur Pelletier?

Le président: En autant que cela touche les activités du ministère ou de ce comité, il me fera plaisir d'y répondre si je peux le faire.

M. Patry: Je voudrais connaître l'essence du mémoire de la Chambre de commerce de Sherbrooke en ce qui concerne l'espèce de programme d'obligation au sujet des entreprises qui pourraient s'implanter dans le parc industriel dont vous avez discuté hier. Malheureusement, j'ai couché à Therford Mines hier et j'ai lu cela grosso modo dans la Tribune. J'aimerais, si c'est possible pour vous puisque vous êtes député de la région de Sherbrooke, que vous m'expliquiez peut-être en deux minutes en quoi consiste cette suggestion de la Chambre de commerce de chez vous.

Le président: Je dois vous dire, monsieur Patry, que la suggestion, et mes collègues qui étaient là s'ils veulent en parler, je pourrai leur laisser la parole, la Chambre de commerce a fait cette proposition-là. Ils nous ont donné quelques

[Traduction]

wish to see any more instances of this at the federal level—at least that is the minister's opinion, as I have heard him express it on several occasions. If we provide 10, 20 or 25 million dollars for improvements to be made to a highway in a particular region, the government of that particular province must then not turn around and decrease its highway budget by the same amount.

I simply wish to point this out, as it is something which comes up more and more often under secondary agreements. At one point you are waiting and waiting, and the agreement seems about to be settled, and then suddenly, the funds in question are allotted to other sectors, which I feel is deplorable. Because here as well as in Sherbrooke—and we have been told this many times—a stop will have to be put to this kind of extravagance; because if we give \$40 million for fisheries, \$10 million for agriculture, this money which has been set aside for those particular sectors will have to in fact go to those sectors. Otherwise, there is no point in signing secondary agreements. As I see it, it destroys the value of those agreements.

Mr. Patry: I am very aware of the concerns which you have just mentioned. I agree that in fact if an agreement has been signed between two partners and funds have been made available for a specific project, the very least one can expect is that the agreement will be complied with. I wholeheartedly support your view, Mr. Pelletier.

The Chairman: Mr. Patry, I would like to thank you for presenting your brief and especially for your suggestion regarding an entrepreneurship assistance program, which seems a most interesting one to me. This is the first time in the course of the past three years, during which we have been travelling eastern Canada, Ontario and now in Quebec, that I have heard of it. Furthermore, I believe the minister will be most pleased to study it attentively because in my view, it is both a new and interesting idea.

Thank you very much.

Mr. Patry: May I ask you a question, Mr. Pelletier?

The Chairman: Insofar as it concerns the activities of the department or of this committee, I will be pleased to answer if I can.

Mr. Patry: I would like to know what the essence of the brief submitted by the Sherbrooke Chamber of Commerce was as regards the type of bond program for businesses which might be setup in the industrial park which you discussed yesterday. Unfortunately, I stayed overnight in Thetford Mines and only read the broad lines of it in la *Tribune*. As you are the M.P. for the Sherbrooke region, I would like you, if possible, to explain to me only briefly what the Sherbrooke Chamber of Commerce's suggestion consisted of.

The Chairman: I must tell you, Mr. Patry—and my colleagues who were present may make their own comments, if they wish to—that the Chamber of Commerce made that particular proposal, they provided us with a few examples of the way this

exemples de la façon dont cela se passait aux États-Unis, mais n'ont rien précisé du tout. Et d'ailleurs, à la suite des questions qui ont été posées par les membres du Comité, on n'a pas pu savoir exactement. Ils nous ont dit: Écoutez, on a pris connaissance d'un genre de programme comme celui-là qui existe dans l'État de New York. Apparemment, cela fonctionne très bien. Dans d'autres endroits et dans d'autres États américains cela a été essayé, mais cela n'a pas été un succès. Par contre, dans l'État de New York, il semble que ce soit un immense succès. Mais, ils ne nous ont pas précisé la nature, les mécanismes et la façon dont cela fonctionne. Personnellement, j'ai trouvé la proposition extrêmement intéressante, mais je ne pourrais pas vous dire exactement en quoi elle consiste.

Leur mémoire était très court. Ils nous ont dit qu'ils nous donneraient plus de précisions sur cela prochainement. D'ailleurs, nous avons pour la région de L'Estrie une table de concertation avec les organismes régionaux, avec les députés fédéraux et les députés provinciaux et nous étudions des propositions qui nous viennent de différents organismes comme cela. Je pense qu'à notre prochaine réunion, au début novembre, cela va sûrement revenir sur la table, parce que c'est justement le président de la Chambre de commerce qui préside la prochaine réunion. Je regrette de ne pouvoir vous dire exactement en quoi consiste la proposition qu'ils ont soumise devant le Comité. Ils ne nous ont pas trop éclairés sur ce projet, mais ils nous ont promis pour la prochaine réunion de la table de concertation qu'ils auraient beaucoup plus de renseignements à nous donner sur la proposition qu'ils ont faite devant les membres du Comité.

M. Patry: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Patry.

Nous accueillerons maintenant comme dernier témoins cet après-midi les Pêcheurs Unis du Québec. Pour faire la présentation de ce mémoire, nous avons le privilège d'avoir M. Pierre-Marcel Cyr, M. Marc Millette, M. Gilles Reeves et M. Donald Leblanc.

M. Pierre-Marcel Cyr est 3° vice-président, M. Millette est secrétaire général, M. Reeves est gérant d'usine et M. Leblanc est agent de développement coopératif.

Pendant que nos témoins s'installent à la table, je dois rappeler que puisque la visite que nous devions faire demain matin sur l'Île Bonaventure a été annulée, qu'au lieu de commencer à 10 h 30 nous commencerons à 9 h 00. Alors, je crois que la plupart des organismes qui devaient se présenter demain ont été prévenus. De toute façon, le premier demain sur la liste c'est le Conseil de développement économique de la Baie-des-Chaleurs. Alors, si les messieurs sont déjà ici, veuillez prendre note de ce changement d'horaire.

Alors, messieurs, vous avez la parole.

M. Marc Millette (secrétaire général, Pêcheurs unis du Québec): Merci, monsieur le président.

Alors, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, mesdames et messieurs, permettez-moi d'abord de vous remercier au nom de notre...

[Translation]

was done in the United States, but did not give any specific details; in fact, even after the committee members had asked questions, the details were still unknown to us. They simply said to us: Listen, we have heard of a kind of program being used in the State of New York, apparently, it worked very well. Other areas and other American states have tried this program, but without any success. However, in the State of New York, this program seems to have been trmendously successful. But, they did not in fact specify the nature of the program or its specific mechanisms. I personally found it to be an extremely interesting suggestion, but I could not possibly tell you exactly what it consisted of.

That brief was very short. They told us they would five us further details on this in the near future. In the Estrie region, we are in fact carrying on a dialogue with regional organizations and federal and provincial M.P.s and studying the proposals made to us by various organizations such as this. I imagine that at our next meeting, at the beginning of November, this matter will certainly be brought up once again, as the chairman of the Chamber of Commerce will be presiding at the next meeting. Sorry that I am unable to tell you exactly what the suggestion put before the committee consisted of. They did not give us very much information on this project, but they did promise us that at our next consultation meeting, they would have a lot more details to give us on the proposal they made before the members of the committee.

Mr. Patry: Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Patry.

The last witness to appear before us this afternoon will be the Quebec United Fishermen. To present their brief, we would like to welcome Mr. Pierre-Marcel Cyr, Mr. Marc Millette, Mr. Gilles Reeves and Mr. Donald Leblanc.

Mr. Pierre-Marcel Cyr is the third vice-president, Mr. Millette is the Secretary-General, Mr. Reeves is the foreman and Mr. Leblanc is responsible for the development.

While our witnesses are getting ready, I would just like to remind you that as the trip to Bonaventure Island scheduled for tomorrow morning has been cancelled, we will start at 9 a.m. rather than 10.30 a.m. I believe that most of the organizations scheduled to appear before us tomorrow have been informed of this change. In any case, the first witness on the list tomorrow is the Economic Development Council of Baiedes-Chaleurs. Therefore, if representatives of this council are present today, could they please note this change.

I will now give the floor to our witnesses.

Mr. Marc Millette (Secretary-General, Quebec United Fishermen): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, honourable M.P.s ladies and gentlemen, I would first like to thank you on behalf of . . .

Le président: Monsieur Millette, pour le bénéfice des membres du Sous-comité, est-ce que vous pourriez identifier ceux qui vous accompagnent à la table des témoins?

M. Millette: J'y venais justement, monsieur le président.

Le président: Ah oui!

M. Millette: Mais d'abord, permettez-nous au nom de notre fédération coopérative de pêcheurs et au nom de son conseil d'administration de vous remercier très sincèrement pour cette occasion fournie à notre fédération coopérative d'exprimer notre point de vue sur le rôle du ministère de l'Expansion économique régionale en matière de développement économique régional et notamment en matière de développement des pêches maritimes au Québec.

Alors, avec votre permission, vous me permettrez de vous présenter notre délégation composée de quatre personnes, mais je m'attarderai évidemment sur trois d'entre elles. D'abord à ma gauche, M. Pierre-Marcel Cyr qui est lui-même 3° viceprésident de notre fédération coopérative. M. Cyr est pêcheur professionnel, administrateur de l'Association coopérative des pêcheurs hauturiers de la Gaspésie. Il est capitaine propriétaire d'un bateau de pêche depuis six ans. C'était du reste, il y a tout récemment, le plus jeune capitaine de notre entreprise coopérative ou de notre fédération coopérative. A ma droite, vous avez M. Gilles Reeves qui est lui-même gérant d'usine à Newport pour notre Fédération coopérative de Pêcheurs, ayant été dans le passé gérant de production à notre usine de Rivière-aux-Renards; et tout à fait à ma gauche, vous avez Donald Leblanc agissant comme agent de développement coopératif.

Alors, avec votre permission, monsieur le président, j'inviterais M. Cyr à faire la présentation de ce rapport.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Pierre-Marcel Cyr (3e vice-président, Pêcheurs unis du Québec):

Introduction.

Pêcheurs Unis du Québec, une association de pêcheurs de caractère coopératif.

Agée de plus de quarante ans, Pêcheurs Unis du Québec est une fédération de coopératives locales et régionales de pêcheurs regroupant environ 650 membres, eux-mêmes répartis dans des régions périphériques largement défavorisées telles que la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord. De ce nombre, quelque 400 pêcheurs sont sociétaires de quatre associations coopératives intégrées, livrant leurs captures de poisson directement aux usines de la fédération.

La mission fondamentale de la fédération est de protéger et de favoriser les intérêts économiques et sociaux de ses membres et pour ce faire, elle assume principalement les responsabilités suivantes:

Premièrement, la réception, la transformation ainsi que la mise en marché des captures de poisson de ses pêcheurs-sociétaires;

[Traduction]

The Chairman: Mr. Millette, for the benefit of the members of the subcommittee, could you please identify those who will be appearing with you today?

Mr. Millette: I was just about to do precisely that, Mr. Chairman.

The Chairman: I see.

Mr. Millette: But first of all, I would just like to thank you on behalf of our Fishermen's Co-operative Federation and its board of directors for so kindly providing us with the opportunity to express our opinion on what we feel the role the Department of Regional Expansion should be with respect to regional economic development and, particularly, to the development of maritime fisheries in Quebec.

So, with your permission, I will now introduce the four members of our delegation, but I will obviously focus my attention on three of these members. First, on my left, is Mr. Pierre-Marcel Cyr who is the third Vice-President of our Co-operative Federation. Mr. Cyr is a professional fisherman and a member of the board of l'Association coopérative des pêcheurs hauturiers de la Gaspésie. He has been the owner and captain of a fishing boat for the past six years. He was, in fact, until recently, the youngest captain of our co-operative business and of our co-operative federation. On my right, is Mr. Gilles Reeves who is a foreman at Newport for our Fishermen's Co-operative Federation, and who was the production manager at our Rivière-aux-Renards plant before taking on his present responsibilities; and on my far left is Mr. Donald Leblanc who is responsible for co-operative development.

So, with your permission, Mr. Chairman, I will invite Mr. Cyr to present the report.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Pierre-Marcel Cyr (Third Vice-President, Quebec United Fishermen):

Introduction.

Quebec United Fishermen is a co-operative association of fishermen.

Set up more than 40 years ago, Quebec United Fishermen is a federation of local and regional fishermen co-operatives having a total membership of approximately 650 located in primarily disadvantaged periperal regions such as the Gaspé, Magdalen Islands, and north coast. Of this number, some 400 fishermen are shareholders in four integrated co-operative associations and deliver their catches directly to the federation's plants.

The basic mission of our federation is to protect and promote the economic and social interests of its members and to do so it assumes mainly the following responsibilities:

Firstly, the reception, processing and marketing of its fishermen-shareholder catches;

Deuxièmement, la construction et la réparation de bateaux de pêche de même que la fourniture de nombreux services d'utilités professionnelles;

Enfin, troisièmement, le développement de la formation professionnelle et de l'éducation coopérative de ses pêcheurs-membres.

Bien entendu, ces diverses responsabilités s'expliquent en bonne partie à cause du caractère coopératif même de notre organisation: en d'autres termes, l'association qui est le fondement et le moteur de notre entreprise industrielle et commerciale a tout naturellement cherché à étendre son champ d'action à des activités nécessaires ou connexes à la pêche en vue de satisfaire le plus possible l'indépendance économique et sociale du pêcheur lui-même.

Ainsi, les pêcheurs-membres de Pêcheurs Unis du Québec sont propriétaires collectivement de six usines de transformation de poisson surgelé, une conserverie, deux usines de poisson salé et séché ainsi que trois fumoirs, procurant par le fait même plus de 1,800 emplois industriels en territoires maritimes. Deux de ces usines ainsi qu'un moulin à farine de poisson sont gérés aux Îles-de-la-Madeleine par Madelipêche Inc., une société mixte dont P.U.O. est partenaire majoritaire avec le gouvernement du Québec. D'autre part, une autre usine est opérée par Curadeau et Frères Inc., une entreprise dont P.U.O. est également actionnaire majoritaire avec la Société d'Investissement Desjardins, une institution du mouvement Desjardins.

Hautement diversifiées tant sur le plan industriel que sur le plan territorial, les activités manufacturières de Pêcheurs Unis du Québec constituent par conséquent un apport considérable à l'économie des régions maritimes du Québec de même qu'une source d'emplois indirects extrêmement importante.

Depuis 1975, la fédération et sa filiale madelinienne ont consacré plus de 2.5 millions de dollars à des projets d'immobilisations destinés à accroître, moderniser ou appuyer leurs opérations de transformation du poisson. Or, les subventions obtenues en provenance du MEER ont totalisé un montant de l'ordre de \$30,597, soit environ 1 p. 100 des investissements réalisés: ce qui tend d'une part à montrer l'importance et la variété des besoins de financement de notre fédération et d'autre part à laisser voir les difficultés de nous conformer scrupuleusement aux principes ainsi qu'aux critères de fonctionnement du MEER.

Mais, avant d'aller plus loin, il convient toutefois de signaler ici l'aide particulièrement importante fournie par le MEER à notre filiale le Chantier Maritime de Gaspé, filiale dont les facilités de construction navale ont été entièrement remises à neuf l'an dernier. Cette aide qui se chiffrait à un montant de \$462,000 représentait près de 25 p. 100 de l'investissement total réalisé.

Or, dans ce cas précis, nous désirons souligner de façon particulière notre appréciation ainsi que notre gratitude, reconnaissant que cette contribution financière s'est avérée déterminante pour l'avenir même de notre filiale.

M. Millette: Ceci dit, monsieur le président, le présent mémoire s'inscrira par ailleurs dans le contexte de nos activités [Translation]

Secondly, the construction repair of fishing boats as well as the provision of many useful professional services;

Thirdly, and finally, the development of professional training and co-operative education for its fishermen members.

Of course, these various responsibilities are largely accounted for by the co-operative nature of our organization: in other words, the associaton which is the foundation and driving force behind our industrial and commercial business quite naturally thought to expand its field of operation to include activities necessary or related to fishing in order to achieve the greatest possible economic and social independence for the fisherman himself.

Therefore, the fishermen-members of the Quebec United Fishermen are the collective owners of six frozen fish processing plants, a canning factory, two dried and salted fish plants as well as three smoke houses, which provide more than 1,800 industrial jobs in coastal regions. Two of these plants as well as one fish flour mill are administered in the Magdalen Islands by Madelipêche Inc., a joint corporation of which the Quebec United Fishermen is a majority shareholder along with the government of Quebec. Another plant is operated by Curadeau et Frères Inc., a business of which the Quebec United Fishermen is also a majority shareholder along with la société d'Investissement Desjardins, an institution of the movement Desjardins.

As they are highly diversified from both an industrial and territorial point of view, the manufacturing activities of the Quebec United Fishermen represent a considerable contribution to the economy of Quebec's coastal regions as well as an extremely important source of indirect job creation.

Since 1975 the QUF and its subsidiary in the Magdalen Islands have spent more than \$2.5 million on projects of a capital nature designed to increase, modernize or backup their fish processing operations. Furthermore, DREE grants obtained totalled \$30,597, in other words, approximately 1 per cent of investments made—which tends on the one hand, to show how considerable and how varied our federation's financing needs are and, on the other hand, to give an idea of how difficult it is for us to comply scrupulously with DREE's operating principles and criteria.

But, before going any further, it would perhaps be appropriate to point out here the important aid which DREE provided to our subsidiary, le Chantier Maritime de Gaspé, whose shipbuilding facilities were entirely renovated last year. This financial assistance amounted to \$462,000 and represented almost 25 per cent of the total investment made.

In this particular case, we would like to stress our appreciation and our gratitude at having been given this financial assistance, as we realized that it was a decisive factor for the future of our subsidiary.

Mr. Millette: Furthermore, Mr. Chairman, the present brief will relate specifically to our fish processing activities and will

reliées à la transformation du poisson et portera sur une évaluation de nos rapports avec le MEER dans un tel contexte.

Plus spécifiquement, nous désirons porter votre attention sur la particularité ou la spécificité de l'industrie de la pêche au Québec ainsi que sur la nécessité d'un certain leadership du MEER dans l'accélération du développement des pêches maritimes dans notre province.

• 1715

Enfin, nous proposerons certaines recommandations permettant, croyons-nous, de rendre plus productive les relations entre le secteur coopératif des pêcheries québécoise et votre Ministère.

Voyons d'abord, monsieur le président, la situation actuelle et ses principales caractéristiques.

Depuis les douze (12) dernières années, l'action du MEER a apporté une aide de plus en plus considérable au développement des régions maritimes du Québec, que ce soit par l'entremise des ententes cadres de développement ou encore par la loi sur les subventions au développement régional.

Il appert toutefois que l'action du MEER pourrait s'avérer beaucoup plus déterminante si elle tenait compte de la particularité ou la spécificité tant de l'industrie de transformation du poisson que du secteur coopératif des pêches.

En effet, les interventions du Ministère en ce domaine devrait tenir compte de certains facteurs qui sont propres au secteur industriel et coopératif de la transformation du poisson et qui en conditionnent largement l'évolution: Mais, quels sont ces facteurs. Il y a:

- 1. le caractère aléatoire des prises de poisson, attribuable tant aux méthodes de captures en vigueur qu'aux effets de l'effort collectif de pêche;
 - 2. le caractère saisonnier des activités de pêche au Québec;
- 3. le comportement des marchés, faisant en sorte que certains produits de la mer canadiens fort en demande peuvent être rapidement dépréciés par suite de surplus de stocks;
- 4. Comme caractère influençant l'évolution de notre secteur d'activités, il y a le caractère foncièrement mondial du marché des produits de la mer; lequel est exposé notamment à une concurrence de plus en plus importante des pays européens;
- 5. le risque particulièrement élevé que comporte la plupart des exploitations industrielles dans le secteur des pêches. Et cela, je pense que c'est extrêmement important dans la mesure où la notion de risque industriel ou commercial dans le secteur des pêches est une notion qui doit être comprise en fonction des contraintes de ce secteur-là.
- 6. le degré élevé d'interactions inter-industrielles entre l'industrie de transformation du poisson et d'autres secteurs d'activités tels que la construction navale, la fabrication de machinerie industrielle, la production d'agrès et d'équipement de pêche, la distribution alimentaire, etc.;
- 7. la diversification géographique de nos opérations de transformation implantées dans trois territoires maritimes du Québec: soit la Gaspésie, la Moyenne Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine.

[Traduction]

present an assessment of our relationship with DREE in the context of such activities.

More specifically, we would like to draw your attention to the distinctive characteristics of the fishing industry in Quebec as well as to the needs for certain leadership on the part of DREE to accelerate the development of coastal fisheries in our province.

Finally, we shall propose recommendations that we believe will make relations between the cooperative sector of Quebec fisheries and the Department more productive.

Description of the present situation and its main characteristics.

For the past twelve (12) years, DREE activity has contributed aid of increasing significance to the development of the maritime regions of Quebec, whether through general development agreements or through the Regional Development Incentives Act.

It appears, however, that DREE activity could prove much more decisive if it took into consideration the special nature or the specific character of both the fish processing industry and the cooperative fishing sector.

In fact, the interventions of the Department in this field should take into account certain factors that are peculiar to the industrial and cooperative sector of fish processing and that largely determine its evolution, namely:

- 1. the uncertain nature of fish catches, due as much to the fishing methods being used as to the effects of collective fishing efforts;
 - 2. the seasonal nature of fishing activities in Quebec;
- 3. market behavior: surplus stocks can cause an abrupt drop in the price of Canadian sea products that are in great demand:
- 4. the basically international character of the market for sea products; which influences the development of our sector and leaves us open to increasing competition from European countries:
- 5. the particularly high risk involved in most industrial ventures in the fishing sector; I think that this is extremely important in that commercial and industrial risk in the fishing sector must be considered in the light of the contraints the sector is facing.
- 6. the high degree of inter-industrial interaction between the fish processing industry and other sectors of activity, such as shipbuilding, the manufacturing of industrial machinery, the production of tackle and fishing equipment, food distribution, etc.;
- 7. the geographical diversification of our processing operations, which are located in three maritime areas of Quebec: Gaspé, the Central North Shore area and the Madgalen Islands.

Si bien que notre secteur d'activités est dans l'ensemble un secteur complexe et hautement vulnérable qui devrait exiger opportunisme, souplesse et rapidité d'intervention non seulement de la part des industriels, mais aussi de la part des agents publics ayant pour mandat d'en faciliter le développement.

Or, trois problèmes méritent à cet égard d'être soulevés de façon particulière:

- 1. Une entreprise coopérative intégrée, comme Pêcheurs Unis du Québec, possédant plusieurs établissements industriels, élabore annuellement des projets d'immobilisation pour chacun de ses établissements, projets dont la valeur individuelle dépasse rarement \$100,000. Or, il arrive à l'occasion que des projets de plus grande envergure financière (1 million de dollars et plus), élaborés par notre coopérative, viennent concurrencer ces mini-projets et que ceux-ci soient jugés moins ou non recevables du fait de leur faible importance financière.
- 2. D'autre part, des projets dont la rentabilité financière paraît assurée à court et moyen terme sont rejetés, alors même que la rentabilité dans l'industrie de transformation du poisson est une notion extrêmement relative, sinon théorique, en raison de la variation des volumes de captures, des fluctuations de marché, etc.
- 3. Par ailleurs, plusieurs projets d'investissement doivent souvent être finalisés à la fin d'une saison de pêche, afin de tenir compte de la situation des captures et des marchés à cette date: ce qui laisse peu de temps pour procéder à leur concrétisation avant le début de la nouvelle saison et ce qui rend pratiquement impossible leur approbation selon les règles administratives en vigueur. Un maximum de deux mois s'écoule souvent entre la finalisation de nos projets d'immobilisation et le début de leur concrétisation, pendant qu'un minimum de deux mois est nécessaire au MEER pour engager l'étude d'un projet et que dans certains cas une période de 5 mois s'écoule entre la présentation d'une demande d'aide et la réception de la lettre d'offre.
- 4. Enfin, tout projet d'immobilisation dans le secteur des pêches doit répondre à une planification dont le cycle est relativement court. Aussi est-il impossible de prévoir rigoureusement une expansion sur la base de deux ou trois ans, rendant ainsi inadmissible la plupart des projets d'investissement.

En conclusion, monsieur le président, nous croyons que la spécificité de l'industrie de transformation du poisson entraîne des méthodes de planification et d'évaluation budgétaire qui correspondent mal aux procédures et aux critères administratifs du MEER tant pour l'admissibilité que pour la qualification de nos projets.

Nous sommes d'avis d'un autre côté que le MEER peut jouer un rôle fondamental d'impulsion pour un développement rationnel et surtout accéléré des pêches maritimes.

Cela est vrai lorsque des demandes d'aide sont de caractère interministériel et intergouvernemental ou encore lorsque l'expansion ou la rentabilisation des industries de transformation du poisson dépendent de la conclusion d'ententes-cadres Canada-Québec.

Ainsi, lorsque le MEER est saisi d'une demande d'aide impliquant plusieurs ministères ou gouvernements, il est

[Translation]

Our sector is, thus on the whole, complex and extremely vulnerable and requires timely action, flexibility and rapid intervention not only on the part of industrialists but also on the part of the public servants responsible for promoting development.

In this context, there are three problems that deserve special attention:

- 1. An integrated cooperative entity, like the United Fishermen of Quebec, which owns several industrial operations, prepares capital projects for each of its establishments on an annual basis; the value of individual projects rarely exceeds \$100,000, but occasionally a project involving considerably larger sums (\$1 million or more), planned by our cooperative, competes with these mini-projects for funding and the smaller projects are considered less acceptable or are turned down because of their lower dollar value.
- 2. On the other hand, projects whose profitability seems guaranteed in the short and medium term are rejected, although feasibility in the fish processing industry is a very relative, and highly theoretical concept, due to variations in the volume of catches, market fluctuations, etc.
- 3. Also, investment projects must often be finalized at the end of a fishing season, so that catches and the market situation may be taken into account; this leaves very little time to proceed with their implementation before the beginning of the new season, a factor which makes it practically impossible to approve them under current regulations. Often, a maximum of two months goes by between the finalization of our capital projects and the beginning of their implementation, during which time at least two months is required for DREE to undertake the study of a project; in some cases, it takes five months, from the time aid is applied for, to get the letter of acceptance.
- 4. Finally, every capital project in the fishing sector must meet the requirements of a relatively short planning cycle. Because it is impossible to predict growth for a two or three year period, most capital projects are ineligible.

In conclusion, we believe that the specific character of the fish processing industry involves methods of planning and budgetary evaluation that are incompatible with DREE's procedures and the administrative criteria that determine the eligibility once qualification of our projects.

On the other hand we are of the opinion that DREE can be the driving force behind a rational and accelerated development of ocean fishing.

This is true where applications for aid are interdepartmental or intergovernmental and where the growth or profitability of fish processing industries depend on general development agreement signed by Canada and Quebec.

Therefore, when DREE receives an application for aid involving several departments or governments, it is regrettable

regrettable de constater que les délais d'approbation s'allongent tant que l'unanimité ou la quasi-unanimité entre les partenaires impliqués n'est pas obtenue et il est rare de voir un ministère prendre l'initiative de l'approbation du projet. A ce chapitre, nous croyons que le MEER pourrait exercer un certain leadership pour faire, justement, débloquer les accords ou les désaccords des autres ministères ou des autres gouvernements impliqués.

D'autre part, chacun sait que l'industrie de transformation du poisson doit pouvoir compter sur des infrastructures portuaires et industrielles fonctionnelles, sécuritaires et adéquates. Or, il s'agit là d'un domaine d'intervention que le MEER doit continuer de privilégier et pour lequel il doit assumer un leadership dans le cadre d'ententes interministérielles et intergouvernementales.

A titre de fédération coopérative engagée dans des activités de transformation sur la côte sud de la Gaspésie, nous sommes donc particulièrement anxieux de voir s'implanter une rampe de lancement ainsi qu'un parc d'hivernement dans la localité de Newport desservie par 22 bateaux hauturiers capturant quelque seize millions de livres de poisson qui procurent en période de pointe près de 500 emplois industriels. Or, l'ensablement actuel de la rampe de lancement de Paspébiac utilisée par ces mêmes bateaux rend les installations de Paspébiac non fonctionnelles et inadéquates, entraînant des pertes de journées de pêche et par voie de conséquence des pertes d'emplois industriels.

Un projet de rampe de lancement et de parc d'hivernement à Newport a déjà reçu l'approbation du gouvernement du Québec et l'appui de nombreux organismes économiques notamment de la région, et aussi de l'extérieur de la région, tels que la Chambre de commerce de la province de Québec et sa réalisation est conditionnelle à la conclusion d'une ententecadre Canada-Québec sur les infrastructures de pêche pour laquelle le MEER devrait et doit assumer un leadership.

Monsieur le président, le MEER peut fournir au milieu des pêches maritimes une contribution déterminante pour en favoriser un développement accéléré et surtout harmonieux. Néanmoins, la situation actuelle nous amène à croire que l'apport du MEER, tout en étant utile, ne permet pas d'optimaliser un tel développement de diverses façons.

Voyons maintenant pourquoi et comment.

Premièrement, la pratique administrative du MEER (règles d'admissibilité applicables aux projets, critères d'approbation, etc.) tend à l'heure actuelle dans le secteur coopératif industriel de la transformation du poisson à minimiser les efforts de création d'emplois industriels plutôt qu'à les maximiser; de plus, une telle pratique ne permet pas au Ministère de jouer le rôle-clé d'accélérateur de projets d'investissements manufacturiers en vue notamment de combattre les inégalités régionales.

Par exemple, le manque d'intérêt du MEER pour les miniprojets d'expansion et la longueur des délais d'approbation incitent les entreprises à une prudence excessive et les invitent à retenir les seuls projets d'investissement qui sont jugés indispensables ou nécessaires. En outre, cela les entraîne à mettre de côté des projets dont le caractère innovateur et le risque commercial sont particulièrement élevés.

[Traduction]

to note that approval is delayed to the extent that unanimity or quasi-unanimity among the partners involved is not obtained; one department rarely takes the initiative of approving a project. In a situation like this, DREE could show a certain amountal leadership.

On the other hand, everyone knows that the fish processing industry must be able to count on industrial harbour infrastructures that are safe, adequate, and functional. This is a field where DREE must continue to provide support and leadership within the framework of inter-departmental and inter-governmental agreements.

As a cooperative federation engaged in processing activities on the south coast of the Gaspé peninsula, we are particularly anxious to have a launching ramp and a winter storage facility built in the vicinity of Newport. Newport is used by twenty-two deep-sea vessels, which catch some sixteen million pounds of fish close to 500 industrial jobs in the peak period. The existing launching ramp at Paspébiac, which is used by these boats, has a tendancy to silt up. This makes the Paspébiac facility non-functional and inadequate and result in a loss of fishing days and employment.

A project for a launching ramp and a winter storage facility at Newport has received approval from the Government of Quebec and the support of a number of economic agencies, such as the Quebec Provincial Chamber of Commerce; its implementation is conditional on the signing of a Canada-Quebec general development agreement on fishing infrastructures. In this, DREE should show leadership.

DREE can make a decisive contribution by promoting the rapid and smooth development of the fishing industry. However, the present situation leads us to believe that the DREE's contribution, while useful, does not allow us to optimize development in a variety of ways.

We will now look at how and why.

First of all, DREE's administrative practices eligibility regulations applicable to projects, criteria for approval, etc.) tend, at the present time, in the cooperative industrial sector of fish processing, to minimize rather than maximize efforts to create industrial employment. Moreover, such practices do not allow the Department to play the key role of accelerator of capital projects in the manufacturing sector in order to combat regional disparities.

For example, due to lack of interest shown by DREE in mini growth projects and delays in obtaining approval, businesses are overly cautious and tend to limit themselves to capital projects that are considered indispensable or necessary; this means that innovative or commercially risky projects are often put on hold.

Autre exemple: l'obligation pour les entreprises de soumettre un plan d'expansion sur une longue période de temps, et là je pense à une période de deux à trois ans, amène l'industrie à adopter des attitudes rigides qui peuvent lui être fatales à brève échéance, tant les conditions économiques du marché mondial du poisson sont extrêmement fluctuantes.

• 1725

En second lieu, nous sommes d'avis que le retard apporté à la finalisation ainsi qu'à la conclusion de certaines ententes cadres touchant particulièrement le développement du havre de pêche de Newport, empêche de maximiser l'impact des politiques publiques actuelles, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un développement accéléré des pêches maritimes dans l'Est du Canada.

De plus, cela nuit à l'harmonisation des relations ou des interrelations entre les divers agents impliqués dans le développement des pêches. A ce chapitre, le MEER peut jouer un rôle moteur de coopération intergouvernementale et interministérielle, permettant d'accélérer la réduction des disparités économiques régionales.

En résumé, monsieur le président, nous croyons que la situation qui découle à la fois de la politique ou de la pratique administrative du MEER, comme de l'exercice de son leadership, entraîne des conséquences qui ne permettent pas d'accélérer et d'harmoniser suffisamment le développement de l'ensemble du milieu des pêches maritimes québécoises.

Nous passons maintenant aux recommandations des pêcheurs. Après avoir décrit la situation actuelle et ayant montré les conséquences de celle-ci sur le développement des pêches maritimes québécoises, notre fédération coopérative, soucieuse de répondre aux intérêts socio-économiques de ses pêcheurs-membres et du milieu maritime québécois, recommande:

Premièrement, que le MEER révise et adapte ses procédures administratives à l'industrie québécoise de la transformation du poisson, de manière à faciliter la présentation de mini-projets d'investissement et à en accélérer l'étude. Nous pensons notamment que le MEER pourrait former ou recruter des analystes qui seraient affectés à l'administration de demandes d'aide pour des mini-projets et que ces analystes pourraient être réunis au sein d'une division administrative distincte.

Deuxièmement, que le MEER révise ss critères d'approbation de projets d'investissement industriel, tenant compte du cycle de planification propre au milieu industriel des pêches et aux modes de planification en vigueur.

Troisièmement, que le MEER affirme davantage son leadership dans l'évaluation des demandes d'aide de caractère interministériel.

Quatrièmement, que le MEER accentue son rôle d'impulsion auprès de certains ministères dans le cadre de projets de coopération interministérielle.

Cinquièmement, que le MEER finalise et conclut une entente cadre Canada-Québec permettant d'entreprendre, à court terme, l'implantation d'une rampe de lancement et d'un parc d'hivernement dans le secteur de Newport.

[Translation]

Another example: because businesses are required to submit a long-term growth plan (covering two or three years), the industry adopts rigid attitudes that may prove fatal to it in the short run, as world fish markets are highly unpredictable.

In the second place, we are of the opinion that the delay in the signing and finalization of certain agreements, the one dealing with the development of the Newport fishing harbour, hinder the maximization of the impact of present public policies, especially when it is a question of accelerated development of fishing in eastern Canada.

This also destroys the harmony of inter-relationships among the various agencies involved in the development of fishing. In this connection, DREE can be a moving force for inter-governmental and interdepartmental co-operation, thus permitting an acceleration in the reduciton of regional economic disparities.

To sum up, we believe that the situation resulting from DREE's administrative policy and from the exercise of its leadership involves consequences that do not permit sufficient acceleration and co-ordination of development in the total Quebec maritime environment. III. Recommendations:

After having described the present situation and shown its consequences for the development of Quebec maritime fishing, our co-operative federation, anxious to respond to the socio-economic interests of its fishermen-members and of the Quebec maritime environment, recommends:

- 1. That DREE revise and adapt its administrative procedures to the Quebec fish processing industry in a way that would facilitate the investment of mini-projects and speed up the review process. We think in particular that DREE could train or recruit analysts who would process applications for aid for mini-projects and that these analysts could be part of a distinct administrative division;
- 2. That DREE revise its eligibility criteria for industrial investment projects, taking into consideration the planning cycle appropriate to the fishing sector and to the planning methods in effect;
- 3. That DREE affirm, to a greater extent, its leadership in the evaluation of applications for aid involving several departments;
- 4. That DREE accentuate its role as a driving force in relation to certain departments within the framework of inter-departmental co-operation projects;
- 5. That DREE finalize and sign a Canada-Quebec agreement that provides for the construction of a launching ramp and a winter storage facility at Newport in the near future;

Enfin, que le Meer reconnaisse l'apport primordial du milieu industriel des pêches à la réduction des inégalités régionales au Québec, et qu'il soit résolu à maximiser cet apport.

Nous soumettons en dernier lieu, que ces recommandations vont dans le sens d'un renforcement du rôle du MEER, et qu'elles sont conformes aux orientations mêmes du Ministère, dont la responsabilité jusqu'à ce jour nous apparaît de plus en plus fondamentale pour l'avenir des collectivités des territoires maritimes.

Merci, monsieur le président, de votre attention.

Le président: Merci beaucoup, monsieur, de l'excellent mémoire dont vous venez de nous faire lecture. Il y a quelques députés qui souhaitent vous poser des questions.

D'abord, madame Suzanne Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Monsieur Millette, monsieur Cyr, messieurs. Je pense que vous nous soumettez un mémoire qui est très intéressant, des plus intéressants. Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour remercier M. Millette et son entourage de nous avoir reçu d'une façon aussi accueillante et chaleureuse hier à Rivière-au-Renard. On a eu un accueil vraiment extraordinaire! Je me permets de parler au nom de mes collègues en vous témoignant combien la visite de vos installations nous a fait une grande impression; surtout en ce qui concerne les procédés que vous utilisez actuellement, qui sont vraiment d'avant-garde. Certainement, pour ma part, cela m'a fait une grande impression.

Permettez-moi de vous poser une question que vous allez peut-être juger bizarre au départ. Ayant entendu plusieurs mémoires aujourd'hui, je constate qu'il y a quand même des éléments qui sont revenus, qui ont été presque une constante dans les mémoires qui nous ont été présentés par des gens qui, comme vous, s'intéressent non seulement au domaine des pêches, qui est quand même très important pour la Gaspésie, dans l'Est du Québec, mais également au développement industriel général du secteur. Je vous pose la question suivante parce que je trouve quelque peu bizarre qu'à aucun endroit de votre mémoire vous n'ayez parlé de transport; vous ne parlez pas des routes, vous ne parlez pas d'aéroports, rien. On sait que vous exportez un pourcentage assez important de vos produits en Europe, aux États-Unis et ailleurs. Je me demande si vous vous servez exclusivement du transport maritime pour envoyer vos produits ou si vous vous servez d'autres modes de transport. Si je reviens là-dessus, c'est parce que cela a été une constante aujourd'hui.

• 1730

A la page 5 de votre mémoire, au numéro 4, vous parlez du «caractère foncièrement mondial du marché des produits de la mer». Au numéro 6, vous rejoignez, à un degré assez élevé, je pense, l'exposé que nous a fait M. Abgrall de l'Université du Québec à Rimouski. Au numéro 7, vous parlez de «la diversification géographique de nos opérations», c'est-à-dire les vôtres, qui se retrouvent en Gaspésie, sur la moyenne Côte-Nord, aux Îles-de-la-Madeleine.

[Traduction]

6. Finally, that DREE recognize the prime importance of the contribution of industrial fishing to the reduction of regional disparities in Quebec and that it resolve to maximizing this contribution.

We submit that these recommendations are intended to strengthen the role of DREE and are in conformity with the orientation of the department, whose role we feel is increasingly essential to the future of communities in maritime areas.

Thank you, Mr. Chairman, for your attention.

The Chairman: Thank you very much, sir, for the excellent brief that you have just read to us. There are members of the committee who have questions for you.

First, Mrs. Suzanne Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Millette, Mr. Cyr, gentlemen. I think that you have submitted a very interesting brief. I would like to take this opportunity to thank Mr. Millette and those who are with him for the warm hospitality they showed us yesterday at Rivière-au-Renard. It was really extraordinary! On behalf of my colleagues I would like to tell you how impressed we were by your facilities and by your processing methods, which are quite avant-garde. I was certainly quite impressed.

I would like to ask you a question that you may find a bit strange. We have heard a number of briefs today from people who, like you, are not only interested in the fishing industry, which is very important to Gaspé and to eastern Quebec, but in the general industrial development of the region. I notice that certain issues came up again and again and were mentioned in almost every brief. I find it strange that you did not talk about transportation anywhere in your brief; you did not talk about roads, or aiports, or anything of that sort. We know that you export a considerable percentage of your products to Europe, the United States and to other countries. I would like to know whether you ship all of your products by sea, or whether you use other modes of transportation. I come back to this because it seems to be a constant.

On page 5 of your brief, number 4, you refer to the "basically international character of the seafood market". In number 6, you basically agree with what we were told by Mr. Abgrall from the University of Quebec at Rimouski. In number 7, you refer to the "geographical diversification of our operations", which means that your operations are located in Gaspé, on the central north shore and in the Magdalen Islands.

Alors, il est juste de dire que vous exportez, comme vous me l'avez dit ou comme quelqu'un me l'a dit à l'usine, de 70 à 80 p. 100 de vos produits. Je voudrais savoir si vous vous servez d'autres modes de transport que le transport maritime et si vous êtes satisfait des services que vous avez actuellement. Vous pourriez toujours, en tout cas, faire des commentaires sur les démarches qui ont été faites aujourd'hui. C'est ma première question.

Deuxièmement, je m'intéresse à la demande d'aide d'implantation de vos aménagements au niveau de la rampe de lancement et du parc d'hivernement de la localité de Newport.

Alors, la première question est celle du transport de vos produits. Deuxième question: vous parlez d'ententes-cadres au niveau de la construction de la rampe de lancement et du parc d'hivernement. Vous dites que le dossier est passablement avancé et qu'actuellement, il ne manque plus qu'une dernière signature. J'aimerais que vous me disiez où en est rendu exactement le dossier. Merci.

Le président: Monsieur Millette.

M. Millette: Merci, madame le député. D'abord, remarquez que votre première question ne me surprend pas tout à fait étant donné que l'activité de transport chez nous est une activité importante, d'autant plus qu'on a des responsables d'opérations de trafic. Finalement, c'est dans une activité comme celle-ci qu'une entreprise comme la nôtre peut être plus compétitive, sur le plan des tarifs de transport et de l'acheminement plus rapide de ses marchandises.

Ici, je fais une espèce de revue rapide des moyens de transport qu'on utilise. Il y a le transport maritime, évidemment, qu'on utilise, surtout à partir des installations de Sandy Beach à Gaspé. C'est surtout vrai dans le cas d'exportations de très grandes quantités de certains produits, tels que les blocsmorues. Je me rappelle, l'an passé, on avait fait un contrat avec les Allemands et ils étaient venus chercher à Sandy Beach ces blocs-morues-là. La morue salée, par exemple, est un marché qui s'est développé tout récemment, il y a un an et demi à peu près et devient un marché de plus en plus lucratif. Lucratif... Il faut bien s'entendre. C'est un marché quand même très difficile, surtout à cause de la dépréciation de la plupart des devises européennes et de toutes les tensions qui existent au niveau commercial entre l'Espagne, par exemple, et le Canada. Dans le cas de la morue salée, donc, on utilise beaucoup les installations du quai de Sandy Beach pour l'exportation.

De façon générale, cependant, beaucoup de nos produits sont expédiés par transport routier. Là on utilise massivement des transporteurs régionaux sur lesquels je n'ai pas fait enquête. Je n'ai pas eu de plaintes. Il demeure cependant qu'on a des problèmes de transport, c'est bien certain. Là, je pense au homard des Îles-de-la-Madeleine. Quand il est question de l'acheminer à Montréal ou à Québec, surtout pendant la saison du homard, cela peut poser parfois des problèmes, c'est-à-dire question de la priorité sur le traversier et ainsi de suite. Donc, de façon générale, quand même, on utilise beaucoup le transport routier, sur le marché américain et sur les marchés intérieurs, mais il faut bien voir que dans l'ensemble de l'industrie de la pêche, environ 85 ou 90 p. 100 de la produc-

[Translation]

As you or someone else told me yesterday at the processing plant, you export between 70 and 80 per cent of your products. I would like to know whether you only ship your products by sea or whether you use other modes of transportation, and whether you are satisfied with the service you are now getting. You could also comment on what has been done to date. That is my first question.

I would also like to deal with the launching ramp and winter storage facility in Newport.

My first question deals with transporting your products. My second question is this one: you have referred to a general development agreement providing for the construction of a launching ramp and winter storage facility. You have said that things are moving along quite quickly and that only one more signature is needed. I would like you to tell me exactly how much progress has been made. Thank you.

The Chairman: Mr. Millette.

Mr. Millette: Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet. Your first question does not surprise me, since transportation is an important activity in our region especially as we do have people responsible for traffic operations. It is here that a business like ours can be competitive, by having competitive freight rates and shipping our products more quickly.

I will give you a quick rundown of the means of transportation we use. There is shipping, obviously, mainly out of the sandy beach facility at Gaspé. This is mainly used to export large quantities of certain products, like cod blocks. I remember that last year, we had signed a contract with the Germans and they came to pick up the cod blocks at Sandy Beach. About a year-and-a-half ago, a market developed for salted cod and it is becoming more and more lucrative. But it is not an easy market, because of the depreciation of most European currencies and the tension that Canada has experienced in its trade relations with, for example, Spain. We export quite a lot of salted cod from the Sandy Beach wharf.

Generally speaking, however, a lot of our products are transported by truck. We make extensive use of regional carriers, whom I have not really investigated. I have had no complaints. However, we do have transportation problems. Take, for example, the lobster from the Magdalen Islands. Transporting the product to Montreal, Quebec City, can be a problem, especially during lobster season, because of the limited space available on the ferry etc. Generally speaking, we use road transportation to a large extent for the American market and the domestic market; however, it should be remembered that approximately 85 or 90 per cent of the total industry production is shipped outside the country. Therefore, transportation is an extremely important issue.

tion est expédiée à l'extérieur du Canada. Donc, le transport est une question extrêmement importante.

• 1735

Ma réponse vous satisfait-elle?

Mme Beauchamp-Niquet: C'était tout simplement pour vous faire dire que vous êtes d'accord qu'il faudrait des installations aéroportuaires plus sophistiquées dans cette partie-ci de l'Est du Québec.

M. Millette: Aéroportuaires?

Mme Beauchamp-Niquet: Portuaires et aéroportuaires.

M. Millette: Portuaires et aéroportuaires. D'ailleurs, là-dessus, on se réjouit beacucoup de la collaboration qui existe entre le MEER et le ministère des Pêches et Océans quand il est question d'améliorer et de réparer des équipements portuaires. Je pense notamment au brise-lames à Rivière-au-Renard; il est brisé, puis regardez la tempête dehors. Les bateaux ont besoin d'être protégés et il y a plusieurs capitaines à l'heure actuelle. C'est évident qu'ils sont sur leurs bateaux, tout près en tout cas, dans la mesure où ils veillent à la sécurité ou à la protection de leurs bateaux, puisque c'est une entreprise extrêmement importante pour eux.

Donc, on se réjouit beaucoup de cela, mais je reviens quand même à la question du transport. C'est certain que s'il y avait une amélioration de toute l'infrastructure routière, on s'en réjouirait beaucoup, ne serait-ce qu'en raison de la réduction des coûts d'opération de nos camions qui transportent du poisson d'usine en usine. Il faut voir ces camions-là quand ils voyagent entre Cloridorme et Newport; cela pose parfois des problèmes d'entretien. C'est certain qu'on se réjouirait d'une telle amélioration.

Sur la question de Newport, maintenant, il y a possiblement M. Cyr qui est mieux renseigné que moi là-dessus. Je pense qu'au niveau du Québec, il n'y a pas d'obstacle. Il me semblait, en tout cas, que le ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec était favorable à l'implantation d'une rampe de lancement et d'un parc d'hivernement à Newport. Je pense que cet accord a pu être finalisé l'été dernier. Il demeure qu'il y a une espèce de lenteur qui est assez difficile à expliquer, surtout qu'à Pasbébiac, les installations ne s'améliorent pas. Donc, le problème se pose toujours. Il va de soi qu'il s'agit d'un investissement important, mais c'est quand même un investissement vital, peut-être pas vital, mais important, en tout cas, pour la localité de Newport et qui rassurerait davantage les pêcheurs dans la mesure où cela leur permettrait de partir plus tôt en pêche et permettrait aux usines, finalement, de démarrer plus tôt dans la saison.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur Millette, merci, monsieur le président.

Le président: Merci, madame Beauchamp-Niquet.

Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

J'aurais trois questions à vous poser, messieurs les Pêcheurs unis; je vais les poser l'une à la suite de l'autre et vous pourrez répondre. [Traduction]

Is that a satisfactory answer?

Mrs. Beauchamp-Niquet: I was just trying to get you to say that you agree that we need more sophisticated airports in this part of Eastern Quebec.

Mr. Millette: Airports?

Mrs. Beauchamp-Niquet: Ports and airports.

Mr. Millette: Ports and airports. On that point, we are very pleased that DREE and the Department of Fisheries and Oceans are working together to improve and repair port facilities. I am thinking of the breakwater in Rivière-au-Renard. It is broken, and just look at the storm. The boats need protection and there are a number of captains on their boats at the present time, or nearby at least, to see that their boats are protected, because this is extremely important for them.

We are therefore very pleased about this co-operation, but I would like to come back to the question of transportation. There is no doubt that we would be very pleased if the entire road infrastructure were improved, if only because there would be a reduction in the cost of operating our trucks which transport fish from one plant to another. There are sometimes maintenance problems on these trucks when they make the trips between Cloridorme and Newport. We would certainly be pleased about any such improvement.

As to the question on Newport, perhaps Mr. Cyr is better informed about that than I. I do not think there is any problem as far as the Quebec government goes. I was under the impression that the Quebec Department of Agriculture, Fisheries and Food was in favour of building a launching ramp and a winter storage facility in Newport. I think the agreement was finalized last summer. The fact remains that there is a delay which is quite difficult to explain. In Pasbébiac, for example, there has been no improvement in the facilities. Therefore, the problem still exists. Of course, this is a considerable investment but it is a vital investment, perhaps not vital but at least important for the community of Newport. It would make the fishermen feel more secure since they could begin fishing earlier. It would also allow the plants to begin earlier in the season.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Millette. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I have three questions for the representatives from the United Fishermen. I will ask them all at once and then give you an opportunity to reply.

D'abord, je ne sais pas si vous étiez ici tout à l'heure quand M. Abgrall de l'Université du Québec a donné son mémoire; il a parlé de tous les nouveaux développements dans l'industrie de la pêche. J'aimerais savoir si les Pêcheurs unis du Québec se sont déjà penchés sur cette possibilité de développer dans la région des industries connexes à la pêche. Également, est-ce que vous vous êtes penchés sur le développement d'espèces nouvelles dans le domaine de la pêche, particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine pour ce qui est de la plie, apparamment, il y en a amplement sur le côté nord des îles, et également des mollusques? J'ai appris qu'aux Îles-de-la-Madeleine, il y avait trois pieds de moules tout le tour des îles, trois pieds d'épais. Dire que quand on va à Montréal, on paie \$6 pour six moules. Je me demande comment il se fait qu'on n'est pas capable de développer cela. C'est ma première question.

Une chose m'intéresse énormément, tout comme Mme Beaucoup-Niquet, et c'est le transport, encore aux Îles-de-la-Madeleine. Est-ce que vous avez déjà étudié la possibilité de vous unir ensemble, les producteurs, pour faire du transport de charter aux Îles-de-la-Madeleine? Il y a des avions qui peuvent se poser sur nos pistes; on va vous régler cela l'été prochain, vos pistes, on va les mettre un peu plus longues. Alors tous les producteurs pourraient s'unir pour sortir leur homard, parce que je connais les problèmes dans ce domaine.

J'arrive à ma troisième question. Vous dites que le MEER devrait jouer le rôle de ministère parapluie, ou appelez cela comme vous le voulez, au niveau des différents ministères fédéraux. Cependant, ce qui me surprend un peu, c'est que vous disiez que le MEER devrait jouer un rôle moteur au niveau des relations intergouvernementales. Ne faites-vous pas preuve d'un peu de naïveté en avançant cela?

• 1740

Le président: Monsieur Millette.

M. Millette: Merci, monsieur le député. Merci, monsieur le président.

Je pense que ce sont des questions qui mériteraient de long développements. J'avoue aussi que ce sont des questions relativement délicates.

Prenons d'abord la question des industries connexes à la pêche. On est effectivement déjà engagé dans une industrie connexe à la pêche qui est extrêmement importante, celle de la construction navale. Je pense qu'il ne faut pas l'oublier, surtout qu'il faut bien voir là les besoins de nos pêcheurs. Ils ont besoin de bateaux sûrs, fonctionnels, de bateaux bien construits qui soient bien habitables. On s'est préoccupé dans les années 60 de tout ce problème de l'acquisition de bateaux de pêche. C'est ainsi qu'on est devenu propriétaire du chantier maritime de Gaspé, lequel chantier dispense aussi des services de réparation pour notre flotte de pêche, comme pour la flotte de pêche de toute la Gaspésie. Il s'agit, je pense, d'un service vital.

Il faut bien voir aussi que dans le cadre de notre coopérative de pêcheurs, on se préoccupe toujours, évidemment, de satisfaire les intérêts socio-économiques de nos pêcheurs. Ces intérêts socio-économiques ou ces besoins qu'éprouvent nos pêcheurs sont les suivants: ils ont besoin de disposer de bons

[Translation]

I do not know whether you were here earlier when Mr. Abgrall of the University of Quebec presented his brief. He spoke about all the new developments in the fishing industry. I would like to know whether the United Fishermen of Quebec have considered the possibility of setting up related industries in the region. I would also like to know whether you have considered developing new species, such as plaice in the Magdalen Islands? Apparently, this species is plentiful off the north shore of the islands and there are molluses as well. I heard that mussels lie three feet deep around the Magdalen Islands. When I remember that six mussels cost \$6 in Montreal, I am wondering why we cannot develop this product. That is my first question.

Like Mrs. Beauchamp-Niquet, I am also very interested in transportation, as it concerns the Magdalen Islands once again. Have you looked at the possibility of uniting as producers to have charter transportation to the Magdalen Islands? Some planes can land on our runways; and next summer we will solve the problem with your runways by making them a little longer. All lobster fishermen could get together to transport their product. I am familiar with the problems in that field.

I come now to my third question. You say that DREE should act as an umbrella department, call it what you will, with the other federal departments. However, what surprises me somewhat, is that you say that DREE should play a key role in intergovernmental affairs. Is that not rather naive on your part?

The Chairman: Mr. Millette.

Mr. Millette: Thank you, Mr. Bujold. Thank you, Mr. Chairman.

I think the question you have raised would deserve lengthy answers. They are also rather sensitive matters.

I will begin with the question on industries related to fishing. We are already involved in an extremely important industry related to fishing—shipbuilding. In my opinion, this should not be forgotten, particularly since we have to take into account the needs of our fishermen. They need safe, functional, well-built and livable boats. In the sixties, we were concerned with the whole problem of purchasing fishing boats. This is how we became the owner of the Gaspé shipbuilding yard, which also repairs our fishing fleet and the fishing fleet of the whole Gaspé. I consider this a vital service.

It should also be remembered that our fishermen's cooperative is always concerned with the socio-economic interests of our fishermen. These interests or needs are the following: Our fishermen need good boats, they need good-quality fish, they need to have the fish processed in their plants, they need to

bateaux, besoin de débarquer du poisson de bonne qualité, besoin de faire travailler ce poisson-là dans leurs usines, besoin de le mettre en marché à des conditions meilleures et à des prix plus intéressants. Je pense que par le biais de notre filiale, le chantier maritime, on pourrait peut-être regarder cette question-là; on l'a d'ailleurs déjà regardée. Je me rappelle, quand il a été question de la reconstruction de notre chantier, on nous a même dit: vous pourriez peut-être vous intéresser à la fabrication d'épingles à linge. C'est dire qu'on est allé loin, parce qu'on travaille avec le bois. Alors, on est peut-être allé trop loin, mais je me rappelle avoir déjà discuté de la question avec M. Abgrall. Cela revient aussi à une question de marché, de potentiel de marché. Prenez simplement les agrès de pêche; il y a des industries qui sont relativement importantes de ce côté-là.

Je pense qu'il faudrait bien identifier les produits, voir le potentiel de marché, voir les possibilités de fabrication qui peuvent exister. Par exemple, les boîteuses automatiques, c'est nouveau en Gaspésie; on a cela depuis deux ans à peu près. On s'est dit à un moment donné: ne serait-il pas intéressant de fabriquer ces boîteuses-là, mais le marché était quand même limité.

• 1845

Ce sont autant de domaines qui ont éveillé notre intérêt. Je pense cependant que tout ceci doit se faire de concert par tous les agents impliqués dans le secteur des pêches. Et là, les commissariats industriels, comme les commissions de développement économique ou les universitaires, ont peut-être la tâche d'identifier des créneaux où il y aurait peut-être un intérêt. C'est certain que si c'est quelque chose qui est vital à nos pêcheurs, on serait peut-être intéressé à s'en occuper.

Je passe à l'autre question, si vous me le permettez, rapidement.

Développement de nouvelles espèces: on en a effectivement développé ou, du moins, elles étaient là et on les a commercialisées et transformées. Prenons le développement du crabe qui s'est fait sur la moyenne Côte-Nord. Au début des années 70, on était dans le pétoncle sur la moyenne Côte-Nord parce qu'il y avait du pétoncle. A un moment donné, tout le pétoncle est parti et il n'y en avait plus. On s'est donc réorienté et on est allé vers le crabe. C'est une nouvelle espèce, en tout cas pour le secteur de la Rivière-au-Tonnerre, qui est devenue rentable et intéressante.

On regarde de près l'utilisation industrielle de nouvelles espèces. Je pense au maquereau aux Îles-de-la-Madeleine; on a fait de la chair de maquereau, c'est-à-dire des expériences de transformation plus poussées. On n'est jamais fermé à de telles possibilités et on s'en préoccupe.

Pour ce qui est du transport, vous parlez des Îles-de-la-Madeleine, du regroupement homard-charter. C'est intéressant et remarquez ceci: on est sociétaire de la Coopérative de transport maritime aérien aux îles, la C.T.M.A. La C.T.M.A. a donc, par sa charte, la possibilité d'aller dans le transport aérien. Je pense qu'on ne serait pas fermé à l'utilisation de cela s'il y avait vraiment rentabilité. On ne serait pas fermé, finalement, à la possibilité de regrouper les autres producteurs,

[Traduction]

market it under the best conditions and at the best prices. I think that this question could perhaps be looked at in the context of our subsidiary, the shipbuilding yard. Reference has, in fact, been made to this point already. I remember that when there was talk of rebuilding our yard, we were even told that we might perhaps look into manufacturing clothespins. In other words, we went quite far, because we work with wood. Perhaps we went too far, but I do remember discussing this with Mr. Abgrall. It also comes down to a question of market potential. Take the case of fishing gear; there are some relatively large industries in that area.

I think that we must identify the products properly, investigate the market potential, and look at the manufacturing opportunities that exist. For exemple, automatic baiting machines are new in the Gaspé; we have had them for about two years. At one point we wondered whether it would be advantageous to manufacture these baiting machines, but the market was somewhat limited.

This is the type of area which interested us. However, I think that our efforts must be made in co-operation with all the groups involved in fisheries. I think it is up to industrial commissions, economic development commissions and academics to identify areas with development potential. You can be sure that if it is something vital to our fishermen, we might be interested in getting involved.

I will move on to the other question quickly, if I may.

As regards the development of new species, we have in fact developed some, or rather they existed and we marketed and processed them. For example, the crab fishery has been developed on the Mid-North Shore. Early in the seventies we were fishing scallops on the Mid-North Shore because there were scallops there. At a certain point the scallops disappeared completely. We therefore took a new approach and began to catch crab. It was the new species, at least for the Rivière-au-Tonnerre region, which has produced a good return.

We are also very interested in the industrial use of new species. I am thinking of mackerel in the Magdalen Islands; advance experiments were done in processing and mackerel meat was produced. We are always open to and interested in such possibilities.

You referred to the possibility of lobster fishermen working together to organize a charter to transport their product off the Magdalen Islands. That is an interesting idea. I would also like to point out that we are a member of the Sea-Air Transportation Co-operative on the Magdalen Islands. Under its charter, the co-operative can get involved in air transportation. I think we would look into the possibility of using air transportation if it proved viable. We would also be willing to

comme on est regroupé pour l'utilisation des services de la C.T.M.A.

Pour ce qui est du rôle d'impulsion que pourrait jouer le MEER dans les relations intergouvernementales, je pense que tout est possible en politique, et en coopération aussi, d'ailleurs. Je ne sais pas ... Je pense que vous avez, comme hommes publics ou comme femmes publiques, la responsabilité de prendre position, de faire prendre position et de faciliter la mise en place d'un contexte qui soit plus favorable à la satisfaction des intérêts des citoyens et ainsi de suite. Je pense que rien n'est impossible. Là, je me réfère surtout à des dossiers qui sont vraiment de caractère intergouvernemental ou interministériel, qui impliquent beaucoup de personnes. Il est dommage de constater que tout le monde attend passivement souvent et que personne ne prend le leadership. Je pense que le MEER, à cause de sa vocation de développement régional, pourrait vraiment assumer le leadership.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Monsieur le président, je ne faisais pas allusion à Newport, mais plutôt aux Îles-de-la-Madeleine où, justement, on discute avec le MEER d'une cale de halage depuis je ne sais combien d'années. Le MEER avait fait effectivement une offre de soumission à un constructeur de bateaux qui devait s'installer à tel endroit et on attend. On attend parce que ces relations fédérales-provinciales là, pour toutes sortes de raisons qu'on n'a pas énumérées, ne vont pas. Et Dieu sait qu'aux Îles-de-la-Madeleine, j'en vis des problèmes depuis une couple d'années, depuis au moins un an. C'est pour cette raison que je vous dis que demander au MEER de jouer un rôle dans cela . . . Je suis porté à me demander si ce que vous recommandez ne serait pas néfaste.

M. Millette: Je pense que quand tout le monde agit de bonne foi, dans l'intérêt des citoyens ... Ce ne serait pas nécessairement néfaste, si les citoyens en jugeaient, au moins à chaque période électorale. Je pense qu'il y a matière à coopération et je pense que l'initiative qu'a prise le MEER en faveur des Îles-de-la-Madeleine, c'est-à-dire la décision de dégager des fonds publics pour accélérer un développement dans des secteurs jugés prioritaires par les Madelinots, est un pas dans la bonne direction, dans la mesure où ce sont les Madelinots qui vont en bénéficier. C'est cela: pensons à l'intérêt des Madelinots, pensons à l'intérêt des Gaspésiens. Je pense qu'il y a place partout pour une certaine bonne volonté et il y a des événements qui nous prouvent que c'est toujours possible.

• 1750

M. Bujold: Je vous remercie de votre dernier commentaire et j'espère qu'il va être rendu public.

Le président: Merci, monsieur Bujold.

Monsieur Bachand, brièvement.

M. Bachand: Monsieur Millette, je suis un profane des pêcheries, mais j'aurais deux questions à vous poser. Premièrement, pour chaque personne qui est sur l'eau, combien y a-t-il d'emplois sur la terre? En d'autres mots, combien chaque pêcheur crée-t-il d'emplois? Ensuite, vous parlez de leadership.

[Translation]

look at the possibility of organizing other producers, just as we organized to use the co-operative's services.

With respect to DREE's role as a catalyst in intergovernmental relations, I think that anything is possible in politics, and in co-operation as well. I don't know... I think that as politicians it is your responsibility to take a stand, to make others take stands and to help encourage a climate more in tune with the communities concerned. Nothing is impossible, in my opinion. Here I am referring particularly to issues which are really intergovernmental or interdepartmental in nature, which involve a great many people. It is unfortunate that often everyone waits passively and no one takes the lead. I think that DREE, because it is responsible for regional development, could really play a leadership role.

The Chairman: Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Mr. Chairman, I was not referring to Newport, but rather to the Magdalen Islands. There have been discussions there with DREE for years about a slipway. DREE in fact made an offer of incentive to a shipbuilding firm which was supposed to set up operations in a particular place. We are still waiting. We are waiting because there is a problem in federal-provincial relations, for all sort of reasons which we do not need to go into here. And heaven knows that on the Magdalen Islands, I have had first-hand experience with these problems for a couple of years, or for at least one year. This is why I say that asking DREE to play a role in this . . . I wonder whether your recommendation might not be harmful.

Mr. Millette: I think that when all parties act in good faith, in the interests of the people . . . It would not necessarily be harmful, if the people were to decide, at least at election time. I think there is some room for co-operation, and the initiative taken by DREE, in favour of Magdalen Islands, namely to allocate public funds for the development of priority sectors designated by the people of that area, is a step in the right direction to the extent that the people of this area are going to benefit from it. We have to serve the interests of the Gaspé and Magdalen Islands people. So, a certain amount of good will is needed and some events demonstrate that it is always possible.

Mr. Bujold: Thank you very much for your last comment and I hope it will be made public.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold.

Mr. Bachand for a short question.

Mr. Bachand: Mr. Millette, I am a layman as far as fisheries are concerned, but I have two questions to ask you. First of all, for every man working on the water, how many jobs are created on the mainland? In other words, how many jobs does every fisherman create? Then, you talk about leader-

Les pêcheurs unis semblent en exercer un de toute façon dans ce domaine-là, dans la région.

Toutes sortes de groupes sont venus nous parler aujourd'hui d'agriculture et ainsi de suite. Ils ont touché tous les domaines. Il y a même un type qui est venu nous dire: on n'a pas d'abattoir, mais il a fini par admettre: on n'a pas d'abattoir, mais on n'a pas d'animaux. Alors, je pense bien qu'on peut dire sans se tromper que l'avenir de la Gaspésie n'est pas dans l'agriculture. Il y a peut-être les forêts; je n'ai pas beaucoup étudié ou vu la question, mais depuis qu'on est parti de Matane, M. Cyr nous dit, à chaque village, à chaque endroit: ici, il y a une petite usine de transformation, ici, un quai, ou autre chose de semblable. Il m'a semblé, à moi, que c'était les pêcheries qui étaient importantes. Vous demandez au MEER de prendre le leadership. Eh bien, est-ce que les Pêcheurs unis ne pourraient pas prendre le leadership? On parle d'un taux de chômage très élevé; c'est toujours en Gaspésie qu'on a les plus petits salaires. Est-ce qu'il y a une saturation? Si le MEER vous appuyait davantage, est-ce que vous autres, vous pourriez aller plus loin? Est-ce qu'il y a une saturation d'emplois dans le domaine des pêcheries ou si la saturation est encore très lointaine?

Ce sont mes questions.

Le président: Monsieur Millette.

M. Millette: J'inviterais mes collègues aussi à compléter les réponses que je vais tenter de vous donner. Prenons d'abord la question des bateaux, des effets de ces bateaux-là et des effets des volumes de capture au niveau des usines de transformation. Si on prend par exemple le cas de Newport, il y a 22 bateau de pêche hauturiers là-bas; cela suppose environ 100 ou 110 pêcheurs, puis les capitaines et les membres d'équipage. Je vous disais tout à l'heure qu'en pleine période de pointe cette année, parce que la pêche était extrêmement abondante au mois de juin, on avait 500 emplois industriels, 500 emplois en usine. Il faut bien voir aussi quant même que les volumes de capture varient beaucoup en ce moment; surtout avec un temps comme cela, il n'y a pas un bateau dehors, heureusement. Il faut bien voir que les volumes de capture varient beaucoup; donc, les emplois en usine vont aussi varier. A Newport, je pense, cela peut aller de 200 à 500 emplois créés par 22 bateaux. En passant, je vous invite à visiter Newport qui est une très belle localité; il y a un beau havre de pêche. Toute la ville, finalement, gravite autour de l'activité de la pêche, le commerce de détail, les garagistes et ainsi de suite. Je ne pourrais pas vous dire exactement combien d'emplois cela peut créer, mais imaginez 22 bateaux avec 200 ou 150 emplois en période creuse et 500 en période de pointe véritablement, et là j'exclus le personnel administratif de même que les pêcheurs, parce que tout ce monde-là travaille. Je pense donc que cela fait beaucoup d'emplois. Un bateau de pêche, je pense, est hautement multiplicateur d'emplois. Cela m'apparaît évident.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose sur les bateaux de pêche et leur importance avant de passer à l'autre question.

Un témoin: Je crois bien que M. Reeves, comme gérant d'usine, pourrait vous expliquer un peu.

[Traduction]

ship. The United Fishermen seem to have some leadership in this sector, in the area.

All kinds of groups appeared before us today to talk about agriculture and so on. They touched upon every field. There was even a guy who told us that there was no slaughterhouse in this area, but eventually he admitted that they had no slaughterhouses, that they had no animals. So, I think we can state unmistakably that the future of the Gaspé area does not lie in agriculture. Maybe forestry, but I have not studied that issue very much. After we left Matane, Mr. Cyr kept telling us, in every village, in every place, that there was a small processing plant, a wharf or something like that. It seemed to me that fisheries were important in that area. You are asking DREE to take the leadership, but do you not think that Quebec United Fishermen should take that leadership? We talk about a high unemployment rate; it is always in the Gaspé area that we find the lowest wages. Is the market saturated? If DREE gave you more assistance, would it make possible for you to go further? In the fisheries, has the number of jobs reached the maximum level or is it still far from it?

Those are my questions.

The Chairman: I call on Mr. Millette.

Mr. Millette: I will invite my colleagues to complete the answers I am going to give you. First of all, let us talk about boats and the impact of catch volumes on processing plants. For example, in Newport, there are 22 deepsea fishing boats, which means about 100 or 110 fishermen, let alone captains and crew members. I said earlier that during the peak season this year the volume of catches was very high in June and we had 500 industrial jobs, that is to skay 500 jobs in plants. But keep in mind that the volume of catches fluctuates a lot right now, particularly with that kind of weather, when no boats can be used. Since there is a lot of fluctuation on that level, this has some spinoffs on the number of jobs in the plants. In Newport 22 boats can generate from 200 to 500 jobs. By the way, I invite you to visit Newport which is a very nice community, with a beautiful harbour. The whole community depends on fisheries, retailers, mechanics and so on. I do not know exactly how many jobs that would generate, but you can imagine 22 boats with 200 or 150 jobs, off-season, and 500 jobs during the peak season, let alone the administrative personnel and the fishermen, because all of them are working. So it means a lot of jobs. One fishing boat is a big job multiplier. For me, it is obvious.

Would you like to add anything to this question of fishing boats and their importance before we turn to the following question?

A Witness: I think Mr. Reeves, as plant manager, could give you some explanations.

M. Gilles Reeves (gérant d'usine de Newport, Pêcheurs unis du Québec): Monsieur le président, c'est ma première année comme gérant de l'usine à Newport et nous avons vécu une très belle année. Nous avons fourni dans cette période, comme M. Millette vient de le dire, plus de 500 emplois à l'intérieur de l'usine. Cela, c'est à l'exception du personnel cadre de l'usine qui totalise de 45 à 50 personnes.

• 1855

Nous avons par le fait même contribué, si je pense au marché de Newport, les épiceries et les garagistes, nous avons contribué largement à faire vivre tout ce monde. On a connu une période creuse au mois de juillet et bien du monde venait nous voir et se demandait: est-ce que cela va revenir à la normale? Newport vit essentiellement de la pêche. On a quelques personnes qui vivent du bois, d'autres travaillent au moulin de Chandler. Newport est un village de pêche, uniquement de pêche.

Dans un autre ordre d'idées . . . Non, on va laisser venir les questions.

Le président: Merci, monsieur Reeves. Monsieur Bachand . . .

M. Bachand: Pas une question. Il n'a pas répondu à ma deuxième question.

M. P.-M. Cyr: Moi, par exemple, pendant que je suis pris à faire le bateau, je sais que je crée de l'emploi. Quand je m'en vais à la pêche et que je rentre 50,000 livres de poissons, je sais que je crée de l'emploi à terre. C'est 25, 30, dépendant des prises. Un bateau crée beaucoup d'emplois, puis il apporte beaucoup d'argent, dans les banques, les caisses. Il va chercher l'argent où il est.

Le président: Monsieur Bachand, une dernière question.

M. Bachand: Pas une dernière question. M. Millette va répondre à la question que j'ai déjà posée.

M. Millette: J'ajouterai aussi que cela rapporte beaucoup d'impôts et que c'est profitable pour les gouvernements.

Pour la deuxième question, la question de la saturation, quand on regarde l'évolution du secteur des pêches maritimes au Québec, on doit d'abord se rappeler qu'il existe un plan de pêche fédéral. Le plan de pêche vise à gérer les stocks de poissons. Il y a donc des quotas ou des contingentements de pêche alloués par zone de pêche.

Avant-hier soir, la zone 4RS, qui est la zone au nord d'ici, où pêchent cependant beaucoup de Gaspésiens, a été réouverte aux engins fixes. Mais auparavant elle était fermée, parce que lorsqu'on atteint un quota, généralement on ferme la zone, et là, souvent, il y a des représentations. Mais compte tenu de l'existence de ces quotas, il faut dire que la ressource disponible est limitée.

Deuxièmement, il faut bien voir qu'il existe au niveau fédéral un gel des permis de pêche. Il y a une politique d'émission des permis qui fait que tout ce qu'on autorise à l'heure actuelle, c'est un remplacement des bateaux. Donc, si la ressource est limitée, si les bateaux sont limités, je pense qu'il faudrait parler de saturation ou de non-saturation des usines existantes dans la mesure où la capacité, de transforma-

[Translation]

Mr. Gilles Reeves (Plant manager of Newport, Quebec United Fishermen): Mr. Chairman, it is my first year as plant manager in Newport and we had a very good year. During that period, as it was said by Mr. Millette, we generated more than 500 jobs inside the plant, let alone the administrative personnel of the plant which amounts to 45 to 50 persons.

With respect to the Newport market, a grocery store and a garage, we did in fact contribute considerably to the livelihood of all these people. We experienced a slump in July and many people came to ask us when things would return to normal. Newport lives mainly from fishing. We have some people who work in lumber, others work in the Chandler mill. Newport is a fishing village, there is nothing but fishing.

Turning to another . . . no, let us move on to questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Reeves. Mr. Bachand . . .

Mr. Bachand: Not a question. He did not reply to my second question.

Mr. P.-M. Cyr: For example, when I go boating, I know that I am creating jobs. When I go fishing and return with 50,000 pounds of fish, I know that I am creating 25 or 30 land-based jobs depending on the catch. A boat creates a lot of jobs, and brings in a lot of money to the banks, to the Caisses. A boat seeks money where the money is.

The Chairman: Mr. Bachand, one last question.

Mr. Bachand: Not a last question. Mr. Millette must answer the question I have already put.

Mr. Millette: I would also add that fishing brings in a lot of taxes and is profitable for the government.

For the second question on saturation, when one considers the development of the Maritime fisheries sector in Quebec, one must first remember that there is a federal fisheries plan. A fisheries plan aims at managing fish stocks by setting fishing quotas in different fishing zones.

The night before last, zone 4RS, situated to the north, but where a lot of Gaspé boats fish, was re-opened to stationary boats. It has previously been closed because the quota had been exhausted; in that case the zone is generally closed and there are many representations. But, considering the existence of these quotas, one must say that the available resources are limited.

Secondly, one must also recognize that there has been a freeze on fishing licences at the federal level. The current license-issuing policy enables nothing more than the replacement of boats. So, the resource is limited, the boats are limited, and I think one should be speaking of a saturation or non saturation of existing plants insofar as the processing capacity of these plants is considerably under-used. There are

tion de ces usines est assez largement sous-utilisée. Vous avez beaucoup d'usines en Gaspésie qui ont été utilisées cette année peut-être à 50 p. 100, 60 p. 100. Je pense que ce n'est pas normal. On devrait chercher à utiliser davantage ces capacités de production disponibles.

Cela me fait dire aussi que l'expansion dans le secteur des pêches devrait se faire par une consolidation des entreprises existantes, et aussi par une innovation suscitée par ces entreprises. Et je pense que là le MEER a la responsabilité de faciliter une telle innovation, sachant que c'est un secteur extrêmement vulnérable sur le plan économique, surtout quand on regarde la conjoncture dans l'Est du Canada. Vous avez plus de 4,000 mises à pied dans les provinces Maritimes à l'heure actuelle dans l'industrie de la pêche.

Le président: Merci, monsieur Millette.

M. Millette: Merci.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr (Gaspé): Merci, monsieur le président. Pour commencer, je voudrais m'adresser plutôt aux membres du Sous-comité.

M. Millette a signalé les délais du ministère de l'Expansion économique régionale dans l'étude de certains dossiers et a dit qu'il devrait y avoir plus de rapidité quand les autres ministères doivent rédiger des avis sectoriels. Nous avons reçu les mêmes commentaires d'une industrie de Sherbrooke qu'on appelle Chaussures Triangle.

• 1800

Monsieur le président, j'aurais une proposition à faire aujourd'hui, si les membres du sous-comité voulaient l'accepter. Je propose que les membres du sous-comité réunis à Percé vous autorisent, monsieur le président, à porter à l'attention de l'honorable Pierre De Bané et des membres du ministère cette lenteur du ministère, qui semble trop fréquente, à soumettre l'offre des subsides à l'entreprise afin qu'une décision favorable soit prise immédiatement.

Je fais cette proposition afin que le ministre et le ministère n'attendent pas la rédaction de notre rapport pour cela.

Le président: Un rappel au Règlement, madame Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: J'invoque le Règlement. Je voudrais que le proposeur me dise si dans la motion, puisque c'est une motion qui est proposée, il s'agit surtout et avant tout, parce que c'est ce qu'on nous a signalé à plusieurs reprises, de la lenteur des avis sectoriels. Vous avez parlé de la lenteur de l'offre de subventions du Meer. Cela, c'est une chose, et la lenteur des avis sectoriels, c'en est une autre. Alors, j'aimerais que le proposeur, monsieur le président, éclaircisse la situation.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr (Gaspé): Monsieur le président, dans le préambule de ma résolution, j'ai signalé la lenteur des avis des ministères sectoriels. Donc, si vous voulez l'ajouter à la proposition, je

[Traduction]

many plants in the Gaspé which this year ran only at perhaps 50 to 60 per cent capacity. I do not think that this is a normal situation. One should endeavour to use the available production capacity to a greater extent.

Might I also point out that any expansion in the fisheries sector should be based on a consolidation of existing companies, and by innovation carried out by those companies. I think that the DREE has the responsibility to facilitate such innovation, since it is known that this sector is extremely vulnerable from an economic point of view, especially in light of the economic situation point of view, especially in light of the economic situation in eastern Canada. There has been 4,000 lay-offs so far in the fishing industry in the Maritime provinces.

The Chairman: Thank you, Mr. Millette.

Mr. Millette: Thank you.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr (Gaspé): Thank you, Mr. Chairman. First of all, I should like to speak to the members of the sub-committee.

Mr. Millette spoke of the delays in the Department of Regional Economic Expansion in studying some files, and he said that more speed is needed in the drafting of sectoral opinions by other departments. We have heard the same comment from the Chaussures Triangle Company in Sherbrooke.

Mr. Chairman, I should like to make a proposal today, if the members of the sub-committee would be prepared to accept it. I propose that the members of the sub-committee met in Percé authorize you, Chairman, to draw the attention of the Honourable Pierre De Bané and of the members of the department to the apparently too frequent slowness of the department in submitting subsidy offers to the company so that a favourable decision can be taken immediately.

I make this proposal so that the Minister and the department need not await the drafting of our report before dealing with this matter.

The Chairman: On a point of order, Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: On a point of order. I would ask the person making this proposal to tell me if the motion—since it is a motion being proposed—deals mainly with the slowness of sectoral opinions which has been mentioned several times. You spoke of the slowness with which subsidy offers are made by the DREE. That is one thing, and the slowness of sectoral opinions is another. So, Mr. Chairman, I should like to have clarification on this point from Mr. Cyr.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr (Gaspé): Mr. Chairman, in the preamble of my resolution, I mentioned the slowness of the sectoral department opinions. So, if you should like to add that to the proposal, I

pourrais dire «afin que la procédure suivie pour obtenir les avis sectoriels soit aussi étudiée».

Mme Beauchamp-Niquet: Monsieur le président, je demanderais justement au proposeur de le faire, parce qu'il me semble que même si on le met dans le préambule, la proposition a moins de force de frappe, ou moins d'impact, si ce n'est pas mentionné bien explicitement dans la demande. Merci.

Le président: Merci, madame Beauchamp-Niquet.

La proposition est la suivante et je pense que ce serait le premier geste concret de la part du Sous-comité que de signifier dès maintenant de Gaspé une volonté de la part des membres du sous-comité de voir à ce qu'il y ait des changements en ce qui touche les avis donnés par les ministères.

Alors, la résolution est la suivante: M. Cyr propose que les membres du Sous-comité autorisent le président du sous-comité à porter à l'attention de l'honorable Pierre De Bané et du ministre concerné cette situation, qui semble être trop fréquente, de lenteur du ministère à soumettre l'offre de subsides à l'entreprise afin qu'une décision favorable soit prise immédiatement. Et nous avons un cas concret qui a été soumis. Alors, c'est bien la proposition que vous soumettez, monsieur Cyr?

M. Cyr (Gaspé): Oui, monsieur le président, en ajoutant peut-être que cela couvre non seulement le ministère de l'Expansion économique régionale, mais aussi les autres ministères qui doivent fournir des avis sectoriels. D'accord?

Le président: Oui. Alors, nous ajouterons à la proposition les avis des ministères.

Alors, mesdames, messieurs, nous avons une proposition. Est-ce qu'il y a discussion sur la proposition? Are there any questions on the proposition put forward by Mr. Cyr? Ready for question?

M. Gass appuie la motion.

Are there any questions?

S'il n'y a pas de question, est-ce qu'il est adopté par les membres du sous-comité qu'un télégramme soit envoyé à l'honorable Pierre De Bané sur une situation dont il est fait état dans à peu près tous les mémoires qui nous ont été soumis et que nous lui demandions de prendre une décision immédiatement en ce qui touche une proposition bien concrète? Lorsque nous ferons notre rapport à la Chambre des communes, nous allons exiger que les avis des ministères parviennent plus rapidement au MEER qui a, bien sûr, à faire une offre immédiatement à ceux qui en ont fait la demande.

Mme Beauchamp-Niquet: Accepté.

Le président: Alors, la motion proposée par M. Cyr, appuyée par M. Gass, est adoptée à l'unanimité.

• 1805

Monsieur Millette je m'excuse de vous avoir coupé la parole. Je crois que c'est un geste concret qui montre la volonté des membres du comité d'arrêter ce que j'appelle, dans mon propre comté, le taponnage des ministères qui prennent des semaines et des mois à donner des avis. Nous avons eu par exemple à Sherbrooke, récemment, l'exemple d'une compagnie qui a

[Translation]

could say "in order that the procedure for obtaining sectoral opinions be studied as well".

Mrs. Beauchamp-Niquet: Mr. Chairman, I would ask that this be done, because I feel that, even if it were included in the preamble, the proposal would be less forceful, or would have less impact if this is not mentioned quite explicitly in the request. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mrs. Beauchamp-Niquet.

I think this proposal would be the first specific gesture made by the sub-committee. It would show a desire on the part of the members of the sub-committee met in Gaspé to ensure that changes are made in respect to opinions given by the departments.

So, the resolution would be as follows: Mr. Cyr proposes that the members of the sub-committee authorize the chairman of the sub-committee to draw the attention of the Honourable Pierre De Bané and of the minister concerned to this apparently too frequent slowness on the part of the department in submitting subsidy offers to the company in order that a favourable decision be taken immediately. And we have a specific case which has been submitted. So, is that indeed the proposal that you are submitting, Mr. Cyr?

Mr. Cyr (Gaspé): Yes, Mr. Chairman, but I would perhaps add that this covers not only the Department of Regional Economic Expansion but also other departments which hand down sectoral opinions. Would you agree?

The Chairman: Yes. Now, we will add the opinions of the departments to the proposal.

So, ladies and gentlemen, we have a proposal. Is there any discussion on the proposal? Y a-t-il des questions en ce qui concerne la proposition de monsieur Cyr? Y a-t-il des questions?

Mr. Gass seconds the motion.

Y a-t-il des questions?

If there are no questions, do the members of this sub-committee agree that a telegram be sent to the Honourable Pierre De Bané relating to a matter which has been mentioned in almost all of the submissions which have been made and furthermore that we ask him to take an immediate decision on a quite specific proposal? When we report to the House of Commons, we will demand that the opinions of the departments be sent more quickly to the DREE which, of course, will then make an immediate offer to the applicants.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Agreed.

The Chairman: So, the motion proposed by Mr. Cyr, seconded by Mr. Gass is adopted unanimously.

Mr. Millette, I apologize for having interrupted. I think that this is a specific gesture which shows the desires of the members of the committee to stop what I call in my riding the dilly-dallying of the departments which take weeks and months to give an opinion. In Sherbrooke, for example, we had the recent case of a company which had applied in May or

demandé en mai ou juin 1980, à venir s'établir dans la région et on attend que le ministère de l'Industrie et du Commerce se branche. Je trouve cela inadmissible.

Monsieur Cyr. Je donnerai ensuite la parole à M. Millette.

M. Cyr (Gaspé): J'ai deux courtes questions, monsieur le président, parce qu'il sera bientôt 18 h 00.

Je voudrais demander à M. Millette si son organisme, qui possède un comptoir de mise en marché, collabore avec les autres usines de transformation afin d'aider la mise en marché des produits du Québec, au niveau national ou international.

M. Millette: Merci, monsieur Cyr.

Permettez-moi simplement de vous féliciter pour le geste que vous avez posé. On parlait tout à l'heure de secteur industriel des pêches qui exigeait opportunisme, souplesse et rapidité d'intervention. Je pense que c'est une preuve, en tout cas, que vous êtes réceptif.

Quelles sont les mises en marché? C'est une question, monsieur Cyr, extrêmement importante dans l'industrie de la pêche, une question qui évolue très rapidement. Je vais essayer de faire une très courte intervention là-dessus.

L'Association québécoise de l'industrie de la pêche s'était réunie mardi de cette semaine à Gaspé. Si vous avez lu Le Soleil d'hier, je crois, les jours passent vite, vous constaterez finalement que Pêcheurs unis du Québec, comme entreprise coopérative disposant déjà d'un assez bon réseau commercial. a enfin offert, officiellement, aux autres producteurs, d'explorer la possibilité de créer un organisme de mise en marché commun aux producteurs. Il faut dire que déjà, Pêcheurs unis du Québec s'associait avec certains producteurs pour faire ce qu'on pourrait appeler de l'exportation assistée de produits, pour leur transmettre un peu plus notre know-how, notre savoir-faire et ainsi de suite. Mais je crois qu'à cause de la très mauvaise conjoncture économique, à l'heure actuelle, de plus en plus de producteurs s'aperçoivent qu'il faut véritablement coopérer, notamment dans la mise en marché, parce qu'elle doit être ordonnée autant sur le marché domestique que sur le marché d'exportation. Je pense que cela rejoint aussi les orientations du ministre, Roméo LeBlanc, à savoir qu'on doive désormais disposer d'une mise en marché de plus en plus ordonnée, autant sur le marché domestique que, surtout dans le cas de Pêches et Océans Canada, des marchés d'exportation.

Il faut dire aussi qu'en même temps, mardi, on a approché le ministre Garon afin d'envisager la possibilité que ceux qui le veulent s'y intéresse. En ce sens-là, il y a non seulement ouverture mais je pense que l'industrie a entrepris une initiative conjointe. Je pense que, à court terme, cela devrait porter fruits. Il y a déblocage.

M. Cyr (Gaspé): Merci, monsieur le président.

M. Millette a parlé du projet d'entente Canada-Québec pour amender l'entente sur le développement des infrastructures industrielles au Québec. Cela fait plus d'un an que ce projet a été soumis au ministère de l'Expansion économique régionale et bien que cette entente ait plusieurs volets, ce n'est pas le parc d'hivernement des bateaux à New Port qui retarde l'acceptation de ce projet. Beaucoup d'autres négociations sont en

[Traduction]

June 1980 to come and set up in the region, and the company is waiting for the Department of Industry Trade and Commerce to take a decision. I find that this is unacceptable.

Mr. Cyr, followed by Mr. Millette.

Mr. Cyr (Gaspé): I have two brief questions, Mr. Chairman, because it will soon be six o'clock.

I should like to ask Mr. Millette if his organization, which has a marketing outlet, co-operates with the other processing plants in order to promote the marketing of Quebec products at national or international level.

Mr. Millette: Thank you, Mr. Cyr.

I should like to congratulate you for the gesture you made. A moment ago, we spoke of the industrial fisheries sector which required opportunism, flexibility and speed of action. I think that this is proof, in any case, that you are receptive.

We are the market outlets? That is a question, Mr. Cyr, which is extremely important in the fisheries industry, a question which is developing very quickly. I will try to speak briefly on that topic.

The Association québécoise de l'industrie de la pêche met on Tuesday of this week in Gaspé. If you read yesterday's Le Soleil, I think it was yesterday, you would certainly have noted that the Quebec United Fishermen, which as a co-operative enterprise already has a good commercial network, has finally made an official offer to the other producers with respect to the possible creation of a joint marketing body of the producers. I must point out that the Quebec United Fishermen had already worked together with some producers in what could be called the assisted export of goods, to offer them a bit more of our know-how, etc. But I think that the very poor economic situation at present will cause more and more producers to realize that they must truly co-operate, especially in marketing, because marketing must be done in an orderly way on the home market and on the export market. I think that this does go along with the guidelines of the minister, Roméo LeBlanc, that is that one should in future have a progressively more organized marketing system, both on the domestic market and, especially in the case of Fisheries and Oceans Canada, on export markets.

On Tuesday, as well, we approached Mr. Garon, the Quebec minister, in order to foresee the possibility of having interested parties participate. So, there is not only an opening, but I think that the industry has undertaken a joint initiative. I think that, in the short term, this could bear fruit. The jam has been cleared.

Mr. Cyr (Gaspé): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Millette spoke of the draft Canada-Quebec agreement to amend the agreement on the development of industrial infrastructures in Quebec. This draft was submitted to the Department of Regional Economic Expansion more than a year ago, and, although this agreement includes several chapters, it is not the Newport Drydock which is delaying the acceptance of the draft. Many things are being negotiated with

cours avec le Québec, mais on ne s'entend pas à l'heure actuelle.

Monsieur Millette, la province éprouve-t-elle, présentement, des difficultés à payer sa part pour la mise en place de ce parc d'hivernement, comme cela se produit dans plusieurs autres ententes auxiliaires?

Le président: Monsieur Millette.

M. Millette: Merci, monsieur le président.

• 1810

Je pense que si jamais il y avait autre chose dans l'entente qui bloquait la concrétisation de ce projet de rampe de lancement et de parc d'hivernement à Newport, je serais porté à vous suggérer d'isoler ce projet-là, qui peut bien fonctionner puisque les deux niveaux de gouvernement s'entendent, ou de particulariser, ou encore de sectorialiser, je ne sais pas, les ententes auxiliaires puis d'y aller avec le projet étant donné que le besoin est là, le besoin a été maintes fois exprimé, notamment par le biais de résolutions de notre assemblée générale à Gaspé, depuis trois ou quatre ans, à ma connaissance.

Quant à la disponibilité de fonds auprès du gouvernement du Québec, je vous inviterais à ... Sans doute allons-nous revenir à la charge, mais j'avais l'impression qu'il y avait un blocage à cause d'une question de principe ou à cause de questions connexes à cette entente auxiliaire. Quoi qu'il en soit, s'il y a entente ou concensus sur Newport et sur le parc d'hivernement et la rampe de lancement, je crois qu'on devrait agir en fonction de ce concensus et répondre tout de suite aux besoins de cette population.

M. Cyr (Gaspé): Une dernière question, monsieur le président.

On nous a parlé, à Sherbrooke et ici, aujourd'hui, d'un programme de recherche et de développement que le MEER doit mettre en place pour aider les industriels ou les promoteurs d'industries de la région. Existe-t-il, dans les ententes Canada-Québec, des programmes de recherche et de développement? Croyez-vous que ce volet des ententes a satisfait les Pêcheurs Unis ou si le MEER devrait à nouveau se pencher sur ce programme de développement et de recherche afin que les Pêcheurs Unis et les autres usines de transformation puissent mettre d'autres produits sur le marché?

Le président: Monsieur Millette.

M. Millette: À cause de ma brève expérience au sein des Pêcheurs Unis du Québec, il m'est difficile de faire toute l'histoire. Ce que je peux remarquer, en tous les cas, de la part du MEER, c'est qu'il y fait montre de souplesse et d'ouverture d'esprit. C'est intéressant lorsqu'il s'agit d'innovation, de recherche, de développement dans le secteur des pêches.

Prenons le problème de Madelipêche, aux Îles-de-la-Madeleine, dont la flotte de pêche n'est pas suffisamment polyvalente, elle est trop spécialisée dans la pêche au sébaste. Avec la collaboration du MEER et de Pêche et Océans Canada on étudie présentement la possibilité de modifier ce type de pêche. On étudie en outre, à l'heure actuelle, plusieurs nouvelles techniques de pêche. Je crois que le MEER, par [Translation]

Quebec at present, but there is no understanding for the moment.

Mr. Millette, does the province at present have difficulties in paying its share for the implementation of this drydock as has been the case in several other subsidiary agreements?

The Chairman: Mr. Millette.

Mr. Millette: Thank you, Mr. Chairman.

If there was something else in the agreement which prevented the approval and the implementation of this launching ramp and drydock project in Newport, maybe I would suggest to isolate this project, which could work well since the two levels of government agree, or make the said agreements sector-based and then implement this project since there is a need, which has been expressed many times, including two resolutions of our general assembly in Gaspé, three or four years ago.

Concerning the availability of funds in the Quebec government, I would invite you... maybe we repeat ourselves, but I was under the impression that this project had been stopped for a matter of principles or due to problems related to this said agreement. Anyway, if there is an agreement or a consensus about Newport and this drydock and launching ramp project, I think we should take advantage of this consensus to meet immediately the needs of these people.

Mr. Cyr (Gaspé): A last question, Mr. Chairman.

In Sherbrooke and again, today, it was mentioned that DREE must implement research and development programs to help businessmen and industry developers of this area. Do the Canada-Quebec agreements provide for research and development programs? Is this aspect of the agreements satisfactory for the Quebec United Fishermen? If not, should DREE consider a research and development program, so that Quebec United Fishermen and processing plants could market other products?

The Chairman: Mr. Millette.

Mr. Millette: It is not for me to give you a detailed answer because I have not been working for Quebec United Fishermen for a very long time. However, I can tell you that DREE has demonstrated a lot of flexibility and openness, which is important when you talk about innovation, research and development in the fisheries.

For example, in Madelipêche, in Îles-de-la-Madeleine, the fishing fleet is too specialized in bluefish or ocean perch fishing. With the cooperation of DREE and the Federal Department of Fisheries and Oceans, we are considering the possibility of modifying that situation. On the other hand, we are now studying several new fishing techniques. Compared to the Department of Fisheries and Oceans, DREE has been

rapport au ministère des Pêches et Océans, fait preuve de beaucoup de souplesse, ce qui nous permet d'être plus actifs en matière de recherche et de développement.

Quant à savoir si nous avons largement profité de ce programme du MEER dans le passé, il me serait difficile de vous répondre. Je sais cependant que Pêche et Océans Canada dispose aussi de programmes plus ou moins semblables. Il me semble qu'on a déjà réalisé des projets conjoints extrêmement prometteurs et intéressants avec Pêche et Océans Canada.

Le président: Merci Monsieur Cyr.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

My question will be to the other Mr. Cyr in our presence, not the honourable member. I believe, Mr. Cyr, you are a fisherman. I am interested in whether you are an inshore or a deep-water fisherman. What size is your boat? Is it new or old?

We heard Mr. Millette say that the processing capacity was slightly larger than we need. Do you believe that in the fishing industry we have a greater catching capacity than is necessary?

My last question concerns the subsidy for replacement of boats: Do you agree with the policy of limiting the replacement boat to the size of the boat that is being taken out of service?

M. P.-M. Cyr: Pour ma part je fais la pêche hauturière à la grande eau. Je suis propriétaire d'un bateau d'une valeur, il y a cinq ans, d'un demi million de dollars. A ce moment-là, j'ai fait construire un bateau de 65 pieds, d'une valeur de \$500,-000. Aujourd'hui le coût de remplacement s'élèverait à près d'un million de dollars. Quand vous dites qu'il n'y a pas de consommation, je crois que le problème, aujourd'hui, se situe surtout au niveau des ventes. Le goût change dans les pays. Il m'est difficile de vous répondre au sujet de la consommation, parce que ce n'est pas mon problème. Mon problème, c'est d'aller chercher le poisson. L'usine le transforme et nos gestionnaires vendent le poisson.

Le président: Monsieur Cyr, l'autre question qu'a posée M. Gass se rapporte aux subsides accordés pour remplacer de vieux bateaux, mais apparemment, selon les règlements, ce doit être le même genre de bateau, du moins pas plus gros. Êtes-vous d'accord avec cette politique? Doit-elle être modifiée?

M. P.-M. Cyr: Cela dépend des pêcheurs. Vous savez très bien qu'il y a une différence entre un 45 pieds et un 65 pieds. Un 65 pieds est beaucoup plus sécuritaire qu'un 45 pieds. Je me vois mieux en mer avec un 65 pieds aujourd'hui qu'avec un 45 pieds parce que j'ai beaucoup de difficulté avec . . .

Le président: D'accord. Merci monsieur Cyr, merci monsieur Gass.

J'aurais peut-être une question à poser à nos témoins. Comme M. Bachand, je ne suis pas un expert des pêches. Bien que deux rivières traversent la ville de Sherbrooke, elles sont toutes deux polluées et ne contiennent plus de poisson.

Quel a été l'impact de la décision du gouvernement fédéral d'étendre les côtes à 200 milles? J'aimerais savoir, d'une part, ce que vous en pensez et, d'autre part, si vous avez été consulté

[Traduction]

demonstrating a lot of flexibility, which allows us to be more active as far as research and development are concerned.

Now, whether or not we have largely benefitted from that DREE program, in the past, I could not tell you. I know, however, that the Federal Department of Fisheries and Oceans has more or less similar programs available. I think that some very interesting and promising joint projects have already been implemented with the Department of Fisheries and Oceans.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Je vais m'adresser à l'autre M. Cyr qui se trouve ici, pas au député. D'après ce que j'ai compris, monsieur Cyr, vous êtes pêcheur. J'aimerais savoir si vous pêchez dans les eaux intérieures ou au large? Quelles sont les dimensions de votre bateau? Est-il moderne ou ancien?

M. Millette a dit tout à l'heure que la capacité des usines de transformation était légèrement supérieure à nos besoins. Pensez-vous qu'en ce qui concerne les bateaux de pêche, leur capacité soit supérieure à nos besoins?

Ma dernière question porte en fait sur la subvention accordée pour le remplacement des bateaux: approuvez-vous la politique exigeant que le nouveau bateau ne soit pas plus grand que celui qu'il remplace?

Mr. P.-M. Cyr: Myself, I do deepsea fishing. Five years ago my boat was worth over half a million dollars. At that time I had a boat built for \$500,000; a 65-foot boat. Today it would cost nearly \$1 million to replace it. When you say there is no consumption, I believe that it is mainly a problem of sales. Tastes are changing. I can hardly speak about consumption, it is not my problem. My problem is to go get the fish. Then there is the packing plant and our managers are in charge of sales.

The Chairman: Mr. Cyr, Mr. Gass also asked a question regarding subsidies for the replacement of old boats but apparently, according to the regulations, it has to be the same kind of boat, at least not a larger one. Do you agree with that policy? Do you think it ought to be changed?

Mr. P.-M. Cyr: It depends of the fishermen. You know very well that there is a big difference between a 45-foot boat and a 65-foot boat. A 65-foot is far safer than a 45-foot. I would much rather go out on a 65-foot today than a 45 because I have a lot of trouble with the 45.

The Chairman: Right. Thank you, Mr. Cyr. Thank you Mr. Gass.

Now I have one further question. Like Mr. Bachand I am far from being an expert in matters of fisheries. We have two rivers in the city of Sherbrooke but they are very polluted and there is not any fish left in them.

What was the impact of the federal decision to extend the coastal waters to 200 miles? First of all, I would like to know how you see it and then were you consulted at all before the

au sujet des zones qui viennent d'être désignées par le ministère des Pêches et Océans. Êtes-vous d'accord avec cette décision gouvernementale de limiter la pêche à certains moments donnés de l'année après avoir atteint, bien sûr, les quotas qui ont été déterminés par le Ministère?

M. Donald Leblanc (agent de développement coopératif, Pêcheurs unis du Québec): En ce qui concerne la zone de 200 milles, nous sommes parfaitement d'accord. Je crois que si on regarde le volume des captures, chez nous, il y a progression. Je crois que toutes les communautés qui vivent à l'intérieur du golfe—parce que le Québec est présent dans la zone de 200 milles avec un seul bateau, le Christina Logos, qui pêche la crevette, et les bateaux de Melipêche qui, à un moment de l'année vont à l'extérieur, mais essentiellement, nous sommes à l'intérieur du golfe—sont d'accord avec la politique selon laquelle le poisson du golfe doit être réservé aux communautés du golfe. Nous sommes aussi conscients que la limite de 200 milles permet au poisson d'entrer avant qu'il ne soit capturé, ce qui constitue pour nous ainsi que pour les pêcheurs, un impact économique favorable.

Et pour reprendre ce que le député de l'Île-du-Prince-Édouard disait, je pense que les types de bateaux que nous avons, 60, 65 pieds, particulièrement dans le secteur de Newport, répondent aux besoins actuels des pêcheurs. Les plus gros bateaux soulèvent la question de consommation d'énergie. C'est l'ère d'une plus grande autonomie, mais on ne ressent pas présentement le besoin d'avoir une autonomie plus grande compte tenu que les quotas du golfe sont relativement les mêmes et qui, je crois répondent aux besoins des pêcheurs.

Le président: Merci.

Monsieur Millette, en ce qui concerne les zones de pêche, avez-vous été consulté? Êtes-vous d'accord avec le décret du gouvernement fédéral?

M. Millette: Effectivement, nous avons été consultés, et d'ailleurs nous participons activement et régulièrement au comité d'allocation des ressources ou des contingentements de pêche. Ce dernier se réunit de façon itinérante un peu partout dans l'Est du Canada et nous y participons de façon très active. Nous étions d'ailleurs présents l'année dernière au colloque de Memramcook sur la gestion du poisson de fond dans le golfe. De façon générale, je pense que le gouvernement du Canada, ou du moins Pêche et Océan Canada, est très réceptif à l'opinion des communautés vivant dans le golfe et nous réussisons. D'ailleurs à ce sujet, si vous me permettez une parenthèse, notre attitude est de ne pas profiter à fond ou d'exploiter démesurément les stocks disponibles. C'est une attitude qui est partagée par les associations coopératives et non-coopératives de pêcheurs comme par les industriels. Il y a des limites qui sont fixées par les biologistes et on a souvent tendance à aller en-deçà de ces limites pour permettre un renouvellement des stocks, mais plus important encore, pour assurer que le poisson augmente de taille; car ce n'est pas seulement la qualité qui détermine un prix pour le poisson, c'est aussi sa taille. Si la morue, au lieu d'être de 16 ou 18 pouces dans le secteur de 4-T, était de 24 pouces et plus, cela réjouirait à la fois les pêcheurs comme les industriels puisque

[Translation]

Department of Fisheries and Oceans designated the new zones? Do you agree with this decision of the government to limit fishing during certain periods of the year, after the department's quotas have been reached, of course?

Mr. Donald Leblanc (Co-operative Development Officer, Quebec United Fishermen): Concerning the 200-mile zone, we are in total agreement. Catches in terms of volume have been greater. I think that all the communities around the gulf agree that fish in the gulf belong rightly to their fishermen; because you know, in effect, Quebec's presence in the 200-mile zone is one boat only, the Christina Logos, which takes shrimp; then there is the Melipêche boats that go outside of the gulf during the year but we remain inside the gulf. Then there is a big economic advantage for us as well as for the fishermen; this 200-mile zone allows the fish to come in before being catched.

Now to come back to a question asked by the Member from Prince Edward Island, our 60-65-foot boats, mainly in the area of Newport, are well adapted to the fishermen's needs. Anything bigger poses a problem of energy. Long-range is now popular, but we do not really need any more range than we have given the quotas that we now have in the gulf and that seem to be adequate.

The Chairman: Thank you.

Mr. Millette, were you consulted concerning the fishing zones? Are you in agreement with the order passed by the federal government?

Mr. Millette: Yes, we were consulted and we even sit very regularly with the resource allocation committee or quota allocation committee. This committee travels and meets in different places in the east and we are active members. Last year there was a seminar in Memramcook on the management of ground fish in the Gulf; we were there. Generally speaking, I think that the Government of Canada or at least the federal Department of Fisheries and Oceans is very open to the opinion of the Gulf communities and we usually succeed. On this subject, you might allow me to make a digression. Our policy has always been to avoid over-harvesting the stocks. Co-operative and non-co-operative fishermens' associations as well as industrials share this view. The biologists set some limits but we seldom reach them in order to facilitate the renewal of the stock. And also-and it is even more important-in order to let the fish grow bigger. Because quality is not the only price factor; size is also important. Do you know that if, in the 4-T sector, cod was 24 inches long instead of 16 or 18, it would make everybody very happy, fishermen and industrials because the market is far more profitable and much more accessible to that kind of fish.

le marché est beaucoup plus lucratif et plus accessible pour ce type de poisson.

Le président: Merci Monsieur Millette. Monsieur Bujold avait un dernier commentaire . . .

M. Bujold: J'ai seulement une dernière question. Lorsque vous faisiez référence plus tôt aux études qui sont faites et les expériences sur les pêches et océans, est-ce que vous faisiez référence, par exemple, à l'expérience qu'on tente présentement aux Îles-de-la-Madeleine dans le cadre du plan de relance économique sur les nouveaux engins de pêche?

M. Millette: C'est çà, effectivement. Permettez-moi aussi d'ouvrir une nouvelle parenthèse, monsieur le président. On parlait plus tôt d'exploiter davantage la zone économique des 200 milles. Le Christina Logos est le seul bateau au Québec qui soit présent dans la zone; actuellement, je crois qu'il est au large du Groenland. Je pense que de telles initiatives, surtout lorsqu'elles sont prises conjointement avec les industriels, et dans ce cas puisqu'il y a deux entreprises industrielles impliquées ainsi que le gouvernement du Québec, ces initiatives doivent être encouragées. Il y a eu cependant un problème avec ce bateau-là, puisque c'était un bateau navire ou usine, pour avoir une assistance du MEER. Malheureusement, comme il pêchait trop haut en dehors de je ne sais plus quel parallèle, le 50ème ou quelque chose comme cela, il était en dehors de la compétence du ministère. Cependant ce bateau engendrait quand même des emplois pour les Canadiens à bord ainsi que pour ceux en Gaspésie ou ailleurs qui transformaient la crevette. Dans ce sens-là, si on devait exploiter davantage la zone de 200 milles, et si les bateaux devaient se retrouver ailleurs, lorsque ce sont des bateaux navires ou usines, je pense qu'il faudrait peut-être penser à assouplir ou réviser certaines règles de fonctionnement de la part du MEER.

Le président: Peut-être qu'il y aurait moyen, à ce momentlà, de ramener le bateau pour la présentation de la demande, et lorsqu'on leur remet le chèque, le faire revenir pour l'occasion. Ce serait peut-être une solution au problème.

Messieurs Cyr, Millette et Reeves . . .

Mr. Gass: I have one more question.

The Chairman: Yes, Mr. Gass, one last question.

Mr. Gass: You made a comment that was very interesting to me, and that is the difference between an 18-inch fish and a 24-inch fish. Between an 18-inch fish and a 24-inch fish, what is the difference in age? Is it from four years to six years? And what is the percentage of the fish recoverable by your fillets?

Le président: Est-ce que vos connaissances en biologie vous permettent de . . .

Mr. Gass: And another part of the question: the difference in price between the small fillet and the larger fillet, per pound.

Le président: Monsieur Millette.

M. Millette: J'avoue que je ne suis pas biologiste ni scientiste.

[Traduction]

The Chairman: Thank you, Mr. Millette. Mr. Bujold wanted to make one last point . . .

Mr. Bujold: Rather one last question. You were referring to some studies and to some tests on fisheries and oceans; were you thinking of the new fishing gear that is being tested in the region of Îles-de-la-Madeleine within the framework of the economic renewal plan?

Mr. Millette: Precisely. Now, if you will allow me, Mr. Chairman, it is my turn to make a digression. We were talking about the better use of the 200-mile economic zone; the Christina Logos is the only fishing vessel in Quebec to make use of this zone for the time being. I think that right now she is fishing off the coast of Greenland. I think this is the kind of thing that has to be encouraged, all the more so when, as it is the case, two different industrial concerns are interested as well as the Government of Quebec. But in the beginning there was a problem with that ship. Being a factory ship, she was entitled to a grant from DREE but since she was fishing too far out, farther than the fiftieth parallel or something of that kind, she was no longer under the jurisdiction of the department. But meanwhile, she gave jobs to Canadians on board as well as those in the Gaspé region or elsewhere who were packing the shrimp. In that sense, I think it might be a good idea for DREE to open its regulations a little wider and to make room for real factory ships, even when they venture farther... We might thus make better use of the 200-mile

The Chairman: A solution to the problem might be to bring back the ship when the application is made and when the cheque is issued.

Mr. Cyr, Mr. Millette and Mr. Reeves . . .

M. Gass: J'ai encore une question à poser.

Le président: Oui, monsieur Gass. Une dernière question.

M. Gass: Vous avez fait une observation qui m'a particulièrement intéressé; une distinction entre un poisson de 18 po. et un poisson de 24 po. Quelle est la différence d'âge entre un poisson de 18 po. et un poisson de 24 po.? S'agit-il de quatre ans et six ans? Egalement, quel est le pourcentage du poisson que vous prenez qui peut-être détaillé en filets?

The Chairman: Is your knowledge of biology up to . . . ?

M. Gass: Encore une chose: quelle est la différence de prix par livre entre les petits filets et les gros filets?

The Chairman: Mr. Millette.

Mr. Millette: I am neither a biologist nor a scientist.

• 1820

Parlons d'abord de la morue puisque c'est quand même la principale espèce de poisson pêché dans le golfe du Saint-Laurent. Un poisson de 16 à 18 pouces, et là peut-être que les gens de l'université du Québec à Rimouski pourraient m'aider . . . Gilles, à côté de moi, me mentionne que ce poisson aurait environ 4 ans, tandis qu'une morue de 24 pouces et plus aurait de 5 ou 6 ans... Bon... En ce qui regarde la valeur, maintenant, vous donnez un ordre de grandeur. Prenons encore une fois comme exemple la morue, puisque c'est quand même une spécialité gaspésienne extraordinaire et très bonne d'ailleurs. Elle s'appelle la «Gaspé Cure»; c'est la morue salée et séchée à la Gaspésienne. Evidemment sa valeur variera par rapport à son poids et par rapport à sa taille. Mais ce qui peut nous causer plus de problèmes, c'est, par exemple, en supposant que le prix est de \$11 la livre, CIF New York . . . Ce que les acheteurs nous obligent de faire c'est de placer un pourcentage fixe de petites morues, disons 25 à 30 p. 100; donc, le reste devra être de la morue de taille moyenne et plus grande. Mais alors, supposons que vous attrapez surtout de la petite morue, évidemment ce type de marché-là vous est peu accessible, ou moins accessible, dans la mesure où vous n'avez pas suffisamment de grosse morue. Vous devez, par conséquence, réorienter votre production de petite morue ailleurs, notamment dans la production de bloc-morue.

On pourra me compléter tout à l'heure.

M. Leblanc: Je voulais ajouter un point au niveau du congelé, puisque c'est un peu la même situation qui se présente. Si on fait des filets avec de la petite morue ou avec une morue plus grande, les prix sont différents. Prenons en exemple le bloc de 5 livres. Souvent les clients vont demander 10 filets aux 5 livres; ils vont donc payer un prix supérieur que s'il y en a 12 ou 15. Peut-être que le problème se trouve au niveau des restaurants ou de ceux qui l'achètent. C'est possible que, les proportions n'étant pas égales, ils ont plus de difficulté à le passer. Vous devez comprendre que si on allait au restaurant tous les deux, et que moi, je me retrouvais avec un petit filet tandis que vous en aviez un gros, je ne serais pas content. Donc, je pense qu'au niveau de la restauration, c'est peut-être là que le problème se pose.

Mr. Gass: My understanding of the industry is that about four years is a 16-inch to 18-inch cod, about six or seven years is a 24-inch cod, and from an 18-inch cod you get a very small fillet.

Mr. Millette: Yes.

Mr. Gass: For an increase of 50 per cent, the difference between four years and six years, you may get a 200-per-cent increase in the size of the fillet.

Mr. Millette: That is possible, yes.

Mr. Gass: Okay. Now, the small fillet is not worth nearly as much as the large fillet, so maybe we should be going towards limiting more severely, if you like, the small cod catch, and try to get to the point where we are catching more larger fish. That is what I was hoping you would come to.

M. Millette: C'est ce que l'on fait, du reste, dans la mesure où on emploie des engins de pêche de plus en plus sélectifs. Par [Translation]

Let us start with cod; after all it is the main catch in the Gulf of St. Lawrence. People from the University of Quebec in Rimouski might be able to help me and Gilles is telling me that at 16 to 18 inches fish would be about four years old, while a 24 inch cod would be at least five or six years old. Well . . . now, you want an idea of its value. Let us stay with cod; it is one of the great assets of Gaspé and it is extraordinarily good. We call it "the Gaspé cure", salted and dried cod in the Gaspé fashion. Of course, its value depends on the weight and on the size. But there might be problems. Suppose, for example, that the price is \$11 CIF New York and that the buyers require a fixed percentage of small cod, 25 to 30 per cent, the rest to be medium to large-sized cod. Now, suppose that the fish you catch is mainly small: You are unable to market it for lack of larger size cod. You then have to find another outlet for your fish and naturally you turn to the production of block-cod.

Do you want to add something?

Mr. Leblanc: One small point regarding frozen cod since the situation is similar. The price of cod fillets is different according to size. Take, for example, a five-pound block; often customers will want fish that produces ten fillets to five pounds and they will be ready to pay more. It might be a problem for restaurants or the buyers; the ratios being different it is more difficult to sell. It is easy to understand that if we both go to a restaurant and if I get a very small fillet while you get a large one, I would not be very happy. Therefore, it might be a problem for restaurants.

M. Gass: Vous me dites donc qu'un poisson de quatre ans mesure 16 à 18 pouces, et qu'après six ou sept ans il mesure 24 pouces. Les filets d'une morue de 18 pouces sont très petits?

M. Millette: Oui.

M. Gass: Par conséquent, en l'espace de deux ans, de quatre à six ans, ce qui représente 50 p. 100 du développement du poisson, la taille du filet augmente de 200 p. 100.

M. Millette: Effectivement, c'est possible.

M. Gass: Très bien. Dans ce cas, un petit filet est loin de valoir autant qu'un grand filet et peut-être vaudrait-il la peine de limiter plus sévèrement les prises de petites morues pour leur donner le temps de vieillir. J'attendais que vous parveniez à cette conclusion.

Mr. Millette: This is exactly what we are doing inasmuch as the fishing gear we are using is becoming much more selective.

4:141

[Texte]

exemple, on va encourager de plus en plus l'utilisation de la palangre, permettant de mieux choisir avec un type d'engin de pêche, si on peut dire, le poisson qui va mordre. Mais ce n'est pas toujours le cas car, bien qu'au début de la saison actuelle, la morue était de relativement grande taille pour ceux qui employaient la palangre, maintenant on retrouve une morue qui est surtout de petite taille. Évidemment, on encourage quand même le renouvellement de la ressource puisque les normes d'achat du poisson font qu'on va prendre, par exemple, du poisson de 16 pouces et plus. Alors, le poisson de moins de 16 pouces ne sera pas considéré sur le plan du prix.

• 1825

Il demeure aussi que la question des filets et du poisson, est extrêmement importante. Prenons le cas, par exemple, de la pêche au sébaste. Croyez-le ou non, un demi pouce de longueur dans le poisson qui s'appelle le sébaste, ou la perche de mer, fait toute la différence au monde entre une opération profitable et pas profitable! Et l'année passée, le problème majeur du sébaste, c'était qu'il était petit, il mesurait 10 pouces; alors que cette année, il a de 10 pouces et demi, à 11 pouces. Cela fait vraiment toute la différence au monde, notamment au niveau de l'usine et de la productivité de tous ceux qui font le filetage de poisson, ainsi de suite. Je pense, Marcel, que tu veux ajouter quelque chose?

Le président: Monsieur Cyr.

M. P.-M. Cyr: Sur ce point, je crois que le fédéral a déjà fait un gros effort en agrandissant les mailles du chalut, pour laisser passer le petit poisson. En tant que propriétaire de bateau, je sais que l'an passé on prenait plus de petits poissons. Mais là on s'aperçoit que les petits poissons restent moins, dans le chalut. On en prend un peu moins. La morue commence à être plus (inaudible). Mais je ne peux pas me permettre d'arrêter de travailler pendant trois ans pour la laisser grandir.

Le président: Merci, monsieur Gass, monsieur Cyr, monsieur Millette, monsieur Reeves et monsieur Leblanc, de l'excellente présentation que vous venez de faire. Au nom des membres du Sous-comité permettez-moi de vous souhaiter la meilleure des chances dans cette entreprise qui est extrêmement importante pour le Québec et pour le Canada. Dans ma région, malgré qu'il n'y a pas beaucoup de poisson, je vous assure qu'on en mange beaucoup. D'ailleurs, les membres du Sous-comité ont énormément apprécié la réception que vous nous avez faite hier. Je n'achète pas souvent de crevettes, mais lorsque j'en achète, je vous assure que je vérifie mon portefeuille, car elles sont très chères dans ma région. En nous recevant aux crevettes, vous nous avez fait un grand plaisir.

Encore une fois, messieurs, merci énormément pour cet excellent mémoire que vous nous avez soumis.

J'aimerais rappeler aux membres du Sous-comité que bien sûr, demain nous allons commencer à 9 h 00, mais aussi qu'il y a en ce moment un autobus qui nous attend ici à l'entrée. Nous sommes reçus ce soir par un organisme qui s'appelle l'Association pour le Développement économique de Percé et de Port-Daniel.

[Traduction]

For example, we are making greater use of the longline as a means of selecting the kind of fish which are going to bite. But it doesn't always work. At the beginning of this season we were catching relatively large cod with longlines but now the fish we catch are of a much smaller size. But we still promote the renewal of the resource since the buying standards impose a fish that is 16 inches or over. Fish that is less than 16 inches is not even priced.

But the matter of fish fillets is still quite important. Take the example of Bluefish. Whether you believe it or not, a difference of half an inch in the length of the species called Bluefish or Ocean Perch makes all the difference in the world between a profitable operation and one that is losing money. Last year we had a great problem because the Bluefish that was caught was small, approximately ten inches long. This year it measures ten and a half to eleven inches long and it makes all the difference in the world for the plant; for example, the productivity of all the workers engaged in fillet production has risen notably. Marcel, do you have anything to add?

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. P.-M. Cyr: Concerning this, the Federal Government has already made quite an effort when it decided to enlarge the mesh of the trawls in order to let loose the smaller fish. Being the owner of a boat, I know that last year we caught more small fish. But this year it is easy to see that the small fish tend to get loose. We're catching less small fish. But, you know, at times we see that the fish is getting smaller but, myself, I cannot afford a three-year vacation while it gets bigger.

The Chairman: Thank you, Mr. Gass, Mr. Cyr, Mr. Millette, Mr. Reeves and Mr. Leblanc for this excellent presentation. On behalf of the members of the subcommittee I wish you well in your endeavours which are extremely important for Quebec and for the whole of Canada. In my region, even though we do not have much fish, I can assure you that we eat a lot of it. The party you gave us yesterday was very much appreciated. I myself do not buy shrimp very often, but when I do, I have to check in my wallet to see if I have enough money because they are very expensive where I live. This shrimp party you gave us was a great idea and a great pleasure!

Once again, gentlemen, thank you very much for this excellent brief.

May I remind the members of the subcommittee that the meeting will start at 9:00 o'clock tomorrow morning. Right now there is a bus waiting for us at the entrance. We have been invited tonight by an organization called the "Association pour le développement économique de Percé et de Port-Daniel".

Alors, la réunion est ajournée jusqu'à demain matin à 9 h 00.

[Translation]

This meeting is adjourned until tomorrow morning at 9:00 o'clock.

Minje aven fluor arliques and distribution of the Sub-integration of

Programmes du MEER (Québec)

A 14 heures:

De la Ville de Gaspé:

M. Lewis Fitzpatrick, maire;

M. Henri Bernier, gérant municipal.

De la Corporation de développement économique de Forillon:

M. Michel Thibault, commissaire industriel.

De la Chambre de commerce de Causapscal:

M. Roméo Veilleux, directeur.

Du Groupe d'étude des ressources maritimes—Université du Québec à Rimouski:

M. Jean-François Abgrall, directeur.

De l'Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec:

M. Réal Patry, président.

De la Fédération des pêcheurs unis du Québec:

M. Pierre-Marcel Cyr, troisième vice-président;

M. Marc Millette, secrétaire général;

M. Gilles Reeves, gérant d'usine-Newport;

M. Donald LeBlanc, agent de développement coopératif.

At 2:00 p.m.:

From the City of Gaspé:

Mr. Lewis Fitzpatrick, Mayor;

Mr. Henri Bernier, Municipal Manager.

From the Corporation de développement économique de Forillon:

Mr. Michel Thibault, Industrial Commissioner.

From the Chamber of Commerce of Causapscal:

Mr. Roméo Veilleux, Director.

From the Groupe d'étude des ressources maritimes—Université du Québec à Rimouski:

Mr. Jean-François Abgrall, Director.

From the Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec:

Mr. Réal Patry, Chairman.

From the Fédération des pêcheurs unis du Québec:

Mr. Pierre-Marcel Cyr, Third Vice-President;

Mr. Marc Millette, Secretary General;

Mr. Gilles Reeves, Plant Manager-Newport;

Mr. Donald LeBlanc, Cooperative Development Officer.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Imprimerie du gouvernement canadien,
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

TÉMOINS—WITNESSES

A 9 heures:

De la Commission de développement économique Port-Daniel/Percé:

M. Eugène Bouchard, président;

M. Gilles Bourget, commissaire industriel;

M. Donald LeBlanc, administrateur.

De la Commission de développement économique de New-Richmond:

M. Gilles Tremblay, vice-président;

M. Marc-André Hudon, directeur général.

De la Municipalité régionale de comté de Denis Riverin:

M. Thérence Coulombe, préfet;

M. Michel Thibault, géographe.

De la Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie:

M. Albéric Babin, président;

M. Jean-Marie Jobin, directeur général.

(Continued on previous page)

At 9:00 a.m.:

From the Commission de développement économique Port-Daniel/Percé:

Mr. Eugène Bouchard, Chairman;

Mr. Gilles Bourget, Industrial Commissioner;

Mr. Donald LeBlanc, Administrator.

From the Commission de développement économique de New-Richmond:

Mr. Gilles Tremblay, Vice-President;

Mr. Marc-André Hudon, General Manager.

From the Municipalité régionale de comté de Denis Riverin:

Mr. Thérence Coulombe, Prefect;

Mr. Michel Thibault, Geographer.

From the Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie:

Mr. Albéric Babin, President;

Mr. Jean-Marie Jobin, General Manager.

(Suite à la page précédente)

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Friday, October 9, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le vendredi 9 octobre 1981

Président: M. Irénée Pelletier

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-committee on

Procès-verbaux et témoignages du sous-comité des

DREE Programmes (Quebec)

of the Standing Committee on Regional Development

Programmes du MEER (Québec)

du Comité permanent de l'expansion économique régionale

RESPECTING:

Order of Reference relating to the study of Policies and Programmes of DREE in Quebec

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'étude des politiques et des programmes du MEER au Québec

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81 Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981

SUB-COMMITTEE ON DREE PROGRAMMES (QUEBEC)

Chairman: Mr. Irénée Pelletier Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

Messrs:

Bachand Beauchamp-Niquet (Mrs./M^{me}) Bujold

Côté (Mrs./Mme)

SOUS-COMITÉ DES PROGRAMMES DU MEER (QUÉBEC)

Président: M. Irénée Pelletier Vice-président: M. Brian Tobin

Messieurs:

Darling Gass Hargrave

McCuish Murphy Riis—(13)

Le greffier du Sous-comité

Robert Vaive

Clerk of the Sub-committee

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada

Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and

and

Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

FRIDAY, OCTOBER 9, 1981 (8)

[Texte]

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9 h 20 à PERCÉ (Québec), sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: M. Bachand, M^{me} Beauchamp-Niquet, M. Bujold, M^{me} Côté, MM. Cyr, Gass, McCuish et Pelletier.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier. Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Pierre Trottier. Du Cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale: M. Adéodat Murray.

Témoins: Du Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs: MM. Jean-Guy Poirier, préfet, Municipalité régionale du comté de Bonaventure, et Guy Savoie, agent de liaison. De l'Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule: M. Léo Cauvier, président. Du Conseil régional de développement de l'Est du Québec: MM. Jean-Guy Rioux, président, et Pierre Jobin, consultant. De la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec: MM. Louis-Phillipe Rioux, président, et Jocelyn Lachance, directeur général.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule n° 1).

Les témoins font une présentation et répondent aux questions.

A 12 h 30, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI (9)

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 14 h 45 à PERCÉ (Québec), sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: MM. Bachand, Bujold, M^{me} Côté, MM. Cyr, Gass, McCuish et Pelletier.

Également présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier. Du ministère de l'Expansion économique régionale: M. Pierre Trottier. Du Cabinet du ministre de l'Expansion économique régionale: M. Adéodat Murray.

Témoins: De la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie: MM. Alexandre Chouinard, président, Bernard Lacroix, membre du conseil d'administration, Blair Sproule, membre, et Donald LeBlanc. De la Chambre de commerce de Percé: MM. Renault Chouinard, président, et André Méthot, membre. De la Société de développement touristique de Percé Inc.: MM. Michel Boudreau, président, et Gilles Jean, vice-président. De la Chambre de commerce de

PROCÈS-VERBAL

LE VENDREDI 9 OCTOBRE 1981 (8)

[Translation]

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 9:20 o'clock a.m. this day, at PERCÉ (Quebec), the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Sub-committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Mr. Bujold, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, McCuish and Pelletier.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Pierre Trottier. From the Office of the Minister of Regional Economic Expansion: Mr. Adéodat Murray.

Witnesses: From the Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs: Messrs. Jean-Guy Poirier, Reeve, Municipalité régionale du comté de Bonaventure, and Guy Savoie, Liaison Officer. From the Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule: Mr. Léo Cauvier, Chairman. From the Conseil régional de développement de l'Est du Québec: Messrs. Jean-Guy Rioux, Chairman, and Pierre Jobin, Consultant. From the Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec: Messrs. Louis-Philippe Rioux, President, and Jocelyn Lachance, General Manager.

The Sub-committee resumed consideration of the Order of Reference from the Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings, Thursday, June 18, 1981, Issue No. 1).

The witnesses made statements and answered questions.

At 12:30 o'clock p.m., the Sub-committee adjourned to 2 o'clock p.m.

AFTERNOON SITTING

The Sub-committee on MEER Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met at 2:45 o'clock p.m. this day, at PERCÉ (Quebec), the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Sub-committee present: Messrs. Bachand, Bujold, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, McCuish and Pelletier.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier. From the Department of Regional Economic Expansion: Mr. Pierre Trottier. From the Office of the Minister of Regional Economic Expansion: Mr. Adéodat Murray.

Witnesses: From the Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie: Messrs. Alexandre Chouinard, Chairman, Bernard Lacroix, Member of the Board, Blair Sproule, Member, and Donald LeBlanc. From the Chambre de commerce de Percé: Messrs. Renault Chouinard, Chairman, and André Méthot, Member. From the Société de développement touristique de Percé Inc.: Messrs. Michel Boudreau, President, and Gilles Jean, Vice-President. From the Chambre

Chandler: MM. Alexandre Chouinard, président, Georges Walter Smith, vice-président et Lionel Gagnon, membre. Du Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos: MM. Serge Fortin, président, Alexandre Chouinard, membre et Arthur Lefave, membre.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule nº 1).

Les témoins font une présentation et répondent aux questions.

Sur motion de M. Bujold:—*Il est ordonné*,—Que le document intitulé «Parc Barachois», présenté par M. Chouinard, soit imprimé en appendice aux procès-verbal et témoignages de ce jour. (*Voir l'Appendice «QUEB-2»*).

A 18 h 10, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

de commerce de Chandler: Messrs. Alexandre Chouinard, Chairman, Georges Walter Smith, Vice-Chairman and Lionel Gagnon, Member. From the Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos: Messrs. Serge Fortin, Chairman, Alexandre Chouinard, Member and Arthur Lefave, Member.

The Sub-committee resumed consideration of the Order of Reference from the Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings, Thursday, June 18, 1981. Issue No. 1).

The witnesses made statements and answered questions.

On motion of Mr. Bujold:—Ordered,—That the document entitled "Parc Barachois" submitted by Mr. Chouinard, be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence. (See Appendix "QUEB-2").

At 6:10 o'clock p.m., the Sub-committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Sous-comité

Robert Vaive and resident Market Market Market Vaive

Clerk of the Sub-committee

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus) Friday, October 9, 1981

• 091

[Texte]

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mesdames, et messieurs, bonjour et bienvenue à nos audiences publiques pour la deuxième journée ici à Percé.

Avant de demander de prendre la parole au premier témoin qui sera ce matin le Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs, je dois dire que le mémoire que nous avons à l'heure actuelle en main, nous l'avons reçu seulement ce matin, et par conséquent il n'a pas été traduit. Je demande à ceux qui auront à faire la présentation de ce mémoire de le lire très lentement, tout à l'heure.

J'invite tout de suite, si vous voulez, les personnes devant présenter ce mémoire à bien vouloir prendre place à la table des témoins et pendant que vous le faites, j'aimerais vous présenter les membres du sous-comité de la Chambre des communes sur les activités du MEER.

Vous avez d'abord à mon extrême gauche, Mme Eva Côté, qui est député de Rimouski-Témiscouata; M. Lorne McCuish, député conservateur de Prince George-Bulkley Valley, en Colombie-Britannique; M. Rémi Bujold, député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine; M. Alexander Cyr, député de Gaspé; à mon extrême droite, vous avez le député de Malpèque, Île-du-Prince-Édouard, le député conservateur, M. Mel Gass; et enfin le député de Roberval et maire de Dolbeau, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet.

Messieurs, si vous voulez bien faire la présentation de votre mémoire. Pourriez-vous nous présenter? Merci.

M. Jean-Guy Poirier (préfet, Municipalité régionale du comté de Bonaventure et directeur général du Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs): Voici à ma gauche M. Savoie et je suis M. Poirier.

Le président: Monsieur Poirier, vous avez la parole.

M. Poirier: Tout d'abord, j'aimerais vous remercier pour votre présence dans la Gaspésie et j'aimerais aussi vous remercier d'avoir accepté, quand même, de recevoir notre mémoire. Des raisons techniques nous ont empêchés de vous le présenter plus tôt parce que notre organisme n'était pas structuré; il l'a seulement été à la fin de juillet.

J'aimerais auparavant donner une courte biographie de notre organisme. Le Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs a été constitué à la suite d'un sommet économique qui fut tenu dans le comté de Bonaventure en avril 1980. A ce sommet économique plusieurs personnes politiques étaient présentes, dont nos deux députés, ainsi que M. Pierre De Bané. A la suite de ce sommet économique, il fut décidé par le conseil de comté de l'époque, et qui est devenu MRC maintenant, de constituer un comité permanent qui s'occuperait de prendre en main tout ce qui regarde le développement économique du comté de Bonaventure. Ce qui fut fait, et la majorité de ses membres sont des maires.

Le mémoie de ce matin se veut plutôt être un regard sur ce qui pour nous, les Gaspésiens, le train-voyageurs représente. Ensuite, monsieur le président, M. Savoie fera la lecture du

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)
Le vendredi 9 octobre 1981

[Traduction]

The Chairman: The meeting will come to order please.

Ladies and gentlemen, good morning and welcome to the second day of public hearings here in Percé.

Before calling for our first witness this morning who is from the Economic Development Board for the Baie des Chaleurs I must mention that the brief we now have before us was only received this morning and as a result it has not been translated. I would ask the people who are presenting this brief to read it very slowly in a moment.

Would the people who are to present this brief be kind enough to take their places at the witness' table and while they are doing so I would like to present to you the members of the House of Commons Sub-Committee on DREE Activities.

On my extreme left you have Mrs. Eva Côté who is the member from Rimouski-Témiscouata; Mr. Lorne McCuish, Conservative member from Prince George-Bulkley Valley in British Columbia; Mr. Rémi Bujold, member from Bonaventure-Magdalen Islands; Mr. Alexandre Cyr, member from Gaspé; and to my extreme right you have the member from Malpèque, Prince Edward Island, the Conservative member Mr. Mel Gass; and lastly the member from Roberval and mayor of Dolbeau, Mrs. Suzanne Beauchamp-Niquet.

Gentlemen, would you be kind enough to present your brief? Thank you.

Mr. Jean-Guy Poirier (Reeve, Regional Municipality, Bonaventure riding and Director General of the Economic Development Board for the Baie des Chaleurs): On my left is Mr. Savoie and I am Mr. Poirier.

The Chairman: Mr. Poirier, you have the floor.

Mr. Poirier: First of all, I should like to thank you for coming to the Gaspé and also for agreeing to receive our brief in any case. For technical reasons we were not able to present it to you earlier as our agency had not been formally organized; it was only structured at the end of July.

I should also like to give a short biography of our agency. The Economic Development Board for the Baie des Chaleurs was established as a result of an economic meeting which was held in Bonaventure riding in April 1980. Several political personages were present at this economic meeting, including two of our members of Parliament as well as Mr. Pierre De Bané. As a result of this economic meeting it was decided by the current board of the riding which has now become a regional municipality to form a permanent committee which would be responsible for anything pertaining to the economic development of Bonaventure riding. This was done and the majority of its members are mayors.

My brief this morning is mainly concerned with what the passenger trains represent for people from the Gaspé. Then, Mr. Chairman, Mr. Savoie will read the brief and I would

mémoire, et je vous demanderai de me redonner la parole afin d'apporter les commentaires qui s'imposent. Merci.

Le président: Très bien. Monsieur Savoie.

M. Guy Savoie (agent de liaison, Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs): Il est reconnu que c'est le chemin de fer qui a permis d'unir les dix provinces canadiennes pour en faire un seul pays. Historiquement, le train a constitué l'épine dorsale du développement économique de nombreuses régions du Canada et il fut même le fer de lance du développement de l'ouest canadien. En effet, pendant la première moitié du siècle, le chemin de fer a été sans contredit le moyen de transport idéal pour les longs parcours.

• 0920

Vers la fin de la seconde guerre mondiale, les grandes entreprises ferroviaires en Amérique du Nord décidèrent d'investir dans la modernisation des trains voyageurs. L'effort de guerre avait surtaxé l'équipement ferroviaire et il était temps de moderniser l'équipement. Pendant ce temps, les autorités gouvernementales investirent, au frais des contribuables, des sommes importantes dans la construction d'autoroutes et d'aéroports.

Vers la fin des années cinquante, les chemins de fer commencèrent à se désintéresser de plus en plus des trains voyageurs; et ce désintéressement s'accentua dans les années 60 et 70. L'équipement vieillissait peu à peu, et plusieurs services furent abandonnés. Pendant tout ce temps, le Japon et les pays européens investissaient massivement dans des trains rapides pouvant atteindre des vitesses de 250 kilomètres à l'heure (155 milles à l'heure).

Il est compréhensible que la vitesse de l'avion, la liberté d'action de l'automobile, la construction de nombreuses autoroutes, les bas taux d'énergie d'alors, sont autant de facteurs qui, accumulés, ont fait de sorte que le transport par chemin de fer a perdu sa grande popularité d'antan. Devant cette situation, les compagnies ferroviaires ne furent nullement motivées à renoulever leur équipement à cause des déficits qu'occasionnaient leurs services de trains passagers.

Cependant, les débuts des années 70, avec l'embargo sur le pétrole devait nous mettre à l'évidence que la lune de miel avec le pétrole était terminée, et qu'il fallait maintenant faire bon ménage avec cette source d'énergie.

L'écart déjà mentionné entre les investissements au niveau des différents types de transport en commun, permet d'expliquer pour une bonne part, le fait que le train accuse aujourd-hui un retard de quelques vingt-cinq ans. Ce fait ne permet pas, par ailleurs, de conclure pour autant que le train n'a aucun avenir et qu'il devrait disparaître.

Qu'il suffise de mentionner d'abord, que depuis quelques années, VIA Rail a connu un achalandage accru par rapport aux années précédentes. Il y aurait donc tout lieu de croire qu'une rationalisation du service accentuera davantage ce retour vers l'utilisation des chemins de fer.

C'est ainsi que, temporairement supplanté par l'automobile et l'avion, le train est appelé à regagner peu à peu la faveur des voyageurs à cause de son efficacité, de sa commodité et de son économie. [Translation]

then like permission to speak again in order to make some necessary comments. Thank you.

The Chairman: Very well. Mr. Savoie.

Mr. Guy Savoie (Liaison Officer, Economic Development Board for the Baie des Chaleurs): It is common knowledge that the railway united the ten provinces of Canada into one single country. Historically speaking, trains have formed the backbone of economic development in many regions of Canada and it was even the main thrust for developing the Canadian west. In fact, during the first half of the century, the railway was indisputably the ideal form of transportation for long journeys.

Towards the end of the Second World War, the large railway companies in North America decided to invest money in modernizing the passenger trains. The war effort had overtaxed the railway equipment and it was time to medernize this equipment. During this time, the government authorities invested major sums at the taxpayers' expense in the construction of highways and airports.

Toward the end of the fifties, the railway companies became less interested in passenger trains, and even more so during the sixties and the seventies. The equipment slowly grew old and many services were abandoned. In the meantime, Japan and European countries invested huge sums of money in rapid trains which could reach speeds of 250 kilometres an hour (155 miles an hour).

It is understandable that the speed of aircraft, the freedom of the automobile, the construction of many highways and the low energy costs at that time were cumulative factors which contributed to railway transportation losing the popularity it formerly enjoyed. Faced with this situation, the railway companies were in no way motivated to renew their equipment because of the deficits accrued on their passenger train services.

However, the early seventies and the oil embargo should prove to us that the honeymoon with oil is over and we will now have to use this source of energy carefully.

The above-mentioned lack of investment in various types of public transportation largely accounts for the fact that our trains are 25 years behind the times. However this does not provide the basis if we are concluding that trains do not have any future and that they should disappear.

First of all it is only necessary to mention that over the last few years, VIA Rail has had increased clientele in comparison to preceding years. There is every reason to believe that improvement in the service would further increase use of the railways.

While the train was temporarily superceded by the car and the airplane, it will slowly regain favour because of its efficiency, its convenience and its reasonable prices.

Au fait, le train a toujours été et demeure l'un des moyens de transport interurbain le plus économique, en terme de coûts et d'énergies.

État de la situation dans le service Matapédia-Gaspé:

Le tout premier chemin de fer de la Gaspésie reçut sa charte en 1872. Il fut construit par la compagnie C.N. Armstrong Railway. En 1893, la ligne fut ouverte au trafic jusqu'à Caplan, une distance de 78 milles et c'est ainsi que «la dernière spike» fut plantée à Gaspé, le 17 juillet 1912, avec l'arrivée du premier train dans cette ville.

Depuis cette date, le chemin de fer dessert les comtés de Bonaventure et de Gaspé sur un longueur totale de 325 kilomètres (202 milles). Le train-passagers s'arrête à 19 points de service, dessert directement ou indirectement 38 municipalités, pour une population totale de 76,500 habitants.

Historiquement, le chemin de fer fut à l'origine du développement touristique de la Gaspésie puisque, pour la première fois, il permet l'accès direct des citadins à notre région et cela, avant même la venue des routes et de l'automobile.

Le service de train-passagers en Gaspésie a donc connu la même évolution que celui des autres régions du Canada. Il a permis la pénétration du touriste dans notre région tout comme le transcontinental a permis la venue du pionnier dans l'ouest canadien.

Comme cela s'est produit à l'échelle nord américaine, il est aussi vrai que le service-voyageurs par chemin de fer s'est considérablement dégradé au cours des dernières années sous la direction du Canadien National, dont plus de 95 p. 100 des activités étaient orientées vers le transport des marchandises.

L'évolution des services ferroviaires depuis 20 ans dans la région, s'est donc caractérisée principalement par une diminution des services d'accueil aux gares, et un ralentissement du renouvellement du matériel roulant.

En ce qui concerne les plaintes de la part des voyageurs, elles sont toutes unanimes à pointer que c'est le transfert physique des passagers à Matapédia avec le train venu d'Halifax qui cause le plus de problèmes. On peut aussi dénoter de nombreuses plaintes dues à des retards en ce qui concerne le retour de Montréal ainsi que le raccordement de Matapédia.

• 0925

Enfin, la Commission canadienne des Transports n'a sûrement pas aidé à remédier à la situation, lorsque le 28 juin 1979, elle émettait une ordonnance envers VIA Rail Canada et les Chemins de fer nationux du Canada de «remplacer les trains composés de matériel classique existant par des autorails Diesel, et d'établir des correspondances directes à des heures raisonnables à Matapédia entre le train projeté et la liaison Montréal/Halifax».

Si la situation actuelle ne s'améliore pas, le public va tout simplement manifester de moins en moins d'intérêt pour ce mode de transport dont la technologie, faute de nouveaux investissements, apparaît désuète.

Le chemin de fer: un besoin.

[Traduction]

Trains have always been and will remain one of the most economical methods of inter-urban transportation in terms of costs and energy.

The present situation for the Matapédia-Gaspé service:

The very first railway for the Gaspé region received its charter in 1872. It was built by C.N. Armstrong Railway. In 1893 the line was extended as far as Caplan, a distance of 78 miles and the "last spike" was nailed in Gaspé on July 17, 1912, with the arrival of the first train in this town.

Since that time the railway has served the Bonaventure and Gaspé ridings over a total track of 325 kilometres (202 miles). The passenger train stops at 19 places, directly or indirectly serves 38 municipalities and a total population of 76,500.

Historically speaking, the railway was the source of tourist development in Gaspé since it provided direct access to our region for the first time, even before roads and automobiles.

The Gaspé passenger train service has evolved the same way as services in other regions in Canada. It paved the way for tourists in our region just as the trans-continental allowed the pioneers to head west.

As has happened throughout North America, the railway passenger service has gone down hill considerably in recent years under the management of Canadian National, 95 per cent of whose activities are oriented toward freight transportation.

For the last 20 years railway services in this region have been characterized mainly by a decrease in reception services at the stations and slow renewal of rolling stock.

With respect to passenger complaints, they are all unanimous in stating that it is the transfer of passengers at Matapédia from the Halifax train that causes most of the problem. There are also many complaints about delays on the return from Montreal as well as the Matapédia connection.

Lastly, the Canadian Transport Commission has certainly not remedied the situation when it decreed on June 28, 1979 that VIA Rail and the Canadian National Railways should replace trains made of traditional materials by diesel auto rails and to establish direct connections in Matapédia at reasonable hours between the proposed train and the Montreal-Halifax link.

If the current situation does not improve the public will simply display less and less interest in this form of transportation which appears technically out of date through lack of new investment.

The need for railways.

Il serait important ici de souligner que le chemin de fer comme moyen de transport en commun constitue un service public. Il ne faudrait cependant pas considérer celui-ci comme un droit acquis (en ce sens qu'il faudrait le conserver même s'il n'avait plus sa raison d'être), mais plutôt comme un service essentiel qui doit satisfaire un besoin réel de notre région.

En effet, compte tenu des conditions climatiques particulièrement vigoureuses qui sévissent dans l'est du Québec et en Gaspésie, les précipitations de neige interrompent régulièrement la circulation routière et aérienne avec le résultat que le chemin de fer est, le plus souvent, le seul moyen de transport qui puisse s'adapter à toutes les situations.

En d'autres termes, dans notre contexte de région périphérique, le chemin de fer devient souvent notre seul moyen d'accès vers l'extérieur de la région puisqu'il est impossible pour l'autobus d'offrir un service adéquant durant les tempêtes d'hiver. Et même en été, qu'arrive-t-il en cas de grève des autobus comme cela s'est produit encore tout récemment.

Ébauche de solutions.

Si nous voulons apporter des solutions à la situation actuelle, nous nous devons d'aborder le problème d'une façon globale.

Le chemin de fer est là pour rester. Il y aurait donc lieu d'en tirer le meilleur profit possible. Au lieu d'en faire un fardeau financier, il faudrait apprendre à s'en servir comme outil de développement économique. Dans cette optique, nous devons sérieusement considérer les aspects suivants:

Le réseau a un besoin pressant de restructuration et de modernisation en vue d'augmenter la clientèle.

La crise de l'énergie va nous obliger à revaloriser le transport en commun.

Le chemin de fer pourrait stimuler le développement touristique de la région.

Je reprends tous ces points.

La modernisation du réseau.

Un des arguments les plus favorables aux trains-voyageurs demeure qu'un excellent service sera moins coûteux pour le contribuable qu'un service médiocre.

Si l'on veut amener la population à utiliser le chemin de fer comme moyen de transport en commun, nous devons d'abord lui offrir un service fonctionnel, rapide, sécuritaire et économique. Et c'est là un objectif qui pourrait être parfaitement réalisable. Il suffit d'y mettre de la bonne volonté, de faire un effort commun en ce sens et de rattraper le temps perdu.

Le réseau actuel a grandement besoin d'un effort de rationalisation et de modernisation. Dans cette perspective, nous entendons travailler de concert avec VIA Rail dans le but de restructurer le service du train-passagers sur la ligne Gaspé-Matapédia.

Plusieurs objectifs doivent être atteints dans le but d'améliorer le service. Par exemple, pour que le train soit en mesure de concurrencer l'automobile sur les trajets de longue distance, il faudra en augmenter la vitesse et réduire la durée des voyages. Une étude de la *British Rail* sur la liaison Newcastle-Londres a démontré qu'à toute réduction de 1 p. 100 de la

[Translation]

It is important to emphasize that since they are a form of public transportation, the railways constitute a public service. They should not be considered as a right in the sense of keeping them even if there is no need to do so. But rather as an essential service which must meet a real need in our region.

With the particularly difficult climatic conditions in Eastern Quebec and the Gaspé, snow storms regularly put a stop to highway and air traffic and as a result the railway is very often the only means of transportation which can adapt to all these situations.

In other words, as an outlying region, the railway is often our only means of access outside the region, since it is impossible for a bus to provide adequate service during winter storms. And even in the summer, what happens when there is a bus strike as there was just recently.

Proposed solutions.

If we wish to solve the current situation we must approach the problem from a global perspective.

The railway is there for good. It would, therefore, be sensible to derive the greatest profit possible. Instead of becoming a financial burden, it must be used as an instrument of economic development. From this viewpoint, we must seriously consider the following factors:

The network is in urgent need of being restructured and modernized to increase clientele.

The energy crisis is going to force us to make better use of public transportation.

The railways could stimulate tourist development in the region.

I will come back to all these points.

Modernization of the network.

One of the strongest arguments in favour of passenger trains is that an excellent service would be less costly to the taxpayer than a mediocre service.

If we wish to encourage the population to use the railways as a means of public transportation, we will have to provide operational, rapid, safe and economic service. And this goal is perfectly feasible. It only requires willingness and a common effort to make up for lost time.

The present network is in great need of improvement and modernization. We would like to work in conjunction with VIA Rail with a view to restructuring the passenger train service on the Gaspé-Matapédia line.

Several things must be done if the service is to be improved. For example, if the train is going to be competitive with the automobile for long journeys, speed will have to be increased and the length of the time for the trip decreased. A study by *British Rail* on the Newcastle-London link demonstrated that for every 1 per cent reduction in the duration of a trip, there

durée des voyages, correspond une augmentation de 2 p. 100 du nombre de voyageurs.

La restructuration du système des gares est aussi un aspect qui doit être abordé. Leur condition physique et fonctionnelle n'est pas homogène, bien au contraire, et leur localisation dans leur milieu respectif n'a pas nécessairement suivi l'évolution de l'urbanisation des dernières années. Par conséquent, il importe d'accroître la présence de la gare dans son milieu et d'en faciliter l'accès à la population.

• 0930

Enfin, il importe surtout d'améliorer le service en général en vue d'assurer une complémentarité aux autres services de transport et d'améliorer ainsi la rentabilité du réseau.

La crise de l'énergie

La venue de la crise de l'énergie est probablement l'argument le plus important qui devrait amener les autorités gouvernementales à promouvoir et à investir dans le service de train voyageur.

La raréfaction des sources d'énergie et le prix de revient de plus en plus élevé de celles-ci donnent à penser que l'automobile représente le mode de transport le plus onéreux. En fait, notre dépendance vis à vis du pétrole, dont la moitié est utilisée par l'automobile, est un élément majeur d'inflation et un danger pour notre économie.

Jusqu'à ce jour, les gouvernements fédéral et provinciaux ont fortement subventionné l'automobile par la construction des réseaux routiers, et par la subvention à l'essence pour les automobiles qui, à elle seule, a coûté 2 milliards de dollars au Canada en un an.

Le Canada a désespérément besoin de réduire sa dépendance de l'étranger au niveau de ses approvisionnements en pétrole. La démarche du gouvernement canadien d'accéder à l'autosuffisance énergétique d'ici l'an 2,000 pourrait être facilitée si la politique énergétique du gouvernement canadien était orientée de façon à maximiser l'utilisation des transports en commun et le train en particulier.

L'enjeu est considérable. Le prix du pétrole va continuer d'augmenter et les voyages par automobile sur des longues distances vont devenir de plus en plus onéreux.

D'autre part, le rapport existant entre la consommation d'énergie et le nombre de passagers transportés favorise les transports en commun et singulièrement le train.

Il y a donc là une raison de plus de mettre en place un système de transport en commun efficace et capable de répondre à des besoins dont l'augmentation prévisible est considérable.

Le chemin de fer comme outil de développement économique.

Il est généralement reconnu que les réseaux de transport constituent un outil de développement économique ainsi qu'un facteur de localisation industrielle.

Dans notre région, c'est l'industrie touristique qui serait la plus susceptible de profiter de la modernisation du système de train passager.

[Traduction]

was a corresponding 2 per cent increase in the number of passengers.

Another aspect which must be considered is the restructuring of the railway station system. They are not in good physical and operating condition and their location is not necessarily in keeping with urbanization in recent years. As a result it is important to situate the stations appropriately and to facilitate access by the general public.

Finally, it is most important to improve the general service to ensure that it complements other forms of transportation and so increase the network profitability.

The energy crisis.

The energy crisis is probably the most persuasive argument in convincing government authorities to promote and invest in the passenger train service.

Energy shortages and higher costs are grounds for believing that the automobile now represents the most expensive form of transportation. In fact, our dependency on oil, half of which is used by the automobile, is a major factor in inflation and a danger to our economy.

Up to this point federal and provincial governments have strongly subsidized automobiles through the construction of highway networks and through gas subsidies for automobiles which alone cost Canada \$2 billion in one year.

Canada has a desperate need to reduce its dependency on foreign oil supplies. Federal government attempts to reach energy self-sufficiency by the year 2000 would be greatly facilitated if the government energy policy was directed at maximizing the use of public transportation and railways in particular.

The stakes are considerable. The cost of oil will continue to increase and long distance car trips will become increasingly expensive.

In contrast, the existing relationship between energy consumption and the number of passengers transported favours public transportation and especially the train.

This is, therefore, another reason for establishing an efficient public transportation system which would meet the anticipated high increases.

The railways as instruments of economic development.

It is generally acknowledged that transportation networks are instruments of economic development and factors in industrial establishment.

In our region it is the tourist industry which is most likely to profit from the modernization of the passenger train system.

La Gaspésie possède déjà une réputation internationale en tant que circuit touristique. Cependant, cette activité se limite à toutes fins pratiques à une période de quelques mois durant la saison estivale, comme vous pouvez le voir aujourd'hui d'ailleurs.

Si l'on veut faire un effort de rationalisation de cette industrie, il y aurait tout lieu de développer la formule du tourisme d'hiver. Certains projets de développement pourraient être mis de l'avant dans ce sens, à la condition que l'on puisse rendre la Gaspésie facilement accessible aux citadins durant cette période.

Le train étant le mode de transport en commun le plus sécuritaire et le plus fiable durant l'hiver, la mise en place d'un service rapide entre Gaspé et Montréal pourrait devenir la base d'un développement touristique d'hiver et contribuerait grandement à réduire notre isolement des grands centres durant cette partie de l'année. Les retombées économiques d'un tel service sur notre région ne seraient certes pas négligeables.

Finalement..,

L'implication du MEER

La situation actuelle du transport des voyageurs dans notre région nécessite une intervention politique vigoureuse.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral ne semble pas posséder de politique globale du transport en commun au Canada. Au fait, on peut y dénoter un manque flagrant de planification à ce niveau.

Un jour, le ministre des Transports annonce des coupures du service ferroviaire, un mode de transport efficace au point de vue énergétique. Soixante jours plus tard, le ministre de l'Énergie annonce une forte hausse des coûts de l'énergie.

D'autre part, le ministère de l'Expansion économique régionale a investi la jolie somme de 448,376 mille dollars pour la construction de routes au Québec seulement entre 1970 et 1980. Le réseau routier de notre région a reçu sa juste part des investissements et ils furent d'ailleurs les bienvenus.

• 0935

Cependant cette somme est quand même considérable quand on la compare aux 70 millions de dollars que le gouvernement a décidé d'investir pour l'achat de 50 (cinquante) wagons et de 21 (vingt et une) locomotives LRC, construites par la firme Bombardier. Et que dire de la subvention à l'essence? Bien qu'elle serve de formule de péréquation, c'est néanmoins le payeur de taxe qui doit en fin de compte payer la note.

Dans cette perspective, le gouvernement fédéral aurait lieu d'élaborer une politique globale du transport en commun au Canada. Cela aurait comme conséquence directe de diminuer notre dépendance de l'étranger en approvisionnement en pétrole et d'alléger le déficit fédéral qui s'en va sans cesse croissant.

En conclusion, le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait jouer un rôle très important dans ce dossier:

[Translation]

The Gaspé already has an international reputation as a tourist spot. However, for all practical purposes, this activity is limited to a few months during the summer, as you can see today.

If we wish to attempt to improve this industry some form of winter tourism will have to be developed. Some development projects may be proposed provided that we can make the Gaspé readily accessible during this period.

Since trains are the safest and most reliable form of public transportation during the winter, the establishment of a rapid service between Gaspé and Montreal coul form the basis for winter tourism development and would greatly reduce our isolation from major centres during this part of the year. The economic impact of such a service on our region would certainly not be a minor one.

Finally ...

DREE involvement.

The current passenger transportation situation in our region calls for strong political intervention.

Up until now the federal government does not appear to have a global public transportation policy for Canada. In fact, a flagrant lack of planning seems to be evident in this area.

One day the Minister of Transport announces cuts in railway service which is an efficient form of transportation from an energy point of view. Sixty days later the Minister of Energy announces a high increase in the cost of energy.

Moreover, the Department of Regional Economic Expansion has invested a huge sum of \$448,376,000 for the construction of roads in Quebec alone between 1970 and 1980. The highways network in our region have received their share of this investment and it was welcome.

However, that sum is quite considerable when compared to the \$70 million that the government has decided to invest for the purchase of fifty LRC wagons and 21 LRC locomotives built by Bombardier. And what about the grant for gasoline? Although it is used as an equalization formula, it is the taxpayer who finally pays the piper.

Seen within that framework, the Federal Government should think about a global public transportation policy in Canada. The direct consequence of that would be to decrease our dependance on foreign petroleum resources and also decrease the federal deficit which is continually increasing.

In conclusion, the Department of Regional Economic Expansion could play a quite important role on this whole question:

1. En faisant un travail de sensibilisation auprès du gouvernement en vue d'élaborer une politique cohérente de développement des transports en commun en Gaspésie.

La vocation du MEER étant principalement à caractère économique et le transport en commun étant directement relié au développement économique de la région, le MEER pourrait ainsi servir d'intermédiaire entre la population et le gouvernement fédéral.

- 2. En injectant directement ou indirectement des sommes visant à moderniser le système de train passager dans notre région.
- 3. En s'impliquant dans le financement de projets de développement touristique d'hiver dans la région.

Je vous remercie.

Le président: Merci monsieur Savoie. M. Poirier: un très bref commentaire.

M. Poirier: Ces exposés voulaient vous démontrer un peu l'utilité d'un train. Je sais que M. Cyr et M. Bujold sont parfaitement au courant des déboires et des lacunes que l'on subit, à l'heure actuelle dans le comté et surtout dans la Gaspésie. Par exemple, ce matin, si vous désirez retourner à Montréal ou à Québec, je suis quasi certain que l'avion à Gaspé ne pourra pas décoller, à Bonaventure peut-être pas non plus, parce que les aéroports ne sont pas munis d'instruments adéquats. Ce qui veut dire que les Gaspésiens dépendent du train et du train uniquement pour sortir et se diriger vers les centres, vers les villes.

Ce qu'on demande ici, en Gaspésie, depuis quelques années... Parce qu'il faut être bref, le mémoire qu'on vous a présenté est fragmentaire. Mais il a été rédigé avec plusieurs documents et je suis certain que M. Bujold et M. Cyr se sont reconnus dans différents paragraphes. J'ai ici une brique, et j'en ai d'autres, qui démontre l'intérêt et qui démontre aussi l'insatisfaction du public gaspésien depuis quelques années. Contrairement à plusieurs organismes, ou à plusieurs comtés, ou même à plusieurs provinces, ce qu'on demande, nous en Gaspésie, ce n'est pas d'améliorer un service mais on veut encore aller plus loin que cela. On dit: donnez-nous ce qu'on avait, il y a 25 ans. Il y a vingt-cinq ans, un Gaspésien pouvait embarquer dans le train et aller à Montréal, sans transfert physique à Matapédia. Maintenant, par un jour comme aujourd'hui, si vous preniez le train, en plus d'y être pendant presque quatorze heures, vous devez débarquer du train à Matapédia par une température semblable, marcher presque 800 pieds pour aller embarquer dans l'autre train. Je pense que c'est un fait et nos deux députés sont parfaitement au courant; ils travaillent beaucoup au dossier.

La raison pour laquelle on vous a présenté le mémoire ce matin, je sais parfaitement que ce n'est pas la vocation du MEER de s'occuper de transport c'est qu'on voulait profiter de l'occasion, du passage des députés dans notre région, pour vous sensibiliser à ce problème. Vous avez écouté M. Coulombe, hier. Si M. Coulombe avait dû venir ici ce matin . . . Je ne sais pas si vous le savez, on parle d'une inondation, ce matin, dans cette région. On est en train d'évacuer la municipalité de Grande Vallée; il y a 20 familles d'évacuées, au moment où je

[Traduction]

1. By making government more aware with a view to elaborating coherent development policy in the matter of public transport in the Gaspé.

DREE's calling being mainly economic in nature and public transport being directly tied into the area's economic development, DREE could thus serve as go-between for the population and the Federal Government.

- 2. By injecting, directly or indirectly, moneys to help modernize the passenger train system in our area.
- 3. By getting involved in the financing of winter tourist development projects in the region.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Savoie. Mr. Poirier, a very brief comment.

Mr. Poirier: The main goal of all these statements was to show you how useful trains are. I know that Mr. Cyr and Mr. Bujold know all about the problems we have in the riding at this point and especially in the whole of the Gaspé. For example, if you want to go to Montreal or Quebec City this morning I am quite sure that the airplane leaving Gaspé will not be able to take off nor will the one leaving Bonaventure, probably, because the airports do not have adequate instrumentation available. That means that Gaspesians depend on the train and on the train only to get out of the area and go to the main centres and the big cities.

What we are asking for here, in the Gaspé, over the years . . . we did have to be brief so the document we presented to you was only fragmentary. However, it does contain the distilled thinking of several documents and I am quite sure that Mr. Bujold and Mr. Cyr did recognize themselves in a few different paragraphs. I have a nice big brick of a document here, and I do have others, which show the interest and also the dissatisfaction of the general public in the Gaspé over the last few years. Contrary to many organizations, ridings, or even provinces, what we in the Gaspé are asking for is not an improvement of a service but we want to go even further than that. What we are saying is this: Give us what we had 25 years ago. Twenty-five years ago a person from the Gaspé could get into the train and go to Montreal without transferring trains at Matapedia. Now, on a day like today, if you take the train not only do you have to sit in it for some 14 hours, but you have to get off the train in Matapedia in weather like this and walk 800 feet to get into the other train you are transferring into. I think that is a fact and our two members are perfectly aware of the situation; they are working very hard on this problem.

The reason we presented a brief this morning (I know very well that DREE's calling is not transportation) it is because we wanted to take this opportunity, with the MPs going through our area, to make you aware of this problem. You listened to Mr. Coulombe yesterday. If Mr. Coulombe had had to come here this morning... I don't know if you know it, but there is talk of possible flooding in this area for this morning. At this moment, they are evacuating the municipality of Grande Vallée; 20 families have already been evacuated, even now, as

vous parle. J'ai écouté les nouvelles tout à l'heure. Il arrive la même chose qui est arrivée l'an passé; ces gens-là n'ont pas d'électricité depuis minuit hier soir; ils n'ont pas de téléphone, ils sont complètement isolés. Ça prouve une chose, c'est qu'en Gaspésie, on est loin et très loin. Je vous remercie beaucoup.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Poirier. S'il y en a un que vous n'avez pas besoin de convaincre, c'est bien celui qui vous parle. On vient d'annoncer la coupure entre Sherbrooke et Montréal et je vous assure qu'on n'est pas du tout content de cela en Estrie. Il y en a qui vont se faire parler dans le masque à la rentrée, la semaine prochaine.

• 0940

J'ai, sur ma liste, trois députés qui souhaiteraient poser des questions. J'ai d'abord Mme Beauchamp-Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Le président: Peut-être, qu'avant de donner la parole à Mme Beauchamp-Niquet, je devrais présenter M. Bachand qui n'était pas là tout à l'heure. M. Bachand est le député de Missisquoi.

Madame Niquet.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci, monsieur le président.

Monsieur le maire, préfet de comté, je pense, (vous savez que j'ai beaucoup de sympathie pour les maires et préfets de comté), je dois vous dire que je suis personnellement très impressionnée par la préparation de votre mémoire. Je l'endosse presque à 100 p. 100; je dis bien presque, parce qu'il y a quand même une réserve. Je pense que les faits que vous citez dans votre mémoire, je peux les appuyer un après l'autre, sauf à la première page, dernier paragraphe, quand vous dites:

Vers la fin des années cinquante, les chemins de fer commencèrent à se désintéresser de plus en plus des trains-voyageurs.

Je ne crois pas que ce soit les chemins de fer qui commencèrent à se désintéresser; ce sont les voyageurs. C'est la seule correction que j'aimerais apporter; vous pouvez ne pas être d'accord avec moi, mais selon moi, ce serait cela.

Je suis complètement d'accord avec vous quand vous parlez du retard d'environ 25 ans dans le transport ferroviaire; même si je suis du Saguenay-Lac St-Jean, je ne suis pas de la Gaspésie, je suis complètement d'accord avec cela. Je suis d'accord avec vous également quand vous dites que, temporairement, le transport ferroviaire voyageur a été remplacé par l'automobile et l'avion et qu'on devra nécessairement, à cause de la crise de l'énergie, à cause du prix du pétrole, revenir au transport ferroviaire; j'endosse cela à 200 p. 100.

Vous avez fait état de la situation du service Matapédia-Gaspé; je ne suis pas en mesure de dire si vous avez raison, mais il me semble que c'est très vraisemblable. Cependant, je veux vous dire une chose... Je ne sais même pas si mes collègues seront d'accord avec cela mais je vous dis ce que j'en pense; je suis ici pour travailler avec le groupe mais je suis ici,

[Translation]

I am talking to you. I listened to the news reports not too long ago. The same thing is happening now as happened last year; those people have had no electricity since midnight last night; they have no more telephone service, they are completely isolated. It does prove one thing: That in the Gaspé we are not only really far out, we are almost in the boondocks. I thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Poirier. If there is one person in this room you don't have to convince, it is the person speaking to you right now. The cut between Sherbrooke and Montreal has just been announced and I can assure you that people are not at all happy in the Eastern Townships. There are some who are really going to get a good talking to when they get back to their offices on the Hill next week.

So I have on my list three MPs who would like to ask some questions. And first I will give the floor to Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Prior to that, I might introduce Mr. Bachand who just came. Mr. Bachand is the federal MP for Missisquoi.

Mrs. Niquet you have the floor.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you, Mr. Chairman.

Your Honor, I think you are also reeve, and you know I have very much sympathy for mayors and reeves; I have to first admit how impressed I am by your brief. I would agree with it nearly totally; I say nearly, because there is some little reservation from my part. I do not question the facts on which your brief is based, except maybe for one, on page 1, when you write that:

Towards the end of the fifties the railways started to lose interest for passenger services.

I think it is the opposite, I would say that travelling people started to use less and less the railways. That is about the only point I would like to correct. You might very well disagree with me, but that is my opinion.

On the other hand I completely agree with you when you state that railways still stand 25 years behind. Even though I am from the Saguenay-Lac St-Jean constituency, and I am not from the Gaspé, I agree with you. I also agree when you write that, for the time being, railways' passenger services have been replaced by the automobile and the aeroplane, and that because of the energy crisis, because of the cost of oil, we will have to come back to the rail; I would say that I am 200 per cent with you.

As far as the situation of the transportation between Matapédia and Gaspé is concerned, I am not able to say whether you are right or wrong. Still, what you are saying seems possible to me. I am going to tell you exactly what I think about it, even though my colleagues might disagree with me; I am here to work with the group, but I also have to put

également, pour donner mon idée ... Je pense à ce que le gouvernement canadien fait actuellement par le biais du ministère des Transports et en particulier pour ce qui est de l'action de VIA Rail. Moi, je pense que c'est à peu près la seule solution à la situation que nous connaissons actuellement . . . Je vous dis que c'est mon opinion . . . Si on continue à fonctionner de la manière dont on fonctionne actuellement et depuis un certain nombre d'années, jamais on ne pourra s'en sortir pour ce qui est du transport ferroviaire voyageur, à travers le Canada. Maintenant, c'est mon opinion personnelle . . . Parce que, d'année en année, le gouvernement canadien paie des déficits et ça n'en finit plus; même en payant avec l'argent des taxes des Canadiens, on n'a pas plus de service, on n'a pas plus d'équipement neuf, on a même un service pire que celui qu'on avait, il y a 25 ans et, (je suis d'accord avec vous), pas seulement en Gaspésie mais ailleurs aussi.

Alors, il faut vraiment donner un coup de barre parce que c'est un cercle vicieux. Si vous n'avez pas des équipements renouvelés, si vous n'améliorez pas le temps de voyage entre deux points précis, à ce moment-là, vous aurez de moins en moins de voyageurs. C'est un cercle vicieux. Comment voulezvous que les voyageurs encouragent un service pourri comme celui-là. On les comprend. Chez nous, au Saguenay-Lac St-jean, (ce n'est pas votre cas, je ne le pense pas), on a un taux de 27 p. 100 d'occupation des trains. On a un service journalier pour Montréal à partir du Saguenay-Lac St-Jean. Moi, je trouve que c'est un vrai désastre! Pour chacun des billets de chemin de fer Voyageur qui sont achetés à Chicoutimi pour aller à Montréal, le gouvernement canadien paie, en ce moment, \$194.33 du billet en subvention, alors que le billet coûte \$48. Alors, il faut vraiment revenir les deux pieds sur terre et se dire qu'une situation comme celle-là est vraiment inacceptable. Quand le gouvernement canadien subventionne, c'est bien sûr que c'est à même vos impôts. Nous, on est là, les administrateurs fédéraux comme les administrateurs municipaux, pour administrer cet argent-là. Maintenant, il faut s'arrêter, il faut absolument s'arrêter et faire le point.

D'après moi, le seul moyen qui existe maintenant, c'est celui des coupures qui se font à l'heure actuelle. Je fais une réserve pour la Gaspésie parce que je me rends compte comment cela se passe chez vous. Mais je parle d'une façon générale, pour le pays. Si on ne donne pas ce coup de barre-là pour forcer VIA Rail de prendre, à même le 500 millions de dollars du gouvernement canadien, (500 millions de dollars annuellement pour une période de 3 ans, cela fait un total de 1.5 milliard de dollars) ... Si on n'exige pas de VIA Rail qu'il renouvelle, pour 100 millions de dollars par année, son équipement de locomotives et de wagons, on va toujours en être au même point. Cela coûte deux millions de dollars pour remplacer une locomotive; ils en ont environ 45 à remplacer. Vous me corrigerez, mes collègues, si ce n'est pas cela. Il en coûte un million et demi de dollars par wagon à remplacer et ils en ont une centaine, sinon 200 à remplacer en ce moment.

• 0945

Il faut absolument que VIA Rail remplace ses équipements. Avec de l'équipement neuf, on pourra réduire la durée de

[Traduction]

across my ideas. I think about what the Canadian government is presently doing, through the Department of Transport, and particularly concerning VIA Rail. I think it is about the only solution to this critical situation. As I told you, this is what I think. If we go on working the way we have done for several years, we will never give a solution to that problem of passenger rail services in Canada. It is a very personal opinion. I see that from year to year the Canadian government is paying for the deficits, and it seems to have no end; and even paying for those deficits with the money of the Canadian taxpayers, we do not have the proper service, we do not have the adequate new equipment, the service is worse than it was 25 years ago—I do agree with you—and not only in the Gaspé.

So, we do have to take drastic measures because this would be a vicious circle. If you do not renew the equipment, if the time of trip is not reduced, you are going to lose passengers. As I said, it is a vicious circle. How can you expect the passengers to support such a bad service? We have to understand them. At home, in the Saguenav-Lac St-Jean-but I think the situation is different there—we have 27 per cent load factor. From my point of view, the daily service from Saguenay-Lac St-Jean to Montreal is a catastrophe! For every railway passenger buying a ticket in Chicoutimi for Montreal, the Canadian government is paying right now subsidies up to \$194.33, and the ticket is worth \$48. So we have to be a bit realistic and look at this situation as unacceptable. All those subsidies are drawn from your taxes. And these are moneys we have to administrate, as federal or municipal administrators. So we cannot go on like that, we have to sit down and think about it.

From my point of view, the only means available today are those cutbacks. I would still make a reservation for the Gaspé because I can see that your situation is different. But I am thinking about the rest of Canada. If we do not straighten that situation, if we do not force VIA Rail to take from the \$500 million subsidized by the federal government—which makes a total of \$1.5 billion over a period of three years—if we do not use \$100 million every year for renewal of the equipment, locomotives and cars, we are never going to improve. A locomotive costs \$2 million; and there is about 45 of them to be replaced. I would ask my colleagues to correct me if I am wrong. A new car costs \$1.5 million, and there are probably about 100 if not 200 to be replaced.

So, VIA Rail really has to renew its equipment. With new equipment we will be able to have shorter travelling times,

voyage, donner un meilleur service, un meilleur confort aux voyageurs, attirer les voyageurs qui vont délaisser l'automobile et l'autobus, à cause du coût et qui vont revenir, finalement, au transport par chemin de fer.

Si on ne fait pas cela maintenant... Pendant un certain temps, il va peut-être y avoir une rationalisation, cela va faire mal... Je mets de côté la Gaspésie, je vais revenir là-dessus dans une petite minute... Si on ne fait pas cela, dis-je, on va se retrouver dans dix ans avec le même service pourri, les mêmes vieux équipements. Les gens ne sauront plus où se jeter parce qu'à ce moment-là, dans dix ans, peut-être même avant ça, les gens ne pourront plus sortir leur voiture; ils ne pourront plus payer le prix du pétrole... Je ne veux pas avoir l'air pessimiste parce que, de nature, je suis une personne très optimiste mais il faut quand même être réaliste... A ce moment-là, on n'aura pas mieux du côté chemin de fer.

Si on veut vraiment avoir, dans cinq ans, six ans, huit ans, un système de transport par chemin de fer qui essaye d'égaler les transports européens et asiatiques... surtout européens, parce qu'ils ont vraiment un transport merveilleux par chemin de fer... On est très bien installé ça va très vite, etc., etc. Oui monsieur le président...

Ce que je veux dire, c'est que j'approuve totalement le geste du gouvernement canadien et si vous me demandez, à moi, comme membre du gouvernement canadien, de poser un geste contre les mesures qui sont prises actuellement, en toute conscience je ne pourrai pas le faire. Si, en rationalisant le geste qu'on pose actuellement ... Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on aura un service de trois jours par semaine, au lieu d'un service de sept jours par semaine, à partir de la fin octobre . . . Je suis prête, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à faire ce sacrifice-là parce que je trouve que c'est vraiment un geste logique. Je suis prête à faire ça pour qu'à l'avenir, le transport ferroviaire en Gaspésie, où je vois qu'il y a vraiment des problèmes beaucoup plus cruciaux que les nôtres, pour que votre service à vous soit amélioré dans les plus brefs délais. Je suis prête à accepter cela chez-nous, peut-être pas très facilement, mais en tout cas plus facilement.

C'est le message que je voulais vous transmettre, monsieur le maire. Je suis complètement d'accord avec les énoncés de votre mémoire mais je vous dis: Attention! . . . Merci.

M. Poirier: Merci beaucoup. Je pense que le fait de s'être rencontrés hier soir, cela a quand même aidé un peu à être sympathiques... On n'a pas parlé du train...

Mme Beauchamp-Niquet: Remarquez que l'on n'a pas parlé de transport ferroviaire.

M. Poirier: Je veux dire ceci parce qu'il y a certaines personnes qui le savent... Je suis au courant de ce qui se passe, au Québec, pour VIA Rail parce que je suis directeur du Conseil consultatif de VIA Rail pour l'Est du Québec. Remarquez bien que je ne suis pas ici pour revendiquer de l'argent de VIA Rail, ce n'est pas cela du tout.

Il me fait l'impression que VIA Rail demande beaucoup au gouvernement fédéral mais veut donner peu de services aux voyageurs; j'en suis témoin. Lors de la grève de la compagnie Voyageur, pour être très bref monsieur le président, VIA Rail

[Translation]

better service, more comfort for the passengers, who will come back to using the railways instead of the automobile or the bus, because it is going to be less expensive to travel by rail.

If we do not act right now... For the time being there will be some rationalization which will cost. I am not talking about the Gaspé, which I will come back to later on... If we do not act right away, we will be in 10 years from now in the same situation, with old equipment and bad service. So, people will not know what to do, because in 10 years from now, maybe before that, people will not be able to afford using their car, because of oil prices. I do not want to look pessimistic, being naturally very optimistic, but let us be a bit realistic. So then railways would not be much better.

If we want to have in five, six or eight years from now a good railway transportation system, like in Asia or in Europe, particularly in Europe where they do have a very good railway system... It is very comfortable, it is fast, et cetera. Yes, Mr. Chairman...

I want to stress that I do agree with the federal government and that I would not, even if you would ask me, oppose its present policy. I just would not feel good about it. So there would be some possibility of rationalizing; in the Saguenay-Lac-St-Jean we will have a service three days weekly, instead of seven days, beginning at the end of October. So I am really ready to make that sacrifice, because I think it is all logical. I am ready to do it, so that the service in the Gaspé, where the problems are much more serious than in our riding, will be upgraded as soon as possible. So I am ready to accept it, maybe it is not easy, but I understand it.

So that is what I wanted to tell you, Your Honour. I completely agree with the statments in your brief, but I still would like to say: Watch out! Thank you.

Mr. Poirier: Thank you very much. The fact that we could talk to each other yesterday night helps a lot... We still did not talk about trains...

Mrs. Beauchamp-Niquet: Mind we did not mention railway transportation.

Mr. Poirier: I would like to say something which is well known all around. I do know what is happening in the Province of Quebec for VIA Rail, because I am the Director of the Advisory Board of VIA Rail for Eastern Quebec. But please, do not think that I am here to put demands on VIA Rail, not at all

I still have the impression that VIA Rail is expecting a lot from the federal government, without being ready to service their passengers. I witnessed something in that respect. During the strike of Voyageur, I am going to be very brief, Mr.

avait l'occasion d'aller chercher de nouveaux clients parce que certains ont adopté un mode de transport qu'ils n'utilisaient pas auparavant, c'est-à-dire le train. Or, VIA Rail a quand même trouvé le moyen de faire voyager des gens debout, de Matapédia à Gaspé; on a des preuves de cela et on peut en discuter n'importe quand.

A la dernière assemblée du Conseil consultatif, une des deux personnes à faire le plus de bruit autour de la table, a été mon confrère, le maire de Senneterre en Abitibi, à qui VIA Rail propose, si ce n'est pas déjà fait, un service de trois jours par semaine seulement. Alors, je pense que c'est pire encore qu'ici. Nous, on a un service médiocre. Ce qui a fait mal aux Gaspésiens ici, c'est l'ordonnance du ministère des Transports; une ordonnance, et je l'ai ici, qui dit que VIA Rail devrait employer l'autorail.

L'autorail!... J'arrive de Montréal où je suis allé essayer le LRC. On n'aurait jamais dû faire cela à un Gaspésien. C'est comme si je vous emmenais prendre une «drive» ce matin avec une Cadillac et que je vous donnais une Volkswagen par après. C'est cela qui nous fait mal au cœur, à nous les Gaspésiens; on veut beaucoup moins que ça. On veut simplement ce qu'on avait il y a 25 ans, je vais revenir souvent là-dessus, on veut ce qu'on avait il y a 25 ans, et on va s'en contenter. Nos deux députés en sont témoins, j'en suis certain.

Le président: Oui. J'aurais bien des choses à dire mais je vais me retenir parce que je ne partage pas, pour une fois, ce qu'a dit ma collègue, Mme Beauchamp-Niquet.

De toutes façons, on a maintenant M. Bujold.

• 950

M. Bujold: Merci, monsieur le président. Moi non plus, je ne partage pas ce que Mme Niquet a dit.

Mme Beauchamp-Niquet: . . . autrement des autres.

Le président: Remarquez que c'est la première fois que cela arrive, depuis que Mme Beauchamp-Niquet a été élue, qu'on ne soit pas sur la même longueur d'ondes.

M. Bujold: Je crois, monsieur le président, que le mémoire qu'a présenté, ce matin, la Commission de développement de la Baie des Chaleurs est rafraîchissant parce qu'on vient de voir les problèmes que nous vivons dans la Gaspésie. Cependant, vous avez soulevé un point dans votre mémoire qui a échappé, je crois, à Mme Beauchamp-Niquet, lorsque vous dites que le MEER a dépensé environ 430 millions de dollars pour les routes entre 1970 et 1980. C'est là qu'est le problème et c'est là qu'est l'erreur du gouvernement canadien du ministère des Transports. Je l'ai dit au ministre; il a semblé comprendre mais il n'a pas voulu accepter.

Lorsqu'on calcule les dépenses pour le transport ferroviaire, on met tout là-dedans: les immobilisations, le transport de fonctionnement et l'administration, contrairement aux autres transports où on dissocie l'immobilisation de l'administration. Cela fausse complètement les chiffres... Ils ne veulent pas comprendre et... je suis content que vous l'ayez souligné. J'espère que cela va ressortir dans notre rapport pour faire comprendre aux ministres que si on veut faire un calcul

[Traduction]

Chairman, VIA Rail had the opportunity to get new clients, because some people who had never travelled by train before were doing it. In spite of that, VIA Rail had them travel, standing, from Matapédia to Gaspé; that I can prove, and we could talk about it.

At the last meeting of the advisory board, one of the two loudest persons around the table was my colleague, the mayor from Senneterre in Abitibi, who was offered by VIA Rail a weekly service for three days only. And I have to say that our situation is even worse. What really hurts the Gaspé population here, is the regulation by the Minister of Transport, saying that VIA Rail should use diesel locomotives.

Diesel! I was just in Montreal where I tried the LRC. That should never have happened to a Gaspesian. It is as if I would take you for a ride in a Cadillac, and then I would give you a Volkswagen. We really feel very sorry in the Gaspé. In a way we would like just a service which would be as good as what we had 25 years ago. Our two MPs can certify this, I am sure.

The Chairman: Yes. I would have a lot to say, and this time I do not agree at all with my colleague, Mrs. Beauchamp-Niquet, but I am not going to say anything.

In any event it is Mr. Bujold turn.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman. I also disagree with Mrs. Niquet.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Different people, different opinions.

The Chairman: Mind that this is happening for the first time since Mrs. Beauchamp-Niquet was elected, it is the first time we do not agree.

Mr. Bujold: I think, Mr. Chairman, that the brief which was presented this morning by the Economic Development Board of the Baie des Chaleurs is really refreshing because it gives a very good idea of the problems that we have here in Gaspé. Though, you mentioned in your brief something which Mrs. Beauchamp-Niquet probably did not read, saying that DREE subsidized the road network between 1970 and 1980 with about \$430 million. That is exactly where the problem lies, and that is also the mistake of the federal government and its Department of Transport. I spoke about it to the Minister, who seemed to understand but still did not really agree.

When you speak about what railways cost, you inlude everything. Capital, operating costs, administration, et cetera, which is very different from what we used to do when we talk about the other means of transportation where the fixed assets and the administration are separated. So you cannot rely on the figures you have. That, they do not want to understand . . . and I am happy you mentioned it. I hope this will come out in our report, so that the ministers understand that you have to

équitable pour tout le monde, les 400 quelque millions de dollars qu'on a mis pour les routes, il faut les inclure également au coût du transport automobile. Et lorsqu'on dit par exemple qu'on dépense 1.5 milliard de dollars sur trois ans pour les chemins de fer et qu'on veut comparer cela à l'automobile, il faudrait inclure aussi les 430 millions de dollars, ce qu'ils ne feront pas, et la même chose également pour le transport aérien. Alors, c'est là qu'est l'erreur et c'est là qu'on ne semble pas comprendre... On ne réussira jamais, comme Mme Niquet l'a dit, à faire du transport ferroviaire pour les passagers dans 15 ou 20 ans, ou jusqu'à l'an 2000 si l'on n'est pas capable de dissocier cela. C'est le gros problème auquel on à faire face, quand on discute avec le gouvernement fédéral; je pense qu'Irénée était là lorsqu'on a eu un caucus là-dessus; tant qu'on ne séparera pas cela, on ne réussira pas.

Permettez-moi maintenant de revenir à vos recommandations au MEER; je crois que vous avez soulevé quelque chose de très valable dans vos recommandations. J'aimerais premièrement, que vous élaboriez un peu sur le sujet des gares. Il est évident que les gares en Gaspésie... Vous avez parlé tout à l'heure de la différence entre un Volkswagen et un Cadillac. Les gares que nous avons, ici, ce sont des édifices qui tombent en morceaux; on a seulement à pousser dessus et elles tomberaient... Voilà le problème.

Quel est, selon vous, le rôle que pourrait jouer le MEER dans la modernisation des voies ferrées? Vous savez qu'on a déjà eu un geste de la part du MEER; on a transféré 10 millions de dollars à Pêche et Océans. Est-ce que c'est ce que vous entrevoyez quand vous parlez des gares et de la collaboration du MEER? Est-ce que ce ministère devrait, par exemple, s'entendre avec VIA Rail; devrait-il transférer de l'argent pour améliorer les gares dans votre région en faire quelque chose qui ait de l'allure, et donner une visibilité à VIA Rail dans votre région?

M. Poirier: Eh bien, monsieur Bujold, il y a quand même une chose qu'il faut dire: c'est que je suis préfet d'une MRC, ce qui veut dire que je dialogue beaucoup avec les gens, avec la population . . . J'abonde un peu dans le sens de Madame. Il va falloir que les Gaspésiens, en 1981, se mettent dans la tête qu'il ne peut pas y avoir une gare à chaque municipalité, comme dans les années 1912; il va falloir que les Gaspésiens fassent des sacrifices. Je l'ai dit une fois, et je m'étais fait taper sur les mains; cela avait été mal perçu par certains chefs de gare. Est-ce que nous, les hommes politiques, (parce qu'on est quand même des hommes politiques), dans un moment où on tente d'améliorer le service, est-ce qu'on va travailler sur deux objectifs, l'amélioration du service et la préservation d'emplois? Parce qu'il y a un cercle vicieux . . . C'est que les chefs de gare sont des employés du CN... Quand on dit que VIA coûte très cher, il faut voir . . . On a eu des exemples montrant que le CN aussi charge des montants d'argent fabuleux à VIA pour des choses ... C'est, insensé ... Moi, je suis au courant de certains documents qui ont été présentés lors de la dernière assemblée. Par exemple, on peut parler des trains qui seraient en mesure de poursuivre leur route vers Gaspé. À certains moments, on peut se demander si ce n'est pas par exprès qu'on les détache à Campbellton pour les réparer; là, il y a une

[Translation]

include the \$400 million plus which were put into roads, if you want to make a proper assessment of the cost of transportation by car. So, when you talk about \$1.5 billion over a period of three years for the railways, and you want to compare with roads, you have to include those \$430 millions which they are going to omit, the same principle applies for air transport. That is where they make a big mistake, and they do not seem to understand. As Mrs. Niquet stated before, we will never be able to give a service to passengers within 15 or 20 years if we are not able to calculate properly. That is a big problem we have been facing, when talking with the federal government; Irénée was present when we had a caucus on that question, and I think it is the major point.

Let us come back to your recommendations to DREE, which are very interesting. Perhaps you could elaborate a bit more on the stations. The railway stations in Gaspé—you were talking earlier about the difference between a Cadillac and a Volkswagen—are really falling apart. It would not need much to have them crumbling down. That is the situation.

What could be the role of DREE, according to you, in upgrading the whole railway system? You know that there has been already some initiative from DREE, when \$10 million were transferred to Fisheries and Oceans. Are you thinking of something similar when you speak about the railway stations and some co-operation from DREE? Should the department have, for instance, an agreement with VIA Rail? Should some funds be transferred for the upgrading of the railway stations in your region, in order to help VIA Rail?

Mr. Poirier: Mr. Bujold, do not forget that I am reeve in MRC, which means that I do discuss a lot with the population . . . I tend to agree with Mrs. Beauchamp-Niquet, and Gaspésians in 1981 will have to realize that they cannot have a railway station in every municipality, the way it was back in 1912. Some sacrifices will be necessary. I already mentioned it before, and was the target of a lot of criticism. A lot of station masters did not like it at all. Are we going, as politicians which is exactly what we are, to try to upgrade the service while also maintaining employment? There is again a vacious circle ... station masters are employees of the CN. When you say that VIA Rail costs a lot of money, you have to look at it closer . . . we had a few examples showing that CN was charging VIA Rail out of proportion. I know about some documents which were presented during the last assembly. We could talk also about some trains which stop at Campbellton, and could very well go on to Gaspé. Supposedly they have to be repaired; and there is another leasing there where they charge for storage and so on. I am sorry, Mr. Bujold, I will tell him that I completedly agree with him. As you know, we went to Montreal several times. We also met here, in New Carlisle, with Mr. Cyr and Mr. Moisan. We will have to work on making the population more aware of it. The population will have to

deuxième location; on charge du loyer pour le remisage et tout cela. Alors, pour répondre à M. Bujold... Je pense que j'abonde dans votre sens, monsieur Bujold. Vous le savez, on s'est déplacés à Montréal à plusieurs reprises. On s'est rencontré ici, à New Carlisle, M. Cy, M. Moisan et nous. Il va falloir faire un travail de sensibilisation dans la population; il faudra qu'elle accepte que lorsqu'on veut améliorer un poulailler, il faut sortir certaines poules. Je pense qu'on est rendu à ce point-là. A ce moment-là, peut-être que le fédéral dira: les gens de la Gaspésie sont sérieux; ils veulent améliorer le poulailler et ils vont garder les bonnes poules!

• 0955

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Une dernière question, monsieur le président. Vous parlez du rôle que pourrait jouer le MEER dans un programme de sensibilisation et vous dites qu'il faudrait avoir une politique globale ou cohérente. Est-ce que vous sousentendez que le MEER devrait parrainer, par exemple, une étude ou un plan d'action, ou bien qu'il devrait être le ministère moteur s'occupant, dans la région, de ce qu'on appelle la complémentarité des transports en commun? Est-ce que le MEER devrait jouer ce rôle-là selon vous?

M. Poirier: Oui. Ce matin on n'est pas exigeants et nos critiques, ce sont des critiques positives. Remarquez bien cela. Je pense que le mémoire est très neutre. Cependant, on parle des gares; on veut apporter des transports voyageurs. C'est un fait! Avec la réfection des routes des dernières années, la majorité des gares sont en arrière pays. J'appelle cela en arrière pays . . . à deux milles, à un mille et demi, à trois milles de la route 132. C'est un facteur qui fait que les voyageurs sont déjà démunis en partant. Il faut qu'ils fassent . . . Tandis que l'autobus Voyageur arrête chercher le voyageur où il est, à la porte de l'hôtel souvent. Pour ce qui est de l'implication du MEER... On l'a dit dans notre mémoire: le MEER est un outil de développement économique. C'est quand même sa vocation. Et je suis certain que vous êtes conscients que le transport est aussi un outil de développement économique . . . Ce que je verrais, c'est que vous serviez d'intermédiaire dans un premier temps et dans un deuxième temps, qu'on mette un programme sur pied pour la rénovation des gares. A ce moment-là, je n'appellerais aps cela des gares, j'appellerais cela des salles d'attente pour permettre aux voyageurs... Parce qu'il va y avoir une nouvelle structuration à faire dans tout le réseau. Je ne veux pas en parler ce matin parce que je ne suis quand même pas député, ni ministre. Mais, monsieur Bujold, vous êtes au courant, et vous savez parfaitement ce que je veux dire. Il va y avoir un travail énorme à faire là-dessus et le MEER pourrait devenir l'outil nécessaire en injectant de l'argent pour de telles modifications ou autre chose.

Le président: Merci, monsieur Poirier. Merci, monsieur Bujold.

Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Moi aussi, j'en aurais beaucoup à dire sur les trains et je suis sûr que si Jean-Luc Pepin, le ministre des Transports relit ce [Traduction]

accept the fact that in order to improve the whole situation, you have to get rid of what is bad and keep what is good. That is where we are now, and the federal government will realize that we are serious about it. But we are ready to keep what is good and get rid of what is bad.

The Chairman: Mr. Bujold.

Mr. Bujold: I have a last question, Mr. Chairman. You speak about the role of DREE in a program of awareness, and you say that we need a consistent and comprehensive policy. Would you for instance say that DREE should sponsor a study or a plan for action, or that it should be the key department, looking after what we could call complementarity of means of transportation in the region?

Mr. Poirier: Yes. I do not think that we are very demanding, and our criticism is rather constructive. Mind that our brief is very mild. But we do mention the railway stations, and the fact that we need passenger services. That is true! With the recent upgrading of the road network, most of those railway stations are isolated. Meaning they are located one mile, one mile and a half, or three miles away from road 132. That is a disadvantage for the passenger, while he could catch the bus in front of his door. As far as DREE is concerned, we stated in our brief that it is a tool for economic development. That is its mission. So, I hope you are aware of the importance of transport as a means towards development. You could be at first mediators, and then in a second stage set up a program for upgrading of railway stations. Then I would not call it railway stations exactly but waiting rooms for passengers ... because we would have to restructure the whole network. I am not going to go into more details this morning because I am neither a member of Parliament nor a minister. But Mr. Bujold, you know what the situation is, and you understand very well what I mean. So there will be a lot of work to be done in that area, and DREE could inject money for those improvements.

The Chairman: Thank you, Mr. Poirier, thank you, Mr. Bujold.

I now give the floor to Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I would also have a lot to say about railways, and I am convinced that Jean-Luc Pepin, the Minister of Transport,

matin la déclaration qu'a faite Mme Beauchamp-Niquet, il va dire au premier ministre: C'est ce député-là que je veux avoir comme secrétaire parlementaire.

Monsieur le président, j'ai beaucoup apprécié le mémoire et comme l'a dit M. Poirier, il aurait pu élaborer encore beaucoup plus sur la situation. Il s'est reporté à l'ancien train qu'on avait ici en Gaspésie et il demande s'il serait possible d'avoir à nouveau ce train en direct. Je voudrais faire un commentaire là-dessus. Il s'agit vraiment du train conventionnel qu'on a établi ici en 1966. Pour vous montrer comme c'était difficile avec le Canadien national d'établir un bon service... Pour ceux qui ne le savent pas, j'ai été élu député en 1963 puis défait en 1965...

M. Bujold: A cause du train!

M. Cyr: Le train était peut-être une erreur et peut-être bien autre chose. Il y avait deux trains: un train qu'on appelle l'autorail, le «Sputnik» ici, et le deuxième, c'était un train mixte qui transportait aussi le courrier. Le courrier, il le livrait, on n'avait pas le transport du courrier par camion... Après ma défaite, M. Pearson m'a nommé chef de Cabinet du ministre des Postes à Ottawa, M. Jean-Pierre Côté qui est maintenant lieutenant-gouverneur au Québec. J'ai dit à Jean-Pierre Côté: Est-ce que tu veux que j'organise la poste en Gaspésie et que j'organise les trains? Il a dit: Oui, tu as le feu vert, vas-y!

• 1000

Donc, on a convoqué les gens du Canadien national, au nom du ministre, avec le sous-ministre des Postes. Ces gens donnaient toujours comme raison qu'ils devaient transporter le courrier! Ils avaient deux trains, deux trains voyageurs, imaginezvous: un mixte, pour transporter le courrier et l'autre express. Ils avaient leur contrat; c'était avec le contrat de la poste qu'ils faisaient leur argent . . . comme aujourd'hui Canadien national fait son argent avec VIA Rail. Cela a pris six mois: on a annulé le contrat de la poste avec le Canadien national et on a donné cela à des transports routiers. Et là, le courrier arrivait à Gaspé une journée plus vite qu'autrefois. C'est à ce moment que le Canadien national a été obligé de mettre un train conventionnel qui partait de Montréal, avec un découplement à Matapédia; d'autres locomotives venaient à Gaspé. On n'avait pas à changer de train.

Mais je dois vous dire que l'on a changé cela à la suite d'audiences publiques, parce que, et M. Poirier est au courant, le Canadien national charge \$400 le matin, et \$400 le soir, à l'heure actuelle, pour l'accouplement de ses voitures. Cela fait \$800. Donc, comme vous le dites Mme Beauchamp-Niquet . . . Tout à l'heure, vous avez donné la comparaison d'un billet entre Dolbeau et Montréal. Mais avec le train conventionnel, en 1978, le billet coûtait \$200 au Canadien national et on le vendait \$65. Donc un déficit de \$135 par billet.

On avait peut-être trop de service; la salle à dîner ... qu'on le veuille ou non, s'il y a quelqu'un qui prend le train c'est moi ... Et puis en arrivant à Chandler ... Avec la salle à dîner, d'après le syndicat, il faut que tu ais le laveur de vaisselle, le cuisinier, les deux waiters, tu as cinq personnes, et le midi, j'étais le seul qui dînait dans le train. Donc, il y avait

[Translation]

would he read the declaration of Mrs. Beauchamp-Niquet this morning, would approach the Prime Minister in order to have her as Parliamentary Secretary!

Mr. Chairman, I was impressed by the brief, and as you said, Mr. Poirier, it could have elaborated more at length on the situation. Talking about the train service we had in Gaspé in the past, the brief is asking whether it could be possible to have a direct line again. I will comment on that. We are talking about the conventional train service which we had established in 1966. I am going to explain to you how difficult it was for CN to build up a good service. Some might not know, but I was elected in 1963 and defeated in 1965...

Mr. Bujold: Because of that train problem!

Mr. Cyr: Perhaps this has been a whole mistake, perhaps not. So there were two trains. One was the diesel train, called "Sputnik", and the other one was a mixed train which was also transporting the mail. In those times mail was not carried by truck. After I was defeated, I was nominated by Mr. Pearson as Executive Assistant for the Postmaster General who was Mr. Jean-Pierre Côté, now Lieutenant Governor of Quebec. So I ask Jean-Pierre Côté whether he wanted me to organize the Post Office in Gaspé, and by the same token the trains . . . His answer was yes, go ahead!

A meeting was then arranged with the Canadian National and the Deputy Postmaster General. The explanation was always the requirement to transport mail! They had two passenger trains, if you can imagine, a mixed train which transported mail and the other which was an express train. The money-makert was the contract with the post office just as nowadays it is VIA Rail which brings in money for the Canadian National. It took us six months to come to a settlement. The CN's contract with the post office was cancelled and was taken over by truckers. This meant that mail arrived in Gaspé a day earlier than before and the CN then had to organize a conventional train leaving from Montreal with uncoupling in Matapédia; another locomotive was put on for Gaspé and there was no need to change trains.

I should mention that this has been changed since the public hearings, since, as Mr. Poirier knows, Canadian National now charges \$400 for the coupling of cars in the morning and \$400 in the evening. This adds up to \$800. Mrs. Beauchamp-Niquet was comparing the price of a ticket between Dolbeau and Montreal. In 1978 the train fare was \$65 although it was actually costing the CN \$200. This meant a deficit of \$135 for every ticket sold.

Perhaps we had too much service; take, for example, the dining car. I have done lots of riding on the train in my time. When it arrived in Chandler, I would be the only person having a meal on the train at noon but the union would require there be a dishwasher a cook and two waiters. There was obviously too much personnel. When the train used to come to

trop de personnel. Quand le train arrivait à Gaspé, régulièrement, il y avait plus d'employés qu'il n'y avait de passagers. Il y a peut-être eu une lacune au plan de la publicité, et comme on l'a dit tout à l'heure, au plan d'un service beaucoup plus rapide. Mais j'espère qu'avec l'argent que VIA Rail va recevoir pour de l'équipement neuf, on aura un meilleur service et qu'avec cet équipement-là, on aura des systèmes de chauffage, dans les wagons, non plus à la vapeur comme il y a cinquante ans, mais plutôt à l'électricité. On ne gèlera plus. Vous connaissez les déboires que l'on peut avoir avec le train d'hiver . . . Bien sûr, je dirais qu'il faut une rationalisation de l'usage des trains, il faut donner un meilleur service. Par contre, je désire dire aux gens qui s'intéressent au transport que lorsque l'on va avoir, pour notre population, trois, quatre ou cinq services publics, il y en a certainement qui vont crever. En Suisse, où c'est petit, on a dit: il faut maintenir le transport ferroviaire, mais on ne donne pas de permis au transport d'autobus interurbain. Si vous voulez prendre l'autobus, en Suisse, pour vous déplacer d'une ville à l'autre, il n'y en a pas. Il faut que vous preniez le train... On n'a pas été gâtés, en Gaspésie, mais dans l'ensemble du Canada, c'est un grand pays, on a eu beaucoup de choix: la route comme vous l'avez dit et l'avion (pas ici, mais ailleurs) . . . Il faut garder nos trains et donner un service non pas pour gâter la population, mais pour qu'elle ait un service convenable et agréable. Merci.

Le président: Monsieur Poirier.

M. Poirier: Merci monsieur Cyr. Brièvement, un commentaire. On est conscients d'une chose nous: c'est qu'il se passe des choses anormales ici, dans le transport en commun. On est parfaitement au courant, nous, les gaspésiens que le train et l'autobus Voyageur partent à la même heure en direction de Montréal et Québec. Il y a quelque chose d'insensé là-dedans. Il faudrait peut-être faire disparaître l'un pour faire vivre l'autre.

En terminant, j'aimerais vous rappeler que vous avez dit être arrivé en même temps que le train... Mais vous, vous êtes là... et le train est parti!

The Chairman: Mr. McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman. I think my colleagues are being a little harsh with my lovely blonde friend opposite. I had to agree with her when she said "Thank you, Mr. Chairman", but that is about all I could agree with.

• 1005

I have bad news to bring to you and you have enough bad news here. As I have said before, I have fallen in love with the Gaspé. I would like to go home to British Columbia and tell people how wonderful it is. Your problems with VIA Rail which you have expressed are somewhat parochial, which is understandable, but when you look at the far-reaching effects of the cutbacks it must get very scary.

In these days, of all times, to cut back on rail service when there is a likelihood of a shortage in gasoline, our dollar is only worth 85 cents—people want to go on vacation, they cannot afford to leave Canada any more because our dollar is devaluated, they cannot afford to operate their cars, it is almost a

[Traduction]

Gaspé every day, there would be more employees than passengers. It may be that there was too little advertising and that the train did not make good enough time, as was mentioned. I hope that with the money VIA Rail will be receiving for new equipment that the service will be improved and that there will be electric heating in the cars, rather than steam heating like 50 years ago. The passengers will not have to freeze as they sometimes did in the winter. Of course, I would say that this rationalization should include better service but I think you should realize that with three, four or five public carrier services for our population, some will not be able to stay in business. In Switzerland, which is a small country, the decision was made to maintain rail service and not authorize intercity bus transportation. If you want to take a bus in Switzerland to travel from one city to another, you will not find any. You have to take the train. We have not been given much choice in the Gaspé Peninsula but for a country its size, Canada does have many different types of transportation; highways, as you mentioned, and air transportation, although not in this area. Our train service must be retained here not because we need any special treatment but a decent a comfortable means of transportation is necessary. HER AS and the motion which came an interespond throughouse

The Chairman: Mr. Poirier.

Mr. Poirier: Thank you, Mr. Cyr. I would like to make a brief comment. We realize that there are anomalies in the public transportation system here. We know that the train and the Voyageur bus leave at the same time for Montreal and Quebec City. This does not make sense. It might be necessary to do away one of the services so that the other can survive.

In conclusion, I would like to remind you that you said that you arrived at the same time as the train but you are still here and the train has left!

Le président: Monsieur McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président. Je crois que mes collègues sont un peu sévères avec la belle blonde d'en face. J'étais certainement d'accord avec elle quand elle a remercié le président, mais sans plus.

J'ai de mauvaises nouvelles et vous en avez déjà assez entendu ici. Je suis donc tombé sous le charme de la Gaspésie. Et je voudrais faire connaître ses splendeurs chez moi, en Colombie-Britannique. Dans le cas de VIA Rail, vous avez parlé de problèmes qui se limitent à votre région, ce qui est compréhensible. Mais il est alarmant de voir combien les effets des réductions sont vastes.

Comment peut-on penser réduire le service ferroviaire par les temps qui courent, à une époque où nous risquons de manquer d'essence et où notre dollar ne vaut que 85 cents. Quand on veut partir en vacances, on ne peut plus se payer des voyages à l'étranger tellement notre dollar est dévalué. Les

national sin to operate a car over a great distance—what do we have left in the Gaspé? We have aircraft that come in that accommodate two passengers, we have a bus system which is fine for the faint of heart, we have cheap mountain goats, and we have the train.

Now, the cutbacks in the west mean that people have to detour all over the place; it would take another 800 miles for rail service from Prince George, British Columbia, to the Gaspé and it becomes less interesting to take the trip. But more than that, if they cut back on the number of trains you are going to get in a week, it is not conducive to the tourist trade because people may not want to stay over in one little village for three days, they may want to spend a day there and get back on the train again.

I would urge you to urge Mr. Cyr to oppose the cutbacks that the minister, Mr. Pepin, is proposing.

That is all, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. McCuish. Oui, monsieur Savoie.

M. Savoie: J'aimerais faire une petite intervention. En fait, je voudrais rappeler à MM. les députés que cela ne nous affecte pas le "cut back" de M. Pepin, c'est-à-dire que la ligne ici n'est pas affectée comme telle. Bien au contraire, on entend même la . . .

Mr. McCuish: They are translating your French into French.

Mr. Savoie: I could have answered in English anyway. Is it okay now?

Mr. McCuish: Yes.

M. Savoie: Ce que je voulais dire c'est que la Gaspésie comme telle n'est pas affectée par les réductions de service annoncées par M. Pepin. Mais, dans le sens de ce que vous disiez tout à l'heure, notre mémoire, a été préparé très rapidement. On n'a pas eu le temps d'étudier des statistiques et d'élaborer vraiment des données de base, c'est-à-dire vraiment proposer des chiffres. Mais, lorsque Mme Côté disait tout à l'heure que le gouvernement fédéral doit subventionner \$150 pour un billet du Lac Saint-Jean à Montréal, c'est le même cas pour l'automobiliste ici en Gaspésie. Si je pars de la Gaspésie avec une voiture puis je monte tout seul à Montréal, c'est quand même une distance de 600 miles; ce qui fait 1,200 milles aller retour. Supposons que la voiture fait 20 milles au gallon, à ce moment-là, cela représente 60 gallons d'essence, ce qui veut dire une contribution d'à peu près \$100 du gouvernement fédéral. Si on avait un service plus efficace, plus rapide et plus fonctionnel, il y aurait beaucoup plus de gens qui prendraient le train. Il y aurait une grosse économie d'essence. Pour la balance des paiements, l'inflation, etc., il se produirait une réaction en chaîne. On va approfondir ces chiffres, mais on fait tout simplement commencer cette étude, c'est-à-dire ce que cela peut représenter au niveau de l'économie. Il y a beaucoup de recherches qui pourraient être faites dans ce sens-là et c'est dans cette direction qu'on entend travailler. Merci.

Le président: Madame côté.

[Translation]

déplacements en automobile sont devenus excessivement chers et c'est presque un péché contre l'économie nationale que de conduire une voiture sur de longues distances. Que peut-on faire d'autre en Gaspésie? Les avions ne sont que des biplaces, nous avons un service d'autocars qui convient très bien aux craintifs, nous avons des chèvres de montagne et le train.

Par suite de réductions du service dans l'Ouest, il sera nécessaire de faire des détours partout; il faudra faire 800 milles de plus pour venir de Prince George, en Colombie-Britannique, à Gaspé; le voyage devient donc beaucoup moins intéressant. De plus, si on réduit le nombre hebdomadaire de trains, le tourisme va en pâtir, car certains voyageurs ne voudront pas rester trois jours dans un petit village, mais seulement un jour avec la possibilité de repartir en train.

Je vous exhorte donc d'encourager fortement M. Cyr à s'opposer aux réductions proposées par le ministre M. Pepin.

C'est tout, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur McCuish. Yes, Mr. Savoie.

Mr. Savoie: I just wanted to point out that the cutbacks proposed by Mr. Pepin have no affect on our service as such. Quite the opposite, it is the intention to . . .

M. McCuish: On traduit votre français en français.

M. Savoie: Je pourrais vous répondre en anglais. Cela va-t-il maintenant?

M. McCuish: Oui.

Mr. Savoie: I was saying that the Gaspé is not affected by the cutbacks in service announced by Mr. Pepin. Our brief was prepared very quickly and we did not have time to study statistics and consider the data and figures. But when Mrs Côté was saying that the federal government must subsidize a ticket from Lake St. Jean to Montreal to the tune of \$150, the same is true for motorists in the Gaspé Peninsula. If I travel alone from the Gaspé to Montreal, that is over a distance of about 600 miles, 1,200 both ways, and my car does 20 miles to the gallon, I will be using 60 gallons of gas which amounts to about \$100 in federal government contributions. With a more efficient, rapid and functional service, many more people would be taking the train and this would mean a large saving in gas. The effects would be felt across the board in the balance of payment, inflation and so forth. We would like to study the repercussions for the economy more thouroughly but we have just begun our investigation. Much more research could be done on this and we do intend to work on it. Thank

The Chairman: Mrs. Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président. Monsieur Savoie, monsieur Poirier, c'est vrai qu'il est difficile de changer de train à Matapédia. C'est inhumain! C'est un vrai chemin de croix, vous savez, parler des relations du CN puis de VIA.

M. Poirier: Il y a plus que 14 stations.

Mme Coté: Ah, c'est effrayant! C'est un désastre. On a des souvenirs cuisants nous autres au comité des Transports avec le président de VIA Rail, le président du CN puis le ministre des Transports. Remarquez que je suis sympathique à leur cause, mais je sympathise moins quand je regarde dans les régions et quand je me dis: il y a des choses qui auraient dû être faites en temps et qui ne l'ont pas été. Il est vrai de dire que pour le service voyageur . . . à un moment donné, le CN s'est intéressé davantage au transport de marchandises; d'abord, ça ne parle pas des petits et des gros colis. Tu mets cela dans les wagons et ils sont expédiés quand le train est plein puis il n'y a personne qui chiale. Quand tu transportes du monde, c'est une autre paire de manches. C'est cela qu'on n'a pas compris.

L'ordonnance 63-13 de la Commission canadienne des transports qui régit les relations entre le CN puis VIA Rail, je vous garantis qu'on l'a dénoncée. On a eu l'assurance aussi que quand ce sera renégocier, on sera là pour en parler. Les frais exigés par le CN à VIA, c'est scandaleux! Des gares qui tombent en ruines et qu'on a le front de vendre 2 millions de dollars à VIA Rail, cela est encore plus scandaleux. Vous parlez des Volkswagen et des Cadillac, bien les gares du CN ce sont des «minounes» qu'on vend des millions à VIA Rail. C'est absolument indécent.

Il y a une suggestion que vous nous faites que je trouve pas mal «le fun» et je veux savoir si on s'entend bien là-dessus. Quand vous avez fait le rapport entre les centaines de millions de dollars qui ont été dépensés par le MEER dans des ententes fédérales-provinciales pour les constructions de routes, êtesvous en train de nous dire à la dernière page de votre mémoire, à l'article 2, que le MEER devrait s'intéresser avec VIA Rail à la modernisation des voies de chemin de fer et qu'on arrête de compter cela sur le budget de VIA Rail la location ou les droits de passage sur les voies de chemin de fer du CN? Vous savez comme moi que VIA Rail paie des sommes importantes au CN rien que pour avoir le droit de passer sur les voies de chemin de fer. Vrai? Ce qu'on a déjà payé avec nos impôts et qu'on est obligé de repayer à une autre société de la Couronne. Parce que VIA Rail doit passer quelque part et il semblerait qu'on n'ait pas les moyens d'avoir deux voies ferrées: une pour les marchandises et une pour les passagers. Or, je ne sais pas si vous pensez que le MEER, s'il doit s'occuper des transports, il doit s'occuper des transports canadiens, donc de sa juridiction. Il aidera VIA Rail à construire des voies de chemin de fer, à les moderniser. Il va les redresser dans la Gaspésie pour qu'on puisse avoir des trains plus rapides. On n'est pas obligé d'avoir des LRC. Même si on aimerait en avoir, on ne peut pas, je pense, parce que la voie ferrée est bien trop croche. Je me souviens de certains endroits où tu es assis dans le wagon et tu vois la locomotive en avant de toi. Voyons donc, ils ne peuvent pas rouler à 100 milles à l'heure, ce n'est pas possible.

[Traduction]

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Savoie, Mr. Poirier I agree it is very difficult to change trains in Matapédia, it is inhuman! It is really the way of the cross, when one speaks of the relations of CN and of VIA.

Mr. Poirier: There are more than 14 stations.

Mrs. Côté: That is terrible! It is a disaster. We in the Committee on Transport have memories of meetings with the President of VIA Rail, the President of CN and the Minister of Transport. I do sympathize with their cause but I am much less sympathetic when I look at the regions and see that there are things which should have been done in time and which have not been done. It is true that CN was more interested in goods transport than in passenger transport at one point in time; small and large packages do not talk back—one puts them in the cars and they are sent off when the train is full and no one comes with sob stories. When one transports passengers, it is another thing altogether. That is what has not been understood.

I can guarantee you that we have denounced Order 63-13 of the Canadian Transport Commission on relations between CN and VIA Rail. We were assured that we would be heard during the renegotiations of this Order. The tariff demanded by CN of VIA Rail are scandalous. Stations are going to ruin and yet \$2 million worth are sold to VIA Rail; that is even more scandalous. You speak of Volkswagens and Cadillacs, well, the CN stations are things that are sold for millions to VIA Rail. It is absolutely indecent.

You have made a suggestion which I find quite nice and I should like to know if we understand each other. When you make the link between the hundreds of millions of dollars spent by DREE in federal-provincial agreements for road construction, are you saying on the last page of your brief, in article two, that because DREE should consider, together with VIA Rail, the modernization of track, and that one should no longer include of VIA Rail the rental or the rights of way for CN railway tracks? You know as well as I do that VIA Rail pays a great deal of money to CN simply for the rights of way on railway tracks. Is that not true? We have already paid for that with our taxes, and now we are being forced to pay once again to another Crown corporation. After all, VIA Rail must run somewhere and it would appear that there are not sufficient means to have two separate sets of tracks, one for goods and the other for passengers. But, I do not know if you think that the DREE should deal with Canadian transport. It will help VIA Rail to lay track, to modernize track. It will upgrade track in the Gaspé region to allow faster trains to run here. One needs not necessarily have LRC's. Even if one did want them, it is impossible, I think, because the track is far too bad. I remember some places where one can see the locomotive ahead from one's own seat in the car. So, these trains cannot run at 100 miles an hour.

Moi aussi j'ai travaillé dans la Gaspésie et je l'ai pris le train. C'est beau voyager par le train dans la Gaspésie, c'est un paysage fantastique, mais il faut que ça roule et il faut que ce soit relativement confortable. On ne demande pas des Cadillac. C'est comme dans le transport aérien, on ne demande pas des Cadillac. On veut des choses qui fonctionnent. Puis le problème, le défaut dans notre système, c'est l'espèce de contrat de service les interrelations qui sont obligatoires entre le CN et VIA Rail. Je comprends le gouvernement fédéral qui dit: un instant, on va arrêter de payer partout et toujours. Alors, voyez-vous le MEER participer à la construction d'une voie de chemin de fer?

• 1025

M. Poirier: Certainement. Mais premièrement, je verrais le MEER, j'irais même jusqu'à dire faire une enquête. Parce que vous savez, je vous donne un exemple, parallèle: à chaque fois qu'une compagnie sort un nouveau pneu, il y a à peu près quatre personnes qui participent à sa confection. Alors, à chaque fois qu'une personne y touchent, cela coûte plus cher au contribuable, c'est-à-dire à l'acheteur.

A l'heure actuelle, je me demande ce qu'est le CN. Le CN, ce sont des gens à qui l'on écrit et qui ne répondent même pas à nos lettres. Vous parlez des gares. Ils évaluent le coût des gares comme des monuments historiques. Par ce, la municipalité de Saint-Siméon a été obligé de demander les services d'un avocat pour faire démolir la gare. Ils y tenaient encore. Elle était toute penchée et malgré cela on a été obligé de demander les services d'un avocat. Je vous donne un exemple. Ils ne l'ont pas démolie. Je ne sais pas ce qui est arrivé au juste, mais il est arrivé un accident et elle a pris en feu un certain soir. Les pompiers étaient là quand elle a pris en feu. Alors, c'est pour vous donner un exemple flagrant du comportement du CN. Ce que j'avance là, c'est la vérité.

Le président: Madame Côté.

Mme Côté: Je trouve qu'il va falloir qu'on s'occupe vraiment de nos problèmes et qu'on fasse comprendre à la Commission canadienne des transports que VIA Rail doit avoir son identité, son autonomie; doit arrêter de recevoir des subventions du gouvernement du Canada, donc nos impôts, et donner quasiment les trois quarts de cela au CN pour louer ses vieilles locomotives, utiliser ses vieux wagons, conserver son personnel jusqu'à l'âge de la retraite puis payer les droits de passage sur les voies de chemins de fer. Ce qu'il y a de plus désolant, puis on a vécu cela dans toute son horreur l'hiver passé . . . C'est la responsabilité du CN d'entretenir les voies et de les garder ouvertes pour que les trains voyageurs puissent passer. Cela n'a pas été fait et a eu comme résultat que les gens ont passé des journées et des nuits dans le train. Cela n'a pas de bon sens et ce n'est pas humain! Puis c'est ce que l'on vit dans notre coin. C'est vrai de dire qu'on n'est pas victimes des coupures, des réductions de service, mais si on fait en sorte que le service se dégrade à un point tel que les gens se disent: On est aussi bien de monter à pied, ça va aller aussi vite. Avec les amis qu'on a en cours de route, on s'arrêtera pour dîner et pour ce coucher. C'est rendu aussi ridicule que cela. En tout cas, ça fait une bonne caricature, monsieur le président.

[Translation]

I, too, have worked in the Gaspé and I did take the train. It is nice to travel by train in the Gaspé. The countryside is fantastic but one must move forward and the train must be relatively comfortable. We are not asking for Cadillacs. It is the same as with air transport. We are not asking for Cadillacs. We just want things to work. The problem, the defect in our system, is the type of service contract which is imposed between CN and VIA Rail. I understand the federal government which says: wait a moment, we are not going to always pay everything everywhere. So, do you think that the DREE should participate in laying railroad track?

Mr. Poirier: Certainly. But, first of all, I would say that the DREE should perhaps go so far as to hold an enquiry. I could give you an analogy: Each time that a company puts out a new tire, approximately 4 people have participated in its production. So, each time that an additional person is involved, the cost increases for this purchaser or, if you like, the taxpayer.

At present, I wonder exactly what CN is. CN to us, is the people to whom we write without ever getting a reply. You have spoken of stations. They assess the cost of stations as historical monuments. The Saint-Siméon municipality was forced to go to an attorney in order to have the station demolished. But CN is sticking to its guns. The station was leaning over and, despite that, we were forced to obtain the services of an attorney. This, of course, is only a hypothetical situation. The station has not been demolished. I do not know exactly what happened, but there was an accident and the station caught on fire one evening. The firemen were there when the fire occurred. So, this will give you a flagrant example of the behaviour of CN. This is a true story.

The Chairman: Mrs. Côté.

Mrs. Côté: I think we will really have to deal with our problems and we will have to make the Canadian Transport Commission understand that VIA Rail must have its own identity, must be autonomous, must no longer receive Canadian government subsidies, that is, our taxes, and must no longer give almost three-quarters of that to CN as rental for CN's old locomotives, old wagons. VIA Rail should not be obliged to keep former CN personnel on the payroll until retirement age, nor should it be forced to pay right of way on the railway tracks. We experienced the results of this last winter. CN has the responsibility of maintaining track and keeping tracks open so that passenger trains can get through. This was not done, and the result of this was that people spent days and nights in the train. This certainly is not common sense, it is inhuman! But it is what we did experience in our region. It is true that we did not have any cuts, reductions in service, but if one ensures that service deteriorates to such an extent that people feel that there are just as well off travelling on foot, the end result is the same. At least, if one walks, one can visit friends on the way to have a meal and perhaps stay overnight. That is how ridiculous the situation is. In any case, that gives you a good caricature, Mr. Chairman.

M. Poirier: Merci, madame Côté. J'irais même plus loin, parce que peut-être allez-vous me trouver néfaste ce matin sur certains points. C'est que les Gaspésiens à un moment donné se posent la question: il semble que VIA Rail ou Transports Canada ou CN, il y a un tas de monde dans cette affaire-là font exprès pour décourager les gens afin qu'ils ne prennent pas le train. Au lieu de faire de la publicité, il y a vraiment une chose . . . Savez-vous que souvent on demande une chambrette pour aller à Québec ou à Montréal et il n'y en a pas. Si on fait une petite enquête, savez-vous ce qui se produit: Il y a une chambrette à Matapédia où il n'y a personne. Parfois les gens embarquent beaucoup plus haut que Rimouski, c'est-à-dire qu'il y a une chambrette de libre et le Gaspésien n'a pas pu prendre le train parce qu'il n'y avait pas de chambrette. Il y a un manque de planification flagrant. Et cela écoutez un peu, c'est évident. Nous sommes parfaitement au courant.

C'est la raison pour laquelle quand M. Chouinard, si vous me permettez de continuer, monsieur le président, mon prédécesseur au conseil consultatif de VIA Rail a donné sa démission, il avait vraiment trouvé le mot qu'il fallait. Quand j'ai pris sa place, à un moment donné, je me suis posé des questions, mais j'ai confiance en nos deux députés. Il dit ceci: M. Chouinard a déclaré que la situation actuelle du transport des voyageurs par chemin de fer en Gaspésie nécessitait une intervention politique vigoureuse. Et je n'en démords pas, c'est cela. Il va falloir qu'il y ait des hommes politiques qui se penchent là-dessus.

Avant de terminer, je vous ferai une proposition dans ma dernière intervention.

Le président: Un dernier commentaire, monsieur Bujold.

M. Bujold: Un dernier commentaire, monsieur le président, pour revenir à ce que Jean-Guy Poirier disait taut à l'heure au sujet de la gare de Saint-Siméon. Le problème qui existe en Gaspésie c'est qu'on n'a pas de pompiers dans toutes les municipalités. Alors, cela ne peut pas régler le problème.

• 1030

Le café aidant, j'ai retrouvé le mot que je cherchais tout à l'heure. Le problème en Gaspésie c'est l'intermodalité des transports en commun. Pour répondre au problème d'Alexandre Cyr qui disait qu'on a trop de transporteurs, je crois que le problème est là. Chez nous, nous avons trois transporteurs publics et ils se volent les passagers. C'est la concurrence qui existe et c'est à qui essayerait d'en attirer le plus possible. Alors, à mon sens la seule solution c'est l'intermodalité des transports en commun. Selon vous, messieurs, pensez-vous que le MEER devrait jouer un rôle dans cette démarche pour amener nos trois transporteurs à s'asseoir à la même table et voir comment on pourrait établir cette intermodalité de transport en commun?

M. Poirier: C'est ma conclusion, monsieur le président, c'est exactement la proposition que j'allais faire. Je me demande pourquoi le MEER ne subventionnerait pas ou ne consacrerait pas un budget pour la formation d'un comité qui travaillerait durant quelques mois ici même en Gaspésie, mais ne pas nous envoyer des gens de Québec ou Montréal... Je n'ai rien contre les gens de Québec et de Montréal. Mais malheureuse-

[Traduction]

Mr. Poirier: Thank you, Mrs. Côté. I would go even further, because you may find me somewhat nasty on some points this morning. The people of Gaspé ask themselves at some point whether VIA Rail or Transport Canada or CN—there are so many people involved—are not making an effort to discourage people from taking the train. Did you know that very often, when one asks for a sleeper to go to Quebec or Montreal, there are none available. But, if one asks around, one discovers that there are roomettes on the train to Matapédia where no one travels. Sometimes, people get on much further on than Rimouski because there was a roomette free. But the person from the Gaspé region was not able to the train because there was no roomette. This shows a flagrant lack of planning. And that is very clear. We are fully aware of that.

If I might continue, Mr. Chairman, this is why Mr. Chouinard, my predecessor on the advisory council of VIA Rail, when he submitted his resignation, managed to find the mot juste. When I took over from him, I wondered about things, but I do have confidence in our two members of Parliament. Mr. Chouinard stated that there is a need for vigourous political intervention in the rail passenger transport system in the Gaspé at the present time. And I fully agree with him. Politicians must deal with this matter.

Before we conclude, Mr. Chairman, I should like to make a proposal.

The Chairman: One last comment, Mr. Bujold.

Mr. Bujold: One final comment, Mr. Chairman, to return to what Jean-Guy Poirier said a moment ago on the Saint-Siméon station. The problem in the Gaspé region is that we do not have firemen in all municipalities. So, that does not solve the problem.

The coffee has stimulated my memory, and I have found the word I was looking for a moment ago. The problem in the Gaspé is the inter-modality of public transport. I think that is the problem which Alexandre Cyr was addressing when he said there were too many transporters. We have three public transporters, and they steal each other's passengers. Competition exists, and each endeavours to get as many passengers as possible. So, to my mind, the only solution is to introduce intermodal public transport. In your opinion, gentlement, do you feel that the MEER should play a role in bringing our three transporters to the same table to see how intermodal public transport be set up?

Mr. Poirier: That is my conclusion, Mr. Chairman, that is exactly the proposal I was going to make. I wonder why the MEER would not subsidize or allocate some funds to the creation of a committee ot deal with this matter in the coming months here in the Gaspé region; but do not send us people from Quebec or Montreal. I have nothing against people from Quebec and Montreal, but, unfortunately, they always impose

ment, on nous impose toujours ce qu'on appelle un standard pattern et à chaque fois qu'il y a quelque chose de nouveau, certains critères ne s'appliquent pas à la Gaspésie et malheureusement, que ce soit au niveau fédéral ou provincial on est traité de la même façon que les gens des grandes villes et cela ne s'applique pas à nous autres. Ma suggestion est celle-ci: le MEER devrait se pencher sur les moyens à prendre pour subventionner soit un comité ou un organisme ce sera à lui de déterminer ce qui est le mieux. Je ne veux pas faire de l'esprit de clocher. Les deux députés locaux pourraient faire partie de ce comité-là. Il serait peut-être possible dans un premier temps de sensibiliser la population au fait qu'elle doit laisser aller des choses. Par exemple, il y a trop de gares et en éliminant certaines d'entre elles on peut réduire le trajet. C'est notre but. Mais, même si la population est prête à laisser aller des choses, les gouvernements, Transports Canada ou le CN devraient aussi y mettre quelques dollars.

Le président: Merci, monsieur Poirier. Vous avez dit que le MEER devrait se pencher sur cela. S'il y a une chose que je déteste entendre depuis longtemps, c'est que tout le monde se penche. Ils sont toujours en train de faire des études, s'il y a un endroit qui a été étudié au Québec c'est la Gaspésie. Des études ont été faites, on fait des études et encore des études, on organise des comités d'étude pour étudier le rapport d'une commission d'étude. On voit cela partout. Puis maintenant, ce qui était votre sort autrefois s'étend aux autres régions. On est en train de nous étudier nous autres. Parce que comme vous le savez, selon les derniers rapports l'Estrie est juste au-dessus de la Gaspésie, imaginez sur les revenus, sur à peu près tout. On va vous rejoindre, cela ne sera pas long au rythme où on s'en va.

Vous avez parlé tout à l'heure d'un poulailler. Je pense que la meilleure façon d'agir avant de commencer l'étude, d'abord c'est qu'il y a certaines de ces personnes-là qui sont tellement inconscientes des problèmes qui existent à VIA Rail qu'elles devraient être mises dehors. On n'a pas besoin d'étude pour cela, on commence à les connaître. On n'a pas besoin d'étude, on sait ce que l'on veut. C'est ce qui me renverse à chaque fois. Cela prend un an pour faire une étude et du moment que l'étude est complétée elle est déjà dépassée. Ils prennent tellement de temps pour faire une étude que l'on se retrouve dans certains dossiers avec cinq études. Et ils vous disent: eh bien, on va aller vous consulter pour savoir ce que vous voulez. Alors, je commence à être royalement tanné d'être consulté. Parce que si après 9 ans ils ne savent pas ce que veut la région que je représente... Et j'imagine que c'est la même chose pour plusieurs de mes collègues, on veut que ce taponnage cesse, de venir nous consulter et venir nous demander ce que l'on veut. Ils le savent maintenant.

Lorsqu'on a annoncé que VIA Rail couperait certaines lignes qui existent depuis des décennies, on leur a signifié notre désarroi et notre désaccord. Là, ils vont étudier. Alors, laissezmoi vous dire que quand ils vont venir à Sherbrooke l'étude ne sera pas longue.

M. Poirier: Juste un commentaire, monsieur le président. J'ai voulu dire par étude, restructuration. Mais par contre, j'ai voulu aussi garder le mot étude parce que pour nous les

[Translation]

a standard pattern on us, and there is never anything new. Certain criteria cannot be applied to the Gaspé region, and, unfortunately, whether at federal or provincial level, we are dealt with in the same way as are people from the large cities. I would suggest that the DREE look at the measures needed to subsidize either a committee or some other body which would determine what is best. The two local members of Parliament could, perhaps, be members of that committee. It would, perhaps be possible in a first stage to make the population aware of this fact that it must accept certain things. For example, there are too many stations and if some of them were eliminated journey time could be reduced. That is our goal. But, even if the population is prepared to accept certain things, the government, Transport Canada or CN must also be prepared to spend some money.

The Chairman: Thank you, Mr. Poirier. You said that DREE should deal with this matter. If there is one thing that I have hated to hear for a long time it is that everyone should deal with something. One is always doing studies, and if there is one place that has been studied in Quebec it is the Gaspé region. Studies have been done, studies are being done and studies will be done. Study groups are organized to study the work of a study committee. This can be seen everywhere. Now, this is extending to other regions. We are being studied. As you know, according to recent reports, the Eastern Townships are just above the Gaspé region in terms of income, in terms of almost everything. At the current pace, we will soon be at the same level.

You spoke a moment ago of a chicken coop. I think that the best means of action before launching a study, is to ensure that some of these people who are so unaware of the problems existing in the VIA Rail be removed. We do not need a study for that. We know what the problem is. We do not need a study. We know what we want. This is what gets to me each time. A study takes a year to carry out and when the study is completed, it is already out of date. They take so muchtime to complete the study that in certain cases, there are five studies on the same topic and they tell you that they are going to consult you to know what you want. So, I have had it up to here with being consulted. If they do not know what the region I represent wants after nine years . . . And I expect it is the same thing for many of my colleagues, this dilly-dallying must stop, they must stop coming to consult us and ask us what we want. They know now.

When it was announced that VIA Rail was to cut some lines which have existed for decades, we told them that we were upset and that we disagreed. So, they are going to study. So, let me tell you that when they come to Sherbrooke the study will not be a long one.

Mr. Poirier: If I may, Mr. Chairman, by study I meant restructuration. But I did want to keep the word "study" because, for us in the Gaspé, the only way of getting represen-

Gaspésiens souvent, la seule façon d'avoir des représentants du gouvernement dans la Gaspésie c'est de leur dire de venir étudier. Ils aiment cela et ils viennent. A part cela, on ne les voit pas.

Le président: De toute façon, en entendant plusieurs commentaires depuis les quatre derniers jours, je pense que le seul domaine où il n'y a peut-être pas de vocation pour le MEER c'est aux Affaires extérieures. A part cela, le MEER pourrait s'impliquer à peu près partout et avantageusement en comparaison de certains ministères qui ne font pas leur travail.

De toute façon, j'aimerais vous remercier très sincèrement pour l'excellent mémoire que vous nous avez soumis. Vous, vous souhaitez que l'étude ait lieu, pour ma part, je pense qu'elle ne doit pas avoir lieu. On doit commencer par en mettre certains aux pas dans cette boîte-là. Après cela, on en fera une étude, mais elle sera courte. De toute façon, merci pour la présentation de votre mémoire.

• 1035

M. Poirier: Je vous remercie infiniment.

Le président: Nous accueillerons maintenant comme deuxième organisme ce matin l'Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule et le responsable de cet organisme, M. Léo Cauvier, qui est président, va nous faire la lecture de son mémoire.

Monsieur Cauvier, vous avez la parole.

M. Léo Cauvier (président, Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule): Monsieur le président, au nom de mes confrères pêcheurs, je tiens à dire bonjour aux membres du Comité. Je suis très heureux d'être parmi vous ce matin.

L'Association tient à remercier ce Comité pour l'opportunité qui lui est donnée pour énoncer quelques problèmes que les pêcheurs rencontrent et quelques suggestions possibles pour les résoudre.

1—Installations portuaires

Il y a vingt ans, on a mis en place des ports de mer dans la plupart des villages de la Gaspésie. Aujourd'hui, beaucoup de ces ports sont délaissés mais beaucoup sont encore employés et on ne fait rien pour les réparer. L'Association recommande que le MEER, avec l'aide d'autres programmes gouvernementaux, tels par exemple les projets communautaires, pourrait réparer la plupart de ces ports à un coût qui ne serait pas prohibitif. La Gaspésie possède les ressources telles le bois, la pierre, etc. pour le faire. Cela contribuerait certainement à diminuer le haut taux de chômage qui sévit dans notre région.

2—Entrepôts frigorifiques

Les pêcheurs ont toujours eu accès aux entrepôts frigorifiques. Aujourd'hui, ils sont insuffisants. On connaît des cas où des pêcheurs ont été obligés de jeter leurs prises parce qu'ils ne pouvaient les faire geler où parce qu'ils ne trouvaient pas d'acheteurs. Pourquoi n'offrirait-on pas aux pêcheurs la possibilité de pouvoir conserver le surplus de ses prises en lui offrant un accès plus facile aux entrepôts. Si on fait disparaître ces entrepôts, le pêcheur n'aura pas grand choix: il ne se paiera pas de chambres froides, mais il deviendra plus dépendant qu'il

[Traduction]

tatives of the government in the Gaspé is very often to tell them to come to do a study. They like that and they come. Otherwise, we never see them.

The Chairman: In any case, after having heard many comments over the past four days, I think that the only sector where DREE does not have work to do is perhaps in External Affairs. Apart from that, DREE could become involved in almost all sectors, and certainly advantageously compared to certain departments which do not do their work.

In any case, I would like to thank you very sincerely for the excellent submission you have made. You hope that a study will take place, but I feel that it should not take place. We should start by getting rid of some of the people in that outfit. After that, a study can be done but it will be a short one. In any case, thank you for having submitted your brief.

Mr. Poirier: Thank you very much indeed.

The Chairman: We will now welcome, as our second witness this morning, the Lobster and Coastal Fishermen of the Peninsula, and the person representing this body is Mr. Léo Cauvier, the President. He will read his brief.

Mr. Cauvier, you have the floor.

Mr. Léo Cauvier (President, Lobster and Coastal Fishermen of the Peninsula): Mr. Chairman, on behalf of my fellow fishermen, I should like to greet the members of the Committee. I am very happy to be with you this morning.

The Association would like to thank this Committee for the opportunity that has been granted it to set forth some problems that fishermen encounter and some possible suggestions for solving them.

1-Harbour Facilities

It is now 20 years since seaports were established in most villages of the Gaspé. Today many of these ports have been abandoned but some are still in use and nothing is being done to keep them in good repair. The Association recommends that DREE, with the assistance of other government programs, such as, for example, community projects, could repair most of these ports at a cost that would not be prohibitive. The Gaspé has the resources such as wood, stone, etc. to carry it out. This would certainly help to lower the high rate of unemployment that prevails in our region.

2—Cold Storage Warehouse

The fishermen have always had access to cold storage warehouses, but today they are no longer sufficient to meet the need. Everyone is familiar with cases where fishermen have been obliged to throw away their catch because they could not have it frozen or because they could not find buyers. Why not give fishermen an opportunity to keep their surplus catch by offering them easier access to warehouses? If these warehouses disappear the fishermen will not have much choice: he will not have to pay for freezer lockers, but he will become more

ne l'est actuellement du producteur. L'Association pense qu'il devrait exister des entrepôts gérés par les municipalités pour permettre un meilleur partage des espaces libres.

3—Bateaux

Les pêcheurs sont d'accord pour dire qu'il devrait exister des ateliers de réparation et de construction plus nombreux pour permettre de renouveler la flotte et pour répondre plus rapidement aux demandes des pêcheurs. A ce sujet l'Association pense que le MEER devrait plus s'impliquer dans ce domaine et que les bateaux de moins de quarante-cinq pieds devraient être construits localement. En se servant des ressources tant humaines et autres, les pêcheurs pensent que le coût d'un bateau serait moins exorbitant.

4—Glace

L'Association déplore le coût de l'augmentation de la glace. Il est tout probable que les pêcheurs en utiliseront moins. Le MEER pourrait se pencher sur ce problème et offrir aux pêcheurs des alternatives pour en diminuer le coût tout en conservant la qualité du poisson.

5—Recherche

Avec l'expansion que prend actuellement la pêche, l'Association est d'accord pour qu'il existe un bassin pour les engins de pêche à Grande-Rivière. Ceci permettrait de diversifier les méthodes de pêche et d'en augmenter par le fait même la rentabilité.

6-Zone de pêche

L'Association recommande une zone spécifique de pêche pour les bateaux de quarante-cinq pieds et moins. Cette zone devrait être interdite aux seineurs pour donner une chance aux pêcheurs côtiers. Elle recommande également une surveillance accrue des chalutiers pour faire diminuer le bris d'engins fixes des pêcheurs côtiers.

7—Agrès de pêche

L'Association pense que le MEER devrait fournir une aide spéciale aux petits ateliers de fabrication d'agrès de pêche dans la région. Les ressources pour fabriquer par exemple des cages à homard, des cages à crabes, des grappins, etc. existent dans le milieu et ces ateliers devraient être fortement encouragés dans une optique de développement économique.

• 1040

8-Association

On sait qu'il existe actuellement une vingtaine d'associations de pêcheurs en Gaspésie. Le MEER pourrait subventionner ces groupes pour former une association qui regrouperait la ceinture gaspésienne. Cette association pourrait alors avoir son siège permanent et permettre d'avoir une politique cohérente par rapport aux pêches en Gaspésie.

9-Conclusion

Pour résumer, l'association pense que le MEER, pour assurer le meilleur moyen de croissance de la pêche devrait accorder un appui ferme aux entreprises locales, mettre l'accent sur des stratégies conçues localement avec l'appui des personnes

[Translation]

dependent on the processor than he is at the present time. The Association feels that there should be warehouses managed by the municipalities to permit a better allotment of available space.

3-Boats

The fishermen agree that there should be more repair shops and shipyards to renovate the fleet and to respond more rapidly to the requirements of fishermen. The Association feels that DREE should become more involved in this field and that boats of less than 45 feet should be built locally. The fishermen are of the opinion that the use of local resources, both human and material, would reduce the exhorbitant cost of boats.

4—Ice

The Association deplores the increase in the cost of ice. It is quite probable that fishermen will be using less of it. DREE could study this problem and offer fishermen alternatives that would diminish the cost while conserving the quality of the fish.

5—Research

With the expansion in fishing that is taking place at the present time, the Association agrees that there should be a centre for research on fishing equipment at Grande-Rivière. This would allow fishing methods to be diversified and would in that way increase their profitability.

6—Fishing Zone

The Association recommends a specific fishing zone for boats of 45 feet and less. This zone would be closed to seiners in order to give coastal fishermen a chance. It also recommends increased surveillance of trawlers in order to decrease the breakage of the fixed equipment of coastal fishermen.

7—Fishing equipment

The Association feels that DREE should provide special assistance to small workshops manufacturing fishing equipment in the region. The resources for making, for example, lobster traps, crab traps, anchors, et cetera, exist in the vicinity and these workshops should be greatly encouraged from the viewpoint of economic development.

8-Association

It is known that there are presently some 20 fishermen's associations in the Gaspé. DREE could give grants to those groups to set up an association which would regroup the Gaspé belt. That association could then have a permanent head office to elaborate a coherent policy for Gaspé fisheries.

9-Conclusion

To summarize, the Association thinks that DREE, to ensure optimum growth for fisheries should grant firm support to local enterprise, with the accent on local strategy elaborated with the support of the interested parties, as well as call upon geographic natural and human resources already in place.

intéressées, faire appel aux ressources humaines, naturelles et géographiques en place.

Le président: Merci, monsieur Cauvier.

Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président, de me donner la parole au tout début.

Je voudrais remercier M. Cauvier pour la présentation de ce mémoire au nom de l'association côtière. Je voudrais immédiatement demander à M. Cauvier depuis combien d'années il pratique le métier de pêcheur.

M. Cauvier: On peut dire à peu près 35 ans.

M. Cyr: Monsieur Cauvier, je vais aller immédiatement à la fin de votre mémoire où vous parlez du regroupement des associations des pêcheurs de la Gaspésie. Vous voulez sans doute parler des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. Combien peut-il exister d'associations dans toute la province de Québec? Le savez-vous?

M. Cauvier: Disons, en les regroupant au complet, on devrait avoir une trentaine d'associations.

M. Cyr: Une trentaine d'associations. Je comprends que pour une trentaine d'associations il ne faut pas pousser trop loin la demande de subventions par l'entremise du MEER pour regrouper des associations de pêcheurs. Est-ce que vos associations ont pris une initiative quelconque en vue de se regrouper? C'est plutôt un travail qui doit être fait par vos associations et le MEER doit demeurer au-dessus de cela selon moi.

M. Cauvier: Monsieur Cyr, je vais vous expliquer et expliquer au Comité. Voici, on parle d'une vingtaine d'associations parce que si on veut ceinturer la Gaspésie, y compris les Îles-de-la-Madeleine, il n'y aurait qu'une association qui dépendrait des petites associations. Des personnes seraient nommées, disons, pour un secteur donné pour former un exécutif. Donc, les députés et les ministres pourraient bénéficier d'une meilleure structure et obtenir une meilleure information. De cette façon, les fonds seraient dépensés là où ils doivent l'être. Parce qu'en multipliant les associations on multiplie les dépenses et même les ministres et les députés dépensent beaucoup d'énergie pour obtenir peu de résultat.

D'après les études que l'on a faites et qui se continuent, le président disait tout à l'heure, il faudrait arrêter d'étudier puis agir, ce qu'on demande c'est d'avoir de l'aide pour structurer cela. Parce qu'il y a beaucoup d'associations en place, mais elles ne sont pas structurées. Pour ma part, je me dit qu'il faudrait commencer par avoir une bonne structure. Alors, c'est sur cela que je veux insister.

M. Cyr: Merci, monsieur le président. Dans son mémoire M. Cauvier a parlé aussi d'entrepôts qui pourront être gérés par les municipalités. Compte tenu qu'il y a beaucoup de points de débarquement des prises autour de la Gaspésie, n'obtiendraiton pas de meilleurs résultats, et cela pourrait satisfaire beaucoup plus les pêcheurs si ces entrepôts de glace ou ces frigidaires pourraient être administrés par vos associations au lieu de toujours dépendre de l'État? Vous pourriez peut-être prendre vous-mêmes l'initiative et dire: Écoutez, mettez en place les infrastructures et on s'en occupe. Et je crois que cela

[Traduction]

The Chairman: Thank you, Mr. Cauvier.

Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman, for giving me the floor first.

I would like to thank Mr. Cauvier for the presentation of this brief in the name of the coastal association. I would immediately like to ask Mr. Cauvier how long he has been a fisherman.

Mr. Cauvier: You could say roughly 35 years.

Mr. Cyr: Mr. Cauvier, I will immediately go to the end of your brief where you are talking about regrouping the associations of the Gaspé fishermen. You doubtless include the Magdalen Islands and the North Shore in that. How many associations would there be in the whole Province of Quebec? Would you know that?

Mr. Cauvier: Mr. Cyr, let us say that if you regroup them all there should be some 30 associations.

Mr. Cyr: Some 30 associations? I understand that for some 30 associations you could not ask for too many grants through DREE to regroup fishermen's associations. Have your associations taken any sort of initiative with a view to regrouping? That sort of work should rather be done by your association and DREE should stay above that, it would seem to me.

Mr. Cauvier: Mr. Cyr, I would like to explain something to you and to the Committee. You talk about some 20 associations because if you want to go around the whole of the Gaspé as well as include the Magdalen Islands, there would only be one association depending upon the smaller associations. People would be named for a given sector to make up a group executive. Therefore, the members of Parliament and Ministers could benefit from a better structure and thus obtain approved information. In that way, the funds would be expended where they ought to be. Because by multiplying associations you also multiply expenses, as well as Ministers, and the members of Parliament have to expend far more energy to obtain far smaller results.

According to the studies we have taken and that are still under way, the Chairman was saying before that we should stop studying things and start acting, what we are asking for is help to set up this whole structure. Because there are many associations which already exist but they do not have the structures. In my mind, the first need we have is good structures. So that is what I would like to point out more forcefully.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. In his brief, Mr. Cauvier also speaks of warehouses which could be managed by the different municipalities. Taking into account that there are landing points all around the Gaspé peninsula, would you not get better results and would it not be far more satisfactory for the fishermen if those ice warehouses or refrigeration units were managed by the association rather than always be dependent upon the state? Perhaps you could take that initiative and say: Listen, put up the infrastructures and we will take care of the whole thing. And I think it would be much better. After

pourrait être beaucoup mieux gardé. Puisqu'on dit: on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même.

M. Cauvier: Oui, pour répondre à votre argument, c'est parfait. On a même pensé à cela. Maintenant, il reste une chose: pour administrer un entrepôt frigorifique il nous faudrait avoir un petit peu d'aide pour commencer. Après cela, on pourrait prendre nos responsabilités.

M. Cyr: C'est bien. Donc, c'est à partir de là que vous parlez d'une fédération pour structurer, avec le personnel adéquat, le travail, la surveillance et l'administration de ces entrepôts. Merci.

La dernière question, monsieur le président est celle-ci. A la page 5, M. Cauvier a parlé d'un bassin d'essai d'engins de pêche et je sais que dans le projet d'entente fédérale-provinciale proposé par le Québec, dont M. Millette des pêcheurs unis faisait allusion hier, il y a justement un volet pour l'installation d'un bassin d'essai d'engins de pêche qui est évalué à 2 millions de dollars. Toutefois, il y a une étude entreprise présentement par le ministère de l'Expansion économique régionale, en collaboration avec le ministère des Pêches et Océans, afin de déterminer où pourrait être situé ce bassin d'essai d'engins de pêche dans l'Est du Canada. Là on sort en dehors de la province de Québec puis on s'en va dans l'Est du Canada parce qu'on dit qu'il est impossible de pouvoir construire des bassins d'essai d'engins de pêche dans toutes les paroisses ou dans toutes les provinces.

J'ai eu l'occasion de visiter les bassins d'essai d'engins de pêche à Boulogne-sur-mer au début de septembre. On nous a dit que le travail de recherche pour de nouveaux équipements, travail qui est fait par des maquettistes qui doivent préparer les maquettes, des techniciens et des professeurs, près de 90 p. 100 de ce travail dépend de l'expérience et des conseils que donne le professionnel qui est le pêcheur. Je sais que vous êtes de Grande-Rivière où il y a déjà un institut des pêches, une école et des laboratoires, etc. Le pêcheur de la Gaspésie est polyvalent, mais est-ce un type qui voyage beaucoup? Disons que ce bassin d'essai d'engins de pêche serait situé à Halifax ou à Terre-Neuve, seriez-vous intéressés, les pêcheurs du Québec, à vous déplacer pour suivre des cours d'une semaine, disons, dans l'Est du Canada?

M. Cauvier: Premièrement, si on a recommandé Grande-Rivière c'est parce qu'il y avait un Institut des pêches à Grande-Rivière et qu'il y a quand même de la recherche qui se fait là. Maintenant, cela favoriserait quand même l'ensemble de la Côte-Nord et toute la ceinture gaspésienne. Si on s'en va dans les provinces Maritimes il reste une chose, c'est qu'on va tomber avec les mêmes problèmes de transport dont on a parlé tout à l'heure. Je pense qu'on augmente les problèmes. Alors, si on veut avoir des résultats je pense qu'il faut aller où on a des installations déjà en place pour recevoir ce bassin d'essai. Alors, c'est pour cela qu'on recommande Grande-Rivière dans notre étude. Mais, si on sort de la province de Québec ou de la Gaspésie, je me dis que ce ne sera certainement pas rentable pour le pêcheur du coin.

M. Cyr: Une dernière question.

Monsieur le président, j'aimerais demander à M. Cauvier ceci. Étant donné que vous venez de Grande-Rivière et que

[Translation]

all, there is the old saying that goes, if you want something to be done properly, do it yourself.

Mr. Cauvier: Yes, to answer that, that is perfect. We even thought about that. However, there does remain one thing: to manage a refrigerating warehouse we would need a bit of help to start it up. After that, we can take care of our own responsibilities.

Mr. Cyr: Fine. So with that starting point you are talking about a federation and a structure with adequate personnel, with the work involved you could be overseeing and managing those warehouses. Thank you.

The last question as follows, Mr. Chairman. On page five, Mr. Cauvier talked about a trying-out basin for fishing gear and I know that in the federal-provincial tentative agreement proposed by Quebec which Mr. Millette from the Pêcheurs-unis talked about yesterday, there was something for installing a trying out basin for fishing gear and the evaluation was \$2 million. However, there is presently a study under way by DREE in co-operation with the Department of Fisheries and Oceans to determine where that basin might be installed for the East of Canada. Now, we are going outside the boundaries of the Province of Quebec to go East because it is quite obviously impossible to be able to build trying-out basins for fishing gear in all the parishes or in all the provinces.

I had the opportunity to visit trial basins for fishing gear at Boulogne-sur-mer at the beginning of September. We were told that research work for new equipment is made by mock-up people who prepare the mock-ups, and there are technicians and teachers and approximately 90 per cent of all that work depends on the experience and the advice given by the professional in that area, the fisherman himself. I know that you are from Grande-Rivière where there is already a fisheries institute, a school, laboratories et cetera. The Gaspé fisherman is quite versatile, but does he travel all that much. Let us say this trial basin for fishing equipment were built in Halifax or somewhere in Newfoundland, would you be interested, the fishermen from Quebec, in travelling to follow a week's course or training somewhere in Eastern Canada?

Mr. Cauvier: First of all, if we recommended Grande-Rivière it is because there is a fisheries institute at Grande-Rivière and there is some research being done there. Now this would be favourable for the whole of the North Shore and the whole Gaspé belt. If we go into the Maritimes, there is one thing that is sure and it is that we are going to have the same transportation problems we were talking about before. I think you are just increasing the problems. So if we want to get results we will have to go where there are already installations set up and which can receive this trial basin. That is why we recommend Grande-Rivière in our brief. But if we go outside the Province of Quebec or the Gaspé, I am quite sure that it will certainly not be economically viable for the ordinary fishermen.

Mr. Cyr: A last question.

Mr. Chairman, I would like to ask this of Mr. Cauvier. Since you come from Grande-Rivière and you know at least 50

vous connaissez au moins 50 p. 100 des pêcheurs du Québec, on me dit qu'il y a de nouveaux règlements qui sortent à tous les deux ou trois ans sur la navigation. Vous avez des nouvelles cartes marines qui sont émises, vous avez des nouveaux équipements qui sont offerts aux pêcheurs sur la navigation, par exemple, le nouveau système de guidage, et que quasiment 90 p. 100 des pêcheurs du Québec et des Iles-de-la-Madeleine reviennent au moins une fois à tous les trois ans à l'Institut des pêches de Grande-Rivière pour se familiariser avec les cours de capitaine. Est-ce un fait? Est-ce que vous pouvez nous dire si c'est la réalité?

M. Cauvier: C'est plus que la réalité parce que cette année l'École des pêches a refusé des élèves. Alors, réellement, l'École des pêches est remplie. Ensuite, la plupart des bateaux viennent à l'école même pour faire ajuster leurs compas et tout cela. Ils ont un service complet sur toute l'organisation technique à l'intérieur des bateaux.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Mr. Gass.

• 1050

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

I am interested in Mr. Cauvier's brief because the fishermen in the area I come from, Prince Edward Island, are all, maybe 95 per cent, inshore fishermen. When he is talking about 45-foot boats, that is the size of boats, or in that area, that most of the fishermen of Prince Edward Island use.

On page 2, Mr. Cauvier is talking about boats and the fact that boats should be built in this area, and it would certainly employ people. I am wondering what type of boats are being purchased. What type of boats are the fishermen buying? Are they wood or fiberglass, and where do they come from?

Le président: Monsieur Cauvier.

M. Cauvier: Oui, c'est un bateau fait en bois, en épinette, en cèdre, mais il n'est pas construit présentement, c'est le seul produit qui vient de notre secteur. En Gaspésie, il y a de l'épinette, du cèdre; eh bien, les bateaux sont construits avec cela. Ce sont des bateaux de 45 pieds.

Mr. Gass: So you are saying the small boats are built in this area?

Mr. Cauvier: Non, non.

Mr. Gass: Where do your boats come from? Do they come from New Brunswick or Prince Edward Island or some other area of Quebec?

M. Cauvier: Pour la pêche côtière, je pourrais dire que 60 p. 100 viennent du Nouveau-Brunswick.

Mr. Gass: Also, you are talking about a fishing zone and the fact that seiners are damaging your lobster traps when they come through. How far from shore, how far out, do the inshore fishermen go; half a mile, one mile, two miles? And is this the area that you would suggest be restricted to inshore fishermen only?

M. Cauvier: Les gros chalutiers passent ici en dedans. Ils sont collés sur les côtes. Présentement, on a une distance de

[Traduction]

per cent of all Quebec fishermen, I am told that there are new regulations coming out every two or three years on navigation. You have new marine maps, you have all kinds of new equipment offered to fishermen for navigation, for example the new Loran-C guiding system. And almost 90 per cent of all fishermen in Quebec and the Magdalen Islands go back at least once every three years to the fisheries institute in Grande-Rivière to familiarize themselves with the courses given for captains. Is that a fact? Can you tell us if that is really so?

Mr. Cauvier: It is more than really so because this year the fisheries school had to refuse people. So, really, the fisheries school is full up. Then, most boats come to the school to have their compasses adjusted and things like that. They have complete service on the whole technical organization that you have in a boat.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Mr. Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président.

Si je m'intéresse à l'exposé de M. Cauvier, c'est parce que les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard, dont je suis originaire, font pratiquement tous de la pêche côtière. Il a dit notamment que la plupart des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard utilisent des bateaux de 45 pieds environ.

A la page 2 de son exposé, M. Cauvier souligne que les bateaux de pêche devraient être construits dans la région elle-même, ce qui assurerait des emplois. Je voudrais savoir quel type de bateaux les pêcheurs achètent actuellement. Ces bateaux sont-ils faits en bois ou en fibre de verre, et où sont-ils construits?

The Chairman: Mr. Cauvier.

Mr. Cauvier: These boats are made out of wood, either spruce or cedar, which both grow in the Gaspé region. They therefore use these two kinds of wood to build these boats which are 45 foot long.

M. Gass: Les petits bateaux sont donc construits dans la région même?

Mr. Cauvier: Non, non.

M. Gass: Dans ce cas-là, d'où viennent-ils? Sont-ils construits au Nouveau-Brunswick, dans l'Île-du-Prince-Édouard, ou dans une autre région du Québec?

Mr. Cauvier: Sixty per cent of the boats used for inland fishing come from New Brunswick.

M. Gass: Vous affirmez qu'en traversant la zone de pêche, les senneurs abîment vos casiers à homards. De combien les pêcheurs côtiers s'éloignent-ils des rivages? Voudriez-vous que cette zone soit réservée exclusivement aux pêcheurs côtiers?

Mr. Cauvier: The large trawlers go this way right along the shores. At the present time, a three-mile zone is set aside for

trois milles qui devrait être protégée pour les pêcheurs côtiers. Maintenant, je pense qu'on devrait aller à 5 milles, parce qu'il y a des pointes qui sortent en dehors. Il peut y avoir un mille, deux milles de pointe. Alors, cela permet quand même aux chalutiers de venir à un mille et demi ou deux milles. Alors, le pêcheur côtier qui a ses agrès de pêche fixes retourne le lendemain et les agrès de pêche sont disparus. Alors, c'est tout cela. C'est pour cela que j'en faisais rapport. On devrait avoir une surveillance parfaite de la Gendarmerie royale, d'un bateau du fédéral. Cette surveillance doit être très sévère, parce que le pêcheur côtier, présentement, est bafoué par les chalutiers. Ils ne sont pas capables de garder leur équipement. Tous les ans, tous les printemps, ce printemps encore c'est arrivé, le pêcheur côtier perd beaucoup d'équipemt et l'équipement, c'est très cher.

Le pêcheur côtier, c'est lui qui a le moins de revenus présentement. En moyenne, le pêcheur côtier a un revenu d'à peu près \$4,900 à \$5,000. Alors, il s'en va sur l'assurance-chômage, ce qui lui donne une chance de récupérer un peu plus d'argent et de survivre. S'il n'y avait pas l'assurance-chômage qui s'ajoute à cela, pour le pêcheur côtier, ce serait le bien-être social, directement. Si on ne s'en occupe pas un peu plus à l'heure actuelle et qu'on ne le protège pas, c'est cela qui va arriver, le bien-être social. Alors, on va rester avec les chalutiers, les gros bateaux de 55, 60 pieds et ainsi de suite.

orden al all storr memouphing months of 1055

Mr. Gass: Mr. Cauvier, I think the extension of the 200-mile limit was designed to help all fishermen. I agree with Mr. LeBlanc, the Minister of Fisheries—I do not always agree with him—that the 200-mile limit should benefit everybody. I think possibly the inshore fisherman has benefited less than anybody else. I would agree with your suggestion that the larger boats be restricted to the coastal areas so the inshore fishermen could benefit more from the fisheries.

M. Cauvier: Alors, je vous remercie.

Mme Beauchamp-Niquet: Vous êtes d'accord?

M. Cauvier: Merci, oui. Très d'accord.

Le président: Monsieur Cauvier, merci énormément pour la présentation de ce mémoire.

J'ai remarqué dans votre mémoire . . . J'avais une question à poser et là, je ne l'ai plus. Ah oui, cela a trait à la question que posait M. Cyr tout à l'heure.

Vous dites qu'il y a environ une trentaine d'associations de pêcheurs dans l'Est du Québec.

Maintenant il me semble qu'un monsieur qu'on a entendu ici hier nous a dit que l'association qu'il représentait en regroupait une dizaine d'autres. Est-ce qu'il y a des organisations qui en chapeautent un certain nombre d'autres dans cette partie-ci de la Gaspésie?

M. Cauvier: Des associations de pêcheurs? Pas que je sache. Je n'en vois pas, sauf pour la pêche hauturière. Il peut y en avoir dans la pêche hauturière. Mais je parle du pêcheur côtier, moi. Je parle des associations de pêcheurs côtiers; il y

[Translation]

the inland fishermen. But I feel that the zone should be extended to five miles because some points just outside the three-mile limit, sometimes one, two or three miles. This is what enables trawlers to get within one and a half or two miles from the shores. The inland fishermen who have set out their fishing gear come back the next morning to find that all their gear has disappeared. That is why I mentioned this point. We should have the zone patrolled by the RCMP using a federal boat to do so. This surveillance should be very strict, otherwise inland fishermen will continue to lose ground to the trawlers. Each spring, a lot of the fishermen's equipment, which is quite costly, is destroyed by the trawlers.

The income of inland fishermen is very low, on the average, no more than \$5,000. He also gets unemployment insurance which enables him to somehow survive. If they did not have unemployment insurance, they would have to go on welfare. If these fishermen do not get more protection, they will be forced to go on welfare. So, we will get the boats, the 55 and 60 footers and so on.

M. Gass: Monsieur Cauvier, je crois que l'extension de la limite jusqu'à 200 milles devrait aider tous les pêcheurs. Je suis d'accord avec M. LeBlanc, le ministère des Pêches,—quoi que je ne sois pas toujours d'accord avec lui,—pour dire que cette limite des 200 milles devrait être profitable pour tous. Je crois que le petit pêcheur en a probablement profité moins que tout autre. Je suis d'accord sur votre proposition voulant que les plus gros bateaux devraient être assujettis à certaines restrictions, de façon à ce que le pêcheur côtier puisse tirer plus de profit de sa pêche.

Mr. Cauvier: In that case, thank you.

Mrs. Beauchamp-Niquet: You agree?

Mr. Cauvier: Thank you, yes. Quite.

The Chairman: Mr. Cauvier, thank you tremendously for the presentation of your brief.

I noticed in your brief... I had a question and it has just slipped my mind. Oh yes, it concerned the question put by Mr. Cyr previously.

You say there are some 30 fishermen's associations in the Eastern area of Quebec.

Now, it seems to me a gentleman we heard here yesterday told us that the association he represented was a sort of umbrella for some 10 others. Are there umbrella organizations regrouping smaller ones in this part of the Gaspé?

Mr. Cauvier: Fishermen's associations? Not to my knowledge. I do not see any, except for offshore fishing. Perhaps there are some for offshore fishing. But I am talking about the inshore fishermen. I am talking about inshore fishermen's

en a une trentaine dans la ceinture de la Gaspésie avec la Côte-Nord.

Le président: Le monsieur d'hier ne faisait pas allusion aux mêmes associations, n'est-ce pas?

M. Cyr: C'est cela.

Le président: Monsieur Cyr.

M. Cyr: Monsieur le président, j'ai voulu dire que M. Millette, hier, faisait allusion à des regroupements de coopératives de production, des syndicats. C'est-à-dire que ce sont les pêcheurs mais eux, autrefois, avaient certains organismes en place pour la manipulation, la mise en marché du poisson. Donc, c'est cela qu'il disait hier. Il ne faisait aucunement allusion aux petites associations côtières dont parle M. Cauvier:

M. Cauvier: Pour votre information, monsieur le président, on a 20 associations, présentement, qui ceinturent la Gaspésie; c'est un comité provisoire dont je suis président. C'est pour cela que l'on s'est formé de cette façon, pour en venir à avoir une structure qui, j'espère, sera en place d'ici le mois de mars.

Le président: Monsieur Cauvier, vous avez raison. J'ai confondu. Hier, nous avons entendu l'association des Pêcheurs Unis qui regroupait un certain nombre d'organismes et de coopératives. Alors, c'est pour cela que je me suis trompé.

Alors, merci énormément, monsieur, Cauvier pour la présentation de ce mémoire.

M. Cauvier: Avant de m'en aller, je tiens à remercier bien sincèrement tout le comité, messieurs et mesdames, au nom de mes confrères. Encore une fois merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cauvier.

Nous accueillons maintenant le Conseil régional de développement de l'Est du Québec dont le président est M. Jean-Guy Rioux. Un consultant, M. Pierre Jobin, l'accompagne.

Maintenant, il faut dire, messieurs, que nous avons pris connaissance de votre dossier qui est le plus volumineux qu'il nous ait été donné de voir depuis le début de ces audiences. J'apprécierais énormément si vous pouviez le résumer succinctement, parce que nous avons beaucoup de questions à poser. Cela raccourcirait la présentation du rapport lui-même.

• 1100

Monsieur Rioux, vous avez la parole.

M. Jean-Guy Rioux (président, Conseil régional de développement de l'Est du Québec): Merci, monsieur le président. En effet, on va présenter un résumé du mémoire.

En tout premier lieu, nous voudrions souligner notre satisfaction de voir le sous-comité des programmes consulter la population sur les politiques du ministère de l'Expansion économique régionale. Nous nous réjouissons tout particulièrement de ce que des audiences publiques aient eu lieu dans notre région de l'Est du Québec, à Percé plus précisément.

Nous nous en voudrions également de ne pas signaler notre fierté bien légitime de voir un député de notre région, le représentant de la circonscription de Matapédia-Matane, M. Pierre De Bané, occuper depuis quelques mois le poste de ministre responsable de l'Expansion économique régionale; [Traduction]

associations; there are some 30 for the whole Gaspé belt and the North Shore.

The Chairman: The gentleman, yesterday, was not alluding to the same associations, was he?

Mr. Cyr: That is it.

The Chairman: Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, I just wanted to say that Mr. Millette, yesterday, was talking about umbrella organizations for production co-operatives and unions. These are made up of fishermen but they previously had certain organizations set up for the handling and marketing of fish. That is what he was saying yesterday. He was not at all talking about the small inshore associations that Mr. Cauvier is talking about.

Mr. Cauvier: For your information, Mr. Chairman, there are presently 20 associations all along the Gaspé belt; there is a provisional committee of which I am chairman. That is why we have set things up that way so as to eventually get a structure which should finally be all set up by March.

The Chairman: Mr. Cauvier, you are quite right. I got mixed up. Yesterday we heard from the United Fishermen's Association which does regroup a certain number of organizations on co-operatives. That is why I made that mistake, then.

So, thank you very much, Mr. Cauvier, for the presentation of your brief.

Mr. Cauvier: Before leaving, I do wish to thank the whole Committee sincerely, ladies and gentlemen, in the name of my colleagues. Thank you once again.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Cauvier.

We will now hear the Eastern Quebec Region Development Board whose Chairman is Mr. Jean-Guy Rioux. There is a consultant with him, Mr. Pierre Jobin.

Gentlemen, we must say that we have been seized of your document which is the biggest one we have had the opportunity to see yet since the beginning of these hearings. I would very much appreciate if you were ready to briefly summarize this brief because we have many questions to ask and so it would be shorter for the report.

Mr. Rioux, you have the floor.

Mr. Jean-Guy Rioux (Chairman, Eastern Quebec Region Development Board): Thank you, Mr. Chairman. Yes, we will give a summary of the brief.

First we would like to underline that we are happy to see the subcommittee on programs consulting the population about politics followed by the DREE. We are especially happy that hearings are held in our region of Eastern Quebec and especially at Percé.

We do not want to pass the opportunity to tell how proud we are to see a member from our region, the representative of the Matapédia-Matane riding, Mr. Pierre De Bané, appointed since a few months to the position of responsible minister for the Department of Regional Economic Expansion. We want

nous tenons également à le remercier de la disponibilité dont il a toujours fait preuve face aux représentations du C.R.D.E.Q. Également, le personnel du bureau régional du MEER à Rimouski fait preuve d'une grande ouverture face à nos demandes.

Premièrement, les buts et les objectifs du C.R.D.E.Q.

Nous croyons que nos réglements généraux offrent encore la formule qui exprime le mieux les objectifs que nous poursuivons, soit premièrement, promouvoir le développement (économique, social, culturel et civique) de la région de l'Est du Québec et de ses composantes en favorisant l'autogestion comme modèle de développement; deuxièmement, agir comme interlocuteur privilégié auprès des gouvernements ainsi que des organismes de planification et de développement; troisièmement, agir comme organisme de concertation des groupes et individus de la région qui sont impliqués dans le développement de l'Est; et quatrièmement, assurer la représentation dans le processus de planification du développement des différents milieux de la région en agissant comme partenaire et (ou) comme gestionnaire.

Un portrait d'ensemble, maintenant.

L'Est du Québec s'étend de La Pocatière à Gaspé et inclut, bien sûr, les Îles-de-la-Madeleine. Dans ce pays grand comme la Suisse, 16,000 milles carrés ou 42,492 kilomètres carrés, on retrouve un peu plus de 300,000 habitants répartis entre quelque 200 municipalités; comme plus de la moitié de ces municipalités ne comptent pas 1,000 citoyens, on devine aussitôt que la dispersion et l'éloignement constituent des réalités dont l'organisation de la vie socio-économique doit tenir compte et dont la vie culturelle est imprégnée.

L'activité économique doit beaucoup à l'exploitation des ressources naturelles de la région; à elles seules, les industries de bois(pâtes et papier, sciage, meubles, etc.) et celles de l'agro-alimentaire représentent plus des trois quarts de l'emploi manufacturier chez nous. Il ne faudrait pas non plus passer sous silence l'apport considérable du secteur minier.

Toutefois, cela ne suffit pas à employer toute la population active; malgré un taux d'activité inférieur à la moyenne et le travail extrarégional de 3 à 5 p. 100 de notre main-d'œuvre très recherchée, le chômage atteint régulièrement, dans l'Est du Québec, le double de la moyenne du Québec, soit environ 20 p. 100. De plus, il s'agit là d'une moyenne régionale; dans plusieurs parties du territoire, les chiffres sont considérablement plus élevés.

Comme cette situation affecte également le revenu personnel, il ne faut pas se surprendre de la diminution de la population de notre région. On a pu estimer un bilan migratoire négatif de quelque 5,000 personnes par année plus souvent qu'autrement au cours des dernières décennies.

Un portrait social, maintenant.

Faute d'emploi, beaucoup sont obligés de quitter l'Est du Québec. Mais plus nombreux, beaucoup plus nombreux sont ceux qui décident de rester et de se battre pour y parvenir. Au C.R.D., nous pensons qu'il s'agit là de l'élément principal de la dynamique du développement de l'Est: cette volonté clairement

[Translation]

also to thank him for having always been open to the representations made by our Eastern Quebec Region Development Board. We want to thank also the staff of the regional office of DREE in Rimouski who have always been open to our requests.

To start I will state what are the aims and objectives of the CRDEQ.

We think that our general regulations still best convey the objectives which we are pursuing: firstly, to promote the economic, social, cultural and civic development in the Eastern Quebec region and its component parts, stressing self-management as a development model; secondly, to act as a special spokesman with governments and planning and developmental bodies; thirdly, to act as a clearing-house for groups and individuals in the region who are involved in the development of Eastern Quebec; fourthly, to ensure that the various social elements of the region are represented in the development planning process, acting as partners and/or managers.

I will give you now a general picture.

Eastern Quebec runs from La Pocatière to the Gaspé, including, of course, the Magdalen Islands. In a country the size of Switzerland, 16,000 square miles or 42,492 square kilometres, we find slightly more than 300,000 residents in some 200 municipalities; and as over half these municipalities have fewer than 1,000 citizens, one quickly sees that dispersal and remoteness are realities that must be taken into account in the organizing of socio-economic life, and that permeate cultural life.

Economic activity is centred heavily on the exploitation of the region's natural resources; forest industries (pulp and paper, sawmills, furniture and so on) and food production alone account for over three-quarters of our manufacturing jobs. Nor can we fail to mention the considerable contribution made by the mining sector.

This is not enough, however, to give employment to our entire work force. In spite of the fact that our worker ratio is lower than the average, and some 3-5 per cent of our much sought-after labour force is outside the region, Eastern Quebec regularly experiences unemployment at twice the Quebec average, around 20 per cent. Moreover, this figure is the regional average; in a number of districts, unemployment figures are considerably higher.

As this situation also affects personal incomes, it comes as no surprise that our region's population is dwindling. More often than not in these recent decades, the annual loss through migration could be reckoned at some 5,000 people.

I will give now the social picture.

For want of work, many are forced to leave Eastern Quebec. But many more, very many more, decide to stick it out and struggle for success. In the C.R.D., we feel that this is the main element in Eastern Quebec's dynamic of development; that is, the clearly expressed desire among our people to stay

affirmée de notre population de rester et de prendre en charge son développement, «l'aménagement plutôt que le déménagement»

Parlons des résultats de l'intervention du ministère de l'Expansion économique régionale.

Notre propos n'est pas d'évaluer les interventions du ministère de l'Expansion économique régionale pour l'ensemble du Canada; cela dépasserait notre mandat et notre compétence. Nous croyons toutefois être en mesure de fournir un éclairage intéressant en ce qui concerne la région du bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, notre région.

• 1105

Il est toujours difficile de procéder à une évaluation bien arrêtée d'un effort de développement régional. En effet, beaucoup de variables autres que l'intervention du ministère de l'Expansion économique régionale ont un impact important sur l'évolution de la situation; ne mentionnons que la conjoncture extrarégionale, l'action des autres intervenants publics et privés, l'idéologie des diverses parties concernées, etc. De plus, nous ne disposons pas encore des statistiques du recensement décennal de 1981 qui nous fourniraient des données précieuses pour une quantification précise de certains phénomènes importants.

Nous allons commencer par évaluer l'impact des ententes parce qu'elles nous apparaissent des mesures plus «régionalisées» que le programme des subventions au développement régional.

Dans le domaine des ententes auxilaires, notre région, l'Est du Québec, se trouve exclue par définition d'au moins trois ententes auxiliaires représentant le tiers du budget de ces programmes du ministère de l'Expansion économique régionale au Québec. On aura noté à la même occasion, que pour les ententes auxiliaires où l'on a défini des enveloppes régionales, le ministère de l'Expansion économique régionale ne compte investir que 59.6 millions de dollars dans le bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. On doit toutefois tenir compte d'un budget supplémentaire annoncé par le ministre responsable, lequel sera affecté au développement des Îles-de-la-Madeleine à la suite du refus fédéral de contribuer au développement des mines de sel des Îles dans les conditions dans lesquelles le projet a été présenté.

Il est encore un peu tôt pour procéder à une évaluation serrée, en bonne et due forme, de ces ententes auxiliaires. Toutefois, nous nous en voudrions de taire des observations qu'on a déjà-faites dans le milieu à ce sujet.

Premièrement, les projets et programmes qui sont inscrits au titre des ententes auxiliaires ne constituent pour beaucoup d'observateurs que des opérations régulières.

Deuxièmement, toujours dans la ligne des conflits de juridiction en regard de l'évaluation des ententes auxiliaires, des observateurs avertis préconisent qu'on en revienne plutôt à la formule des ententes régionales. Ils estiment en effet que notre région serait mieux servie par un programme couvrant l'ensemble des secteurs, mais seulement le territoire de l'Est,

[Traduction]

and work out their own growth: "Development rather than relocation".

We will now discuss the results of the involvement of the Department of Regional Economic Expansion.

We do not intend to go into the details of all the Department of Regional Economic Expansion's programs of projects for all of Canada, but we believe that we can give an interesting point of view of what has been done in the Lower St. Lawrence region, in the Gaspé and the Magdalen Islands, which is our region.

It is always hard to arrive at a precise assessment of an effort in regional development. The fact is that many variables besides the intervention of the Department of Regional Economic Expansion have a significant impact on how a situation develops; mamely, the economic situation outside the region, measures taken by other participants from the private and public sector, the ideologies of the various parties, etc... Moreover we do not yet have the statistics from the 1981 census, which would contain valuable data in terms of quantifying certain important phenomena.

We are going to begin by assessing the impact of the agreements because we feel that these are more "regionalized" initiatives than the grants program for regional development.

With reference to the sub-agreements, we have already had occasion to explain how our region, Eastern Quebec, is automatically excluded from at least three sub-agreements, representing one third of the Department of Regional Economic Expansion's budget in Quebec. It will have been noted at the same time that for those sub-agreements where regional spending is specified, the Department of Regional Economic Expansion intends to invest only 59.6 million in the Lower St. Lawrence, the Gaspé, and the Magdalen Islands. However we should keep in mind the minister's announcement of a supplementary budget to be allocated for the development of the Magdalen Islands, in the wake of the federal refusal to contribute to the development of the Islands' salt mines under the conditions originally specified in the plan.

It is still too early to undertake a detailed evaluation of these sub-agreements. However, we feel obliged to convey some observations made by certain interested local parties.

First of all, the projects and programs that come under these sub-agreements are considered by many observers to remain within the scope of regular operations. The citizens one is wrangling over.

Secondly, in connection with the jurisdictional battle over assessment of sub-agreements, informed observers are advocating a return to the regional agreement formula. They believe that our region would be better served by a program covering all sectors but restricted territorially to Eastern Quebec than by a number of sub-agreements, which have more limited

plutôt que par la formule des ententes auxiliaires qui, elles, ont une envergure sectorielle plus limitée tout en couvrant l'ensemble du territoire du Québec.

A cela, d'autres rétorquent que l'argent n'a jamais manqué pour les bons projets, que ce ne sont pas les formules qui comptent, mais bien de savoir s'il y a suffisamment d'argent pour les besoins réels, que la sylviculture va se faire de la même façon, au même endroit et va nécessiter le même budget, que l'on ait une entente de type «régional» ou une entente auxiliaire. De toute façon, cela constitue également une critique des ententes auxiliaires, laquelle nous semble avoir d'autant plus de force que l'actuel titulaire du ministère de l'Expansion économique régionale ne s'est pas gêné pour déclarer publiquement qu'il préfère la formule des ententes «régionales» à celle des ententes auxiliaires.

Il est beaucoup plus difficile de connaître l'affectation des sommes dans les ententes auxiliaires que dans les ententes «régionales», du moins si on se place du point de vue des citoyens régionaux; de la même façon et par conséquent, il est beaucoup plus difficile de mobiliser l'opinion et de faire les pressions nécessaires quand la situation exige des correctifs. Tout se décide au centre sans que les populations concernées aient un mot à dire avant, pendant ou après la prise de décision, même si elles sont directement intéressées.

L'entente générale de coopération 1968-1967, maintenant.

Ces critiques face aux ententes auxiliaires ne doivent pas donner l'impression que l'entente générale de coopération Canada-Québec (1968-1976) sur le développement du bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine a répondu à toutes nos attentes, bien au contraire. Même s'il faut reconnaître que cet effort a eu des effets positifs sur certains aspects de l'évolution de l'Est du Québec, force nous est d'admettre que «l'entente Canada-Québec», comme on avait pris l'habitude de l'appeler, n'a pas réglé tous les problèmes et a même contribué directement à en aggraver quelques-uns.

Premièrement, il y a eu la fermeture des paroisses. Moyennant subventions et primes, on a fermé des paroisses, «relocalisé» les habitants, brûlé les habitations (comme au Vietnam). Il y a bien eu quelques bavures; pendant que des fonctionnaires tentaient de convaincre les citoyens de Saint-Paulin Dalibaire, le ministère des Transports refaisait le pavage de la route menant au village.

Cette opération a coûté, selon le rapport Métra, la somme de 6 millions de dollars (argent de 1971), soit un montant moyen de \$8,675 (1971) par ménage, laquelle somme a été prise à même les budgets de l'entente.

• 1110

Il y a eu maquillage des opérations régulières. Beaucoup des bureaux centraux des ministères impliqués dans l'exécution des programmes de l'entente Canada-Québec y ont vu une vache à lait. On procédait comme suit: on décrétait que telle intervention du ministère dans l'Est du Québec était «spéciale» et donc payable par les fonds «spéciaux» de l'entente. Pour y parvenir, [Translation]

scope in terms of sectors while covering the whole territory of Ouebec.

To this, others retort that money has never been lacking for the good projects; that what counts is not formulas but knowing whether there is enough money for real needs; that forestry will be carried out in the same way, the same place, and need the same budget whether we have a "regional"—type accord or a subsidiary agreement. This point strikes us as all the more significant in that the present minister of Regional Economic Expansion has made no bones about stating publicly that he prefers the "regional" system to that of the sub-agreements.

It is much harder to know how moneys are distributed under sub-agreements than it is under "regional" ones, at least from the view-point of the local inhabitant; by the same token, it is much harder to mobilize public opinion and bring the necessary pressure to bear when the situation needs to be rectified. Everything is decided centrally without the populations affected having a word to say before, during, or after the decision-making, even if they are directly concerned.

We shall now turn to the General Co-operation Agreement, 1968-76.

Our criticisms of the sub-agreements must not give the impression that the Canada-Quebec General Co-operation Agreement (1968-76) for the development of the Lower St. Lawrence, the Gaspé, and the Magdalen Islands met all our expectations: quite the contrary. Though we must acknowledge that it did have some positive effects on certain aspects of Eastern Quebec's development, we are obliged to admit that this "Canada-Quebec Agreement" as we got into the habit of calling it, did not solve all the problems and even contributed directly to exacerbating some of them.

There was, first of all, the matter of the closing of the parishes. In return for grants and bonuses, parishes were closed, the residents "relocated" and their houses burned down (as in Vietnam). There were some blunders, to be sure: while civil servants were trying to convince the citizens of St. Paulin Dalibaire, the Ministry of Transport was repairing the highway leading to the village.

According to the Métra Report, this operation cost \$6,000,000 (1971) or an average of \$8,675 (1971) per household. This money was taken right from the budget of the Agreement.

There were also cases of dressing up regular operations. Many central offices in the departments involved in implementing the programs of the Canada-Quebec Agreement saw the project as a milch cow. This is how they proceeded: it was decreed that a particular departmental initiative in Eastern Quebec was "special", and hence payable out of the "special"

tous les moyens étaient bons: on «gelait» pour la région un budget (bien sûr, équivalant ou presque au budget régulier) ou bien on avançait la réalisation de tel ou tel projet.

L'entente était fondamentalement diséquilibrée. L'entente générale de coopération de 1968 prévoyait des budgets importants pour rationaliser et moderniser les activités traditionnelles de base, une soixantaine de millions de dollars; elle consacrait également des montants considérables, 115 millions de dollars, au développement social et à la formation des adultes. On comptait même affecter 45 millions de dollars à l'aménagement spatial.

Cependant, on avait complètement oublié le secteur manufacturier; complètement, pas un dollar. On comprendra que le Conseil régional de développement de l'Est du Québec ait exigé que l'on entreprenne la renégociation de l'entente de façon à y injecter des budgets substantiels pour le développement industriel. Cette revendication de notre organisme prenait appui sur des bases solides. En effet, l'absence de fonds pour l'industrie manufacturière se trouvait à nier complètement la possibilité pour notre région de devenir autre chose qu'une exportatrice de matière première et de main-d'œuvre.

L'entente a couvert la période qui s'étend de 1968 au 31 mars 1976. D'ailleurs, dès 1974, on entrait dans une période de *phasing-out* comme disaient les fonctionnaires, ou de désengagement budgétaire. Pourtant, les prévisions du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec ne prévoyaient que pour 1982 le rattrapage du Québec par la région; en 1976, et a fortiori en 1974, il était évident pour tout le monde que cet objectif de rattrapage n'était pas atteint.

Il y avait également quelques faiblesses d'organisation. Certaines de ces difficultés tenaient à ce que l'entente Canada-Québec ne reflétait pas toujours l'entente entre le Canada et le Québec ou, plus précisément, entre les deux gouvernements.

Le bilan de l'entente Canada-Québec, maintenant. Nous avons eu l'occasion, au cours des paragraphes qui précèdent, de dénoncer certaines des faiblesses les plus criantes de l'entente Canada-Québec; nos critiques sont d'autant plus sévères que tout le processus amorcé par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec puis poursuivi dans l'entente Canada-Québec avait suscité un formidable espoir chez une population qui mérite bien qu'on aide ses efforts pour améliorer son sort.

Cependant, il faut reconnaître que l'entente s'est avérée bénéfique à plus d'un point de vue. Ne mentionnons que l'amélioration du réseau routier, par exemple, qui a fait des progrès considérables au cours de cette période, l'installation des parcs industriels et des parcs industriels de pêche bien équipés, des progrès significatifs de la capacité d'accueil touristique de l'Est du Québec, la mise en place d'un réseau socio-sanitaire moderne, l'amélioration considérable des activités traditionnelles de base (agriculture, forêt, pêche), etc.

Toutefois, malgré les difficultés de parvenir à une évaluation définitive que nous avons mentionnées en début de chapitre, nous nous en voudrions de ne pas dresser notre bilan de l'entente Canada-Québec. Pour y parvenir correctement, nous

[Traduction]

funds of the agreement. To achieve this, all sorts of methods were used; a budget (equal or nearly equal to the regular budget, of course) was "frozen" for the region or else the deadline set for the completion of a particular project was advanced.

There was a basic imbalance in the agreements. The 1968 General Co-operation Agreement set aside a substantial sum of money, some \$60 million, for rationalizing and modernizing the basic traditional funds of livelihood; it also allotted \$115 million for social development and adult training. Provision was even made for devoting \$45 million to special improvements.

However, funding for the manufacturing sector has been completely ignored. It is thus understandable that the Eastern Quebec Regional Development Board insisted that the agreement be renegotiated in order to include substantial industrial development budgets. This demand was well justified in that the absence of funds for manufacturing ruled out completely any possibility of our regions becoming something other than an exporter of raw materials and manpower.

The agreement covered the period from 1968 to March 31, 1976. We should note that from 1974 on we were in the phasing out stage, to use the civil servants' term. However, the Bureau d'aménagement de l'Est du Québec had not foreseen the regions catching up with the rest of Quebec before 1982; in 1976, and even more so in 1974, it was obvious to everyone that this goal had not yet been reached.

There were also some organizational shortcomings. Some of these difficulties were due to the fact that the Canada-Quebec Agreement did not always reflect the actual view of the two governments involved.

Let us now attempt to make an over-all assessment of the Canada-Quebec Agreement. In the preceding paragraphs, we have had occasion to point out some of the Canada-Quebec Agreement's most dramatic shortcomings; our criticism is all the more severe since the entire process initiated by the Eastern Quebec Development Office and then carried on under the Canada-Quebec Agreement had awakened tremendous hopes in a population deserving of support in its attempts to improve its lot.

We must admit, however, that the agreement proved beneficial on more than one score. We need only cite as examples the upgrading of the highway system which was considerably advanced during this period; the setting up of well-equipped industrial parks and industrial fishing parks; significant additions to tourist facilities in Eastern Quebec; the installation of a modern sanitary system; substantial improvements in basic traditional activities such as agriculture, forest industries, fisheries, et cetera.

In spite of the problems we have already alluded to in arriving at a definitive judgment, it would be an omission on our part not to provide our evaluation of the Canada-Quebec Agreement. This can be best done, in our opinion, by determine

croyons que la façon la plus saine consiste à mesurer, dans la mesure du possible, à quel point les objectifs explicites de l'opération ont été atteints.

Un objectif était de moderniser les secteurs de base traditionnels (agriculture, forêts, pêcheries) de façon à procurer aux travailleurs qui œuvreront dans ces secteurs des emplois stables et, dans la mesure du possible, aussi rémunérateurs que dans les mêmes secteurs ailleurs au Québec.

Qu'en conclure? Les objectifs ont été atteints dans une large mesure, souvent aux dépens de l'emploi, avec des conséquences individuelles et sociales que les statistiques ne peuvent rendre qu'incomplètement.

Mais déjà, cela nous amène à l'objectif suivant: créer des activités dynamiques nouvelles (dans les secteurs de l'industrie, du tourisme et des mines) susceptibles d'absorber, dans la mesure du possible, la main-d'œuvre libérée par la modernisation des activités traditionnelles.

Il s'en faut, et de beaucoup, pour que l'objectif ait été atteint, ce qui tempère sérieusement les succès relatifs obtenus dans la poursuite de l'objectif précédent.

Un autre objectif était de lancer un vaste programme de reclassement de la main-d'œuvre pour procurer à celle-ci la mobilité occupationnelle et géographique nécessaire.

Comme ces opérations auraient eu lieu de toute façon, nous ne croyons pas utile d'en faire, dans le cadre du présent mémoire, une évaluation détaillée.

Autre objectif: accélérer l'urbanisation en regroupant la population dans quelques centres urbains convenablement équipés. Est-on parvenu à regrouper la population dans quelques centres urbains convenablement équipés? A première vue, les statistiques pourraient donner à penser que oui. Mais il faut dépasser les apparences pour aller au cœur de la question. Par exemple, on doit tenir compte de la fausse urbanisation qui résulte de la création d'agglomérations urbaines dont la réalité tient plus de la politique et de l'administration que de la géographie et des mouvements de population.

• 1115

Autre objectif: mettre en place les équipements et les infrastructures nécessaires au succès du plan. On doit considérer qu'à ce chapitre, une bonne partie du retard de notre région est comblée et que l'objectif, de façon générale, est atteint.

On voulait aussi mettre en place un cadre institutionnel qui soit cohérent et adapté aux exigences d'une politique concertée de développement pour la région. Justement, que sont devenues les institutions créées par l'entente Canada-Québec? Le comité de liaison n'existe plus, et c'est la même chose pour le comité directeur.

Quant au Conseil régional du développement de l'Est du Québec que les deux gouvernements reconnaissaient comme l'interlocuteur régional privilégié, il a vu ses budgets coupés de moitié à la fin de l'entente. De plus, ce n'est que rarement qu'on lui fournit l'occasion de faire valoir ses opinions sur la mise en œuvre de la stratégie de développement. Somme toute,

[Translation]

ning to what extent the operation's announced objectives were achieved.

One such objective was to modernize traditional base sectors (agriculture, forests, fisheries) to ensure job stability and, inasmuch as possible, wages in keeping with those offered by the same sectors elsewhere in Quebec.

Our conclusion is that the objectives were achieved to a large extent, though often at the expense of jobs and with individual and social consequences that can only be partially reflected by statistics.

This already brings us to another objective aimed at stimulating dynamic new initiatives, in industry, tourism and mining, capable of absorbing as much as possible the work force made redundant by the modernization of traditional activities.

We certainly did not come close to achieving this aim and hence the relative success in meeting the previous objective is greatly mitigated.

Another objective was to launch a far-ranging manpower reclassification program to give workers the necessary occupational and geographical mobility.

Since such a program would have been carried out in any case, we do not think it would serve any purpose to embark on a detailed evaluation in this brief.

Another objective was to accelerate urbanization by regrouping the population in a few well served urban centres. But was the population successfully regrouped in a few suitably equipped urban areas? At first glance, the statistics might seem to confirm this impression. But we must go beyond appearances to deal with the heart of the issue; we must, for example, take into account the artificial urbanization made possible through political and administrative measures rather than through actual relocation and population movements.

Another objective was the putting in place of the equipment and infrastructure necessary for the plan's success. We must admit that in this respect a good part of our region's lag has been dealth with and that, generally speaking, the objective has been met.

It was also intended to put in place a coherent institutional framework suited to the requirements of a concerted development policy for the region. What exactly has become of the institutions created by the Canada-Quebec Agreement? The liason committee is no longer in existence, nor is the management committee.

The Eastern Quebec Regional Development Board, acknowledged by both governments to be the preferred regional spokesman, had its budget sliced in half at the conclusion of the agreement. Moreover, it is only rarely given the opportunity to put forward its opinions on the implementation of the development strategy. In other words, the institutional frame-

un cadre institutionnel incohérent, inadapté et temporaire. Non, cet objectif n'a pas été atteint.

Parlons maintenant du programme de subventions au développement régional. Revoyons rapidement les principales statistiques concernant l'application de ce programme dans la région de l'Est du Québec. Nous serons par après en mesure de présenter quelques éléments d'analyse. Selon les chiffres que l'on nous a transmis, le ministère de l'Expansion économique régional a versé dans notre région, à partir de ce programme, la somme de \$11,257,414; ces subventions vont du début du programme jusqu'à la fin de 1980, couvrent 188 cas et ont permis la création de pas moins de 2,141 emplois industriels.

Quand on parle de 188 cas, cela ne semble pas tellement considérable, surtout pour une période d'une dizaine d'années. Toutefois, ramené sur le nombre total d'entreprises manufacturières de l'Est du Québec, ce chiffre représente presque les deux tiers.

Pour ce qui est du nombre d'emplois créés, là aussi, même si le chiffre peut paraître modeste à première vue, il faut bien constater qu'il représente plus du quart des emplois industriels de la région. Toutefois, selon les données du prestigieux Financial Post Survey of Markets, l'emploi industriel n'a augmenté que d'environ 800 unités entre 1966 et 1976. On peut donc présumer que pendant que le ministère de l'Expansion économique régional créait des emplois avec son programme de subventions au développement régional, d'autres entreprises fermaient leurs portes et licenciaient leur personnel. D'ailleurs, on a constaté une diminution du nombre d'usines de l'ordre de 25 p. 100 au cours de cette décennie.

En ce qui concerne la subvention par emploi, la somme de \$11,257,414, lorsque répartie entre les 2,141 emplois créés, nous indique que la subvention se situe à \$5,250 par emploi. Ce montant est considérablement plus bas que le maximum alloué, soit \$30,000. Or, si le programme doit favoriser l'établissement d'entreprises dans les régions à besoins élevés, il semblerait normal qu'on y verse des subventions se rapprochant du maximum. L'application de ce programme à la plus grande partie du Canada et le faible degré de sélectivité que révèle le montant moyen des subventions dans notre région expliquent en bonne partie les effets assez limités qu'il a entraînés en regard du rattrapage industriel des régions les plus défavorisées.

La vraie évaluation, maintenant. Jusqu'à maintenant, nous avons fait une analyse de la situation secteur par secteur. Mais si on veut faire une véritable évaluation, il faut adopter une perspective plus globale.

Quelle a été la contribution financière du MEER? Selon le rapport annuel 1979-1980 du ministère de l'Expansion économique régionale, ce dernier verse par année, per capita, un montant de \$25. En se fondant sur ces chiffres, le ministère devrait verser 7 millions de dollars dans l'Est du Québec chaque année. Mais à l'Île-du-Prince-Édouard, le montant per capita est de l'ordre de \$250. Transposé à l'échelle de notre région, cette formule nous vaudrait 70 millions de dollars.

Les mouvements de population, maintenant. Il faut de bonnes raisons pour quitter son foyer, sa parenté, ses amis, ses habitudes, son quartier, son village et partir s'établir ailleurs. [Traduction]

work is inconsistent, unsuitable and temporary. This goal has in no way been reached.

We shall now turn to the Regional Development Grants Program. Let us glance again briefly at the main statistics on this program's performance in the Eastern Quebec region. We shall then be in a position to attempt an analysis. According to the figures sent to us, the Department of Regional Economic Expansion spent a total of \$11,257,414 under this program from its inception to the end of 1980. These expenditures applied to 188 cases and permitted the creation of no fewer than 2,141 industrial jobs.

The figure of 188 cases does not seem particularly impressive, especially over a 10-year period. However, this figure represents almost two thirds of the total number of manufacturing concerns in Eastern Quebec.

With reference to the number of jobs created, here again, even though the figure may seem modest at first glance, it represents over one quarter of the industrial jobs in the region. Nevertheless, according to the data of the prestigious Financial Post Survey of Markets, industrial employment rose by only about 800 units between 1966 and 1976; from this, we may presume that while the Department of Regional Economic Expansion was creating jobs with its Regional Development Grants Program, other businesses were closing their doors and sending their staff home. It should also be pointed out that a decrease of some 25 per cent in the number of factories has been noted over this decade.

When we divide the sum of \$11,257,414 by the 2,141 jobs created, we find that the grant amounts to \$5,250 per job. This sum is considerably lower than the maximum allowed, that is to say \$30,000. Now if this program is supposed to encourage businesses to settle in underdeveloped regions, it would seem logical to set grants at near maximum levels. This program's application to the greater part of Canada, combined with the low degree of selectivity indicated by the average grant levels for our region, does much to explain the fairly limited progress registered by the most underprivileged regions.

So far we have been looking at the situation sector by sector. If we want to make a true assessment, we will have to take a broader perspective.

What has DREE's actual financial contribution been? According to the 1979-80 annual report of the Department of Regional Economic Expansion, this department's per capita annual expenditure is in the order of \$25. Based on these figures, the department should be spending \$7 million annually in Eastern Quebec. In Prince Edward Island, however, the per capita sum is in the order of \$250. If the same were true in our region, expenditures here would amount to \$70 million.

Let us now consider population movements. People need very good reasons for leaving their homes, kith and kin, friends, habits, neighbourhood and village and settling else-

Cette opération présente tant de problèmes et d'inconvénients qu'on ne l'envisage qu'en dernier recours. Pourtant, dans l'Est du Québec, il y a plus de 5,0000 citoyens qui nous quittent chaque année. Ce chiffre, à lui seul, devrait suffire à démontrer que notre région ne peut offrir à ses citoyens ce dont ils ont besoin pour s'épanouir et collaborer à l'effort collectif de développement.

• 1120

Parlons du chômage. Récemment, certaines statistiques nous avaient laissé espérer une amélioration sensible de la situation de l'emploi dans l'Est du Québec. Cependant, le *Bulletin région de la main-d'œuvre* préparé par le service des analyses et études régionales du bureau de Rimouski du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec nous force à jeter un regard froid sur les statistiques du 1^{er} trimestre de 1981.

Pour le mois de mars 1981, avec un taux d'activité pourtant de 20 p. 100 inférieur à celui du Québec, le taux de chômage chez nous double celui du Ouébec.

Le revenu personnel, maintenant. Au Québec, en 1979, selon le *Financial Post Survey of Markets*, il était de \$6,563 per capita. Dans l'Est du Québec comme nous le définissons, il était selon cette même source, de \$4,358, soit une différence de \$2,205 per capita.

Pensons-y un peu, cela représente pour notre population un manque à gagner annuel de \$702,645,300. Oui, 700 millions de dollars (1978). Cela devrait suffire à donner une idée de l'ampleur des problèmes mais également des efforts à entreprendre pour relever la situation socio-économique de notre région.

Nous donnons ici une évaluation globale. Nous avons choisi de ne pas cacher cette réalité et même de la décrire crûment; beaucoup nous le reprocheront. Les uns diront qu'on n'a pas à afficher sa pauvreté devant des étrangers; d'autres mettront de l'avant qu'il faut avoir une pensée positive et s'attarder à décrire les aspects favorables de la région, à faire la promotion de ce qui va bien dans notre région. C'est une prétention qui a ses mérites.

Nous croyons cependant que le sous-comité des programmes du ministère de l'Expansion économique régionale constitue un groupe sérieux, qui n'est pas venu chez nous pour faire du tourisme, mais bien pour connaître les problèmes que nous vivons et les solutions que nous proposons. C'est pourquoi nous avons choisi de vous présenter un tableau de la situation régionale qui ne «fait pas de cadeau».

Quelles sont les causes des faiblesses du ministère de l'Expansion économique régionale? Il y a d'abord l'insuffisance des budgets du MEER. La faiblesse des budgets du MEER constitue évidemment une contrainte majeure à la qualité et à la quantité de ses interventions. On peut mesurer cette parcimonie tant en fonction du budget global de l'État qu'à la lumière des besoins à combler. Cependant, le meilleur argument en faveur de l'idée que nous défendons, à savoir que les budgets du M.E.E.R. sont insuffisants en regard de la tâche qu'il doit remplir, nous vient du Ministre lui-même. En effet, dans la brochure Aperçu de développement régional stratégique,

[Translation]

where. The problems and drawbacks connected with any such relocation mean that it should only be envisaged as a last resort. The fact remains that over 5,000 citizens leave Eastern Quebec every year. This figure alone should come as sufficient proof that our region cannot offer its citizens what they need to flourish and take part in the collective development drive.

What is the unemployment situation? Certain recent statistics gave us cause for hope in a noticeable improvement in the Eastern Quebec job situation. However the Regional Manpower Bulletin, issued by the regional analysis and study service of the Rimouski office of the Quebec Labour and Manpower Ministry, forces us to take a cold look at statistics for the first-quarter of 1981.

For the month of March 1981, with a rate of activity a full 20% below the Quebec average, our unemployment rate is twice that of Quebec as a whole.

In Quebec in 1979, according to the *Financial Post Survey* of *Markets*, personal income was \$6,563 per capita. For Eastern Quebec as we define it, the same source gives \$4,358 or \$2,205 per capita less.

If we give it a little thought, this represents an annual \$702,645,300 loss in earnings for our population. Yes, 700 million 1978 dollars. This should be enough to give some idea of the scope of our problems and also of the effort required to lift up the socio-economic level of our region.

In our overall assessment, we have elected not to hide the reality of the situation and have even depicted it in brutal terms; many will criticize us for this. Some will say that it doesn't do to advertise one's penury in front of strangers, others that we have to think positively and dwell on the finer aspects of the region, promoting some of our achievements. Such a point of view can be justified.

However it is our opinion that the programs subcommittee of the Department of Regional Economic Expansion is a serious group who have come here, not as tourists, but to find out about the problems we are experiencing and the solutions we have to propose. This is why we have deliberately presented you with a rather sombre picture of the regional situation.

What are the causes of the inadequacy of the Department of Regional Economic Expansion? The first factor is the inadequacy of DREE's budget. This clearly constitutes a major constraint in terms of both the quality and quantity of its involvements. The level of funding is far from sufficient both as a proportion of the government's overall spending and in light of the needs to be met. However the best argument in favour of our contention that D.R.E.E.'s budgets are inadequate for the job set out for it comes from the minister himself. In a brochure entitled Summary of Strategic Regional De-

Québec, publiée sous l'autorité de Pierre De Bané, ministre, on peut lire:

• 1125

Cependant, les sommes engagées demeureront faibles par rapport au total des dépenses à caractère économique du gouvernement fédéral et insuffisantes pour modifier, de façon sensible, la structure de l'activité économique québécoise

Deuxièmement, l'incohérence des interventions.

Si, comme nous venons de le lire, les budgets du ministère de l'Expansion économique régionale demeurent faibles par rapport au total des dépenses à caractère économique du gouvernement fédéral, on peut comprendre qu'il se produise des incohérences entre ses interventions et celles d'autres ministères ou agences.

Alors que le ministère de l'Expansion economique régionale dans sa brochure *Aperçu de développement régional stratégique* affirme:

il faut également prévoir la possibilité que le Québec (lisez Gros-Cacouna) devienne le port d'entrée principal du gaz de l'Arctique une fois le réseau de gazoduc bien établi

l'Office National de l'Énergie accorde son aval au tracé proposé par Gazoduc Trans-Québec et Maritimes qui néglige complètement Gros-Cacouna.

La centralisation des décisions.

Les populations locales et régionales ne sont que très faiblement associées au processus de décision du ministère de l'Expansion économique régionale.

Les présentes audiences constituent un pas dans la bonne direction, mais il faudra faire plus.

Les conflits de juridiction.

On a déjà vu qu'il en existe au sein même de l'appareil fédéral entre les divers ministères et agences. On ne se surprendra donc pas qu'il existe également une certaine tension avec les gouvernements des provinces.

Nous ne voudrions d'ailleurs pas laisser l'impression qu'il s'agit là uniquement d'une bataille constitutionnelle, même si cet élément est présent. Il y a aussi des différences de points de vue et de priorités.

L'inadaptaton des modèles de développement

Depuis que le ministère de l'Expansion économique régionale a commandé le rapport Higgins-Martin-Raynauld, il est demeuré suspect aux yeux de nombreux citoyens de l'Est. On doit en effet comprendre que l'action du Ministère est conditionnée par le modèle de développement qu'il adopte.

Premièrement, les forces centripètes.

Le ministère de l'Expansion économique régionale vise à améliorer la situation des régions sous-développées, c'est à dire

[Traduction]

velopment, Quebec, and published under the authority of Pierre DeBané, the minister, we can read:

However, the amounts committed will still be small in relation to total federal government spending of an economic nature, and inadequate to alter perceptibly the structure of Quebec's economic activity.

Our second point concerns the lack of consistency in the various measures.

If, as we have just read, the Department of Regional Economic Expansion's budgets remain small in relation to the federal government's overall spending in the economic area, it is understandable that there are inconsistencies between its involvements and those of other departments or agencies.

Whereas the Department of Regional Economic Expansion states in its brochure "Summary of Strategic Regional Development:

We must also foresee the possibility that Quebec (here read Gros-Cacounas) may become the main port of entry for Arctic gas once the gas pipeline network is well established,

the National Energy Board gives its endorsement to the route proposed by Gazoduc Trans-Québec et Maritimes, which goes nowhere near Gros-Gacouna.

Centralized decision-making

Local and regional populations have only a very minor involvement in the Department of Regional Economic Expansion's decision-making process.

The present hearings are a step in the right direction, but more will have to be done

Jurisdictional conflicts

We have already seen that these exist right in the federal government apparatus, among its various departments and agencies. It will come as no surprise to find, then, that there is also a certain tension in relations with the governments of the provinces.

We emphasize that this is not solely a constitutional wangle, even if this element is present. There are also differences in points of view and priorities:

Inappropriateness of development models

Ever since the Department of Regional Economic Expansion commissioned the Higgins Martin—Raynauld report, it has been considered suspect by a great many Eastern Quebec citizens. It must be realized that the Department's actions are conditioned by the development model it has chosen.

Firstly, centripetal forces

The objective of the Department of Regional Economic Expansion is to improve the situation of the under-developed

celles qui n'ont pas réussi, pour diverses raisons, à atteindre le même niveau que les régions centrales. Il ne s'agit donc pas de remettre en question le système ou la forme d'organisation de la société qui permet que de telles situations se produisent; on vise plutôt à corriger les abus ou les effets néfastes du système.

Cela se manifeste souvent par le maintien du statu quo dans la structure industrielle des régions, statu quo auquel les interventions du ministère de l'Expansion économique régionale contribuent.

Cela se manifeste aussi par la concentration des efforts du ministère de l'Expansion économique régionale dans des secteurs industriels peu dynamiques, soit la première transformation des ressources ou la fabrication de biens de consommation non durables.

Deuxièmement, le système capitaliste et les régions sous-développées.

On peut affirmer sans crainte que le système capitaliste est plus efficace pour les régions centrales que pour les régions périphériques. Bien sûr, il faut nuancer cette affirmation; certaines régions, sous-développées il y a peu de temps, sont maintenant prospères. Mais, les exemples sont rares et souvent ces cas sont dus à des circonstances très particulières.

Par ailleurs, on assiste dans notre région à l'émergence d'une foule d'entreprises «populaires» ou coopératives dans lesquelles le rendement économique sur le maintien et le développement de la communauté, est aussi important que le rendement sur le capital.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Nous avons constaté que les interventions du ministère de l'Expansion économique régionale dans l'est du Québec avaient contribué à faire avancer la situation de la région dans plusieurs domaines. Cependant, il s'en faut, et de beaucoup, pour qu'on puisse affirmer qu'on a réglé les problèmes fondamentaux du développement de notre territoire.

Nous avons également identifié que la faiblesse des budgets du ministère de l'Expansion économique régionale, les conflits de juridiction et l'absence des préoccupations du milieu contribuaient à cet échec, tout comme les modèles de développement que retient le Ministère.

Les États-Unis comptent déjà les trois quarts de leur maind'œuvre dans le secteur tertiaire et, avec un décalage de quelques années à peine, nous en serons bientôt au même point. De plus en plus, la production, la transformation et la distribution d'information sous toutes ses formes prend la place qu'occupait dans l'économie de la production de biens matériels: artistes, enseignants, employés des services, députés, ne sont que quelques-uns de ceux qui œuvrent dans ces domaines.

over the must be realized that the Department's 100 1130

Or, c'est un secteur où l'évolution technologique est très rapide. On connaît les progrès qu'a faits l'informatique au cours des dernières années; les communications ont également

[Translation]

regions, that is those regions which for a variety of reasons have not managed to reach the same standard as the central ones. There is no intention of challenging the social system or form of organization that allows such situations to arise; the aim is rather to rectify the system's abuses or unpleasant effects.

This often takes the form of maintaining the status quo in the regions' industrial structure, a status quo that is reinforced by the interventions of the Department of Regional Economic Expansion.

It also take the form of concentration of effort by the Department of Regional Economic Expansion in industrial sectors with little dynanism, for example the first stage of resource processing or the manufacture of non-durable consumer goods.

Secondly, the capitalist system and underdeveloped regions.

We can state without fear of contradiction that the capitalist system works more effectively for the central regions than it does for the peripheral ones. Of course, this statement has to be qualified: some regions that were recently underdeveloped are now prospering. Examples are rare, however, and these are often due to very special circumstances.

On the other hand, what we are seeing in our region is the emergence of many popular or co-operative enterprises for which economic return in terms of the community's preservation and development is as important as the return on capital.

CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

We noted that the Department of Regional Economic Expansion's interventions in Eastern Quebec have helped to advance the region's situation in a number of areas. However this falls far, far short of being able to say that the basic problems in developing our area have been solved.

We also maintain that insufficient funding of the Department of Regional Economic Expansion, jurisdictional disputes, and the absence of local consultation, combined with the development models favoured by the Department, are the reasons for this poor performance.

Three quarters of the U.S. work force are already in the tertiary sector, and in a scant few years our position will be the same. The production, processing and distribution of information in all its forms are increasingly assuming in our economy the position that used to be occupied by the production of material goods: artists, teachers, service employees, and M.P.s. are but a few of the people working in these areas.

Now this is a sector where technological change occurs very quickly. We know how data processing has leapt ahead in the last few years; there have also been great strides in communi-

fait des pas de géants. Voici qu'on les combine et qu'il en résulte la télématique.

La télématique permet la décentralisation des activités économiques reliées à l'information, au sens large où nous l'avons employé plus haut. A la limite, on peut même concevoir que le bureau de l'avenir sera à la maison.

Les effets de cette évolution sur les perspectives d'avenir d'une région comme la nôtre sont très considérables. En effet, il n'y aura plus d'avantages à s'installer dans les régions centrales plutôt qu'en périphérie; on peut même penser que la déséconomie externe des grands centres (pollution, congestion, criminalité, coût des terrains, etc.) va favoriser le déplacement vers l'Est d'une partie des activités économiques qui, dans le contexte actuel, sont réservées aux régions centrales. C'est dans cette direction qu'il faut regarder plutôt que vers des industries de refoulement.

A l'heure où les économies occidentales avancées transfèrent vers leur Tiers-Monde leurs industries à haute intensité de main-d'œuvre, et même où le Japon est à prendre le marché de l'automobile, il ne faudrait pas faire l'erreur de tenter d'attraper quelques-unes de ces industries au passage. Nous nous retrouverions bientôt avec une structure industrielle désuète et même une révolution technologique en retard.

Recommandations.

Nous avons identifié certaines faiblesses du ministère de l'Expansion économique régionale et nos recommandations tentent d'apporter des solutions face à ces problèmes. Nous avons cependant choisi délibérément de limiter le nombre de ces recommandations et d'insister sur leur signification régionale.

Nous en avons limité le nombre parce que nous croyons qu'elles permettent la participation des populations concernées, une meilleure coordination des interventions, une augmentation des budgets du ministère de l'Expansion économique régionale, une meilleure localisation des dépenses, la possibilité pour les populations locales de définir leurs propres modèles de développement.

Cela nous semble répondre aux principales faiblesses que nous avons signalées. Tout d'abord: a) L'aire d'intervention du ministère de l'Expansion économique régionale.

- 1—Que l'on restreigne l'aire d'application du programme des subventions au développement régional. Actuellement, ce programme couvre plus de la moitié du Canada, ce qui est trop;
- 2—Que l'on augmente l'incitation en la graduant en fonction du niveau de développement des régions et du caractère des entreprises;
- 3—Que l'on confie au ministère de l'Expansion économique régionale (ou à un autre ministère ou office, existant ou à créer) le mandat de coordonner les budgets et programmes du gouvernement du Canada dans les régions désignées.

[Traduction]

cations. Now we see them combining to give us on-line display terminals.

These terminals make it possible to decentralize economic activities related to information, information understood in the broad sense already referred to. Taking this development to the extreme, we might even foresee the office of the future located in one's home.

Such a development affects very substantially the future prospects of a region such as our own. In fact there will no longer be any advantage to locating in the central regions rather than in more outlying areas. One can even foresee that the drawbacks associated with large centres (pollution, congestion, crime, price of land, etc.) may encourage an eastward displacement of some of the economic activities which in the current context are bound to the central regions. This is what we should be looking at, instead of second best industries.

At a time when the advanced Western economies are moving their highly labour-intensive industries over to the Third World, and when Japan is taking over the automobile market, we must not make the mistake of trying to grab any of these industries as they go by. We would soon find ourselves saddled with an obsolete industrial structure and even a lagging technological revolution.

Recommendations.

We have pointed out certain weaknesses in the Department of Regional Economic Expansion, and we attempt in our recommendations to offer some solutions for these problems. However, we have deliberately chosen to restrict the number of our recommendations and emphasize their regional importance.

We have limited their number because we think they make it possible for the populations concerned to participate, for state intervention to be better co-ordinated, for the Department of Regional Economic Expansion to have bigger budgets, for expenditure to be better localized, and for local populations to define their own development models.

In our view, this is a response to the main weaknesses cited. (a) Area for Department of Regional Economic Expansion intervention.

- (1) that the area in which the regional development grants program is applied be cut back. The program currently covers more than half of Canada, which is too much;
- (2) that incentives be increased by grading them in terms of a region's state of development and the type of business involved;
- (3) that the Department of Regional Economic Expansion (or another department or agency, now existing or to be created) be given the mandate of co-ordinating Government of Canada budgets and programs in the designated regions.

- b) Sur la gestion des budgets.
- (1) Que l'on forme pour l'est du Québec une société régionale de développement qui serait chargée d'administrer un fonds de développement régional dans lequel les deux gouvernements verseraient les budgets spéciaux de développement;
 - (2) que cette société soit tripartite et paritaire:
 - *les élus de la région aux Parlements d'Ottawa et de Ouébec;
 - *des représentants des municipalités régionales de comté;
 - *des représentants des organismes socio-économiques de la région.
- (3) Que cette société se dote de structures locales de promotion et d'exécution;
- (4) que cette société tienne des audiences publiques quatre fois par année, en rotation dans les diverses parties du territoire.
- c) Le volume des budgets spéciaux.

Que les deux gouvernements passent une entente-cadre par laquelle ils s'engagent à verser chaque année au fonds de développement régional le tiers de la différence entre le revenu disponible per capita au Canada et celui de la région, multiplié par le nombre d'habitants de la région.

Le président: Merci, monsieur Rioux.

Le premier intervenant est M. Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier le Conseil de développement pour leur volumineux rapport. Je crois qu'ils ont épluché à bon droit les différents programmes du Ministère.

• 1135

J'aimerais aborder des questions plus particulières. Le sujet qui m'intéresse le plus est la consultation, dont vous avez parlé dans votre mémoire, relativement aux ententes sectorielles, ou de quelque autre nature, qui peut être établies. Je m'intéresse également à la consultation qui a eu lieu aux Îles-de-la-Madeleine dans le cadre de l'expérience que nous menons au niveau de la relance économique de cette région.

Vous mentionnez qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions sur les consultations qui ont eu lieu. Croyez-vous que le genre de consultations qu'on a tenté d'établir est une bonne amorce et qu'elle devrait s'étendre à toutes les ententes qu'on voudrait signer sur le territoire?

Le président: Monsieur Rioux.

- M. J. G. Rioux: La consultation est toujours bonne. Si l'on écarte les motifs et les cas spéciaux qui l'ont vue naître, oui, il n'y a pas de problème.
- M. Bujold: Bien qu'il nous soit difficile de voir de l'intérieur, votre mouvement a-t-il été capable de percevoir que ce type de consultations était valable et qu'il pourrait s'étendre à d'autres dans ce sens-là?

[Translation]

- (b) On budget management
- (1) that a Société Régionale de Développement (Regional Development Corporation) be created for Eastern Quebec with the task of administering a Fonds de Développement Régional (Regional Development Fund) to which both governments would transfer their special development budgets;
- (2) that this Corporation consist of three parties, equally represented:
 - *the elected members of the region in the legislature of Ottawa and Quebec City,
 - *the region's electoral municipalities, and
 - *the socio-economic entities of the region;
- (3) that this Corporation be equipped with "local" structures for promotion and implementation;
- (4) that this Corporation hold public hearings four times yearly on a rotation basis in the different parts of the region.
- (c) The size of the special budgets.

That the two governments approve a general Agreement committing themselves to making annual payments into the Regional Development Fund that are equivalent to one third of the difference between the per capita disposable incomes for Canada and the region, multiplied by the number of the region's inhabitants.

The Chairman: Thank you, Mr. Rioux.

Our first questioner is Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I'd like to thank the Development Board for this exhaustive report. Reference has been made to the various departmental programs.

I would like to move on to more specific questions. The subject I am most interested in, and which you mentioned in your brief, has to do with consultation on sectorial or other agreements which might be established. I am also interested in the consultation which took place in the Magdalen Islands in the context of our experiment with the economic renewal of the region.

You mentioned that it is too soon to draw conclusions about the consultations which have taken place so far. Do you feel that the type of consultations we have tried to set up constitute a good beginning, and that they should be extended to all agreements we might wish to sign in that territory?

The Chairman: Mr. Rioux.

- Mr. J. G. Rioux: The consultation process is still working. If we set aside the special cases and the reasons for establishing the system, then there have been no problems.
- Mr. Bujold: It is difficult for us to get an inside view of things; has your movement been able to establish that this type of consultation is valid and that it could be extended to other areas in the same way?

- M. J. G. Rioux: Il y a aussi les moyens à utiliser lors de la consultation. Il y a peut-être lieu de vérifier quel tuyau vous avez utilisé face à des organismes de consultation et de concertation déjà en place.
- M. Bujold: J'aimerais que vous vous expliquiez davantage. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par face au . . .
- M. J. G. Rioux: Eh bien, je répondrai par une question: de quelle manière votre consultation a-t-elle été menée?
- M. Bujold: Nous avons tenté d'obtenir, de la part des Îles-de-la-Madeleine, des gens qui représentaient un peu tous les secteurs de cette region.
- M. J. G. Rioux: Face à un organisme privilégié de consultation comme le C.R.D.E.Q., est-ce que vous avez passé par . . .
 - M. Bujold: Le C.R.D. quoi?
- M. J. G. Rioux: Le Conseil régional de développement de l'est du Québec, dans sa conception, était un organisme privilégié de consultation et de concertation. Est-ce que vous avez passé par...
- M. Bujold: Non, on n'est pas allé au C.R.D., on est allé aux Îles-de-la-Madeleine mêmes, demander si les gens voulaient être consultés. On a demandé, aux Îles, qui on devrait consulter. Nous avons rencontré deux organismes, d'autres se sont greffés par la suite, mais nous n'avons jamais reçu de nouvelle du C.R.D. Selon vous, on aurait dû demander au C.R.D.?
- M. J. G. Rioux: Bien, que voulez-vous que le président du C.R.D. vous dise d'autre?
- M. Bujold: On aurait été pris avec un problème de plus. Je ne sais pas. Je comprends votre point de vue, mais c'est justement sur cette forme de consultation. Vous n'êtes pas sans savoir que c'est une expérience qui a été faite aux Îles. Vous êtes au courant des problèmes qu'on a vécus. C'est dans ce sens-là.

Vous parlez de consultations. Vous êtes un organisme établi dans la région depuis nombre d'années. Vous et tous vos prédécesseurs avez vu, depuis 1968, tout ce qui s'est passé dans la région et pouvez établir, par expérience, ce qui s'y passera. On a eu cette expérience aux Îles et, à mon sens, malgré les problèmes de parcours, elle a relativement bien fonctionné. Je crois que les réunions que nous avons régulièrement tenu aux Îles, dans le milieu, sont à la satisfaction de la population. Les recommandations et observations qui nous sont faites sont très valables. Je comprends que votre organisme n'a pas été créé, mais croyez-vous qu'il y aurait lieu, à un moment précis, dans un territoire donné, comme celui des Îles-de-la-Madeleine et dans tout l'est du Québec, si nous reprenons ces consultations, que votre organisme soit impliqué en premier lieu dans les consultations etant donné qu'il chapeaute tout?

M. J. G. Rioux: On aura l'occasion, en tout cas, de donner notre point de vue sur la méthode de développement, sur la théorie, sur votre philosophie du développement et sur la façon dont vous envisagez le développement de l'Est du Québec. Par la suite, dans toutes les applications locales, il pourra y en aller différemment. Mais sur la philosophie générale, un organisme de consultation devrait avoir son mot à dire.

[Traduction]

- Mr. J. G. Rioux: One must also consider the avenues of consultation available. It might be wise to look at the use you made of already established consultation and dialogue organizations.
- **Mr. Bujold:** Perhaps you could explain your statement. I do not know what you mean by . . .
- Mr. J. G. Rioux: I will answer your question by a question: how did you handle your consultation?
- Mr. Bujold: From the Magdalen Islands we tried to obtain people representing more or less all of the sectors in the region.
- Mr. J. G. Rioux: Given the existence of a privileged consultation organization like the CRDEQ, did you go through . . .
 - Mr. Bujold: The CRD what?
- Mr. J. G. Rioux: The Le Conseil régional de développement de l'est du Québec was conceived as a privileged consultation and dialogue organization. Did you go through . . .
- Mr. Bujold: No, we did not go to the CRD, we went to the Magdalen Islands themselves and asked if the people wanted to be consulted. We asked who on the islands we should consult. We met with two organizations, and others were added on later, but we never heard from the CRD. Do you feel that we should have gone to the CRD?
- Mr. J. G. Rioux: Well, what else do you expect the Chairman of the CRD to say?
- Mr. Bujold: That would have given us an additional problem. I do not know. I understand your point of view, but it is just that with this type of consultation... You are aware that what was done in the islands was an experiment. You are aware of the problems that we encountered. That is what we are looking at.

You mentioned consultation. Your organization has been established in the region for several years. Since 1968, you and all your predecessors have seen everything that has happened in the region and are in a position to forecast, from that experience, what will happen in the future. We tried an experiment in the islands, and in spite of the problems we encountered, I think the experiment went fairly well. I think that the population considered the meetings we held regularly in the area satisfactory. The recommendations and observations made to us were quite valid. I realize that your organization was not involved, but since it is a general umbrella organization, do you not think that at a given point, in a given region, such as the Magdalen Islands and all of Eastern Quebec, if we were to start the consultations up again, that your organization should be involved in the consultation process from the outset.

Mr. J. G. Rioux: In any case, we will have the opportunity to give our point of view on your development method, your theory, your development philosophy, and your view of development in Eastern Quebec. Things might work differently afterwards, at the local level. But a consultation organization should have the opportunity to give its opinion on the general philosophy.

• 1140

M. Bujold: Mais dans le cas plus particulier des Îles-de-la-Madeleine, votre organisme n'aurait-il pas pu prendre les devants aussi? Est-ce que vous auriez pu envoyer vos commentaires et dire aux Îles-de-la-Madeleine: vous auriez dû faire telle chose?

M. J. G. Rioux: Certainement.

M. Bujold: Vous parlez également de créer des activités dynamiques nouvelles dans votre région. il est évident que là-dessus, on ne peut pas être en désaccord avec vous. Pensezvous que l'Est du Québec a assez de dynamisme, présentement, et assez d'idées nouvelles pour être capable, par le biais du MEER, d'amener des activités nouvelles, c'est-à-dire sortir des sentiers battus? Vous me corrigerez, mais j'ai l'impression que c'est cela que vous voulez me dire. Les industries de base sont relativement bien installées présentement. Quand vous parlez d'activités nouvelles, voulez-vous dire qu'on devrait aller vers des activités autres que celles que vous avez énumérées? Est-ce le sens de ce que vous voulez dire? Est-ce que votre organisme est capable de donner des orientations dans ce sens-là et de dire à des régions plus petites de la grande région de l'Est: vous devriez vous orienter vers ce secteur-là?

M. J. G. Rioux: On dit dans le mémoire qu'il y a une problématique d'ensemble. Là, on arrive avec une suggestion qui s'appelle la télématique. On parle aussi de la manière de développer l'Est du Québec en créant une société régionale de développement. Il y a aussi à l'heure actuelle, à l'intérieur de la région de l'Est du Québec, des tas d'initiatives de tous les organismes de gestion en commun. La société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec va être entendue après nous. Il y a des tas d'initiatives dans l'Est du Québec déjà.

Le président: Monsieur Bujold.

M. Bujold: Il y a un autre sujet qui m'intéresse énormément, celui du programme de reclassement. Est-ce que vous avez pris connaissance du rapport du comité sur les perspectives d'emploi dans les années 80?

M. J. G. Rioux: Je demanderais à Pierre s'il a une réponse à cela.

Le président: Monsieur Jobin.

M. Pierre Jobin (consultant, Conseil régional de développement de l'Est du Québec): N'étant pas employé au C.R.D. depuis très longtemps, je ne pourrais pas dire comment le rapport a été reçu. Je sais que le C.R.D. avait soumis une brève présentation lors des audiences de Québec. Sans participer directement aux audiences, on avait envoyé par la poste une présentation sur les questions de main-d'œuvre dans les années 1980.

M. Bujold: Monsieur Rioux, le rapport est sorti, je crois, au mois de juillet; c'est tout nouveau. Il me ferait plaisir de vous l'envoyer et vous pourriez l'éplucher. Il serait peut-être bon que nous ayons vos commentaires là-dessus, parce qu'on parle justement du reclassement de la main-d'œuvre. Vous allez voir, en lisant le rapport, qu'il y a des données sur la migration de la main-d'œuvre dans les différentes régions du Canada. On parle également des cours de formation qu'on devrait donner,

[Translation]

Mr. Bujold: But in the specific case of the Magdalen Islands, could your organization not take any initiative? Could you have sent in your comments, and told the Magadalen Islands: you should have done such and such?

Mr. J. G. Rioux: Certainly.

Mr. Bujold: You have also mentioned creating dynamic new activities in your region. Obviously, there is no way we could disagree with you on that. Do you think that at the present time Eastern Quebec is sufficiently dynamic, has enough new ideas to work through DREE to create new activities, to move off the beaten track? Correct me if I am wrong, but I get the impression that that is what you are trying to say. Now, the basic industries are fairly well set up. When you mentioned new activities, do you mean we should move toward activities other than those which you have listed? Is that what you mean? Is your organization able to provide that type of direction, and tell smaller regions within the large eastern region: you should get involved in such and such a sector?

Mr. J. G. Rioux: In our brief we say that there should be a global outlook to problem solving. One suggestion we make has to do with computer communications. We also mentioned that the way to develop Eastern Quebec is to create a regional development corporation. Also, within Eastern Quebec, all of the common management organizations are now putting forth many initiatives. The Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec will be heard after us. There are already many initiatives within Eastern Quebec.

The Chairman: Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Another subject which interests me a great deal is the reclassification program. Are you familiar with the report produced by the Committe on Employment Opportunities for the 80's?

Mr. J. G. Rioux: I will ask Pierre if he has an answer to

The Chairman: Mr. Jobin.

Mr. Pierre Jobin (Consultant, Conseil régional de développement de l'Est du Québec): Since I have not been working for the C.R.D. for very long, I cannot tell you how the report was received. I do know that the C.R.D. submitted a brief presentation when hearings were being held in Quebec City. Although we did not participate directly in the hearings, we did send in a presentation on manpower issues for the 1980's.

Mr. Bujold: Mr. Rioux, I think that the report came out in July, it is quite recent. I would be most pleased to send it to you so you can go over it in detail. It might be good if we could get your comments on it, since we are involved in discussing a manpower reclassification. When you read the report, you will see that there are data on manpower movements in the different parts of Canada. The type of training that should be provided is also mentioned, which fits in very well with your

et cela cadre très bien dans votre mémoire, et des efforts que devront faire les gouvernements pour rééduquer et reclasser la main-d'euvre. Je vous en donnerai un exemplaire.

- M. J. G. Rioux: Il me fera plaisir de le recevoir, et je m'engage à le fouiller. Il faut comprendre aussi que je suis assez nouveau à la présidence du C.R.R. et qu'il peut arriver que j'aie des trous.
- M. Bujold: Alors, il me fera plaisir de collaborer avec vous. Je suis nouveau, moi aussi, à Emploi et Immigration. Alors, on pourra se raconter nos problèmes.

Une dernière question, monsieur le président. Lorsque vous parlez des subventions à la L.S.D.R., vous nous donnez des chiffres pour l'Est du Québec et vous semblez dire que les montants assez énormes qui ont été mis dans cette région n'ont peut-être pas amené les retombées qu'il y aurait dû avoir. Croyez-vous qu'une augmentation du pourcentage des subventions au niveau de la L.S.D.R. pourrait améliorer grandement l'industrialisation de notre région, premièrement? Deuxièmement, est-ce que le fait d'augmenter le pourcentage des subventions et peut-être également d'élargir les critères d'admissibilité de ces subventions pourrait intéresser beaucoup plus d'industriels de notre région à se lancer dans l'industrie et également amener des industriels de l'extérieur de notre région à venir s'établir chez nous.

• 1145

M. J. G. Rioux: C'est sûr qu'augmenter le budget ne pourrait avoir d'autre effet, il me semble, que d'attirer chez nous des investissements.

Le président: Merci, monsieur Bujold. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président. Je vais aborder seulement quelques points. Nous avons reçu des mémoires, nous avons entendu des témoins ici hier, de même qu'à Sherbrooke. Tous nous ont dit que les ententes auxiliaires n'ont pas été profitables à l'Estrie et cela nous est confirmé ici: ces ententes auxiliaires n'ont pas été profitables à la Gaspésie. Vous avez mentionné qu'on a procédé à des opérations irrégulières réalisées à même ces ententes. Tout le monde veut revenir à des ententes régionales et vous l'avez signalé. Je crois que ces difficultés sont survenues avec la politique du nouveau gouvernement, soit depuis 1976. Et nous avons le plus bel exemple dans les ententes sur le développement touristique. Vous savez qu'un faible, très, très faible pourcentage des budgets alloués à la Gaspésie ont été utilisés à ce jour, je pense, au parc provincial de la Gaspésie.

Donc, est-ce que le C.R.D. se prononce ouvertement contre ces ententes auxiliaires et préconise le retour à des ententes vraiment régionales? Je crois que c'est cela, la conclusion de votre exposé.

Le président: Monsieur Rioux.

- M. J. G. Rioux: On est peut-être l'une des plus grandes régions où il y a des disparités très, très marquées et on aurait avantage à bénéficier de ces ententes régionales.
- M. Cyr: Monsieur le président, je demanderais si vous avez manifesté ouvertement votre mécontentement ou votre désac-

[Traduction]

brief, and the type of efforts which government should make to re-educate and reclassify our manpower are also discussed. I will give you a copy.

- Mr. J. G. Rioux: I will be glad to get it, and I promise to go through it in detail. You must also keep in mind that my appointment as Chairman of the C.R.D. is fairly recent, and there are some areas I am not yet familiar with.
- **Mr. Bujold:** Well, it will be a pleasure for me to co-operate with you. I am also a newcomer to Employment and Immigration. We can tell each other all our problems.

One final question, Mr. Chairman. In your discussion of subsidies to the L.S.D.R., you give figures for Eastern Quebec; you seem to be saying that the rather impressive amounts sent into this region may not have led to the kind of spin-off that one would expect. First, do you feel that an increase in the percentage of subsidies to the L.S.D.R. might lead to a major increase in the industrialization of our region? Second, would an increase in the percentage of subsidies and perhaps also a broadening of the eligibility criteria for these subsidies encourage many more businessmen in our region to set up industries, and also encourage businesses, outside our region, to come and set up here.

Mr. J. G. Rioux: It seems that increasing the budget could only attract investors to our region.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. I have only a few points to deal with. We have received briefs and we have referred witnesses here yesterday and in Sherbrooke. Everyone has told that the subsidiary agreements have not benefited the Eastern Townships and it has been confirmed that they have not benefited Gaspé either. You mentioned that they proceeded with irregular operations carried out under these agreements. Everyone wants to go back to regional agreements, as you pointed out. I think that these difficulties have arisen since the new government implemented its policy in 1976. The best example of this is the tourism development agreement. You know that a very, very small portion of the funds allocated for Gaspé have been used, I believe for Gaspé Provincial Park.

Is the C.R.D. openly opposed to subsidiary agreements and does it advocate a return to regional agreement? I gather that that is what you concluded in your brief.

The Chairman: Mr. Rioux.

- Mr. J. G. Rioux: We are perhaps one of the largest regions where there are distinct disparities and it would be to our advantage to have regional agreements.
- Mr. Cyr: I would like to know, Mr. Chairman, whether you have openly expressed your dissatisfaction or disagreement

cord au gouvernement du Québec à cet effet. Avez-vous reçu des réponses négatives ou positives?

Le président: Monsieur Jobin.

M. Jobin: Ayant eu l'occasion, étant à ce moment-là à l'emploi du C.R.D., de participer à certaines rencontres il y a plusieurs mois, je sais qu'il y a eu effectivement des discussions entre le conseil exécutif du C.R.D. et le ministre De Bané dans un premier temps et, par la suite avec le ministre responsable à Québec qui était à ce moment-là M. Léonard. Au cours de ces rencontres on a discuté d'un certain nombre de propositions dont celles d'une société régionale de développement pour justement établir le caractère régional des interventions qui sont requises dans l'Est du Québec. Il y a de cela... Je n'ai pas la mémoire des dates, mais M. Léonard n'est plus ministre de l'O.P.D.Q. depuis déjà un bon bout de temps; donc, cela fait probablement un an et demi.

M. Cyr: A cette époque, est-ce qu'on vous a manifesté le désir de revenir aux ententes régionales ou si cela a été reçu plutôt négativement?

M. Jobin: Dire que cela a été reçu négativement, ce serait interpréter l'attitude plutôt indifférente. Je pense qu'il n'y a eu signification ni d'un refus ni d'un accord. Cela ne semblait pas être une préoccupation importante dans la mesure où l'on répondait, et d'ailleurs je pense que le mémoire fait état de ce type de réponse-là, qu'il y a toujours de l'argent pour les bons projets. Ce n'est pas la forme de l'entente qui compte, c'est l'argent qu'il y a pour les bons projets: amenez de bons projets, vous allez avoir du bon argent.

Il me semble que, fondamentalement, c'est cela l'esprit des réponses qui ont été communiquées à ce moment-là.

M. Cyr: Monsieur le président, dans votre mémoire, vous dites que le C.R.D. a déjà été un interlocuteur privilégié. Je dois dire que le C.R.D. a joué, au début des ententes, dans l'application de l'entente Canada-Québec signée en 1968, un rôle assez important. Je dois dire cependant qu'aucun témoin ou aucun organisme qui est apparu ici hier n'a prononcé les mots C.R.D. Je voudrais savoir si votre organisme a perdu de la vigueur ou quelle importance on peut donner au C.R.D. dans la région à l'heure actuelle. Nous avons reçu hier des mémoires de l'Association des agents pour le développement de l'Est qui, vraiment, joue un rôle de supplément à votre organisme. Est-ce que vous vous considérez toujours comme l'interlocuteur privilégié dans la présentation ou l'analyse des besoins de la région de l'Est du Québec?

• 1150

M. J. G. Rioux: On peut, nous, se reconnaître comme tel. Ce qui serait souhaitable, c'est qu'on soit aussi reconnu comme tel. L'histoire a prouvé que le C.R.D. a joué un grand rôle et vous avez raison de vous poser des questions sur son rôle actuel. Il est passé par plusieurs phases.

La première est mentionnée là-dedans: c'est la coupure du budget en deux, ce qui est déjà une bonne épreuve. Aussi, au cours des années, on a manqué souvent de belles occasions de consulter le C.R.D.

Le président: Monsieur Cyr.

[Translation]

with the Quebec government on this matter. Have you received positive or negative reaction?

The Chairman: Mr. Jobin.

Mr. Jobin: Several months ago, I had the opportunity, as a C.R.D. employee, to participate in certain meetings. I know that discussions were held first between the Executive Council of the C.R.D. and Mr. De Bané and later, with Mr. Léonard, who was the Quebec Minister at the time. During these meetings, a certain number of proposals were discussed, including one that suggested that a regional development corporation be set up in order to clearly establish the regional nature of the type of intervention that is required in Eastern Quebec. That was... I do not remember the dates, but Mr. Léonard is no longer the O.P.D.Q. minister and has not been for some time; so it was probably 1½ years ago.

Mr. Cyr: Did they seem willing, at that time, to go back to regional agreements or did they react negatively?

Mr. Jobin: Their attitude was more indifferent than negative. There was no sign of rejection or agreement. It did not seem to be an overriding concern; we were told, and I believe that we referred to this in the brief, that there is always money for good projects. It is not the type of agreement that counts; it is the funding that is available for good projects. Good projects will be funded.

This is basically the type of response we have gotten.

Mr. Cyr: You say in your brief that the C.R.D. was once a privileged participant. In the initial stages of the implementation of the Canada-Quebec agreement signed in 1968, the C.R.D. played a fairly important role. I must say, however, that no witness or organization that has appeared today has mentioned the CRD. I would like to know whether your organization has weakened and how important it is to the region at this time. Yesterday we received a brief from the Association des agents pour le développement de l'Est, which really supplements your organization. Are you still seen as a privileged participant in the presentation or analysis of Eastern Quebec's needs as a region?

Mr. J. G. Rioux: We may feel that we are and we would like to be recognized as such. History has proven that the CRD has played an important role and you are right to question us on our current role. It has gone through several phases.

The first one is mentioned in the brief: the budget was halved, which in itself was painful. Also, over the years, a number of opportunities to consult the CRD were passed up.

The Chairman: Mr. Cyr.

M. Cyr: Merci.

Vous avez dit aussi, à la page 40, qu'il faudrait des activités nouvelles, dans les ententes Canada-Québec. Nous avons reçu des représentations: on nous disait qu'il devrait y avoir des activités nouvelles et que ces activités nouvelles devraient être dans une enveloppe budgétaire sectorielle pour aider vraiment au développement d'un secteur donné. L'Est du Québec, c'est grand. Les besoins de Rimouski ne sont pas les mêmes que ceux de Gaspé qui, eux, ne sont pas ceux de la vallée de la Matapédia. Ils nous ont dit qu'ils ont en place des organismes tels que la Commission de développement industriel qui n'existait pas lorsque le C.R.D. était vraiment puissant dans la région.

Si jamais il y avait des enveloppes budgétaires sectorielles pour l'Est du Québec, quel rôle le C.R.D. pourrait-il jouer dans la redistribution de ces crédits budgétaires?

M. Jobin: Si la société régionale de développement était en place et que les budgets étaient à sa discrétion, il ne fait aucun doute, étant donné la représentativité actuelle du conseil d'administration du C.R.D. de l'Est du Québec, qu'il y aurait représentation sectorielle au C.R.D. et que les dépenses pourraient être faites de concert, avantageusement, pour qu'il n'y ait pas trop d'antinomie entre les actions et la théorie.

M. Cyr: Une dernière question, s'il vous plaît.

Dans le passé, le gouvernement du Canada, par l'entremise du MEER, a mis beaucoup d'argent dans les ententes Canada-Québec et même dans les ententes du Canada avec les autres provinces que ce soit dans l'Atlantique ou ailleurs. Maintenant, ou nous a reproché de donner dans ces ententes des budgets trop élevés alors qu'au même moment, le gouvernement à Ottawa n'avait pas l'argent nécessaire pour réaliser des projets entièrement fédéraux. Je pense aux havres de pêche, je pense au système de transport aérien, aux infrastructures aériennes. Il semble maintenant que la philosophie de M. De Bané soit de tenter de reprendre ce temps perdu et de diminuer un peu les ententes avec les provinces pour s'occuper, non pas exclusivement, mais avant tout des projets qui sont de la responsabilité du gouvernement du Canada.

Nous avons eu un exemple avec les 10 millions de dollars qui ont été investis dernièrement, qui ont été passés du MEER à Pêches et Océans pour reconstruire, aménager de bons havres de pêche. Qu'est-ce que vous pensez de cette nouvelle approche de développement régional dans une région comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine?

• 1155

M. Jobin: Si le but de l'action est de compenser les disparités régionales, je crois qu'il n'y a pas de région plus défavorisée que la nôtre à ce point de vue-là et que des actions dans ce domaine seraient tout à fait justifiables. On approuverait cette formule.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Madam Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président. Bonjour monsieur Rioux, monsieur Jobin. Je connais M. Jobin depuis plusieurs années. Je connais le C.R.D. aussi depuis plusieurs années. Je

[Traduction]

Mr. Cyr: thank you.

You also say, on page 40, that new activities are needed under the Canada-Quebec agreements. We have received representations: we have been told that there should be new activities and that these activities should come out of a sectorial budgetary envelope to encourage the development of a given sector. Eastern Quebec is a large region. Rimouski does not have the same needs as Gaspé, which in turn does not have the same needs as the Matapédia Valley. They have told us that they have organizations like the Commission de développement industriel, which did not exist when the CRD was a real power in the region.

If there were sectorial budgetary envelopes for Eastern Quebec, what role could the CRD play in the redistribution of budgetary funds?

Mr. Jobin: If a regional development corporation were set up and it had control over funding, there is no doubt that, given the current structure of the board of directors of the Eastern Quebec CRD, there would be sectorial representation within the CRD and funds could be spent co-operatively and beneficially with a minimum of conflict between practice and theory.

Mr. Cyr: One last question, with your permission.

The federal government has, through DREE, put a great deal of money into the Canada-Quebec agreements and into agreements with other provinces, both in Atlantic Canada and elsewhere. We are now being accused of having spent too much on these agreements at a time when the federal government could not afford to carry out projects that came entirely under its responsibility. I am referring to fishing harbours, air transportation systems, and air transportation infrastructures. It now seems that Mr. De Bané's philosophy is try to make up for lost time by moving away from agreements with the provinces and dealing mainly, although not exclusively, with projects that come under federal jurisdiction.

An example of this is the \$10 million that were recently transferred from DREE to Fisheries and Oceans to rebuild and develop good fishing harbours. What do you think of this new regional development approach in a region such as the Gaspé or the Magdalen Islands?

Mr. Jobin: I believe that there is no region at a greater disadvantage than ours from the point of view of regional disparity; if the goal is to iron out regional disparity, the actions undertaken would be completely justified. We would approve.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. Good day Mr. Rioux, Mr. Jobin. I have known Mr. Jobin for several years. I have also been acquainted with the C.R.D. for several years. I

me rappelle l'époque où le C.R.D. était présidé par Me Claude Jourdain de Cap-Chat.

Le C.R.D. a été je pense, à ce moment-là l'organisme important qui a aidé à la planification du développment qu'on envisageait à la suite de la création du B.A.E.Q. et de toutes les études qui ont été faites. Il est exact de dire que notre région a été étudiée sous toutes les coutures. On a même fait un comité d'étude pour étudier le rapport qui avait été fait et voir comment on allait appliquer cela en pratique. C'est effrayant ce qu'on a étudié notre affaire. Ensuite, on a essayé de mettre des structures en place pour aller avec cela. Là-dessus, il y a une phrase qui me dérange dans votre mémoire. Vous dites que:

Nous avons également identifié que la faiblesse des budgets du ministère de l'Expansion économique régionale, les conflits de juridiction . . .

Et là, j'arrive à ce qui m'intéresse:

... et l'absence des préoccupations du milieu contribuaient à cet échec, tout comme les modèles de développement que retient le ministère.

Quand on me dit qu'on n'a pas tenu compte des préoccupations du milieu, je ne marche pas. Vous allez devoir m'expliquer cela. On parle des modèles de développement du minmistère de l'Expansion économique régionale; je pense que les modèles de développement dans notre région ont leur origine dans le milieu et qu'on a essayé d'appliquer dans la mesure du possible ce que les gens voulaient. J'ai même travaillé à un moment donné au ministère des Affaires municipales pour M. Montesinos. Vous l'avez connu, monsieur Jobin. A ce momentlà, c'était le «grand déménagement», comme vous avez appelé cela, au lieu de l'aménagement. Je voudrais savoir ce que vous entendez par cela. J'aurai ensuite d'autres questions.

Ne vous gênez pas. Répondez l'un ou l'autre.

Le président: Monsieur Jobin.

M. Jobin: Pour ce qui est des modèles de développement, il y a eu aussi, et je pense que le mémoire le mentionne, l'étude de Martin-Higgins et Raynauld qui a contribué à un modèle du développement panquébécois et même un peu plus par le ministère. Cela ne s'appliquait pas seulement à notre région. La façon dont le ministère de l'Expansion économique régionale a envisagé le développement au Québec se fondait aussi sur l'approche de Martin-Higgins et Raynauld qui, elle, je ne voudrais pas employer des qualificatifs vilains, est assez éloignée de la façon de voir actuelle d'une bonne partie de notre population et même des modèles que le B.A.E.Q. a mis de l'avant, lui aussi, avec la consultation et l'animation qui se sont faites à ce moment-là. Je pense qu'on peut dire que Martin-Higging et Raynauld dit: développons Montréal et les retombées de Montréal vont amener le développement des régions. C'est Montréal, la locomotive du développement au Québec, ce qui est peut-être vrai, mais ce n'est pas particulièrement intéressant pour une région comme la nôtre d'être la «caboose» quand le train du développement traîné par la locomotive de Montréal va passer, si jamais les trains se rendent encore en Gaspésie.

[Translation]

remember when the president was Claude Jourdain, the lawyer from Cap-Chat.

In those day, the C.R.D. was the important body which helped in planning the development which was foreseen subsequent to the creation of the B.A.E.Q. and all of the studies which were done. It is quite true that our region has been studied from all angles. There was even a study group to examine the report which was done and to see how the report could be put into practice. It is frightening to see how much we have been studied. Subsequently, endeavours were made to set up structures on that basis. There is one sentence in your submission which does bother me. You say that:

We have also noted that the small budgets of the Department of Regional Economic Expansion, the conflicts of jurisdiction . . .

And here, I come to the point that is of interest:

... and the absence of concerns contributed to this failure, just as did the development models of the department.

When I am told that account was not taken of the concerns of the milieu, I cannot believe it. You will have to explain that. You mention development models of the Department of Regional Economic Expansion; I think that the development models in our region came originally from the region, and that endeavours have been made, insofar as possible, to take account of what the people wanted. At one point, I even worked for Mr. Montesinos in the Ministry of Municipal Affairs. You knew him, Mr. Jobin. At that point, it was the "great move", as you called it, instead of development. I would like to know what you mean by that. I will have more questions later one.

Do not by shy. Either one of you may answer.

The Chairman: Mr. Jobin.

Mr. Jobin: As far as development models are concerned, and I believe this is mentioned in the ubmission, there was also the Martin-Higgins and Raynauld study which contributed to a pan-Quebec development model. This does not apply only to our region. The way in which the Department of Regional Economic Expansion foresaw development in Quebec was also based on the Martin-Higgins and Raynauld approach which, since I do not want to use nasty adjectives, I would qualify as being somewhat far-removed from the current position of a good part of our population and even from the models which the B.A.E.Q. had advocated, with consultation and public participation. I think that one can say that Martin-Higgins and Raynauld said: Let us develop Montreal and the impact from Montreal will lead to the development of the regions. Montreal is the development generator in Quebec, which may be true, but it is not particularly interesting for a region like ours to be the caboose when the development train pulled by the Montreal locomotive goes by, if the rains ever get to Gaspé

Mme Côté: Monsieur le président, cela me dérange, ce que vous dites là. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ensemble ont payé des sommes fabuleuses pour essayer de planifier le développement dans l'Est du Québec. Ici, on s'est payé le luxe d'une expérience pilote qui n'avait jamais été faite ailleurs au Canada, puis vous venez me dire que toute cette affaire-là a échoué du fait qu'en plus de cela, on a collé à l'étude du B.A.E.Q. qui était présidé par Me Georges-Henri Dubé, je pense, à ce moment-là, parce qu'on a collé à cette étude le rapport dont vous parlez, Martin-Higgins et Raynalud. C'est M. André Raynauld?

• 1200

M. Jobin: Oui.

Mme Côté: Ce rapport venait défigurer dans une certaine mesure toutes les études qui avaient été faites ici et qui tenaient compte de la réalité, socio-économique, géographique et ainsi de suite, de la spécificité du bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

On a créé un organisme avec toute la participation du milieu, et cela a entraîné l'élimination de tous les groupes intermédiaires qui avaient l'habitude de participer au développement d'un territoire, en particulier les Chambres de Commerce, etc. Puis là, l'interlocuter valable, le seul, l'unique qui pouvait aider les gouvernements dans le développement de notre territoire, c'était le C.R.D.

Je me souviens des gens qui étaient là; c'était des gens informés, quelque chose de rare. Comment se fait-il qu'au-jourd'hui, vous veniez nous dire que finalement le C.R.D. a été plus ou moins faible? Serait-ce parce qu'il n'a pas été, en réalité, un interlocuteur valable?

Comment se fait-il que vous arriviez à cette conclusion-là aujourd'hui? Entre autres, même si on n'a pas beaucoup la mémoire des dates tous les deux, on a au moins la mémoire des événements, vous vous souvenez d'un fameux colloque que vous aviez organisé à Rimouski; vous aviez comme invité M. Léon Dion, professeur à l'Université Laval qui nous a dit des vérités sévères ce jour-là. Qu'est-ce qu'il nous a dit? Il nous a quasiment dit: eh bien, ramassez-vous. Ne vous laissez pas avoir par nous autres, parce qu'un bon jour, vous allez vous réveiller avec des chefs, des dirigeants puis des politiques que vous n'aurez pas souhaités, puis qui ne seront pas désirables du tout pour le coin. En tous cas, je résume en gros l'esprit de l'intervention de M. Dion. Je pense que c'était cela. Il répondait à une question précise de M. Jobin qui lui demandait: eh bien, qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui, parce qu'on est dépassé par les événements?

Comment se fait-il qu'on est arrivé à cela? Et tout le territoire! Comment se fait-il qu'on est arrivé à mettre en contradiction avec un rapport comme Martin-Higgins et Raynauld toute l'étude du B.A.E.Q. qui voyait à l'aménagement du territoire?

M. Jobin: Vous comprenez qu'il n'y a pas une réponse unique à cela. C'est un processus qui a pris du temps et qui a impliqué toutes sortes d'intervenants.

[Traduction]

Mrs. Côté: Mr. Chairman, I am upset by what has just been said. The federal government and the provincial government together paid tremendous amounts to try to plan development in Eastern Quebec. Here, one allowed oneself the luxury of a pilot experiment which had never been done elsewhere in Canada, and then you come and say that this whole matter failed bacause, in addition to that, one added the Martin-Higgins and Raynauld study to the study of the B.A.E.Q., which, at that time, was presided over by George-Henri Dubé, the lawyer. Was not Mr. André Raynauld?

Mr. Jobin: Yes.

Mrs. Côté: That report disfigured to a certain extent all of the studies which had been done here and which took account of the socio-economic and geographic realities, of the specific nature of the lower St. Lawrence and the Gaspé.

With the participation of the local people, a body was set up, and that led to the elemination of all of the intermediary groups which use to participate in the development of a territory, more specifically the chambers of commerce, et cetera. And then, the only valid partner who could assist the governments in the development of our territory was the regional development council, the C.R.D.

I remember the people who were there; they were well-informed, a rare thing indeed. How can you come and tell us today that, in the final analysis, the C.R.D. was weak? Could it be that, in reality, the C.R.D. was not a valid partner?

How do you manage to reach that conclusion today? Even if we too cannot remember the dates exactly, we can at least remember the events. Surely you remember the sysmposium which you organized in Rimouski; you had invited Mr. Léon Dion, a professor at the Université Laval, who told us some grim truths that day. What did he tell us? He said: Get moving. Do not let yourselves be had by us, because, one fine day, you will wake up with leaders and policies that you do not want, and which will not be at all desirable for this region. In any case, I am roughly summing up the spirit of what Mr. Dion said. I think that was it. He replied to a specific question put by Mr. Jobin, who asked: Well, what should we do today, because events have left us behind?

How is it that we have reached this point? And the entire territory! How is it that we have reached the point where we are putting the entire B.A.E.Q. study, which dealt with the development of the territory, into contradiction with the report such as that done by Martin-Higgins and Raynauld?

Mr. Jobin: You will understand that there is not one single reply to that. It is a process which took time and which involved all sorts of participants.

Un bel exemple: la transition difficile qu'il y a eu entre le rapport du B.A.E.Q. et la réalité concrète, c'est la Loi sur les subventions au développement régional. La prime à l'emploi, le B.A.E.Q. y avait pensé; peut-être que d'autres personnes y ont pensé aussi au Canada en même temps. En tout cas, le B.A.E.Q. y avait pensé. Mais il n'y avait pas pensé pour plus de la moitié du Canada, comme c'est le cas actuellement. Il y avait pensé pour l'Est du Québec, jusqu'à ce que qu'on ait atteint un niveau de développement industriel tel que cette mesure-là puisse être appliquée ailleurs. Mais si elle est appliquée à peu près partout en même temps, elle n'a pas d'effet sélectif, elle ne favorise pas une région en particulier.

Mais il faut comprendre aussi que l'Est du Québec, c'est une région dans l'ensemble québécois, comme le Québec en est une dans l'ensemble canadien. On n'a pas non plus un poids économique très important. Donc, il peut arriver que l'on se fasse tasser dans un coin par la réalité. Il faut se battre contre cela, et je pense que notre population a donné, dans de nombreux domaines, des exemples de sa ténacité, de son imagination et de son ardeur pour trouver des solutions au développement. Il y a aussi le fait que l'adversaire est souvent gros. David ne gagne pas tout le temps contre Goliath; cela arrive, et il ne faut pas arrêter de se battre pour tout cela, mais il arrive aussi que Goliath gagne.

Mme Côté: Oui, mais il faut que nous pensiez que le C.R.D., dans l'Est du Québec, a été une structure importante. D'abord, je vais vous poser une question pour qu'on se comprenne bien sur les termes. C'est qui, l'adversaire auquel nous pensez aujourd'hui? Est-ce la grandeur du Canada ou l'espèce d'uniformisation qu'on a voulu faire dans les politiques, comme par exemple une subvention à l'emploi qui, maintenant, s'applique ailleurs? Donc, cela incite les entreprises à aller un peu partout ailleurs. D'accord, on s'entend là-dessus.

Maintenant, ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est de savoir ce que l'on fait du C.R.D. Qu'est-ce que le C.R.D. peut faire avec nous? Maintenant, j'ai une question effrayante à vous poser, j'en suis consciente. Aujourd'hui, le C.R.D. représente qui? Les municipalités, le monde des affaires, le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral? Quelles sont vos relations avec les intervenants dans le milieu? Comment jouez-vous là-dedans? Que pouvez-vous faire? La première question est: qui représentez-vous? qui êtes-vous? d'où venez-vous? Qui vous a élu? Qui vous finance? Comment fonctionnez-vous?

• 1205

Le président: Monsieur Rioux.

Mme Côté: Elle est courte, ma question.

M. J. G. Rioux: Oui. Je vais essayer de répondre à votre question en détail.

Le mémoire contient l'organigramme du CRD qui vous indique que les 22 membres du conseil d'administration viennent de trois secteurs de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine, du Bas St-Laurent, de la Métis et du KRT. Les administrateurs viennent aussi des domaines social, culturel, économique et civique. Nous représentons ce monde-là.

Mme Côté: Par qui sont-ils nommés?

[Translation]

Let me give you a good example: The difficult transition between the B.A.E.Q. and hard reality, that is, the Regional Development Incentives Act. The B.A.E.Q. had thought of the employment bonus; perhaps others had thought of it at the same time in Canada. In any case, the B.A.E.Q. had thought of it. But it had not conceived of it for more than half of Canada, as is the case at present. It had thought of it for Eastern Quebec, until such time as this region had reached a sufficient level of industrial development to allow this measure to be applied elsewhere. If, however, it is applied almost throughout the country at the same time, it does not have a selective impact, and does not favour one specific region.

But one must also understand that Eastern Quebec is one region in Quebec, just as Quebec is one region in Canada. We do not have a very great economic weight. So, it can happen that we get pushed into a corner by reality. We must fight against that, and I think that our population, in many fields, has given examples of its tenacity, its imagination and its fervent desire to find solutions for development. There is also the fact that our opponent often outweights us. David does not always win against Goliath; it does happen, and we must not stop our struggle, but sometimes Goliath wins too.

Mrs. Côté: Yes, but you must realize that the C.R.D. has been an important structure in Eastern Quebec. First of all, I will put a question to you so that we both understand the terms we are using. Who is the opponent you are thinking of today? Is it the size of Canada, or the type of uniformity that one endeavoured to introduce into policies, such as an employment subsidy which is now used elsewhere? That encourages companies to go elsewhere as well. Fair enough, we agree on that.

Now, I would be interested in knowing today what is being done with the C.R.D. What can the C.R.D. do with us? Now, I have a dreadful question to put to you, and I know it is dreadful. Today, whom does the C.R.D. represent? The municipalities, the business world, the provincial government, the federal government? What relations do you have with the people working in this sector? What role do you play? What can you do? The first question is: Whom do you represent? Who are you? Where do you come from? Who finances you? How do you operate?

The Chairman: Mr. Rioux.

Mrs. Côté: My question is a short one.

Mr. J. G. Rioux: Yes. I will endeavour to answer you question in detail.

The brief contains the flow chart of the C.R.D. whih shows that the 22 members of the board of directors come from 3 sectors: the Gaspé, the Magdalen Islands, the lower Saint-Lawrence, the Métis and the K.R.T. The administrators also come from the social, cultural, economic and civil sectors. We represent those sectors.

Mrs. Côté: Who nominates them?

M. J. G. Rioux: L'assemblée générale choisit ses administrateurs une fois par année.

Mme Côté: Qui compose l'assemblée générale.

M. J. G. Rioux: Tous les membres, c'est-à-dire les individus, les organismes, les munipalités . . .

Mme Côté: C'est encore par délégation qui vient des organismes et des milieux. Très bien.

Pour la gouverne du Comité, je crois qu'il faut dire que le KRT signifie «région Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata».

Le président: Ah bon.

Mme Côté: D'accord. Tu ne veux plus que je pose d'autres questions?

Le président: Ce n'est pas que je ne veux plus, mais le préambule a été tellement long...

Mme Côté: La question qui me préoccupe est celle-ci: comment s'établissent vos relations avec le monde des affaires? Vous dites que vous devriez pouvoir amener de nouvelles entreprises et vous incitez le ministère de l'Expansion économique régionale à devenir plus régionaliste, si je puis dire, en ce sens qu'il devrait avoir des politiques plus adaptées aux réalités des régions, en tenant compte de leurs différences, de leurs spécificités. Quelle est votre relation avec le monde des affaires pour l'inviter à venir ici?

M. J. G. Rioux: Le monde des affaires va se tourner vers le CRD le jour où il aura en main les outils avoir d'influence sur le développement du milieu. Nous suggerons la création d'un fonds régional de développement, administré par une société régionale de développement. Il va y avoir du jus et par la suite certainement beaucoup de concentration d'énergie autour de cela.

Mme Côté: Je pense que je vais être obligée d'arrêter là, monsieur le président.

Le président: Merci madame Côté.

Monsieur Rioux, monsieur Jobin, je vous remercie pour votre présentation. Oui?

M. Bujold: Je m'excuse, monsieur le président. Juste un dernier point.

Vous avez parlé de consultation et de votre implication dans le milieu. Je vous ai parlé d'un volume et à titre de secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, il me fait plaisir de vous remettre le rapport qui a été présenté, soit le Rapport Dodge, sur l'évolution du marché du travail dans les années 80. J'aimerais que vous en preniez connaissance et recevoir vos commentaires. Je suis prêt à vous rencontrer quand vous le voudrez afin d'en discuter avec vous.

Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Rioux, monsieur Jobin, vous nous avez présenté le plus volumineux et, probablement l'un des mémoires les plus étoffés que les membres du comité aient reçus. Personnellement, je dois vous dire que j'ai été totalement sidéré d'entendre, et vous l'avez dit à deux reprises dans votre mémoire que plus de 5,000 personnes quittaient la Gaspésie chaque année. Cela me rappelle un peu ce que nous avons rencontré à d'autres endroits. On sait, par exemple, qu'il

[Traduction]

Mr. J. G. Rioux: The general assembly selects its administrators once yearly.

Mrs. Côté: Who constitutes the general assembly?

Mr. J. G. Rioux: All of the members, that is, the individuals, the organizations, the municipalities . . .

Mrs. Côté: So, once again the organizations and sectors are represented by delegation. Fair enough.

For the information of the Committee, I think it should be pointed out that K.R.T. means the "Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouat region".

The Chairman: Ah.

Mrs. Côté: You do not want me to put any further questions?

The Chairman: It is not that I do not want you to, but the preamble has been so long . . .

Mrs. Côté: The question that bothers me is, how are your relations with the business world established? You say that you should be able to draw new companies and you are encouraging the Department of Regional Economic Expansion to become regionalist, if I may put it that way, in that it should adopt policies which are more suited to the realities of the regions, taking account of their differences and of their specific natures. What relation do you have with the business worlds to invite them to come here?

Mr. J. G. Rioux: The business world will turn to the C.R.C. once the C.R.D. has the tools required to have some influence on development here. We suggest that a regional development here. We suggest that a regional development fund be set up and administered by a regional development corporation. This could start things rolling, and subsequently there would be a lot of energy concentrated around such a corporation.

Mrs. Côté: I think that I will have to stop there, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mrs. Côté.

Mr. Rioux, Mr. Jobin, thank you for your presentation. Yes?

Mr. Bujold: I apologize, Mr. Chairman. One last point.

You spoke of consultation and of your participation in the sector. I spoke to you of a document and, as Parliamentary Secretary to the Minister of Employment and Immigration, I am pleased to submit to you the report which was made on the development of the labour market in the 80's, the Dodge Report. I would hope that you will study it and sent me your comments later on. I am ready to meet you whenever you want, to discuss that report with you.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Rioux, Mr. Jobin, you have submitted to us the most voluminous and probably one of the most detailed reports that the members of this Committee have ever received. Personally, I must say that I was stunned to hear—and you said this twice in your brief—that more than 5,000 people leave the Gaspé each year. This reminds me a bit of what we have seen in other places. For example, that there are more Italians in New York than in Rome, that there are more

y a plus d'Italiens à New York qu'il n'y en a dans la ville de Rome, qu'il y a plus de Juifs à New York qu'il n'y en a à Tel-Aviv et avant longtemps, il y aura plus de Gaspésiens à Montréal qu'il n'y a en a en Gaspésie. J'espère que cette hémorragie va cesser. D'ailleurs, vous n'êtes pas les seuls puisque nous, en Estrie, on est situé qu'à 80 ou 100 milles de Montréal, nous plaignons énormément. La matière grise exportée de la Gaspésie vers d'autres endroits du Québec, comme celle de l'Estrie qui est exportée vers Montréal, constitue certainement pour toutes les régions, l'atout le plus important. C'est la population. Et lorsque cette population doit quitter la région parce qu'il n'y a pas d'emploi, très peu d'avenir et très peu d'espoir pour les jeunes surtout, c'est alarmant.

• 1210

J'imagine que les 5,000 personnes qui quittent la Gaspésie ne sont pas des personnes âgées ni des personnes de plus de 40 ans. Il y en a peut-être quelques-unes, mais l'immense majorité c'est votre jeunesse et je trouve cela alarmant. Je trouve cela énormément déplorable pour votre région et pour toutes les régions du Québec qui se voient, chaque année, drainées des gens qui s'en vont vers les grandes métropoles. J'ai été heureux de l'entendre dire par M. Jobin. Il y a quelques années on a publié le rapport Higgins Martin Raynauld qui a crié toute l'importance de Montréal. C'est bien de valeur, mais à l'heure actuelle Montréal n'est pas mieux portante et les autres régions du Québec le sont encore moins. Lorsqu'on a parlé d'études tout à l'heure, voilà une étude qu'on aurait dû scraper dès le départ, pour utiliser une expression bien de chez nous. Cela me révolte de voir ce genre de choses.

Monsieur Rioux, vous avez dit une chose extrêmement importante parce qu'elle a été soulignée à plusieurs reprises devant les membres du comité. Il s'agit des ententes régionales plutôt que des ententes auxiliaires. Je ne pourrais pas être plus en accord avec vous. Mais le malheur c'est que des ententes régionales, le gouvernement provincial n'en veut pas et je trouve cela extrêmement déplorable. La preuve, c'est que dans les ententes auxiliaires concernant, par exemple, le tourisme, nous avions de prévu, pour la région que je représente, une somme d'environ 1 million de dollars dont pas un sou n'a encore été dépensé. L'argent dort et nous, on attend qu'ils se branchent, mais ils ne se branchent pas souvent. Je crois que les ententes régionales constituent la réponse aux préoccupations qui nous ont été soulignées par plusieurs organismes qui ont comparu devant le comité.

Vous avez mentionné des sommes considérables qui ont été dépensées dans le réseau routier de la Gaspésie et en d'autres endroits du Québec. Là encore il faut déplorer le fait que le budget provincial a été amputé d'autant. Si le MEER a dépensé 50 millions de dollars, le budget des transports du Québec a été amputé de 50 millions de dollars, soit ce que nous donnions. Au fond, ils se soustraient à leurs responsabilités et c'est nous qui en assumons les frais alors que cet argent pourrait être dépensé par le MEER. C'est pour cette raison que le MEER hésite de plus en plus à se lancer dans ces ententes des réseaux routiers. Si nous pouvions ajouter 50

[Translation]

Jews in New York than in Tel-Aviv and, before long, there will be more people from Gaspé in Montreal than there are in Gaspé. I hope that exodus will cease. Moreover, you are not alone, since we, in the Eastern Townships, are only 80 or 100 miles from Montreal, and we suffer tremendously from that. The brain drain from the Gaspé to the other regions of Quebec, like the brain drain from the Eastern Townships to Montreal, is certainly the most important trump card for all regions. It is the population. And when this population must leave the region because there are no jobs, very little future and very little hope for young people especially, it is very upsetting.

I expect that the 5,000 people who leave the Gaspé are not older people, nor people who are over 40. There are perhaps some, but the vast majority are the young people of your region, and I find that very alarming. I find it very regrettable for your region and for all the regions of Quebec which, each year, are drained of people who go towards the large cities. I was happy to hear Mr. Jobin say this. The Higgins-Martin-Raynauld Report published a few years ago stressed the great importance of Montreal. That is all well and good, but Montreal is no better off now and the other regions of Quebec are in an even worse situation. In speaking of studies a moment ago, mention should have been made of this study which should have been scrapped from the outset. I am disgusted by this type of thing.

Mr. Rioux, you said something extremely important which was underscored several times by the members of the Committee. You spoke of regional agreements rather than subsidiary agreements. I could not agree more with you. The problem is that the provincial government wants nothing to do with regional agreements, and I find this extremely regrettable. The proof is that in the subsidiary agreements on tourism, for example, we have foreseen, for my region, a sum of approximately \$1 million, not one penny of which has been spent thus far. The money is lying dormant and we are waiting for them to do something, but they do not often do anything. I feel that regional agreements would meet the concerns that have been accentuated to us by various organizations which have appeared before the Committee.

You mentioned considerable sums which were spent on the roads network in the Gaspé and other areas of Quebec. There again, one must regret the fact that the provincial budget has been so severely amputated. If the DREE spends \$50 million, Quebec cuts \$50 million from its transport budget. That is, the sum that we grant. In the final analysis, they are not fulfilling their responsibilities, and we are paying the cost whereas this money could be spent by the DREE. That is why the DREE is ever more reluctant to enter into these agreements on roads networks. If we could add \$50 million or \$100 million, no matter what amount, to the sums already foreseen by the

millions ou 100 millions de dollars, quel que soit le montant, aux sommes déjà prévues par les gouvernements provinciaux, imaginez le rattrapage qu'on pourrait faire. Mais à l'heure actuelle on ne fait pas de rattrapage. Lorsque le MEER donne un certain montant pour les réseaux routiers et que les provinces amputent leur budget de ce même montant, eh bien, on n'avance pas. Vous voyez? Je trouve que vous avez raison de le souligner cela.

Finalement, vous avez dit à un moment donné qu'il y a des modèles de développement qui s'appliqueraient peut-être dans votre région mais qui ne seraient probablement pas la solution à d'autres endroits. Que voulez-vous dire? Vous avez mentionné, à un moment donné, que les systèmes capitalistes semblent être meilleurs pour les grands centres et, par contre, à des endroits comme ici où, peut-être à cause des distances, peut-être à cause du peu de population, des formules plus socialistes seraient meilleures. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Étant donné que je possède un doctorat en sciences politiques, lorsqu'on me dit que le système capitaliste est meilleur que le système socialiste, et qu'on a déjà dit que la différence entre le système socialiste et le système capitaliste réside dans le fait que dans un cas l'homme exploite l'homme et dans l'autre cas c'est l'inverse, j'aimerais savoir ce que vous voulez dire par ces modèles de développement qui s'appliqueraient mieux à la Gaspésie qu'à d'autres régions du Québec?

M. J. G. Rioux: On connaît déjà, dans l'Est du Québec, beaucoup d'organismes de gestion en commun. D'ailleurs, dans le mémoire, on parle d'un objectif qui consiste à favoriser l'autogestion dans le développement régional. Cela pourrait prendre n'importe quelle forme, comme celle d'une expérience pilote pour l'est du Québec, mais je ne sais pas comment l'on pourrait organiser cela. Je vais vous donner l'exemple de ce que l'ont fait chez nous, je suis président d'un de ces organismes d'emprunt. On fait le contraire du bon sens, de la théorie centre-périphérie. La théorie veut que plus tu concentres plus c'est économiquement rentable: tu raccourcis les lignes téléphoniques, les transports par autobus, l'ouverture des chemins l'hiver.

• 1215

Chez nous, on fait le contraire. On travaille à implanter un parc d'engraissement dans les rangs 5 et 6 de Ste-Irène; à rallonger les transports scolaires, l'ouverture des chemins l'hiver, les lignes téléphoniques. Ce n'est pas du tout le même principe. Ce sont les gens de la région qui ont décidé de vivre chez eux coûte que coûte même si, économiquement, une théorie du centre-périphérie n'est pas justifiable chez nous. La formule était inventée. On l'a expérimenté chez nous dans des expériences plus ou moins valables. Des études du coût-bénéfice ont été faites en certains endroits qui n'ont pas réussi à prouver que ce n'était pas bon, en tout cas, socialement, très rentable. On pourrait poursuivre en ce sens.

Le président: En tout cas, monsieur Rioux, monsieur Jobin, je vous remercie énormément pour la présentation de ce mémoire. Je crois que les deux paliers de gouvernement sont coupables de vouloir appliquer des modèles de développement qui s'appliquent à Montréal. On pense qu'après avoir réglé le

[Traduction]

provincial government, imagine how much catching-up could be done. But at present, we are not catching up at all. When the DREE allocates a certain sum for roads networks and the provinces cut that same amount from their own budget, we are not making any progress. You see? I think you are quite right to stress that point.

Finally, you said at one point that there are development models which could perhaps be applicable to your region but which would probably not be a solution for other areas. What do you mean? You mentioned, at one point, that the capitalist systems seem to be best for large centres whereas, for places like here where, perhaps because of distances, perhaps because of the small population, more socialist solutions would be better. I should like to know your opinions on this. Since I hold a doctorate in political science, when someone tells me that the capitalist system is better than the socialist system, and when it has already been stated that the difference between the socialist system and the capitalist system is that, in the former, it is a case of man exploiting man and, in the latter, it is the reverse, I should like to know what you mean when you refer to these development models which would be more applicable to the Gaspé than to other regions of Ouebec.

Mr. J. G. Rioux: In Eastern Quebec, there are already many joint management organizations. Moreover, in the brief, we speak of a goal of promoting self-management in regional development. It could take any form, for example, a pilot experiment for eastern Quebec, but I do not know how that could be organized. I will give you an example of what we are doing here, because I am president of one of these lending organizations. We do the opposite of what commonsense would call for, working to the contrary of the centre-periphery theory. The theory states that the more one concentrates, the more the activity is economically profitable: one shortens telephone lines, transport by bus, the opening of roads in winter.

We are doing the opposite. We are now endeavouring to install a fattening lot in R.R. 5 and 6 of Ste-Irène; we are extending school transport, the opening of roads in winter, telephone lines. It is not all the same principle. It is the people of the region who have decided to live at home, whatever the cost, even if, from an economic point of view, a centre-periphery theory is not justifiable in our region. The formula was invented. It was tested in our region in more or less valid experiments. Cost benefit studies were carried out in some places; they did not manage to prove that it was not a good system, in any case, from a social point of view, very profitable. One could continue along these lines.

The Chairman: In any case, Mr. Rioux, Mr. Jobin, I would like to thank you for having presented this brief. I feel that the two levels of government are guilty of wanting to apply development models which are applicable to Montreal. It is felt that, once the problem of the heart of Montreal is solved,

problème du cœur de Montréal, c'est-à-dire du cœur de l'économie du Québec—parce qu'on dit que c'est Montréal, mais je l'ai nié à plusieurs reprises—que même si vous avez un cœur très puissant, si ce cœur doit battre dans un squelette, je vous assure qu'il ne battra pas longtemps. Je m'objecte à ces modèles de développement qu'on nous propose et qui sont essentiellement les mêmes histoires de ce qui peut être bon pour Montréal.

Je vous encourage très fortement, a sinon à le dénoncer, du moins à démontrer très clairement aux deux paliers de gouvernement, aussi souvent que vous en avez la chance, que les modèles de développement qu'on essaie d'appliquer à Montréal ne s'appliquent pas nécessairement dans nos régions et qu'ils doivent en tenir compte lorsqu'ils nous proposent des programmes.

Merci beaucoup. Oui?

M. J. G. Rioux: Un bref communautaire. J'abonde dans le même sens que vous. Au niveau médical, il paraît que lorsqu'il y a trop de graisse autour du cœur cela provoque un infarctus.

Le président: C'est exact! Merci, monsieur Rioux et monsieur Jobin pour cet excellent mémoire.

Nous accueillons maintenant la Société d'aménagement intégrée des ressources de l'est du Québec. Les représentants sont, d'abord, le président, Louis-Philippe Rioux et le directeur général, M. Jocelyn Lachance.

Monsieur Rioux et monsieur Lachance, veuillez nous résumer succinctement votre mémoire. Nous l'avons tous lu et nous aimerions vous poser plusieurs questions.

M. Louis-Philippe Rioux (président, Société d'aménagement intégrée des ressources de l'Est du Québec): Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, avant de vous présenter ce mémoire, je désirerais vous remercier de nous donner l'opportunité de venir présenter, au nom des membres qui forme la SAIREQ (Société d'aménagement intégrée des ressources de l'est du Québec) les problèmes, les contraintes et les difficultés que rencontrent nos organismes membres dans leur effort de développer le milieu rural et d'en stabiliser la population. On n'a pas la prétention de le faire tout seul, mais on met présentement un effort en ce sens.

Vous nous dites de résumer, mais je crois que c'est simplement un résumé que nous avons puisqu'il est court. Vous voyez, le texte n'est pas tellement long. Je pense qu'avec une lecture assez rapide, nous arriverons à le faire en quelques minutes.

• 1220

Le président: La raison, c'est que nous sommes attendus pour midi et qu'il est déjà 12 h 15. Alors, si on en fait la lecture, on ne pourra pas poser énormément de questions, et je trouve qu'il y a dans les contestations et les recommandations des choses extrêmement positives et intéressantes, dont il serait bon de discuter.

M. L. P. Rioux: Alors, si vous le voulez bien, je vais laisser le directeur général de la SAIREQ le faire à ma place puisqu'il est un permanent et qu'il vit ces problèmes-là de

[Translation]

that is the heart of Quebec's economy—because it is said that Montreal is the centre of the economy, but I have decried that many times—even if you have a very strong heart, if the heart must beat in a skeleton, I can assure you that it will not beat for a long time. I object to these development models which are proposed and which, essentially, simply repeat what might be good for Montreal.

I urge you, if not to decry it, at least to demonstrate very clearly to the two levels of government, as often as you can, that these development models which are applied to Montreal are not necessarily applicable in our regions and that account must be taken of this when programs are put to us.

Thank you very much. Yes?

Mr. J. G. Rioux: A brief comment. I go along with you entirely. From a medical point of view, it would appear that too much fat around the heart can provoke an infarction.

The Chairman: Quite right! Thank you, Mr. Rioux and Mr. Jobin for this excellent brief.

We will now welcome the Société d'aménagement intégrée des ressources de l'est du Québec. It is represented by the president, Louis-Philippe Rioux and the director general, Mr. Jocelyn Lachance.

Mr. Rioux and Mr. Lachance, could you please briefly summarize your submission? We have all read it and we should like to put several questions to you.

Mr. Louis-Philippe Rioux (President, Société d'aménagement intégrée des ressources de l'Est du Québec): Mr. Chairman, ladies, gentlemen, before submitting this brief to you, I should like to thank you for having given us this chance to come and outline, on behalf of the members of the SAIREQ Société d'aménagement intégrée des ressources de l'est du Québec the problems, constraints and difficulties which our member organizations meet in their efforts to develop the rural milieu and to stabilize the rural population. We do not claim to work alone, but we are making efforts in this direction at present.

You have asked us to summarize, but I think that the brief document we submitted is simply a summary. You see, the text is not so long. I think that we could read through it fairly quickly in just a few minutes.

The Chairman: I requested that because we are expected for 12 o'clock and it is already 12:15. So, if you read the document, we will not be able to put very many questions, the document put very many questions, and I feel that there are many extremely positive and interesting things in the finding and recommendations, and it would be a good idea to discuss them.

Mr. L. P. Rioux: Well, if you will permit me, I will give the floor to the Director General of the S.A.I.R.E.Q., since he works full-time and deals with these problems on a daily basis.

façon quotidienne. En tant que président, je ne rencontre le conseil d'administration que mensuellement. Par conséquent, il est mieux placé que moi pour en parler, et je pense qu'il pourra le faire de façon beaucoup plus rapide.

Le président: D'accord. Monsieur Lachance.

M. Jocelyn Lachance (directeur général, Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec): Merci.

Il s'agit peut-être, dans un premier temps, de préciser exactement quelle sorte d'organisme est la fameuse Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec. C'est une fédération de nouvelle structure dont les membres s'appellent tantôt des sociétés d'exploitation des ressources, tantôt des groupements agro-forestiers et tantôt des coopératives de développement.

Le but initial de nos membres était, dans un premier temps, l'aménagement de la forêt privée. Mais cela s'est avéré insuffisant pour atteindre l'objectif de nos onze membres et de la fédération, à savoir, la stabilisation de la population dans son milieu, et ceci par une création d'emplois.

Or, par le programme d'aide à la forêt privée, les onze organismes ont créé depuis quelques années, environ 2,000 emplois dans le Bas St-Laurent. Mais on s'est rendu compte que si on œuvrait uniquement en forêt privée, on manquait le bateau. Donc, tranquillement, chacun des organismes, selon son rythme et selon le dynamisme de son milieu, s'est impliqué en développement agricole, en développement touristique et, depuis quelque temps, en développement secondaire au niveau des industries.

Je pense qu'on peut passer rapidement sur toute l'historique des politiques du ministère de l'Expansion économique régionale; vous en avez entendu parler. Peut-être serait-ce plus intéressant pour nous tous, de laisser tomber ce qui s'est passé depuis un certain temps, et de nous attarder à ce qui devrait se passer, si nous voulons dépasser l'état de stagnation dans lequel on se trouve présentement.

J'aimerais vous expliquer la situation problématique que l'on vit en milieu rural. Au niveau forestier, agricole, touristique c'est moins palpable, ou du moins, plus long à expliquer; nous-mêmes, au niveau de la population, nous n'avons pas encore mis le point sur le problème. Je m'attarderai ensuite un petit peu au niveau industriel.

Alors, au niveau forestier, par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale, il y a eu le fameux programme d'aménagement de la forêt privée qui, à notre avis, a été très valable; on le dit d'ailleurs dans le mémoire. Un point sombre au tableau, il ne reste plus d'argent. Par conséquent, toutes les énergies qui avaient été mises pour convaincre une population d'aménager en commun ces espaces boisés privés, sont stopper depuis deux ans. La roue s'était mise à tourner et le recrutement des propriétaires allait bien. Malheureusement, on doit maintenant bloquer systématiquement chez nos organismes le recrutement de propriétaires, car on sait très bien qu'on ne pourrait pas travailler avec eux au rythme des subventions actuelles, ou plutôt, au rythme des placements, puisqu'on dit maintenant que cela rapporte à l'État. Étant

[Traduction]

As President, I meet with the Administrative Council only once monthly. As a result, he is in a better position than I to speak of these problems, and I think that he could do this much more quickly.

The Chairman: Very well. Mr. Lachance.

Mr. Jocelyn Lachance (Director General, Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec): Thank you.

Perhaps I should first tell you exactly what type of organization the Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec is. It is a new structure of federation, the members of which are companies of the exploitation of resources, agroforestry groups and development co-operatives.

The main aim of our members is, in a first stage, is to develop private forests. This, however, is not enough to enable us to achieve the objective set by our 11 members and by the Federation, that is, the stabilization of the population in its own milieu through the creation of jobs.

Over the past few years, the 11 organizations have, through the private forest aid program, created some 3,000 jobs in the lower created some 2,000 jobs in the lower Saint-Lawrence region. We noticed, however, that if we worked only in private forests, we would miss the boat. So, each of the organizations, at its own rythm and in keeping with the dynamics of its milieu, has now become involved in agricultural development, touristic development and, more recently, in secondary industrial development.

I think that we could quickly skip over the history of the policies of the Department of Regional Economic Expansion; you have already heard about that. Perhaps it would be more interesting for all of us to skip over what has been going on for the past while and to look more at what should be happening if we want to go beyond the state of stagnation which we are currently experiencing.

I should like to explain to you the problems we are experiencing in the rural milieu. In the sectors of forestry, agriculture and tourism, things are less clear, or, at least, take longer to explain; even we, as members of the population, have not yet managed to pinpoint the problem. I will spend a bit more time later on in dealing with the industrial level.

So, in the forestry sector, we have had the well-known Department of Regional Economic Expansion development program for private forests which, in our opinion, was very valid; that is in fact stated in the brief. There is one dark point in the picture, there is no more money. As a result, all of the energy put out to convince the population to work together to develop these private forests has been stopped in its tracks for 2 years now. The wheels were beginning to turn and we were recruiting many owners. Unfortunately, we must now systematically block the recruitment of owners in our organizations, since we know very well that we will not be able to work with them at a pace of current subsidies, or rather, at the pace of investment, since it is now being said that this brings in money to the State. Since we will not be able to go to work

donné qu'on ne pourrait pas, à ce rythme-là, aller travailler chez ces nouveaux propriétaires avant deux, trois, peut-être même quatre ans, se voit obligé de freiner le recrutement de propriétaires au niveau de nos opérations forestières.

Ainsi, nous avons une recommandation à faire et c'est, évidemment, qu'à ce niveau les budgets augmentent au rythme de croisière et de croissance des organismes qui les appliquent. C'est une première recommandation.

Au niveau agricole, je crois que c'est là où on retrouve le plus de problèmes. On parlait tout à l'heure d'organismes nouveaux, et de nouvelles idées et activités. A mon avis, on a organisé énormément d'activités nouvelles depuis la mise en place des sociétés, groupements et coopératives dans le Bas St-Laurent.

M. Rioux, qui est le président du CRD ainsi que le président de la Société de la vallée, parlait tout à l'heure d'une ferme d'élevage de bœuf. Or, c'est tout à fait nouveau dans l'Est. Non seulement est-ce nouveau, mais même au niveau technologique, 90 p. 100 des agronomes disaient: «... du bœuf avec de l'avoine, cela ne s'engraisse pas . . .» Ils le font et ils ont atteint la norme d'engraissement journalière avec du maïsgrain. Alors, c'était une activité nouvelle, c'est un exemple. Ce qui nous amène à soulever tous ces problèmes c'est qu'à chaque fois qu'on dit: nous autres on s'embarque dans des activités nouvelles automatiquement, on fait face à une panoplie de supposés spécialistes qui sont contre. Je me souviens quand j'étais au JAL et qu'on a mis sur pied une érablière il y a des agronomes qui avaient écrit dans «Le Soleil» que les érables ne coulaient pas à l'est de Montmagny et depuis que l'érablière est sur pied on a battu tous les records de rendement à chaque année. Mais, tout cela pour dire qu'on est bien d'accord pour créer des activités nouvelles et on en crée. Sauf qu'à chaque fois, on se bute à une série de problèmes. Pour ce qui est de l'agriculture, quand on parle de productions nouvelles on parle de toute une technique qu'on n'a pas en région qu'il nous faut donc assumer ou importer. On parle de maind'œuvre qui n'est pas spécialisée, donc qu'il faut spécialiser. Puis malgré le rapport du ministère de la Main-d'œuvre finalement, on est tout le temps un peu en retard dans la formation de la main-d'œuvre sur le tas face à des projets qu'on n'avait pas imaginés l'année précédente.

• 1225

En ce qui touche l'approvisionnement, si je prends comme exemple le projet d'élevage de moutons qu'on a mis sur pied à la Société de la Neigette il n'y a pas de bons cheptels de moutons au Québec et il a fallu en importer de Nouvelle-Zélande. De sorte qu'à chaque fois qu'on dit idée nouvelle, activité nouvelle pour ce qui est de l'agriculture surgit un autre problème, soit celui de l'approvisionnement. Quand on parle de culture d'asperge on ne peut pas s'approvisionner dans un premier temps en région il faut aller à l'extérieur.

L'autre problème qui suit c'est la fameuse mise en marché. Je trouvais cela drôle, M^{me} Côté doit connaître Jean-Guy Gagnon. Il disait au début du parc d'engraissement: c'est beau et il se frottait les mains et il les regardait grossir les bêtes. Mais, à un moment donné il en avait 600 à vendre et les gens

[Translation]

with these new owners for 2, 3, or even 4 years at this pace, we are obliged to curb the recruitment of owners for our forestry operations.

We therefore have a recommendation to make, and, obviously, it is that the rate of growth of the budgets for this sector be the same as the rate of growth of the organizations which are using them. That is a first recommendation.

I think it is in the agricultural sector that we find the most problems. We spoke a moment ago of new organizations, and new ideas and activities. To my mind, a great many new activities have been organized since the corporations, groups and co-operatives were set up in the lower Saint-Lawrence.

Mr. Rioux, the President of the CRD, as well as the President of the valley Corporation, spoke a moment ago of a cattle farm. This is something entirely new in the East. Not only is it new, but, even from the technological point of view, 90 per cent of the agronomists said that it is impossible to fatten beef with oats. They went ahead nevertheless and got the same daily weight increases as with corn. It was a new activity and an example. What made me raise all these questions is that each time we try to do something new, automatically the so-called specialists are against us. I remember when I was at the JAL and we tried to set up a sugar maple operation, some agronomists wrote in Le Soleil that you could not get maple syrup east of Montmagny, when in fact our operation has been beating production records year after year. We do create new activities but each time we are up against problems. When you want to introduce new agricultural productions, you have also to introduce new techniques foreign to the region. Manpower also has to be trained in new techniques. Despite the reports issued by the Department of Manpower, on-the-job training always lags behind the requirements of new projects which we had not even thought about the previous year.

On the supply side, the Société de la Neigette tried to set up a sheep breeding operation; but as we do not have the right breeds in Quebec, we had to import them from New Zealand. Which means that each time you try to introduce a new activity in the field of agriculture, you are up against a new supply problem. The same applies to the production of asparagus which at the beginning has to be brought in from another area.

Then there is the question of marketing. Mrs. Côté must know Jean-Guy Gagnon. When he set up his feedlot, he was pleased as punch, as his cattle was growing. But then when came the time for him to sell 600 heads of cattle, it appeared that the people in the area were not used to buying eastern

de la région n'étaient pas habitués à acheter du bœuf de l'Est. Dans la publicité, on dit: Canada Packers, bœuf de l'Ouest. Alors, on se bute à un nouveau problème correspondant à une activité nouvelle, c'est de la mise en marché d'un produit nouveau en région. Il n'est pas encore réglé et on se bat présentement avec.

On doit également faire face à un autre problème. Comme il a eu énormément de retard en agriculture dans notre territoire et qu'on est sur des sols qui ne sont pas nouveaux, mais au contraire tellement anciens qu'ils ne produisent plus alors, il faut reprendre à zéro et très souvent défricher pour installer une nouvelle activité agricole dans la région. Ce qui suppose pendant au moins trois ans une productivité de sol vraiment pas équivalente à la moyenne provinciale.

Enfin de compte, des derniers problèmes qu'on soulève c'est celui de la structure. On a parlé de structure tout à l'heure avec le CRD. On a des structures nouvelles, mais le problème c'est qu'elles ne sont adoptées à aucun programme. On n'est pas éligible au crédit agricole ni au provincial ni au fédéral. On a eu des problèmes avec l'assurance-chômage; on a eu des problèmes avec la commission du salaire minimum; on a des problèmes à chacune des étapes de développement d'un projet nouveau parce qu'on innove aussi au niveau des structures pour embarquer le monde qui va assumer finalement son propre développement. Et cela pose évidemment des problèmes de financement. Ouvrir une marge de crédit sur du mouton, je ne sais pas si quelqu'un a déjà fait l'expérience, mais il faut le faire. On va à l'encontre, dans l'Est du Québec, des habitudes bancaires. On est pour les activités nouvelles mais . . .

Finalement, on s'arrête là pour ce qui est de l'agriculture. Sur le plan industriel on vous touche peut-être plus malgré qu'on aimerait bien vous toucher aussi sur le plan de l'agriculture dans un avenir prochain. Quand on parle d'activités industrielles et qu'on parle du fameux rapport Higgins-Martin-Raynauld, il faut être conscient d'une chose: comme on est en milieu rural, lorsque les petites villes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie se battent contre Montréal, ceci... Avant qu'un projet ne s'installe pas à Montréal, vienne jusqu'à Québec et ne finisse pas par s'y arrêter passe à travers Rivière-du-Loup et Rimouski puis vienne s'installer dans une paroisse rurale, il y a eu un bout de chemin de fait de sorte que finalement cette façon de développement on n'y pense pas. Ce qu'on aimerait c'est d'être capable de garder nos promoteurs chez nous. Présentement, à chaque fois que quelqu'un a une idée de développement industriel, une petite entreprise, il est toujours plus rentable pour lui d'aller s'intaller dans le parc industriel de la ville. Ce qui pose une réaction en chaîne, à savoir les emplois sont créés à Rimouski, ou à Rivière-du-Loup, ou à Matane, donc, pas dans le milieu rural, donc, on n'atteint pas notre objectif de stabiliser notre population-là.

• 1230

Cela suppose aussi une espèce de déséquilibre inacceptable du revenu familial. Il n'y a pas une femme à esprit sain qui peut décider de se trouver du travail, ce n'est pas vrai. Il n'y en a pas. Alors, qu'à Rimouski, même si le marché du travail est difficile, il reste que n'importe quelle femme peut décider

[Traduction]

beef, since all advertising mentions only beef from the west sold by Canada Packers. So the marketing of a new product in an area is also a problem. We are still trying to tackle it.

There is another problem. Our agricultural land is very old and hardly produces anything so that we have had to start from zero and have even often been forced to clear the land in order to introduce a new agricultural activity. This means that during three years at least, productivity is way below the provincial average.

Lastly there is the problem of structures. We do have new structures, but they do not come under any program. For instance we are not eligible either for provincial or federal farm credit. We have had problems with unemployment insurance, with the minimum wage commission; you have problems at every stage of a new development, as we are evolving new structures which will apply to all those who will ultimately take charge of their own development. This raises problems of financing. If you want to get a line of credit for a sheep grazing operation, you are up against a set of attitudes among the banking community of Eastern Quebec. So things are not all that easy.

This is all I will say about agriculture for the time being. I think it is easier to get your sympathy for industrial innovations rather than for agricultural innovations, but we hope to succeed with the latter in the not too distant future. Speaking about industrial activities and the Higgins-Martin-Raynauld report, there is one thing you should all keep in mind. The small rural communities of the St. Lawrence and the Gaspé region have to compete against Montreal. Before a project starts in Montreal, goes to Quebec City and eventually to Rivière-du-Loup, Rimouski and then finally, to a rural parish, it has a long way to go, which means that we do not even think about this mode of regional development. We would like on the other hand to be able to keep our local promoters. At present, each and every time somebody comes with an idea for industrial development, for setting up a small business, it is always more economical use the city's industrial zone. Thus, you have a series of change reactions in that jobs are being created at Rimouski, Rivière-du-Loup or Matane, which means not in our rural environment, and consequently we are unable to reach our objective of stabilizing our rural population.

This also entails a kind of acceptable imbalance of family revenues. The fact, for a woman, to decide and find herself a job is not a question of mere sanity, this is not true; there are simply no jobs. On the opposite, in Rimouski, even if the labour market is quiet, it is nevertheless true that any woman

d'essayer de se trouver un emploi. Il y a au moins certaines portes où elle peut aller frapper. A Trinité-de-Monts, il n'en est pas question.

De sorte que si on ne débouche pas à court terme sur du secondaire rural, on n'a pas atteint notre objectif et on va continuer à vider les paroisses. Parce que quand on parle d'une population de 5,000 personnes qui partent du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine pour la ville ce n'est habituellement pas les gens de Rimouski ou de Matane. C'est de notre monde du milieu rural.

Or, s'il n'y a pas d'emplois secondaires, il se pose un autre problème aussi, et là on recoupe le phénomène de l'agriculture ou les problèmes de la relève agricole, c'est que le fils d'agriculteur n'ayant pas d'emploi pas loin de chez lui laisse complètement la ferme, va travailler en ville, et ne revient pas quand le père laisse. Alors, que s'il y a de l'emploi secondaire rural il y a moyen de combiner un peu d'ouvrage dans une entreprise et de continuer à donner un coup de main à la maison dans l'entreprise agricole.

Alors, les problèmes qu'on a dans l'implantation d'industries en milieu rural ne sont pas compliqués, c'est qu'aucune institution financière ne veut financer de la même façon qu'elle financerait en ville. Finalement, à chaque fois qu'on bâtit une entreprise en milieu rural la première réaction des institutions financières c'est de dire: cela vaut le prix de la démolition. La même bâtisse dans un parc industriel vaut le prix de la bâtisse et même un peu plus au bout d'un an ou deux, cela se suit. De sorte que le gars qui veut immobiliser \$100,000 sur une infrastructure pour s'ouvrir une entreprise de fabrication de meubles en milieu rural, on ne peut pas l'inciter beaucoup et lui dire: reste chez vous, ne va pas dans le parc industriel, c'est quasiment un mauvais service à lui rendre.

Présentement, on supplée; mais là on est essouflé de suppléer de cette façon-là. On supplée par des campagnes de financement populaire. Alors, si le gars n'est pas capable d'emprunter \$80,000 sur sa bâtisse et qu'il n'emprunte que \$40,000 on fait le tour des familles et on leur demande: mettez-vous de l'argent dans l'entreprise? Présentement, les entreprises qu'on a mises sur pied l'ont été de cette façon-là. On l'a fait dans les premiers temps parce que finalement on n'avait pas tellement le choix, c'était cela ou rien. Sauf que maintenant, on est un petit peu essouflé d'agir comme cela et on trouve que c'est anormal de le faire.

C'est pour cela que vous retrouvez dans nos recommandations un quelque chose qui pourrait au moins équivaloir aux avantages de ville, une politique spéciale qui ne s'appliquerait à ce moment-là qu'en milieu rural. Quand on parle de politique, très souvent pour ce qui a trait aux crédits d'impôt c'est bien le fun, c'est un peu comme on le disait tout à l'heure, à chaque fois qu'on en donne tellement à tout le monde, si à Rimouski ils ont les mêmes avantages de crédit d'impôt qu'à Trinité-des-Monts, on n'a rien réglé. On a peut-être réglé

[Translation]

can decide to go out and try and find herself a job. Certain doors remain open, whereas this does not hold true at Trinité-des-Monts.

Consequently, if we do not open up our rural regions on the short term, without of course neglecting the development of our primary resources, if we do not exploit on the short run secondary industry in our rural regions, we do not meet our goal and we are going, as is the case now, to continue the deplenishment of our parishes. Given a population of 5,000 leaving the lower St. Lawrence region, the Gaspé Peninsula and the Madeleine Islands to settle in the big cities, of course this does not apply to the people of Rimouski or Matane. People who depart come from our rural regions.

In the absence of any job in the secondary industry, we have another problem, the same that is felt in agriculture, the agricultural population renewal problem, in that the son of a farmer, being unable to find himself a job not too far from home is going to abandon the farm to find work in the city and, when his father retires, he will not come back. On the opposite, should there be some jobs in the secondary rural industry, it would be possible to combine an industrial job and casual help at the family farm.

The problems about developing secondary industries in rural regions are not complex; they simply stem from the fact that financial institutions would not grant them the same terms of financing they would give an industry developing in an urban setting. Briefly, each and everytime an industry is being set up in a rural region, the first reaction of the financial institutions is to say: this industry is only worth the scrap value of its buildings. A similar building in an industrial zone is worth the price of the building itself, even a little bit more after a year or two, so that the guy who would be ready to invest \$100,000 worth of capital to create a furniture manufacture in a rural setting cannot really be encouraged; in all fairness, how could we tell him to stay here and to abstain from building in an industrial zone because this would obviously be a disservice.

For the time being, we contribute what we can through public financing and campaigns, but we have stretched our potential to the limits. Now, if the guy is unable to borrow \$80,000 on his building and is able to raise only \$40,000, we canvass all neighbourhood families and ask them to put some money in the venture. So far, this is how our local industries have been developed. This is how we have managed in the beginning because, in fact, we had no real other choice; otherwise, nothing would have been done. Yet, we are now finding ourselves a little bit out of breath and we feel that this way of doing things is abnormal.

This is the reason why you will find in our recommendation some provisions that might at least put us on the same footing as the urban industrial settings, a kind of special policy that would only apply to our rural regions. In terms of policy, very often, with regard to tax credits, this is all very well but, as we mentioned a while ago, if each and every time you give everybody the same thing, be it at Rimouski or at Trinité-des-Monts, we are back to square one. Maybe Rimouski has then an edge over Montreal, very well, but this does not hold true for our rural regions.

quelque chose pour Rimouski comparativement à Montréal, bravo! Mais comparativement au milieu rural, rien.

1235

En tout cas, je pense que cela suffit, on pourrait passer aux questions.

Le président: D'accord. Alors, on peut peut-être très brièvement passer à la période des questions.

Monsieur Cyr, avez-vous une question?

M. Cyr: Monsieur le président, je me demande si vous voulez continuer immédiatement ou bien si nos témoins pourraient revenir à 14 h 00 ceci pour éviter de poser nos questions à la course. Je propose qu'on revienne à 14 h 00.

Le président: Êtes-vous disposés à revenir à 14 h 00 pour cette courte période de questions?

M. Lachance: Bien, je me dis qu'après avoir fait le voyage, j'aime autant attendre une heure et demie pour qu'on creuse le problème.

Le président: D'accord. Alors, nous suspendons la séance jusqu'à 14 h 00.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

• 1440

Le président: A l'ordre s'il vous plaît.

Mesdames, messieurs, nous entamons maintenant les audiences de l'après-midi et nous avons plusieurs témoins ainsi que plusieurs mémoires qui seront soumis. Je demanderais à M. Louis-Philippe Rioux, qui est président de la Société d'aménagmeent intégré des ressources de l'Est du Québec, et au directeur général, M. Jocelyn Lachance, s'ils veulent bien répondre aux interventions. Il y a M. Bujold qui souhaiterait vous poser quelques questions.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Monsieur, j'ai trouvé cela très intéressant ce matin de vous entendre parler des découvertes que vous faites dans notre région, et des nouveaux champs d'activités dans lesquels vous vous lancez, auxquels nos programmes ne répondent pas; surtout en ce qui concerne le développement.

Lorsque vous parlez du domaine de l'agriculture et des expériences que vous avez faites, selon vous, quelles modifications devrions-nous apporter aux programmes du MEER pour rendre accessibles vos programmes?

M. L. P. Rioux: Je vais lasser parler Jocelyn qui est peut-être plus en mesure que moi de répondre adéquatement à une question aussi technique que celle-là.

M. Lachance: Compte tenu de nos expériences, on s'est rendu compte qu'il est à peu près impossible de dire que l'on va faire un programme avec un cadre très rigide afin d'être rendu éligible. On s'est aperçu, et on en fait mention dans nos propositions, que pour innover il faut une formule qui permet l'innovation, donc une formule qui soit très souple.

Je ne vous cacherai pas qu'actuellement, pour chacun des projets agricoles d'envergure, on utilise des fonds fédéraux qui [Traduction]

Anyway, I might stop here and maybe we could switch to your questions.

The Chairman: All right. Maybe we could have a brief question period now.

Mr. Cyr, do you have a question?

Mr. Cyr: Yes, Mr. Chairman. I do not know whether you prefer us to go on immediately or ask our witnesses to come back at 2 p.m., so that we are not forced to railroad our questions. I would move an adjournment until 2 p.m.

The Chairman: Would you be willing to come back at 2 p.m. for a short question period?

Mr. Lachance: Well, since I travelled a long way to come here, I would rather wait an hour and half so that the problem can be reviewed in depth.

The Chairman: All right. The meeting is then adjourned until 2 p.m.

AFTERNOON SESSION

The Chairman: Order, please.

Ladies and gentlemen, we will now begin our afternoon hearings and we have a number of witnesses to hear from. I would ask Mr. Louis-Philippe Rioux, President of the Integrated Resources Development Association of Eastern Quebec, and the Director-General, Mr. Jocelyn Lachance, to now answer questions. Mr. Bujold has some questions for you.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I found it very interesting to hear you discuss the discovery you are making in our region, and to hear about the new fields of activity in which you are involved. You pointed out that DREE's programs are not geared to these new activities.

In the area of agriculture, what changes should be made to DREE's programs so that your projects would be eligible for assistance?

Mr. L. P. Rioux: I will let Jocelyn answer that question because he is in a better position to handle such a technical question.

Mr. Lachance: On the basis of our experience, we have found that it is virtually impossible to set up a rigid program in order to qualify for DREE assistance. As we mentioned in our proposals, we realize that a very flexible approach is required if we are going to be innovative.

I will not try to hide the fact that at the present time we are using federal funds from the Local Employment Assistance

font partie des programmes d'aide à la création locale d'emplois. Le fédéral investit beaucoup d'argent, et nous de même, sans être sûrs que cela va finir par s'établir, compte tenu tous les problèmes auxquels on fait face. Je pense qu'une des premières solutions serait, évidemment, d'être éligible à des crédits agricoles quelconques. Présentement, on fait de l'agriculture avec des taux d'intérêts de 24 p. 100. C'est inadmissible! Il n'y a personne qui fait cela! On le fait, malgré tout, mais c'est excessivement difficile.

Bien qu'on puisse dire qu'il nous faudrait des rabattements d'intérêts pour faire de l'agriculture, il faut d'abord reconnaître que pour bâtir un programme agricole adapté à nos besoins, la seule façon de l'adapter serait de le rendre très souple. On ne peut pas le rendre rigide comme toutes les politiques, ou provinciales ou fédérales, qui ont un cadre bien spécifique. Le résultat sera toujours que le prochain projet ne rentrera pas dans le cadre. Si on fait l'inventaire de nos projets agricoles, c'est effectivement cela. Tant au niveau des structures, que des productions et des innovations technologiques, on ne rentre jamais dans le cadre!

M. Bujold: Pourrait-on changer les critères d'admissibilité à nos subventions pour les rendre accessibles à l'agriculture, et serait-ce une aide valable au développement de votre agriculture? Il s'agit des subventions pour le développement régional qui sont à 25 p. 100 de l'immobilisation, actuellement. (S.D.R.).

• 1445

M. Lachance: C'est la subvention normale d'expansion économique. Encore faut-il qu'on les réajuste en fonction du milieu rural. Car, voyez-vous, on a présentement des demandes en cours dans votre ministère au niveau régional, et il y a des difficultés qui se présentent à nous. Si on veut bâtir une entreprise en milieu rural, et qu'on répond aux critères, on demande alors un financement sur l'immobilier de 80 p. 100, et on découvre qu'il n'y a aucune banque qui nous le fournit parce qu'on est en milieu rural. Cela ne dépend pas directement de vous, mais des exigences, des analystes financiers, établies sur une base comparative avec le reste de la province ou du Canada. Mais dans notre région, lorsqu'il s'agit d'une bâtisse de \$100,000 en milieu rural, aucune banque va l'hypothéquer à 80 p. 100. Donc, en partant on se case, ni à la banque, ni chez vous. Pour cette raison, lorsqu'on fait et refait le tour du problème, on en conclut que la solution réside, peut-être, dans une espèce d'enveloppe globale, souple, administrée en région. Pour ce, il faut être prêt à s'engager dans une politique d'occupation de sols en milieu rural. Si on revient à une politique de centralisation qui veut que, ce qui est payant, c'est de déblayer le moins de routes possible, alors on s'arrêtera et on mettra nos énergies ailleurs. Mais, si on a vraiment un engagement envers l'occupation des sols, si on veut reconnaître que l'agriculture est importante, et qu'en négligeant l'agro-alimentaire, on le regrettera dans vingt ans, alors, il faut se retrousser les manches aujourd'hui et trouver quelque chose de nouveau, et de nouveau aussi important que nos activités nouvelles. Nous autres on s'est «garroché» à corps

[Translation]

Program for all of our major agricultural projects. Both we and the federal government invest a great deal of money without being sure that anything will come of the project, given all the problems we face. In my opinion, the first step toward solving these problems would be to make us eligible for some form of agricultural assistance. At the present time, we are involved in farming with interest rates of 24 per cent. That is ridiculous. No one does that! We are still carrying on but things are extremely difficult.

While it might be said that we need lower interest rates for farmers, it must first be recognized that in order to set up an agricultural program suited to our needs, it must be made very flexible. It cannot be rigid like other provincial or federal policies with a very specific frame of reference. We will always find that our next project does not fit into the guidelines. This is precisely what we find when we look at our agricultural projects. We never fit into the guidelines from the point of view of structures, products or technological innovations.

Mr. Bujold: If the eligibility criteria were changed for regional development centres to make them apply to agriculture, would this be of use to you in developing agriculture in the region? Regional development incentives RDI pay 25 per cent of capital costs at the present time.

Mr. Lachance: That is the normal economic development grant. These will have to be adapted to rural needs. At the present time we have applications in process at the regional DREE office, and there are problems. In order to set up an industry in a rural community and in order to meet DREE's criteria, we must have 80 per cent financing of the property. We then discover that no bank will give us this because we are in a rural area. This is not the fault of the department, but rather of the requirements of financial analysts established on a comparative basis with the rest of the province and country. However, in our region, no bank will give a mortgage for 80 per cent of a \$100,000 building in a rural area. So we have a problem from the beginning: neither the bank nor the department can help us. This is why, after much consideration of the problem, we have concluded that the solution is perhaps to provide a flexible budgetary envelope administered in the region. To do this, there must be a commitment to a rural land use policy. If we come back to a policy of centralization which holds that it is cheaper to clear as few roads as possible, then we will give up our efforts and invest our energies elsewhere. However, if there is a real commitment to land use, and if it is recognized that agriculture is important and that if we neglect the agro-food sector, we will be sorry 20 years from now, then we have to roll up our sleeves today and head in a new direction. We have thrown ourselves head-long into this, but now we are bogging down; we need a push.

perdu là-dedans et là on «rame»; mais ça nous prendrait peut-être un moteur.

M. Bujold: Merci.

Le président: Merci, monsieur Bujold. Madame Côté, une courte question.

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

Comment voyez-vous le rôle de la SAIREQ dans l'aménagement des ressources du territoire, comme vous dites en agriculture, avec la venue des MRC, du zonage agricole, ainsi de suite?

M. Lachance: Présentement, non seulement il n'y a pas de problème mais il y a même plusieurs mouvements d'approche. Au niveau de la SAIREQ on a mis sur pied un comité SAIREQ-municipalité. Le rôle des MRC est important, il le sera de plus en plus d'ailleurs, mais ceci ne règle pas le problème du milieu rural vis-à-vis de l'urbain. Il faudrait le régler avant que toute la mécanique MRC soit mise en place, sinon, on va se buter à une centralisation d'entreprise dans des parcs industriels. On ne peut pas, à l'heure actuelle, penser qu'on va stabiliser une population en milieu rural uniquement avec l'agriculture et l'industrie forestière; il faut de l'industrie secondaire.

Il faudrait voir, immédiatement, à ce que les futurs intervenants, ou les futurs partenaires d'une MRC, soient sur un pied d'égalité; c'est-à-dire, qu'en milieu rural il y ait en même temps une politique de rattrapage agricole, comme on en a parlé. Il faudrait qu'il y ait, tout au moins, une politique qui assure à l'entrepreneur du milieu rural un choix véritable entre, rester en milieu rural, ou aller en milieu urbain. Présentement, il n'a pas de choix. Il quitte pour le milieu urbain, parce qu'en milieu rural il n'y a pas d'emprunts, ainsi que tous les problèmes financiers qu'on a exposés ce matin. Done, il faudrait assurer, avant que toute la mécanique MRC soit mise sur pied, qu'il y ait deux partenaires, pour employer un terme qu'on a souvent employé au Québec, et qui vont discuter d'égal à égal. Ce n'est pas le cas actuellement.

Mme Côté: Est-ce dire, monsieur Lachance, que vous voyez encore trois intervenants? C'est-à-dire, qu'il y a aura les MRC qui s'occuperont de l'aménagement du territoire, selon le mandat qu'ils ont reçu du gouvernement de la province de Québec, et qu'il y aura aussi le gouvernement fédéral qui vous financera ou vous accordera des avantages, qui interviendra directement en finançant les programmes ou les plans que vous pourriez développer? Car dans ce cas, on se retrouve dans une situation où vous trouvez, les MRC, les sociétés d'aménagement des ressources, et le gouvernement du Canada. Comment on marche là-dedans là? Qui fera la relation avec le gouvernement provincial? Comment va-t-on pouvoir, enfin, avoir une entente régionale pour une région, et définir nos secteurs à l'intérieur? On sera pris avec des ententes sectorielles à l'intérieur d'une enveloppe globale régionale. Comment entrevoyez-vous cela?

• 1450

M. Lachance: Présentement, le mouvement qu'on a entrepris, au niveau de la SAIREQ, c'est un petit peu de faire fi . . . [Traduction]

Mr. Bujold: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold.

Mrs. Côté, a short question.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

In your opinion, what role should your association play in developing the region's resources in agriculture, in the light of factors such as the regional municipalities, agricultural zoning, and so forth?

Mr. Lachance: At the present time, there is not only no problem, there are also many approaches. Our organization has set up a committee on our relations with the municipalities. The role of regional municipalities is important, and it will become more and more important, but this does not solve the rural-urban problem. This will have to be settled before the whole regional municipality structure is set up, otherwise there will be a concentration of industry in industrial parks. We can no longer think that the rural population can be stabilized with agriculture and forestry only; we need secondary industry.

We must take immediate steps to ensure that groups involved with regional communities in the future will be on an equal footing. In other words, there must be a policy of agricultural recovery for rural areas, as we mentioned earlier. At the very least, there must be a policy which gives businessmen in rural communities a real choice between staying in the rural community or moving to an urban setting. At the present time, there is no choice. The businessman goes to the urban community, because there are no loans available in rural regions, as we outlined this morning. Therefore, before the whole regional municipality structure is set up, we must make sure that there are two partners on an equal footing. That is not the case at the present time.

Mrs. Côté: Does that mean, Mr. Lachance, that there will be three participants in your opinion? Does that mean that there will be the regional municipalities, which will be responsible for development, in accordance with the mandate they received from the Quebec government, and there will also be the federal government, which will finance your programs? The three participants would be the regional municipalities, the resources development associations and the federal government. What is our role? Which body will deal with the provincial government? How will we reach a regional agreement and define our sectors within that? We will have to deal with sectoral agreements within an over-all regional envelope. How would this all work?

Mr. Lachance: Our present attitude in the SAIREQ is more or less to disregard... We do not really have any choice,

On n'a pas vraiment de choix, puisque on n'a pas le temps de faire de la politique. De sorte que, ce qu'on essaie de faire avec les fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale et aussi avec les fonctionnaires du Québec, c'est de s'organiser pour que ce ne soit pas la population qui paie finalement pour une espèce de débat ou politique, ou philosophique, ou autre. On est là pour faire du développement, dont, on est là pour ramasser le maximum des deux côtés. Au niveau des municipalités rurales, on s'est associé à eux, et on a enclenché une mécanique qui nous permet de fonctionner avec eux; au niveau provincial, on a défendu un financement pour payer des permanents travaillant dans l'aide au développement en milieu rural; au niveau fédéral, on essaie présentement, avec le ministère de l'Expansion économique régionale, de trouver une politique qui s'appliquerait directement à nous, sans qu'on soit nécessairement perdant dans une bataille politique. Autrement dit, autant on fonctionne directement avec le provincial, autant on aimerait bien fonctionner directement avec le fédéral.

Mme Côté: Juste une dernière intervention, monsieur le président. C'est vrai de dire que vous fonctionnez directement comme groupe, avec les gouvernements; là, je suis d'accord avec vous. Et il est vrai aussi que chacune de vos constituantes profite énormément des projets de développement communautaire; je suis d'accord là aussi avec vous, et je trouve ça bien. Mais vous êtes d'accord avec moi aussi de ce que les municipalités peuvent profiter des programmes de développement communautaire d'Emploi et Immigration Canada en se créant des structures. C'est-à-dire, on se fait un comité de citovens, un comité de ci, ou un comité de ca, et il va nous présenter des projets pour finir la salle municipale, faire un centre communautaire, organiser nos terrains de jeu, ainsi de suite. J'appelle cela agir d'une façon hypocrite, parce que la province de Québec n'accepte pas les municipalités comme promoteurs de projets, alors qu'ils pourraient être, justement, les bons promoteurs, de bons projets, pour la population.

Quand vous allez arriver dans l'aménagement du territoire, monsieur Lachance, on vous garantit que si on ne fait pas attention, on aura des problèmes. Les rêves que vous faites aujourd'hui, pourraient devenir de vrais cauchemars si on n'y pense pas d'avance. Je ne veux pas vivre des cauchemars après avoir vécu d'illusions.

Le président: Monsieur Lachance.

M. Lachance: Oui. Présentement, les MRC ont la tâche, qui est dévolue par le provincial, de s'occuper des plans d'aménagement de leur territoire. Les organismes de gestion en commun, c'est-à-dire, les sociétés d'exploitation des ressources, les groupements forestiers et les coopératives, font depuis environ 7 à 9 ans, du développement économique. A date, il me semble qu'il n'y a pas d'opposition entre les deux. Ce qui nous reste à prévoir, et ce qu'on a déjà commencé à prévoir lorsqu-on a mis sur pied un comité SAIREQ avec les municipalités rurales, c'est qu'il faut aller au-delà de la fameuse Loi 125 et dire que, non seulement les municipalités rurales devraient participer au schéma d'aménagement de leur territoire avec les villes, mais il faut aussi augmenter leur pouvoir de développement pour qu'elles deviennent compétitives, en développement

[Translation]

because we do not have time to get involved in the politics. What we try to do with officials from the Department of Regional Economic Expansion and with Quebec government officials is to see that it is not the people who pay because of this political or philosophical debate. Our job is to promote development, so we are going to try to get as much as we can from both sides. As far as rural municipalites go, we have co-operated with them in setting up a procedure whereby we can function with them. Provincially, we have defended a program to pay permanent staff working on the promotion of rural development. Federally, we are currently working with the Department of Regional Economic Expansion to try to find a policy that would apply directly to us, without necessarily losing a political battle. In other words, sometimes we deal directly with the provincial government, sometimes we like to deal directly with the federal government.

Mrs. Côté: I have just one final comment to make, Mr. Chairman. I agree with you when you say that you deal directly with government as a group. It is also true that each of your constituents benefits tremendously from the community development project; I also agree on that and I think it is very good. But surely you would agree that municipalities can take advantage of community development programs of the Department of Employment and Immigration by setting up structures. In other words a citizens' committee or a committee on this or that is set up, and submits projects to finish the municipal hall, to build a community centre, to organize the playgrounds, and so forth. I call that hypocrisy, because the Quebec government will not consider municipalities as developers. Yet they can put forward some very good projects for the population.

When you get into the area of regional development, Mr. Lachance, you are told that if you are not careful you will definitely have problems. The dreams you have today may become nightmares tomorrow if you do not plan ahead. I do not like my dreams to turn into nightmares.

The Chairman: Mr. Lachance.

Mr. Lachance: Yes. At the present time, the regional municipalities have been given the responsibility by the provincial government for development plans in their region. Organizations such as resources development associations, forestry groups and co-operatives, have been involved in economic development for between seven and nine years. So far, I do not think there has been any conflict between the two groups. What still has to be done, and this is what we had in mind when we set up the committee to work with the rural municipalities, is to go beyond Bill 125 and say that not only must rural municipalities participate in the development of their region with the urban centres, but their development power must be increased so that they can compete economically with the cities and towns in the region. So we are trying to take

économique, avec les villes du territoire. Donc, on va un petit peu en avant, justement pour que cela ne devienne pas un cauchemar, car si jamais les MRC deviennent opérationnelles. qu'ils ont fini leur schéma d'aménagement, et qu'il n'y a rien de prévu au niveau du développement, on vivra alors un cauchemar, puisque le développement se fera dans les parcs industriels au détriment du rural.

Mme Côté: Je suis d'accord et je compte sur vous là-dessus. Merci.

Le président: Monsieur Rioux.

M. L. P. Rioux: C'est que nous sommes perçus, par le gouvernement et différents ministères, comme des organismes qui jouent un rôle de transition. Alors, bien que présentement dans notre action nous essayons de développer toutes sortes de projets dans le milieu rural, le gouvernement du Québec prévoit dans ses politiques que, dans quelques années, ce sera le rôle que les MRC devront assumer. Mais entretemps, on vit une expérience qu'aucune municipalité encore n'a vécue. Mais. on pense que ce sera bénéfique pour ces municipalités-là si jamais ils sont appelés à nous remplacer. Pour ma part, j'en doute fortement parce que l'expérience que l'on vit nous oblige à faire face à des difficultés et qu'il est bon de les régler le plus rapidement possible. On a souligné dans notre mémoire les difficultés que l'on rencontre lorsqu'on met sur pied de nouvelles entreprises et que les lois actuelles ou les règlements actuels ne répondent pas à nos attentes.

• 1455

C'est la raison pour laquelle nous vous soulignons ces problèmes-là pour que vous compreniez mieux ces difficultés et qu'en attendant vous puissiez nous donner le coup de pouce nécessaire. Le gouvernement du Québec nous donne aussi une aide, mais actuellement cette aide n'est pas suffisante. Elle est insuffisante pour vraiment justifier les efforts déployés. Il n'y a jamais eu de loi qui permette de développer le milieu rural adéquatement. Ce matin, j'étais très heureux d'entendre les députés souligner à peu près les mêmes difficultés que nous avions soulignées. Tout ce qui a été constitué dans le plan d'aménagement de l'est du Québec, et j'ai véçu une bonne partie de cette expérience, on s'est aperçu que les économistes du temps ont fait un effort considérable pour faire un développement économique basé sur l'urbanisation que j'appellerais l'urbanisation à outrance.

Les villes de l'est du Québec comme les autres villes de la province vont se développer en autant qu'on assurera un équilibre rural urbain et un équilibre entre l'homme et la ressource, parce que la ressource ne pousse pas dans les parcs industriels; elle pousse dans l'espace rural. Il faut des hommes pour la développer et nos villes vont vivre en autant qu'il y aura des hommes pour développer cette ressource et la transformer. Puis, pour la transformer il faut qu'elle soit développée. C'est très important pour une région comme la nôtre. C'est pour cela que l'on tenait énormément à ce que vous preniez connaissance des difficultés que l'on rencontre pour que vous puissiez nous aider et nous donner le coup de pouce nécessaire.

[Traduction]

steps to see that this does not become a nightmare, because once the rural municipalities become operational, and have their development plans ready, if nothing has been done about development, we will face a nightmare, because all development will be in industrial parks and rural communities will be neglected.

Mrs. Côté: I agree and I am counting on you for that. Thank you. The Chairman: Mr. Rioux.

Mr. L. P. Rioux: I think the government and various departments see us as organizations playing a transition role. Currently we are trying to put forward all sorts of rural projects, but the Quebec government expects that in a few years this role may be played by the regional municipalities. In the meantime, no municipality has as yet the experience we have. But we think this will be beneficial for these municipalities if ever the MRC's take over for us. Personally, I very much doubt this will happen, because circumstances are such that it is best to solve problems as quickly as possible. In our brief we refer to the problems encountered when new businesses are set up and to the fact that existing acts and regulations do not live up to our expectations.

This is why we raised these problems, so that you will have a better understanding of them and so that in the meantime you can give us the necessary assistance. The Quebec government also provides us with assistance, but at the present time it is not adequate. It is not enough to really justify the efforts that are made. There has never been any legislation that provides for the proper development of rural areas. This morning, I was pleased to hear the members raise most of the same problems that we have raised. I was very much involved in the Eastern Quebec development plan, and have found that the economists at the time made a considerable effort to base economic development on excessive urbanization in my opinion.

The towns in Eastern Quebec, like towns in the rest of the province, will develop to the extent that there is an urban-rural balance and a balance between people and resources, because resources do not grow in industrial parks, they grow in rural areas. We need people to develop the resources and our towns will thrive provided there are people to develop and process the resources. If the resources are to be processed, they must be developed. This is very important for a region such as ours. That is why we were extremely anxious that you hear about our problems so that you could help us out.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Rioux. Monsieur Lachance, merci également pour la présentation de cet excellent mémoire. Et permettez-moi au nom des membres du Comité, d'une ente autres qui a dû s'absenter parce qu'il y a de la mortalité dans sa famille. Mme Beauchamp-Niquet a dû nous quitter tout à l'heure, je crois qu'elle prend l'avion à Gaspé, elle s'excuse auprès de tout le monde.

Monsieur Rioux et monsieur Lachance, merci. On vous souhaite beaucoup de succès dans vos efforts dans le cadre de l'organisme que vous représentez.

J'aimerais maintenant demander à la Chambre de commerce d'industrie et de tourisme de la Gaspésie de bien vouloir se présenter à la table des témoins, s'il vous plaît.

M. Alexandre Chouinard nous présentera le mémoire. C'est un énorme document qu'ils nous ont envoyé. Nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt. Il a été traduit. Je demanderais à M. Chouinard de bien vouloir le synthétiser. M. Chouinard est le président; M. Bernard Lacroix est membre du conseil d'administration; et M. Blair Sproule est membre de la Chambre de commerce.

Permettez-moi de vous dire que nous avons lu avec beaucoup d'attention votre mémoire. Nous avons aimé ce que vous avez dit sur la situation socio-économique de la région sur les pêches, le tourisme, la forêt. Je trouve que votre mémoire est bien structuré et très bien présenté. Nous apprécions également les recommandations que vous faites qui sont précises. Je pense que cela, comme tous les autres mémoires qui nous ont été soumis, rendra la tâche du Comité beaucoup plus facile lorsqu'il aura à faire rapport au ministre. Alors, j'apprécierais beaucoup, monsieur Chouinard, si vous pouviez peut-être en quelques mots nous donner l'essentiel, parce que plusieurs députés souhaiteraient vous poser des questions.

• 1500

M. Alexandre Chouinard (président, Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, Chandler):
Alors, monsieur le président, mesdames, messieurs les députés en tant que président de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, il me fait plaisir, au nom de la Chambre et au nom de nos membres de vous souhaiter la bienvenue en Gaspésie. Il me fait plaisir aussi de vous dire combien on a pu apprécier le fait que vous soyez venus en Gaspésie nous écouter. Nous avions mentionné quelque part dans notre mémoire comme il faisait beau et que c'était beau en Gaspésie l'automne: le soleil, les couleurs, les montagnes. On savait qu'on serait ici et qu'on pourrait vous dire: regardez comme c'est beau. C'est d'une certaine beauté, mais malheureusement la température ne nous a pas choyés pendant ces deux jours-là.

Le président: Monsieur Chouinard, je dois vous dire à ce sujet que votre député était tellement certain qu'on aurait une belle température qu'il s'est assuré qu'on aille s'échouer à Matane et qu'on fasse le tour en autobus. Et inutile de vous dire que très souvent on ne voyait pas du tout ce qu'il y avait à l'extérieur parce qu'il y avait de la brume, de la pluie et de tout.

[Translation]

The Chairman: On behalf of the Committee members, I would like to thank you, Mr. Rioux and Mr. Lachance, for your very fine brief. One of our Committee members had had to leave because of a death in her family. Mrs. Beauchamp-Niquet left a while ago to take a plane from Gaspé. She apologizes to everyone for her absence.

Thank you very much, Mr. Rioux and Mr. Lachance. We wish your organization every success.

I would now ask the Gaspé Chamber of Commerce on Industry and Tourism to come forward to the witness table, please.

Mr. Alexandre Chouinard will be presenting the brief. It is a very long document which we received in time to read and have translated. I would ask Mr. Chouinard to summarize the brief. Mr. Chouinard is the chairman; Mr. Bernard Lacroix is a member of the Board of Directors; and Mr. Blair Sproule is a member of the Chamber of Commerce.

I would like to say that we have read your brief very carefully. We liked your comments on the socio-economic situation of the region, on the fishery, tourism and forestry. I think that your brief is well structured and very well presented. We also appreciate the specific recommendations you made. I think that like the other briefs we have received, this one will be extremely useful to the Committee in making its report to the minister. I would therefore appreciate it very much, Mr. Chouinard, if you could summarize your main points briefly, because there are a number of members who would like to ask you questions.

Mr. Alexandre Chouinard (President, Gaspé Chamber of Commerce, Industry and Tourism, Chandler): Well, Mr. Chairman, ladies and gentlemen, as President of the Gaspé Chamber of Commerce, Industry and Tourism, it gives me great pleasure to welcome you to the Gaspé on behalf of the Chamber of Commerce and its members. I am also pleased to tell you how much we appreciated the fact that you have come to the Gaspé to hear us. We mentioned in our brief how beautiful it is in the Gaspé during the fall and what nice weather we have: sunshine, autumn colours, mountains. We knew that you would be here and that we could say to you: "Look how beautiful it is". It certainly is beautiful but unfortunately we are not being spoiled by the weather during these two days.

The Chairman: Mr. Chouinard, I must tell you in this respect that your member of Parliament was so sure that we would have good weather that he made sure we were stranded at Matane and that we took a tour by bus. And there is no point in telling you that we often did not see outside because there was fog, rain and all the rest.

M. A. Chouinard: Dans ce cas-là, il faudrait que vous reveniez.

Le président: Ah, c'est ma cinquième visite et c'est la première fois qu'il pleut. Alors, là je l'aurai vue dans les deux conditions.

M. A. Chouinard: Madame, messieurs, pour synthétiser le mémoire j'aimerais vous dire d'abord que la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie représente 17 chambres locales qui font effectivement le tour de la Gaspésie; de Matapédia, en passant par Gaspé, jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts.

Ces chambres de commerce comptent environ 2,500 membres et aussi quelque 200 membres corporatifs. L'objectif de la Chambre de commerce est de représenter les gens d'affaires de la Gaspésie et promouvoir le développement économique de la région.

Je vais passer très rapidement sur la situation socio-économique de la Gaspésie. J'aimerais cependant, dans une perspective, vous faire remarquer qu'en 1944, et on remonte loin, Robert Rumilly dans un livre sur l'économie de la Gaspésie mentionnait, dans un cadre qui était différent parce que l'époque était différente, il mentionnait sensiblement les mêmes problèmes que ceux d'aujourd'hui. La Gaspésie aussi à cette époque-là avait progressé. Par contre, elle n'avait pas réussi à se hisser au même niveau que les régions plus développées du pays.

Au début des années 60 le projet ARDA donne naissance au BAEQ qui fit un plan de développement économique de la région. Des ententes régionales ont été conclues. Ensuite, ce furent des ententes sectorielles. Je dois vous dire ici qu'une certaine amertume est demeurée en Gaspésie suite au plan du BAEO.

La Gaspésie a considérablement progressé au cours de ces années, mais malgré tout la population diminue, le taux de chômage augmente, l'écart absolu de revenu per capita s'accroît. Le taux d'activités a considérablement augmenté, mais il demeure toujours en deça de la moyenne du Québec et du Canada. Nous concluons donc que nous avons des besoins importants, un énorme travail à faire pour se hisser au niveau des autres et définitivement une attention particulière nous est requise de la part des gouvernements pour se développer davantage.

Monsieur le président, nous croyons l'urbanisation et la centralisation souhaitables, mais en autant qu'elles viennent de l'environnement du milieu et de la volonté des gens et non des technocrates et planificateurs gouvernementaux. En d'autres mots, et encore une fois pour résumer, nous croyons que les plans et politiques gouvernementaux dans ce domaine devraient refléter la volonté de la population.

Dans ce mémoire nous allons vous parler de trois des grandes ressources gaspésiennes, soit la forêt, les pêches, et le tourisme.

Désirez-vous que je fasse la lecture complète du chapitre sur la forêt?

[Traduction]

Mr. A. Chouinard: In that case you will have to come back.

The Chairman: Well, it is my fifth visit and it is the first time that it has been raining. So now I have seen it under both conditions.

Mr. A. Chouinard: Ladies and gentlemen, to summarize our brief I would first of all like to tell you that the Gaspé Chamber of Commmerce, Industry and Tourism unites 17 local chambers from throughout the Gaspé: from Matapédia through the Gaspé to Sainte-Anne-des-Monts.

These chambers of commerce have about 2,500 members as well as 200 corporation members. The goal of the Chamber of Commerce is to represent businessmen in the Gaspé and to promote economic development in the region.

I would like to review quickly the socio-economic situation in the Gaspé. I would also like to point out in passing that in 1944, which is a good way back, Robert Rumilly wrote in a book on the economy of the Gaspé, in a different context because the times were different, but he referred to essentially the same problems as we have today. Also, at that time, the Gaspé had made progress. However, it has not managed to reach the same level as the most developed regions in the country.

At the beginning of the sixties, the ARDA gave birth to the BAEQ which drew up a plan for economic development in the region. Regional agreements were concluded, followed by sectorial agreements. I must mention to you at this point that some bitterness has remained in the Gaspé as a result of the BAEQ plan.

The Gaspé made considerable progress during these years, but in spite of everything the population has decreased, the unemployment rate is going up, and the gap in the per capita income is widening. The number of activities have increased considerably but it is still below the average for Quebec and Canada. We therefore feel that we have major needs, enormous work to be done in order to reach the level of others, and that we require special attention by all levels of government to help us develop.

Mr. Chairman, we feel that urbanization and centralization are desirable but only as long as they come from within the environment itself and from the people themselves and not from technocrats and government planners. In other words, and to sum it up, we believe that government plans and policies in this area should mirror the wishes of the local population.

In this brief we are going to speak about three principal resources in the Gaspé, namely forests, fisheries and tourism.

Would you like me to read the entire section on forests?

• 1505

Le président: Vous pourriez peut-être, monsieur Chouinard, synthétiser parce que nous l'avons tous lu. Comme vous nous l'avez envoyé assez tôt, il a été traduit et même nos collègues d'expression anglaise l'ont lu.

M. A. Chouinard: Parfait.

Du point de vue forêt, le principal problème qui se pose à nous est celui de la disponibilité de la ressource forestière. Au cours des dernières années, l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette est venue aggraver ce problème. En vue d'apporter des solutions pour l'approvisionnement en matières premières à la page 9 nous vous parlons de prescriptions en sylviculture. Nous vous parlons de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Nous vous parlons aussi de subventions et d'encouragement aux organismes de recherche. Nous vous parlons aussi, même si cela ne relève pas directement de votre ministère, d'un entraînement à donner à l'ouvrier sylvicole.

Pour se rendre en forêt, évidemment, il faut emprunter les routes forestières et avec les années les coupes de bois sont devenues de plus en plus éloignées des centres. Alors, les routes forestières comme telles sont devenues un problème. Nous vous proposons aussi des solutions concernant les routes forestières en Gaspésie.

Nos industriels, ce sont eux qui ont écrit le mémoire, sont conscients des problèmes que leur cause le réseau routier qui encercle la Gaspésie. Et à cet effet, ils appuient entièrement les démarches des autres comités. Ils se sont penchés aussi sur les industries secondaires ou connexes à l'industrie forestière. Ils déplorent l'absence de fournisseurs locaux et il soulignent que chaque industrie doit verser des sommes astronomiques en coût de transport afin de se procurer l'équipement servant au fonctionnement de l'industrie. Encore dans ce domaine, des recommandations précises vous sont faites.

Nous abordons finalement le tourisme. Nous considérons, madame et messieurs, que la forêt constitue la principale industrie de la Gaspésie. Nous considérons que la pêche constitue une industrie de base en Gaspésie. Nous considérons aussi comme troisième industrie importante en Gaspésie, le tourisme. Ces industries de base, soit la forêt, la pêche, le tourisme, que nous abordons plus particulièrement dans notre mémoire, ainsi que les mines, nous considérons qu'il est absolument nécessaire que ces industries se développent, s'améliorent et enfin que leur développemet s'accroît.

Je ne pense pas qu'il faille vous répéter les attraits de la Gaspésie. D'ailleurs, on n'a qu'à regarder et on en voit une bonne partie, je pense. Nous avons voulu vous souligner dans notre mémoire le cheminement de notre saison touristique. Une saison qui s'ébranle lentement en juin, qui augmente considérablement en juillet pour connaître son apogée durant le congé de la construction; le nombre de touristes commence ensuite à diminuer lentement et plus rapidement avec la venue du mois d'août et du mois de septembre. Par contre, nous aimerions vous faire remarquer, et cela est peut-être contraire à certaines croyances populaires ou de certains organisme, je dis peut-être, qu'en septembre il y a du tourisme en Gaspésie.

[Translation]

The Chairman: Well, Mr. Chouinard, perhaps you could summarize it since we have all read it. As you sent it to us quite early, it was translated and even our Anglophone colleagues have read it.

Mr. A. Chouinard: Very well.

With respect to forests, our main problem is the availability of forest resources. In recent years, the spruce budworm epidemic has aggravated this problem. In order to provide solutions for guaranteed supplies of raw materials, we mentioned on page 11 regulations with respect to sylviculture, the campaign against the spruce budworm and subsidization and encouragement of research. And, even though this is not the direct responsibility of your department, we refer to training to be given to forest workers.

Obviously, in order to reach the forests, you have to use forest roads and, over the years, the wood-selling locations have become more and more removed from the centres. The forest roads have become a problem. We also propose solutions with respect to the forest roads in Gaspé.

Our manufacturers who wrote this brief are aware of the problems relating to the road network around the Gaspé. They give their total support to the measures taken by other committees in this respect. They have also studied secondary or industries related to the forest industry. They find the lack of local suppliers regrettable and they emphasize that every industry must pay astronomical amounts for transportation costs to procure operational equipment. In this area as well, precise recommendations have been made to you.

We talk finally about tourism. We believe, ladies and gentlemen, that the forests are the main industry in the Gaspé. We also believe that fishing constitutes a basic industry in the Gaspé. And, in our view, the third most important industry is tourism. In our opinion, it is absolutely necessary that these major industries, namely forests, fishing and tourism which we deal with particularly in our brief, as well as mines, must be developed, improved and expanded.

I do not think it is necessary to list the attractions of the Gaspé for you. In any case, you only have to look around and you will see a large part of them. In our brief, we wished to emphasize our approach to the tourist season. This season starts off slowly in June, increases considerably in July and reaches its peak during the construction holiday; then the number of tourists decreases slowly and more rapidly during August and September. Nevertheless, we would like to mention to you, contrary to popular belief, there is tourism in Gaspé during September. There are in fact many buses which come on organized tours. And even during December, there is tourism in the Gaspé even though it is a limited number of

Nous avons effectivement de nombreux autobus qui viennent nous visiter, des voyages organisés. Et même en décembre, il y a du tourisme en Gaspésie, même s'il s'agit d'un nombre limité de touristes, il y en a. Donc, nous croyons que c'est possible. Nous croyons que les deux moyens de prolonger la saison touristique en Gaspésie seraient l'accroissement des voyages organisés et la réception de congrès.

• 1510

Évidemment, si par nos attraits en Gaspésie nous pouvons attirer le tourisme, il faut aussi penser à le garder. Nous avons souligné dans notre mémoire notre besoin d'activités touristiques en Gaspésie. Nous avons voulu vous souligner particulièrement des projets importants tout le tour de la péninsule comme celui du parc de la Gaspésie, celui du parc Forillon qui est effectivement un parc fédéral, le projet de téléphérique sur le Mont Ste-Anne à Percé, l'aménagement de rivières pour la pêche sportive dans la région, le parc Barachois de Carleton. Enfin, nous avons voulu vous souligner un projet de salle de congrès à Percé en vue d'attirer réellement des congrès importants de l'extérieur de la région.

Comme conclusion, nous croyons que le MEER devrait contribuer financièrement aux projets d'aménagement d'infrastructures mentionnés afin de faire de l'industrie touristique gaspésienne une activité réellement rentable ce qui lui permettrait de contribuer au développement économique de tous les Gaspésiens.

La pêche, madame et messieurs, est l'une des principales industries de la Gaspésie. C'est une industrie vitale, particulièrement lorsque nous regardons le rôle que la Gaspésie remplit dans le domaine des pêches. Vous verrez à la page 21 le rang que nous occupons pour les pêches au Québec.

Cette industrie est en pleine évolution et nous pouvons dire que depuis l'instauration de la zone des 200 milles, la ressource disponible du golfe Saint-Laurent a augmenté et aussi le total des prises annuelles de poisson a augmenté régulièrement depuis 1975. Cependant pour se développer, notre industrie de la pêche qui connaît des problèmes importants a besoin d'interventions efficaces et rapides de la part des gouvernements.

Nous avons besoin de la mise en place des infrastructures nécessaires. Nous avons aussi besoin que le MEER par ses subventions encourage l'entreprise privée à s'implanter et à se développer dans le domaine des pêches.

Nous avons réellement un problème d'infrastructures portuaires. En fait, plusieurs quais ne sont pas entretenus ou restaurés bien qu'ils soient toujours achalandés; ils sont effectivement achalandés nos quais.

Certains havres de pêche sont trop petits pour l'achalandage actuel, ce qui est un grave handicap pour les manœuvres portuaires, pour la sécurité des navires et aussi pour les prises. Et ceci est très restrictif quant à l'intérêt des pêcheurs à acquérir de nouveaux bateaux et à se développer.

Enfin, nous devons dire que d'autres havres aménagés pour desservir toute une région ne peuvent servir finalement qu'aux municipalités qui les abritent parce qu'ils sont trop petits ou tout simplement parce que ces politiques centralisatrices ne

[Traduction]

tourists. We therefore believe it is possible. We feel that two ways of extending the tourist season in the Gaspé would be to increase organized tours and conference facilities.

Naturally, if we are able to attract tourists to the Gaspé, we must also think about ways of keeping them. We have emphasized in our brief the need for tourist activities in the Gaspé. We particularly wished to underline important projects through the Peninsula such as the "Parc de la Gaspésie", the "Parc Forillon" which is a federal park, the mountain railway project on Mont Sainte-Anne, in Percé, the development of rivers for sports fishing in the region and the "Parc Barachois de Carleton". We would like to stress the importance of a conference room in Percé so that we can attract important conferences from outside the region.

In conclusion, we believe that DREE should contribute financially to the infrastructures development projects mentioned in the report so that the tourist industry in the Gaspé can actually become a profitable activity and thereby contribute to the economic of the local population.

Ladies and Gentlemen, fishing is one of the major industries in the Gaspé. It is a vital industry, particularly when you look at the role that the Gaspé played in the area of fisheries. You will see on page 27 where we stand with respect to fisheries in Quebec.

This industry is in the process of rapid development and since the proclamation of the 200 mile zone, the resources available in the Saint-Lawrence Gulf have increased as well as the total annual fish catch which has increased regularly since 1975. However, the fishing industry has some major problems and in order to develop it requires effective and rapid intervention on the part of both governments.

We require the necessary infrastructures. We also wish DREE to encourage private enterprise through grants to set up operations and develop the fisheries area.

We have a very real problem in port infrastructures. Many piers are not maintained or restored although they are very busy, in fact our piers are extremely busy.

Some fishing harbors are too small for current traffic which is a serious handicap during port manoeuvres, both for the safety of the vessels as well as for the catch. And it also limits the interest of fishermen in acquiring new boats and expanding.

Also, we must point out that other harbors which have been developed to serve the whole region, in the final analysis, only serve the surrounding municipalities because they are too small or simply because centralization policies do not really fill

répondent pas à la volonté populaire. Les pêcheurs eux-mêmes ont voulu demeurer à l'endroit où ils pêchaient tout simplement.

Nous aimerions aussi vous souligner que dans le domaine des pêches particulièrement, et cela s'applique aux autres domaines, il nous semble toujours long et ardu de dépendre de certaines ententes fédérales-provinciales.

Enfin, d'une façon générale nous favorisons une approche qui, pour garantir les infrastructures portuaires nécessaires à la flotte actuelle, tiendrait compte de l'achalandage dans chacune des places de pêche.

Nous tenons à vous souligner qu'il est nécessaire que les pêcheurs soient aidés pour leurs appâts, pour leurs dispositifs de hâlage et de montage des bateaux durant l'hiver; aussi à cause de la situation actuelle, et ce point n'est pas inclus dans le mémoire parce que c'est un phénomène qui se développe actuellement, j'aimerais vous le souligner un peu plus longuement. Comme les coûts d'opération de l'industrie des pêches augmentent plus rapidement que le prix du poisson payé aux pêcheurs, nous estimons qu'il y a risque d'un manque de rentabilité du travail du pêcheur moyen, le pêcheur côtier surtout, et ceci dès la prochaine saison. Cette situation risque de plus de décourager nombre de pêcheurs et de provoquer leur retrait de la pêche. Nous suggérons que le MEER, par l'intermédiaire de Pêches et Océeans, pourrait aider directement le pêcheur; ce pourrait être soit sous forme de subvention sur les prises, ou encore sous forme de subvention à la qualité, ou encore sous forme d'aide pour défrayer les coûts d'onération et d'investissement et ceci jusqu'au rétablissement de la situation actuelle.

• 1515

Nous considérons que les entreprises de transformation ont des problèmes et j'aimerais souligner l'immobilisation, la congélation, la recherche. Nous voudrions aussi vous souligner que le MEER devrait être attentif à la formation de nouvelles entreprises de mise en marché, car nous croyons qu'actuellement la mise en marché du poisson est réellement un problème fondamental pour les pêches actuellement.

Nous suggérons une aide spéciale pour le développement de l'industrie connexe aux pêches dans notre région. Par exemple: la fabrication d'agrès de pêche, de bacs en plastique, d'équipement d'usine, etc.

En matière de recherche, nous tenons à insister sur la nécessité du financement d'un bassin d'essai pour engins de pêche. Nous croyons que les coûts exorbitants des bateaux, de l'équipement et de l'énergie justifient de telles recherches.

Nous croyons aussi que la nécessité de faire un usage plus rationnel de ces équipements en vue d'augmenter les prises à un moindre coût est essentiel.

Enfin, nous estimons que le bassin d'essai d'engins de pêche devrait être en Gaspésie et pour nous la localité logique serait Grande-Rivière.

Du point de vue de la ressource, bien que les prises ont augmenté nous constatons un problème de ressource car à certaines périodes de l'année les ressources diminuent. Nous [Translation]

local desires. Very simply, the fishermen themselves wish to remain in the place where they did the fishing.

We also wish to emphasize that in the area of fishing in particular, and this applies to other areas, it has always seemed to us a long and arduous process to depend on certain federal-provicial agreements.

Generally speaking, we would favor an approach which would guarantee the necessary port infrastructures to the current fleet, and would take into consideration the traffic in each of the fishing localities.

We would like to underline that it is necessary to give assistance to fishermen for their tackle, and for their boat hauling and winter storage equipment. In view of the current situation, and this point has not been included in the brief because it is a new phenomenon, I would like to stress this at more length. As the operating costs in the fishing industry are increasing more rapidly than the price paid to fishermen for fish, we feel that there is a risk of lack of profitability for the average fisherman, especially the coastal fisherman and that this will apply during the coming season. Moreover, this situation is likely to discourage a number of fishermen and encourage them to leave the fishing industry. We suggest that DREE, through Fisheries and Oceans, should give direct assistance to the fishermen. This might be in the form of a grant on catches or on quality, or in the form of assistance to defray operating and investment costs. This should apply until the current situation is stabilized.

We believe that processing companies have problems, among them fixed assets, freezing, and research. We also wish to emphasize that DREE should heed the formation of new marketing enterprises because we feel that at the present time fish marketing is a fundamental problem in fisheries.

We would suggest special assistance for the development of related industries in our region; for example, the manufacture of fishing tackle, plastic tanks, factory equipment, and so on.

In terms of research, we strongly emphasize the need for financing and experimental tanks for fishing tackle. In our opinion, the exorbitant cost of boats, equipment and energy justify such research.

We also feel there is a need to use this equipment more economically with a view to increasing catches at a lower cost.

Finally, we believe that the experimental tank for fishing tackle could be located in the Gaspé and, in our opinion, the logical location would be Grande-Rivière.

With respect to resources, although the catches have increased, we fell there is a problem with resources because, during certain periods of the year, the resources decrease. We

croyons donc que les bateaux qui n'ont pas leur port d'attache à l'intérieur du golfe ne devraient pas y avoir accès. Nous suggérons aussi que l'on accroisse la surveillance des chalutiers qui détruisent encore trop souvent les-engins fixes et que l'on instaure une certaine zone côtière pour les embarcations de 45 pieds et moins.

Nous avons dans notre mémoire parlé du problème du transport et nous pourrions vous apporter de multiples exemples. Vous-mêmes avez pu constater de tels exemples lors de votre venue en Gaspésie. Alors, je vais passer vite là-dessus. J'aimerais seulement vous dire que la Chambre de commerce d'industrie et de tourisme de la Gaspésie a à son programme, et elle s'y lance actuellement, d'étudier tout le transport terrestre en Gaspésie en vue de proposer dans ce domaine, de concert et avec l'aide des ministères gouvernementaux du Québec et du fédéral, des solutions. Autrement dit, nous voulons arrêter de nous défendre et d'essayer de trouver avec les autres intervenants des solutions pour régler le problème.

A la page 32, nous parlons du transport aérien, mais j'ai l'impression que c'est inutile d'insister. D'ailleurs, d'autres intervenants vous en parleront cet après-midi.

Nous parlons du rôle du MEER. Pour résumer, nous croyons que le MEER joue un rôle extrêmement utile. Nous croyons qu'il a été extrêmement bénéfique pour la Gaspésie. Nous croyons cependant qu'il n'a pas fait assez. Nous croyons qu'il devrait faire plus. Nous croyons qu'il devrait intervenir selon la volonté exprimée par les représentants de la population.

Enfin, dans nos recommandations générales et politiques, nous recommandons que le développement de notre pays doit inclure le développement régional. Toute stratégie industrielle pour le Canada doit en tenir compte. Et nous faisons cette recommandation en vue de la stratégie industrielle canadienne que l'on discute actuellement et qui devrait, semble-t-il être adoptée sous peu par le gouvernement canadien.

• 1520

Nous recommandons que le MEER reçoive le mandat de coordonner les politiques et programmes des ministères fédéraux relatifs au développement régional, que le budget du MEER soit considérablement augmenté, et à notre avis en termes de relativité avec le budget fédéral total, il devrait dépasser celui de 1970 pour atteindre 2.5 p. 100 et non 1.2 p. 100 qu'il était en 1979. Les régions du Canada les plus défavorisées devraient être particulièrement visées et faire l'objet d'une participation financière de la part du MEER.

Le MEER devrait redéfinir et simplifier le rôle de son personnel administratif, appliquer ses programmes et ses dépenses avec plus d'efficacité et de célérité.

Le MEER devrait insister plus particulièrement sur l'aide financière aux industries forestières, des pêches et du tourisme et voir à financer le développement de ces industries.

Le MEER devrait inclure dans ses stratégies de développement l'aménagement de pistes d'atterrissage, d'aéroports municipaux et industriels dans les zones désignées. Le Ministre

[Traduction]

therefore believe that boats whose home ports are not within the gulf should not have acces to it. We would also suggest that trawlers surveillance be increased because they still too often destroy a fixed tackle. There should be a coastal zone for craft of 45 feet and less.

In our brief, we spoke about the transportation problem and we can give you many examples. You, yourselves, became aware of some of these examples when you came to the Gaspé. So I will be brief. I would simply like to tell you that the Gaspé Chamber of Commerce, Industry and Tourism Branch, has already begun to study all land transportation in Gaspé with a view of proposing solutions in conjunction with and the help of Quebec and federal government departments. In other words, we wish to stop defending ourselves and attempt to find solutions to regulate this problem in conjunction with other experts.

On page 32, we discussed air transportation but I have the impression that it is pointless to insist. In any case, other people will speak to you on this subject this afternoon.

We are discussing the role of DREE. In short, we feel that DREE plays an extremely useful role. We believe that it has been extremely beneficial to the Gaspé. However, we do not feel it has done enough. We believe that it should do more. We also believe that it should intervene in accordance with the wishes expressed by members of the local population.

Lastly, in our general recommendations and policies, we point out that development of our country should include regional development. Any industrial strategy for Canada must take this into consideration. We make this recommendation from the perspective of the Canadian industrial strategy which is being discussed at the present time and which it appears will shortly be adopted by the Canadian government.

We recommend that DREE be given a mandate to co-ordinate federal departmental policies and programs related to regional development, that the DREE budget be considerably increased; in our opinion, relative to the total federal budget, it should exceed the 1970 budget and be increased to 2.5 per cent rather than 1.2 per cent, as in 1979. The most disadvantaged regions of Canada should receive special attention and be provided with some kind of financial assistance from DREE.

DREE should redefine and simplify the role of its administrative personnel and also manage its programs and expenditures with greater efficiency and speed.

DREE should also place special emphasis on financial assistance to forestry, industries, fisheries and tourism and see to financing the development of these industries.

DREE should include, in its development strategies, the construction of landing strips and of municipal and industrial airports in the designated areas. The Minister should ensure

devrait s'assurer que le transport soit une priorité à chaque fois qu'il coordonne les efforts du ministère.

Nous croyons que l'on devrait éviter les ententes fédéralesprovinciales et les ententes sectorielles chaque fois que cela est possible. Le MEER devrait plutôt financer seul ses programmes et projets, chaque fois que cela est possible, et faire des ententes régionales en les appliquant aux petites régions.

Enfin, nous croyons que les services à la clientèle devraient être améliorés; et le moyen que nous proposons, serait de se rapprocher de la clientèle en y installant des bureaux ayant toute l'autorité et l'expertise nécessaire pour les régions défavorisées comme la Gaspésie en prenant soin de se tenir près des zones à vocation industrielle de ces régions.

Nous avons aussi inscrit dans notre mémoire à la page 39 des recommandations particulières concernant la forêt, le tourisme, la pêche et le transport et en terminant j'aimerais juste vous les souligner:

La forêt:

Sylviculture et aménagement.

- —Lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.
- —Subventionner les organismes de recherches sur les épidémies de la forêt.
- -L'entraînement adéquat à l'ouvrier sylvicole.
- —Le programme d'entretien sur les routes forestières.
- -Subvention à l'équipement-entretien des routes forestières.
- -L'encouragement aux industries connexes.

Le Tourisme:

—Nous avons souligné dans le mémoire différents projets que nous considérons nécessaires pour le développement de la Gaspésie.

La pêche:

- —Infrastructures portuaires selon l'achalandage. A ce sujet nous aimerions vous souligner que nous considérons les infrastructures portuaires comme prioritaires dans le domaine des pêches.
- -Havre d'hivernement et rampe de lancement.
- -Formation d'entreprises de mise en marché.
- -Rechercher de nouveaux produits.
- -Aide spéciale-équipement de congélation
- —Aide spéciale—industries connexes.
- -Produit fini plus poussé.
- -Bassin d'essai.
- —Accès au golfe St-Laurent.
- -Surveillance des chalutiers et zone protégée.

Le transport:

—Assurer la sécurité et agrandir les quais de la Gaspésie selon l'achalandage.

[Translation]

that transportation takes priority when co-ordinating departmental action.

We believe that federal-provincial agreements and sectorial agreements should be avoided wherever possible. It would be preferable for DREE to finance its own programs and projects wherever possible and to make regional agreements which would apply to small regions.

Finally, we believe that customer services should be improved; we suggest that in order to achieve this, it would be a good idea to set up offices which would have the necessary authority and expertise for disadvantaged regions like the Gaspé, taking care to remain close to industrial vocation zones within these regions.

Our brief also contains, on page 39, specific recommendations concerning forestry, tourism, fisheries and transportation, and I would just like to point these out to you before concluding:

Forestry:

- -Silviculture and development.
- -Fight against the spruce budworm.
- -Grants for forest epidemic research organizations.
- -Adequate training for forestry personnel.
- -Forest highway maintenance program.
- -Grants for forest highway maintenance and equipment.
- —Incentives for related industries.

Tourism:

—In our brief, we pointed out various projects which we consider necessary for the development of the Gaspé region.

Fisheries:

- —Harbour infrastructures depending on clientele. In this respect, we would like to point out that we consider harbour infrastructures to be a priority in the area of fisheries.
- —Winter harbour and launching ramp.
- -Establishment of marketing businesses.
- —The search for new products.
- —Special assistance—freezing equipment.
- —Special assistance—related industries.
- —A more elaborate finished product.
- —A trial dock.
- -Access to the St. Lawrence Gulf.
- —Monitoring of trawlers and the protected zone.

Transportation:

—Ensure the safety and increase the size of docks in the Gaspé depending on clientele.

—Implication dans le transport terrestre.

Les routes:

Implications dans les infrastructures de transport aérien.

Je vous remercie beaucoup pour m'avoir écouté.

Le président: Monsieur Chouinard, je vous remercie pour la présentation de ce mémoire très volumineux, très détaillé et très bien présenté. Je sais qu'il y a plusieurs députés qui souhaiteraient vous poser des questions. Le premier sur ma liste est M. Bujold.

M. Chouinard: Monsieur le président, si vous me permettez.

Le président: Oui, monsieur.

M. Chouinard: Je dois vous dire que ce n'est pas moi qui ai conçu ni rédigé le mémoire. Il a été fait en collaboration. D'ailleurs, vous trouverez aux premières pages les noms des personnes qui ont collaboré à la conception et à la rédaction du mémoire. J'aimerais vous souligner que les gens qui ont collaboré à la conception et à la rédaction du mémoire sont des gens qui effectivement militent dans le milieu concerné. Autrement dit, ce sont des représentants d'entreprises forestières, des pêches, du tourisme, etc. Je suis prêt à répondre aux questions générales soulevées dans le mémoire, mais lorsqu'il s'agira de problèmes particuliers vous comprendrez, j'espère, que je fasse appel à certaines personnes qui m'accompagnent. Elles sont beaucoup plus en mesure que moi pour vous répondre. Merci.

• 1525

Le président: Je doute beaucoup, monsieur Chouinard, que vous ne puissiez répondre aux questions qu'on aura à vous poser, parce que vous m'avez l'air d'être quelqu'un qui est très au courant et si vous avez réussi à réunir une équipe comme celle qui est mentionnée ici, je n'ai pas de doute que vous soyez au courant d'à peu près tous les problèmes de la région.

De toutes façons, je demanderai à M. Bujold, de poser les quelques questions qu'il voulait vous poser.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

A mon tour, monsieur Chouinard, je crois que je dois féliciter, vous premièrement, et tous les membres de la Chambre de commerce de Percé, pour le mémoire que vous avez présenté. Vous dites que ce n'est pas vous qui l'avez écrit, mais je crois que vous êtes parfaitement au courant parce que vous l'avez drôlement bien résumé. De la façon dont vous l'avez fait, nous, nous étions persuadés que c'était vous qui l'aviez écrit de la première à la dernière ligne!

Monsieur Chouinard, je veux vous dire qu'Alexandre Cyr et moi, allons faire en sorte que ce mémoire soit acheminé au ministre concerné, pour les sujets que vous avez relevés. Je ne veux pas anticiper des recommandations qui seront faites au ministre Pierre De Bané, mais s'il y en a qui concernent différents ministères, le Sous-comité se fera un plaisir ainsi que le ministre De Bané, d'acheminer les propositions vers ses collègues.

[Traduction]

—Involvement in land transportation.

Roads:

—Involvement in air transportation infrastructures.

Thank you very much for hearing me out.

The Chairman: Mr. Chouirnard, I would like to thank you for your excellent presentation of this extensive and detailed brief. I know that several members of Parliament would like to ask you some questions. The first on my list is Mr. Bujold.

Mr. Chouinard: Mr. Chairman, if you would allow me . . .

The Chairman: Yes, Mr. Chouinard.

Mr. Chouinard: I must tell you that I neither drafted nor wrote up the brief. It was the result of a co-operative effort. At the beginning of the brief, you will see a list of the people who helped to draft and draw up the brief. I would also like to point out to you that those who did contribute are people who in fact work actively in the area concerned. In other words, these people are representatives of forestry businesses, of fisheries or tourism concerns and the like. I am ready to answer any general questions raised in the brief, but I hope you will understand that if you have specific matters to discuss, I will have to ask that some of the people who accompanied me here today help me out. They will be much better able to answer such questions than I. Thank you.

The Chairman: I very much doubt, Mr. Chouinard, that you will be unable to answer any questions we might wish to ask you, as you seem to be someone who is well informed on such matters and if you have managed to form a team like the one which was mentioned here today, I have no doubt that you are informed of almost any problem which may exist in the region.

In any case, I will ask Mr. Bujold to ask any questions that he would like to now.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

I too, Mr. Chouinard; would first like to thank you particularly and also all the members of the Percé Chamber of Commerce for the brief which you have presented to us today. Although you say that you are not the one who wrote it, I believe that you must be well informed about all the matters discussed therein as you gave such an excellent résumé of the brief. You accomplished this so well, in fact, that we were convinced that you had written the entire brief!

Mr. Chouinard, I would just like to mention to you that Alexandre Cyr and I will take the necessary steps to have this brief sent to the appropriate department for each of the matters which you have brought. I do not wish to anticipate what recommendations will be made to the Minister, Pierre De Bané, but if there are any which involve various departments, the sub-committee will be pleased, as will the Minister Mr. De Bané, to despatch these proposals to his colleagues.

Monsieur Chouinard, si vous permettez, je vais poser mes questions à la suite et vous pourrez prendre le temps que vous voudrez pour y répondre.

Vous parlez de plan de développement et d'implication du milieu. Vous dites que ces plans de développement doivent respecter les besoins du milieu. Pouvez-vous nous dire si, dans vos relations avec le gouvernement fédéral, en particulier avec le MEER, la communication et la consultation sont adéquates? Se font-elles sur une base régulière? La disponibilité de personnel est-elle suffisante, dans votre région, pour répondre à vos attentes dans ce domaine de communication? C'est ma première question.

Ma deuxième question a trait aux ententes auxiliaires. Je crois que vous avez répondu à une partie de la question que je voulais vous poser; vous dites préférer des ententes régionales ou des ententes ponctuelles, pour une région donnée. Considérons, par exemple, les ententes auxiliaires en vigueur présentement dans le domaine touristique et dans le domaine forestier; le fédéral a encore des montants de l'ordre de 193 millions de dollars dans le domaine forestier et de 45 millions de dollars dans le domaine touristique . . . et vous avez mis dans votre mémoire, ce qu'il y a pour la Gaspésie. Premièrement, trouvezvous que nous avons reçu notre part dans ces ententes auxiliaires pour le développement de ces deux secteurs d'activités? Deuxièmement, pour ce qui est des projets que vous avez énumérés surtout dans le domaine touristique . . . est-ce que vous avez présenté ces demandes-là au gouvernement fédéral, au MEER? Si oui, quel genre de réponse avez-vous reçue? Si non, est-ce que vous les avez plutôt présentées au gouvernement du Québec et que ce sont eux qui devraient les présenter au fédéral, via les ententes auxiliaires?

Le président: Monsieur Chouinard.

M. A. Chouinard: D'abord, monsieur Bujold, votre première question, est-ce qu'elle a trait au ministre lui-même ou au ministère?

M. Bujold: Aux deux.

M. A. Chouinard: Aux deux... Eh bien voici, monsieur Bujold. Je dois vous dire, et ici je reflète l'opinion des membres; ils pourront, si vous le désirez, apporter leurs témoignages personnels... je dois vous dire qu'en ce qui a trait au ministère, le service est relativement bon. Cependant, les délais sont longs. Comme la distance pour se rendre au bureau le plus près est quand même passablement grande, nos industriels ne peuvent pas s'y rendre régulièrement; ceci rend toute communication difficile. Il peut souvent y avoir un premier contact, mais par la suite, les choses doivent se faire par téléphone, ce qui se fait réellement mal.

Certainement, monsieur Bujold, nous croyons qu'il y a un problème du point de vue administratif et c'est la raison pour laquelle nous recommandons qu'il y ait un bureau sur place avec l'expertise nécessaire. Et cela pour pouvoir informer nos gens, nos industriels, nos hommes d'affaires qui se disent peu informés, surtout des technicalités; pour qu'aussi, l'administration du MEER ait l'occasion de les aider de façon régulière et suivie, dans l'élaboration de leurs dossiers.

[Translation]

Mr. Chouinard, if you will allow me to, I would like to ask my questions first and, afterwards, you may take all the time you need to answer them.

You spoke of a development plan and of involving the immediate environment. You said that such development plans should take environmental needs into account. Could you tell us, if, in your relations with the federal government, and particularly with DREE, there is adequate communication and consultation? Are these carried out on a regular basis? Is DREE personnel readily available in your region to meet your expectations when it comes to communication? That is my first question.

My second question has to do with secondary agreements. I believe that you answered part of the question that I wished to ask; you say that you prefer regional or limited agreements in any given region. Let us consider, for example, secondary agreements presently in effect in the tourist and forestry sectors; the federal government still contributes sums of money in the order of \$193,000,000 in the forestry sector and \$45,000,000 in the tourist sector . . . in your brief, you indicated how much of this went to the Gaspé area. First of all, do you think that we have received our share under these secondary agreements for the development of these two particular sectors of activity? Secondly, with respect to projects which you mentioned, particularly in the tourism sector, have you submitted these requests to the federal government or to DREE? If so, what kind of response were you given? If not, did you submit them instead to the Quebec government whose responsibility it is to submit them to the federal government through the seconday agreements?

The Chairman: Mr. Chouinard.

Mr. A. Chouinard: First, Mr. Bujold, I would like to know whether your first question refers to the minister himself or to the department as a whole?

Mr. Bujold: To both.

Mr. A. Chouinard: To both. Well, Mr. Bujold, I must tell you—and here, I am presenting the opinion of the members as a whole, who will, if you like, make their own personal statements in this regard—that when it comes to the department as a whole, the service is relatively good. However, waiting periods are long. As the closest office is still quite far away, our industry represented cannot make regular trips there; this of course makes communication difficult. Often a first contact is made, but afterwards, things must be carried out by telephone, which is not efficient at all.

Certainly, Mr. Bujold, we believe that an administrative problem does exist and that is why we are recommending that an office be established in the region which would have the necessary expertise. This way, we could keep our people, our industry representatives and businessmen informed, as the latter say that they are very poorly informed, particularly when it comes to technicalities; it would also make it possible for the DREE administration to provide regular and continuous help in developing their files.

En fait, si ce bureau était dans la région, il serait plus facile pour nos entrepreneurs de suivre le cas de plus près, et sans doute, de le faire régler plus vite. Il y a définitivement un problème de célérité, de vitesse, à l'heure actuelle.

En ce qui concerne le ministère ... ou plutôt le ministre ... Monsieur Bujold, il est évident que, par le passé, M. De Bané est souvent venu en Gaspésie ... Je parle de la Gaspésie plus particulièrement ... Vous-même, ainsi que M. Cyr, faites preuve de beaucoup de dévouement ... Cependant, et cela est significatif, c'est la première fois que le Comité permanent de l'expansion économique régionale vient consulter les Gaspésiens! Et à ce propos, je pense qu'il n'y a pas eu assez de consultations par le passé. Autrement dit, la consultation ne s'est faite que par le truchement de nos députés seulement. J'espère qu'avec votre venue vous prendrez de bonnes résolutions et que vous reviendrez encore.

Nous, de la Chambre de Commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, nous considérons le MEER comme un ministère extrêmement important, parce que le MEER s'occupe d'expansion régionale. Nous croyons aussi qu'il est impérieux, tant au plan politique qu'administratif, que les gens du MEER connaissent les régions avec lesquelles ils doivent travailler. Ceci, afin que leurs programmes soient plus efficaces et mieux appliqués.

Voilà, en gros, la réponse. Est-ce que cela vous satisfait? Si vous voulez plus de détails, je peux y aller . . . J'ai essayé de synthétiser encore une fois.

M. Bujold: Quant à la deuxième partie, les ententes auxiliaires

M. A. Chouinard: Oui, voici... non, ce n'est pas nécessaire... Monsieur Bujold, madame et messieurs, laissez-moi vous dire que nous avons eu des ententes auxiliaires, en particulier dans le domaine des pêches. Mais j'aimerais vous parler des problèmes qu'apportent les ententes auxiliaires.

Rappelez-vous la conférence de presse que vous proposiez de faire hier, le 8 octobre; cela concerne les ententes auxiliaires!

J'aimerais aussi vous rappeler les problèmes de délais concernant nombre de nos dossiers, ceux des pêches, particulièrement; ces dossiers font partie d'ententes auxiliaires . . . L'entente auxiliaire, l'entente générale est signée, mais les ententes spécifiques ne sont pas signées, ou prennent du temps.

Bien plus, après étude des données, des chiffres, (et en réponse à votre question), nous constatons que nous n'avons pas reçu notre quote-part en Gaspésie... Tout simplement! Il suffit de faire la relation entre les sommes d'argent dépensées en Gaspésie, entre les projets dépensés en Gaspésie, et certains projets du Québec. De plus, j'ai lu avec beaucoup d'attention, mais (je ne peux pas tout citer de mémoire), ce qui concernait les Maritimes. Je veux féliciter vos collègues des Maritimes qui sont ici, d'avoir obtenu tout cela. Je pense qu'il y a un monsieur de l'Île-du-Prince-Édouard... J'ai remarqué les réalisations du MEER dans les Maritimes. D'ailleurs, monsieur Bujold, je vous en ai parlé personnellement... J'ai trouvé cela énorme, j'ai trouvé cela formidable, et je me suis dit: comment

[Traduction]

In fact, if this office were established in the region, it would be easier for our contractors to follow the situation closely, and probably deal with problems more quickly. There is definitely a speed problem at the present time.

As far as the department—or rather the minister is concerned... Mr. Bujold, it is obvious that, in the past, Mr. De Bané often visited the Gaspé region. I am speaking specifically of the Gaspé. You, yourself, as well as Mr. Cyr, have shown a great deal of devotion in this regard. However—and such a fact is significant—this is the first time that the Standing Committee on Regional Economic Expansion has come to consult the people of the Gaspé region! I do think that, in the past, there has been too little consultation. In other words, consultation only took place through our M.P.s. I hope that having visited this region now, you will make good resolutions and that you will return sometime in the future.

We of the Chamber of Commerce, Industry and Tourism in the Gaspé region consider DREE to be an extremely important department because it is responsible for regional expansion. We also believe that it is absolutely essential that DREE personnel be familiar with the regions they must deal with at both the political and administrative levels. This would mean that their programs would be more efficient and better implemented.

I hope I have given you a satisfactory answer to your question. However, if you would like more details, I could . . . I will try to synthesize the facts once more.

Mr. Bujold: With respect to the second part, on secondary agreements . . .

Mr. A. Chouinard: Well, Mr. Bujold, lady and gentlemen, let me tell you that we did have secondary agreements, in particular in the fisheries sector. But I would like to talk about some of the problems that we experienced through these secondary agreements.

Remember the press conference that you suggested holding yesterday, on October 8; it has to do with secondary agreements!

I would also like to remind you of the difficulties we have because of delays involving many of our files, particularly the fisheries files: the latter are under secondary agreements. The secondary agreement and general agreement have been signed, but the specific agreements have not yet been signed or take time.

What is more, after a study of the data and figures has been carried out—and this is in response to your question—we realize that we have not received our share in the Gaspé. It is as simple as that. One only has to compare the amount of money spent in the Gaspé, projects carried out in the Gaspé, and certain projects in Quebec. Also, I read with a great deal of interest, although I certainly cannot quote from memory, something having to do with the Maritimes. I would like to congratulate your colleagues from the Maritimes who are here today on having successfully obtained what they sought. I believe one person from Prince Edward Island was instrumental in this regard. I am aware of DREE's accomplishments in the Maritimes. I even spoke to you, Mr. Bujold, personally

ce fait-il que nous, en Gaspésie... est-ce que c'est nous qui n'avons pas fait les bonnes démarches?... Est-ce qu'on ne nous a pas écoutés? Je ne blâme pas. Mais je constate qu'on n'a pas eu notre quote-part, qu'on n'a pas eu ce qui pourrait nous revenir afin de développer réellement notre région. Est-ce que cela répond à votre question?

• 1535

M. Bujold: Exactement. Je voulais que ce soit vous qui le disiez.

Est-ce que les projets spécifiques que j'ai mentionnés dans le domaine du tourisme, je pense par exemple à celui qui nous concerne de près, à Carleton, est-ce que ces projets, dis-je, ont été présentés aux divers paliers de gouvernement?

- M. A. Chouinard: Monsieur Bujold, pour ce qui est des divers projets sur le tourisme, j'aimerais mieux demander aux personnes concernées si ces projets ont été présentés. On en a peut-être discuté; je doute qu'ils aient été présentés. Je pense que ce sont surtout des projets hors de la rédaction du mémoire, nous les avons vus surtout comme des projets actuellement à l'étude. Cette présentation visait principalement à vous sensibiliser à nos besoins énormes, à nos projets sérieux et à notre volonté de nous développer.
- M. Bujold: Et s'ils n'ont pas déjà été présentés, vous en faites la présentation aujourd'hui.
- M. A. Chouinard: Oui. Même si certains ont pu être présentés déjà en partie. Si vous voulez parler du parc Barachois de Carleton, M. Leblanc est ici; il pourra vous répondre. M. Gilbert Leblanc est l'auteur du projet. Monsieur Leblanc.
- M. Leblanc: J'avais préparé un document. Je me suis dit que ce serait intéressant si vous vouliez le consulter. Il comporte plus de détails qu'il y en a dans mon mémoire.
- M. Bujold: Oui. C'est mal donné, je crois, comme M. Chouinard l'a dit. On va certainement acheminer au bon endroit votre préentation d'aujourd'hui... La région de Carleton, cela fait longtemps que j'en entends parler mais je n'ai jamais vu rien d'aussi précis là-dessus avant aujourd'hui.
- M. A. Chouinard: Le plan, moi, je n'en ai parlé seulement qu'en gros, mais je peux vous assurer que le plan de M. Leblanc est très précis.

• 1540

M. Bujold: Monsieur le président. Avec votre permission, M. Leblanc pourrait peut-être déposer en annexe à nos délibérations, le document plus détaillé qu'il a présenté.

Le président: Monsieur Bujold, je crois que nous pouvons l'annexer aux procès-verbaux de la journée. Si M. Leblanc veut bien nous donner copie de ce mémoire, nous l'annexerons aux procès-verbaux d'aujourd'hui, ainsi, il fera partie du rapport final que nous présenterons au ministère. Après l'avoir lu, on pourra faire les recommandations appropriées au ministère.

[Translation]

about these things. I thought they were tremendous, wonderful accomplishments and I said to myself: How is it that we in the Gaspé have not been as successful? Are we the ones who have not taken the appropriate action? Or is it that we have not been heard? I am not blaming anyone. But I also realize that we have not received our share, what we need to truly develop our region. Does that answer your question?

Mr. Bujold: Perfectly. I wanted to hear it from you.

Have the specific programs that I mentioned in the tourism sector—and I am thinking in particular of the one which closely concerns us, in Carleton—been submitted to the various levels of government?

- Mr. A. Chouinard: As far as the various tourism projects are concerned, I would prefer to ask one of the people directly involved in these projects if they have been submitted. We did perhaps discuss this; I doubt, however, that they were submitted. I believe that they are still only projects. When we were writing the brief, we considered them to be projects currently under study. The main purpose of our presentation today was to sensitize you to our enormous needs, to the serious projects which we would like to see carried and to our determination to develop our region.
- Mr. Bujold: And if they have not already been submitted, you are in fact submitting them today.
- Mr. A. Chouinard: Yes, even though some may already have been partially submitted. If you wish to discuss the Barachois Park in Carleton, Mr. Leblanc is here and could answer any questions on this matter. Mr. Gilbert Leblanc developed this project. Mr. Leblanc.
- Mr. Leblanc: I prepared a document as I thought it might be of some interest if you wish to consult it. It contains more details than does the brief.
- Mr. Bujold: Yes. I believe it is not clear, as Mr. Chouinard said. We will certainly dispatch your presentation today to the right place. I have been hearing about this Carleton project for a long time but I have never actually seen anything quite as specific until today.
- Mr. A. Chouinard: I only gave a very general outline of the plan, but I can assure you that Mr. Leblanc will be able to give you very specific details.
- Mr. Bujold: Mr. Chairman, with your permission, Mr. Leblanc could perhaps submit the more detailed document which he presented to be appended to the text of our proceedings.

The Chairman: Mr. Bujold, I think we can append it to today's minutes. So if Mr. Leblanc wants to give us a copy of the brief, we will annex it to today's minutes, thus it will be part of the final report that we will submit to the department. After reading it, we will be able to make the appropriate recommendations to the department.

Vous n'avez qu'à le laisser . . . Ah bon, il y a une dame au bout là-bas qui va prendre votre mémoire.

Merci M. Bujold. Le deuxième M. Gass.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. I was interested in Mr. Chouinard's remarks especially on tourism. But before I get into that in detail, I would say that I was also interested in his remark that the Maritimes have done so well from DREE. I guess the old saying that the grass is always greener on the other side of the street possibly holds true because, yesterday, when we were coming down in the bus and Mr. Cyr was saying that DREE had done this and DREE had done that, and that DREE built this wharf and this fish plant, I was saying that the Gaspé has done much better than Prince Edward Island from DREE.

Anyway, Mr. Chouinard, on a more serious note, I am interested in tourism because in P.E.I. it is an important industry. It is one of the three industries in that province that is doing relatively well. I am in tourism myself, and have been given the duty as spokesperson for the Progressive Conservative Party in Ottawa on tourism, so I am really interested in tourism for many reasons.

I noticed in your brief the mention of the associations and chambers of commerce and so on which had put material into the brief, and noted that it is all chambers of commerce or some other departments, and nothing in particular except for the per se tourist association. Do you have a tourist association as such comprised of owner-operator members, owners of hotels, cottages, restaurants and gift shops? Do you have an association as such comprised of those people rather than those people belonging to the Chamber of Commerce? If you do, do they pay membership dues to the association? Do they promote the total area, not just their own individual business, but the total area of the Gaspé region outside of their own regions with some of the moneys from the dues paid to the association, if it exists? That is my first question and I will go no further before your answer.

Le président: Monsieur Chouinard.

• 1545

M. A. Chouinard: Monsieur Gass, d'abord, je veux souligner que lorsque nous avons évalué notre quote-part, nous nous sommes basés aussi sur les données statistiques, qui sont à cet effet, très révélatrices. En réponse à votre question: est-ce que nous avons une association touristique en Gaspésie . . . ? Oui, nous avons une association touristique en Gaspésie dont les membres paient une cotisation. De plus, cette association recoit un montant forfaitaire du ministère du Tourisme du Québec. Et c'est l'association touristique qui s'occupe de promotion globale du tourisme pour la Gaspésie. Cependant, la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme s'occupe également de tourisme. En tant que président de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme, je fais aussi partie du conseil d'administration de l'Association touristique de la Gaspésie, et nous collaborons de façon régulière et continue, avec l'association touristique.

[Traduction]

Just leave it with... Oh well, there is a lady at the end to whom you can give it.

Thank you, Mr. Bujold. The second on my list is Mr. Gass.

M. Gass: Merci, monsieur le président. Le commentaire de M. Chouinard, m'a intéressé, surtout en ce qui touche le tourisme. Toutefois avant d'entrer dans le détail, je tiens également à dire que ces commentaires sur les réalisations du MEER dans les Maritimes m'ont aussi intéressés. Je pense qu'il y a une certaine vérité dans le vieux dicton voulant que l'herbe soit toujours plus verte dans le pré du voisin car hier, lors du voyage en autobus, M. Cyr nous indiquait que le MEER avait construit ceci et cela, qui'il avait aménagé un quai, une usine de poissons et je me disais que la péninsule Gaspésienne avait obtenu davantage du MEER que l'Île-du-Prince-Édouard.

Revenons toutefois au sérieux, M. Chouinard, je m'intéresse au tourisme car dans l'Île-du-Prince-Édouard c'est une industrie importante. C'est l'une des trois industries de cette province qui se tire assez bien d'affaires. Je suis moi-même dans cette industrie à Ottawa, je suis le porte-parole des Conservateurs en matière de tourisme et cette question m'intéresse donc pour de nombreuses raisons.

Dans votre mémoire, je remarque qu'on fait allusion à des associations et aux chambres de commerce, lesquelles ont participé à ces orientations et à part celles-ci ou quelqu'autre ministère il n'y a rien en particulier sauf pour l'association touristique comme telle. Avez-vous une association touristique composée des propriétaires-exploitants d'hôtels, chalets, restaurants, boutiques-souvenirs? Avez-vous une association qui regroupe des personnes ou est-ce que ces gens font plutôt partie de la Chambre de commerce? Le cas échéant, l'association fait-elle la promotion de l'ensemble de la région, et non seulement des entreprises particulières, mais de toute la région de Gaspé et cela à l'extérieur de la région grâce aux cotisations des membres? Voilà ma première question et je vais attendre votre réponse avant de poursuivre.

The Chairman: Mr. Chouinard.

Mr. A. Chouinard: Mr. Gass, first I want to underline that when we have evaluated our share, we relied on the relevant data which are very informative. You asked whether we have a tourism association in the Gaspé area. Yes we have a tourism association in the Gaspé area and its members pay dues. Moreover, this association receives a lump sum from the Quebec Ministry of Tourism and it is responsible for the global promotion of tourism for the Gaspé area. However, the Chamber of Commerce, Industry and Tourism, is also active in this field. As Chairman of the Chamber of Commerce, Industry and Tourism, I am also a member of the Board of Directors of the Tourists Association of the Gaspé area with whom we collaborate on a regular and permanent basis.

Le président: il y a peut-être une partie de la question, monsieur Chouinard, que vous avez manquée. Il a demandé également si les propriétaires d'hôtels et de restaurants, et caetera, faisaient partie de votre association.

M. A. Chouinard: De nombreux propriétaires, je dirais sans doute la plupart, même si je n'ai pas de chiffres avec moi ..., je disais donc que de nombreux propriétaires d'hôtels, de restaurants, d'établissements touristiques font partie de l'association.

Mr. Gass: I noticed also, Mr. Chouinard, that you have three industries. You have them noted as tourism, forests and fisheries. On Prince Edward Island, we have them as tourism, agriculture and fisheries and we refer to the three industries sometimes as a three-legged stool, where each leg or each sector is complementary or supporting the other two. I would think that possibly the same thing applies here with your forestry, fisheries and tourism, each supporting and complementing the other.

But I also noticed that, in your paragraph where you say the tourist season begins early in June and builds up in July and then drops off, I would have to think that I was reading a brief from the tourist people in P.E.I., because it is exactly the same.

But, carrying on down, I noticed that all of the things you had proposed as something that would be beneficial to the tourist sector of this area, with the exception of the convention centre, are all things that would involve people outdoors. We find there is need in the area for attractions and activities for people indoors on days such as this. It is important to an area to have things that people can do indoors on a bad day, because we find that one bad day is okay; people will hand around and take that day as a chance to rest, do the laundry, catch up on a little reading or whatever. But, if you get two bad days in a row, they are gone; they just leave the area. So it is important to have something they can do indoors, some indoor activities for people. I just throw that out as a suggestion to you.

Le président: Monsieur Chouinard.

M. A. Chouinard: Parfait. Merci beaucoup, monsieur Gass.

Le président: M. Gass suggérait qu'il y ait des activités intérieures par des temps comme celui d'aujourd'hui; j'imagine que cela aiderait l'industrie touristique de la région.

M. A. Chouinard: J'en suis sûr.

Le président: Thank you, Mr. Gass. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Je veux dire à M. Chouinard et à tous mes amis de la Gaspésie que j'ai lu à deux reprises le mémoire; cela prend deux bonnes soirées!... On ne s'endort pas en lisant ce mémoire parce qu'il est complet. On aurait même dit qu'il avait été préparé par les experts du MEER. Nous avons ici un document, un cahier d'information qui nous est donné pour la tournée permanente sur l'Expansion économique régionale. Pour tous les députés ici présents, nous en avons un sur le Québec. Nous en avons eu un pour les Maritimes lorsque nous y sommes allés, et en Ontario. Donc, je crois que votre

[Translation]

The Chairman: Mr. Chouinard, there is a part of the question you may have missed. He also asked if the owners of hotels and restaurants, et cetera, were members of your association.

Mr. A. Chouinard: Many owners, I would say most, even if I do not have any figures with me... I am saying that many owners of hotels, restaurants and tourism establishments are members of the association.

M. Gass: Monsieur Chouinard, j'ai également remarqué que vous avez trois industries: le tourisme, la forêt et les pêcheries. Sur l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons le tourisme, l'agriculture et les pêcheries et nous les appelons parfois le banc à trois pattes, dont chaque patte ou chaque secteur complète ou appuie les deux autres. Je présume que la même chose s'applique ici pour les forêts, les pêcheries et le tourisme, chaque secteur appuyant ou complétant les deux autres.

Je remarque aussi que vous dites dans un paragraphe que la saison touristique commence en juin et prend de l'ampleur en juillet, après quoi elle est en perte de vitesse. J'ai l'impression de lire un mémoire des représentants touristiques de l'Île-du-Prince-Édouard, car c'est exactement la même chose.

Toutefois, en lisant un peu plus loin, je remarque que tout ce que vous proposez pour aider le secteur touristique dans ce domaine, sauf le Centre des congrès, touche des activités de plein air. Lorsque nous avons une journée comme aujourd'hui, nous constatons que les attractions et les activités intérieures sont nécessaires. Les activités intérieures sont importantes pour une région en cas de mauvais temps, pourvu que cela ne dure pas plus qu'une seule journée, car les gens en profitent pour se reposer, faire la lessive, lire un peu ou autre chose. Toutefois, si le mauvais temps persiste quelques jours, les gens s'en vont, ils quittent la région. Il est donc important de pouvoir offrir des activités intérieures. C'est tout simplement une suggestion que je vous fais.

The Chairman: Mr. Chouinard.

Mr. A. Chouinard: Fine. Thank you very much, Mr. Gass.

The Chairman: Mr. Gass was suggesting that there should be indoor activities daily for days like today. I imagine this would help the region's tourist industry.

Mr. A. Chouinard: I am sure it would.

The Chairman: Merci, monsieur Gass. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to say to Mr. Chouinard and to all my friends in the Gaspé area that I have read the brief twice and it took two long evenings. You do not go to sleep reading this brief because it is complete. You would think it was prepared by DREE's experts. We have here a document, an information booklet that was given to us for this tour of the Standing Committee on Regional Economic Expansion. Each member present has received one on Quebec. We received one for the Maritimes when we were there, and also in Ontario. However, I believe your document has more information than is contained in this book. You are to be congratulated.

document renferme encore plus de renseignements qu'on peut en avoir dans ce livre-ci. On vous félicite.

• 1550

Je dois vous dire aussi, comme je le disais à M. Bujold tout à l'heure, que le mémoire que vous nous avez présenté sert aujourd'hui au Comité de l'expansion économique régionale. C'est une bible dans laquelle nous allons puiser les renseignements pour nos interventions au Comité des pêches et océans, au Comité des transports et même lors de nos discours à la Chambre des communes. Il y en a un tout à l'heure, qui nous a dit: vous remarquerez que dans un passage, il y a des citations qui sont tirées des lettres de Rémi Bujold et d'Alexandre Cyr, de leurs interventions au Comité des transports ou ailleurs. Je crois que si vous lisez dorénavant les comptes rendus des débats de la Chambre et des comités, vous allez avoir qu'on cite des extraits de votre mémoire.

Une autre remarque. M. Gass est dans l'industrie du tourisme à l'île-du-Prince-Édouard. Il m'a fait une suggestion hier, je crois. Il dit: vous avez une région qui est tellement complémentaire de celle du Cabot Trail et de l'Île-du-Prince-Édouard. Il dit: je me demande pourquoi il n'y aurait pas un circuit touristique en Gaspésie. On pourrait dire aux Américains ou aux autres qui voyagent: voici, vous avez la Gaspésie, vous avez le Cabot Trail au Cap-Breton et vous avez l'Île-du-Prince-Édouard. Donc, on pourrait vraiment, à l'échelle nationale, en faire un circuit touristique pour une personne qui passe ici deux semaines de vacances.

If I am right, Mel, this what you told me yesterday.

Ceci dit, je vais poser seulement quelques questions, monsieur le président, pour laisser les autres en poser, parce que je suis pas mal au courant de tous les renseignements qui sont dans ce mémoire.

On a parlé de zones de pêche et on a aussi parlé des havres, de la centralisation qui s'est faite dans le passé; maintenant qu'il y a une centralisation, nous avons de bons ports de mer, que ce soit à Grande-Rivière, Rivière-au-Renard, ou ailleurs, il faut voir à aménager les ports pour les pêches artisanale et côtière qui ont été un peu délaissées. Je crois que la décision prise par l'honorable Pierre De Bané et l'honorable Roméo LeBlanc de consacrer un budget de 10 millions de dollars pour un rattrapage cette année est bonne, mais que ce programme ne devrait pas se terminer le 31 mars 1982; il devrait continuer pour les années à venir. Vous avez parlé également de rampes de lancement et de parcs d'hivernement.

Moi, je voudrais poser une question à un pêcheur ou à un propriétaire d'usine de transformation. Vous savez qu'il y a danger en Gaspésie, d'un jour à l'autre, de ruiner notre industrie des pêches. Je crois que nous avons deux parcs d'hivernement, un à Paspébiac qui est difficile d'accès en raison de son ensablement, et un bon à Rivière-au-Renard. Il y a également Sandy Beach j'oubliais. Vous avez, dans deux parcs, presque 75 p. 100 des bateaux du Québec. Si un incendie se déclarait, en hiver, avec un vent comme celui d'aujourd'hui, dans un de ces bateaux qui est en réparation, eh bien, je dois vous dire que c'en serait fini de la flotte de pêche gaspésienne.

[Traduction]

As I mentioned to Mr. Bujold a while ago, your brief is still serving the Committee of Regional Economic Expansion even today. It is a great source of information whenever we wish to intervene at the Fisheries and Oceans Committee, the Transport Committee and it is useful even in our speeches in the House of Commons. Somebody said a few moments ago: you will note that there are extracts of letters of Messrs. Rémi Bujold and Alexander Cyr, quoted from their interventions at the Transport Committee and others. I am sure that from now on if you read the proceedings of the House and the Committees, you will see extracts from your brief.

I have another observation. Mr. Gass is in the tourim industry on Prince Edward Island. Yesterday, I believe he made a suggestion. He said: you have a region which is complementary to the Cabot Trail area and Prince Edward Island. he said: I wonder why there should not be tourist circuit in the Gaspé Peninsula. We could then tell the Americans and other tourists: here you have a circuit containing the Gaspé Peninsula, the Cabot Trail in Cape Breton and Prince Edward Island. Thus, on a national scale, we say indeed that there is a tourist circuit available to anyone who wishes to spend two weeks holidays travelling.

Si je ne me trompe, Mel, c'est ce que vous m'avez dit hier.

Now, Mr. Chairman, I would like to ask a few question in order to give others more time, since I am quite familiar with the information contained in this brief.

We spoke of fishing zones, as well as of the small fishing ports, and the centralization which took place in the past; now that we have gone through centralization, we have good seaports at Grande-Rivière, Rivière-au-Renard, and elsewhere. We should now see to the development of recreational and coastal fishing ports, which have been more or less neglected. The honourables Pierre De Bané and Roméo LeBlanc were quite correct in making a decision to provide a \$10 million updating budget this year, however, the program should not terminate on March 31, 1982; it should be continued in the future years. You have also spoken of launching ramps and winter storage areas.

My question, then, is addressed to either a fisherman, or the owner of a processing plant. You know that in Gaspé, there is danger that some day, we could ruin our fishing industry. I believe that we have two winter storage areas, one at Paspébiac, which is rather difficult of access because of silting, and a very good port at Rivière-au-Renard. There is Sandy Beach, I had quite forgotten. In those first two areas, we find 75 per cent of the fishing boats of Quebec. If on a windy day like today, a fire should start in winter in one of those boats being repaired, then we could say good by to the whole Gaspé fishing fleet.

Je voudrais peut-être que M. Chouinard ou un autre explique au comité ce danger de centraliser toute la flotte de pêche en deux endroits au Québec.

Le président: Monsieur Chouinard.

M. Alexandre Chouinard: Je pourrais répondre, mais j'aimerais mieux quand même que . . .

Le président: Alors, monsieur Donald Leblanc.

M. Donald Leblanc (agent de développement coopératif, Pêcheurs unis du Québec): Je pense que le problème qui a été énoncé est réel; c'est un problème important aussi. Il y a également la question des catégories de bateaux. Vous avez évoqué Rivière-au-Renard, Sandy Beach, Paspébiac; il y a là les problèmes qu'on connaît. Les frais d'investissement, l'entretien même de ces parcs et de ces rampes de lancement représentent cependant des coûts énormes. On en sait quelque chose parce qu'on en demande un à Newport et cela retarde. Donc, je pense qu'il est difficile d'entrevoir un plus grand nombre de parcs pour ces types et ces catégories de bateaux. Je suis pas mal certain que dans le mémoire, on veut parler d'autres types de rampes de lancement et de parcs d'hivernement, pour des bateaux moins gros peut-être. Je pense qu'à ce moment-là les investissements seraient moins grands et que cela favoriserait aussi davantage de pêcheurs le long de la côte. Il me semble qu'à ce niveau-là, il y a un besoin réel de protection pendant la saison hivernale.

M. Cyr: Merci, monsieur Leblanc.

Une autre question relative à la pêche. On a parlé de subsides du MEER aux pêcheurs durant les périodes mortes ou les saisons mortes. Vous savez qu'il y a quatre ans, le ministère des Pêches et Océans a subventionné des industries de pêche et les pêcheurs eux-mêmes durant la baisse des stocks de poisson dans le golfe Saint-Laurent. Je crois qu'on a dit que le programme avait duré trois ans et que, dorénavant, avec la zone de 200 milles, on tenterait de ne plus revenir à ce programme.

Monsieur Chouinard, les quotas étant épuisés (on sait que le quota des zones 4, des zones 4T et 4R ont été épuisés à la fin de septembre), est-ce que vous encouragez l'émission de nouveaux permis aux pêcheurs pour qu'on ait beaucoup plus de bateaux pour les stocks disponibles ou si la flotte de pêche, à votre avis, est présentement saturée?

Monsieur le président, si je comprends bien, on demande des subsides, on demande de l'aide du gouvernement. Je crois cependant qu'il devrait y avoir une discipline à l'intérieur même de l'industrie des pêches au Québec: on a besoin de la collaboration des associations des pêcheurs et des producteurs pour gérer les stocks de poisson, pour en assurer un approvisionnement adéquat au cours des années à venir.

Le président: Monsieur Leblanc.

M. Leblanc: Disons qu'actuellement, c'est le fédéral qui gère l'allocation des quotas. Le ministre Roméo LeBlanc propose le plan de pêche après consultation, et il y a des gens au niveau du Québec qui font partie de ce comité consultatif sur la gestion des stocks. C'est sûr qu'actuellement, il y a un gel de certains permis, les permis de chalutage. C'est une décision politique, une décision du gouvernement fédéral et je pense que

[Translation]

Perhaps Mr. Chouinard, or someone else could explain to the Committee the danger there is in centralizing the fishing fleets into two main areas in Quebec.

The Chairman: Mr. Chouinard.

Mr. Alexander Chouinard: I could answer, however, I would prefer that . . .

The Chairman: Mr. Donald Leblanc then.

Mr. Donald Leblanc (Co-operative Development Officer, Pêcheurs unis du Québec): I believe the danger alluded to is very real, and most important. You must also look at the kinds of boats. You mentioned Rivière-au-Renard, Sandy Beach and Paspébiac; we know of the problems that exist in those places. The investment and maintenance costs of those parks as well as the launching ramps are extremely high. We know since we have also asked for one at Newport, and there have been delays. Therefore, I believe it would be difficult to build a greater number of parks for these type and category of boats. I am sure that in the brief, we are speaking of other types of launching ramps and winter storage areas, perhaps for smaller boats. Start up investments would be smaller, and a greater number of fishermen along the coast could benefit. I think for that type of boat, there is a real need to ensure some protection during the winter season.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Leblanc.

I have another question concerning the fisheries. The DREE subsidies to fishermen during the low seasons have been mentioned. You know that four years ago, the Department of Fisheries and Oceans had subsidized the fishing industries and the fishermen themselves when fish stocks were quite low in the Gulf of St. Lawrence. I believe that program lasted three years, and with the opening of the 200-mile zone, this type of program would no longer be used.

Mr. Chouinard, since the fishing quotas have now been overrun, (we know that the quotas of zones 4, 4T and 4R were reached at the end of September), would you encourage the issue of new permits to fishermen, so there would be more boats fishing the available stocks, or do you feel that the fishing fleet is now saturated?

Mr. Chairman, if I have understood correctly, a group is requesting the help of the government in the form of subsidies. However, I believe that the fishing industries should police itself: we need the co-operation of both the fishermen and the producers associations in fisheries management, in order to ensure an adequate supply in years to come.

The Chairman: Mr. Leblanc.

Mr. Leblanc: Actually, at this time, the federal government manages the allocation of quotas. Following consultation, the Minister, Roméo LeBlanc proposes a fishing plan, and Quebec fishermen have representation on the advisory committee concerning fisheries management. It is true, however, that at the moment, the issue of trawler permits is frozen. It was a political decision taken by the federal government, and I

tout découle de cela. Si on établit des quotas au niveau de la ressource, il y a aussi, au niveau de la transformation, une certaine discipline à établir. Finalement, c'est tout le monde qui va en profiter. Je pense qu'actuellement, compte tenu des problèmes que connaît l'industrie de la pêche dans l'Est du Canada, et donc aussi au Québec, il y a des problèmes réels. Nous sommes dans une phase de consolidation de ce qui existe actuellement. Le meilleur développement qu'on peut faire actuellement, c'est de consolider ce que l'on a. Plusieurs l'ont évoqué ici, c'est vers la recherche d'une meilleure mise en marché de nos produits du Québec sur le marché intérieur et sur le marché international qu'on doit s'orienter. Quand il s'agit des quotas de pêche, il y a peut-être une certaine difficulté. Vous avez évoqué 4 RS en particulier, la zone nord du golfe. C'est qu'il y a des gens des provinces Maritimes, en particulier Terre-Neuve, qui commencent à pêcher avant nous. Donc, les quotas qui leur sont alloués, ils peuvent aller les prendre avant nous. Je suis conscient qu'il y a certaines périodes de l'année, certains mois qui sont désignés, mais c'est peut-être à ce niveau qu'il faudrait davantage réviser pour voir ce qu'il va rester de disponible pour le Québec dans les quotas qui sont alloués.

• 1600

Je pense qu'il n'y a pas eu tellement de problèmes dans la zone 4T l'an passé et cette année. D'après les prévisions pour l'an prochain, le quota va augmenter, je pense. Donc, il n'y a pas tellement de difficultés. Je pense aussi que la gestion des stocks, c'est finalement de voir quelle ressource est disponible pour les pêcheurs, avec l'équipement qu'on a pour aller la chercher. Je ne sais pas, peut-être que les producteurs ou les pêcheurs ne sont pas de mon avis. C'est qu'au moment même où finalement le gouvernement du Québec mettait en place un plan quinquennal de développement, est arrivé le gel des permis. Mais nous sommes conscients que la ressource ne peut pas supporter une capture au-delà de ce qui est raisonnable.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

J'aimerais poser au président qui était là tout à l'heure une petite question. Vous avez parlé à un moment donné, monsieur Chouinard, de la possibilité de décentralisation du bureau de Matane. On a fait le trajet l'autre jour et on s'est rendu compte, effectivement, qu'il y avait d'énormes distances à parcourir pour l'homme d'affaires qui veut proposer une demande au MEER. Est-ce qu'on a fait une demande en vue de décentraliser ce bureau et d'avoir un sous-bureau dans la région ici, soit à Gaspé, à Percé ou à Chandler, peu importe?

M. Alexandre Chouinard: Monsieur Pelletier, la demande a peut-être été faite par d'autres organismes, mais à ma connaissance, il n'y a pas eu de demande précise de faite à cet effet.

Par contre, je pense qu'avec votre venue, différents organismes, dont la Chambre de commerce, se sont très intéressés au MEER et cela a été le vœu de tous nos membres et de tous nos collaborateurs. Alors, il est sûr et certain qu'une demande officielle va être faite dans les plus brefs délais.

Le président: Je le souhaite pour votre région, monsieur. Je me rappelle très bien, il y a environ deux ans, nous n'avions

[Traduction]

believe all the other problems stem from this. If quotas of the resources are established, a corresponding discipline must be implemented at the processing level. Eventually, everyone will benefit. In view of the situation for the fisheries industry in Eastern Canada, and therefore in Quebec as well, there are real problems. At the moment, we are trying to consolidate what is now available. The best form of development would be to do this. What is required, and many have proposed it here, is some research on better marketing of Quebec products in the internal market, as well as in the international market. There are certain problems with the fishing quotas as well. You mentioned zone 4 RS, the North side of the Gulf. Some fishermen from the Maritime provinces, particularly from Newfoundland, begin to fish before us. With the quotas they have, they can fish out that area before us. I realize that certain periods of the year are designated for fishing, but it is perhaps these fishing seasons which should be reviewed, to see what quotas will be available for Quebec.

I do not believe that Zone 4T presented any difficulties last year or this year. And according to the forecasts, it would seem that the quotas will be increased next year. So there are no difficulties in that area. On the matter of fish stock management, perhaps we should have a real look at what resources are available to the fishermen, relative to the equipment that is available to them. Perhaps the producers or the fishermen will not agree with me. However, the fact is that when the Quebec government finally established a five-year development plan, the issue of permits was frozen. We do realize however that the resources can only support a reasonable catch.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

I would like to ask a short question to the president who was there earlier. In one instance, Mr. Chouinard, you mentioned the possibility of decentralizing the Matane office. We went over that territory the other day, and we realized that indeed, the businessman who wants to present his proposals to DREE does have some very long distances to cover. Has there in fact been a request to decentralize this office and have a branch office in this region, either in Gaspé, Percé ou Chandler?

Mr. Alexandre Chouinard: Mr. Chairman, perhaps some other agencies have made the request, but as far as I know, no specific request has been made.

On the other hand, in view of your visit in our area, different agencies, including the Chamber of Commerce, have become very interested in DREE, and it is certainly the wish of all our members and all our collaborators that such a branch office should be established. You may be sure therefore that an official request will be made very soon.

The Chairman: I certainly hope so for the sake of your region, sir. I remember that some two years ago, there was no

pas, dans la région de l'Estrie, de bureau régional. J'en ai parlé à plusieurs reprises avec M. De Bané et avec d'autres collègues des Cantons de l'Est et je leur ai dit: cela n'a aucun sens de toujours faire le trajet à Montréal pour être desservi dans notre région. Finalement, on a un bureau et, depuis que le bureau est installé à Sherbrooke, on se rend compte qu'il n'y a pas suffisamment de personnel, prce que les gens ont délaissé totalement Montréal et font affaire directement avec le bureau de Sherbrooke. La plupart des hommes d'affaires qui m'en ont parlé souhaitent vivement que nous augmentions le personnel là-bas.

Pour celui d'ici, je vous suggère très fortement d'en faire la demande dans les meilleurs délais. Vous pouvez être certains que les membres du comité ici vont appuyer totalement une demande comme celle-là.

Monsieur Chouinard, vous nous avez dit que c'était la première fois que le comité venait ici. Ce n'est pas que les problèmes de la Gaspésie n'ont pas été exposés adéquatement au niveau du ministère, parce que je peux vous dire que lorsque nous avons décidé cette année de venir au Québec, M. Cyr et M. Bujold, qui sont considérés au ministère comme des «achalants», ont demandé immédiatement qu'on considère la Gaspésie. Il y avait plusieurs autres régions du Québec qui voulaient absolument que nous fassions nos audiences dans leur coin. Finalement on a opté pour la Gaspésie parce que M. Bujold et M. Cyr, de même que Mme côté, ont demandé que cela se fasse ici. Puisqu'ils siègent tous les trois au comité, cela a été un peu plus facile.

Je dois vous dire aussi que c'est relativement récent, parce que nous sommes allés, il y a trois ans, en Ontario, dans le Nord de l'Ontario et l'année dernière, dans les Maritimes. Et sur les 23 comités permanents de la Chambre des communes, il y en a seulement un qui, par son statut, doit aller au moins une fois par année à l'extérieur de la capitale, et c'est le Comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien. C'est le seul comité de la Chambre des communes qui est habilité à sortir annuellement de la capitale nationale.

• 1605

C'est donc quelque chose de nouveau et vous souhaitez qu'on revienne. Moi aussi, je le souhaite, parce qu'il n'y a pas plus belle expérience que de se rendre sur place rencontrer les gens du miliéu, se frotter les épaules et les coudes avec les gens de l'endroit. Bien sûr, comme je vous le disais, vos députés là-bas font des représentations, mais j'ai trouvé en vous et en plusieurs des personnes qui sont apparues devant le Comité, des gens au fait de la situation, qui connaissent bien les problèmes qu'ils vivent quotidiennement. Pour nous, c'est rafraîchissant et c'est stimulant de venir dans une région comme la vôtre et de vous entendre, avec beaucoup de verve dans la plupart des cas, et avec beaucoup de convicton dans tous les cas, nous exprimer vos revendications, vos problèmes et vos préoccupations.

Alors, au nom de tous mes collègues, permettez-moi de vous remercier pour cet excellent mémoire que vous avez fait en collaboration. Soyez assurés que nous allons en discuter au

[Translation]

regional office in the Eastern Townships area. I spoke to Mr. De Bané several times about this, and I said to my colleagues from the Eastern Townships: It is ridiculous that we should have to travel to Montreal, for services affecting our region. In the end, we did get an office established in Sherbrooke, but we have noticed since that there is not enough personnel, because people have completely abandoned the Montral office, and deal directly with the Sherbrooke office. Most of the businessmen I have spoken to hope for an increase of personnel in that city.

As to this region, I do recommend strongly that you make your request as soon as possible. You may count on the support of the members of this committee.

Mr. Chouinard, you said that the committee is visiting your area for the first time. I can assure you however that the problems of the Gaspé have been adequately presented to the department, because when it was decided this year the committee would visit Quebec, Mr. Cyr and Mr. Bujold, who are considered real "pains in the neck" in the department, immediately requested that the Gaspé Peninsula be included. Several other regions of Quebec insisted that we hold our hearings in your area. Finally, we decided on the Gaspé Peninsula, because Mr. Bujold and Mr. Cyr, as well as Mrs. Côté were so insistent. Since all three sit on this committee, it was much easier to respond to their wish.

The decision to allow the committee to travel is relatively new, because three years ago, we went to northern Ontario, and last year to the Maritimes. And of the 23 standing committees of the House of Commons, only one, the committee on Indian Affairs and Northern Development must sit outside the National Capital at least once a year. It is the only committee of the House of Commons which may travel annually outside the National Capital.

So our yearly trips are new, and we hope that we shall have the occasion to do so again. I hope that we shall be able to do so, since there is no better way to get to know people, than to meet them face to face in their own locality. Of course, your members do make representations for you in Ottawa, but I have found that you and others who have appeared before the committee, are well aware of the situation, and the problems which must be faced daily. It is most refreshing and stimulating for the members of the committee to come to such a region, in order to hear you describe so enthusiastically and so convincingly, your needs, your problems, and your concerns.

On behalf of my colleagues, I want to thank you for this excellent brief which you have prepared jointly. You may rest assured that it will be discussed in committee, and that we will consider all the proposals which you have made.

comité et que nous allons tenir compte de toutes les suggestions que vous nous faites dans votre rapport.

M. Alexandre Chouinard: Parfait

Le président: Merci beaucoup.

M. Alexandre Chouinard: Je vous remercie beaucoup de nous avoir écoutés. Je tiens aussi évidemment, vous me le permettrez, à remercier publiquement tous ceux qui ont collaboré au mémoire.

Le président: C'est chose faite. Merci bien.

Le président: Alors, encore une fois merci messieurs Chouinard, Lacroix, Sproule et Leblanc de nous avoir présenté ce mémoire de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie.

Nous faisons maintenant appel à deux organismes qui vont se présenter en même temps. Il s'agit de la Chambre de commerce de Percé et de la Société de développement touristique de Percé Inc.

Alors, nous avons, dans le cas de la Chambre de commerce de Percé, M. Chouinard. Il y en a donc beaucoup de cette catégorie-là dans le bout! C'est le même? Non, ce n'est pas le même. Alors, nous avons M. Chouinard et M. Méthot, et pour la Société de développement touristique de Percé Inc., M. Boudreau et M. Jean.

Messieurs, nous avons lu avec beaucoup d'attention vos deux mémoires et, sur plusieurs points, bien sûr, vous vous rejoignez. Alors, si vous voulez nous le résumer succinctement, nous pourrons procéder immédiatement après à la période des questions.

Alors, c'est la Chambre de commerce qui commence? Parfait. Alors, à tout seigneur, tout honneur. Monsieur Chouinard, vous avez la parole.

M. Renault Chouinard (président, Chambre de commerce de Percé): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, madame et messieurs les députés, la Chambre de commerce de Percé regroupe quelque 50 commerçants en service touristique et 150 individus dont le tourisme, la forêt et la pêche sont, pour la plupart, le moyen de subsistance.

Les objectifs de notre Chambre sont de promouvoir le tourisme, de voir à améliorer les infrastructures portuaires et à sauvegarder la forêt sur notre territoire.

Bien que les retombées économiques provenant de l'industrie touristique soient incalculables, il n'en demeure pas moins que cette industrie n'opère que sur quelques mois de l'année et place Percé comme endroit à fort taux de chômage pour les quelque dix autres mois.

Afin d'allonger cette saison touristique, nous voyons deux moyens principaux: attirer une clientèle sélective hors-saison, c'est-à-dire au printemps et à l'automne, et garder plus long-temps le tourisme dans notre région durant l'été, ce qui nous permettrait d'allonger la période de forte affluence touristique.

On va parler de chacun de nos besoins.

[Traduction]

Mr. Alexandre Chouinard: Perfect.

The Chairman: Thank you very much.

Mr. Alexandre Chouinard: I want to thank you for taking the time to listen to us. And if I may, I would publicly like to thank every person who has collaborated in the preparation of this brief.

The Chairman: Consider it done. Thank you.

Thank you, Mssrs. Chouinard, Lacroix, Sproule and Leblanc for presenting this joint brief of the Chamber of Commerce, of industry, and of tourism of Gaspé.

We shall now call on two different organizations, which will present their briefs at the same time, namely the Chamber of Commerce of Percé, and the Société de développement touristique de Percé Inc.

Representing the Chamber of Commerce of Percé, we shall have Mr. Chouinard. My gosh there are a lot of Chouinard's in the area! Is it the same person? No, it is not the same man. So we have Mr. Chouinard and Mr. Méthot representisng the Société de développement touristique de Percé Inc., Mr. Boudreau and Mr. Jean.

Gentlemen, we have scrutinized both briefs, which, of course, spell out many common points. We would therefore ask you to briefly summarize your briefs, and then we shall immediately move on to questions.

Will the Chamber of Commerce begin? Very well. So, Mr. Chouinard, the floor is yours.

Mr. Renault Chouinard (President, Chambre de commerce de Percé): Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, the Chambre de commerce de Percé numbers some 50 businessmen involved in the tourist industry, and some 150 individuals who live off tourism, forest products and the fisheries.

The objectives of our Chamber of Commerce, is to promote tourism, to improve the port facilities and to protect the forests within our territory.

Although the tourist industry provides incalculable economic benefits, it does operate only a few months a year, creating a high rate of unemployment in the City of Percé during the other 10 months.

We have come up with two principal ways of extending our tourist season; first by attracting a selected clientele offseason, that is, in the spring and in the fall and by keeping our tourists longer during the summer, thus lengthening the tourist season.

We shall speak of each of these in turn.

• 1610

Tout d'abord, un centre de congrès. Puisque Percé actuellement possède en logement quelque 550 unités pouvant accommoder environ 1,200 personnes et qu'en restauration, un nombre de 2,000 places sont disponibles, nous croyons que nous possédons déjà la base pour faire de Percé un centre de congrès recherché. A cela, il faudrait ajouter une salle de congrès qui viendrait compléter les infrastructures déjà en place. De plus, cette même salle polyvalente servirait à présenter spectacles, expositions, etc. tout au cours de l'été.

Dans le domaine du transport aérien, nous estimons que l'actuel aéroport de gravier de Pabos, s'il était aménagé, permettrait à un transporteur d'être en mesure de remplir certaines conditions.

Nous estimons que le MEER devrait prendre la charge financière de l'aménagement adéquat de cet aéroport, soit l'agrandissement, le pavage et les aides à la navigation, et ceci dans le but d'engendrer le développement de l'industrie régionale en général et du tourisme en particulier.

Étant donné qu'on est situé loin des grands centres, les moyens de transport sont d'une importance vitale pour notre industrie touristique. La hausse du prix du carburant freine de plus en plus les déplacements de voitures privées sur une longue distance. Il devient donc une nécessité de s'assurer que les transports publics, particulièrement l'autobus et le chemin de fer, soient améliorés afin d'encourager le visiteur à venir en Gaspésie.

La route 132, maintenant. Bien qu'il y ait eu amélioration du côté de la route 132 au cours de la dernière décennie, nous pensons que votre ministère se doit de conclure, concernant des régions bien spécifiques, des ententes avec le gouvernement du Québec pour que le réseau routier de notre secteur puisse être complété au cours des prochaines années.

Le havre de l'Anse-à-Beaufils, maintenant. Au cours des 20 dernier mois, plus de un million de dollars furent consacrés à l'achat des établissements, à la rénovation des structures terrestres (usine et stationnement) et à la réparation du havre. Mais les structures autres que les sections reconstruites sont en si mauvais état qu'elles exigent une reconstruction complète.

Étant donné qu'il est rendu difficile pour tous les genres de bateaux de pénétrer à l'intérieur de ce havre, nous demandons à votre ministère de voir à disposer des sommes nécessaires en collaboration avec le ministère des Pêches et Océans pour que des améliorations puissent être entreprises dans les plus courts délais.

En ce qui concerne la pêche sportive, la Chambre de commerce de Percé, de concert avec la Société de développement touristique de Percé Inc., désire voir s'aménager sur notre territoire quelques rivières à truite et à saumon telles que les rivières Murphy, Beattie, Portage et Malbaie, toutes situées à proximité. Un terrain de camping pourrait y être aménagé, ce qui aurait comme effet de créer un ensemble à vocation spécifique pour la pêche sportive.

La marina, maintenant. Afin d'attirer une clientèle supplémentaire, nous croyons que la mise en place d'infrastructures [Translation]

First of all, a convention centre. As Percé can currently accommodate approximately 1,200 people in 550 lodging units and another 2,000 in terms of restaurant space, we feel that we already have a good base for making Percé a much sought after convention centre. A convention hall would be needed to complete the infrastructures already in place. Also, this would be a multipurpose hall which would be used for other shows and exhibitions throughout the summer.

In the area of air transportation, we feel that if the Pabos gravelled airport which we currently have were to be renovated, it would be possible for carriers to meet certain conditions.

We feel that DREE should bear the financial burden of making certain needed improvements to this airport, including enlargement, paving and navigation aids, in order to generate the development of regional industry in general and of tourism in particular.

As Percé is removed from large urban centres, means of transportation are of vital importance to our tourism industry. As the increasing price of gasoline is making private car travel over a long distance less and less common, it is absolutely necessary to ensure that public transportation, especially buses and trains, is improved in order to encourage visitors to come to the Gaspé region.

Now, Highway 132. Although improvements have been made to Highway 132 in the past decade, we believe that it is your department's duty to enter into agreements with the Quebec government regarding specific areas in order that the highway network in our sector may be completed in the next few years.

Next, the harbour at l'Anse-à-Beaufils. In the past 20 months, more than \$1 million has been devoted to purchasing establishments, renovating land structures (plant and parking) and to repairing the harbour. But these structures, other than those sections which have been reconstructed, are in such poor condition that they too will have to be completely reconstructed.

As it has become difficult for all types of goods to enter the harbour, we are requesting that your department see to providing the needed sums of money, in co-operation with the Department of Fisheries and Oceans, in order that improvements may be made as soon as possible.

As regards recreational fishing, the Percé Chamber of Commerce, in conjunction with the Société de développement touristique de Percé Inc. would like our area to include trout and salmon rivers, such as the Murphy, Beatie, Portage and Malbaie Rivers which are all located relatively close to each other. A camping ground could also be set up, which would have the effect of establishing a whole area specifically for recreational fishing.

Next, the marina. In order to attract additional clientele, we believe that by setting up harbour infrastructures such as a

portuaires comme une marina pourrait amener à Percé un bon nombre de personnes pratiquant la promenade en mer, soit par voilier ou par petite embarcation.

La Société de développement touristique de Percé est à planifier un projet de téléphérique pour relier Percé (centre-Ville) au Mont Sainte-Anne, ce qui offrirait à nos touristes visiteurs un spectacle de grande envergure et unique en Gaspésie. De ce mont, nous pouvons admirer à l'œil nu la pointe de Gaspé et les côtes du Nouveau-Brunswick. Nous voulons faire de Percé un site touristique pouvant offrir à tous nos visiteurs des attractions que l'on ne trouve pas ailleurs, ce qui aurait comme conséquence d'augmenter le flot touristique, voire même de prolonger la durée de leur séjour parmi nous.

Parlons maintenant de la forêt. Afin d'assurer son avenir, il faut au plus tôt accroître considérablement, voire même doubler nos travaux de sylviculture et trouver des moyens scientifiques de résorber le phénomène de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. A cette fin, nous croyons que le MEER devrait s'impliquer financièrement, de concert avec le ministère des Mines, Énergie et Ressources du Québec, afin que les deux objectifs cités plus haut soient atteints.

J'en arrive maintenatn au rôle du MEER. Nous sommes conscients que votre implication dans le milieu a su apporter que des bienfaits à notre développement économique.

Bien que plusieurs ministères aient beaucoup d'influence sur notre économie, on s'aperçoit souvent qu'il manque de coordination entre eux et aussi entre le gouvernement du Québec, ce qui a comme conséquence première de retarder et d'allonger la signature d'ententes qui seraient bénéfiques pour notre région.

• 1615

Quant aux relations qui existent entre nous, Gaspésiens, et vos bureaux, nous trouvons que nous en sommes situés très loin, ce qui freine de beaucoup nos rapports; nous trouvons très lente la poursuite des dossiers présentés et très compliqués les règlements.

En guise de conclusion, nous sommes assurés que chaque Gaspésien serait heureux de voir la Gaspésie se développer harmonieusemenet et économiquement, ce qui nous permettrait de sortir de ce marasme actuel que sont l'assistance sociale et les prestations gouvernementales. Pour nos gens pleins d'énergie et qui font foi en l'avenir, nous croyons fermement que le MEER se doit de s'impliquer financièrement et plus à fond dans une région comme la nôtre.

Voici donc nos recommandations générales:

Que le budget du MEER soit augmenté de beaucoup, voire même doublé, afin que ce ministère puisse intenter une action concrète dans le développement régional.

Que le MEER coordonne toutes les politiques et programmes provenant des différents ministères fédéraux pour que ces derniers, de par leurs actions, visent à améliorer le développement régional sur toute la ligne.

Que le MEER augmente ses contributions pour des régions bien spécifiques comme la nôtre qui, nous pensons, est défavorisée en comparaison des autres régions du Canada. [Traduction]

marina, it would be possible to attract to the Percé area many people who practise pleasure boating, either in sailboats or in small boats.

The Société de développement touristique de Percé is currently planning the construction of a cable car which would connect downtown Percé to Mont Ste-Anne, thereby offering tourist visitors a unique and breathtaking sight in the Gaspé region. From this mountain, one can admire the Gaspé point and the Coast of New Brunswick with the naked eye. We would like Percé to become a tourist area which could offer visitors attractions that one does not find anywhere else, as this would not only increase the number of tourists but perhaps even encourage them to extend their stay in our region.

Let us discuss the forests now. In order to ensure its future, it will be necessary to increase considerably, perhaps even double, forestry work as soon as possible and to find scientific means of coping with the spruce budworm problem. To this end, we belive that DREE should make a financial commitment, in co-operation with the Quebec ministère des Mines, Énergie et Ressources in order that the two objectives mentioned above may be achieved.

Now I would like to discuss DREE's role. We are aware that your involvement has been extremely beneficial to our economic development.

Although many departments influence our economy a great deal, one may notice on occasion that there is a lack of co-ordination between them and the Quebec government which, consequently, not only delays but prolongs the signing of agreements which would be beneficial to our region.

As for the relations between us, in the Gaspé region, and your offices, we feel that because we are so far away from each other, contact is extremely difficult; we find the follow up on files submitted to be very slow and the solutions to related problems very complicated.

By way of conclusion, let me say that we are sure that every inhabitant of the Gaspé region would be happy to see the latter develop harmoniously and economically, as this would make it possible for us to get out of the slump we are presently experiencing, as seen in our need for welfare and government benefits. For the sake of people in the Gaspé who are full of energy and have faith in the future, we firmly belive that DREE has an obligation to become more deeply financially involved in an area such as ours.

Here, then, are our general recommendations:

That the DREE budget be considerably increased, perhaps even double, in order that this department may take concrete action in regional development.

That DREE co-ordinate the policies and programs of all the various federal departments in order that the latter, through their action, may aim to improve regional development all along the line.

That DREE increase its contributions to specific areas such as ours, which we feel, is disadvantaged in comparison with other regions of Canada.

Que le MEER inclue dans son programme d'ensemble une aide accrue au développement industriel régional.

Que le MEER s'implique particulièrement dans les sphères suivantes: tourisme, pêche, forêt et développement industriel.

Que le MEER inclue dans le développement industriel et touristique l'aménagement de pistes d'atterrissage, d'aéroports municipaux à l'intérieur d'une région comme la nôtre.

Que le MEER installe des bureaux administratifs ayant toute autorité, ce qui favoriserait une meilleure relation entre votre ministère et nous qui avons un urgent besoin de vos services afin d'améliorer la situation économique de notre région.

Que le MEER, au cours de la présente décennie, finance à lui seul des programmes et projets concernant des régions bien spécifiques.

Que le MEER considère la Gaspésie comme une région distincte de celle du bas St-Laurent, car nous pensons que notre problématique diffère de beaucoup de celle du secteur bas St-Laurent.

Enfin, nous avons des recommandations particulières:

Participer financièrement à la construction d'une salle de congrès à Percé.

Voir à l'aménagement d'un aéroport à Pabos, avec l'aide à la navigation, ce qui contribuerait à donner un moyen de transport sécuritaire et fiable aux visiteurs désireux d'employer ces services et à nous, Gaspésiens.

Voir, de concert avec le gouvernement du Québec, à compléter le tronçon de la route 132 dans la ville de Percé.

Contribuer à l'amélioration nécessaire du service voyageur, tant par train que par autobus, c'est-à-dire amélioration de gares, service de voitures-lits, restauration, etc. pour un meilleur service aux utilisateurs.

Voir, dans les plus brefs délais, à l'amélioration de nos quais et à la mise en place d'autres infrastructures nécessaires au développement industriel et touristique (quais de Percé, Île Bonaventure, marina à Percé et quai de l'Anse-à-Beaufils).

Contribuer techniquement et financièrement à des projets moteurs pour l'industrie touristique de Percé, tels que téléphérique, marina, aménagement de rivières à pêche sportive et plage publique.

Monsieur le président, madame et messieurs les députés, nous désirons vous remercier de l'occasion que vous nous avez donnée de vous énumérer nos besoins immédiats. Nous souhaitons que vous apportiez une grande attention à nos demandes qui, croyons-nous, peuvent améliorer de beaucoup l'économie de notre milieu.

De plus, la Chambre de commerce de Percé est heureuse de vous recevoir à Percé. Nous vous souhaitons un heureux séjour parmi nous et ce, malgré la mauvaise température.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Chouinard.

[Translation]

That DREE include increased aid to regional industrial development in its over-all program.

That DREE become involved specifically in the following areas: tourism, fisheries, forestry and industrial development.

That DREE include in industrial and tourism development plans the construction of landing strips and municipal airports within a region such as ours.

That DREE set up administrative offices enjoying full authority, which would foster better relations between your department and people in the Gaspé region who are desperately in need of your services in order to improve their economic situation.

That, in the course of the present decade, DREE be solely responsible for financing programs and projects developed for specific regions.

That DREE consider the Gaspé region to be one distinct from that of the Lower St. Lawrence, as we feel that the problems we are experiencing are very different from those of the Lower St. Lawrence area.

And, finally, we have specific recommendations:

To participate financially in the construction of a convention hall in Percé.

To see to the construction of an airport in Pabos, with navigation aids, which would help to provide a safe and reliable means of transportation to visitors wishing to make use of such services and also to residents of the Gaspé.

To see, in co-operation with the Quebec government, to the completion of the section of Highway 132 which runs through the Town of Percé.

To contribute to making the needed improvements in travel services, both by train and bus, including improvements to stations themselves, sleeping car service, restaurant space, et cetera, in order to provide better services to users.

To see, as soon as possible, to the improvement of our docks and to the establishment of other infrastructures needed for industrial and tourism development (the Percé and Île Bonaventure docks, the marina in Percé and the dock at l'Anse-à-Beaufils).

To contribute technically and financially to projects which are essential to the Percé tourist industry, such as the construction of a cable car and marina and the development of recreational fishing rivers and a public beach.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, we would like to thank you for having given us the opportunity to make you aware of our immediate needs. We hope that you will give a considerable attention to our requests which, we believe, will greatly improve the economy in our region.

I would also like to say that the Percé Chamber of Commerce is delighted to welcome you here to Percé. We hope that you will have a very pleasant stay here with us, despite the poor weather.

Thank you.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Chouinard.

Monsieur Boudreau, est-ce que vous voulez dès maintenant présenter votre mémoire?

M. Michel Boudreau (président, Société de développement touristique de Percé Inc.): D'accord.

Avant de faire lecture du mémoire, j'aimerais vous présenter un peu la Société de développement. C'est tout récent. Elle regroupe 10 hommes d'affaires qui sont des propriétaires d'hôtels, de restaurants et de commerces impliqués dans le tourisme. C'est tout récent; c'est une charte qui ouvre quand même la porte à des organismes comme Chambres de commerce et autres organismes bénévoles. Nous avons certaines préoccupations dont nous faisons mention ici.

Je ne ferai pas la lecture complète du mémoire. Il est présenté un peu sous forme de lettre au MEER, parce que le MEER, en fait, est un peu un inconnu pour nous. Il est un peu poétique. Disons qu'à tout prendre, on a à peu près seulement de la poésie à offrir aux gens pour les amener ici. Alors, cela se présente sous forme de lettre plutôt que sous forme de résumé.

Alors, monsieur le président, madame, messieurs les députés, la Péninsule gaspésienne demeure l'une des régions où les bouleversements naturels et les temps ont façonné le paysage le plus admirablement. Pourtant, malgré cette richesse de caractère qui l'a rendue si populaire, elle est encore méconnue de bien des adeptes des voyages.

• 1620

Percé, lui, à la fine pointe de la Gaspésie, demeure le centre d'intérêt et le point d'attraction par excellence. Toutefois, si de l'extérieur, on est porté à imaginer que Percé est un centre de villégiature bien établi et que le touriste y pullule, si on a tendance à croire que Percé est confortablement installé et structuré, il est important à ce moment-ci de faire le point et de plonger dans la réalité. Aussi les lignes qui suivent ouvriront-elles la porte autant à de l'histoire ancienne qu'à des préoccupations d'avenir pour l'industrie touristique de Percé.

On mentionne alors que Percé est, depuis les années 1880-1890 déjà, un centre touristique important et c'est de là qu'il a gardé son caractère définitif de station touristique.

D'ailleurs, peu d'endroits en Amérique du Nord exercent autant d'attirance que Percé. C'est un véritable magnétisme qui flotte autour de cette vallée semi-circulaire blottie entre deux masses montagneuses. Qu'on y débouche par la route des Caps, du Pic de l'Aurore, au sud, par le Cap Blanc ou par voie de mer, l'effet produit demeure le même: c'est une poussée irrésistible qui nous mêne au fond de cette niche où l'omniprésence du Rocher Percé étonne et rassure. Vu du Mont Ste-Anne également, Percé impressionne encore davantage et on songe avec humilité aux incroyables forces qui ont façonné son paysage.

Aujourd'hui, si Percé signifie encore le «Bout du monde», il reste qu'on le connaît mal, qu'on s'y entasse sans le voir, sans y vivre, et qu'on n'y fait que passer.

Les instruments et les outils nécessaires pour le développer sont loin de diminuer d'année en année; on a maintenant les guides socialisés, le Centre d'Histoire naturelle et d'autres [Traduction]

Mr. Boudreau, would you like to present your brief immediately?

Mr. Michel Boudreau (President, Société de développement touristique de Percé Inc.): All right.

Before reading this brief to you, I would like to give you some background information about the Société de développement. It was only recently established, and is headed by 10 businessmen who own hotels, restaurants and various businesses involved in tourism. It has not been around for very long, as I said, but its doors are open to organizations like chambers of commerce and other volunteer organizations. We have a certain number of concerns which we would like to point out to you here today.

I will not read the entire brief. It has been set up somewhat in the form of a letter to DREE, because the latter is, in fact, somewhat of a stranger to us. It is somewhat poetic, shall we say, in that, all in all, practically all we have to offer people in order to get them to come here is poetry. So the brief is in the form of a letter rather than in the form of a summary.

Mr. Chairman, ladies and gentlemen, hon. members, the Gaspé Peninsula remains one of the regions where natural upheavals and weather conditions have shaped the countryside most admirably. However, despite this richness of character which has made it so popular, the Gaspé is still unknown to many enthusiastic travellers.

Percé, located at the very tip of the Gaspé, remains a centre of interest and attraction like no other. However, if, from the outside, one imagines that Percé is a well-established vacation centre swarming with tourists, and if one has a tendency to believe that Percé has a comfortable, solid setup, it is important to take stock of things and to look at the real situation. Consequently, the lines which follow will not only open the door on ancient history but also on future concerns for the Percé tourist industry.

Percé has, indeed, been an important tourist centre since the 1880 to 1890 period, and since then, it has maintained its definite identity as a tourist area.

In fact, few areas in North America can boast the kind of attractiveness one finds in Percé. There is a real magnetism about this semi-circular valley nestled between two mountains. Whether one reaches it by the route des Caps, by the Pic de l'Aurore, in the South, by the Cap Blanc or by way of the sea, the effect is the same: we are irresistably drawn into the depths of this recess where the omnipresent Percé Rock is both astonishing and reassuring. Seen from the top of Mont Ste-Anne as well, Percé is even more impressive and has one thinking with humility of the incredible forces which shaped its landscape.

Today, even if Percé means "end of the world", people do not know it well and go through it without taking the time to appreciate it.

The instruments and tools necessary to develop it are far from decreasing from year to year; social guides, the Centre of Natural History and other institutions now play a role in

institutions qui contribuent à renseigner avec plus d'intérêt et de précision. Les sentiers de marche, les pentes propices à l'alpinisme sont nombreux, ainsi que les sentiers à bicyclettes. De plus, une route mène directement au Mont Ste-Anne et à la grotte, on y retrouve une halte pour admirer Percé de haut. On a la route de l'Irlande également où de superbes ensembles domestiques s'accrochent aux pentes du plateau. Bien sûr, le village de Percé lui-même, avec ses vieux magasins, ses entrepôts, ses caps et ses pointes, est en lui-même le plus beau point d'intérêt. Son charme paraît encore plus grandiose encore en dehors des périodes de grandes affluences de juillet et août. Par ailleurs, le côté culturel n'est pas négligé avec le Centre d'art de Percé.

On ne parle pas des plaisirs de la table, des rencontres et du climat détendu, lesquels ne se décrivent pas mais demandent qu'on les savoure.

Si Percé fut et est encore aujourd'hui un endroit de villégiature mal connu, mais qui a ses fidèles, il n'en reste pas moins que l'avenir de Percé fait partie de nos préoccupations.

La Société de développement touristique de Percé s'est penchée à plusieurs reprises sur le présent afin de planifier et améliorer la situation touristique et économique de Percé. L'un des premiers mandats est d'étudier les possibilités d'une marina dans l'Anse-du-Nord, où se déroulaient auparavant les grandes activités de transport et de pêche. Ce centre bénéficiait déjà alors d'un quai de 800 pieds de longueur.

Pour les fêtes 1534-1984, dont Percé fait partie intégrante, nous croyons que Percé doit se doter d'un quai important et d'un havre facile à la navigation et ce autant pour le plaisir que pour le travail. Considérant le fait que le ministère du Tourisme a identifié Percé dans son plan de développement comme «pôle national touristique», nous ne croyons pas exagérer en revendiquant de telles infrastructures.

Il est également un fait que notre saison touristique est de courte durée, l'une des causes principales étant la distance et les difficultés d'établir des moyens de transport rapides et efficaces. Le manque d'infrastructures en tourisme, et l'absence d'une concertation en promotion ne sont pas non plus étrangers à la brièveté de la saison.

Dans un deuxième temps, et principalement de façon à prolonger la saison touristique, laquelle se limite actuellement à deux mois, nous élaborons le projet d'une salle de congrès, laquelle, en plus d'allonger la saison par l'arrivée d'un nouveau type de clientèle, servirait à des besoins culturels autant touristiques que locaux, par la polyvalence des bâtiments envisagés. Nous parlons plus haut et reparlerons plus loin dans la présente, des problèmes qui entravent actuellement la réalisation d'un tel projet, principalement en matière de transport.

La Société de développement projette également de doter Percé d'une attraction supplémentaire, mais non la moindre, soit l'installation d'un téléphérique accédant au Mont Ste-Anne, où le spectacle qui s'offre à l'oeil dépasse tout entendement.

On pourrait élaborer grandement sur la situation de Percé. Toutefois, notre Société s'est donnée des buts précis, lesquels

[Translation]

providing more interesting and accurate information. Paths, slopes well-suited to mountain climbing and bicycle paths are all abundant. Also, a road leads directly to Mont Ste-Anne and the grotto, along which there is a lookout where one can admire Percé from above. In addition, there is the Route de l'Irlande where superb residences have been built into the slopes of the plateau. Of course, the town of Percé itself, with its old stores, its warehouses, its capes and its peaks, is the most beautiful point of interest. Its charms seem even more gradiose in the periods other than the peak tourist months of July and August. Nor is culture neglected here in Percé, thanks to the Centre d'art de Percé.

We will not mention the culinary pleasures, the meetings and the relaxed atmosphere, which cannot be described but demands that one experiences them personally.

Although Percé was and remains today a little known holiday area, which has its faithful visitors, its future is one of our current concerns.

The "Société de développement touristique de Percé" has examined the current situation on several occasions in order to plan and improve both tourism and the economy of Percé. One of our first mandates is to examine the possibility of constructing a marina at l'Anse-du-Nord where transportation and fishing were major activities in the past. At the time, this centre already had an 800-foot dock.

For the 1534-1984 celebrations, of which Percé is an integral part, we feel that the latter should be provided with a large dock and a harbour facilitating navigation, not only for pleasure but also for work purposes. Given the fact that the Department of Tourism has identified Percé as a "national tourist centre", we feel that we are not going too far in demanding such infrastructures.

It is also a fact that we have a very short tourist season, one of the main reasons for this being the distance involved and the difficulty of setting up rapid and efficient means of transportation. The lack of tourism infrastructures, the absence of concerted promotional action are also partly responsible for the short tourist season.

Secondly, and primarily in order to extend the tourist season, which is currently limited to two months, we are working on a project for a convention hall which would not only extend the tourist season by bringing a new type of clientele to Percé, but also serve both tourist and local cultural needs since the buildings constructed could be used for other purposes. We earlier discussed, and will come back to this matter later on in the brief, the problems presently hindering the realization of such a project, primarily in terms of transportation.

The Société de développement is also planning to give Percé an additional, but not lesser, attraction by constructing a cable car which would provide access to Mont Ste-Anne and which would provide visitors with an absolutely breathtaking sight.

One could easily go on to talk about the situation in Percé. However, our company has given itself specific goals, which

sont mentionnés plus haut, et qui dépassent en envergure, des projets auxquels déjà plusieurs organismes et personnages locaux voient à la réalisation. De fait nous travaillons dans le dessein d'assurer l'économie future de la région.

Ces projets sont nés principalement de notre désir de faire découvrir Percé aux touristes comme un endroit où il fait bon vivre et «qu'il faut vivre» dans le sens qu'il faut demeurer à Percé et non ne faire seulement que passer.

Cependant, si élaborer des projets se fait plus facilement, il faut, pourqu'ils soient réalisables, apporter des améliorations aux services existants, et se créer des moyens.

• 1625

En matière de transport, il faudrait que le service par voies ferrées évolue et s'améliore. Les compagnies d'autobus existantes, non seulement ont améliorations à apporter au service, mais il faudrait que des mesures soient prises pour éviter des grèves pénalisantes telles que nous subissons actuellement c'est-à-dire que nous avons subies au milieu de l'été, en plaine saison.

Après étude, nous ne cacherons pas que le transport le plus adéquat pour notre région est et sera le transport aérien. Pour nous ouvrir toutes les portes sur l'extérieur, et éliminer «la distance», un aéroport ayant la capacité de recevoir tous les types d'avions et de toutes provenances serait souhaitable. Vous avez présentement un site qui vous a été désigné et nous sommes assurés que vous l'avez déjà accepté comme le plus adéquat à l'aménagement d'un aéroport, celui de Pabos. Ce pas franchi, l'avenir nous apparaît plus facile et plus motivant.

En introduction, nous avions mentionné que la distance était l'un des handicaps majeurs au développement de notre région. Ce que veulent les gens de l'avenir; c'est un temps véritablement consacré aux vacances, un transport rapide et agréable à un point de séjour bien défini. Il faudra leur donner la même facilité de quitter les grands centres vers notre région que vers tout autre coin du monde.

Si, par les lignes précédentes, Percé se définit comme un endroit à caractère principalement touristique, et si l'on considère qu'il est, de par son ensemble, la capitale touristique de la Gaspésie, il ne fait pas de doute que la réalisation de tous les projets mentionnés précédemment amènera une stabilité économique dont bénéficiera toute la région immédiate et aussi tout un village ou une ville de la péninsule.

L'industrie touristique aura alors atteint, non pas son apogée, mais au moins un volume appréciable, d'une part par la prolongation de la saison, et d'autre part, par une restructuration des services directs et de la promotion.

Dans le contexte économique actuel, où pénurie d'emploi, chômage et aide sociale sont flagrants, nous apparaissent comme des solutions d'avenir, les nombreux emplois que créeraient de tels projets, et il est légitime de croire que les emplois existants connaîtront un prolongement minimum de deux mois. Une région étant socialement à l'image de son économie, il est imaginable que si ces projets sont positivement réalisés, le Percé de l'avenir sera plus structuré, plus accueillant, plus attrayant aussi, et la fine pointe de l'évolution. Percé offrira

[Traduction]

we mentioned earlier, and which are far greater in scope than other projects which several local organizations and personalities are presently working on. In fact, our aim in these projects is to ensure the economic future of the region.

These projects sprang mainly from our desire to have tourists discover Percé as a place where one lives well and where one must live, in the sense that one must stay in Percé and not only pass through it.

However, although it is relatively easy to develop projects, improvements must be made in existing services and means must be found in order to realize these projects.

As far as transportation is concerned, railroad services, for one, must not only evolve, but improve. Not only should bus companies make improvements in their service, but steps should be taken to avoid crippling strikes such as the one we are currently experiencing—or, rather, which we were subject to this summer in full tourist season.

Having studied the matter, we will certainly not attempt to hide the fact that we believe air transportation is, and will be, the most suitable in our region. In order to allow us to open our doors to the rest of the country and eliminate the problems of distance, an airport able to accommodate all types of planes from any destination would be desirable. You already have a site designated to you and we have been assured that you already accepted it as being the most suitable to the construction of an airport at Pabos. Having got this far, the future seems easier and more motivating to us.

In our introduction, we mentioned that distance was one of the major handicaps to development in our area. What people wish to see in the future is a time truly devoted to holidaying and rapid and pleasant transportation to a definite vacation spot. It will therefore be necessary to provide them with the same easy means of leaving the large urban centres to go to our area as to go to any other corner of the world.

If, as seen in the preceding paragraphs, Percé can be defined as a primarily tourist area, and if we consider that it is, by its over-all character, the tourist capital of the Gaspé, there is no doubt that the achievement of the projects mentioned earlier will bring about an economic stability which will not only benefit the immediate region as a whole, but also an entire village or town on the peninsula.

The tourist industry will then have reached not its apogée, but at least a point where it enjoys an appreciable volume of business, on the one hand through an extended tourist season, and on the other hand, through a restructuring of direct services and promotion.

In the current economic context, where job shortages, unemployment and welfare are with us everywhere, we feel that the many jobs which such projects would create represent solutions for the future, and it is perfectly reasonable to believe that existing jobs would be extended by at least two months. In a region which is the image of its economy on a social level, it is quite conceivable that if these projects are indeed carried out, the Percé of the future will be more structured, more hospitable, more attractive and in the lead, when it comes to

dorénavant la qualité de vie à laquelle le touriste aspire, en y alliant la qualité de table existante et son hospitalité.

Il ne faudra pas non plus négliger les bénéfices énormes qu'en retireront les différents paliers des gouvernements, par l'imposition de taxes, la réduction des prestations de chômage et d'aide sociale, sans oublier la progression des revenus imposables des citoyens. Par ailleurs, une région dynamique et structurée est sans contredit, un atout pour un gouvernement qui demeure étroitement lié et impliqué dans une région.

En conclusion, si les organismes locaux qui œuvrent pour le bien-être de la région sont pleins d'énergie face à ces projets d'avenir, et s'il existe déjà localement, des gens dont les réalisations ont marqué la région, il ne fait pas de doute que dans leur ampleur, ces projets nécessiteront l'appui technique et financier de votre gouvernement. Toutefois, notre expérience passée nous a démontré qu'à la source même des besoins, à Percé, les citoyens savent prendre en main leur propre destinée. Dans cette optique, tout au long de nos démarches, nous souhaiterons voir vos ministères nous donner des appuis solides, au moment où les obstacles auront dépassé nos propres moyens.

Nous comptons définitivement sur votre appui dans les dossiers qui vous seront soumis pour étude et qui font partie d'un tracé à long terme de nos ambitions touristiques, et avec votre aide précieuse, nous sommes assurés d'un avenir meilleur pour Percé et pour toute la Gaspésie, qui elle aussi, est aux aguets de l'évolution.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Boudreau.

C'est l'un des mémoires qui m'a le plus impressionné par la qualité littéraire qu'on y retrouve et par les images absolument incroyables que vous faites de votre coin de pays.

M. Boudreau: C'est un peu une lettre d'amour au MEER qu'on vous envoyait.

Le président: Oui. Alors, c'est moi qui en a eu tout le bonheur, parce qu'à titre de président, elle m'était adressée, mais je suis content que les membres qui ont eu aussi le privilège de la lire ont pu constater la qualité littéraire de cette présentation.

Il y a plusieurs personnes, bien sûr, qui veulent poser des questions. La première sur ma liste est Mme Coté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

Moi aussi j'ai aimé lire cela. J'ai trouvé que ça décrivait bien l'esprit et le cœur de la Gaspésie. Percé est vraiment le centre.

Je crois que vous avez reçu la bonne nouvelle au sujet du Havre-Anse à-Beaufils. Cela sera fait cette année. Selon les programmes, le projet devrait être réalisé avant le 1er avril. J'espère que tout cela va se concrétiser.

Au sujet de l'Événement 84, vous avez raison de dire que dans l'est du Québec, qu'il faut qu'on y soit et qu'on y soit bien. J'espère que chez vous, comme chez nous, on mettra l'emphase qu'il faut, si on veut vraiment se faire connaître sur

[Translation]

progress. Percé would then be able to provide the tourist with the quality of life to which tourists aspire by adding to this the quality of its cuisine, already well established, and its hospitality.

We must also not forget the enormous benefits that the various levels of government will reap from such projects through tax and reduction of unemployment and welfare payments, not to mention people's increasing taxable incomes. Also, a dynamic and structured region is unquestionably an asset to any government which remains closely involved in that region.

In conclusion, although local organizations working to foster the welfare of our region are full of energy at the prospect of these projects, and although we already have local people who have accomplished much within the Gaspé, there is no doubt that these projects, given their vastness, will require the technical and financial support of your government. However, past experience has shown us that at the very source of these needs, in Percé, the citizens know how to take their destiny into their own hands, in this perspective, throughout our involvement, we will hope to see your department provide us with solid support at times where the obstacles facing us will be greater than the means at our disposal.

We are definitely counting on your support with respect to the files that will be submitted to you for consideration and which are part of a long-term plan to achieve our aspirations with respect to tourism. With yur precious help, we may rest assured that there will be a better future for Percé and for all of the Gaspé which is also on the watch for progress.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Boudreau.

Your brief is one of those which has most impressed me by its literary quality and by the absolutely marvelous images that you have given us of your area of the country.

Mr. Boudreau: It is sort of a love letter to DREE that we presented you with here today.

The Chairman: Yes. And I got all the pleasure out of it because, as Chairman, it was addressed to me. But I am also happy that the other members of the Committee who had the privilege of reading it were so favourably impressed by the literary quality of this presentation.

Obviously, there are several people who would like to ask some questions. The first on my list is Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

I, too, got a great deal of pleasure out of reading your brief. In my opinion, it really described the spirit and the heart of the Gaspé. Percé really is the centre.

I believe that you got some good news regarding the harbour at l'Anse à Beaufils. It is going to be built this year. According to the program, this particular project should be finished before April 1. I hope that all of this will come to pass.

With respect to the Event 84 celebrations, you are right to say that in Eastern Quebec, not only do we have to be there but we have to be happy there. I hope this matter will be given the necessary attention on your part and on our part so that we

le plan international, comme ayant des installations pour accueillir les marinas de plaisance, il faudra qu'on y soit en 1984, et comme je vous ai dit, qu'on y soit intégralement.

Je crois que vous êtes le troisième à nous parler de téléphérique et de salle de congrès. Moi aussi, J'ai rêvé d'une salle de congrès à Rimouski et j'ai eu de mauvaises nouvelles à ce sujet. Vous avez des promoteurs vraiment intéressés dans la construction d'un téléphérique et dans l'organisamtion d'une salle de congrès. Comment entrevoyez-vous le rôle du MEER dans ce projet?

M. Gilles Jean (vice-président, Société de développement touristique de Percé Inc.): On a établi des contacts au sujet de la salle de congrès afin améliorer la saison touristique. En ce qui concerne les études de rentabilité, nous ne sommes pas encore rendus à ce point. Nous obtiendronts l'aide du ministère de l'Industrie, et Tourisme de la province de Québec pour sortir les chiffres et voir les possibilités qui détermineront la contribution du gouvernement à ce sujet.

Il serait rentable pour Percé de réaliser ces deux projets. Il est facile de comprendre que si l'on pouvait attirer des congrès au début et à la fin de la saison, on pourrait prolonger notre saison touristique d'environ deux mois. Nous n'envisageons pas de grands congrès, mais de mini-congrès, de 1,000 ou 1,200 personnes. Ce sont des «mini» comparativement à ceux qui se déroulent à Québec ou à Montréal.

Suite aux recherches que le gouvernement entreprendra avec nous, nous serons en mesure de monter un dossier pour faire une demande d'aménagement de ce centre de congrès. Les revenus provenant de ce centre de congrès pourraient servir à la Société de développement touristique de Percé afin de créer de nouvelles infrastructures nécessaires à l'amélioration du service. Comme le disait tout à l'heure M. Gass, il nous manque des infrastructures à Percé face à des températures comme celle que nous connaissons aujourd'hui. On ne peut rien faire du tout, à part que de manger, discuter, etc. Cela a été propice pour cette fin de semaine, mais pendant la saison durant laquelle il faut garder les gens qui sont ici en vacances, il nous manque ces infrastructures. Les propriétaires d'hôtels, de restaurants et de petites entreprises gaspésiens n'ont pas, individuellement, les moyens de créer des activités à l'intérieur. Une salle de congrès et un téléphérique pourraient devenir rentables si le gouvernement y contribue, et leurs revenus pourraient créer un fonds de roulement à la disposition de la Société de développement touristique de Percé afin d'aménager de nouvelles infrastructures nécessaires à son développement et envisager un jour une saison touristique hivernale.

Je reviens sur la question de la marina de l'Anse-à-Beaufils qui répond aux besoins actuels, mais pas à ceux de l'avenir. Pour les bateaux de pêche et de plaisance actuels, le havre de l'Anse-à-Beaufils sera suffisamment grand. Mais les bateaux qui pratiquent la pêche touristique au centre de Percé et les bateaux touristiques qui font le tour de l'Île-Bonaventure et mouillent à Percé n'ont aucune protection au centre de Percé. Quant aux bateaux qui entrent au havre de l'Anse-à-Beaufils, ils ont de la difficulté à en sortir parce que le premier entré sera certainement le dernier sorti. La marina est utile présentement, c'est une belle réalisation, mais je ne crois pas que

[Traduction]

can obtain an international reputation for our pleasure craft facilities. As I said earlier, all these facilities must be in place by 1984.

I think you are the third group that has mentioned a cable car and a convention centre. I have also dreamed of having a convention centre in Rimouski and I got some bad news about that. Are there some developers who are really interested in building a cable car or a convention centre in this region? What role should DREE play in these projects?

Mr. Gilles Jean (Vice-President, Société de développement touristique de Percé Inc.): We have made some contacts concerning the convention centre in order to lengthen the tourist season. We are not yet at the stage of preparing feasibility studies. We will be receiving some assistance from the Quebec Department of Industry and Tourism to prepare some figures and to determine the government's contribution to the project.

Percé would stand to benefit if these two projects were carried out. It is easy to see that if we could attract conventions at the beginning and end of the season, we could extend our tourist season by about two months. We are not thinking of large conventions, but rather of many conventions, involving 1,000 or 1,200 people. These are small compared to the conventions held in Quebec City or Montreal.

Based on the research conducted in co-operation with the government, we will be able to defend our application for development for the convention centre. Revenues brought in by the convention centre could be used by the Percé Tourism Development Corporation for new infrastructures and improved services. As Mr. Gass was saying earlier, Percé does not have the infrastructures to deal with weather conditions such as those we have today. The only thing you can do in Percé on a day like today is eat, talk, and so on. The weather is quite suitable for our purposes this week, but in the summer, we need more infrastructures to keep holidayers here if the weather turns bad. Our hotel owners, restaurant owners, and small businessmen in the Gaspé do not have the resources to build such facilities on their own. The convention centre and cable car projects could be profitable, if the government contributes to them, and the revenue they generate could be used as working capital by the Percé Tourism Development Corporation for the construction of new infrastructures so that one day we might have a winter tourist season.

I would now like to come back to the question of the marina at l'Anse-à-Beaufils, which meets current requirements but will be inadequate in the future. The harbour at l'Anse-à-Beaufils will be large enough for fishing boats and pleasure craft at the present time. However, tourist fishing boats that leave from the heart of Percé and the boats which make tours around Bonaventure Island and anchor in Percé have no protection in Percé. Boats that go into the harbour at l'Anse-à-Beaufils have difficulty getting out—the first one in will definitely be the last one out. The marina is a good idea and will be very useful, but I think that Percé, as a tourist centre,

Percé, comme pôle touristique, doive négliger de se doter du même service du centre de Percé. Cela nous manque, c'est une activité. Je crois que pour n'importe quel endroit touristique, un port de plaisance est un attrait touristique. Qu'on aille en Floride, ou n'importe où, on y est attiré. On est attiré à voir ces choses-là. Les gens pourront venir à Percé par bateau, mais à l'heure actuelle, ils ne viennent pas par bateau. Les gens de l'extérieur de Gaspé, de Chandler, par exemple, ne viennent pas à Percé parce que ils ne peuvent obtenir d'eau, de gas, ou d'endroit où s'amarrer. A l'heure actuelle le quai de Percé sert seulement comme les petits quais sur les bords d'il y a 15 ans ou 20 ans pouvaient servir.

• 1635

Vous avez vu hier et aujourd'hui, qu'on ne garde aucun bateau à cet endroit. Lorsque le beau temps revient, la plupart du temps ils ne peuvent pas accoster et s'en servir parce que le quai est tout disloqué. Cela se produit continuellement, chaque année.

Je vous poserai une question, mais je ne veux faire de reproche à qui que ce soit. Depuis le temps, qu'ils le réaménagent, qu'ils y ajoutent des bouts, qu'ils réparent un autre bout, combien le quai de Percé peut-il avoir coûté au gouvernement pour le tenir en place à cet endroit-là? Je ne sais pas pourquoi ils ont choisi cet endroit, le pire de Percé, pour installer ce quai. C'est le pire endroit d'accès pour des bateaux. Il faut qu'ils fassent attention aux récifs du côté droit, et aux rift, du côté gauche, dans le fond de la mer où l'eau est peu profonde.

Auparavant Percé possédait un quai de 800 pieds de longueur qui servait presque de hâvre. Il ne restait plus qu'à construire un brise-lame de l'autre côté. Je crois que ce n'est pas un projet qui peut être réalisé demain. Mais je crois qu'il faudrait le prendre en considération et penser à doter Percé d'un quai de service dans un endroit acceptable en tenant compte des futures améliorations dans ce domaine.

J'ai reçu une lettre de M. Alexandre Cyr, concernant un petit dossier que je lui avais remis. Il me dit, à la fin de la lettre, qu'il l'a transmis aux fonctionnaires responsables. J'aimerais vous demander, monsieur Cyr, si vous avez reçu des réponses à ce sujet?

M. Cyr: La réponse que nous avons reçue indique que la question devait être étudié avec le gouvernement de la province de Québec quant au développement touristique. Vous savez que la zone touristique n'est pas gérée par le gouvernement, mais toute nouvelle structure qui fait partie de ce centre touristique, doit être mise en place conjointement, c'est-à-dire avec l'approbation du ministère du Tourisme du Québec. Je crois que cela devait être étudié à la prochaine rencontre.

M. Jean: Je crois qu'il sera difficile de s'étendre plus longtemps sur le dossier du port de plaisance. Je crois que nous devrions attendre le résultat de l'étude. On voulait quand même mentionner le dossier et l'importance qu'on y attache. On a fait un croquis, une étude préliminaire de la situation et on peut prouver que l'autre côté est plus avantageux. Le gouvernement possède, à l'heure actuelle, des études à ce sujet, qui démontrent que le côté de l'anse du Nord est préférable pour un petit port.

[Translation]

must see that it has the same service in the heart of the town. This is something we need here. I think that a marina is an attraction in any tourist centre. Marinas are focal points in Florida or any other tourist area. If we had a marina, people could come to Percé by boat, but this is not the case at present. People from Gaspé or Chandler do not come to Percé because there are no water or gas facilities or moorings. At the present time, the wharf in Percé is like the little wharves along the coast 15 or 20 years ago.

As you have seen yesterday and today, there are no boats here. In good weather, most of the time boats cannot tie up here, because the wharf is all smashed up. This happens every year.

I do not mean to criticize anyone, I would like to ask you a question. How much has the government spent on the wharf in Percé to repair it, add to it and repair it again? I do not know why this location was chosen, because it is the worst possible place for the wharf. It is the worst place for boats to reach. They have to be careful of the reef on the right side, and the "rifts" on the left where the water is very shallow.

Percé used to have an 800-foot wharf which was almost like a harbour. All we needed was a breakwater. I do not think this can be done overnight. However, I think consideration should be given to the idea of building a service wharf in Percé in a good location, in light of possible future improvements in this area.

Mr. Alexander Cyr sent me a letter on a matter I had raised with him. At the end of his letter he told me that he had forwarded my case to the officials in charge. I would like to ask you, Mr. Cyr, whether you have had any reply?

Mr. Cyr: We were told that this matter would have to be studied with the Quebec Government as regards tourism development. Any new structure that is part of this tourist centre must be put in place jointly, that is with the approval of the Quebec Department of Tourism. I think this matter should be studied at our next meeting.

Mr. Jean: It will be difficult to go into any more detail on the question of a marina. I think we should wait for the results of a study. We did want to raise this matter, and tell you how important it is to us. On the basis of our preliminary study of the situation, we can prove that the other side is more advantageous. The government currently has studies on this which show that the l'anse du Nord side is preferable for a small harbour.

On demanderait au MEER, si jamais le dossier lui revient sur la table, de ne pas oublier notre présente revendication. Nous allons continuer à collaborer avec le gouvernement provincial avec lequel nous aurons une rencontre à ce sujet la semaine prochaine, pour que des développements se produisent.

Je vous remercie.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Merci, madame Côté.

Mme Côté: Merci monsieur le président. Je pense que les réponses données à nos questions feront l'objet de bonnes réflexions de la part du comité du MEER. Merci.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Oui, monsieur Boudreau?

M. Boudreau: Si vous me le permettez.

Vous avez mentionné le centre des congrès et vous parliez de Rimouski. Je ne voudrais pas que vous pensiez qu'on imagine un gros centre de congrès épouvantable, une infrastructure qui restera là l'hiver à rien faire, une bâtise qui restera à moitié utilisée. On est prêt à attendre assez longtemps qu'un projet comme celui-là se réalise, sauf qu'on tient absolument à ce que ce soit une salle polyvalente qui réponde bien aux besoins de Percé autant l'hiver que l'été. S'il s'agissait d'une salle qui ne pourrait être polyvalente, je pense que l'on n'embarquerait pas le projet. C'est pour cela qu'on préfère aller assez lentement, pour trouver une grandeur raisonnable et aussi pour lui trouver des usages pour 12 mois.

• 1640

Vous vouliez peut-être éviter qu'on se fasse des «accroire», étant donné que vous avez déjà étudié des projets de ce genre dans un endroit comme Rimouski qui est beaucoup plus important. Mais on est déjà, je pense, aux aguets quant aux problèmes qu'on pourrait rencontrer.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Oui, madame Côté.

Mme Côté: Juste un commentaire là-dessus. C'est que la ville de Rimouski a fait faire une étude importante par une firme spécialisée et je vous avouerai qu'on avait en vue quelque chose de plus petit que vous. Nous, on se contentait de congrès d'environ 500 ou 600 personnes. On avait des idées là-dessus. On nous a prouvé finalement . . . Vous pourriez avoir une copie de cette étude à la Ville de Rimouski; vous n'avez qu'à demander. Je pense que cela vous aiderait dans vos réflexions.

Il me semble aussi que dans le développement de projets de cette nature, surtout un téléphérique et un centre de congrès, le succès sera assuré si les gens du milieu sont parfaitement intégrés, parfaitement d'accord pour la réalisation et sont aussi prêts à faire les efforts nécessaires pour l'élaboration et la gestion. Je vous remercie beaucoup.

M. Jean: Une petite note au sujet de la salle de congrès.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Monsieur Jean.

M. Jean: D'après les études qu'on a faites sur l'utilisation d'une éventuelle salle de congrès, il serait normal, nécessaire même, que le gouvernement s'applique avec nous dans la

[Traduction]

If this project ever comes up for DREE consideration again, we would ask that our demand not be forgotten. We will continue to work with the provincial government—in fact we have a meeting on this next week.

Thank you very much.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Thank you, Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. I think that serious consideration will be given to your answers by DREE. Thank you.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Yes, Mr. Boudreau?

Mr. Boudreau: Just one comment, if I may.

You mentioned the convention centre in Rimouski. I hope you do not have the impression that we are thinking of a huge convention centre, with infrastructures that would be unused all winter, and a building that would be used only half of the time. We are prepared to wait quite a long time for such a project, but we insist that the centre must be multipurpose and meet Percé's needs in both winter and summer. I do not think we would go ahead with the project if the centre could not be used for a variety of activities. That is why we would like to go slowly to find a reasonable size and to find uses to which a convention centre could be put 12 months of the year.

Perhaps you are telling us not to delude ourselves, since Rimouski has already studied a project of this type, and it is a much larger place. I think we are already on the lookout for problems.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Yes, Mrs. Côté.

Mrs. Côté: I would just like to make a comment on this point. The City of Rimouski had a major study done by a firm of specialists, and I can tell you that we were thinking of something much smaller than you. We would have settled for conventions involving 500 or 600 people. We had some ideas about that. It was finally proven to us... if you would like a copy of this study, you need only ask for one from the City of Rimouski. I think it would be useful to you.

I also think that in the case of projects such as a cable car and a convention centre, their success depends on community support. People must be ready to make the necessary effort to develop and administer such projects. Thank you very much.

Mr. Jean: One point about the convention centre.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Mr. Jean.

Mr. Jean: According to our studies on the uses of the convention centre, it would be reasonable, and in fact necessary, that the government contribute to this project. The

réalisation de cette salle de congrès, qui va être une salle utilitaire durant l'hiver pour les gens de la région, qui va servir durant le milieu de la saison de salle de spectacles au niveau culturel. Cela va compenser pour les infrastructures qu'on n'a pas à Percé et que Grande-Rivière possède, que Gaspé possède, que Chandler possède. Ces villes possèdent des centres, des arénas, des écoles spécialisées avec des salles assez grandes pour faire du spectacle, pour recevoir des gens, pour faire des rencontres assez considérables. Ils possèdent cela, et cela a été subventionné par le gouvernement. Présentement, Percé ne possède aucun centre valable pour recevoir qui que ce soit et pour l'usage des gens de la ville de Percé.

C'est pour cette raison qu'on dit que c'est presque une obligation pour le gouvernement de nous donner notre salle de congrès. Ce n'est pas un cadeau qu'on demande, c'est le nécessaire. Tous les autres endroits, de chaque côté de nous, ont eu quelque chose de ce genre. Merci.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Oui, monsieur Méthot.

M. André Méthot (membre de la Chambre de commerce de Percé): Monsieur le président, mesdames, messieurs, je voudrais vous reporter au mémoire de la Chambre de commerce de Percé, à la page 7, à une chose qui est passée un peu inaperçue, la pêche sportive.

Un groupe de citoyens, dans le moment, est en train d'étudier l'implantation de ce qu'on a d'abord appelé un parc Canada; on s'est dit qu'il ne fallait plus parler de parcs Canada. On ne parlera pas de parcs Québec non plus, parce qu'eux non plus n'ont pas beaucoup d'argent. Il semblerait qu'il y ait un consensus. On se dit: pourquoi pas une société à but non lucratif qui exploiterait une réserve faunique avec les droits de pêche, les droits de chasse? C'est un projet qui va vous être présenté prochainement, dans les mois à venir. Je voulais le signaler pour que vous en soyez conscients. C'est un peu une petite «plug» que je fais.

• 1645

Il y a autre chose. Tout à l'heure, M. Cyr a véhiculé une idée de M. Gass. Pourquoi n'y aurait-il pas un circuit touristique entre la Gaspésie, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse? J'ai pensé à cela et je me suis dit: ce serait très intéressant s'il y avait une association, avec de gros budgets, qui ferait de la publicité dans le Centre du Canada, dans l'Ouest du Canada, dans tous les États-Unis, pour aller chercher la masse, pour l'amener visiter ce circuit qui partirait peut-être de la Gaspésie, en allant à l'extrême est du pays. Ce n'est pas vraiment une recommandation. C'est peut-être seulement un voeu pieux, mais je pense que l'idée de M. Gass pourrait faire son chemin. Je pense que les gens des quatre provinces auraient intérêt à y participer, y travailler, encore une fois avec l'aide monétaire du fédéral. Merci.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Merci, monsieur Méthot. Vous avez fini, madame Côté?

Mme Côté: Oui.

[Translation]

convention centre would be used by the people of the region during the winter, and would be used for cultural presentations at the height of the tourist season. It would make up for the infrastructures that Percé does not have, and that places such as Grande-Rivière, Gaspé and Chandler all have. They have arenas and specialized schools with halls large enough to hold quite a few people. These towns have such facilities and they were subsidized by the government. Percé currently has no centre for groups of any size or for the use of the people of the town.

That is why we say that the government almost has a duty to give us a convention centre. We are not asking for a gift, this is a necessity. All the other towns on either side of us have something of this type. Thank you.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Yes, Mr. Méthot.

Mr. André Méthot (Member of the Percé Chamber of Commerce): Mr. Chairman, ladies and gentlemen, I would like to refer you to page seven of the brief presented by the Percé Chamber of Commerce. There is a reference there to something which has received very little attention, sport fishing.

At the present time there is a citizens' group which is studying the creation of what we were originally calling a national park. We decided that we should no longer refer to it as a national park, or as a provincial park either, because the Quebec department does not have very much money either. There seems to be a consensus. We have decided that it would be a good idea to set up a nonprofit corporation to run a wildlife reserve with hunting and fishing rights. This project will be submitted in the next few months. I wanted to mention this so that you would be aware of it. I wanted to put in a little plug for it.

There is something else too. A short while ago, Mr. Cyrbrought up one of Mr. Gass' ideas. Why not set up a tourist route between Gaspésie, New Brunswick, Prince Edward Island and Nova Scotia? I thought about it and concluded that it would be a good idea to have an association, endowed with substantial funds, which would make a publicity campaign for it in Central Canada, in Western Canada, in the United States, in order to draw the crowds, to encourage them to cover this circuit, possibly starting from the Gaspé and reaching to far east of the country. This is not really a recommendation; it may only be wishful thinking, but I think that Mr. Gass' idea could be worth trying. The federal government would help financially, and it would be in the interest of the inhabitants of the four provinces to participate in this project and to bring their own input. Thank you again.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Thank you, Mr. Méthot. Was that all you had to say, Madam Côté?

Mrs. Côté: Yes.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Mr. Gass, do you have a question?

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman. Mme Côté has asked a lot of the questions I was going to, but I noticed that Percé is similar in many respects to my area, which is Cavendish, Prince Edward Island. In the number of lodging units, 550, we have around 500; in restaurant facilities we have probably 3,000 and we also have maybe 2,500 camping sites in a very small area. On that basis we are similar, very similar. In response to Mr. Cyr's remark about the circuit, we were just talking about that the other night. Then I see in here that Jacques Cartier visited P.E.I. in 1534 and I see that he visited here as well. Maybe he was the first tourist to start that circuit.

Getting back to the convention hall, I am wondering if your association has considered it extensively, through discussions from within your own organizations, as to the optimum size of conventions you would like to have in your area. The gentleman at the end said maybe 1,000 or 1,200, and I am wondering if it would be wise to try and attract conventions of that size which would use your total capacity. You would have to move out people who normally come here on a two-day basis or a weekly basis and so on. I am wondering if there has been real consideration for the optimum size of conventions you would like to attract to the area.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Monsieur Boudreau.

M. Boudreau: L'idée d'un centre de congrès serait spécifiquement pour des périodes hors saisons, pour prolonger la période du tourisme en septembre, octobre, même novembre, et en avril et mai. Ce centre de congrès servirait aussi durant les mois de juillet et août, période où il y a affluence, pour des activités tels le cinéma, les spectacles de grande envergure, ou les jeux intérieurs.

Est-ce que cela répond à votre question?

Mr. Gass: yes, you do, and again your thoughts are very similar to those of the tourist association in Cavendish. I have been in business there for 12 years, and when I first went there and joined the association they were talking about that. They said that they had been talking about it for 15 years. it is something that everybody is convinced is essential if we are going to lengthen the season and try to maximize the tourist industry. We have been talking and we have not approached the federal government, but we have certainly approached the provincial government many times trying to convince them that the money should be spent. We have sort of given up on the government bit.

Just recently, we have started talking within our own association—and we too have around a hundred members who pay dues directly to the association—about an idea of assessing motel people and restaurant people a special fee—the convention centre fund, if you like. There may be 50 cents a

[Traduction]

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Monsieur Gass, avez-vous une question à poser?

M. Gass: je vous remercie, monsieur le président. M^{me} Côté m'a précédé, en posant un grand nombre des questions auxquelles je pensais, mais j'ai constaté que Percé ressemble à bien des points de vue à la région dont je suis originaire, à savoir Cavendish, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Ainsi, Percé a 550 unités d'hébergement alors que nous en avons environ 500; nous avons approximativement 3,000 unités de restauration, et 2,500 terrains de camping sur une surface très limitée. Sur ces points, nous présentons donc de grandes similitudes avec Percé. Je voudrais dire à M. Cyr, pour répondre à sa remarque concernant le circuit, que nous en parlions justement l'autre soir. Mais je m'aperçois que Jacques Cartier a visité l'Île-du-Prince-Édouard en 1534, et qu'il est également venu ici; c'est peut-être lui qui a inauguré ce circuit.

En ce qui concerne une salle de congrès, je me demandais si votre association a réfléchi sérieusement, en en discutant avec vos propres organisations, à l'importance numérique optimale des conventions que vous aimeriez voir se tenir dans votre région. Le monsieur assis là-bas à l'autre bout lançait le chiffre de 1,000 ou 1,200, et je me demandais s'il serait souhaitable pour vous d'attirer des conventions aussi considérables, qui utiliseraient à plein vos capacités d'accueil. Cela vous obligerait à éliminer des gens qui viennent régulièrement ici, pour deux jours, ou pour une semaine, par exemple. Je me demande si vous aviez sérieusement pensé à cette question, à savoir la catégorie de conventions que vous pourriez recruter pour cette région.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Mr. Boudreau.

Mr. Boudreau: A convention centre would be particularly useful for off-season periods in order to extend the tourism period into September, October, and even November and to start it in April and May. In the months of July and August, when there is a great influx of tourists, it would be used for activities such as movies, large audience shows or indoor games.

Does that answer your question?

M. Gass: Oui, effectivement. Et là encore, votre idée va dans le même sens que celle de l'Association de tourisme de Cavendish. Voilà 12 ans que je travaille dans cette région, et quand je suis arrivé la première fois et que, je suis devenu membre de l'association, on en parlait déjà. On m'a même dit qu'on en parlait depuis 15 ans. Chacun est convaincu de la nécessité de cette entreprise si nous voulons prolonger la saison et essayer d'exploiter à plein le tourisme. Voilà que vous m'en parlez, et si nous n'avons pas pris contact avec le gouvernement fédéral, nous nous sommes certainement adressés au gouvernement provincial, à de nombreuses reprises, en essayant de le convaincre de nous accorder des crédits. Mais notre insistance a été vaine.

Nous venons d'engager des discussions à ce sujet au sein de notre propre association—nous aussi avons une centaine de membres qui paient leur cotisation à l'association même—et avons lancé l'idée de réclamer aux propriétaires de motels et de restaurants une contribution spéciale, pour créer, en quelque

day per hotel room towards this fund and maybe 25 cents a table from a restaurant towards the fund. We figure that maybe in four years we would have \$100,000 of our own money with which to approach the government and say, okay, now we have some and maybe you will come and help us with the rest.

I am wondering if there has been any thought in your association in that regard?

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Monsieur Boudreau.

M. Boudreau: On nous a dit qu'il faudrait obtenir non seulement l'aide du gouvernement, mais la participation des commerçants. Je pense que les commerçants seraient prêts à faire leur part. Je ne le sais pas encore, mais l'on procédera à un sondage sur place, un peu comme vous l'avez fait à Cavendish, avant de demander les subventions. En tous cas, on prend bonne note de votre conseil comme mode de conduite.

Mr. Gass: Thank you, Mr. Chairman.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Merci, monsieur Gass. Monsieur Cyr.

M. Cyr: Merci, monsieur le président. Au tout début, on a parlé de centre de congrès et de marina pour la région de Percé. Je voudrais vous raconter ce que nous avons vécu à Ottawa lorsque nous avons reçu un groupe de personnes de Rivière-du-Loup et région, venues à Ottawa rencontrés des députés du Ouébec pour discuter du projet de Gros Cacouna. Un député qui n'était pas très familier avec la région a posé la question suivante qui n'a pas tellement plu aux gens. Il leur a dit: Je ne connais pas tellement le dossier, mais de la façon dont vous présentez votre projet avec un Gros Cacouna, ne pensez-vous pas que vous obtiendriez peut-être de meilleurs résultats si vous commenciez avec un petit Cacouna. Donc, si je comprends bien ce que M. Jean a dit au début au sujet d'une salle polyvalente qui pourrait peut-être contenir 1,000 personnes, cette salle ne servirait pas seulement à accueillir des groupes de 1,000 congressistes, mais pourrait accueillir des congrès de 400 ou 500 personnes. Parce que, imaginez ce que représente le transport de 1,000 personnes. Ces gens voyagent par avion. D'ailleurs, on va en entendre parler tout à l'heure. Cela exigerait des équipements vraiment adéquats pour pouvoir répondre à toute cette demande.

Maintenant, ma question est la suivante. La Chambre de commerce et l'Association touristique a parlé des touristes qui voyageaient par avion. Et je sais qu'il y a des hôteliers d'ici qui rencontrent des agences de voyage au Canada et aux États-Unis et qu'on a vraiment aménagé, les hôtels, à Percé, pour qu'ils puissent recevoir les autobus nolisés. Au cours de vos démarches auprès de ces agences de voyage, il y en a certainement qui vous ont parlé de touristes qui sont prêts à venir par avion nolisé. Est-ce que, quand vous faites votre publicité, ou votre marketing avec les États-Unis et d'autres endroits au Canada, est-ce qu'on vous parle de cela régulièrement?

[Translation]

sorte, un fonds pour le centre de conférences. Nous envisagions 50 cents par jour par chambre d'hôtel, et peut-être 25 cents par table de restaurant, à verser au titre de ce fonds. D'ici quatre ans, nous pourrions avoir \$100,000 à nous, ce qui nous permettrait de nous adresser au gouvernement en lui disant: Voilà notre propre apport, et nous vous demandons maintenant de nous épauler.

Est-ce que votre association a eu une idée semblable?

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Mr. Boudreau.

Mr. Boudreau: We have been told that we needed not only government assistance, but the co-operation of the business service as well. I believe that the retailers would be willing to do their share. I cannot be sure as yet, but we will make a survey on the spot, just as you have done in Cavendish, before asking people to contribute. We will certainly follow your advice and proceed as you did.

M. Gass: Je vous remercie monsieur le président.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Thank you, Mr. Gass. Mr. Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman. In the beginning, some thought had been given to the idea of a convention and marina centre for the area of Percé. I would like to tell you a little story which happened in Ottawa, when a group of people from Rivière-du-Loup and its area had come to Ottawa-in 10 buses-to meet some Quebec members of Parliament in order to discuss the project for Gros Cacouna. One of the members of Parliament, who is not very familiar with the area, asked the following question, which annoved the people: He told them: I am not very familiar with the question, but from what you have to tell us about Gros Cacouna, do you not think that better results could be obtained if you were to start with petit Cacouna? So, if I follow what Mr. Jean said at the beginning concerning a multi-purpose hall which could accommodate about 1,000 people, such a hall would not only be used for convention people, but could also be used for smaller conventions, 400 or 500 people instead of 1,000. We should think of the problems of transport for 1,000 people mainly by airplane. We will speak later about that aspect of that question. We would need appropriate equipment in order to meet such a demand.

I would like now to ask the following question: the Chamber of Commerce and the tourist association have spoken of airplane travellers. I know that there are local hotel owners who are in contact with travel agencies in Canada and in the United States, and that the hotels in Percé will be able to accommodate tourists arriving on chartered buses. When you spoke with these travel agencies, they certainly mentioned the possibility of tourists coming on chartered flights. Is this possibility regularly mentioned when you draw up your advertising campaign or do your marketing with the United States or other places in Canada?

• 1655

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Monsieur Boudreau ou monsieur Jean? Monsieur Boudreau.

M. Boudreau: Je suis plus ou moins en mesure de répondre à ces questions étant donné le volume d'opérations de l'hôtel . . . On a plusieurs tours organisés qui viennent par avion, qui vont par exemple, prendre l'avion à Québec; mais cela se fait plutôt sur une base individuelle de 10 à 15 personnes ou moins. Lorsque ces directeurs de groupes de voyage nous demandent si on a les facilités, on pourrait évidemment mentionner l'aéroport de Gaspé ... Gaspé ne semble pas être un problème crucial... On mentionne la distance, qui est de 50 milles; cela semble pénible, au premier abord; on doit également mentionner les taux; c'est une autre chose à aborder avec les directeurs de voyage. Je pense que ça décourage un peu. La distance, de Gaspé à Percé, est certainement pour quelque chose . . . mais je crois que lorsqu'on parle de tours, par avion, on parle de groupes de 15 et 20 personnes. Je sais que les individus qui voyagent doivent descendre à Gaspé et se rendre à Percé; c'est déjà 50 milles de route, ce qui nécesite une location d'auto ou de taxi qui peut coûter de \$25 à \$30.... Pour répondre directement à la question de M. Cyr, je sais que c'est demandé, mais cela ne nous est pas demandé directement à Percé; c'est plutôt des questions qui sont demandées dans les plus grands centres ou auprès des plus gros... je ne pourrais pas donner une réponse précise, étant donné mon volume d'opérations . . .

M. Cyr: La Chambre de Commerce de Percé a déjà présenté un projet pour l'aménagement de l'Anse-à-Beaufils afin d'agrandir suffisamment le bassin de mouillage pour pouvoir attirer les bateaux touristiques . . . Revenons à ce bassin de mouillage et à l'agrandissement du havre de pêche, qui est un havre de pêche artisanal et commercial. L'Association touristique de Percé, bien qu'elle soit une nouvelle organisation, a-t-elle appuyé le projet soumis par la Chambre de Commerce, il y a quelques années? Ce projet avait pour but d'investir des sommes suffisantes à l'Anse-à-Beaufils pour lui donner, peutêtre temporairement, pour une période de X années, un havre de pêche touristique et un petit port de plaisance destinés à être en place pour l'année 1984.

M. Jean: J'ai un peu travaillé avec la Chambre de Commerce au développement de l'Anse-à-Beaufils au moment où je faisais partie de l'administration de la Chambre. On n'est pas contre ce qui se passe à l'Anse-à-Beaufils ni contre son développement; on veut que ça continue et que rien ne soit changé. Ce qu'on demande, à Percé, au cœur de Percé, c'est un service dont on a besoin et qu'on croit nécessaire pour nous, pour la protection des gens. On n'est absolument pas contre l'Anse-à-Beaufils; au contraire, cela va faire un coin de plus à visiter, une attraction spéciale à mettre sur pied. On est complètement d'accord avec cela. Mais ce n'est pas parce que l'Anse-à-Beaufils est bien équipée, et ce n'est pas parce que Grande-Rivière est bien équipée, qu'il va falloir que Percé, le centre, le pôle touristique, n'obtienne pas les services nécessaires à la protection des bateaux et à la réception des personnes qui se promènent par voie de mer. Merci.

[Traduction]

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Mr. Boudreau or Mr. Jean? Mr. Boudreau.

Mr. Boudreau: I can more or less answer these questions, in view of the sort of operations of the hotel . . . There are several chartered tours coming by plane from Quebec; but it is for smallish groups, 10 to 15 people, even less. When the tour operators ask us if we have facilities, we could mention, of course, the airport of Gaspé . . . Gaspé does not seem to be the main problem . . . It is the 50 miles distance, which may seem a long way at first sight and we must also mention the rates, which may put off the tour operators. The distance between Gaspé and Percé is certainly a factor... But I believe that when you mention tours arriving by plane, there would not be more than 15 or 20 participants. I know that you have to get off at Gaspé and from there to Percé, it is about 50 miles by road, and you have to hire a car or a cab, which can amount to \$25 or \$30.... But to answer Mr. Cyr's question, I know that it is in demand, but such questions are not asked of us in Percé; it is more in big cities, or with the main.... I cannot give a better answer, in view of the small business I am operating . . .

Mr. Cyr: The Chamber of Commerce in Percé has already submitted a project for developing the Anse-à-Beaufils in order to widen sufficiently the anchoring berth to attract tourist boats... Let us come back to this anchoring berth and to the fishing harbour, which is a harbour for small and commercial fishing boats. Has the Association touristique de Percé, although it is a new organization, supported the project submitted by the Chamber of Commerce a couple of years ago? This project aimed at investing enough money in the Anse-à-Beaufils in order to provide temporarily, perhaps, for a period of several years, a fishing and sailing harbour for tourists, which would be finished by 1984.

Mr. Jean: I have been somewhat involved with the Chamber of Commerce in the beginning of Anse-à-Beaufils project, when I was sitting on the board of the Chamber. We are not against the Anse-à-Beaufils project, nor against the development of this place; we want it to succeed, in conformity with their project. What we would like, in Percé, in the heart of Percé, is a service which is considered necessary and which would be useful, for protecting the people. We have nothing at all against Anse-à-Beaufils; quite the contrary; it will be one more place to visit, something well worth seeing. We are in complete agreement with it. But it is not enough for Anse-à-Beaufils to be provided with the right facilities, nor is it enough for Grande-Rivière, while Percé, which is the centre of this area and the focus of attraction for tourists, does not get the facility it needs for harbouring boats and for accommodating the travellers who arrive by sea. Thank you.

• 1700

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Le vice-président suppléant (M. Bujold): Merci, monsieur Cyr.

Monsieur McCuish.

Mr. McCuish: Thank you, Mr. Chairman.

I have just one question. I wonder what you hope to gain by providing a marina which will offer moorage and servicing for boating people. It has been my experience on the west coast that such a facility has been a curse more than a cure in attracting the type of tourist the villages want. They stock up in their home port and so do not buy anything from local merchants; they sleep on board; they eat on board; and they take 40 per cent of the fish, at the expense of the commercial fishermen.

Do you see any advantage in providing that type of facility? Where would it help the Gaspé?

M. Jean: Si on pense ainsi pour ce qui est des gens venant par voie de mer, alors il faudra aussi ferme la route 132 pour empêcher le camping de venir ici, pour empêcher les Américains de venir avec leur flotte . . . parce qu'ils traînent leur viande et je crois que de la façon dont vont les choses, ils vont probablement apporter leurs postcards avec eux bientôt! Mais il y a d'autres personnes qui contribuent à l'économie de Percé et à son développement. Il y a les touristes qui viennent dans le secteur. Ils sont en bateau; ils ont les moyens d'aller dans les restaurants. Ils ont même les moyens de coucher à Percé et de laisser leur bateau en sécurité. Il y a toutes sortes de gens qui voyagent. Il y a des gens qui voyagent pauvrement; il y a des gens qui voyagent avec beaucoup d'argent. Et je crois que ceux qui voyagent par la voie des mers, ce sont ceux qui ont pas mal plus d'argent que ceux qui voyagent par la voie de la route 132. J'espère que cela répond à votre question.

Mr. McCuish: Of more concern to me, sir, is whether you have answered it for yourself. I am simply saying that it has been a disaster on one coast and I do not know that boating poeple are any different on the Atlantic than on the Pacific.

M. Jean: Puisqu'on n'a pas de marina ni de protection, le désastre qu'il y a chez nous, en ce moment, c'est que nos propres bateaux se perdent en mer, c'est qu'il y a un manque de sécurité et que les visiteurs sont déçus de la façon dont on est organisés pour les recevoir. A l'heure actuelle, c'est notre problème. On aimerait en résoudre au moins une partie, pour améliorer notre sort et celui des gens qui viennent ici à Percé.

Le président: Merci, monsieur McCuish.

J'aimerais demander aux deux représentants de la Chambre de commerce... Il y a une résolution que vous faites qui me surprend mais qui pourrait être intéressante. C'est celle que vous faites à la page 11, le n° 8. Vous dites, à un moment donné:

[Translation]

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

The Acting Vice-Chairman (Mr. Bujold): Thank you, Mr. Cyr.

Mr. McCuish.

M. McCuish: Merci, monsieur le président.

Je n'ai qu'une question à poser. Pouvez-vous me dire ce que vous espérez obtenir en mettant à la disposition des bateaux une marina avec des points d'ancrage et des services. Sur la côte Ouest, j'ai toujours constaté que ce genre de chose était plus une malédiction qu'une façon d'attirer le genre de touristes recherchés par ces villages. Les bateaux font des provisions dans leur port d'attache et n'achètent rien aux fournisseurs locaux. Ces touristes-là dorment à bord, prennent leurs repas à bord et pêchent, de surcroît, 40 p. 100 du poisson au détriment des pêcheurs commerciaux.

En quoi cela peut-il constituer un avantage? En quoi cela peut-il aider la région de Gaspé?

Mr. Jean: If you follow this reasoning for boating people, then you must also close road 132 to discourage camping, to discourage the Americans... They come with their meat and the way things are going they will soon come with their own postcards! But there are other people who make a contribution to the economy and the development of Percé. We have tourists who come by boat and who can afford to go to a restaurant. They can even afford to sleep in Percé provided that they can be sure their ship is secure. All kinds of people travel these days. Some do it skimpily; others have a lot of money. I am quite sure the ones coming by sea belong to the second category; they have a lot more money than those coming by road 132. I hope this answers your question.

M. McCuish: Le plus important, c'est que vous y répondiez à votre propre satisfaction. Je vous fais simplement observer que sur l'autre côte, les résultats de ce genre de chose ont été désastreux et je doute que les propriétaires de bateaux de l'Atlantique soient différents de ceux du Pacifique.

Mr. Jean: Since we have no marina, no protection at all, the real disaster for the time being is that we are losing our own ships at sea; there is a lack of security and the tourists are very disappointed when they see how well we are prepared to receive them. This is our real problem. We would like to solve it at least in part and to make the situation a little better for ourselves and for the people who come and visit us here in Percé.

The Chairman: Thank you, Mr. McCuish.

I have a question for the representatives of the Chamber of Commerce... You make a recommendation that I find quite startling but it could prove interesting. You will find it on page 11, No. 8. At one point you say:

Que le MEER au cours de la présente décennie finance, à lui seul, des programmes et projets concernant des régions bien spécifiques.

J'ai entendu une proposition comme celle-là, il y a quelques années, où on proposait que le MEER prenne en charge toutes les interventions de tous les ministères du niveau fédéral, dans un milieu. Est-ce que c'est cela que vous voulez dire par cette proposition-là? Si je comprends bien votre proposition, c'est que le MEER serait, ni plus ni moins, le ministère coordonnateur de toutes les interventions d'un palier de gouvernement, au moins pendant une dizaine d'années. C'est cela que vous voulez dire?

M. A. Chouinard: Exactement, monsieur le président. Et on sait que dernièrement, entre le MEER et Pêches et Océans, (je pense que cela a été fait en collaboration, monsieur Cyr), il y a eu entente dans une certaine enveloppe budgétaire pour l'amélioration des quais. C'est cela? C'est exact? C'est dans ce sens-là. Oui.

Le président: En somme le MEER, sur une période de huit ou dix ans, pourrait ramasser tous les projets qui concernent d'autres ministères, que ce soit Pêches et Océans, que ce soit l'Environnement, que ce soit la voirie . . . Il deviendrait l'agent principal de développement pour les dix ans, quoi.

• 1705

M. A. Chouinard: C'est cela exactement... C'est pour rattraper le temps perdu, étant donné qu'il y a eu bien des années sans grand développement dans la région de la Gaspésie. On pense que de cette façon-là, on pourrait mettre l'accent sur le développement de notre région au cours des 10 ans à venir.

Le président: Monsieur Chouinard et monsieur Méthot, sans vouloir présumer de ce que seront les recommandations qui seront faites au Comité, moi, je suis tenté d'être en accord avec vous sur ce point. On sait qu'il y a des interventions de certains ministères dans plusieurs secteurs et il n'y a aucune coordination entre elles; la main gauche ne sait pas ce que fait la main droite! Très souvent, il peut y avoir deux excellentes politiques qui viennent en contradiction avec les politiques de développement que vous-autres mêmes avez établies. C'est pour cela que je trouve votre proposition originale et extrêmement intéressante.

«Lorsque le rapport final sera publié, je ne sais pas ce que le ministère fera de cette proposition-là . . . Je ne connais pas la réaction de mes autres collègues là-dessus . . . Mais cette proposition a été plus ou moins formulée par d'autres intervenants ici à Percé, à savoir qu'ils ont demandé que le MEER devienne le coordonnateur de certaines interventions d'autres ministères dans le milieu. Et si c'est cela que vous voulez dire, vous n'êtes d'ailleurs pas les premiers à le dire, cela me semble extrêmement intéressant, et je crois que le MEER devrait considérer très sérieusement cette possibilité-là.

Monsieur Boudreau, vous avez un mot à ajouter?

M. Boudreau: Pour rejoindre votre idée, j'ajouterai que le MEER deviendrait notre interlocuteur. Il y en aurait un, du moins... parce que dans le moment, on ne sait pas à qui on

[Traduction]

That DREE, during the present decade, finance on its own a series of programs and projects concerning specific regions.

I have heard similar propositions several years ago. DREE was to take charge of all such projects on behalf of all the federal departments. Is this the kind of thing you want? If I understand you correctly, DREE would become the co-ordinating department for all the activities on one level of government, at least for a period of some 10 years. Is that what you mean?

Mr. A. Chouinard: Exactly, Mr. Chairman. As you probably know, there was an agreement quite recently between DREE and Fisheries and Oceans—I believe Mr. Cyr was a party to this—concerning a budgetary envelope for the improvement of wharves. This is right, is it? Yes, this is the meaning of the proposition.

The Chairman: In other words, over a period of 8 to 10 years DREE would take charge of all the programs—Fisheries and Oceans, Environment, roads—on behalf of all the departments. It could thus become the main instrument for development for the next 10 years.

Mr. A. Chouinard: Yes, exactly. We have to make up for lost time, since so many years have gone by with fairly little development taking place in the Gaspé Peninsula. We think that in this way some emphasis could be put on development in our area over the next 10 years.

The Chairman: Messrs. Chouinard and Méthot, without attempting to prejudge what the committee's recommendations will be, I am tempted to agree with you on that point. We realize that there are various departments involved in a number of activities and sectors without any co-ordination; the left hand does not know what the right hand is doing. Quite often there may be two excellent policies which come into contradiction with the development policies you have set yourselves. This is why I consider your proposal to be original and very interesting.

Once the report has been issued, I do not know how the department will follow up such a proposal.... I do not know what my colleagues' reaction is to this but it is not the first time we have heard our witnesses here in Percé suggest that DREE become the co-ordinator of the various activities undertaken by other departments in this area. If that is in fact what you are saying, you are not the first to come out with this suggestion which I consider to be very interesting and which I think DREE shoud consider very seriously.

Mr. Boudreau, do you have something to add?

Mr. Boudreau: Simply expanding on your idea, I would add that DREE would become the department for us to contact or deal with. This would lessen the confusion since, at the present

peut s'adresser pour des demandes particulières; il y a plusieurs institutions, plusieurs organismes...

Le président: J'ai l'impression que parfois, cela voudrait dire aussi, pour le gouvernement fédéral, une économie d'argent; s'il y a un plan d'ensemble, une coordination de tout l'argent qui est dépensé, il devient beaucoup plus facile d'économiser sur certains aspects; il y a des infrastructures qui peuvent servir à d'autres projets. Mais si chacun s'occupe de sa propre petite boîte, de son propre petit projet, cela devient disparate et beaucoup plus difficile à coordonner.

Messieurs, monsieur Chouinard et monsieur Méthot, de la Chambre de commerce, monsieur Boudreau et monsieur Jean, de l'Association touristique, permettez-moi au nom des membres du Comité de vous remercier pour les deux excellents mémoires que vous nous avez souimis et qui vont essentiellement dans le même sens, c'est-à-dire le développement de votre coin de pays. Même s'il n'y avait pas eu ce mémoire tout à fait stylisé et littéraire que nous a lu, tout à l'heure, M. Boudreau, sachez que dans le cœur de beaucoup de Québécois et de beaucoup de Canadiens . . . sachez que ce coin de pays est connu partout. S'il y en a qui n'ont jamais visité ce coin-là, ce n'est pas le désir qui manque. C'est peut-être justement à cause des infrastructures qui vous manquent que beaucoup de gens ne sont pas venus dans votre région . . . Moi, la première fois que j'y suis venu, il y a déjà de cela plusieurs années, je suis tombé en amour avec la Gaspésie, et je vous assure que ça me fait toujours plaisir d'y revenir.

Oui, monsieur Jean, vous avez un mot à ajouter?

M. Jean: J'aimerais apporter une conclusion, après avoir écouté le commissaire industriel de Percé-Port-Daniel, quand il a fait sa déclaration, hier matin, avant lui, M. Alexandre Chouinard, parlant de développement régional; la Chambre de commerce de Percé, et la Société de développement touristique; sans oublier les deux autres témoins à venir. J'ai lu chacun des mémoires et tout le monde semble arriver à la même conclusion: celle de doter la région PABOS d'un aéroport.

• 1710

On nous a toujours reproché à nous, de la Gaspésie, de ne pas avoir les mêmes exigences, de ne pas marcher dans la même direction. Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral nous ont toujours dit: « «Essayez de rejoindre un but et on va marcher avec vous». Compte tenu de tous les projets qui ont été apportés ici, en fin de semaine, et des coupures de budget que les ministères fédéraux et provinciaux ont à supporter, je dirais que si vous êtes limités à supporter un projet dans le secteur Percé-Port-Daniel, il serait bon de penser à l'aéroport. Cela pourrait satisfaire en partie ceux qui ont témoigné ici cet après-midi et hier matin. Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Jean. Il y a quelqu'un qui m'a dit tout à l'heure, sans faire de jeu de mots, mais je l'ai trouvée bonne, il a dit: « «sachez que dans notre région, l'aspect transport aérien, c'est PABOS». Je suis un peu d'accord avec lui! Peut-être faudrait-il changer le nom

[Translation]

time, we do not know who is supposed to receive a particular application since there are so many institutions or organizations

The Chairman: I sometimes think that this might also mean a saving for the federal government. If there is an over-all plan and co-ordination of the moneys being spent, it is much easier to save on certain things. Some infrastructure work can be used for other projects, for example, but if each project is to remain a very separate entity, then co-ordination is obviously more difficult.

Gentlemen, Messrs. Chouinard and Méthot, from the Chamber of Commerce, Messrs. Boudreau and Jean, from the Tourist Association, I would like to thank you on behalf of the committee for the two excellent briefs you have submitted with a very real concern for the development of your part of the country. Even if we had not heard the poetic descriptions read to us in the brief by Mr. Boudreau, rest assured that the fame of the Gaspé Peninsula has spread far and wide through Quebec and Canada and that many of our fellow citizens are anxious to visit this region. Certain lax in infrastructure may have prevented some visitors from coming to the Gaspé Peninsula. I fell in love with the Gaspé Peninsula the first time I cam here many years ago and it is always a pleasure for me to come back.

Mr. Jean, do you have something to add?

Mr. Jean: There is one conclusion I would like to draw to your attention. Having listened to Mr. Alexandre Chouinard, Industrial Commissioner for Percé-Port-Daniel, who talked about regional development yesterday morning as well as the representatives of the Percé Chamber of Commerce and Tourist Development Association, without forgetting the remaining witnesses whose briefs I have read, I think that I can state that there was unanimous agreement on the need for providing the Pabos area with an airport.

We in the Gaspé Peninsula have always been reproached for not having the same demands and not going in the same direction as others. The provincial and federal governments have always told us to accomplish a certain amount on our own before expecting them to join in. In view of all the projects that have been suggested here and the budget restrictions which federal and provincial departments are faced with, I would say that if you have to limit your assistance to the Percé-Port Daniel area, then you should give serious consideration to the airport. I think that this would partly satisfy those who have appeared here this afternoon and yesterday morning. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Jean. As someone mentioned to me, the air transportation situation in the region is far from brillant and I personally would be inclined to agree. Let me say once again, gentlemen, that it was a great pleasure

de l'aéroport... Mais, pourvu que l'aéroport existe, le nom m'est égal s'il convient aux gens de l'endroit. De toutes façons, messieurs, il m'a fait énormément plaisir de vous accueillir au nom des membres du Comité, et je vous souhaite beaucoup de succès dans vos efforts de développement de votre région.

Merci bien.

Nous accueillons maintenant, tout comme on vient de le faire, deux organismes: la Chambre de Commerce de Chandler et le Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos. Nous aurons, d'une part, en ce qui touche la Chambre de Commerce de Chandler, M. Alexandre Chouinard, M. George Walter Smith, M. Lionel Gagnon; et pour le Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos, M. Serge Fortin, M. Alexandre Chouinard... je pense qu'il est dans les deux, lui... et M. Arthur Lefave.

Messieurs, bienvenue. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt vos mémoires. Vous pouvez, si vous le voulez bien, nous les synthétiser brièvement; nous avons plusieurs questions à vous poser parce que vos mémoires sont substantiels.

M. Alexandre Chouinard (président, Chambre de Commerce de Chandler): Madame Côté, monsieur le président, messieurs les députés.

La Chambre de Commerce de Chandler est une Chambre de Commerce qui couvre le territoire de trois localités, ou de fait, pratiquement cinq: Chandler, Pabos, Pabos Mills, Newport et St-François de Pabos.

Nous voulons vous décrire très brièvement notre milieu. Il faudra synthétiser encore une fois... A notre avis, nous sommes dans une zone industrielle. La compagnie Gaspésia limitée, qui est une usine de fabrication de papier journal, est installé à Chandler. Newport, lui, est un centre de pêche. Et ..., j'aimerais vous faire remarquer ... je pense qu'on a un petit défaut, celui d'être un peu trop humbles: nous avons écrit dans notre mémoire que Newport est, au point de vue volume de débarquement, le deuxième plus grand centre en Gaspésie. Par contre, en revérifiant nos statistiques, nous nous sommes aperçus que c'était le premier. Donc, Newport est un centre de pêche extrêmement important. Chandler est, également, un centre commercial, avec des magasins nombreux et variés, un centre d'achat, différents services . . . santé et services gouvernementaux. C'est incontestablement, à notre avis, et nous sommes en mesure de le prouver, le pôle d'attraction de toute la région, particulièrement la région Port-Daniel-Percé.

Nous aimerions aussi souligner qu'à quelque trois milles du centre-ville de Chandler, la sureté du Québec vient tout juste d'ériger son bureau administratif pour toute la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

De plus, les villes et municipalités de Pabos-Chandler affichent des revenus d'emplois sensiblement supérieurs à l'ensemble de la Gaspésie; la ville de Chandler compte un pourcentage de travailleurs ayant des revenus de \$10,000, pourcentage de beaucoup supérieur à celui de l'ensemble de la Gaspésie.

Cependant, malgré ces avantages, le territoire que nous venons très brièvement de vous décrire, connaît des problèmes économiques, les mêmes problèmes ressentis par tout l'Est du Québec. Tel que déjà énoncé, nous estimons que la population

[Traduction]

for us to receive you and I wish you all the best in your efforts to develop this region.

Thank you.

We will now be hearing from two groups, the Chandler Chamber of Commerce and the Intermunicipal Committee for the Pabos Airport. Representing the Chandler Chamber of Commerce will be Messrs. Alexandre Chouinard, George Walter Smith and Lionel Gagnon; for the Intermunicipal Committee for the Pabos Airport, Mr. Serge Fortin, Mr. Alexandre Chouinard—I gather he is in both groups—and Mr. Arthur Lefave.

Welcome, gentlemen. We read your briefs with a great deal of interest and you may sum them up briefly, if you so desire; we have a number of questions to ask you since your briefs are substantial.

Mr. Alexandre Chouinard (President, Chandler Chamber of Commerce): Mrs. Côté, Mr. Chairman, members of the committee.

The Chandler Chamber of Commerce represents the towns and municipalities of Chandler, Pabos, Pabos Mills, Newport and St-François de Pabos.

We would like to give you a brief description of our area. We shall attempt to summarize. We consider our area to be an industrial zone. Gaspésia Limited, a large newsprint plant, is located in Chandler. Newport is a fishing centre. I think we should point out, since the tendency of people in this region is to be a bit too humble, that we have indicated in our brief that Newport is the second largest centre in the Gaspé Peninsula with respect to the volume of landings. In checking over our statistics, we realized that Newport did in fact come first. It is therefore a very important fishing centre. Chandler is also a commercial centre with many types of stores, a shopping centre, different services, including health and government services. It is unquestionably, as we can demonstrate, the magnet for the entire region, particularly the Port-Daniel-Percé area.

We would like to mention that some three miles from downtown Chandler, the Quebec Provincial Police recently completed the construction of its administrative office for the Gaspé peninsula and the Magdalen Islands.

The towns and municipalities of Pabos-Chandler enjoy wage levels which are appreciably higher than those for the Gaspé as a whole; the number of workers earning \$10,000 and over is proportionately much higher in the town of Chandler than in the rest of the Gaspé peninsula.

Notwithstanding these advantages, the area we have just profiled for you does share the economic problems experienced by Eastern Quebec in general. As we have already said, we believe that our population has declined slightly since 1976.

a légèrement diminué depuis 1976. Nous n'avons malheureusement pas de statistiques, celles-ci n'étant pas encore disponibles. Le taux de chômage a augmenté. La situation de l'ensemble de l'économie nous semble en stagnation et incapable de progresser assez vite pour absorber la main-d'œuvre disponible.

Nous estimons que notre situation économique se détériore et qu'il nous faut, au plus tôt, donner un vigoureux coup de barre à notre économie.

Dans notre mémoire, nous avons abordé le transport. D'abord le transport maritime... Nous avons voulu vous sensibiliser à l'importance du quai de Chandler et vous dire qu'un brise-lames sera nécessaire pour la protection des navires attachés au port lors des tempêtes. De plus, l'agrandissement du port de Chandler s'inscrit dans le cadre du développement de la région, particulièrement si on la voit comme étant une zone industrielle. Enfin, nous devons ajouter que le projet d'exploitation des dépôts calcaires de Port-Daniel offre de bonnes perspectives pour le développement future du port.

Pas d'accord, monsieur Bujold?

M. Bujold: Il y en a d'autres qui ne le sont pas.

M. A. Chouinard: Ah bon!

Transport terrestre:

Le système routier de notre territoire a été amélioré au cours des dernières années, mais pas au même rythme que celui de l'ensemble de la Gaspésie ni, de loin, au même rythme que celui de l'ensemble du Québec. Or, la circulation journalière sur la route 132 est importante, et elle s'accroît considérablement à mesure que l'on approche de Chandler. De fait, la circulation enregistrée dans Chandler s'élève à 6,000 véhicules par jour sur une base annuelle et à 7,000 durant l'été. Alors, nous croyons que le besoin est là; nous croyons que les chiffres le prouvent et qu'il faudra faire quelque chose.

Le système ferroviaire en Gaspésie a connu un recul important au cours des dernières années, et à notre avis, ne constitue plus un outil de développement économique.

Nous abordons un peu plus loin le transport aérien, et nous allons laisser le comité du transport aérien en parler.

Nous avons voulu évidemment aborder les pêches. Dans notre territoire, nous comptons quatre entreprises de transformation du poisson, à savoir: Pêcheurs Unis du Québec, Poissonnerie Cormier, Poissonnerie Blais et les Pêcheries BCG. Je vous ai mentionné, plus tôt, la place que Newport occupait dans le domaine des pêches, en Gaspésie.

A la lumière des statistiques que nous vous donnons dans le mémoire, vous comprendrez, nous l'espérons, l'importance des pêches pour l'économie de notre territoire et de toute la région environnante. Vous saisirez notre intérêt à appuyer les dossiers de l'industrie des pêches et nos efforts dans des dossiers dans lesquels nous sommes directement impliqués. Nous croyons que c'est primordial pour le développement économique, non seulement de la région que nous représentons, mais aussi de toute la région environnante.

Dans le domaine des pêches, pour soutenir l'industrie, de nombreux besoins se font sentir et nous aimerions vous souligner en particulier, les besoins d'infrastructures. [Translation]

Unfortunately, we do not have statistics to back us up since these are not yet available. Unemployment levels have risen. Our economy as a whole seems to be stagnating and unable to grow fast enough to absorb the available manpower.

We believe that our over-all economic situation is deteriorating and feel that a vigorous turn of the helm is urgently needed to set things in the right direction.

We deal with transportation in our brief, and consider first water transportation. We have attempted to make you aware of the importance of the port facility in Chandler and the need for a break-water to protect ships in port during stormy weather. The expansion of the port of Chandler is part of regional development, especially considering its location in an industrial zone. We should also add that the plan for exploiting Port-Daniel's limestone deposits also holds out good prospects for future port development.

You do not agree, Mr. Bujold?

Mr. Bujold: There are some others who do not.

Mr. A. Chouinard: I see.

Road transportation:

Our area's highway system was improved over the last decade, but not at the same pace as that of the Gaspé peninsula as a whole or the province of Quebec. Highway 132 does have a heavy daily traffic load which increases considerably the closer one comes to Chandler. The traffic levels recorded in Chandler amount to a yearly average of 6,000 vehicles a day and are as high as 7,000 in the summer season. The need exists, as evidenced by the figures, and something has to be done.

The Gaspé rail network has fallen seriously behind in recent years and, in our opinion, no longer constitutes a means of economic development.

We then go on to discuss air transportation, a subject which we shall leave for the Air Transport Committee.

We do, of course, raise the matter of fisheries. The area covered by our Chamber's activities includes four fish processing concerns, namely the United Fishermen of Quebec, Cormier Fishery Incorporated, Blais Fishery and B.C.G. Fisheries Limited. I have already mentioned the rank occupied by Newport in relation to the fishing done in the Gaspé peninsula.

The statistics given in our brief will enable you to understand, we hope, the importance of the fisheries for our area and the surrounding ones. You will appreciate our interest in the fisheries industry and our efforts in connection with certain initiatives in which we are directly involved. In our opinion, it is important to keep developing an industry that is basic for our region.

In terms of support for this industry many needs emerge, and we should like to lay particular stress on the needs for infrastructure.

Le nombre d'embarcations et le volume des prises sans cesse grandissants nécessitent des améliorations à court terme aux quais de Newport et l'agrandissement de cette structure est devenu nécessaire. De plus, un récif à l'entrée du havre de Newport pointe, représente un danger depuis de nombreuses années, et nous croyons qu'il est nécessaire de procéder à son élimination.

Nous croyons que les pêcheurs de Newport et des havres environnants ont besoin d'un havre d'hivernement pour leurs bateaux de pêche. Ce projet fait actuellement partie des discussions dans les ententes auxiliaires Canada-Québec. Un dossier a été préparé et présenté par un comité de pêcheurs de Newport.

Nous croyons aussi—je pense qu'il faut l'ajouter—qu'un havre d'hivernement de plus en Gaspésie ne ferait que nous aider lorsqu'il s'agit de protéger notre flotte comme cela a déjà été discuté cet après-midi.

La rampe de lancement et le havre d'hivernement de Newport constituent pour nous un dossier prioritaire et nous prions le ministère de l'Expansion économique régionale de le réaliser seul ou avec sa partenaire du Québec.

En conclusion, nous voulons réaffirmer l'importance de l'industrie de la pêche pour l'économie locale et la nécessité pour le ministère de l'Expansion économique régionale d'y affecter les crédits nécessaires à son développement.

Nous croyons, du point de vue tourisme, que Chandler joue un rôle, enfin toute la région de Chandler joue un rôle de complémentarité dans les activités touristiques en relation avec le grand pôle touristique que constitue Percé. On vous a décrit Percé, alors je passerai cette partie.

A notre avis, la pêche sportive constitue une activité de repos et de plaisir pour le citadin; c'est un besoin qu'il éprouve, c'est une activité en demande, et elle est malheureusement très peu développée en Gaspésie.

La rivière Pabos, à l'extrémité est de notre territoire, est une rivière à saumon peu fréquentée qui pourrait constituer, avec un aménagement convenable, un attrait touristique intéressant et une activité particulièrement rentable.

Nous avons, de plus, dans la région de Chandler, un centre plein air établi depuis 2 ans, qui en est encore à ses débuts dont effectivement M. Fortin est le président, et nous croyons que ce centre constitue une attraction touristique pour les visiteurs en Gaspésie et ceci à l'année longue.

La Chambre de Chandler est évidemment très sensibilisée aux problèmes de la forêt. Nos recommandations sont similaires à celles qui ont été exprimées dans le mémoire de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme. Vous comprendrez évidemment que c'est un problème régional et qu'il ne s'agit pas du tout d'un problème local. Alors, c'est la raison pour laquelle nos recommandations sont absolument similaires.

Dans nos recommandations générales, nous reprenons quelque peu les différentes recommandations déjà faites. Et nous voudrions vous souligne, encore une fois, que le développement de notre pays doit inclure le développement régional, que toute stratégie industrielle pour le Canada doit en tenir compte.

[Traduction]

The numbers of vessels and the constantly rising volume of the catch require short-term improvements in the Newport piers, and the enlargement of this facility has become a necessity. There is a reef in the entrance to Newport harbour that has been a danger for many years, and we must move to eliminate it.

The fishermen of Newport and nearby ports need a winter harbour for their fishing boats. This is now part of the discussion under the Canada-Quebec sub-agreements. A brief has been prepared and presented by a committee of Newport fishermen.

We should also add that an additional winter harbour in the Gaspé would, in our opinion, greatly assist in the protection of our fleet, as was mentioned this afternoon.

A boat-launching ramp and a winter harbour in Newport are priorities for us, and we ask that the Department of Regional Economic Expansion carry this project out alone or in partnership with Quebec.

In conclusion, we would like to reaffirm the importance of the fisheries industry for the local economy, and the need for the Department of Regional Economic Expansion to allocate the funds necessary for its development.

The Chandler area plays a complementary touristic role in relation to the major tourist attraction represented by Percé. Since you have already heard about Percé, I will not develop this matter.

Sports fishing is a leisure activity for the city dweller; although in demand, recreational fishing is unfortunately quite underveloped in the Gaspé.

At the eastern border of our area, the Pabos River is a little-used salmon stream that could, given appropriate development, become an attractive tourist area, and a very profitable one.

In the Chandler area, we have a fresh-air centre that has been in existence for two years, and thus still in its early stages. It could become a tourist attraction for visitors to the Gaspé on a year-round basis.

Our Chamber is, of course, very much aware of forestry problems. Our recommendations are similar to those expressed in the brief presented by the Chamber of Commerce, Industry and Tourism. You realize, of course, that this is a regional problem, not just a local one. It is for this reason that our recommendations are the same.

In our general recommendations, we sum up our various recommendations. We would like to stress once again that the development of our country must encompass regional development, that any industrial strategy for Canada must take this into account.

Que le MEER doit recevoir le mandat de coordonner les politiques et programmes des ministères fédéraux relatifs au développement régional.

Que le budget du MEER devrait être considérablement augmenté.

Que les régions du Canada les plus défavorisées soient plus particulièrement visées et fassent l'objet d'une participation financière accrue de la part du MEER.

Que le MEER redéfinisse et simplifie le rôle de son personnel administratif, qu'il applique ses programmes et affecte ses dépenses avec plus d'efficacité et de célérité.

Que le MEER insiste plus particulièrement sur l'aide financière aux industries forestières, des pêches et du tourisme et voit à financer le développement de ces industries.

Que le MEER inclut dans ses stratégies de développement, l'aménagement de pistes d'atterrissage, d'aéroports municipaux et industriels, dans les zones désignées.

Que le ministre doit s'assurer que le transport soit une priorité à chaque fois qu'il coordonne les efforts du MEER avec ceux des autres ministères fédéraux.

Nous croyons qu'il faudrait éviter, dans la mesure du possible, les ententes fédérales-provinciales et les ententes sectorielles, et que plutôt, le MEER devra financer seul ses programmes et projets, et faire des ententes régionales en les appliquant à de petites régions.

Enfin, commme on en a discuté plus tôt, le MEER devrait améliorer ses services à la clientèle en se rapprochant et en installant des bureaux ayant toute l'autorité et l'expertise nécessaire dans les régions défavoriées comme la Gaspésie, en prenant soin de se tenir près des zones à vocation industrielle de ces régions. Des zones comme la nôtre, d'ailleurs.

Recommandations particulières:

Cette première recommandations, dont je vais vous parler tantôt, c'est l'aménagement d'un aéroport industriel à Pabos avec aides à la navigation pour fiabilité et sécurité; de plus, rendre le quai de Chandler sécuritaire et en étudier l'agrandissement; compléter le réseau routier; agrandir les infrastructures portuaires de Newport; éliminer le récif à l'entrée du havre de Newport pointe; procéder à la construction du havre d'hivernement et de la rampe de lancement de Newport; aménager la rivière Pabos; pour notre industrie forestière, qui est à la base de notre économie, il s'agit de subventionner et d'encourager les organismes de recherche contre les épidémies et maladies de nos forêts, particulièrement la tordeuse des bourgeons de l'épinette; aider au financement de l'entretien des routes forestières et subventionner les entrepreneurs pour l'achat de l'équipement d'entretien de ces routes; et enfin, participer financièrement à l'aménagement de notre forêt.

Nous vous remercions, en terminant, de l'occasion que vous nous avez donnée de vous parler de nos besoins, et nous espérons vous avoir sensibilisés à nos besoins. Nous vous souhaitons un bon séjour.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Chouinard.

[Translation]

We recommend that DREE be given the mandate of coordinating the policies and programs of federal departments involved in regional development.

That DREE's budget be substantially increased.

That the most underprivileged regions of Canada be given special consideration and receive increased funding from DREE.

That DREE redefine and simplify the role of its administrative staff, and implement its programs and allocate funds more quickly and effectively.

That DREE place greater emphasis on financial assistance to the forest industries, fisheries and tourism and undertake to finance these industries' development.

That DREE includes the following items in its development strategy: the development of landing strips and industrial and municipal airports in designated areas.

That the department ensures that transport be a priority every time it co-ordinates DREE's efforts with those of other federal departments.

We also think that federal-provincial and sectorial agreements should be avoided wherever possible. DREE should rather finance its programs and projects on its own, and negotiate regional agreements on small areas.

Finally, as we mentioned earlier, DREE should improve its client services by setting up regional offices with all the authority and expertise necessary in disadvantaged regions such as the Gaspé. The department should be sure to locate close to the industrial areas within the region. Our own area would be a suitable location, for example.

Specific recommendations:

The first recommendation, which I will be discussing in a few moments, is that an industrial airport be built in Pabos with navigational aids to ensure reliability and safety. In addition, the wharf in Chandler should be made safe and consideration should be given to enlarging it. The road system should be completed; the port infrastructures in Newport should be expanded; the reef at the entrance to the harbour in Newport Point should be eliminated; a winter storage facility and a launching ramp should be built in Newport; the Pabos river should be developed; the forest industry, which is the basis of our economy, should be promoted through grants to research into forest epidemics and diseases, particularly the spruce budworm; financial assistance should be provides for the maintenance of forest roads and subsidies given to contractors to enable them to purchase maintenance equipment for these roads; and finally, financial assistance should be provided for forestry development.

In conclusion, we would like to thank you for giving us this opportunity to tell you about our needs. We wish you a pleasant stay in the Gaspé.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Chouinard.

Maintenant, nous entendrons le Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos.

M. Serge Fortin (président, Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos): Monsieur le président, messieurs les députés, tellement de choses ont été dites. Vous avez eu plusieurs synthèses dans presque tous les dossiers qui vous ont été présentés. On vous a parlé de l'aéroport. Je pense que ma synthèse va être très courte.

En août dernier, nous vous soumettions un mémoire dans lequel nous réclamons l'implantation d'un aéroport industriel à Pabos. Cette réalisation, il va sans dire, constitue un élément d'une stratégie de développement industriel pour la région Percé/Port-Daniel. Le mémoire que nous vous avons soumis, dresse un aperçu général de la problématique de la zone Percé/Port-Daniel, de la situation économique centrée autour de Chandler.

Évidemment, le cœur du document aborde la question du transport dans sa généralité tout en s'arrêtant en particulier sur le transport aérien, ses fonctions, son impact sur le développement économique et sa nécessité comme infrastructure de base.

Nous sommes d'avis que les régions du Canada les plus défavorisées doivent faire l'objet d'une attention particulière du MEER et recevoir une participation financière accrue de la part de ce dernier, particulièrement en ce qui concerne la région Percé/Port-Daniel.

En second lieu, nous croyons que le MEER devrait être habilité à coordonner les activités de tous les ministères fédéraux, touchant le développement régional. Nanti de ce pouvoir, le MEER serait en mesure d'harmoniser ses intérêts avec ceux des autres organismes fédéraux, n'ayant plus à soutenir leur concurrence pour obtenir une partie de ses crédits budgétaires.

Enfin, le transport constitue à notre avis, un élément essentiel au développement régional et doit devenir précurseur et générateur de développement économique. A cette fin, celui-ci doit être regardé prioritairement.

A chaque fois que le ministère coordonne les efforts et programmes du MEER avec ceux des autres ministères fédéraux, il doit s'assurer que le transport soit prioritaire dans le développement régional. Dans un ordre d'orientation plus précis de ses programmes, nous vous soumettons les recommandations suivantes:

• 1730

D'abord et principalement, afin de rentabiliser et de maximiser les investissements actuels, il faudra que les politiques du MEER soient revisées pour y inclure le transport aérien en plaçant dans les régions à vocation industrielle comme la nôtre, des infrastructures aéroportuaires fiables et adéquates. Le MEER devrait se fixer comme objectif de compléter ces infrastructures au cours des deux prochaines années.

Dans le même ordre d'idée, nous croyons que les crédits du MEER affectés à l'aide aux entreprises, devraient ètre augmentés. Ces programmes devraient viser la création, à long terme, d'emplois permanents.

[Traduction]

We will now hear from the Intermunicipal Committee on the Pabos Airport.

Mr. Serge Fortin (Chairman, Pabos Airport Intermunicipal Committee): Mr. Chairman, honourable members, a great many things have been said. You have heard summaries on almost every subject. You have heard about the airport. I think my summary will be very brief.

Last August, we submitted to you a brief in which we asked that an industrial airport be built in Pabos. It goes without saying, that this would be part of an industrial development strategy for the Percé/Port-Daniel region. The brief gives an over-view of the situation in the Percé/Port-Daniel region, and of the economic situation centered around Chandler.

The document discusses the general transportation problem, and deals specifically with air transportation, its functions, its impact on economic development, and the need for it as a basic infrastructure.

In our opinion, the most disadvantaged parts of Canada should receive special attention and increased financial assistance from DREE, particularly the Percé/Port-Daniel region.

Secondly, it is our opinion that DREE should have the authority to co-ordinate the activities of all federal departments involved in regional development. With this authority, DREE would be in a position to bring its interests into line with those of other federal bodies, since it would no longer have to compete with them for part of its budget.

Finally, in our opinion, transportation is essential to regional development and must precede and promote economic development. It must therefore be considered a priority.

Each time the department co-ordinates DREE's efforts and programs with those of other federal departments, it must ensure that transportation is given priority in regional development. We would like to make the following recommendations which deal more specifically with the orientation of DREE's programs.

First of all and mainly to enhance and maximize the profitability of present investments, DREE's policies will have to be revised to include air transportation by setting up in industrially oriented regions such as ours trustworthy and adequate airport infrastructure facilities. DREE should have as its objective to complete these infrastructures during the next two years.

In the same order of ideas, we believe that the moneys allocoated by DREE to help business should be increased. The objective of those programs should be the creation of permanent employment in the long term.

Le MEER doit augmenter son aide aux équipements d'infrastructures dans les régions où celle-ci sont insuffisantes surtout lorsque l'on parle de la région Port-Daniel/Percé. A cette fin, le MEER devrait dans certains projets précis, pouvoir s'associer à des initiatives à caractère régional visant le développement industriel et touristique d'une région.

Le tourisme étant un apport important à l'économie de plusieurs régis moins favorisées, et plus spécifiquement la nôtre, Percé/Port-Daniel, par exemple, cette industrie devrait faire part d'une attention particulière de la part du MEER.

Considérant l'expansion actuelle et le potentiel d'avenir de l'industrie de la pêche, nous croyons que le MEER devrait subventionner des études visant à la commercialisation de nouvelles espèces et à l'examen de toutes les possibilités d'expansion des pêcheries, afin que le traitement du poisson s'effectue le plus possible dans les régions où il est pêché.

Enfin, le MEER devrait améliorer les services à sa clientèle en se rapprochant et en installant des bureaux dans les régions défavorisées comme la Gaspésie et en prenant soin de se tenir près des zones à vocation industrielle de ces régions.

Finalement, nous demandons au MEER d'investir les sommes nécessaires à la construction d'une piste de 6,000 pieds par 150 pieds asphaltée, balisée, avec les aides à la navigation aérienne, d'ici les deux prochaines années, sur le site connu sous le nom de l'aéroport Pabos.

Merci

Le président: Merci monsieur Fortin. Le premier intervenant est M. Bachand.

M. Bachand: Merci, monsieur le président.

Ces deux derniers jours, je n'ai peut-être pas parlé souvent, mais j'ai beaucoup écouté. Puis, à un certain moment ce matin vers l'heure du midi, je ne comprenais pas pourquoi ça n'allait pas bien ici. Il y a tellement de monde qui représente tout le monde, que je me suis demandé à la fin, si personne n'était représenté! Lorsque je revois les groupes qui sont venus, l'Association des agents du développement économique régional de l'est du Québec, le Conseil régional de développement de l'est du Québec, la Société d'aménagement intégré des ressources de l'est du Québec, ainsi de suite, qui représentent tout le monde . . . je me demande si vous êtes aussi bien représentés que vous le croyez par tous ces éléments, ou s'ils ne représentent pas plutôt le monde qui les finance. Peut-être qu'ils ne vous représentent plus en fin de compte. J'ai entendu parler une personne ce matin, du CRD, je pense, et il m'a semblé qu'il se cherchait des clients! J'ai eu l'impression qu'il ne représentait plus personne, mais qu'il aurait voulu en représenter.

Revenons à l'aéroport car ça m'intéresse... Que voulezvous, je pense que vous êtes sur-représentés! Mais, lorsqu'on a parlé de la Chambre de commerce, j'ai trouvé qu'on tombait dans votre milieu et que là, enfin, on vous touchait de proche. Depuis, je trouve qu'on vous rejoint à un bon niveau... On peut se parler et je peux suivre. [Translation]

DREE should increase its help to equip the infrastructure in the regions where they are insufficient especially when you are talking about Port-Daniel/Percé. Thus, for certain specific projets, DREE should have the option of getting involved in certain regional type projects with a view to developing industry and tourism in that area.

Tourism being a very important part of the economy of many of the least favoured regions, ours more specifically, Percé/Port-Daniel, for example, that industry should bear the brunt of more specific attention from DREE.

Considering present expansion and future potential of the fishing industry, we believe that DREE should allocate funds to studies on the marketing of new species and also to the examination of all kinds of expansion for fisheries with a view to having the fish fully processed, insofar as possible, within the area where it is fished.

Finally, DREE should improve its client services by getting closer to those clients and by installing offices in the least favoured regions such as the Gaspé and by making a special effort to make itself available near the zones with an industrial vocation in those regions.

Finally, we would ask DREE to invest the amounts necessary for the building of a 6,000 by 150 foot paved runway with all the necessary air navigation aids within the next two years at a site presently known as the Pabos airport.

Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Fortin. I now give the floor to Mr. Bachand.

Mr. Bachand: Thank you, Mr. Chairman.

I have perhaps not spoken very much these past few days but I have listened a lot. Then, at one point this morning, around noon hour, I really did not understand why everything was not going very well here. There are so many people representing everybody that I finally asked myself if anyone had no representatives at all here! When I see the groups who came before us, the Association of Regional Economic Development Agents for the East of Quebec, the Eastern Quebec Regional Development Council, the Eastern Quebec Integrated Resource Development Society and so on and so forth representing everyone and his brother . . . I wonder if you are also as well represented as you believe by all those groups or whether they simply represent only those who finance their work. Perhaps they do not represent you much more than that, finally. I heard one person speaking this morning, that was a person from the RDC, I think, and he really gave me the impression he was looking for clients! I got the impression that he did not represent anyone any more but that he really would have liked to represent any one.

Let us get back to the airport because it interests me... I mean, after all, I think you just have too many representatives representing you! However, when we spoke to the Chamber of Commerce, I found that we were talking to people in your environment and that, finally, something there was close to you. Since that I find that we can speak to one another at an

Pour en revenir à l'aéroport, j'aimerais dire quelques mots sur mon comté, le comté de Missisquoi. A un bout de mon comté il y a le lac Champlain et à l'autre, le lac Magog. Au sud, c'est la frontière américaine, et au nord, c'est l'autoroute des Cantons de l'Est, Sherbrooke/Montréal.

En parlant d'aéroports, en plein cœur de ma région, il y a l'aéroport de Bromont un aéroport industriel et commercial . . . Au bout de mon comté, 12 miles plus loin, il y a Sherbrooke, qui a un aéroport commercial. A l'autre bout de mon comté, à 10 miles, j'ai Saint-Jean, Saint-Hubert, encore deux autres aéroports commerciaux. Mais si vous allez un petit peu plus loin, parce que Saint-Hubert c'est juste sur la rive sud, j'ai Dorval et un peu plus loin, Mirabel. Mais dans mon comté,—du côté américain, à 25 milles, c'est Burlington, un aéroport international. Donc, en parlant d'aéroports, j'en ai beaucoup, car je ne parle pas de ceux qui sont privés. Je parle seulement des aéroports commerciaux de 6,000 pieds et plus.

M. A. Chouinard: Si je comprends bien, vous êtes suréquipés?

M. Bachand: Oui! Je n'ai pas à me plaindre dans ce sens-là...

Le président: Messieurs, ne vous laissez pas induire en erreur. Il a parlé de la piste de Sherbrooke, et ce soir, pour retourner dans nos régions, on ne peut pas atterrir à Sherbrooke, parce qu'il y a un trou dans le milieu de la piste qu'ils sont en train de réparer. Alors il faut aller à Montréal. Donc, quand il parle des aéroports, faites attention!

• 1735

M. Bachand: On n'est jamais content, de toute façon. Lui n'est pas content parce qu'il voudrait que la piste soit plus longue et de classe internationale . . . etc . . .

Le président: Surtout, qu'il n'y ait pas de trou!

M. Bachand: Mais il n'y en avait pas lorsqu'on est parti l'autre matin. A Bromont, dans mon comté, ils voudraient avoir des équipements électroniques. Ils ne sont pas satisfaits en fin de compte, puisqu'ils vont voir leur député et qu'ils en veulent plus... Il reste que pour l'aéroport de Pabos, presque tous les mémoires vont dans le même sens. Donc, vous vous êtes entendus là-dessus. Hier matin j'ai vu un peu plus! J'avais vu que pour Port-Daniel, Percé, on parlait de 9 quais dans un mémoire. Je me suis dit: «S'ils viennent tous de même, on va en avoir 77 demain soir, quand on va rentrer».

En somme, donc, pour ce qui est de l'aéroport... je pense que si on peut tous travailler dans le même sens, peut-être que dans quelques mois, on pourra venir vous dire qu'on a fait quelque chose.

Mais avant d'en dire plus, je voudrais savoir où vous en êtes rendus avec votre aéroport? Avez-vous un comité qui travaille là-dessus, avez-vous fait des études, combien de pieds a la piste? Avez-vous fait des démarches auprès du MEER ou du ministère des Transports? Qu'avez-vous fait exactement?

[Traduction]

interesting level... we can speak to one another and I can follow what is going on.

To get back to the airport, I would like to say a few words about my own riding, Mississquoi. At one end of my riding I have Lake Champlain and at the other, Lake Magog. South, you have the American line and North, it is the Eastern Townships autoroute, Sherbrooke/Montreal.

Talking about airports, in the heart of my area, there is the Bromont airport, an industrial and commercial one . . . at the other end of my riding, 12 miles further away, there is Sherbrooke, where you have a commercial airport. At the other end of my riding, 10 miles away, I have Saint-Jean, Saint-Hubert, two more commercial airports. But if you go a bit further, because Saint-Hubert is on the South shore, you have Dorval and a bit further along, Mirabel. However, in my riding . . . on the American side, 25 miles away, you have Burlington, an international airport. So, as far as airports go, I have a lot of them because I am not even talking about the private ones yet. I am only talking about commercial airports, with runways of 6,000 feet and more.

Mr. A. Chouinard: If I get the message, you have far too much equipment?

Mr. Bachand: Yes! I have nothing to complain about on that side . . .

The Chairman: Gentlemen, do not let yourselves be misled. He talked about the Sherbrooke airport but tonight, if we want to go back to our own areas or homes, we will not be able to land at Sherbrooke because there is a great big hole in the middle of the runway that they are repairing. We have to go to Montreal. So when you talk about airports, watch out!

Mr. Bachand: Anyway, people are never happy. He is not happy because he would want to have a longer, international class runway and so forth . . .

The Chairman: But mainly without holes!

Mr. Bachand: But there was no hole there when we left the other morning. At Bromont, in my riding, they would like to have electronic equipment. They are not satisfied, finally, because they come to see their member and they want more... Anyway, for the Pabos Airport, almost all the briefs are going in the same direction. So you do agree on that. Yesterday morning, I got frightened! I saw that for Port Daniel-Percé, one of the briefs was holding out for nine wharfs. I said to myself: "If they all come on that strong, we are going to have requests for 77 tomorrow night when we go back home".

Finally, for the airport, I think that if we can all work in the same direction perhaps that, in a few months, we can come back to tell you that something has been done.

Before going any further, I would like to know where you are with your airport. Do you have a committee working on it? Have you had any studies done, how many feet for the runway? Have you approached DREE or the Ministry of Transport? What have you done exactly?

M. Fortin: Oui, il y a des démarches qui ont été entreprises. En fait, on a comme infrastructure de base une piste de 4,000 pieds par 75 pieds en graviers. C'est vraiment la base. De nos jours c'est insuffisant; il n'y a plus aucun transporteur aérien qui veut utiliser ce type d'aéroport, à moins d'y être obligé, comme dans le Nord canadien, ou à l'Île d'Anticosti. On a entrepris des démarches auprès du ministère fédéral des Transports il y a déjà plusieurs années. C'est un comité qu'on a mis sur pied en 1973, et qui a amené la réalisation de ces équipements de base-là.

Maintenant on se bloque à un tas de portes; au ministère des Transports ils n'ont pas d'argent, ils disent que c'est le MEER qui a tout l'argent. C'est pour cela qu'on frappe à votre porte aujourd'hui, parce qu'on s'est dit: «Si le MEER a tout l'argent, on va leur en demander». Et je pense que ce que l'on vous demande est raisonnable.

M. Bachand: Est-ce qu'il y a une étude de faite sur l'emplacement actuel et la possibilité de continuer le travail? Est-il possible de travailler sur le même emplacement, ou est-ce que ce serait tout à refaire?

M. Fortin: Pour utiliser le même emplacement, il serait nécessaire d'acquérir 1,000 pieds de terrain. On a déjà 5 millions de pieds carrés de terrain avec l'infrastructure actuelle. Pour compter 6,000 pieds carrés de terrain, il faudrait acquérir 2,000 pieds en tout. Ce serait facile puisque les ententes sont faites. La ville de Grande Rivière, dans son règlement d'urbanisme, a prévu qu'il n'y avait pas de construction en hauteur, ni de développement aux extrémités du terrain où est située la piste actuelle.

On a fait des études en automne 1980 auprès des industriels du poisson. Tous se plaignaient des difficultés de transport et du marché potentiel qu'ils ne pouvaient pas desservir, parce qu'ils ne pouvaient pas répondre à leurs clients pour les espèces de luxe tels le crabe, le saumon, le homard. S'il y avait des transporteurs aériens qui se spécialisaient dans ce genre de transport, ils pourraient desservir des clients de Montréal, Toronto, Boston. Tout cela a été vérifié auprès des producteurs ici dans la région.

Évidemment, il y a aussi une clientèle potentielle parmi les passagers aériens. Chandler étant une ville industrielle, une ville de services aussi, il y a des écoles et des bureaux du gouvernement fédéral et du provincial. Il y a un centre hospitalier. De ce côté-là, il n'y a pas de problème.

En somme, ce qui nous manque, c'est l'infrastructure de base. N'ayant pas l'infrastructure de base, je pense qu'on est perdant.

M. Bachand: En avez-vous parlé à votre député fédéral?

M. Fortin: Oui, on en a parlé à notre député fédéral.

M. Bachand: Je crois que le Sous-comité ici présent, accepte votre idée. De toute façon, je vais demander personnellement que ce soit inscrit en lettres bien grasses dans le rapport, pour qu'on puisse en tenir compte si on veut développer le secteur ou continuer à le développer, non seulement au point de vue

[Translation]

Mr. Fortin: Yes, things have been done in that area. In fact, the basic infrastructure we have is a 4,000 by 75 foot gravel runway. That is very basic. In this day and age, that is definitely not enough; no air transporter wants to use that kind of airport any more unless they are really stuck such as in the Canadian North or on Anticosti Island. We have approached the federal Department of Transport several years ago already. We have set up a committee in 1973 and that is how we managed to get that basic equipment.

Now all kinds of doors are being locked; at the Ministry of Transport they do not have any money, they say DREE has all the cash. That is why we are knocking on your door today because we said to ourselves: "If DREE has all the money, then we should ask them for it". I think that what we are asking for is reasonable.

Mr. Bachand: Has there been any study undertaken concerning the present site and the possibility of continuing the work already undertaken? Would it be possible to improve this present site or would the work have to start at square one to build everything up from zero again?

Mr. Fortin: To use the same site, you would have to buy 1,000 feet of land. We already have 5 million square feet of land with the present infrastructure. So to have 6,000 square feet of land you would have to buy 2,000 feet in all. That would be easy because the agreements have already been made. The Town of Grande-Riviere, in its zoning regulation, has stipulated that there will be no high structure building nor any development at the extremities of the land where the present runway is located.

Studies were undertaken in the fall of 1980 with the fish producers. They were all complaining about transport problems and the potential markets they could not get to because they could not answer their clients for the deluxe species such as crab, salmon and lobster. If there had been air transporters specializing in that kind of product, they could serve clients in Montreal, Toronto or Boston. All that has been checked out with the producers here in the area.

Of course, there is a potential for air travel passengers also. Chandler is an industrial town but also a town that has a lot of services such as schools and federal and provincial government offices. There is a hospital. So there is no problem on that side.

Finally, what we are really lacking is the basic infrastructure. Not having any basic infrastructure, I think we are born losers.

Mr. Bachand: Have you talked to your federal member of Parliament?

Mr. Fortin: Yes, we talked about it to our federal member of Parliament.

Mr. Bachand: I think that the whole subcommittee here is in favour of your idea. Anyway, I will personally ask that this request be printed in big black letters in the report so that it be taken into account, that is if we want to develop the sector or continue to develop it, not only industrially speaking but also

industriel mais aussi touristique. M. Gass a souvent parlé de l'aspect touristique. Bien que je ne suis pas impliqué dans le même milieu que lui, je possède des agences de voyage autant aux États-Unis qu'au Québec et, si vous voulez amener du monde ici, il faut les «déménager» rapidement. Le facteur temps, à l'heure actuelle, est important. Je le sais car même si le monde parle d'inflation et de récession, on voyage quand même! L'argent, ils l'ont, mais le temps ils ne l'ont pas. A un moment donné il faut un aéroport pour les déplacer rapidement. J'appuie cette idée, et je crois que le Sous-comité devrait la recommander fortement. Ce n'est pas un plan quiquennal. Une décision devrait être prise dans les mois à venir. Merci.

• 1740

M. Fortin: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Bachand. Monsieur Bujold.

M. Bujold: Merci monsieur le président.

Le problème de mon bon ami André est qu'il a trop d'aéroports dans sa région. Les pilotes ne savent plus où se poser. Ils ont le choix d'aller d'un côté ou de l'autre.

Messieurs, j'ai deux brèves questions. Je suis content de voir que vous parlez d'un aéroport industriel à Pabos. Quand il s'agit du développement d'industries, il est extrêmement important d'avoir des endroits où se poser. Comme André l'a mentionné tout à l'heure, le problème commun qui en est sorti depuis hier, est celui de sortir d'ici. Pour les Pêcheurs unis, les industriels, les chambres de commerce et tous les groupes qui ont comparus, même si l'on trouve que l'on est sur-représentés, le problème majeur c'est de pouvoir quitter et rentrer dans la région. Vous avez bien répondu à ma question, du moins à une partie de ma question concernant la longueur de la piste, et ainsi de suite.

J'aimerais connaître deux choses concernant la transformation du poisson. J'ai posé la même question aux Pêcheurs unis hier, à savoir pourquoi ils n'allaient pas, dans ces secteurs, essayer de les développer et vous avez parlé d'étude. Pourriezvous répondre à mes deux questions concernant les études que vous voulez entreprendre? Croyez-vous que des groupes locaux, des industries locales devraient s'impliquer dans une étude et dire au MEER, par exemple: «Payez-nous 50 ou 60 p. 100 de l'étude, et nous allons payer la différence afin d'étudier la mise en œuvre, la découverte et l'exploitation de ressources inexploitées à l'heure actuelle?

Le domaine de l'aéroport ... Étant donné qu'il s'agit d'un aéroport industriel, certaines personnes vont en profiter. Est-ce que des groupes locaux seraient prêts à s'asseoir avec le MEER et dire: «Écoutez, nous sommes prêts à faire notre part. Si cela coûte \$2 millions, nous verrons, comme la Gaspésia, comme les Pêcheurs unis, comme tous ceux qui vont en profiter, à investir notre quote-part. Est-ce qu'il est possible de penser en ces termes?

M. Fortin: Je vais répondre à la question concernant l'aéroport et l'implication de la population.

Je dois te dire que la population a contribué à l'infrastructure que nous avons présentement, pour un investissement total d'un demi-million de dollars. Je crois que l'effort de la popula[Traduction]

for tourism. Mr. Gass has often talked about the tourism aspect. Although I am not involved in the same areas as he is, I do have travel agencies in the U.S.A. as well as in Quebec and, if you want to bring people here, you have to "move" them rapidly. The time factor, in this day and age, is important. I know that because even though people talk about inflation and recession, others are still travelling! They have the money, but they do not have the time. At one point, an airport is needed to move them quickly. I support this idea and think that the subcommittee should recommend it. It is not a five-year plan. A decision should be made in the next few months. Thank you.

Mr. Fortin: Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Bachand. Mr. Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

My good friend André's problem is that there are too many airports in this area. Pilots do not know where to land any more. They can go either way.

Gentlemen, I have two short questions. I am happy to hear you talk about an industrial airport in Pabos. Landing spaces are extremely important for industry development. As André mentioned earlier, the common problem we could determine since yesterday is how to get out of here. For all the witnesses, including United Fishermen, businessmen, and chambers of commerce, the main problem is to leave and come into the area. You have answered my question, at least in part, concerning the runway length and so on.

I would like to ask two questions relating to fish processing. I asked the United Fishermen the same question yesterday, as to why they did not go and develop those sectors. You mentioned a study. could you answer two questions concerning the studies you want to make? Do you believe local groups and industries should commit themselves to a study and then ask DREE to pay 50 to 60 per cent of the cost so that they can study the discovery and development of still unexploited resources?

Concerning the airport... Since it would be an industrial airport, some people will make a profit out of it. Would local groups be willing to tell DREE they are ready to do their share? If it costs \$2 million, would you think about sharing with the Gaspésia, the United Fishermen, all those who will profit from it. Would that be possible?

Mr. Fortin: I will answer the question concerning the airport and the public participation.

I must say that the public contributed a total investment of half a million dollars to the infrastructure we have now. I

tion a été plus qu'honnête, étant donné le climat économique que l'on connaissait il y a 4 ou 5 ans, et qui n'était guère meilleur que celui d'aujourd'hui.

M. George Walter Smith (vice-président, Chambre de Commerce de Chandler): Si vous permettez, monsieur le président?

Le président: Oui.

M. Smith: Les producteurs sont très intéressés à cette initiative du gouvernement fédéral, car ils pourraient ajuster leur marché. Mais la question de leur l'implication financière, dans le developpement de l'aéroport n'a jamais été touchée. Ils sont bien intentionnés en ce qui concerne l'usage, d'un aéroport pour l'expédition du poisson, mais l'implication financière n'a jamais été abordée.

M. Bujold: Je ne sais pas si vous pouvez répondre pour eux, mais si cela n'a pas été fait, je vous suggèrerais... Vous savez, le ministère de l'Expansion économique régionale a des budgets annuels pour faire des études dans les régions. Il est évident que si un organisme arrive au Ministère en disant: «Écoutez, pourriez-vous m'aider à payer mon étude?» Vous trouverez certainement des oreilles attentives puis verront à accélérer le développement de nouvelles ressources ou de nouvelles industries.

M. Smith: Je me demande si au niveau de la participation des entreprises M. Lefave, de la Gaspésia, ne serait pas en mesure de nous dire s'il y a déjà eu des amorces ou des études à ce niveau-là.

Le président: Monsieur Lefave.

M. Arthur Lefave (membre du Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos): La compagnie Gaspésia fabrique du papier en vrac. Les transports aériens en particulier, nous sont nécessaires pour nos communications personnelles avec le bureau chef et les fournisseurs, pour les visites de nos clients d'Angleterre, d'Amérique du sud, ou de l'Amérique latine. Mais on ne peut pas expédier comme tel ou être client, comme tel, d'un aéroport. On n'exploite pas ce marché-là mais on est très intéressé à avoir des communications beaucoup plus efficaces. Si j'ai quelque chose à dire, ce sont des anecdotes personnelles . . . je devrais dire des cauchemars de transport. C'est épouvantable de partir le lundi après-midi et de revenir le samedi après-midi pour faire une demi-heure de travail à New York le mercredi, ce qui m'est arrivé l'automne dernier à cause de la température. Le transport est très peu fiable. A un tel point que même les journaux des grandes villes, la Gazette ou La Presse nous parviennent par autobus une journée et demie plus tard. L'autobus qui quitte Québec à 13 h 00 ou à 17 h 00 prend 12 heures pour effectuer le parcours. Je connais l'histoire parce que mes filles m'en parlent chaque fois qu'elles sont obligées d'utiliser ce moyen de transport. Depuis 15 mois que j'habite la Gaspésie, j'ai connu tous les moyens de transport. Si je voyage rapidement en auto pour aller à Québec, j'évite de payer des chambres d'hotel, j'ai une chance de manger un hamburger chez MacDonald à Rimouski et même en payant des contraventions, c'est meilleur marché.

Le président: Merci, monsieur Bujold.

Madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président.

[Translation]

think the public has made a very appropriate effort, since the economy was not in much better shape 4 or 5 years ago.

Mr. George Walter Smith (Vice-chairman, Chamber of Commerce of Chandler): If I may, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes.

Mr. Smith: Producers are extremely interested in this federal initiative because they could adjust their market. But the matter of their financial commitment to the airport development have never been discussed. They are well disposed towards using an airport for fish delivery, but the other question has never been touched upon.

Mr. Bujold: I do not know if you can answer for them. But if this has not been done, I would suggest . . . You know that DREE has funds to launch studies in the regions. Obviously, if someone asked the department to share in the cost of such a study, he would certainly be listened to in order to accelerate the development of new resources or industries.

Mr. Smith: Concerning business participation, I wonder if Mr. Lefave from Gaspésia could not tell us if there were initiatives or studies at this level.

The Chairman: Mr. Lefave.

Mr. Arthur Lefave (Member of the Pabos Airport International Committee): The Gaspésia company makes bulk paper. We need air transport to maintain contacts with the main office and the suppliers, for customers visiting us from England, Central or South America. But we cannot be a customer of such an airport for shipping. This is not one of our markets but we are very interested in having more efficient communications. My only comment would be personal anecdotes. I should say nightmares. It is awful to leave on Monday afternoon and come back Saturday afternoon only to work half an hour in New York on Wednesday; that is what happened to me last fall because of the weather. Transportation is not reliable. So much so that even major urban centres' newspapers, as the Gazette or La Presse, reach us a day and a half later by bus. The bus leaving Quebec City at 1 o'clock p.m. or five o'clock takes 12 hours to get here. I know because I hear about it each time my daughters have to use this transportation mode. I have been living in the Gaspé Peninsula for 15 months and I have experienced all transportation modes. If I take my car to go quickly to Quebec City, I avoid paying hotel rooms, I can eat a hamburger at MacDonald's in Rimouski and even with speed tickets, it is cheaper!

The Chairman: Thank you, Mr. Bujold.

Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman.

J'ai bien aimé vos deux mémoires. Je vous comprends d'avoir des réticences concernant les ententes fédérales-provinciales. Au niveau du développement touristique, une entente de 1978-1983 prévoyait au Ouébec une dépense de 76 millions de dollars, dont 45 millions provenant du MEER. Il est effectivement dépensé, dans l'Est, dans notre région, 6 millions de dollars pour le développement des transports. Vous savez, qu'il y a l'entente de 1974-1982, qui prévoit 454 millions de dollars dont 209 millions de dollars proviendront du MEER. On a trouvé le moyen de dépenser, jusqu'en 1981, 24 millions de dollars. Comment se fait-il qu'une nécessité comme un aéroport, ici, n'ait pas fait partie d'une entente-cadre Québec-Canada? C'est partout la même chose, tu sais. On ne s'y retrouve plus. Il y a beaucoup d'argent à dépenser et on se demande ce que cela donne finalement. On ne parle pas d'infrastructure industrielle et de tout le reste.

L'agriculture c'est un désastre. L'entente de 1976-1982 prévoit 103 millions de dollars. Avez-vous pensé que notre coin n'a eu que 5 millions? Je parle de vos chiffres. Je n'en reviens pas! Qu'est-ce qu'on fait avec cela? Où sont nos priorités dans l'Est? Comment faire partir des ententes Canada-Québec? On n'en fait pas partie du tout d'après ce que je peux voir.

M. R. Chouinard: Madame Côté, permettez-moi de répondre à la question.

C'est évident, comme vous dites qu'on n'y entre pas du tout. C'est évident, n'est-ce pas? Les chiffres vous le prouvent. Nous avons souligné, dans tous nos mémoires, que c'est extrêmement ardu. On a toutes les misères du monde à s'entendre. Nous sommes à un point où si on prend le projet de l'aéroport de Pabos par exemple, nous nous sommes dit: «Eh bien écoutez, au départ, il ne faut pas d'entente fédérale-provinciale làdedans car cela va prendre 10 ou 15 ans». C'est aussi simple que cela. Voyez-vous, vos chiffres étaient extrêmement éloquents. D'autant plus que vous nous les avez donnés, mais on les avait quand même ici ... Cependant j'aime encore bien mieux que ce soit vous qui les donniez. Vos chiffres, madame Côté, sont si éloquents qu'ils indiquent clairement ce qu'on a dit cet après-midi à savoir qu'on n'a pas eu notre quote-part. Peut-être qu'une des raisons pour lesquelles on n'a pas eu notre quote-part c'est qu'il n'y a pas moyen d'en arriver à la concrétisation d'un projet dans le cadre des ententes, des ententes sectorielles ou des ententes Canada-Québec. Cela prend du temps cela n'aboutit plus. Des exemples, on pourrait vous en donner à la douzaine. On ne veut pas être radical à ce point-là. On reconnaît qu'il y a deux gouvernements au Canada, une Confédération et tout cela mais, par exemple, on croit que ce serait beaucoup plus expéditif et efficace, que nos projets iraient plus vite et qu'on obtiendrait des réponses plus précises quant à la porte où frapper, la personne à louanger ou à blâmer, selon le cas. Si, dans toute la mesure du possible, le MEER faisait ces interventions seul, particulièrement dans des projets où il peut le faire, où il a juridiction.

• 1755

Le président: Madame Côté.

Mme Côté: Dans le cas qui nous préoccupe, l'aéroport de Pabos, j'ignore si c'est une juridiction fédérale ou provinciale.

[Traduction]

I really appreciated your two briefs. I understand your reservations concerning federal-provincial agreements. A 1978-1983 tourism agreement provided for \$76 million of expenses in Quebec, of which \$45 million came from DREE. In fact, in the east, in our region, \$6 million of those funds were spent for transportation development. You know that there is the 1974-1982 agreement providing for \$454 million, of which \$209 million will come from DREE. Until 1981 \$24 million were spent. How is it that a necessity as an airport has not been the subject of a Quebec-Canada general agreement? It is the same thing everywhere. There is a lot of money to be spent and we wonder what the results are. There is no mention of an industrial infrastructure and so on.

Agriculture is a disaster. The 1976-1982 agreement provides for \$103 million. Have you considered that our area received only \$5 million? I am quoting your figures. I am astonished! What are we doing with those funds? What are our priorities in the east? How could we be part of Canada-Quebec agreements? That is not the case as far as I can see.

Mr. R. Chouinard: Mrs. Côté, may I answer this question.

It is obvious, as you say, that we are not included. The figures are proof of this. We underline, in all our briefs, that it is extremely hard. We are barely able to come to an agreement. For example, in the case of the Pabos Airport, we thought at first that we should not try for a federal-provincial agreement because it would take 10 or 15 years. It is very simple. Your figures were extremely telling; you gave us those figures, but we had them too. However, I prefer that you mention them. Your figures, Mrs. Côté, clearly indicate what was said this afternoon, that is we did not get our fair share. Maybe one of the reasons for this is that there is no way to get a project going under those Canada-Quebec sectorial or general agreements. It takes time, the process never ends. We could give you dozens of examples. We do not want to be that radical. We recognize that there are two governments in Canada, one Confederation and all the rest, but we believe that it would be much more efficient, that our projects would move much more quickly, that we would get much more specific answers when we ask what door we should knock on. and that we would know whom to thank or whom to blame, if DREE acted alone wherever possible, particularly for projects which come under its jurisdiction.

The Chairman: Mrs. Côté.

Mrs. Côté: I do not know whether the Pabos Airport, which we are dealing with here, comes under provincial or federal

Je sais seulement qu'elle est la propriété de la ville de Grande-Rivière. Selon ce que vous en dites, c'est à peu près cela, n'est-ce pas? Je recois le message à savoir qu'il va falloir faire attention si l'on veut développer et harmoniser le développement d'un territoire, qu'il va falloir s'occuper de nos oignons. Chacun ses affaires! Vous comprendrez aussi que l'harmonisation ça ne se fait pas uniquement que d'un côté. J'aurais une suggestion à vous faire à ce sujet. Quand on discute des ententes cadres comme celle avec laquelle on est condamné à vivre encore un bout de temps, est-ce que vous intervenez? Est-ce que les gens du milieu sont consultés? Est-ce que les projets soumis à ces ententes cadres proviennent des milieux où l'argent sera dépensé? Est-ce qu'on vous consulte? Participezvous à une forme de négociation ou de consultation ou si l'on ne s'est pas amusé, depuis un certain temps, pour ne pas dire un certain nombre d'années, à de la pseudo-consultation? Je suis tentée de dire comme André, qu'on est sur-représenté et on pratique un langage de sourd.

Le président: Monsieur Fortin.

M. Fortin: Dans votre question, madame Côté, vous avez donné la réponse. En fait, on a affaire à de la haute voltige de hauts fonctionnaires. Eux, ils prennent les décisions, et personne n'est jamais consulté, parce qu'ils pensent tout savoir et tout connaître. Il est évident que si le milieu était consulté, dans le cadre de ces ententes-là, on ferait des représentations, on exigerait des choses. Mais toutes les fois qu'on a voulu faire entendre notre voix, on s'est fait dire qu'on n'avait rien à faire là

Mme Côté: Une dernière question.

Le président: Oui.

Mme Côté: Monsieur le président, je pense qu'il y a eu un sommet économique à Bonaventure. Y étiez-vous l'an passé?

M. Fortin: Il y a eu un sommet économique, oui.

Mme Côté: Il y a eu un sommet économique à Bonaventure qui était organisé par le gouvernement de la province de Ouébec.

M. Fortin: Par le conseil de comté.

Mme Côté: Par le conseil de comté. Vous aviez des représentants du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Oui, parce que j'ai vu des extraits d'un discours de M. De Bané.

M. Fortin: C'était pour le comté de Bonaventure.

Mme Côté: Ah, très bien. J'aimerais savoir si les recommandations que vous nous faites, parce que je prends comme recommandation le fait de faire attention dans les ententes fédérales-provinciales, vous les avez transmises au gouvernement de la province de Québec? Si vous ne l'avez pas fait, quand avez-vous l'intention de le faire, en décrivant les problèmes de la même façon que vous les avez décrits pour nous?

Remarquez bien, monsieur Chouinard en particulier, que j'adore la façon dont vous résumez les mémoires. Je trouve cela extrêmement intéressant et vous savez, c'est un problème sérieux. J'ai l'habitude de dire que le Canada sera plus riche dès que chacune des régions aura pu exploiter son potentiel au maximum. Cela revient à dire que si chacun nettoie le devant de sa maison, la rue sera nette. C'est ce qu'on veut dans le

[Translation]

jurisdiction. All I know is that it belongs to the City of Grande-Rivière. That is more or less what you have said, is it not? I am getting the message that we will have to pay attention if we want to develop and harmonize the development of the region, that we will have to get down to business. Everyone has his job to do! But you realize that harmonization cannot be one-sided. Do you intervene when the general development agreements, like the one that we will have to live with for a little while yet, are discussed? Are people from the region consulted? Do the projects that are submitted under the general development agreements originate in the regions where the money will be spent? Do you participate in some sort of negotiation or consultation process or have they been playing around, for some time if not for years, at pseudo-consultation? I am tempted to agree with what André said about your being over-represented and not listened to.

The Chairman: Mr. Fortin.

Mr. Fortin: Your question answered itself, Mrs. Côté. We do have to deal with a certain amount of fancy footwork on the part of government officials. They make decisions and no one is ever consulted because they think they know it all. Obviously, if people in the region were consulted under the general agreement, we would make representations and submit demands. But everytime we wanted to be heard, we were told that it was none of our business.

Mrs. Côté: One last question.

The Chairman: Yes.

Mrs. Côté: I believe, Mr. Chairman, that an economic summit was held in Bonaventure. Did you attend it last year?

Mr. Fortin: Yes, there was an economic summit.

Mrs. Côté: There was an economic summit in Bonaventure that was organized by the Quebec provincial government.

Mr. Fortin: By the county council.

Mrs. Côté: By the County council. Representatives of the Quebec government and the federal government were present. I know because I saw excerpts from Mr. De Bané's speech.

Mr. Fortin: It was for the County of Bonaventure.

Mrs. Côté: Fine. I would like to know whether the recommendations you made—I am thinking of recommendations and the fact that you followed the federal-provincial agreement—were submitted to the Quebec government? If you have not yet submitted your recommendations, when do you intend to do so and describe your problems as you have described them to us?

I must say, Mr. Chouinard, that I love the way you summarized the briefs. I find it extremely interesting and, as you know, it is a serious problem. I am in the habit of saying Canada will be richer when each region is able to fully develop its potential. In other words, if everyone sweeps in front of his house, the whole street will be clean. That is what we want from regional development. It is good that you have told us:

[Texte]

développement régional. Mais c'est bien que vous nous disiez: «Faites attention, il y a des choses qui n'ont pas de bon sens» ou «Il y a des choses qui n'aboutissent à rien à cause des contraintes», donc, nous, à cause de notre réalité économique, on n'aurait pas à être des victimes, je dis bien «on n'aurait pas». Je reçois ce message-là et je me demande si vous l'avez dit ailleurs, parce qu'on est deux là-dedans alors que, normalement, on devrait être trois, c'est-à-dire nous autres aussi.

• 1800

M. A. Chouinard: Madame Côté, je peux vous répondre. Bien que mon expérience soit récente, je voudrais vous répondre du point de vue des chambres de commerce.

Nous avons rencontré, en janvier 1981, le caucus des députés du Parti québécois de l'est du Québec qui, effectivement, s'était réuni à Rimouski. On leur a souligné, parmi nos représentations, comme nous le faisons aujourd'hui, les problèmes d'ententes sectorielles ainsi que la lenteur...

Une voix: Est-ce que ça a changé depuis?

Mme Coté: Monsieur Chouinard, j'aimerais savoir si, lorsque vous avez rencontré le caucus des députés de l'est du Québec du gouvernement provincial, cette rencontre s'est déroulée en public comme on le fait aujourd'hui en présence des journalistes?

M. A. Chouinard: Non.

Mme Côté: Merci.

M. A. Chouinard: Regardez, madame Côté. L'occasion qui nous était fournie ne le permettait pas.

Mme Côté: J'espère que vous aurez l'occasion d'une rencontre publique, monsieur Chouinard, parce qu'il semblerait que vous défendez bien votre dossier et il n'y a pas de raison que vous n'en donniez pas l'occasion à la population de Matane également. J'espère qu'ils auront compris votre message ici.

M. A. Chouinard: Votre suggestion a été prise en note, madame Côté.

Mme Côté: Merci, monsieur le président. Merci, monsieur Chouinard.

Le président: Monsieur Cyr, soyez bref.

M. Cyr: Oui. Merci, monsieur le président.

Je dois, moi aussi, féliciter les témoins pour leurs mémoires. Une chose m'a touché durant les présentations faites ces deux premiers jours: on a demandé de l'aide pour la recherche pour tenter d'amener de nouvelles industries dans un secteur particulier. On a dit: «Les besoins de la région de Port Daniel à Percé ne sont pas les mêmes que ceux de Richmond, de Sainte-Anne-des-Monts ou bien de Rimouski.» Je ne sais pas quel organisme nous a présenté un mémoire à savoir qu'il faudrait voir l'implantation de petites industries locales telles que la compagnie Gaspésia limitée ou celle de Murdockville, pour fournir les pièces de rechange, de l'équipement, ce qu'ils ont besoin afin de satisfaire à leurs besoins industriels.

On parle à ce sujet d'un fonds de développement et de recherche qui serait dans des secteurs particuliers d'une zone déterminée. Ce fonds de développement et de recherche, s'il est [Traduction]

"Be careful, some things are not just feasible" or "Some things will not work out because of constraint", "we should not have to be victims because of our economic situation", and I say "We should not". I get the message and I wonder if you have said the same thing elsewhere, because there are two parties involved here whereas normally there should be three. We should be included as well.

Mr. A. Chouinard: I can answer, Mrs. Côté. Although my experience is recent, I would like to tell you how the chambers of commerce see it.

In January 1981, we attended a meeting of the Eastern Quebec caucus of the Parti Québécois that was held in Rimouski. We pointed out the problems we are having with the sectorial agreements and with the slowness . . . as we are doing today.

An hon. Member: Has there been any change?

Mrs. Côté: Was this meeting you had with the Eastern Quebec caucus of the provincial government open to the public, like today's meeting? Was the press there?

Mr. A. Chouinard: No.

Mrs. Côté: Thank you.

Mr. A. Chouinard: It was not a public meeting, Mrs. Côté.

Mrs. Côté: I hope that you will have an opportunity to attend a public meeting, Mr. Chouinard, because you seem to argue your case very well and there is no reason why you should not give the people of Matane the opportunity to hear your arguments. I hope that your message has been understood here today.

Mr. A. Chouinard: We have made a note of your suggestion, Mrs. Côté.

Mrs. Côté: Thank you, Mr. Chairman. Thank you, Mr. Chouinard.

The Chairman: Mr. Cyr, and please be brief.

Mr. Cyr: Yes. Thank you, Mr. Chairman.

I too would like to congratulate the witnesses on their briefs. One thing struck me about the presentations that were made over the past two days. There was a request for research aid to try to bring new industries into a particular sector. We were told that the needs of the Port Daniel/Percé region were not the same as those of the Richmond, Sainte-Anne-des-Monts or Rimouski regions. One of the organizations stated in its small brief there should be local industries, like the Gaspésia company or the Murdockville company, to supply spare parts, equipment, and everything they need to meet their industrial needs.

We talked about a research and development fund which, if it were established, would serve particular sectors in a given zone. I have a question on this for Mr. Lefave. You have, Mr.

[Text]

établi, m'amène à poser une question à M. Lefave. Vous avez, monsieur Lefave, une industrie prospère, une industrie qui existe ici depuis 1912. Advenant la création d'un fonds de recherche et de développement, est-ce que la compagnie Gaspésia limitée serait une des industries locales qui pourrait profiter de ce fonds avec l'aide de tous les spécialistes de l'Abitibi Power pour tenter de mettre sur le marché un produit secondaire à celui que vous fabriquez aujourd'hui, soit le papier-journal, attaché à votre usine existante en vue de récupérer les résidus ou de mettre en marché un autre produit en demande, non seulement au Québec ou au Canada, mais dans tous les autres pays. Ce produit pourrait même être fabriqué ici en Gaspésie. Cela veut dire que vous avez besoin de l'aide d'universitaires et d'une équipe de marketing. La compagnie Gaspésia pourrait-elle profiter de ce fonds, tout en y ajoutant ses derniers, pour tenter de développer cette région et agrandir les champs d'action de l'Abitibi Power?

M. Lefave: C'est une question qui englobe beaucoup de choses. La compagnie Abitibi Price dont Gaspésia est une filiale qui appartient à 49 p. 100, l'usine à Chandler, au New York Times, est une compagnie qui s'est donné comme vocation, comme mission, de fabriquer le papier journal, à des fins de distribution mondiale. C'est une campagnie de papier journal.

• 1805

La compagnie, sans fermer, a vendu certaines filiales qui fabriquaient des matériaux de construction ou d'autres produits de papeterie pour consacrer les fonds nécessaires à renforcer le secteur du papier journal sur le marché mondial. On est le plus gros fabricant de papier journal au monde, ... on fabrique la meilleure «saucisse» ... Ce n'est pas une compagnie qui fait un genre de produits qui pourraient être fabriqués par la petite et moyenne entreprise.

Par contre, on est les premiers à essayer de promouvoir les industries locales qui nous fournissent les matériaux dont on a besoin, ou des services dont on a besoin, pas à bon marché nécessairement, mais des produits de qualité et avec un service qui est acceptable près de chez nous. On ne peut pas comme industrie privée subventionner les entreprises locales seulement pour les subventionner. Mais on peut être un bon client des entreprises locales. Dans ce sens, on est prêt à coopérer, comme les mines Gaspé. On a déjà, au mois de mai passé, tenu un colloque, avec la compagnie Gaspésia et Consolidated Bathurst de New Richmond, à Chandler pour rencontrer les P.M.E. de la région et essayer de développer les différents services et produits dont on a besoin.

En ce qui concerne les produits secondaires, encore là, pour les rebuts, comme on dit dans l'industrie des pâtes et papiers, il y aurait possibilité d'exploiter cela. La compagnie Reed à Québec exploite de façon efficace et investit encore de l'argent tout comme Ontario Paper à Thorold dans des sous-produits extraits des rebuts des industries de pâtes et papiers . . . Que ce soit l'alcool, ou que ce soient des produits techniques . . . Ce sont des marchés très limités. Trois usines au Canada peuvent quasiment produire le besoin mondial pour 5 ans. On est limité de ce côté.

[Translation]

Lefave, a prosperous industry that has existed since 1912. If a research and development fund were created, would the Gaspésia company be one of the local industries that would use this fund, with the help of the specialist from Abitibi Power, to market a by-product of the newsprint you are now producing? Facilities could be added to your plant so that you would be able to recover residue or market another product that is in demand not only in Quebec and in Canada, but in other countries as well. This product could even be manufactured here in the Gaspé. For this you would need the help of academics and a marketing team. Could the Gaspésia company take advantage of this fund, and add to it, to try and develop the region and increase Abitibi Power's field of action?

Mr. Lefave: Your question is far-reaching. The Abitibi Price Company, of which Gaspésia is a subsidiary, is 49 per cent owned, the Chandler plant, by the New York Times. It is a company whose mission or vocation is to manufacture newsprint for world-wide distribution. It is a newsprint manufacturer.

Without closing down, the company sold off certain subsidiaries that were manufacturing building materials or other paper products and channelled its capital into reinforcing the newsprint sector on the world market. We are the largest newsprint manufacturer in the world... we make the best "sausages"... It is not the kind of company that makes products that could be manufactured by small or medium sized businesses.

On the other hand, we have been the first company to try to promote the local industries that supply us with the materials and services that we need. They are not necessarily cheap, but we get quality products and acceptable service close to home. We cannot, as a private industry, subsidize local businesses for the pleasure of subsidizing them. But we can be a good customer. In this sense, we are prepared to co-operate, like Gaspé Mines. Last May in Chandler, we held a seminar with the Gaspésia Company and Consolidated Bathurst of New Richmond to meet with small and medium-sized businesses in the region and try to develop the various services and products we need.

Insofar as by-products are concerned, or waste products, as they are called in the pulp and paper industry, it may be possible to use them. The Reed Company, in Quebec City, and Ontario Paper, in Thorold, are efficiently using and investing in by-products extracted from pulp and paper industry waste, alcohol, technical products... The market is very limited. Three plants in Canada can almost supply the world market for five years! So we are limited on that side.

[Texte]

M. Cyr: Merci, monsieur le président.

Je vais dire le mot de la fin. Tous les témoins ont démontré qu'il y avait des besoins en matière de transport dans la région. M. Lefave a démontré que, comme homme d'affaires, cela lui prenait une semaine pour aller à New York; et au point de vue du développement industriel, M. Désourdy qui est allé voir le ministère des Transports pour dire: si vous ne m'aidez pas à construire l'aéroport, je vais le faire moi-même... Et si M. Désourdy construit l'aéroport, c'est grâce à cela que le développement se fera. Sans aéroport industriel, la chose ne se serait jamais faite.

Monsieur le président, je remercie personnellement tous les témoins, et je veux les assurer que toutes les recommandations qui ont été faites seront passées à la loupe. Pour notre rapport et, vous allez en avoir des copies, je vous assure que les députés de la région seront là pour suggérer les meilleures recommandations à faire, et que nous serons épaulés par nos amis de l'Estrie, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de l'Îledu-Prince-Édouard. Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

Messieurs, j'aimerais peut-être poser une petite question. En ce qui touche l'aéroport de Pabos, est-ce que vous en avez parlé au gouvernement provincial? Parce qu'il y a des distinctions qui sont faites au niveau national, sur les aéroports régionaux, les aéroports municipaux, etc. Est-ce que vous en avez parlé au gouvernement provincial?

• 1810

M. Fortin: Directement non. Dans le projet initial, par le truchement du ministère des Terres et Forêts, on avait obtenu \$50,000 pour l'acquisition des terrains qui ont été cédés au comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos. Cela n'a jamais été plus loin. Il y a eu d'autres approches de faites par la suite, dans le courant des années 1974-1975, mais le gouvernement provincial n'a jamais démontré d'intérêt pour le développement du site de l'aéroport de Pabos.

Le président: Est-ce que l'un ou l'autre d'entre vous, avez déjà visité l'aéroport de Gatineau?

M. Fortin: Oui! J'ai déjà visité l'aéroport de Gatineau.

Le président: Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Fortin: C'est très bien!

Le président: C'est très bien?

M. Fortin: Oui.

Le président: Je vais vous dire ce que j'en pense.

L'aéroport de Gatineau a été construit à coûts de millions de dollars, par le gouvernement du Québec, à quelques kilomètres de deux aéroports internationaux, parce que les fonctionnaires partant de Québec, ne voulaient pas atterrir en territoire étranger..., parce qu'ils atterrissaient à Ottawa. Je trouve cela de l'indécence de la part du gouvernement du Québec, de l'avoir fait... Un superbe aéroport à 35 milles d'Ottawa. Un éléphant blanc qui a coûté des millions de dollars, et que personne n'utilise. Seuls le prennent les ministres qui partent de Québec pour venir à Ottawa pour atterrir en territoire québécois. Alors qu'ici, vous avez un besoin urgent d'un

[Traduction]

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman.

I will wrap up. All of the witnesses have shown that the region has transportation needs. Mr. Lefave said that as businessman, it takes him a week to go to New York. As for industrial development, Mr. Désourdy went to see the Department of Transport and said: if you do not help me build an airport, I will do it myself. And if Mr. Désourdy does build the airport, then it will be thanks to him that development occurs. Without an industrial airport, it will never happen.

Mr. Chairman, I would personally like to thank all the witnesses and assure them that the recommendations will be given very careful consideration. I can assure you that when a report is drafted—and you will be getting copies—members of Parliament from the region will be there to suggest that the best recommendations be included and that we will be supported by our friends from the Eastern Townships, British Columbia, Ontario and Prince Edward Island. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Gentlemen, I have a short question for you. Have you discussed the Pabos airport with the provincial government? Because distinctions are made at the national level with respect to regional and municipal airports. Have you talked to the provincial government?

Mr. Fortin: Not directly. In the initial project, through the Ministry of Lands and Forests, we got \$50,000 for the purchase of lands that were signed over to the Pabos Airport inter-municipal committee. But it never went any further. Other approaches were made in 1974-75, but the provincial government has never shown any interest in developing the Pabos Airport site.

The Chairman: Have any of you visited the Gatineau Airport?

Mr. Fortin: Yes! I have visited the Gatineau Airport.

The Chairman: What do you think of it?

Mr. Fortin: Very nice!

The Chairman: Very nice?

Mr. Fortin: Yes.

The Chairman: I will tell you what I think of it.

The Gatineau Airport was built at a cost of several million dollars by the Quebec government a few kilometres from two international airports, because officials from Quebec City did not want to land in foreign territory, that is in Ottawa. I think it is positively indecent. A superb airport 35 miles from Ottawa! A white elephant that cost millions of dollars and that no one uses. The only people who use it are ministers from Quebec City who come to Ottawa, so they can land in Quebec! Here you badly need an airport and they are wasting money in the Outaouais area! I am saying this so that it will be on the record. I think that it is about time someone told them.

[Text]

aéroport . . . Et ils font des folies du côté de l'Outaouais. Je le dis, parce que je sais que ça va faire partie de nos comptes rendus. Je pense que c'est à peu près le temps que quelqu'un le leur dise.

Il y a une chose aussi qui doit être dite, car le gouvernement fédéral aussi fait des erreurs. Je vais vous en montrer une à prepos d'un aéroport qui a été construit dans mon comté. En 1958, on décide de construire un aéroport à Sherbrooke. Le ministre des Transports de l'époque venait de Trois-Rivières. Lorsque les gens de Trois-Rivières apprennent qu'il y a un aéroport qui sera construit à Sherbrooke, ils sont allés le voir, et lui ont dit: «Qu'est-ce que c'est que cette histoire-là? Tu représentes le comté de Trois-Rivières et on en a besoin d'un, nous-autres aussi». Et comme il n'y avait de l'argent que pour un seul aéroport et qu'un aéroport normalement a une piste qui va dans un sens et une autre qui va dans l'autre, ils ont construit une piste comme cela, à Sherbrooke et une piste comme cela, à Trois-Rivières! Quatre-vingt-sept milles entres les deux!

C'est cela, le genre de développement que l'on connaît, des fois, dans nos régions. C'est absolument absurde! Parce que dans le fond, on a deux demi-aéroports qui ne servent à pas grand chose, même avec une piste de 6,000 pieds, voyezvous... On ne peut même pas atterrir parfois! Et pour celui de Trois-Rivières, qui a été desservi par un transporteur national pendant un certain temps, à un moment donné, il y avait en moyenne deux personnes par jour qui prenaient l'avion pour se rendre à Montréal ou à Québec.

Vous voyez, c'est extrêmement difficile. Je ne peux pas, selon les normes internationales, être desservi par un transporteur national à Sherbrooke, parce qu'ils n'ont pas le temps d'atteindre le plafond fixé par l'aviation civile internationale, pour atterrir à Sherbrooke qui est seulement à 80 milles de Montréal. Et on se bat pour avoir un aéroport régional parce qu'on ne sait plus quel titre lui donner. Régional tu as le droit d'avoir des subventions; municipal, tu n'as pas le droit; municipal, c'est administré des fois par le fédéral; d'autres fois, les régionaux sont administrés par le municipal... C'est un fouillis indescriptible. On ne sait plus quel titre lui donner pour avoir droit à avoir quelque chose.

Je comprends très bien les frustrations que vous pouvez ressentir au plan de votre aéroport ici, et franchement, je pense que vous devez continuer à faire des efforts auprès des deux paliers de gouvernement à propos de quelque chose d'aussi fondamental que la communication. Bien sûr, dans le domaine des forêts ou dans le domaine de la pêche, ou dans d'autres domaines extrêmement importants, on ne peut pas tout réaliser en même temps. Mais, à l'époque où on se permet de transmettre à l'autre bout de la galaxie, à des vitesses inouïes, des signaux de toutes sortes et quand on a un pays où l'on peut se parler d'un bout à l'autre en quelques secondes, je trouve ridicule qu'il y ait encore des régions dans ce pays-là, où ça prend sept heures pour aller de la capitale nationale dans un village de la Gaspésie. Je trouve cela absolument invraisemblable!

Pour terminer, j'aimerais, au nom des membres du souscomité, remercier tous ceux et celles qui ont comparu devant [Translation]

It must be noted, however, that the Federal Government also makes mistakes. I will tell you about one, which has to do with an airport that was built in my riding. In 1958, they decided to build an airport in Sherbrooke. The Minister of Transport at the time came from Trois-Rivières. When people in Trois-Rivières learned that an airport was to be built in Sherbrooke, they went to see him and said: "What is going on? You represent Trois-Rivières and we need an airport too". Since there was only enough money for one airport and an airport normally has one runway in one direction and another runway in the other, they built one runway in one direction in Sherbrooke and another in the other direction at Trois-Rivières! With 87 miles between them!

That is the type of development we sometimes see in our regions. It is absolutely absurd! We have two half-airports which are practically useless, even with 6,000 feet of runway. Sometimes you cannot even land! As for the Trois-Rivières Airport, which at one point was served by a national carrier, an average of two people per day took the plane to Montreal or Quebec City.

It is a very difficult situation. According to international standards, the Sherbrooke Airport cannot be serviced by a national carrier because the carrier would not have time to reach the ceiling set by the international civil aviation authorities since Sherbrooke is only 80 miles from Montreal. We are fighting for a regional airport because we no longer know what to call it. With a regional airport, you qualify for grants; with a municipal airport, you do not. Municipal airports are sometimes administered by the Federal Government; sometimes, regional airports are administered by municipal governments. It is an incredible mess. We do not know what to call our airport in order to qualify for some type of aid.

I understand your frustrations and frankly I think you should continue to approach both levels of government, since we are dealing with something as basic as communication. In forestry or fisheries, or in other extremely important areas, we cannot do everything at once. But in an era when we can send all sorts of signals from one end of the galaxy to the other at amazing speeds, and when we can talk to someone at the other end of the country in a few seconds, I find it absolutely ridiculous that in some parts of the country it can take seven hours to get from the national capital to a village in the Gaspé. I fint it absolutely unbelievable!

In conclusion, I would like to thank, on behalf of the members of the subcommittee, all of the witnesses who have

[Texte]

nous durant ces deux trop courtes journées à Percé. Je voudrais remercier d'une façon particulière les trois députés de la région qui sont responsables de notre venue ici, soit M. Cyr, M. Bujold et M^{me} Côté. Et, bien sûr, même si nous les entendons très fréquemment au sein du caucus national à Ottawa et au sein du caucus libéral du Québec à Ottawa, venir sur place nous fait vraiment du bien parce que l'on peut se rendre compte des difficultés que vous éprouvez. J'ai perçu et vécu, non pas pour la première fois, parce qu'ils nous les ont souvent mentionnées, les difficultés que vous éprouvez au plan de la communication. Je crois que vous avez raison de vous plaindre.

Je vous raconterai juste une petite histoire en terminant et peut-être que l'on pourrait s'en servir dans un cas comme le vôtre. Vous savez qu'au Moyen-Âge on avait passé 47 jours à essayer, mais sans succès, lors d'un conclave, de désigner un pape. Quelqu'un a enfin trouvé une méthode, soit de mettre les cardinaux au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'ils désignent un pape. Laissez-moi vous dire que cela n'a pas pris de temps pour trouver un pape.

Je crois que si vous voulez obtenir des résultats suite à certaines des démarches entreprises, il faudra, ce n'est pas une incitation à quoi que ce soit, passer aux grands moyens, il faudra les sensibiliser plus encore que vous ne l'avez fait. Je trouve, pour vous avoir écoutés religieusement au cours des deux dernières journées, que vous faites les choses dans la plus grande civilité, avec un respect incroyable des gouvernements. Je crois que pour cette région du Québec qui est véritablement admirable, moi, je me fâcherais beaucoup plus souvent, je vous l'assure. Vous êtes des gens extrêmement patients!

Madame Côté, vous avez un petit mot à ajouter?

Mme Côté: Oui, monsieur le président.

Vous avez demandé si l'on avait déjà parlé au gouvernement du Québec de l'aéroport de Pabos. Étes-vous en train de me dire que lorsque vous avez rencontré le caucus des députés de l'Est, vous n'en avez pas parlé? Oui ou non?

M. A. Chouinard: C'est la Chambre de commerce de l'Industrie et du Tourisme qui a rencontré le caucus des députés de l'Est. Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter seulement deux ou trois petites choses.

M. Bujold a parlé plus tôt de participation d'industriels ou d'entrepreneurs à l'étude sur la finition des produits de la pêche. Je crois, monsieur Bujold, que cette question n'a pas été discutée, mais c'est une suggestion intéressante qui mériterait d'être discutée. À mon avis, ces personnes sont réellement intéressées au problème.

J'aimerais ouligner un deuxième point. Vous avez posé à M. Fortin de nombreuses questions à savoir si des demandes avaient été faites au gouvernement du Québec au sujet de l'aéroport. Nous croyons que c'est une responsabilité du gouvernement fédéral. Nous croyons que le MEER devrait s'occuper de tous les dossiers qui sont de son ressort. nous croyons aussi que ce serait un exemple vivant à donner au gouvernement du Québec . . . si vous voulez leur donner l'exemple.

Enfin, j'aimerais, si vous me le permettez encore, féliciter M^{me} Côté, MM. Bujold et Cyr de nous avoir permis aux

[Traduction]

appeared before the Committee during our two short days in Percé. I would particularly like to thank Mr. Cyr, Mr. Bujold and Mrs. Côté, the three members from the region who are responsible for our visit. Although we often hear from them in the national caucus and in the Quebec Liberal caucus in Ottawa, it is good for us to come here and see for ourselves the kinds of problems you are facing. I have seen and experienced the type of difficulties you face, although not for the first time, since they have often been mentioned. I think you are right to complain.

Before concluding, I would like to tell you a little story that might be useful in a case like yours. In the middle ages, a conclave spent 47 days trying to choose a pope, without success. Someone finally came up with the idea of giving the cardinals only bread and water until they made their choice. I can assure you that it did not take very long.

I think that if you want to get results—and I am not trying to incite you to anything—you will have to get your big guns. You will have to make them more aware of your problems. I have listened to you religiously over the past two days and find that you have been very civil and incredibly respectful of the government. If I came from this truly admirable part of Quebec, I assure you that I would get angry much more often. You are very patient!

Mrs. Côté, do you have something to add?

Mrs. Côté: Yes, Mr. Chairman.

You were asked whether you had talked to the Quebec Government about the Pabos airport. Are you saying that when you met with the Eastern Quebec caucus, you did not talk about it? Yes or no?

Mr. A. Chouinard: It was the Industry and Tourism Chamber of Commerce that met with the Eastern Quebec caucus. With your permission, I would like to add two or three things.

Mr. Bujold referred earlier to businessmen's participation in a study on the processing of fish products. I do not think that this was dealt with, Mr. Bujold, but it is an interesting suggestion that warrants discussion. I feel that these people are really interested in solving the problem.

There is a second point I would like to raise. You asked Mr. Fortin a number of questions on whether or not the Quebec Government was approached about the airport. We feel that it is the federal government's responsibility. We feel that DREE should deal with matters that are within its jurisdiction. We also feel that it would be a living example for the Quebec Government, if you are willing to set an example.

Finally, I would again like to congratulate Mrs. Côté, Mr. Bujold and Mr. Cyr for having invited the people of Gaspé to

[Text]

Gaspésiens, durant ces quelques jours, par leur invitation à venir témoigner, de vous exposer leurs besoins.

Finalement, je crois que vous avez reçu l'invitation de la Société de développement touristique et de Chambre de Commerce pour le souper de ce soir.

• 1820

Le président: C'est exact.

Monsieur Chouinard, messieurs, nous vous remercions. Encore une fois, en terminant ces audiences publiques, ici à Percé, permettez-moi, au nom des membres du Sous-comité de vous remercier pour votre chaleureuse hospitalité. Je sais que chaque région du Québec revendique le privilège d'être la région la plus hospitalière. Pour ma part, je crois, pour y être venu à plusieurs reprises que la vôtre est très difficile à battre. Je suis certain que les membres du Sous-comité vont garder un impérissable souvenir de ce très court séjour parmi vous. Soyez assurés que ce que vous nous avez dit au cours de ces audiences va être très sérieusement étudié et fera l'objet d'un rapport final qui devrait être présenté au gouvernement fédéral d'ici Noël. Nous nous efforcerons, je crois d'ailleurs que cela fait déjà partie de notre mandat, à ce que tous ceux et celles qui sont venus devant nous recoivent copie de ce rapport et des résolutions qui auront été acceptées par le Ministère.

Encore une fois, mesdames et messieurs, de la Gaspésie, merci pour votre généreuse hospitalité sachez que ce court séjour parmi vous nous a été extrêmement agréable.

La réunion est terminée. Nos audiences prennent fin ainsi, que le mandat que nous avions reçu de la Chambre des communes.

[Translation]

appear before the Committee and make you aware of their needs

Also, I believe you have been invited to dinner this evening by the Société de développement touristique and the Chamber of Commerce.

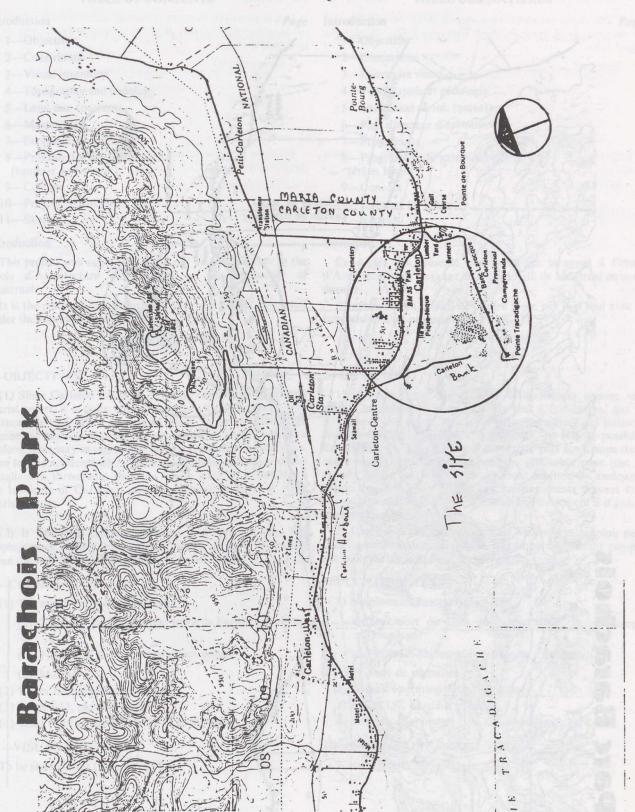
The Chairman: That is right.

Mr. Chouinard, gentlemen, we thank you. Once again, I would like to thank you, on behalf of the members of the subcommittee, for your warm hospitality. I know that every region in Quebec claims to be the most hospitable. I have been to Gaspé several times and I think that your region would be pretty hard to beat. I am sure that the members of the subcommittee will always remember their brief stay. I assure you that what you have said in the course of these hearings will be very seriously considered and will be the subject of a final report which should be tabled in the federal Parliament by Christmas. We will try to ensure that everyone who appeared before the committee gets a copy of the report and of the resolutions that are accepted by the department. This, I believe, is part of our terms of reference.

Once again, I thank the people of Gaspé for their generous hospitality. Our stay among you was very pleasant.

The meeting is adjourned. This concludes our hearings and our order of reference from the House of Commons.

APPENDIX "QUEB-2"



APPENDICE «QUEB-2»

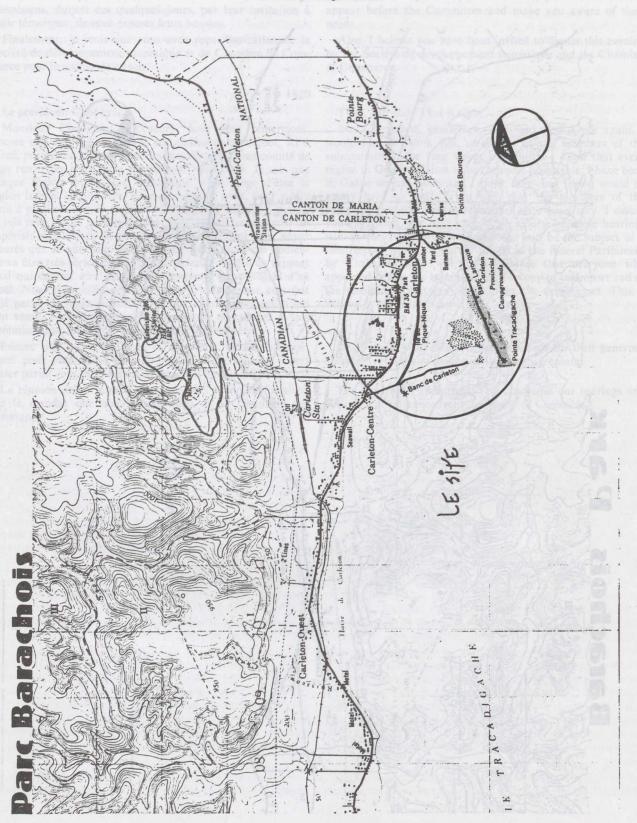


TABLE OF CONTENTS

Introduction

- 1—Objectives
- 2—Constraints
- 3—Visual inventory
- 4—Topography and pedology
- 5—Land use: (current)
- 6-Master plan
- 7—Economic program
- 8—Program for the linear park (summer and winter)
- 9—Concept
- 10—Preliminary outline
- 11-Sketch

Introduction:

This project was submitted last April as a final paper to the École d'Architecture de Paysage at the University of Montreal.

It is the result of four months of work carried out by myself under the supervision of a professor.

Gilbert Leblanc Carleton

I—OBJECTIVES

- (1) Since Carleton has been officially recognized as priority tourist resort, it is quite normal that the city be endowed with picturesque and other attractions likely to interest the large number of tourists. Having attractions which incite tourists to prolong their stay in our region will be profitable for everyone, even for the residents who will be able to take advantage of the installations throughout the year. These must be accessible to the residents of Carleton, contrary to what is done in other tourist resorts.
- (2) It will help create permanent and seasonal jobs and employement during construction, which is very important given the high rate of unemployment in the region.

II—CONSTRAINTS

- (1) The many functions of the port:
 - (a) Transportation of lumber towards Europe (stacking)
 - (b) Fishermen (boats and dry dock space)
 - (c) Marina
 - (2) Water filtration plant (odour)
 - (3) Route 132, physical barrier
 - (4) Warf bed flooded in the fall of each year.

III—VISUAL INVENTORY

To be shown after the presentation

TABLE DES MATIÈRES

Page The slopes are to be found mostly

Introduction

- 1—Objectifs
- 2—Contraintes
- 3—Inventaire visuel
- 4-Topographie et pédologie
- 5—Utilisation de sol: (actuel)
- 6-Plan directeur d'urbanisme
- 7—Programme
- 8—Programme du parc linéaire (été et hiver)
- 9—Concept
- 10-Esquisse préliminaire
- 11—Croquis

Introduction:

Ce projet fut présenté comme projet terminal à l'école d'Architecture de Paysage de l'Université de Montréal en avril dernier.

Il représente un travail de quatre mois, par moi seul avec la supervision d'un professeur.

Gilbert Leblanc Carleton

I—OBJECTIFS

- 1) Carleton ayant été reconnu officiellement comme une station touristique prioritaire, il est tout à fait normal que la ville abrite des attractions pittoresques et autres qui puissent susciter l'intérêt des nombreux touristes. Le fait de posséder des attractions qui retiennent le touriste plus longtemps dans notre région contribue à rendre plus profitable pour tout le monde, même les résident, qui pourront profiter des aménagements durant toute l'année. Les aménagements doivent être accessibles aux résidents de Carleton contrairement à d'autres stations touristiques.
- 2) Création d'emplois permanents, saisonniers, emplois pendant la construction, ce qui est très important tenant compte du taux de chômage élevé de la région.

II—CONTRAINTES

- 1) Nombreuses fonctions du port:
 - a) Transport du bois de constructions vers l'Europe (empilage)
 - b) Pêcheurs (bateaux et espace de cale sèche)
 - c) Port de plaisance
- 2) Usine d'épuration des eaux (odeur)
- 3) Route 132, barrière physique
- 4) Banc du quai inondé tard l'automne à chaque année

III—INVENTAIRE VISUAL

A voir après la présentation

IV—TOPOGRAPHY PEDOLOGY

(1) The slopes are to be found mostly on the golf course and on the grounds of the paper mill. There is also a cliff near the scenic route.

Slopes of:

30%

20 to 30%

10 to 20%

0 to 10%

Both banks are situated at approximately five (5) feet above sea level.

- (2) Types of soil:
 - (a) Beds of sandy gravel
 - (b) Rock fill (scenic route)
 - (c) Mixture of brown earth and beach gravel (golf course, quarry and paper mill).

V—LAND USE: (current)

- (1) Main road (132)
- (2) Streets and scenic route
- (3) Residential zone (single dwellings)
- (4) Residential zone (multiple dwellings)
- (5) Commercial zone
- (6) Industrial zone
- (7) Woods
- (8) Municipal park
- (9) Provincial park
- (10) Recreation centre
- (11) Community services
- (12) Institutions
- (13) Hotels/Motels
- (14) Vacant lots

VI-MASTER PLAN:

- (1) Institution 4 (railroad and projected route)
- (2) 1 to 11/2 story dwellings
- (3) 1 to 21/2 story dwellings
- (4) Dwellings having 21/2 storys or more
- (5) Mobile homes
- (6) Summer homes
- (7) Trade and services
- (8) Institutions
- (9) Industries
- (10) Green belt
- (11) Downtown
- (12) Non-developed zone (agriculture and forest) Nd
- (13) Non developed, development differed, DDZ
 - *Alterations to the wharf bed:
 - (1) commercial zone
 - (2) industrial zone

IV—TOPOGRAPHIE ET PÉDOLOGIE

1) Les pentes se retrouvent surtout sur le terrain de golf et sur le terrain de l'usine de bois. Il y a aussi la falaise près de la route panoramique.

Des pentes de:

30%

20 à 30%

10 à 20%

0 à 10%

Les deux bancs se situent à environ cinq (5) pieds au-dessus du niveau de la mer.

- 2) Les types de sol:
 - a) Bancs de graviers sablonneux
 - b) Remblayage (route panoramique)
 - c) Mélange de terre brune et de gravier marin (terrain de golf, carrière et usine de bois)

V—UTILISATION DE SOL: (actuel)

- 1) Route principale (132)
- 2) Rues et route panoramique
- 3) Zone résidentielle (unifamiliale)
- 4) Zone résidentielle (multifamiliale)
- 5) Zone commerciale
- 6) Zone industrielle
- 7) Boisé
 - 8) Parc municipal
 - 9) Parc provincial
 - 10) Centre récréatif
 - 11) Service communautaire
 - 12) Institutions
 - 13) Hotels/Motels
 - 14) Terrains vacants

VI—PLAN DIRECTEUR D'URBANISME:

- 1) Institution 4 (chemin de fer et route projeté)
- 2) Résidences de 1 à 11/2 étages
- 3) Résidences de 1 à 21/2 étages
- 4) Résidences de 2½ étages et +
- 5) Résidences mobiles
- 6) Résidences estivales
- 7) Commerces et services
- 8) Institutions
- 9) Industries
- 10) Espaces verts
- 11) Centre-ville does to the set at belooft bed baw (4)
- 12) Zone non-aménagée (agricole et forestières) Na
- 13) Non-aménagée, aménagement différé, Z.A.D
 - *Amendements sur le banc du quai:
 - 1) zone commerciale
 - 2) zone industrielle

VII—ECONOMIC PROGRAM STATES TO THE STATE OF THE STATE OF THE STATES OF T

- (1) Marina \$500,000.00
- (2) Bicycle path (and bridge over narrows) \$325,000.00
- (3) Conservation zone:
 - -More than 15 species of migratory birds \$10,000.00
 - —A very interesting flock of swallows (500)
- (4) Tourist centre:
 - -Museum (\$100,000.00)
 - -Nature interpretation (life-size aquatic birds)
 - -Sale (crafts)
 - -Art gallery
- (5) Restoration of the old lighthouse: history and observation \$50,000.00
- (6) Expansion of the golf course (9 to 18 holes)
- (7) Sport fishing (narrows)
- (8) Small floating wharfs (renting of small sail boats and pedal boats) \$15,000.00
- (9) Terrasse near the Café l'Indépendant \$50,000.00
- (10) Refitting of the public beach (public washrooms) \$20,000.00
- (11) Planting on the camping grounds \$25,000.00

VIII—PROGRAM FOR THE LINEAR PARK (summer)

\$100,000.00

- (1) Link with different interest centres in the city
- (2) Traffic: pedestrians, cyclists, cars.
- (3) Parking: cars, cyclists.
- (4) Bird watching.
- (5) Recreation grounds: grass covered areas, picnics.
- (6) Services (washrooms, etc.)
- (7) Flower garden (central point)
- (8) Mini-arboretum (trees and smalls shrubs from the region, identification)
- (9) Pond (aquatic garden)

*PROGRAM (winter)

- (1) Cross-country skiing
- (2) Snowshoeing
- (3) Skating
- (4) Slides
- (5) Sculpture (snow and ice)
- (6) Skidoo races

IX—CONCEPT

- (1) Prevailing winds
- (2) Tides
- (3) Sunshine (200 days): max. 24° c (July) -19° c (January)

- 1) Marina \$500,000.00 AM HELDO YRAMINALISHS -- X
- 2) Piste cyclable (pont sur le goulet) \$325,000.00
- 3) Zone de conservation:
 - —Plus de 15 espèces d'oiseaux migrateurs \$10,000.00
 - —Une colonie de sternes (500) très intéressante
- 4) Centre touristique:
 - -musée \$100,000.00
 - -interprétation de la nature (oiseaux marins de grandeur nature)
 - -vente (artisanat)
 - -galerie d'exposition
- 5) Reconstitution du vieux phare: historique et observation \$50,000.00
- 6) Agrandissement du terrain de golf (9 à 18 trous)
- 7) Pêche sportive (goulet)
- 8) Petits quais flottants (location de petits voiliers et pédalos) \$15,000.00
- 9) Terrasse près du café l'Indépendant \$50,000.00
- 10) Réaménagement de la plage publique (toilettes publiques) \$20,000.00
- 11) Plantation sur le terrain de camping. \$25,000.00

VII—PROGRAMME DU PARC LINÉAIRE (été)

\$100,000.00

- 1) Liens avec différents centre d'intérêts de la ville
- 2) Circulation: piétons, cyclistes, autos
- 3) Stationnements: autos, cyclistes
- 4) Observation d'oiseaux
- 5) Espace récréatif: aire libre gazonnée, pique-nique
- 6) Services (toilettes etc.)
- 7) Jardin floral (point central)
- 8) Mini-arboretum (arbres et arbustes de la région, identification.)
- 9) Etang (jardin aquatique)

*PROGRAMME (hiver)

- 1) Ski de randonnée
- 2) Raquettes
- 3) Patins
- 4) Glissade
- 5) Sculpture (neige et glace)
- 6) Courses de moto-neige

IX-CONCEPT

- 1) Vents dominants
- 2) Marées
- 3) Ensoleillement (200 jours): max. 24° c (juillet) min. - 19° c (janvier)

4) Proximity to the future downhill ski centre

X—PRELIMINARY OUTLINE

XI—SKETCH

4) Lien avec le futur centre de ski alpin

X—ESQUISSE PRÉLILMINAIRE

XI—CROQUIS

Sous-comité du Comité paraul de l'expansion économique sée Programmes MEER (Québec)

At 2.00 p.m.:

From the Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie:

Mr. Alexandre Chouinard, Chairman;

Mr. Bernard Lacroix, Member of the Board;

Mr. Blair Sproule, Member;

Mr. Donald LeBlanc.

From the Chambre de commerce de Percé:

Mr. Renault Chouinard, Chairman;

Mr. André Méthot, Member.

From the Société de développement touristique de Percé Inc.:

Mr. Michel Boudreau, President;

Mr. Gilles Jean, Vice-Chairman.

From the Chambre de commerce de Chandler:

Mr. Alexandre Chouinard, Chairman;

Mr. Georges Walter Smith, Vice-Chairman;

Mr. Lionel Gagnon, Member.

From the Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos:

Mr. Serge Fortin, Chairman;

Mr. Alexandre Chouinard, Member;

Mr. Arthur Lefave, Member.

A 14 heures:

De la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie:

M. Alexandre Chouinard, président;

M. Bernard Lacroix, membre du conseil d'administration;

M. Blair Sproule, membre;

M. Donald LeBlanc.

De la Chambre de commerce de Percé:

M. Renault Chouinard, président;

M. André Méthot, membre.

De la Société de développement touristique de Percé Inc.:

M. Michel Boudreau, président;

M. Gilles Jean, vice-président.

De la Chambre de commerce de Chandler:

M. Alexandre Chouinard, président;

M. Georges Walter Smith, vice-président;

M. Lionel Gagnon, membre.

Du Conseil intermunicipal de l'Aéroport de Pabos:

M. Serge Fortin, président;

M. Alexandre Chouinard, membre;

M. Arthur Lefave, membre.



K1A 0S7 HULL

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canadian Government Printing Office,
Supply and Services Canada,
45 Sacre-Coeur Boulevard,
Hull, Quebec, Canada, K1A 0S7
En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à.
Imprimerie du gouvernement canadien.
Approvisionnements et Services Canada,
45, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S7

WITNESSES—TÉMOINS

At 9.00 a.m.:

From the Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs:

Mr. Jean-Guy Poirier, Reeve, Municipalité régionale du comté de Bonaventure;

Mr. Guy Savoie, Liaison Officer.

From the Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule:

Mr. Léo Cauvier, Chairman.

From the Conseil régional de développement de l'Est du Ouébec:

Mr. Jean-Guy Rioux, Chairman;

Mr. Pierre Jobin, Consultant.

From La Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec:

Mr. Louis-Philippe Rioux, President;

Mr. Jocelyn Lachance, General Manager.

(Continued on previous page)

A 9 heures:

Du Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs:

M. Jean-Guy Poirier, préfet, municipalité régionale du comté de Bonaventure;

M. Guy Savoie, agent de liaison.

De l'Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule:

M. Léo Cauvier, président.

Du Conseil régional de développement de l'Est du Québec:

M. Jean-Guy Rioux, président;

M. Pierre Jobin, consultant.

De la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec:

M. Louis-Philippe Rioux, président;

M. Jocelyn Lachance, directeur général.

(Suite à la page précédente)

REPRINT

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Thursday, December 3, 1981 Tuesday, December 15, 1981

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

RÉIMPRESSION

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 6

Le jeudi 3 décembre 1981 Le mardi 15 décembre 1981

Président: M. Irénée Pelletier

Sub-committee of the Standing
Committee on Regional Development on

Sous-comité du Comité permanent de l'expansion économique régionale

DREE Programmes (Quebec)

Programmes du MEER (Québec)

RESPECTING:

Order of Reference relating to the study of Policies and Programmes of DREE in Quebec

CONCERNANT:

Ordre de renvoi concernant l'étude des politiques et des programmes du MEER au Québec

First Session of the Thirty-second Parliament, 1980-81-82 Première session de la trente-deuxième législature, 1980-1981-1982

SUB-COMMITTEE OF THE STANDING COMMITTEE ON REGIONAL DEVELOPMENT ON DREE PROGRAMMES (QUEBEC)

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

Vice-Chairman: Mr. Brian Tobin

SOUS-COMITÉ DU COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE DES PROGRAMMES DU MEER (QUÉBEC)

Président: M. Irénée Pelletier

Vice-président: M. Brian Tobin

Messrs. — Messieurs

Hargrave

MacLellan McCuish

Bachand Beauchamp-Niquet (Mrs.) Darling Côté (Mrs.) Gass

tream Cyr Milwo Mb Milwo - 21102

Murphy Riis—(13)

(Quorum 7)

Le greffier du Sous-comité

Robert Vaive

Clerk of the Sub-committee

Pursuant to the Sub-committee's Order of Reference dated May 28, 1981:

On Thursday, December 3, 1981:

Mr. MacLellan replaced Mr. Bujold.

Conformément à l'Ordre de renvoi du Sous-comité du 28 mai 1981:

Le jeudi 3 décembre 1981: M. MacLellan remplace M. Bujold.

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada Publié en conformité de l'autorité de l'Orateur de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

Available from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE COMMITTEE

On Wednesday, December 16, 1981, the Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) presented its First Report to the Standing Committee on Regional Development which was adopted without amendment by the Committee as its Fifth Report to the House.

The Standing Committee on Regional Development presented its Fifth Report to the House of Commons on Thursday, December 17, 1981.

(For the text of the Report to the House see Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Regional Development, Wednesday, December 16, 1981, Issue No. 28).

RAPPORT AU COMITÉ

Le mercredi 16 décembre 1981, le Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) a présenté son premier rapport au Comité permanent de l'Expansion économique régionale qui a adopté le rapport sans modification à titre de son cinquième rapport à la Chambre.

Le Comité permanent de l'Expansion économique régionale a présenté son cinquième rapport à la Chambre des communes le jeudi 17 décembre 1981.

(Pour le texte du rapport à la Chambre, voir les procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'Expansion économique régionale du mercredi 16 décembre 1981, fascicule no 28).

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 3 DÉCEMBRE 1981 (9) Indiana de Mais Indiana de Manda de Maria de

Le Sous-comité des programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9h 45 à huis clos, sous la présidence de M. Pelletier (président).

Membres du Sous-comité présents: M. Bachand, Mme Beauchamp-Niquet, Mme Côté, MM. Cyr, Gass, MacLellan et

Également présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir le procès-verbal du jeudi 18 juin 1981, fascicule no 1).

A 10 heures, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 15 DÉCEMBRE 1981 (10)

Le Sous-comité des Programmes du MEER (Québec) du Comité permanent de l'Expansion économique régionale se réunit aujourd'hui à 9h 49 à huis clos, sous la présidence de M. Pelletier, (président).

Membres du Sous-comité présents: M. Bachand, Mme Beauchamp-Niquet, Mme Côté, MM. Cyr, Gass, Hargrave, MacLellan, Pelletier et Riis.

Également présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: M. Gilles Gauthier.

Le Sous-comité reprend l'étude de son Ordre de renvoi du Comité permanent en date du jeudi 28 mai 1981. (Voir procès-verbal du jeudi 18 juin, fascicule no 1).

Sur motion de M. Gass, appuyé par M. Cyr, il est convenu,-Que le Premier rapport du Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) soit adopté.

Sur motion de Mme Beauchamp-Niquet, appuyé par M. Gass, il est ordonné,-Que le président présente le Premier rapport du Sous-comité sur les programmes du MEER (Québec) au Comité permanent de l'Expansion économique régionale.

A 10h 01, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, DECEMBER 3, 1981

[Translation]

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Development met in-camera this day at 9:45 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Pelletier,

Members of the Sub-committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, MacLellan and Pelletier.

In attandance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier.

The Sub-committee resumed consideration of its Order of Reference of the Standing Committee dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings, Thursday, June 18, 1981. Issue No. 1).

At 10 o'clock a.m., the Sub-committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, DECEMBER 15, 1981

The Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) of the Standing Committee on Regional Economic Development met in Camera this day at 9:49 o'clock a.m., the Chairman, Mr. Pelletier, presiding.

Members of the Sub-committee present: Mr. Bachand, Mrs. Beauchamp-Niquet, Mrs. Côté, Messrs. Cyr, Gass, Hargrave, MacLellan, Pelletier and Riis.

In attendance: From the Research Branch, Library of Parliament: Mr. Gilles Gauthier.

The Sub-committee resumed consideration of its Order of Reference of the Standing Committee, dated Thursday, May 28, 1981. (See Minutes of Proceedings, Thursday, June 18, Issue No. 1).

Upon motion of Mr. Gass, seconded by Mr. cyr, it was agreed,-That the first report of the Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) be concurred in.

Upon motion of Mrs. Beauchamp-Niquet, seconded by Mr. Gass, ordered-That the Chairman present the first report of the Sub-committee on DREE Programmes (Quebec) to the Standing Committee on Regional Development.

At 10:01 o'clock a.m., the Sub-committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Sous-comité

Robert Vaive

Clerk of the Sub-committee

channel beard of a fill of the control of the contr

Principles and Control Control Cities

Supply and Supples of Finding Cities

Supply and Supples Control

Its Sacre Control Control

Its Sacre Control Control

Its Sacre Control

Its Sa



MINUTES OF PROP

Postes Canada

Port payé

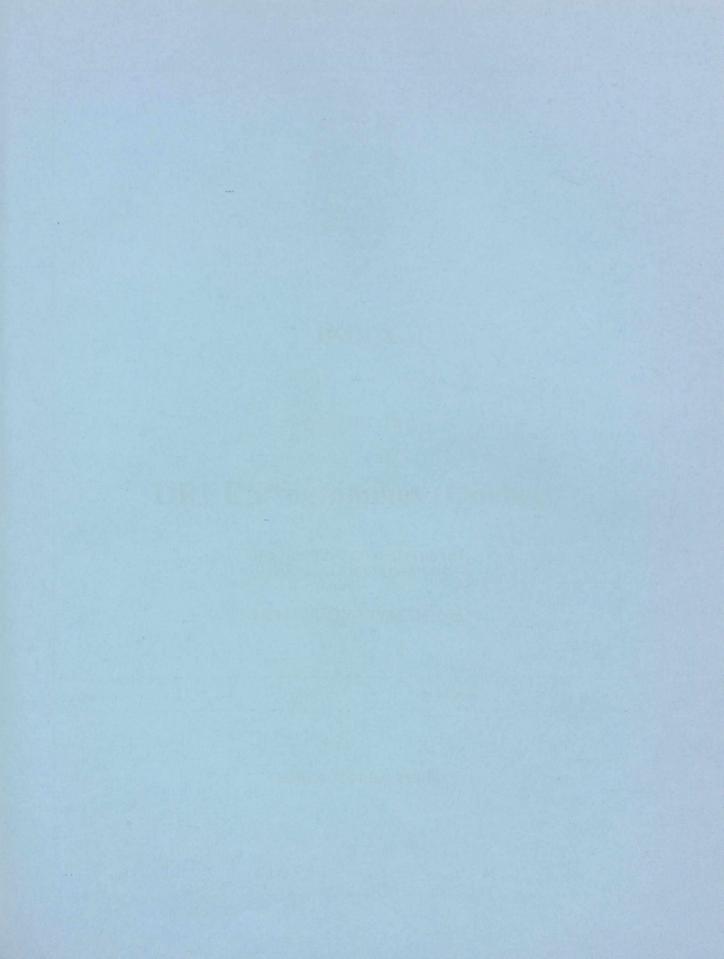
Third class

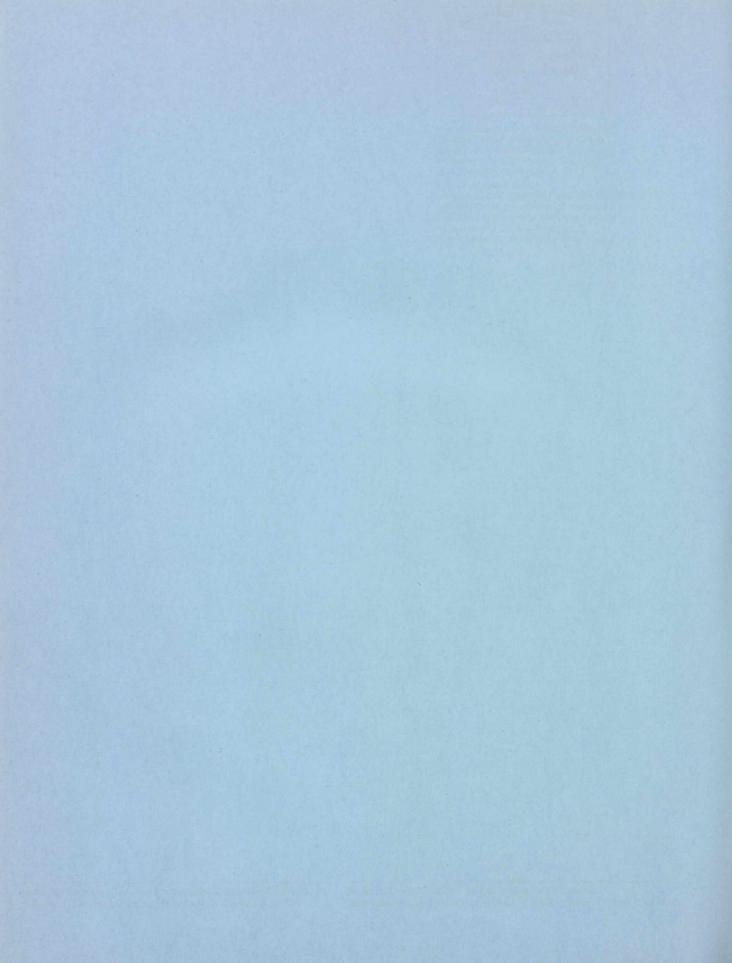
Troisième classe

K1A 0S7 HULL

If undelivered, return COVER ONLY to: Canadian Government Printing Office. Supply and Services Canada. 45 Sacré-Coeur Boulevard, Hull, Québec, Canada, K1A 0S7 En cas de non-livraison. retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à: Imprimerie du gouvernement canadien. Approvisionnements et Services Canada. 45. boulevard Sacré-Coeur,

Hull, Québec, Canada, K1A 0S7







INDEX

SUBCOMMITTEE ON

DREE Programmes (Quebec)

OF STANDING COMMITTEE ON REGIONAL DEVELOPMENT

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-6 • 1981 • 1st Session • 32nd Parliament

Chairman: Mr. Irénée Pelletier

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES—OFFICIAL REPORT

FIRST SESSION—THIRTY-SECOND PARLIAMENT

Abbreviations:

A.=Appendices. Amdt.=amendment. M.=motion. S.O.=standing order.

DATES AND ISSUES

-1981-

June:

18th, 1.

October:

5th, 2; 6th, 3; 8th, 4; 9th, 5.

December:

3rd, 15th, 6.

INDEX

HOUSE OF COMMONS COMMITTEES, OFFICIAL REPORT

PROPERTY OF STREET STREET, STREET STREET

Assembly and the supplement W. - motion S.M. - estanding order

Smollingers552.

Sanisti Chi estra d

-1891-

i-d/81

316, 2: 616, 3; 816, 4; 813.

The T

Ducember

ARDA, see Agricultural and Rural Development Act

Abgrall, Mr. Jean-François (Director, Groupe d'étude des ressources maritimes—Université du Québec, Rimouski)
DREE Programmes (Quebec), 4:92-103

Abitibi-Témiscamingue region

Development agreement/fund, special area, designating, 2:106-9 Economic potential, 2:69, 75 Forest industry, 2:75-6, 107

Industrial development, expansion, Noranda, etc., 2:111-5; 3:37 Mining industry, assistance, job creation, etc., 2:75, 78-9, 111-2, 115

Peat industry, 2:76-7 Tourist industry, 2:112-3 Unemployment, 2:111

Acid rain, see Eastern Townships—Pollution; Forest industry; Mining industry—Modernization

Agricultural and Rural Development Act (ARDA), see Agriculture; Gaspé region—Mining industry

Agriculture

Climate affecting, multiplier effect, development, impact, 2:81, 92-5; 3:109-10

Economic importance, 2:81; 3:109

General development agreement assistance, 2:81-4, 90-1, 94; 3:113-4; 4:66-7, 70-2; 5:109

Land use, reclamation programs, drainage, development strategies, ARDA, FRED, etc., 2:82-6, 90-1, 94-6; 3:107-15; 4:67-9

Markets, potential, imports, 2:95-6

Modernization diversification, need for, 2:83-4, 95-6 See also Eastern Townships; Gaspé region; Research

See also Eastern Townships; Gaspé region; Research and development

Agriculture Department, information service, improving, 4:91

Airports, see Denis Riverin region; Gaspé region; Îles-de-la-Madeleine; Maniwaki; Port-Daniel/Percé region; Sherbrooke; Trois-Rivières

Anticosti Island, see Denis Riverin region

Appendices

Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, Economic Recovery in the Eastern Townships, 2A:1 Gaspé region, tourist industry, 5A:1-6

Asbestos region, see Unemployment

Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec

Brief, 4:104-8

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Association des commissaires industriels du Nord Brief, 2:69-73

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule Brief, 5:25-6

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Association des préfets de comtés de l'Estrie

Brief, 2:23-7

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Association touristique de l'Estrie

Brief, 2:30-3

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Automotive industry, 2:56, 58-9

Babin, Mr. Albéric (President, Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie) DREE Programmes (Quebec), 4:58, 64-70

Bachand, Mr. André (L-Missisquoi)

DREE Programmes (Quebec), 1:8-9, 15; 2:6, 11-2, 27, 33-5, 90-2; 3:38-9, 56-8, 81-3, 124; 4:19, 85, 130-1; 5:104-7

Points of order

Acting Vice Chairman, M., 2:6 Documents, briefs, 1:9 Meetings, scheduling, 1:9 Subcommittee, mandate, 1:8-9

Bankruptcies, increase, 3:15, 54-5

Beauchamp-Niquet, Mrs. Suzanne (L-Roberval)

Dree Programmes (Quebec), 1:6-8, 11-4; 3:83-6, 96-8, 105-6, 109-12; 4:12-6, 34, 54-6, 68-71, 84, 125-7, 133-4; 5:12-4, 18, 30 Points of order

Documents, briefs, 1:11-2

Meetings, scheduling, 1:13-4

Minister, expediting grant proposals, M. (Mr. Cyr), 4:133-4 Regional Development Committee agenda and procedure subcommittee, seventh report, M., 1:8

Report to Committee, first, M., 6:4 Subcommittee, advertising, 1:11-2

Subcommittee, travel, 1:6-8

Beaudoin, Mr. Réjean (Director General, Association touristique de l'Estrie)
DREE Programmes (Quebec), 2:34-42

Bernier, Mr. Henri (Municipal Manager, Gaspé, Que.) DREE Programmes (Quebec), 4:80, 84-5

Boivin, Mr. Horace (Industrial Adviser, Granby, Que.) DREE Programmes (Quebec), 2:61

Bouchard, Mr. Eugène (Chairman, Commission de développement économique Port-Daniel/Percé) DREE Programmes (Quebec), 4:6-11, 14-20, 23-6

Boudreau, Mr. Michel (President, Société de développement touristique de Percé Inc.)
DREE Programmes (Quebec), 5:85-8, 91-8

Bourget, Mr. Gilles (Industrial Commissioner, Commission de développement économique Port-Daniel/Percé)
DREE Programmes (Quebec), 4:10-1, 14-7, 20-6

Bujold, Mr. Rémi (L—Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine; Parliamentary Secretary to Minister of Employment and Immigration)

DREE Programmes (Quebec), 4:16-8, 30-4, 53, 63-6, 82-3, 87-9, 103, 108-11, 127-30, 139; 5:15-7, 23, 42-5, 51, 59-60, 71-4, 100, 107-8

Point of order, documents, 5:74

CN Rail, see Gaspé region—Railways

Cabinet ministers, see Regional development incentives—Assistance applications

Canada Mortgage and Housing Corporation, see Eastern Townships—Housing

Canadian Forces, cadets, training program, Denis Riverin region, 4:48

Canadian Industrial Renewal Board, see Eastern Townships—Textile and clothing industry

Causapscal Chamber of Commerce

Brief, 4:88-9

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Cauvier, Mr. Léo (Chairman, Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule)

DREE Programmes (Quebec), 5:25-31

Chambre de commerce de Chandler

Brief, 5:64-71, 99-102

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Chambre de commerce d'industrie et tourisme de la Gaspésie

Brief, 5:65-71

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Chambre de commerce de Percé

Brief, 5:82-4

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Chandler region, economic development, fisheries, port development, transportation, 5:99-102

Charland, Mr. Serge (Industrial Adviser, Commission industrielle de la Ville d'Asbestos)

DREE Programmes (Quebec), 2:64-9

Chouinard, Mr. Alexandre (Chairman, Chambre de commerce d'industrie et tourisme de la Gaspésie; Chairman, Chambre de commerce de Chandler; Member, Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos)

DREE Programmes (Quebec), 5:64-76, 79-81, 99-102, 105, 109-11, 115-6

Chouinard, Mr. Renault (Chairman, Chambre de commerce de Percé) DREE Programmes (Quebec), 5:81-4, 97

Coates, Mr. Wells (President, Association des préfets de comtés de l'Estrie)

DREE Programmes (Quebec), 2:23-7

Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc. Brief 3:115-7

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos

Brief, 5:103-4

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Commission de développement économique de New Richmond Brief, 4:27-30

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Commission de développement économique Port-Daniel/Percé

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Commission industrielle de la Ville d'Asbestos

Brief, 2:64-5

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Commission industrielle montérégienne

Brief, 3:104-5

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs

Brief, 5:6-11

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Conseil économique du Haut-Richelieu

Brief, 3:43-8

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue

Brief, 2:102-8

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Conseil régional de développement de l'Est du Québec

Brief, 5:31-42

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Conseil régional de développement des Cantons de l'Est

Brief, Economic Recovery in the Eastern Townships, 2:6-11; 2A:1 See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Corporation de développement économique de Forillon

Brief, 4:76-9

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or

Brief, 2:69-73

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted—Association des commissaires industriel du Nord

Côté, Mrs. Eva (L-Rimouski)

DREE Programmes (Quebec), 1:10-2; 4:22-3, 73-4, 85-7, 90-1, 101-4, 111-5; 5:21-2, 47-51, 61-3, 88-91, 109-11, 115

Points of order, documents, briefs, 1:12

Points of order, meetings, scheduling, 1:10

Subcommittee, travel, M., 1:8

Coulombe, Mr. Thérence (Prefect, Municipalité régionale de comté de Denis Riverin)

DREE Programmes (Quebec), 4:39-57

Cyr, Mr. Alexandre (L-Gaspé)

DREE Programmes (Quebec), 1:8-10, 14-5; 2:14-7, 22, 28-9, 38, 45-7, 51-3, 58-9, 65-8, 73-7, 97-100, 108-9, 120-2; 3:8-10, 14-5, 20-2, 35-7, 48-50, 54-5, 58-60, 65-7, 74-6, 94-5, 106-7, 112-8, 125-6; 4:9-12, 24, 37-8, 42-3, 50-1, 56-7, 66-7, 79-81, 98-9, 108, 115-6, 133-6; 5:17-9, 27-31, 45-7, 59, 76-8, 90, 94-5, 111-3

Points of order

Meetings, scheduling, 1:10

Minister, expediting grant proposals, M., 4:133-4

Subcommittee, travel, 1:7-8, 13

Cyr, Mr. Pierre-Marcel (Third Vice President, Fédération des pêcheurs unis du Québec)

DREE Programmes (Quebec), 4:119-20, 132, 137, 141

Dagenais, Mr. Pierre (Commissioner, Commission industrielle Montérégienne)

DREE Programmes (Quebec), 3:104-7

Darling, Mr. Stan (PC—Parry Sound-Muskoka)

DREE Programmes (Quebec), 2:18-20, 38-42, 76-9, 92-5, 101-2, 110-4, 123-4, 129; 3:11-3, 22-5, 39-42, 60-2, 86-9, 100-3, 111

Denis Riverin region

Fisheries, 4:40-1, 56-7

Forest industry, reforestation, transportation costs, pulp and paper industry, 4:42-4, 47-50

Tourist industry, attractions, Mont Logan, Anticosti Island, 4:47-8, 53-4

Transportation infrastructures, harbours/wharfs, airports, railways, bus service, 4:39-40, 44-56

See also Canadian Forces

Dion, Mr. Robert (Director General, Maison régionale de l'industrie)
DREE Programmes (Quebec), 2:43-8

Dollar, exchange rate, economic development effects, 3:5, 29, 37, 97-8

Dragon, Mr. Jean-Jacques (Private Citizen) DREE Programmes (Quebec), 2:125-9

Eastern Quebec region

Economic development strategies, general/subsidiary agreements affecting, 5:32-6, 39-52, 57-8, 61-3 Forest industry, job creation, 5:55 Job creation, assistance, 5:37 Local employment assistance program (LEAP), 5:59-60

Manpower training, reclassification, 5:44-5, 56 Population migration, relocation, 5:32-8, 51-2, 58, 65 Unemployment, 5:32, 38, 65

Wages and salaries, 5:38, 65

Eastern Townships

Agricultural development, subsidiary agreement, 2:9 Development, special area, designating, 2:10-3, 16-7, 23, 56 Forest/pulp and paper industries, spruce budworm, 2:54, 62, 73, 100 Housing, CMHC, Québec Housing Authority assistance, 2:28 Industrial development

Expenditures, 2:8-9

High technology industries, attracting, 3:7, 17, 122-4 Investment tax credit program, 2:8-13, 22-3, 47-8

Investments, expansion, municipal bonds, development strategies, small business development bond, 3:6-12, 15, 124; 4:117-8

Job creation, 2:8, 12-3, 24, 40, 52-5, 62, 67 See also below Textile and clothing industry

Labour force, productivity, working conditions, 2:7-9, 13, 57, 60 Manpower training programs, education, research and development, reclassification, etc., 2:48-50, 58-61, 67-8; 3:104-5

Pollution, acid rain, etc., 2:39, 55

Population, socio-economic data, 2:7-8; 3:121-2

Railways, modernization, 2:10, 17-8

Textile and clothing industry Import quotas, surplus inventories, etc., 2:20-1; 3:16, 20-2, 26,

122 Job creation, 3:16-20, 23-7

Modernization/restructuring, Canadian Industrial Renewal Board establishment, 2:11-3, 21-2, 57, 61; 3:16-7, 23-5

Wages and salaries, 3:21-4 Tourist industry

Projects, advertisements, marketing, etc., 2:30-7, 40-2; 3:125-7 Revenues, 2:31, 39

Subsidiary agreement affecting, 2:8-9, 12-7, 35

Unemployment, 2:7, 64-7; 3:105, 121

Urbanization, effects, 2:25-6 Wages and salaries, 2:7; 3:121, 124-5

See also above Textile and clothing industry

See also Granby; Lac-Mégantic; Lac-Mégantic region; Magog-

Orford region; Sherbrooke; VIA Rail Canada Inc.

Education, see Eastern Townships-Manpower training programs; Gaspé region-Economic development; Mining industry

Employment

Job creation, 2:126; 3:7

See also Abitibi-Témiscamingue region; Denis Riverin region; Eastern Quebec region; Eastern Townships; Forest industry-Economic importance; Gaspé region; Lac-Mégantic region; Mining industry; New Richmond

See also Sherbrooke; Upper Gatineau region

Employment and Immigration Department, see Regional development incentives-Policies programs

Energy, see Gaspé region—Natural gas; Mining industry

Energy conservation, public transportation systems, 5:9-10, 14, 19-20

Equalization payments, see Quebec

FBDB, see Federal Business Development Bank

FRED, see Fund for Rural Economic Development

Federal Business Development Bank (FBDB), see New Richmond

Federal-provincial relations, see Manpower training programs; Quebec

Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke Brief, 3:107-9

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Fédération des pêcheurs unis du Québec

Brief, 4:118-25

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Fédération des producteurs de bois du Québec

Brief, 2:87-90

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie Brief, 4:59-62

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Fer de Lance

Brief, 2:48-50

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Fisheries

Quotas, licences, resource management, 4:132, 138-9; 5:78-9 Taxation, 4:133

See also Chandler region; Denis Riverin region; Gaspé region; General development agreement; Îles-de-la-Madeleine; Port-Daniel/Percé region; Research and development

Fitzpatrick, Mr. Lewis (Mayor, Gaspé) DREE Programmes (Quebec), 4:76-88

Footwear industry, see Sherbrooke—Textile and clothing

Forest industry

Acid rain pollution, 3:103

Development policies, management, assistance, etc., 2:88-9, 97, 100-2; 3:92-5, 98, 101-3; 5:72

Economic importance, employment opportunities, job creation, 2:87-8; 3:92, 95, 102

Lumber industry, modernization, expansion, markets, assistance etc., 3:92-3, 96-101

Manpower training, 4:62, 69

Ministry, establishing, 4:72

Particle/wafer-board industry, 3:102-3

Reforestation, 2:89, 97; 3:96-7; 4:88

See also Gaspé region—Forest industry

Spruce budworm infestation, damage costs, 3:95, 100

Taxation/re-investment, 2:88-90, 97, 100; 3:95; 4:72

5 year agreement termination/renewal, 2:89-90

See also Abitibi-Témiscamingue region; Denis Riverin region; Eastern Quebec region; Eastern Townships; Gaspé region; Lumber industry; Pulp and paper industry; Research and development

Forillon National Park, development, 1:7, 11; 2:14, 120; 5:67

Fortin, Mr. Léo (Mayor, Iberville)

DREE Programmes (Quebec), 3:43-4, 49

Fortin, Mr. Roch (Director General, Conseil régional de développement des Cantons de l'Est)
DREE Programmes (Quebec), 2:12-23

Fortin, Mr. Serge (Chairman, Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos)

DREE Programmes (Quebec), 5:103-10, 113

Fréchette, Mr. Yves (Director for Development, Union des producteurs agricoles)
DREE Programmes (Quebec), 2:91, 96-7

Fund for Rural Economic Development (FRED), see Agriculture—Land use; Gaspé region—Mining industry

Gaspé

Brief, 4:76-9
Industrial park, land cos

Industrial park, land costs, 4:79-80, 84-5

Special area, designating, 4:85

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Gaspé Copper, see Mining industry-Modernization

Gaspé Provincial Park, see Gaspé region—Tourist industry

Gaspé region

Agriculture development, marketing, job creation, 4:60, 65-70 Airports, 2:47; 4:83, 86-7, 111, 125-7; 5:94-5

See also Denis Riverin region; Port-Daniel/Percé region

Economic development, entrepreneurial assistance, manufacturing, education, 4:105-6, 113-7

Federal-regional agreement affecting, 2:74-5, 108; 4:30, 113 Fisheries, 3:75; 4:79, 88-9, 125; 5:115

Development assistance, 200-mile limit, 4:92-4, 98, 121-2, 137-9; 5:26, 30, 67-8, 78

Equipment manufacturing, shipbuilding,

modernization/diversification, 4:93-103, 120-3, 127-30, 133, 137-41; 5:26-9, 68, 78

Export/import, markets, job creation, 4:94-6, 101-2, 120-1, 124-6, 129-32, 135, 139-41; 5:68, 79

Grand-Rivière Fisheries Institute, 5:28-9, 68

Manpower training, Université du Québec (Rimouski), 4:96, 102-3

Storage facilities, 5:25-8, 68, 77

3-mile zone, extending, 5:29-30, 69-70

See also Denis Riverin region; Port-Daniel/Percé region Forest industry, reforestation, spruce budworm, 5:66, 70, 83, 102 Forest/lumber industry, sawmills, assistance, 3:94; 4:60-4, 72, 131 Fund allocations, 1:6

Harbours, ports, 3:35; 4:126-7; 5:25, 67-70, 77, 82-3, 88-90, 95-6 Industrial development

Investment, infrastructures, Highway 20, etc., 4:76-85, 107, 110-5, 125-7; 5:66, 82-4, 107-8

Investment tax credit program, 2:47; 4:10, 14, 22-3, 34-5, 107,

Research and development, Gaspésia Ltd., pulp and paper industry, 5:99, 111-2

Labour force, 4:76

Meat, 4:61, 73-4, 89-92; 5:56-7

Mining industry, land use, ARDA, FRED, 3:35; 4:29; 5:65

Natural gas, energy costs, 4:78-9, 84-7, 106-13

Potatoes, 4:62, 67-8, 71

Railways, modernizing, costs/benefits, CN Rail, DREE assistance etc., 5:6-25, 100

Tourist industry, 5A:1-6

Percé convention centre, DREE assistance, Gaspé provincial park, 5:67, 72-7, 81-94

Sport fishing, 4:22, 88-9; 5:10, 45, 82, 92, 101 Unemployment, 4:115, 131, 133; 5:25, 100 Gaspé region—Cont.

Wages and salaries, 3:69; 4:115, 131; 5:24, 30, 99 See also Chandler region; Denis Riverin region; Eastern Quebec

region; Industry, Trade and Commerce Department; New Richmond; Port-Daniel/Percé region; VIA Rail Canada Inc.

Gass, Mr. Mel (PC-Malpeque)

DREE Programmes (Quebec), 1:8-10, 14-5; 2:17-8, 36-7, 46, 50, 61-3, 118-20; 3:10-1, 24-5, 63-5, 77-9, 83; 4:20-2, 35-7, 67-8, 99-100, 111, 137-40; 5:29-30, 75-6, 93-4

Points of order, meetings, scheduling, 1:9-10 Points of order, report, first concurrence, M., 6:4

Gauvin, Mr. Jacques (Vice President, Maison régionale de l'industrie) DREE Programmes (Quebec), 2:43

General development agreement

Fishing infrastructures, signing, 4:123-6, 135-6

Subsidiary agreements

Renewing, 5 year forestry/agriculture agreement, 2:89-92, 96-99; 3:109; 4:61-2, 66-7

Revision, etc., 2:14-5, 34, 72-3, 99-101; 4:116-7

See also Eastern Quebec region; Eastern Townships—Tourist industry

5 year \$76 million tourist industry agreement, 5:109

See also Agriculture; Eastern Quebec region; Municipalities; Upper Gatineau region

Gobeil, Mrs. Estelle (President, Conseil régional de développement des Cantons de l'Est)

DREE Programmes (Quebec), 2:6-16, 22

Gosselin, Mr. Réal (Director General, Chambre de commerce de Lac-Mégantic) DREE Programmes (Quebec), 2:118-24

Granby

Brief, 2:55-8

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Grand-Rivière Fisheries Institute, see Gaspé region-Fisheries

Groupe d'étude des ressources maritimes—Université du Québec, Rimouski

Brief, 4:92-7

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Guaranteed annual income, 2:128

 Hamel, Mr. Yvon (Chairman, Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc.)
 DREE Programmes (Quebec), 3:115-20

Harbours, see Chandler region; Denis Riverin region; Gaspé region; Îles-de-la-Madeleine; Port-Daniel/Percé region; Ports

Héroux, Mr. Etienne (General Manager, Conseil économique du Haut-Richelieu)
DREE Programmes (Quebec), 3:43-54

High technology industries, see Eastern Townships; Sherbrooke

Housing, see Eastern Townships; Urbanization

Hudon, Mr. Marc-André (General Manager, Commission de développement économique de New Richmond) DREE Programmes (Quebec), 4:31-7

Iberville

Brief, 3:43-8

Industrial park, infrastructures, development assistance, Saint-Jeansur-Richelieu, Saint-Luc, municipal taxes, 3:43-53 See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted Îles-de-la-Madeleine

Airport, 2:15; 4:128-9

Development, special area designation, infrastructures, \$13 million, etc., 2:8-10, 15-6, 109; 3:57; 4:85, 109, 115, 130; 5:33, 42-4 Fisheries, 4:120, 125-6, 129, 136, 139 Harbours, 2:15

Imports, see Agriculture; Eastern Townships—Textile and clothing industry; Sherbrooke

Industry, Trade and Commerce Department

Gaspé office, establishing, 4:106, 114

See also Regional development incentives—Policies/programs

Investment Tax Credit Program, see Eastern Townships—Industrial development; Gaspé region—Industrial development

Jack Spratt Mfg. Inc.

Brief, 3:15-20

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Jean, Mr. Gilles (Vice President, Société de développement touristique de Percé Inc.) DREE Programmes (Quebec), 5:89-92, 95-8

Jobin, Mr. Jean-Marie (General Manager, Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie)
DREE Programmes (Quebec), 4:58-75

Jobin, Mr. Pierre (Consultant, Conseil régional de développement de l'Est du Québec) DREE Programmes (Quebec), 5:44-50

Johns-Manville Canada Inc., see Unemployment

Julien, Mr. Roméo (President's representative, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue) DREE Programmes (Quebec), 2:102-15

Kivenko, Mr. Jack (Vice President, Jack Spratt Mfg. Inc.) DREE Programmes (Quebec), 3:15-26

Labour force, see Eastern Townships; Gaspé region; Lac-Mégantic region; Sherbrooke

Labrador Trough, see Mining industry-Land use

Labrecque, Mr. Paul (President, Association touristique de l'Estrie) DREE Programmes (Quebec), 2:30-4

Lac-Mégantic

Brief, 2:115-8

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Lac-Mégantic region

Industrial development, economic potential, job creation, 2:116-7 Labour force, population, 2:25, 116 Medical sector, weakness, 2:116 Tourist industry, assistance, projects etc., 2:116-24

Lachance, Mr. Jocelyn (General Manager, Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec) DREE Programmes (Quebec), 5:55-63

Lafontaine, Mr. Michel (Industrial Adviser, Comité inter-municipal de promotion industrielle de la région de Lac-Mégantic) DREE Programmes (Quebec), 2:115-8, 121-4

Land, see Agriculture; Gaspé region; Magog-Orford region; Mining industry

Langlois, Mr. L. Gonzague (General Manager, Quebec Metal Mining Association) DREE Programmes (Quebec), 3:28-43 Lay-offs, see Unemployment

Le Blanc, Mr. Donald (Administrator, Commission de développement économique Port-Daniel/Percé) DREE Programmes (Quebec), 4:12, 21

Le Blanc, Mr. Donald (Co-operative Development Officer, Fédération des pêcheurs unis du Québec)
DREE Programmes (Quebec), 4:138-40; 5:74, 78-9

Lefave, Mr. Arthur (Member, Comité intermunicipal de l'Aéroport de Pabos)
DREE Programmes (Quebec), 5:108, 112

Létourneau, Mr. Roch (General Manager, Sherbrooke, Que.) DREE Programmes (Quebec), 3:73-4, 77, 86, 91

Local Employment Assistance Program (LEAP), see Eastern Quebec region

Lumber industry, see Forest industry; Gaspé region—Forest; Upper Gatineau region

Magog-Orford region

International tourist centre project, 2:9, 12, 32-7; 3:73-4, 77-82, 90-1, 123-8

Land development, 2:37-8

Tourist industry, subsidiary agreement affecting, 3:82, 90, 127

Mailloux, Mr. Marcel (Acting President, Union des producteurs agricoles)
DREE Programmes (Quebec), 2:80-7, 90-101

Maison régional de l'industrie

Brief, 2:43-5

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Maniwaki

Airport, railways, infrastructures, 3:59-62 Brief, 3:55

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Manpower training programs

Federal/provincial/regional co-ordination, 2:9, 51-3 \$350 million, 3 year program, 3:116-20 See also Eastern Quebec region; Eastern Townships; Forest industry; Gaspé region—Fisheries; Rimouski

Manufacturing industry

Diversification/modernization, 2:9, 12-3, 29 Promotional services, investment, resources, 2:43; 3:6 See also Gaspé region; Port-Daniel/Percé region

Maple sugar industry, 2:84, 95-6; 5:56

Massé, Mr. Paul-André (L—St.-Jean)
DREE Programmes (Quebec), 3:25-6, 51-2

Matapédia Valley, special area designation, 3:57

McCuish, Mr. Lorne (PC—Prince George-Bulkley Valley)
DREE Programmes (Quebec), 2:21, 54, 75-6, 97-8; 3:9-10, 27, 80-1, 98-9; 4:49, 71-2; 5:19-20, 96

Meat, see Gaspé region

Ménard, Mr. Guy (Chairman, Société de développement économique de la Haute-Gatineau)

DREE Programmes (Quebec), 3:56

Merleau, Mr. Michel (Counsel, Société de développement économique de la Haute-Gatineau) DREE Programmes (Quebec), 3:57-9, 62-6 Méthot, Mr. André (Member, Chambre de commerce de Percé)
DREE Programmes (Quebec), 5:92

Metric conversion, see Sherbrooke

Migneault, Mr. Daniel (Industrial Commissioner, Sherbrooke, Que.) DREE Programmes (Quebee), 3:67-72, 75-81, 85-90

Millette, Mr. Marc (Secretary General, Fédération des pêcheurs unis du Québec)

DREE Programmes (Quebec), 4:118-41

Mining industry

Assistance, 3:30, 35-6, 42

Education, Thetford-Mines College, Rouyn-Noranda College, 3:43 Employee retirement program. 3:120

Energy costs, taxation, investments, risk-taking, etc., 3:29-33, 38-9 Job creation, 3:32-4, 41

Land use, development, exploration, infrastructures, projects, Labrador Trough, etc., 3:28-41

Markets, decreasing, metal prices, 3:29, 32-3, 36, 40-3

Modernization, equipment, pollution, acid rain, Noranda, Gaspé Copper, 3:35, 41-2

Unemployment, North Shore, 3:33

Wages and salaries, 3:29

See also Abitibi-Témiscamingue region; Gaspé region

Mont Logan, see Denis Riverin region

Montreal

Development, special area, 2:8-10, 16-22, 56-7; 3:48, 71, 75, 104; 5:48

Industrial parks, subsidiary agreement, amending, \$1.7 million grant, 3:45, 48, 52-4

Morin, Mr. Wilfrid (Vice President, Sherbrooke Chamber of Commerce)

DREE Programmes (Quebec), 3:9-14

Municipal bonds, see Eastern Townships-Industrial development

Municipalité régionale de comté de Denis Riverin

Brief, 4:39-49

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Municipalities

General development agreement, affecting, 2:9, 14, 23-7 General development agreement, exclusion, 2:9, 14-5, 24-8 One industry dependency, 3:14 Socio-economic agent role, 2:24-6; 5:62-3

Murphy, Mr. Kevin B. (Mayor, Maniwaki) DREE Programmes (Quebec), 3:55-6, 59-65

National Research Council, see Sherbrooke

Natural gas, see Gaspé region

Natural gas pipeline, 5:39

New Richmond

Economic development, 4:28-9

Entrepreneurial training, small business, FBDB, job creation, 4:29-33, 37-8

Noranda, see Abitibi-Témiscamingue region; Mining industry—Modernization

O'Bready, Mr. Jacques (Mayor, Sherbrooke, Que.) DREE Programmes (Quebec), 3:67, 79-83, 87-90 Orders of reference, DREE Programmes (Quebec), 1:3

Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec, 4:104-17

Association des commissaires industriels du Nord; Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or, 2:69-79

Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule, 5:25-31

Association des préfets de comtés de l'Estrie, 2:23-9

Association touristique de l'Estrie, 2:29-42

Chamber of Commerce of Causapscal, 4:88-92

Chambre de commerce de Chandler, 5:99-102

Chambre de commerce de Percé, 5:81-97

Chambre de commerce d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5:64-81

Commission de développement économique de New Richmond, 4:27-38

Commission de développement économique Port-Daniel/Percé, 4:6-26

Comission industrielle de la Ville d'Asbestos, 2:64-9

Commission industrielle Montérégienne, 3:104-7

Comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc., 3:115-20

Comité intermunicipal de L'Aéroport de Pabos, 5:103-16 Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs, 5:5-25

Conseil économique du Haut-Richelieu, 3:43-54

Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 2:102-15

Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5:31-54

Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2:6-23

Corporation de développement économique de Forillon, 4:81, 84-5 Dragon, Mr. Jean-Jacques, 2:125-9

Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke, 3:107-15

Fédération des pêcheurs unis du Québec, 4:118-41

Fédération des producteurs de bois du Québec, 2:87-92, 97-102

Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie, 4:58-75

Fer de Lance, 2:48-54

Gaspé, 4:76-88

Granby, 2:55-63

Groupe d'étude des ressources maritimes—Université du Québec, Rimouski, 4:92-103

Iberville, 3:43-54

Jack Spratt Mfg. Inc., 3:15-27

Lac-Mégantic, Comité intermunicipal de promotion industrielle de la région de Lac-Mégantic; Chambre de commerce de Lac-Mégantic, 2:115-24

Maison régionale de l'industrie, 2:43-8

Maniwaki, 3:55, 59-65

Municipalité régionale de comté de Denis Riverin, 4:39-57

Quebec Lumber Manufacturers' Association, 3:91-103

Quebec Metal Mining Association, 3:28-43

Sherbrooke, 3:67-91

Sherbrooke Chamber of Commerce, 3:5-15

Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5:54-63

Société de développement économique de la Haute-Gatineau, 3:56-9, 62-6

Société de développement touristique de Percé Inc., 5:85-98 Union des producteurs agricoles, 2:80-7, 90-101

Union des producteurs agricoles, 2.80-7, 90-10

Vaillancourt, Mr. Georges, 3:121-8

Ouellet, Mr. Pierre (Industrial Adviser, Association des commissaires industriels du Nord; Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val d'Or) DREE Programmes (Quebec), 2:69-79

Pabos airport, see Port-Daniel/Percé region

Parks, see Forillon National Park; Gaspé Provincial Park

Patry, Mr. Réal (Chairman, Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec) DREE Programmes (Quebec), 4:104-17

Peat industry, see Abitibi-Témiscamingue region

Pelletier, Mr. Irénée (L—Sherbrooke; Chairman)
DREE Programmes (Quebec), 1:6-15; 2:5-6, 11-2, 17, 23, 29-30, 42-3, 46-8, 54, 59, 64, 67-9, 73, 76-80, 101-3, 114-5, 123-5 129-30; 3:5-7, 15, 20, 25-7, 42-4, 53-4, 65-7, 72-4, 80-1, 89-94, 100, 104-7, 113-29; 4:5-9, 24-7, 38-9, 43, 49, 57-8, 62-3, 67,

75-6, 87-8, 91-2, 97, 103-4, 115-9, 134-42; 5:5, 12, 15, 24-5, 30-1, 51-4, 59, 64-6, 71, 74-6, 79-81, 85, 96-9, 105, 113-6

Poirier, Mr. Jean-Guy (Reeve, Municipalité régionale du comté de Bonaventure; Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs)

DREE Programmes (Quebec), 5:5-6, 11-25

Pollution, see Eastern Townships; Forest industry—Acid rain; Mining industry—Modernization

Port-Daniel/Percé region

Economic development, infrastructures, airports, railways, 4:7-8, 11-4, 19-26

Fisheries, ports, harbours, 4:12, 20-1

Manufacturing industry, transportation costs, impact, 4:15, 18 Pabos airport, 4:8, 13; 5:82-4, 87, 98, 102-9, 113-5 Unemployment, 4:7, 13; 5:81, 87

Onemployment, 4.7, 13, 3.61, 67

Ports, \$10 million seaport development, 4:105; 5:16, 47, 77

Potatoes, see Gaspé region

Procedure and Decisions of the Chair

Acting Vice Chairman, M. (Mr. Bachand), 2:6, agreed to, 3 Documents, appending to minutes and evidence, 2:3 M. (Mr. Bujold), 5:74, agreed to, 4

Documents, briefs, organizations filing before appearing, 1:9-13 *In camera* meetings, 6:4

Meetings, scheduling, 1:9-14

Minister, Chairman requesting expedition of inter-departmental opinions on grant proposals, M. (Mr. Cyr), 4:133-4, agreed to, 4

Report, first, concurrence, M. (Mr. Gass), 6:4, agreed to Report to Committee, first, M. (Mrs. Beauchamp-Niquet), 6:4,

Report to Committee, first, M. (Mrs. Beauchamp-Niquet), 6:4, agreed to

Regional Development Committee agenda and procedure subcommittee, seventh report, M. (Mrs. Beauchamp-Niquet), 1:8, agreed to

Proulx, Mr. Jacques (Chairman, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke) DREE Programmes (Quebec), 3:107-15

Pulp and paper industry

International markets, payment methods, 3:37

Manufacturing methods, woodchips etc., 3:94, 99-100

Modernization, assistance, 2:89; 3:96-7

See also Denis Riverin region; Eastern Townships—Forest; Gaspé region—Industrial development

Quebec, federal-provincial fiscal arrangements, equalization payments, 2:47, 56, 60-2, 126

Québec Housing Authority, see Eastern Townships-Housing

Quebec Lumber Manufacturers' Association

Brief, 3:91-3

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Quebec Metal Mining Association

Brief, 3:28-35

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Railways, see Denis Riverin region; Eastern Townships; Gaspé region; Maniwaki; Port-Daniel/Percé region; VIA Rail Canada Inc.

Reeves, Mr. Gilles (Plant Manager—Newport, Fédération des pêcheurs unis du Québec) DREE Programmes (Quebec), 4:132

Regional Development Committee, see Procedure and decisions of the Chair

Regional development incentives

Assistance applications, ministerial discretion, approval/refusal, etc., 3:19-22, 27; 4:36; 5:73, 109

Eligibility criteria, 2:43-6, 59-61, 70-3, 77, 99, 104, 109-11, 117-8; 3:17-26, 69-70, 84, 93, 104, 117; 4:10, 37-8, 60-4, 110, 120-4; 5:45, 60

Expenditures, approval methods, 2:8, 34, 64, 73-4; 3:40-1, 104-7, 111, 123-6; 4:6, 75, 105

Federal-municipal negotiations, 2:14, 27; 3:8-9, 14, 49, 53, 114; 4:13-4, 24

Objectives, 2:9, 24, 52, 61-4, 70, 89, 104; 3:19, 26, 84, 117, 123-5; 4:6, 15-6, 19, 61, 71, 107, 130; 5:17, 36, 39, 83

Policies/programs, impact, 2:16, 20, 55, 58, 85-6; 3:28, 34, 75, 102 Decentralization/regionalization, need for, 2:11, 15, 19, 24-6, 62-7, 72, 91-2, 103-11; 3:6, 9, 71-2, 76-7, 85, 93; 4:9-10, 17, 26, 34, 38, 52, 57, 81, 115; 5:39, 60, 79

Improvement, need, 2:6, 64-5, 68, 104, 107; 3:6, 12, 115; 4:27 Industrial parks, infrastructures, dispersal effect, etc., 2:16-7, 22-5, 28-9, 53, 57, 61, 72, 85, 96; 3:49, 105-6; 4:77-82, 106, 116-7, 123; 5:47, 52-3, 69, 102-4

Industry, Trade and Commerce Department and Employment and Immigration Department/provincial ministries and local organizations, consultation/co-ordination, etc., 3:84-6, 108-9, 112, 115-8, 122, 125; 4:8, 15-6, 20, 23, 34, 62, 68, 71, 77, 96, 108-10, 122-4, 128-30; 5:41, 69, 72, 97-8, 102-3, 110

Success/failure, 2:21-2, 34, 64, 70, 99, 104, 116-7, 125; 3:14-6, 20, 104, 108, 115-6, 122; 4:6-7, 16, 29, 52, 61, 105, 121; 5:34-6, 40, 69, 73-5, 83

Subsidy rate, increasing, 4:106, 109-10, 114-5

Regional Development Incentives Act

Amending, 1:8-9

Restrictive framework, 2:10, 107; 5:59

Regional Economic Expansion Department

Offices, establishing, 2:72; 3:5, 71; 4:17-8, 29, 62, 65, 77, 81; 5:72-3, 80, 84, 102 Staff, budget, 2:110; 3:85, 89; 4:34; 5:38-41, 45, 83

Report to Committee, 6:3

Research and development

Agriculture, 2:84, 97-8 Fisheries, 4:96-101, 136-7

Forest industry, 2:84, 97-8

See also Eastern Townships—Manpower training programs; Gaspé region—Industrial development; Sherbrooke

Riis, Mr. Nelson (NDP—Kamloops-Shuswap)
DREE Programmes (Quebec), 1:11-3
Points of order, documents, briefs, 1:13
Points of order, meetings, scheduling, 1:11

Rimouski, manpower training programs, 1:12

Rioux, Mr. Jean-Guy (Chairman, Conseil régional de développement de l'Est du Québec) DREE Programmes (Quebec), 5:31-46, 50-4

Rioux, Mr. Louis-Philippe (President, Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec)
DREE Programmes (Quebec), 5:54-5, 59, 63

Robert, Mr. Pierre (Chairman, Sherbrooke Chamber of Commerce) DREE Programmes (Quebec), 3:5-15

Routhier, Mr. Robert (Chairman, Executive Committee, Fer de Lance)
DREE Programmes (Quebec), 2:52-3

Roy, Mr. Hervé (Assistant General Director, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue) DREE Programmes (Quebec), 2:109-10, 113-5

Saint-Jean-sur-Richelieu, see Iberville

Saint-Luc, see Iberville

Savoie, Mr. Guy (Liaison Officer, Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs) DREE Programmes (Quebec), 5:6-11, 20

Sherbrooke

Airport, 4:25; 5:105, 114 Brief, 3:67-74

Convention centre, establishing, 2:17-8; 3:73-4, 82-3, 87, 91 Employment/unemployment, 3:68, 72, 80-1, 85, 88-90 Industrial development, electronics industry, construction materials, machinery manufacturing, assistance, 3:68-9, 75, 81, 87-90

Industrial development, University of Sherbrooke research and development, National Research Council, skilled labour force, 3:71, 74-6, 81

Industrial park, 1:11; 3:12-3; 4:24-5

Industries receiving DREE grants, plant closures, loss to U.S., 3:80, 84-5

Labour force, wages and salaries, 3:68

Metric conversion, test area, 3:11

Sherbrooke Museum, modernization, 2:9, 12, 34; 4:116

Textile and clothing, footwear industries, import quotas, foreign competition, 3:80

Tourist industry development, facilities, seasonal impact, investment, assistance, 3:73-4, 84-6

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Sherbrooke Chamber of Commerce

Brief, 3:5-7

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Shipbuilding, see Gaspé region—Fisheries

Small business, 2:9, 48-50, 105; 3:14-5, 123-4

Small business development bond, see Eastern Townships—Industrial development

Smith, Mr. Georges Walter (Chairman, Chambre de commerce de Chandler)

DREE Programmes (Quebec), 5:108

Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec Brief, 5:55-8

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Société de développement économique de la Haute-Gatineau Brief, 3:57-8

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Société de développement touristique de Percé Inc. Brief, 5:85-8

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Spruce budworm, see Eastern Townships—Forest; Forest industry; Gaspé region—Forest industry; Upper Gatineau region

Subcommittee

Advertising, 1:11-2
Mandate, 1:8-9; 2:6; 4:5
Travel, members' spouses accompanying, 1:13-4
Travel, visiting selected Eastern Townships, Gaspé, 1:6-8
M. (Mr. Côté) 1:8, agreed to, 5

Sureau, Mr. Réal (Chairman's Representative, Quebec Lumber Manufacturers' Associaton) DREE Programmes (Quebec), 3:91-103

Taxation, see Fisheries; Forest industry; Mining industry—Energy costs

Textile and clothing industry, see Eastern Townships; Sherbrooke

Thibault, Mr. Michel (Geographer, Municipalité régionale de comté de Denis Riverin)
DREE Programmes (Quebec), 4:52-6

Thibault, Mr. Michel (Industrial Commissioner, Corporation de développement économique de Forillon) DREE Programmes (Quebec), 4:81, 84-5

Tourist industry

Assistance, 1:7; 2:9-10, 62-3, 67; 3:89 Deficit, 2:39-42

See also Abitibi-Témiscamingue region; Denis Riverin region; Eastern Townships; Gaspé region; General Development Agreement—5 year; Lac-Mégantic region; Magog-Orford region; Sherbrooke; Upper Gatineau region

Tousignant, Mr. Gérard (Chairman, Steering Committee, Fer de Lance)

DREE Programmes (Quebec), 2:48-54

Transportation, see Chandler region; Denis Riverin region; Energy conservation

Tremblay, Mr. Gilles (Vice President, Commission de développement économique de New Richmond)
DREE Programmes (Quebec), 4:27-32, 37-8

Trépanier, Mr. Paul-O (Mayor, Granby) DREE Programmes (Quebec), 2:55-63

Trois-Rivières, airport, 4:25; 5:114

Trudel-Emanuelli, Mrs. Johanne (Director, Association des préfets de comtés de l'Estrie)
DREE Programmes (Quebec), 2:27-9

Unemployment

Asbestos region, lay-offs, Johns-Manville Canada Inc., 3:116-9
See also Abitibi-Témiscamingue region; Eastern Quebec region;
Eastern Townships; Gaspé region; Mining industry; PortDaniel/Percé region; Sherbrooke; Upper Gatineau region

Unemployment insurance, see Upper Gatineau region

Union des producteurs agricoles

Brief, 2:80-7

See also Organizations/individuals appearing and briefs submitted

United States, see Sherbrooke

Universities and colleges

Rouyn-Noranda College, see Mining industry—Education
Thetford-Mines College, see Mining industry—Education
Université du Québec (Rimouski), see Gaspé region—Fisheries;
Organizations/individuals appearing and briefs
submitted—Groupe d'étude des ressources maritimes
University of Sherbrooke, see Sherbrooke

Upper Gatineau region

Economic development, natural resources exploitation, geographical location, impact, unemployment insurance, 3:55-6, 60-2

Employment/unemployment, 3:57-65

Forest industry, lumber, manufacturing, spruce budworm, pollution, 3:55, 59-62

Special area designating, assistance, 3:56-9, 62, 65-6
Tourist industry, Mont Sainte-Marie, recreational facilities, general development agreement investment, 3:55-8, 62-5

Urbanization

Housing, effects, 2:28 See also Eastern Townships

VIA Rail Canada Inc.

Eastern Townships, abandoned lines, 2:18-9 Eastern Townships, passenger service, 2:17-8, 22 Gaspé region, passenger service, 5:6-24

Vaillancourt, Mr. Georges (Member, Quebec National Assembly, County of Orford; Caucus libéral provincial de la région des Cantons de l'Est)

DREE Programmes (Quebec), 3:121-8

References, see Organizations/individuals appearing and briefs submitted

Veilleux, Mr. Jacques (Vice President, Fédération des producteurs de bois du Québec)

DREE Programmes (Quebec), 2:87-92, 97-102

Veilleux, Mr. Roméo (Director, Chamber of Commerce of Causapscal)

DREE Programmes (Quebec), 4:88-92

Wages and salaries, see Eastern Quebec region; Eastern Townships; Gaspé region; Guaranteed annual income; Mining industry; Sherbrooke VIA Rail Canada Inc. (cosmic agrands and CRIS) englas Inc.

Paster Townships, abandoned inter-very community of the Property of States of Community of Crists of Community of

linenski, manpower malesto programs, 1917 -

Vullimeour, Mr. Georgia (Member Quebec National Assembly,
County of Oyrood Courcil Miletal provincial of it followed: about
Countries de Pess)

10. de 10. d

DRUE Programmes (Quebec), 31121 E

Rioax abled bank additions (fighting) 2 coffee day (5 and additional day 15 and additional day (5 and additional day (5 and additional day) (5 and additional day)

pub supurpulong sah mali milital supurpul pal (V) mapual, aM, tuali si Digital programmes (Coustee), 3,715 (coustee) and double of the course of the course

Lance To Remark (Charmon Charmon Committee Committee of Committee (District Charmon Committee Co

Roy, Air, Herse (Assistant Confession Andrew Change of the SISSO diversion for the CAbility of applications of the Cability of applications of the Cability of applications of the Cability of

Gaspé region, Guarrateed annual income; Mining industry, and

Saint-Law, six Differible

Saraje, Mr. Say (Little) 9000 Copied Control operated exemption 5028 values of Epiper 9

DRUE Freezishane - Copied Sci-15: 20

Levieron.

August 1 12 1 187 131

Conseque, a desire, tambémine, 2: 7 8: 373-4 82-3, 97, 9).

integral residences, the remains our stry, one and the manufals

Amelicand development. University of Sherurocke indearth and development. National Asserth Coupett, stilled International, 373, 74-6, 81

-Industrial park, http://doi.org/10.100/

Animatries co. Arian DRUE grants, plant chances, loss to U.S., 3,80, 84-5

Labour force, wages that relation, 1-63

March Cultivation (est and 1914)

Sherta chilo bittare co., modernization, 20, 12, 14: 5316

Typulle and electrical flations in inflancing impairs quotien ferrigo accompanies (25)

Approfit reduces a consulprement, facilities arrespond request, for management, presidents, 3, 15-4, 49-6

Secults Organizational editaballs appearing and hours submitted

Skestingsky Chamber of Contactores

Bright St.

Sergin Organizations in fiveduals agree by and briefer dissilled

Shiphelleing, he ligsperogen - Televiel

Small brakers, 2-3, 42-50, 105, 27-6-5, 52-6-6

Sealtheant devices devices the season of the

Stellts, Mr. Georges Wallet (Charman, Chambre or coverage to Chambre) Service a making general active des requipping la file Life Si Si Circumstation 255-6

4 to later Operation (1965-60) is a construction of the later of the later

South de greeteppe west exceedings de la Martin 2011 parties batin l

Universities and distinguage and with the value back O come with Rouge Northead College are Missing industry—Education
Theoret-Misse College, as Missing Chinary "Haller) on a second of the College of t

Garph maken Forza Lampromits park stone (15,000) (15,000)

Paper Catineau region

Focusario development, natural resources exploitation, prosperly part
tocation, impact, anomaliayment interaces, 345 5th Magazine ta
transportation impact, anomaliayment interaces, anomaliayment for any
transportation of the state of the stat

Taxasion, or Taxasian Francis Industry, Winings, Statisticitie in the particular and particular

Taxille and clothing infantry, are francia townships; Sharbrooks

Pullmett, Mr. Michel (Geographer, Monicipalité régissale le scenté de Denis Riverts) DRPE Programme (Obrissa, 4-52-4

Thiback, Mr. Mikhel (Ledukrid Commissioner, Corporation de developpement agénomique de Parillon ;

DRBR Programmes (Ourbre), 43 (Latter)

Testing Indiana

Augustanias 1-7, Oct. 10, 1713, 1713, 189

Derist 200-45

Ser else Abrelle Prince emissie regron; Denli Kristen 12000, frantera Verminge, Kraspe regron; General De elòpasere. Agreciam de l'estre Leo Mégapula region Alague Orlàre region; Sheriworks, Chope Germana region.

Pennyanit, 35, Grand Charles, Studies Continues, For de Lance

MR REP manufement (Quidaja), 2015-5

Enterportation, on Charlette region, Deers Provint region, Emergy

Tebathlay, Mr. Gillet (Van Frenificht, Communica it divelopperent dann geloue de Vere Birthmond) DEER Programming (Oriebse), 4,27-12, 37-8

Prépar les Mr. Fine D' (Mayor, Cranty). DEE Brogaminum (Docisio), 285-63

Tropped a selection of the selection of

Truss Tuning the Stee Topmus (District Association servers or de Court Association de l'Estre)

DREET Friedmann (Chicket), 7:274

Comployment

Astorius regiona my offic, Johns-Mannill, Calenda Inc., 2016;

See also Abillio Ten Schmilten propos Parter of Coches regions

Eastorn Tevenishus, Gasper regions from og sahnitere frame

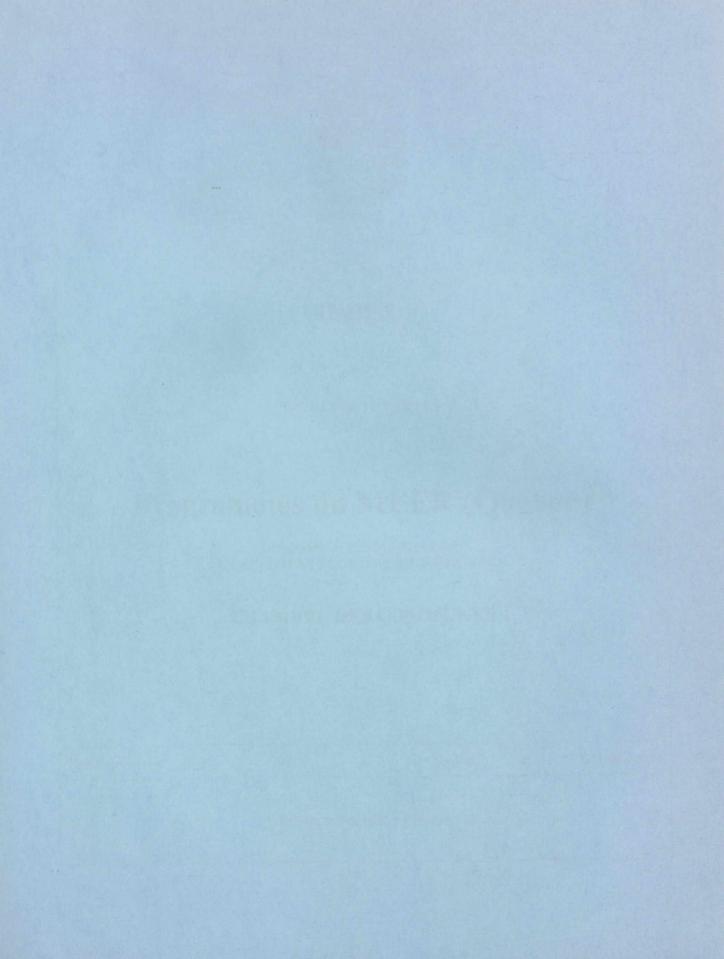
Daniel/Pixes regions Shurbresh & Aurice Continues region

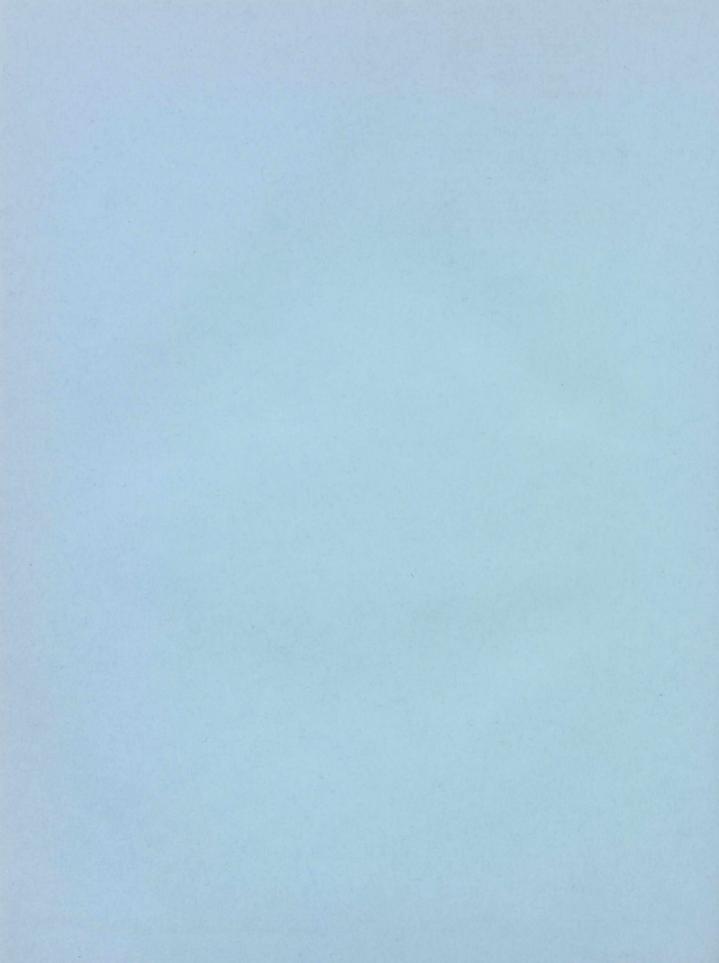
Innerclovement assurance, see Descriptive entrances ruston



If undelivered, return COVER ONLY to: Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9







INDEX

DU

SOUS-COMITÉ SUR LES

Programmes du MEER (Québec)

DU COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules nos 1-6

1981

1re Session

32° Législature

Président: M. Irénée Pelletier

INDEX

COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—COMPTE RENDU OFFICIEL

PREMIÈRE SESSION, TRENTE DEUXIÈME LÉGISLATURE

Abréviations:

A.=appendice. Am.=amendement. Art.=article. M.=motion

DATES ET FASCICULES

-1981-

Juin:

le 18, f.1.

Octobre:

le 5, f.2; le 6, f.3; le 8, f.4; le 9, f.5.

Décembre:

les 3 et 15, f.6.

INDEX

COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—COMPTE RENDU OFFICIEL

PREMIÉRE SESSION, TRIDGE DEDGEME LÉGISLAYURE

A .- appendice. Am. - amendement. Art. - article. M. - portion

Abreviations:

Samurament mer bericker

-1991-

13 St at

.....

22 0 4 4 1 2 4 4 1 2 4 4 1 1 2 4

Jes 7 et 15 f. f.

Abgrall, M. Jean-François (directeur, Groupe d'étude des ressources maritimes, Université du Québec à Rimouski)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:92-103

Abitibi-Témiscamingue

Environnement, protection, comité permanent du gouvernement québécois, travaux, études, etc., 2:113-4

Tourbe, exploitation, utilisation, aide du MEER, 2:76-7

Voir aussi Agriculture; Développement régional, subventions; Mines, industrie; Tourisme, industrie

ADEQ. Voir Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec

Aéroports

Gaspésie

Denis-Riverin, municipalité régionale, aéroport international, établissement, 4:45-8, 51

Emplacement, choix, 4:53-4, 111

Gaspé, développement, types d'avions, etc., 4:83, 86-7

Pabos, aménagement, 4:8, 14, 25-6; 5:82, 84, 87, 98-9, 103-8, 113, 115

Ste-Anne-des-Monts, efficacité, Gagnon-Fournier, compagnie, nombre de vols, etc., 4:44, 52

Gatineau, 5:113-5

Implantation, avantages, 4:46

Missisquoi, circonscription, 5:105

Régionaux, députés fédéraux du Québec, comité, formation, 4:53-4, 85-6

Roberval, circonscription, 4:55

Sherbrooke et Trois-Rivières, 4:25; 5:114

Agriculture

Assainissement des sols. Voir plutôt Drainage sous le titre susmentionné

Bas-St-Laurent, 5:56-7, 60

Climat, fonds de terre, etc., répercussions, 2:92, 94

Drainage

Estrie, programme, élargissement, 3:109, 111-3, 115

Plaine de Montréal, résultats, etc., 2:81, 84

Saguenay—Lac-St-Jean, programme, fonds inutilisés, 3:110-1; 4:70

Sol-plus, programme, fonds alloués, abandon, etc., 2:90-1 Emploi, création, 3:109

Environnement, ministère, L'utilisation agricole des terres marginales; une rétrospective et biographie, document, 2:96

Estrie, 3:108

Voir aussi Drainage sous le titre susmentionné

Gaspésie, 4:65, 70, 88, 91-2

Gouvernement, assistance, priorité, 2:83, 93

Régions économiquement faibles, ressources, développement, aide du MEER, 2:84-5, 91

Sols, utilisation, harmonisation, juridiction provinciale, etc., 4:69, 73-4

Transformation, secteur, MEER, assistance, 4:65-6, 91

Voir aussi Développement régional, subventions; Expansion économique régionale, ministère

Aligro Inc., compagnie, investissements, 4:110

Aménagement du territoire et urbanisme, loi québécoise. Voir Municipalités—Corporations

Aménagement rural, Conseil canadien, abolition, 2:86

Aménagement rural et développement agricole (ARDA), entente fédérale-provinciale, 2:82, 96, 99

Amos. Voir Pâtes et papier, industrie

Anse-à-Beaufils. Voir Ports

Appendices

Fier, projet, recommandation du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2A:1

Parc Barachois, document de M. Gilbert Leblanc, 5A:1-6

ARDA. Voir Aménagement rural et développement agricole

Asbestos

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Voir aussi Estrie

Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec (ADEQ)

Membres, objectifs, etc., 4:104-5, 108

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Association des commissaires industriels du Nord

Membres, objectifs, etc., 2:69-70

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Association des mines de métaux du Québec, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Association des pêcheurs de homard et côtiers de la Péninsule, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Association des préfets de comtés de l'Estrie

Membres, buts, etc., 2:23-4

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Association touristique de l'Estrie

Cotisations, municipalités, hôteliers, etc., 2:36, 40-1

Membres, objectifs, etc., 2:30-1

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Associations, groupes, etc., comparution

Asbestos, représentant municipal, 2:64-9

Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec (ADEQ), 4:104-18

Association des commissaires industriels du Nord, 2:69-77
Association des manufacturiers de bois de sciage du Québe

Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, 3:91-103

Association des mines de métaux du Québec, 3:28-43

Association des pêcheurs de homard et côtiers de la Péninsule, 5:25-31

Association des préfets de comtés de l'Estrie, 2:23-9

Association touristique de l'Estrie, 2:30-42

Caucus libéral provincial, région des Cantons de l'Est, 3:121-8

Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, 5:64-81

Chambre de commerce de Causapscal, 4:88-92

Associations, groupes, etc.—Suite

Chambre de commerce de Chandler, 5:99-102, 105, 108, 111, 115-6

Chambre de commerce de Lac Mégantic, 2:118-24

Chambre de commerce de Percé, 5:81-4, 92, 97

Chambre de commerce de Sherbrooke, 3:5-15

Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos, 5:103-4, 106-8, 110, 112-3

Commissariat intermunicipal de la région de Lac Mégantic, 2:115-8, 121-2, 124

Commission de développement économique de New Richmond, 4:27-38

Commission de développement économique de Port-Daniel-Percé, 4:6-26

Commission industrielle montérégienne, 3:104-7

Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs,

Conseil économique du Haut-Richelieu, 3:43-54

Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 2:102-15

Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5:31-54 Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, 2:6-23

Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val-d'Or, 2:77-9

Dragon, M. Jean-Jacques, 2:125-9

Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke, 3:107-15

Fédération des producteurs de bois du Québec, 2:87, 92, 97-8, 100-2 Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie, 4:58-75

Fer de Lance, 2:48-54

Gaspé, représentants municipaux, 4:76-88

Granby, représentants municipaux, 2:55-63

Iberville, représentants municipaux, 3:43-4

Jack Spratt Manufacturing Inc., 3:15-27

Johns-Manville Canada Inc., 3:115-21

Maison régionale de l'industrie, 2:43-8

Maniwaki, représentant municipal, 3:55, 59-64

Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin, Mont St-Louis, 4:39-57

Pêcheurs unis du Québec, 4:118-42

Sherbrooke, représentants municipaux, 3:67-91

Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5:54-63

Société de développement économique de la Haute-Gatineau, 3:56-9, 62-6

Société de développement touristique de Percé, 5:85-98

Union des producteurs agricoles de Montréal, 2:80-7, 90-6, 98-102

Université du Québec à Rimouski, Groupe d'étude des ressources maritimes, 4:92-104

Automobile, industrie, Volkswagen, société, usine, construction en Ontario, opposition du Québec, etc., 2:56, 58-9

Babin, M. Aldéric (président, Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:58, 67-8, 70

Bachand, M. André (Missisquoi)

Aéroports, 5:105-6

Agriculture, 2:90-1

Développement régional, subventions, 2:12, 27, 33-4, 90-2; 3:56, 58,

Expansion économique régionale, ministère, 3:124; 4:19

Bachand, M. André-Suite

Gaspésie, 4:85

Mines, industrie, 3:38-9

Pêches, 4:130-1

Procédure, 1:8-9

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:11-2, 27, 33-5, 90-2; 3:38-9, 56, 58, 81-3, 124; 4:19, 85, 130-2; 5:104-7

Tourisme, industrie, 2:34-5; 3:81-2

B.A.E.Q. Voir Bureau d'aménagement de l'Est du Québec

Banque fédérale de développement (BFD). Voir Développement régional, subventions—Entrepreneurs

Bas-St-Laurent. Voir Agriculture

Beauchamp-Niquet, Mme Suzanne (Roberval)

Aéroports, 4:14, 54-5

Agriculture, 3:109-11; 4:69-70

Chemins de fer, 5:12

Développement régional, subventions, 3:85; 4:13-4, 34, 55-6, 69-70,

Emploi, création, 4:13-4

Estrie, 3:84

Expansion économique régionale, ministère, 3:84-6; 4:16, 34, 68-9

Forêts et produits forestiers, industrie, 3:96-7; 4:69

Gaz naturel, 4:84-5

Municipalités, 3:105-6

Parcs industriels, 4:84

Pâtes et papier, industrie, 3:97

Pêches, 4:125-6

Pommes de terre, 4:71

Ports. 4:56, 126

Procédure, 1:6-8, 11-5

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:83-6, 96-8, 105-6, 109-12; 4:12-6, 34, 54-6, 68-71, 83-4, 125-7, 133-4; 5:12-4

Tourisme, industrie, 3:84, 86

Union des producteurs agricoles, 4:68

Université de Sherbrooke, 3:84

VIA Rail Canada Inc., 5:13-4

Beaudoin, M. Réjean (directeur général, Association touristique de l'Estrie)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:34-42

Bernier, M. Henri (gérant municipal, ville de Gaspé)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:80, 84-5

Bétail, producteurs de la Gaspésie

Abattoirs locaux, situation, 4:73, 92

Boeuf, abattage, mise en marché, etc., 4:89-90; 5:56-7

Veau, vente, normes de qualité, etc., 4:89-90

BFD. Voir Développement régional, subventions-Entrepreneurs

Bien-être social, Conseil national, rapport de 1976, 2:126, 128

Bleuet, industrie, production, débouchés, etc., 2:95

Boeuf. Voir Bétail, producteurs de la Gaspésie

Boivin, M. Horace (commissaire industriel, ville de Granby) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:61

Bombardier Inc. Voir Chemins de fer-Trains LRC

Bonaventure, sommet économique, 5:110

Bouchard, M. Eugène (président, Commission de développement économique de Port-Daniel—Percé)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:6-8, 11, 14, 16-20, 23-6

Boudreau, M. Michel (président, Société de développement touristique de Percé)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:85-8, 91, 93-5, 97-8

Bourget, M. Gilles (commissaire industriel, Commission de développement économique de Port-Daniel—Percé)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:10-1, 14-7, 20, 22, 24, 26

Bujold, M. Rémi (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration; Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)

Aéroports, 4:53, 83; 5:107-8

Agriculture, 4:65-6

Chemins de fer, 5:15-6, 23

Commission de développement économique de New-Richmond, 4:30 Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5:43

Développement régional, subventions, 4:31-2, 53, 64, 109; 5:15, 42-5, 59-60, 72

Environnement, ministère, 4:63

Essence, 4:82

Est du Québec, 4:109; 5:60

Expansion économique régionale, ministère, 4:16-7, 34, 66, 110, 128, 130; 5:72

Forces canadiennes, 4:53

Gaspésie, 4:18

Main-d'oeuvre, 5:44-5

Pêches, 4:89, 103, 128, 139

Pipe-lines, 4:109

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:16-8, 30-4, 52-3, 63-6, 82-3, 89, 103, 108-11, 127-8, 130, 139; 5:15-7, 23, 42-5, 51, 59-62, 71-2, 74, 107

Routes et autoroutes, 4:53, 82

Tourisme, industrie, 5:74

Transport aérien, 4:83

Transports, 5:23

Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), développement, etc., 5:48-50, 65

Caisses d'entraide économique. Voir Municipalités—Centres-villes

Canadien National, chemin de fer, 5:7, 21

Voir aussi VIA Rail Canada Inc.

Cantons de l'Est. Voir plutôt Estrie

CASE. Voir Développement régional, subventions-Entrepreneurs

Casino. Voir Tourisme, industrie-Estrie-Magog-Orford

Caucus libéral provincial, région des Cantons de l'Est, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Cauvier, M. Léo (président, Association des pêcheurs de homards et côtiers de la Péninsule)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:25-31

Centre intégré de transformation de la forêt (CITUF). Voir Développement régional, subventions—Haute-Gatineau Centres de congrès. Voir Tourisme, industrie—Estrie—Sherbrooke et Gaspésie—Percé et Rimouski

Centres-villes, réaménagement. Voir Municipalités

Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Chambre de commerce de Causapscal, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Chambre de commerce de Chandler, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Chambre de commerce de Lac Mégantic, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Chambre de commerce de Percé, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Chambre de commerce de Sherbrooke, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Chandler. Voir Ports; Tourisme, industrie-Gaspésie

Charland, M. Serge (commissaire industriel, ville d'Asbestos)
Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:64-9

Chasse et pêche. Voir Tourisme, industrie-Gaspésie

Chemins de fer

Dépenses, calcul, 5:15-6

Électrification, 2:18

Énergie, crise, influence, 5:9, 12

Gaspésie, réseau, 5:6-11, 16-8, 21, 23, 100

St-Siméon, gare, démolition, 5:22-3

Suisse, 5:19

Trains de voyageurs, popularité, 5:6, 12

Trains LRC (légers, rapides et comfortables), gouvernement, contrat de \$70 millions avec la firme Bombardier Inc., 5:10, 15

Chômage. Voir Développement régional, subventions—Admissibilité, critères; Est du Québec; Haute-Gatineau

Chouinard, M. Alexandre (président, Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme de la Gaspésie; président, Chambre de commerce de Chandler)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:64-76, 79, 81, 99-102, 105, 111, 115-6

Chouinard, M. Renaud (président, Chambre de commerce de Percé)
Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:81-4, 97, 109

CITUF. Voir Développement régional, subventions—Haute-Gatineau

Coates, M. Wells (président, Association des préfets de comtés de l'Estrie)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:23-7

Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Commissaires industriels, association provinciale

Associations régionales, discussions, 2:68-9

Voir aussi Municipalités—Centres-villes, réaménagement

Commissaires industriels du Nord, Association. Voir Association des commissaires industriels du Nord Commissariat intermunicipal de la région de Lac Mégantic, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Commission de développement de Port-Daniel-Percé, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Commission de développement économique de New-Richmond Membres, rôle, etc., 4:27-8, 30-1 Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Commission industrielle montérégienne, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Conseil économique du Haut-Richelieu, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Conseil national de recherches, recherche et développement, programme, admissibilité, critères, etc., 3:76

Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Conseil régional de développement de l'Est du Québec (C.R.D.E.Q.) Buts, objectifs, etc., 5:32

Membres, monde des affaires, relations, etc., 5:50-1

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Rôle, consultation, etc., 5:43, 46, 49-50

Voir aussi Développement régional, subventions-Est du Québec-Société

Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Consolidated Bathurst Inc. Voir Forêts et produits forestiers, industrie

Coopérative de transport maritime aérien (CTMA). Voir Pêches-Îles-de-la-Madeleine, homard

Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val-d'Or, représentants témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Corporations municipales. Voir Développement régional, subventions

Côté, Mme Éva (Rimouski-Témiscouata)

Aéroports, 4:85-7; 5:115

Agriculture, 4:73-4, 91

Bétail, 4:90, 92

Bonaventure, sommet économique, 5:110

Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, 5:49

Canadien National, chemin de fer, 5:21

Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5:49-51

Développement régional, subventions, 4:22-3, 113; 5:48, 61-2, 109-11

Est du Québec, 4:114

Expansion économique régionale, ministère, 5:48

Gaspésie, 4:22-3

Gaz naturel, 4:112

Higgins, Martin et Raynauld, rapport, 5:49

Lait, 4:90-1

Pêches, 4:101

Pipe-lines, 4:11-2

Côté, Mme Éva-Suite

Ports, 5:88

Procédure, 1:12

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:22-3, 73-4, 85-7, 90-1, 101-2, 111-5; 5:21-2, 47-51, 61, 88-9, 91, 108-11, 115

Routes et autoroutes, 4:112-3

Tourisme, industrie, 5:88-9, 91

VIA Rail Canada Inc., 5:21-2

Coulombe, M. Thérence (préfet de comté, Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:39-57

Counselling Assistance to Small Enterprises (CASE). Voir Développement régional, subventions—Entrepreneurs

CP Rail, ligne ferroviaire Hull-Maniwaki, maintien, 3:59

C.R.D.E.Q. Voir Conseil régional de développement de l'Est du

CTMA. Voir Pêches—Îles-de-la-Madeleine, homard

Cvr, M. Alexandre (Gaspé)

Aéroports, 4:51

Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec, 4:108

Automobile, industrie, 2:58-9

Canadien National, chemin de fer, 5:18

Commissaires industriels, associations, 2:68

Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 5:46 Développement régional, subventions, 2:14-6, 22, 28, 44-7, 59, 65, 67, 73-5, 77, 98-9, 108-10; 3:8-9, 14-5, 22, 54, 58, 74-5, 95,

106-7, 112, 115, 125-6; 4:9-12, 24, 37-8, 66-7, 79-81, 115-6, 136; 5:45-7, 111-2

Élection à titre de vice-président, 2:6

Emploi et Immigration, Commission, 3:118

Estrie, 3:118

Expansion économique régionale, ministère, 2:66-7, 74; 3:117-8; 4:66-7, 81-2

Fer de Lance, organisme, 2:51-2

Forêts et produits forestiers, industrie, 2:100; 3:94-5

Gaspésie, 4:81

Gouvernement, 2:47

Haute-Gatineau, 3:59-60

Iberville, 3:50

Impôt, 3:95

Industrie et Commerce, ministère, 3:76

Mines, industrie, 3:34-7

Ministères, 2:65

Municipalités, 2:122

Parcs industriels, 4:80

Pêches, 4:79, 98-9, 135-6; 5:27-8, 78

Pêcheurs, 5:27, 31, 78

Ports, 4:50-1, 56-7, 135-6; 5:47, 77, 90, 95

Procédure, 1:7-8, 10, 13; 4:42-3

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:14-6, 22, 28, 38, 45-7, 51-3, 58-9, 65-8, 73-5, 77, 98-100, 108-9, 120-2; 3:8-10, 14, 20-2, 35-7, 48-50, 54-5, 59-60, 65, 74-6, 94-5, 106-7, 112-5, 117-8, 125-6; 4:9-12, 24, 37-8, 42-3, 50-1, 56-7, 66-7,

79-81, 98-9, 115-6, 133-6; 5:17-9, 27-9, 31, 45-7, 76-9, 90, 94-5, 111-3

Recherche et développement, 3:76

Sadate, président Anouar el-, assassinat, 3:67

Société canadienne d'hypothèque et de logement, 2:28

Cyr, M. Alexandre-Suite

Syndicats, 3:94

Textile et vêtement, industrie, 3:20-1

Tourisme, industrie, 2:38, 120-2; 5:77, 94

VIA Rail Canada Inc., 5:18-9

Cyr, M. Pierre-Marcel (troisième vice-président, Pêcheurs unis du Ouébec)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:119-25, 132, 137, 141

Dagenais, M. Pierre (commissaire, Commission industrielle montérégienne)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:104-7

Darling, M. Stan (Parry Sound-Muskoka)

Abitibi-Témiscamingue, 2:76-7

Agriculture, 2:93

Association touristique de l'Estrie, 2:40

Bleuet, industrie, 2:95

Développement régional, subventions, 2:19-20, 93-4, 111; 3:11-3, 23, 60-1, 87, 89

Expansion économique régionale, ministère, 2:110

Forêts et produits forestiers, industrie, 2:101-2; 3:100-3

Haute-Gatineau, 3:60

Jack Spratt Manufacturing Inc., 3:23-5

Mines, industrie, 2:78-9, 112, 114; 3:40-2

Mont Ste-Anne, centre de ski, 3:86

Municipalités, 3:12

Pâtes et papier, industrie, 2:110

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:18-20, 38-42, 76-9, 92-5, 101-2, 110-4, 123-4, 129; 3:11-3, 22-5, 39-42, 60-2, 86-9, 100-3

Sécurité sociale, programme, 2:129

Sirop d'érable, industrie, 2:95

Système métrique, conversion, programme, 3:11

Textile et vêtement, industrie, 2:20; 3:22

Tourisme, industrie, 2:39-42, 112-3, 123-4; 3:62, 86-7, 89

Union des producteurs agricoles, 2:92-3

VIA Rail Canada Inc., 2:18-9

Denis-Riverin, municipalité régionale. Voir Aéroports—Gaspésie; Développement régional, subventions—Gaspésie; Pêches; Ports; Transports

Députés. Voir Développement régional, subventions

Développement communautaire, programme. Voir Emploi, création

Développement régional, subventions

Abitibi-Témiscamingue

Entente régionale, discussions, 2:108-9

Fonds alloués, 2:104

Fonds de développement régional, implantation, comité d'administration, rôle, etc., 2:75-6, 106-7, 109-11

Enveloppe budgétaire spéciale de \$35 millions, proposition, 2:106-11

Plan, élaboration, 2:114-5

Région désignée, reconnaissance, 2:107

Admissibilité, critères

Agriculture, 4:64

Chômage, taux élevé, 3:104-5

Élargissement, modifications, etc., 2:70-1; 4:60-2; 5:60

Entreprises, succès, réputation, etc., 3:19

Fonctionnaires du MEER, explications, évaluation des projets, etc., 2:44-6, 72

Nouveaux produits, développement, 2:13; 4:37-8

Développement régional, subventions-Suite

Admissibilité, critères-Suite

Pêches, projets, rentabilité, 4:122

Publicité, information, 2:64-5

Régions, caractéristiques, 4:10-1

Agriculture, 3:113-4; 5:59-60

Voir aussi Admissibilité, critères et Ententes-cadres et Gaspésie sous le titre susmentionné

Assurance-capital risque, formule, application, suggestion, 4:78, 81 Commissions de développement économique, rôle, aide directe, etc., 2:58-9, 61

Corporations municipales, participation, consultation, etc., 2:14-5, 24-8

Délais, bureaucratie, etc., 2:44-5, 65-7, 71; 3:70, 72, 85-6; 5:83, 110-1

Voir aussi Pêches sous le titre susmentionné

Demande, dossiers préparatoires, coût, admissibilité, 2:71, 77; 3:69, 74-5; 4:38

Demande préliminaire, suggestion, 2:46

Députés, participation, consultation, etc., 5:73

Développement, modèles, adoption, répercussions, 5:39-40, 53-4

Emploi, création, 2:52-3, 111; 3:23, 25-7; 4:37-8

Voir aussi Investissement, crédit d'impôt spécial sous le titre susmentionné

Ententes-cadres, ententes auxiliaires

Agriculture, 2:9, 81-2, 84, 90-1, 99-100; 4:66

Budget, diminution, 5:47

Canada-Québec (1968-1976). Voir Est du Québec sous le titre susmentionné

Ententes régionales, comparaison, 5:34, 45

Mines, industrie, 3:35

Nombre, 2:8

Parcs industriels, infrastructure, 3:45, 48-9

Québec, position, changement, etc., 4:70, 116-7

Rejet, critiques, etc., 5:70, 102, 109

Tourisme, industrie, 3:82; 4:115-6

Voir aussi Est du Québec et Estrie sous le titre susmentionné Ententes régionales, 2:72-5, 91-2, 98-9; 5:52, 70

Voir aussi Abitibi-Témiscamingue et Ententes-cadres et Est du Québec sous le titre susmentionné

Entrepreneurs, encouragement, formation, etc., 4:29-33, 35 BFD, système, 4:37

CASE, intervention, 4:37

Voir aussi Est du Québec—Entrepreneurship sous le titre susmentionné

Entreprises, 3:114

Aide répétée, possibilité, 2:71, 73

Avis d'offres, soumission, lenteur du ministère portée à l'attention de l'hon. Pierre De Bané, m. (M. Cyr), 4:133-4

Création, assistance, etc., 2:71; 3:69

Faillites, pourcentage, 3:15, 54-5

Multinationales, 3:19

Obligations municipales au développement, système américain, implantation, etc., 3:6-15; 4:117-8

Petites et moyennes (PME), 2:105, 107; 3:123-4

Voir aussi Admissibilité, critères et Parcs industriels sous le titre susmentionné

Est du Québec

Activités nouvelles, développement, 5:36, 44, 47

Entente Canada-Québec (1968-1976), répercussions, 5:34-7

Ententes auxiliaires, impact, etc., 5:33, 45

Ententes régionales, reprise, suggestion, 5:33-4, 45-6

Entrepreneurship, programme de soutien, entente régionale, suggestion, 4:105-6, 113-5, 117

Développement régional, subventions-Suite

Est du Québec-Suite

Fonds alloués, 4:6, 29; 5:37, 109

Infrastructure, projets, 4:106, 113

LSDR, programme, fonds alloués, répercussions, etc., 5:37, 45 Société d'aménagement intégré des ressources, municipalités

régionales de comtés, gouvernements, collaboration, rôle, etc., 5:61-2

Société régionale de développement, 5:42, 44, 47

Estrie

Ententes-cadres, ententes auxiliaires, impact, etc., 2:8-9, 12, 14, 33-5; 5:45

Faillites, répercussions négatives, etc., 2:21-2

Fonds de développement régional, création, organisme régional, administration, etc., 3:125-6

Investissement, crédit d'impôt spécial, application, recommandation, 2:10-3, 22-3, 47

Mégantic, Lac, région, projets abandonnés, études, etc., 2:117-8

Priorités, résultats, etc., 3:122-3

Réaménagement foncier, programme, 3:107-8, 113

Sherbrooke, fonds alloués, 3:68, 80, 87-8

Textile et vêtement, industrie, investissements, etc., 2:11, 13; 3:70-1

Zone spéciale, désignation, recommandation, 2:10-1, 13, 15-7, 20, 23

Fonds alloués

Année 1979-1980, 2:8

Québec et Ontario, comparaison, 2:93-4, 111; 3:23

Voir aussi le nom des régions sous le titre susmentionné

Fonds de développement régionaux, enveloppes budgétaires, allocation, 4:24

Voir aussi le nom des régions sous le titre susmentionné Forêts et produits forestiers, industrie, 3:93, 95-6, 98 Gaspésie

Agriculture, plan de relance, entente régionale, renouvellement, etc., 4:59, 61-2, 65-6, 69-70

Denis-Riverin, municipalité régionale, plan directeur, 4:53, 55-6 Entité distincte, considération, 4:77

Enveloppe budgétaire, organismes locaux, administration, 4:9-10 Fonds alloués, quote-part, etc., 4:67; 5:72-5

Investissement, crédit d'impôt spécial, programme, application, 4:34-5

MEER, assistance, 4:64-5; 5:83-4

Pêches, infrastructure, amélioration, 4:11-2, 30

Port-Daniel-Percé, plan global, 4:7

Ressources, utilisation, amélioration, 4:60

Haute-Gatineau, 3:57-61

Centre intégré de transformation de la forêt (CITUF), 3:55-9 Mont Ste-Marie, complexe touristique, 3:55-8, 90-1

Zone spéciale, désignation, 3:56-7, 59

Îles-de-la-Madeleine, zone spéciale, etc., 2:10, 15; 4:109-10, 115; 5:42-4

Industrie, stimulants fiscaux, etc., 4:13-4, 29, 77-8

Innovations, encouragement, 2:71, 107

Investissement, crédit d'impôt spécial, programme, 2:10, 12-3, 47-8; 4:10, 107

Rimouski, désignation, 4:22-3

Voir aussi Estrie et Gaspésie sous le titre susmentionné Limite de \$30,000 par emploi créé, révision, 3:93, 102

LSDR, programme, 2:8-9; 4:15, 106-7, 109-10, 115-6

Voir aussi Est du Québec sous le titre susmentionné

Mesure législative, révision, 2:107

Montréal, zone spéciale, 2:10, 19-21, 56

Municipalités, aménagement, qualité de vie, etc., 4:14

Développement régional, subventions—Suite

Municipalités rurales, assistance, 2:25, 28-9

Organismes régionaux, implication, consultation, 2:10-1, 84-5, 92, 98, 101; 3:108-9, 112-3, 115, 122-3, 125; 4:23-4; 5:110

Paiements, méthodes, révision, 2:71

Parcs industriels

Entreprises, déménagement, assistance, 2:57-8, 61; 3:6, 12-4

Établissement, répercussions, 2:28-9

Iberville, refus, décision, révision, etc., 3:45, 47, 49, 52-4

St-Jean-sur-Richelieu, 3:45-7

Voir aussi Ententes-cadres, ententes auxiliaires sous le titre

Pêches, 4:122-3

Voir aussi Admissibilité, critères et Gaspésie et Recherche et développement sous le titre susmentionné

Population, participation, consultation, etc., 3:6, 14, 71; 4:9-10; 5:39, 48, 65

Principe de base, 2:76

Projets

\$100,000 et moins, programme, instauration, 3:69-70

Échec, causes, 3:15

Petites communautés, \$25,000 et moins, admissibilité, 3:104, 106-7

Recherche et développement, 2:71; 3:71, 75-6; 4:136-7

Gaspésia Compagnie Limitée, 5:111-2

Refus, discrétion ministérielle, invocation, 3:19, 22

Régionalisation, décentralisation, 2:83-6, 105

Régions, désignation, responsabilités des provinces, etc., 3:49, 53-4, 65-6

Régions défavorisées, priorité, programmes spéciaux, etc., 4:8; 5:69, 83, 102-3

Régions rurales, 3:109

Routes et autoroutes, fonds alloués, 5:10, 15, 52-3

Subventions directes, impact, évaluation, 4:30, 36-7

Tourisme, industrie, 3:89

Voir aussi Ententes-cadres, ententes auxiliaires sous le titre susmentionné

Transport aérien, importance, priorité, etc., 5:103

Zone spéciale. Voir Haute-Gatineau et Îles-de-la-Madeleine et Montréal sous le titre susmentionné

Voir aussi Impôt sur le revenu

Dividende social. Voir Sécurité sociale, programmes

Dodge, rapport sur l'évolution du marché du travail dans les années 1980, 5:51

Dolbeau. Voir Parcs industriels

Dollar. Voir Forêts et produits forestiers, industrie—Exportations; Mines, industrie

Dominion Glove Company. Voir Textile et vêtement, industrie-Gant

Dominion Textile Inc. Voir Jack Spratt Manufacturing Inc.— Matières premières

Donohue Norwick, usine. Voir Pâtes et papier, industrie—Amos

Dragon, M. Jean-Jacques

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:125-9

Eaux territoriales. Voir Pêches

Économie, situation

Disparités régionales, correction, fonds alloués, Office de planification et de développement du Québec, position, 4:6-7 Voir aussi Est du Québec; Estrie; Gaspésie; Haute-Gatineau; Ontario

Éducation, objectifs, 2:51

Électronique, industrie. Voir Estrie

Emploi, création, 4:13-4

Voir aussi Agriculture; Développement régional, subventions; Expansion économique régionale, ministère—Rôle; Pêches; Tourisme, industrie

Emploi et Immigration, Commission, centres de main-d'oeuvre, développement économique, rôle, 3:118

Emploi et Immigration, ministère, programmes temporaires, 2:67-8

Énergie. Voir Chemins de fer; Mines, industrie

Énergie, Office national. Voir Pipe-lines

Entrepreneurs. Voir Développement régional, subventions

Entreprises. Voir Développement régional, subventions

Entreprises du Québec, Société de développement (SODEQ), 3:9; 4:116

Environnement. Voir Abitibi-Témiscamingue; Mines, industrie

Environnement, ministère

Sous-ministre adjoint responsable de la forêt, M. Reed, nomination, rôle, etc., 4:62-4, 71-2

Voir aussi Agriculture

Essence, 4:78-9, 82, 87 Voir aussi Tourisme, industrie

Est du Canada. Voir Tourisme, industrie

Est du Québec

Chômage, taux, 4:115; 5:32, 38 Économie, situation, 4:92, 105

Industrie et Commerce, ministère, bureau, ouverture, 4:106, 109, 114-5

Industrie secondaire, milieu rural, implantation, 5:57-61, 63 Population, migration, 5:32-3, 37-8, 50-1, 57-8

Revenu moyen, 5:38

Voir aussi Agriculture; Développement régional, subventions; Pêches; Ports; Télématique; Tourisme, industrie

Estrie

Activités industrielles, diversification, 3:121-3

Asbestos, Johns-Manville Canada Inc., mises à pied, 3:116-20 Économie, situation, 2:7-8; 3:121

Électronique, industrie, implantation, répercussions, etc., 3:70, 75, 123, 125

Mégantic, Lac, région, situation, problèmes, etc., 2:116-7 Revenu moyen, 3:121, 125

Sherbrooke

Construction, matériaux, secteur, aide du MEER, 3:70, 75 Développement industriel, rapport SECOR, etc., 3:68-9, 75-6 Industries, départ vers les États-Unis, 3:72, 84-5 Machinerie, pièces métalliques, secteur, 3:70, 75, 90 Standard Brands, usine, 3:69

Windsor, Fonds de prévoyance et d'investissement (F.P.I.W.), 2:50 Voir aussi Agriculture; Développement régional, subventions; Textile et vêtement, industrie; Tourisme, industrie

Expansion économique régionale, ministère (MEER)

Agriculture, spécialistes, embauche, 4:66

Aperçu de développement régional stratégique, Québec, document, 5:38-9

Budget, insuffisance, augmentation, etc., 5:38-40, 48, 69, 83, 102

Bureaux régionaux

Administrateur, pouvoirs, enveloppes budgétaires, etc., 2:64, 66-7, 72-4, 107

Experts-conseils, embauche, 2:65, 72, 74

Gaspésie, ouverture, demande, 4:17-8, 26, 34, 62, 65, 77, 81-2; 5:70, 72-3, 79-80, 104

Ouverture, coût, buts, etc., 2:110-1; 4:17-8

Personnel, services, etc., efficacité, 2:67; 4:16-7, 29; 5:69, 72, 102 Rimouski, 4:34

Sherbrooke, 3:71-2, 85; 5:80

Val-d'Or, 2:108, 110, 114

Décentralisation administrative, 2:24, 72, 85, 103, 106-8; 3:71; 4:17, 38-9, 52, 57

Historique, 2:62

Intervention, domaines, modifications, 5:41, 69, 84, 102

Interventions directes, suggestion, 3:55; 5:109

Ministères fédéraux et provinciaux, coordination, collaboration, etc., 2:10, 85, 91, 99; 3:84-6, 112, 122; 4:34, 69, 71, 108, 123-4; 5:39, 69, 83, 102-3

Ministre, consultation, 5:72-3

Possibilités de développement pour le commerce et l'industrie au Canada, brochure publicitaire, 2:24

Régionalisation du processus budgétaire, instauration, 2:103, 106-8 Rôle, 2:60, 64, 104; 3:19-20, 124; 4:61, 66-7, 124, 128, 130; 5:25 Voir aussi Développement régional, subventions—Entrepreneurs Superministère à vocation économique, transformation, 2:65;

3:117-8; 4:8, 16, 19-20, 68-9, 71, 75, 110-1, 115; 5:96-8

Exploration minière, Société québécoise (SOQUEM). Voir Mines, industrie

Faillites. Voir Développement régional, subventions—Entreprises et

Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke, représentants, témoignages. *Voir* Associations, groupes, etc., comparution

Fédération des producteurs de bois du Québec, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Fer de Lance, organisme

Membres, objectifs, etc., 2:48-50

Ministères fédéraux et provinciaux, collaboration, 2:51-2

Projets spéciaux, TELECO, PROMESTRIE, etc., 2:49

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Fitzpatrick, M. Lewis (maire, ville de Gaspé)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:76-84, 86-8

Fonds de développement économique rural (FODER), 2:82, 85

Fonds industriels du Québec, loi. Voir Parcs industriels-Terrains

Forces canadiennes, St-Octave de l'Avenir, camp de cadets, 4:48, 53

Forêt, Centre intégré de transformation (CITUF). Voir Développement régional, subventions—Haute-Gatineau Forêts, feux, Gaspésie, protection, 4:48

Forêts et produits forestiers, industrie

Arbres entiers, utilisation, 3:99-100

Consolidated Bathurst, usine de Marsoui, fermeture, 3:94

Développement, MEER, participation, 2:88-90, 98

Exploitation, système, 2:97

Exportations, dollar, taux de change, répercussions, 3:97-8

Fonds forestier, création, 2:97; 3:97

Gaspésie, 4:41-3, 49-50, 65, 68; 5:66, 70, 83

Gestion, coupes de bois, supervision, etc., 2:100-2; 3:94, 102-3

Gouvernements fédéral et provinciaux, revenus globaux,

comparaison avec les fonds alloués, 2:88, 97

Haute-Gatineau, usines, transformation, construction, etc., 3:59-60

Main-d'oeuvre, formation, assistance, 4:62, 69

Mise en valeur, politique, Québec, ministère de l'Énergie et des

Ressources, collaboration, etc., 2:88; 3:95

Pluies acides, pollution, répercussions, 3:103

Québec, production, 2:87; 3:99

Québec et Colombie-Britannique, comparaison, 3:98-9

Reboisement, 2:73, 75-6, 97, 100; 3:96-7; 4:49

Sciage, 3:92-3, 96, 99, 100-1

Terres, propriété, 2:75, 87; 3:101

Terres privées, 3:103; 4:60, 62, 72; 5:55-6

Tordeuse des bourgeons de l'épinette, répercussions, etc., 2:100;

3:100; 5:83

Université Laval, foresterie, programme, 2:54

Voir aussi Développement régional, subventions

Fortin, M. Léo (maire, ville d'Iberville)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:43-4, 49

Fortin, M. Roch (directeur général, Conseil régional de développement des Cantons de l'Est)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:12-23

Fortin, M. Serge (président, Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:103-4, 106-8, 110, 113

Fréchette, M. Yves (directeur de développement, Union des producteurs agricoles)

Ouébec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:91, 96

Gagnon-Fournier, compagnie. Voir Aéroports—Gaspésie—Ste-Annedes-Monts

Gaspé

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Voir aussi Aéroports—Gaspésie; Développement régional, subventions—Gaspésie

Gaspésia Compagnie Limitée. Voir Développement régional, subventions—Recherche et développement

Gaspésie

Économie, situation, 4:76-7; 5:65, 99-100

Fêtes 1534-1984, 5:86, 88-9

Infrastructure, développement, nécessité, 4:18-9, 22-3

Investissements, population, participation, 4:81

Investissements de l'extérieur, encouragement, 4:85

Jeunes, exode, 4:88-9

Main-d'oeuvre, déplacement vers la Côte-Nord, 4:47

MEER, rôle, 5:69

New-Richmond, industries, services, etc., 4:28

Pommes de terre, entrepôts, construction, aide du MEER, 4:62, 67-8

Gaspésie—Suite

Port-Daniel-Percé, région, bicarbonate de soude, usine,

implantation, dossier, 4:18

Voir aussi Aéroports; Agriculture; Bétail; Chemins de fer;
Développement régional, subventions; Expansion économique
régionale, ministère—Bureaux régionaux; Forêts et produits
forestiers, industrie; Gaz naturel; Pâtes et papier, industrie;
Pêches; Pêcheurs; Ports; Routes et autoroutes; Tourisme,
industrie; Transport aérien; Transports—Transport en commun;

VIA Rail Canada Inc.—Lignes

Gass, M. Mel (Malpèque)

Aéroports, 4:111

Association touristique de l'Estrie, 2:36

Développement régional, subventions, 2:46; 3:10-1; 4:35-7; 5:75

Gaspésie, 4:67-8

Île-du-Prince-Édouard, 4:67

Jack Spratt Manufacturing Inc., 3:24-5

Main-d'oeuvre, 2:50

Municipalités, 3:10

Pêches, 4:99-101, 137, 139-40; 5:29-30

Pommes de terre, 4:68

Ports, 4:20-1

Procédure, 1:8-10, 14-5

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:17-8, 36-7, 46, 50, 61-3, 118-20; 3:10-1, 24-5, 63-5, 77-9, 83; 4:20-2, 35-7,

67-8, 99-100, 111, 137, 139-40; 5:29-30, 75-6, 93-4

Tourisme, industrie, 2:36-7, 61-3, 118-20; 3:63-4, 77, 83; 4:21; 5:75-6, 93-4

Transport aérien, 4:21-2

Gatineau. Voir Aéroports

Gauvin, M. Jacques (vice-président, Maison régionale de l'industrie) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:43

Gaz naturel, Gaspésie, réseau, implantation, 4:78, 84-5, 112-3

Gobeil, M^{me} Estelle (présidente, Conseil régional de développement des Cantons de l'Est)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:6-12, 14, 22

Gosselin, M. Réal (directeur général, Chambre de commerce de Lac Mégantic)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:118-24

Granh

Commission de développement économique (CODEG), 2:62 Représentants, témoignages. *Voir* Associations, groupes, etc.,

comparution

Grande-Rivière, Institut des pêches. Voir Pêches

Hamel, M. Yvon (président, comité de reclassement des employés de Johns-Manville Canada Inc.)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:115-21

Handicapés, ateliers de travail, aide du MEER, 2:58

Haute-Gatineau

Chômage, taux, 3:57

Economie, situation, 3:55, 61

Relance économique, plan, établissement, population, participation, etc., 3:59-63, 66

Ressources naturelles, exploitation, importance, 3:56

Voir aussi Développement régional, subventions; Forêts et produits forestiers, industrie; Tourisme, industrie

Héroux, M. Étienne (directeur général, Conseil économique du Haut-Richelieu)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:43-54

Higgins, Martin et Raynauld, rapport, 5:39, 48-9, 52

Hudon, M. Marc-André (directeur général, Commission de développement économique de New-Richmond) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:31-7

Iberville

Conseil municipal, séance du 5 octobre 1981, procès-verbal, extrait, 3:43-4

Parc industriel, 3:45-8, 50-2

Voir aussi Développement régional, subventions—Parcs Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparation

Île-du-Prince-Édouard

Pommes de terre, entrepôts, construction, aide du MEER, 4:67-8 *Voir aussi* Ports; Tourisme, industrie

Îles-de-la-Madeleine. Voir Développement régional, subventions; Pêches

Impôt sur le revenu

Abris fiscaux, 2:126, 128

Voir aussi Développement régional, subventions—Entreprises— Petites et moyennes

Crédit, capital-action, 4:107, 116

Crédit spécial à l'investissement, programme. Voir Développement régional, subventions—Investissement

Développement régional, subventions, déduction pour fins d'amortissement, 3:93, 95 Sociétés, augmentation, 3:30

Industrie et Commerce, ministère, 3:75-6

Industrie et main-d'oeuvre, adaptation, programme, fonds spécial de \$350 millions, 3:116, 118

Voir aussi Estrie—Asbestos

Industrie manufacturière, investissements, risques, etc., 3:6

Industries maritimes. Voir Pêches

Jack Spratt Manufacturing Inc., 3:15-21, 23-7, 80-1

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Jean, M. Gilles (vice-président, Société de développement touristique de Percé)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:89-92, 95-6, 98

Jeunes. Voir Gaspésie

Jobin, M. Jean-Marie (directeur régional, Fédération des Unions des producteurs agricoles de la Gaspésie)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:58-68, 70-2, 74-5

Jobin, M. Pierre (consultant, Conseil régional de développement de l'Est du Québec)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:44, 46-50

Johns Manville Canada Inc.

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Voir aussi Estrie—Asbestos

Julien, M. Roméo (délégué du président, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue)
Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:102-15

Kivenko, M. Jack (vice-président, Jack Spratt Manufacturing Inc., Montréal)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:15-26

Labrador, fosse. Voir Mines, industrie

Labrecque, M. Paul (président, Association touristique de l'Estrie)Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:30-4

Lachance, M. Jocelyn (directeur général, Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec)
Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:55-63

Lafontaine, M. Michel (commissaire industriel, Commissariat intermunicipal de la région de Lac Mégantic) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:115-8, 121-2, 124

Lait, production, assistance, 4:90-1

Langlois, M. Gonzague (directeur général, Association des mines de métaux du Québec)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:28-43

Leblanc, M. Donald (administrateur, Commission de développement économique de Port-Daniel—Percé; agent de développement coopératif, Pêcheurs unis du Québec)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:12, 21, 138, 140; 5:78-9

Lefave, M. Arthur (membre, Comité intermunicipal de l'aéroport de Pabos)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:108, 112

Létourneau, M. Roch (directeur général, ville de Sherbrooke)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:73-4, 77, 86,
91

Libéral, parti. Voir Caucus libéral provincial

LSDR, programme. Voir Développement régional, subventions

Magog-Orford, station touristique internationale. Voir Tourisme, industrie—Estrie

Mailloux, M. Marcel (président intérimaire, Union des producteurs agricoles de Montréal)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:80-7, 90-6, 98-101

Main-d'oeuvre

Formation. Voir Mines, industrie

Reclassement, programme, 5:44-5

Voir aussi Développement régional, subventions—Est du Québec Travailleurs qualifiés, 2:49-53; 3:81

Voir aussi Forêts et produits forestiers, industrie; Gaspésie

Maison régionale de l'industrie

Membres, objectifs, etc., 2:43

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Maniwaki

Population, 3:60

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Marchandises, transport, 4:15

Voir aussi Canadien National, chemin de fer

Massé, M. Paul-André (St-Jean)

Développement régional, subventions, 3:25-6, 52

Iberville, 3:51

Jack Spratt Manufacturing Inc., 3:26

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:25-6, 51-2

Matane Gaspésie Transport Inc., investissements, 4:110

McCuish, M. Lorne (Prince George—Bulkley Valley)

Développement régional, subventions, 2:21; 3:9, 27, 80

Environnement, ministère, 4:71-2

Estrie, 3:81

Forêts et produits forestiers, industrie, 2:75-6, 97-8; 3:98-100; 4:49,

72

Jack Spratt Manufacturing Inc., 3:27

Pâtes et papier, industrie, 2:54; 3:99

Ports, 5:96

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:21, 54, 75-6, 97-8; 3:9-10, 26-7, 80-1, 98-9; 4:35, 49, 71-2; 5:19-20, 96

VIA Rail Canada Inc., 5:19-20

Mégantic, Lac, région. Voir Développement régional, subventions— Estrie; Estrie; Municipalités—Adduction d'eau et d'égouts; Tourisme, industrie—Estrie

Ménard, M. Guy (président, Société de développement économique de la Haute-Gatineau)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:56

Merleau, M. Michel (consultant, Société de développement économique de la Haute-Gatineau)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:57-9, 62-4,

Métallurgie Farnham, fermeture, 3:104-5

Méthot, M. André (membre, Chambre de commerce de Percé) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:92

Migneault, M. Daniel (commissaire industriel, ville de Sherbrooke)
Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:67-72, 75-81, 85-6, 88-90

Millette, M. Marc (secrétaire général, Pêcheurs unis du Québec) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:118-9, 126-33, 135-41

Mines, industrie

Abitibi-Témiscamingue

Noranda Mines, exploitation, 2:112, 114

Petits projets, aide du MEER, 2:78-9, 112

Val-d'Or, main-d'oeuvre employée, 2:78

Côte-Nord, situation, 3:33

Développement et aménagement régional, contribution, 3:28-9

Dollar, dévaluation, répercussions, 3:37

Employés, retraite anticipée, programme québécois, 3:120

Énergie, coût, 3:29-30

Environnement, protection, 3:30, 41-2

Exportations, pays acheteurs, etc., 3:42-3

Historique, 3:28-9

Investissement, taux de risque, 3:29-30

Labrador, fosse, développement, exploitation, etc., 3:32-4, 38-41

Main-d'oeuvre, formation, CEGEP, cours offerts, 3:43

MEER, assistance, infrastructure, développement, etc., 3:30, 32, 34-6, 38-9, 42

Métaux, prix mondiaux, variation, 3:29, 36-7

Mines, industrie—Suite

Murdockville, personnel, réduction, 3:35

Petite et moyenne entreprise, assistance spéciale, 3:32, 38-9

Selbaie, Qué., aménagement, coût, etc., 3:31-2

SIDBEC, ententes spéciales, 3:34

Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), assistance, 3:38

Voir aussi Développement régional, subventions—Ententes-cadres

Missisquoi, circonscription. Voir Aéroports

Montréal. Voir Développement régional, subventions

Mont Ste-Anne, centre de ski, développement, aide du MEER, 3:78, 86, 127

Mont Ste-Marie, complexe touristique. Voir Développement régional, subventions—Haute-Gatineau; Tourisme, industrie—Haute-Gatineau

Morin, M. Wilfrid (vice-président, Chambre de commerce de Sherbrooke)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:9-14

Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin, Mont-Louis, représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Municipalités

Adduction d'eau et d'égouts, Lac Mégantic, organisation, 2:122

Centres-villes, réaménagement, 3:105-6

Corporations municipales, 2:25-6

Voir aussi Développement régional, subventions-Corporations

MEER, subventions directes, 4:13

Municipalités régionales de comtés (MRC), développement, rôle, 2:36; 4:22-3, 52; 5:62-3

Voir aussi Développement régional, subventions—Est du Québec—Société d'aménagement

Obligations, émission, gouvernement provincial, contrôle, 3:10-2

Murdockville. Voir Mines, industrie

Murphy, M. Kevin B. (maire, ville de Maniwaki)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:55-7, 59-65

Navires de pêches. Voir Pêches

Newport. Voir Pêches; Ports

New-Richmond. Voir Gaspésie

Noranda Mines. Voir Mines, industrie-Abitibi-Témiscamingue

Obligation municipale au développement d'entreprises. Voir Développement régional, subventions—Entreprises

O'Brady, M. Jacques (maire, ville de Sherbrooke)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:67, 79-80, 82-3, 86-8, 90

Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Voir Économie, situation—Disparités régionales

Ontario

Économie, situation, zone favorisée, etc., 2:55-6

Voir aussi Développement régional, subventions—Fonds alloués

OPDQ. Voir Économie, situation—Disparités régionales

Ordre de renvoi

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 1:3

Ouellet, M. Pierre (commissaire industriel, Association des commissaires industriels du Nord et Corporation de développement industriel et commercial de la région de Val-d'Or) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:69-79

Pabos, aéroport. Voir Aéroports—Gaspésie

Parcs industriels

Dolbeau, terrains, prix, 4:84

Gaspé, établissement, terrains, prix, etc., 4:77, 79-80, 84

Sherbrooke, 4:24-5

Terrains, prix, Globe and Mail étude, 4:80

Terrains, vente, loi des fonds industriels du Québec, responsabilité, 3:50-1

Voir aussi Développement régional, subventions; Iberville; Pêches-Rivière-au-Renard; St-Jean-sur-Richelieu

Pâtes et papier, industrie

Amos, Donohue-Normick, usine, construction, fonds alloués, etc., 2:106, 110

Copeaux, approvisionnement, 3:94, 99-100

Gaspésie, bois, transport, situation, 4:43-4

Modernisation, programme, MEER, participation, 2:89; 3:96-9 Modernisation, programme, Saguenay-Lac-St-Jean, usines,

subventions, 3:97

Patry, M. Réal (président, Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:104-11, 113-7

Pêches

Denis-Riverin, municipalité régionale, usines, etc., situation, 4:40-1 Eaux territoriales, limite de 200 milles, adoption, répercussions, 4:93, 137-9; 5:67

Emploi, création, 4:130-2

Entrepôts frigorifiques, accès, gestion, etc., 5:25-8

Équipements, 4:94-6, 98-102; 5:26, 28

Est du Québec, 4:125-9

Voir aussi Industries maritimes connexes sous le titre susmentionné

Études, MEER, assistance, 5:104

Gaspésie, 3:75; 5:67

Voir aussi Industries maritimes connexes sous le titre susmentionné

Glace, coût, augmentation, 5:26

Grande-Rivière, Institut, 5:29, 68

Îles-de-la-Madeleine, flotte de pêche, diversification, MEER et ministère des Pêches et Océans, collaboration, 4:136-7, 139

Îles-de-la-Madeleine, homard, transport par avions nolisés,

C.T.M.A., implication, etc., 4:128-30

Industries maritimes connexes, développement

Est du Québec, 4:92-3, 95-7

Gaspésie, développement, 5:68

Liste, British Fisheries Project Group, élaboration, 4:93-4

Pêcheurs unis du Québec, implication, 4:128-9

Ressources océanographiques, Institut de recherche et de formation, création, liens, 4:102-3

St-Damien de Bellechasse, barques en plastique, fabrication, 4:103

Mise en marché, organisme, entreprises, etc., création, 4:135; 5:68

45 pieds et moins, construction locale, emploi, création, 5:26, 29

Pêches_Suite

Navires-Suite

Remplacement, subventions, politique, 4:137-8

Réparations, construction, etc., MEER, assistance, 5:26

Newport, situation, entreprises, etc., 4:131-2; 5:99-100

Pêche côtière, zone spécifique, demande, 5:26, 29-30, 68-9

Pêche sportive, Percé, région, rivières, aménagement, 5:82, 92, 101 Permis, 4:132

Poissons, taille, répercussions, rentabilité, etc., 4:138-41

Population, attitude, changement, 4:93-4

Recherche et développement, 4:96

Francophones, contribution, 4:102-3

Industrie, universités, etc., fonds affectation, 4:101-2

Pêcheurs, collaboration, 4:98-9

Transformation, secteur, 4:100

Rivière-au-Renard, parc industriel, terrains, prix, etc., 4:79, 84

Saumon de l'Atlantique, problème, 4:88-9

Stocks, gestion, 4:100, 132, 138; 5:78-9

Transformation, secteurs industriel et coopératif, 4:121-5, 132-3

Université du Québec à Rimouski, travaux, 4:99, 102, 104

Voir aussi Développement régional, subventions

Pêches et Océans, ministère. Voir Pêches—Îles-de-la-Madeleine, flotte; Ports—Gaspésie—Havres et Rivière au Renard

Pêcheurs

Gaspésie, associations, regroupement, 5:26-7, 30-1

Pêcheurs côtiers, situation, 5:30, 68, 78

Québec, associations, nombre, 5:27

Voir aussi Pêches-Recherche et développement

Pêcheurs unis du Québec

Membres, responsabilités, activités, etc., 4:119-20; 5:31

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Voir aussi Pêches-Industries maritimes connexes

Pelletier, M. Irénée (Sherbrooke)

Aéroports, 4:25, 87; 5:113-4

Agriculture, 3:113-4; 4:91-2

Commissaires industriels, association, 2:69

Développement régional, subventions, 2:101, 114; 3:53-4, 65-6, 90-1. 113-4, 124; 4:115-8; 5:52-3

Essence, 4:82

Est du Québec, 5:50-1

Estrie, 3:90, 119-20

Expansion économique régionale, ministère, 2:73, 114; 3:117; 4:26, 38-9, 57; 5:53-4, 79, 96-8

Haute-Gatineau, 3:66

Higgins, Martin et Raynauld, rapport, 5:52

Jack Spratt Manufacturing Inc., 3:80-1

Mines, industrie, 3:43, 120

Parcs industriels, 4:24-5

Pêches, 4:104, 137-8

Pêcheurs, 5:30-1

Pêcheurs unis du Québec, 5:31

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:67, 69, 79, 101, 123; 2:42-3, 53-4, 65-6, 89-91, 100, 113-4, 119-20, 123-4, 126-7; 4:24-6, 57, 87-8, 91-2, 115-7, 137-8; 5:24-5, 30, 51-4, 79-80, 96-8, 113-5

Sécurité sociale, programme, 2:129

Tourisme, industrie, 2:124; 3:126-8, 90

Transports, 5:114

VIA Rail Canada Inc., 5:12, 24

Percé. Voir Pêche—Pêche côtière; Ports; Tourisme, industrie— Gaspésie

Petites et moyennes entreprises (PME). Voir Développement régional, subventions—Entreprises; Mines, industrie

Pétrole, importations, dépendance, réduction, 5:9

Pipe-lines, T.Q. & M. Pipelines, distribution, réseau, Office national de l'énergie, décision, négociations, etc., 4:106-7, 109, 111-3

Pluies acides, pollution. Voir Forêts et produits forestiers, industrie; Tourisme, industrie

PME. Voir Développement régional, subventions—Entreprises; Mines, industrie

Poirier, M. Jean-Guy (préfet, Municipalité régionale du comté de Bonaventure et directeur du Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:5-6, 11-2, 14-7, 19, 21-5

Pollution. Voir Tourisme, industrie-Abitibi-Témiscamingue

Pommes de terre, 4:68, 71 Voir aussi Gaspésie; Île-du-Prince-Édouard

Port-Daniel—Percé, région. Voir Développement régional, subventions—Gaspésie; Gaspésie; Transport aérien

Ports

Anse-à-Beaufils, havre, amélioration, MEER, assistance, etc., 5:82, 88-9, 95

Chandler, agrandissement, brise-lames, construction, etc., 5:100 Denis-Riverin, municipalité régionale, ports de mer, havres, etc., choix, 4:44, 50-1, 56-7

Est du Québec, programme d'amélioration, annonce, 4:105, 107 Gaspésie

Entretien, centralisation, politique, 4:20-1; 5:67-8

Havres, aménagement, MEER, fonds, transfert au ministère des Pêches et Océans, 5:47, 77, 97

Infrastructure, développement selon l'achalandage, MEER, assistance, 5:25, 67-8, 70, 84

Parcs d'hivernement, incendie, dangers, 5:77-8

Île-du-Prince-Édouard, situation, 4:20

Newport, rampe de lancement et parc d'hivernement, projet, approbation, entente-cadre, retard, etc., 4:123-4, 126-7, 135-6; 5:101

Percé, marina, 5:82-3, 89-91, 95-6

Rivière-au-Renard, brise-lames, réparation, MEER et ministère des Pêches et Océans, collaboration, 4:127

Procédure et questions de Règlement

Comité directeur du Comité permanent de l'Expansion économique régionale, septième rapport, étude, 1:4-15

M. (Mme Beauchamp-Niquet), adoptée, 1:8

Comités, déplacements, 4:8-9; 5:80

Voir aussi Voyages du Sous-comité Mandat, 1:8-9

Mémoire, annexion, 5:74

Séances à huis clos, 6:4

Témoins, temps alloués, utilisation, 4:42-3

Vice-président, élection, 2:6

Programmes du MEER (Québec). Voir Québec, politiques et programmes du MEER

PROMESTRIE, projet. Voir Fer de Lance, organisme—Projets

Proulx, M. Jacques (président, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:107-9, 111-5

Provinces de l'Ouest. Voir VIA Rail Canada Inc.-Lignes

Québec. Voir Automobile, industrie, Volkswagen; Développement régional, subventions—Ententes-cadres et Fonds alloués; Forêts et produits forestiers, industrie; Pêcheurs

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:5-130; 3:5-129; 4:5-142; 5:5-116

Rapport au Comité

Premier, 6:3

Recherche et développement

Universités, fonds alloués, gestion, etc., 3:76-7

Voir aussi Développement régional, subventions; Pêches; Université
de Sherbrooke

Reeves, M. Gilles (gérant d'usine, Newport, Pêcheurs unis du Québec) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:132

Relations fédérales-provinciales, péréquation, paiements, 2:56, 126

Ressources océaniques, Institut de recherche et de formation. Voir Pêches—Industries maritimes connexes

Ressources sous-marines, exploration, 3:37

Riis, M. Nelson A. (Kamloops—Shuswap) Procédure, 1:11, 13

Rimouski. Voir Expansion économique régionale, ministère—Bureaux régionaux; Tourisme, industrie; Université du Québec

Rioux, M. Jean-Guy (président, Conseil régional de développement de l'Est du Québec)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:31-6, 50-1, 53-4

Rioux, M. Louis-Philippe (président, Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:54-5, 59, 63

Rivière-au-Renard. Voir Ports

Robert, M. Pierre (président, Chambre de commerce de Sherbrooke) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:5-13, 15

Routes et autoroutes

Gaspésie

Construction, situation, 4:82

Route 132, aménagement, 4:51, 53, 106-7; 5:82, 84, 100

Transcanadienne, prolongation jusqu'à Mont-Joli, répercussions, etc., 4:106-7, 112-4

Voir aussi Développement régional, subventions

Routhier, M. Robert (président du comité exécutif, Fer de Lance) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:52-3

 Roy, M. Hervé (adjoint au directeur général, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue)
 Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:109-10, 113-5

Sadate, président Anouar el-, assassinat, 3:67

Saguenay—Lac-St-Jean. Voir Agriculture; Pâtes et papier, industrie—Modernisation, programme; VIA Rail Canada Inc.

Ste-Anne-des-Monts, aéroport. Voir Aéroports-Gaspésie

St-Jean-sur-Richelieu, parc industriel, 3:47-8, 52

Voir aussi Développement régional, subventions; Iberville

Salaires, Voir Textile et vêtement, industrie

 Savoie, M. Serge (agent de liaison, Conseil de développement économique de la Baie des Chaleurs)
 Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:6-11, 20

SCHL. Voir Société canadienne d'hypothèques et de logement

SECOR, rapport. Voir Estrie-Sherbrooke-Développement

Sécurité sociale, programme, dividende social (revenu minimum garanti), instauration, 2:125-9

S.O.S. Vérité et Justice, brochure de M. J.-J. Dragon, 2:125-6, 129

Sherbrooke

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Voir aussi Aéroports; Développement régional, subventions—Estrie; Estrie; Expansion économique régionale, ministère—Bureaux régionaux; Tourisme, industrie—Estrie; Université

SIDBEC. Voir Mines, industrie

Sirop d'érable, 2:95-6; 5:56

Smith, M. Georges Walter (vice-président, Chambre de commerce de Chandler)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 5:108

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 1:28; 2:28

Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, 5:55, 63

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Société de développement économique de la Haute-Gatineau, 3:56-7 Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Société de développement touristique de Percé Inc., 5:85-6 Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Société d'habitation du Québec. Voir Société canadienne d'hypothèques et de logement

SODEQ. Voir Entreprises du Québec, Société de développement

Sol-plus, programme. Voir Agriculture-Drainage

SOQUEM. Voir Mines, industrie

Standard Brands, usine. Voir Estrie-Sherbrooke

Sureau, M. Réal (vice-président exécutif, Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:91-103

Syndicats, présence aux séances du Sous-comité, 3:94

Système métrique, conversion, programme, Sherbrooke, ville pilote, population, réaction, 3:11-2

TELECO, projet. Voir Fer de Lance, organisme-Projets

Télématique, système, Est du Québec, perspectives, 5:40-1, 44

Textile et vêtement, industrie

Croissance, zone propice, 3:16-7 Estrie, 3:80, 122 Textile et vêtement, industrie-Suite

Gant, quota d'importation, Dominion Gloves Company, difficultés, 2:20-1

Importations, 3:21, 121

Inventaire, surplus, répercussions, 3:20-1

Rationalisation, politique, 3:16

Salaires, niveau, 3:21, 24, 68

Usines, reconversion, programme, accès, etc., 2:57

Voir aussi Développement régional, subventions-Estrie

Textile et vêtement, Office canadien, création, investissement de \$250 millions, 2:21

Thibeault, M. Michel (commissaire industriel, Corporation de développement économique de Forillon; géographe, Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:52, 54, 56, 81, 84-5

Tourbe. Voir Abitibi-Témiscamingue

Tourisme, industrie

Abitibi-Témiscamingue, pollution, répercussions, 2:112-3 Associations. Voir Gaspésie et Île-du-Prince-Édouard sous le titre susmentionné

Baie Missisquoi, parc Frontenac, etc. projets, réalisation, 2:34 Déficit, 2:39-42

Emploi, création, 5:87

Essence, prix, augmentation, répercussions, 4:21-2

Est du Canada, 4:47; 5:77, 92

Estrie

Activités saisonnières, 3:73-4

Employés, formation, 3:123

Fonds alloués, utilisation, hébergement, restauration, etc., 2:37, 61-3

Magog-Orford, station internationale, mise en valeur, 2:32-3

Casino, ouverture, possibilités, 3:79, 82, 126-7

Gouvernement québécois, audiences, 3:91 Gouvernements fédéral et provincial, collaboration, 2:34-5

MEER, assistance, 3:77-80, 90, 125-8

Plan d'aménagement, gouvernement provincial, fonds alloués, etc., 3:126-7

Potentiel, sous-développement, 3:77

Reconnaissance officielle, 3:73, 77, 81-2

Sherbrooke, inclusion, 3:72-3

Territoire, protection, zonage, 2:38

Mégantic, Lac, région, Infrastructures, etc., 2:116-24

Plan directeur, 3:84, 86

Population, participation, 2:37-8

Potentiel, 2:31

Sherbrooke, centre de congrès, implantation, aide du MEER, etc., 2:17-8; 3:73, 79, 82-3, 87, 91

Terrains, coût, 2:37

Transport ferroviaire, encouragement, VIA Rail, collaboration, etc., 2:17-8

Visiteurs, nombre, recettes, etc., 2:31-2

Voir aussi Développement régional, subventions

Gaspésie

Association, cotisations, etc., 5:75-6

Cap-Chat—Ste-Anne-des-Monts, axe, développement, suggestion, 4:47-8

Carleton, parc Barachois, projet, allusion, 5:74

Chandler, rôle, 5:101

Chasse et pêche, 4:48

MEER, assistance, 5:67, 74

Tourisme, industrie-Suite

Gaspésie-Suite

Mont Logan, possibilités, ski de printemps, etc., 4:47, 54

Percé

Centre de congrès, établissement, 5:82, 84, 86, 89, 91-4

Développement, gouvernements, assistance, bénéfices, etc., 5:88

Historique, 5:85-7, 93

Population, participation, 5:91

Publicité, 5:94-5

Téléphérique, projet, 5:83, 86, 89

Saison, prolongation, 5:66-7, 76, 81, 86, 93

Tourisme d'hiver, développement, 5:10-1

Haute-Gatineau

Installations, emploi, création, etc., 3:62-4

MEER, fonds alloués, utilisation, 3:64-5

Mont Ste-Marie, complexe touristique, 3:57-8, 64-5

Île-du-Prince-Édouard

Associations, cotisations, etc., 2:36

Cavendish, région, centre de congrès, fonds, établissement, etc., 5:93-4

MEER, fonds alloués, utilisation, 2:37, 63; 3:64

Parry Sound-Muskoka, circonscription, aide du MEER, 3:86, 89

Pluies acides, pollution, répercussions, 2:39

Provinces, juridiction, 3:87

Revenus, comparaison avec d'autres industries, 2:39

Rimouski, centre de congrès, établissement, 5:89, 91

Tousignant, M. Gérard (président du comité directeur, Fer de Lance) Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:48-52, 54

Transport aérien

Gaspésie, infrastructure, développement, 4:21-2, 83 Port-Daniel—Percé, région, amélioration, 4:7-8

Voir aussi Développement régional, subventions

Transport ferroviaire. Voir plutôt Chemins de fer

Transports

Denis-Riverin, municipalité régionale, situation, 4:39-40, 45

Gaspésie, problèmes, 5:19, 108, 113-4

MEER, assistance, priorité, 5:69-71, 102-3

Transport en commun, Gaspésie, intermodalité, MEER, étude, encouragement, etc., 5:10, 17, 23-4, 84, 87

Travailleurs

Productivité, accroissement, campagnes de sensibilisation, 2:57 Qualité de la vie. 2:59-61

Quante de la vie, 2:39-61

Tremblay, M. Gilles (vice-président, Commission de développement économique du New Richmond)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:27-32, 37-8

Trépanier, M. Paul-O. (maire, ville de Granby)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:55-60, 62-3

Trudel-Emanuelli, M^{me} Johanne (directeur, Association des préfets de comtés de l'Estrie)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:27-9

Union des producteurs agricoles

Membres, 2:92-3

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Windsor. Voir Estrie

Union des producteurs agricoles—Suite
Rôle, 4:68

Université de Sherbrooke

Électronique, laboratoires, centre d'excellence, 3:70, 84 Recherche et développement, aide du MEER, 3:71

Université du Québec à Rimouski

Représentants, témoignages. Voir Associations, groupes, etc., comparution

Voir aussi Pêches

Université Laval. Voir Forêts et produits forestiers, industrie

Universités. Voir Recherche et développement

Vaillancourt, M. Georges (député d'Orford, Caucus libéral provincial de la région des Cantons de l'Est)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 3:121-8

Val-d'Or. Voir Expansion économique régionale, ministère—Bureaux régionaux; Mines, industrie—Abitibi-Témiscamingue

Veau. Voir Bétail, producteurs de la Gaspésie

Veilleux, M. Jacques (vice-président, Fédération des producteurs de bois du Ouébec)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 2:87-90, 92, 97-8, 100-2

Veilleux, M. Roméo (directeur, Chambre de commerce de Causapscal)

Québec, politiques et programmes du MEER, étude, 4:88-92

VIA Rail Canada Inc.

Canadien National, relations, contrats, etc., 5:21-2

Équipement, renouvellement. Voir Lignes ferroviaires, abandon— Fonds sous le titre susmentionné

ronds sous le titre susmentionne

Lignes ferroviaires, abandon

Fonds libérés, utilisation, équipement, renouvellement, etc., 5:13-4, 19

Gaspésie, 5:20

Provinces de l'Ouest, 5:20

Répercussions, réactions, etc., 5:19-20, 24

Sherbrooke-Montréal, 2:18-9; 5:12

Saguenay—Lac-St-Jean, taux d'occupation, subventions, etc., 5:13-4, 20

Service, qualité, 5:14-5, 18-9

Voies ferrées, construction, MEER, assistance, 5:21-2

Voir aussi Tourisme, industrie-Estrie-Transport ferroviaire

Vison, élevage, 4:28

Volkswagen, société. Voir Automobile, industrie

Voyages du Sous-comité

Calendrier, emploi du temps, etc., 1:8-9, 13-4

Côte-Nord, visite, 1:6-7

Mémoires, soumission, délai, 1:11-3

Municipalités, organismes, etc., invitation à témoigner, 1:12-3

Percé, 1:7-8

Publicité dans les journaux, 1:11-3

Sherbrooke, 1:6, 8

Visites d'industries, 1:11

N.B. Voir page 1 pour dates et fascicules



If underwered, terum COVER DNLY to Canattary soverment Publishing Centre, Supply, and Services Canada, Ollows, Cenadows A Coll.

cominger cette COUVERTURE SELECKENT & Control of selection du gowieriement du Canada. Abnovaignements et Services Canada. Others Canada. KIA 059



Canada Post Postage paid

Postes Canada Port payé

Book Tarif rate des livres

K1A 0S9 OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to: Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9

